Archives diocésaines de Quimper et Léon

H. OUDIN, Libraire-Éditeur

PARIS
17, RUE BONAPARTE, 17

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON, 4

VIENT DE PARAITRE :

ENTRETIENS
SUR
LES MYSTÈRES
DU
SAINT ROSAIRE

Par Mgr L.-Ch. GAY,

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON,
ANCIEN AUXILIAIRE DU CARDINAL PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS

Deux forts volumes in-12, brochés. 7 50

DU MÊME AUTEUR :

Vie et des Vertus chrétiennes (de la) considérées dans l'état religieux. 9e édition. 2 beaux volumes in 8°. 12 »

Le même, 3 volumes in-12. 10e édition. 10 50

Abrégé du même ouvrage, 1 volume in-12. 4 »

Conférences aux Mères chrétiennes, 2 beaux volumes n-8°, 2e édition. 12 »

Abrégé du même ouvrage, 1 volume in-12. 4 »

Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C., 2 beaux volumes in-8°, 2e édition, brochés. 12 »

Fleurs de doctrine et de piété, extraites des Œuvres de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, 1 joli vol. in-18, 2e édition. 2 25

BEAU CADEAU D'ÉTRENNES

POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Histoire du Cardinal Pie, Évêque de Poitiers, par Mgr BAUNARD, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

Œuvres complètes de S. E. le Cardinal Pie, Evêque de Poitiers, 9 forts volumes in-8° brochés.

Magnifique Portrait de S. E. le Cardinal Pie, gravé à l'eau-forte par F. GAILLARD.

Offerts à 54 fr. net payables au comptant, au lieu de 84 fr. 50, ou à 60 fr. payables par douzièmes, à raison de 5 fr. par mois.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 1er Janvier 1887. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — I. *Chronique du diocèse :* Nos vœux pour nos lecteurs ; Fête de Noël à Quimper ; Le Jubilé : à Brest, Douarnenez, Ile-Tudy, Morlaix, Plouguerneau, Pouldavid ; Service anniversaire pour M. Lazou, curé de Lambézellec ; Les noces d'argent de Mgr Catteau, évêque de Luçon. — II. Nouvelles du Monde catholique : coup d'œil d'ensemble sur l'année 1886. — III. La Translation du Bras de saint Corentin, dernier écho. — IV. La vie de saint Corentin : L'ermitage (suite).

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 Janvier. — Octave de S. Etienne, double, rouge.
Lundi 3. — Octave de S. Jean, double, blanc.
Mardi 4. — Octave des SS. Innocents, double, rouge.
Mercredi 5. — Vigile de l'Epiphanie, semi-double, blanc.
Jeudi 6. — Epiphanie de Notre-Seigneur, double de 1re classe, blanc.
Vendredi 7. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.
Samedi 8. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Forêt Fouesnant	2 et 3 janvier.
Lanarvily	4, 5 et 6 —
Notre-Dame du Carmel, Brest	7 et 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous donne beaucoup de vaillants marins, beaucoup de soldats héroïques, qui continuent dans l'avenir l'épopée glorieuse de la France chrétienne et qui ne tremblent jamais que devant Dieu !

∴

Morlaix. — La paroisse de Saint-Mathieu vient de participer aux grâces du Jubilé et de l'Adoration. Attirées et préparées par les prédications des PP. Lhévéder et Jéhannin, deux dignes successeurs du vénéré Père Maunoir, toutes les classes de la société ont protesté qu'elles sont et veulent demeurer chrétiennes. Honneur à elles !

La messe de minuit clôturait la retraite. Quelle joie, quelle consolation, quel encouragement pour notre bon et sympathique Archiprêtre, lorsqu'il a distribué le pain des Anges à des milliers d'âmes aussi avides de posséder Dieu que d'entendre sa parole !

Un abstentionniste qui, peut-être, se rappelait les splendides fêtes de Saint-Corentin, ne put, après notre communion générale, retenir un cri admiratif ému : « Il y a donc ici une cathédrale comme à Quimper ! »

Nous ne nous flattons pas de rivaliser : nous imitons. Illuminations, décors du chœur et de la crèche, chants et cérémonies, tout a été digne de la double fête que nous célébrions.

L'habile organiste, M. l'abbé Penndu, s'était adjoint MM. Toupet, Dulong de Rosnay, Le Bail et Daniélou, amateurs de « belle, bonne et vieille musique. » Les violons et violoncelles de ces artistes ont admirablement interprété Mozart et rehaussé la pompe de la Noël. Tous, sans exception, nous avons redit la parole du Prophète-Roi : « Je me suis réjoui en la parole que j'ai entendue : nous irons dans la maison du Seigneur : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus* ».

∴

Plouguerneau. — On nous écrit que M. l'Inspecteur d'Académie vient, par une lettre en date du 21 décembre, de lever l'opposition qu'il avait faite à l'ouverture de l'école provisoire dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes.

Les travaux de la nouvelle école libre avancent très rapidement, grâce au zèle et à la bonne volonté des habitants de cette excellente et si chrétienne paroisse.

∴

Pouldavid. — Dimanche, 12 décembre, a eu lieu, à Pouldavid, la clôture des exercices de la mission, présidée par le R. P. Le Jeune, et M. Le Sann, Curé de Bannalec, qui en étaient tous deux à leur vingtième jubilé ou mission, depuis le commencement de l'année, preuve éclatante de leur zèle et du prix que l'on attache à leur concours. Je ne crois pas qu'ils aient obtenu, au cours de leurs nombreuses prédications, de résultats plus consolants. On ne connait que deux individus qui ne se soient pas approchés des

sacrements dans cette circonstance, et leur abstention ne surprend personne.

M. le Recteur, ne voulant pas demander à ses paroissiens, tous marins ou journaliers, de trop grands sacrifices dans une année de détresse, a fait prêcher, à 7 h. 1/2, tous les soirs, pendant la quinzaine, les conférences sur les commandements de Dieu. Mais ces pauvres gens n'ont pas voulu profiter de cette générosité ; ils n'auraient pas cru bien faire leur mission, s'ils n'avaient assisté à tous les exercices.

Pour l'explication des tableaux, de nombreuses personnes de Douarnenez et des paroisses environnantes venaient se joindre aux habitants de Pouldavid, pour entendre cette exposition à la fois claire et intéressante de la morale chrétienne. Pour l'instruction du soir, l'église était littéralement trop petite, la population toute entière s'y rendait, et nous avons entendu une mère disant à un jeune homme, qui ne voulait pas assister au sermon sous le prétexte qu'il ne devait faire sa mission que la semaine suivante : « Tu devrais avoir honte de ne pas aller à l'église, quand il ne « reste, dans toute la paroisse, que les chats pour garder la mai- « son ! »

Il est d'usage, dans notre diocèse, de chanter, pendant la mission, un service solennel pour les fidèles défunts de la paroisse. Cette cérémonie funèbre a produit, sur les habitants de Pouldavid, l'impression la plus profonde. Ils avaient, les jours précédents, exhumé de l'ancien cimetière les reliques de leurs parents. Pendant le chant de l'office des morts, on ne pouvait contempler sans émotion une douzaine de cercueils couverts de couronnes et parfaitement disposés sur une estrade au milieu de l'église. Après le chant du *Libera*, on conduisit processionnellement au nouveau cimetière ces reliques à la suite desquelles marchaient la population tout entière et de nombreux parents venus de toutes les paroisses environnantes.

Nécrologie. — *Lambézellec.* — Un service anniversaire sera chanté à Lambézellec, mardi 4 janvier 1887, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Lazou, Chanoine honoraire, Curé de Lambézellec. — Nous reviendrons sur ce sujet.

Luçon. — La *Semaine Religieuse* nous apprend que le diocèse a renouvelé à son cher et si vénéré Évêque la protestation complète de son respect et de son dévouement, à l'occasion de ses noces d'argent.

Veuille Mgr Catteau nous permettre de nous joindre à son clergé pour le prier d'agréer nos hommages les plus respectueux avec nos plus sincères félicitations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE MONDE CATHOLIQUE EN 1886

A la fin de cette année 1886, nous voudrions retracer à nos lecteurs, dans un tableau rapide, nécessairement incomplet, les luttes et les travaux de la Vérité dans tout l'univers catholique. Selon sa promesse, le Christ n'a point quitté son Église. Caché, comme la mystérieuse Providence, dans le monde qui obéit à ses lois, il est toujours au milieu d'elle, ne cessant de produire de nouveaux élus par la vertu toute-puissante de ses mérites infinis. Quels ont été, en l'année qui vient de s'écouler, les merveilles opérées, les dévouements suscités par son œuvre rédemptrice ?

I. — En Europe, le fait le plus saillant et qui console l'Église sans lui faire oublier ses tristesses, c'est la paix religieuse rendue enfin à l'Allemagne. Les efforts de Léon XIII, sa paternelle persévérance ont été couronnés de succès, et ce Pontife désarmé et captif a montré au monde, une fois de plus, qu'il ne faut jamais désespérer de la Justice.

Même spectacle fortifiant donné par les nations où s'abritent depuis longtemps l'hérésie et le schisme. Bientôt peut-être l'Angleterre, grâce surtout à l'influence du vénérable cardinal Manning, rompant avec les traditions d'Henri VIII, accueillera avec honneur un nonce apostolique, pendant qu'aux portes de l'Orient, le Montenégro signe un concordat favorable aux catholiques, et que la Roumanie donne aux évêques et aux fidèles une liberté dont ne jouissent plus, hélas ! des peuples autrefois privilégiés.

Là, néanmoins, des défections douloureuses et les efforts de l'impiété ne doivent pas nous faire oublier les miracles de la charité. Ne s'affirme-t-elle pas plus vaillamment que jamais, et, tout en se multipliant avec les œuvres qui la sollicitent, n'écoute-t-elle pas toujours les appels pressants des ouvriers évangéliques ?

II. — En Orient, les vieilles Eglises endormies si longtemps par le schisme, et l'objet des prédilections de Léon XIII, continuent à marcher vers le vrai bercail. Aux clergés fidèles des différentes communions se mêlent, comme des auxiliaires précieux, les fils de saint François, de saint Dominique, de saint Ignace, de saint Vincent de Paul, les Pères de l'Assomption, de la Résurrection. Partout s'ouvrent des écoles, et l'Université de Beyrouth, œuvre de la France et des Jésuites, couronnée de sa Faculté de médecine, voit décliner sa rivale, la Faculté protestante.

N'oublions pas non plus les honneurs rendus par le Shah de Perse à l'archevêque lazariste Mgr Thomas. Délégué par Léon XIII pour offrir au monarque et à son fils la grande décoration pontificale, il est reçu avec tout l'apparat usité pour les souverains.

Notons surtout l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique

dans les Indes. Désormais les vicariats apostoliques font place à vingt-sept archevêchés ou évêchés. Cette création n'a pas été sans difficultés et a demandé toute l'habileté de Mgr Agliardi, que ses talents diplomatiques, déployés en cette circonstance, désignaient récemment pour les affaires plus délicates encore de la Chine. Il s'agissait de soustraire l'Inde tout entière au patronat de la couronne de Portugal, patronat confirmé par le Concordat de 1857. Sans doute, aujourd'hui quatre diocèses demeurent encore sous la juridiction de l'archevêque de Goa ; sans doute, le Saint-Siège a fait à la paix certaines concessions ; mais l'avenir prouvera que le Concordat de 1886 a été un des actes les plus féconds du glorieux Pontificat de Léon XIII.

Pourquoi faut-il qu'en avançant vers l'Orient le présent soit si triste et l'avenir si sombre ? L'ère du martyre, hélas ! ne semble pas devoir se fermer pour ces églises autrefois florissantes. L'Annam a vu plus de quarante mille néophytes tomber sous le fer des persécuteurs. Dix missionnaires sont morts au milieu de leur troupeau ; l'évêque de la Cochinchine orientale, Mgr Van Camelbeke, échappé à grand peine aux bourreaux, est au milieu de ses chrétiens survivants. Toutes les églises ont été brûlées, tous les villages sont détruits, et ces infortunés, sans abri, sans pain, implorent la charité de l'Europe.

Du reste, au Tonkin, en Chine, ce sont partout les mêmes ruines, partout les mêmes alarmes. Les rebelles, malgré les soldats et le drapeau de la France, continuent à massacrer les néophytes et les chrétiens.

Ce n'est donc plus seulement l'épreuve qui menace aujourd'hui, mais l'anéantissement complet de ces belles chrétientés. Daigne le Tout-Puissant dans sa miséricorde préserver de la mort les restes de son peuple fidèle !

La Corée, décimée par le choléra qui a fait périr trente mille victimes, parmi lesquelles le dixième de nos néophytes, ne semble pas encore disposée à s'ouvrir à l'Evangile. Malgré tous les efforts des représentants de la France, le traité franco-coréen est peu favorable aux missionnaires et ne sauvegarde pas suffisamment la liberté des chrétiens.

III. — Saluons, en passant sur la terre où mourut saint Louis, le grand cardinal africain, Mgr Lavigerie, présidant à la résurrection providentielle de l'Eglise de Carthage, et envoyant de nouvelles caravanes au centre de l'Afrique. Espérons que les nouvelles alarmantes qui circulent au sujet de la mission du Tanganika ne seront pas confirmées, et que de douloureuses épreuves n'attendent pas encore cette congrégation qui, presque à son berceau, compte déjà tant de martyrs.

Applaudissons en Egypte, à Ismaïlia et à Zagazig, aux œuvres de charité créées, soit dans les dispensaires, soit dans les écoles, par les prêtres et les Sœurs des Missions Africaines de Lyon. Il y a bien encore dans le continent mystérieux des tristesses et des craintes à l'horizon ; le Soudan ne peut recevoir la bonne nou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

velle ; en Abyssinie, l'apostolat n'est permis qu'à force de prudence, et les Capucins des Gallas ont été obligés de fuir, sur les ordres de l'ombrageux Atti-Joannès ; mais, en revanche, dans le bassin conventionnel du Congo, les familles religieuses profitent avec ardeur de la liberté accordée par la Conférence de Berlin.

Au Zanguebar, Mgr de Courmont développe avec un zèle infatigable cette florissante mission, si bien dirigée par les Pères du Saint-Esprit. Cependant, au milieu des succès qui consolent les fatigues de ces éminents religieux, quand le Saint-Siège accorde au Congo français un évêque sorti de leurs rangs, Mgr Carrie, la Providence leur envoie une épreuve : Mgr Riehl, sacré à peine depuis trois ans vicaire apostolique de la Sénégambie, succombe quand tout lui promettait un long apostolat.

A Madagascar, le triomphe, mérité par les souffrances des missionnaires et par l'héroïque persévérance des chrétiens, a été complet. Mgr Cazet est rentré à Tananarive, au milieu de ses néophytes et entouré du respect des Malgaches dissidents.

IV. — Pendant que les Eglises des États-Unis, fières de leurs progrès pacifiques, ont vu deux de leurs évêques décorés de la pourpre romaine, les archevêques de Baltimore et de Québec ; pendant que les Pères Oblats du Canada pansent les blessures faites à leurs troupeaux par l'insurrection des métis, en Océanie, les Maristes et les Pères des Sacrés-Cœurs ouvrent des écoles et des collèges.

Mais le Concile de Sydney restera, pour cette partie du monde, le grand événement de l'année. « Il y a cinquante ans, dit le *Freeman's Journal* de Sydney, quelques prêtres consolant quelques prisonniers, c'était tout le personnel catholique. » Aujourd'hui vingt évêques, deux archevêques, un cardinal, assistés d'une nombreuse pléïade d'apôtres, forment la hiérarchie sainte, et 600,000 fidèles les entourent de vénération.

Enfin, voici les Maristes qui portent la bonne nouvelle à ces peuplades si redoutées autrefois et qui ont massacré leurs premiers missionnaires.

On le voit, les ouvriers apostoliques ont été fidèles à leur mission. Le Maître leur a dit d'enseigner et de souffrir, et partout ils ont enseigné et souffert, répétant la parole des premiers apôtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Honneur à eux ! par leur héroïque dévouement l'Eglise a vu augmenter le nombre de ses enfants, et le Ciel celui de ses bienheureux habitants, qui ne cesseront de répéter les louanges divines pendant les siècles des siècles.

Parmi toutes les nations chrétiennes, la France a, sans contredit, la plus grande part à cette œuvre de l'apostolat catholique. La charité, dit l'apôtre saint Pierre, couvre la multitude des péchés. Or, est-il une autre charité semblable à celle qui se dépense au salut des âmes? Espérons donc que malgré tous nos crimes incessants Dieu aura encore pitié de nos maux et ne tardera pas à faire luire sur nous des jours meilleurs.

TRANSLATION du BRAS de SAINT CORENTIN

12 décembre 1886.

Un dernier écho.

« Je crois à la communion des saints. »

Combien de fois cette parole a remué délicieusement les âmes dans les magnifiques applications qu'elle trouve à chaque instant !

Quand il y a trois semaines, Quimper honorait par un vrai triomphe son plus cher protecteur, nous étions les premiers, mais nous ne pouvions être les seuls à nous réjouir des honneurs rendus à saint Corentin. Les récits de l'*Union monarchique*, de notre *Semaine Religieuse* et des journaux catholiques du département la faisaient connaître sur plusieurs points de la France, et le journal l'*Univers* donnait à ses lecteurs un compte-rendu de la fête qu'en ce coin reculé du monde l'Eglise de la terre célébrait pour honorer un habitant du ciel.

Nous sommes heureux de remercier le grand journal catholique, et tout spécialement parmi ses rédacteurs le vénérable chanoine honoraire de Quimper, M. Corentin-Marie Le Guillou. Celui qui a écrit le chant *Pange solemnes* ne pouvait, malgré la distance, oublier qu'il est né sur la terre de Cornouailles, qu'il reçut au baptême saint Corentin pour patron, et qu'il appartint au clergé de Quimper avant de consacrer son zèle aux fidèles de l'église de Paris ; c'est donc lui qui s'est chargé de résumer notre récit de la fête du 12 décembre.

Le Monde a aussi publié un compte-rendu de notre solennité.

Naturellement, les journaux anti-religieux de notre pays ont essayé de déverser le ridicule sur la *fête*, et en bons démocrates, s'en sont pris spécialement au pèlerinage des habitants de la campagne.

Selon eux, les femmes et les enfants composaient à peu près seuls la foule qui remplissait la cathédrale : pour l'honneur de leur véracité, il est malheureux qu'on ait été précisément amené à faire une sorte de triage et à grouper dans le chœur les enfants et dans la nef les hommes. Ajoutons que la nef étant insuffisante pour ceux-ci, il a fallu leur donner les places qui restaient libres dans le chœur. L'*Union monarchique* a donc bien raison de dire que quinze cents hommes au moins ont pris part au pèlerinage en l'honneur de saint Corentin. Il nous semble que le journal reste même bien au-dessous de la vérité, ce qui vaut mieux d'ailleurs qu'une exagération dont nous n'avons nul besoin : laissons le mensonge aux adversaires qui savent si bien en user pour les besoins de leur cause.

Quant aux plaisanteries des mêmes journaux sur l'objet même de notre vénération en cette circonstance, elles nous font honte. L'impiété n'est pas seulement *bête*, elle est *abêtissante*. Que d'au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tres se réjouissent de voir la faiblesse intellectuelle des ennemis de l'Eglise ; pour nous, nous gémissons de voir jusqu'où peuvent tomber ces tristes échantillons du peuple qu'on appelait, non sans raison, le plus spirituel du monde ; nous en gémissons doublement parce qu'il y a des simples qui prennent à tâche de vérifier le proverbe :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Heureusement, à côté de ceux qui recueillent avidement les inepties de l'impiété, il y a les bons fidèles qui dans les conditions les plus humbles gardent leur intelligence ouverte aux splendeurs de la vérité.

Les chrétiens qui ont fait si grand accueil à saint Corentin, les habitants de la rue Neuve ont reçu le *compte-rendu* de la fête ; un exemplaire, revêtu d'une couverture spéciale, a été remis dans chaque famille par quelqu'un qui a voulu leur laisser un *mémorial* de leur plus bel acte de foi. Qu'ils gardent aussi comme souvenir le mot que M. l'Archiprêtre de Quimper leur a dit dans la chaire de la cathédrale en les remerciant : « C'est que leur rue mériterait de s'appeler désormais la rue Saint-Corentin. »

D'après ce que nous avons dit dans les articles précédents, on peut voir que les prêtres et les fidèles sont unanimes dans les témoignages de leur dévotion à saint Corentin ; ils l'ont prouvé de différentes manières et continuent à le prouver encore par l'envoi de pièces de poésie qui ne sont pas sans mérite, mais que nous ne pouvons reproduire toutes, faute d'espace. Il en est une, cependant, que nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*, et dont la publication nous est d'autant plus facile que la longueur en est modérée.

A Saint Corentin

Grand évêque d'Armor, Corentin qu'on vénère
A Quimper, en Léon, dans la Bretagne entière,
De la mer au sommet des monts,
Ton triomphe est complet ! Aujourd'hui, dans nos rues,
Tu bénis de nouveau les foules accourues
Et devant toi courbant leurs fronts.

Oh ! tu mérites bien la fête triomphale,
Et que, sous les arceaux de notre cathédrale,
On te dresse un trône de roi,
Où ton peuple à genoux, le vieux peuple celtique,
Aussi dur que le roc et que le chêne antique,
Bénit son père dans la foi.

Nous n'avons pas changé : comme autrefois, ô Maître,
Nous sommes forts et doux, mais repoussons le traître
De l'humble chaume et du manoir ;
Nous rejetons les biens que l'Iniquité donne ;
Mais celui qui t'invoque, en priant la Madone,
A notre table peut s'asseoir.

Tu sus mettre, en nos cœurs, la Charité si forte
Qu'aux coups de l'Ennemi, nous répondons : Qu'importe !...
Sans pâlir nous lui résistons.
Ceux qui veulent chasser le Christ de nos écoles,
Abattre sa Croix sainte, étouffer ses paroles,...
Ceux-là ne sont pas les Bretons.

Tant que l'Océan bleu viendra battre nos plages ;
Tant que nos chênes verts donneront leurs ombrages
Aux oiseaux chanteurs de nos bois ;
Oui, tant qu'il restera, sur le sol de Bretagne,
Une fleur de bruyère aux flancs de la montagne,
Nous nous souviendrons d'autrefois !

Lorsque tu parcourais et les monts et la plaine
De l'amour de Jésus ton âme toute pleine,
Et tenant dans ta main la Croix,
Tu nous appris alors qu'il vaut mieux, sur la terre,
Se courber devant Dieu, qui commande au tonnerre,
Que devant les puissants et les Rois.

Au sommet des menhirs, dans nos landes jaunâtres,
Pour protéger nos champs et défendre nos âtres,
Tu dressas l'Insigne divin :
Et la Croix restera parmi nous triomphante
Tant que nous bénira ta main toute-puissante,
Notre Père saint Corentin !

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE Ier

L'ERMITAGE (suite)

Le Seigneur est plein de bonté envers ceux qui le cherchent, mais, pour nous manifester sa tendresse et nous combler de ses grâces, il n'attend pas toujours les soupirs de la prière, il ne choisit pas exclusivement la paix dans la solitude : Paul le trouva sur le chemin de Damas, Constantin et Clovis sur les champs de bataille, Hubert en chassant dans les bois. Ce fut donc aussi en chassant que Gratlon rencontra celui qui allait l'introduire, non dans la lumière de la foi qu'il avait toujours possédée, mais dans la voie parfaite où il allait s'illustrer comme prince chrétien et prendre rang, sinon parmi les Saints qu'on vénère, du moins parmi ces hommes dont les générations bénissent la mémoire.

Après tant de siècles, en effet, quel nom est plus populaire en Bretagne que le nom du royal chasseur de la forêt de Névet ? Non, pas même ceux de Conan-Mériadec, le premier roi chrétien ; de Nominoé, le libérateur ; de Morvan Lez-Breiz, le Rolland de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Armorique, ne font battre les cœurs comme le nom de Grallon ! Son souvenir s'est même tellement emparé des imaginations en Bretagne, que nous avons à côté du Grallon de l'histoire profane ou religieuse, le Grallon de la poésie, de la mythologie celtique ou des contes de fées. On comprendra qu'ici nous ne disions rien de la part qui, dans les récits de ce genre, a été faite à l'ami de saint Corentin. Nous aurons à voir seulement ce qu'était Grallon avant la rencontre qui nous occupe, et ce que cette rencontre fit de lui.

D'abord, comte de Cornouailles, c'est-à-dire possédant une petite souveraineté à peu près indépendante, il étendait maintenant sa domination sur toute l'Armorique, où Salomon, après Conan, avait déjà porté le titre de roi. C'était lui qui, sous le règne de ce même Salomon, son prédécesseur immédiat, avait obtenu qu'en l'honneur de l'apôtre saint Mathieu, dont la tête venait d'arriver d'Egypte au pays de Léon, on fit cesser l'usage barbare de vendre comme esclaves aux étrangers passant la mer, les enfants des malheureux qui ne pouvaient parfaire leur contingent dans les impôts. Au lieu même où venait d'atterrir et devait être débarqué ce chef sacré, les collecteurs faisaient cette vente abominable. Salomon entra dans le navire, étendit la main sur la châsse où était la relique, et fit ce serment : « Glorieux apostre Mathieu, je te donne assurance, par concession de mon privilège, que cette coutume soit, d'ores en avant, ostes, pour la reverence de toi ; et, afin que moy ni mes successeurs ne puissent enfreindre ma presente volonté, je te confirme ce privilege par l'impression de mon anneau (1). C'est à savoir, que ceux qui, pour accroistre le tresor du prince, estaient vendus aux estrangers soient et demeurent sujets à ta seigneurie et à l'église en laquelle reposera ton corps. » (2).

On le voit donc : le premier fait qui nous apparait dans l'histoire de Grallon est un acte d'humanité qui suffirait à l'immortaliser. De plus, le Comte de Cornouailles joue ici un rôle important dans un événement qui donne lieu à la création du grand monastère de Léon, Saint-Mathieu *du bout du monde*, comme nous le verrons plus tard ériger en Cornouailles un monastère plus illustre encore : la noble abbaye de Land-Tévennec.

La docilité avec laquelle Salomon accueillit le conseil de Grallon s'explique par ce qui a été dit de la puissance des comtes, et aussi par la situation particulière de Grallon, allié au fondateur de la monarchie bretonne, puisqu'il aurait épousé la sœur de Conan Mériadec, avec lequel il était venu de l'Ile de Bretagne (3).

Le règne de Grallon ne fut pas un règne pacifique : il dut défendre son pays contre une attaque des Romains, que conduisait Littorius, et s'associa aux célèbres *Bagaudes*, ainsi qu'a des

(1) C'est probablement cet anneau qui est vénéré encore à Plougonvelin.
(2) Paulin, év. de Léon : *Histoire de la translation du corps de saint Mathieu.*
(3) Pitre-Chevalier : *Bretagne ancienne*, page 67.

colonies franques établies en quelques villes bretonnes. C'est sans doute après cette alliance qu'il ajouta à son titre de *roi des Bretons* celui de *roi d'une grande partie des Franks*. Les confédérés ne se contentèrent pas de s'armer contre toute aggression, mais ils s'avancèrent jusqu'à Tours, et toutes les forces de Majorien (qui fut depuis empereur) ne les repoussèrent qu'à grand'peine.

Terrible aux ennemis de l'Armorique, Grallon fut-il toujours le défenseur des opprimés comme au jour où il conseilla Salomon? Il nous faut bien dire que cette bonté dut se démentir dans plus d'une circonstance : comme le saint législateur des Hébreux il avait naturellement l'âme violente : « *Feroci animo, regni negotia pertractans* » (1) et cependant de même que le Saint-Esprit a dit de Moïse qu'il était devenu le plus doux des hommes vivant sur la terre en ce temps-là, de même sur le tombeau du roi Grallon à Land-Tévennec on lisait qu'il devint doux comme l'agneau : *mitis ut agnus*. Mais, en Moïse la transformation se fit par la grâce de Dieu sans instrument humain ; en Grallon elle s'opéra par un intermédiaire : le solitaire de la forêt de Névet, et comme nous allons le voir, ce fut dès leur première rencontre que s'établit l'ascendant de l'ermite sur le roi.

« En ce temps-là, dit Albert-le-Grand, le Roy Grallon se tenait avec toute sa Cour, en la Ville de Kemper-Odetz (2), Capitale du Comté de Cornouaille. Un jour, estant allé à la chasse, il donna jusques dans la forêt de Nevet, en la Paroisse de Plovodiern, proche l'Hermitage de saint Corentin ; et ayant chassé tout le jour, sur le soir, il s'égara dans la forest, et enfin se trouva près l'Hermitage du Saint, avec une partie de ses gens, ayans tous bon appetit : ils descendirent et s'adresserent au Saint Hermite, luy demanderent s'il ne les pourroit pas assister de quelques vivres ? « Oüy, répondit-il, attendez-moi un petit, et je vous en vays querir. » Il s'en alla à sa fontaine, où son petit poisson se representa (3) à luy, duquel il en coupa une pièce de dessus le dos et la donna au Maistre d'Hostel du Roy, luy disant qu'il l'apprestat pour son Maistre et les Seigneurs de sa suite ; le Maistre d'Hostel se prit à rire et se mocquer du Saint, disant que cela fois autant ne suffirait pour le train du Roy. Néanmoins, contraint par la nécessité, il prit ce morceau de poisson, lequel (chose étrange !) se multiplia de telle sorte, que le Roy et toute sa suite en furent suffisamment rassasiez. Le Roy ayant veu ce grand miracle, voulut voir le poisson duquel le Saint avoit coupé ce morceau et alla à la fontaine, où il le vid, sans aucune blesseure, dans l'eau. »

(1) Cartulaire de Land-Tevennec, *vie de Saint Guennolé.*
(2) On l'avait ainsi appelée pour la distinguer de Quimper-Ellé. — *Kimper* ou *Quimper* signifie confluent et convient à ces deux villes. Quimper est au confluent de l'Odet et du Steir, Quimperlé au confluent de l'Ellé et de l'Isole qui

Prennent en s'unissant le doux nom de Léta.

(3) L'auteur dit « *se représenta* » parce que le poisson s'était déjà présenté le matin, comme il le faisait chaque jour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans le manuscrit anonyme de Montreuil, le récit de cet événement est semblable, mais il ajoute cette particularité, que le roi fatigué (et non pas égaré) aurait envoyé à l'homme de Dieu quelques-uns de ses serviteurs pour lui annoncer son arrivée et lui préparer des aliments. Grallon, en ce cas, aurait déja connu saint Corentin et n'aurait même pas ignoré le lieu précis de son ermitage, ou du moins il y avait dans sa suite, ou il se rencontra sur son passage, quelqu'un qui l'aurait renseigné à cet égard. La chronique de Saint-Brieuc reproduit l'*Anonyme* presque dans les mêmes termes.

Ce que l'on peut regarder comme certain, c'est que l'intimité entre le Saint et le Roi, l'influence du premier sur celui-ci ne datent que de cette rencontre.

Mais, ce jour qui devait être si fécond en résultats pour l'avenir de toute la Cornouaille, devait être témoin d'un nouveau prodige qui a gardé une place spéciale dans les souvenirs populaires. Voici comment le raconte Albert-le-Grand : « Quelque indiscret (que la prose qui se chante le jour de la feste du Saint, dit avoir esté de l'Evesché de Léon) en coupa une pièce pour voir s'il deviendroit entier, dont il resta blessé, jusqu'à ce que saint Corentin y vinst, qui, de sa bénédiction, le guérit et luy commanda de se retirer de là, de peur de semblable accident, à quoy il obéit. » C'est ce que dit aussi l'*Anonyme* ; mais, en précisant encore, il ajoute que le poisson s'en alla à son séjour d'autrefois ; la traduction dit même qu'il s'en retourna dans la partie de l'Océan d'où il était venu ; mais le texte latin n'accuse pas ce pauvre poisson d'eau douce d'avoir été et d'être redevenu poisson d'eau salée!

C'est donc cette *prose*, dont parle le bon Albert, qui va y suppléer :

Aperitur clausa manus,
Reddit furtum, et fit sanus
Latro de Leonia.

C'est en effet d'après l'autorité de cette composition liturgique que notre légendaire fixe la nationalité du téméraire qui mutila le poisson de saint Corentin, mais il a fait une confusion. L'*indiscret*, comme il l'appelle, faisait œuvre de curiosité et non de rapine ; la prose ne pouvait donc l'appeler *latro de Leonia*, voleur de Léon. Cependant, c'est à propos du poisson de saint Corentin que les habitants de la Cornouailles accusent généralement les habitants du Léon d'être, par droit d'héritage, infidèles aux lois de la probité.

Il est vrai, comme nous le verrons plus tard, que bien longtemps après la mort de saint Corentin, le jour de la consécration de son église, c'est-à-dire vers le milieu du neuvième siècle, un Léonard, voleur de profession, se glissant dans la multitude qu'une semblable cérémonie avait amenée à Quimper, enleva une certaine quantité de soie à un pèlerin. En punition de son larcin, il vit frapper de paralysie sa main coupable, et fut guéri par l'intercession de saint Corentin, quand il eut consenti à rendre l'objet dérobé. On voit donc qu'il n'y a rien de commun entre la *prose* précitée et la mutilation du poisson, et que le *latro de Leonia* est bien évidemment le larron dont l'exploit vient d'être raconté. M. de Kerdanet, dans ses annotations au texte d'Albert-le-Grand, émet le même avis et ajoute : « Ce vol unique a suffi pour donner aux Léonards, qui sont d'honnêtes gens, le titre de voleurs, et même de voleurs de poisson, parce qu'on a fait un larron du premier Léonard qui n'avait que mutilé le carpillon du Saint. » Le savant annotateur plaidait une cause juste et bonne, mais que peut la vérité contre les dictons populaires ? S'il y a eu autrefois des haines entre les différents cantons de la Bretagne, elles ont disparu depuis longtemps, malgré les diversités de mœurs et de caractères, mais nous continuerons toujours à nous envoyer les aménités suivantes (1) :

Sot comme un Vannetais,
Brusque comme un Cornouaillais,
Traître comme un Trègorrois,
Voleur comme un Léonard.

Une chose au moins ne se renouvellera pas : nos églises n'entendront plus chanter *reddit furtum et fit sanus latro de Leonia* ; nos livres liturgiques ne porteront plus cette strophe et après elle l'incroyable rubrique : *ter repetitur* (elle se répète trois fois). Depuis longtemps déja elle avait cessé d'être en usage ; un prêtre Léonard étant devenu évêque de Cornouailles aurait, dit-on, remplacé la vieille séquence par une nouvelle, dont le mérite poétique aurait été moindre.

Si cette seconde prose existe, elle est introuvable ; l'ancienne fut rééditée sous l'épiscopat d'un prélat vénérable, qui était pourtant Léonard ; Mgr de Poulpiquet de Brescanvel était né à Plouguerneau et se montra néanmoins respectueux de ce curieux monument liturgique. Depuis que nous sommes revenus au rite romain, elle est de nouveau abandonnée.

Que nos amis de Léon nous permettent de le leur dire : en célébrant leur voleur, nos pères dépensaient probablement plus de gaîté que de malice ; déjà il était vrai de dire ce qu'a dit notre poète :

Et ces gais Cornouaillais émerveillaient toujours
Les graves Léonards plus graves tous les jours.

J'ignore cependant, si en cette circonstance, ils les émerveillaient beaucoup !

Puisque Brizeux vient d'être cité, pourquoi ne pas terminer l'histoire du poisson en citant ce qu'il en a dit lui-même :

(1) Sôd evel eur Gwennedad
Brusk evel eur C'hernevad,
Laer evel eul Leonard,
Traitour evel eunn Tregheriad.
BRIZEUX, *Furnez-Breiz* (Sagesse de Bretagne).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cornouaillais ! en passant près de sa basilique,
Du bon saint Korentin adorez la relique.
Que tous ceux d'Elliant et des mêmes chemins
Boivent à sa fontaine et s'y lavent les mains ;
Non pas les Léonards, eux de qui les ancêtres,
Voici quelque mille ans, hommes jaloux et traîtres,
Volèrent le poisson dont notre Corentin
Coupait pour se nourrir un peu chaque matin,
Et qui chaque matin, ô pieuse merveille !
Nageait dans sa fontaine aussi frais que la veille :
Eh bien ! les Léonards volèrent ce poisson,
Mais Kemper n'oublia jamais leur trahison ;
Sans jouir de leur crime, ils en portent la peine,
Et toujours le poisson nage dans sa fontaine.

Mais la vérité a des droits qui priment ceux de la poésie : les Léonards n'ont pas volé le poisson de saint Corentin, par la raison que le poisson de saint Corentin n'a pas été volé.

Voilà ce qu'on pouvait dire autrefois ; ce n'est plus aussi exact aujourd'hui : il y a peu d'années, un poisson bien vivant fut placé dans la fontaine de saint Corentin à Plomodiern ; il y resta un certain temps, et en souvenir de l'ancien poisson, on aimait à voir frétiller celui-ci dans l'eau limpide. Un jour, il disparut ; des recherches furent faites et le voleur fut découvert : c'était un facteur rural, ce facteur était de Léon. (*A suivre.*)

AVIS

Ce numéro ne parviendra qu'aux abonnés de la *Semaine Religieuse* qui ont déjà payé leur souscription, et à ceux qui ont écrit de la faire recouvrer par la poste.

Les anciens abonnés au *Bulletin de l'Enseignement* qui, tout en ayant l'intention de continuer à recevoir la *Semaine*, n'ont pas cru devoir tenir compte des avis répétés les invitant soit à faire parvenir, avant le 1er janvier, à l'Administrateur de la feuille, les 6 francs de l'abonnement ; soit à faire connaître qu'ils préféraient que le recouvrement en fut effectué par la poste ; ceux-là ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes de la suspension du service de la *Semaine* qui leur a été fait jusqu'ici, et des lacunes possibles dans la collection de leurs numéros, car le tirage étant réglé sur le nombre effectif des abonnés, il reste très peu d'exemplaires disponibles.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

11, rue Joquelet, à PARIS,

Est seule chargée de recevoir les Annonces pour la *Semaine Religieuse*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. **Samedi 8 Janvier 1887.** N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — I. *Chronique du diocèse :* Un emprunt à la *Semaine Religieuse* de Cambrai ; La *Semaine Religieuse* de Marseille ; Nécrologie ; Détails édifiants sur la mort de M. Merdy ; Le service anniversaire de M. Lazou ; Un aumônier décoré. — II. Nouvelles du Monde catholique : Discours du Saint-Père ; Le Jubilé à Madagascar. — III. Variétés : Institutions de l'art chrétien ; Le récit de la grand'mère. — IV. L'Enseignement de l'Histoire (suite). — V. La vie de saint Corentin : l'Ermitage (fin) ; chapitre II : le Monastère (à suivre).

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 9 Janvier. — 1er après l'Epiphanie, semi-double, blanc. — Au chœur, on célèbre l'Epiphanie ; vêpres de la fête.
Lundi 10. — Office du 4e jour de l'octave, semi-double, blanc.
Mardi 11. — Office du 5e jour de l'Octave, semi-double, blanc.
Mercredi 12. — Office du 6e jour de l'Octave, semi-double, blanc.
Jeudi 13. — Office de l'octave, double, blanc.
Vendredi 14. — S. Hilaire, évêque-docteur, double, blanc.
Samedi 15. — S. Paul, 1er ermite, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Notre-Dame du Carmel, Brest : 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous nous permettons de recommander à l'attention de nos lecteurs l'article suivant, que vient de publier la *Semaine religieuse* de Cambrai :

Un abonné de la *Semaine religieuse* d'un diocèse voisin du nôtre lui écrivait, il y a quelque temps, une lettre aussi spirituelle que chaleureuse : « Permettez, disait-elle, à l'un de vos plus anciens abonnés, à un ami de la *Semaine*, d'adresser bien simplement, de soumettre bien humblement, sous votre couvert, un appel à nos chers confrères du Clergé diocésain, et aussi aux familles chrétiennes du pays. »

Aux confrères du Clergé diocésain « l'ami de la *Semaine* » disait : « Chers frères du Sacerdoce, unis ensemble par une vocation et une persécution communes, unissons-nous pour conserver au diocèse et y FAIRE PÉNÉTRER DAVANTAGE un organe de publicité religieuse que l'heure présente réclame plus que jamais. Bon gré mal gré, il le faut ; la publicité est une puissance au service du bien comme du mal. Nous avons notre organe de publicité ; chaque diocèse a le sien, et aucun prêtre ne peut s'en désintéresser..... Quelle bonne chose que la *Semaine* du diocèse ! Relier tous les prêtres, tous les presbytères, toutes les paroisses ; les intéresser les uns aux autres, les consoler les uns par les autres, les animer à une action commune : quoi de plus beau ! »

L'ami de la *Semaine* concluait que non seulement tout prêtre doit être abonné, mais que chacun doit faire à la Revue diocésaine « UNE PROPAGANDE PERSONNELLE qui peut être traduite pratiquement et discrètement par des *recommandations* privées ou publiques et par des *communications d'adresses*. » Puis, après avoir mis en regard de la discrétion trop grande du clergé sous ce rapport, « la propagande échevelée faite par les Francs-Maçons », il terminait chaleureusement son exhortation à ses confrères par cette apostrophe aussi classique qu'opportune : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ! »

Aux familles chrétiennes du pays, l'ami de la *Semaine* disait : « Sachez donc le bien qui se fait chez vous. Assez de suicides, d'incendies, de vols, d'assassinats. Respirez d'un autre côté, au moins de temps en temps. Et puis apprenez par la *Semaine* à défendre votre foi, à soutenir vos églises, à consoler vos prêtres, à bien garder vos enfants. Ne dites pas : « Je reçois déjà telle ou telle revue. Non, la *Semaine* c'est le pays, c'est l'autel, elle doit tout primer sans être exclusive, comme la foi prime le plaisir et le pays tout autre pays. »

Nous abrégeons ces citations, car nous voulons faire entendre une autre voix qui, sur un autre ton et par d'autres arguments, cherche à inspirer les mêmes résolutions.

M. l'abbé Majunke, longtemps député au Reichstag allemand et fondateur du journal catholique la *Germania*, il y a quinze ans, vient de publier l'histoire du Kulturkampf. La conclusion de son livre est celle-ci :

« Si les catholiques prussiens n'ont pas été vaincus dans le Kulturkampf, c'est parce qu'ils ont su profiter de ce que l'on appelle les conquêtes modernes. Ils ont fait un large usage et *du droit de réunion* et de la *liberté de la presse*. »

Là-dessus *La Croix* dit :

« Personne ne contredit cette grande vérité.

» Or, l'arme si puissante en Prusse, pourquoi n'aurait-elle pas la même puissance en France ?

» Le droit de nous réunir, nous l'avons non moins que les Prussiens.

» La liberté de la presse, nous l'avons non moins que les Prussiens.

» Mais la différence entre les catholiques de Prusse et ceux de France consiste en ce que nos frères d'outre-Rhin ont fait usage de ces armes *et que nous n'en faisons point usage*.

» Nous avons négligé d'employer le remède qui a si merveilleusement réussi aux Allemands : de là, la différence des résultats.

» Si, aujourd'hui, nous continuons à négliger ce moyen, nous deviendrons plus coupables que jamais.

» Ou nous emploierons ce moyen et alors nous serons encore sauvés ; ou nous ne l'emploierons pas, et alors ce sera la *fin de la France*.

» Et dans notre décrépitude, amis et ennemis pourront venir nous dire avec un égal mépris : « Vous périssez, parce que vous l'avez bien voulu. »

Ces paroles sont à méditer. Personne ne peut en disconvenir.

La Semaine religieuse de Marseille. — « Quimper était un des rares diocèses de France qui n'eût pas sa *Semaine religieuse*. Cette lacune vient d'être comblée. Nous venons de lire les premiers numéros. Ils renferment, en outre des nouvelles religieuses, une étude locale pleine de faits curieux et intéressants, et écrite d'un style très pur. A travers l'étendue de la France nous souhaitons à notre nouveau confrère du Finistère un plein et long succès. »

Nécrologie. — *Lambézellec.* — M. Le Noret, malade depuis le 19 juin 1886, a rendu son âme à Dieu, le 2 janvier. Il était âgé de 40 ans 9 mois.

Le service religieux a eu lieu mardi 4, immédiatement après le service chanté pour M. Lazou. C'est triste !

M. Lazou avait demandé M. Le Noret pour vicaire et lui avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

confié la direction des enfants de chœur, qu'il forma au chant et au service de l'église d'une manière parfaite.

Son zèle a été grand pour l'œuvre de nos écoles libres, surtout pendant la longue maladie de M. Lazou.

On ne vit pas vieux, quand on passe par Lambézellec. De tous les prêtres qui ont exercé le ministère ici, pendant quelques années, nous n'en avons en vie que deux dans le diocèse.

∴

M. Favé, ancien recteur de Laz, est décédé le 30 décembre.

∴

M. l'abbé Boutier, curé des Beurs, dans le diocèse de Sens, vient de mourir.

∴

Lesneven. — On veut bien nous communiquer les détails suivants sur une mort des plus édifiantes :

Mardi 28 décembre, s'est éteint, au collège de Lesneven, M. Merdy, clerc tonsuré, âgé seulement de 26 ans. Il souffrait depuis quatre ans du mal qui devait l'emporter.

La veille, il avait reçu tous ses sacrements, et ses parents, qu'il craignait de ne pas revoir, étaient arrivés à temps pour recevoir ses adieux. M. Merdy se contenta d'abord de leur serrer la main. « Es-tu résigné, mon fils ? lui demanda sa mère. — « Oui, ma mère, je suis content de mourir. » — « Moi aussi, mon fils, je suis résignée. Que la volonté de Dieu soit faite ! » Et elle se retira pour pleurer.

Son fils la rappela bientôt : « O ma mère, pardonnez-moi tous mes manquements.

— « De tout mon cœur, » répond-elle, en étouffant un sanglot, et elle étreint son enfant dans ses bras. M. Merdy embrassa aussi son père, son frère et sa sœur, et, comme fortifié par leur présence, il parut moins oppressé.

Lui-même, sentant cependant que la mort approchait, demanda à communier encore une fois, et quand il vit le Saint-Ciboire, il s'écria : « Je voudrais aimer Dieu de tout mon cœur. » Il communia avec la plus grande ferveur, et, quand on lui demanda s'il pouvait prendre un peu d'eau : — « Oui, d'eau de Lourdes. »

La souffrance augmentait. « Je souffre ; mais, mon Dieu, faites-moi souffrir encore plus ! » La mère, qui sentait que tout était fini, vient elle-même trouver son fils : « Que désires-tu que je fasse pour toi ?

— « Je n'ai point de recommandations spéciales à faire ; je vous prie seulement de donner *deux écus* pour la propagation de la foi. » C'était le testament du pauvre et de celui qui, sans être prêtre, avait déjà une âme sacerdotale : *six francs* pour l'extension du royaume de N.-S. J.-C. !

M. Merdy chargea ceux qui l'assistaient de remercier M. le Principal de son hospitalité et la Sœur supérieure de ses soins. Sa

joie fut grande, quand il les vit tous deux au pied de son lit. Il demanda encore à tous des prières, aux professeurs et aux Sœurs une neuvaine, puis il parut absorbé dans la pensée de Dieu. « Saint Pierre, disait-il avec une familiarité touchante, où es-tu ? Ouvre-moi donc la porte ». « O mon Jésus, ouvrez-moi la porte du ciel. » Ce fut la dernière parole échappée à ses lèvres. Après quelques crispations, la tête se pencha : son âme avait paru devant Dieu.

Il est triste de mourir à la fleur de l'âge, de voir un père et une mère pleurer un enfant qui devait consoler leur vieillesse, — et pourtant, en face de cette mort, le désespoir n'a point de place, un coin du ciel semble s'entr'ouvrir, et chacun se dit : « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! Heureuse la famille chrétienne qui peut offrir à Dieu une pareille victime ! »

M. Merdy repose dans le cimetière de Plougar, près de deux de ses sœurs qui étaient du Tiers-Ordre de Saint-François.

∴

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le service anniversaire de M. Lazou, ancien curé de Lambézellec, a été célébré avec solennité, mardi dernier.

M. Lazou était un prêtre distingué, savant, dévoué, zélé, prêt pour le sacrifice ; Dieu lui avait donné la perception rapide des œuvres qu'il convenait d'entreprendre suivant le temps et les circonstances.

Ouessant l'eut pour Vicaire pendant treize ans. M. Picard était alors Curé de l'île ; c'était un cœur ardent, un homme de Dieu ; le deuxième Vicaire ne cherchait pas moins la gloire de Dieu et le salut des âmes. Inspirés tous les trois par le zèle de la maison du Seigneur, ces saints Prêtres firent de l'île d'Ouessant une paroisse exceptionnelle.

Dans la solitude d'Ouessant, Dieu préparait M. Lazou à la grande mission qu'il devait lui confier. Le futur Curé de Lambézellec étudiait beaucoup les Pères de l'Eglise, les auteurs ascétiques dans lesquels il puisait cette piété, cette onction qui a soutenu tant d'âmes affligées, en calmant leurs douleurs. Chaque année, il venait a Brest chez les RR. PP. Jésuites ranimer son zèle dans la retraite, et en sortait muni des forces supérieures qui dirigeaient sa vie ; nous connaissons plusieurs des résolutions qu'il a prises dans ces pieux exercices.

On connaît l'arbre à ses fruits, disait-il souvent : nous connaissons M. Lazou par ses œuvres. Les vocations religieuses ont trouvé un appui dans son habile direction ; la congrégation des Enfants de Marie de l'île d'Ouessant lui doit son existence.

Nommé Recteur de Penmarc'h, M. Lazou s'est empressé d'y faire venir les Religieuses de la Sagesse, leur a confié une école et une congrégation d'Enfants de Marie. Le saint pasteur dirigeait les cœurs vers la piété et prêchait souvent l'amour pour Notre-Seigneur présent dans l'adorable Eucharistie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Penmarc'h posséda M. Lazou deux ans seulement ; Monseigneur le mit à la tête de la grande et belle paroisse de Lambézellec. La section du Pilier-Rouge, éloignée de trois kilomètres de l'église paroissiale, n'avait pas d'école de filles au milieu d'une population d'environ cinq mille âmes. Le jeune Curé de Lambézellec songeait à procurer au quartier cette école indispensable, lorsque les Filles de la Croix vinrent lui demander une place dans sa paroisse : ce furent des envoyées de la Providence aux yeux de ce Prêtre d'une si grande foi. Le Pilier-Rouge leur fut donné comme un vaste champ à cultiver et, peu à peu, avec le concours du zélé pasteur, s'éleva cette belle communauté qui possède aujourd'hui externat et pensionnat.

Le Pilier-Rouge avait une magnifique école tenue par les Frères ; la guerre contre l'enseignement chrétien éclata, et la paroisse de Lambézellec fut frappée la première de toute la France. M. Lazou fut aussi le premier de toute la France à fonder une école libre paroissiale. Cet établissement, situé à Kerinou, pourra contenir bientôt deux cents pensionnaires, grâce au dévouement du digne successeur de M. Lazou, à la générosité d'un excellent Prêtre et au concours empressé des membres de la société civile.

On aime à se rappeler M. Lazou parcourant la paroisse de Lambézellec, rendant visite aux malades et aux affligés, distribuant des aumônes ; sa plus grande souffrance, dans la longue maladie qui nous l'a ravi, était de refuser l'aumône à un pauvre.

M. Lazou a fondé, à Lambézellec, la Congrégation des Enfants de Marie, qui maintient dans la piété et la vertu les jeunes filles de cette paroisse exposées à tous les pièges du démon et du monde. Les jeunes gens n'ont pas été oubliés : ils ont un refuge dans le Patronage de Saint-Joseph.

On trouve encore à Lambézellec une belle maîtrise et un magnifique chant de filles que tout le monde admire : l'idée et l'impulsion viennent de M. Lazou. Ici, le peuple chante aux offices de l'église ; nous sommes encore sous l'impression de la nuit de Noël, où jeunes gens et jeunes filles ont rivalisé d'ardeur à célébrer la naissance du Divin Sauveur.

Nous n'en doutons pas, M. Lazou repose maintenant dans le sein de Dieu.

Nous apprenons que M. l'abbé Bourc'his, Aumônier de la Marine, vient d'être décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. L'abbé Bourc'his est du diocèse de Quimper. Dans quelques semaines, croyons-nous, il doit rentrer parmi nous et, mis à la retraite, nous consacrer encore de bonnes et longues années.

Pour tous ces motifs nous lui offrons nos meilleures et plus sincères félicitations.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le discours du Pape au Sacré-Collège, la veille de Noël, a produit la plus profonde impression, non-seulement parmi les catholiques, qui ont vu dans cet exposé saisissant de la situation du Saint-Siège la condamnation de l'anti-cléricalisme et de ses excès, mais aussi parmi les libéraux sur lesquels se pose tout le poids de cette condamnation et qui en ressentiront les effets par le contre-coup qu'elle est destinée à produire dans le monde entier. Ce qui se dégage tout particulièrement du discours, c'est la coupable connivence des autorités italiennes avec les pires radicaux dans cette guerre contre la Papauté et contre l'Eglise.

Le Saint-Père commence par dire combien il ressent vivement le besoin des consolations célestes. S'il n'éprouve aucune amertume pour les attaques qui sont dirigées contre sa personne; il est douloureusement contristé de la guerre violente faite à l'Eglise et à la Papauté.

Le Pape est surtout affligé de ce qui arrive en Italie, et particulièrement à Rome, où les attaques sont les plus graves, car elles atteignent directement le pouvoir suprême auquel sont étroitement unis le bien, la vie et l'action sociale de l'Église dans le monde. Ses motifs de plainte ont été accrus outre mesure par les desseins que révèlent de récentes et odieuses manifestations contre l'Église.

« Ce qu'il y a de pire, c'est que ces manifestations de haine et de fureur contre nos plus bienfaisantes intentions pour le monde et surtout pour l'Italie, aient pu se produire librement sans que rien fût fait pour les empêcher. »

Chacun voit donc comment l'on respecte la dignité, la sécurité, l'honneur et la personne du Souverain-Pontife. Quelle sauvegarde et quelle liberté !

On dit que le Pape n'est pas entravé dans le gouvernement de l'Église : qu'est ce que cela signifie ?

Pendant les premiers siècles, les Papes ont gouverné l'Eglise au milieu des persécutions, en prison et en exil. Cela prouve la vertu divine de l'Eglise et non la liberté des Pontifes.

Si le gouvernement de l'Eglise n'est pss entravé complètement, il est rendu plus difficile ; il dépend du caprice de ceux qui ont le pouvoir d'accroître et d'aggraver encore les obstacles. Aussi il est évidemment impossible pour le Pape de s'accommoder de l'état actuel, et puisque ses ennemis, forts de l'appui de la puissance humaine, n'omettent rien pour perpétuer cette situation, le Pape a le devoir de renouveler contre les anciens et les nouveaux attentats les protestations les plus formelles, de revendiquer pour sa sauvegarde et son indépendance les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siége apostolique. Sa confiance est en Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Jubilé à Madagascar. — L'hôpital de Nossi-Bé, de Madagascar, tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui a secouru tant de pauvres enfants de la France pendant les dernières hostilités, reçoit souvent, depuis lors, les braves marins éprouvés fortement par les fièvres paludéennes, si tenaces dans ces régions.

Dans le courant de l'été, une douzaine de ces jeunes gens se trouvaient réunis dans ce commun refuge. Les soins des bonnes Hospitalières les eurent bientôt rendus à la santé. Ils songeaient déjà au départ. L'aumônier, de son côté, ne voulait pas les voir s'éloigner sans leur faire gagner la grâce du Jubilé. Il raconte lui-même, dans le *Messager de Saint-Joseph*, numéro de décembre, les consolations qui lui ont été données en cette occasion par ces bons soldats :

« La Sœur Saint-Adelphe, une vraie mère pour les militaires, fut chargée de préparer les voies. Très estimée de tous ceux qui passent à l'hôpital, elle n'eut pas de peine à se faire écouter. J'allais venir à la rescousse, lorsque je vis s'avancer vers moi un sergent appuyé sur ses béquilles. — Père, me dit-il, nous voulons vous voir ! — Mon ami, quand vous voudrez. — Hé bien ! venez à dix heures pendant notre déjeuner.

« A l'heure militaire, je me trouve au bout de leur table, et comme un seul homme, tous se lèvent.

« Le sous-officier, d'un ton sincère et bien accentué :

— « Père, dit-il, nous n'avons plus grand temps à rester à l'hôpital ; il faut que nous fassions nos devoirs avant de nous séparer.

« Puis se tournant vers ses compagnons :

— « Moi, j'ouvrirai le feu, et vous ferez comme moi, car il y a assez longtemps que nous n'avons plus fait nos devoirs.

— « Oui, répondirent-ils tous, certainement, nous sommes heureux de profiter de cette belle occasion.

— « Très bien, mes amis. Je me mets à votre disposition dès aujourd'hui.

« C'était le mercredi 6 octobre.

« Je leur ai assigné le lieu du rendez-vous, à la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph, attenant à l'hôpital, et dès le soir s'ouvrit une petite retraite. Je leur faisais une conférence pour la circonstance. Je leur expliquais leurs devoirs et le bonheur du Jubilé, avec tout le bien qui doit en résulter.

« Ils tinrent compte de mes bons conseils : silence, lectures, visites au Saint-Sacrement, tout fut accompli avec un ensemble, avec un recueillement vraiment monacal.

« Deux jours après, tous se préparaient à faire tout d'abord leur devoir pascal, puis, le surlendemain, la communion pour le Jubilé.

« A voir ces bons militaires, je n'en revenais pas ; mais, au fond de mon cœur, je bénissais le Seigneur, et remerciais Joseph et Marie.

« L'un d'entre eux voulait me servir la messe ; les autres faisaient des répétitions pour les chants : *Je suis chrétien,* et autres, et le 8 octobre cette communauté d'un nouveau genre reçut les sacrements avec une dévotion vraiment angélique.

« Il y a cependant un incident à noter. Parmi ces bons militaires, le n° 11, un jeune mécanicien venu à l'hôpital par suite d'un bain de vapeur involontaire qui l'avait fortement échaudé, était anxieux. Ce jeune homme, voyant ses camarades recueillis, se préparer de leur mieux à l'importante affaire, alla faire ses confidences au sergent.

— « Mais, dit-il, vous êtes bien heureux, vous autres, et moi je ne puis vous suivre !

— « Ah ça ! mon garçon, voyons pourquoi tu ne ferais pas comme nous ?

— « Ecoute, mon ami, tu ignores que je suis protestant.

— « Ah ! bien, oui, c'est une autre question. Va voir le Père!

« Il vint, en effet ; il me soumit sa peine et me raconta sa vie, ses désirs d'abjurer de plus en plus vifs, surtout depuis que le robinet de vapeur l'avait renversé, sinon sur le chemin de Damas, au moins dans les environs. Je le consolai, je lui fis toutes sortes de questions et il me répondit parfaitement. Je lui proposai d'abjurer, puis de lui donner le baptême sous condition, et je le préparai à faire sa première communion.

« Quand le jeune néophyte de vingt-deux ans annonça cette nouvelle a ses camarades, tous lui sautèrent au cou. Ces scènes ne peuvent se décrire.

« A son abjuration assistaient tous ses camarades. Le sergent voulut être son parrain et une Sœur sa marraine. Tous s'approchèrent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et le dimanche de la Maternité de Marie, ces braves enfants de la France catholique chantèrent au salut du très Saint-Sacrement un splendide *Magnificat* d'actions de grâces. Puis, après un dîner ordonné entre eux et avec le secours des Sœurs de l'hôpital, tous se serrèrent la main, pour le lendemain reprendre leurs postes. J'ai dû les photographier en mémoire de ce beau jour. Avant de nous quitter, tous voulurent avoir une médaille et un chapelet. »

VARIÉTÉS

Institutions de l'art chrétien. — Un célèbre écrivain du siècle dernier a dit, quelque part, qu'il faut lire non-seulement pour soi, mais encore pour ses amis.

Je me permets de mettre en pratique le conseil pour venir parler aux lecteurs de la *Semaine Religieuse* d'un livre, à la fois intéressant, il me semble, et assez peu répandu.

C'est le livre que M. l'abbé Pascal, du clergé de Paris, a écrit, il y a déjà quelques années, « pour l'intelligence et l'exécution des sujets religieux. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Disons-le, tout d'abord, ce que l'auteur « des Institutions de l'art chrétien » s'est proposé, ce n'est pas de faire connaître les compositions chrétiennes, au point de vue artistique proprement dit, sous le rapport du dessin, de la touche et du coloris ; non. Mais ce pourquoi il a écrit, c'est pour apprendre, à celui-là même qui est le plus étranger à la théorie et à la pratique de l'art, à connaître le sujet religieux que retrace une toile, une gravure, un relief.

« Trop fréquemment, nous dit-il, nos compositions chrétiennes sont des énigmes pour le plus grand nombre. La signification des attributs et des emblèmes n'est point du tout populaire. »

D'où cela vient-il ? Uniquement de ce que l'on ignore les légendes, les traits de la vie des Saints qui ont particulièrement exercé le pinceau, le burin ou le ciseau des artistes, tel est le but poursuivi par l'auteur *des Institutions de l'art chrétien*.

L'ordre qu'il a choisi est celui du *Calendrier chrétien*.

Mois de janvier. — Le 3 janvier, fête de sainte Geneviève, patronne de la ville de Paris.

Selon la vieille légende de cette Sainte, on l'a très souvent représentée tenant un cierge à la main. A ses pieds est enchaîné le démon. Pourquoi cela ? C'est que, nous dit la légende, un jour que Geneviève tenait en main deux cierges éteints, ces cierges s'allumèrent d'une manière miraculeuse ; et puis encore parce que, par la prière et un signe de croix, Geneviève délivra quelques possédés du démon.

Cependant, ce n'est pas ainsi que cette pieuse Vierge de Nanterre est aujourd'hui caractérisée. On la peint en bergère qui garde son troupeau, munie d'une quenouille qu'on a substituée au cierge miraculeusement allumé. A son cou est suspendue une pièce de monnaie timbrée d'une croix. C'est un don qu'elle reçut de saint Germain, évêque d'Auxerre. C'est ainsi que les artistes représentent généralement cette pieuse Vierge ; la représenter autrement, sans ses attributs de simple bergère, ce serait ravir à son culte tout son charme et toute sa popularité.

6 janvier. Fête de l'Epiphanie, ou adoration des Rois Mages.

Comment les artistes chrétiens représentent-ils généralement ce grand sujet ?

Le costume de ces rois est nécessairement facultatif et arbitraire. L'artiste doit néanmoins étudier la tradition orientale sous ce rapport et ne pas négliger celle des maîtres qui jouissent d'une réputation méritée dans ce bel art.

Si l'on voulait s'en rapporter à un passage attribué au vénérable Bède, Melchior devrait être peint en vieillard à cheveux blancs et à longue barbe ; Gaspar, en jeune homme frais et rubicond ; Balthasar en coloris tirant sur le noir, et barbu. Le premier offrirait l'or, le second l'encens, le dernier la myrrhe. Les plus anciennes peintures figurent les trois rois en hommes d'âge mûr et blancs de couleur. Plus tard, on en a fait un qui est noir parce qu'il vient d'Ethiopie. La couronne étant le symbole de la royauté,

on en ceint le front des Mages. Ceci est préférable à certains turbans dont quelques artistes les coiffent.

Faut-il donner à ces personnages un cortège royal, ou vaut-il mieux les représenter seuls. Il semble qu'il vaut mieux les représenter seuls et sans cortège, bien que le grand Raphaël les ait représentés autrement. « Une jeune personne, observe Molanus, assise au fond d'une grotte et qui soutient sur ses genoux un enfant enveloppé de langes ; trois asiatiques prosternés devant l'enfant et offrant trois sortes de présents ; une lampe dont la clarté pâle semble respecter l'obscurité mystérieuse qui environne tous les personnages, voilà à quoi doivent se réduire tous les tableaux, ou représentation de l'Adoration des Mages. »

Ces avis semblent dignes d'une sérieuse attention.

L'étoile, guide miraculeux des Mages, doit nécessairement scintiller au-dessus de la grotte de Bethléem, puisque saint Mathieu nous apprend qu'elle s'arrêta sur le lieu où était l'enfant, *supra ubi erat puer*.

L'art chrétien s'est fréquemment exercé sur ce grand sujet.

Raphaël et notre peintre français Poussin y ont réussi sous le rapport de l'art pratique. Comme nous l'avons dit, l'on peut cependant reprocher au premier d'avoir surchargé sa toile d'un nombreux cortège qui accompagne les adorateurs. Il a placé la scène de l'Epiphanie dans une masure délabrée en parfait contraste avec les superbes ruines d'un grand édifice qui, par une gratuite supposition, aurait existé dans la chétive bourgade de Juda. Tout ceci est donc éclos de l'imagination du peintre. Mais où cet artiste a été plus heureux, c'est quand il a représenté les trois mages prosternés simultanément aux pieds de Jésus pour l'adorer. Il traduit ainsi fidèlement le texte sacré : « *Procidentes adoraverunt eum.* » En plusieurs représentations de l'Epiphanie, un Mage adore, tandis que les autres semblent attendre leur tour. La simultanéité d'adoration n'est-elle pas plus poétique ? En tout cas, elle rend mieux le récit évangélique.

Le récit de la grand'mère

Nolite timere eos qui occidunt corpus...
Ne craignez pas ceux qui tuent les corps.
(MATTH., X, 28.)

Les petits avaient lu leur grand livre d'étrennes,
Beau livre aux tranches d'or, aux dessins éclatants,
Plein d'anges, de démons, plein de rois et de reines,
Plein des bons vieux récits contés aux bons vieux temps.
Là, des anges berçaient, avec leurs ailes bleues,
Les enfants bien soumis, bien pieux, bien savants ;
Là, des ogres chaussaient leurs bottes de sept lieues,
Couraient sus aux vauriens et les mangeaient vivants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Là, les grands loups des bois guettaient les téméraires,
L'humble chaperon rouge avait le sort qu'on sait,
Plus loin, fuyaient sans bruit les sept bons petits frères,
Sauvés du coutelas par le Petit Poucet...
Quand les enfants ravis eurent bien vu leur livre,
Bien ri de l'ogre informe aux dents de caïman,
Le plus fort agraffa les deux fermoirs de cuivre,
Et tous vinrent s'asseoir près de la grand'maman.
Leurs mains avec amour saisirent sa main blanche,
La mirent sur leur front avant d'aller dormir,
Et tous, interrogeant son regard qui se penche,
Demandèrent un conte, un... à faire frémir !
— Mère, en est-il encor, comme dans cette histoire,
De ces ogres mangeurs de petits comme nous ? —
La grand'maman sourit à l'aimable auditoire,
Qui, pour mieux écouter, grimpait sur ses genoux.
— Grand'mère, tout un jour, nous avons été sages ;
Nous voudrions, pour rire, avoir peur cette nuit.
Dites, avez-vous vu dans l'air, comme aux vieux âges,
Des monstres qui, le soir, vont à cheval sans bruit ?
Pourrait-il en venir là-haut, dans notre alcôve,
Secouer nos rideaux et notre oreiller blanc ?
Avez-vous vu leurs yeux, leurs griffes, leur front chauve ?
Parlez ; nous aurons peur, ou nous ferons semblant.
— Non, mes fils, oubliez d'inutiles chimères ;
Tous ces ogres mangeurs n'ont jamais rien mangé !
D'ailleurs on ne croit plus aux discours des grand'mères ;
Le monde est si méchant ! le monde a tant changé !
— Mère, nous vous croirons. — Non ; dormez, reprit-elle.
L'ogre ne viendra point rôder près du manoir ;
Il ne secouera point vos rideaux de dentelle ;
Dormez !... Pourtant, mes fils, je sais un monstre noir... —

Les enfants attentifs, retenant leur haleine,
S'envoyaient l'un à l'autre un sourire joyeux,
Quand la voix de l'austère et douce châtelaine
S'affaiblit, et deux pleurs tremblèrent dans ses yeux.
— Comment ! ce monstre noir vous-même vous effraie,
Mère ? — Il est si cruel ! — Existe-t-il vraiment ?
— Chers enfants, il existe, et son histoire est vraie.
— Qui menace-t-il ? — Vous. — Quand donc ? — A tout moment.

Ce n'est pas une fable, un récit que j'invente,
Pareils aux contes bleus de ce gai chroniqueur ;
Mes lèvres ont frémi, mais c'est bien d'épouvante :
Les larmes de mes yeux viennent bien de mon cœur.
Qu'importe les dragons qui vomissaient la flamme,
Les ogres qui buvaient le sang comme du vin ?
Ils en voulaient au corps ; ce monstre en veut à l'âme,
A l'âme blanche encor du baptême divin.

Il crache au front béni des petits de votre âge,
Ce démon les salit de sa bave d'enfer :
Il prend leur cœur si pur, si faible, et, dans sa rage,
Il l'écrase ou l'enchaîne en des cercles de fer.
Pauvres enfants, espoir de notre pauvre France,
Il vous cherche à toute heure, il vous guette en tout lieu ;
Mais il a pour sa haine un lieu de préférence,
Un repaire choisi, c'est... l'*école sans* Dieu.
Il en chasse la croix d'où Jésus nous appelle,
Nous tous que la douleur ou la vie a brisés.
Il ose y bannir Dieu du livre qu'on épèle ;
Il y ronge la foi dans les cœurs baptisés.
Jadis il égorgeait des femmes sans défense,
Des prêtres, des vieillards, sur l'ignoble échafaud ;
Plus cruel, dans l'école il aveugle l'enfance,
Il lui crève les yeux en hurlant : « Il le faut !
« Je ne veux plus qu'au ciel on lève la paupière ;
« Le Ciel, n'en parlez plus à moins de blasphémer ! »
Il ricane de tout, même de la prière,
De Jésus qui nous aime et qu'il défend d'aimer.
Il défend de chérir notre vieille patrie,
Notre France, nos rois, nos héros et nos saints ;
A la place, il nous montre une terre flétrie,
Rouge de sang, foulée aux pieds des assassins !
Il verse aux cœurs d'enfants le vice et le mensonge :
« Ne crains rien, leur dit-il, vole et désobéis ! »
Toute mon âme, à moi, se serre quand j'y songe :
Les Français, dans vingt ans, n'auront plus de pays !
Sous mon toit, qu'à la France on soit toujours fidèle ;
Que l'on y soit fidèle au Sauveur mort pour nous ! —

La grand'mère se tut ; mais, sans bruit, autour d'elle,
Ses Benjamins pleuraient et priaient à genoux.

M. P.-V. Delaporte, S. J.

L'Enseignement de l'Histoire (*suite*).

En épousant Charles VIII, la Duchesse Anne prit ses précautions pour maintenir les libertés de la Bretagne. Je n'ai point ici la place qu'il faudrait pour les énumérer ; mais ceux de nos lecteurs qui voudront s'en rendre compte peuvent les rechercher dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne de Dom Morice*. Elle fit les mêmes réserves et imposa les mêmes conditions, lorsqu'elle épousa Louis XII, et ce ne fut que plus tard, quand sa fille Claude devint la femme de François, duc d'Angoulême, héritier de la Couronne de France et qui devint le roi François Ier, que la Bretagne fut rattachée définitivement à la France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Lavisse le raconte en ces termes : « En 1532, la Bretagne fut déclarée unie à la France. Ainsi disparut le dernier de ces grands fiefs qui étaient demeurés si longtemps rebelles à l'autorité royale. » (*2e année de l'Histoire de France*, p. 172.)

Je me permettrai de faire remarquer au savant professeur que la Bretagne n'était nullement rebelle au Roi de France, auquel elle rendait l'hommage simple, et qu'elle ne faisait que sauvegarder son indépendance, ce qui, j'en suis certain, ne peut lui sembler un mauvais procédé. Elle conserva aussi ses lois particulières et fut régie par la Coutume de Bretagne jusqu'à la Révolution de 1789, qui la détruisit avec les autres Coutumes de France.

C'est sous Louis XII que commença cette grande transformation sociale créée par le mouvement artistique de la Renaissance, qui porte aussi le nom de Siècle de Léon X.

Louis XII était le petit-fils de cette belle Valentine Visconti, femme du duc d'Orléans, assassiné jadis par ordre du duc de Bourgogne. Il tenait d'elle le goût des arts et du faste qu'il transmit à son successeur. Sous François Ier, nous voyons les artistes italiens passer les monts, appelés par les princes étrangers, et chez nous ils viennent bâtir ces admirables palais qui resteront toujours des modèles.

Mais laissons pour un instant la parole à M. Lavisse et citons textuellement son résumé :

« *Le gouvernement.* — Le dernier grand fief, le duché de Bretagne étant réuni à la Couronne, la grande féodalité a disparu. La royauté ne rencontre plus de résistances. L'Eglise lui est soumise depuis le Concordat conclu par François Ier avec Léon X, en 1516. La noblesse recherche les faveurs du Roi. La bourgeoisie a perdu beaucoup de ses privilèges. Les Etats-Généraux ne sont pas réunis sous le règne de François Ier et de Henri II. Le Parlement est soumis à la volonté royale. La Royauté est la maîtresse absolue de la France. François Ier fait d'heureuses réformes dans la justice. Il fait rédiger les Coutumes ; il détermine le pouvoir des tribunaux seigneuriaux et des tribunaux ecclésiastiques. Il partage la France en douze gouvernements ; il essaie de former une infanterie nationale. Il donne à la France une marine, fonde le Hâvre. et sous son règne, le Canada devient une colonie française. » (E. LAVISSE, 2e année de l'*Hist. de France*, p. 178.)

A voir la satisfaction que manifeste notre historien en constatant que la Royauté soumet tout autour d'elle, on serait tenté de croire que nous avons affaire à un partisan enthousiaste de la Monarchie absolue. Rassurons-nous, pourtant. M. Lavisse est un démocrate : il connaît la théorie du *cheval de renfort*, que nous avons vu, de nos jours, appliquer à M. Thiers, avec tant de désinvolture, et il entend bien faire de la Royauté le cheval de renfort de la Démocratie. C'est la première qui fera la France, au prix de tous les efforts et de tous les sacrifices ; la seconde n'aura plus qu'à la dévorer.

Mais, voyons un peu si M. Lavisse n'a pas un peu pris ses

désirs pour des réalités, et s'il a bien vérifié les faits qu'il établit comme certains. Et, d'abord, ce qu'il dit du Concordat de 1516 : « L'Eglise lui fut soumise, depuis le Concordat conclu par François Ier avec Léon X, en 1516. » Je crois que le savant professeur n'a pas étudié cet acte important avec le soin nécessaire ; mais, pour s'en rendre un compte exact, nous serons forcés de reprendre les choses beaucoup plus haut, c'est-à-dire à la Pragmatique dite de saint Louis et datée de mars 1268. Voici comment M. Viollet, dont le livre fait autorité, parle de cette Pragmatique :

« On a beaucoup discuté pour et contre l'authenticité de ce document. Son caractère apocryphe ne me paraît pas douteux ; il a dû être fabriqué au XVe siècle ; mais il ne faut pas partir de là pour nous présenter un saint Louis et un XIIIe siècle tout différents du vrai saint Louis et du vrai XIIIe siècle. Que d'erreurs ont été accumulées à l'occasion de cette thèse vraie, je veux dire l'inauthenticité de la Pragmatique de saint Louis! C'est, je le répète, un acte faux ; mais il faut se garder d'introduire dans la démonstration du caractère apocryphe de la Pragmatique les erreurs historiques qui, trop souvent, s'y sont glissées. » (VIOLLET, *Précis de l'Hist. du Droit français*, p. 67.)

Une autre Pragmatique avait été promulguée à Bourges, en 1438, par Charles VII, reproduisant les mêmes doctrines, ce qui fait penser à M. Viollet que la Pragmatique de saint Louis a été supposée à cette époque ; la cour de Rome en avait demandé le retrait à plusieurs reprises, et Louis XI publia, le 31 octobre 1472, des lettres patentes destinées à servir de transaction entre les deux Cours. Une bulle de Sixte IV précédait ces lettres patentes qui, dit M. Viollet, que nous citons toujours en substance, formait un véritable Concordat entre le Pape et le Roi. Mais la lutte continuait entre les juristes, et c'est pour y mettre un terme que le roi François Ier conclut, avec le Pape Léon X, le Concordat de 1516. A la façon dont M. Lavisse apprécie cet acte important, nous doutons fort qu'il l'ait lu et nous nous permettrons de mettre sous ses yeux l'appréciation d'un jurisconsulte éminent, dont personne ne contestera la compétence en matière de droit public, c'est-à-dire M. Laferrière, ancien Inspecteur général des Écoles de Droit. Voici ce que nous lisons dans son livre : « Le Concordat adoptait l'ordre des chapitres de la Pragmatique, et, sous les mêmes titres, plaçait des dispositions qui modifiaient les premières ou les changeaient complètement ; quelques chapitres furent passés sous silence et les canonistes les regardaient comme réservés. Trois dispositions sont fondamentales dans le Concordat : l'abolition des élections, le rétablissement des annates, le rétablissement des appellations au Pape. Aux élections furent substituées la nomination de l'évêque par le Roi et l'institution canonique par le Saint-Siège ; les annates furent rétablies pour les grands bénéfices ; les appellations au Pape furent permises, avec obligation pour le Souverain-Pontife de commettre des juges dans l'intérieur du Royaume. Ainsi, Léon X investissait le Roi des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

libertés intérieures de l'Eglise, et François Ier rendait au Pape l'immense revenu des annates, avec son titre de juridiction. » (LAFERRIÈRE, *Cours de Droit public et administratif*, p. 67.)

Ajoutons encore quelques mots de M. Viollet : « Le Concordat introduisit d'assez profondes modifications disciplinaires. Le Roi, sous la réserve de la ratification du Pape, nommera donc désormais les évêques, les abbés, les grands dignitaires ecclésiastiques. Rien de ce qui concernait le dogme et la discipline ecclésiastique ne reparait dans le Concordat. Les provinces de France, qui ne faisaient pas partie du Royaume et qui y ont été réunies depuis le Concordat, étaient considérées comme *pays d'obédience* ; cette situation a été tournée au moyen d'indults accordés par les Papes aux Rois de France ; c'est en vertu de ces indults que les Rois disposaient des bénéfices en Bretagne, dans le Roussillon, etc. Le Concordat de 1516 fit loi jusqu'au 12 juillet 1790. » (*Précis de l'Hist. du Droit français*, p. 69.)

On reconnaîtra, nous aimons à le croire, que si le Pape fit des concessions au Roi sur quelques points de discipline, il n'est pas vrai de dire qu'il lui ait livré l'Église pour la gouverner au gré de ses caprices. Sans doute, François Ier acquit un grand pouvoir sur elle, et ce n'est ni la perte des élections ecclésiastiques, ni l'établissement des commandes des églises et des abbayes qui peuvent nous faire goûter le parti qu'il tira du Concordat ; mais l'Église de France conserva toute sa vigueur, et nous le verrons plus tard, lorsque nous discuterons l'histoire de la Réforme. M. Lavisse est tout entier à l'admiration : la noblesse recherche les faveurs du Roi et la bourgeoisie perd ses privilèges. Seulement, une note triste se fait entendre dans ce concert joyeux : « Les États-Généraux ne sont pas réunis sous le règne de François Ier et de Henri II. » On sent que le savant professeur est un fervent adepte de ce que M. Herbert Spencer appelle *la grande superstition politique*, et, à ce propos, nous demanderons à nos lecteurs la permission de transcrire ici quelques lignes d'un admirable petit livre qui, après avoir fait le tour de l'Angleterre, est en train, depuis sa traduction par M. S. Gerschel, de faire celui de la France : « La grande superstition de la politique d'autrefois, c'était le droit divin des Rois. La grande superstition de la politique d'aujourd'hui, c'est le droit divin des Parlements. L'huile d'onction, semble-t-il, a glissé, sans qu'on y prenne garde, d'une seule tête sur celles du grand nombre, les consacrant, eux et leurs décrets. On peut trouver irrationnelle la première de ces croyances ; il faut admettre qu'elle était plus logique que la dernière. Que nous retournions au temps où le Roi était Dieu, ou bien au temps où il était un descendant d'un Dieu, ou bien au temps où il était le délégué de Dieu, nous voyons de bonnes raisons pour qu'on ait obéi passivement à sa volonté. Lorsque, par exemple, on croyait, comme les *Torys* du vieux temps, que le monarque est un délégué du Ciel, évidemment les prémisses accordées, la conclusion forcée était qu'il ne pouvait exister de

limites au pouvoir de l'Etat. Mais le principe moderne ne peut se défendre ainsi. Un corps législatif qui ne peut prétendre ni à une origine ni à une mission divines, ne peut recourir au surnaturel pour légitimer ses prétentions à un pouvoir illimité ; d'autre part, on n'a jamais tenté de les établir par des preuves d'ordre naturel. Par conséquent, la croyance en son autorité illimitée n'a pas le caractère logique de l'ancienne croyance au pouvoir illimité du Roi. » (HERBERT SPENCER, *L'Individu contre l'État*, p. 117.)

S'il en est ainsi des Parlements, on voit combien il en faut rabattre quand il s'agit des États-Généraux, qui n'étaient qu'un expédient de gouvernement, comme nous l'avons démontré dans un précédent article.

Nous avons encore, et nous le regrettons vivement, quelques critiques à formuler sur le résumé que nous avons cité au début. « François Ier, dit M. Lavisse, *fait rédiger les coutumes*. » C'est une erreur manifeste ; il les fit *colliger* et il en réforma quelques-unes, voilà tout.

« Le Parlement, dit-il encore, en parlant des réformes heureuses introduites par François Ier dans l'administration de la justice, fut soumis à l'autorité royale. » Ce n'est pas de cela que nous le louerons ; car nous n'admettons pas la pensée que la justice puisse être soumise à la volonté de qui que ce soit, et toute subordination des corps judiciaires est une déchéance pour eux.

M. Lavisse, pour être complet, aurait dû dire que le Roi n'obtint ce résultat qu'en créant et en vendant quantité d'offices de judicature, qui eurent ce double avantage, de remplir les coffres du trésor, et de fournir des juges de trempe plus malléable, ainsi qu'il arrive toutes les fois que l'on touche à l'organisation judiciaire.

François Ier créa une marine et fit du Canada une colonie française. Ce pays fut découvert en 1534 par Jacques Cartier, un Breton de Saint-Malo, pendant qu'un Breton de Cornouailles, Porz-Moguer, connu en France sous le nom de Primauguet, avait le commandement de la *Cordelière*.

Le Roi ne réussit pas dans son essai des légions provinicales ; mais nous ne voyons pas ce qui peut autoriser M. Lavisse à dire que « la royauté ne se souciait pas d'armer la nation, parce qu'elle redoutait des révoltes. » Tout démontre, au contraire, que François Ier souhaitait vivement créer une armée nationale pour se soustraire aux dangers et aux ennuis qui résultaient de l'emploi des mercenaires étrangers, qui ne connaissaient que leurs chefs, et ne se battaient qu'autant qu'il le fallait pour toucher leur solde. Ce qui prouve combien cette accusation est erronée, c'est la constante sollicitude des Rois de France pour former et accroître l'armée nationale, qu'ils ont su donner à notre pays et qui fit, aux mauvais jours, sa force et sa sécurité.

Il faut avoir une bien pauvre idée de la sagesse de nos Rois, pour croire qu'ils n'aient pas compris qu'ils n'auraient rien à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

craindre d'une armée disciplinée, dont ils seraient les chefs et qui leur devrait tout son prestige. Ils sentirent, au contraire, qu'ils pouvaient compter sur elle pour maintenir l'ordre au dedans et la paix aux frontières. Que les seigneurs, *nobles et non nobles,* aient vu de mauvais œil la formation d'une armée nationale, qui allait leur enlever des travailleurs valides pour en faire un moyen de coercition contre eux, il serait puéril de le nier ; qu'ils aient entravé sa formation avec la plus mauvaise volonté, c'est encore possible ; mais pour la Royauté qui recevait, au contraire, un merveilleux instrument de domination, le cas était tout autre et il lui eût fallu un bien singulier aveuglement pour qu'elle n'ait pas vu de suite le parti qu'elle allait en tirer à coup sûr. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'elle en avait pris l'initiative sous François Ier, et qu'elle ne l'a plus abandonnée depuis. La gloire dont notre armée s'est environnée a démontré combien l'idée était juste et combien il eut été insensé de douter d'elle.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE Ier

L'ERMITAGE (fin)

Après le récit de la multiplication, de la guérison et du renvoi du poisson, l'Anonyme de Montreuil, le *Chronicon briocense,* et d'après eux, Albert-le-Grand disent que : « Le Roy Grallon, ravy de ces merveilles, se prosterna aux pieds du saint hermite et luy donna toute sa forest et une maison de plaisance qu'il avoit en ladite paroisse de Plovodiern, puis, s'estant recommandé à ses prières, il se retira à Kemper-Odetz. » Dom Lobineau raconte le même fait.

Dom Plaine constate que « cette donation obtint son plein et entier effet, et que jusques en 1789, Plomodiern était bénéfice épiscopal. »

Chose étrange, à l'exception d'un seul, ces écrivains ne semblent pas s'être demandé quel usage un pauvre solitaire put faire de ces riches possessions et surtout d'une maison royale !

Albert-le-Grand ne trouvant pas dans ses devanciers ce qui pouvait satisfaire la légitime curiosité de ses lecteurs a comblé cette regrettable lacune en recourant aux traditions populaires ; c'est donc surtout à ces récits des foyers bretons, recueillis par le bon dominicain de Morlaix, que nous devons les éléments de notre second chapitre.

CHAPITRE II

LE MONASTÈRE

Statuit illum Dominus principem sanctorum gentis suæ.

(IIIe Ant. des IIe Vêpres, ancien office de saint Corentin.)

« Saint Corentin convertit la maison que le Roy luy avoit donnée, en un Monastère où, ayant amassé nombre de saints religieux, il vivoit en grande sainteté et austérité.

« Le saint sçachant combien il importoit au bien de la republique que les enfants des seigneurs et gentils-hommes fussent, de bonne heure, élevez et dressez à la vertu, prenoit le soin de les instruire ; et, à cette fin, il avoit un nombre de pensionnaires en son Monastere, entre lesquels les plus signalez furent Wennolé, Tugdin et Jacu', lesquels, depuis, furent Abbez en trois celebres Monasteres. »

Voilà tout ce que nous dit notre auteur dans la vie de saint Corentin ; mais il y supplée dans la vie de saint Guennolé par des détails très étendus sur cette importante et intéressante période.

Ce qu'il ne dit nulle part, c'est le genre de vie qu'on pouvait mener au monastère de Plomodiern. Cette lacune n'est pas, heureusement, de celles qui ne peuvent être comblées : ce que furent les premiers monastères d'Occident, d'Armorique, et plus tard la communauté fondée par saint Guennolé, nous dira suffisamment ce qu'avait dû être le monastère formé par son maître saint Corentin.

Reconnaissons, dès maintenant, qu'en regardant saint Guennolé comme disciple de saint Corentin nous nous écartons de l'histoire du premier abbé de Land-Tévennec écrite par Gurdestin. Cet auteur, dans son récit qui ouvre le cartulaire de son abbaye, donne en effet pour maître au jeune Guennolé, saint Budoc, abbé dans l'île des Lauriers, aujourd'hui l'île Verte, à l'embouchure de la rivière de Trieu, assez près de l'île de Bréhat.

Quelques-uns se sont demandé si le grand régulateur de la vie monastique, en Bretagne, n'avait pas eu deux maîtres successivement, et si l'on ne peut attribuer cette gloire à saint Budoc et à saint Corentin : nous ne discuterons pas plus cette hypothèse que les affirmations des différents agiographes et nous exposerons simplement les tableaux que nous avons de la vie des cloîtres à cette époque et dans ce pays, puis les récits légendaires recueillis par Albert-le-Grand.

On a discuté, et longtemps encore on discutera, sur l'introduction de la vie monastique en Occident et en particulier dans les Gaules ; les uns prétendent que saint Athanase, chassé de son siège d'Alexandrie et venant à Rome en 340 pour se défendre contre les calomnies des Ariens, y fut accompagné par les deux premiers moines orientaux qu'ait contemplés la ville impériale ; puis, s'avançant jusqu'à Trèves, métropole gauloise que Constantin lui assignait pour lieu de son exil, il s'y unit d'amitié avec l'évê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

craindre d'une armée disciplinée, dont ils seraient les chefs et qui leur devrait tout son prestige. Ils sentirent, au contraire, qu'ils pouvaient compter sur elle pour maintenir l'ordre au dedans et la paix aux frontières. Que les seigneurs, *nobles et non nobles*, aient vu de mauvais œil la formation d'une armée nationale, qui allait leur enlever des travailleurs valides pour en faire un moyen de coercition contre eux, il serait puéril de le nier ; qu'ils aient entravé sa formation avec la plus mauvaise volonté, c'est encore possible ; mais pour la Royauté qui recevait, au contraire, un merveilleux instrument de domination, le cas était tout autre et il lui eût fallu un bien singulier aveuglement pour qu'elle n'ait pas vu de suite le parti qu'elle allait en tirer à coup sûr. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'elle en avait pris l'initiative sous François Ier, et qu'elle ne l'a plus abandonnée depuis. La gloire dont notre armée s'est environnée a démontré combien l'idée était juste et combien il eut été insensé de douter d'elle.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE Ier

L'ERMITAGE (fin)

Après le récit de la multiplication, de la guérison et du renvoi du poisson, l'Anonyme de Montreuil, le *Chronicon briocense*, et d'après eux, Albert-le-Grand disent que : « Le Roy Grallon, ravy de ces merveilles, se prosterna aux pieds du saint hermite et luy donna toute sa forest et une maison de plaisance qu'il avoit en ladite paroisse de Plovodiern, puis, s'estant recommandé à ses prières, il se retira à Kemper-Odelz. » Dom Lobineau raconte le même fait.

Dom Plaine constate que « cette donation obtint son plein et entier effet, et que jusques en 1789, Plomodiern était bénéfice épiscopal. »

Chose étrange, à l'exception d'un seul, ces écrivains ne semblent pas s'être demandé quel usage un pauvre solitaire put faire de ces riches possessions et surtout d'une maison royale !

Albert-le-Grand ne trouvant pas dans ses devanciers ce qui pouvait satisfaire la légitime curiosité de ses lecteurs a comblé cette regrettable lacune en recourant aux traditions populaires ; c'est donc surtout à ces récits des foyers bretons, recueillis par le bon dominicain de Morlaix, que nous devons les éléments de notre second chapitre.

CHAPITRE II

LE MONASTÈRE

Statuit illum Dominus principem sanctorum gentis suæ.

(IIIe Ant. des IIe Vêpres, ancien office de saint Corentin.)

« Saint Corentin convertit la maison que le Roy luy avoit donnée, en un Monastère où, ayant amassé nombre de saints religieux, il vivoit en grande sainteté et austérité.

« Le saint sçachant combien il importoit au bien de la republique que les enfants des seigneurs et gentils-hommes fussent, de bonne heure, élevez et dressez à la vertu, prenoit le soin de les instruire ; et, à cette fin, il avoit un nombre de pensionnaires en son Monastere, entre lesquels les plus signalez furent Wennolé, Tugdin et Jacu, lesquels, depuis, furent Abbez en trois celebres Monasteres. »

Voilà tout ce que nous dit notre auteur dans la vie de saint Corentin ; mais il y supplée dans la vie de saint Guennolé par des détails très étendus sur cette importante et intéressante période.

Ce qu'il ne dit nulle part, c'est le genre de vie qu'on pouvait mener au monastère de Plomodiern. Cette lacune n'est pas, heureusement, de celles qui ne peuvent être comblées : ce que furent les premiers monastères d'Occident, d'Armorique, et plus tard la communauté fondée par saint Guennolé, nous dira suffisamment ce qu'avait dû être le monastère formé par son maître saint Corentin.

Reconnaissons, dès maintenant, qu'en regardant saint Guennolé comme disciple de saint Corentin nous nous écartons de l'histoire du premier abbé de Land-Tévennec écrite par Gurdestin. Cet auteur, dans son récit qui ouvre le cartulaire de son abbaye, donne en effet pour maître au jeune Guennolé, saint Budoc, abbé dans l'île des Lauriers, aujourd'hui l'île Verte, à l'embouchure de la rivière de Trieu, assez près de l'île de Bréhat.

Quelques-uns se sont demandé si le grand régulateur de la vie monastique, en Bretagne, n'avait pas eu deux maîtres successivement, et si l'on ne peut attribuer cette gloire à saint Budoc et à saint Corentin : nous ne discuterons pas plus cette hypothèse que les affirmations des différents agiographes et nous exposerons simplement les tableaux que nous avons de la vie des cloîtres à cette époque et dans ce pays, puis les récits légendaires recueillis par Albert-le-Grand.

On a discuté, et longtemps encore on discutera, sur l'introduction de la vie monastique en Occident et en particulier dans les Gaules ; les uns prétendent que saint Athanase, chassé de son siège d'Alexandrie et venant à Rome en 340 pour se défendre contre les calomnies des Ariens, y fut accompagné par les deux premiers moines orientaux qu'ait contemplés la ville impériale ; puis, s'avançant jusqu'à Trèves, métropole gauloise que Constantin lui assignait pour lieu de son exil, il s'y unit d'amitié avec l'évê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que S. Maximin, et trouva près de la ville, à côté d'un puits dans lequel avaient été déposés les corps des innombrables martyrs immolés à Trèves sous le règne de Dioclétien, une solitude favorable à ses profondes méditations ; là, de pieux cénobites seraient bientôt venus partager sa vie. (1)

D'autres pensent que le premier monastère des Gaules aurait été fondé par saint Eugène, évêque de Carthage, qui, chassé de sa ville épiscopale par Hunnéric, serait venu, avec saint Longin et saint Vindémial, chercher un refuge dans la vallée de Vieux *(Viancium)*. Cette vallée était déjà célèbre comme lieu de sépulture du saint martyr Amarand, et dans le temps même des persécutions, les fidèles venaient au péril de leur vie prier sur ce glorieux tombeau. Le monastère fondé par les saints exilés fut appelé *Cœtus sanctorum* (l'assemblée des saints). Après une merveilleuse carrière, saint Eugène mourut agenouillé sur le sépulcre de saint Amarand.

L'antique monastère n'existe plus, et sur ses ruines on ne voit aujourd'hui que le moulin de *Latour*. Eugénie de Guérin, dont le manoir était situé dans cette délicieuse contrée, aimait à cheminer dans la *Vallée des Saints* et à nourrir son âme des parfums dont elle est embaumée. « Je voudrais, écrivait-elle tristement, que ceux qui viennent moudre là, sussent la pieuse vénération qui est due à ces lieux. » (2)

Mais, quand le roi Gralton offrit à saint Corentin sa maison de plaisance ou son rendez-vous de chasse de la forêt de Névet, la vie monastique avait pénétré plus avant vers le Nord et vers l'Ouest, ou, pour dire plus vrai, c'est vraisemblablement dans ces contrées qu'auraient été érigés les premiers monastères des Gaules : Ligugé pour le Poitou, et Marmoutiers pour la Touraine ; car, si la cité de Trèves a été le berceau de l'institut monastique dans les Gaules, l'établissement primitif qu'elle renfermait n'offre pas le caractère d'un monastère régulièrement constitué et n'a pas laissé dans l'histoire de trace durable. Ceux de l'Ile-Barbe, auprès de Lyon, de Saint-Jouin, en Poitou, n'ont pas apporté de preuves à l'appui de la priorité qu'ils ont parfois revendiquée sur Ligugé ; celui de Lérins encore moins. On ne peut donc contester à la fondation de saint Martin ce droit d'aînesse qui fait sa gloire ; la seule ville qui serait autorisée à le lui disputer, la vieille métropole des Gaules, est depuis si longtemps étrangère à notre patrie ! (3)

Si l'on admet que saint Corentin a été contemporain de saint Martin, on arrive à conclure que la communauté de Plomodiern dût aussi compter parmi les premiers monastères d'Occident ; mais, nous devons le dire dès maintenant, et nous aurons lieu de l'expliquer bientôt, le rapprochement des dates ne doit pas faire suppo-

(1) *S. Martin*, par Lecoy de la Marche.
(2) *Les Saints du diocèse d'Albi*, par l'abbé Salabert.
(3) *S. Martin*, par Lecoy de la Marche.

ser une ressemblance absolue entre la vie des moines Poitevins ou Tourangeaux et la vie des cénobites Armoricains. Ce qui sera vrai des uns et des autres, ce sera la différence absolue avec les moines orientaux.

« L'idéal du moine, la conception de la vie monastique, a dit l'historien de saint Martin, n'a jamais été la même en Orient et en Occident ; dans les déserts de la Thébaïde, le solitaire demeurait beaucoup plus isolé de ses semblables, et le couvent plus séparé du monde. La contemplation les absorbait exclusivement, et ne laissait presque point de place à la vie active. Il en résultait pour les forts un surcroît de perfection, une plus intime union avec Dieu, mais pour les faibles, c'est-à-dire pour la majorité, des dangers et des tentations auxquels ils n'échappaient pas toujours.

Leur imagination, excitée par un soleil brûlant, les entraînait dans des écarts de plus d'un genre, qui, peu à peu, mais assez rapidement, amenèrent dans ces contrées la corruption de l'institution comme celle du christianisme lui-même. (1)

Dès le IVe siècle le tableau de leurs vertus et de leurs austérités est singulièrement assombri par celui de leurs discordes avec les évêques. Le vagabondage d'esprit naissait trop souvent de leur oisiveté, l'orgueil de leur immense crédit. Enfin, le soin même de leur vertu personnelle les détournait parfois de s'occuper du bien de leur prochain ; ils n'exerçaient pas autour d'eux ce grand rayonnement de la charité et de l'apostolat qui a fait la gloire et, sans doute, la durée du monachisme Occidental. Le couvent du Moyen-Age est un centre et non une oasis perdue dans le désert. Le cénobite des temps mérovingiens, le solitaire retiré au fond des vieilles forêts gauloises sont en même temps des apôtres. S'ils s'établissent dans un lieu inhabité, c'est pour attirer à Dieu les populations voisines, c'est pour défricher le sol, c'est pour protéger les petits et adoucir les grands, c'est pour travailler avec leurs mains robustes et leur cœur vaillant à sanctifier et à civiliser la société nouvelle, sans pour cela négliger le devoir essentiel du religieux, la contemplation.

Le moine missionnaire, tel est le vrai type des grands ordres et des grandes congrégations de l'Occident, depuis le bénédictin des premiers jours jusqu'au frère prêcheur du XIIIe siècle et au jésuite des temps modernes. Nous avons peine à concevoir l'état monastique sans cette union étroite de la vie active et de la vie contemplative, sans cette irradiation constante du monastère sur le monde, s'exerçant par la prédication, par les missions lointaines, par les œuvres charitables ou par l'éducation, cette œuvre religieuse par excellence. Eh bien, ce type, cette conception nouvelle, qui semble avoir passé dans l'esprit de notre nation comme le sang des pères dans les veines des fils, c'est saint Martin qui l'a inoculé chez nous, et c'est à Ligugé qu'il en a pour la première

(1) On vit, en effet, beaucoup de moines propager, ou du moins accepter les innombrables hérésies qui naquirent en Orient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fois offert le spectacle. Là il se trouvait enfin libre de faire ce qu'il voulait ; il était chez lui. Les obstacles matériels qui l'avaient précédemment arrêté ne se dressaient plus devant ses desseins ; au contraire, l'évêque (saint Hilaire) s'en était fait le complice. Etait-ce donc pour rien que, depuis l'âge de douze ans, il remuait dans sa tête des bataillons de moines ? Etait-ce pour le simple plaisir de vivre dans une retraite de son choix qu'il avait rompu les liens qui l'attachaient à sa famille et à l'armée, cherché du Nord au Midi, et de l'Orient au Couchant un lieu propice à l'exécution de ses plans ? Non, Martin ne veut pas se borner à faire un ermite de plus ; il veut créer un monde, et ce monde, c'est celui dont saint Benoit viendra consolider et perfectionner les lois, celui qui traversera quinze siècles en faisant le bien, celui que nous retrouvons aujourd'hui dans nos écoles, dans nos missions, dans nos hospices, sur nos sièges épiscopaux, toujours méconnu, toujours persécuté, et toujours triomphant par ses œuvres. »

Or, dans le temps qui nous occupe, cette vaste conception était réalisée ; elle était même plus complète et plus heureuse encore à Marmoutiers que dans le premier établissement de Ligugé. Sulpice-Sévère nous montre les moines s'appelant déjà du nom de *frères* ; ils ne vivent pas encore, le jour et la nuit, dans un bâtiment unique, comme l'ordonneront bientôt les Conciles ; il sont répartis dans un certain nombre de cabanes ou de cellules rapprochées les unes des autres ; (c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui dans l'ordre des Chartreux), mais ils s'assemblent à certaines heures pour des exercices communs. Enfin, les Frères parcourent les environs, soignent les corps et les âmes des fidèles, exercent, en un mot, l'apostolat.

Mais, à ces traits généraux qui conviendront bientôt à tous les monastères d'Occident, que faudra-t-il ajouter pour compléter le tableau du monastère Armoricain ?

Hélas ! ce ne sont pas les brillantes couleurs qui manquent, mais elles sont déjà harmonieusement réunies dans un chef-d'œuvre auquel je craindrais d'enlever sa fraîcheur si j'essayais seulement de l'abréger ici ; celui qui voudra connaître le caractère propre des premiers monastères peuplés par des Celtes n'aura qu'à lire *La légende celtique et la poésie des cloitres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*. Je citerai donc seulement ce qui sera indispensable à mon sujet : si le premier essai de vie religieuse en commun, dans notre Armorique, est celui de saint Corentin, à Plomodiern, la Grande-Bretagne a déjà de florissants monastères et l'Irlande, qui en ce temps même entend la voix de son saint Patrice, vénère dans son apôtre l'ancien moine de Lérins et le créateur de l'abbaye de Sabhal. Plus tard saint Guennolé voudra demander à saint Patrice le secret de la perfection telle qu'on la pratiquait aux monastères Irlandais, mais pour saint Corentin, fils des Bretons venus de l'Ile, il est probable qu'il dût se rapprocher plus particulièrement des règles adoptées dans les abbayes Cambriennes ; nous pourrons donc nous en donner une

idée en offrant ici le tableau de la vie journalière à Lancarvan, sous la douce autorité de saint Cadoc.

« Au premier chant du coq, chacun se levait, s'habillait, se lavait les mains et le visage, puis se rendait à l'église pour y prier et y chanter alternativement jusqu'au point du jour. « Le chant, disait Kadok, entretient la gaieté. » Avec le jour commençait le travail. Ayant affaire à des barbares, à des débris romains, à des hommes qui avaient passé leur vie jusque là dans l'oisiveté, le saint abbé courbait leur nature paresseuse sous le joug d'une fatigue continuelle.

« Il leur imposait un labeur sérieux : tantôt un art mécanique, tantôt une industrie quelconque, le plus souvent la culture des champs, et il les leur faisait labourer avec leurs propres mains, sans le secours des bœufs, et en silence. Ce silence les accompagnait des champs au monastère, où ils se rendaient vers le milieu du jour pour se livrer à d'autres travaux ; la lecture des bons auteurs de l'antiquité, surtout des poètes ; la transcription de ces auteurs avec des gloses dans la langue vulgaire des Bretons, ou la copie des poëmes religieux dans la même langue, étude toujours commencée, toujours terminée par la prière, occupaient une partie de l'après-midi.

« Dès que le son de la cloche se faisait entendre, on quittait tout pour se rendre au chœur. L'exactitude était telle, qu'on eut laissé un mot à moitié écrit, et même une lettre inachevée, par obéissance à la règle. Enfin venait le moment du repas, qui avait lieu seulement à la neuvième heure du jour ; on le prenait moins par sensualité que par nécessité. Du pain et des légumes cuits à l'eau, assaisonnés de sel, étaient la nourriture ordinaire des moines. Ils en réservaient une plus délicate pour les malades, les vieillards, les voyageurs et les pauvres. Tous les ans vers la fête de Pâques, le saint abbé en recevait trois cents qu'il servait lui-même à table.

« Après l'action de grâces, on se rendait à l'église, où l'on passait environ trois heures, soit à genoux, soit debout, à veiller et à prier dans un grand silence que personne n'eut osé troubler en remuant ou en toussant.

« Avant de se retirer pour se reposer, la plupart venaient confier les pensées de leurs cœurs à leur abbé, comme à un père et à un ami ; après quoi chacun se livrait, l'âme en paix, au sommeil. Mais, lui ne fermait guère les yeux, et pendant que ses disciples dormaient, il restait éveillé, priant pour sa chère *communauté*. »

Elle était bien nommée ainsi, car tout y était commun à tous ; ce qu'un frère gagnait par son travail profitait à ses frères. Quiconque eut dit : « Telle chose m'appartient, » eut été sévèrement puni. Pauvres volontaires, les moines refusaient les dons qu'on leur faisait, et méprisaient les biens du monde.

(*A suivre.*)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les MANUELS du CATÉCHISME du DIOCÈSE,

EN FRANÇAIS ET EN BRETON,

Se trouvent, ainsi que les *Catéchismes et Cantiques diocésains*, aux mêmes conditions pour le gros et le détail qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, dans les Dépôts établis :

A Quimper, chez M. SALAUN, libraire, rue Kéréon ;
A Brest, chez Mme veuve NORMAND, rue de la Mairie ;
A Morlaix, chez M. ROGER, libraire, Grande Place ;
A Landerneau, chez M. DESMOULINS, libraire, rue du Moulin ;
A Quimperlé, chez M. CLAIRET, libraire.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

11, rue Joquelet, à PARIS,

Est seule chargée de recevoir les Annonces pour la *Semaine Religieuse*.



22-1

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 15 Janvier 1887. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

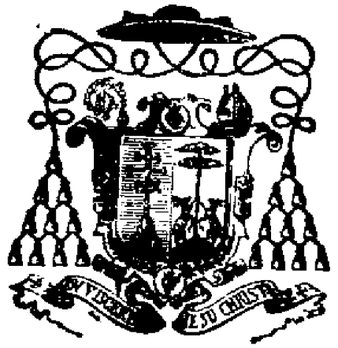
LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le Clergé ; Une profession à la Retraite de Quimper ; Une première messe à Pleyben ; Le Frère Agathonique ; Un service solennel, à Lesneven ; Départ d'une Religieuse pour les Missions. — *II. Enseignement :* Les déclarations scolaires ; Elections cassées. — *III. Variétés :* Institutions de l'art chrétien : Saint Antoine, saint Sébastien. — *IV. La Vie de saint Corentin :* le monastère (suite).



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 16 Janvier. — 2e après l'Epiphanie : fête du Saint Nom de Jésus, double de 2e classe, blanc ; mém. du Dimanche et de S. Marcel, pape et martyr. Vêpres de la fête ; mém. de S. Antoine, du Dimanche et de S. Marcel.
Lundi 17. — S. Antoine, abbé, double, blanc.
Mardi 18. — La chaire de S. Pierre à Rome, double majeur, blanc.
Mercredi 19. — S. Canut, martyr, semi-double, rouge.
Jeudi 20. — S. Fabien et S. Sébastien, martyrs, double, rouge.
Vendredi 21. — Ste Agnès, vierge et martyre, double, rouge.
Samedi 22. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs, semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Notre-Dame du Carmel, Brest	16 janvier.
Brennilis	17, 18 et 19 janvier.
Loc-Maria-Quimper	20 21 et 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Lesneven. — Dimanche, 16 janvier, fête religieuse annuelle de la Société de Secours mutuels de Lesneven. A 7 heures 1/4 du matin, messe à la chapelle Saint-Joseph, pour les ouvriers.

A l'issue des vêpres de la paroisse, petites vêpres suivies d'un sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement dans la même chapelle.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le Clergé. — M. l'abbé Léon, Recteur de Tréflez, est nommé Recteur de Cléden.

M. l'abbé Menguy, Vicaire de Plouguerneau, est nommé Recteur de Tréflez.

M. l'abbé Gourvil, Vicaire de Tréflez, est nommé Vicaire de Lambézellec.

M. l'abbé Le Borgne, jeune Prêtre, est nommé Vicaire de Tréflez.

M. l'abbé Losquin, Vicaire de Plonéour-Lanvern, est nommé Vicaire de Berrien.

M. l'abbé Cavellat, jeune Prêtre, est nommé Vicaire de Plonéour-Lanvern.

Par décision du Ministre de la Marine : M. l'abbé Rogel est nommé Aumônier de l'hôpital Clermont-Tonnerre, à Brest ;

M. l'abbé Le Gac, est nommé à l'hôpital de Toulon. Ces deux Aumôniers sont du diocèse de Quimper.

Quimper. — Communauté de la Retraite. — Jeudi, 6 de ce mois, avait lieu, en cette communauté, une cérémonie des plus belles et des plus touchantes.

Trois postulantes prenaient l'habit religieux, et quatre novices célébraient leur union spirituelle avec l'Agneau divin : deux religieuses de chœur et deux sœurs coadjutrices. Les deux premières appartiennent à la Grande-Bretagne, si justement appelée jadis l'Ile des Saints, et qui tend encore à justifier ce beau nom, peut-être, dans un avenir assez prochain ; — des conversions, chaque jour plus nombreuses dans toutes les classes de la société, nous en donnent un doux présage. — Ce sera la juste récompense de son bon accueil à nos religieux expulsés de chez nous par la haine de l'impiété triomphante ; c'est là surtout, en effet, qu'ils aiment à aller chercher la liberté que leur refuse désormais la France catholique, y apportant en retour les lumières de la vraie foi, des grâces sans nombre de conversion et de retour dans l'unique bercail du Pasteur céleste.

Les religieuses de la Retraite du Cœur de Jésus y ont fondé aussi une maison aux portes mêmes de Londres. Elle n'a encore que quelques années d'existence, et la voilà déjà en pleine prospérité. Les deux nouvelles religieuses y ont fait leur première étape dans la voie de la divine vocation. Elles ne sont que les prémices : d'autres attendent encore l'heureux moment pour les suivre bientôt à la maison-mère de Quimper.

La cérémonie était présidée par le digne et sympathique chanoine, M. l'abbé Salaün. Après le chant du *Veni Creator*, il adresse aux futures novices et aux futures professes une allocution charmante de simplicité, toute pleine de piété et d'onction.

Il commence par leur retracer, en termes saisissants, l'histoire des Rois Mages, dont l'Église célèbre la fête en ces jours ; puis il conclut ainsi : « Je vous ai raconté, mes chères Sœurs, cette histoire des Mages parce que c'est votre propre histoire. Ainsi, quelques-unes de vous sont-elles venues également de bien loin, d'au-delà des mers, et toutes, avez-vous triomphé d'obstacles de toutes sortes, à la recherche du même Jésus, guidées aussi, comme eux, par l'étoile de la sainte vocation. Le monde blâmait vos généreux desseins ; mais vous avez fermé l'oreille à tous ses dires, à toutes ses objections, à toutes ses plaintes amères et intéressées ; vous n'avez écouté ni la chair ni le sang, et, enfin, vous voilà arrivées heureusement au terme du voyage, au terme de vos fatigues. Il est là devant vous, le doux Jésus qui vous appelait auprès de lui, et qui n'a cessé un seul moment de vous soutenir, d'enflammer votre courage ; et vous allez aussi, à votre tour, lui offrir, comme les Rois Mages, l'or pur de votre ardente dilection, l'encens de vos ferventes prières, la myrrhe de vos immolations, de vos pénitences, de vos saintes austérités.

« Après tant de sacrifices, n'avez-vous pas, non plus, à espérer de lui aucune compensation ? Ah ! il est généreux, vous le savez : lui qui aime tant à donner, comment ne serait-il pas jaloux de rendre ? Comptez sur lui : il vous donnera en retour sa pauvreté, sa mortification, son obéissance, tous ces biens célestes, dont le monde ignore le prix, mais qu'il vous est donné d'apprécier à leur juste valeur par une grâce spéciale de son saint amour.

Toutefois, si vous avez tant souffert pour vous rendre à son divin appel, d'autres partagent avec vous la douleur et le mérite de votre sacrifice : vos mères, vos sœurs, que vous avez laissées derrière vous dans le monde, en leur faisant au cœur, par votre départ, une plaie profonde qui, peut-être, n'est pas encore entièrement cicatrisée. Pour obéir à Dieu, elles ont montré également le plus sublime courage. A cause de cela, qu'elles attendent, aussi, de la divine bonté, le centuple de tout ce qu'elles ont perdu en vous perdant. Sans cesser d'être leurs filles, leurs sœurs, vous serez, ici, les anges de la famille ; placées dans cette sainte demeure, comme entre le ciel et la terre, vous veillerez invisiblement sur vos parents par vos prières, par vos œuvres ; dans leurs travaux, leurs difficultés, leurs dangers, vous serez leur guide, leur protection,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur providence, leur salut, en attendant que vous soyez, là-haut, leur plus douce, leur plus glorieuse couronne.

L'instruction est suivie de la cérémonie proprement dite. Les postulantes ont fait leur entrée au chœur, joyeusement parées comme la fiancée du siècle le jour de son mariage. Mais, c'est pour renoncer à jamais à tout ce faux éclat de la vanité mondaine. Aussi, elles ne tardent pas à se retirer pour revenir bientôt sous d'autres livrées, cette fois, les vraies livrées de Jésus, qui, lui aussi, a quitté les richesses et les splendeurs du ciel pour venir naître, vivre et mourir sur la terre, comme le plus pauvre des enfants des hommes.

Pendant qu'elles se retirent, le chœur chante avec transport les psaumes du Prophète royal :

Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi : J'ai levé les yeux vers les saintes montagnes d'où me viendra sûrement le secours dont j'ai besoin. La Providence, dit saint Ignace, est liée ici par un contrat : Dieu n'est plus libre de ne pas s'occuper, avec plus de suite, d'une âme qui s'est entièrement jetée entre les bras de son amour.

Ecce quam bonum, quam jucundum habitare fratres in unum : Oui, les vraies joies sont pour les épouses de Jésus ; l'Evangile en fait foi, et si c'est déjà l'héritage de chacune, que ne doit point y ajouter la vie commune qui inspirait à David ce beau chant : « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères, des sœurs, de demeurer ensemble. »

Pendant ce temps, les quatre novices se donnent définitivement à Celui qu'elles ont choisi pour leur partage et leur unique portion dans la terre des vivants. Elles reçoivent successivement des mains de l'officiant, en les baisant respectueusement, le voile noir, le cœur de Jésus et le crucifix : le voile noir, comme un bouclier qui les protégera sûrement contre tous les traits enflammés de l'ennemi ; le sacré cœur de Jésus, douce retraite où il leur sera donné de jouir abondamment des délices spirituelles, mille fois supérieures à celles du monde et que ne saurait même soupçonner celui qui ne les a jamais goûtées, précieux avant-goût des joies infinies de l'éternité ; enfin, le crucifix, symbole expressif de leur immolation entière, de la plénitude de leur holocauste.

Si chaque chrétien doit dire avec saint Paul : Je suis crucifié au monde, et le monde m'est crucifié, combien plus celle que Jésus élève au sublime honneur d'être son épouse ! Mais aussi quelle croix entre le monde et elle que ce détachement universel auquel elle se voue si généreusement ! Tout ce qui peut être un danger pour sa vertu, un obstacle à sa perfection, une cause d'arrêt quand il faut marcher toujours en avant, est tenu à distance, mis hors de portée. Au regard de ce qui tente et séduit la plupart des hommes, elle est comme le lys des Écritures gardant sa rectitude et sa blancheur, parce qu'elle est entourée d'épines. Saintes et heureuses épines qui seront un jour autant de joyaux à sa céleste couronne !

A la suite des novices, les postulantes viennent aussi recevoir

leur armure spirituelle : le voile blanc et le saint Rosaire. Le voile blanc signifie l'aimable innocence, la modestie religieuse. La vierge chrétienne ferme les yeux, à tout jamais, aux vanités de la terre et n'a plus d'autre désir, d'autre souci, d'autre passion que de plaire toujours davantage à son époux céleste.

Mais, nous portons notre précieux trésor dans des vases fragiles ! Que de dangers nous menacent de tous côtés !

N'importe, Marie est votre gardienne ; c'est à elle, après Jésus, que vous devez votre vocation : elle vous a choisie pour son enfant ; elle vous a recueillie sous son aile maternelle, elle a pris soin de vous à cause de votre innocence. Voici son Rosaire, récitez-le pieusement tous les jours de votre vie et ne craignez plus vos ennemis ; ils vous livreront des combats, mais tous ces combats ne serviront qu'à augmenter le nombre de vos victoires.

Mais, voici le ministre sacré au saint autel, le chant des psaumes continue. Cette fois, c'est le *Quam dilecta tabernacula tua, Domine Deus virtutum* qui monte au trône de l'Eternel, comme l'expression de la joie universelle, de la reconnaissance qui déborde de tous les cœurs : « Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles ; ô Dieu des vertus, qu'ils sont aimés et chéris de mon cœur. Heureux, Seigneur, mille et mille fois heureux ceux que vous avez choisis pour demeurer toute leur vie au pied de vos saints autels !

Dès ce monde, vous les comblez de l'abondance de vos bénédictions, et un jour vous devez les couronner d'honneur et de gloire au plus haut des cieux : *Beati qui habitant in domo tuâ, Domine !*

La cérémonie s'est terminée par une bénédiction solennelle donnée par l'Epoux du Ciel à ses nouvelles épouses de la terre, et le beau chant d'action de grâces de saint Augustin et de saint Ambroise :

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur : oui, nous vous louons, Seigneur, nous confessons votre saint nom, car, vous avez opéré de grandes choses parmi nous. Que vous rendrons-nous pour tous vos bienfaits ?

Nouvelles recrues de la garde d'honneur du Roi Jésus, continuez donc à vous rendre de plus en plus dignes des grâces sans nombre que vous avez reçues ! Le Cœur divin brille sur votre poitrine ; à sa vue, rappelez-vous toujours l'amour immense dont il a aimé les hommes ; à son exemple, compensez par vos prières incessantes nos oublis religieux dans le monde ; expiez, par votre pauvreté volontaire, notre fièvreux amour des richesses ; par votre chasteté et votre mortification, la corruption de nos plaisirs ; par votre obéissance, les révoltes insensées de notre orgueil ; déposez dans les jeunes cœurs confiés à vos soins les germes heureux de toutes les vertus célestes !

Que d'âmes, dont vous assurez ainsi le salut et que vous connaîtrez dans le monde futur seulement ! Elles vous y précéderont comme autant de trophées, devant la justice rémunératrice de Celui qui rend à chacun selon ses œuvres ; elles vous entoureront, au pied du trône divin, remerciant et glorifiant, en union avec vous,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu auteur suprême de tout don et de toute grâce, et vous bénissant vous-mêmes pour ce qu'elles vous devront, au nom de votre fidélité à votre sainte vocation !

Trois jeunes élèves du pensionnat avaient été désignées pour porter aux futures novices les corbeilles qui contenaient leurs vêtements religieux. Il était facile de lire, sur leurs fronts candides, la vive émotion qui faisait battre leurs cœurs. Heureuses enfants, elles noublieront pas de si tôt ce beau jour, et ce souvenir sera, toute leur vie, un nouveau lien entre elles et leurs saintes maîtresses.

***

Pleyben. — **Une première messe.** — Sous ce titre, on nous écrit :

Le dimanche, 9 janvier 1887, la paroisse de Pleyben était en fête : l'église avait revêtu ses plus beaux ornements et les magnifiques draperies, qui pendant la mission dernière avaient fait l'admiration générale, témoignaient de nouveau par leur déploiement de l'allégresse qui remplissait tous les cœurs de cette chrétienne population. Depuis des années, trop nombreuses hélas! les habitants de Pleyben n'avaient eu ni le bonheur ni l'honneur d'assister à la première messe chantée d'un de leurs compatriotes.

A l'avenir, nous en avons la douce confiance, cette fête si belle sera plus fréquente : Pleyben peut se féliciter d'avoir, en ce moment, trois de ses enfants au Grand-Séminaire de Quimper, et plusieurs autres au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Nous aimons à espérer que les grâces de la Mission si bien suivie, et l'éducation chrétienne que les chers Frères de La Salle donneront bientôt aux jeunes garçons de Pleyben, susciteront dans cette paroisse des vocations sacerdotales et religieuses de plus en plus nombreuses.

M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau et ancien doyen de Pleyben, a bien voulu, malgré la distance, la rigueur de l'hiver et ses pressantes occupations, venir adresser, avec le talent qui le distingue, quelques paroles d'édification à ses anciens paroissiens, à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Guillou.

Autrefois le jeune célébrant, quand il servait à l'autel, courbait humblement et avec piété la tête pour recevoir la bénédiction du ministre de Jésus-Christ ; aujourd'hui qu'il est revêtu du sacerdoce, l'orateur se trouvera très heureux d'incliner à son tour le front, pour être béni par lui.

Après avoir esquissé à grands traits la dignité et la grandeur du sacerdoce catholique, parlé des services que le prêtre rend au chrétien, dont il est le plus sûr et le plus sincère ami, et du grand respect et de l'attachement que le peuple fidèle doit à ses ministres, M. Favé a, avant de terminer, présenté ses souhaits de bonne année à son auditoire, ainsi qu'il a eu l'habitude de le faire pendant six années consécutives. Il prie Dieu d'accorder aux habitants de Pleyben ses faveurs les plus grandes pour la vie présente, et surtout pour la vie future. Il les félicite aussi chaleureusement de

l'acte de foi qu'ils font en ce moment, l'un des plus grands, à coup sûr, qu'il leur ait jamais été donné de faire, en s'imposant de lourds sacrifices pour la construction d'une école où l'on pourra, sans enfreindre aucune loi, parler de Dieu à leurs enfants, et travailler à en faire de bons et solides chrétiens. Honneur à eux ! Ils travaillent pour la gloire de Dieu. Il les récompensera. A leurs enfants, ils procurent le plus grand des bienfaits, celui d'un enseignement catholique. Pour un si noble but, on ne doit pas regarder à la dépense, l'homme de foi vive est toujours assez riche : que tous donnent selon leurs ressources, et même, qu'ils ne reculent pas devant des privations nécessaires !

Quant à lui, s'il a pu autrefois, et tout dernièrement encore pendant la mission du Jubilé, faire quelque bien à Pleyben, il ne croit pas avoir jamais été aussi utile à cette chère paroisse que le jour où il a pu procurer aux jeunes filles le bienfait d'une école religieuse. Il se trouve très-heureux de constater aujourd'hui que le vénéré et zélé pasteur, son cher ami et successeur, ait pu entreprendre, avec l'espoir bien fondé de la mener à bonne fin, l'œuvre de la construction d'une école libre de garçons.

Cette parole si chaleureuse a été écoutée avec le plus grand intérêt, et plus d'une prière fervente est montée, ce jour-là, vers Dieu pour l'ancien pasteur, si cher encore à tous, et la réussite de son œuvre, la construction d'une école libre pour les garçons à Plouguerneau. Le digne Curé a trouvé, comme toujours du reste, de la part de ses paroissiens, le concours le plus dévoué, le plus généreux et le plus empressé.

Nécrologie. — Le Petit-Noviciat des Frères des écoles chrétiennes vient de faire une grande perte dans la personne du cher Frère Agathonique. Cet excellent religieux a consacré les dix dernières années de sa vie à fonder cette œuvre du Petit-Noviciat par les secours que son zèle et son dévouement apportaient régulièrement à la suite de ses longues tournées dans les trois départements de l'Ouest, qui forment le district de Quimper.

Quêteur intrépide, pressant et parfois rude (comme tout homme qui ne voit que son but à atteindre ou son œuvre à asseoir), il subissait avec le même front imperturbable les compliments, les reproches et les refus ; il finissait toujours par se faire ouvrir les bourses, et revenait joyeux parmi ces jeunes enfants qu'il aimait tant.

Le digne frère a succombé aux fatigues de cette vie errante, si pénible. Il est mort à l'âge de 76 ans ; il était frère depuis 1838. Qu'il fait beau mourir après 49 ans de vie religieuse !

Un nombreux clergé assistait, mercredi, à ses funérailles modestes dans la chapelle des *Likès ;* la foule y était considérable : tous venaient apporter au défunt le secours de leurs prières, et donner aux chers Frères un témoignage de douloureuse sympathie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Espérons que cette œuvre du Petit-Noviciat résistera à cette épreuve et continuera, Dieu aidant, à donner les résultats les plus consolants. Jamais à aucune époque nous n'avons eu plus besoin de Frères bien formés et formés de bonne heure pour répondre aux nécessités de l'heure présente, et sauver la Société par l'éducation chrétienne largement distribuée aux enfants du peuple.

Là est le remède, là est le salut !

∴

Lesneven. — Mardi, 11 janvier, un service solennel a été célébré, dans l'église paroissiale de Lesneven, pour les prêtres défunts du diocèse. Les prêtres du canton étaient réunis pour cette cérémonie. La messe a été chantée par M. Brénéol, Recteur de Ploudaniel depuis 42 ans.

∴

Le Faou. — Le 2 janvier s'est embarquée à Marseille, pour l'île de Ceylan, M^lle^ Marie Luguern, en religion Sœur Saint-Amédée, de la paroisse de Saint-Thonan, près Landerneau.

Au moment où, dans nos paroisses, nous faisons appel à la charité des fidèles pour la propagation de la foi, il ne sera peut-être pas mauvais que tous sachent, dans le Finistère, le dévouement de cette jeune fille qui se sépare d'une famille bien-aimée qu'elle ne reverra plus en ce monde, pour aller au péril de ses jours, dans des régions lointaines, travailler à la gloire de Dieu.

« La vie, disait-elle en faisant ses adieux, est une continuelle séparation, mais le rendez-vous est au ciel. »

C'est la consolation de cette vertueuse famille, qui compte encore un autre membre dans les religieuses de la Sainte-Famille ou Sœurs de l'Espérance.

ENSEIGNEMENT

La loi du 30 octobre a imposé aux instituteurs libres, exerçant à l'époque de sa promulgation, l'obligation de faire, dans les trois mois, certaines déclarations à l'inspecteur de l'Académie. Voici le texte même de la loi :

« ART. 63. — Tout directeur d'école privée actuellement existante devra, dans les trois mois qui suivront la promulgation de » la présente loi, faire savoir à l'inspecteur d'Académie si son » école doit être classée parmi les écoles maternelles, primaires » ou primaires supérieures. Il lui adressera en même temps ses » diplômes, son casier judiciaire, et lui indiquera s'il appartient » à une association religieuse. Les mêmes pièces et indications » sont exigées de ses instituteurs adjoints.

» Le bulletin du casier judiciaire sera délivré gratuitement à

» toute personne qui sera obligée de le produire en exécution du » présent article. »

Aucune sanction directe n'est édictée à l'appui de ces prescriptions, et il semblerait, qu'en droit, les instituteurs libres pourraient s'y soustraire sans inconvénient. Mais nous craignons qu'en agissant ainsi ils ne s'exposent à des poursuites disciplinaires, sous l'inculpation de « *faute grave commise dans l'exercice des fonctions* » (art. 41 de la loi du 30 octobre) et n'encourent ainsi les pénalités sévères que les nouveaux conseils départementaux ne manqueraient pas de leur appliquer.

Si ennuyeuses et si inutiles, en réalité, que soient les formalités ordonnées par l'art. 63, — puisque l'administration de l'instruction publique possède déjà nécessairement tous les renseignements que la loi demande aux instituteurs libres, — nous estimons prudent de s'y conformer, et nous croyons rendre service aux intéressés en leur donnant ici quelques indications.

Le délai de trois mois accordé par l'art. 63 a commencé à courir le jour de la promulgation de la nouvelle loi, c'est-à-dire le 30 octobre ; les déclarations et productions dont il s'agit, devront donc être faites pour la fin du présent mois de janvier. — La loi dit simplement que les instituteurs privés devront « *faire savoir* » : par conséquent, aucune formule n'est obligatoire pour ces déclarations. Elles pourraient être faites verbalement à l'inspecteur d'Académie ; elles peuvent lui être adressées par simple lettre que chaque instituteur rédigera à sa convenance, mais qu'il fera bien de *recommander* à la poste, tant pour avoir une preuve de sa déclaration que pour la sécurité des titres qui doivent l'accompagner.

En ce qui concerne le classement des écoles, nous ferons les observations suivantes :

1° Une école libre peut être dénommée *école maternelle* si elle ne reçoit que des enfants des deux sexes de moins de six ans, et si la titulaire est munie du certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles (ou salles d'asile), ou du brevet de capacité simple, ou si encore elle exerce en vertu des équivalences établies par l'article 4 de la loi du 16 juin 1881 ;

2° Une école libre peut être dénommée *école primaire*, lorsque le titulaire ou la titulaire sont munis du brevet de capacité simple, ou lorsqu'ils exercent en vertu des équivalences établies par l'art. 4 de la loi du 16 juin 1881. — Si une classe enfantine (réunissant les enfants des deux sexes de moins de six ans) est ou doit être annexée à l'école privée, il sera utile de la déclarer comme *école primaire avec annexe de classe enfantine*. Nous rappelons que la classe enfantine ne peut être confiée qu'à une *institutrice brevetée* ou pouvant invoquer le bénéfice des équivalences de la loi de 1881;

3° Une école privée peut encore être qualifiée *d'école primaire avec cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur*, si le titulaire ou la titulaire, ou si l'adjoint ou l'adjointe chargé du cours complémentaire, est muni du *brevet supérieur*.

4° Enfin, pour qu'une école libre prenne le titre d'*école pri-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

maire supérieure, il suffit que le directeur ou la directrice possède le brevet supérieur ; il n'est pas nécessaire que ses adjoints soient munis de ce brevet. Quant au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales, il n'est exigé que des directeurs et des directrices des écoles primaires supérieures *publiques*.

Le *bulletin du casier judiciaire*, dont la production est exigée par l'art. 63 de la loi du 30 octobre, peut être demandé par *simple lettre*, sur papier libre, soit au procureur de la République, soit au greffier du tribunal de l'arrondissement dans lequel est né l'intéressé. Le signataire indiquera que sa demande est faite pour obéir aux prescriptions de l'art. 63, et il fera *viser* sa signature par le maire ou par le commissaire de police.

Lorsque le pétitionnaire réside dans l'arrondissement même de sa naissance, il peut, en s'adressant au procureur de la République, se dispenser d'affranchir sa lettre, attendu que ce fonctionnaire a la franchise pour la réception des lettres de tout particulier qui lui écrit dans les limites de son arrondissement.

D'après les termes formels de la loi, la délivrance du bulletin du casier judiciaire est *absolument gratuite*.

Rappelons que les déclarations prescrites par l'art. 63 ne se limitent pas au titulaire de l'école, mais qu'elles doivent aussi comprendre ses *adjoints*. L'instituteur devra donc produire les titres de capacité de ses *adjoints chargés de classe*, ou déclarer qu'ils exercent en vertu des équivalences de la loi du 16 juin 1881, et produire aussi l'extrait de leur casier judiciaire. Il n'est tenu à aucune de ces formalités en ce qui concerne les simples *auxiliaires*.

Enfin, ces déclarations et communications ne peuvent modifier de quelque façon que ce soit les situations légalement acquises au moment de leur accomplissement ; l'inspecteur d'Académie n'a aucune censure à exercer sur elles : il pourrait tout au plus demander le redressement des erreurs qui seraient commises. Ce sont, en réalité, de *simples renseignements* qui lui sont transmis.

L'élection de Mlle Stéphan et celle du Frère Namasius ayant été cassées par le Conseil d'Etat, le Comité des Ecoles indiquera, dans le prochain numéro, les candidats qu'il aura choisis pour la double élection du 30 courant.

VARIÉTÉS

Institutions de l'art chrétien (suite).

17 janvier. — **Saint Antoine.** — Le 17 janvier, nous célébrons la fête du grand anachorète saint Antoine.

Il n'est peut-être pas de saint dont l'image ait été plus multipliée, et il serait difficile de dire toutes les représentations qui en

ont été faites. Il en est deux, cependant, plus populaires et plus caractéristiques, que nous signalerons.

Quelquefois, et anciennement surtout, on a peint saint Antoine ayant des flammes sous les pieds. C'est ainsi qu'on peut le voir encore dans quelques églises du diocèse de Quimper. Que représentent ces flammes ? Saint Thomas prétend que les artistes ont ainsi représenté saint Antoine, parce qu'on l'invoquait pour se préserver des flammes éternelles. Ce n'est point là le vrai motif. Il est beaucoup plus probable que c'est à cause d'une horrible maladie, connue sous le nom de *feu sacré* et qui fit de grands ravages dans les XI^e^ et XII^e^ siècles. Pour se guérir de ce mal affreux, qui produisait sur le corps le même effet que le feu, on invoquait ce saint anachorète. A cette occasion fut institué l'ordre célèbre de saint Antoine, dans le Dauphiné. C'est dans ce couvent que furent déposées les reliques de ce saint, apportées de Constantinople, par un seigneur du pays, vers la fin du XI^e^ siècle.

Disons-le, cependant, bien que l'on trouve encore des statues de saint Antoine avec des flammes sous les pieds, ce n'est pas ainsi qu'on le représente ordinairement. Le plus souvent on place près de lui un petit porc. Pourquoi cet animal ? On s'est livré à beaucoup de conjectures sur cette singularité. Les uns ont pensé que le porc était l'emblême du démon qui suscita des tentations si violentes à ce saint abbé. D'autres disent que les villageois se plaisaient à placer sous la protection de saint Antoine les animaux domestiques représentés par le porc. On a cru, avec plus de raison, que, par cet animal, on voulait rappeler la coutume des moines de saint Antoine qui nourrissaient une grande quantité de porcs, dont la chair était distribuée par eux aux indigents. C'est à cause de cela que ces moines jouissaient du privilège de laisser errer partout, sans qu'on eut droit de s'y opposer, les porcs qui appartenaient à la communauté. Le vol de l'un de ces animaux était regardé comme un sacrilège que Dieu ne laissait pas impuni dès ici-bas. D'où le proverbe italien, en parlant d'une personne qui vient d'éprouver un grand malheur : *Ha forse rubato un porco di San Antonio :* Il a peut-être dérobé un porc de Saint Antoine. Les Frères quêteurs de cet ordre étaient presque toujours accompagnés d'un porc dressé à les suivre comme un chien.

20 janvier. **S. Sébastien.** — S. Sébastien est habituellement peint ou sculpté transpercé de flèches. Telle fut, en effet, la première torture qu'il subit, et son martyre se termina par une cruelle bastonnade, en 304.

Une mosaïque, placée dans l'église de Sainte-Euxodie, à Rome, donne à ce saint une taille au-dessus de la moyenne, une belle physionomie de vieillard et une longue barbe. Il semble donc que les peintres et les sculpteurs ont eu tort de faire de ce martyr un jeune homme qui ressemble beaucoup mieux à un Adonis qu'à un généreux confesseur de la foi.

On raconte que l'on fut obligé d'ôter de l'église de Saint-Marc, de Florence, un tableau de S. Sébastien, dont la beauté inspirait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une autre passion que celle qu'un martyr doit faire naître. Ce tableau était du dominicain Bartholoméo, mort à Florence, en 1517.

Raphaël dans un petit tableau sur bois n'a pu, ou n'a pas voulu se mettre à l'abri du même reproche. Son saint Sébastien est rayonnant de tous les charmes de la jeunesse.

Saint Sébastien est souvent peint en société avec saint Roch, parce qu'on l'invoque contre la peste. Ils sont tous deux l'objet d'une même dévotion, spécialement dans notre pays ; voilà pourquoi il est bon de ne pas les séparer.

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE II
LE MONASTÈRE

L'obéissance des moines de Lancarvan envers leur père spirituel était aussi absolue que leur pauvreté ; leur chasteté ressemblait à celle des anges. Kadok la confiait à la garde du double labeur quotidien sous lequel il fatiguait leurs membres et ployait leur esprit.

« Quoique ces trois vertus d'obéissance, de pauvreté et de chasteté fussent requises pour rester membres de la famille monastique, et qu'elles fussent précisément les plus opposées aux trois grands vices des Barbares, les solliciteurs ne manquaient pas à la porte de l'abbaye ; mais toutes les demandes n'étaient pas écoutées. Ce n'était qu'après dix jours d'épreuve que le postulant voyait la porte s'ouvrir, et encore n'était-il admis que comme serviteur du portier. Pour être reçu dans la familiarité des frères, il fallait qu'il eût souffert longtemps dans cet office. Du reste, le père spirituel ne lui demandait pas un denier, il le recevait nu comme un naufragé (c'est l'expression même de l'auteur de la règle).

« Malgré la rigueur des épreuves imposées au postulant, la plupart persévéraient, et l'on peut juger approximativement du nombre des moines de Lancarvan, par celui des religieux de l'abbaye de Lanpadarn-Vaur, où il y en avait huit cent quarante-sept, et par celui de Bangor, qui en réunissait deux mille quatre cents. C'était, comme on le voit, de grandes colonies. »

A cette peinture du monastère cambrien (1) nous n'aurons guère à ajouter, pour faire connaître le monastère de Plomodiern. Disons seulement que l'œuvre de saint Corentin ne dût pas prendre la même extension que celle de saint Kadok ; autrement elle aurait subsisté même après l'élévation à l'épiscopat de celui qui aurait ainsi fait germer la solitude et fleurir le désert; mais la communauté armoricaine dut, cependant, acquérir dès le premier moment une certaine importance ; c'est, du moins, ce que donne à penser Albert-le-Grand quand il dit que saint Corentin « y amassa nombre de saints religieux. »

(1) Nous l'empruntons à M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, qui traduit un moine de Lancarvan.

L'époque de la fondation de Lancarvan reste assez incertaine ; il est bien probable que le monastère de Plomodiern n'existait même plus quand saint Kadok établit le sien ; mais nulle description mieux que la précédente ne pouvait nous permettre de nous représenter aujourd'hui ce qu'étaient ces vieilles abbayes des deux Bretagnes.

Il y manque cependant ce qui est relatif à la mortification corporelle, élément essentiel de la perfection dans la vie monastique. C'est précisément sur ce point, laissé dans l'ombre, que l'histoire de saint Guennolé nous renseigne en nous montrant ce qu'était la vie des moines de Land-Tèvennec. Et ces observances, de qui donc pouvaient-ils les tenir, sinon de saint Corentin, le maître de leur fondateur ?

Laissant de côté les pratiques particulières du saint abbé, nous dirons donc quelle était la pénitence des moines : ils n'étaient vêtus que de peaux de chèvres qui cachaient de rudes cilices. Quant à la nourriture, le froment n'était en usage dans le monastère que pour le sacrifice de l'autel, et le pain de la communauté n'était que d'orge avec le son. A ce pain grossier, ils ajoutaient quelques herbes ou racines cuites mêlées avec un peu de farine, sans y mettre d'autre assaisonnement que du fromage bouilli et dissous dans l'eau ; encore ne permettaient-ils cet adoucissement à la rigueur de leur abstinence, que les jours de dimanche et de samedi. Non seulement ils ne mangeaient pas la chair des quadrupèdes, mais ils s'abstenaient même de celle des oiseaux (dont on usait dans la plupart des monastères d'Occident). Le vin n'était employé que pour l'autel ; la bière même et l'hydromel étaient tout-à-fait bannis de Land-Tévennec. Le plus délicieux breuvage des religieux n'était que de l'eau dans laquelle on faisait fermenter des fruits sauvages cueillis dans la forêt.

Ce serait peut-être le moment de dire que ces différentes observances continueront de subsister dans les monastères bretons jusqu'au temps où Louis-le-Débonnaire y substituera la règle de saint Benoît (818.) Conservées par la tradition orale, elles perpétueront les coutumes que saint Patrice, saint Hiltut, saint Colomban, saint David et saint Kadok auront établies à l'imitation de ce qui se voyait à Marmoutiers au temps du grand thaumaturge des Gaules, ou à Auxerre au temps de saint Germain.

Mais la maison de plaisance du roi Grallon ne devint pas seulement un monastère, elle devint aussi, nous pourrions dire qu'elle devint, surtout, une école.

Parlant des deux mille quatre cents moines de Bangor qui,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

divisés en sept chœurs de trois cents voix, faisaient entendre tour-à-tour, le jour comme la nuit, le chant de l'éternelle louange, *laus perennis*, M. de la Villemarqué ajoute : « Il faut croire cependant que les écoliers comptaient pour une bonne partie dans un nombre de personnes aussi considérable. Ces derniers formaient un véritable collège, sous la direction d'un corps de moines voués plus particulièrement que les autres à l'enseignement. Pour ces enfants, la règle du monastère n'existait pas, ou du moins, elle avait perdu ses épines. Plus tard, les lieux où ils avaient passé leurs jeunes années, leur apparaissaient comme une île enchantée, comme un jardin frais et fleuri, où ils avaient secoué l'arbre de la science pour s'en partager les fruits. Le peuple et les poëtes populaires, à distance, jugèrent de même ces retraites fortunées. Là, selon eux, « tous les biens réunis ; là, ni voleurs, ni pirates, ni ennemi « guettant sa proie ; là, ni brouillards, ni tempêtes, ni violence « d'aucune espèce ; mais la paix, la concorde, un printemps « éternel couronné de lis, de roses et de violettes ; et sur le même « arbre, parmi un feuillage toujours vert, les fruits d'automne « mêlés aux fleurs d'été ; pour habitants, des jeunes gens dont « jamais le sang ne souilla la robe blanche, dont le visage respi- « rait la joie, dont chacun n'avait rien en propre que sa gaieté ; « qui, tous, mettaient tout en commun » (1).

« L'amour de Dieu, de l'étude, de la poésie, de la science, de la patrie, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon, était l'objet de l'enseignement. »

Tout nous porte à croire qu'en dirigeant l'ensemble de son monastère, saint Corentin s'occupa surtout de l'école. Deux choses devaient l'y porter : l'affabilité de son caractère qui devait lui faire aimer l'enfance ; la merveilleuse aptitude avec laquelle il avait lui-même autrefois étudié les lettres humaines, et qui était maintenant propre à lui inspirer le goût de l'enseignement.

Si la porte du nouveau monastère s'ouvrit largement à tous, elle vit donc entrer surtout les écoliers. Ce fut à Plomodiern comme dans ces monastères du pays des *Scots*, dont nous parle le vénérable Bède : « On y donnait accès à tous le plus aimablement du monde, on y fournissait à chacun, sans rétribution aucune, la nourriture de chaque jour, et gratuitement aussi l'enseignement des maîtres » (2). Les largesses du roi Grallon, la culture du vaste territoire concédé par lui, les dons volontaires des riches seigneurs, qui venaient confier leurs enfants au nouveau maître et à ses collaborateurs, permettaient de recevoir et de garder les enfants de familles sans fortune.

Si pour ces jeunes écoliers ce fut une gloire d'avoir pour maître saint Corentin, il devait s'en trouver parmi eux quelques-uns qui devaient à leur tour relever la gloire de leur père et de leur modèle.

(1) Guillelmus Redonis, *Gesta regum Britanniæ*. (Cité par M. de la Villemarqué, *S. Kadok.*)
(2) Beda, lib. III. c. XXVII.

Entre les plus nobles et vaillants guerriers qui avaient suivi Conan-Mériadec à son passage dans les Gaules, on remarquait Derdon, auquel l'illustre chef albanien avait donné sa sœur en mariage. De cette union était né Fragan, qui, à cette période de notre histoire, était lui-même marié à une femme vraiment digne de lui par la noblesse de son origine et de son caractère ; enfin ils étaient dignes l'un de l'autre par leur piété ; l'église armoricaine les honore comme saints. Grallon devenu roi de Bretagne avait confié à Fragan le comté de Cornouailles ; quant au comté de Léon, il le gouvernait déjà et le tenait de son oncle Conan. La pieuse comtesse de Léon et de Cornouailles s'appelait Guen (c'est-à-dire : *Blanche*).

Saint Fragan et sainte Guen s'établirent dans un château qu'ils avaient eux-mêmes fait construire et dont ils firent leur résidence ordinaire. Nos traditions locales disent que ce fut dans la paroisse de Plouguen, en Léon ; c'est aussi ce que dit Albert-le-Grand. Ce château fut appelé *Les-Guen*, du nom de la dame. Dom Lobineau et M. de Kerdanet placent l'habitation des deux saints époux sur les bords de la rivière de Gouet à l'endroit qui du nom du jeune seigneur s'appelle encore Plou-Fragan. (C'est une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc.) Mais quelque fut le lieu où elle s'éleva, cette demeure fut bénie : cinq ou six enfants y naquirent et y grandirent pour le Ciel. L'un deux devait s'illustrer entre tous les autres et devenir la gloire la plus pure de l'Eglise armoricaine.

(A suivre.)

AVIS

La *Semaine Religieuse* a, comme les autres *Semaines*, affermé à une Agence de Paris la place qu'elle peut consacrer à la publicité et aux annonces. Elle s'est expressément réservé le droit de refuser tout ce qui serait contraire à la foi et aux mœurs. Elle recevra des annonces financières ou autres ; mais elle tient à déclarer, une fois pour toutes, qu'elle n'entend, à aucun titre, en assumer la responsabilité. (N. R.)

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

RENSEIGNEMENTS

L'instabilité de la politique du jour dans notre pauvre pays et les complications que de fausses doctrines libérales ont amenées dans la politique européenne inquiètent un peu le monde des affaires. Les fonds d'Etat sont généralement lourds ; quant aux valeurs de crédit on s'abstient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La timidité des capitaux de l'épargne n'a pas de quoi nous surprendre ; ils n'ont pas perdu le souvenir des malheurs d'antan, mais il ne faudrait pas cependant qu'ils renoncent aux affaires, car au milieu des mauvaises, il en est de bonnes, qu'un sage examen fait découvrir facilement.

On sollicite en ce moment les capitaux français de commanditer la Cie des Chemins de fer Brésiliens, ce placement ne résiste pas à l'examen : la garantie de l'Etat Brésilien ne porte que sur 30 années, or l'amortissement s'étend sur 90 ans : quel sera le gage dans trente ans ? Et puis n'est-ce pas de la folie de la part d'une Compagnie d'offrir 4,50 % à ses prêteurs quand l'Etat qui la couvre voit ses fonds 5 % au-dessous du pair !

Quand nous verrons poindre une affaire sûre, nous nous promettons d'attirer l'attention sur ses avantages.

SAPIENS.

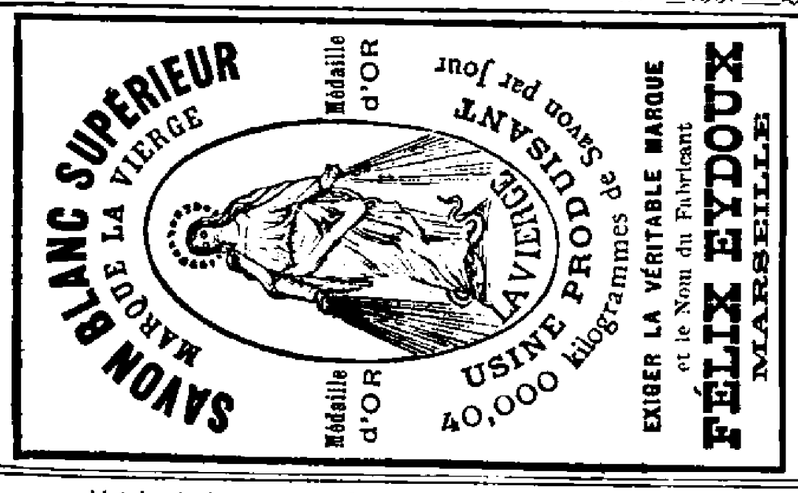
CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste ctre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, *56, RUE D'ANJOU* et vente en gros, *43, RUE D'AMSTERDAM*



L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 22 Janvier 1887. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F.O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nécrologie ; l'Adoration à Notre-Dame du Carmel, à Brest ; Lambézellec : départ pour les Missions de six Filles de la Croix ; Une première Messe à Saint-Martin de Morlaix ; Bibliographie: *Un saint et savant Breton.* — *II. Varietés :* Institutions de l'art chrétien (suite) : Sainte Agnès ; S. François de Sales. — *III. La Vie de saint Corentin :* le monastère (suite).

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 23 Janvier. — 3e après l'Epiphanie : Les Fiançailles de la Ste-Vierge, double majeur, blanc. mém. de S. Joseph, du Dimanche et de Ste Emérentienne, vierge et martyre ; Vêpres de la fête : mém. de S. Joseph, de S. Timothée et du Dimanche.

Lundi 24. — S. Timothée, évêque et martyr, double, rouge.

Mardi 25. — Conversion de S. Paul, double majeur, blanc.

Mercredi 26. — S. Polycarpe, évêque, martyr, double, rouge.

Jeudi 27. — S. Jean Chrysostome, évêque et docteur, double, blanc.

Vendredi 28. — S. Julien, évêque, semi-double, blanc.

Samedi 29. — S. François de Sales, évêque et docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

N.-D. du Bon-Secours, Brest	23, 24, 25, 26, 27 et 28 janvier.
Camaret.....	29 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — M. l'abbé Jézéquel, Recteur de Cléder, a succombé à une attaque d'apoplexie, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'âge de 84 ans. Il a été enterré mercredi, à 10 heures.

∴

La *Semaine Religieuse* a oublié d'enregistrer la mort de M. Déroff, ancien Recteur de Trézélidé, décédé il y a trois semaines.

∴

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Kervern, recteur de Saint-Ségal.

Le Comité des écoles établi à Quimper prie tous les instituteurs et institutrices, qui veulent le bien, de voter pour les deux candidats dont les noms suivent :

1° Les institutrices chrétiennes publiques, c'est-à-dire communales, sont priées de voter pour Mlle Kerdaffret, en religion Sœur Saint-Nazaire, institutrice communale à Concarneau ;

2° Les instituteurs et institutrices privés, c'est-à-dire libres, sont priés de voter en faveur de M. Alphonse Sagot, en religion Frère Concordius, directeur de l'école libre de Lambézellec.

Le vote aura lieu, le dimanche 30 janvier, de la même manière que précédemment.

Brest. — La paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, vient d'inaugurer, avec succès, l'Adoration diurne ; déjà, elle avait le bonheur de posséder l'Adoration nocturne.

C'était dimanche dernier, jour de clôture de l'Adoration perpétuelle, la réunion solennelle de ces deux belles œuvres eucharistiques. L'église était comble. Le secrétaire ouvre la séance par un exposé sommaire de la fondation et des différentes phases de l'Adoration nocturne, dans la ville de Brest. Elle a débuté à Notre-Dame-de-Bon-Secours ; entre les mains des Révérends Pères Jésuites, elle prend un accroissement rapide. Quatre sections sont bientôt formées, et toutes les semaines, une nuit est consacrée à adorer Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie.

Arrive la guerre de 1870 : plusieurs membres disparaissent, quelques-uns tombent au champ d'honneur. Néanmoins, l'œuvre subsiste jusqu'à l'expulsion des bons Pères, en 1880. C'est alors que le zélé Curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel la prend dans sa paroisse, sur laquelle elle n'a cessé, depuis, d'attirer, en abondance, les bénédictions d'En-Haut. Les vides causés, chaque année, par les départs ou par les décès sont bientôt comblés ; actuellement, l'œuvre est en pleine prospérité, et voilà qu'elle va être

complétée, désormais, par l'œuvre de l'Adoration diurne. Heureuse paroisse qui témoigne ainsi de son dévouement au Dieu Eucharistique, qui peut lui dire en toute vérité : Vous êtes tout à nous le jour et la nuit ; et nous, aussi, nous voulons, en retour, vous payer, jour et nuit, le tribut de notre amour et de notre reconnaissance.

Après un cantique au Très-Saint Sacrement, l'abbé Pendu, vicaire à la paroisse et directeur des deux œuvres, monte en chaire et commente ces deux idées : Ce que Jésus est pour nous dans la Sainte Eucharistie, et ce que nous devons être pour lui, nous-mêmes. C'est à Bétlehem que l'Adoration nocturne a réellement pris naissance. L'Eucharistie n'est-ce pas la continuation du mystère de Bétlehem jusqu'à la consommation des siècles !

N'était la présence réelle de notre Emmanuel parmi nous, croyez-vous que le monde subsistât encore ? Mais n'est-il pas là toujours, le Dieu Sauveur, au milieu de ses enfants, pour retenir les foudres vengeresses du Juge courroucé, que nos crimes devraient plus irriter encore que ceux de Sodome et de Gomorrhe !

Aussi, tous ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes comprennent-ils, de plus en plus, que la dévotion à la Sainte Eucharistie peut seule sauver les sociétés ébranlées par les plus funestes doctrines, et cherchent-ils, par tous les moyens, à propager cette dévotion. Les congrès, les adorations nocturnes se multiplient ; les communions deviennent plus fréquentes ; dans plusieurs villes sont établies des communions hebdomadaires d'hommes. A Paris, le Saint-Sacrement est exposé continuellement, et c'est par milliers que l'on compte les adorateurs nocturnes. Aujourd'hui, en France, quarante diocèses possèdent des adorations de nuit.

A la suite de l'abbé Pendu, c'est M. le Curé qui vient lui-même entretenir ses chères ouailles de ses craintes et de ses espérances. Il remercie, tout d'abord, ses bons paroissiens de leur assiduité, pendant toute l'Adoration, à venir rendre leurs hommages au Dieu du tabernacle. Dans les temps antiques, les païens, quand ils voulaient conjurer un malheur, offraient un sacrifice à leurs dieux et lisaient dans les entrailles mêmes de la victime le sort qui devait les attendre. Ce n'était qu'une superstition ; mais cette superstition est une vérité pour nous. Nous, Chrétiens, nous pouvons lire véritablement, dans le sacrifice permanent de Jésus-Christ, ce que nous réserve la Divine Miséricorde. Aussi, conclut-il, malgré le grand nombre des indifférents, malgré les erreurs, malgré les crimes dont la société est inondée, tant qu'il verra s'accroître la vraie dévotion au Très-Saint Sacrement, il ne pourra qu'augurer heureusement de l'avenir de la société, du diocèse, de la ville et de sa paroisse.

Avant de descendre de chaire, il lit l'acte de consécration, puis la sainte assemblée chante de tout cœur le *Credo* : belle et imposante explosion de sa foi vive à toutes les vérités révélées.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction solennelle du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Sacrement, suivie du chant du beau cantique de Mgr la Bouillerie : *L'Ange et l'Ame*. M. l'abbé Le Gall, vicaire à la paroisse, et M. l'abbé Bizien, actuellement Aumônier de la Marine, ont parfaitement interprété ce touchant dialogue entre l'Ange du Ciel qui voit son Dieu face-à-face et l'Ame chrétienne également heureuse de posséder son Jésus dans la Sainte Eucharistie.

Une seule chose manque dans cette excellente paroisse : une église un peu plus vaste. Nous formons le vœu le plus sincère pour que M. le Curé voie se réaliser à ce sujet, dans un avenir prochain, tous ses désirs.

Lambézellec. — Nous recevons la lettre suivante, en date du 18 janvier 1887 :

« Monsieur,

« Dans le n° du 8 janvier dernier, la *Semaine Religieuse* du diocèse de Quimper et de Léon énumère les œuvres nombreuses et admirables de M. l'abbé Lazou, Chanoine honoraire, ancien Curé de Lambézellec.

« Toutefois, une petite lacune s'est glissée ; vous avez, en effet, omis de parler de la *Congrégation des enfants de Marie*, établie par le vénéré et regretté M. Lazou dans la chapelle des Filles de la Croix, comme succursale de celle de la paroisse, et dont il confia la direction à son ami, M. l'abbé Marzin, Aumônier de l'établissement.

« Affiliée depuis quelque temps à la *Prima-Primaria* de Rome, cette Congrégation prospère visiblement, et les anciennes élèves des chères Sœurs se font une gloire et un bonheur d'assister régulièrement aux réunions mensuelles. La Congrégation a même acquis une telle importance qu'on a senti la nécessité de lui donner, cette année, une retraite particulière.

« Cette retraite s'ouvrira, le 29 janvier, sous les auspices de *saint François de Sales*, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Croix, et se terminera le 2 février, jour de la Purification, fête patronale des Enfants de Marie, du Pilier-Rouge. Elle sera prêchée par le R. P. L'Hévéder, Jésuite de la résidence de Quimper.

« Les Filles de la Croix viennent d'être cruellement éprouvées par la mort d'une de leurs jeunes Sœurs (Mlle Marie Le Vaillant), en religion Sœur *Marie de Gonzague*, décédée le 23 décembre 1886. Cette digne Sœur a, pendant les huit années de sa vie religieuse, édifié les Sœurs et les élèves par la pratique constante de toutes les vertus : aussi sa mort a-t-elle été celle d'une prédestinée, et ses dernières paroles furent : « *Oh ! que le ciel est beau ! Que je suis heureuse !* »

« Cinq jours plus tard (28 décembre), cette même Communauté cédait, pour les Missions d'Amérique, six religieuses, dont trois Sœurs de chœur et trois Sœurs converses.

« Parmi elles, deux Sœurs de chœur appartiennent au diocèse de Quimper : Sœur *Marie de Liguori* (Mlle Marguerite Caugant, de Quimper) et Sœur *Saint-Joseph* (Mlle Marie-Yvonné Lavanant, de Lanmeur, sœur et même filleule de M. Lavanant, vicaire à Crozon). Les quatre autres religieuses sont originaires du diocèse de Saint-Brieuc.

« A la cérémonie du départ, le nouveau Supérieur de la Communauté, M. l'abbé Milin, Curé de Lambézellec, a bien voulu adresser aux partantes quelques paroles courageuses et bien senties, en présence de plusieurs Curés de la ville accourus pour prendre part à cette cérémonie religieuse et familiale.

« Je regrette de reproduire imparfaitement les idées si hautes et si heureuses exprimées par M. le Supérieur :

« Au jour de votre entrée au noviciat, mes chères Sœurs, et « surtout au jour solennel de votre profession religieuse, vous « vous êtes entièrement données à Dieu pour servir vos frères, « votre prochain, là où Dieu vous appellerait. Mes chères Sœurs, « voici le moment venu, Dieu vous demande de mettre votre « généreuse promesse à exécution ! Aussi allez-vous partir avec « joie et bonheur pour les États-Unis d'Amérique, afin d'y faire « connaître et aimer Dieu avant tout, puis, d'y faire connaître et « aimer la France !

« Mes chères Sœurs, les magnifiques résultats que vous avez « obtenus ici jusqu'à ce jour, sont, après Dieu, dus à mon vénéré « prédécesseur, M. l'abbé Lazou, qui vous a toujours témoigné « son dévouement sans bornes, et que je vous promets de continuer « selon mes forces.

« Dieu soit loué de votre généreux sacrifice ! Continuez à ob- « server fidèlement sur la terre étrangère vos constitutions, sur- « tout la 18e, concernant l'union et la charité qui doivent régner « parmi vous, et Dieu vous bénira. Là-bas, comme ici, vous « n'échapperez sans doute pas aux sacrifices, aux souffrances « même ; mais soyez toujours fermes et courageuses, en vous « rappelant que les souffrances ne sont que passagères et que les « sacrifices coûtent peu quand on a le ciel pour perspective ! « Encore une fois, courage ! et que Dieu soit loué ! »

L'allocution du digne Curé a été suivie de la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement. Avant que N. S. bénît la Communauté et les nombreux assistants, la plus ancienne des Sœurs partantes, Sœur *Marie de Chantal*, a prononcé, en son nom et au nom de ses compagnes, l'acte de rénovation de ses promesses religieuses devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel.

Après la bénédiction, toutes les religieuses se sont réunies dans une des salles de la Communauté ; et là, chaque Curé, en particulier, se rendant au désir vivement exprimé par les Sœurs partantes, les a bénies toutes avec émotion et effusion de cœur.

Le jour suivant (29 décembre), les six sœurs ont tenu à communier une dernière fois de la main de leur Aumônier, qui offrait pour elles le saint sacrifice de la messe.

La messe et l'action de grâces terminées, l'on procéda à une nouvelle cérémonie, touchante et consolante à la fois : une bonne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et pieuse jeune fille était reçue comme postulante de chœur dans la Congrégation des Filles de la Croix, et, à cette occasion, l'on chantait solennellement le *Veni Creator*, suivi d'une courte allocution et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

« A une heure, les chères Sœurs ont quitté l'établissement de Lambézellec en disant à leurs anciennes compagnes un dernier *adieu* sur la terre et *au revoir* au ciel ! Rien de plus touchant et peut-être aussi de plus navrant qu'un départ ! Les pleurs coulaient de tous les yeux, et cependant les partantes étaient vraiment heureuses, puisqu'elles partaient avec une pleine et entière liberté pour répondre à l'appel du Divin Maître, qui les voulait là-bas pour faire œuvre de véritables missionnaires.

« Nos six religieuses se sont embarquées au Hâvre le 1er janvier 1887, en la compagnie de l'Aumônier des Filles de la Croix en Louisiane, M. l'abbé Roulleaux. Ce digne et zélé Missionnaire était venu en France voir sa vieille et respectable mère dans le département de l'Orne. M. Roulleaux, en effet, appartenait au diocèse de Séez, avant son départ pour les Etats-Unis d'Amérique.

« Après une assez courte et heureuse traversée, nos Missionnaires ont touché à New-York le 9 ou le 10 du mois, comme l'atteste un télégramme de cette ville en date du 10 janvier.

« En terminant, je me permettrai de rappeler à vos lecteurs que le but de la Congrégation des Filles de la Croix est spécialement l'instruction et l'éducation des enfants et de la jeunesse. Depuis leur installation, rue de Paris, 98, à Lambézellec, elles ont présenté quelques élèves seulement pour le brevet supérieur, mais un nombre assez considérable pour le brevet de capacité, et le succès a toujours couronné leurs peines et leurs efforts.

« Agréez...

X***.

Morlaix. — Dimanche dernier, M. l'abbé Boclé chantait, à Saint-Martin, sa première messe. Cette cérémonie n'est pas nouvelle ici, bien au contraire; Saint-Mathieu et Saint-Martin sont deux paroisses privilégiées qui les voient se renouveler presque chaque année. Mais l'affluence est toujours considérable et recueillie : chacun salue avec bonheur et respect la famille qui a donné à Dieu un de ses enfants, et il est visible qu'entre ce jeune prêtre et ses aînés du sanctuaire, il s'est formé une union douce et forte, que le temps resserrera encore.

M. l'abbé Rouzot, vicaire à Plouescat et ancien vicaire de Saint-Martin, a développé ce texte, tiré de la Sainte-Écriture : « *Elegi vos...* » Il a montré le principe de la vocation dans l'appel de Dieu; la sublimité du ministère sacerdotal dans les devoirs à remplir, et les fruits merveilleux qu'il produit dans la vie sainte et sacrifiée du prêtre.

Cette cérémonie si pieuse a été bien consolante pour tous, mais en particulier pour le clergé de Saint-Martin, qui sait susciter, soutenir et mener à bonne fin tant et de si belles vocations sacerdotales.

Un saint et savant Breton, d'après sa correspondance et les témoignages de ses contemporains. — MM. Salaun, Quimper, et Lefournier, Brest, libraires, 1886.

De tels livres sont infiniment recommandables et utiles : c'est un devoir de les propager.

La biographie du R.P. Le Gall, l'une des meilleures gloires de notre diocèse, a reçu, en Bretagne, un pieux et sympathique accueil.

Mgr l'Evêque de Vannes a écrit à l'auteur : « Cette lecture « m'intéresse vivement. Elle me paraît propre à communiquer « une ardeur religieuse et patriotique qui donnera *son fruit en « son temps*. Je souhaite qu'il soit connu et imité dans mon « diocèse. »

Mgr de Nantes : « Je recommanderai et ferai recommander par « notre *Semaine religieuse* votre pieux et intéressant travail. »

M. l'abbé Perrichon, ancien Vicaire-Général de Saint-Brieuc : « J'ai fait de votre livre un éloge parfaitement sincère. Je l'ai lu, « non seulement avec intérêt, mais encore avec une grande édifi- « cation. »

M. l'abbé Guillois, Vicaire-Général, Supérieur du Grand-Séminaire de Rennes : « Vous avez fait un excellent livre, qui « fera beaucoup de bien, et je compte bien en faire bénéficier mes « confrères et mes séminaristes. »

Le R. P. C. Kervennic : « Que je vous félicite de votre travail ! « C'est bien là, dans toute sa beauté, l'âme aimante, pure, élevée, « pleine de candeur et de modestie, souriante dans la souffrance, « que nous avons connue.

« Et comme votre cœur, — car c'est avec votre cœur que vous « avez écrit ce livre, — a été admirablement inspiré ! Quel trésor, « permettez-moi de vous le dire, que ces notes dont vous encadrez « un récit où le P. Le Gall a l'air de paraître et de parler tout « seul ! Ces notes ont beau se dissimuler, en quelque sorte, elles « n'en sont pas moins, à votre biographie, ce que sont à un riche « vase sacré les émaux dont on l'a orné : elles en augmentent de « beaucoup la valeur. »

VARIÉTÉS

Institutions de l'art chrétien (suite).

21 janvier. — **Sainte Agnès.** — Au 21 janvier est fixée la fête de sainte Agnès, vierge et martyre.

La mémoire de cette jeune martyre est célèbre dans toute l'Eglise, et son nom, inscrit au canon de la messe, la désigne d'une manière spéciale à la dévotion des fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On représente généralement sainte Agnès ayant auprès d'elle un agneau d'une éclatante blancheur.

D'où est venue, aux artistes chrétiens, l'idée de cet agneau ? Évidemment de l'analogie qui existe entre le nom d'Agnès avec celui d'agneau. Quoiqu'il en soit, l'idée est ici parfaitement conforme à la tradition, à ce que saint Ambroise raconte au sujet de sainte Agnès. Il nous dit que les parents de cette jeune martyre, veillant auprès de son tombeau, voyaient fort souvent, autour de cette sépulture, une légion de vierges, vêtues de robes blanches et environnées d'une lumière céleste. Parmi ces vierges, ils distinguaient leur fille Agnès, parée d'un vêtement semblable et ayant auprès d'elle un agneau plus blanc que la neige. Ce trait, raconté par cet illustre docteur de l'Eglise, suffit à lui seul pour expliquer la présence de l'agneau aux pieds de notre sainte martyre. C'est encore suffisamment justifié par la cérémonie qui se célèbre à Rome, à la date du 21 janvier. Tous les ans, au jour de la fête de sainte Agnès, dans l'église bâtie sous son invocation, on bénit, pendant le chant de l'*Agnus Dei*, deux agneaux dont la laine, tissue par des religieuses, sert à confectionner le *Pallium*, insigne de la dignité archiépiscopale. Toutes ces coïncidences, le nom d'Agnès, l'église de son nom, les petits agneaux et leur bénédiction pendant l'*Agnus Dei*, justifient plus que suffisamment l'agneau représenté auprès de cette Vierge qui souffrit le martyre en 304. Sainte Agnès tient à la main la palme du martyre, ce qui ne permet pas de la confondre avec sainte Geneviève.

Le célèbre Zampièri, dit le Dominiquin, a peint le martyre de sainte Agnès. Ce grand maître représente la jeune martyre frappée d'un poignard sur le bûcher destiné à consumer son corps : en quoi peut-être le Dominiquin a manqué d'exactitude. En effet, les actes du martyre de sainte Agnès ne disent pas qu'elle fut brûlée ; mais il y est dit qu'Agnès fut décapitée et que son corps ne fut point livré aux flammes, mais inhumé sur la voie Numentana. Agnès était âgée de treize ans seulement.

∴

29 janvier. — **Saint François de Sales.**

Le 29 janvier est consacré à honorer la mémoire du saint évêque de Genève, François de Sales.

L'art chrétien s'est plu à reproduire très souvent ce saint prélat, l'une des plus belles gloires de l'épiscopat.

Mort à Lyon, dans la cinquante-sixième année de son âge, en 1622, il fut canonisé par le Pape Alexandre VII, en 1663.

Il existe de ce Saint un type de figure dont il n'est pas permis à l'artiste de s'écarter. L'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, possède un tableau qui passe pour un fidèle portrait de saint François de Sales. Il est de l'un des peintres les plus estimés du XVII[e] siècle, Daniel Hallé.

On représente ordinairement ce saint évêque en rochet et mozette modernes, tenant à la main, pour symbole, un cœur enflammé. Ce cœur fait allusion au livre admirable de ce grand docteur, qui a pour titre : *Traité de l'amour de Dieu*.

L'église paroissiale de Saint-Leu, à Paris, peut considérer, comme un de ses plus précieux objets d'art, un tableau, d'assez petite dimension, représentant le saint évêque de Genève sur son lit de mort. C'est le sommeil du juste dans toute sa placidité. Ce tableau est de Philippe de Champagne.

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE II

LE MONASTÈRE (suite)

Lorsque naquit saint Guennolé, il y avait déjà dans le château de Fragan deux berceaux d'où Jacut et Guethenoc pouvaient sourire au petit frère que Dieu leur envoyait, et cet enfant béni put à son tour saluer, à leur entrée dans la vie, Idunet (1) et une petite sœur qu'on appela Clervie (2).

Guennolé était beau, nous dit Albert-le-Grand. Était-ce à cause de son genre de beauté qu'il reçut ce nom ? Était-ce pour rappeler le nom de sa mère ? Ce nom qui indique la *blancheur*, était en tout cas un nom prophétique et « sembloit présager combien grande devoient estre sa candeur, sa sincérité et son innocence. Il fut soigneusement instruit et élevé en la maison paternelle jusques à l'âge de douze à quinze ans.

« Son père le voulut mener à la Cour du Roy et le faire dresser aux armes, pretendant en faire un capitaine ; mais le bien-heureux enfant avoit conceu un autre dessein bien contraire à celuy de son père, sçavoir, de vivre en quelque austere religion et s'y voüer entierement au service de Dieu ; pour à quoy plus aisement parvenir, il s'adonna à l'étude des saintes lettres ; mais son pere persistant en sa premiere resolution de le mener en Cour, le Saint eust recours à l'Oraison, supliant Nostre-Seigneur de le favoriser en son saint et loüable dessein ; sa priere fut exaucée, car son pere, allant un jour par païs, bien accompagné, fut subitement accueilly, en raze campagne d'un orage si violent, qu'en moins de rien, luy et sa compagnie, furent tous en eau ; mais ce qui plus étonna le

---

(1) Le *cartulaire* de Land-Tévennec désigne expressément saint Idunet comme frère de saint Guennolé ; on ne comprend donc guère les doutes émis à cet égard.

(2) On la trouve aussi, et même plus souvent, appelée Crervie. Comme son frère, sa mère et tous ses frères, elle est comptée parmi les Saints.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gouverneur Fragan, fut un horrible tonnerre qui effroyablement bruïoit sur sa teste, avec des éclairs s'entre-suivans si fort, qu'il ne se pouvoit remuer de ce lieu (1).

« Se voyant dans un péril si éminent, il se recommanda à Dieu, et, se souvenant qu'il avoit dissuadé son fils de se faire religieux, promist que, s'il eschappoit de ce danger, non seulement il n'empescheroit, mais même il induiroit son fils à la vie monastique : ce vœu fait, l'orage cessa, et il poursuivit son chemin et se rendit au logis.

« La bonne Dame Guen et son fils Guennolé estant venus au devant de Fragan, après les caresses accoustumées, entendirent de luy tout le succès du voyage et le vœu qu'il avait fait, dont la bonne mere et son fils remercierent Dieu ; et, peu de jours après, Fragan mena son tils à saint Corentin.

« En ce voyage, une violente tourmente les ayant surpris, le jeune homme la dissipa par le signe de la Croix. Arrivez en l'Hermitage, Guennolé se prosterna humblement aux pieds de saint Corentin, le priant, la larme à l'œil, de le vouloir recevoir en son hermitage : mais Corentin le releva et l'embrassa charitablement, et dist à son pere et aux assistans, que Dieu se serviroit de ce jeune Enfant pour sa gloire et le bien du royaume. Fragan, ayant remercié saint Corentin, prit congé de luy, et, ayant donné sa benediction à son fils, s'en retourna. »

Tout en parcourant le gracieux récit de notre vieux narrateur, ne vous êtes-vous pas dit que la société armoricaine au v^e^ siècle s'y montre à chaque instant sous les dehors les plus aimables : ces vieux guerriers, ces grands seigneurs, ces nobles dames, ces chefs d'abbaye, hier encore dans la solitude, ces enfants qui viennent chercher la science et la sainteté, tous, enfin, ont dans leurs relations l'aménité la plus charmante, la courtoisie la plus respectueuse. Voilà donc ce que le Christianisme avait déjà fait des éléments si divers établis dans notre patrie ! Presque sans transition les Barbares ont été civilisés et les Gallo-Romains sont entrés dans la vie du Christianisme.

Non, il n'en est pas tout-à-fait ainsi, l'heure n'est pas encore venue, mais elle approche : ceux que nous avons rencontrés constituent une élite, et ce sera précisément l'œuvre de saint Corentin et de saint Guennolé de tout former à leur image par l'ascendant de la plus aimable sainteté.

En attendant cette heure bénie, l'enfant se prépare dans une vie d'étude et de prière : près de lui sont ses deux émules en science et en piété, son frère Jacut et Tudy, deux futurs chefs d'abbayes. Parmi ses condisciples, celui qui était déjà regardé « comme le parfait modèle de toute vertu et sainteté », c'était Guennolé.

Il arrivait souvent que la porte du monastère s'ouvrait pour un

(1) Il fut même abattu d'un éclat qui lui ôta l'usage de ses sens. (Dom Lobineau).

illustre visiteur : celui qui, dès la première rencontre, avait reconnu la haute vertu de Corentin, et dont les royales aumônes entretenaient le monastère, reconnut aussi bientôt la sainteté de l'enfant. Quand le roi Grallon venait voir le chef vénéré de cette école où grandissaient les fils de ses plus nobles et fidèles serviteurs, il ne se complaisait pas seulement dans les saints entretiens du maître, mais dans l'aimable conversation de son plus cher disciple.

On aime à se représenter ce spectacle, qui devrait un jour inspirer quelque artiste breton : le roi et le futur pasteur de la Cornouailles assis sous les grands arbres de la forêt de Névet, entourés de moines et d'enfants, et tous gardant le silence pour entendre Guennolé parler de Dieu.

Quand le roi se retirait, il ne manquait jamais de se recommander aux prières de l'adolescent. Celui-ci, à son tour, vénérait Grallon comme son souverain et l'aimait comme le parent et le généreux ami de son père. En effet, Grallon et Derdon, père de Fragan, ayant épousé les deux sœurs de Conan Mériadec, saint Guennolé se trouvait être le petit-neveu du roi. Ainsi dans le monastère de saint Corentin, les relations de famille étaient acceptées. Celui qui, tout jeune prêtre, avait entendu l'appel du maître et compris l'austère parole : « Celui qui ne hait point son père et sa mère à cause de moi, ne peut être mon disciple », l'avait interprétée dans le même sens que saint Grégoire. L'illustre docteur, se demandant si nous pouvons, en même temps, éprouver cette haine et satisfaire au précepte formel de l'amour des parents, répond qu'il faut même chérir d'un amour de préférence ceux qui nous sont unis par les liens du sang, mais qu'il faut les fuir lorsqu'ils deviennent un obstacle dans la voie qui conduit à Dieu. Les disciples de saint Corentin ne pouvaient trouver pareil obstacle dans leur famille ; en particulier, le château de Guen et de Fragan devait être pour Guennolé l'image fidèle du monastère ; nous voyons dans le récit du Père Albert ce qu'était la vie des vacances pour l'écolier d'abord, ce qu'elle fut ensuite pour le jeune religieux consommé en sainteté.

Nous allons donc le suivre dans sa famille : « Un jour, saint Guennolé estant, par permission de saint Corentin, allé voir son père, qui estoit pour lors en Léon, certains pirates payens, que Fragan avoit chassés de Léon, du temps du feu roy Conan, revinrent en plus grand nombre, résolus de prendre terre et de s'y habituer ; leur flotte ayant paru en mer, l'allarme se donna à la coste, et Fragan, ayant amassé une petite armée à la haste, encouragé par saint Guennolé, marche vers le rivage de la mer pour empescher l'ennemy de descendre, et, estant en la paroisse de Guic-Sezni, près Lanvengat, ils apperceurent la flotte ennemye en rade, si épaisse, que les mats des navires sembloient representer une forest, ce qu'estant veu par le conducteur de l'avangarde, s'écria : *Me a vel mil guern*, c'est-à-dire, je voys mille mats de navires. En mémoire de quoy, après la bataille,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fut dressée en ce lieu une croix qui, encore à présent, s'appelle *Croas ar mil guern*. Les pirates, se sentans découverts, se rallierent dans les tranchées de leur camp, ne voulant donner combat ; mais les Bretons les y assaillirent de telle furie, que, les y ayant forcez, ils taillèrent la plus part en pieces, excepté quelques-uns qui se sauverent à la nage vers leurs vaisseaux, desquels plusieurs furent brulez. Pendant le conflit, saint Guennolé, comme un autre Moïse, prioit avec grande ferveur. Après la victoire, il exhorta son père et les chefs de l'armée d'employer le butin pris sur les ennemys pour bastir un monastère en l'honneur de la Sainte Croix, au mesme lieu où fut donnée la bataille, qui s'appelait *an Isel-Vez*, en la paroisse de Plou-Nevez : ce qui fut fait, et fut nommée Loc-Christ » (1).

Une autre fois encore nous rencontrons saint Guennolé dans un séjour tout aussi bruyant que le champ de bataille d'*Isel-Vez*, et pour la première fois, nous le voyons en possession du don des miracles. « Ce don, suivant la sage remarque de Dom Lobineau, aurait été, en raison de son âge, un sujet de tentation dangereux et délicat, si son humilité ne lui avait fait en rapporter à Dieu toute la gloire. »

« Estant un jour en la ville d'Is, (où le Roy Grallon avait transféré sa Cour), il s'y fit un Tournoy auquel se trouva son Pere et grand nombre de Seigneurs, tant du païs qu'étrangers. Un jeune Seigneur, fort bien né et aymé du Roy, entra en lice pour rompre sa lance, et, donnant carriere à son cheval, fut si rudement secoüé qu'il perdit les arçons et fut jetté de roideur contre terre, dont il mourut sur le champ (2).

La compagnie fut fort attristée de cet accident ; mais Dieu les consola : car saint Guennolé, allant au Palais saluer le Roy, passa par la place, et ayant entendu ce que c'estoit, plein de foy, s'approche du corps, met les genoux en terre, fait sa priere, et, prenant le mort par la main, lui dit : « Mon frère, au Nom de celuy « qui t'a créé, je te commande de te lever sur pieds ». A cette parole, le trespassé se leva tout plein de vie, ses membres aussi

(1) Au temps d'Albert-le-Grand, ce n'était déjà plus la riche abbaye bénédictine d'autrefois, non pas même le prieuré florissant, mais les bâtiments conventuels étaient presque déserts et sécularisés.

« Cette abbaye est placée dans un pays charmant, dit M. de Kerdanet ; elle s'élève sur une colline, près d'un vallon, non loin d'un petit ruisseau. Ses ruines et son vieux clocher contrastent avec cette jeune verdure et ces aspects si riants qui l'environnent. Aussitôt après la bataille qui vient d'être racontée, on y avait donc bâti une église, un monastère avec un vaste enclos. Cette basilique rappelait celle de Saint-Martin de Tours, le clocher ressemblait à celui de Saint-Denis. C'est dans ce temple que reposent les vieux Carman, ces chevaliers sans peur et sans reproche. Là dort sous sa tombe Pierre-le-Brave, l'un d'eux, qui mourut l'an 1212. Là repose cette longue suite d'abbés, de religieux, de saints. »

(2) Il est probable qu'à la cour de Grallon, les luttes des guerriers ne ressemblaient pas aux tournois du Moyen-Age aussi exactement que le suppose le bon narrateur.

sains et entiers que s'il n'y eust rien eu de violent, remercia le Saint qui s'en retourna vers saint Corentin » (1).

Voici donc que nous le retrouvons dans sa paisible retraite : le Cartulaire de Land-Tévennec. nous dit quelles y étaient ses occupations ordinaires : « Il étudiait l'Écriture sainte et en très-peu de temps il la sut tout entière, car sa mémoire était fort heureuse. Il méditait continuellement la loi du Seigneur et réduisait en pratique toutes les maximes qu'il y pouvait découvrir. Sa ferveur à chanter les louanges de Dieu, sa charité à instruire et à soulager les pauvres, son activité à servir ses compagnons, son assiduité à l'oraison, ses veilles et ses autres mortifications le rendirent bientôt l'admiration de son bon maître lui-même. » Quant aux miracles, ils furent un sujet de peine pour saint Guennolé, à cause de l'estime et du respect qu'ils lui attiraient, et pour saint Corentin, parce que ces prodiges « divulguez par le païs, firent que le monde venoit voir son jeune disciple, pour se recommander à ses prieres et recevoir guerison de leurs infirmitez ». Pour l'ancien ermite, toujours ami de la solitude et de la paix, ce concours devint si pénible que pendant quelques jours « il se retira plus avant en la forest prochaine, et, à ce que son absence ne causast quelque petite liberté à ses écolliers, il établit l'un d'eux, qu'il jugea plus propre, pour les gouverner et soigner leurs necessitez.

« Ces écolliers, estans allez un jour se recreer sur une montagne, le soir approchant, leur gouverneur les voulant ramener, l'un d'eux, au lieu d'obeïr, ainsi que saint Corentin luy avoit enjoint, se prit à courir, jouër et folastrer plus qu'auparavant ; ce qui ne demeura pas sans punition : car, comme il continuoit à sauter et a folastrer, il se rompit tout net une cuisse et fut remporté au logis, fort tourmenté de sa blessure. Saint Guennolé, prenant pitié de son affliction, entre dans l'oratoire, avec ses compagnons ; et, ayant prié Dieu d'une grande ferveur, s'en retourna vers le patient, et, ayant imprimé du doigt le signe de la Croix sur la fracture, le prit par la main, luy disant : « Mon « frère, au nom de Dieu Tout-Puissant qui t'a créé de rien, leve « toy et viens quant et nous en l'oratoire chanter ses loüanges. » A ces paroles, l'autre se leve sur bout sain et dispos, remerciant Dieu et saint Guennolé, qui, pour récompense, l'obligea à ne manifester cette guerison miraculeuse pendant sa vie ; ce que l'autre luy promist.

« Une autre fois, un de ses condisciples nommé Thethgonus, s'estant endormy sur son livre en un champ, fut mordu d'un serpent ; le venin s'écoula incontinent par tout le corps, qui s'enfla gros et devint tout noir et plombé : saint Guennolé, ayant compassion de ce pauvre enfant prest à mourir, fait le signe de la Croix sur la taniere du serpent, lequel sortit hors et creva tout sur le champ, et depuis ne s'est trouvé en ce canton là telle espece de serpent ; puis, ayant oinct et frotté la morsure d'huile sainte, le venin découla goute à goute et le jeune homme fut entierement guery. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enfin, un dernier épisode : Guennolé, nous l'avons dit, avait une sœur plus jeune que lui, et comme lui née sur le territoire armoricain (Jacut et Guethenoc étaient nés avant que leur père Fragan et leur grand père Derdon n'eussent quitté la Bretagne insulaire). Entre le jeune écolier de Plomodiern et sa sœur la différence d'âge était même assez grande ; il avait à peu près vingt ans et elle était encore une petite fille quand un jour Clervie poursuivant « des Oyes sauvages par la cour du Chasteau de Les-Guen, une de ces Oyes luy tira un œil de la teste et l'avalla. Cet accident attrista fort ses Père et Mere. S. Guennolé, estant en oraison au Monastère, fut adverti, par un Ange, de ce qui passait chez son père : il s'y en alla en diligence, et l'ayant consolé, empoigne l'Oye, luy fend le ventre, en tire l'œil et le remet en sa place ; et faisant le signe de la Croix dessus, le rendit aussi clair et beau que jamais. » Puis il s'en retourna près de son bon Maitre. Ainsi s'écoulaient les jours au monastère de Plomodiern : l'étude des lettres humaines et des lettres divines, la prière et le chant des psaumes, les conversations pieuses et les récréations, les miracles de saint Corentin et les miracles de saint Guennolé, les visites des parents à leurs fils et des fils aux parents ; de temps en temps une apparition rapide du roi Grallon, voilà ce qui peut donner une idée du premier petit-séminaire dans la terre bénie qui allait bientôt devenir le *diocèse* de Cornouailles. Les écoliers ayant grandi, la communauté sans cesser d'être petit séminaire pour les nouveaux venus était désormais un grand-séminaire pour les premiers arrivés.

Cette période de la vie de saint Corentin, c'est-à-dire son séjour dans la communauté qu'il avait erigée, dut se prolonger pendant une dizaine d'années au moins. Guennolé avait de douze à quinze ans quand il lui fut confié, or, « ayant atteint l'âge requis (c'est-à-dire de vingt à vingt-cinq ans) il prit les saints Ordres successivement ; puis estant Prestre, se voyant trop importuné du monde qui le venait visiter, il receut la bénédiction de son Maistre S. Corentin, et avec quelques autres jeunes hommes, s'embarqua à la coste de Cornouailles. »

Nous le verrons bientôt revenir au lieu où s'est passée son heureuse adolescence, mais saint Corentin n'y sera plus.

(A suivre.)

(1) D'après Dom Lobineau, le jeune Seigneur ressuscité était écuyer du comte Fragan.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

RENSEIGNEMENTS

Les affaires sont toujours aussi difficiles et cela par la faute de la haute banque qui, dans les émissions, ne voit que la commission à encaisser. Or, ce ne sont pas les emprunteurs riches qui passent sous les fourches caudines de ces usuriers.

Tant que les maisons de crédit solliciteront l'épargne de donner son argent pour le Gouvernement Argentin ou pour les Chemins Brésiliens, celle-ci qui, jadis, a confié ses capitaux au Gouvernement du Pérou et au Chemin de Fer des Honduras, se tient sur une prudente réserve.

Le meilleur placement, aujourd'hui, est représenté par les rentes françaises et par les obligations des bonnes Compagnies de Chemins de fer, c'est vers ces valeurs que vont se diriger les centaines de millions payés aux capitalistes par la grosse échéance de coupons de janvier.

Nous comprenons en outre que, à défaut de placements sûrs, les capitaux se lancent dans une spéculation modérée. Ils sont logiques en suivant une voie qui, si elle fait courir des aléas défavorables, donne parallèlement l'occasion de gagner de l'argent.

SAPIENS.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La *Constipation* entraîne souvent la *perte d'appétit, affections de l'estomac* et de l'*intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Étourdissements, Congestions.* — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la *Constipation* disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni *Nausées*, ni *Coliques*, ni *Diarrhées*.
TOUTES PHARMACIES. PRIX : 3 francs.
Dépôt général : Phie DEMAZIÈRE, 71, Avenue de Villiers, PARIS

Les MANUELS du CATÉCHISME du DIOCÈSE,
EN FRANÇAIS ET EN BRETON,
Se trouvent, ainsi que les *Catéchismes et Cantiques diocésains*, aux mêmes conditions pour le gros et le détail qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, dans les Dépôts établis :

A Quimper, chez M. SALAUN, libraire, rue Keréon ;
A Brest, chez Mme veuve NORMAND, rue de la Mairie ;
A Morlaix, chez M. ROGER, libraire, Grande Place ;
A Landerneau, chez M. DESMOULINS, libraire, rue du Moulin ;
A Quimperlé, chez M. CLAIRET, libraire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant

à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

est très agréable au goût ; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse ; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux enfants et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du **VIN DE CHIRON**. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — Prix : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 29 Janvier 1887. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Divers avis aux lecteurs : Mutations dans le clergé ; Nécrologie : Ploujean, Cléder, Saint-Ségal, Lambezellec ; L'œuvre des tabernacles, à Morlaix ; — Sainte-Enfance à Pleyben. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* La mort de Mgr Caverot ; Une statue à Mgr Casanelli ; L'église du Vœu national. — *III. Enseignement :* L'école laïque et l'opinion publique à l'étranger. — *IV. La Vie de saint Corentin :* ch. III, la Ville épiscopale. — *V.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 30 Janvier. — 4e après l'Epiphanie : office du jour, couleur verte ; mém. de Ste Martine ; Vêpres du suivant, mém. du Dimanche et et de Ste Martine.
Lundi 31. — S. Pierre Nolasque, confesseur, double, blanc.
Mardi 1er Février. — S. Ignace, évêque et martyr, double, rouge.
Mercredi 2. — S. Purification de la Sainte Vierge, double de 2e classe, blanc ; Vêpres de la fête, mém. du suivant et de S. Blaise.
Jeudi 3. — Ste Geneviève, vierge, double, blanc.
Vendredi 4. — S. André Corsini, évêque, double, blanc.
Samedi 5. — Ste Agathe, vierge et martyre, double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Camaret ..... 30 et 31 janvier.
Ploudalmézeau ..... 1, 2, 3, 4 et 5 février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

La *Semaine Religieuse* commencera incessamment une double publication du plus haut intérêt. Un pèlerin, de Jérusalem, veut bien nous communiquer des notes très complètes sur son voyage de l'année dernière. Sans l'exiguité de son format, la *Semaine* les aurait déjà depuis longtemps données, sous forme de lettres.

Enfin, un de nos amis a fait des recherches très importantes sur l'histoire du clergé pendant la Révolution. Elles vont paraître sous ce titre : *Mémoires pouvant servir à l'histoire du clergé et des communautés pendant la Révolution.*

Dans les publications périodiques du genre de la nôtre, il y a toujours deux sortes d'articles bien différents : les nouvelles, les récits du passé. Pour les nouvelles, nous les recevons généralement de nos abonnés eux-mêmes, de nos correspondants, et naturellement elles intéressent les lecteurs de tous les points du diocèse.

Pour les récits du passé, nous avons eu jusqu'ici et nous aurons pour quelque temps encore la légende de saint Corentin.

Quelques abonnés du pays du Léon se sont demandé si cette partie de notre œuvre appartiendrait exclusivement à la Cornouailles, et ont exprimé le vœu de voir faire la part égale aux deux anciens diocèses qui désormais n'en font qu'un.

Si nous n'avons pas fait connaître jusqu'ici notre intention à cet égard, c'est parce que nous pensions qu'on avait dû la deviner. Nous prions donc nos abonnés du Léon de vouloir bien prendre patience.

L'étude sur saint Corentin ne finira pas avant le mois de juin ou de juillet.

Aussitôt qu'elle sera terminée nous commencerons une courte notice sur saint Jean Discalcéat qui appartient au Léon par sa naissance, et à Quimper par les dernières années de sa vie, sa mort et sa sépulture. Ceci nous mènera jusqu'à la fin du mois de septembre.

Nous espérons, dès les premières semaines d'octobre, commencer la publication de la vie de saint Pol Aurélien, premier évêque de Léon. Si ce travail recevait le même accueil et trouvait les mêmes encouragements que l'histoire du premier évêque de Cornouailles, rien n'empêcherait de réunir les articles en volume, comme nous le faisons en ce moment pour la vie de saint Corentin : ce seraient deux livres d'un égal format.

La vie de saint Pol n'est pas moins intéressante que celle du glorieux Patron de Quimper, et de plus, elle possède un caractère de certitude qu'on ne trouve malheureusement pas dans celle de saint Corentin.

Nous croyons que cet avis suffira pour satisfaire les justes susceptibilités des habitants du Léon, et nous les prions de croire que nous ne seront jamais exclusifs.

Mutations dans le clergé. — M. David, précédemment recteur de Locmélard, est nommé recteur de Saint-Ségal.

M. Abernot, aumônier de l'hôpital de Landerneau, est nommé recteur de Loc-Mélard.

Nécrologie. — M. l'abbé Berthevas, recteur de Ploujean, est mort d'une attaque d'apoplexie, cette semaine.

∴

Cléder. — A l'enterrement de M. Jézéquel, Recteur de Cléder, assistaient près de soixante prêtres ; M. le Curé de Saint-Pol a fait la levée du corps et présidé l'office ; M. le Recteur de Plougoulm a chanté la messe et M. le curé de Lesneven a donné l'absoute.

Les paroissiens de Cléder qui, pour la plupart, n'ont connu à leur tête que le vénérable M. Jézéquel, n'ont pu en ce jour de deuil oublier celui qui, pendant plus de cinquante ans, leur annonça la parole de Dieu, et, en grand nombre, ils se sont rendus à la cérémonie funèbre.

Mardi a été chanté le service d'octave.

∴

Saint-Ségal. — M. Kervern, Recteur de Saint-Ségal, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, a été enlevé, comme tant d'autres prêtres, dans la force de l'âge et l'accomplissement de son ministère.

Le dimanche, 16 de ce mois, il disait la messe basse à ses paroissiens et, à la grand'messe, il montait en chaire pour leur faire une touchante instruction sur la fête du jour, le Saint-Nom de Jésus.

A peine est-il rentré à la sacristie, à l'issue de la messe, qu'il s'affaisse tout d'un coup et qu'il tombe frappé de paralysie. Jusqu'au mercredi suivant, jour de sa mort, il n'a pu prononcer une seule parole. Mais ses dernières paroles n'avaient-elles pas été pour louer Jésus et pour exhorter à aimer et à bénir son Saint-Nom ? Se peut-il une plus belle prière et une plus belle préparation à la mort ? Le Saint-Nom de Jésus, tendrement prêché et tendrement invoqué, n'est-il pas un gage assuré de salut ?

D'ailleurs, M. Kervern était un saint prêtre et un bon cœur, également aimé de ses paroissiens et de ses confrères.

Aussi une nombreuse assistance de clergé et de fidèles était-elle accourue, vendredi, à ses obsèques, et la bonne population de Saint-Ségal a-t-elle vu avec chagrin s'éloigner les restes de son cher et vénéré pasteur, que ses parents emportaient pour les faire reposer, à côté des siens, dans le cimetière de Plougastel-Daoulas, sa paroisse natale.

∴

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lambézellec. — Nous recevons une triste nouvelle :

La Société des Écoles libres fait une grande perte dans la personne de M. Ansart, décédé au manoir de Kérédern, dimanche dernier.

Il appartenait à la marine, et y fit une carrière brillante. Homme d'une incontestable valeur, il était aussi un chrétien solide et doué d'une foi à toute épreuve.

Le lendemain de l'expulsion des Frères du Pilier-Rouge, M. Ansart se présente au presbytère, qu'il fréquentait peu. M. Lazou et lui se comprennent vite : « Nous aurons une école libre », s'écrient-ils, pleins de confiance. Autour d'eux se groupent les bonnes volontés : l'école est décidée ; elle sera faite, mais au prix de combien d'épreuves, de difficultés et de déceptions ! Le bon curé était-il soucieux, abattu, anéanti par de longues insomnies, M. Ansart arrivait : « Allons, mon cher curé, lui disait-il, c'est l'œuvre de Dieu, rien n'est plus clair ; la Providence est là. » Et M. Lazou se redressait encouragé et plus vaillant.

Un soir d'hiver, par des routes impraticables, mais plus directes, M. le Curé, accompagné d'un de ses Vicaires, vint frapper à la porte de Kérédern. Une grosse difficulté avait subitement surgi ; devait-on donner suite au projet ou arrêter tout ? M. Ansart ne s'émeut pas, il se recueille, sa foi n'hésite pas : « Allons de l'avant, dit-il, Dieu est avec nous. » M. Lazou avait eu la réponse qu'il désirait.

On ne sait pas les sacrifices personnels, les privations même, qu'il dut s'imposer pendant huit ans pour soutenir l'école des Frères de Kerinou : les membres du comité, qui répondaient de tout, seuls pourraient nous dire les charges qui incombaient à chacun d'eux.

Depuis, l'Œuvre a progressé : deux nouveaux dortoirs contenant deux cents lits pourront recevoir bientôt des pensionnaires qui attendent des places. Il n'a pas été donné ici-bas à M. Ansart de voir cet établissement terminé : au ciel, sa récompense n'en sera que plus belle et sa couronne plus riche.

Le président de la commission de nos écoles, M. l'abbé Guillard, si généreux et si zélé, a chanté la messe d'enterrement. Beaucoup de nos paroissiens, avec leurs enfants, élevés à Kerinou, ont tenu, par leur présence, à témoigner de leurs regrets et de leur reconnaissance.

Morlaix. — L'Œuvre des Tabernacles, placée par Monseigneur sous la direction de M. le Chanoine Dulong de Rosnay, est en pleine prospérité.

Les Dames qui en font partie, assidues aux jours de travail, montrent une admirable bonne volonté. Les ornements dessinés avec goût sont exécutés avec un soin rare ; on les destine surtout aux église se chapelles pauvres des deux parties du diocèse qui entourent Morlaix, le Léon et Tréguier. Outre les ornements, l'Œuvre confectionne aussi des linges d'autel. Pour se procurer les uns

et les autres, il suffit de s'adresser à M. le Chanoine Dulong de Rosnay ou à Mme Grésy, quai du Léon, Morlaix. Il est demandé en en retour une modeste rétribution.

Nous engageons vivement Messieurs les Curés et Recteurs de ne pas craindre de recourir à la générosité de ces Dames, trop heureuses de l'honneur de travailler pour Dieu.

Voici du reste les statuts de l'Œuvre :

ARTICLE PREMIER. — L'Œuvre des Tabernacles est établie, à Morlaix, dans le but d'honorer spécialement Notre Seigneur Jésus-Christ au Très-Saint Sacrement de l'Autel, par l'ornement des églises, et en particulier des églises pauvres, et par la décence et la beauté de tout ce qui touche au culte.

ART. 2. — Chaque personne associée s'engage à payer une cotisation annuelle de 5 francs.

ART. 3. — L'Œuvre se compose de Membres actifs, de Membres honoraires et d'un Bureau.

ART. 4. — Les Membres actifs travaillent aussi régulièrement que possible aux réunions et à domicile, autant que leurs devoirs d'état le permettent.

ART. 5. — Les Membres honoraires s'intéressent au succès de l'Œuvre et l'aident de leurs prières et de leurs aumônes.

ART. 6. — Le Bureau se compose d'un Directeur ecclésiastique nommé par Monseigneur l'Evêque, de la Présidente, de deux Vice-Présidentes, de deux Secrétaires, de deux Trésorières, de la Directrice des travaux, de trois Conseillères.

ART. 7. Les réunions de l'Œuvre ont lieu chez Mme la Présidente, du 20 septembre au 20 mai, de 1 heure à 5 heures.

ART. 8. — Le premier vendredi de chaque mois, une conférence spirituelle est faite par M. le Directeur ecclésiastique, au milieu de la réunion ordinaire. Les travaux seront interrompus pendant cet exercice religieux.

ART. 9. — Le travail consiste à confectionner ou à réparer le linge destiné au service de l'Autel, et généralement tous les ornements qui contribuent à la beauté du culte.

ART. 10. — La distribution des ornements et des travaux de l'Œuvre ne se fera qu'aux églises ou chapelles vraiment pauvres, après informations prises et sur l'avis des Membres du Bureau, avis qui sera décisif à la majorité.

ART. 11. — Une assemblée générale se tiendra chaque année, dans laquelle on rendra compte des finances de l'Œuvre, de ses travaux et de ses résultats.

ART. 12. — Les personnes faisant partie de l'Œuvre se montreront disposées à accepter, de grand cœur, tout travail qui intéressera la gloire et le service de Dieu. Ce travail nouveau ne devra pas nuire au but principal de l'Œuvre, et ne pourra être demandé à ses Membres que sur la proposition de M. le Directeur ecclésiastique, après délibération et avis favorable du Bureau.

Pleyben. — La paroisse de Pleyben fait chaque année deux fêtes de la Sainte-Enfance : l'une dans le courant du mois consacré à honorer le Saint-Enfant Jésus, l'autre le lendemain de la communion des enfants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La première a eu lieu jeudi, 20 janvier. Malgré la rigueur de la saison, un grand nombre d'enfants, dont quelques-uns très jeunes, étaient déjà réunis à l'église, avant l'heure de la grand'-messe, avec leur mère, au pied de la crèche.

M. l'abbé Foulet, vicaire de Brasparts, a chanté la messe. Après l'Évangile, M. Duclos, recteur de Brasparts, est monté en chaire, et a captivé son jeune auditoire en se mettant, autant que possible, à sa portée.

Il lui a dit, en terminant, tout le bien obtenu par les quelques centimes que donne chaque associé.

Après la messe, la procession, toujours si gracieuse des enfants, s'est organisée et a fait, dans un ordre parfait, le tour de la place.

On est rentré à l'église pour le salut solennel qui a terminé la fête.

A Pleyben, l'Œuvre de la Sainte-Enfance voit ses recettes augmenter chaque année. C'est une joie pour tous de le constater.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lyon. — Lundi 21 de ce mois, s'est endormi dans la paix du Seigneur le doyen des Cardinaux français, Mgr Caverot, Archevêque de Lyon, Primat des Gaules. Sa sainte mort couronne une longue et sainte existence uniquement consacrée aux intérêts de l'Eglise et de la France.

Pendant 29, ans le diocèse de St-Dié eut le bonheur de le posséder comme Evêque. Malgré tout son amour pour l'obscurité, il ne put empêcher le renom de sa doctrine et de ses vertus épiscopales de franchir les limites de son diocèse, où prêtres et fidèles le vénéraient et l'aimaient à l'envi.

Avec quelle joie tous les bons catholiques apprirent son élévation sur le siège primatial de Lyon, en 1876, à la demande expresse de Pie IX, auquel le gouvernement français présentait Mgr Dupanloup ! La joie que causa alors sa nomination est la mesure de la tristesse que laisse aujourd'hui sa mort.

L'année suivante, le 12 mars, il reçut les honneurs de la pourpre romaine ; mais peu à peu ses forces s'étaient épuisées au milieu des fatigues d'un ministère qui ne connaissait aucun repos ; il dut s'assurer le concours d'un Evêque auxiliaire.

Il trouva cet auxiliaire, vraiment digne de lui, dans la personne de Mgr Jourdan de la Passudière, supérieur des Oratoriens de St-Philippe de Nèri, et que l'archidiocèse de Lyon eut été si heureux de conserver à sa tête, si cela n'avait dépendu que du Saint-Siège.

S. E. le Cardinal Caverot avait plus de 80 ans. Né à Joinville, le 26 mai 1806 ; Evêque de St-Dié, en mars 1849 ; Archevêque de

Lyon, en 1876 ; il fut nommé Cardinal en 1877, et fut le Fondateur de l'Université catholique de Lyon.

Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium domini tui.

Corse. — *Vico.* — Le Conseil municipal de Vico vient de voter l'érection d'une statue à la mémoire de Mgr Casanelli d'Istria, ancien Evêque d'Ajaccio. C'est un acte de juste reconnaissance envers le vénérable Prélat qui a été, pendant un épiscopat de trente-cinq ans, le modèle des Evêques par son zèle et sa charité, et le bienfaiteur insigne de la Corse, son pays natal, par toutes les bonnes œuvres qu'il y a établies.

Mgr Casanelli s'est partout distingué par sa charité, pour réconcilier les familles divisées de son diocèse et empêcher les vengeances terribles qui s'y exerçaient, surtout dans les premiers temps de son épiscopat.

Ce saint Évêque partait dans des nuits sombres, seul, avec son domestique, et allait joindre, au fond d'une caverne solitaire, au coin d'une route écartée, au milieu des *Macchi,* un de ses diocésains qui, s'étant mis en *vendetta*, guettait là, pour lui arracher la vie, l'ennemi dont il avait juré la mort. Toujours il fut assez heureux pour désarmer le bras qui s'apprêtait à frapper. Il se mettait, le crucifix à la main, aux genoux de ceux qui refusaient de pardonner : et alors vaincus, ils se rendaient à ses supplications et rejetant loin d'eux le poignard ou la carabine, ils renonçaient pour toujours à la vengeance.

Nous extrayons quelques lignes des délibérations du conseil municipal de Vico ; on les lira avec intérêt :

L'an 1886, le 3 novembre à 3 heures de relevée,

Le Conseil municipal de la commune de Vico ; réuni légalement et extraordinairement sous la présidence de M. Caccavelli, maire,

Considérant, que Mgr Casanelli d'Istria, ancien Evêque d'Ajaccio, fut un enfant de notre ville et que la gloire dont il a illustré son nom rejaillit en partie sur le pays qui lui a donné le jour ;

Considérant, qu'entre toutes les œuvres de son illustre épiscopat : fondation des séminaires, réforme du clergé, rétablissement des maisons religieuses, extinction des inimitiés, encouragement à l'instruction publique, etc., etc., le pays et la province de Viço, qui faisaient l'objet de sa constante sollicitude, furent les premiers à en profiter ; qu'en effet dès les premiers jours de son épiscopat, il s'occupa de restaurer l'ancien couvent de Vico, et d'y placer des prêtres, dont la mission était d'évangéliser nos populations et de donner l'exemple du travail et de la civilisation ;

Que parmi les grandes inimitiés qu'il a éteintes, celle de Marignana, dont le traité de paix fut signé au couvent de Vico, fut une des plus fécondes en bons résultats pour la paix et la tranquillité publiques ;

Attendu que Vico peut revendiquer, à juste titre, une partie de la gloire du plus illustre de ses enfants et que la reconnaissance lui impose le devoir d'en donner un éclatant témoignage ;

Par ces motifs délibère :

Art. 1er. — Une statue sera érigée sur le piédestal de la fontaine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

publique, à la mémoire de Monseigneur Casanelli d'Istria, ancien Evêque d'Ajaccio.

Art. 2. — Les frais de cette érection seront faits par une souscription publique, ouverte dans les six cantons de l'ancienne province de Vico.....

Art. 6. — Le Conseil, à l'unanimité de ses membres, moins un, vote la somme de *mille francs* pour être consacrée à l'érection de la dite statue : M. Cristinacce, conseiller, tout en rendant hommage à la mémoire de Monseigneur Casanelli et tout en s'associant à l'idée de lui ériger une statue, dit ne pas pouvoir voter la somme de mille francs, vu l'exiguité des ressources communales....

Quel bel exemple donné à tous ! une statue dressée à un évêque qui a été le père de ses diocésains, l'homme du devoir, parce qu'il était excellemment l'homme de Dieu ! Cela console de voir prostituer la pierre, le marbre ou le bronze, pour rappeler le souvenir d'hommes devenus grands, riches et fameux, parce qu'ils ont blasphémé Dieu plus que d'autres, et plus bavé sur tout ce qui est beau, noble et pur.

L'Eglise du Vœu national.

L'achèvement de la crypte et l'inauguration récente du pourtour de l'église votive, (le surlendemain du service du Cardinal Guibert,) marquent la première période des travaux de la future basilique : il n'est pas sans intérêt de faire connaître la situation actuelle de cette vaste entreprise.

Depuis le 15 décembre, le pourtour du chœur dans l'église supérieure et la partie correspondante de la crypte sont clos couverts et chauffés. Douze autels sont déjà dressés et livrés à l'exercice du culte dans ces deux quartiers de la basilique.

Tous les murs atteignent maintenant la hauteur voulue ; dès la reprise des travaux, on commencera la construction des voûtes de la nef.

Le côté financier de l'entreprise révèle des détails non moins intéressants. Cinq millions vingt-deux mille souscripteurs ont participé à la construction de l'église votive, ils ont offert une une somme totale de 17,240,000 fr. On compte des souscripteurs dans toutes les parties du monde : au Brésil et à la Plata, aux Indes et en Australie.

Tous les diocèses de France, sans exception, sont au nombre des souscripteurs.

Les souscriptions affectées exclusivement à la chapelle de la marine atteignent aujourd'hui la somme de 81,000 fr.

Toutefois l'œuvre n'est pas encore terminée, et plus que jamais, ne sentons-nous pas le besoin de nous abriter dans le Cœur Divin qui a aimé tant la France ?

ENSEIGNEMENT

L'école laïque et l'opinion publique à l'étranger.

Dans son numéro du 13 août dernier, *le Temps* analysait, avec une satisfaction visible, un rapport adressé au gouvernement anglais sur le fonctionnement de nos écoles laïques par M. Matthew Arnold, l'un des écrivains les plus marquants de l'Angleterre. Ce rapport, nous affirmait-il, était « tout à l'honneur de l'organisation récente de notre enseignement primaire. » Et le journal continuait d'un air triomphant : « Si les réformes qui ont enfin mis ce service de premier ordre au niveau si impérieusement réclamé par la démocratie française, avaient encore besoin d'être défendues, elles n'auraient pas à chercher d'autre plaidoyer que le jugement, si fortement motivé, du plus éclairé et du plus impartial des critiques spéciaux. Non-seulement M. Arnold n'a guère que des éloges pour notre système d'éducation primaire ; non-seulement il le trouve établi sur une base plus large qu'en Prusse, où la gratuité admise en principe, n'existe encore que sur le papier, mais c'est en somme ce système qu'il présente comme un modèle aux méditations du parlement britannique. »

Suivaient quelques extraits judicieusement cueillis de ce rapport élogieux, qui admirait sans réserves apparentes l'application des principes que nous nous obstinons à juger des plus pernicieux — la gratuité, l'obligation et la laïcité. Sur ce dernier point, entre autres, de la laïcité systématique, *le Temps* s'émerveillait, non sans un peu d'étonnement, de rencontrer chez un Anglais une approbation qui dépassait ses espérances.

« Mais, » disait-il, « le point le plus curieux de ce rapport, le plus inattendu à coup sûr, de la part d'un Anglais, et surtout de la part de M. Matthew Arnold, c'est qu'il explique fort bien pourquoi l'enseignement primaire a dû devenir en France non seulement obligatoire et gratuit, mais *laïque*, ou, comme on dit chez nos voisins, *non-denominational*.

« L'énorme dépense portée au budget da la République française pour ses écoles, » nous dit-il, « n'est pas exclusivement « due, comme l'assurent ses ennemis, à la haine de toute religion; « elle est due plutôt à une juste opinion de la valeur d'une bonne, « saine et complète éducation primaire, — le meilleur article sans « contredit du code démocratique, — et à la conviction bien arrê« tée que cette bonne, saine et complète éducation ne saurait être « donnée par les ministres d'une religion déterminée. A la vérité, « plusieurs établissements d'instruction dirigés par les religieux « sont aussi bien tenus que ceux de l'Etat ; mais on ne saurait « douter que ce résultat ne soit dû à la bienfaisante obligation

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« que la concurrence impose à ces établissements de rendre leur « éducation aussi bonne que celle des écoles laïques... »

De là à conclure que tout allait pour le mieux dans la plus laïcisée des Républiques, il n'y avait guère loin, on l'avouera. Et rien ne laissait soupçonner dans l'esprit de M. Matthew Arnold le moindre doute sur l'excellence de nos programmes, aussi bien à l'égard de ce qu'ils enseignent qu'à l'égard de ce qu'ils n'enseignent pas.

Cette absolution généreuse nous avait étonné pour notre compte, tout autant que le rédacteur de l'article en cause. Il nous semblait invraisemblable que M. Arnold, fils d'un père qui a laissé en Angleterre la réputation d'un éducateur de premier ordre, comme directeur du célèbre collège de Rugby, — eût abjuré les traditions paternelles jusqu'à regarder comme une quantité négligeable l'enseignement d'une morale fortifiée par la religion. Il nous semblait invraisemblable qu'un homme auquel on s'accordait à reconnaître une compétence exceptionnelle en matière d'éducation populaire, prît aussi aisément son parti d'un système qui tend à emprisonner les aspirations du peuple dans la sphère des choses matérielles, quitte à exaspérer le pauvre par le contraste d'inégalités dont la raison d'être doit nécessairement passer sa portée d'esprit. M. Arnold n'est rien moins, dit-on, qu'une colonne de l'orthodoxie anglicane. Mais la plus minime dose de sagesse et d'expérience devait, ce semble, le préserver des erreurs où tombe la foule irréfléchie des démagogues et des politiciens de profession.

Le hasard nous a mis récemment sous les yeux une conférence que M. Arnold a faite, il y a quelques mois, à l'Université de Pensylvanie. Il nous a paru intéressant d'en détacher, à notre tour, quelques passages parmi les plus caractéristiques. On jugera, s'il s'en dégage la même impression que des extraits de son rapport publiés par le *Temps*. Il ne faut pas oublier, nous le répétons, que M. Arnold ne passe point pour croyant des vérités fondamentales du Christianisme. Son témoignage n'en offre que plus de poids.

L'orateur débute par un charmant souvenir :

« Je crois », dit-il, « avoir raconté quelque part combien m'avait frappé une remarque du Cardinal Antonelli, pendant un de mes voyages à Rome, il y a une vingtaine d'années. J'étais alors chargé de visiter les écoles populaires du continent. — « Ainsi », me dit le Cardinal, « vous êtes venu voir nos écoles, nos pauvres écoles « primaires ; et bien des gens vous diront que notre éducation « populaire ne vaut rien, ou presque rien, et que, du moins, vous « n'y trouverez rien à mettre dans votre rapport. Eh bien, vous « pouvez dire une chose à votre gouvernement. Si ignorant que « l'on prétende et que soit, peut-être, je l'accorde, le peuple « italien, vous n'avez qu'à vous glisser dans la foule, un jour de « fête, et à écouter ses réflexions : *è brutto, è bello* (ceci est laid, « ceci est beau) ; et presque toujours vous trouverez que son « appréciation tombe juste. Or », conclut-il, « un peuple dont on

« peut faire pareil éloge, possède, à coup sûr, une certaine dose « d'éducation. »

« Et moi », continue M. Arnold, « pensant alors au manque brutal de discernement dont la race anglo-saxonne donne tant de preuves, entre le beau et le laid, le bien et le mal, je ne pouvais qu'opiner dans le sens du Cardinal. Et, en même temps, je me rappelais l'admirable mot d'un instituteur morave, au XVII^e^ siècle, Jean Comenius, qui résumait ainsi le but de l'éducation : « Initier « tout ce qui naît homme à tout ce qui est humain. » Or, rien ne saurait être plus humain que de subir l'attrait de la beauté et de se sentir blessé par la laideur, de même que leur être insensible est un triste symptôme de vulgarité. » (*A suivre.*)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE

Com' au Pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, ainsi livra cest' à S. Corentin
Grallon Roy chrestien des Bretons Armoriques,
Qui l'an quatre cents cinq selon les vrais chroniques
Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans aincois
Que Clovis premier, roy chrestien des François ;
Cy estait son palais et triomphant demeure :
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
Pour éternel mémoire sa statue à cheval
Fut cy dessus assyse au haut de ce portal,
Sculpée en pierre bize, neufve et dure,
Pour durer à jamais si le portail tant dure,
A Land-Tevennec gist du dit Grallon le corps,
Dieu par sa saincte grâce en soit miséricords. (1).

Pendant que son fils spirituel, son fidèle imitateur Guennolé, s'en allait avec ses jeunes compagnons chercher dans l'île de Seins la solitude plus complète et le détachement plus absolu, saint Corentin avait dû prendre la route de Quimper où il avait été « emmené par commandement exprès du Roy Grallon. » Un

(1) En établissant la statue équestre de Grallon entre les deux tours de la cathédrale (1424), le grand évêque Bertrand de Rosmadec fit graver ces vers sur le piédestal. En 1793, piédestal, inscription et statue disparurent.

La statue actuelle a pris la place de l'ancienne, dès les premières années de l'épiscopat de Mgr Sergent.

L'inscription est reproduite dans les peintures décoratives de la chapelle de N.-D. de la Victoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

événement d'une importance majeure se préparait : l'organisation définitive de l'Eglise de Cornouailles. En travaillant à la réalisation d'un semblable projet, le prince ne cédait pas seulement à son désir personnel, mais se rendait aux vœux des seigneurs et du peuple.

Une œuvre comme celle-ci n'est jamais sans présenter dans l'exécution des difficultés réelles ; Grallon voulut donc s'entourer de conseils et de lumières, et voilà pourquoi il avait exigé que le chef du monastère de Plomodiern quittât ses moines et ses écoliers pour venir conférer avec lui, et lui prêter son concours dans les négociations à entreprendre. Tout ceci dût demander un temps considérable, mais sur la durée de ces préliminaires nous ne pouvons rien avancer. Si nous savions que le départ de saint Guennolé eût suivi de très-près celui de saint Corentin, nous dirions que cette période pût durer une année entière. (1). Ce qui nous porterait à le croire c'est que saint Guennolé dut passer un certain temps à l'ile de Seins avant de décider qu'il y avait impossibilité pour lui et pour ses compagnons d'y atteindre leur but, le lieu étant vraiment trop incommode. Quand il se fut, sur ce point, rendu à l'évidence et qu'il eut pris la résolution de retouruer sur le continent, « n'ayant pas de vaisseau, d'autant qu'il avait laissé dériver celuy qu'il avait là amené, il ne s'estonna de cela, ains se mit en priere, puis frappa la mer de son bourdon ; et ayant exhorté ses confreres à le suivre, marcha dessus aussi fermement que si c'eust esté un rocher, et se rendirent tous en terre ferme. »

C'est alors que saint Guennolé retourne à Plomodiern, et n'y trouvant pas saint Corentin accourt « à Kemper trouver son bon Pere et Maistre, où le Roy le recueillit fort gracieusement. » (2)

Les voilà donc réunis encore une fois ces trois hommes que Dieu semble avoir associés surtout pour l'œuvre qui va maintenant s'accomplir, heureuse association qui fera dire à Gurdestin :

« Quam bene candelis splendebant culmina ternis
« Cornubiæ proceres cum terni celsa tenebant. »

Et pourtant de ces trois lumières, une seule est pour encore placée sur les sommets d'où elle répand au loin son éclat ; c'est au tour des deux autres à briller sans obstacle.

(1) Mais il est fort possible que saint Corentin soit demeuré assez longtemps à Plomodiern après le départ de saint Guennolé et de ses compagnons.

(2) Si nous en croyons Gurdestin et Dom Lobineau qui (comme nous l'avons dit) le font disciple de saint Budoc et non de saint Corentin, saint Guennolé en quittant son maître et sa solitude de l'Ile des Lauriers se serait rendu non pas à l'Ile de Seins mais à l'Ile de *Topaja* qu'il appela *Ty-Bidi* (maison de prière). Ce serait en quittant cette île pour aller à Land-Tévennec qu'il aurait marché, non pas sur les flots, mais entre les eaux de l'Avon (l'Aulne) suspendus des deux côtés, comme il arriva dans la mer Rouge au passage des Hébreux. A ce propos Dom Lobineau ajoute avec mauvaise humeur : « Il vaut beaucoup mieux le suivre dans les voies de la vertu que de s'arrêter à le représenter dans ces routes miraculeuses. »

Albert-le-Grand est trop concis sur la création de l'Évêché de Quimper ; il se contente de dire que « le Roy ayant fait toutes les dépêches requises, nomma saint Corentin au nouvel Évêché de Cornouailles. » Cependant nous devons nous demander pourquoi ce moment convenait à l'érection d'un siège épiscopal.

Nous avons déja vu qu'il y avait un Évêché à Nantes ; tous admettent que ce siège existait avant celui de Quimper ; nous avons dit aussi ce que les traditions recueillies par Albert-le-Grand disent du siège de Lexobie ou Coz-Guéodet. Dom Lobineau ajoute qu'au temps de saint Corentin, il y avait en outre des Évêques dans les villes de Rennes et de Vannes. Or, d'après cet auteur, Nantes, Rennes et même peut-être Vannes, furent habitées jusqu'au IXe siècle par des Armoricains-Gaulois, c'est-à-dire par des indigènes. Leur organisation religieuse s'était donc faite dans des conditions tout ordinaires. Au contraire, la Cornouailles (et l'on pourrait ajouter le Léon) avait reçu de nombreuses colonies venues de la Grande-Bretagne.

« Il faut donc se représenter, dit Dom Lobineau, que quand les Bretons furent venus de l'isle, avec leurs Prêtres et leurs Prélats, cette Eglise transplantée se renferma dans le païs qu'elle occupoit, d'autant plus qu'elle avoit sa langue particuliére (1), ses Princes propres et ses mœurs différentes. Chaque principauté des Bretons eut d'abord ses propres pasteurs venus de l'isle, qui, dans leurs nouveaux établissemens, gouvernoient de la même manière, et peut-être avec la même indépendance des Évesques Gaulois, qu'ils avoient fait delà la mer ; mais sans avoir, dans l'Armorique, aucune ville affectée au titre de leur dignité, ni de sieges érigez ; à quoi les titres des Éveschés de l'isle, qu'ils portoient apparemment encore, leur inclination pour la solitude où ils se retiroient ordinairement, et l'état même de l'Armorique, presque sans villes, ne leur permettoient point de penser. Mais quand ces Évesques furent morts, il fallut leur donner des successeurs. »

Cette explication s'accorde parfaitement avec tout ce que nous avons dit jusqu'ici, et nous ne pouvons la regarder que comme très-plausible.

Mais à qui appartenait-il d'ériger le nouvel Évêché ?

Dans la discipline actuelle de l'Eglise, le Souverain-Pontife se réserve la haute prérogative de créer les sièges épiscopaux et d'y nommer les titulaires. Il le fait par lui-même dans tout l'Occident, soit en acceptant les élus des chapitres de cathédrales, soit en préconisant les prêtres présentés par la puissance civile, lorsqu'un Concordat a donné ce privilège aux princes. Il le fait par l'entremise des Patriarches en Orient ; car c'est au nom du successeur de saint Pierre que ces grands dignitaires de l'Église orientale reconnaissent et consacrent les élus des Évêques et du clergé.

Sans doute, à plus d'une époque et en particulier au dixième

(1) Ceci est faux, les Bretons insulaires et les Armoricains parlaient la même langue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

siècle, de déplorables empiétements ont été commis par la puissance séculière dans la création des sièges et la nomination des évêques ; mais au temps du roi Grallon, l'on ne voit point ces abus apparaître, et tout dans la conduite de ce prince, nous montre un fils trop soumis de l'Eglise pour que nous puissions le soupçonner un instant d'avoir empiété sur l'autorité de cette Mère respectée.

Le recours direct au Saint-Siège étant alors bien souvent impossible, à cause de la difficulté des communications, le Pape déléguait une part de ses attributions aux métropolitains.

Nous allons voir que Grallon s'adressa à l'évêque de Tours pour qu'il conférât le caractère épiscopal à l'élu de son choix. Est-ce aussi à lui qu'il avait « adressé les dépêches requises », dont nous a parlé Albert-le-Grand ? En d'autres termes, l'évêque de Tours, le grand saint Martin, était-il métropolitain de Bretagne ?

Tandis que Dom Lobineau semble le supposer, qu'Albert-le-Grand l'affirme, l'abbé Tresvaux et M. de Kerdanet le rejettent absolument ; mais la question a été étudiée et résolue depuis le temps où ces auteurs ont écrit. A vrai dire, ce n'est pas une seule question mais bien deux questions différentes qui se présentent ici : Saint Martin a-t-il été métropolitain ? A-t-il été métropolitain de la Bretagne ? Voici ce que dit sur ces deux points M. Lecoy de la Marche :

« Saint Martin exerça, durant une partie de son épiscopat, les droits attachés aux métropoles (1). C'est comme archevêque de cette dernière ville qu'il sacra saint Maurille, d'Angers, et saint Victor, du Mans.

« La suprématie de l'évêque de Tours sur les diocèses de Bretagne n'apparaît pas aussi clairement que sur l'Anjou et sur le Maine : elle fut reconnue au v^me^ siècle, ainsi que l'a prouvé, contre Augustin Thierry, le savant Gorini ; un concile la consacra en 567, et elle fut depuis, comme l'on sait, l'objet d'une longue querelle. Mais au temps de saint Martin, si elle existait en droit, elle ne semble pas, du moins, avoir été exercée de fait ; car les légendes qui lui font consacrer de ses mains et Corentin, de Quimper, et Arisius, de Nantes, et Rictisme, de Rennes, ne sont guère dignes de confiance. Il suffit toutefois, pour la question qui nous occupe, que son autorité se soit affirmée dans une portion de la province ecclésiastique de Tours.

« On ne peut nier, après cela, qu'il ait réellement possédé la qualité de métropolitain, non pas seulement dans les deux ou

(1) Les circonscriptions ecclésiastiques furent calquées fidèlement, dans le principe, sur celles de l'administration civile ; chaque chef-lieu de province romaine eut un évêque métropolitain, et chaque cité dépendant de cette province un évêque diocésain. Tours n'était qu'un simple évêché à l'avènement de saint Martin, mais la Deuxième Lyonnaise ayant été démembrée, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la *Bretagne*, formèrent une troisième province qui s'appela la Troisième Lyonnaise et qui eut Tours pour capitale. Cette ville se trouva donc érigée en métropole civile et par une conséquence immédiate en métropole ecclésiastique.

trois dernières années de sa vie, mais durant une bonne partie de son épiscopat ; du reste, les traditions et les monuments figurés sont d'accord pour la lui attribuer. Je serais même tenté de croire que son mérite personnel et sa haute influence à la Cour impériale ne furent pas tout-à-fait étrangers à la mesure administrative qui, par une dérogation presque unique à la règle générale, érigea en chef-lieu de province une simple *civitas*. »

Ainsi donc, M. Lecoy de la Marche admet pour saint Martin la suprématie de droit sur les diocèses de Bretagne, mais il ne croit pas qu'elle ait été exercée en fait. Le motif qui lui fait rejeter l'exercice de cette suprématie par le métropolitain, c'est que « les légendes qui lui font consacrer de ses mains Corentin, de Quimper,... ne sont guère dignes de confiance. »

Mais, si le motif qu'on a invoqué jusqu'ici pour refuser confiance a ces légendes est lui-même dépourvu de valeur ?

Dans l'état actuel de nos connaissances historiques, voici quelques faits bien certains :

Saint Corentin a connu saint Guennolé ;

Saint Guennolé a connu saint Patrice ;

Saint Patrice a connu saint Martin ;

Donc saint Corentin est certainement et incontestablement contemporain de saint Martin.

Or, en rejetant la consécration de saint Corentin par saint Martin, on n'a jamais trouvé à objecter que des difficultés chronologiques.

Pour notre histoire bretonne, qu'est-ce que tout cet étalage de science chronologique où il est impossible de trouver d'accord deux savants ? Autant d'individus, autant de systèmes !

Jusqu'ici j'ai soigneusement évité de me prononcer sur les différentes dates que j'ai rencontrées dans les auteurs qu'il m'a fallu citer (je les ai données parce que je ne voulais pas tronquer les textes), mais j'en suis arrivé à un point où l'évidence s'impose, m'a-t-il semblé, et où c'est un devoir pour moi de manifester mon opinion. Je n'obéis pas au parti pris. Je me réjouis, je l'avoue, après avoir spécialement étudié ce point de la vie de saint Corentin, d'être arrivé à croire que notre premier Evêque fut consacré par celui qui combattit les combats du Seigneur ; mais si le contraire m'avait été prouvé, je l'aurais dit simplement, et j'aurais renoncé, bien qu'à regret, à soutenir la vieille tradition de l'Eglise de Cornouailles.

(A suivre.)

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR


Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le Nom du Fabricant
FÉLIX EYDOUX
MARSEILLE

MIGRAINES NÉVRALGIES
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, **l'accès le plus violent.**
N B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-poste nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 59, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* MIDY, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

2e Année. Samedi 5 Février 1887. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

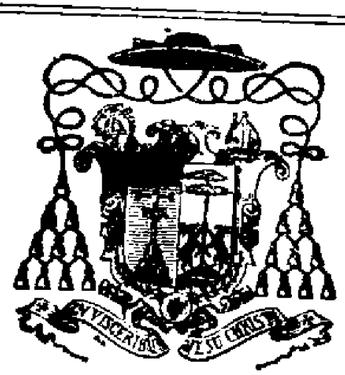
F.O.

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le clergé ; Elections scolaires ; Le P. André, missionnaire ; Enseignement du Catéchisme. — *II.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem. — *III. Nouvelles du Monde catholique.* — *IV. Enseignement :* l'Enseignement de l'Histoire (suite) ; l'Ecole laïque et l'opinion publique à l'étranger. — *V. La Vie de saint Corentin :* chap. III, la Ville épiscopale. — *VI.* Annonces.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 6 Février. — Dimanche de la Septuagésime, violet ; office du jour ; mém. de S. Gildas et de Ste Dorothée ; Vêpres du suivant, mém. du Dimanche et de S. Gildas.
Lundi 7. — S. Romuald, abbé, double, blanc.
Mardi 8. — Prière de N.-S. au jardin des Oliviers, double majeur, rouge.
Mercredi 9. — S. Tite, évêque, double, blanc.
Jeudi 10. — Ste Scholastique, vierge, double, blanc.
Vendredi 11. — S. Raymond de Pennafort, semi-double, blanc.
Samedi 12. — Ste Jeanne de Valois, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploudalmézeau.....	6 et 7 février.
Plouguer.....	8, 9, 10 et 11.
Audierne.....	12.

Mission recommandée. — *Lanhouarneau :* 1re semaine, du 6 au 13, président M. l'abbé Arhan, Curé de Saint-Martin ; 2e semaine, du 13 au 20, président M. le Chanoine Favé, Curé de Plouguerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le clergé du diocèse. — M. l'abbé Léostic, vicaire à Saint-Martin de Brest, est nommé aumônier des religieuses carmélites de Brest, en remplacement de M. Bozec, nommé aumônier à Brest.

M. l'abbé Gouzard, vicaire au Cloître-Morlaix, est nommé vicaire de Saint-Martin de Brest.

M. l'abbé Gourlaouen, est nommé vicaire au Cloître-Plourin.

M. l'abbé Kerbiriou est nommé aumônier à l'hôpital de Landerneau.

M. l'abbé Pilven, ancien recteur de Landévennec, est mort à Saint-Pol-de-Léon.

M. Sagot, en religion frère Concordius, directeur de l'école de Kerinou, en Lambézellec, a été nommé, dimanche dernier, membre du conseil départemental de l'instruction publique pour les questions contentieuses afférant à l'enseignement libre.

Mlle Kerdaffret, en religion Sœur Saint-Nazaire, institutrice communale à Concarneau, est en ballottage avec une institutrice de Brest. Nous prions de nouveau tous ceux qui veulent le bien vraiment, de voter dimanche prochain, 6 février, en faveur de Mlle Kerdaffret. Cette fois encore, le vote aura lieu comme précédemment.

Quimper. — Le R. P. André. — Nous avons le bonheur de posséder, actuellement, parmi nous le R. P. André, religieux Oblat de Marie-Immaculée, grand-vicaire de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert (Canada). Après 27 ans d'absence, avec quel bonheur il a dû revoir son vénérable père plus qu'octogénaire, ses parents, tous ses compagnons d'étude et de séminaire !

Hélas ! cette joie lui a été refusée pour son frère aîné, mort, il y a quelques années, curé-doyen de Saint-Thégonnec. Mais il aura pu, du moins, s'agenouiller sur sa tombe, en attendant de le retrouver au Ciel.

Son séjour ne doit pas être bien long au pays natal, le pays de son baptême, de sa première communion, de sa vocation religieuse.

Bientôt il lui faudra de nouveau s'arracher aux embrassements de son vieux père, à la tendresse, aux larmes de sa famille, cette fois, sans espoir de les revoir jamais ici-bas, pour retourner parmi ses sauvages d'Amérique. Les ouvriers apostoliques y sont peu nombreux, et les absences ne peuvent pas se prolonger.

Monseigneur Grandin, actuellement aussi en voyage pour la France, écrivait quelque temps avant son départ, parlant de

ses diocésains : « Ces pauvres enfants attendent de moi chaque jour le pain de la Divine Parole, et je n'ai personne qui puisse aller le leur distribuer.

« Chez vous, c'est le contraire qui a lieu. Les ministres du Seigneur sont nombreux et on les repousse. Mes sauvages seront bientôt plus civilisés que vous. » Quelle belle œuvre, quelle sublime mission ! *Quam speciosi pedes evangelisantium pacem, evangelisantium bona !*

Le R. P. André appartient à la paroisse de Guipavas.

Les parents et le catéchisme. — Certains parents semblent s'en désintéresser, ils semblent dire : Le catéchisme, cela nous regarde moins que l'école. Le Curé a reçu de Dieu et de son Evêque la mission d'enseigner à nos enfants les prières, le catéchisme et tout ce qui se rapporte au perfectionnement et au salut de leurs âmes. Il nous suffit de ne gêner en rien son ministère.

Laisser au prêtre, en pareille matière, une entière liberté, c'est quelque chose, c'est beaucoup si l'on veut, mais ce n'est pas assez.

La famille ne saurait accepter, pour elle-même et au foyer, la neutralité qu'on impose aux écoles ; elle doit former non-seulement des hommes, mais aussi et surtout des chrétiens.

Quand on s'habitue, dès l'enfance, sous les yeux et la direction des parents, à bien servir Dieu, on remplit plus tard tous ses devoirs de fils, de fille, d'époux, d'épouse et de citoyen.

Voilà pourquoi le catéchisme doit être enseigné et pratiqué au sein de la famille.

On a vu des athées, par exemple le trop fameux Diderot, faire réciter eux-mêmes le catéchisme et les prières à leurs enfants, tant la formation religieuse faite en famille est fondée sur la nature !

Au regard de la foi, le prêtre a charge d'âmes, mais les parents ont aussi une large part à cette charge et à cette responsabilité.

C'est un lourd fardeau qui doit être porté à deux.

L'action de la famille, en dehors de celle du prêtre, serait nulle, parce qu'il lui manquerait cette sève divine qui s'écoule de Dieu par le sacerdoce.

Celle du prêtre, sans le concours de la famille, serait difficile, le plus souvent nulle aussi.

Ce sont deux forces qui doivent se rapprocher, se combiner et agir de concert.

Des deux côtés, ce doit être le même zèle à manifester les enseignements de la foi, à en assurer la pratique.

Et puisque l'école, de par une loi nouvelle, ne le fait plus, les parents ont une obligation plus grande d'aider le prêtre et de suppléer l'école.

Ils doivent apprendre à leurs enfants les prières et les réciter avec eux.

Ils doivent les obliger à étudier le catéchisme, l'histoire sainte, les évangiles, et s'assurer qu'ils les savent, quand ils se présentent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à l'église. Ils doivent simplement, franchement, être catéchistes.

Il y aura profit pour tous : — pour eux-mêmes, puisqu'ils reviendront sur des vérités fondamentales qu'ils ont peut-être oubliées ; — pour leurs enfants, qu'ils contribueront à préparer à la première communion et aux grands devoirs de la vie chrétienne ; — pour l'Eglise, dont ils seconderont la merveilleuse mission ; — enfin, pour Dieu, car ils travailleront pour sa gloire et attireront sur eux-mêmes et sur leurs familles ses plus abondantes bénédictions.

Avouons-le : l'enseignement religieux en famille était fort négligé dans plusieurs classes de la société : plus de catéchisme, peu ou point de prières faites avec les enfants.

Sur toutes ces choses, on s'en remettait aux maîtres chargés de les former et de les instruire.

Les enfants avaient peu de goût pour un enseignement et une prière uniquement officiels ; il y manquait le charme et la pieuse suavité du foyer.

D'un mal, Dieu pourrait retirer un bien. Depuis que l'école s'éloigne de l'Eglise et se désintéresse de la formation religieuse, les parents se trouvent forcés de se rapprocher et de reprendre les vieilles et bonnes traditions du catéchisme et de la prière en famille.

Puissions-nous, par ce côté-là du moins, trouver un dédommagement aux tristesses du temps présent ! *(Semaine de Cambrai.)*

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

Caïpha, samedi, 22 mai 1886.

MON CHER AMI,

A toi ma première lettre en débarquant ici. Je te sais avide de nouvelles et de détails, je te les servirai comme ils me viendront sous la plume.

Le voyage de Brest à Marseille ne m'a point du tout fatigué, et si je l'avais été, j'aurais pensé à nos marins qui le font souvent d'un trait. A la gare de Lyon, à Paris, le 12, départ des pèlerins de Terre-Sainte. C'est le cinquième pèlerinage ! Le P. Bailly, religieux de l'Assomption, va, vient dans les rangs, nous installe dans nos compartiments. Tout le monde est monté, on fait le signe de la croix, on se regarde, on se compte, nous sommes neuf, dont sept bretons, quelle chance ! La Providence se montre bonne dès le début, car il n'y a eu aucune entente possible. Je croyais que l'on ne pouvait pas être plus uni que dans les pèlerinages à Lourdes : c'est une erreur, et tu le comprendras bien ; le voyage de Lourdes dure trente-quatre heures à l'aller et autant au retour, mais nous allons passer ensemble plusieurs semaines, et chacun pressent le besoin qu'il aura des autres. Aussi nous ne sommes pas à Melun que déjà nous sommes de vieux amis, et après Fontainebleau,

exhibitions des ressources, et invitations mutuelles, on dîne de bon appétit : tout est mis en commun, — tu peux croire que j'y suis allé de bon cœur.

A Macôn, un des nôtres reste en arrière et manque le train : on s'en console, il se débrouillera ; de fait, il nous a rejoints à Lyon par le train suivant. Enfin nous sommes à Marseille, le mercredi 13 vers le soir : notre premier soin est de courir au navire qui doit nous transporter en Terre-Sainte. On nous l'indique au quai des Anglais (pourquoi ce nom donné à une partie du port de Marseille, comme si nous n'avions plus de noms français à donner à nos ports français ?) : la *Bourgogne* se balance retenue par ses fortes amarres. On dit, c'est mon compagnon qui l'assure, l'excellent M. L..., que ce steamer a bien au moins cent cinq mètres de longueur. Nous y sommes ; nos malles sont saisies, empilées à fond de cale ; on reconnaît sa place, puis on revient à terre pour y passer la nuit et être prêt à six heures du matin à gravir la colline au sommet de laquelle s'élève Notre-Dame de la Garde. La vue est splendide : Marseille à nos pieds avec ses églises, ses maisons et sa vie renaissante, devant nous la mer, la haute mer, que nous allons affronter, et tout à côté le Pharo, ce palais impérial dont on a tant parlé dans les journaux. Mais ce qui touche le plus nos âmes de pèlerins, c'est le spectacle de cette foule considérable qui, recueillie, entend la messe et se prépare à la sainte communion. Le sermon est de circonstance, nous l'avons eu touchant et plein de beautés ; la veille, nous avions visité les catacombes de Saint-Victor, dans lesquelles l'Eglise de Marseille attendit, pendant deux cents ans, l'heure de se montrer et de planter la Croix au grand jour, nous allions voir et vénérer les lieux d'où nous vient cette Croix sainte. Quelles dispositions pour entendre une charmante allocution !

Mais il faut se presser, mon cher : c'est ennuyeux, il faut se presser partout ; l'embarquement aura lieu à neuf heures. A l'heure dite, nous étions tous sur le pont, trois cent soixante environ.

Le P. Bailly veut que notre premier acte de vrais pèlerins soit marqué par quelque chose qui reste dans nos meilleurs souvenirs, frappe nos cœurs et enchaîne nos volontés.

La Croix, une Croix de sept mètres de haut et du poids de trois cent trente kilos, paraît-il, est apportée ; elle est bénite, fixée solidement sur le pont ; tous viennent successivement, sur l'invitation du Père, se prosterner devant Elle et, en jurant obéissance, faire le sacrifice de leur vie. Dois-je te l'avouer ? ce sont deux choses auxquelles je n'avais peut-être pas plus pensé que les autres : décidément, notre voyage n'est pas un voyage de touristes qui ont pris toutes leurs précautions en vue d'un confortable sérieux, avec une pleine indépendance d'allures, c'est un pèlerinage de pénitence : qui sait tout ce qui va nous manquer ? Puis, il faudra obéir ! Bah ! j'y suis rompu depuis longtemps ; n'est-ce pas notre pain quotidien ? Au reste, là est toujours notre meilleure sécurité : c'est entendu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 10 heures, on lève l'ancre. On chante la grand'messe, et chacun retrouve ses plus fortes notes pour accentuer chaque mot du *Gloria* et du *Credo*. — La terre semble nous fuir, nous avons tous les yeux fixés sur la France ; plusieurs sont visiblement émus ; une voix s'élève, c'est le *Te Deum* qui va, s'échappant de nos poitrines, monter jusqu'à Dieu ; on sent si bien la grâce d'un pèlerinage à Jérusalem ! Vrai, je croyais mon cœur blindé contre toutes ces émotions ; aujourd'hui j'en doute fort. Puis vient le moment de chanter le *Magnificat* : nous sommes encore en vue de Notre-Dame de la Garde, on la voit au loin disparaissant dans le brouillard ; encore quelques tours d'hélice, et nous sommes en pleine mer : le ciel et l'eau, il n'y a plus que cela. L'*Ave maris stella* est sur toutes les lèvres ; mais bientôt nos pèlerins du Centre et du Midi retombent sur leurs sièges, la mer clapote, elle devient mauvaise, elle se démonte. Que de fois je l'avais vue ainsi, — mais pour le compte des autres, — de la pointe du Conquet, ici c'est pour notre compte à tous ; hélas ! presque tous mes voisins sont malades ; au salon, presque personne ; et le soir à peine dix pèlerins valides. Tu comprends que nous étions du nombre, mon compagnon et moi. Il est vrai qu'il avait emporté sa gourde magique qui répond à tous les besoins, et fera face à toutes les nécessités.

Depuis la grand'messe, nous avions à bord l'inexprimable joie de posséder dans le tabernacle Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il participait en quelque sorte à nos joies, à nos tristesses et à nos dangers. Quel repos d'esprit et de cœur cela donne ! Nous vois-tu tous les deux, M. L... et moi, au milieu de cette nuit tourmentée, pendant que le navire tient mal la mer et que de tous côtés on entend les plaintes involontaires des malades, au pied du Saint-Sacrement ! Que de choses nous traversent l'esprit et le cœur ! Tu nous jalouses, c'est bien, tu as raison ; mais ce ne sera pas, je l'espère, la dernière fois.

Le matin, la mer est encore agitée, personne ne dira la sainte messe. Vers 11 heures, le calme semble revenir, et avec lui nos malades sont plus fermes sur leurs bases : positivement, on est mieux, on réclame la messe, qui est dite devant presque tous les pèlerins ressuscités.

Dimanche 16 mai. — Nous sommes dans le port de Bône : on débarque pour se précipiter en voiture ou à pied sur la route d'Hippone, situé à un kilomètre et demi. Hippone est sur une colline assez élevée : c'est là que saint Augustin a versé des larmes amères sur les égarements de sa jeunesse, et écrit ses œuvres si admirables. On nous attendait : cent Pères ou séminaristes vêtus de blanc, le clergé du pays, un abbé mitré et quatre évêques, avec Mgr le cardinal Lavigerie, sont venus nous recevoir. Plus de trente autels ont été dressés pour nous dans la crypte de la basilique en construction de Saint-Augustin ; à côté, une estrade superbe est élevée pour la cérémonie. Les Maltais, venus en grand nombre avec leurs bannières, récitent le

chapelet depuis longtemps. Le Cardinal apparaît au milieu de la foule, on l'entoure ; c'est à qui l'approchera. Je me trouvais loin de lui ; mais, par d'heureux mouvements de coudes, j'arrive au premier rang, je lui baise l'anneau en lui disant d'un ton, je crois, bien net : « *Corisopitensis* ». — « Ah ! dit-il, c'est un « Breton bretonnant ». — « *Ya vad, dre c'hraz Doue* ».

La grand'messe est à 9 heures et demie ; chacun prend la place qu'il peut occuper. C'est bien la confusion des langues usuelles, mais c'est vraiment l'union des cœurs s'exhalant dans une même pensée de louanges au *Gloria*, et de foi robuste au *Credo* ; plus de dix nations sont représentées, ne s'entendant, ne se comprenant bien que dans ces chants en langue latine à la gloire du même et vrai Dieu. Dans cet entassement de chrétiens, j'avais à côté de moi un Arabe et un Nègre ; bien sûr, ils devaient être contents de leur voix, ils la prodiguaient outre mesure et sans pitié pour mes pauvres oreilles.

Le cardinal monte en chaire : il est de taille ordinaire, ses yeux sont vifs et doux ; il porte toute sa barbe. Tu n'attends pas de moi un résumé de tous les bons discours que j'entendrai, aussi je me borne à te dire que celui-ci nous a paru à tous magnifique. Son Eminence nous donne la bénédiction papale : le Pape nous témoignant ainsi de la part qu'il prend à nos joies et fêtes, quelle belle chose !

Les Pères Blancs nous entraînent sous les oliviers et nous font servir à déjeûner, par ordre et aux frais du cardinal qui a pensé à tout.

Un détachement de chasseurs était de service : on s'aborde, on cause, et bientôt on retrouve des compatriotes parmi les pèlerins qui viennent des quatre coins de la France. Loin du pays les premiers pas sont bientôt faits, on fraternise tout de suite, et sans s'être jamais vus, parce qu'on est de la même région, on est amis ; jamais je ne l'avais aussi bien compris.

Les vêpres sont à une heure. La ville de Bône est accourue, les magasins ont été fermés, et les maisons désertées : tout le monde veut avoir un bout de la fête. Mgr de Constantine officie, prêche et bénit cette foule que les plus exercés évaluaient à 15,000 personnes. La procession se forme, elle essaie d'avancer au milieu de cette population compacte : on la traverse péniblement, mais sans accident aucun. Je crois que cette fête a produit à Bône la meilleure impression.

Mais il est temps de se rembarquer : la croix du navire que l'on avait portée à Hippone se fait attendre au retour ; nous sommes à bord, on lève l'ancre, mais voici qu'une embarcation prend notre direction, et, à force de rames, nous rejoint. Trois pèlerins se précipitent sur le pont, il était grand temps. Quels étaient ces retardataires ? Non, tu ne devineras pas, c'étaient ce que les gamins de Paris nous criaient, à distance, — des curés.

Nous avions eu un moment de pénible surprise, un pèlerin de peu d'énergie avait voulu rester à Bône, le mal de mer lui faisait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peur : mais nous avons gagné au change, car le R. P. abbé de Staouëli a pris sa place.

Le lendemain nous nous réveillons au grand large, on nous indique à l'horizon le cap Bon, la côte de Carthage, Malte, Candie... Des navires avec lesquels nous échangeons des signaux passent loin de nous : pendant six jours nous n'avons eu que l'immensité de la mer et des cieux autour de nous : comme cela est bon pour faire monter l'âme vers Dieu et l'aider à se recueillir dans une retraite préparatoire au pèlerinage. La mer est devenue calme, on s'est aguerri, il n'y a guère plus de malades. Veux-tu connaître notre vie à bord ?

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Mgr Richard, archevêque de Paris, et Mgr Besson, évêque de Nimes, sont de retour dans leur diocèse après leur visite *ad limina apostolorum*. Se trouvaient en même temps à Rome pour le même motif : Mgr Raimond Fernandez Pierola y Lopez de Luzuriaca, évêque de Saint-Christophe de la Havane, Mgr Boyer, évêque de Clermont, et Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc.

On assure qu'il est question de l'élévation prochaine de Mgr Richard, à la pourpre romaine.

∴

Le prochain consistoire ; les nouveaux cardinaux. — Le prochain consistoire aura lieu à la fin de février. Les trois cardinaux français qui viennent d'être élus recevront le chapeau. Ce sont NN. SS. les archevêques de Sens, de Reims et de Rennes.

Seront créés cardinaux dans le même consistoire, Mgr Masella, ancien nonce, Mgr di Rende, nonce à Paris, Mgr Vanutelli, nonce à Lisbonne, et Mgr Rampolla delle Dindaro, nonce à Madrid, et Mgr Giordani, archevêque de Ferrare.

Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore (Etats-Unis), et Mgr Taschereau, archevêque de Québec, recevront aussi le chapeau de cardinal. Ils ont été créés cardinaux dans le dernier consistoire.

∴

La secrétairerie d'Etat. — Les nouveaux nonces. — S. E. le Cardinal Jacobini, dont la santé est toujours mauvaise, a enfin décidé Léon XIII à accepter sa démission. C'est Mgr Rampolla delle Dindaro qui est appelé à le remplacer aussitôt après le consistoire. Mgr Galimberti sera alors probablement envoyé à sa place comme nonce à Madrid.

Pour la nonciature de France que son titulaire, Mgr di Rende, abandonnera en recevant le chapeau de cardinal, on parle de Mgr di Pietro, actuellement nonce en Bavière, et de Mgr Rotelli, nonce à Constantinople.

∴

Le Saint-Père et la question ouvrière. — A la fin de l'année dernière, plusieurs catholiques de différentes nations se sont réunis à Fribourg pour étudier la question ouvrière et travailler de concert à la solution de ce redoutable problème de notre temps.

Le Saint-Père a daigné adresser un bref à S. G. Mgr Mermillod pour les encourager à persévérer dans ces études sociales. On y lit ces paroles :

« Rien de plus opportun ni de plus important à nos yeux que « ce concours, que veulent bien nous prêter de nombreux auxi- « liaires, dans la diffusion des vraies et salutaires doctrines pour « le service de l'Eglise et la défense de la société contre les mal- « heurs qui les menacent. »

∴

Il y a quelques jours, les Supérieurs et Recteurs des colléges des différentes nations à Rome se sont réunis chez S. E. le Cardinal-Vicaire, pour s'entendre sur l'organisation d'une académie littéraire qui sera tenue à l'occasion des fêtes du Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII.

Rome seule peut offrir ce spectacle grandiose de l'union de toutes les nations célébrant chacune dans son idiôme les gloires du Souverain Pontificat.

∴

Les élèves du séminaire romain se sont adressés à S. Em. le Cardinal-Vicaire, pour le prier d'exposer au Saint-Père le désir qu'ils auraient d'élever au Vatican un monument en l'honneur du docteur angélique saint Thomas-d'Aquin, à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté.

Tous les séminaires catholiques du monde entier seront invités à prendre part à cette manifestation de dévouement envers le Souverain-Pontife, pour montrer avec quel joie ils ont reçu la parole de Léon XIII recommandant l'étude des œuvres du docteur angélique. Le Cardinal-Vicaire a soumis ce projet à Sa Sainteté qui a daigné l'approuver. Un comité promoteur s'est aussitôt formé, ayant à sa tête le cardinal Parocchi lui-même.

Nous savons que prochainement le comité adressera une circulaire à tous les Supérieurs des séminaires du monde catholique pour annoncer son œuvre et inviter à y prendre part.

∴

Les Tertiaires de Saint-François en Italie ont ouvert une souscription pour offrir à Sa Sainteté, le jour de ses Noces d'or, une belle statue du Patriarche séraphique.

∴

Le Cercle catholique de St-Pierre de la jeunesse catholique de Rome a été reçu, le dimanche 23 janvier, en audience particulière, par le Souverain-Pontife ; ils étaient environ 150. Sa Sainteté s'est entretenu familièrement avec eux sur les diverses œuvres de charité dont ils sont les soutiens et les propagateurs. Elle les a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

exhortés à continuer avec zèle, leur recommandant tout spécialement l'œuvre du catéchisme dans les quartiers éloignés ou excentriques de la ville de Rome.

Importante recommandation qui devrait être entendue, également, par les Cercles catholiques français !

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement de l'Histoire. (*Suite.*)

Nous n'essaierons pas de raconter après M. Lavisse, le règne de François 1er, mais nous insisterons quelque peu sur un point qu'il n'a guère fait qu'indiquer et qui intéresse au premier chef les consciences chrétiennes. Presqu'à l'instant où ce Prince montait sur le trône de France, un moine augustin, nommé Martin Luther, répandait la division dans l'Eglise et soulevait contre elle une grande partie de l'Allemagne.

Nous ne pouvons avoir l'idée de faire ici l'histoire de la Réforme, mais il nous faut dire que les Réformés condamnés par le Souverain-Pontife, protestèrent contre sa sentence, et que c'est de là qu'ils prirent le nom de Protestants qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours.

Les nouvelles doctrines déjà fort remaniées furent introduites en France, par deux ecclésiastiques apostats nommés Théodore de Bèze et Jean Cauvin, qui porte dans l'Histoire le nom de Calvin. Ce patronage n'était pas heureux, car l'un et l'autre étaient accusés de mœurs infâmes, et Calvin après une information judiciaire avait été marqué d'un fer rouge dans le dos, par le bourreau de Noyon, et banni de cette ville, n'ayant échappé au supplice du feu que grâce aux efforts de l'évêque qui obtint des juges de l'arracher au bûcher auquel il eut été condamné suivant la législation de cette époque. (Richelieu. — *Traité pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise*, t. II, p. 291 et 292, édn. in-folio Stapleton : *Promptuar. Cath.* pars. 32, p. 133.)

Il mena dès lors une vie errante, tantôt à la cour de la Duchesse de Ferrare, Renée de France, tantôt à celle de la Reine Marguerite de Navarre, sœur de François 1er,qui accueillit et protégea les Protestants.

Cette Princesse favorisa de tout son pouvoir les nouvelles doctrines et ceux qui les répandaient, et elle employa souvent son crédit en leur faveur auprès de son frère. Certains historiens prétendent même que François 1er délibéra longtemps pour savoir s'il ne se ferait pas protestant.

Malgré la dépravation de ses mœurs, rien ne peut autoriser cette affirmation. La vérité est que ce prince sceptique et irrésolu espéra longtemps, tout concilier, il protégea Louis de Berquin,

jusqu'à essayer d'intimider ses juges et à le faire enlever de leurs mains, puis il le laissa condamner et exécuter. La vérité est que les Valois de la branche d'Angoulême ne surent pas remplir leur fonction d'évêques extérieurs de l'Eglise de France, et qu'en la laissant amoindrir entre leurs mains, ils portèrent eux-mêmes les coups les plus funestes à leur autorité.

François Ier, malgré sa grande facilité d'esprit, se vit forcé lui-même de sévir contre les Réformés au moment où il acceptait la dédicace de la traduction des Psaumes de Clément Marot et de l'Institution de la vie chrétienne de Calvin, qui s'était prudemment réfugié à Genève au moment où il publiait ce livre.

Les affaires des Réformés semblaient prendre en ce moment une tournure fâcheuse. Quelques grands seigneurs, quelques gentilshommes et quelques bourgeois formaient toute leur clientèle, plus par amour des nouveautés que par esprit religieux, témoin ce mot du seigneur de Linière qui, entendant le sermon d'un ministre protestant, s'écria : « Au moins celui-ci nous dit quelque chose de nouveau ! »; mais le peuple tenait résolument à la foi de ses pères. On imagina un expédient pour l'en détacher. Les légistes (il s'en trouve toujours de prêts à toutes les besognes), découvrirent cet aphorisme : « *Cujus regio, illius religio* », ce qui peut se traduire en ces termes : *Les sujets sont tenus à professer la religion de leur seigneur*. Cette doctrine donnait pour adhérents à la Réforme les vassaux de tous les gentishommes qui s'étaient convertis au protestantisme, adhérents fort involontaires sans doute, mais qui durent obéir et faire cause commune avec leurs maîtres.

En attendant que la semence eut germé et pris racine, Calvin s'était réfugié à Genève et y avait acquis un pouvoir absolu. Ce n'était point par des bienfaits cependant que lui et les nouveaux apôtres qu'il traînait à sa suite, avaient signalé leur présence. En 1543 la peste s'était répandue dans la ville et y faisait de nombreuses victimes. Les ministres calvinistes se présentèrent au conseil municipal, avouant qu'il serait de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais qu'aucun d'eux n'aurait assez de courage pour le faire, priant le conseil de leur pardonner leur faiblesse, Dieu ne leur ayant pas accordé la grâce de voir et d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. Calvin se fit défendre d'aller secourir les malades, attendu les grands besoins que l'Eglise et l'Etat avaient de lui. *(Audin. t. 2, p. 419 et 420).*

On n'oserait croire à tant de couardise d'un côté et à tant de servilité de l'autre, si les preuves n'en existaient encore aux archives même de la République de Genève. (*Registre de l'Etat, 5 juin 1543.*)

De nombreux livres ont été écrits contre l'inquisition d'Espagne. Or il est à remarquer que c'est à elle que le patriarche de Genève eut recours pour constituer un nouveau gouvernement dans sa ville d'adoption. Il y installa sous le nom de consistoire, un tribunal composé de six prédicans et de douze anciens, chargé de rechercher les scandales et les erreurs doctrinales de chacun,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les membres de ce tribunal, à la fois inquisiteurs et délateurs, jurèrent en entrant en charge de rapporter au consistoire : « *toute chose digne d'être récitée* », et chaque année ils visitèrent les familles pour exiger des formulaires de foi. C'est à ce tribunal que Calvin, qui ne pouvait supporter de contradicteurs, confia le soin de juger et de faire brûler son coréligionnaire, Michel Servet, protestant comme lui, mais qui avait d'autres opinions sur certains points de doctrine. Tels furent les débuts de la liberté religieuse.

Pendant ce temps, les Protestants français ne restaient point inactifs. Ils recrutaient de nouveaux adeptes et tenaient des assemblées secrètes pour se mettre d'accord ; mais ils ne s'entendaient que pour détruire, parce qu'ils appartenaient à des classes différentes, qui avaient des intérêts opposés. Ce n'était pas pour l'unique plaisir de la controverse religieuse que certains grands seigneurs étaient entrés dans la nouvelle église, et ils entendaient bien que le libre examen devait s'étendre aux matières d'Etat. Les bourgeois de certaines villes, principalement dans le Midi, regrettaient amèrement la perte de leurs franchises municipales, et rêvaient déjà l'autonomie communale avec quelque constitution républicaine. De nombreux émissaires réchauffaient le zèle des religionnaires et leur promettaient le succès ; mais si, comme le dit fort bien M. Lavisse, quelques troubles avaient éclaté sous François Ier, il est certain que, du moins, il n'y eut aucun mouvement important.

Vers la fin de la vie de ce prince, une petite population des Alpes, qui portait le nom de Vaudois, adopta les doctrines de Calvin. « Ces gens, dit M. Guizot, (*Hist. de France racontee à mes petits enfants. p. 200*) appartenaient à la Réformation, sans avoir été jamais réformés. On disait que, dans quelques vallées des Alpes, du Piémont et du Dauphiné, et dans certains quartiers de la Provence, il se trouvait des fidèles qui, depuis plusieurs siècles, ne reconnaissaient point d'autre autorité que celle des Saintes Ecritures. Les uns les appelaient *Vaudois,* les autres *Pauvres de Lyon,* d'autres *Luthériens.* »

Le Parlement d'Aix, saisi de plaintes contre eux, les avait condamnés, mais, par une déclaration du 18 février 1541, le Roi leur pardonna à la condition qu'ils abjureraient leurs erreurs. Ils envoyèrent leur profession de foi au Cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, qui prit leur défense auprès du Roi, ainsi que Jean Duranti, évêque de Cavaillon. « Je m'étonne, écrivait Sadolet au Pape, qu'on poursuive ces gens-là quand on épargne les Juifs. » Les Princes protestants d'Allemagne et les Cantons suisses écrivirent en leur faveur à François Ier, et celui-ci rendit, le 14 juin 1544, un édit qui suspendit les procédures entamées contre eux et qui ordonnait l'élargissement des prisonniers. Mais quelques mois après, le baron d'Oppède les accusa d'intrigues avec les princes étrangers et d'un projet de lever 15,000 hommes pour surprendre Marseille et ériger la Provence en république.

Le Roi, qui s'était montré si réservé tant que la question religieuse était seule en jeu, perdit toute mesure dès qu'on fit intervenir la question politique ; et ce qui le prouve, c'est qu'il donna la direction de l'expédition, comme le remarque M. Michelet, au capitaine Paulin, son ancien agent auprès de Soliman, celui-là même qui avait conclu l'alliance de la France avec les Turcs, ce qui dénotait, à cette époque, un esprit assez détaché de tout scrupule religieux. Les troupes entrèrent dans le pays occupé par les Vaudois, incendièrent Cabrières, Mérindol et La Coste, et chassèrent tout ce qui ne fut pas pas tué de ce misérable peuple.

« On dit, ajoute M. Guizot, (que nous avons cité en subtance), que, près de mourir, François Ier se repentit de cette odieuse extermination d'un petit peuple, qu'avec sa légèreté et son insouciance accoutumées, il avait tantôt protégé, tantôt livré à ses ennemis. Parmi ses dernières paroles à son fils Henri II, fut la recommandation de faire informer sur les iniquités commises par le Parlement d'Aix en cette circonstance. »

Sous le règne suivant, les chefs de l'expédition contre les Vaudois furent poursuivis à la requête de Mme de Cental, la cause fut plaidée avec beaucoup de vivacité et tint cinquante audiences, les accusés furent renvoyés des fins de la plainte, excepté un avocat général au Parlement de Provence, nommé Guérin, qui servit de bouc émissaire aux grands coupables.

François Ier était mort rempli de craintes pour l'avenir de sa race et les événements confirmèrent ses appréhensions. Son fils Henri II n'avait de ses qualités que le courage. Il avait épousé Catherine de Médicis, nièce du Pape Léon X, et il la dédaignait pour Diane de Poitiers. La jeune femme se résignait et se bornait à élever ses nombreux enfants. Lorsque son mari eut trouvé la mort dans un tournoi sous la lance de Montgommery, elle se tint encore davantage à l'écart et laissa régner son fils François II qui avait épousé Marie Stuart, reine d'Ecosse et nièce des Guises. Ce règne ne dura qu'un an et le parti protestant, qui avait pris de grandes forces depuis la mort de François Ier et qui s'était fait une armée, tenta d'enlever le Roi au château d'Amboise. A la tête du parti protestant étaient les Bourbons, les Guises étaient les chefs du parti catholique. Catherine laissait venir les événements et son génie tout italien l'empêchait de se lier d'avance à aucun parti. Elle sentait que son fils François II ne pouvait aller loin et elle se réservait pour l'avenir.

Charles IX, qui monta sur le trône de France après ce règne d'un an, était encore mineur, et Catherine devint Régente au moment où les esprits s'enflammaient et où l'état du royaume devenait de plus en plus menaçant. Nous verrons dans le prochain article comment elle put faire tête à l'orage pendant les règnes successifs de ses enfants.

(*A suivre.*)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'école laïque et l'opinion publique à l'étranger.

(Suite.)

« En arrivant aux Etats-Unis, » continue M. Arnold, « j'ai entendu l'un de mes amis, politicien de talent, aujourd'hui sénateur du Connecticut, vanter le régime du gouvernement américain parce qu'il est « le gouvernement de la classe moyenne, par la classe « moyenne, et pour la classe moyenne ». Je ne veux pas chercher si c'est là un idéal à se proposer en politique. Mais n'oubliez pas que, dans toute votre éducation, vous devez tendre à vous élever au-dessus du vulgaire, de la moyenne, de l'inférieur, où vous vous embourbez, — au-dessus du *commun* qui nous asservit, comme dit Gœthe, et dont les goûts, pour être répandus, n'en sont pas moins un mal et un esclavage.

« Aujourd'hui, le commun et la moyenne, en matière d'éducation, c'est de savoir lire, écrire, calculer, et de posséder en sus quelques notions prétendues utiles. Voilà le programme que les peuples progressifs s'efforcent d'imposer à tous leurs citoyens. Le résultat est, au total, de mettre chacun à même de lire les journaux ; et quantité de gens se félicitent d'en être presque arrivé là comme d'un triomphe marqué pour la civilisation.

« Mais quand je songe à l'idéal de Jean Comenius, quand je me rappelle cette populace ignorante, plus capable malgré cela, disait le cardinal Antonelli, de discerner le beau et le laid que l'Anglais ou l'Américain avec toute leur instruction, je sens les lacunes de notre éducation progressive, et je vois combien elle est loin de vivifier l'âme et d'éveiller les sentiments, du moins telle qu'on la donne en Angleterre.

« Je ne sais ce qui en est au juste en Amérique. Mais peut-être apprendrez-vous avec intérêt quels efforts on a faits en Allemagne et en France pour s'éloigner de notre terre-à-terre.

« Prenons d'abord ce qui touche le plus l'âme et les sentiments — la religion.

« En Angleterre, la religion est exclue du programme officiel de l'école primaire. Quand on l'enseigne, ce n'est qu'en dehors des heures de classes, et avec toutes sortes de restrictions relatives au local et au caractère privé de l'enseignement. La liberté religieuse, nous dit-on, veut qu'il en soit ainsi. Si l'on devait enseigner la religion aux frais de l'Etat, quelle religion serait-ce ? Celle de la majorité ? Alors les convictions de la minorité seraient froissées. Donc la religion ne peut rentrer d'aucune façon dans les programmes scolaires.

« Eh bien, en Allemagne, on n'hésite pas plus à enseigner à l'école la religion de la majorité, qu'à y enseigner la littérature favorite de la majorité. La minorité n'a pas plus à se plaindre de l'une au nom de la liberté de conscience, qu'à s'insurger contre l'autre au nom de la liberté de l'esprit. Dans les pays allemands,

— car la Suisse allemande est absolument dans les mêmes idées, sous ce rapport, — l'instruction religieuse est mise au premier rang ; et les inspecteurs, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, où ils ont ordre de l'ignorer, en font l'objet de leur principal examen.

« En général, on peut dire que trois religions, sans plus — évangélique ou protestante, catholique, et juive, — ont leurs entrées dans les écoles allemandes. Entre catholiques et protestants, l'autorité distribue ses faveurs avec une entière impartialité. L'égalité de traitement est absolue en fait comme en droit. Point de persécution, point de prosélytisme. Telle est la loyauté de l'administration, telle est la confiance populaire, qu'il n'est pas rare dans les petites classes d'une école évangélique ou catholique de voir une minorité catholique ou évangélique suivre, avec la permission des parents, l'instruction donnée à la majorité. Dans les classes supérieures des écoles mixtes, l'autorité exige que la minorité reçoive à part un enseignement conforme à sa propre communion.

« En Angleterre, la difficulté de faire entrer la religion dans les programmes scolaires vient de la multiplicité des sectes protestantes. Tout le monde sait combien elles sont nombreuses. On pourrait presque dire qu'il s'en fonde de nouvelles pour le plaisir de les créer. En Angleterre, elles se récrieraient toutes contre une instruction religieuse basée sur les formulaires de l'Eglise établie. Et, en Amérique, où il n'existe point d'Eglise établie, elles protesteraient avec une égale ardeur contre un enseignement conforme aux croyances d'une secte dominante. Mais, dans l'Allemagne protestante, l'instruction religieuse s'appuie sur le catéchisme luthérien, les hymnes évangéliques et la Bible ; et toutes les sectes sont censées accepter ce point de départ. C'est la loi, et non l'individu comme en Angleterre, qui apprécie de son autorité privée le moment où la divergence des dogmes devient assez grande pour imposer une séparation, et réclamer une instruction religieuse distincte.

« Je ne crois pas qu'en Allemagne où l'esprit de secte est d'ailleurs moins vivace, les protestants, en général, se froissent de ce que l'instruction religieuse est obligatoire à l'école. Du moins, n'ai-je entendu formuler aucune plainte à ce sujet. Mais j'étais très curieux de savoir comment les classes ouvrières des grandes villes qui vivent, dit-on, très en dehors de la religion, prenaient cette forme de l'instruction obligatoire. A Dresde, capitale de la Saxe, qui passe pour un foyer de socialisme, je demandai à un inspecteur dans quelle proportion il estimait que les classes ouvrières fussent acquises au socialisme, et contraires à la religion établie : « Au moins pour les deux tiers », me répondit-il.

« Eh bien ! » lui dis-je, « comment s'accommodent-elles de la « religion luthérienne pour leurs enfants ? »

— « Elles ne s'en accommodent pas du tout », répondit-il ; « mais « elles sont bien forcées de s'y soumettre. » Il ajouta que, d'ailleurs, l'instruction religieuse faisait beaucoup de bien aux enfants ; que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les mères, pour la plupart, s'en apercevaient aisément et parfois même les pères, encore qu'ils fussent libre-penseurs.

« A Berlin, j'eus occasion de traiter ce sujet avec un homme dont le nom est tenu en grand respect dans le monde universitaire de n'importe quel pays — le professeur Mommsen, le célèbre historien. Je lui dis combien j'avais été frappé, après tout ce que l'on m'avait raconté de l'affaiblissement des idées religieuses en Allemagne, de voir la place qu'elles occupaient encore dans les programmes scolaires. Il avoua qu'il en était ainsi, et déclara que, pour son compte, il estimait que c'était une excellente chose. L'instruction religieuse était peut-être aujourd'hui trop dogmatique, et c'était une faute de la part des gens au pouvoir de lui donner de plus en plus ce caractère ; mais, au total, il était bon que la religion fût introduite à l'école. Il me cita une phrase de Gœthe dont je me souvenais : « Ceux qui cultivent l'art et la « science ont une religion ; » mais il y ajouta un membre de phrase que j'avais oublié : « à qui ne cultive ni l'art ni la « science, laissez au moins la religion (1). » Or l'école primaire s'ouvre à ceux qui ne sont destinés ni à l'art ni à la science ; rayer la religion du programme serait donc une insigne maladresse.

« Supposez maintenant que, dans un pays où le gouvernement, comme nous le disions tout à l'heure, est celui « de la classe « moyenne, par la classe moyenne, et pour la classe moyenne », on vienne prôner l'instruction religieuse sous le prétexte que l'école publique s'adresse à des gens qui, à défaut d'art ou de science, ont besoin de religion ! L'idée n'aurait aucun sens pour l'homme du commun, ou, s'il la comprenait, elle lui paraîtrait des plus blessantes. Mais je doute qu'en Angleterre le sentiment religieux fut à cet égard moins choqué que le sentiment démocratique chez les Américains. Prétendre que la religion convient aux esprits incultes, et que les esprits cultivés peuvent impunément s'en passer, exciterait un indicible scandale.

« L'esprit de religion véritable s'unit donc à l'esprit de secte pour fermer chez nous l'école primaire à l'instruction religieuse.

« Nonobstant, je tiens à établir les faits tels que je les ai observés et tels qu'ils existent réellement. L'enseignement religieux dans les écoles allemandes, me semble des mieux compris et représente l'une des branches les plus effectives de l'éducation. J'ai, depuis bien longtemps, l'expérience des instituteurs et des écoliers ; mais j'ai rarement vu instituteurs et écoliers faire meilleure figure qu'un jour dans une école saxonne, où l'on discutait un problème

(1) Il nous sera bien permis de remarquer ici que malgré ses prétentions à une moralité supérieure inspirée par l'art et la science, Gœthe l'olympien a toujours vécu en parfait égoïste. Des extraits de ses carnets intimes, publiés tout récemment, le montrent, dans les grandes occasions,— comme la mort de sa femme, — d'une sérénité qui touche à l'insensibilité la plus scandaleuse. Un peu de sentiment religieux eût peut-être ouvert son cœur aux humbles émotions de l'humanité vulgaire, et sa gloire n'y eût rien perdu.

du catéchisme luthérien, savoir, dans quelle mesure on peut dire que l'homme est tenté par Dieu. En dépit de l'ambiguité forcée des mots, et de l'insolubilité peut-être nécessaire de pareilles questions, ce sont là des problèmes qui garderont éternellement leur intérêt, pourvu qu'on les traite avec conviction et maturité. Et c'est précisément ainsi qu'on les traitait dans la circonstance.

« Mais s'il est permis de douter que l'enfant puisse tirer un profit immédiat des questions théologiques abordées à l'école, on ne saurait nier l'excellent effet de ce qui est, après tout, la principale et la meilleure partie de l'instruction religieuse dans les écoles d'Allemagne, la récitation par cœur des préceptes et des paraboles de la Bible, ainsi que des hymnes évangéliques. J'insiste particulièrement sur l'influence de ces hymnes, parce que c'est là une forme de littérature dont je sens vivement les défauts et dont j'ai plus d'une fois parlé moi-même avec quelque dédain. Cependant les hymnes allemands valent mieux que les nôtres. Et quand on voit quelle expression sérieuse et émue prend la physionomie d'un enfant en répétant un vers qui le touche, on ne peut douter que l'âme et les sentiments soient atteints par là, comme ils ne sauraient l'être avec tout le bagage de nos programmes séculiers et de nos connaissances utiles.

« On objecte qu'en Allemagne l'éloignement des classes ouvrières pour la religion chrétienne prouve le peu d'utilité de l'instruction religieuse à l'école. Je crois qu'on exagère cet éloignement. Mais en admettant qu'il soit aussi prononcé qu'on l'affirme, je suis persuadé que sur une nature foncièrement religieuse, comme celle de l'Allemand, les sentiments et les influences éveillés à l'école par l'instruction religieuse continuent sourdement leur œuvre, encore que l'homme paraisse s'éloigner ouvertement de tout Christianisme positif.

« Donc, dans cette instruction religieuse, je constate une force éducatrice de haute valeur. Elle manque à nos écoles d'Angleterre : peut-être est-il impossible de l'y introduire. C'est à vous de voir, si elle manque également à vos écoles d'Amérique. »

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE

Le *Propre* de notre diocèse, qu'on ne peut guère accuser d'engouement pour nos vieux souvenirs, admet que saint Martin fut le consécrateur de saint Corentin : M. de Kerdanet ne s'écarte pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur ce point de l'affirmation catégorique d'Albert-le-Grand ; Dom Lobineau nie au contraire absolument, mais son annotateur l'abbé Trévaux réfute en ces termes le sévère critique : « Il n'admet pas ce fait, parce qu'il est parlé, dit-il, de saint Patern dans la vie de saint Corentin, et que saint Patern n'a vécu qu'après saint Martin; mais s'il avait distingué saint Patern l'*ancien* de l'autre saint de ce nom, il aurait vu que ce premier était contemporain de saint Martin, et que par conséquent son objection était sans force.... (1) Il faut croire que ce grand saint ne consacra saint Corentin que très peu de temps avant son bienheureux trépas. » Le P. Maunoir est également pour l'affirmative. Enfin l'*Anonyme* de Montreuil est aussi précis que possible, et dit que saint Martin consacra saint Corentin.

De même que Dom Plaine a déjà substitué dans sa traduction le nom de saint Melaine à celui de saint Malo, de même ici, au lieu de dire : « saint Martin, » il écrit : « le successeur de saint Martin. » Il a bien le droit d'avoir son opinion, mais pas celui de la prêter au vieil écrivain qu'il traduit ; il aurait pu se contenter de la note dans laquelle il dit lui-même sa manière de voir à ce sujet. (2)

Outre ses droits de métropolitain, saint Martin avait-il d'autres titres pour recevoir les communications du roi Grallon et consacrer son élu ?

Si l'on s'en souvient, nous avons déjà dit, et même répété, que ce prince avait épousé une sœur de Conan-Mériadec. A vrai dire, la chose n'est nullement certaine et l'abbé Trévaux prétend que Grallon aurait épousé une fille de Calpurnius, qui était lui-même uni à une sœur ou à une nièce de saint Martin, (ce Calpurnius est le père de saint Patrice ; sa femme s'appelait Conchessa), Grallon aurait donc été par son mariage neveu ou petit-neveu du grand évêque de Tours (3).

Si le roi Breton avait éprouvé quelque répugnance à voir la puissance impériale désigner l'Armorique comme partie de la province romaine qui s'appelait désormais la Troisième Lyonaise, il dut accepter sans contestation la dépendance religieuse où allaient se trouver ses états par rapport à la nouvelle métropole ; d'abord c'était son illustre parent qui exercerait sa juridiction spirituelle

(1) Dom Lobineau donne encore une autre raison : c'est que saint Martin serait mort bien avant l'arrivée des Bretons en Armorique. — Est-on bien sûr de la date de cette arrivée ?

(2) C'est avec regret que je me trouve parfois en désaccord avec le traducteur de l'*Anonyme*. Pour en finir j'oserai encore lui faire un léger reproche ; il appelle saint Guennolé « *Guingalois* » : cette forme se rapproche plus, sans doute, de la forme latine la plus usitée *Guingaloeus* ou *Winwaloeus*, mais elle n'est pas admise par l'usage, et l'oreille lui trouve quelque chose de barbare. On peut dire en outre que *Gwennolé* est un nom vraiment breton, et que quelques auteurs l'ont latinisé, on le retrouve en effet traduit par *Guinoleus* dans le bréviaire de saint Yves (XIII[e] siècle).

(3) Une explication toute naturelle et admissible c'est que Grallon se serait marié deux fois.

sur la Petite-Bretagne ; il était donc bien certain que cette autorité serait tout affectueuse et paternelle ; d'autre part il n'avait plus rien de sérieux à redouter des usurpations romaines dans le domaine politique ; nous avons déjà vu en effet qu'il avait non seulement repoussé l'invasion, mais qu'il s'était montré capable de prendre au besoin l'offensive.

Telles étaient les conditions dans lesquelles se trouvaient la Bretagne et son roi, quand Grallon fit ce qui dépendait de lui pour l'érection de l'évêché de Quimpèr.

Lorsque toutes les négociations furent terminées, saint Corentin quitta son royal ami et marcha vers Tours.

Il n'était pas seul pour faire ce voyage : deux de ses compagnons nous sont déjà connus (1), c'étaient ses plus chers et fidèles disciples, Guennolé et Tudy ; les trois saints avaient deux seigneurs pour leur servir d'escorte.

Le *Sanctoral* de Quimper (édité en 1500, et qui jusqu'ici a suppléé aux lacunes de l'*Anonyme* dans la publication de Dom Plaine), raconte que Grallon, en envoyant à Tours S. Corentin, S. Guennolé et S. Tudy, voulait que S. Martin choisît parmi eux celui qui lui paraîtrait le plus propre à porter le fardeau de l'épiscopat ; (se basant sur l'autorité de ce manuscrit, Dom Lobineau dit la même chose). Albert-le-Grand n'avance rien de tel ; mais, avec les autres auteurs, il parle des deux moines compagnons de saint Corentin, comme des futurs abbés de deux monastères fondés par le roi Grallon.

Ce qui est donc certain, c'est que le roi voulait non seulement la création d'un évêché, mais la complète organisation de l'Eglise de Cornouaille.

Aujourd'hui, un diocèse régulièrement constitué doit nécessairement posséder un Chapitre et des séminaires. Quand les prêtres et les évêques étaient tous moines, le *presbyterium* ou le clergé propre d'une église épiscopale ne pouvait se composer que de moines ; les séminaires ne pouvaient être que les monastères eux-mêmes ; ce qui allait se faire ainsi en Cornouaille était précisément ce que saint Martin avait vu faire à Poitiers par saint Hilaire, et qu'il avait ensuite imité à Tours ; ce que saint Augustin avait réalisé à Hippone.

Pour recevoir les trois religieux envoyés par Grallon, juger de leur doctrine et de leurs vertus, saint Martin réunit les hommes les plus sages et les plus saints de son clergé ; avec lui ils reconnurent : « dans saint Tudy, la connaissance des lettres divines et humaines et un grand amour de la pureté ; dans saint Guennolé, l'éloquence et un zèle ardent pour la religion ; dans saint Corentin, l'alliance d'une majesté réelle avec une simplicité parfaite en son extérieur, une grande humilité intérieure et une sainteté qui

(1) Et même trois, peut-être, car dans la *Vie de saint Guennolé*, Albert-le-Grand parle aussi de saint Jacut comme ayant accompagné saint Corentin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de toutes manières inspirait le respect. » (1) Guennolé et Tudy supplièrent saint Martin de consacrer saint Corentin comme l'élu de Dieu. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, le métropolitain commanda donc à celui-ci de se préparer à cette consécration prochaine.

Il nous semble que pour se disposer à cette grâce, saint Corentin qui, à Quimper tout d'abord, et à Tours jusqu'à la dernière heure, avait voulu écarter la redoutable charge de l'épiscopat, dut néanmoins trouver facile cette préparation qui lui était recommandée. Il lui suffisait de regarder le grand, l'admirable modèle qu'il avait sous les yeux. Nous ne pouvons en douter, il aspira sur l'heure même à reproduire en lui les traits de ce parfait idéal.

Disons donc ce qu'était le moine évêque, sur la vie duquel il allait régler la sienne. (2)

Pour montrer ce que fut la vie intérieure de saint Martin, il faudrait faire tout le récit de sa vie, « mais chaque saint possède à sa couronne un fleuron plus brillant que les autres ; chaque saint personnifie une vertu particulière, qui a été, pour ainsi dire, la note dominante dans son existence terrestre. Le triomphe de Martin, c'est la charité. Il a été l'incarnation de la charité sous toutes ses formes : l'aumône, la libéralité, le soin des malades, le rachat des captifs, l'hospitalité, le zèle des âmes, l'amour des égarés, des hérétiques même ; il a pratiqué tout cela avec autant de simplicité que de constance. L'humilité le disputait chez lui à cette reine des vertus.

« Il voulait dissimuler les faveurs divines dont il était honoré ; il essayait de tenir ses miracles secrets, il refusait d'en faire. Il couchait sur la terre nue, sur la paille, sur la cendre ; il portait le manteau des esclaves, ne se trouvant pas digne d'un autre lit ni d'un autre habillement. Sa patience, son indulgence dépassaient presque les limites raisonnables, quand, par exemple, il se laissait accabler de coups sans vouloir se faire reconnaître ; quand, aux injures et aux violences d'un mauvais prêtre, il répondait tranquillement : « Le Christ a bien supporté Judas ; pourquoi ne supporterais-je pas Brice ? » Il se vengea pourtant de ce disciple ingrat ; mais en priant pour lui jusqu'à ce qu'il eut obtenu sa conversion, bien mieux, son élévation à l'épiscopat : dénouement qu'on pourrait trouver peu moral, s'il ne recouvrait encore un excès de charité (3). Mais à quoi bon poursuivre l'énumération de ces étonnantes qualités ? Sulpice nous le déclare lui-même : « S'il

(1) *Sanctorai* de Quimper. — N'oublions pas ce que le même document nous a déjà appris du caractère affable et du visage avenant de saint Corentin.

(2) Nous empruntons cette admirable étude à M. Lecoy de La Marche ; saint Sulpice-Sévère et saint Grégoire de Tours en ont fourni les traits principaux.

(3) Non-seulement le prêtre Brice se convertit et fut successeur de saint Martin, mais il est honoré comme saint.

a été possible, jusqu'à un certain point, de raconter ses actions, jamais, je l'affirme en toute vérité, jamais on ne pourra décrire sa vie intime, sa manière d'employer le temps, ses élévations incessantes vers Dieu, la continuité de ses abstinences et de ses jeûnes, et en même temps la sage modération qu'il savait y apporter, l'efficacité surprenante de ses prières, ses nuits passées aussi saintement que ses journées. Il ne donnait pas un instant au repos ni aux affaires de ce monde ; il était tout entier à l'œuvre de Dieu, et n'accordait au sommeil que le minimum exigé par la nature... Tout est si grand dans saint Martin que la parole est impuissante à l'exprimer. Même lorsqu'il lisait ou qu'il se livrait à une occupation quelconque, son cœur priait toujours. Comme les forgerons qui frappent sur l'enclume en chantant pour se soulager pendant leur travail, il priait sans arrêt, tout en paraissant faire autre chose. Homme vraiment bienheureux ! aucune malice ne germait en lui ; il ne jugeait ni ne condamnait personne... Jamais irrité, jamais ému ; jamais une larme, jamais un rire bruyant : toujours la même sérénité d'âme, toujours la même joie céleste illuminant son visage et lui donnant une expression étrangère à la nature humaine. Le nom du Christ ne quittait point ses lèvres ; la piété, la paix, la miséricorde ne quittaient point son cœur. »

Ajoutons à cela qu'au dire de saint Sulpice-Sévère, son confident et son ami, Martin voyait souvent des visiteurs comme les martyres Thècle et Agnès, les apôtres Pierre et Paul, plus souvent encore les anges, et enfin la Reine des anges elle-même, sanctifier par leur présence sa misérable cellule.

Voilà l'homme qui allait consacrer saint Corentin ! Comment aurait-il pu ne pas être exaucé, quand son ardente prière appela sur la tête du premier évêque de la Cornouailles toutes les grâces qui font les saints pontifes ?

Lorsque cette consécration fut un fait accompli, saint Corentin pria saint Martin de donner la *bénédiction abbatiale* à ses compagnons de voyage, Guennolé et Tudy. Pour les évêques, la consécration est essentielle ; mais dès lors que la vie religieuse n'est pas d'institution divine comme le sacerdoce et l'épiscopat, on conçoit qu'une bénédiction spéciale pour les abbés ou supérieurs de monastères ne soit pas une chose aussi indispensable ; toutefois l'usage de bénir solennellement les nouveaux chefs d'abbayes remonte aux origines de la vie monastique en Occident. Dom Martene (*De antiq. Eccles. ritibus*) et Dom Chamard (*Revue des questions historiques*, t. XXXVIII) établissent que l'usage de la bénédiction abbatiale est bien antérieur au IXme siècle, d'où Dom Plaine conclut que dans ce récit de l'*Anonyme* (suivi par tous les biographes de saint Corentin), il n'y a aucun indice de nouveauté.

A cette demande du nouveau pasteur, saint Martin répondit : « Non, Corentin, mon frère dans l'épiscopat, il n'est pas expédient que nous bénissions vos abbés. Cet exemple pourrait dans l'avenir tirer à conséquence et porter préjudice à votre dignité ! Il pourrait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se faire, en effet, que notre successeur sur ce siège métropolitain s'autorisât de cette bénédiction que nous donnerions, pour revendiquer comme un privilège perpétuel le droit de bénir les abbés de la Cornouailles ; retournez donc plutôt à votre siège, et là, dans votre église, en vertu de votre autorité d'évêque, usez librement de votre droit en bénissant comme abbés vos deux compagnons que nous en croyons vraiment dignes par leur esprit de religion et de sagesse » (1).

C'était bien aussi la sagesse elle-même qui dictait ces paroles, et saint Corentin ne put que suivre un conseil si prudent.

Il quitta donc la ville de Tours. Serons-nous téméraire en disant qu'il ne dût pas s'en éloigner sans douleur ? Saint Martin était arrivé à la vieillesse, car il dut consacrer saint Corentin dans les dernières années de sa vie, et il mourut à quatre-vingts ans En marchant vers sa ville de Quimper, l'évêque devait donc se dire qu'il ne serait plus béni par la main vénérable de son consécrateur ; il devait saintement envier le sort des prêtres et des moines assez heureux pour vivre toujours auprès d'un pareil modèle. Dieu lui fit-il connaître qu'un jour à côté des reliques du grand thaumaturge des Gaules, ses restes trouveraient un abri, seraient entourés d'honneur, serviraient d'instrument à la Toute-Puissance pour accomplir des merveilles, et contribueraient à l'illustration de ce Marmoutiers dont il emportait un impérissable souvenir ? Voyait-il dans l'avenir un de ses successeurs se présenter en suppliant à la porte du monastère et demander ne fut-ce qu'un seul de ses ossements desséchés ?

Mais non ! des pensées plus humbles et qui devaient être fécondes occupaient son esprit et son cœur, et plus d'une fois, des bords de la Loire aux rives de l'Odet, il dut se rappeler la parole de l'apôtre saint Paul à son plus cher disciple : « Garde-toi de négliger la grâce qui t'a été communiquée par l'imposition de mes mains. »

(A suivre.)

(1) Ces paroles sont extraites de l'*Anonyme*.

Les MANUELS du CATÉCHISME du DIOCÈSE,

EN FRANÇAIS ET EN BRETON,

Se trouvent, ainsi que les *Catéchismes et Cantiques diocésains*, aux mêmes conditions pour le gros et le détail qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, dans les Dépôts établis :

A Quimper, chez M. SALAUN, libraire rue Keréon ;
A Brest, chez Mme veuve NORMAND, rue de la Mairie ;
A Morlaix, chez M. ROGER, libraire, Grande Place ;
A Landerneau, chez M. DESTOULINS, libraire, rue du Moulin ;
A Quimperlé, chez M. CLAIRET, libraire.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Bourse est de plus en plus mauvaise. Elle se comporte, du reste, comme les autres Bourses étrangères.

A Londres, sauf les fonds anglais qui sont dans une situation privilégiée, tous les autres fonds sont en baisse.

Berlin, vend, commençant ainsi la guerre financière pour se préparer à l'autre.

A Vienne, la situation de place est devenue dangereuse, par suite de la dégringolade de la rente Hongroise.

A Rome, on assiste à un krach au petit pied, qui va semer l'inquiétude pour longtemps dans la vieille capitale.

En attendant, les bonnes affaires trouvent toujours une nombreuse clientèle ; aussi pensons nous que l'émission des Obligations de l'Ouest Algérien aura réussi.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada

La *Constipation* entraîne souvent le *manque d'appétit, affections de l'estomac* et de l'*intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Étourdissements, Congestions.* — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la *Constipation* disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni *Nausées*, ni *Coliques*, ni *Diarrhées*.

TOUTES PHARMACIES. PRIX : 3 francs.

Dépôt général : Phie DEMAZIÈRE, 71, Avenue de Villiers, PARIS

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre

Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.

Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Librairie de C. DILLET, Editeur, 15, rue de Sèvres, Paris

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME

LES CLASSIQUES DU CLERGÉ

Petits Sermons où l'on ne dort pas, par M. l'abbé Victorien BERTRAND, 4 volumes in-12 (se vendent séparément), chaque . . . . . 2 fr.

Catéchisme des Petits et des Grands, par le même, 6 volumes in-18 jésus de plus de 300 pages 21 fr.

LA GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST, traduction nouvelle et complète, avec préface, notes et table, par *Ludolphe le Chartreux*, 7 forts volumes in-8° (3e édition) . . . . . 35 fr.

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant

à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

est très agréable au goût; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les **maladies**, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux enfants et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du VIN DE CHIRON. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — Prix : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

2e ANNÉE. Samedi 12 Février 1887. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO

QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le clergé; Elections scolaires; Le P. André, missionnaire; Enseignement du Catéchisme. — *II.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem. — *III. Nouvelles du Monde catholique.* — *IV. Enseignement :* l'Enseignement de l'Histoire (suite); l'Ecole laïque et l'opinion publique à l'étranger. — *V. La Vie de saint Corentin :* chap. III, la Ville épiscopale. — *VI.* Annonces.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 13 Février. — Dimanche de la Sexagésime, semi-double, violet; Vêpres du suivant, mém. du Dimanche et de S. Valentin.
Lundi 14. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur, double, blanc.
Mardi 15. — Mémoire de la Passion de N.-S., double majeur, rouge.
Mercredi 16. — Office du jour, violet; ou office votif, blanc. — A la Cathédrale, Effusion des trois gouttes de sang, double majeur, rouge.
Jeudi 17. — S. Guévroc, abbé, semi-double, blanc.
Vendredi 18. — Office du jour, ou office votif de la Passion.
Samedi 19. — Office votif de l'Immac.-Concept., semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Audierne.....	13, et 14 février.
La Roche.....	15, 16, 17 —
Tréflaouénan.....	18, 19 —

Mission recommandée. — *Lanhouarneau :* 2e semaine, du 13 au 20, président M. le Chanoine Favé, Curé de Plouguerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

Nous sommes toujours très-reconnaissants des travaux que l'on veut bien adresser à la *Semaine religieuse*. Le Comité de Rédaction disposant de très peu de place, se voit trop souvent obligé, à son grand regret, ou de résumer les communications qui lui sont faites, ou même de les supprimer si elles n'offrent pas pour les lecteurs un intérêt immédiat et certain. Il est désirable que les nouvelles soient nombreuses, sûres et courtes. Les pièces de vers seront rarement insérées.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le Clergé. — M. Jézéquel, Aumônier des Ursulines de Morlaix, a été nommé Recteur de Ploujean.

M. Orvoën, Vicaire à Kerfeunteun, a été nommé Aumônier des Ursulinesde Morlaix.

M. Férec, Vicaire à Argol, a été nommé Vicaire à Kerfeunteun.

M. Balanant, a été nommé Vicaire à Argol.

Le temps de la Septuagésime. — Les trois semaines de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime ont pour but de nous mieux préparer à la Sainte-Quarantaine, afin qu'elle soit vraiment pour nous un temps de sanctification et de salut : c'est un prélude aux tristesses du Carême.

Ce prélude n'existait pas aux premiers siècles du Christianisme; l'institution paraît en avoir commencé dans l'Eglise grecque. Comme on n'y jeûne ni le dimanche ni le samedi, le nombre des jours consacrés au jeûne par les fidèles était loin d'être en rapport avec le jeûne de quarante jours du Christ au désert. Pour le compléter, ils commençaient à jeûner dès la semaine de la Septuagésime ou du moins de la Sexagésime.

Peu à peu l'usage d'anticiper le jeûne quadragésimal passa de l'Orient en Occident.

Au XII^me^ siècle, Pierre de Blois exprimait ainsi la pratique de son temps : « Tous les religieux commencent le jeûne du Carême à la Septuagésime, les Grecs à la Sexagésime, les Ecclésiastiques à la Quinquagésime, enfin toute l'armée des chrétiens qui milite, le mercredi-saint. »

A cette époque, par conséquent, le clergé séculier était astreint au jeûne quadragésimal quelques jours avant les simples fidèles ; toutefois, cette abstinence ne commençait que le lundi seulement.

Le dimanche précédent était appelé *Dominica carnis privii*, et encore *Carnis privium sacerdotum* (privation de viande pour les

prêtres), mais il faut entendre cette appellation en ce sens qu'on y proclamait l'abstinence comme devant commencer le lendemain. Au XIII^me^ siècle, les clercs étaient encore obligés à ces deux jours de surérogation, comme on le voit dans un Concile d'Angers qui frappe de suspense les prêtres qui ne commenceraient pas le Carême le lundi de la Quinquagésime.

L'usage cessa néanmoins tôt après. Le clergé séculier et les moines eux-mêmes, dès le XV^me^ siècle commençaient le jeûne quadragésimal le Mercredi des Cendres avec tous les fidèles.

Pendant tout ce temps, l'Eglise cherche à nous inspirer des sentiments de pénitence, par ses prières, ses leçons, ses rites sacrés; les vêtements qu'elle donne à ses ministres sont de couleur violette. Elle omet les doxologies les plus solennelles et les hymnes qui respirent la joie, tels que le *Te Deum* à matines, le *Gloria in excelsis* à la messe, et enfin l'*Alleluia* si souvent répété dans les offices des autres temps de l'année.

A la messe, au verset et à l'*Alleluia* avant l'Evangile, elle substitue un *trait*, ainsi nommé parce qu'il n'est point suivi de répons, et qu'il est chanté sans aucun changement de ton : un chant lent et lugubre représentant les larmes des saints et les soupirs qu'ils poussent du fond de leurs cœurs en signe de pénitence.

A Matines, l'invitatoire est une invitation à la pénitence, et à Laudes, les psaumes de triomphe et de joie : *Dominus regnavit... Jubilate* sont remplacés par le *Miserere* et le *Confitemini* tout remplis des sentiments d'une âme en proie au plus vif repentir et soutenue par une confiance inaltérable en la divine miséricorde.

Efforçons-nous de nous pénétrer des mêmes dispositions.

Morlaix. — Encore un vaillant de la milice sacerdotale que la mort vient de frapper, pour ainsi dire, les armes à la main, sur le théâtre de ses luttes et de ses triomphes. La paroisse de Ploujean pleure son pasteur, M. Berthevas, et le pleurera longtemps encore.

Sa santé inspirait, depuis quelques semaines, de vives inquiétudes qu'il ne partageait pas, écrit notre correspondant.

Dans les premiers jours de janvier, il faisait visiter à l'un de ses amis les derniers travaux exécutés dans son église, dont il voulait faire un bijou d'architecture et d'élégance. « Voyez, lui « disait-il, ce bas-côté manquait pour que l'édifice fût complet : le « voici achevé. Je vais dégager la maîtresse-vitre du chœur, que « masque à moitié la sacristie, en reconstruisant celle-ci à gauche « et un peu plus loin.

« — Que ferez-vous ensuite ? reprit son ami ; car il vous faut « restaurer et construire pour vous maintenir en santé.

« — Je voudrais élever dans le quartier le plus abandonné de « ma paroisse une chapelle de catéchismes. Cela fait, je dirais avec « bonheur mon « *nunc dimittis.* »

Qui ne reconnaît dans ces paroles, pleines d'une ardente et noble ambition, l'intelligent restaurateur de l'église de Locmaria-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, le gardien du saint temple modestement fier de voir son œuvre couronnée de succès, le père travaillant, sans relâche et jusqu'à la fin, à la défense et à la prospérité de sa famille spirituelle ?

Hélas ! la fin n'était pas éloignée. Le dimanche, 23 janvier, le bon pasteur allait offrir pour ses ouailles la sainte messe, quand il s'affaissa. Transporté de la sacristie au presbytère, il reçut de ses vicaires les soins les plus dévoués. Pendant qu'on lui administrait l'Extrême-Onction, il parut reprendre connaissance. Mais la paralysie gagnait, gagnait toujours, et à onze heures elle arrêtait les battements du cœur, son âme, dans le ciel, s'unissait au Dieu qui avait réjoui sa jeunesse, béni les travaux de son ministère, et qui l'appelait, au seuil même de son église tant aimée, pour recevoir l'éternelle récompense.

Ses funérailles, entourées de la plus grande solennité, avaient attiré une foule considérable et émue. Tout le Clergé des environs assistait de ses prières celui en qui chacun saluait un père, un ami, un modèle.

L'office terminé, les dernières prières dites, mais non les dernières larmes versées, le cercueil a été transporté à Plougoulm, paroisse natale du vénéré défunt. C'est là qu'iront le rejoindre nos regrets et nos prières.

La même affluence s'est retrouvée, avec les mêmes émotions, au service de huitaine, célébré jeudi dernier, 3 février.

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution. (1)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Le département du Finistère, tel que l'avait délimité l'Assemblée Constituante, renfermait plus de 30 communautés de femmes, se répartissant entre les divers ordres suivants :

Deux maisons d'Hospitalières de Saint-Augustin, à Quimper et à Carhaix ;

Huit communautés d'Ursulines : Quimper, Quimperlé, Carhaix, Lesneven, Landerneau, Morlaix, Pont-Croix et Saint-Pôl ;

Deux communautés de Calvairiennes, à Quimper et à Morlaix ;

Une maison de Carmélites, à Morlaix ;

Une maison de Bernardines, à Kerlot (Quimper) ;

Une maison de Bénédictines, à Locmaria (Quimper) ;

Sept communautés de Dames de Saint-Thomas de Villeneuve : l'Hôpital Saint-Antoine de Quimper, le Refuge de Recouvrance,

(1) Documents extraits des Archives départementales du Finistère.

l'Hôpital de Brest, les Hospices de Landerneau, Morlaix, Saint-Pôl et Concarneau ;

Deux maisons de Dames de la Retraite : Quimper et Saint-Pôl ;

Trois communautés de Sœurs de la Sagesse : Brest, Landerneau et Quimperlé ;

Une maison de Sœurs de l'Union chrétienne, à Brest ;

Une maison des Filles de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix ;

Une maison de Dominicaines du Tiers-Ordre, à Morlaix ;

Une maison de Religieuses du Saint-Esprit, à Quimper ;

Total : trente-et-une communautés.

Toutes ces communautés de femmes, à l'exception de deux ou trois au plus, résistèrent avec une remarquable fermeté à toutes les tentatives qu'on fit près d'elles pour les soumettre à la constitution schismatique décrétée par l'Assemblée Constituante, et l'on peut dire que leur résistance ne contribua pas peu à maintenir, dans les vrais principes de la foi catholique, les populations habituées à respecter leur piété comme à bénir leur charité. Leur fermeté, en tout cas, ne fut pas l'un des moindres embarras des administrateurs chargés de l'exécution des décrets dans le département ; aussi, Expilly, de retour à Paris, après avoir pris possession du siège épiscopal de Quimper, écrivait, le 22 juin 1791, aux administrateurs du département : (1) « Je n'ai pas oublié de parler plusieurs fois au Comité ecclésiastique de l'indocilité des communautés religieuses, et je vous avoue que nous sommes aussi embarrassés que vous pour prendre un parti à leur égard ; tout ce que vous pouvez et devez faire, en conformité du décret qui exige le serment des personnes de tout sexe attachées à l'enseignement, c'est de leur ôter leurs pensionnaires si elles s'y refusent ; vous pouvez aussi fermer la porte des églises de ces communautés, de manière qu'il n'y ait que l'aumônier qui y dise la messe. Après tout cela, je crois qu'on ne peut pas les laisser mourir de faim et que vous ne pouvez vous dispenser de leur donner un traitement quelconque... »

Les deux communautés des Hospitalières et des Ursulines de Carhaix vont nous donner un spécimen de cette indocilité dont se plaignait Expilly au Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale.

Les Hospitalières de Saint-Augustin, appelées de Quimper à Carhaix pour y desservir l'hôpital, et fixées dans cette dernière ville dès le 14 juillet 1663, avaient pour aumônier, en 1790, M. Jean-René-Marie Chauveau de Kernaëret. (2)

L'aumônier des Ursulines était l'abbé Poher.

---

(1) Série L. 42.

(2) Né à Carhaix, en 1740, cet ecclésiastique était entré dans la Compagnie de Jésus ; en 1762, lors de l'expulsion des Jésuites, il était régent du du collége de Rouen. Il se retira alors en Moravie où il fut ordonné prêtre en 1766 ; il rentra en France en 1783 et fut nommé en 1784 aumônier des Hospitalières de Carhaix : homme excellent en tout genre selon l'expression de son évêque, Mgr de Saint-Luc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tous deux soutenaient de leurs conseils ces deux communautés dans leur juste résistance aux lois iniques qu'on voulait leur imposer.

La ville de Carhaix avait la plus grande estime pour ces deux prêtres et pour les deux communautés, dont on savait apprécier tout le dévouement pour l'instruction des enfants et le soin des malades.

La plupart des administrateurs eux-mêmes, tout en ne comprenant pas complètement l'obstination de ces dames à ne pas vouloir reconnaître la nouvelle Constitution ecclésiastique, n'y voyaient qu'une affaire d'opinion et étaient d'avis qu'on leur laissât toute liberté de suivre leur sentiment.

Mais tel n'était pas l'avis du curé constitutionnel Blanchard, ancien chanoine de St-Trémeur, et de quelques patriotes avancés, comme il s'en trouve partout. Le curé particulièrement ne voyait pas sans grand dépit presque toute la population abandonner ses offices pour aller entendre la messe soit chez les Hospitalières, soit chez les Ursulines. Aussi entretenait-il une certaine animosité dans les esprits les plus ardents de la ville contre ces communautés rebelles et leurs directeurs.

Cette animosité éclata le **24 juin 1791**, à l'occasion de la nouvelle qui parvint, ce jour là, à Carhaix, de la fuite du roi.

Voici comment le district lui-même rend compte du fait : (1)

« ... dans l'effervescence qu'excita cette nouvelle, plusieurs particuliers manifestèrent des soupçons sur l'incivisme de différents citoyens et surtout des ecclésiastiques non conformistes ; tous les ecclésiastiques soupçonnés furent mandés au directoire : le maintien de la tranquillité publique et leur sûreté personnelle justifiaient cette mesure de prudence.

« Le lendemain, 25, sur leur promesse écrite de s'abstenir de toute action ou discours tendant à diviser les esprits et ralentir la constitution du royaume, en général, et du clergé, en particulier; sur leur promesse, les deux aumôniers exceptés, de dire leur messe à l'église ci-devant collégiale avec la permission du curé et aux heures qu'il leur indiquerait, ils furent élargis, si on peut appeler détention leur séjour au directoire.

« Le mardi suivant, 28, la fausse nouvelle d'une descente sur les côtes de Saint-Brieuc ramena les soupçons, et donna lieu à des motions sanguinaires.

« Des citoyens plus calmes opposèrent que la loi seule pouvait punir les coupables, qu'on pouvait, au plus, les mettre dans l'impuissance de faire le mal.

« Sur cet avis, on retourne chez les mêmes ecclésiastiques et cette fois on les conduit en prison.

« Cet emprisonnement n'a été ni déclaré ni ordonné par la municipalité. Dans l'après-midi du 30 juin, ils furent transférés,

(1) L. Séance du 12 juillet 1791.

par ordre des municipaux, des prisons au directoire et consignés jusqu'à nouvel ordre. »

Les communautés se trouvaient, par ce fait, privées de la faculté d'entendre la messe, et le curé constitutionnel crut que l'occasion était bonne pour les forcer d'agréer ses services ou ceux de son vicaire. Il chargea la municipalité de se présenter aux Hospitalières et aux Ursulines pour leur faire part de l'intention du curé de leur procurer la messe, que leurs aumôniers détenus ne pouvaient plus leur dire. Voici comment la municipalité s'acquitta de ce message.

(1) « Ce jour dimanche 3 juillet 1791, nous Antoine Luc Le Bail et Jean-Marie Grace, maire et officier municipal de Carhaix,

« Avertis par M. Blanchard, curé de Plouguer-Carhaix, et grand vicaire du diocèse, du désir qu'il avait de procurer la messe aux Dames Ursulines et Hospitalières ..

« Nous certifions que le matin de ce jour, vers 7 heures, décorés de notre écharpe et devancés de Joseph-Marie Le Roux, l'un des héraults de la commune, nous nous sommes rendus jusqu'à la maison des Ursulines... La supérieure venue au parloir du tour, accompagnée de trois autres religieuses, nous leur avons dit qu'aujourd'hui, dimanche, nous devions leur faire offre de leur procurer la messe, à quoi elles nous ont répondu qu'elles étaient fort reconnaissantes et fort touchées des peines que nous nous donnions pour leur procurer la messe, qu'elles nous en remerciaient beaucoup, mais qu'elles n'en voulaient point. Nous leur avons dit encore de prévenir leurs pensionnaires que la grand'messe se dirait à 10 heures à Saint-Trémeur. Elles nous ont répondu qu'elles le feraient, comme elles le firent le mercredi précédent, jour de la fête de saint Pierre, mais qu'elles ne forceraient aucune de leurs pensionnaires de sortir.

« Sur quoi nous nous sommes retirés, et de suite nous nous sommes rendus chez les Dames Hospitalières, toujours devancés du dit hérault, lequel a sonné au tour donnant sur le Champ-de-Bataille. Nous avons demandé Madame la supérieure, qui nous a remis deux clefs, l'une pour la porte du parloir du rez-de-chaussée donnant sur l'escalier, et l'autre pour le parloir au-dessus du côté nord, où Madame la supérieure s'est rendue accompagnée de trois Dames Religieuses, et leur avons dit qu'aujourd'hui, dimanche, nous venions leur faire l'offre de leur procurer une messe. A quoi ces Dames nous ont remerciés de nos peines, mais ont dit qu'elles n'en voulaient pas, que mercredi dernier, fête de saint Pierre et d'obligation, nous nous étions donnés la même peine, dont elles étaient également reconnaissantes.

« Nous rapportons de plus que ces Dames nous ont déclaré se soumettre à ne rien dire, ni rien faire contre la Constitution ni contre l'Etat, et qu'elles étaient prêtes d'y souscrire, mais qu'elles désiraient que M. l'abbé Kernaëret fut continué leur aumônier, et nous ont priés d'employer notre médiation auprès de M. le Recteur

(1) L. 49.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour qu'il releva l'interdiction de M. l'abbé Kernaëret. A quoi nous avons répondu que nous serions fort flattés de leur être utiles (et de réussir dans cette démarche), sans oser le leur promettre.

« Nous leur avons aussi observé que la grand'messe se disait à 10 heures, à Saint-Tremeur, qu'elles eussent à en prévenir les pensionnaires. Elles nous ont répondu qu'elles le leur diraient, sans cependant forcer aucune de sortir.

« Sur quoi nous nous sommes retirés pour rapporter notre procès-verbal.

On lit un peu plus bas :

« Nous attestons avoir été à la grand'messe, ce jour, à Saint-Trémeur, dite par M. Blanchard, et n'y avoir vu aucune pensionnaire des Ursulines ni des Hospitalières de cette ville..... »

(*A suivre.*)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Notre Saint-Père le Pape continue, pendant cette année de son Jubilé sacerdotal, à jouir d'une santé excellente. Il a reçu, ces jours derniers, en audience particulière, Mgr Rossi, évêque de Sarzana, Mgr Lasserre, capucin, évêque titulaire du Maroc, M. Pagès, président général des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, M. le marquis Liberati, directeur du *Journal du Droit Canon et de la Jurisprudence canonique*, qui se publie à Paris, en louant son zèle et en bénissant ses travaux, Mgr d'Hulst, dont le rapport sur les travaux du prochain Congrès scientifique des catholiques, a été renvoyé à une congrégation pour y être dûment examiné.

***

Le 30 du mois dernier, Sa Sainteté a reçu une députation napolitaine venue tout exprès de Naples pour lui remettre la riche obole annuelle du *Denier de Saint-Pierre*.

La députation napolitaine a déposé entre les mains du Saint-Père, la somme de 12,000 fr. enfermée dans une bourse de satin blanc sur laquelle les armes du Pape étaient brodées en soie.

***

Les dons pour la fête du Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife commencent à affluer au Vatican ; on a déjà reçu, des diverses parties de l'Italie, une somme de 173,500 fr. sous forme d'offrandes de 5 et de 10 c.

***

Dans tous les Etats catholiques les comités s'organisent, plus nombreux de jour en jour, dans le but de s'unir à ce grand mouvement de l'Eglise vers son chef visible, le vicaire de Jésus-Christ.

« Le Jubilé de Léon XIII, écrivait ces jours-ci, un de nos évêques français, vient à une heure opportune.

« Et en effet, de nos jours, l'autorité du pape est attaquée avec un redoublement de fureur. La franc-maçonnerie ne sait plus contenir sa haine héréditaire contre la papauté, elle la laisse éclater au grand jour, et, se portant à tous les excès, elle redouble d'efforts pour faire au Souverain-Pontife, dans la Rome des Papes, une situation intolérable. Eh bien ! le Jubilé sacerdotal de Léon XIII prépare contre cette guerre acharnée une éclatante protestation, et les catholiques de tous pays se réjouissent en voyant se présenter une si favorable occasion d'affirmer leurs croyances et de saluer, dans le successeur du prince des apôtres, l'infaillible gardien de la vérité. »

***

Les jeunes missions de l'Afrique équatoriale, fondées par les « Pères Blancs », viennent de recevoir leur baptême de sang.

Voici ce qu'écrit de Rubaga, capitale de l'Ouganda, le R. P. Lourdel :

« Nous n'avons plus rien désormais à envier aux autres Missions ; l'Ouganda a, lui aussi, ses martyrs. Nous sommes en pleine persécution ; une vingtaine de nos meilleurs néophytes et des plus influents viennent d'être, les uns brûlés, les autres massacrés et coupés par morceaux, pour avoir commis l'heureuse faute de suivre la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'autres ont reçu de fortes bastonnades, un certain nombre sont encore dans les fers, où ils subissent chaque jour les tortures raffinées qu'invente le génie infernal de leurs cruels bourreaux.

« Le reste de nos néophytes et catéchumènes sont traqués comme des bêtes fauves et ne savent où se cacher. Chaque nuit, un bon nombre viennent pour recevoir le sacrement de confirmation, car, jusqu'à présent, on ne nous a pas encore mis de geôliers chargés d'empêcher nos relations avec les indigènes. Un moment nous avons cru que, nous aussi, nous allions peut-être augmenter la blanche armée des martyrs ! Mais Dieu, je pense, ne nous a pas encore jugés dignes de la palme. Mgr Livinhac, notre vénéré vicaire apostolique, eût trop vite terminé ses courses apostoliques. Il s'en serait tiré à trop bon marché.

« Voici à quelle occasion le roi a commencé le massacre de nos chrétiens. Un jeune page, appelé Denys Sebugua, fut surpris, par le roi lui-même, faisant le catéchisme à un de ses compagnons. Le roi demanda son épée et tua le jeune page ; il fit aussitôt appeler le ministre, et dit qu'il voulait un massacre général de tous les chrétiens.

« Les portes du palais furent alors toutes fermées, et tous les pages menés, le lendemain, devant le roi. « Que ceux, dit alors Muanga, qui prient comme les Blancs se rangent de ce côté. » Aussitôt le chef Louanga vint se mettre du côté désigné et ses compagnons vinrent se ranger autour de lui. Le roi les fit garrotter et,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelques jours après, la plupart étaient brûlés vifs sur la montagne de Mamugongo, du côté du lac ; d'autres furent tués ou coupés en morceaux. »

Outre cette lettre admirable du R. P. Lourdel, la Propagande en a reçu une autre de Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza, en date du 31 juillet 1886, qui confirme en tout point celle du zélé missionnaire. Le vénérable Prélat termine ainsi sa lettre :

« ... Au dire des Bougandas, le nombre des victimes dépasserait la centaine ; cependant nous n'avons pu connaître jusqu'ici que les noms de vingt-deux martyrs.

« La force d'âme qu'ils ont tous montrée au milieu des plus horribles supplices, a fait croire aux païens, comme aux premiers siècles du christianisme, que nous avions un philtre mystérieux qui rend les tortures douces et fait mépriser la mort.

« Quels seront les résultats de cette persécution pour cette partie de notre Eglise naissante, car l'Ouganda n'est qu'une portion minime de notre grande mission, et partout ailleurs nous sommes en paix et en progrès ?

« A considérer les choses humainement, cette Eglise devrait être étouffée dans son berceau, car Muanga a déclaré qu'il voulait exterminer tous les chrétiens de son royaume, ce qui lui est facile. Pour moi, j'espère qu'ici comme ailleurs, le sang des martyrs deviendra « une semence de chrétiens » ; je suis tout plein de confiance, et je remercie Dieu d'avoir daigné choisir nos chrétiens pour en faire les premiers témoins de la foi chez les nègres. »

La Congrégation de la Propagande vient d'engager Mgr Livinhac a recueillir, avec soin, tous les actes de ces martyrs nègres, et à les faire parvenir au plus tôt à la Sacrée Congrégation desRites.

ENSEIGNEMENT

L'école laïque et l'opinion publique à l'étranger.

(Suite.)

« Mais, à ma très grande surprise, j'ai rencontré, en France, précisément dans une école publique, un genre d'instruction religieuse qui m'a semblé du plus vif intérêt et de la plus haute portée.

« Ce n'est pas qu'en France la religion tienne dans les programmes scolaires la place qu'elle occupe en Allemagne. Il y a vingt ans, la dernière fois que j'avais visité les écoles primaires de ce pays, elle y occupait en effet une place équivalente ; mais il n'en est plus ainsi. Le prêtre a dû quitter l'école. La religion est rayée des programmes ; on ne peut plus l'enseigner qu'en dehors des heures de classe. Il est vrai que l'instruction morale et civique

prend sa place, et s'il faut en croire les règlements ainsi que les affirmations des hauts fonctionnaires, l'école doit continuer d'enseigner l'existence d'un Dieu « d'accord avec la philosophie spiritualiste qui est la gloire de Descartes et de la France. » Mais, à Paris, le centre du grand mouvement d'éducation populaire qui se fait incontestablement sentir en France, — à Paris, la municipalité qui subventionne et entretient les écoles populaires n'admet pas qu'on prononce le nom de Dieu. Elle a même approuvé un manuel scolaire absolument hostile à la religion et plein de dédain pour elle. Il n'est que juste d'ajouter qu'on n'a pas pu se servir de ce manuel. Mais, à l'égard de la religion, la municipalité parisienne n'en poursuit pas moins une ligne de conduite incontestablement brutale et blâmable. Cette municipalité est pénétrée d'un zèle sincère pour l'instruction ; on m'assure qu'elle ne saurait être soupçonnée de corruption ni de tripotages Mais elle a procédé si brusquement dans la fondation de ses écoles, et dépensé sur une si large échelle, que l'on se plaint partout de son extravagance. Et, dès qu'il s'agit de la religion, elle perd la mesure au point qu'elle a même outrepassé les désirs d'une population pourtant bien peu religieuse, la population parisienne. Les ordres religieux enseignants, bannis des écoles publiques, ont pu, — chose merveilleuse à dire, — donner également à leurs écoles particulières, qui ne sont aujourd'hui soutenues que par des dons volontaires, un immense développement, et cela dans un pays où nous nous imaginons que l'initiative privée n'est rien moins que florissante ; si bien qu'aujourd'hui ils instruisent dans leurs classes un tiers de la population écolière de Paris.

« Quant à l'instruction morale et civique que l'on distribue, en France, à l'école primaire, elle me semble d'un bien médiocre acabit. Et je ne vois pas qu'elle touche l'âme ou frappe jamais l'esprit de l'enfant. L'instruction morale, sauf quand elle se dissimule dans des historiettes adroitement contées, risque fort en général, d'être ennuyeuse. Et, quand elle se dissimule dans une historiette, l'historiette même peut intéresser, mais la morale passe aisément inaperçue. — Pour l'enseignement civique, voici le trait le plus saillant que j'aie remarqué et que je puisse vous citer, car il en vaut la peine. « Qui vous a donné », demandait-on aux enfants, « toutes ces belles choses dont vous jouissez : ces écoles magnifiques avec leur mobilier et leurs fournitures, vos instituteurs, la superbe ville que vous habitez, en un mot tout ce qui représente le bien-être et la sécurité de la vie ? » Je prêtais l'oreille, car je me disais : Sûrement, l'enfant va répondre ce que tous les enfants ont appris à répondre en pareil cas, depuis un temps immémorial : — « C'est Dieu qui me l'a donné. » — Et pourtant le nom de Dieu ne doit pas être prononcé dans une école municipale de Paris. Mais le civisme de l'instruction se montra à la hauteur de la tâche, et l'enfant répondit légitimement : « *Eh bien, c'est le pays !* » (1) Je ne crois pas que l'effet de l'instruction civique puisse aller plus loin.

(1) Ces mots sont en Français dans le texte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Tout cela paraît assez futile ; (1) mais je dois ajouter que dans une école normale supérieure, j'ai rencontré une sorte d'enseignement qui se rattache à l'instruction pédagogique, et qui est, au fond, un véritable enseignement religieux, aussi sérieux que pratique. J'incline même à dire qu'au point de vue de nos besoins et de nos dissentiments actuels, c'est le meilleur enseignement religieux que j'aie jamais entendu. L'école est située à Fontenay-aux-Roses, à peu de distance de Paris. Elle a été fondée, il y a un an ou deux, par le gouvernement afin de former des directrices et des institutrices d'écoles normales laïques pour le reste de la France. A sa tête se trouve un homme de 60 à 70 ans, ancien pasteur protestant, puis inspecteur-général des écoles primaires, M. Pécaut. Le choix est des plus heureux. M. Pécaut possède toutes les qualités requises pour les fonctions délicates et difficiles qui lui sont confiées. Si l'on veut apprendre à réussir dans cet ordre d'instruction religieuse non dogmatique, on n'a qu'à aller entendre M. Pécaut causer le matin pendant une heure avec ses élèves. Il est d'ailleurs très-favorisé sous ce rapport. La Française, une fois instruite à point, est l'une des meilleures étudiantes et des meilleures institutrices du monde : tant son intelligence est vive, lucide ; tant elle a de présence d'esprit, avec un sentiment très-net de l'excellence. Les jeunes filles de Fontenay sont catholiques pour la plupart, et suivent les offices catholiques le dimanche. Je les ai entendues commenter avec leur directeur, alinéa par alinéa, le livre de l'Evêque Dupanloup « L'Ecole », où sont posées toutes sortes de questions religieuses à propos de l'éducation : et vraiment ces jeunes filles apprenaient à traiter ces questions avec la même largeur et la même liberté d'esprit, et aussi avec la même tolérance, la même sympathie, la même piété que M. Pécaut. Un inspecteur allemand, chargé récemment de

(1) Comparez maintenant l'extrait du rapport de M. Arnold reproduit par *Le Temps* :

« M. Matthew Arnold donne un exemple curieux, extraordinaire même à son point de vue, mais en tout cas fort intéressant, de la manière dont l'instruction morale et civique est comprise dans nos écoles primaires.

« Ce que j'ai entendu », nous dit-il, « était en général convenable et « banal. Ce qui m'a le plus frappé devait sans doute sa qualité princi- « pale à l'imprévu. Le maître posait la question si fréquente dans les « écoles primaires : A qui devons-nous tous les biens dont nous profi- « tons ici, cette belle salle de classe, ces tableaux, ces livres, ces rues « propres et bien tenues, — tout ce qui donne à notre vie la sécurité et « l'agrément, — à qui devons nous tout cela ?... » Je me disais assez « languissamment, habitué que je suis à la réponse ordinaire : L'enfant « va répondre sans nul doute, comme on le fait partout : *A Dieu*.... Eh « bien, je me trompais. L'enfant dit : *C'est à la patrie*. On peut penser « ce qu'on voudra de la valeur morale de cet enseignement. Il ne sau- « rait y avoir de doute sur sa valeur civique. »

Les deux textes se rassemblent énormément, — mais l'impression produite à la lecture est toute différente.

faire un rapport à son gouvernement sur l'éducation des femmes en France, montre autant d'admiration que moi pour Fontenay et ses pensionnaires.

« Ici encore, nous rencontrons un genre de succès qu'il serait presque impossible d'obtenir en Angleterre. Un ministère qui fonderait une école pareille à celle de Fontenay, avec un homme comme M. Pécaut à sa tête, une instruction religieuse comme celle qu'il donne, risquerait d'être accusé de vouloir fonder une religion nouvelle : et je ne suppose pas qu'aucun ministère anglais veuille aujourd'hui courir ce risque ! »

Ici s'arrêtent les réflexions de M. Matthieu Arnold sur la laïcité de l'instruction primaire. On nous permettra, sans doute, d'y ajouter quelques-unes des réflexions qu'elles nous suggèrent à notre tour.

Et d'abord, Dieu nous garde d'incriminer *à priori* l'enseignement du digne M. Pécaut avant de l'avoir entendu. Mais nonobstant tous les éloges, nous persisterons à le regarder comme d'une extrême insuffisance. Que sur le fondement solide d'un dogmatisme accepté et respecté, voire même sur la simple base du catéchisme, on construise comme un édifice de luxe, une instruction apologétique qui montre l'universalité, la plausibilité rationnelle de nos croyances morales, — rien de mieux. Mais que l'on prétende en tirer toutes les sauvegardes nécessaires pour les risques et dangers de la vie, cela nous paraît un pur enfantillage, qui ne devrait pas trouver sa place sur les programmes mûrement rédigés d'une école supérieure.

Le gouvernement anglais, dit M. Arnold, n'oserait organiser un enseignement pareil, sous peine d'être accusé de vouloir fonder une religion. C'en serait bien une, en effet, et le ministère n'aurait même pas le mérite de l'invention. Il ne serait pas difficile de trouver à Londres des réunions, où quelques excentriques, qui ne relèvent d'aucune Eglise connue, se livrent au passe-temps de méditer les œuvres des moralistes les plus célèbres dans l'histoire de l'esprit humain. Un jour, on commente la Bible ; demain, Bouddha ; après demain, Luther ; puis Zoroastre, Cicéron, et tout ce qu'un éclectisme dévergondé peut rassembler en ce genre. Nous sommes loin d'imaginer que M. Pécaut pousse à ce point la tolérance que de mettre jamais l'imitation de Bouddha sur le même pied que celle de Jésus-Christ. Mais il faut bien reconnaître que, pour les moralistes chrétiens eux-mêmes, leur enseignement n'a plus d'autorité certaine une fois détachée de leur croyance. Or, de deux choses l'une : ou vous adoptez celle-ci, — et vous rompez nécessairement avec l'indifférence religieuse que vous affichez, — ou vous continuez de maintenir la scission entre leur dogme et leur morale pour garder l'une et rejeter l'autre, — et votre étude n'est plus qu'un amusement de *dilettante* en goût de récréations académiques

C'est que la vraie morale, tout en étant *une*, et tout en s'appuyant, croyons-nous, sur une intelligence complète et pénétrante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des lois du monde, n'apparait pas clairement visible à tous les yeux, et prête à bien des sortes d'interprétation. L'électricité est *une*, elle aussi, et cependant combien de théories divergentes sur son essence et sa propagation ? Le cerveau de l'homme, en quête de vérités, peut engendrer les idées les plus contradictoires, et dans ce conflit d'opinions soutenues quelquefois par des vanités plus ou moins avouables, qui décernera le prix aux plus méritantes et les sortira, pour les imposer à tous, de la mêlée égalitaire où elles risquent d'étouffer ?

Nous n'ignorons pas le grand argument qu'on nous oppose : le nombre de libre-penseurs dont la vie défie la critique par une impeccable correction. Soit : admettons qu'il y en ait autant qu'on l'assure (et pourtant, tel quel, le chiffre en est encore bien minime) ; supposons que Dieu qui « sonde les cœurs et les reins » ratifie le jugement favorable qu'inspire leur caractère ; qu'en conclure ? L'inutilité de la religion pour la morale ? En aucun sens. C'est qu'en effet la correction de la vie est ici déterminée par le christianisme qui imprègne les mœurs de la société ambiante, au point que les plus irréligieux n'en ont pas conscience. L'inconnue pour nous est de savoir ce que deviendrait l'existence sociale, le jour où la crainte de Dieu ayant disparu, celle du gendarme serait réduite au minimum, et celle du « qu'en dira-t-on » à néant, par l'extrême liberté des opinions.

Prenons un exemple curieux de l'influence occulte et indirecte que peut exercer ainsi la religion. En ce moment même, les États-Unis légifèrent avec rage contre la polygamie mormonne, sans pouvoir la supprimer ; et les logiciens railleurs demandent, avec une bonne apparence de raison, où la puissante République prend le droit de persécuter une institution qui n'amène aucun trouble dans la rue et n'est pas incompatible avec une forte dose de prospérité matérielle. Evidemment, ce ne peut être que dans l'idée chrétienne qui se dissimule, malgré toutes les proscriptions, jusque dans les moindres recoins de la constitution américaine.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Caïpha, samedi, 22 mai 1886.

MON CHER AMI,

Notre vie à bord est une retraite continuelle, une préparation sérieuse aux grâces qui nous attendent et aux saintes émotions, que doit faire naître en nous la vue des Lieux-Saints. Ce temps de réflexion me semble indispensable à de vrais pèlerins. Dès le premier jour, le règlement avait été lu, commenté et affiché ; tout le monde l'accepta volontiers et s'y soumit avec bonheur : on nous aurait pris — tous — pour des séminaristes, première année.

A 4 heures, commençaient les messes aux seize autels portatifs établis sur le pont, et les prêtres s'y succédaient dans l'ordre alphabétique de leur diocèse... Pamiers, Périgueux, Quimper.

A 9 heures, récitation du premier chapelet.

A 9 heures et demie, déjeûner, récréation, bréviaire.

A 1 heure et demie, deuxième chapelet, méditation.

A 3 heures et demie, chemin de croix, se terminant au pied de la croix placée au milieu du navire ; chant du *Stabat*.

A 4 heures et 5 heures, dîner, récréation.

A 8 heures, troisième chapelet, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 9 heures, coucher.

Nos journées se sont ainsi passées de la manière la plus édifiante et la plus profitable ; car, outre ces exercices de piété bien faits et religieusement suivis, il y avait nombre de mortifications qui s'imposaient bon gré mal gré : on les acceptait en esprit de pénitence, et sans murmure. Il en sera de même jusqu'à la fin du pèlerinage, je le crois bien.

Nos exercices de piété se faisaient sur le pont, en pleine lumière. Le premier jour, nos marins en parurent surpris : il était évident qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable à leur bord. Le second jour, ils tirèrent leur béret et restèrent découverts jusqu'à la fin du chemin de croix. Le troisième jour, la glace est rompue, ils sont à nous ; le quartier-maître, qui semble le plus éveillé, a fait le signé de la croix, les autres l'imitent ; ils prient, et on voit que c'est de tout cœur. Que s'est-il passé dans ces âmes négligées, dans ces volontés énergiques pour tout ce qui n'est pas devoirs religieux, dans ces esprits droits mais peu développés ? Dieu seul le sait, mais ils ont prié avec nous ; dès ce moment, nos rapports mutuels sont facilités ; avant peu, nous serons de vieux amis. Rien ne rapproche les cœurs et ne peut les souder comme notre sainte religion.

Tu as remarqué que nous avions des récréations, chose bien naturelle et nécessaire dans notre position ; j'ajoute qu'elles étaient fort gaies et trop courtes. Pourquoi auraient-elles été tristes ? Quand on a le cœur à l'aise et content, on peut bien rire un bon coup, même avec éclat. Il y avait de quoi vraiment. Imagine-toi que des esprits inventifs et malins confectionnaient le journal du bord : on le lisait, le soir, de la première à la dernière ligne. La rédaction avait son siège *rue du Mal-de-Mer...* ; la matière ne manquait pas : incidents du jour, faits drôlatiques, points relevés, navires au large, tout était relaté dans un style à part, mais de bon aloi. Nos Belges, qui nous aiment comme des frères, perdaient leur gravité et riaient à se tordre.

M. L..., dans ces bonnes soirées, parlait souvent marine et constructions : c'était là son terrain. Il s'y laissait amener facilement ; on l'entourait, et chacun voulait profiter de ses connaissances techniques. Pour être sincère et complet, je dois te confier que nous faisions tous deux fort bonne figure. On m'a pris comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

je suis, et tout le monde me porte un affectueux intérêt, c'est visible. On me passe tout, même ma pipe. Il est vrai qu'elle a failli me brouiller un quart de seconde avec un bon ecclésiastique de je ne sais où. Cet excellent Monsieur, de mise irréprochable et tiré à quatre épingles, m'avait sans doute pris en pitié, me sachant Breton, et s'était donné peut-être la mission de me former aux belles manières. C'est d'un bon naturel ; mais il comprit vite qu'il s'était fourvoyé, et je gage qu'il n'y reviendra plus.

Pour être Breton, on n'est inférieur à personne. Qui donc m'a dit qu'il existait des confrères très forts pour entrer dans un salon et en sortir avec une grâce parfaite (ce qui est, paraît-il, l'épreuve des épreuves du savoir-vivre), pour dire aimablement des riens, et observer avec scrupule, en arquant le dos, les moindres détails d'une politesse raffinée? S'ils existent, ils doivent être bien rares. Dieu merci, nous n'en avons pas chez nous, et j'ai vu, de mes yeux vu, que tout le monde préfère en nous une bonne rondeur, franche et loyale, à toutes ces mièvreries qui cachent l'absence de sève, et n'y suppléent jamais.

Je m'oublie à mon tour, comme si j'avais encore cette rencontre sur le cœur, ce qui n'est pas, tu le sais bien.

Le navire marchait à toute vapeur, quand, ce matin, à onze heures, la vigie cria : terre ! terre ! Nous sommes debout, découverts ; un cri s'échappe de nos cœurs à tous : Vive la Terre-Sainte ! Notre émotion est profonde.

Bientôt, on aperçoit le Mont-Carmel ; ses contreforts plongent dans la Méditerranée, pendant qu'il se dresse presqu'à pic. Un drapeau immense flotte au sommet : c'est le drapeau de la Terre-Sainte, grande croix rouge sur fond blanc avec quatre petites croix au-dessus et au-dessous des bras de la Croix.

Vive la Croix !

Le navire semble comprendre notre impatience ; on dirait qu'il redouble de vitesse. Nous distinguons un second drapeau : ai-je bien vu ? C'est le drapeau français ! Le drapeau français à côté de celui de la Terre-Sainte ! Quelle nouveauté ! Vive la France ! Et une émotion extrême s'empare de moi, et je sens tout mon être frissonner ; oui, c'est là vraiment la place du drapeau français, — à côté de la Croix ! Autrefois, il en était toujours ainsi, et la France connaissait des jours meilleurs ; son nom était plus respecté et ses volontés plus obéies ; alors son bras tenait mieux sa vaillante épée et son sein n'était pas déchiré par ses propres enfants. Dieu, en retour, se servait d'elle pour ses œuvres, et notre gloire était de rester à son seul service. Et maintenant, que voyons-nous ? Le désordre partout, l'union nulle part, le champ libre laissé aux blasphémateurs et aux malheureux, qui n'écrivent même plus avec de la boue ; toute liberté accordée au mal et refusée au bien. Ces choses sont trop tristes, que de fois ensemble nous en avons gémi !

Ces pensées s'agitaient en moi, quand on entonna l'*Ave maris stella ;* chacune de ces strophes, avec son sens plein, correspondait si bien avec nos sentiments ! Comme, avec délices, près de voir le berceau de Notre-Seigneur, nous chantions le *Monstra te esse matrem*. Il y a des choses qu'on ne rend pas, il faut les avoir ressenties soi-même dans des circonstances données.

Les matelots courent, crient et travaillent à jeter l'ancre ; le capitaine est à son poste, les commandements se succèdent, mais les manœuvres s'exécutent lentement et sans entente. Notre quartier-maître arrive et lâche, hélas ! en breton, un juron grossier, mais non un blasphème.

Je cours à lui et je lui donne un rude coup sur l'épaule : « *Penaos, c'houi zo Breizad ?* » lui dis-je.

— « *Ya vad !* » me répond-il. Il s'arrête, ému, surpris de rencontrer un compatriote en rade de Caïpha ! Comment, ajoute-t-il, vous êtes Breton comme moi ? » (Nous parlions breton, bien entendu.)

— « Mais vous le voyez bien ! »

— « Ah ! que ne l'ai-je su plus tôt ! J'aurais pu causer breton, du pays, de la femme, des enfants. Dieu soit loué ! Priez pour moi ; oh ! priez pour moi et ma famille.... Promettez-moi deux chapelets, un pour moi et un pour ma femme, qui demeure près de Binic dans les Côtes-du-Nord. »

Cet homme était pourpre, la honte et l'émotion le prenaient à la gorge. Il m'a quitté, me serrant les mains avec affection et respect ; il me demandait pardon et répétait, en indiquant les marins du bord : « Ces Corses, ça ne comprend rien ! »

L'ancre est au fond, la patente de santé est nette, on peut descendre à terre. Quinze ou vingt grandes barques abordent *La Bourgogne* des deux côtés : elles sont montées par des matelots nègres, turcs ou arabes. M. L.... et moi nous sautons dans la première embarcation, qui reçoit vingt pèlerins ; quelques instants après, nous posons le pied sur la Terre-Sainte. Je n'étais pas le dernier, tu peux le croire.

Notre premier mouvement est de tomber à genoux, de baiser la terre et de réciter à haute voix un *Pater* et un *Ave*, au milieu des indigènes étonnés. Personne ne trouble notre prière ; on respecte notre émotion, qui est des plus vives. Les autres barques amènent les autres pèlerins, et, à leur tour, ils prient avec la même ferveur, sans être le moins du monde inquiétés. En France, ô douleur ! on nous aurait, en bien des villes, insultés et outragés : ici la religion est respectée, personne n'admet qu'un homme vive sans principes religieux.

Les grilles du port s'ouvrent, nous sortons ; les curieux se présentent sur notre passage, mais la police fait du zèle, elle les repousse à coups de cravache et de trique - police orientale. On se rend à l'église par groupes, à mesure que les chaloupes débarquent les pèlerins. Il est trois heures, et le chœur est rempli de Frères de la Salle et de leurs élèves arabes catholiques, qui récitent le chapelet avec une piété marquée. C'est ainsi que nos modestes Frères, chassés de France, leur patrie, vont porter au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

loin leur zèle et consumer leur vie en de rudes travaux ; leurs meilleurs moments, leurs plus douces joies, sont de rappeler les choses de France, de faire des vœux pour sa gloire et sa prospérité, et s'ils tournent si souvent leurs yeux du côté de la mer, c'est que c'est par là qu'on y revient. Braves cœurs ! l'obéissance les a fixés ici, mais leur pensée est ailleurs !

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Ce fut au milieu des manifestations de la joie populaire que saint Corentin entra dans la ville où il allait siéger désormais. Celui qui avait réglé les démonstrations de l'allégresse universelle c'était le roi lui-même, heureux de voir enfin couronnée de succès l'œuvre à laquelle il s'était attaché avec tant d'ardeur.

Le pasteur dut être heureux de la joie du troupeau, le père, de l'amour de ses enfants, mais il avait bien autre chose à faire que de se reposer en jouissant de l'expression de cette respectueuse tendresse, car dans la ville il ne trouvait ni une église qui fut digne d'être sa cathédrale, ni une maison qui put convenablement servir de demeure épiscopale. C'était donc un devoir pour lui de songer tout d'abord à ces œuvres matérielles absolument nécessaires pour le bien des âmes.

La Providence ne pouvait manquer de venir à son aide ; son instrument fut encore Grallon. « Saint Corentin, dit Albert-le-Grand, prit possession de son Siège et célébra pontificalement la messe. Le Roy vint à l'offrande et offrit à Dieu et au saint Prélat son Palais qu'il avait dans Kemper et grand nombre de terres et possessions : Les Princes et Seigneurs de sa Cour, à son exemple, en firent de mesme, chacun selon ses moyens et facultez..... Ce pieux Prince non content des dons qu'il avait fait au saint Evesque, fonda la Cathédrale, et pour laisser la Ville libre à saint Corentin, il en retira sa Cour et la transfera en la fameuse ville d'Is. »

N'est-il pas naturel de se demander ici sur quel point précis s'étendait la ville de Quimper, et à quel endroit de la cité se trouvait la demeure, ou si l'on veut, le *palais* de Grallon. Ne serait-il pas bon aussi de dire ce qu'était cette ville au moment où elle devint le siège d'un évêché ? — J'emprunte les détails qui vont suivre à une notice historique sur la ville de Quimper par M. le

le vicomte de Blois, et aux premières pages de la *Monographie de la Cathédrale* par M. Le Men.

« Sans tenir un rang aussi élevé que Vorganium parmi les villes romaines de nos contrées, celle de Quimper, appelée par les Romains *Corisopitum*, devait cependant compter dans leur nombre dès le second siècle de l'ère chrétienne (1). Il est permis de croire qu'elle formait le chef-lieu de l'un des *pagus* ou arrondissements dépendant de la cité ; on est même autorisé à supposer, lorsque l'on considère que le nom de la plupart des villes de la Gaule à cette époque est celui même de leur population, que les habitants de ce *pagus* étaient appelés *Corisopites*. A quelle époque les convenances de l'administration impériale vinrent-elles lui assigner une destinée plus haute ? C'est ce que nous ne saurions dire. Tout ce que nous apprennent les monuments historiques, c'est que la *Notice des dignités de l'Empire*, écrite au v^e^ siècle, pendant les premières années du règne d'Honorius, classe *Corisopitum* parmi les cités (2). Nous venons de voir que ce nom paraît être moins celui de la ville elle-même que le nom de son territoire. Les conjectures les plus plausibles nous conduisent à reconnaître qu'elle se nommait *Aquila*.

Les explorations faites aux environs de Quimper, pour rechercher quelle pourrait être l'assiette de la ville antique, constatent qu'elle devait occuper l'espace marqué aujourd'hui par le faubourg de Locmaria. On y remarque depuis le mont Frugy, au pied duquel s'élève ce faubourg, sur une assez grande étendue le long de la rivière, de ces nombreuses substructions et fragments de tuiles romaines qui caractérisent, pour l'archéologue, le siège des villes construites par le peuple-roi. Si l'on rattache à cette observation les notions fournies par la tradition locale, notions qui y placent la demeure de l'un des premiers comtes de Cornouailles regardé comme contemporain des Romains ; si l'on rapproche cette même tradition du nom de *Civitas aquilonia*, ou d'*Aquilo*, donné à ce faubourg de Locmaria dans des actes des XI^e^ et XII^e^ siècles (3), et du titre de *Episcopus civitatis aquilæ*, sous lequel saint Corentin est désigné dans un très ancien martyrologe, on sera amené à partager l'opinion que nous venons d'émettre sur la situation et le nom de cette vieille cité.

La tradition nous apprend encore que Grallon, ayant fondé un siège épiscopal en cette ville, fit don à saint Corentin d'un châ-

(1) Ceci ne veut pas dire que la ville de Quimper fut fondée précisément à cette époque, mais qu'elle reçut alors les représentants de la puissance romaine.

(2) Même quand Rome avait perdu ses anciennes conquêtes, l'orgueil impérial continuait toujours à classer parmi les possessions romaines les cités et les provinces qui avaient recouvré leur indépendance. L'Armorique n'obéissait qu'à ses propres princes bien avant Honorius.

(3) Très près de Locmaria, est l'endroit charmant qui s'appelait *Lann-Eron (erre des aigles)* et qu'on appelle aujourd'hui *Lanïron*. Brizeux a conservé l'orthographe de Lann-Eron (*Les bateliers de l'Odet*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teau qu'il possédait à très peu de distance en amont de la rivière d'Odet, vers la pointe formée par son confluent avec celle du Steyr. Soit que cette pointe, d'une défense facile, ait paru aux habitants un lieu de retraite plus sûr, soit que la protection que l'on rencontrait, en ces temps, à l'ombre des églises privilégiées, ait engagé à s'établir de préférence sur cet emplacement, de nombreuses demeures vinrent bientôt s'y grouper et la ville s'y trouva transportée insensiblement. C'est à cette nouvelle situation que se réfère le nom de la cité moderne, Quimper ou *Kemper* : confluent.

A son tour, après avoir établi la tradition relative à la donation que le roi Grallon fit à saint Corentin, l'historien de notre cathédrale ajoute :

« Quoique l'on n'accorde généralement aux récits légendaires qu'une confiance limitée, il faut cependant reconnaître que dans cette circonstance les faits sont d'accord avec la tradition. L'existence d'un château à l'angle formé par le confluent de l'Odet et du ruisseau *le Frout*, est en effet attestée par les plus anciens documents. Dans un acte de 1336, ce petit cours d'eau est appelé le *Ruisseau du château* (Frout-questell), et la place dite aujourd'hui de Saint-Corentin, sur laquelle la cathédrale est construite, a porté depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dernier siècle, le nom de *Place du tour du Château*. La position, du reste, était très bien appropriée par la nature à l'assiette d'une forteresse, et l'on peut admettre comme certain, d'après les débris romains que l'on découvre chaque jour dans le voisinage de la Cathédrale (1), que dès l'époque gallo-romaine, les habitants de la ville dont on retrouve les ruines à peu de distance, sur l'emplacement des faubourgs actuels de Loc-Maria et de Bourlibou (2), y avaient établi un *oppidum* ou lieu de refuge, qui fut ensuite occupé par les Bretons, après leur arrivée en Armorique. »

Pour quiconque a vu Quimper, les affirmations de M. de Blois et de M. Le Men donneront donc l'idée la plus exacte de l'emplacement de notre ville avant saint Corentin et Grallon, et de la façon dont elle s'agrandit après l'érection de la Cathédrale. Remarquons que la *Monographie* précise plus que la *Notice*, car elle dit : 1° que les ruines de l'ancienne ville se retrouvent sur l'emplacement du faubourg de Bourlibou, et non pas seulement à Locmaria ; 2° que le château de Grallon était compris dans l'angle formé par le Frout et l'Odet. La Cathédrale et l'Evêché occupent donc toujours la place du vieux château fortifié où le roi Grallon

(1) M. le Men a trouvé lui-même des fragments de tuiles à rebord dans le jardin de l'Evêché. On en a aussi découvert dans les fondations du Musée. Une voie romaine traversait de l'Est à l'Ouest la ville de Quimper, en longeant le terrain où la Cathédrale est bâtie. (*Monographie*, page 5).

(2) Locmaria et Bourlibou furent réunis par un pont, à une époque qui nous est inconnue ; ce pont subsista jusqu'en 1726 ; il était en face de l'endroit nommé encore le *Bout-du-Pont*. (*Promenade dans Quimper*, par M. Trévédy, p. 28.)

avait établi sa demeure, et où saint Corentin vint prendre sa place.

Jusqu'à l'arrivée de l'Évêque, c'était, suivant toute probabilité, dans la principale agglomération, c'est-à-dire à Locmaria, que se trouvait l'église où se réunissaient les fidèles. C'était, sans doute, le pauvre temple érigé dès le temps de saint Clair, et, comme aux premiers siècles, on ne changeait pas sans de graves motifs l'emplacement d'une église qu'il fallait reconstruire, non plus que le vocable sous lequel elle avait été érigée, nous avons tout lieu de croire que Notre-Dame est honorée à Locmaria depuis la prédication de la Foi, en Armorique, c'est-à-dire depuis les premiers temps du Christianisme.

Ce serait aussi dans ce vieux sanctuaire de la Mère de Dieu que saint Corentin aurait pris possession de son siège épiscopal ; c'est là qu'il aurait célébré solennellement les saints mystères, jusqu'au jour où il consacra l'église plus vaste et plus belle élevée par ses soins.

Que les convenances religieuses les plus élémentaires aient exigé l'érection de cette nouvelle basilique, c'est une chose tellement évidente que je n'ai pas à l'expliquer ici.

Quant à l'établissement d'une demeure épiscopale, il ne sera peut-être pas hors de propos de dire combien c'était chose nécessaire.

Il fallait à saint Corentin, non pas un abri pour lui seul, mais en raison des usages des temps, la maison de l'Évêque devait être la maison de ses prêtres ; la maison de l'Abbé devait être celle de ses religieux. S'il n'est resté aucune trace du monastère de Plomodiern, ce dut être précisément parce que tous ses habitants émigrèrent à Quimper et vinrent constituer le *presbyterium* de la nouvelle église ; l'évêché devint leur monastère. (Depuis le mois de juillet 1837 jusqu'au mois de juin 1884, on pouvait voir, dans la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, à la cathédrale, un bas-relief représentant le roi Grallon à genoux ; au-dessous de cette image était une inscription où il était dit que ce prince donna à saint Corentin son palais, situé dans ce même lieu, pour qu'il y construisit une église et un *monastère, cœnobium)*.

Or, au double titre de maison religieuse et de maison épiscopale, la demeure de saint Corentin devait être une maison hospitalière. Saint Paul disait à Timothée (1 Epist. III, 2, 4, 5) : « Il faut que l'évêque exerce l'hospitalité, qu'il ait sa maison bien réglée ; car si quelqu'un ne sait pas présider à sa propre maison, comment aurait-il le gouvernement de l'Eglise de Dieu. » Commentant ces paroles au 19me anniversaire de son sacre, le grand Evêque de Poitiers disait : « Remarquez-le : il s'agit des premiers jours de l'ère chrétienne, quand le Christianisme n'avait point encore d'établissement social reconnu ; et déjà c'était une nécessité pour l'Evêque d'avoir une demeure, de présider à une maison. Cette maison devait se distinguer par la subordination comme par la conduite exemplaire de tous ceux qui composaient la famille

Archives diocésaines de Quimper et Léon

épiscopale : *filios habentem sub litos cum omni castitate ;* et en même temps, cette demeure devait se montrer accueillante et hospitalière envers les frères, particulièrement envers les ouvriers évangéliques qui venaient de loin. Pour suffire aux obligations et aux charges qui résultaient de la commensalité ordinaire des uns, comme du fréquent passage des autres, l'Evêque était tenu de régir sa maison avec intelligence ; et s'il arrivait qu'il fût dépourvu de cette aptitude, l'Apôtre va jusqu'à se demander comment cet homme serait apte à prendre soin de l'Eglise de Dieu. Or, parce que l'Eglise n'impose jamais d'obligation sans fournir les moyens de les remplir, à cause de cela, elle avait pourvu les Evêques de maisons spacieuses et de revenus proportionnés ; non point afin qu'ils eussent une table délicate et toujours ouverte pour les sensuels et les parasites, mais afin qu'ils pussent charitablement et cordialement héberger les bons chrétiens, les amis et les serviteurs de Dieu, principalement les semeurs de la bonne nouvelle, et leur offrir tous les soulagements dont ils ont besoin durant leurs courses apostoliques. C'est au sujet de ces voyageurs et de ces hôtes que saint Augustin disait : « Parvenu à l'épiscopat, j'ai reconnu qu'il entrait dans les devoirs d'un Evêque de témoigner une civilité et une humanité assidues à tous venants et à tous passants. »

Et le Pape saint Grégoire a prononcé cet oracle laconique : « Que celui qui ne pratique pas volontiers l'hospitalité ne soit pas fait évêque. » (1)

Grallon avait donc bien compris la parole de l'Apôtre dont la page qui précède n'est que l'exact et judicieux commentaire, et voilà pourquoi la demeure du prince temporel devint la demeure de celui qui allait régner sur les âmes.

Une telle résolution de la part du roi n'était pas sans entrainer de graves conséquences, mais nous pouvons croire d'ailleurs que l'impossibilité où il était de trouver à saint Corentin une autre demeure convenable, ne fut pas le seul motif qui lui fit abandonner Quimper comme séjour habituel.

Le roi de la Petite-Bretagne montra en cette circonstance le même génie politique que le grand Constantin qui abandonna le gouvernement de Rome au pape Sylvestre et à ses successeurs, « N'estimant pas que l'Empereur de la terre dût retenir la puissance, là où l'Empereur du ciel a établi le principat du sacerdoce et le chef-lieu de la religion. » (2)

(A suivre.)

(1) Homélie de Mgr Pie, 25 novembre 1868, *œuvres*, tome VI, page 252.
(2) Louis Veuillot, *Le parfum de Rome*, t. I. p. 119.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR — Médaille d'OR
LA VIERGE
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le Nom du Fabricant
FÉLIX EYDOUX
MARSEILLE

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques.
Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les **114** lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Pie* MIDY, 113, *Fb St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie de C. DILLET, Éditeur, 15, rue de Sèvres, Paris

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME

LES CLASSIQUES DU CLERGÉ

Petits Sermons où l'on ne dort pas, par M. l'abbé Victorien BERTRAND, 4 volumes in-12 (se vendent séparément), chaque . . . . . 2 fr.

Catéchisme des Petits et des Grands, par le même, 6 volumes in-18 jésus de plus de 300 pages 21 fr.

LA GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST, traduction nouvelle et complète, avec préface, notes et table, par *Ludolphe le Chartreux*, 7 forts volumes in-8° (3e édition) . . . . . 35 fr.

MIGRAINES. NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant**, sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. **FIRM, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU** et vente en gros, **43, RUE D'AMSTERDAM**

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL

Le plus **économique** et le **plus sûr. DIX ANS** de **succès constants** garantissent la **GUERISON** des **Malades** atteints de : ***Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau***, des ***Voies urinaires*** anciennes ou récentes, Affections des ***Poumons***, du ***Cœur***, de l'***Estomac***, du ***Foie, Cancers*** de toute nature. ***Goutte, Rhumatisme, Paralysie.*** **Docteur F. GUIEVE, rue Camou, 4, Paris.** — Traitement par Correspondance.

ŒUVRES DE M. TÉPHANY

Chanoine de la Cathédrale de Quimper

Guide de l'administration temporelle des paroisses. — Chez M. Vivès rue Delambre, 9, à Paris. — 2e édition, 2 volumes in-8, prix..... 10 fr.

Supplément au guide de l'administration temporelle des paroisses. — Broch. in-8°, *ibid*, prix..... 1 fr.

Traité de dispenses matrimoniales un vol. in-8°, *ibid*, prix. 5 fr.

Commentaire de la « Constitution Apostolicae sedis », chez Cattier, à Tours, un vol. in-8° prix..... 5 fr.

Histoire de la persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon, à la fin du siècle dernier. — 1 vol. in-8° de près de 700 pages, chez M. Salaun, lib. à Quimper ; chez M. de Kerangal, imprimeur de l'évêché ; MM. Diverrès et Lefebvre, lib. à Quimper ; chez M. Roger, lib. à Morlaix ; chez Mlle Cocaign, lib. à Saint-Pôl-de-Léon ; chez M. Clairet, lib. à Quimperlé ; chez M. Desmoulins, lib. à Landerneau.

2e ANNÉE. Samedi 19 Février 1887. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

F.O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO

QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie ; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse* : Mandement pour le Carême ; Avis divers ; Mutations dans le Clergé ; Saint-Renan ; Saint-Derrien ; Pèlerinage diocésain à Lourdes ; L'œuvre des Bretons au Hâvre ; Pèlerinage de pénitence à Jérusalem ; Documents historiques. — *II. Nouvelles du Monde catholique* : Rome ; Le Rosaire dans l'Océanie. — *III.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 20 Février. — Dimanche de la Quinquagésime, semi-double, violet. Le 20, le 21 et le 22, prières dites des Quarante-Heures. Vêpres du jour.

Lundi 21. — Office du jour, ou office votif.

Mardi 22. — Chaire de Saint-Pierre à Antioche, double majeur, blanc.

Mercredi 23. — Les Cendres, violet.

Jeudi 24. — S. Mathias, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Vendredi 25. — Fête de la Couronne d'épines, double majeur, rouge.

Samedi 26. — Ste Marguerite de Cortone, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Tréflaouénan.....	20 février.
Locquirec.....	21, 22 et 23 février.
Saint-Renan.....	24, 25 et 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ET MANDEMENT

POUR LE CARÊME DE 1887

Nous avons, Nos Très-Chers Frères, d'immenses actions de grâces à rendre à Dieu pour les fruits que le Jubilé, accordé par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, a produits dans notre diocèse. L'année qui vient de s'écouler a été pour vous une source abondante de bénédictions divines. Vous avez suivi avec empressement les exercices des missions qui ont été données dans vos paroisses. La parole de Dieu, annoncée avec zèle et éloquence par vos prêtres a remué profondément vos âmes. Réconciliés avec Dieu par l'absolution que vous avez reçue dans le sacrement de pénitence, et nourris, dans la sainte communion, du corps et du sang de Jésus-Christ, vous avez promis à Dieu la fidélité de votre vie. Béni soit Notre-Seigneur, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui, en vous faisant sentir la paix et la joie qu'il répand dans les âmes, a fortifié votre foi et vous a donné un plus grand désir des biens du Ciel.

Autour de vous, N. T.-C. F., vivent des hommes, en trop grand nombre, qui, entraînés par leurs passions ou ignorants des vérités chrétiennes, ont rejeté la foi de leurs pères. Le monde moderne qui doit au Christianisme sa culture intellectuelle et sa grandeur morale, ainsi que les institutions qui, en répandant la justice et la charité, ont amélioré les mœurs sociales, s'éloigne de plus en plus de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde n'est pas connu, n'est pas aimé. Il est au milieu de la société regardé comme un étranger, traité comme un ennemi. On s'applaudit comme d'une victoire de s'être soustrait à l'action de Celui qui, étant la voie, la vérité et la vie, devrait inspirer toutes nos actions, diriger toutes nos affections, consoler en les sanctifiant toutes nos douleurs.

Vous serez toujours, nous en avons la douce confiance, le troupeau fidèle et bien aimé dont Notre-Seigneur sera le Bon Pasteur. Il nous a dit dans le saint Evangile : Mes brebis me connaissent, *et cognoscunt me meæ (oves)* (Joan. x. 14) : nous voulons, dans cette instruction pastorale vous montrer comment vous devez connaître Jésus-Christ. Cette connaissance est le fondement de la vie chrétienne et le moyen d'assurer votre persévérance dans les sentiments de foi courageuse que la grâce du Jubilé vous a inspirée.

Pour connaître Jésus-Christ, il faut, dans le saint Évangile, étudier sa vie, écouter sa parole, voir ses actions. Là, nous trouvons un maître qui nous enseigne une doctrine divine mise à la portée de tous les cœurs droits ; un sauveur qui, en nous arrachant à l'esclavage du démon, efface nos péchés et purifie nos âmes, un guide qui nous montre le Ciel comme le but de nos efforts, un incomparable ami qui nous soutient contre les défaillances de la nature, au milieu des difficultés incessantes de la vie, l'Homme-Dieu, en un mot, qui s'est associé à nos misères pour nous associer à son triomphe.

I.

Nous avons, par suite du péché originel, un esprit sujet à l'ignorance et à l'erreur. L'Histoire nous montre les étonnantes aberrations de l'intelligence humaine. Il n'est pas d'erreurs grossières qu'elle n'ait adoptées, de folles rêveries qu'elle n'ait admises. Au point de vue religieux, il n'est pas d'extravagances qu'elle n'ait dites sur Dieu, l'homme et le monde. Jouet et victime du démon, l'esprit humain n'a pas su défendre contre le père du mensonge le dépôt sacré des vérités qu'il nous importe le plus de savoir, parce qu'elles sont la base de notre vie intellectuelle et morale. Si, aujourd'hui, après dix-huit siècles de Christianisme, nous avons à déplorer les scandales d'une presse impie qui inonde nos villes et nos campagnes de ses productions aussi funestes à la religion qu'au bon sens et aux bonnes mœurs, que devons-nous penser des temps où le paganisme justifiait tous les désordres privés et publics par l'exemple de ses dieux, et élevait des autels à tous les vices, au mépris de la dignité humaine et des règles les plus élémentaires de la justice et de l'honnêteté ?

Le Fils de Dieu est descendu du Ciel pour être la lumière du monde. Afin de rendre plus facile l'intelligence de sa doctrine, il donna le premier l'exemple de ce que nous devions faire. ***Cœpit Jesus facere et docere*** (Act. I. 1). Sa vie est une suite de tableaux qui nous montrent les vertus, que nous devons pratiquer, réalisées dans sa personne divine, et proposées à notre imitation avec une grâce qui nous persuade et nous entraîne. Son enseignement est universel ; il s'adresse à tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, riches et pauvres, aux nations les plus policées comme aux peuples les plus barbares, parce qu'il est venu pour sauver tous les hommes. Sa doctrine est énoncée dans les termes les plus simples pour être accessible à toutes les intelligences, et elle a en même temps une élévation et une profondeur qui ont excité l'admiration des plus grands génies. La lecture du saint Évangile apporte toujours une grâce précieuse aux âmes droites et pures qui étudient la vie de Notre-Seigneur avec le désir de devenir meilleures.

Afin que cet enseignement fut transmis dans toute sa pureté à toutes les générations et à tous les peuples, Jésus-Christ a établi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son Église pour publier et expliquer sa doctrine, et dans cette Eglise il y a toujours une autorité infaillible qui ne peut nous enseigner l'erreur sur la foi et sur les mœurs. Celui qui écoute l'Église, dépositaire et interprète de la doctrine chrétienne, écoute Jésus-Christ lui-même ; il ne marche pas dans les ténèbres, mais il a la lumière de la vie. (Joan. VIII. 12).

Quelle reconnaissance ne devez-vous pas avoir, N. T.-C. F., pour Notre-Seigneur qui vous a donné le moyen de connaître la vérité divine au milieu des erreurs qui fourmillent autour de vous! Dans l'enseignement qui vous est donné par vos évêques et vos prêtres unis au Souverain-Pontife, vous avez Jésus-Christ pour maître, il est lui-même votre précepteur. Ses leçons, infiniment supérieures à toutes les conceptions de la raison humaine, sont toujours vivantes. Celui qui nous les donne a les paroles de la vie éternelle (Joan. VI. 69). Votre devoir est de les accepter avec une foi vive et une respectueuse reconnaissance.

Repoussez avec indignation toutes les erreurs que l'on cherche à propager parmi vous pour affaiblir dans vos âmes la foi chrétienne, que vos pères vous ont laissée comme leur plus précieux héritage. Ne laissez pas entrer dans vos maisons les écrits mensongers dans lesquels on refuse l'obéissance due aux préceptes de Jésus-Christ et aux recommandations de la sainte Église. Ayez soin surtout, N. T.-C. F., de procurer à vos enfants le bienfait d'une éducation chrétienne, en éloignant d'eux par votre vigilance les dangers que présenterait une instruction indifférente ou hostile à la religion. En dehors de Jésus-Christ et des leçons qu'il nous donne sur les devoirs de l'homme et sur le but de la vie, il n'y a qu'erreur et mensonge. La vérité divine enseignée par ceux auxquels l'Eglise donne la mission de vous instruire peut seule vous délivrer du mal et vous conduire au bonheur du Ciel.

II.

La doctrine de Jésus-Christ demande la pratique de vertus inconnues au monde avant son Incarnation, oubliées de nos jours et trop souvent méprisées par ceux qui s'éloignent de lui. L'adoration de Dieu en esprit et en vérité, l'amour de la pauvreté, l'humilité, l'obéissance, l'abnégation, la charité, le pardon des injures, la patience dans les souffrances constituent un idéal de perfection morale, trop élevé au-dessus de la faiblesse humaine pour que nous puissions la pratiquer sans un secours divin. Après avoir reconnu Jésus-Christ comme votre maître et votre précepteur, vous devez l'étudier comme votre rédempteur et votre sauveur, vous ayant mérité la grâce qui vous est nécessaire pour pratiquer les vertus qu'il vous a enseignées. Le Fils de Dieu n'est pas descendu du ciel seulement pour nous instruire ; il a voulu encore, par l'expiation de nos péchés, nous racheter de l'esclavage du démon, et nous rendre, par le mérite de ses souffrances et de ses humiliations, nos droits au bonheur du Ciel.

L'homme coupable devant Dieu ne pouvait pas lui offrir une

satisfaction proportionnée à la grandeur de ses offenses. Débiteur insolvable, il ne pouvait payer la dette dont il était redevable à la Justice Divine. Jésus-Christ qui été la sainteté même, exempt de tout péché, a voulu, dans son amour pour nous, prendre sur lui les iniquités de nous tous. Il a porté devant son Père la confusion et la peine de nos péchés. Celui, dit saint Paul (II Cor. v. 21), qui ne connaissait pas le péché, est devenu péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu, justes de la justice de Dieu. En versant jusqu'à la dernière goutte de son sang sur la croix du Calvaire, il nous a réconciliés avec Dieu. Avec quel amour ne devons-nous pas dire au pied de la croix la parole du prophète : *Apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio* (Ps. 129) ; on trouve auprès du Seigneur la miséricorde, et il y a en lui une abondante rédemption.

Nous ne pourrons jamais, N. T.-C. F., assez bénir cette bonté avec laquelle Notre-Seigneur nous pardonne les fautes que nous avons eu le malheur de commettre. Il a laissé à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés qui, malgré leur gravité et leur nombre, peuvent être effacés par la vertu de son sang divin. Le prêtre, dans le sacrement de la pénitence, est le ministre de la réconciliation, le dispensateur de la grâce divine. Le pécheur qui, avec une vraie contrition, confesse humblement et sincèrement ses iniquités, en reçoit le pardon. Et telle est la charité de Jésus-Christ que, laissant à celui qui était couvert de crimes un témoignage de sa bonté miséricordieuse, il lui donne dans la sainte Eucharistie son corps et son sang pour nourriture, afin de le soutenir et de le fortifier dans les combats de la vie. Cette grâce précieuse vous a été donnée dans les jours du Jubilé. Vous avez goûté combien le Seigneur est bon et vous avez chanté ses miséricordes.

C'est dans les sacrements, N. T.-C. F., que nous puisons les eaux vivifiantes de la grâce divine. Vous devez, en vous souvenant de votre fragilité, avoir souvent recours à ces grands moyens de sanctification. La persévérance dans la vie chrétienne a deux principes : la conviction que nous devons avoir de notre faiblesse, et la confiance dans l'assurance que Dieu nous donne qu'il nous fortifiera, si nous avons recours à Lui. Vous retomberez fatalement dans les péchés qui vous ont été pardonnés, si vous ne cherchez pas, en vous approchant du tribunal de la pénitence, à obtenir cette grâce sacramentelle qui a la vertu non seulement de remettre les péchés commis, mais encore de donner plus de force pour éviter les rechûtes et plus d'énergie pour surmonter les tentations. La sainte Eucharistie est aussi le pain du Ciel qui empêche nos défaillances dans le chemin de la vie. Elle vous est nécessaire pour vivre de la vie de Jésus-Christ.

III.

La grâce de la justification qui est produite par les sacrements nous unit à Jésus-Christ et nous communique ses mérites. Celui qui conserve la grâce sanctifiante, qui demeure dans la charité,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suivant l'expression de S. Jean, demeure en Dieu et Dieu en lui, *qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in eo* (S. Joan. IV. 17). Dans cet heureux état, Jésus-Christ est l'âme de la vie chrétienne en chacun de ses membres mystiques. A travers les ombres et les épreuves d'ici-bas, c'est lui qui la maintient contre toute atteinte, qui la développe progressivement dans la mesure des grâces départies à chacun (Eph. IV. 7) jusqu'à ce que, par une correspondance fidèle aux dons d'en haut, les élus de Dieu aient atteint, selon l'énergique expression de l'apôtre (Eph. IV. 13) la taille de l'homme parfait, la mesure de l'âge et la plénitude du Christ.

Notre-Seigneur, pour nous faire connaître cette vérité si consolante, s'est servi d'une comparaison qui rend plus sensible son enseignement. Il nous a dit qu'il était la vigne et que nous étions les sarments, les branches de cette vigne. De même que le sarment ne peut produire aucun fruit s'il n'est attaché au tronc de l'arbre, de même sans Jésus-Christ nous ne pouvons rien faire (Joan. 15). Il faut que la grâce divine, comme la sève dans l'arbre, se répande en nous pour que nous puissions faire des œuvres méritoires, produire des fruits de sainteté.

A cette heure où le sens moral baisse visiblement avec la foi parmi nous, nous voyons décerner des éloges, accorder des honneurs publics, élever même des statues à des hommes dont la vie s'est passée à combattre Jésus-Christ et à détruire son règne dans les âmes. C'est pour nous le sujet d'une profonde tristesse. Avec Léon XIII, nous prions pour la conversion des pécheurs qui, comme les Juifs déicides, ne savent pas ce qu'ils font et blasphèment ce qu'ils ignorent ; mais, notre charité pour les pécheurs et nos appels en leur faveur à l'Infinie Miséricorde ne peuvent détruire en nous la crainte trop fondée de la réprobation qui les attend au-delà de la tombe.

Ce n'est pas parmi vous, N. T.-C. F., que nous trouverons ces hommes qui n'appellent pas le prêtre pour sanctifier leurs derniers moments par les sacrements que la Miséricorde Divine a établis. Vous vivez en chrétiens et vous mourrez en prédestinés. Votre vie est laborieuse et austère. La terre que vous labourez, le travail auquel vous vous soumettez, ne produisent pas toujours le fruit rémunérateur de vos peines. Vous souffrez souvent dans votre esprit et dans votre cœur, parce que vous craignez de ne pas vous procurer les ressources nécessaires à la subsistance de vos familles. Jésus-Christ seul peut être votre appui dans ces jours de tristesse et d'inquiétude. La pensée de ce qu'il a souffert à Bethléem, à Nazareth, dans sa vie voyagère et sa douloureuse passion, vous soutient. Vous unissez vos privations et vos souffrances à celles qu'il a voulu subir pour vous racheter de vos péchés et pour être votre modèle dans les épreuves de la vie. Vous sentez alors la vérité de la parole de saint Paul : La piété est utile à tout, ayant les promesses de la vie présente et de la vie future : *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ*

quæ nunc est et futuræ (I Thim. IV. 8). Le saint exercice de la présence de Dieu vous fortifie et vous console, et Jésus vous applique les mérites de son sang précieux dans les grâces qu'il vous donne pour exaucer la prière de votre cœur.

O Jésus, faites-vous connaître et aimer de plus en plus dans mon diocèse ! Conservez la foi, l'espérance et la charité dans ces âmes que vos enseignements nourrissent et que vos sacrements sanctifient. Que le peuple breton vous soit toujours fidèle ; qu'il repousse avec fermeté toute doctrine opposée à celle de votre sainte Eglise ; qu'il produise toujours ces prêtres pleins de zèle qui vont porter les lumières de l'Evangile aux nations qui ne vous connaissent pas, et qu'il mérite ainsi le bonheur réservé au peuple qui peut dire qu'il est à vous et que vous êtes son seul maître : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* (Ps. 143. 15).

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de nos Vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de l'insigne Cathédrale de Quimper,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1er. — Nous recommandons aux fidèles de notre Diocèse l'observation des saintes lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence. Cependant, en vertu de l'autorisation du Saint-Siège, nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine-Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi et jeudi, le dimanche à tous les repas et les autres jours à un repas. On ne peut manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne, ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

ART. 2. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

ART. 3. — MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

ART. 4. — En vertu d'un indult du Saint-Siège, nous accordons d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

ART. 5. — En vertu d'un indult du 14 janvier 1885, nous dispensons de l'abstinence le jour de Saint-Marc et les trois jours des Rogations.

ART. 6. — Conformément aux prescriptions du Souverain-Pontife, les fidèles auront soin de compenser ces adoucissements de la loi de l'Eglise par des aumônes et des bonnes œuvres. L'Eglise

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peut modifier, pour des nécessités dont elle est juge, les formes de la pénitence, mais elle ne peut pas supprimer la pénitence elle-même.

ART. 7. — Les fidèles pourront remettre à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Confesseurs, ou déposer dans un tronc, placé à cet effet dans les églises et chapelles, les aumônes faites pour compenser la dispense du jeûne et de l'abstinence, et qui devront nous être envoyées.

ART. 8. — Si MM. les Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal le dimanche de la Passion et le fermer le dimanche du Bon-Pasteur.

ART. 9. — Une quête pour les Lieux-Saints sera faite le Vendredi-Saint.

Et sera notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du Diocèse.

Donné à Quimper, sous notre seing et le contre-seing du Secrétaire de notre évêché, le 2 février 1887.

† D. ANSELME,
O. S. B.
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Mgr l'Évêque :
PEYRON, CH. HON. Sécrétaire de l'Évêché.

AVIS

A la fin de cette année, Notre-Saint Père le Pape Léon XIII atteindra le cinquantième anniversaire de sa promotion au sacerdoce. Le monde catholique se propose à cette occasion de manifester sa profonde vénération pour le Souverain-Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et son amour pour le Père commun des fidèles, qui les dirige avec une grande sagesse et les instruit avec sa suprême autorité dans ces admirables Encycliques où il montre la Vérité divine dégagée de toutes les erreurs qui pourraient l'obscurcir. Dans plusieurs pays, on prépare de riches offrandes, des œuvres d'art, qui seront le témoignage de la reconnaissance et de l'affection des peuples. Les riches peuvent donner beaucoup, les pauvres ne peuvent donner que peu. Nous sommes riches dans la foi, mais pauvres des biens de la terre. Le cultivateur ne peut pas vendre ses produits à un prix rémunérateur ; les souffrances de l'industrie de la pêche maritime réduisent à la misère une partie nombreuse de la population. Dans ces tristes circonstances nous ne pouvons pas faire appel à la générosité des fidèles, nous leur demandons seulement d'ajouter quelque libéralité aux offrandes pour le Denier de Saint-Pierre. Notre-Seigneur, qui loua la veuve mettant un denier dans le trésor du Temple, verra le cœur de nos diocésains qui, donnant peu, donnent avec foi et avec amour, et recevront en échange d'abondantes bénédictions du Ciel.

Une décision du Saint-Siège a prescrit de faire revivre l'antique usage des parrains de Confirmation. C'était une règle de l'ancienne discipline que les fidèles qui devaient recevoir ce sacrement fussent présentés, les garçons par des parrains, les filles par des marraines.

Les mêmes parrain et marraine peuvent présenter plusieurs confirmands. On tolère même qu'un seul parrain serve pour tous les garçons, et une seule marraine pour toutes les filles. Ceux qui servent de parrain et de marraine doivent avoir déjà reçu le sacrement de Confirmation.

Pendant la cérémonie, les parrain et marraine se tiennent debout derrière l'enfant que l'on confirme, la main droite posée sur l'épaule droite du confirmand.

Il faut avertir les parrain et marraine de l'empêchement de parenté spirituelle qu'ils contractent envers le confirmé, ainsi qu'avec ses père et mère.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine, malgré nos regrets, la suite des *Lettres d'un Pèlerin* et de l'*Histoire de la Vie de saint Corentin.*

Mutations dans le Clergé. — M. l'abbé Suignard, recteur de Landeleau, a donné sa démission.

M. l'abbé Simon, vicaire à Plouénan, est nommé recteur de Landeleau.

M. l'abbé Guéguen, jeune prêtre de Ploudalmézeau, est nommé vicaire à Plouénan.

Saint-Renan. — L'Adoration aura lieu pendant les Quarante-Heures et se continuera toute la semaine, du 20 au 26. Les Révérends Pères de Kerbénéat, dom Corentin et dom Félix, donneront chaque jour quatre instructions bretonnes et une française. Les fidèles seront convoqués en sections, la première aura sa communion générale le jeudi 24 et la seconde le samedi 26.

Saint-Derrien. — Lundi dernier, lendemain de la Sexagésime, c'était la fête anniversaire de la Confrérie des Trépassés.

Cette année, comme les années précédentes, toute la paroisse, on peut le dire, est venue assister à cette fête si touchante.

Quelques prêtres des environs, appelés par M. le Recteur, étaient arrivés, dès la veille, pour aider à recevoir les confessions ; aussi, le matin avant l'Office des Morts, il y a eu au moins 300 communions : tant il est vrai que la dévotion pour les défunts est un des meilleurs moyens pour attirer nos populations à l'église et les déterminer à s'approcher des sacrements !

Le pèlerinage du diocèse à Notre-Dame de Lourdes sera très-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

probablement fixé au lundi 22 mai. Dans son prochain numéro, la *Semaine Religieuse* l'annoncera d'une manière positive.

On nous adresse du Hâvre, avec prière de l'insérer, la circulaire suivante :

« *Hâvre, 25 janvier 1887.*

« Monsieur, grâce au généreux concours que vous avez prêté à notre Œuvre, l'année dernière, nous avons pu conserver leur prêtre aux nombreux Bretons du Hâvre et de plus leur faire prêcher une mission de trois semaines, à l'occasion du Jubilé, par un prêtre Jésuite de Quimper.

« Dans l'intervalle de ces prédications, 1,208 Bretons, dont 393 hommes, se sont confessés.

« Dans le courant de 1886, l'aumônier a assisté 82 moribonds bretons.

« L'Œuvre demande à continuer à vivre.

« Il est beau d'être riche. Il est beau d'avoir de l'esprit, d'être savant. Il est beau d'avoir bon cœur. Il est beau de joindre les mains pour prier. Mais il est encore plus beau de savoir ouvrir les mains quand il s'agit de donner pour la cause de Dieu, le salut des âmes.

« A votre aumône restera dû le mérite de l'apostolat breton du Hâvre, et d'avance l'abbé Guillerm, votre très obligé, ne peut que vous prier d'agréer de nouveau l'expression de ses bons remerciements pour l'offrande que vous voudrez bien lui faire parvenir par l'entremise des membres du Comité de l'Œuvre.

« A l'intention des bienfaiteurs de cette Œuvre, une messe est dite le quatrième jeudi de chaque mois, à neuf heures, par son aumônier, en l'église Saint-François, dans la chapelle de Sainte-Anne.

« L'abbé Guillerm, aumônier.

Le Comité :

L. Le Goff ; l'abbé Quertier, Curé de Saint-François, Chan. hon. ; Beucher ; Costey ; Trehoret ; H. Franque ; Paul Roussel.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance, chez M. L. Le Goff, quai d'Orléans, 39, au Hâvre (Seine-Inférieure).

VI^e Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, *avec station à Carthage (Tunis), à bord du* Poitou, *de la Compagnie des Transports Maritimes. Départ de Marseille : le 28 avril, retour à Marseille : le 9 juin.*

Ce Pèlerinage est le sixième entrepris par un grand nombre sur un navire dédié entièrement à Notre-Seigneur, et portant sa Croix et son autel. Il a pour but le triomphe de l'Eglise et du Pape, le salut de la France, fille aînée de l'Eglise, la conversion des pécheurs, la délivrance des âmes du Purgatoire.

Le Souverain-Pontife, qui a toujours excité les chrétiens à se

rendre à Jérusalem, accorde chaque année de nombreuses indulgences aux pèlerins de la pénitence.

Le *Poitou*, s'arrêtera au port de la Goulette (Tunis), pour permettre aux pèlerins d'aller prier à Carthage, où tant de martyrs versèrent leur sang pour la foi, et où mourut le grand roi saint Louis.

Prix des places, tous frais compris, de Marseille, aller et retour :

1^er Groupe : Gaïfa. — Nazareth. — Mont-Thabor. — Cana. — Jérusalem. — Bethléem. — Logement, nourriture, voyage : 1^re classe, 740 fr. — 2^e classe, 590 fr. — 3^e classe, 440 fr.

2^e Groupe : Nazareth. — Tibériade. — Capharnaum. — Jérusalem. — Bethléem. — 55 fr. de plus que le premier groupe.

3^e Groupe : Nazareth. — Tibériade. — Capharnaum. — Samarie. — Jérusalem. — Bethléem. — 60 fr. de plus que le second groupe.

Demander le programme détaillé, au secrétariat des Pèlerinages rue François I^er, 8, à Paris.

Des religieux expulsés, un grand nombre de prêtres sans fortune et d'excellents chrétiens adressent au Comité des demandes de billets gratuits ou de réduction de prix. Une souscription est ouverte pour les aider.

Les personnes qui voudraient ainsi se faire représenter à Jérusalem par un pèlerin sont priées d'envoyer leurs offrandes au *Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François, 1^er, à Paris.*

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Cependant, depuis la translation des prêtres de la prison dans une des salles du Directoire (1) « la municipalité délibéra plusieurs fois sur leur sort. Tous les individus présents aux séances ont eu voix délibérative et consultative. On a intitulé ces séances irrégulières et tumultueuses : « Assemblées et délibérations de la Commune. » Pendant ces débats, le curé lut à l'une des séances une interdiction de toutes fonctions, et non motivée, qu'il jugeait à propos de fulminer contre les détenus. Cette pièce singulière, au moins dans la forme, commettait la municipalité à l'exécution et maintien de l'interdit. La municipalité en donne acte au curé et fait notifier l'interdit par son secrétaire greffier. Cependant, on ne décide rien et les prisonniers restent enveloppés de tous les liens civils et spirituels. Ils s'adressent au Directoire, celui-ci écrit à la

(1) L. 49. Continuation du rapport du district, 12 juillet 1791.

Archives diocésaines Q[illegible]per et Léon

municipalité qui ne répond point. Les assemblées prétendues de la Commune continuent... On discute l'interdit, sa validité, ses effets. A force de s'expliquer, on finit par ne plus s'entendre. On convient d'attendre une réponse du Département à une lettre de la municipalité. La réponse arrive, on s'assemble à la maison commune ; on lit, en particulier, la lettre du Département, elle ne remplit pas l'attente de tous les membres. On convient de n'en point parler et de donner seulement lecture de l'arrêté du 2 juillet (2). L'assemblée prend le change, croit que cet arrêté a été déterminé seulement par l'affaire des ecclésiastiques embastillés au Directoire. Une nouvelle question s'élève sur l'exécution de l'arrêté, sur son application aux prêtres non conformistes de Carhaix ; la séance est renvoyée au lendemain. On délibère leur élargissement provisoire et le renvoi de l'affaire aux corps administratifs. »

« Voici cette délibération de la municipalité à la quelle le District fait allusion :

Séance du 5 juillet 1791.

« M. Le Bail, Maire, Président...

« ...La municipalité vient de recevoir du Département un arrêté du 2 juillet, relatif aux peines à infliger aux curés et vicaires non conformistes et autres ci-devant fonctionnaires ecclésiastiques, même à tout prêtre dont la conduite ou les discours feraient naître le trouble... Lecture faite, le Maire a dit : Il s'agit dans ce moment de pénétrer le sens de cet arrêté pour prononcer avec justice sur le sort de MM. les ecclésiastiques arrêtés et détenus au bureau du Directoire. Je prie l'Assemblée d'ouvrir son opinion... Plusieurs motions ayant été faites par différents membres montés à la tribune, les uns pour accorder en l'état leur liberté à MM. les ecclésiastiques, les autres pour les tranférer à Brest en arrestation, l'Assemblée a, d'une voix unanime, posé ainsi la question : Les ecclésiastiques seront-ils mis en liberté ou non ? On a procédé au scrutin. Sur 53 votants, 30 se sont prononcés pour accorder la liberté aux prêtres, 23 ont été d'opinion contraire.

« L'Assemblée, en conséquence, a accordé pleine et entière liberté à MM. Dagorn, Chauveau (de Kernaëret), Poher et Huitorel... M. Révault, officier municipal, est prié de les faire sortir du lieu de leur détention.

On a mis ensuite en question si les dits ecclésiastiques devaient, oui ou non, s'écarter de la ville... L'Assemblée étant devenue tumultueuse par l'intrigue et le remuement des domestiques des deux communautés religieuses présents à la séance, au

(2) Cet arrêté enjoignait aux ecclésiastiques qui ne s'étaient pas éloignés à 4 lieues de leurs anciens postes, suivant l'arrêté du 21 avril, de se constituer eux-mêmes en état d'arrestation dans la ville de Brest. Les districts étaient invités d'y envoyer également les prêtres réputés perturbateurs du repos public.

point qu'on ne pouvait plus s'entendre, M. le Maire a renvoyé la séance au jeudi 7 de ce mois... »

« La municipalité, continue le Directoire du district, avec de bonnes intentions, a donc compromis son autorité en la partageant. Des citoyens sans responsabilité, sans mission, d'abord spectateurs à la barre, sont entrés dans le sanctuaire, ont occupé la tribune et n'en sont descendus que pour siéger avec les dépositaires de l'autorité de la commune.

« En l'état, le Directoire, sans égard au renvoi de la municipalité, vu le réquisitoire du procureur-syndic,

« Persuadé que les discussions qui ont eu et pourraient avoir lieu entraînent presque nécessairement à des controverses sur les opinions religieuses ;

« Considérant qu'il en résulte des doutes pour la partie la moins instruite du peuple et un danger plus ou moins grand de rallumer le flambeau presque éteint du fanatisme ;

« Considérant qu'en vertu de la décision du Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, aucun de ceux dont il est cas, n'est fonctionnaire public, ni salarié par la nation, puisque deux sont aumôniers de religieuses, deux autres simples prêtres, que, par cette raison, ils ne tombent pas sous le coup de l'arrêté du 2 juillet ;

« Considérant que, jusqu'à dénonciation en forme, ils ne sont point susceptibles de la peine prononcée par cet arrêté contre les ecclésiastiques perturbateurs ;

« Considérant néanmoins, qu'il est important de mettre un terme aux raisonnements du peuple sur l'obstination des religieuses Ursulines et Hospitalières à ne recevoir aucun secours spirituel des prêtres conformistes, à préférer la privation de tous les actes extérieurs de la religion et de faire cesser le scandale public qui en résulte, d'autant plus dangereux qu'il provient de personnes que le peuple est encore accoutumé à supposer plus instruites et plus attachées à la religion ;

« Est d'avis 1° que ce qui a été ordonné par les Assemblées irrégulières de la commune soit déclaré nul, 2° enjoint aux ecclésiastiques non conformistes d'observer l'engagement qu'ils ont pris d'éviter l'occasion d'insurger le peuple contre la loi .. Que, pour l'objet de l'interdiction, les parties seront renvoyées devant l'Evêque et son Conseil ; que, à défaut de conciliation au prononcé du Conseil de l'Evêque sous huitaine, il sera provisoirement nommé un aumônier par l'Evêque ou son grand vicaire, et que, dans le choix, on évite l'occasion d'un nouveau scandale, en leur indiquant un prêtre conformiste, mais qui ne leur soit pas personnellement désagréable et dont le choix ne les provoque pas à persister dans leur obstination... Qu'il soit réservé à statuer ultérieurement sur le sort des dits ecclésiastiques, si leur conduite passée ou future ne donne pas lieu à dénonciation.

« *Signé :* Derrien et Baudot, administrateurs.
« Goez, secrétaire. »

(A suivre.)

Archives diocésaines d Qu per et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Un service funèbre a été célébré à la chapelle Sixtine, le 7 de ce mois, jour anniversaire de la mort du Pape Pie IX. S. Em. le cardinal Sacconi, doyen du Sacré-Collége, a chanté la sainte messe. Le Pape a donné l'absoute.

Dans l'assistance, on remarquait 22 cardinaux, de nombreux archevêques, évêques, prélats, camériers, chefs d'ordres religieux ; les membres du corps diplomatique accrédités auprès de Sa Sainteté, plusieurs membres de la noblesse romaine, de l'ordre de Malte et de nombreux fidèles des deux sexes.

Deux autres services solennels ont été célébrés à la même intention : le 8, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, par les soins du Chapitre, et le 10, dans la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, par les soins du comité des Congrès catholiques. C'est cette dernière église, on le sait, qui a le bonheur de posséder la tombe du regretté Pontife, laquelle n'est pas encore entièrement terminée.

∴

Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, est arrivé à Rome ces jours derniers. Sa grandeur apporte un riche anneau en diamants que le Sultan envoie au Souverain Pontife avec une lettre autographe.

∴

Mgr Rampolla, nonce à Madrid, est définitivement choisi comme successeur du cardinal Jacobini.

∴

On assure qu'avant de donner sa démission, M. de Robilant a fait demander à Berlin, par l'ambassadeur italien, M. de Launay, des explications précises sur la lettre du cardinal Jacobini. Mais le gouvernement allemand aurait refusé d'entrer en pourparlers à ce sujet. M. de Bismark aurait déclaré que l'Italie n'avait rien à voir dans cette affaire.

∴

Le Rosaire dans l'Océanie. — Mgr Lamase, mariste, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, écrit de Maofaga à son Em. le cardinal Siméoni, préfet de la Propagande :

« Par sa lettre du 31 août 1885, Votre Éminence avait daigné me confier le soin de remettre à la reine de Vallis, un chapelet précieux, don de Sa Sainteté Léon XIII.

« M. le commandant du *Decrès* et son état-major m'accompagnèrent chez la reine Amélie, qui était entourée de sa cour indigène.

« En recevant de mes mains le riche chapelet, Sa Majesté le baisa avec un religieux respect ; puis, selon l'usage reçu dans nos

îles, elle se le plaça autour du cou, témoignant en termes empreints de délicatesse et d'éloquence indigènes, sa profonde reconnaissance et son dévouement absolu au Souverain-Pontife. Ensuite, elle fit passer cette couronne à tous ceux qui l'entouraient : chacun voulait voir le chapelet, le toucher, le vénérer.

« Scène vraiment touchante ! les officiers du *Decrès* louaient hautement l'attention du Vicaire de Jésus-Christ pour cette humble reine d'Océanie, comme aussi la grâce, la dignité et la dévotion avec lesquelles elle recevait le don royal de Sa Sainteté.

« Votre Éminence apprendra avec plaisir que, *depuis longtemps*, grâce au zèle de mes deux vénérés prédécesseurs, *le saint Rosaire est récité tous les jours, en tout ou en partie, dans les églises, chapelles et familles catholiques de mon double vicariat apostolique*. Les invitations si pressantes de Sa Sainteté, dans ces dernières années, ont donné un nouvel élan à cette dévotion. »

Combien d'évêques en France pourraient-ils rendre au Saint-Père un semblable témoignage à l'honneur de leurs diocésains ?

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
est très agréable au goût ; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse ; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite et gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux enfants et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du **VIN DE CHIRON**. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — Prix : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La *Constipation* entraîne souvent le *manque d'appétit, affections de l'estomac* et de l'*intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Étourdissements, Congestions*. — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la *Constipation* disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni *Nausées*, ni *Coliques*, ni *Diarrhées*.
Toutes Pharmacies, Prix : 3 francs.
Dépôt général : **Phie DEMAZIÈRE**, 71, Avenue de Villiers, PARIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR
LA VIERGE
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

UNE HONORABLE FAMILLE
de CODOGNAN (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son VIN BLANC pour la Sainte-Messe de 130 à 160 f. les 228 lit., de 70 à 85 fr. les 114 lit., de 40 à 47 les 57 lit., suivant l'année.
Son VIN ROUGE de 110, 120 à 130 fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN (Gard)

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL
Le plus économique et le plus sûr. DIX ANS de succès constants garantissent la GUERISON des Maladies atteints de : *Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau*, des *Voies urinaires* anciennes ou récentes, Affections des *Poumons*, du *Cœur*, de l'*Estomac*, du *Foie, Cancers* de toute nature. *Goutte, Rhumatisme, Paralysie*.
Docteur F. GUIEVE, rue Camou, 4, Paris. — Traitement par Correspondance

MIGRAINES, NÉVRALGIES.
Le PAULLINIA-FOURNIER est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour calmer à l'instant, sans inconvénient, l'accès le plus violent.
N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

2e Année. Samedi 26 Février 1887. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon; — BREST, librairie Le Normand, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie Clairet.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Prédicateurs du Carême; Mutations dans le Clergé; Nécrologie; Pèlerinage diocésain à Lourdes; Retraite des Dames; Triduum à Saint-Thégonnec; Documents historiques (suite). — *II. Nouvelles du Monde catholique :* L'anniversaire de l'exaltation de S.S. Léon XIII; Le Saint-Siège et la Prusse; Nécrologie : Mme la marquise di Rende; Mme la baronne de Belcastel; Le comte Robert de Mun. — *III.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem. — *IV. La Vie de saint Corentin :* ch. III. La ville épiscopale (suite).

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 27 Février. — 1er Dimanche du Carême, semi-double, violet.
Lundi 28. — S. Ruélin, évêque, double, blanc.
Mardi 1er Mars. — S. Albin, évêque, double, blanc.
Mercredi 2. — S. Jovin, évêque, semi-double, blanc.
Jeudi 3. — S. Guénolé, abbé, double majeur, blanc.
Vendredi 4. — La sainte Lance et les Clous, double majeur, rouge.
Samedi 5. — S. Pierre Damien (du 23 février), évêque et docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Renan	27 et 28 février.
Saint-Hernin	1, 2 et 3 mars.
Goulven	4 et 5 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Prédicateurs du Carême. — ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPER. — *Quimper :* Saint-Corentin, le R. P. Chambellan, de la Compagnie de Jésus. — *Concarneau :* Le R. P. Mahé, Jésuite de la résidence de Quimper. — *Douarnenez :* M. l'abbé Nicolas, Vicaire du Chapitre. — *Pont-l'Abbé :* Le R. P. Bleuzen, Jésuite de la résidence de Quimper.

ARCHIPRÊTRÉ DE BREST. — *Brest :* St-Louis, le P. Arthur, Franciscain ; Notre-Dame-des-Carmes, le P. Lhuilier, Jésuite de la résidence de Nantes ; St-Martin, le R. P. Augustin, Capucin ; St-Sauveur, le R. P. Ludovic, gardien des Franciscains d'Amiens. — *Landerneau :* Le R. P. Lefort, Missionnaire de l'Immaculée-Conception de Rennes.

ARCHIPRÊTRÉ DE CHATEAULIN. — *Crozon :* Le R. P. Lejeune, des Pères du St-Esprit.

ARCHIPRÊTRÉ DE MORLAIX. — *Morlaix :* St-Mathieu, M. le chanoine Dulong de Rosnay.

ARCHIPRÊTRÉ DE ST-PÔL. — *St-Pôl :* Le R. P. Le Guinio, Jésuite de la résidence de Quimper.

ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPERLÉ. — *Ste-Croix :* Le R. P. Léonard, Franciscain du couvent de Paris.

Mutations dans le Clergé. — M. l'abbé Lacut, précédemment vicaire à Plougourvest, entre dans la congrégation des Pères du Saint-Cœur-de-Marie.

M. l'abbé Lilès, jeune prêtre de Plouguerneau, est nommé vicaire à Plougourvest.

Le Comité des pèlerinages nous prie d'annoncer que le pèlerinage du diocèse à Notre-Dame de Lourdes, est décidément fixé du 22 au 28 mai.

La *Semaine Religieuse* donnera plus tard, en temps utile, tous les renseignements nécessaires.

Nécrologie. — M. l'abbé Salaun, Vicaire à Audierne, atteint d'une fièvre cérébrale extrêmement violente, est mort, mercredi matin, emportant les regrets de toute la paroisse, de ses confrères et de ses nombreux amis. Il y a un an, il s'était fait remarquer par son dévouement auprès des cholériques.

Homme du devoir, jour et nuit, on le voyait à leur chevet, les réconciliant avec Dieu, leur donnant les suprêmes consolations de la religion et leur prodiguant ses soins incessants.

Il avait reçu, à cette occasion, une médaille du gouvernement.

Les détails certains sur ses derniers instants nous manquent encore.

Maison de Retraite à Quimper. — La Retraite des Dames aura lieu dans la Chapelle des Religieuses de la Retraite de Quimper, du lundi soir 14 mars (quatre heures) au samedi matin.

Elle sera donnée par le Révérend Père de Causans, Supérieur de la résidence de Brest.

Exercices de la Retraite. — Lundi soir : A 4 heures, Instruction et Salut du Très-Saint-Sacrement.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 heures, Sainte Messe ; 8 heures 1/2, Instruction ; midi 1/4, Instruction ; 3 heures, Conférence et Salut du Très-Saint-Sacrement.

Samedi 19 mars, clôture de la Retraite : 8 heures, Sainte Messe, Instruction et Salut du Très-Saint-Sacrement.

S'adresser, pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, du 7 au 14 mars.

Les Dames, qui désirent être reçues dans la maison, feront bien d'écrire le plus tôt possible pour arrêter leur chambre, le nombre des appartements disponibles étant restreint.

Saint-Thégonnec. — A l'occasion des Quarante-Heures, un triduum a été prêché par le R. P. L'Hévéder. La bonne population de Saint-Thégonnec a montré le plus grand empressement à venir écouter la parole divine et s'approcher des sacrements pour se préparer au saint temps du carême.

Les mêmes jours, une retraite a été aussi prêchée aux Enfants de Marie par le R. P. Le Coniat. La congrégation des enfants de Marie, installée depuis une quinzaine de jours seulement à Saint-Thégonnec, compte déjà une centaine de personnes ; il y a donc tout lieu d'espérer que cette congrégation produira les résultats les plus consolants et qu'elle contribuera puissamment à maintenir la foi et la solide piété dans cette paroisse si chrétienne.

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

La veille du jour où ils prenaient cet arrêté, les mêmes administrateurs écrivaient au Département :

« Carhaix, 11 juillet 1791.

« Nous espérons que vous prendrez un arrêté propre à terminer cette discussion scandaleuse, dont le malheureux effet a été de diviser les membres de la municipalité, et surtout de donner lieu à la manifestation d'opinions théologiques pour ou contre le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

serment, qui n'est relatif qu'à la constitution civile et non aux principes dogmatiques de la religion...

« Nous croyons la fréquence et la légèreté des interdits de toutes fonctions, imprudentes et dangereuses, même à ne les considérer que quant à leurs effets civils ; mais nous sommes persuadés que votre arrêté, en rappelant aux ecclésiastiques les principes sur l'organisation civile du clergé, du 21 janvier 1791, les ramènera de part et d'autre à plus de circonspection, en attendant qu'ils se puissent accorder.

« Les religieuses s'obstinent à refuser de recevoir aucuns secours spirituels des prêtres conformistes. L'interdiction de leurs aumôniers n'a fait que les confirmer dans leur scandaleuse résolution. Depuis cet instant, nonnes et pensionnaires n'ont point de messes. Cet exemple a produit le plus fâcheux effet et plusieurs citoyens l'ont imité et s'abstiennent de toute assistance aux offices divins... »

A la même date du 11 juillet, les supérieures des Ursulines et des Hospitalières adressaient au Département deux lettres rédigées dans les mêmes termes et par lesquelles elles déclaraient que, privées de tout secours spirituel depuis quinze jours, elles réclamaient la réintégration de leurs aumôniers dans leurs précédentes fonctions, se soumettant, du reste, à l'arrêté du 2 juillet prescrivant la fermeture des portes des chapelles pendant les offices.

Ces suppliques eurent d'autant moins de succès qu'elles étaient suivies de près de nouvelles dénonciations contre les prêtres non assermentés de Carhaix. Carguet écrivait le 2 août au Département :

« Mes très honorés confrères, je dois vous instruire que ces prêtres non conformistes cherchent et sont même parvenus à brouiller et à écarter même la pupille de son tuteur, la nièce de son oncle qui l'a élevée dès la plus tendre enfance, qui la chérissait et auquel elle était également attachée, enfin la nièce de M. Veller, l'un de nos confrères et son tuteur, retirée du couvent des Hospitalières de Grâce, et rentrée chez son tuteur, n'a jamais voulu, quelques représentations qu'on lui ait faites, assister à aucune messe de prêtres conformistes et a préféré de s'en passer. Elle a enfin mieux aimé quitter la maison de son tuteur pour se replonger dans le couvent de ces dames, qui la propageront *(sic)* sans doute dans son erreur et qui y sont elles-mêmes plongées par les conseils perfides de leur ancien directeur.

« Un autre trait non moins noir est celui de M. Poher, directeur des Ursulines, qui par ses conseils a réussi à brouiller Mlle Blanchard, qu'il dirige, avec son oncle, recteur conformiste, au point qu'il l'a fait quitter sa maison naturelle. Une telle conduite ne peut se tolérer, il faut que vous fassiez mettre à exécution votre arrêté du 2 juillet. »

Vers cette époque, le procureur syndic du district écrivait dans le même sens au Département :

« Il est de toute nécessité d'écarter les prêtres réfractaires de Carhaix ; s'ils y demeurent plus longtemps, il n'est pas douteux qu'ils feraient revivre leurs premières erreurs, soit par eux, soit par d'autres, comme nous l'avons vu ces jours derniers. Car le Sr Le Goëz, prêtre et frère du secrétaire du district, s'étant présenté à Saint-Trémeur pour y dire la messe, prétexta des raisons pour parcourir la ville à l'effet de prévenir les auticrates *(sic)* qu'il était sur le point de dire la messe. Cet avertissement eut son effet ; nous vîmes de tout côté se rendre à Saint-Trémeur les personnes, qui depuis les interdictions de MM. Chauveau, Poher, Huitorel et Dagorn, n'avaient pas eu de messe. Le scandale dont nous avons été témoins avant cette interdiction allait recommencer, et cela pour un Monsieur prêtre qui n'a d'autre titre pour être ici que d'être frère du secrétaire du district. Il serait à souhaiter que ce dernier, comme les quatre autres, aille augmenter le nombre de ses confrères à Brest... » (*A suivre.*)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 20 de ce mois c'était l'anniversaire de l'exaltation du Souverain-Pontife. Neuf ans se sont écoulés depuis ce grand événement, et que de choses ont été accomplies par l'active énergie de Léon XIII ! Sa santé, si frêle en apparence, non seulement a résisté à de constants labeurs, aux plus écrasantes fatigues, mais même elle s'est heureusement fortifiée, de sorte que, sans cesse aux prises avec des difficultés nouvelles, il s'y montre constamment supérieur.

C'est Dieu qui n'a cessé de veiller avec sollicitude sur son Vicaire ; nous n'avons qu'à le remercier et à le prier de lui continuer la même protection, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. En cette année, principalement, nous nous serrerons encore, avec plus d'amour, autour de notre père commun, faisant monter pour lui au Trône divin des prières plus pressantes, plus nombreuses. Nous demanderons au Seigneur que cette année jubilaire voie se réaliser pour lui le plus cher et le plus vif de tous ses désirs : la cessation de sa captivité dans sa propre ville, la fin d'une usurpation sacrilège contre laquelle protestent toutes les consciences catholiques, enfin son rétablissement dans tous ses droits sacrés de chef visible de notre sainte mère l'Eglise.

* * *

Le Saint-Siège et la Prusse. — Les négociations entre l'Empire allemand et le Vatican ne sont pas encore complètement terminées. Voici ce que le projet stipule :

1° Retour des ordres religieux, à l'exception des Jésuites dont le rappel dépend du Reichstag ; 2° ouverture de deux nouveaux grands séminaires, à Limbourg et à Osnabruch, ce qui en fera

Archives diocésaines de C imp et Léon

six de plus qu'avant le Kulturkampf ; 3e abolition des lois de mai pour ce qui concerne l'administration des diocèses.

Mme la baronne de Belcastel, dont l'état de santé inspirait depuis quelque temps de vives inquiétudes à son entourage, est entrée doucement dans la paix du Seigneur, laissant après elle le souvenir d'une femme accomplie dont le cœur fut toujours ouvert aux malheureux.

∴

Le comte Robert de Mun a succombé également, le vendredi 18, à Munich, entouré de tous ses parents. Sentant sa fin approcher, il demanda lui-même l'extrême-onction, qu'il reçut avec une grande foi et une pleine liberté d'esprit. Frère aîné du vaillant député catholique, il s'était associé de tout cœur et avec un zèle persévérant à l'œuvre des Cercles ; il avait aussi une âme très apostolique. Bonnes garanties pour paraître devant Dieu !

∴

Mme la marquise di Rende, mère de S. Exc. le nonce apostolique, est morte lundi dernier, à Naples, vers l'heure de midi, entourée de ses six enfants, après avoir reçu les derniers sacrements avec la bénédiction apostolique des mains de son cher fils lui-même, nouvellement honoré de la pourpre romaine.

Douée d'une intelligence supérieure et d'un goût exquis, elle exerçait un grand charme sur tous ceux qui l'approchaient. Mais, c'était avant tout une grande chrétienne. Sa charité l'avait fait connaître et rendre bien chère à tous les malheureux. Heureux ceux qui s'endorment, après une existence si bien remplie, dans la paix du Seigneur : *Beati qui in Domino moriuntur !*

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Caïpha, samedi, 22 mai 1886.

Tu me pardonneras, mon ami, cette forte impression qui s'est emparée de moi à la vue de ces Frères humbles et modestes, mais vaillants éducateurs des enfants du peuple, en Europe, en Asie, partout où il leur est permis de faire quelque bien. A l'étranger, le pèlerin se raccroche à tout ce qui lui rappelle son pays ; je le sens, c'est un besoin ; on me l'avait bien dit. Et puis, dois-je te confier le fond de mon cœur, j'étais humilié de retrouver les Frères ici, et de les savoir encore loin de ma chère paroisse Quel bien nous ferions, si, pour les garçons, nous avions une bonne école religieuse ! Elle fournirait de bons sujets au patronage. Pour les filles, nous avons les Sœurs et la Congrégation dont je suis satisfait et même, prétend-on, un peu fier : ce serait parfait !

Décidément, ce sera une de mes intentions les plus chères dans les sanctuaires que je visiterai.

Ces réflexions, une longue et ardente prière d'actions de grâces et de demandes, un coup d'œil jeté sur cette église bysantine, tout cela m'a pris du temps pendant lequel les pèlerins sont arrivés occuper leur place. Les catholiques de Caïpha (1) nous ont suivis dans l'église, la tête couverte : l'usage en Orient est de rester couvert devant les supérieurs. Au premier moment, j'ai été un peu surpris : chez nous cela n'arrive qu'aux Challemel-Lacour et aux autres insulteurs mal élevés de nos croyances. Les mères portent leurs enfants sur les bras, et leur font boire, bon gré mal gré, une gorgée d'eau bénite : les jeunes gens et les jeunes filles se placent à côté de leurs frères et de leurs sœurs de France.

L'office va commencer : les élèves des Frères chantent les litanies de la Sainte-Vierge, l'orgue accompagne ; les voix sont pures, harmonieuses ; la mélodie, ravissante, nouvelle, pleine d'accords chauds et de notes vibrantes, nous saisit profondément. Plusieurs des nôtres veulent au passage en fixer quelque chose sur leur carnet, c'est difficile ; on les demandera aux Frères pour les vulgariser au retour.

Le Père Bailly prend la parole, dit tout haut les sentiments que chacun porte en soi, remercie Dieu des grâces obtenues, du voyage fait sans accident, et termine en donnant les avis les plus utiles : se méfier des ardeurs du soleil, ne rester jamais la tête nue, à cause des insolations fréquentes et toujours graves ; veiller sur ses poches, — il parait que les voleurs pullulent en Orient : déjà du temps de Notre-Seigneur, les larrons n'étaient pas rares ; — enfin, ne confier nos bagages qu'à des catholiques que l'on reconnaît à la manière de faire le signe de Croix ; encore faut-il se défier des schismatiques, qui le font à la russe.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, on se met en procession, croix et bannières en tête, pour monter, j'allais dire, grimper au Carmel, tant la montée est raide. Les catholiques du pays nous suivent, ils ne veulent pas nous quitter ; on voit sur leurs figures bronzées la joie d'être près de nous, de chanter avec nous, de retrouver enfin des frères. C'est frappant comme, autour de nous, la Foi répare et relève les conditions ; elle donne la liberté d'allures, la vraie noblesse et le respect de soi-même et des autres.

Ainsi, la femme musulmane est une véritable esclave à son

---

(1) Caïpha ou Héfa est une ville très-ancienne ; l'an 105 avant Jésus-Christ, Ptolémée Latyr y débarque avec une armée pour secourir Ptolémaïs.

En 1099, Godefroy de Bouillon donne à Tancrède cette ville avec la principauté de Galilée. Louis IX y bâtit une église.

En 1760, elle fut détruite par le pacha de Saint-Jean-d'Acre.

Aujourd'hui, la population est de 6,000 habitants, dont un bon tiers est catholique. — Le commerce est presque nul. — Les grandes puissances de l'Europe y sont représentées par des agents consulaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

foyer ; elle n'est pas la compagne de l'homme, la confidente de ses joies et de ses tristesses, son appui et son soutien ; elle est une chose dont on use et qu'on repousse du pied : c'est une brute. Elle sort la figure voilée et doit se tenir à l'écart ; nul ne peut l'aborder. La femme schismatique a plus de liberté, elle n'est pas esclave, mais qu'elle est donc servante ! La femme catholique est ici comme en France, libre et honorée ; elle va, vient en toute aisance ; ce n'est pas une esclave ni une servante, c'est l'égale de l'homme, recevant de lui des marques de respect et d'estime avec toutes les délicatesses de la préséance. Que de femmes chrétiennes dans nos pays oublient qu'elles doivent tout à Notre-Seigneur Jésus-Christ ! C'est lui qui les a relevées et replacées avec honneur dans leur vraie situation ; par lui, elles sont jeunes filles respectées, épouses estimées, mères obéies et aimées. Et elles l'oublient ! Si, par malheur, la Foi disparaissait, avec elle disparaîtraient honneur, dignité de la vie, égards du monde, tout enfin : il ne resterait que l'esclave dégradée.

La montée dure trois-quarts d'heure, et la procession se déroule sur un espace de deux kilomètres, serpentant à travers les sentiers qui conduisent de Caïpha au sommet du Carmel.

A droite, nous laissons le temple protestant (décidément, on en trouve partout : il semble que ce soit utile comme l'ombre dans un tableau à effet) ; à côté, la colonie prussienne, arrogante et envahissante. Ces Prussiens, soutenus par leur gouvernement, ont voulu empiéter sur les terres des Pères Carmes ; ceux-ci ont résisté, un bon procès s'en est suivi, les Pères l'ont gagné, et la Prusse a reculé.

A gauche, nous longeons les flancs nord de la montagne, mais quelle vue : la campagne admirablement cultivée, des moissons déjà mûres et en quelques points coupées, la rade avec ses nombreux vaisseaux de toutes nations, et la *Bourgogne,* dans le fond, avec nos couleurs nationales !

Sur le parcours de la procession on chante de tout son cœur, mais on y met généralement plus de bonne volonté que d'harmonie ; la route est pénible, les cantiques et les hymnes sont interprétés diversement, chacun y ajoute quelque chose de son terroir et de sa province, les catholiques de Caïpha jettent à travers tout cela leurs airs les plus pieux, mais différents des nôtres : bref, mon ami, cela me rappelait un peu les longues processions du soir à Lourdes. De près on est surpris de ces variétés d'airs et de cantiques : chaque groupe à peu près s'attache à son chant spécial français ou breton. On aimerait plus d'unité, mais c'est chose impossible sur une étendue de procession aussi longue, au milieu de gens qui ne se connaissent pas. T'es-tu quelquefois alors écarté de cette foule, où les cœurs sont plus à l'unisson que les voix ? De la plate-forme élevée près de la Basilique, as-tu joui comme moi de ces chants puissants ? Les différences n'existent plus, tout y est beau, les sons arrivent mêlés et fondus dans une sonorité parfaite, au point que les plus difficiles n'y voient rien à reprendre.

Nous sommes au sommet du plateau, rien n'est venu entraver notre procession ; bien au contraire, ici l'autorité protège ouvertement les manifestations de la Foi, elles sont permises à Caïpha et dans tout l'Orient, mais interdites à Brest : on pourrait y parodier les cérémonies du culte, sans être inquiété, on ne peut plus sortir en procession, sans être arrêté.

Le couvent se dresse devant nous, il est de style simple et sévère ; on dit qu'il est le plus beau de toute la Palestine. Sa forme est carrée et ses murs sont épais comme les murailles d'une forteresse ; l'église, dans laquelle nous pénétrons, est située presqu'au milieu du monastère. Tout est prêt pour la bénédiction, nous la recevons avec joie, et le Père Bailly prend la parole ; cette fois encore il est très ému et son émotion me gagne, surtout quand il rappelle des souvenirs comme ceux-ci : « C'est aujourd'hui l'anniversaire d'un grand deuil dans notre histoire de France. C'était le 22 mai 1799 ; les blessés français apportés ici même de St-Jean-d'Acre pour y être soignés par les religieux ont été massacrés tous ; pas un français n'a été épargné, pas un religieux n'a échappé à la mort ! Quels temps étaient ceux-là ? La France avait reçu une mission en Orient ; pour la lui faire remplir, Dieu s'était servi des causes secondes, qu'on appelle les grands intérêts de l'ordre politique, mais la France ne comprit pas son rôle, elle se désintéressa de ce qui aurait fait sa gloire et sa sécurité.

« Et nous, pauvres pèlerins, reprenons cette mission civilisatrice et toute de paix ; nos armes sont la prière, nos convictions et notre charité. Quand on aura vu beaucoup de pèlerins, et de pèlerins vraiment édifiants, les préjugés tomberont, la cause de Dieu fera du chemin à travers ces peuples si malheureux, et nous aurons contribué pour une petite part au relèvement de ce pays, et rétabli le prestige de la France en Orient.

« 87 ans après ces grandes douleurs, nous venons prier sur ces ruines relevées, et nous agenouiller sur les tombes de nos frères. Récitons ensemble la prière du soulagement pour les morts, et demain nos messes seront pour eux. »

Je ne sais quel effet produiront sur toi ces lignes rapidement tracées : toi tu es froid, et tu me lis dans tout ton calme ; moi, je l'avoue, je suis un peu monté ; je me défends mal contre l'enthousiasme.

Les religieux nous ont offert l'hospitalité ; ils cèdent aux dames tous les appartements du couvent, et nous établissent, nous autres prêtres et laïques, dans quatre vastes corridors : le lit est sommaire, une paillasse et une couverture. Bah ! j'y dormirai bien, j'en ai vu d'autres, et involontairement je me rappelle mon équipée de Pontivy, que tu te plais à me faire raconter dans mes bons jours.

Le dîner est à six heures, j'ai le temps d'examiner l'église et le monastère.

La tradition veut que l'an 83 de notre ère, les ermites du Mont-Carmel transformèrent en église un oratoire déjà élevé, même

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avant le christianisme, en l'honneur de la Vierge qui devait enfanter *Virgini parituræ*. Chosroès, Osmar et Hakem la saccagèrent à différentes reprises : au XIIe siècle elle fut reconstruite par un moine de Calabre.

Au XVIIe siècle, nouvelle reconstruction; enfin en 1827, je crois, le Frère Jean-Baptiste l'a faite telle que nous la voyons. Elle affecte à la fois la forme d'une croix et celle d'une rotonde : le maître-autel est placé au fond, on y monte par deux escaliers ; une Vierge-mère richement décorée le surmonte. Il y a en outre deux autres autels latéraux dans un enfoncement carré, répondant à l'entrée et au chœur ; une coupole centrale éclairée par des fenêtres produit un bon effet.

Au-dessous du maître-autel, on descend cinq marches pour arriver à la grotte habitée par les prophètes Elie et Elisée. Cette grotte, très petite, a un autel dédié à ces prophètes ; on y vient prier de tout l'Orient, les musulmans eux-mêmes s'y pressent en foule.

En sortant de l'église, on voit dans un petit enclos une pyramide élevée sur la tombe des soldats français, dont je t'ai déjà parlé (1).

A quelques pas, se trouve le palais turc, bâti en 1822 par le Pacha de Saint-Jean-d'Acre, avec les démolitions du couvent. Il voulait y passer l'été et prendre le frais pendant les grandes chaleurs.

C'est dans ce palais, qui sert actuellement aux voyageurs, que nous avons dîné. Naturellement il n'y a pas de menu ; tout est trouvé bon, même le pain d'orge. Quant au vin, il faut s'y habituer, les dames soutenaient qu'il était délicieux ; nous autres nous l'eussions désiré moins liquoreux. Nos drogmans, tous catholiques et

(1) Le 30 floréal an VI (19 mai 1798), Bonaparte était parti de Toulon avec une escadre considérable et une nombreuse armée. Malte fut pris en passant, Alexandrie se rendit après un assaut terrible ; la victoire des Pyramides décida l'occupation du Caire, mais la flotte française fut anéantie à Aboukir par l'amiral anglais Nelson : l'amiral français Brueys avait été emporté par un boulet de canon presque au début de l'action.

Ce désastre ranima le courage des Turcs, et Bonaparte les prévint en portant la guerre en pleine Syrie. Gaza et Jaffa furent emportés d'assaut ; la peste se mit dans l'armée française qui assiégeait Saint-Jean-d'Acre. Le siege dura soixante-deux jours, et Bonaparte dut battre en retraite. Au bout de quelques semaines (le 25 août) et après plusieurs succès inutiles, il s'embarqua pour Fréjus et laissa le commandement de l'armée à Kléber. Ce fut une campagne brillante mais stérile.

Dans la précipitation du départ, le général en chef avait fait transporter au Mont-Carmel un nombre considérable de malades et de blessés ; les religieux avaient accepté de les soigner et promis de les rapatrier. Mais, les Turcs, irrités contre les Français et fiers de les avoir obligés à lever le siége, se précipitèrent sur cette ambulance, et, au mépris de toutes les lois de la guerre, ils massacrèrent jusqu'au dernier les blessés, les malades et les religieux. Leurs ossements furent répandus sur le sol et laissés pendant plusieurs années à découvert, jusqu'au moment où des religieux, venus d'Europe, s'occupèrent de leur rendre les derniers devoirs et de relever les ruines du couvent. (N. R.)

venus de Jérusalem, nous servaient à table et faisaient connaissance avec nous.

La nuit est venue, on allume le phare, au moins aussi élevé que celui de Saint-Mathieu ; il est placé sur le palais même. Vingt pèlerins à forte voix montent sur la plateforme, les autres préparent un grand feu de joie : de la *Bourgogne*, on l'aperçoit, le commandant fait prendre les feux de position : le *Magnificat* est entonné ! Chaque verset est coupé par le refrain : *Vierge, notre espérance*, que tous répètent, les yeux et le cœur tournés vers la France ! Les signaux du navire sont compris, on y répond par des fusées et des chandelles romaines, aux cris répétés de : Vive la France ! Vive la Terre-Sainte! etc.

Combien de fois avons-nous poussé ces vivats ? Jusqu'où ont-ils porté ? Je l'ignore ; chacun a fait son devoir, bien sûr ; pour moi j'étais en voix.

Quelle bonne soirée avec ses douces et si fortes émotions ! Il me semble qu'elle nous en promet d'autres.

A demain de longs détails sur le Mont-Carmel : nous le visiterons tout entier.

Je t'écrirai souvent ; j'arrête ici cette lettre déjà trop longue, que je confie à un homme sûr pour la poste de Caïpha. Il est tard, on a dit les prières du soir, tout le monde dort : je vais en faire autant. Bonsoir.

Ton bien dévoué,
X.

SAINT CORENTIN.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Au temps où se succèdent les évènements de notre histoire, on avait vu, trop rarement sans doute, mais plusieurs fois néanmoins, se réaliser ce qui, deux siècles auparavant, aurait paru aux Césars et aux sujets des Césars, l'utopie la plus chimérique, le rêve le plus extravagant : les princes se faisant les lieutenants de Jésus-Christ, conformant tout leur gouvernement à sa loi et ne perdant jamais de vue la parole du Seigneur : « C'est par moi que les rois règnent et que les législateurs décrètent ce qui est juste. »

Peu de princes autant que Grallon ont modelé leur vie sur cette maxime, mais il ne lui suffisait pas d'agir dans cet esprit ; la création de l'évêché de Cornouailles et la promotion de saint Corentin au nouveau siège ainsi établi lui imposait, croyait-il, un nouveau devoir ; il n'hésita point à l'accomplir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Certes, le roi de la Petite-Bretagne, en abandonnant la ville de Quimper à la juridiction même temporelle de son évêque, n'avait nullement confondu les deux puissances et savait bien que ses droits de prince restaient intacts dans la cité. Elle était vraie, comme aujourd'hui la doctrine que proclamait, à la dernière fête de saint Hilaire, la voix de l'évêque d'Angers (1) : « Il entrait dans le plan divin que l'humanité chrétienne, corps social du Verbe fait chair, fût soumise à deux pouvoirs : l'un spirituel, ayant pour but essentiel le salut des âmes ; l'autre temporel, destiné par sa nature à se mouvoir dans l'ordre civil et politique. A l'Eglise, le soin et la direction des choses religieuses et morales ; à l'Etat, le maniement et la gestion des affaires et des intérêts de ce monde. Celui-ci maintient l'ordre et la sécurité, afin que nous puissions mener ici-bas une vie paisible et tranquille ; celle-là nous apprend à traverser les biens du temps de manière à ne pas perdre ceux de l'éternité, auxquels tout le reste est subordonné. Or, à moins de rompre l'unité du plan divin et d'y introduire, avec une sorte de manichéisme, deux préceptes étrangers ou contraires l'un à l'autre, il ne se pouvait pas que la puissance ecclésiastique et la puissance civile ne dussent concourir finalement au même but, qui est le développement du règne de Dieu sur la terre comme préparation du règne de Dieu dans le ciel. Sans doute, le salut des âmes est la fin directe et immédiate de la mission de l'Église, mais par les vertus qu'elle prêche et les dévouements qu'elle inspire, l'Eglise coopère avec l'Etat à la prospérité temporelle des individus et des peuples. Cette prospérité temporelle est la fin directe et immédiate de l'Etat ; mais par la liberté qu'il assure aux intérêts religieux et par la protection dont il les couvre, l'État coopère avec l'Église au salut des âmes. Ni confusion ni séparation, mais union dans la distinction, telle est la vraie formule des rapports de l'Église avec l'Etat.

« C'est la gloire du quatrième siècle d'avoir réalisé cette union si profitable au bien des sociétés humaines ... et, depuis lors, malgré des luttes inévitables, le principe de l'union des deux pouvoirs n'a cessé d'être la base de la civilisation chrétienne.

« Tout change d'aspect avec l'union des deux pouvoirs ; et l'Eglise rend à l'Etat en lumière et en force ce qu'elle reçoit de protection et de garantie pour le libre exercice de son propre ministère. »

Ce que Grallon savait encore, c'est que l'autorité spirituelle est supérieure par sa nature même à l'autorité temporelle ; c'est que la royauté ne laisserait pas de pâlir devant la dignité du pontife, et comme le dit Dom Guéranger parlant de Constantin en face de saint Sylvestre : « La seconde majesté ne voulut pas être éclipsée par la première. »

Voilà en quoi Grallon se montra politique habile.

Un autre motif encore devait l'inviter à grandir la situation du

(1) Homélie prononcée à Poitiers, le 13 janvier 1887.

nouveau prélat. Pour être soustraite à la domination impériale, la cité de Quimper n'en était pas moins par les mœurs et par le langage une ville gallo-romaine ; or, il était difficile au roi de ne pas faire à saint Corentin une situation analogue à celle des évêques qui vivaient parmi les Gallo-Romains.

En effet, dans tout milieu de ce genre : « l'évêque est, aux IVe et Ve siècles, une puissance religieuse et civile tout à la fois. Il a hérité, pour le bonheur de ces populations exposées à tant de fléaux extérieurs et intérieurs, des fonctions des derniers magistrats romains, disparus dans le désordre de l'anarchie, engloutis bientôt dans la tourmente des invasions.

Il ne s'est pas emparé de leur pouvoir, comme le dit Henri Martin ; mais, suivant un autre mot qui a fait fortune, il l'a ramassé par terre (1), ou plutôt on l'y a ramassé pour le lui offrir.

Il n'y avait plus ni édiles, ni curiales, ni municipes ; de toute la savante administration romaine il ne restait rien debout, rien qu'un dignitaire aux attributions assez mal définies, et dont le nom seul trahit à quelles nécessités sociales son office répondait : le *defensor civitatis* (défenseur de la cité).

« Ce défenseur avait été institué par Valentinien dès 365, sept ans avant l'élection de saint Martin (2), à la demande générale des populations, désireuses surtout d'avoir un appui contre les exactions intolérables des officiers impériaux. Il était chargé de contrôler les rôles d'impositions, de réclamer contre les exactions injustes, de soutenir les intérêts de la cité auprès du souverain, même de faire la police. Il eut un siège dans l'assemblée municipale, dont il devint la tête. Les citoyens l'élurent eux-mêmes, parmi les personnages les plus importants de la ville. Or, la juridiction accordée précédemment aux évêques par Constantin, les privilèges nouveaux ajoutés par ses successeurs à cette prérogative d'une immense portée, avaient déjà donné aux chefs des églises une certaine puissance matérielle. La plupart, en outre appartenaient par leur naissance à l'ordre sénatorial, qui était la noblesse romaine. Quand tout commença à s'écrouler autour d'eux, ils apparurent plus forts et plus grands qu'auparavant. Le peuple vint à eux naturellement ; il s'abrita sous leur tutelle ; il en fit presque partout les *defensores civitatis*. Ainsi le prestige de leurs fonctions sacrées et celui de la race, l'institution légale et le suffrage populaire, tout se réunissait pour leur conférer le gouvernement local. Aussi a-t-on pu dire que le chef respecté de l'Eglise était le chef accepté du peuple. »

M. Le Coy de La Marche à qui j'ai encore emprunté cette page, possède le talent peu commun de peindre à merveille les situations dans cete société Gallo-romaine, souvent bien peu

(1) Personne n'ignore que Napoléon Ier pour se défendre d'être usurpateur, disait qu'il n'avait enlevé la couronne à personne, mais qu'il l'avait ramassée dans la boue.

(2) Trente ou trente-cinq ans avant l'élection de saint Corentin.

Archives diocésaines d[illegible]Qui[illegible]per et Léon

connue de ceux-là même qui se piquent de connaissances historiques.

A coup sûr, l'Armorique, au temps de Grallon, n'était pas dans les mêmes conditions que les pays soumis à l'Empire, mais n'était-ce pas un devoir pour un prince profondément chrétien de faire à l'évêque de Quimper une situation égale à celle des évêques du Poitou, du Maine et de l'Anjou, pour ne citer que les contrées avoisinant la Petite-Bretagne? A supposer même qu'il n'ait pas eu les sentiments religieux que nous lui connaissons, n'était-il pas adroit et sage de montrer que s'il régnait sur un petit territoire, il ne le cédait nullement au premier empereur chrétien en désintéressement et en générosité ?

Nous l'avons vu, c'est à la messe pontificale célébrée par saint Corentin, quand il prit possession de son siège, que Grallon offrit à l'Evêque son palais de Quimper ; mais avant de le quitter pour aller établir sa petite cour à Is, le roi dut assister à une importante solennité. Le lendemain de son intronisation. l'évêque voyait agenouillés devant lui, dans l'église, les deux hommes dont saint Martin lui-même avait admiré la science et la vertu. Suivant la recommandation du métropolitain, son consécrateur, il bénissait comme ablés Guennolé et Tudy.

Prenant pour base de notre récit le récit d'Albert-le-Grand, nous avons montré jusqu'ici saint Corentin d'une part, saint Guennolé et saint Tudy d'autre part, comme vivant dans les rapports du maître avec ses disciples, du religieux avec ses novices, du prêtre avec ses jeunes clercs, et réciproquement. Nous avons déjà remarqué, il est vrai, que tel n'est pas l'avis de Gurdestin en ce qui concerne saint Guennolé ; mais le vieux moine de Land-Tévennec ne parle que du fondateur de son abbaye. Nous devons à la vérité de déclarer que, pour ce qui concerne saint Tudy, on ne peut non plus donner comme certain qu'il ait été formé à la vie religieuse dans l'école monastique de Plomodiern. Un prince irlandais, saint Maudet (encore très honoré dans notre pays) aurait quitté sa patrie pour venir se fixer d'abord dans une petite île, puis sur le littoral aux environs de Tréguier, il aurait été le maître de saint Tudy encore adolescent et l'aurait initié a la vie religieuse (1).

Plus d'un lecteur se demandera s'il n'y avait pas beaucoup plus de chances de rester dans la vérité en recourant aux écrits les plus anciens.

(A suivre.)

(1) Les actes de saint Maudet sont inédits ; je ne connais ce qui en est dit ici que par la communication d'une lettre où Dom Plaine établit ce qui vient d'être avancé, et ajoute que le nom de *Tudy* indique suffisamment une origine Gallo-romaine.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Les MANUELS du CATÉCHISME du DIOCÈSE,

EN FRANÇAIS ET EN BRETON,

Se trouvent, ainsi que les *Catéchismes et Cantiques diocésains*, aux mêmes conditions, pour le gros et le détail, qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, dans les Dépôts établis :

A Quimper, chez M. Salaun, libraire rue Kéréon ;
A Brest, chez Mme veuve Normand, rue de la Mairie ;
A Morlaix, chez M. Roger, libraire, Grande Place ;
A Landerneau, chez M. Desmoulins, libraire, rue du Moulin ;
A Quimperlé, chez M. Clairet, libraire.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m 00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m 10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m 20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m 30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m 50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m 60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : Alexander. C. 28, rue du Sentier, Paris.

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, *RUE D'ANJOU* et vente en gros, 43, *RUE D'AMSTERDAM*

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL
Le plus **économique** et le **plus sûr. DIX ANS** de **succès constants** garantissent la **GUERISON** des **Malades** atteints de : ***Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau,*** des ***Voies urinaires*** anciennes ou récentes, Affections des ***Poumons,*** du ***Cœur,*** de l'***Estomac,*** du ***Foie, Cancers*** de toute nature. ***Goutte, Rhumatisme, Paralysie.*** **Docteur F. GUIEVE, rue Camou, 4, Paris.** — Traitement par Correspondance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

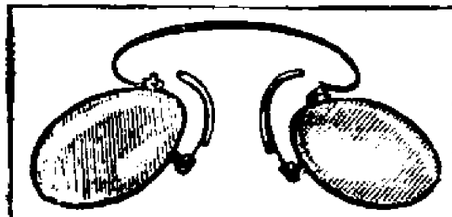
POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR
Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL: Phie* MIDY, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50 Env. fco p. poste etc. mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans monte. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130 à 160** f. les 228 lit., de **70 à 85** fr. les 114 lit., de **45 à 47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120 à 130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

2e ANNÉE. Samedi 5 Mars 1887. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

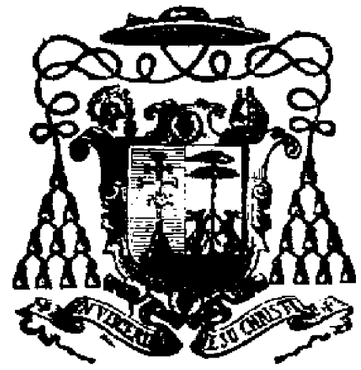
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Etude sur le Carême ; Mutations dans le Clergé ; La maladie et les funérailles de l'abbé Salaun ; Les retraites bretonnes ; Nouvelles des paroisses : St-Corentin, St-Mathieu (Quimper), Concarneau, Lanbouarneau, Rosporden, Saint-Renan. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Le cardinal Jacobini : Les livres à l'Index. — *III. L'enseignement de l'Histoire* (suite). — *IV. La Vie de saint Corentin :* ch. III. La ville épiscopale (suite). — *V. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 6 Mars. — 2e Dimanche du Carême, semi-double, violet.
Lundi 7. — S. Thomas *d'Aquin*, confesseur et docteur, double, blanc.
Mardi 8. — S. Jean-de-Dieu, confesseur, double, blanc.
Mercredi 9. — Ste Françoise, veuve, double, blanc.
Jeudi 10. — Les Quarante-Martyrs de Sébaste, semi-double, blanc.
Vendredi 11. — Le Saint-Suaire, double majeur, rouge.
Samedi 12. — S. Paul-de-Léon, évêque, double de 2e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Goulven	6 mars.
Le Tréhou	7, 8 et 9 mars.
Meilars	10, 11 et 12 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Un de nos confrères veut bien nous adresser une très belle étude sur le saint temps du carême ; malheureusement la place nous manque pour l'insérer intégralement ; l'auteur voudra donc bien nous pardonner de n'en reproduire que le sens principal, en y ajoutant quelques conclusions pratiques.

Le carême est un jeûne de quarante jours établi par l'Eglise, en imitation du jeûne de quarante jours de Notre-Seigneur au désert, et pour préparer ses enfants à célébrer dignement la solennité de Pâques. L'institution remonte certainement aux temps apostoliques. Toutefois les observances de ce saint temps ont varié maintes fois dans le cours des siècles. Tant que l'Eglise pouvait compter avec des enfants pleins de foi et avides de souffrances, la discipline était plus rigoureuse ; mais, peu à peu, elle s'est adoucie avec l'affaiblissement des croyances religieuses et la déperdition des forces physiques.

D'adoucissement en adoucissement, on est arrivé aujourd'hui au strict nécessaire, et cependant, pour un grand nombre, tous ces tempéraments de l'ancienne discipline ne paraissent pas encore suffisants.

C'est l'oubli de la loi de pénitence, c'est l'envahissement de la vie purement naturelle sur la vie chrétienne ! Le corps prend de plus en plus, chez nous, une place prépondérante exagérée.

Quarante jours de pénitence ! C'est bien long. J'ai une santé délicate que le moindre effort altère et que je dois ménager ! — Raison valable quelquefois, peut-être ; mais, la plupart du temps, un mauvais prétexte seulement. Il faudrait savoir, d'abord, si l'exclusion de toute pénitence corporelle n'est pas une des principales causes de la débilité des tempéraments. La science médicale ne fait-elle pas écho à la science religieuse, quand elle affirme que l'intempérance est une grande source de maladies ; que « l'homme ne meurt pas, mais qu'il se tue par ses excès » ; que le carême lui-même, au commencement du printemps, est un régime éminemment salutaire qui apaise les mouvements du sang, en assainit les éléments et donne à nos santés une vigueur nouvelle?

Ainsi, les lois de l'Église, comme la piété elle-même qu'elles favorisent, sont-elles utiles à tout, au bien de la vie présente comme à celui de la vie future. Ce qu'elles tuent en nous, ce qu'elles mortifient, ce qu'elles essaient du moins de réprimer, ce ne ne sont pas les principes de vie, mais les germes de mort, de mort surnaturelle et naturelle.

Puisque l'Eglise veut bien se contenter du strict nécessaire, par égard pour notre faiblesse, que doit-il être, ce strict nécessaire pour les chrétiens qui n'ont pas encore entièrement renoncé à régner dans les beaux royaumes de la gloire éternelle ?

A cette question : comment faire son carême ? une *Semaine Religieuse*, celle d'Annecy, répond ainsi :

« Les tempéraments sont changés ; les dispenses sont nombreuses et très larges ; les médecins qui, il y a trente ans, commençaient toutes leurs prescriptions par ces mots : La diète, aujourd'hui débutent par cette recommandation faite à ceux qui soignent un malade : Surtout, nourrissez-le ! trouvez le moyen de le faire manger !

» Comment faire son carême au milieu de tous ces empêchements ?

» On adresse souvent ces questions à cette époque de l'année. Nous y répondons en deux mots :

» D'abord, en ce qui concerne l'abstinence et le jeûne, faites tout ce que vous pouvez. Puis ne donnez point de repas qui aient un air de fête, ne donnez point de soirées, si simples et si modestes qu'elles soient.

» N'acceptez pas d'invitation de ce genre.

» Assistez plus fréquemment à la sainte messe pendant la semaine, et principalement les jours de pénitence : mercredi, vendredi et samedi.

» S'il y a dans votre paroisse des sermons, instructions, chemins de croix ou autres exercices communs, faites-vous un devoir d'y assister.

» Faites, en outre, tous les jours, une lecture dans un livre de piété ou dans une vie de Saint ; et, si vous ne pouvez aller entendre la parole de Dieu à l'église, faites deux lectures les jours où se donne le sermon.

» Enfin, assistez, les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, autant que vous le pourrez, aux offices, à ceux du matin en particulier.

» Qui se conformera à ces conseils, aura fait un bon carême. »

Mutations dans le Clergé. — M. Salaun, Paul, Vicaire à Lanvéoc, est nommé Vicaire à Audierne.

M. Queinnec, jeune Prêtre de Douarnenez, est nommé Vicaire à Lanvéoc.

Audierne. — *M. l'abbé Salaun*. — Nous avons eu, déjà, la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de ce bon et saint Prêtre, Vicaire à Audierne.

Sa tendre piété, son zèle sacerdotal, son dévoûment admirable, lors du choléra, lui avaient gagné tous les cœurs. Cette vénération, si bien méritée, est la mesure des regrets que laisse sa mort, survenue dans les circonstances suivantes.

L'abbé Salaun était indisposé depuis une huitaine de jours :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette indisposition ne l'avait pas empêché de faire, le jeudi 17, une promenade à Pont-Croix. Le dimanche, après sa messe, il dut cependant se mettre au lit. Le médecin appelé immédiatement crut que l'on n'avait affaire qu'à une petite fièvre muqueuse. Le lundi, le malade était calme ; personne n'avait d'inquiétude à son sujet. Le mardi, son état parut s'aggraver, et le docteur, sans prévoir aucunement un transport au cerveau, mais uniquement à cause des soins fréquents à donner au malade, conseilla de le veiller pendant la nuit. Ce ne fut que sur les instances les plus pressantes de M. le Recteur que l'abbé Salaun y consentit. Le mardi soir, par conséquent, les deux domestiques du presbytère s'établirent à son chevet Au bout d'un certain temps, il leur demanda de se retirer. Les deux veilleuses firent observer que leur consigne était de rester là. Cependant, après des invitations réitérées et même des ordres formels, elle sortirent, se faisant illusion sur l'état du malade et craignant que leur présence ne l'empêchât de dormir. Il était près de minuit.

Si, du moins, elles avaient averti M. le Recteur ! Mais, elles crurent que ce n'était point nécessaire, et, aussi, à cause de l'heure avancée, elles ne l'osèrent point.

Vers 2 heures, l'une d'elles entendit un léger bruit, d'abord dans l'escalier, puis dans la cour. C'était le pauvre malade, qui subitement atteint d'un transport au cerveau, partait pieds nus et uniquement revêtu de sa soutane. Elle courut à la fenêtre et demanda qui était là. A ses cris, l'abbé Salaun répondit quelques mots inintelligibles. Aussitôt, elle va prévenir M. le Recteur. On appelle quelques voisins et on se met à la poursuite du malade. Mais, la nuit est noire ; toutes les recherches demeurent infructueuses. Au point du jour seulement, on trouvait son chapeau et sa soutane sur une petite grève voisine de la ville, et, deux heures après, son cadavre, gisant non loin de là.

A cette nouvelle, la plus grande consternation se répand dans toute la ville Il était si aimé celui qui venait de finir si tristement ! Il avait acquis tant de titres à l'affection de tous, à leur vénération, à leur reconnaissance ! Aussi, ses funérailles ont-elles revêtu un caractère tout particulier de solennité. Pendant deux jours, qu'il est resté exposé dans la salle du presbytère, il n'est personne qui ne se soit fait un devoir de venir le visiter. Tous les navires du port avaient mis leurs pavillons en berne.

Les marins de la ville, en reconnaissance de son héroïque dévoûment pendant le choléra de l'année dernière, ont tenu à porter eux-mêmes sa dépouille mortelle. Le cortège funèbre, au lieu de se rendre directement à l'église, sur la demande de la population, a parcouru auparavant, en procession, les quais et quelques rues. Partout dans la paroisse, il avait répandu les bienfaits de la grâce et du salut : partout aussi, il fallait que sa mémoire fut vénérée et bénie.

Devant le cercueil, qu'on avait laissé découvert, de jeunes enfants portaient des bouquets et des couronnes ; une autre couronne très

grande était portée sur un brancard par quatre hommes, deux bourgeois et deux marins. Toute la population suivait, et dans cette assistance nombreuse, on voyait couler bien des larmes. . . .

Une trentaine de prêtres, étaient venus unir leurs prières à celles des paroissiens. La messe a été chantée par M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix. Le deuil était conduit par la famille du défunt, MM. le Recteur et le Vicaire d'Audierne, M. Le Guen, supérieur de la Maison de Saint-Joseph à Saint-Pol, et son frère, recteur de Lanildut.

Honneur à la chrétienne population d'Audierne qui a su témoigner ainsi de son attachement au bon prêtre dont on peut dire si justement, comme de son Divin Maître lui-même : « Il a passé en faisant le bien : *transiit benefaciendo.* »

Retraites bretonnes. — M. l'abbé Le Duc, chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez, supérieur des Retraites Bretonnes de la Maison de Quimper, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Chargé par Monseigneur des Retraites Bretonnes de Quimper, je viens vous demander la permission de recourir à la publicité de la *Semaine Religieuse* pour rappeler à vos nombreux lecteurs que la prochaine Retraite, pour les hommes, s'ouvre à Quimper, le samedi 19 de ce mois.

« Mes vénérés confrères, pénétrés comme moi de l'importance exceptionnelle de l'Œuvre des Retraites, me pardonneront si j'insiste auprès d'eux pour qu'ils ne se contentent pas d'afficher le tableau des Retraites au portail ou à l'intérieur de leurs églises ; car personne n'ignore que ces affiches sont lues par un petit nombre et bientôt oubliées.

« C'est pour obvier à cet inconvénient que Monseigneur l'Evêque de Quimper a inséré l'avis suivant à la fin de l'*Ordo* diocésain : « Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs l'Œuvre des « Retraites, et nous les invitons à engager leurs paroissiens à « profiter de ce grand moyen de sanctification. *Ils seront exacts « à annoncer ces saints exercices au prône de la grand'messe.* »

« Il n'échappera à personne que la Retraite des hommes, placée à la fin du carême, est la meilleure préparation possible à l'accomplissement du devoir pascal. »

Quimper. — *Paroisse de Saint-Corentin.* — Ordre des Exercices du Carême :

Dimanche : vêpres à 2 h. 1/2, à l'issue des vêpres, sermon français par le R. P. Chambellan et bénédiction du T.-S.-Sacrement ; le soir à 7 h. 1/2 : chapelet, sermon breton, par M. le Recteur de Penhars, et bénédiction du T.-S.-Sacrement. — *Lundi :*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à 7 h. 1/2 ; chapelet, lecture spirituelle et chant du *Stabat*. — *Mardi* : à 7 h. 1/2 ; chapelet, sermon français et bénédiction du T.-S.-Sacrement. — *Mercredi* : chapelet, sermon breton et bénédiction. — *Jeudi* : chapelet, sermon français et bénédiction. — *Vendredi* : exercice du chemin de la croix, suivie de la bénédiction de la Vraie Croix. — Le Samedi est réservé pour les confessions.

∴

Saint-Mathieu (de Quimper). — Nous avons omis dans la liste des prédicateurs du diocèse, publiée dans notre précédent numéro, d'indiquer le religieux qui prêche le carême dans cette paroisse. C'est le R. P. François-Xavier, Capucin.

Ses sermons ont lieu à 7 heures 1/2 du soir, les dimanche, mercredi et vendredi ; le jeudi, à la même heure, sermon breton.

∴

Concarneau. — On nous écrit de cette ville :

« La station du carême, à Concarneau, est prêchée par le R. P. Mahé, Jésuite de la résidence de Quimper. Toutes les réunions du soir ont lieu à 7 heures 1/2 et sont suivies de la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

« *Dimanche* : Sermon français à l'issue des Vêpres qui se chantent à 2 heures ; sermon breton à 7 heures 1/2. — *Lundi* : chapelet avec chant des mystères du Rosaire. — *Mardi* : sermon français. — *Mercredi* : réunion en l'honneur de saint Joseph ; lecture. — *Jeudi* : sermon français. — *Vendredi* : Chemin de la Croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

« Il n'y a pas de réunion le Samedi.

« La nombreuse assistance aux sermons français et breton, de dimanche dernier, permet d'espérer que les habitants de Concarneau viendront en foule écouter l'éloquente et sympathique parole du R. P. Mahé. Le Père missionnaire a fait appel aux hommes, aux marins, et nous sommes convaincus que son appel sera entendu de ces braves, et qu'avant la fin du carême, nous pourrons avoir quelque réunion spéciale pour les hommes »

∴

Lanhouarneau. — On nous communique les renseignements qui suivent :

« Le succès de la mission a répondu à toutes nos espérances. Malgré les rigueurs d'une température glaciale, les exercices ont été suivis avec une parfaite assiduité, dès le premier jour, par toute la population, sans exception aucune. Les paroisses voisines ont aussi fourni leur contingent très-respectable, comme on peut en juger par le chiffre des communions qui a été de 1,300, alors que celui de notre population n'atteint pas 1,200.

« Depuis plus de 70 ans, il n'y avait pas eu de mission à Lanhouarneau ; cela explique la joie et l'enthousiasme qui débordaient de toutes les âmes, durant ces quinze jours de bénédiction.

« Louer le zèle des excellents missionnaires qui ont travaillé avec tant d'ardeur à remuer cette petite portion du champ du Père de famille serait blesser leur modestie. Le vrai prêtre de Jésus-Christ sait bien que, quand il a fait son devoir, il n'est encore qu'un serviteur inutile. Aussi bien essayer de faire l'éloge d'orateurs et de missionnaires tels que M. Arhan, Curé de Saint-Martin de Brest, et M. Favé, Curé de Plouguerneau, c'est s'exposer à tomber dans la banalité. Dieu apprécie leurs travaux et et leurs mérites, et saura les en récompenser. »

∴

Rosporden. — Le carême prêché par le R. P. Le Coniat, Jésuite de la maison de Quimper, a débuté sous les meilleurs auspices.

Dimanche dernier le prédicateur a prêché aux deux messes, et chaque fois l'église était comble. A la messe matinale, elle était même trop étroite pour l'auditoire, dont une partie assez notable a dû rester dans le cimetière. Pendant toute la station, la population montrera, il faut l'espérer, le même zèle à entourer la chaire de vérité.

∴

Saint-Renan. — Les exercices de l'Adoration ont donné, dans cette paroisse, les résultats les plus consolants. On a pu compter entre 1,600 à 1,700 communions, c'est-à-dire que toute la population, à très peu d'exceptions, s'est rendue à l'appel du Bon Maître. Les paroisses voisines ont, aussi, fourni leur contingent.

On ne saurait faire un plus grand éloge de la population de Saint-Renan que de constater que les jours gras, qui malheureusement ailleurs ont donné lieu aux désordres accoutumés, ont été pour elle des jours de recueillement et de prière, sans qu'une seule voix discordante se soit fait entendre, sans qu'un mauvais exemple ait été donné, sans que le moindre écart ait été à déplorer.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le Cardinal Jacobini. — Le Cardinal Louis Jacobini, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a succombé le 28 février, à peine âgé de 57 ans, à la maladie dont il souffrait depuis si longtemps. Il était né à Gonzano, le 6 janvier 1830, d'une famille distinguée, d'ou sont sortis feu le Cardinal Angelo Jacobini, décédé le 2 mars dernier, et un autre membre illustre de la prélature romaine. Mgr Dominique Jacobini.

Archives diocésaines d Qui per et Léon

Après de brillantes études, il entra bientôt dans la prélature et fut presque aussitôt chargé d'importantes fonctions à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires du rite oriental.

En 1870, Pie IX lui confia la charge de sous-secrétaire du Concile.

En 1874, il fut envoyé comme nonce apostolique à Vienne, où son caractère aimable, ses manières courtoises, son esprit lui valurent beaucoup de sympathies, notamment à la cour impériale.

Le Pape Léon XIII mit fin à sa mission en le créant Cardinal de l'ordre des prêtres, le 19 septembre 1879.

Revenu à Rome, il fut nommé secrétaire d'Etat, après la retraite du Cardinal Nina, le 16 décembre 1880.

Dans l'exercice de ces fonctions, son nom reste attaché à des actes de la plus grande importance : les affaires d'Allemagne ; celles de France et d'Espagne ; le rétablissement des relations diplomatiques avec la France et la Belgique ; le concordat avec le Portugal, le Monténégro ; l'arbitrage pontifical dans l'affaire des Carolines, et en dernier lieu les élections allemandes. Serviteur fidèle et dévoué, exact observateur et exécuteur des grands desseins du Souverain-Pontife Léon XIII, qui daignait l'avoir en grande estime et affection, S. Em. le cardinal Jacobini a eu, dans les derniers temps de sa maladie, l'honneur, la consolation et la joie d'être visité longuement à son lit de douleur par l'auguste maître qu'il avait si fidèlement servi. Il en a reçu, presque à l'heure de la mort, une bénédiction dernière qui a été comme la consécration d'un labeur incessant et d'un dévoûment inaltérable au Saint-Siège et à la personne du Pape, glorieusement régnant.

Livres à l'index. — Un décret de la congrégation de l'Index, en date du 14 décembre 1886, approuvé par Sa Sainteté, qui a donné l'ordre de le publier, condamne, proscrit et déclare qu'il faut inscrire au catalogue des livres prohibés les ouvrages suivants :

L'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle (249-284), par B. Aubé. Paris, 1885. *Decr. 25 junii 1866.*

Le *Syllabus sans parti-pris* par l'abbé L.-A. Bossebœuf, du diocèse de Tours. Paris, 1885, 1 volume in-12, pag. XIII, 363.

L'Encyclique Immortale Dei, *le Syllabus et la société moderne*, par l'abbé L.-A. Bossebœuf, du diocèse de Tours. Tours, 1886, 1 vol. in-12, pag. LVI, 365.

Le Diable — La Personne du Diable — Le Personnel du Diable, par Jules Baissac. Paris. Maurice Dreyfus, éditeur.

L'abbé L. A. Bossebœuf, en apprenant la condamnation de ses deux ouvrages, a fait aussitôt sa soumission pleine et entière au décret du Saint-Siège. On ne saurait le trop féliciter de sa belle conduite.

L'Enseignement de l'Histoire. (*Suite.*)

Nous arrivons aux guerres de religion, qui constituent le ve chapitre de M. Lavisse. Nos lecteurs remarqueront l'*habileté* avec laquelle il est écrit, s'ils veulent bien soulever avec nous le voile de fausse impartialité dont il se couvre. Nous ne reviendrons pas sur le règne de François II; dont nous avons parlé, et nous commencerons à Charles IX. Laissons pour le moment la parole à M. Lavisse : « Charles IX, frère de François II, lui succéda. Il était mineur. Sa mère, Catherine de Médicis, prit la régence. Princesse italienne, elle se plaisait aux intrigues politiques où l'on excellait dans les Cours italiennes du XVIe siècle. A peu près indifférente en matière religieuse, elle voulait régner. Elle n'était ni pour les Bourbons, ni pour les Guises, mais elle se servit des divisions qui existaient dans le royaume pour empêcher qu'un chef de parti fût jamais aussi puissant qu'elle. Elle fut pour son fils une conseillère funeste, car elle lui conseilla des crimes. Il faut pourtant lui rendre cette justice qu'elle essaya d'abord d'empêcher la guerre civile en soutenant le chancelier Michel de L'Hospital. » (*2e année de l'Histoire de France*, p. 177.)

On voit que notre historien se prépare à entrer dans le vif de la question, en présentant à ses élèves le chef du parti des politiques en même temps qu'il leur dépeint à grands traits la Reine-mère. Ce dernier portrait n'est certes pas flatté, mais avant de condamner Catherine de Médicis, il faudrait savoir si la Reine pouvait réussir autrement que par la ruse, serrée comme elle l'était entre des partis à la tête desquels elle ne trouvait que des ennemis. Les princes de la maison de Lorraine, déçus par la mort de François II, visaient certainement le trône de France. Il en était de même des Bourbons qui se préparaient à succéder aux enfants de Catherine, dont aucun n'avait d'héritiers. De là résultait pour elle l'obligation d'opposer ses adversaires les uns aux autres, en s'appuyant alternativement sur chacun d'eux. M. Lavisse semble enseigner qu'au XVIe siècle il n'y avait que les cours italiennes où les intrigues fussent en usage, mais il en était de même en France et dans toute l'Europe. Les peuples de cette époque se trouvaient dans un état de prospérité inoui dans le monde. Ils avaient appris à connaître le luxe des métaux précieux, des riches étoffes et de la céramique. Tout eût été donc à souhait, si les guerres religieuses n'étaient venues troubler leur bonheur. Mais peut-on sérieusement en faire un reproche aux catholiques, qui ne faisaient que garder la foi de leurs pères, en défendant l'ordre établi ? C'est pourtant ce qu'insinue une petite notice biographique mise au pied d'un portrait du chancelier de L'Hospital et conçue en ces termes : « Au milieu de la triste histoire des guerres civiles, L'Hospital apparait comme un sage entouré de cri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

minels et de furieux. Otons, disait-il, ces mots diaboliques de *Huguenots* et de *Papistes*, ce sont des noms de parti et de sédition, ne changeons pas le beau nom de chrétiens. »

Pour être honnêtement voilée, cette maxime, que M. Lavisse rapporte avec effusion, n'en était pas moins une formule d'indifférence religieuse, dont ne pouvaient s'arranger les passions violentes des différents partis. En outre, il n'est pas sans intérêt de savoir que Michel de L'Hospital, fils du médecin de Renée de Bourbon, femme d'Antoine, duc de Lorraine, avait pour grand-père un médecin juif, établi à Avignon. (Moréri, *Grand Dictionnaire Historique,* t. vi, p. 84.) On sait, en effet, le degré de confiance qu'il faut généralement accorder aux conversions israélites. De plus, si L'Hospital restait catholique, (et il ne pouvait cesser de l'être sans perdre sa charge de chancelier,) sa femme Anne Morin, était une zélée protestante, et lui-même prit soin de faire élever ses petits-fils dans la religion calviniste, ce qu'ils firent connaître plus tard, lorsqu'ils se furent convertis. (Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*, t. vi, p. 85). Le chancelier fut donc un catholique des plus équivoques, et l'on trouve toujours son influence au service des protestants.

La Reine était entourée de dames protestantes ; Coligny lui montrait dans les biens du clergé un moyen de combler les vides du trésor, les Huguenots s'assemblaient publiquement pour leur culte, et dans plusieurs villes, comme le rapporte le protestant Sismondi (t. 18, p. 211,) ils s'étaient emparés de force des églises des catholiques. Ceux-ci, froissés dans leurs sentiments et dans leurs intérêts, crurent à l'hostilité de la Reine-mère et du parti des politiques, et les accusèrent hautement de favoriser l'hérésie. C'est alors qu'on essaya d'une réconciliation, dont M. Lavisse parle ainsi qu'il suit : « Le chancelier de L'Hospital, magistrat vénérable, était partisan de la tolérance religieuse. Il essaya de réconcilier les protestants et les catholiques, et convia les théologiens des deux partis à s'expliquer devant le jeune Roi et la Reine-mère à Poissy, mais ils ne purent s'entendre ». (2me année de *l'Histoire de France,* p. 180.)

Si M. Lavisse eut voulu nous dire que Théodore de Bèze commença par faire sur l'Eucharistie un discours, qui fut à bon droit traité de blasphématoire, on eut compris de suite qu'une conférence qui débutait ainsi ne put avoir de bons résultats, quoiqu'elle eut été ouverte par un discours du chancelier très favorable aux novateurs. Fixé au 10 août 1561, commencé le 4 septembre, le colloque traîna quelque temps ; le 16 septembre, le cardinal de Lorraine y prononça un éloquent discours dont la conclusion fut qu'il ne pouvait y avoir de réunion des Huguenots avec l'Eglise, s'ils ne croyaient à la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Bèze essaya de lui répondre, mais il le fit en des termes qui furent blâmés même par son parti, et la conférence fut rompue, le 4 novembre 1561. (Moréri, *Grand Dictionnaire Historique,* t. viii, p. 420).

Ce colloque, du reste, n'était qu'un expédient pour gagner du

temps et donner à L'Hospital le moyen de décider la Reine-mère à publier l'édit du 17 janvier 1562, par lequel elle accordait aux protestants la liberté de célébrer leur culte dans les campagnes, mais non pas, comme le dit M. Lavisse, dans les villes, où il fut au contraire interdit. Le Parlement refusa longtemps d'enregistrer cet édit et accusa le gouvernement d'avoir empêché les bourgeois de Paris, en les désarmant, de se faire justice des novateurs qui n'étaient qu'une poignée de mutins, et encore pour la plupart étrangers à la bourgeoisie. (Sismondi, t. 18, p. 256.)

Arrivons au massacre de Vassy sur lequel M. Lavisse glisse rapidement et que nous prendrons la liberté de raconter plus en détail.

Le 1er mars 1562, qui était le Mercredi des Cendres, le duc de Guise, passant par Vassy en Champagne, entendit le son d'une cloche, et, ayant demandé pourquoi l'on sonnait, il apprit que c'était pour le prêche des protestants, qui se tenait dans une grange. Quelques-uns de ses gens qui le précédaient s'étaient pris de querelle avec les Huguenots et l'on en était venu aux coups. Le duc de Guise accourut pour faire cesser l'émeute, mais il fut blessé à la joue, et ses gens voyant son sang couler, tombèrent à coups d'épée sur les Huguenots, malgré tout ce que le duc put faire pour les retenir, et en tuèrent environ soixante. (Sismondi, t. xviii, pp. 272 et suiv. — La Popelinière, t. i, pp. 183 et suiv.)

Remarquons qu'il résulte du récit de ces deux écrivains protestants qu'il s'agit d'une rencontre fortuite, que les protestants avaient été les provocateurs, ainsi que le fit connaître l'information qui fut faite de suite, et en outre qu'ils n'avaient pas le droit de tenir leurs prêches dans les villes. On comprend que M. Lavisse eût été moins à l'aise, s'il eût fait connaître ce détail, pour écrire en italiques : « *Le massacre de Vassy commença la guerre civile.* »

Les chefs des Huguenots n'attendaient qu'une occasion de la commencer. Ce fut le prince de Condé qui se décida le premier. Le jour de Pâques, après avoir fait la cène à Meaux, il en partit à la tête de l'armée protestante pour enlever le Roi, qui était à Fontainebleau ; le surlendemain, il annonçait son dessein à son armée. Mais son complot avait été éventé par le Roi de Navarre, son frère qui, se défiant de Catherine de Médicis, prit ses dispositions pour le départ et vint lui dire, au dernier moment, que, ne voulant pas exposer le Roi à être surpris par les Huguenots dans une ville ouverte, il avait résolu de le conduire à Melun ; que, pour elle, il la laisserait faire ce qu'elle voudrait. Il fit monter le Roi en voiture, la Reine suivit et ils rentrèrent à Paris le 3 avril. Le prince de Condé alla surprendre Orléans, y força les églises, brisa les images et les orgues, mit les biens sous le séquestre et employa les trésors aux frais de la guerre.

Le roi de Navarre et le connétable de Montmorency marchèrent contre les protestants à la tête de l'armée royale. Après plu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sieurs essais de négociations, Condé essaya en vain de surprendre son frère, mais n'ayant pu y réussir, les chefs Huguenots demandèrent des secours à Elisabeth d'Angleterre et aux Princes luthériens d'Allemagne. En octobre 1561, Condé et Coligny livrèrent Calais aux Anglais, en attendant qu'ils leur livrassent Rouen et les places de Normandie. Le duc de Guise reprit Rouen, battit Condé à Dreux et il allait reprendre Orléans, quand il fut assassiné, le 19 février 1563, par Poltrot de Méré. Il mourut, le 24 du même mois. Poltrot avoua qu'il avait été excité par Coligny et Bèze.

Le 19 mars 1563, la Reine publia l'édit de pacification d'Amboise, qui reconnaissait aux seigneurs hauts-justiciers l'exercice de leur culte dans toute l'étendue de leurs terres, aux nobles dans leurs maisons; pour les bourgeois, on stipula en leur faveur qu'ils conserveraient dans chaque baillage une ville où leur culte serait célébré et où ils pourraient se rendre.

Voilà sans doute ce que M. Lavisse appelle la paix d'Amboise qui dura, dit-il, quatre années. « Pendant ce temps, ajoute-t-il, catholiques et protestants allèrent reprendre le Hâvre, que ces derniers avaient livré aux Anglais ; car, de part et d'autre, on appelait l'étranger. Les protestants traitaient avec les Anglais qui avaient embrassé la Réforme, et les catholiques avec les Espagnols, dont le roi Philippe II était l'ennemi déclaré du protestantisme. » (*2e année de l'Hist. de France*, p. 182.)

Le parti-pris de l'éminent historien apparaît à chaque mot, car il ne peut être aussi mal informé. Montmorency reprit le Hâvre aux Anglais le 28 juillet 1563, malgré les Huguenots français, qui étaient dans la place, et si les protestants traitaient avec les Anglais et les Allemands, rien ne prouve une alliance avec l'Espagne qui n'eut lieu que beaucoup plus tard, du temps de la Ligue.

Après la bataille de Jarnac, où périt Condé, assassiné après le combat, Coligny obligea la Cour à signer la paix de Saint-Germain. Le Roi fit bon accueil aux protestants, Coligny prit même de l'empire sur lui et essaya de lui faire déclarer la guerre au Roi d'Espagne. Henri de Navarre venait d'épouser Marguerite, sœur de Charles IX ; c'est dans ces circonstances qu'eut lieu la Saint-Barthélemy. Il n'est pas une âme honnête qui approuve les massacres, pas plus en 1572 qu'en 1793 ; mais M. Lavisse sait mieux que moi que des travaux historiques importants permettent de croire, sinon d'affirmer avec une entière certitude, que Charles IX ne donna l'ordre que le matin de la Saint-Barthélemy, après que la Reine lui eut découvert un complot de l'amiral Coligny, qui devait faire égorger la famille Royale et les chefs catholiques par les Huguenots qui accouraient à Paris de toutes parts. S'il en est ainsi, les catholiques n'eussent fait que prévenir les protestants et les mœurs de l'époque n'y contredisent pas. En effet, l'amiral de Coligny avait à sa charge l'assassinat du duc de Guise et des trahisons sans nombre, dont l'une avait livré Calais à l'Angleterre.

Le 30 septembre 1567, les Huguenots de Nimes avaient assiégé l'évêché, ils rassemblèrent un grand nombre de prisonniers catholiques et en égorgèrent soixante-douze qu'ils jetèrent dans le puits de l'évêque. Le lendemain, ils continuèrent dans les campagnes et y tuèrent encore quarante-huit catholiques. A Alais, les protestants avaient tué à la même époque sept chanoines deux Cordeliers et plusieurs ecclésiastiques. Des scènes semblables ensanglantèrent tout le Midi. La cruauté était, comme les représailles, de tous les partis. Charles IX, mourut en 1574 et eut pour successeur son frère Henry III qui revint de Pologne pour prendre le trône de France. Chacun connait ses désordres et sait qu'il fit assassiner le duc de Guise aux Etats de Blois. Le second Balafré était l'idole du peuple de Paris et le plus puissant seigneur du royaume, Henry III en eut peur et voulut s'en délivrer, afin de rompre *la Ligue* qui s'était formée dans le Royaume et surtout à Paris où les Ligueurs étaient les maitres.

Henry III n'avait pas d'enfant, son dernier frère, le duc d'Alençon venait de mourir, Henry de Navarre était protestant, il était naturel que les catholiques se demandassent ce qu'allait devenir la France et qu'ils s'associassent pour sauvegarder leurs droits et leur religion. Le Roi leur inspirait une méfiance fort justifiée et lorsqu'en 1589, il tomba sous le poignard de Jacques Clément, le pays refusa de se soumettre à l'autorité d'un prince héritique. Henry IV dut se convertir pour monter sur le trône et il lui fallut reconquérir son royaume.

Tels furent les évènements que M. Lavisse raconte avec un parti pris si mal déguisé ; mais, puisqu'il évoque devant nous *la liberté de conscience*, il nous permettra de lui répondre par la bouche d'un protestant Anglais : « Cette monstruosité d'imposer le protestantisme Anglican à un peuple qui de lui-même aurait fermement adhéré au catholicisme, nous empêche de comprendre les circonstances atténuantes d'une politique qui semble aux esprits de notre siècle aussi absurde qu'inique. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les meilleurs esprits furent convaincus que la religion était une affaire d'Etat, et qu'un Roi qui négligeait d'imposer *la vérité*, c'est-à-dire ses propres croyances théologiques, manquait à tous ses devoirs envers ses sujets, outre qu'il courait le risque d'attirer sur lui la colère du ciel. A ce point de vue la politique des Tudors doit nous sembler aussi naturelle qu'elle leur paraissait à eux-mêmes sage et méritoire. Que les protestants Anglais du XVIe et du XVIIe siècle aient été persuadés avec tout le reste de la chrétienté que la tolérance religieuse était un péché, et qu'ils aient agi d'après cette conviction, il s'en est évidemment suivi d'effroyables calamités ; mais l'ignorance inévitable n'est pas la même chose que la scélératesse préméditée. » (A. V. Dicey. — *England's Case Agains, Home Rule*. — *London*. — *Murray*. (pp. 89 et 90.)

Nous nous permettrons d'ajouter à ces sages réflexions de l'auteur Anglais, que même de nos jours les gouvernements doivent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

respecter la religion puisqu'ils ont charge d'âmes, et que pour les nations comme pour les individus la crainte du Seigneur a toujours été le commencement de la sagesse. *(A suivre.)*

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Si les auteurs des anciennes *vies* de saint Corentin, de saint Guennolé et de saint Maudet, avaient été à peu près contemporains des personnages dont ils ont écrit l'histoire, il n'y aurait qu'à suivre leurs récits, sans hésitation ; mais depuis la mort de nos Saints, des siècles s'étaient déjà écoulés lorsque ces œuvres virent la lumière ; elles ont donc eu pour base des traditions monastiques ou populaires qui ne pouvaient nullement leur conférer le caractère de la certitude historique ; elles ont été rédigées d'ailleurs d'après des souvenirs recueillis dans des limites trop restreintes, et par conséquent sans contrôle, tandis que les *vies des Saints de Bretagne* par Albert-le-Grand ont été composées, d'abord d'après ces anciens monuments eux-mêmes, mais complétés, éclairés (quoiqu'on dise) par les traditions générales du peuple Breton.

Et pourquoi ne pas le dire franchement ! Gurdestin ne devait pas lui-même se piquer d'exactitude bien rigoureuse quand, par exemple, il montrait sa chère abbaye comme un lieu si charmant qu'on n'y pouvait mourir (1).

Je crois donc devoir répéter que dans le récit d'Albert-le-Grand les faits concordent bien, et que dans celui des autres historiens, il se rencontre des lacunes inexplicables.

Ce que ni lui ni Dom Lobineau n'élucident, c'est de savoir si les monastères de saint Tudy et de saint Guennolé subsistaient déjà quand les deux saints moines reçurent de saint Corentin la bénédiction abbatiale ; nous pensons que non seulement ils avaient tenté leur premier essai dans l'Ile-de-Seins ou de Ty-Bidi et dans l'îlot qui s'appelle aujourd'hui l'Ile-Tudy, mais que leurs deux monastères de Land-Tévennec et de Loc-Tudy sur le continent, venaient d'être élevés à cette dignité d'abbayes, précisément parce que leur importance les en rendait déjà dignes.

Dom Plaine émet cette opinion en ce qui concerne Loc-Tudy ; en ce qui regarde Land-Tévennec la chose est plus certaine encore ; Gurdestin dit positivement :

(1) M. de la Borderie pense que le poème, généralement attribué à Gurdestin ou Vordisten, est l'œuvre de l'abbé Jean, son successeur.

« Pour Gwenolé, le plus illustre des Bretons, son activité extraordinaire, la hauteur transcendante de ses miracles firent de lui le père des moines. Il était déjà installé dans son béni monastère *avant l'avènement de Corentin à l'autorité*.....

« Ainsi, riche en biens de toute sorte, la Cornouaille levait la tête, comme l'épouse qui sort de la chambre, parée, brillante de beauté, en voyant arriver l'époux superbe. » (1).

A ces hommes de Dieu, d'autant plus habiles dans l'art de diriger les âmes qu'ils avaient mieux pratiqué la sainte obéissance autrefois, la promotion à la dignité abbatiale fut une occasion de déployer un nouveau zèle. Voici le jugement que porte l'*Anonyme* sur cette phase de leur vie : « Les deux saints abbés Guennolé et Tudy formaient donc leurs moines à la vie religieuse, et à la sainteté des mœurs. Montrant à tous l'exemple de la sainteté, ils macéraient leur corps par le jeûne, ils vaquaient au service de Dieu par la psalmodie et les veilles de la nuit ; leur bonheur c'était la prière publique ou leurs oraisons secrètes. Pour les affligés et les pauvres leur cœur était tout plein de compassion et de charité. C'est ainsi qu'ils travaillaient dans la vigne du Seigneur Dieu des armées, de concert avec leur saint évêque Corentin ; c'est ainsi qu'ils portaient avec lui le poids du jour et de la chaleur, afin de recevoir en retour une récompense éternelle ; c'est ainsi qu'ils cherchaient ce qui est du ciel et non ce qui appartient à la terre. »

On voudrait suivre encore les deux saints moines dans le concours qu'ils prêtent à l'œuvre du pontife, mais il nous faut attendre pour voir de nouveau saint Guennolé en rapport avec saint Corentin, et quant à saint Tudy nous avons dit tout ce qu'on peut savoir de sa vie. Si les traditions ne nous renseignent que très imparfaitement sur son existence terrestre, nous savons du moins que son nom est resté cher aux descendants de ceux qu'il édifia par sa parole et ses exemples. Elle est toujours debout et vénérée la belle église romane qui fut élevée en son honneur, au douzième siècle, à la place de la première église abbatiale qu'il avait lui-même érigée (2) En face de Loc-Tudy, l'Ile-Tudy reste toujours fidèle à son patron. Dans l'île comme sur le littoral, les révolutions elles-mêmes n'ont pu faire disparaître les statues devant lesquelles, depuis des siècles, les générations continuent de prier le saint abbé.

L'abbaye de Loc-Tudy n'existe plus depuis longtemps. On dit (mais je n'ai pu vérifier si cette affirmation est exacte) qu'au Moyen-Age les moines y furent remplacés par des religieux militaires, templiers ou hospitaliers.

Des bâtiments conventuels, il ne reste pas même une trace. Perte plus cruelle encore ! pas même une parcelle des reliques de

(1) Traduction de M. de la Borderie.

(2) On peut même espérer en ce moment de lui voir rendre bientôt sa première beauté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saint Tudy n'a été conservée (1). On ne sait rien sur l'époque et la cause de cette disparition.

Mais revenons à saint Corentin. L'*Anonyme* s'étend bien longuement sur ses vertus épiscopales ; c'est même de beaucoup la partie la plus prolixe de son œuvre. Écrivant au IXme siècle, époque où l'Eglise subissait la plus cruelle de toutes les épreuves, celle d'avoir des ministres indignes, il établit un parallèle entre le premier évêque de Quimper et ces évêques bretons du neuvième siècle auxquels il reproche, dans un style tant soit peu déclamatoire, l'esprit de domination sur leur clergé et la servilité en face des puissants du monde, l'amour des richesses et la recherche du bien-être, la manie des somptueux équipages, des demeures luxueuses et l'indifférence pour la construction et l'embellissement des églises ; il propose naturellement son héros comme un modèle accompli des vertus contraires.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas appuyé ces données un peu trop générales par des faits précis ; à l'époque où il écrivait, avec les documents qu'il devait avoir à sa disposition, cela ne devait pas être impossible ; nous tâcherons d'y suppléer.

Le *Liber pontificalis* (l'Histoire des Souverains-Pontifes), appelle saint Adrien Ier *amator ecclesiarum*. Comme ce grand Pape, saint Corentin aimait la beauté de la maison de Dieu et chérissait le lieu où habite la gloire du Très-Haut.

Tout jeune prêtre, aux premiers jours de sa vie solitaire, il avait lui-même construit un oratoire « tout joignant son petit hermitage et sa fontaine » ; en créant son monastère à Plomodiern, il avait dû, de toute nécessité, bâtir une église relativement considérable ; évêque, il lui fallait construire une cathédrale.

Il se mit à l'œuvre sans retard.

C'est peut-être le fait le plus touchant de la vie de notre glorieux Saint : ni la fierté de sa jeunesse, ni la noblesse de son origine, ni la dignité de son sacerdoce n'avaient pu autrefois l'empêcher de mendier, quand il avait voulu enseigner la grandeur de la pauvreté chrétienne.

Maintenant, il trouvait une occasion peut-être unique pour rappeler à ses fidèles comment le Dieu fait homme a su ennoblir le travail des mains, et l'évêque, l'ami du roi, le *défenseur de la cité* ne dédaigna pas de se faire ouvrier.

Avant-coureur de ces grandes confréries du Moyen-Age, qui devaient édifier tant d'églises parmi lesquelles on compterait des merveilles, il se mit donc à la tête de ses moines pour transporter, travailler et placer la pierre, pour préparer la chaux et le mortier.

Qui pourrait ne pas se dire que parmi les pierres qui composent la masse imposante de notre cathédrale actuelle, il s'en

(1) A moins que l'église de l'Ile-de-Groix, dont saint Tudy est aussi le patron, n'ait été plus heureuse et n'en ait gardé quelques débris.

trouve, en grand nombre, qui ont été placées par notre saint Patron lui-même dans l'édifice primitif !

Le père Maunoir avait donc bien raison de dire : « Cornouaillais, vénérez votre église dont les pierres ont été consacrées par la sueur de saint Corentin. » Et il ajoute, que le Saint accomplissait ces travaux quand il était évêque et déjà vieux.

Ceci peut être exact, car il est admissible qu'une œuvre aussi importante ne put être terminée qu'au moment où s'achevait l'épiscopat du saint constructeur.

Qui ne connait l'histoire, toujours un peu la même, des prêtres bâtisseurs d'églises ? Aujourd'hui architectes, demain maçons, puis charpentiers, tous les jours quêteurs ! Parfois des refus mortifiants à essuyer, puis d'ineffables consolations ménagées par la bonne Providence. Il faut payer une dette urgente et il n'y a aucun espoir humain de pouvoir l'acquitter ; le soir non seulement l'argent nécessaire est venu, mais il y a des fonds de reste, les plans s'agrandissent, non sans que de nouvelles dettes soient encore contractées (1) ; et ainsi jusqu'à ce que l'église soit construite et même ornée convenablement.

Pour le soutenir au milieu de difficultés et d'ennuis inévitables, saint Corentin avait non-seulement le secours de Dieu, mais la puissante et douce intervention de NOTRE-DAME.

C'est une chose remarquable que les premiers apôtres de notre pays ont témoigné d'une dévotion toute spéciale à la sainte Mère de Dieu. Si ce n'est saint Clair lui-même, c'est son disciple Adéodat, qui avait consacré à la Très-Sainte Vierge Marie la première église de Quimper. D'ailleurs, le premier Evêque de Nantes n'en avait pas fait autrement dans sa ville épiscopale, car sa légende authentique nous dit que « arrivé dans la cité, il y construisit une petite basilique en l'honneur de Dieu, de la *Bienheureuse Vierge Marie* et des bienheureux apôtres Pierre et Paul. » Il est vrai que la cathédrale ne porte plus que le vocable de saint Pierre ; mais, en 1775, la statue de la Sainte-Vierge était encore sous le dais le plus richement orné de la façade, adossée au trumeau du pilier qui sépare les deux baies de la grande porte, preuve à peu près évidente que Notre-Dame avait été dès l'origine la reine et la maîtresse de cette illustre église. (2)

Drennalus, le second apôtre de l'Armorique, ne montre pas une moindre piété pour la Mère du Sauveur, car, ayant converti le peuple de Morlaix, « il édifia, dans cette ville, une église, qu'il consacra à Dieu, sous l'invocation de saint Jacques-le-Majeur, Apostre, et, à l'une des avenuës de la Ville, eleva un pillier, ou colomne, au haut de laquelle il fit graver une Croix, et dessous, en une petite niche, il posa une image de Nostre-Dame, tenant

(1) Louis Veuillot a décrit une situation de ce genre dans un de ses plus intéressants récits : *Ce que c'est qu'un Curé*. (Historiettes et fantaisies, *quatrième édition*, p. 212).

(2) Documents pour servir à l'histoire du diocèse de Nantes édités par M. l'abbé Cahour. — *Epigraphie et Iconographie de la Cathédrale.*

Archives diocésaine de Quimper et Léon

son petit Jesus, lequel pillier a esté soigneusement conservé jusqu'à présent. Ce pillier est au carrefour de N.-D. de la Fontaine et s'appelle *Croas ar Letern*, c'est-à-dire Croix de la Lanterne, à cause que la dévotion du peuple y entretient une chandelle allumée, toutes les nuits, en une lanterne devant cette Croix, et ce de tout temps immemorial. » (1) L'église de *Coz-Gueodet* qui remonterait à Drennalus, est aussi sous le vocable de la sainte Mère de Dieu.

On ne s'étonnera donc pas de voir saint Corentin, animé par ces exemples, consacrer son église cathédrale à Notre-Dame, et saint Guennolé placer son église abbatiale sous le même patronage.

Si nous en croyons des traditions orales, les deux saints amis, de concert avec le roi Grallon, auraient donné une autre preuve plus éclatante encore de leur zèle pour le culte de la Reine du ciel.

Sur un des plus beaux points de la Cornouailles était un des monuments druidiques les plus vénérés. Le *dolmen* de RUMENGOL se rougissait, pendant le jour, du sang des victimes, souvent même des victimes humaines ; pendant la nuit, il rougissait de l'éclat du feu qu'on y allumait en l'honneur de divinités sanguinaires.

Tandis que partout aux alentours le christianisme était triomphant, les druides s'attachaient avec l'énergie du désespoir aux derniers refuges de leur culte proscrit. Un jour le Roi, l'Evêque et le Moine vinrent à Rumengol, ils ordonnèrent aux druides, aux druidesses, aux bardes païens de se retirer.

L'Evêque versa l'huile sainte sur la pierre et en fit un autel ; les chênes sacrés furent abattus et dans leurs flancs on tailla une image, celle de la Vierge-Mère tenant entre les bras l'Enfant divin. Une fois encore, Grallon fit ses largesses accoutumées, une église s'éleva pour abriter l'autel ; là Corentin et Guennolé immolèrent la Sainte Victime, et combien de prêtres et d'évêques après eux ont fait couler le Sang du Christ là où s'accomplissaient autrefois les rites les plus cruels !

Une tradition semblable indiquerait encore chez saint Corentin et ses deux amis une dévotion étroitement liée à la piété envers la Mère de Dieu.

Sur un vaste plateau, en face de la mer, était un temple non pas druidique mais gallo-romain : on y adorait une idole appelée *Mater casta, la mère chaste.* Cette superstition avait duré trop longtemps. Toutefois ni l'idole ni le temple ne furent détruits. Dans l'image de cette *mère chaste* les fidèles furent invités à honorer la très-sainte et très-chaste Mère de Marie ; le temple devint la chapelle de *Sainte-Anne de la Palue,* et le plateau lui-même, ou *la Palue,* fut donné par le roi Grallon à saint Guennolé.

C'est ainsi qu'après la crypte de Chartres, le premier sanctuaire élevé à Notre-Dame dans ce pays des Gaules qui devait s'appeler le *Royaume de Marie,* fut notre vieille église de Rumengol.

C'est encore ainsi que sainte Anne se voyait honorer en Cornouailles, bien avant que saint Mériadec ne lui élevât aux champs du Bocéno, dans le pays des Venètes, une église qui devait surpasser mais non pas éclipser la gloire de *la Palue.* *(A suivre.)*

(1) Albert-le-Grand.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Maison recommandée **HOTEL DES ÉTATS-UNIS,** 16, rue d'Antin, PARIS, près l'Avenue de l'Opéra.
CHAMBRES de 2 à 10 francs par jour et de 30 à 200 francs par mois.
APPARTEMENTS CONFORTABLES, Déjeuner et Diner à la Carte.
Prix modérés.

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL
Le plus **économique** et le **plus sûr. DIX ANS** de **succès constants** garantissent la **GUERISON** des **Malades** atteints de : ***Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau,*** des ***Voies urinaires*** anciennes ou récentes, Affections des ***Poumons,*** du ***Cœur,*** de l'***Estomac,*** du ***Foie, Cancers*** de toute nature. ***Goutte, Rhumatisme, Paralysie.***
Docteur F. GUIEVE, rue Camou, 4, Paris. — Traitement par Correspondance.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de pâ re. Elle écoule tous les ans ses récol es auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard

MIGRAINES, NÉVRALGIES
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, *RUE D'ANJOU* et vente en gros, 43, *RUE D'AMSTERDAM*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogramme; de Savon par Jour
LA VIERGE
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : ALEXANDER. C. 28, rue du Sentier, Paris.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La ***Constipation*** entraîne souvent le ***manque d'appétit, affections de l'estomac*** et de l'***intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Etourdissements. Congestions.*** — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la ***Constipation*** disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni ***Nausées***, ni ***Coliques***, ni ***Diarrhées.***
TOUTES PHARMACIES, PRIX : 3 francs.
Dépôt général : **Phie DEMAZIÈRE**, 71, Avenue de Villiers, PARIS

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
est très agréable au goût; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse : il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux **enfants** et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du **VIN DE CHIRON**. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — Prix : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

2e ANNÉE. Samedi 12 Mars 1887. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mgr de Goësbriand ; Nouvelles des Paroisses : Pont-Croix, Brest ; L'Œuvre des Patronages à la campagne ; Mort du R. P. Beckx ; Documents historiques (suite). — *II.* Lettres d'un Pélerin de Jérusalem (suite). — *III.* Saint-Ronan et la Troménie. — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 13 Mars. — 3e Dimanche du Carême, semi-double, violet.
Lundi 14. — S. Grégoire, pape et docteur, double, blanc.
Mardi 15. — Office du jour, ou office votif.
Mercredi 16. — Office du jour, ou Office votif.
Jeudi 17. — S. Patrice, évêque, double, blanc.
Vendredi 18. — Les cinq Plaies de Notre-Seigneur, double majeur, rouge.
Samedi 19. — S. Joseph, patron de l'Eglise, double de 1re classe blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pleyben.....	13, 14, 15, 16, 17 et 18 mars.
Taulé.....	19 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — *Mgr de Goësbriand.* — La ville de Quimper a eu la bonne fortune de posséder, ces jours derniers, Mgr de Goësbriand, Evêque de Burlington, dans les États-Unis. Il était accompagné d'un jeune secrétaire, d'origine anglaise. Dimanche, il a assisté à la grand'messe et aux vêpres et a béni les fidèles à l'issue des saints offices.

Comme on le sait, Mgr Louis de Goësbriand est notre compatriote. Il est né à Saint-Urbain, le 4 août 1816. Nommé Evêque de Burlington, le 29 juillet 1853, à l'âge de 37 ans à peine, il a eu la consolation de voir doubler le nombre des catholiques dans son diocèse depuis le commencement de son épiscopat. Bien douce consolation, en effet, pour le cœur du saint Evêque !

PONT-CROIX. — Dimanche, 13 mars, à l'issue de vêpres, bénédiction d'une nouvelle Croix pour l'ancien cimetière et d'une magnifique Croix de procession, que les paroissiens ont donnée à l'église en souvenir de la dernière mission.

BREST. — L'abbé Tardivel, Aumônier de la prison maritime de Brest, s'est éteint, au sein de sa famille, dimanche dernier, 6 mars. Ses obsèques ont eu lieu le mardi suivant.

L'Œuvre des Patronages à la campagne. — M. le Recteur d'une petite paroisse du Bas-Léon nous écrit à ce sujet :

« J'accède volontiers au désir que vous exprimez de connaître quel genre d'œuvre j'ai fait pour mes jeunes paroissiens : c'est un catéchisme de persévérance auquel assistent les jeunes gens de bonne volonté, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à leur mariage. Je traite, tous les seconds dimanches du mois, après vêpres, les questions qui peuvent les intéresser plus spécialement.

« Je leur ai déjà parlé de leurs relations soit de famille, soit avec leurs voisins ou dans la paroisse, tant sur la semaine que le dimanche. Puis est venue la question de leurs relations avec les paroisses voisines, dans les assemblées, foires ou marchés, relations qui doivent toujours être honnêtes, afin qu'ils conservent leur conscience en paix. Je me suis attaché spécialement à leur préciser ce qu'ils auraient à faire dans les relations strictes et nécessaires avec les gens des villes qui ne cherchent qu'à les endoctriner en toute occasion.

« Je réussirai, je l'espère, à leur apprendre à lutter avec avantage contre ces sortes de gens de mauvaise foi qui courent les rues et les marchés. Ils se groupent, toutes les fois qu'ils ont

affaire à eux, et chacun décoche son trait jusqu'à abasourdir le mécréant, sans blesser la charité chrétienne et de façon à avoir toujours les rieurs de leur côté.

« Quand nous aurons appris à nos paysans à fermer la bouche à ces beaux parleurs, nous aurons beaucoup fait. Pour cela, il faut leur donner de l'aplomb, la hardiesse étant la moitié de l'homme, et les convaincre qu'ils sont plus intelligents que ces mauvais sujets, dont le sens intellectuel et moral est oblitéré par plus d'une cause et pour bien des raisons.

« Mes jeunes gens ont pour consigne de se surveiller mutuellement et de faire, comme il convient, sans jamais blesser, la correction fraternelle à propos des jurons et des conversations trop libres. De cette façon, désormais, quand ils sont en bande, soit dans les champs, soit à la grève, ce qui arrive journellement, c'est un plaisir : plus une parole déshonnête, plus un juron. Libre à chacun, pour remplacer les jurons, de prendre un mot quelconque ou une espèce de juron qui n'offense ni Dieu ni les hommes. Les vieillards et les pères de famille en sont ravis.

« Hier, je réunissais mes soixante-douze jeunes gens pour la troisième fois (1). Objet de la conférence : Qu'est-ce qu'un vrai chrétien ? De plus, je leur ai parlé de la sanctification de la journée et des occasions dangereuses avec une péroraison sur l'extirpation des mauvaises habitudes et la réforme du vieil homme. Cela a été un peu long ; mais il n'y a eu aucun ennui de part ni d'autre. La préparation de ces conférences me demande un travail sérieux, et je m'en préoccupe longtemps d'avance ; mais la docilité de ma petite armée me paie largement de cette fatigue. Il va sans dire qu'on chante deux cantiques, un en commençant, l'autre en finissant. Quand j'aurai épuisé mon programme, je leur expliquerai le catéchisme en images, absolument comme aux enfants. Ils répondent, d'ailleurs, à l'appel aussi exactement que les enfants, et j'espère que cela durera.

« Voici le règlement sommaire de l'œuvre :

« Trois sections avec présidents et vice-présidents, qui ont une conférence particulière tous les trimestres. Le lieu de la réunion est la sacristie, qui est très-vaste.

« 1° Tout jeune homme qui n'a pas une conduite régulière, pour ne pas dire exemplaire, est exclu.

« 2° Le jeune homme qui aura été ivre trois fois dans l'année : exclu.

« 3° Le jeune homme qui joue aux cartes ou aux dominos à l'auberge : exclu.

« 4° Le jeune homme qui aura fait une esclandre quelconque, soit dans la paroisse, soit ailleurs : exclu.

« Je vous prie de croire que la sanction ne reste pas lettre morte, et qu'elle est appliquée avec fermeté, à l'occasion.

« Pour l'été prochain, il y aura, si l'on veut bien m'écouter,

(1) La paroisse ne compte pas 800 habitants. — N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des jeux de quilles ou de boules dans chaque village, et j'espère que mes jeunes gens le feront. La mission de l'an dernier leur a fait un bien immense. Ils se confessent au moins tous les deux mois, beaucoup tous les mois. »

Le R. P. Beckx, Général de la Compagnie de Jésus. — Le R. P. Beckx, supérieur général de la Compagnie de Jésus, est mort samedi, 5 courant, dans sa 93e année, après 67 ans de vie religieuse.

Il était né, le 8 février 1795, à Séchem, dans le Brabant. Après de brillantes études, qu'il dut faire, en partie, sans maîtres, il entrait, en 1814, au séminaire de Malines ; le 6 mars 1819, il recevait l'ordre de la prêtrise et, immédiatement, entrait dans le saint ministère. Mais déjà l'appel de la sainte vocation s'était fait entendre à son âme généreuse : il voulait devenir le frère de Jean Berchmans, son compatriote, dont la vie lui avait fait connaître et aimer la vie de Jésus.

Le 29 octobre de la même année, s'ouvraient devant lui les portes du noviciat d'Hildesheim.

Le nouveau religieux avait reçu de la nature un riche assemblage de rares et éminentes qualités, merveilleusement développées par la grâce divine ; aussi, dès qu'il eut terminé son noviciat et complété ses études théologiques, ses supérieurs lui confient-ils aussitôt les ministères les plus délicats et les affaires les plus importantes. Le duc d'Analt-Kœthen, dans un voyage à Paris, s'était converti au catholicisme. Il demanda et obtint le P. Beckx, qui resta auprès de lui, tant qu'il vécut, comme supérieur de la mission établie dans ses Etats protestants, et comme aumônier du palais ducal. Il continua à exercer ces dernières fonctions auprès de la duchesse, qu'il suivit, jusqu'à sa mort, en Allemagne, à Vienne, à Rome et dans ses autres résidences. En même temps, il réussissait à rétablir, en Vénitie, les religieux de sa Compagnie, par d'habiles et sages négociations.

En 1850, il est nommé Recteur du scolasticat de Louvain, et, deux ans plus tard, au gouvernement de la province d'Autriche. C'est de là que la Congrégation générale de l'Ordre l'appela, le 2 juillet 1853, à succéder, comme Supérieur général, au P. Roothaan.

Le journal *l'Univers* énumère ainsi les œuvres de son généralat, le plus long de tous, un seul excepté.

« Le nombre des religieux de son ordre plus que doublé.

« Plusieurs de ces anciennes provinces rétablies en Irlande, en France, en Portugal, en Espagne, en Amérique ; la création de nouvelles missions ou une extension toute nouvelle de missions déjà existantes aux Montagnes Rocheuses, dans la Guyane, à Calcutta, à Constantinople, en Australie, au Brésil, au Nouveau-Mexique, à Madagascar, en Arménie, au Zambèze, etc. ; l'éducation de la jeunesse, œuvre si chère à sa Compagnie, se développant dans

tant de collèges et avec tant de succès que bientôt la liberté à moitié rendue lui est tout-à-fait retirée ; l'esprit du fondateur maintenu au sein de son ordre avec un zèle toujours en éveil et une prudence toujours supérieure aux difficultés des temps ; des instructions admirables données dans de nombreuses lettres encycliques qui resteront comme un monument de sa sagesse et de sa piété ; enfin toute une légion de nouveaux modèles et protecteurs obtenus, à sept reprises, pour ses religieux par la canonisation ou la béatification de plus de quatre-vingts jésuites, tous, à l'exception de trois, missionnaires et martyrs. »

Pour avoir accompli tant d'œuvres merveilleuses, les épreuves n'ont pas cependant manqué à son gouvernement. Glorieuse avant-garde de l'Eglise militante, c'est le sort de la Compagnie de Jésus de subir toujours les premiers coups de l'ennemi. Ce magnifique privilège n'a cessé de la distinguer depuis son berceau. Mais l'épreuve ne fait pas peur au vrai disciple du Christ. Il n'a point de plus précieuse richesse, il y voit seulement un creuset divin où se purifie l'or de nos vertus, un gage certain de nouvelles bénédictions, de nouveaux succès, de nouveaux triomphes. Bienheureux, dit l'Evangile, ceux qui souffrent persécution pour la justice : *Beati qui persecutionem pro justitiâ patiuntur*.

Depuis quatre ans, en 1883, touchant à sa 90e année, il avait cru prudent de préparer sa retraite.

Une congrégation générale, qu'il réunit dans ce but à Rome, lui donna pour vicaire-général et futur successeur le R. P. Anderledy, auquel, six mois après, il remit entièrement l'exercice de l'autorité. Alors il se retira à Rome dans l'ancien noviciat de Saint-André du Quirinal, pris, comme tout le reste, par les maîtres de Rome, mais devenu pour quelque temps, grâce à un énorme prix de location payé aux spoliateurs, l'asile provisoire du séminaire américain. Là, près de l'autel de saint Stanislas et du tombeau de Charles-Emmanuel IV, l'un des prédécesseurs de Victor-Emmanuel sur le trône de Sardaigne et devenu jésuite après son abdication, le T. R. P. Beckx a vécu encore trois ans, uniquement occupé de piété et de charité, consolé par l'amour de ses religieux et soutenu par les soins tendres et assidus du jésuite français qu'il avait pris pour secrétaire. Il s'est éteint dans la pleine possession de ses facultés et la douce sérénité de son âme. Hôte des locataires d'une maison qui lui avait été ravie, il devait, comme eux, la quitter bientôt pour la laisser aux démolisseurs, et l'on demandait où il trouverait un dernier refuge après cette nouvelle expulsion. Dieu le lui a donné dans la demeure plus stable des Justes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Le 6 août, MM. Derrien et Goëz, secrétaire du District, écrivaient au Département dans un sens qui pouvait atténuer le mauvais effet que devaient produire les dénonciations précédentes sur l'esprit des administrateurs.

« Votre arrêté, disaient-ils, concernant la clôture des églises inutiles au culte, a obtenu une entière exécution. Les prêtres réfractaires de notre District sont moins audacieux... Depuis la fuite du Sr Dagorn du Bot, les ecclésiastiques non assermentés, de Carhaix particulièrement, sont très vigilants à ne fronder la Constitution en aucune manière... Aussi, les amis les plus décidés de la Constitution sont-ils affligés de voir, par leur interdiction, les deux Communautés de cette ville privées de tout secours spirituel... »

Cette lettre, qui laisse percer une certaine bienveillance pour les prêtres non assermentés de Carhaix, eut moins d'influence sur l'administration supérieure que n'en avaient eu les dénonciations des patriotes ; car dix jours après, le 16 août, elle y répondait par un ordre « d'appréhender les Srs Poher, aumônier des Ursulines, Chauveau, aumônier des Hospitalières, et Huitorel, prêtre matinalier (1) de Carhaix et maître d'école, convaincus :

« 1° D'avoir manifesté leur opinion contre la Constitution civile du clergé de la manière la plus propre à troubler l'ordre public, en fomentant un schisme scandaleux parmi les citoyens, dans le sein des familles et dans les communautés confiées à leurs soins, et en faisant persister les uns et les autres, depuis plus de deux mois, dans le refus impie d'entendre la messe et de recevoir les divers secours spirituels que leur présentent sans cesse les ecclésiastiques conformistes.

« 2° D'avoir, au mépris de l'interdiction prononcée par leur curé et légitime pasteur, exercé les fonctions du ministère à Motreff, Treffrin, Sainte-Catherine, Kergloff, Saint-Corentin, Le Moustoir ;

« 3° D'avoir abusé de la bonne foi d'un sexe faible et crédule, au point de lui persuader que les messes célébrées et les sacrements administrés par les prêtres conformistes sont nuls et de nul effet, que ces ecclésiastiques sont schismatiques et hérétiques, et déclarés tels par les nouveaux brefs du Pape, quoique ces préten-

(1) l'abbé Huitorel, disait la messe matinale à Saint-Trémeur, les dimanches et fêtes.

dues bulles de l'Évêque de Rome n'aient d'autre force légale que la signature vraie ou supposée du libelliste Royou ;

« 4° D'avoir employé tout ce que le fanatisme et la superstition ont d'empire sur la faiblesse et l'ignorance, pour discréditer et rendre méprisables des ecclésiastiques, qui ont juré d'observer religieusement les lois de la nation.

« Le Directoire du Département arrête, en conséquence, que les dits ecclésiastiques seront appréhendés et conduits de brigade en brigade à Brest. »

Les prêtres non assermentés de Carhaix avaient heureusement des amis, même parmi les administrateurs de la ville ; aussi, avertis à temps de l'arrêté du Département, ils prirent la fuite et se tinrent cachés dans le pays.

Ils eurent le bonheur d'échapper aux poursuites dont ils étaient l'objet, et lorsqu'au 27 septembre l'amnistie fut proclamée, ils se crurent autorisés à rentrer à Carhaix. Ils y arrivèrent le 7 octobre ; mais, sous prétexte qu'ils ne s'étaient pas rendus aux Carmes de Brest, (1) on ne voulait pas les faire profiter de l'amnistie. Ce fut alors que, mis en état d'arrestation, M. Chauveau de Kernaëret, aumônier des Hospitalières, écrivit, le 8 octobre 1791, la lettre suivante à M. Delessart, ministre de l'Intérieur, tant en son nom qu'au nom de MM. Poher et Huitorel, et des deux Communautés :

(2) « 8 octobre 1791.

« Monsieur, si je pouvais être assez heureux pour intéresser votre humanité en faveur de deux Communautés, de leurs infortunés aumôniers et d'un troisième prêtre, qui depuis près de quatre mois sont en but à la persécution la plus cruelle de la part d'un curé constitutionnel avec ses deux neveux, l'un trésorier, l'autre administrateur du district. Par suite, ces trois prêtres ont été déjà deux fois emprisonnés au District et une fois dans une chambre fétide de la prison, dont la fenêtre sans vitre donnait sur un cloaque... Pendant ces quatre mois, les religieuses sont restées presque totalement sans messe et sans sacrements, à l'appui d'un malheureux interdit qui vient d'être réitéré sans autre motif que la haine et la jalousie de ce curé constitutionnel. En vain a-t-on eu recours au Département... Des personnes ont écrit même à l'Évêque constitutionnel... Beaucoup de paroles, jamais de réalités ; ce monde se soutient parce que nous n'avons pas sermenté.

« Pendant au moins deux mois, nous faisions deux à trois lieues par jour dans les plus grandes chaleurs, quelquefois jusqu'à quatre, pour pouvoir dire la messe. Sur une lettre atrocement calomnieuse, et qui pour cela même ne nous a pas nui, parce que nous étions trop connus, on a obtenu du Département un ordre de nous conduire à Brest, ordre qui ne nous a pas même été signifié,

(1) La maison des Carmes de Brest fut la première prison des prêtres du diocèse. Ils y demeurèrent du 2 juillet au 27 septembre 1791.

(2) L. 118.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parce que, sur des bruits qui se sont vérifiés, nous avons pris la fuite et avons ainsi passé sept semaines à errer jour et nuit dans les campagnes et dans les bois, et à n'oser encore se montrer qu'à brun de nuit pour respirer quelqu'air, ou pour fuir de retraite en retraite ; et en punition de cette fuite, qui semble être permise même aux malfaiteurs, on a poussé l'injustice jusqu'à nous en faire un crime... Et parce que nous ne sommes pas restés attendre l'ordre de nous emprisonner, on veut nous signifier celui de nous éloigner de quatre lieues de notre domicile, ce qui, d'après la proclamation du Roi et l'amnistie, est le plus injuste... et le plus contraire à la sécurité que nous avait expressément promise la municipalité par sa délibération du 5 octobre.

« ... Comme mes deux compagnons d'infortune, qui arrivèrent hier avec moi, se sont remis à fuir aujourd'hui et ne peuvent signer cette lettre, je me vois, par ma propre détention, obligé de signer seul avec une des Communautés.

« GEORGELIN, Marie-Agathe, *hospitalière.* »

Le 22 octobre 1791, le Ministre renvoya la lettre au District, et les Religieuses, ayant été informées que le Ministre s'était intéressé à leur sort, envoyèrent au Département la lettre collective suivante.

(A suivre.)

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Mont-Carmel, dimanche, 23 mai 1886.

La nuit dernière a été courte pour tout le monde, mais pour moi surtout qui tenais à te finir tant bien que mal ma lettre datée de Caïpha, et cachetée ici.

A minuit commencent les messes, nous sommes 166 prêtres ; chacun connaît son autel et son heure, et se lève en conséquence: la toilette est bientôt faite, on doit être prêt pour l'office indiqué. Nous pouvons dire la messe de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ou d'Elie.

A 6 heures, grand'messe, chant du *Kyrie* royal, avec entrain ; sermon fort touchant sur les souvenirs du Carmel ; puis messe basse, dite aux tombeaux des soldats français. Tous les pèlerins y assistent, recueillis dans une fervente prière. Nous tenons ouverts nos parasols de belle dimension pour nous garantir des ardeurs du soleil, et l'un de nous abrite la tête du célébrant par une grande ombrelle. On récite le *De profundis*. Cette cérémonie est triste, et je vois des larmes dans bien des yeux.

On sonne le déjeuner : que crois-tu que l'on nous serve ? Du café avec une crême épaisse ? Tout cela est bon aux environs de St-Pierre ou à Lambézellec, mais ici, mon cher, c'est du café noir,

marc et tout. Nos estomacs se révoltent et savent traduire leurs impressions ; mais nos drogmans sont imperturbables ; avec cet accent inimitable qui leur est propre, Dieu merci: « *Brenez, Signor,* nous disent-ils, *brenez, Madame, brenez pour éviter la fièvre.* » Il n'y a que le premier pas qui coûte ; ces braves gens ont l'expérience, allons-y gaîment. — Eh bien ! vrai, on s'y fait, c'est d'excellent moka, même, il n'a rien de commun avec celui des presbytères.

Il faut que je te présente nos drogmans. Le drogman est un interprète, un guide et un fournisseur. Il doit connaître à fond les pays à traverser, les mœurs, les usages et la langue des habitants. C'est lui qui s'occupe des effets de campement, des moyens de transport et de la question des vivres, question capitale dans un pays où l'on ne trouve rien ou presque rien, et encore à des prix insensés. Quand on voyage seul, il est indispensable, paraît-il, de passer avec eux une sorte de contrat, dans lequel tout doit être spécifié avec détail par le menu, ou bien, gare les surprises désagréables. Et comment faire en plein désert, quand on menace de vous y laisser, ou de vous créer de grands ennuis ? Combien de voyageurs ont été ainsi rançonnés ? Pour nous, nous sommes dans les meilleures conditions pour faire un bon voyage ; nous n'avons à nous occuper de rien. Les Pères de l'Assomption, qui ont subi les difficultés du début et en ont souffert, organisent désormais tout à merveille : on voit qu'ils ont prévu chaque chose, et n'ont rien laissé au hasard ; ils connaissent et ils sont connus. Ils choisissent les drogmans parmi les meilleurs catholiques, les plus capables et les plus sûrs ; et, comme c'est pour nos guides une bonne aubaine annuelle, ils tiennent à bien faire. Nous n'aurons donc aucun souci ; tout est pour le mieux.

Cette journée a été employée à visiter le Mont-Carmel. Je te renvoie aux auteurs ordinaires pour te rappeler ce qu'il a été : je ne puis, tu comprends, dans cette lettre te faire un cours d'histoire. (1).

(1) Suppléons en quelques lignes à ce qui ne se trouve pas ici. A l'arrivée des Hébreux dans la Palestine, le Mont-Carmel formait un royaume ; Josué en tua le roi. C'est là que Dieu confondit les prêtres de Baal par le ministère du prophète Elie. Celui-ci et après lui, Elisée, son disciple, y avaient une école appelée l'Ecole des Prophètes. La Sunamite y vint prier Elisée de rappeler son fils à la vie.

Non seulement les Hébreux, mais encore les gentils vénéraient le Carmel. Pythagore y vint, pénétra seul dans le temple, et en sortit avec « une démarche grave et recueillie. »

Tacite parle d'un autel élevé sur le sommet de la montagne, sans statue aucune. Vespasien y consulta les entrailles des victimes, et reçut de Basilide une réponse favorable à ses projets.

Il est impossible de dire quel culte a été le premier établi sur cette montagne. Plusieurs Pères ont voulu voir dans le petit nuage qu'Elie aperçut s'élevant de la mer, le symbole de la Sainte-Vierge, alors qu'il demandait de l'eau après une sécheresse de trois ans et demi.

Il est de tradition que sainte Anne possédait au Carmel des troupeaux et une maison pour ses pasteurs : la Sainte-Vierge y serait venue souvent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sous la conduite de nos drogmans nous visitons les grottes de la montagne ; celle, dite Ecole des Prophètes est la plus remarquable. Cette grotte était une synagogue taillée dans la pierre. Nous n'avons pas dans notre pays de grottes de ce genre ; celles de Morgat, si belles cependant, ont un autre cachet ; elles sont creusées par la mer. Ici c'est la main de l'homme qui a tout fait. La nature de la pierre s'y prête à merveille ; je ne puis mieux les comparer qu'à ces grottes habitées, ou servant de chais, que l'on voit sur la ligne du chemin de fer quand on va d'Angers à Tours et même au-delà. Chaque ermite, et ils étaient nombreux, très-nombreux, dans les trois premiers siècles de l'Eglise surtout, avait sa grotte.

C'était la première forme de la vie monastique, destinée bien plus tard à réunir tous ces ermites sous une seule autorité, et cela dans leur propre intérêt.

Elie se retirait dans la grotte qui porte son nom avec les fils des prophètes pour y lire la Sainte-Ecriture et se livrer à la contemplation.

La Sainte-Famille, en revenant d'Egypte, y séjourna quelques jours avant de rentrer à Nazareth. Hélas ! ce sanctuaire si vénérable n'appartient plus aux chrétiens depuis deux siècles ; les musulmans s'en sont emparés, et l'ont transformé en mosquée. Un santon (1) en a la garde, et ne l'ouvre que moyennant quelques bakchiques (2). Les parois sont couvertes d'inscriptions et de noms de visiteurs. La grotte a 4 mètres de long, 8 de large, et 6 de haut.

Au premier siècle du christianisme, les solitaires du Carmel embrassèrent le christianisme, et souvent descendirent du Mont pour aider les apôtres et propager la foi de Jésus-Christ. Saint Narcisse, qui y vivait, devint patriarche de Jérusalem.

Au troisième siècle, nous y voyons saint Spiridion ; au quatrième saint Euthyme ; au cinquième, Jean, 44e patriarche de Jérusalem, donne une règle aux religieux du Carmel ; au sixième, saint Cyriaque et saint Jacques habitent le Carmel ; au septième, les moines fondent un couvent à Florence : au neuvième, les Benédictins établissent un monastère sur la montagne.

En 1155 saint Berthold eut une vision : Elie lui apparut, et lui ordonna de bâtir un couvent sur le Carmel, près de la grotte qu'il avait habitée. Les difficultés furent considérables. En 1187, plusieurs religieux furent tués en haine de la foi par les Mahométans. Saint Berthold mourut à l'âge de 115 ans : il était limousin de naissance, et avait été moine en Calabre.

Brocard lui succéda : Simon Stok, du pays de Kent (Angleterre) transmit le scapulaire qu'il avait reçu de la Sainte-Vierge, et mourut à Bordeaux, en 1265.

En 1252 saint Louis visita le Carmel. En 1291, les religieux surpris au chœur furent tous massacrés par les Sarrasins au milieu du *Salve Regina*. Pendant près de quatre siècles, le Mont fut abandonné. Sous Urbain VIII, grâce au consul de France à Alep, une résidence y fut établie et confiée (1634) aux Carmes-Déchaussés italiens.

En 1777, monastère pillé, trois religieux décapités, et les autres mis en prison.

Les autres détails historiques ont été insérés dans la première lettre.

(1) Un santon est le ministre du culte musulman. (N. R.)

(2) C'est le pourboire obligé pour toutes sortes de services, et même souvent on le demande sans y avoir le moindre droit. (N. R.)

A gauche est une petite excavation qui aurait servi de refuge à la Sainte-Famille.

Le sentier que nous suivons descend assez rapide vers la mer : se trouver sur le bord de la mer et n'en point profiter est chose impossible, surtout par ces fortes chaleurs. On se passe la fantaisie d'un bain de pieds, au moins ; plusieurs même pêchent des éponges, qu'on trouve facilement sur ces côtes. Elles sont ordinaires, mais pour les délicats c'est un souvenir utile.

Il faut remonter au couvent : Dieu, que c'est pénible ! On ne s'en plaint pas — matière à sacrifice.

Après le déjeuner, on reprend son parasol, et en route pour visiter la partie de la montagne habitée autrefois par des milliers d'ermites. Le Carmel est vraiment une montagne magnifique. Le guide dit qu'elle est la plus belle de la Palestine ; aussi dans les Livres Saints est-elle souvent citée comme la plus gracieuse et la plus riche. Elle a 6 lieues de long et une et demie de large. Une partie est boisée, l'autre partie a des terres de première qualité, — je vois çà, je m'y connais, on n'est pas fils de rural pour rien !

Nous arrivons à l'ancien couvent de Saint-Brocard ; il n'en reste que des ruines. Son fondateur l'avait placé assez loin, dans une riante vallée, un vrai jardin, pour être plus à l'abri des Turcs, et se trouver à côté de la fontaine d'Elie.

Mon Dieu, que de ruines sur un si petit espace de terrain !

Rien ne serre le cœur comme la vue des ruines ! Je n'oublierai jamais nos promenades à celles de Saint-Mathieu : te les rappelles-tu ? On en sort rêveur, attristé : le regard plonge dans le passé ; chacun se demande pourquoi la colère de Dieu a passé par là, et le peu de fond qu'on peut faire sur les choses de ce monde ?

Mais ici, il y a plus : ce ne sont pas seulement des ruines que l'on voit, mais comme des traces de sang qui assombrissent tout, et s'emparent de l'imagination attristée. On ne peut point faire un pas sans entendre : Ici, les Français ont été tués, là, les religieux ont été massacrés. Quand on pense que leurs deux anciens couvents ont vu plus de quatre fois tous leurs moines exterminés jusqu'au dernier ! Est-ce assez triste ? Et pourquoi donc ? En haine de Dieu, cela explique tout. *(A suivre.)*

Saint Ronan et la « Troménie. »

I.

On oublie vite, à l'époque où nous sommes ; du moins, c'est une accusation souvent portée contre notre génération qui serait, d'ailleurs, excusable : tant de faits se précipitent, tant de paroles sonores retentissent et obtiennent, un instant, l'attention générale !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Se rappelle-t-on bien encore le mot de M. Thiers, en 1873, si je ne me trompe : « Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs. »

C'était une affirmation bien étrange, au moment où presque tous les vieux sanctuaires de France voyaient accourir les fidèles en longues processions, et où, des lieux naguère inconnus, ou peu s'en faut, recevaient d'innombrables foules, retentissaient de chants enthousiastes.

Ce ne fut pas là une fièvre d'un instant, une dévotion à la mode ; c'était une des manifestations les plus frappantes du grand réveil de l'esprit catholique, et, Dieu en soit loué ! en 1887, ce grand mouvement des pèlerinages ne s'est point arrêté. Nous aimons à croire qu'il ne s'arrêtera pas.

On pourrait dire qu'il entraîne les fidèles par deux courants de dévotion bien distincts : le premier est une recrudescence de piété envers le Verbe Incarné : de là résulte un sentiment d'adoration pour le Cœur qui a tant aimé les hommes, une confiance plus filiale pour la Vierge, Mère de Dieu, un tendre respect pour ceux qui ont eu avec Elle une part privilégiée dans l'économie de l'Incarnation, comme l'Aïeule et le Père-nourricier du Sauveur ; voilà pourquoi tant de pèlerins vont prier dans les vieilles églises de Paray-le-Monial, de Notre-Dame de Fourvière, de Notre-Dame de la Garde, de Rumengol et du Folgoat, dans les basiliques de Montmartre, de Lourdes, de la Salette, de Pontmain, de Saint-Joseph du Chêne, enfin dans l'admirable église que notre Bretagne a élevée à sa glorieuse patronne, sainte Anne d'Auray.

Le second courant dans cette dévotion des pèlerinages porte les fidèles vers les Saints de leur pays, vers les hommes dont l'histoire se confond avec celle de leurs aïeux. A côté de la Foi, nous trouvons le patriotisme local, et personne ne l'ignore, celui qui est capable d'aimer le coin de terre où il est né, les vieux et glorieux souvenirs de sa province, celui-là aussi saura aimer la grande et glorieuse patrie française ; il l'aimera jusqu'au dévouement, au sacrifice et à l'immolation.

Nous avons donc lieu de nous réjouir de ce mouvement de la piété populaire à notre époque, surtout en constatant que la Bretagne y a déjà largement participé. Ce que la Provence a fait pour sainte Marie-Madeleine et le pèlerinage de la Sainte-Baume, le Poitou pour saint Hilaire et sainte Radegonde, la Touraine pour saint Martin, et Paris pour sainte Geneviève, notre pays le fait pour ses saints protecteurs. L'année qui s'est récemment terminée en a vu deux preuves éclatantes : au mois de mai, l'ouverture du tombeau de saint Yves a donné lieu aux plus belles manifestations de foi, dans la ville de Tréguier, et nul n'a oublié le triomphe, qu'au mois de décembre, notre ville de Quimper a décerné à son saint Corentin.

Voici qu'une nouvelle fête s'annonce, et nous sommes heureux que notre *Semaine Religieuse* puisse la faire connaître à l'avance.

Il nous en coûte, il est vrai, d'interrompre *la Vie de S. Corentin* (1), mais nous n'avions pas le droit d'hésiter, car notre œuvre appartient au diocèse et doit, en justice, travailler au succès de toutes nos grandes fêtes.

La *Troménie* (le tour de la montagne) ou pèlerinage en l'honneur de saint Ronan n'est rien moins qu'une nouvelle invention de la piété ; tout ce que notre époque pourra faire pour bien mériter du saint évêque irlandais réfugié en Armorique, ce sera de revenir aux traditions du passé.

La célèbre procession, appelée de ce nom de Troménie, va se célébrer le deuxième et le troisième dimanche de juillet prochain (3 et 10 du mois) ; elle ne revient qu'après des périodes de six ans. Avant de parler du pèlerinage lui-même, il nous faut tout d'abord dire ce que fut le Saint qui y a donné lieu. Nous avons pour nous guider dans cette étude :

1° Un opuscule que Dom Plaine a composé, en s'appuyant sur le texte original de la *Vie de saint Ronan*, écrite au XI^e^ siècle d'après des documents antérieures.

2° *La Légende de saint Ronan*, chant populaire que M. Hersart de la Villemarqué a édité dans le *Barzaz-Breiz*, en l'accompagnant d'un excellent commentaire.

3° *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert-le-Grand.

4° *La Vie des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau.

Les notes de M. Miorcec de Kerdanet, ou de l'abbé Tresvaux.

II.

La Grande-Bretagne nous a donné beaucoup de Saints ; l'Irlande nous a donné saint Ronan ; parmi les liens qui unissent notre pays à cette noble contrée il n'en est pas qui doivent nous la rendre plus chère.

L'auteur de la plus ancienne vie de notre Saint dit que, dès l'enfance, il fut appliqué par ses parents à l'étude des lettres, et qu'il abreuva son cœur altéré de la céleste doctrine. Son père et sa mère étaient donc chrétiens. Ceci nous fixe aussi sur l'époque où vécut saint Ronan, car, puisqu'il eut par la suite des rapports avec Grallon, contemporain de l'apôtre de l'Irlande, il faut que ses parents aient été convertis par saint Patrice lui-même qu'aucun missionnaire n'avait précédé dans ce pays.

Fut-ce bien là toute l'action du grand évêque sur les parents et sur l'enfant ? Nous n'avons pas le droit d'affirmer, mais nous pouvons cependant conjecturer que saint Patrice conféra lui-même à saint Ronan tous les ordres, y compris le sacerdoce, et enfin l'épiscopat ; car, d'après l'*Ancienne Vie*, il était revêtu de cet auguste caractère avant de quitter l'Irlande. C'est aussi l'avis de Dom

(1) Nous aurions voulu terminer notre étude sur saint Corentin vers le mois de juillet, afin que l'ouvrage put paraître en volume pour cette époque. Certain désormais que la chose eût été impossible, nous prions les souscripteurs de vouloir bien pardonner nos retards.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lobineau et de l'abbé Déric, tandis qu'Albert-le-Grand, faisant naître saint Ronan d'une famille païenne, ajoute ce qui suit : « Dieu luy ayant fait connoistre la superstition du Paganisme, luy fit naistre dans l'âme un ardent désir de chercher la vraye religion. A cette fin, il passa en l'Isle de la Grande Bretagne, où, ayant conversé parmy les chrestiens et s'estant enquis de leur religion, il reconneut que c'estoit l'unique, laquelle conduisoit au salut éternel, et se résolut de l'embrasser, se fit catéchiser, receut le saint Baptesme, et, depuis, s'adonna du tout à l'Oraison et lecture des saintes Escritures, lesquelles, pour la pluspart, il aprit par cœur. »

Mais, le récit de cette émigration est positivement contraire au texte formel du vieux manuscrit ; nous sommes donc plus porté à croire que saint Ronan reçut de ses parents, sur le sol de l'Irlande, la foi qu'ils avaient reçue de saint Patrice.

Quelle était dans le monde la situation de son père ? Seul le chant populaire nous répond : « C'était un puissant chef de famille. »

Si les détails bien certains nous manquent sur la naissance, l'enfance et la jeunesse de saint Ronan, en d'autres termes sur toute la période de son existence qui s'écoula avant son départ pour la Bretagne-Armorique, du moins, les récits de sa vie dans notre pays ne présentent guère de divergence.

Un seul point important a donné lieu à des contestations. A-t-il été vraiment évêque ? Ce qui en a fait douter, c'est l'ignorance où l'on était de tout document ancien à ce sujet ; mais le *Vieux manuscrit* porte d'abord comme titre : « Vie du saint et vénérable *pontife* Ronan », et dans le texte il dit : « Par la grâce de Dieu, Ronan est élevé au *trône pontifical*. » Une preuve non moins évidente venant confirmer la tradition populaire et le dire de l'ancien écrivain c'est que toutes les statues de saint Ronan le représentent revêtu des ornements pontificaux (1).

Si l'on peut regarder comme certain qu'il a été évêque, on ignore complètement quel fut son siège épiscopal. M. de Kerdanet insinue qu'il aurait pu n'être qu'évêque régionnaire, mais tout fait croire que saint Patrice attribua un siège déterminé aux nombreux évêques qu'il sacra pour toutes les parties de l'Irlande. D'ailleurs le *Manuscrit* dit positivement qu'il gouvernait un peuple à lui spécialement confié. Ce fut même la grande estime dont il était l'objet de la part de ses fidèles qui alarma son humilité et détermina sa fuite. Il avait acquis la réputation d'un docteur éminent; mais non content d'enseigner la loi, voulant surtout l'accomplir, il désira suivre Jésus-Christ par des méditations plus attentives, où rien ne viendrait plus détourner son esprit.

Faut-il admettre avec le chant populaire qu'un ange le confirma dans ce dessein ? — A coup sûr, si le saint évêque n'eut pas besoin, pour être confirmé dans sa résolution, « de voir une clarté et d'entendre la parole d'un bel ange blanc », il dut, au moins, réclamer de Dieu la force pour son cœur, car il aimait son troupeau et son troupeau l'aimait ; mais, d'autre part aussi, il craignait de trouver dans cette reconnaissance même de ses fidèles un obstacle au détachement, un empêchement pour la perfection, « tout ce qui ne le portait pas directement à Dieu lui semblait distraction, et les honneurs qu'on lui rendoit, non-seulement dans son diocèse, mais encore dans toute l'Hibernie (l'Irlande) ; étaient insupportables à ce saint homme véritablement humble et très-pénétré de ces paroles : *Au Roi des siècles immortel et invisible, à Dieu seul honneur et gloire !* Il prit donc enfin la résolution de quitter un pays où il se trouvait trop respecté, et d'aller, en quelques régions inconnues, chercher Dieu dans la solitude. » (1)

(A suivre.)

(1) Aussi croyons-nous que M. Hirsch a eu grand tort de ne pas représenter saint Ronan comme évêque dans sa verrière de la cathédrale ; il est vrai qu'il s'est heureusement contredit en donnant une autre image du même Saint dans la chapelle des Trépassés.

(1) Dom Lobineau.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Eugène PIACENTINI, statuaire
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m 00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m 10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m 20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m 30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m 50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m 60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les **Journaux Catholiques et Conservateurs de France.**
La SOCIETE DE PUBLICITE est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : Alexander. C. 28, rue du Sentier, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR
Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL: Pie* MIDY, 113, *Rue St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50
Env. fco p. poste ctre mand. au timb.-poste. CONTRE LA CONSTIPATION

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le PAULLINIA-FOURNIER est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, *56, RUE D'ANJOU* et vente en gros, *43, RUE D'AMSTERDAM*

UNE HONORABLE FAMILLE
de CODOGNAN (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse: MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN (Gard)

2e ANNÉE. Samedi 19 Mars 1887. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le Clergé ; Noviciat des Frères à Quimper; L'abbé Roger. — *II. Enseignement :* Les droits sur les brevets de capacité ; Bibliographie. — *III.* Documents historiques (suite). — *IV. Nouvelles de Rome :* Les nouveaux cardinaux ; Le Jubilé de S. S. Léon XIII ; Etrennes de Léon XIII. — *V.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *VI.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *VII. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 20 Mars. — 4e Dimanche du Carême. — Office du jour.
Lundi 21. — S. Benoît, abbé, double majeur, blanc
Mardi 22. — S. Gabriel, archange, double majeur, blanc.
Mercredi 23. — S. Cyrille, évêque de Jérusalem, double, blanc.
Jeudi 24. — Office votif du Saint-Sacrement, semi-double, blanc.
Vendredi 25. — Fête de l'Annonciation, double de seconde classe, blanc.
Samedi 26. — Office votif de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Taulé..... 20, 21, 22 et 23 mars.
Trétlez..... 24, 25 et 26 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le Clergé. — M. l'abbé Bulot, précédemment vicaire à Poullan, a été nommé aumônier au Noviciat des Frères, à Quimper.

M. l'abbé Fraval, jeune prêtre, de Riec, a été nommé vicaire à Poullan.

Noviciat des Frères de Quimper. — Nous sortons d'une belle et touchante cérémonie, qui nous a laissé dans le cœur de bien douces impressions avec de grandes espérances, la bénédiction de la nouvelle et gracieuse chapelle romane du Noviciat des Frères. Mgr a daigné présider la fête et prendre la parole après la messe, dite par M. l'abbé de Penfentenyo, curé de la cathédrale. Cette allocution d'un Pontife qui s'adresse aux Frères déjà liés par les vœux et avancés dans la vie, cette parole d'un père aux jeunes novices, débutant dans cette carrière toute de sacrifices, a été des plus émouvantes. Comment, en effet, ne point se sentir ému en voyant ces enfants se préparer, dans la retraite et le travail, aux charges si lourdes et si consolantes de la sublime vocation des Frères ? Le monde ne comprend rien à leur dévouement ; les méchants les attaquent et les poursuivent ; ceux-là même qu'ils ont élevés avec tant de soin et sur qui, peut-être, ils fondaient de si belles espérances, souvent se tournent contre leurs anciens maîtres : quel avenir attend ces jeunes élus du Christ ! Et cependant les places ont manqué ; les murs se sont trouvés trop resserrés : les constructions ont succédé aux constructions, mais tout cela est devenu trop petit ; Dieu soit loué ! les vocations abondent. Il y a juste dix ans, au Noviciat, on pouvait compter 35 jeunes novices ; aujourd'hui, il y en a plus de 140 ! Cette bénédiction si encourageante de la Providence a fait décider la construction d'une chapelle spacieuse. Désormais, la place ne manquera plus nulle part... Mais si, espérons-le, l'affluence des novices sera telle que les places libres y seront bientôt rares, grâce au zèle du clergé et à ses générosités.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé cette fête, qui laissera dans tous les cœurs, nous le disions plus haut, les meilleures espérances.

En sortant, Monseigneur a entendu un gracieux compliment, que lui a lu un jeune novice ; Sa Grandeur lui a répondu en le chargeant d'assurer à tous de l'intérêt qu'Elle porte à cette belle Œuvre et à l'Institut.

La plupart des Frères directeurs du district étaient accourus prendre leur part de fête, et porter aussi, eux qui luttent tous les jours, des encouragements à ces enfants, leur espoir et leur consolation.

Nous avons vu avec plaisir le cher Frère Gustave, visiteur de

Nantes. Son nom rappelle les grandes tristesses qui ont marqué les débuts de la persécution : sa place, en ce jour de joie, était parmi nous ; merci à lui d'avoir répondu à nos désirs.

Nous avons eu un regret : on espérait que le cher Frère Osée, assistant général, en résidence à Paris, viendrait à la bénédiction de cette chapelle qui est son œuvre, comme le développement inespéré du Noviciat est le témoignage de ses soins constants et de sa ferme direction.

Il aurait vu la chapelle ornée, l'hôtel paré de ses largesses, la sacristie riche de dons précieux, et, ce qui vaut encore mieux, le bonheur sur tous les fronts. Le digne frère Namasius, qu'aucune difficulté n'arrête, l'aurait conduit partout, sous la chapelle pour admirer les belles salles des réfectoires qui seront occupées demain, et au-dessus de la nef, pour visiter le vaste dortoir déjà emmenagé.

Cette nouvelle construction répond à tous les besoins : elle fait le plus grand honneur à M. Bigot, qui en a donné le plan, et à ces Messieurs les entrepreneurs qui l'ont exécuté.

Pour nous, nous remercions Dieu de tout ce qui s'est fait depuis dix ans dans ce Noviciat, et nous lui demandons de continuer à cette œuvre ses plus abondantes bénédictions.

Le jour où les Frères seront assez nombreux pour ouvrir, du moins sur certains, sur beaucoup de points indiqués, des écoles chrétiennes, et lutter avantageusement contre les écoles sans Dieu, ce jour, croyons-nous, les choses changeront, et la France sera sauvée.

C'est notre vœu le plus cher ; c'est l'espérance qu'ont emportée tous les prêtres présents à cette fête.

L'abbé Roger, curé-doyen d'Arzano. — Encore un saint prêtre que la mort vient d'enlever au diocèse !

Une belle intelligence, un jugement droit, un esprit mathématique, sur ce riche fond qu'il avait reçu de la nature, il avait élevé un bel édifice de connaissances solides et variées, en même temps que de vertus sacerdotales.

Doué d'une faible constitution, on ne le vit jamais se départir d'un caractère gai et jovial. Il était prêt à tous les sacrifices, dès qu'il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Aussi aimait-il les missions, où il savait toujours déployer un zèle admirable et un talent justement admiré de ses auditeurs. Tout le bien qu'il a fait ainsi, Dieu le sait, et son bon ange l'a inscrit, pour lui, sur le livre de la vie éternelle.

Depuis longtemps, il était fatigué par des accès d'asthme. C'est un de ces accès qui l'a enlevé inopinément à l'estime de ses paroissiens et à l'affection de ses confrères. Il s'est éteint, samedi dernier, à une heure et demie du matin, après avoir eu le bonheur de recevoir les derniers sacrements. Le vendredi, il était encore descendu, et personne ne soupçonnait une fin si prochaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa mort, qui a fait couler bien des larmes dans toute la paroisse, laisse un grand vide dans le canton, où il savait si bien faire régner toujours la gaîté, la paix, l'union et la fraternité : *quam bonum, quam jucundum habitare fratres in unum.*

Sa dépouille mortelle est allé reposer près de celles de ses parents, qui l'ont précédée devant le Seigneur, dans le cimetière de Plougonven.

ENSEIGNEMENT

Les droits sur les brevets de capacité. — Par décret publié à l'*Officiel* du 13 mars, tout candidat aux brevets de capacité, après avoir déposé les pièces réglementaires, reçoit de l'inspecteur d'académie, soit directement, soit par la poste, un certificat sur papier libre, attestant qu'il a été régulièrement inscrit sur le registre ouvert à cet effet dans les bureaux de l'inspection académique.

Les candidats doivent remettre ledit certificat : dans les départements, au percepteur des contributions directes de leur résidence ; à Paris, au receveur spécial des droits universitaires, et verser entre ses mains la somme de 10 fr., s'ils se présentent au brevet élémentaire ou de second ordre ; de 20 fr., s'ils se présentent au brevet supérieur ou de premier ordre.

Il leur en sera délivré une quittance à souche.

Au jour fixé pour l'examen, aucun candidat n'est admis à subir les épreuves sans avoir, au préalable, présenté au secrétaire de la commission la quittance qu'il a reçue du percepteur.

Tout candidat qui, sans excuse jugée valable par le jury, ne répond pas à l'appel de son nom le jour de l'examen, perd le montant des droits qu'il a consignés.

Aucune restitution, même partielle, des droits perçus n'est faite aux candidats ajournés.

Les dispositions du décret ne sont pas applicables aux élèves des écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices, lesquels sont exemptés de tous droits, quand ils se présentent aux examens, soit du brevet élémentaire, soit du brevet supérieur.

Nous recommandons à nos lecteurs de se procurer et de lire une toute petite brochure de M. Trévédy, ancien président du tribunal de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère : « *Lettres sur la Géographie et l'Histoire de la Bretagne et du Finistère,* réponse aux auteurs de la géographie-atlas du Finistère. » (1) M. Trévédy relève, dans cet ouvrage répandu surtout aux environs de Quimper, *même dans les écoles privées,* des erreurs inexplicables de la part des auteurs. Cette réfutation est faite avec une science consommée et une modération parfaite.

---

(1) Chez M. Salaun, libraire à per.

Un de nos amis d'enfance, Georges de Cadoudal, vient de publier une très curieuse histoire de son grand-oncle : « *Georges Cadoudal et la Chouannerie.* » Nous nous proposons d'en faire une étude particulière pour les lecteurs de la *Semaine.* Elle paraîtra dans une quinzaine de jours au plus tard.

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Lettre collective des Supérieures des Ursulines et des Religieuses Hospitalières, de Carhaix, au Département : (1)

« 5 novembre 1791.

« Messieurs, nous venons d'apprendre que nos justes plaintes étoient parvenues au Ministre de l'intérieur, qu'elles vous avoient été reportées. Il s'agit aujourd'hui d'y faire droit.

« Nous avons cru, par des vues de paix, de docilité, de déférence, dont nous ne nous lasserons pas de vous donner des preuves, sonder vos intentions sur le retour de nos aumôniers, que nous réclamons depuis quatre mois et demi auprès de vous, sans que personne ait voulu nous entendre.

« ...Deux communautés, que la municipalité de Carhaix a cru utiles et devoir conserver... et qui se sacrifient tous les jours au service des pauvres et à l'instruction de la jeunesse, pensoient avoir autant de droit d'avoir leurs aumôniers que tant d'autres communautés qui ont un rapport moins direct avec le bien public.

« Dans les conjonctures cruelles où nous nous sommes trouvées, nos aumôniers et nous avons préféré la fidélité à nos opinions religieuses ; nous avons préféré notre devoir à tout ce qu'il y a de plus tendre et de plus doux dans la vie. Cependant, Messieurs, quatre mois et demi de privation de tout secours spirituel, même de messe, jusqu'a la dernière quinzaine, d'incarcération ou d'une vie errante et incertaine à laquelle nos aumôniers ont été livrés, ont été la récompense de notre zèle et de notre attachement au culte de nos pères...

« C'est, Messieurs, le sujet de la très humble remontrance que des Religieuses infortunées, mais innocentes, vous adressent aujourd'hui, tant pour elles que pour les prêtres associés à leur malheur...

« Nous avons, il y a longtemps, rendu compte de notre conduite qu'une impudente calomnie s'est efforcée de noircir... MM. nos prêtres en ont fait autant... Nous ne demandons que

(1) L. 49.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des juges sans passion et qui ne soient ni complices, ni confidents de nos ennemis.

« ... Nous nous flattons que vous allez rendre à leurs fonctions, d'une manière stable et sans aucune restriction opposée à nos opinions qui vous sont connues, le Sr Jean-René Chauveau que, nous Religieuses Hospitalières, demandons pour notre directeur et aumônier, exclusivement à tout autre; le Sr Charles Pober que, nous Religieuses Ursulines, réclamons aussi expressément pour le nôtre, et le Sr Huitorel, compagnon de leurs infortunes, tous trois non fonctionnaires publics et non assermentés. Ils auroient souscrit avec nous la présente remontrance, si nous avions pu découvrir dans le moment le lieu où ils résident ; mais, nous garantissons qu'ils ne troubleront jamais l'ordre social, mais qu'ils borneront leurs fonctions à nos maisons religieuses...

« Sr Marie de Sainte-Rose,
« *Supérieure des Ursulines.*

« Sr Marie-Agathe,
« *Supérieure des Hospitalieres.* »

Au bas de cette supplique, on lit :

« Quimper, le 10 novembre 1791. — *Soit communiqué à l'Évêque.* — Signé : Kergariou. »

Et plus bas, ces mots écrits par Expilly, évêque du Finistère :

« Nous déclarons que de tout temps nous avons désiré que les Religieuses Ursulines et Hospitalières de Carhaix jouissent de la plus grande liberté et qu'elles aient tels aumôniers qu'elles jugeraient à propos, pourvu qu'elles tiennent leurs églises fermées, et ne reçoivent pas de jeunes pensionnaires... si toutefois le Département n'y voit aucun inconvénient, ni sujet de trouble. »

Les anciens directeurs ne furent pas autorisés, cependant, à profiter de cette tolérance, ce qui n'empêcha pas les religieuses d'entendre de temps en temps la messe de prêtres fidèles, comme le constate avec amertume le curé constitutionnel dans une lettre du 14 octobre : « Je sais, dit-il, que, malgré mes défenses, il se dit des messes, entr'autres par le ci-devant recteur de Châteauneuf, chez les Religieuses auxquelles j'avais moi-même offert des prêtres constitutionnels. »

(A suivre.)

NOUVELLES DE ROME

Les trois cardinaux français : Mgr Bernardou, archevêque de Sens ; Mgr Place, archevêque de Rennes, et Mgr Langenieux, archevêque de Reims, ont reçu le chapeau cardinalice, dans le Consistoire public du 17 mars courant. Outre les trois cardinaux français, ont reçu également le chapeau, dans le même Consistoire, Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore ; Mgr Gonzalez-y-Dias-Tunon, archevêque de Séville ; Mgr Giordani, archevêque de Ferare, et Mgr Aloisi-Masellu, ancien nonce de Lisbonne : en tout huit cardinaux.

L'abbaye de Monaco a été érigée en évêché. Mgr Theuret, évêque titulaire d'Hermopolis et administrateur apostolique, a été préconisé évêque de Monaco. S. A. le prince de Monaco a largement pourvu à la dotation du nouvel évêché.

Notre Saint-Père le Pape a reçu récemment, en audience particulière, Son Excellence M. Groizard-y-Gomez-de-la-Serna, ambassadeur d'Espagne, qui vient de rentrer de congé. Son Excellence a eu l'honneur de remettre au Souverain-Pontife une lettre autographe de la Reine régente et un magnifique anneau pastoral, orné d'un gros saphir entouré de diamants, que Sa Majesté offre au Saint-Père en reconnaissance d'avoir bien voulu servir de parrain au jeune roi Alphonse XIII.

Nous avons déjà annoncé que le Sultan a fait remettre au Saint-Père, par Mgr Azanan, un riche anneau de brillants estimé cent mille francs.

L'Impératrice de Chine doit également, dit-on, envoyer un splendide cadeau, qui figuera à l'exposition Vaticane.

L'Empereur Guillaume d'Allemagne enverra un riche joyau, que prépare un orfèvre de Berlin.

Un télégramme de Rome annonçait naguère que la reine Victoria se proposait de faire don au Pape d'un exemplaire de la Vulgate richement relié. La Reine devant célébrer elle-même bientôt son jubilé de Souveraine, le Pape aurait résolu de lui envoyer, à cette occasion, une superbe mosaïque.

On se rappelle que, pour le jubilé de Pie IX, le maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République, envoya de magnifiques vases de Sèvres. M. Grévy, d'après ce que disent les journaux officieux, doit envoyer également un beau vase et un encrier en porcelaine de Sèvres.

* *
*

Etrennes de Léon XIII. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Marseille :*

« Je veux envoyer mes étrennes au Saint-Père, disait au lendemain du jour de l'an une généreuse chrétienne, humble fille de service dans notre ville.

« — Au nom de qui ? lui demanda-t-on.

« — Dieu le sait. Le nom n'y fait rien !

« — Quel est le montant de la somme ?

« — Soixante francs. » Et ce disant, elle laissait entre les mains de son interlocuteur trois louis d'or qu'elle avait reçus la veille pour ses étrennes.

S. E. Mgr Zigliara avait bien voulu se faire le messager de l'humble fille. Au cours de l'audience, en remettant au Souverain-Pontife les trois louis d'or, il lui en racontait en même temps l'histoire.

Le Pape est malheureusement habitué à recevoir chaque jour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les nouvelles des spoliations et des attentats des puissants contre l'Eglise, ça été, sans doute, pour son cœur une douce consolation de voir que, parmi tant d'enfants rebelles, il se trouve encore des âmes simples et bonnes, filialement attachées à l'Eglise et au Pape. Sa Sainteté a reçu avec bonheur ce *denier de la veuve* ; Elle a bien voulu avouer que cette offrande ne lui faisait pas un moindre plaisir qu'un don mille fois plus important déposé la veille à ses pieds, et en reconnaissance, Elle envoie de grand cœur sa paternelle bénédiction à sa bonne et généreuse fille de Marseille.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Mont-Carmel, dimanche, 23 mai 1886.

La fontaine d'Élie est tout à côté : elle aurait jailli subitement à la prière du prophète. Pourquoi pas ? Si tu étais un incroyant, je te ferais une longue dissertation qui ne serait pas mauvaise, car je me sens très en verve. Cette fontaine est peu abondante, ses eaux sont potables, mais c'est tout. La moindre source de Bretagne vaut mieux : ici on se contente de peu. Il y a deux jours que je suis en Terre-Sainte, et, la chaleur aidant, je comprends tout le prix que l'on doit faire d'un petit filet d'eau : aussi ces figures de source, de fontaine, de citerne, de puits reviennent fréquemment dans la Sainte-Écriture, comme l'image vraie d'un grand bienfait. La sueur qui tombe de mon front, nos vêtements noirs qui se font lourds, et attirent, en les confisquant, tous les rayons du soleil, (principes du *Père Physique*) ; la fatigue qui augmente insensiblement, tout cela fait trouver bonne la moindre eau du ruisseau.

Auprès de nous, des musulmans battent résolument leur blé : pas de machines à vapeur, ils paient de leur personne, et exécutent, avec une gravité de Césars, des jeux de bras assez forts et cadencés. Ils nous accueillent par la parole traditionnelle et sacrée, la plus répétée et la plus chérie : *bakchique ! bakchique !* (1) — Je ne l'ai pas vu, mais j'en suis sûr, les enfants en venant au monde disent tout de suite *bakchique*, sans l'avoir appris, rien que pour l'avoir entendu précédemment. — Nous sommes bons princes, et même larges ; mais ils doivent d'abord nous apporter de leur lait, qui rappelle de trop loin celui de chez nous ; mais enfin, il fait chaud, et tout est bon.

A ce moment, les pèlerins, et même les drogmans, partent d'un éclat de rire superbe. Une dame, au chapeau monumental, pousse un cri, elle était décoiffée ; je ne sais quelle brise indiscrète pour ses cheveux d'argent, avait envoyé son chapeau se

(1) Pourboire, gratification, méritée ou non ; on la demande sans cesse à propos de rien. (N. R.)

promener au fond d'un ravin. Le Français, toujours aimable, se dévoue dans ces cas extrêmes : on se précipite, on dégringole jusqu'au fond, c'est à qui l'aura le premier et le rapportera. La situation était délicate ; au Mont-Carmel, les modistes sont plus rares que dans la rue de Siam. Il est retrouvé, reporté, replacé avec honneur ; — qui ? — le chapeau. Mais aussi, en voyage, on ne devrait pas porter de chapeaux monumentaux, — passe encore au cours d'Ajot.

On revient par la ferme du couvent, magnifique exploitation qui sert de grenier aux pauvres de Caïpha. Les Pères ont une telle réputation de générosité que les maraudeurs eux-mêmes respectent cette propriété, bien sûrs d'en avoir une petite part à l'heure du besoin.

Nous rentrons au monastère pour la bénédiction du Saint-Sacrement, à laquelle, tous, nous assistons. C'est la vie du pèlerin : les premières et les dernières heures du jour sont données exclusivement à Dieu. Dans la journée, ce que l'on voit aide à monter vers lui, et nous remet constamment en sa sainte présence. Quelle bonne vie que la nôtre ! Pourquoi ne serait-elle pas désormais celle d'un plus grand nombre, chaque année ? Pourquoi même le simple chrétien, pèlerin lui aussi, après tout, n'essaierait-il pas, dans sa modeste condition, quelque petite chose de cette vie toute sainte ?

Je m'arrête ; je tourne au sermon et à la piété qui embaume ; tu pourrais en rire et me le faire payer au retour.

Après le dîner, réunion générale auprès de nos directeurs ; il s'agit de former définitivement les groupes qui doivent arriver à Jérusalem par des routes différentes. On va donc se séparer pour se retrouver près du Saint-Sépulcre dans quelques jours.

Il y aura trois groupes qui prendront le nom de la route à suivre : Nazareth, Tibériade et Samarie.

Le groupe de Nazareth n'a pas de section ; il n'est pas assez important pour cela ; il n'est composé que de 80 pèlerins. Comme signe de ralliement, ils auront le drapeau violet, et, sagement, on leur fixe, pour se retrouver le lendemain, un coin de la cour. Le R. P. Bailly désigne les chefs ecclésiastiques auxquels tous devront obéir, et les drogmans chargés de conduire la petite caravane.

Le groupe de Tibériade compte 140 personnes environ. Pour plus de facilité, on établit deux sections : la première reçoit un drapeau vert et rouge ; la seconde, un drapeau vert et noir.

Le troisième groupe, celui de Samarie, le plus nombreux, est partagé en quatre sections :

1° Drapeau blanc,— toutes les Dames ensemble. Elles auraient préféré être versées dans les autres sections ; mais on leur a fait comprendre qu'il fallait tenir compte des préjugés des musulmans. Plus une nation est vicieuse, plus vite elle voit le mal partout.

Quatre prêtres et quatre laïques furent seuls priés de s'adjoindre à cette première section.

2° Deuxième section de Samarie, — drapeau rouge : « Com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mençons par les Bretons » dit le Père Directeur ; et tout le monde, s'il vous plait, de crier « Vivent les Bretons ! » Tu vois bien que les Bretons ne sont les derniers nulle part. Mieux que cela, les Vendéens se réclament de nous : nous sommes de fait inséparables, « Vivent les Vendéens ! »

L'Anjou, le Maine intriguent pour marcher sous le même drapeau que nous, — t'ai-je dit qu'il était rouge ? — Accordé, soit. Les Normands, braves gens cependant, saisissent l'occasion, la trouvent bonne pour s'accrocher à nous, ils seront des nôtres.

On a parfois des idées extraordinaires qui ne passent pas vite du tout.

L'an dernier, un jour, à Lourdes, jour d'épreuves, les Normands chantaient de leur mieux

Catholiques et Normands
toujours !

et cela d'un côté ; mais de l'autre, nous entendions, non plus avec surprise, mais avec effroi :

Catholiques et Gascons
toujours !

Les Gascons étaient là !

Aujourd'hui je suis converti à de plus sages idées, et je déclare que nos Normands sont gens parfaits.

Nous étions en tout 37.

3e Section, drapeau bleu, — les pèlerins du Nord, de l'Est, de la Belgique et du Luxembourg.

4e Section, drapeau jaune, — les pèlerins du Midi.

A chaque groupe, on fixe l'endroit du rendez-vous pour le lendemain matin, 5 heures.

La prière du soir est faite ; on reprend possession de sa couchette d'hier.

La journée a été bien remplie : nous avons vu des choses curieuses, nous sommes déjà riches de bons souvenirs ; les émotions saintes ne nous ont pas manqué.

Que Dieu est bon de m'avoir accordé la grâce de faire ce pèlerinage ! Il me semble qu'à mon retour, mon devoir d'en parler à tous et partout est bien nettement indiqué. Que je voudrais voir mes amis jouir des mêmes bonheurs ! Je pressens que ce désir me poursuivra longtemps.

Demain, je m'avancerai dans le cœur de ce pays, où chaque pas rappelle les plus beaux et les plus touchants souvenirs. Les saints Evangiles surtout vont, parait-il, se révéler pour nous ; autre chose est de les lire, au loin, autre chose sera de voir Notre-Seigneur agissant et parlant dans ces lieux à jamais sanctifiés par sa présence. Car c'est là, dit-on, l'impression que l'on éprouve, en lisant une page de l'Ecriture, il semble que l'on voie, que l'on entende Notre-Seigneur, et que l'on prenne part à ce qui se passe sous les yeux.

J'en tressaille de joie. A bientôt ma première lettre.

. . . . . Bien à toi.

X.

Saint Ronan et la « Troménie. » (1)

J'ignore si, comme l'affirme Dom Lobineau, les évêques, au cinquième et au sixième siècle, ne faisaient point difficulté de quitter leurs diocèses pour vivre de la vie érémitique, dès lors qu'ils aspiraient à une plus grande perfection ; mais, à supposer même que saint Ronan eut à suivre plus d'un exemple en ce genre, sa fuite dut être un sacrifice bien cruel à son cœur.

Il n'est pas sous le soleil un peuple qui aime le sol natal comme l'aime la race celtique, et l'Irlande surtout est si chère à ses fils !

On dit qu'après l'avoir évangélisée pendant trente-trois ans, saint Patrice gravit la montagne des Aigles, le sommet le plus élevé de l'île. Debout sur cette hauteur, il contempla en silence sa belle conquête évangélique, il pria pour elle, et son ange protecteur lui fit connaitre que Dieu l'exauçait. Alors le Saint éleva la voix et chanta : « Bénie soit Erin en tous lieux ; bénis soient l'Ulster et le Connaught ; béni soit le Leinster en tout temps, et le Munster éternellement ! » (2)

Celui qui avait été formé par Patrice et s'était inspiré de son esprit pouvait-il, en quittant son troupeau fidèle, ne pas le bénir de même, sinon avec de brûlantes paroles, au moins avec tout l'amour de son cœur.

Mais il est un ami qui encourage et qui fortifie, lorsque la nature est sur le point de faiblir. Saint Ronan, au moment de dire un dernier adieu à cette Irlande où partout, désormais, brillait la vraie lumière, dut se rappeler une parole familière à son maître Patrice :

« Le Christ soit à notre foyer !
« Le Christ soit sur notre chariot !
« Le Christ soit sur notre navire ! »

Si loin qu'il reportât ses souvenirs, jusqu'aux premiers jours de sa tendre enfance, il avait senti la présence du Christ à son foyer, d'abord dans la demeure paternelle, puis, plus tard, dans la maison où lui-même présidait comme évêque.

Dans ses courses apostoliques, monté sur le chariot d'où il parlait comme d'une chaire, (car c'était la coutume de Patrice et

(1) Cette étude a été et continuera d'être intitulée : « Saint Ronan et la *Troménie* ». J'ai trouvé pour ce mot *Tromenie* cinq orthographes différentes et trois traductions qui ne concordent nullement. *Troménie* n'est peut-être pas l'orthographe la plus sûre, et j'admets qu'elle n'est ni française ni bretonne, mais elle est entrée dans l'usage ; c'est la seule employée dans les documents que possède l'église de Locronan ou l'évêché de Quimper. La changer m'eut semblé prétentieux, vu surtout que je ne fais pas ici œuvre d'érudition. Il me faudra revenir plus en détail sur ce nom de *Troménie*, quand je parlerai du pèlerinage lui-même.

(2) M. de la Villemarqué : *Légende celtique*, saint Patrice.

Archives diocésaines Quimper et Léon

des prédicateurs formés à son école), il s'était senti encore soutenu et inspiré par la grâce du Sauveur.

Maintenant, sur le navire qui, de son Irlande, l'emportait vers les rivages inconnus de l'Armorique, il pouvait dire, comme son compatriote (et peut-être son ami) saint Kolombill, partant pour un exil lointain : « Je suis seul ; ô Roi du ciel, protège mon chemin, et je n'aurai pas plus lieu de craindre que si j'avais une garde de six mille soldats. »

Or, le Christ, roi du ciel, protégea son voyage. Plus d'une fois dans le trajet il dut s'écrier comme les pêcheurs de nos côtes : « Mon Dieu secourez-moi, car ma barque est petite, et la mer est si grande ! » En effet, l'embarcation à bord de laquelle il était monté, n'était rien moins qu'un grand et solide vaisseau, et la tempête n'était pas le seul péril à redouter sur les flots, mais la rencontre des pirates était plus à craindre encore que le danger d'un naufrage. Néanmoins, saint Ronan put heureusement aborder sur la plage du pays de Léon. Il pénétra assez avant dans les terres, et « s'arrêta dans un lieu fort retiré ; là il se bâtit une petite hutte, où il vécut assez longtemps, sans autre consolation, du côté de la terre, que celle qu'il ressentait de n'en avoir plus que du côté du Ciel, et de pouvoir sans obstacle, vacquer à la contemplation. »(1) Il possédait, donc, ce qu'il avait cherché dans son humilité héroïque ; mais il ne le posséda pas longtemps. Il avait voulu vivre inconnu, dégagé des affections terrestres les plus légitimes, les plus saintes même, et bientôt cependant Dieu montra que ce qu'il demandait à son serviteur n'était pas cette vie dissimulée à tous les regards humains. Nous suivons le récit d'Albert-le-Grand : « Saint Ronan pensoit estre en ce lieu si bien caché, que personne ne le connoistroit que Dieu, seul témoin de sa sainteté ; mais il en arriva tout autrement, car quelques pauvres malades estans, de cas fortuit, plus-tost par speciale Providence de Dieu, venus à son Hermitage chercher l'aumosne, le Saint, pauvre volontaire pour Jesus-Christ, ne leur donna ny or ny argent, mais bien ce qu'il pouvoit donner, à sçavoir la santé, qui leur fut beaucoup plus chere que tout l'or du monde. Ces pauvres gens le remercierent, et, allans, sains et dispos, mandier l'aumosne par les villages circonvoisins, publierent partout que saint Ronan les avait gueris par sa priere : cela fut cause que, de tout le Leonnois, on accouroit devers luy ; les uns pour luy présenter des paralytiques, sourds, muets, aveugles et autres malades, mais particulièrement des possedez ; les autres pour consulter avec luy des affaires de leur conscience, mais ces visites troublans le repos de sa solitude, il se resolut de quitter ce lieu et de chercher séjour ailleurs. »

La vénération qui s'était attachée à sa personne et qu'il fuyait ainsi dans l'exil, comme il l'avait fuie sur la terre natale, s'attacha à son ermitage même, après qu'il l'eut quitté. Une église impor-

(1) Dom Lobineau.

tante s'élève aujourd'hui sur la première demeure de saint Ronan en Armorique ; autour de cette église s'est formée une petite ville qui s'appelle en français Saint-Renan, et en breton Loc-Ronan-ar-Fancq *(S. Ronan-du-Marais)*. Il ne faudrait point croire d'après cette dénomination que ce lieu manque de charme. Celui qui le premier l'habita voyant dans la région de son ermitage une nouvelle terre promise, l'avait lui-même appelée Chanaan. Le moulin de *Chanan* est resté comme un souvenir de ce nom d'autrefois. C'est près de ce moulin que M. de Fréminville visita ce qu'on appelle le lit de saint Ronan. Il dit avec son scepticisme ordinaire : « Nous arrivâmes au bord d'un petite rivière, près d'un moulin a eau : là sur une roche plate, que baigne la rivière, on nous montra la *prétendue* empreinte de saint Renan ; c'est une excavation effectivement de grandeur d'homme, et ayant absolument la forme du creux d'un sarcophage, avec l'emplacement de la tête bien marqué. » (1)

Lorsque l'évêque, devenu solitaire, eut quitté la pauvre cabane qu'il avait construite sur la terre hospitalière du Léon, il ne tarda pas à voir que Dieu lui-même approuvait cette nouvelle émigration : il passa la rade de Brest, mais, arrivé sur la terre de Cornouailles, il ne savait de quel côté diriger ses pas dans une contrée qui lui était inconnue ; alors un ange se présenta à lui et se fit son guide.

Il le conduisit dans l'immense forêt de Névet, sur le penchant d'une montagne, en face de la baie de Douarnenez.

Si dans sa première solitude le Saint avait vu comme une image du pays promis aux Hébreux, que dut-il voir dans le lieu que l'envoyé du ciel lui assigna pour résidence !

Sous les grands arbres de la forêt qui couvrait alors la montagne, devant les gracieuses ondulations de terrain qui par une pente presque insensible descendent jusqu'à la mer, devant les flots paisibles de la baie qui s'étend comme un lac immense entouré de collines aux contours bleuâtres, il dût se croire encore sur le sol aimé d'Erin ; toute cette beauté dut égaler à ses yeux l'éclat de l'*Emeraude des mers*. Exilé volontaire, il retrouvait sa patrie !

Toutefois, si ces splendeurs exaltèrent son âme et l'élevèrent jusqu'à la contemplation de la beauté du ciel et de la beauté de Dieu, elle ne purent le rendre insensible à l'extrême fatigue du voyage et aux étreintes de la faim. Se voyant sans abri et sans aliment, il se mit à errer dans les bois et il trouva une chaumière habitée par un bon paysan, auquel il demanda l'hospitalité. « Cet homme le reçut charitablement, et fut si touché des exhortations et des instructions de saint Ronan, qu'il ne pouvait plus le quitter. Il supplia donc le Saint, de qui il avait appris le projet qu'il avait de bâtir un ermitage dans la forêt voisine, de ne s'écarter pas trop de sa demeure. » (2) Saint Ronan agréa non seulement

(1) Fréminville : *Antiquités de la Bretagne.*
(2) Dom Lobineau.

Archives diocésaines Quimper et Léon

cette demande, mais aussi les offres de service de son nouvel ami, car ce fut avec son assistance qu'il se mit à bâtir une petite cellule, dont la construction fut achevée en peu de jours.

Le pieux laboureur ne savait encore rien de la vie passée de l'étranger ; dès qu'il crut pouvoir le faire, il l'interrogea, et reçut cette réponse : « Je suis Hybernois (1) de nation ; j'ay volontaire-« ment quitté mon pays, mes parents, mes biens et possessions « pour l'amour de Jésus-Christ, et me suis banny de mon pays, « espérant pouvoir mieux luy servir, estant détaché de toutes ces « choses. »

Ayant reçu, cette confidence, le paysan éprouva pour l'ermite une vénération plus grande encore. Il lui demanda, donc, la permission d'aller recevoir ses enseignements et ses conseils, mais en lui promettant de ne pas l'importuner et de garder le secret sur tout ce qu'il savait de lui. Saint Ronan ne put que se rendre à ce pieux désir. Nous verrons bientôt à quelles pénibles épreuves donnèrent lieu pour l'un et l'autre ces pieux entretiens, mais dans ces premiers moments de son séjour en Cornouailles, saint Ronan dut croire qu'il avait trouvé enfin l'oubli vainement cherché en Irlande et en Léon ; rien ne le troublant plus, il pourrait « vivre à sa manière, ou plutôt à la manière des anges, dans une adoration continuelle de Dieu ». (2) Il n'avait même guère à s'occuper de ce qui était nécessaire à la vie corporelle, car, son charitable ami lui avait promis son assistance et se montrait attentif à lui fournir ce dont il avait besoin.

Cette période de calme profond ne fut pas de longue durée ; ce fut encore l'admiration de la multitude qui vint troubler la solitude de saint Ronan ; la réputation de l'ermite de la forêt *Némée*, comme on l'appelait alors, de *Névet* ou *Névent* comme on l'appela plus tard, se répandit dans les campagnes et arriva promptement jusqu'a Quimper.

Les peuples avaient soif d'une parole à laquelle ils trouvaient toute la douceur du miel, nous dit le *manuscrit* du vieux légendaire. Son éloquence n'était pas, d'ailleurs, la seule cause de l'admiration universelle : à la porte de la pauvre cellule, on voyait les malades de toutes sortes arriver en grand nombre et ils s'en retournaient guéris.

(A suivre.)

(1) C'est-à-dire *Irlandais*. Les Romains appelaient l'Irlande, *Hibernie*, mot qui signifierait *pays de l'hiver*. Les indigènes l'appelaient *Erin* ou *Eir-Inn*.

(2) Dom Lobineau.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

ŒUVRE DE CHARITÉ On trouve à Aubazine (Corrèze), chez Mme Christine SERRE :
1° Une collection de **Drames** et de **Comédies** pour les collèges et pour les pensionnats de filles ; 2° des **Morceaux de Musique**, parmi lesquels se trouve l'*Hymne de l'enfant à son réveil*, par Lamartine, musique d'Ange Laurentini.
Ces publications sont vendues au profit d'un orphelinat de filles dirigé par des religieuses. Mme Serre fera, aux maisons d'éducation, la remise qu'elles demanderont sur le prix du prospectus. — Pour recevoir ce prospectus, il suffit d'envoyer sa carte de visite à Mme Serre.

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : Alexander. C. 28, rue du Sentier, Paris.

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL
Le plus **économique** et le **plus sûr. DIX ANS** de **succès constants** garantissent la **GUERISON** des **Malades** atteints de : ***Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau***, des ***Voies urinaires*** anciennes ou récentes, Affections des ***Poumons***, du ***Cœur***, de l'***Estomac***, du ***Foie, Cancers*** de toute nature. ***Goutte, Rhumatisme, Paralysie.***
Docteur F. GUIEVE, rue Camou, 4, Paris. — Traitement par Correspondance.

MIGRAINES, *NEVRALGIES*
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**
N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 58, *RUE D'ANJOU* et vente en gros, 43, *RUE D'AMSTERDAM*

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (Gard)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de pâture. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR


USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
est très agréable au goût; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie integrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des **médecins**, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux **enfants** et aux **jeunes filles** fatiguées par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du **VIN DE CHIRON**. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 49, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — PRIX : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La *Constipation* entraîne souvent le *manque d'appétit, affections de l'estomac* et de l'*intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Etourdissements, Congestions.* — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la *Constipation* disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni *Nausées*, ni *Coliques*, ni *Diarrhées*.
TOUTES PHARMACIES, PRIX : 3 francs.
Dépôt général : Phie DEMAZIÈRE, 71, Avenue de Villiers, PARIS

2e ANNÉE. Samedi 26 Mars 1887. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse* : Nécrologie ; Mutations dans le Clergé ; Station du Carême à Saint-Corentin ; Bénédiction de deux Croix à Pont-Croix ; Bénédiction d'une première pierre, à Châteaulin. — *II.* Documents historiques (suite). — *III. Nouvelles du monde catholique* : Rome, Lyon. — *IV.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *V.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *VI. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 27 Mars. — Dimanche de la Passion (1re classe), violet ; Vêpres du jour.
Lundi 28. — De la férie, violet.
Mardi 29. — De la férie, violet.
Mercredi 30. — De la férie, violet.
Jeudi 31. — De la férie, violet.
Vendredi 1er Avril. — Notre-Dame des Sept-Douleurs, double majeur, blanc.
Samedi 2. — S. François de Paule, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Cadou	27 et 28 mars.
Collorec	29, 30 et 31 mars.
Saint-Urbain	1 et 2 avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — Nous apprenons le décès de M. l'abbé Émily, recteur de La Feuillée.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Madec, aumônier des Ursulines de Carhaix, est nommé recteur de La Feuillée.

M. l'abbé Queynec, précepteur, est nommé aumônier des Ursulines de Carhaix.

SAINT-CORENTIN. — Le Carême est prêché cette année à la Cathédrale par le R. P. Chambellan, de la Compagnie de Jésus, ancien provincial de Paris.

Tous ceux qui sont avides de connaître les beautés ineffables de notre religion doivent être satisfaits en écoutant la parole du saint religieux, qui est en même temps un apôtre, un orateur, un profond théologien.

Jusqu'ici il a, déjà, abordé un grand nombre de nos vérités chrétiennes des plus essentielles et des plus fondamentales. La parole de Dieu ; la foi ; la dignité ; la sainteté du corps du chrétien ; la bonté compatissante de Notre-Seigneur, etc., etc., tous ces sujets, il les a clairement exposés avec une hauteur de vue admirable, une logique serrée, sans préjudice de la simplicité et de l'émotion qui remue doucement les cœurs pour les gagner à Jésus-Christ. On sort de toutes ses instructions l'âme fortifiée, l'esprit complétement satisfait.

Mardi dernier, il parlait de la prière. Un de nos amis, qui a eu le bonheur d'assister à cette conférence, a bien voulu nous communiquer ses impressions, dont nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs :

« Un voyageur assistait hier, dans sa ville natale, au sermon du R. P. prédicateur de la Cathédrale. Le R. Père répondait à une des objections, aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour, contre la prière. Pourquoi prier ? Dieu ne nous exauce pas, bien qu'il l'ait promis. Le R. Père a vengé victorieusement, et la fidélité de Dieu à ses promesses, et la juste confiance des vrais chrétiens, dans un langage dont la précision et la dignité étaient en parfaite harmonie avec la grandeur du sujet ; il a prouvé que le contrat passé entre Dieu et nous existait encore et existera toujours, pourvu que de notre côté nous observions les conditions marquées par le Maître : de prier en son nom et selon l'ordre de la Divine Providence. Le R. Père a rappelé en terminant comment il fallait prier : comme un homme, comme un pécheur, comme un enfant, comme un solliciteur, avec attention, humilité, confiance et persévérance.

« Le voyageur qui a écouté cette apostolique parole ne l'entendra probablement plus, il s'en est allé emportant précieusement

les traits de lumière qu'elle avait jetés en son esprit et les consolations qu'elle avait données à son cœur. Une seule chose l'attristait cependant, trop peu de ses compatriotes étaient venus s'instruire, s'édifier, se consoler.

« *Un passant.* »

On se lasse d'entendre la parole de Dieu ; on préfère, sans doute, la lecture des journaux, des brochures, des romans.

* * *

PONT-CROIX. — Le dimanche 13 mars, la ville de Pont-Croix était en fête : on devait bénir deux croix. La simple annnonce de cette cérémonie avait attiré des paroisses voisines un grand concours de fidèles accourus comme aux plus beaux jours de la dernière mission. Le souvenir en est resté si doux au fond de tous ces cœurs de braves chrétiens ! Pour le fixer à jamais, on avait eu la pensée de faire venir à grands frais, — ici on est naturellement généreux, — deux croix, l'une en bronze doré très riche et d'un goût parfait, l'autre en bois, très belle aussi. La première était destinée à servir de croix de procession, c'est le souvenir de la mission : la seconde doit être placée près de l'église dans l'ancien cimetière, désormais désaffecté.

Après les vêpres M. l'abbé Belbéoch, supérieur du Petit-Séminaire, bénit les deux croix. La nouvelle croix dorée est en tête, la procession se forme, et parcourt les rues de la ville, où la foule nombreuse et recueillie témoigne de son respect et de sa joie pour cette belle cérémonie.

L'excellente musique du Petit-Séminaire, dirigée par un artiste de grand talent, M. Manière, joue les plus beaux morceaux de son riche répertoire, et l'ordre est parfait.

On arrive au cimetière, la croix de bois est mise en place ; M. l'abbé Perrot, recteur de Plouhinec, prend la parole et, dès les premiers mots, nous émeut profondément. Nous ne donnerons pas cette instruction, mais nous ne pouvons pas omettre du moins cette pensée simple et belle que chacun gardera comme une explication de la vie, une consolation dans la peine, une espérance pour l'avenir :

Au Calvaire il y avait trois croix, comme il y avait trois conditions bien différentes, le Juste par excellence, le larron repenti, le coupable obstiné et toujours méchant. Ici-bas tous souffrent, la souffrance est la grande loi de la vie. Les bons souffrent et méritent pour eux et pour les autres à l'exemple de Notre-Seigneur qui n'a souffert que pour nous. Les pécheurs qui reviennent à Dieu doivent souffrir, mais le cœur et l'esprit tournés vers Notre-Seigneur, avec patience et résignation. La souffrance leur paraît douce. Quant aux méchants, ils veulent l'éviter, ils l'ont en horreur, et ils emploient les forces de leur intelligence et les énergies de leur volonté à la fuir. Erreur et impossibilité ! ils seront attachés aux croix de ce monde, ils s'y débattront, mais ils y sont attachés de force, les efforts qu'ils font aggravent leurs tortures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et leurs blasphèmes, qui effraient, ajoutent à leurs souffrances. Ils ont, eux, la tête et le cœur retournés pour ne pas voir, pour ne pas entendre le Christ placé lui aussi à côté sur une croix...

La procession rentre dans cette magnifique église que tout le monde admire, et dont la flèche si belle et si gracieuse dans ses robustes formes, a servi de modèle aux deux flèches de la cathédrale.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement est donnée à cette foule énorme qui envahit toutes les places libres de l'église.

La fête est finie. Heureuse paroisse qui en ce jour a resserré ses liens avec Dieu, et donné à son vénéré curé une des plus douces joies de sa longue vie sacerdotale !

***

CHATEAULIN. — Nous recevons de cette ville la lettre suivante :

« Châteaulin, 21 mars.

« Aujourd'hui, à 10 heures 1/2, a été bénite solennellement la première pierre d'une chapelle que font construire, en ce moment, les Frères de l'instruction chrétienne de cette paroisse.

« La cérémonie a été présidée par M. le Curé-Archiprêtre, entouré de ses vicaires et d'une douzaine de prêtres accourus des paroisses voisines sur l'initiative du cher Frère Calixte. Cet excellent Frère est directeur de l'établissement de Châteaulin, depuis une quinzaine d'années.

« Grâce à son habile direction, cette maison est devenue une des plus prospères et des plus importantes de la Congrégation de Ploërmel.

« Au personnel et aux nombreux élèves du pensionnat, sont encore venues se joindre beaucoup de personnes de la ville, heureuses de montrer, par leur présence à cette cérémonie, leur estime et leur reconnaissance pour les bons maîtres qui se dévouent à élever si chrétiennement leurs enfants. »

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Mais la persécution allait s'accentuer. Le 26 novembre 1791, le Département prenait un arrêté portant :

« ... Art. IV. — Les religieuses, qui auront préféré la vie commune et qui sont maintenant réunies en communauté, seront tenues, si elles ne l'ont fait, de se constituer en nommant une supérieure et une économe, sous le 1er janvier prochain pour tout délai.

« Art. V. — Faute de s'être constituées, elles seront censées avoir renoncé à la vie commune et par conséquent tenues de sortir, dans le mois de la notification du présent, de leur communauté, sous peine d'y être contraintes...

« Art. VI. — Seront exceptées de cette disposition les religieuses employées à l'éducation publique ou au soulagement des malades...

« Art. VII. — Les religieuses non constituées ne pourront recevoir ni conserver, à raison d'éducation ou autrement, des élèves au-dessous de 14 ans.

« Art. VIII. — Les églises des hôpitaux, prisons, colléges, séminaires et mêmes des communautés religieuses sont autorisées, pourvu que les fonctions ecclésiastiques n'y soient exercées que par des prêtres qui auront obtenu mission à cet effet de l'évêque du département. »

Cet arrêté allait mettre les communautés religieuses dans un cruel embarras, car faire élection d'une supérieure et d'une économe, en dehors des temps prescrits par les règles des divers ordres religieux, faire cette élection en vertu de la Constitution civile du clergé, c'était, semblait-il, une reconnaissance implicite de cette Constitution hautement blâmée par le Souverain-Pontife. Ce fut du moins à ce point de vue que les Religieuses Ursulines et Hospitalières envisagèrent cette élection, et elles résolurent de s'y refuser énergiquement.

De plus, trois jours après cet arrêté du 26, le Département en prenait un second, encore plus radical, contre les prêtres. Il ordonnait l'arrestation immédiate de tous les ecclésiastiques qui, d'une manière ou d'une autre, avaient été l'occasion de troubles, et notamment de tous les prêtres ayant déjà été détenus aux Carmes de Brest, ou qui désignés pour s'y rendre n'avaient pas obtempéré à cette invitation.

Les malheureux aumôniers des deux communautés de Carhaix étaient dans ce dernier cas, et les deux lettres qui suivent, l'une du District, l'autre de la municipalité, vont nous apprendre à quelles violences se portèrent les patriotes de Carhaix dans leurs vains efforts pour se saisir des ecclésiastiques fidèles.

« District de Carhaix au Département. (1)

« 6 décembre 1791.

« Nous avons reçu votre arrêté du 29 novembre et nous allons entrer dans quelques détails sur son exécution...

« Si nous n'avions eu à ménager la faiblesse des habitants crédules des campagnes, échauffés par les idées fanatiques dont on les berce journellement, nous aurions pu grossir la liste des individus portés dans votre arrêté, par un grand nombre d'autres ecclésiastiques contre lesquels nous avons aussi bien des raisons d'être en garde ; mais les ménagements que nous avons cru de-

(1) L. 129.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voir à la multitude mal éclairée, nous ont déterminés à laisser répandu dans les campagnes le nombre de ministres strictement nécessaire pour le culte. Nous pensons, néanmoins, que la terreur, que la divulgation de nos mesures a jetée parmi les coupables, a rendu inutiles nos précautions, en dispersant toute la horde. Il ne sera pas inutile, Messieurs, de vous apprendre qu'avant l'arrivée de votre dépêche, l'alarme avait été sonnée dans le troupeau des noirs, par un envoyé du sieur L'Haridon, ci-devant procureur à Quimper.

« Il reste à vous rendre compte de nos perquisitions aux Ursulines et aux Hospitalières... Il était, depuis plusieurs jours, notoire à Carhaix que ces deux communautés hospitalisaient un grand nombre de prêtres. Les Hospitalières... en régalaient de 20 à 30 à la fois... Nous avons arrêté que ces deux communautés seraient investies, que les srs Blanchard et Le Guillou demanderaient l'ouverture aux Ursulines, à 2 heures après minuit, dimanche ; qu'à la même heure, MM. Le Roux et Goëz iraient aux Hospitalières. Celles-ci ouvrirent sans difficulté aux deux commissaires, suivis de deux fusilliers et de deux officiers... Les Ursulines firent quelques difficultés, mais finirent par se rendre... Les perquisitions furent faites avec toute la décence convenable. Mais la mèche était éventée par l'avis du sr L'Haridon. Il ne se trouva aucun ecclésiastique. La municipalité a refusé son concours à cette perquisition.

« Le dimanche, 4 courant, les chefs militaires envoyèrent d'un côté du District 20 hommes pour saisir une partie des ecclésiastiques désignés dans votre arrêté. Mais la fuite presque générale des prêtres ne leur fit rencontrer que le sr Kernaléguen, curé de Berrien, que nous tenons prisonnier avec le sr Hourman, prêtre matinalier de Carhaix. Le lundi 5, à 6 heures du soir, 20 hommes sont allés dans le même but de l'autre côté du District. Nous ignorons le résultat de leurs recherches... » *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La *Semaine Religieuse* de Saint-Claude fait ressortir en ces termes la leçon donnée par le cardinal-archevêque de Lyon dans la cérémonie de ses funérailles.

« Chacun sait que MM. les vicaires capitulaires ont refusé les couronnes que parents, amis, communautés voulaient déposer sur la tombe du Vénéré Cardinal de Lyon. C'était pour se conformer aux intentions du défunt qui avait souvent désapprouvé l'abus que l'on fait des couronnes dans les funérailles.

« Il y a dans ce refus une leçon dont les catholiques doivent profiter.

« L'usage des couronnes dans les funérailles est tout payen ;

les francs-maçons l'ont remis en honneur ; les catholiques ont mieux à faire que de l'adopter, — ils le doivent détruire.

« Que des cierges nombreux brillent autour du corps du défunt, on le comprend, — les cierges ont leur signification.

« Ils symbolisent la foi et la charité, — la foi de celui que l'on a perdu ; la charité de ceux qui le pleurent et le soulagent de leurs prières. Ce cierge qui se consume, ce sont nos jours qui s'écoulent et dont nous verrons bientôt la fin ; cette flamme qui s'élève tremblante, c'est notre âme qui tend à se dégager des liens de son corps mortel ; c'est l'âme de notre parent, de notre ami, qui, du lieu de l'expiation, aspire à s'élancer vers Dieu ; ce sont nos prières qui montent ardentes jusque devant le trône de la justice de Dieu pour faire appel à sa miséricorde.

« Que les pauvres soient invités aux funérailles et que d'abondantes aumônes leur soient distribuées en retour, on le comprend, — parce que ces pauvres intercèdent auprès de Dieu en faveur du défunt et de ceux qui le pleurent.

« Que l'on demande à l'Eglise de déployer les splendeurs de son culte et de prolonger les chants sacrés autant que le permettent les règles de la sainte liturgie, on le comprend, — parce que les aumônes faites à l'église et les prières de ses prêtres ont la vertu d'ouvrir au défunt le lieu de rafraichissement, de lumière et de paix.

« Mais que des couronnes et des fleurs soient jetées à profusion sur un tombeau..., le chrétien ne le comprend pas. — Quel bien peut-il en revenir au défunt ? Aucun, que je sache. — Quel profit peuvent en recueillir les survivants ? Une satisfaction de vanité, et c'est tout.

« Fausse et criminelle dans la bouche de Judas, cette parole trouve sa juste application : « A quoi bon ces dépenses ruineuses: « *ut quid perditio hæc ?* »

« Laissez-les, catholiques, à ceux qui pensent qu'on repose en paix pourvu qu'on soit couché sous une montagne de fleurs, et que les couronnes décernées par les hommes peuvent tenir lieu de celle que Dieu réserve à notre fidélité.

« Laissez-les aux adeptes de la libre-pensée et de la franc-maçonnerie, et sachez faire un meilleur usage des richesses que vous avez reçues de Dieu.

« Nos pauvres, si éprouvés par la rigueur d'un interminable hiver, nos œuvres catholiques et particulièrement nos écoles libres et nos séminaires, privés des bourses de l'Etat, nos prêtres, affamés par la suppression de leur traitement, mille voix vous le demandent, au nom de la Charité, au nom de Dieu.

« Que l'exemple donné par le saint Cardinal de Lyon, soit désormais la règle de conduite de tous les vrais catholiques ! »

Voici le texte de l'allocution prononcée par N. T. S. P. le Pape Léon XIII, dans le consistoire secret du 14 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Votre présence, qui Nous est chère, comme toujours, et qui était l'objet de Nos désirs, n'est pas cependant sans Nous apporter en même temps aujourd'hui une grande tristesse. En vous voyant, en effet, Nos yeux cherchent dans votre illustre Collége plusieurs de ses membres qui, décédés dans ces derniers temps, à intervalles rapprochés, Nous laissent le souvenir de vertus et de qualités qui Nous inspirent de profonds regrets. Nous resterons attaché de cœur à leur mémoire ; mais Nous Nous tournons vers vous, Vénérables Frères, avec une entière confiance ; Nous trouvons notre meilleure consolation dans votre zèle et dans votre sagesse, sachant depuis longtemps par expérience, et combien ils nous furent jusqu'ici utiles et précieux, et combien ils le seront encore désormais.

Nous avons décrété que, par Notre autorité, de nouveaux collègues vous seront adjoints, qui s'associeront à vos utiles travaux et participeront à votre dignité ; adjonction d'autant plus nécessaire que les nombreuses difficultés qui Nous assaillent en ce temps-ci réclament, pour être surmontées, le concours des lumières et de l'union d'un plus grand nombre de coopérateurs.

Nous avons jugé dignes d'appartenir à votre ordre et d'être choisis par Nous les Nonces apostoliques qui, dans l'accomplissement de leur mission en Autriche-Hongrie, en France, en Espagne et en Portugal, Nous ont toujours donné la preuve de leur intégrité, de leur fidélité, de leur sagesse, même dans les circonstances les plus difficiles. Nous en avons jugé digne, également, l'homme éminent qui, promu des fonctions de la prélature à la dignité épiscopale, s'est acquitté avec la plus haute distinction, pendant plusieurs années, des devoirs de sa charge. Ce sont :

Mgr Mariano Rampolla del Tindaro, Nonce apostolique à Madrid ;

Mgr Serafino Vannutelli, Nonce apostolique à Vienne ;

Mgr Giordani, Archevêque de Ferrare ;

Mgr Camille di Rende, Nonce apostolique à Paris ;

Mgr Jaëtano Aloysi Mosella, ancien Nonce de Lisbonne.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi par l'autorité de Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux prêtres de la sainte Eglise Romaine :

(Suivent les noms)

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père †, et du Fils † et du Saint † Esprit. — Ainsi soit-il.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nazareth, 25 mai 1886.

MON CHER AMI,

. . . . Hier matin, à 5 heures 1/2, les valises étaient bouclées ; chacun attendait à l'endroit fixé la veille, près de son drapeau, une monture et le signal du départ.

Le chef des drogmans choisit le cheval, selon la taille, l'air et l'aptitude des pèlerins. Un guide, vrai colosse, me dit, en me toisant des pieds à la tête : « *Mon Bère, brenez ce cheval* ». J'examine mon coursier, il me plait assez : je grimpe dessus, non pas peut-être avec toute la méthode d'un sous-officier de Saumur, mais je m'y maintiens bien, je me rappelle nos courses d'enfants sur les chevaux de la ferme ; nous n'avions ni selle ni bride et on galopait à travers les landes. Au bout de dix minutes mon étalon gris-pommelé sentait son maître et répondait au nom de *Laouik ! Laouik !* Mon grave compagnon, M. L..., rit beaucoup de l'idée d'appeler un cheval arabe *Laouik*.

Debout sur nos étriers, nous chantons l'*Ave maris stella*, puis en route... les chants continuent, *Magnificat* et *Te Deum*.

On vient nous prévenir que la descente sera pénible et même quelque peu dangereuse ; ordre est donné de descendre et de marcher à côté de son cheval en le tenant solidement par la bride au moindre faux pas.

Le défilé est magnifique : il atteint parfois une longueur de trois kilomètres, et serpente gracieusement sur le flanc du Mont-Carmel. Du bas, où j'arrive rapidement, je jouis de ce curieux spectacle. Ce qui ajoute au pittoresque du tableau, ce sont ces voitures, mal ou même pas suspendues du tout, dans lesquelles les Dames ont pris place. Elles semblent horriblement cahotées sur une route qui a pour tout empierrement des monceaux de galets, jetés là sans art aucun et à profusion par la nature, sans doute pour éprouver notre patience. Les huit-ressorts sont un mythe : manifestement, Bender n'a point passé par ici.

Cette quantité extraordinaire de pierres, dont beaucoup affectent des formes assez curieuses, me remet en mémoire la légende du jardin d'Élie. Un jour le prophète passant dans ce pays vit un homme qui gardait un jardin. Il lui demande un melon pour se rafraîchir : « Vous vous trompez, dit cet homme, ici il n'y a que des pierres. » « Eh bien, répond le prophète, que ce soient donc des pierres. » Au même moment, tous les fruits se changèrent en pierres. Je ne garantis pas le fait, mais on trouvait ici, il y a quelques années, des quantités considérables de pierres ayant la forme de melons, de pommes, de poires, etc... Les voyageurs en ont emporté beaucoup, mais on en trouve encore.

Nous traversons Caïffa, en adressant, sans nous y arrêter, nos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saluts à l'église catholique et à la croix qui la domine. La *Bourgogne* est encore là, se balançant au large avec le drapeau de la France. Tous se détournent, et plus d'un pèlerin salue. A l'étranger on comprend mieux tout ce qu'il y a dans les plis du drapeau de son pays, et l'attachement qu'on a pour lui.

Nous chevauchons toujours : mon *Laouik*, de nature paresseuse, s'échauffe, veut mordre, fait des siennes. Il s'emballe et m'emporte au galop. J'aime mieux ça que de le voir faire ses vilaines farces, moi dessus.

La plaine d'Esdrelon, que nous traversons est immense, et la vue fort belle ; à droite, le Carmel ; à gauche, les champs si fertiles de Ptolémaïs, et au nord, se dresse le grand Hermon, dont le sommet est couvert de neiges éternelles.

Nous franchissons les limites de la tribu d'Azer, pour entrer sur les terres de Zabulon (1). Un cours d'eau assez important nous barre la route, je veux dire, coupe et ravine la plaine que nous traversons. Mon drogman, que j'ai pu rejoindre, me dit son nom, c'est le Cison.

Te rappelles-tu le cantique de Débora ? Moi je l'ai sous les yeux, et c'est avec bonheur que je relis cet admirable texte. Débora et Barac ont conduit 10,000 hommes contre Sisara, général de Jabin, roi des Chananéens. Les ennemis sont innombrables, ils disposent de 900 chariots armés de faux. Sisara, défait, s'enfuit à pied et se cache dans la tente de Jahel. Cette dernière, la nuit venue, lui enfonce, pendant son sommeil, à coups de marteau, un clou dans la tempe. La victoire a été complète ; Débora chante la puissance de Dieu, et le Cison, grossi, entraine à la mer les cadavres des ennemis. (2)

(1) Josué reçut de Dieu l'ordre de partager entre les tribus les terres occupées par elles et conquises sur les ennemis. La tribu de Lévi seule ne reçut point sa part ; toutes les autres devaient subvenir à ses besoins. (N. R.)

(2) Nous résumons pour nos lecteurs le passage de la Sainte Ecriture, dont il est ici question.

Après la mort de leur sauveur Aod, les Hébreux avaient abandonné Dieu, qui les livra à la domination de Jabin, roi de Chanaan. Pendant vingt ans, ils furent opprimés et soumis à toutes sortes de vexations. Repentants et reconnaissant leurs fautes, ils prièrent le Seigneur d'avoir pitié d'eux. La prophétesse Débora fit appeler Barac et lui commanda, au nom de Dieu, de lever une armée de dix mille hommes dans les deux tribus de Nephthali et de Zabulon. Celui-ci lui promit de combattre si elle l'accompagnait. « J'irai », dit la prophétesse.

Le matin venu, elle fait lever Barac et l'assure de la victoire pour le jour même. En effet, Dieu jeta la panique dans les rangs ennemis, qui furent écrasés. Sisara se réfugia sous la tente de Jahel, où il mourut, comme le dit l'auteur de la lettre. A la nouvelle de cette mort, Débora et Barac chantent, dans unadmirable cantique, la gloire, la puissance de Dieu, qui se rit de ses ennemis, et dénoncent la faiblesse et la misère des méchants, qui ont lutté en vain : ils sont tombés, et le Cison a charrié leurs corps. — Tous ceux qui ont pris part à la lutte dans le camp Hébreu sont loués et exaltés, mais surtout Jahel, femme d'Haber. Elle est dite bénie entre les femmes et son courage est acclamé. Ainsi périssent les ennemis de Dieu ; ses amis, au contraire, comme le soleil levant, brillent du plus bel éclat.

Après cette victoire, le pays goûta quarante années de paix.

Bien plus tard, un nouveau combat fut livré sur ces bords : cette fois, les Juifs, commandés par Alexandre, fils d'Aristobule, furent mis en pièces par les troupes de Gabinus.

Que de souvenirs rassemblés sur ce petit coin de terre !

Pendant que, tout entier à mes souvenirs et lancé à pleines voiles dans le passé, je passe à mon tour le torrent au gué indiqué, tout-à-coup des cris de détresse se font entendre : une dame, qui montait un âne, indocile et têtu comme trente-six, se trouvait dans une singulière situation. Cet animal, arrivé au milieu de la rivière, sentit un bien-être et voulut prendre un demi-bain. Terreur de sa cavalière quelque peu immergée ; on accourt à ses cris, cinquante cavaliers se précipitent à son secours ; c'était trop : l'âne prend peur et se couche assez mollement au fond de l'eau ; désormais le bain est complet ; la pèlerine qui le montait pourra s'en flatter. On la retire dans un état pitoyable, elle n'a aucun mal, elle en est quitte pour une belle peur ; on court reprendre sa place en riant à se tordre. Une heure après, le soleil l'avait séchée, tout était réparé. Nous y allons à la bonne, les questions de toilette tiennent peu de place dans nos préoccupations. *(A suivre.)*

Saint Ronan et la « Troménie. »

Ce n'était pas seulement en rendant la santé aux malades que saint Ronan montrait la bonté de son âme et son pouvoir auprès de Dieu.

Comme devait le faire plus tard saint François d'Assise, il étendait sa compassion sur toutes les créatures souffrantes et il les soulageait ; il commandait aux animaux féroces et il s'en faisait obéir. Par la sainteté de sa vie, il avait reconquis sur la nature révoltée l'empire que l'homme innocent exerçait sur les êtres vivants au paradis terrestre.

« Un jour, lisant un livre à la porte de sa cellule, il apperceut un loup qui entroit dans la forest, portant une brebis en sa gueule. Saint Ronan l'appela et luy commanda de rendre la brebis ; ce qu'il fit à l'instant, la mettant à ses pieds ; et le saint la rendit à son maistre. (Ce maitre était le pieux paysan son ami). Mesme miracle fit-il plusieurs autres fois. » (1) On comprend l'ascendant que le saint solitaire devait exercer sur l'âme pure et simple de son disciple : la douceur de sa parole et les exemples de sa vie n'étaient plus seules à agir sur celui-ci : « Ravy des œuvres merveilleuses que faisait saint Ronan, il ne se pouvait séparer de luy ; mais, colé à ses pieds, estoit attentif aux prédications qu'il faisait au peuple qui le venoit visiter. » On le voit, le désir de la solitude et de la vie cachée n'avait pu éteindre chez l'évêque Irlandais, l'ardent désir de faire connaître et aimer Jésus-Christ.

(1) Pour ce fait et pour ceux qui suivent, je cite textuellement Albert-le-Grand, mais sans placer les récits dans le même ordre où il les a exposés ; cet ordre est certainement fautif.

Archives diocésaines d Qu per et Léon

Nous voyons maintenant apparaître un personnage étrange, qui joue un grand rôle dans l'histoire de saint Ronan.

On s'imagine quelquefois, bien à tort selon nous, que le christianisme a exercé dans les premiers siècles une influence irrésistible et fatale sur tous ceux qui l'embrassaient. Pendant les persécutions, comme il fallait un courage héroïque pour professer la foi proscrite, par cela même qu'on se faisait chrétien on était décidé à ne pas l'être à demi ; mais, dans les temps et dans les pays où l'on pouvait sans crainte embrasser la croyance chrétienne, on devait quelquefois le faire, sans avoir pour cela des vues toutes surnaturelles et des vertus de choix. On acceptait l'eau du baptême, mais on gardait quelque chose des habitudes païennes du monde grec et romain ou du monde barbare. Plus d'une fois sans doute la vieille Armorique a vu, dans les adeptes de la foi nouvelle, des hommes et des femmes qui, tout en renonçant à l'idolatrie, restaient fidèles aux superstitions des druides. Si même aujourd'hui, les catholiques qui vivent au milieu des hérétiques ont à veiller sans cesse pour rester fermes dans l'amour de la Vérité, il faut bien croire que dans un pays où se gardent si obstinément les traditions du passé, les chrétiens pour ne pas se laisser imprégner de paganisme devaient aussi user d'une continuelle vigilance.

Keban, l'ennemie de saint Ronan, se montre ici comme une druidesse mal convertie, à demi-sauvage, et animée d'une véritable haine pour ce christianisme dont le triomphe définitif lui impose la profession apparente. N'est-elle point d'ailleurs, par droit d'héritage, la reine de la Forêt sacrée ? (1)

Le mari de cette femme n'était autre que le charitable paysan qui avait accueilli le Saint, et qui prenait de plus en plus plaisir à l'entendre parler de Dieu. Pourquoi faut-il que la tradition qui nous a gardé le nom de l'ennemie acharnée ne nous dise point comment s'appelait l'ami fidèle et résolu ?

Keban reprochait à celui-ci les heures consacrées aux saints entretiens et perdues pour le travail ; bientôt même, dominée par la fureur, elle se rendit jusqu'à l'ermitage, et là elle accabla d'injures saint Ronan :

« Vous avéz ensorcelé les gens de ma maison, mon mari aussi bien que mes enfants ; ils ne font tous que vous rendre visite, et mon ménage en souffre. Si vous ne faites pas plus attention à mes paroles, vous aurez beau japer, je vous châtierai ! » (2)

D'après cette explosion de haine, il est facile de comprendre qu'elle ne se contentait pas d'accuser l'homme de Dieu en face, mais que par tous les moyens elle travaillerait désormais à le perdre de réputation. Qu'on ne s'étonne pas du caractère étrange qu'elle donna à ses calomnies. Dans le monde ancien, la magie jouait un grand rôle : les pharisiens, en voyant Notre-Seigneur délivrer les possédés disaient : « C'est par Béelzébud, prince des

(1) M. de la Villemarqué insinue avec raison que la légende latine la représente ainsi.

(2) Chant populaire, traduction de M. de la Villemarqué.

démons qu'il chasse les démons. » Des Apôtres, on disait la même chose. Quand les lions et les tigres, au lieu de dévorer les chrétiens dans l'arène, venaient se coucher à leurs pieds ; quand la flamme les respectait comme elle avait respecté les trois enfants dans la fournaise, le même cri s'échappait de tous les degrés de l'amphithéâtre : « C'est un magicien ! » A ceux qui fermaient les yeux pour ne point voir les miracles, cette accusation suffisait. Or, saint Ronan, lui aussi, faisait des prodiges ; c'était incontestable. Keban et les autres ne songeaient pas plus à les nier que les Juifs n'avaient essayé de nier la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, etc. ; saint Ronan était donc un magicien.

Même à une imputation aussi odieuse, l'ermite ne répondit que par le silence, et cependant tous ces bruits commençaient à trouver créance, mais seulement, il faut le dire, auprès des méchants et des sots. La juste incrédulité des gens honnêtes et sensés, mais surtout la patience de sa victime n'étaient pas faites pour calmer une haine comme celle de Keban ; celle-ci jura la perte de son ennemi, et pour arriver sûrement à son but, inventa un horrible stratagème.

Parmi ses enfants, était une pauvre petite fille de quatre à cinq ans qu'elle enferma secrètement dans un coffre ; (1) puis, elle accusa Ronan de l'avoir fait disparaître : Ronan pouvait prendre la forme de tous les animaux ; de ses propres yeux elle l'avait vu se transformer en loup ; c'était Ronan qui sous cette forme avait dévoré les bestiaux qu'on avait récemment perdus ; donc Ronan qui la haïssait plus que personne avait non - seulement soustrait mais dévoré sa fille.

Qui pourrait dire que chez nous, même aujourd'hui, des bruits semblables ne trouveraient nul crédit ? La sotte et méchante crédulité a été et sera de tous les pays et de toutes les époques. Keban réussit à émouvoir plusieurs autres femmes, dont elle se fit accompagner jusqu'à l'ermitage du Saint. Là, elle se mit à réclamer son enfant ; les hurlements qu'elle poussait étaient effroyables ; cette feinte douleur trompa de plus en plus les personnes qui l'avaient accompagnée ; elle n'eut aucune peine à les mener à sa suite jusqu'à Quimper. Avec cet étrange cortège, elle alla se présenter au roi Grallon. « Elle eut l'impudence de lui demander justice de Ronan, qui avoit dévoré son enfant et rendu son mari sorcier comme lui. Elle répandoit tant de larmes et ses transports étoient si violents, qu'il étoit difficile de ne pas être séduit par ses paroles et de ne pas croire que c'étoit la nature même qui parloit. » (2)

La conduite que nous allons voir tenir au roi Grallon paraîtra, sans doute, bien étrange ; l'ami de l'évêque de Quimper et de l'abbé de Land-Tévennec ne devait pas être homme à se laisser facilement circonvenir par une femme astucieuse, dont les accusations, au moins étranges, pesaient sur un homme revêtu d'un caractère

(1) Elle avait plusieurs garçons, mais une seule fille, celle dont il est ici question.

(2) Dom Lobineau.

Archives diocésaines d[illegible] Qu[illegible]per et Léon

sacré, entouré de l'estime publique et à qui le roi lui-même avait autrefois fait visite et demandé conseil.

Pour expliquer les rigueurs du prince en cette circonstance, l'abbé Tresvaux dit qu'il s'agit ici non de Grallon-Maur, notre roi si populaire, mais de Grallon-Flaïn, neuvième comte de Cornouailles. Dom Lobineau suppose qu'il s'agit bien de Grallon-Maur, mais que l'épisode qui nous occupe se passe avant que saint Corentin et surtout saint Guennolé n'eussent exercé sur l'âme de ce roi leur heureuse influence ; or, il est certain qu'avant ses relations avec les deux Saints, « son zèle pour la justice avoit plus de dureté d'humeur que de charité et venoit autant d'un esprit impérieux et rigide que d'un fond de droiture », tandis qu'après avoir noué les rapports dont nous parlons, « il changea la férocité de son naturel en une douceur évangélique. » (1)

Quoi qu'il en soit, Keban put donner un libre cours à ses invectives ; « Grallon y fut trompé, aussi bien que la plupart des seigneurs ; et, ayant horreur d'un crime si énorme, il envoya sur-le-champ chercher saint Ronan, qui vint aussitôt. Grallon, se laissant aller à l'impétuosité de sa passion et ne consultant que la dureté de son zèle, ne voulut point se donner la peine d'approfondir l'accusation. »

Le Saint fut jeté dans un cachot profond. Quand on l'en retira, ce fut pour subir une de ces épreuves barbares, dont la coutume se perpétua jusque dans le moyen-âge et contre lesquelles l'Eglise eut tant à lutter.

« J'ai, dit le roi, deux dogues furieux qui me feront connoître si cet homme est innocent ; qu'on les lâche contre lui, « et que la sainteté de sa vie le sauve, s'il n'est point coupable. » Les chiens fondirent sur saint Ronan pour le dévorer. Le Saint, levant la main et faisant le signe de la croix, dit : « *Que le Seigneur vous réprime.* » Aussitôt, l'un et l'autre adoucis vinrent flatter et caresser Ronan ; ce qui fit rentrer Grallon en lui-même. Il reconnut la faute que sa précipitation lui avoit fait commettre, et donna tout loisir à Ronan de se justifier. » (2)

Celui qui avait fui loin de sa terre natale pour échapper à l'affection et à la vénération de tout un peuple ; celui qui, en Armorique, n'avait cherché que l'oubli, n'aurait pas reculé devant les conséquences de la calomnie si sa réputation seule avait été exposée, mais il était l'homme de l'Eglise ; son déshonneur deviendrait celui de tout l'ordre sacerdotal. Si le grand Apôtre fit respecter en sa personne la dignité de citoyen romain, Ronan avait plus de raison encore pour faire respecter en lui le Pontife de Jésus-Christ ; il se défendit donc « parce qu'il y alloit de la

(1) Il y aurait également lieu de se demander ici si saint Ronan a pu naître de parents convertis par saint Patrice, recevoir le baptême et les saints ordres de l'apôtre de l'Irlande, puis entrer en rapport avec Grallon avant que ce prince n'eût connu saint Corentin et saint Guennolé. Nous ne croyons pas devoir introduire dans cette étude l'examen de difficultés chronologiques.

(2) Dom Lobineau.

gloire de Dieu, et découvrit publiquement la méchanceté de Keban. Il dit où elle avoit caché sa fille, et avertit en même temps qu'elle y étoit morte, pour n'y avoir pas eu la respiration libre. La chose fut avérée par les officiers que le prince envoïa sur les lieux, et Keban ne pouvoit éviter d'être lapidée ou brûlée sur-le-champ, tant l'indignation publique fut grande contr'elle, si la charité de Ronan ne l'eût délivrée du péril. » (1)

Grallon dit à l'homme de Dieu : « Que voulez-vous que je « vous donne, puisque Dieu est avec vous ? » — « Je ne vous « demande rien que la grâce de la femme Keban. » (2) Mais ce n'était pas assez pour la charité de saint Ronan ; après qu'on eut ouvert le coffre et qu'on y eut trouvé la petite fille couchée sur le côté, morte victime de l'infernal stratagème de sa mère, le bon ermite se mit à prier ; puis, prenant l'enfant par la main, au nom de Jésus-Christ il lui commanda de se lever, et l'enfant se leva. Grallon et ses gens tombèrent aux genoux du Saint pour lui demander pardon. « Et saint Ronan revint à la forêt, et il y resta, faisant pénitence ; une pierre dure pour oreiller ; pour vêtement, la peau d'une génisse tachetée ; une branche tordue pour ceinture ; pour boisson, l'eau noire de la mare ; pour nourriture, du pain cuit sous la cendre. » (3) *(A suivre.)*

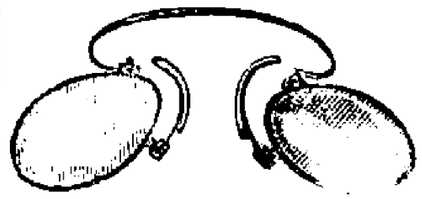
(1) Dom Lobineau.
(2) Chant populaire.
(3) *Ibid.*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent *ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,* — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DÉPOT GÉNÉRAL : Ph^ie* MIDY, 113, *F^x St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. f^co p^r poste c^tre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets, Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f. | Env. f^co contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans mont^re. 3 f.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

Archives diocésaines d… …per et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR


USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : ALEXANDER. C. 28, rue du Sentier, Paris.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de p'âtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Card

MIGRAINES, NÉVRALGIES
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**
N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

2e ANNÉE. Samedi 2 Avril 1887. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

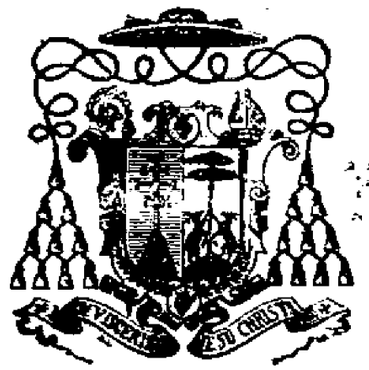
L'ABONNEMENT, … D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaotion : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Semaine-Sainte ; Station du Carême à Saint-Mathieu ; Chemin de Croix de Lanroze. — *II.* Documents historiques (suite). — *III. Enseignement :* Interdiction d'un Frère ; L'Enseignement de l'Histoire (suite). — *IV.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *V.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *VI. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 3 Avril. — Dimanche des Rameaux, semi-double, violet.
Lundi 4. — Office du jour, violet.
Mardi 5. — Office du jour, violet.
Mercredi 6. — Office du jour, violet.
Jeudi 7. — Fête du Jeudi-Saint : Institution de la Ste-Eucharistie, double de 1re classe, blanc.
Vendredi 8. — Vendredi-Saint, double de 1re classe ; noir à la messe des Présanctifiés.
Samedi 9. — Samedi-Saint, double de 1re classe, blanc à la messe.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison St-Joseph à St-Pôl-de-Léon.....	3 et 4 avril.
Hôpital de Quimper.....	5 et 6 avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale de Quimper. — SEMAINE SAINTE.

Dimanche des Rameaux : La dernière messe basse se dit à 8 heures 1/2. La bénédiction des rameaux par Monseigneur commence à 9 heures 1/2. A la grand'messe, chant de la Passion.

Mercredi, Jeudi et Vendredi : Office des Ténèbres, à 4 heures.

Jeudi-Saint : Messe de communion à 7 heures 1/2. A 9 heures 1/2, grand'-messe et office. A 2 heures 1/2, lavement des pieds.

Vendredi-Saint : L'office est à 9 heures 1/2. Chant de la Passion. A 3 heures, exercice du chemin de la croix. Le soir, à 7 heures 1/2, sermon de la Passion.

Samedi-Saint : L'office commence à 8 heures 1/2.

Dimanche de Pâques. — Monseigneur officie toute la journée. L'office commence à 9 heures 3/4. A l'issue de la grand'messe, Bénédiction papale, Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les fidèles présents. A l'issue des vêpres, clôture de la station.

* * *

Saint-Mathieu de Quimper. — Cette semaine, retraite pascale plus spécialement pour les hommes. Sermon tous les soirs à 7 heures 1/2, excepté jeudi et samedi.

Jeudi, vendredi et samedi, l'office du jour commencera à 8 heures.

Vendredi matin, à 5 heures 1/2, sermon de la Passion, en breton. A 3 heures de l'après-midi, exercice du chemin de la croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

Dimanche de Pâques : Communion générale des hommes à la messe de 7 heures ; les femmes qui voudront communier à cette messe sont priées de laisser passer d'abord les hommes. — Clôture de la station quadragésimale à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 3 heures.

La Semaine-Sainte. — Quelques jours avant sa mort, Jésus, qui avait toujours fui les ovations populaires, voulut recevoir les honneurs d'un modeste triomphe. Il entra donc à Jérusalem, monté sur un âne, au milieu des acclamations du peuple, entouré de ses apôtres et d'une grande multitude d'enfants. Les uns portaient à la main des rameaux d'olivier, des palmes ou des branches d'autres arbres, en signe de joie ; d'autres jonchaient de feuilles ou couvraient de leurs vêtements le sol sur lequel Il devait passer ; tous s'écriaient avec transport : « Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna au Fils de David ! Hosanna au plus haut des cieux ! » Encore quelques jours, et nous verrons la plus grande partie de ce peuple changer ses louanges en blasphèmes, vociférer contre le même Fils de David ce cri d'infernale fureur : « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! » Vive et frappante image de l'inconstance humaine !

C'était le dimanche de la grande semaine : Notre-Seigneur en passa le reste à enseigner dans le temple, ainsi que les deux jours suivants ; mais tous les soirs, Il retournait à Béthanie chez Lazare, personne n'osant plus, déjà, se déclarer son ami et lui offrir l'hospitalité, de peur de s'attirer par là le ressentiment des Pharisiens et des Princes des Prêtres.

Le mercredi, selon la tradition, Il pria, toute la journée, sur la montagne des Oliviers et, durant sa prière, Il vit défiler devant lui les élus de tous les siècles, pendant qu'il priait pour chacun d'eux en particulier. Le soir venu, Il continua sa prière dans quelque grotte de la sainte montagne.

Le jeudi matin, seulement, Il retourna à Béthanie pour dire adieu à Sa Mère et pour lui demander son consentement à sa Passion prochaine. La bienheureuse Marie d'Agreda décrit en ces termes cette scène attendrissante : « Jésus s'agenouille aux pieds « de sa mère, en lui demandant sa bénédiction ; Marie refuse de « bénir son Dieu, et s'agenouille elle-même en l'adorant ; le Fils « insiste ; tous deux restent ainsi quelque temps à genoux ; « enfin, la mère bénit son Fils et le Fils bénit sa mère, et ils se « lèvent pour aller offrir le grand sacrifice qui sauvera le genre « humain. »

Ainsi, Marie prononça trois *fiat* dans les mystères de notre salut : un premier, lors de l'Incarnation ; le second, quand va commencer la tempête qui doit emporter son Fils bien aimé ; le troisième, enfin, au moment de la consommation du sacrifice. Maintenant tout est prêt : Jésus a accompli envers Marie toutes les prescriptions de l'obéissance filiale ; Il va recevoir, enfin, le baptême de sang après lequel Il a tant soupiré.

Il se rend, donc, de nouveau à Jérusalem ; sa mère le suit, accompagnée de Marie Magdeleine. Cette nuit-là eut lieu la dernière scène, la première messe, le premier sacrifice non sanglant de Notre-Seigneur, devant être suivi, le lendemain, du sacrifice sanglant de la Croix.

Tels sont, donc, les mystères que nous célébrons durant cette semaine, justement appelée la grande semaine : « Non pas, dit « saint Jean Chrysostome, que les jours en soient plus longs et en « plus grand nombre que ceux des autres semaines, mais à cause « des grandes merveilles que Dieu y a opérées. »

Pendant cette semaine, Il a mis fin à la tyrannie du démon, Il détruit la mort, lié le fort armé, effacé le péché, aboli la malédiction prononcée contre l'homme pécheur. Pendant cette semaine, nos droits au ciel nous ont été rendus ; nous avons été incorporés de nouveau à la société des anges ; nous avons vu tomber le mur de séparation élevé entre nous et Dieu ; le décret qui nous maudissait, Notre Sauveur Jésus l'a reçu des mains de son Père, il l'a cloué à la croix, il en a effacé de son sang les lignes vengeresses, s'écriant aussitôt : Tout est consommé, *Consummatum est !* Oui, c'en est fait, le Ciel est encore réconcilié avec la terre : nous sommes sauvés !

C'est pour nous qu'il a enduré toutes ses souffrances, toutes ses humiliations. Compatissons à ses douleurs ; soulageons ses maux par notre pitié et notre commisération ; mourons aussi à nos vices,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à nos passions, à tout ce qui est contraire à sa loi sainte, pour ressusciter bientôt avec Lui à une vie toute céleste.

∴

Saint-Mathieu de Quimper. — Cette paroisse a le bonheur de posséder, pour la station quadragésimale, un fils de saint François, le R. P. François-Xavier, capucin. Il tient de son bienheureux père la simplicité, l'onction, la clarté, en un mot la vraie éloquence qui répand en même temps la lumière et la persuasion ; aussi est-il écouté avec la plus religieuse attention, et chacun rentre chez soi en conservant précieusement dans son cœur la bonne parole qu'il vient d'entendre.

Jeudi dernier, il s'est appliqué à remplir nos âmes d'une sainte frayeur par la pensée du jugement particulier. D'après l'Esprit-Saint lui-même, il n'y a pas de moyen plus efficace pour nous détourner du mal que la méditation de nos fins dernières. Combien cependant refusent d'y réfléchir ! Et voilà pourquoi ils marchent en aveugles dans la voie de l'iniquité, toujours moins inquiets à mesure qu'ils avancent. Hélas ! ce jugement particulier n'en sera pas moins notre histoire, et il nous sera, un jour, plus affreux encore de souffrir ce qui nous semble maintenant si pénible à entendre, l'accusateur, notre propre conscience, notre conscience de chrétien, notre conscience d'homme.

La Foi nous montrait la religion profonde que nous devions à Dieu ; la vérité, la justice et la charité que nous devions à nos semblables ; enfin, la chasteté que nous devions à nous-mêmes. Quel usage avons-nous fait de ces saintes clartés ? Mais peut-être ne connaissions-nous pas assez bien notre devoir religieux ? Nous avions encore pour nous guider le flambeau de la raison naturelle. Avons-nous suivi cette lumière ? Avons-nous fait ce que la raison, ce que l'équité naturelle nous ordonnaient ? Avons-nous vécu, marché dans l'honnêteté et la justice ? Pourquoi avons-nous passé des années entières, et toute notre vie peut-être, dans l'oubli le plus profond de Celui qui nous avait créés ?

En appellerons-nous à l'Infinie Miséricorde ? En ce jour terrible, la Justice seule dicte la loi, il n'est rien accordé à la Miséricorde, tout est puni avec rigueur, sans égard et sans pitié.

Le Juge : Notre-Seigneur Jésus-Christ, jadis notre bon et miséricordieux Sauveur. Il connait tout ; une sagesse infinie préside à tous ses arrêts ; une lumière vive et terrible réunira, dans un point fixe, tous les crimes de notre vie, sans les mêler ni les confondre dans leur innombrable multitude. Ah ! si les hommes nous connaissaient tels que nous sommes, nous en mourrions de honte et de confusion : que sera-ce alors, quand Celui qui est la sainteté même fouillera, jusqu'au fond, dans l'abime de nos iniquités ?

O mon Dieu ! qui pourra subsister devant vous, lorsqu'observant nos péchés vous confronterez toutes les actions de notre vie,

conçue dans le péché, avec votre loi si pure et si sainte: *Si iniquitates observaveris, Domine, quis sustinebit ?*

Il était facile de voir la vive impression produite sur toute l'assistance par cette éloquente exposition d'une vérité a laquelle nous ne pouvons, jamais, penser sans crainte et sans épouvante.

Mais, n'y avait-il pas, aussi, à écouter le saint Religieux quelques prodigues, absents depuis longtemps, peut-être, de la maison paternelle ? Aucune éloquence ne suffit par elle-même a produire la conversion d'un pécheur.

La parole de l'apôtre nous apporte l'appel divin ; mais, ce n'est point assez : il nous faut encore une grâce intérieure d'illumination et d'attrait, qui nous fasse comprendre et goûter la vérité. A nous-mêmes de seconder, par nos prières incessantes, le zèle de nos missionnaires, afin que leurs prédications opèrent parmi nous de nombreux retours.

Le bon Père a eu bien soin de nous rappeler ce devoir, avant de commencer son instruction.

∴

Lanroze, en Lambézellec. — Les religieuses Oratoriennes y ont élevé, tout récemment, un nouvel établissement. Le vendredi 25 mars, avait lieu, dans la chapelle de cet établissement, la pose d'un Chemin de Croix, par le R. P. Arthur, religieux Franciscain, prédicateur de la station quadragésimale à Saint-Louis de Brest. A chaque station, le R. P. Ludovic, autre religieux Franciscain, qui prêche le Carême à Saint-Sauveur de Recouvrance, adressait aux fidèles une courte allocution. La chapelle était comble.

La pose du Chemin de Croix a été suivie de la bénédiction de la Vraie Croix et de celle du Saint-Sacrement. Un pieux enthousiasme animait toute l'assistance ; les chants liturgiques étaient exécutés avec un entrain et un ensemble admirables.

Beaucoup de prêtres assistaient à la cérémonie ; un grand nombre de personnes de Brest s'y étaient rendues, et comme les offices se sont prolongés dans l'après-midi, elles ont mis leurs provisions en commun dans une des salles de la communauté : on se croyait revenu aux agapes des premiers chrétiens.

La cérémonie a été terminée par une bénédiction du Saint-Sacrement, à 5 heures du soir, à l'oratoire de Brest.

AVIS. — M. Foulquier vient de photographier la relique du *Bras de saint Corentin* dans son beau reliquaire.

Il a obtenu d'excellentes épreuves qui sont placées en dépôt et se vendent à la *Communauté de la Providence*. Les photographies sont de différentes dimensions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

De son côté, la municipalité écrivait, le 6 décembre, au Département pour se plaindre de la perquisition odieuse commandée de nuit par le District dans les deux communautés : (1)

« Nous avons l'honneur de vous adresser le procès-verbal ci-joint. Il en découle plusieurs infractions à la loi :

« (Procès-verbal du 4 décembre 1791). Nous, officiers municipaux de Carhaix, rapportons qu'ayant été priés de la part de MM. du Directoire du District, nous nous sommes rendus au Directoire, environ minuit et demi de la nuit dernière, où étant, MM. les administrateurs nous ont dit qu'ils venaient de requérir la gendarmerie, la garde nationale et la troupe de ligne en garnison, de faire sur-le-champ des perquisitions dans les deux communautés religieuses de cette ville, ainsi que dans les maisons des bourgeois, à l'effet d'arrêter tous les prêtres non assermentés. A quoi nous leur avons observé que, pour éviter tout trouble, il convenait mieux de se borner à faire garder jusqu'au jour les issues des dites communautés et maisons particulières suspectes, en priant MM. les administrateurs d'adresser officiellement à la municipalité les ordres du Département afin de la mettre en état de délibérer sur le parti à prendre ; ce qu'ils ont formellement refusé, refus auquel M. Blanchard, l'un des administrateurs, a ajouté que ce n'était que par pure complaisance que le Directoire faisait la déférence à la municipalité. En conséquence, nous avons cru devoir nous retirer chez M. le Maire, où nous sommes demeurés en bureau... Vers les 6 heures du matin, nous avons reçu du Directoire prière de délivrer au chef de la garde nationale les cartouches et balles que la municipalité peut avoir,... ce qui nous a été impossible, vu que la municipalité en est tout-à-fait dépourvue. »

« Le District avait reçu votre arrêté contre les prêtres non assermentés, samedi dernier, s'il considérait que son exécution ne pouvait être différée, il devait nous en faire part.... Or, il observa le plus religieux silence sur cet arrêté jusqu'à minuit... Alors, il envoya nous éveiller à grand bruit et nous intimer de nous rendre sans délai au District. Là, on nous donna lecture de votre arrêté. D'avance, depuis 11 heures du soir, le District, à notre insçu avait réuni les forces publiques de la ville... Tous étoient sous les armes. A notre arrivée, on nous intima qu'il falloit sur-

(1) L. 118.

le-champ entrer dans les deux communautés des Hospitalières et Ursulines.

« Nous demandons copie de cet arrêté... Nous représentâmes que ce n'étoit pas à une heure aussi indue qu'on devoit se livrer à des actes si bruyants ;... que ce n'étoit pas à une heure pareille qu'on devait entrer particulièrement dans des communautés de filles, qu'une mission semblable ne pouvoit qu'alarmer ;... qu'il falloit attendre le jour et observer des formalités indiquées par les lois, et qu'alors nous aurions sur le tout avisé aux moyens les plus convenables pour faire exécuter votre arrêté... Le procès-verbal justifie de quelle manière on nous répondit. Chacun se retira, tenant néanmoins bureau chez le maire le reste de la nuit.

« Les membres du District soutenus par la troupe désignée effectuèrent leur projet.

« On nous a appris, après, qu'ils avoient fait ouvrir les portes de ces deux communautés et étoient entrés à grand bruit dans ces deux maisons et dans celle du sieur Chauveau, l'un des juges du tribunal de Carhaix...

« Nous demandons justice de tous ces faits. »

Deux commissaires, les sieurs Veller et Doucin, furent alors choisis dans le sein du directoire du Département et envoyés en mission à Carhaix, le 8 mars 1792, tant pour régler les différends soulevés entre le District et la municipalité, que pour avoir raison de l'obstination des Religieuses, les déterminer à se constituer selon la loi, ou en venir à leur expulsion. *(A suivre.)*

ENSEIGNEMENT

De toutes les affaires traitées par le Conseil départemental du Finistère dans sa réunion du jeudi 24 mars, nous ne relèverons pour le moment que celle-ci, ainsi exposée dans le *Finistère :*

« La première affaire était celle d'un sieur Pioger, frère Evence, traduit devant le Conseil pour avoir enseigné à Landerneau, du 12 février au 31 juillet 1886, au mépris d'une condamnation à une suspension de 6 mois, prononcée le 6 janvier par le Conseil départemental du Morbihan pour propos injurieux tenus devant ses élèves contre l'inspecteur primaire.

« Le Conseil a prononcé contre lui la peine de l'interdiction absolue.

« La seconde affaire concernait le sieur Cloarec, frère Bernard, directeur du pensionnat privé de Landerneau, traduit devant le Conseil pour avoir employé dans son établissement le sieur Pioger, qu'il savait suspendu pour 6 mois, et s'être ainsi rendu complice de sa faute. Le Conseil a prononcé contre lui la peine de l'interdiction d'un mois, en l'autorisant à se faire suppléer. »

On voit avec quelle dureté ont été traités ces deux Frères. Nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

espérons que M. Le Guen, sénateur, avocat des Frères, portera cette affaire devant le Conseil supérieur d'instruction publique. C'est le premier cas de contravention ou de non-contravention qui se produit : il est bon que la législation s'établisse sur ce fait, et qu'une assemblée, ordinairement libérale et bien inspirée, tranche cette question.

L'Enseignement de l'Histoire. (*Suite.*)

Il ne restait plus de Valois, et le Roi de Navarre rencontrait, comme protestant, beaucoup de difficultés pour arriver à la couronne de France. Les Ligueurs avaient essayé de donner le trône au vieux cardinal de Bourbon, qu'ils nommaient Charles X ; le duc de Mayenne, quoiqu'il fut l'allié du Roi d'Espagne, ouvrit des négociations secrètes avec Henry IV par l'intermédiaire de Villeroy. En sa qualité de lieutenant général du Royaume, Mayenne convoqua les Etats Généraux à Paris pour le 17 janvier 1593. Toutes les provinces y furent représentées par 138 députés. Dès qu'ils furent réunis, le légat du Pape fut reçu par l'assemblée pour la bénir et, à peine l'eut-il quittée, que le duc de Mayenne fit donner lecture d'une lettre écrite par les catholiques de l'armée du Roi de Navarre, qui demandaient à s'entendre avec les Etats *sur le moyen de rendre le repos au Royaume*. La délibération fut remise à un autre jour et Mayenne se rendit à Soissons pour aller au-devant du duc de Feria, ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne. Philippe II avait demandé lui-même la convocation des Etats Généraux et il ne doutait pas que ceux-ci n'appelassent à la couronne sa fille Isabelle qui, par sa mère Elisabeth de France, était la plus proche parente du dernier Roi. Mayenne sentait qu'il rencontrerait des obstacles insurmontables ; il fit observer que les Français tenaient trop à la loi salique pour y renoncer ; la discussion fut vive, mais on finit par se calmer de part et d'autre.

La situation était fort difficile, les catholiques ne pouvaient traiter avec un prince protestant, et celui-ci, tout en parlant sans cesse de sa bonne volonté, ne mettait aucun empressement à renoncer au calvinisme. Les conférences de Suresnes n'amenaient aucun résultat ; de part et d'autre, l'on se faisait des politesses, mais sans arriver à une conclusion. Le duc de Feria tentait d'en tirer avantage, mais sans obtenir aucun succès. Dans ces circonstances, le Roi Henry consulta Sully, et celui-ci, quoique protestant, lui donna le conseil de se convertir.

Le 27 février 1594, le Roi se fit sacrer à Chartres, par l'évêque Nicolas de Thou, parce que Reims était aux mains des Ligueurs ; le lendemain, il reçut le collier de l'Ordre du Saint-Esprit et, le 22 mars, Brissac lui ouvrit les portes de Paris.

Le pape Clément VIII ne fit pas attendre longtemps son approbation et Henry IV fit monter la maison de Bourbon sur le trône

de France. Ce ne furent pas, comme on eût pu le croire, les catholiques ou les protestants qui prirent le pouvoir, ce furent les politiques. Nous ne referons pas, après M. Lavisse, l'histoire du plus populaire de nos Rois, nous sommes trop heureux de le voir lui rendre justice. Ajoutons seulement qu'après avoir fait casser par le Pape son premier mariage avec Marguerite de Valois, il épousa Marie de Médicis, dont il eut deux fils, qui furent Louis XIII et Gaston, duc d'Orléans. Henry IV voulut que le royaume de Navarre fut réuni à la France et ses successeurs prirent le titre de : Roi de France et de Navarre.

Désireux d'affaiblir la maison d'Autriche, il avait fait alliance avec les princes protestants d'Allemagne, et il avait fait de grands préparatifs pour porter la guerre dans ce pays, lorsqu'il fut assassiné, le 14 mai 1610, par un misérable, nommé Ravaillac, qui profita d'un embarras de charrettes pour lui plonger un couteau dans le cœur. Le Roi mourut sur le champ. Son fils Louis XIII était mineur ; la régence fut donnée à sa mère, Marie de Médicis, qui se laissa gouverner par un Italien, nommé Concini, qu'elle fit marquis d'Ancre et maréchal de France. Ce favori se fit détester, et Vitry lui brûla la cervelle au moment où il entrait au Louvre. Il fut remplacé par le duc de Luynes, qui fut le favori du Roi jusqu'à sa mort (1621).

Copions maintenant M. Lavisse : « Pendant ce temps, la politique de Henry IV fut abandonnée. On se rapprocha de l'Espagne, et Louis XIII épousa l'infante espagnole Anne d'Autriche. Les grands recommencèrent à se mutiner, une guerre de religion éclata. Les Etats Généraux, convoqués en 1614, furent impuissants à remédier aux désordres. Tous les maux que l'on croyait guéris par Henry IV, reparurent. Heureusement, Richelieu entra au ministère en 1624, et les affaires changèrent de face. »

Jusqu'ici, nous sommes parfaitement d'accord avec M. Lavisse ; mais le récit suivant va bientôt nous diviser.

« 96e RÉCIT. — *Le cardinal de Richelieu.* — Richelieu, né en 1585, d'une famille dont la noblesse était récente et la fortune médiocre, fut d'abord destiné à la carrière des armes, puis il entra dans les ordres. A vingt-deux ans, il était évêque de Luçon, le plus vilain et le plus désagréable évêché de France, disait-il. Il s'y ennuyait, et de temps à autre il venait prêcher à Paris et se montrer à la cour. »

Je me demande où M. Lavisse peut avoir pris ses renseignements, et je ne lui cacherai pas que je le trouve bien sévère pour la maison du Plessis Richelieu. Cette famille a, suivant André du Chesne, tiré son nom de la terre du Plessis, en Poitou, tenue à foi et hommage de l'évêque de Poitiers, à cause de la baronnie d'Angle. Maintenant, je laisse parler Moréri :

« Le plus ancien que l'on trouve de ce nom est : Guillaume, seigneur du Plessis, des Breux et de la Vervolière qui vivait en 1201, du temps de Philippe Auguste. »

Cette origine est assez ancienne, il me semble, et nous arri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vons sans interruption jusqu'à « François du Plessis, troisième du nom, seigneur de Richelieu, qui se signala à la bataille de Moncontour, et suivit le duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu Roi sous le nom de Henry III, l'employa en diverses négociations, lui donna la charge de grand prévôt de France en 1578, et le fit chevalier de ses Ordres en 1586. Le roi Henry IV se loua beaucoup de son courage et de sa fidélité, et lui donna la charge de capitaine de ses gardes; mais il mourut presqu'aussitôt à Gonesse, pendant le siége de Paris, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait épousé Suzanne de la Porte, dont il eut : 1° Henri du Plessis, seigneur de Richelieu, maréchal de camp en l'armée du duc de Nevers, qui fut tué en duel par le marquis de Thémines, en 1619, et ne laissa pas d'enfants ; 2° Alphonse-Louis du Plessis, qui fut pourvu de l'évêché de Luçon, dont il se démit en faveur de son frère, pour entrer parmi les Chartreux qu'il quitta, et fut depuis archevêque d'Aix et de Lyon, cardinal en 1629 et grand aumônier de France, et mourut, le 23 mars 1653, après avoir fondé et fait bâtir le magnifique hôpital de l'Aumône, à Lyon ; 3° Armand-Jean du Plessis Richelieu, cardinal, duc de Richelieu ; 4° Françoise, mariée à Jean-Baptiste de Beauvau, et 5° Nicole, mariée à : 1° Urbain de Maillé, marquis de Brézé, capitaine des gardes du corps, maréchal de France ; 2° à René de Vignerot. » (Moréri, *Grand Dictionnaire historique*, t. VIII, pp. 403 et 404.)

Nous croyons avoir suffisamment édifié nos lecteurs, et sans doute, ils penseront, comme nous, que le cardinal de Richelieu appartenait à une famille puissante et de très ancienne noblesse, pourvue des plus hauts emplois de la Couronne et très grandement alliée.

Mais, après avoir critiqué le 96e récit, il nous est agréable de louer sans réserve le passage que nous allons transcrire : « Les protestants, qui venaient de déposer les armes, n'étaient pas bien soumis. Ils aspiraient, comme on disait, à former un état dans l'Etat, c'est-à-dire qu'ils voulaient être à peu près indépendants, et jouir de lois différentes que celles qui régissaient les autres sujets du Roi. Richelieu résolut de les forcer à rentrer dans la condition commune, mais en leur laissant la liberté de conscience. » (*2e année de l'Hist. de France*, p. 208.)

Nous sommes très heureux d'avoir obtenu de M. Lavisse l'aveu très véridique, d'ailleurs, que c'étaient les protestants qui troublaient l'Etat, en voulant s'y faire une situation privilégiée. Il en était ainsi depuis le commencement de la Réforme, et il fallut la main de fer du Cardinal pour les mettre à la raison. Peut-être notre historien serait-il moins tendre pour le grand ministre, si celui-ci ne s'était pas montré l'ennemi des Grands et s'il n'avait pas voulu ainsi qu'il le dit : « les abaisser à jamais. » Richelieu rasa donc les châteaux de la haute noblesse, afin de rendre à l'avenir toute révolte impossible.

Le Cardinal voulut compléter son œuvre par une nouvelle institution, que notre historien célèbre ainsi qu'il suit : « Il laissa aux

nobles les charges de Gouverneurs des provinces, mais il créa les *Intendants qui presque tous furent roturiers*. Serviteurs dociles de la volonté des ministres, ils étaient chargés de la police, surveillaient la levée des impôts, et peu à peu ils prirent toute la puissance qu'avaient eu autrefois les Gouverneurs. Ceux-ci n'étaient plus que des officiers de parade. » (*2e année de l'Histoire de France*, p. 211).

Je suis forcé de contredire encore M. Lavisse. Les Intendants étaient généralement choisis parmi les maîtres des requêtes, c'étaient, pour la plupart, des anoblis qui se distinguaient par leur servilité envers le ministère et par leur esprit fiscal, et qui foulaient avec le même arbitraire toutes les classes de la société. Il suffit de lire leur correspondance avec les ministres pour ne conserver aucun doute à ce sujet. Ils firent triompher l'esprit de centralisation, mais ce fut souvent aux dépens de la justice et du bien-être des populations.

Pour empêcher la maison d'Autriche de reprendre la prépondérance en Allemagne, Richelieu s'allia avec les princes protestants et les Suédois. Il fit occuper l'Alsace et conquit l'Artois.

Pendant cette guerre, qui porte dans l'Histoire le nom de guerre de *Trente Ans*, les pays qui en furent le théâtre et surtout la Lorraine furent cruellement dévastés par les belligérants, et les peuples eussent peut-être été exterminés par la faim et la misère, sans le dévouement de saint Vincent-de-Paul et des missionnaires qui le suivaient pour secourir tant d'infortunes. Ils réussirent à faire passer des secours de toute sorte à ces malheureux qui n'attendaient plus que la mort.

Saint Vincent-de-Paul commença par Toul, où il sauva presque toute la population ; puis il se rendit à Metz, où il se trouva en présence de besoins beaucoup plus considérables encore. C'était, dit Abelly, comme une armée de malheureux de tout âge et de tout sexe qui montait quelquefois jusqu'à quatre et cinq mille personnes. Saint Vincent-de-Paul et ses prêtres vinrent à bout de les nourrir et de les sauver, ainsi que le témoigne une lettre que lui écrivirent les magistrats de Metz, en octobre 1640.

Verdun et Nancy furent aussi secourues et des missionnaires envoyés à Lunéville, et la plupart des habitants de la Lorraine semblaient, au dire d'un missionnaire, « des squelettes couverts de peau, et si affreux qu'ils ont la peau comme un marbre basané et tellement retirée que les dents leur paraissent toutes sèches et découvertes. » Nos lecteurs connaissent les autres œuvres de saint Vincent-de-Paul. Nous ne leur en parlerons pas davantage et nous les renvoyons à M. Lavisse, qui les fait connaître en leur consacrant quelques pages remplies d'une juste admiration.

Richelieu mourut en 1642, et Louis XIII en 1643, avant que cette guerre ne fût terminée ; Louis XIV n'avait alors que cinq ans. Il commença à régner sous la régence de sa mère, Anne d'Autriche, qui eut pour premier ministre un Italien, le cardinal Jules Mazarin, que Richelieu mourant avait recommandé à

Archives diocésaines de C[illegible]im[illegible]er et Léon

Louis XIII pour le remplacer. M. Lavisse fait son portrait en ces termes : « Mazarin n'avait point toutes les qualités de Richelieu ; il ne sut pas se faire respecter comme le grand Cardinal ; mais personne ne connaissait mieux que lui les affaires de l'Europe. Il fut le négociateur le plus prévoyant et le plus habile de son temps. » (*2e Année de l'Histoire de France*, p. 216.)

Après être sorti heureusement de la Fronde, Mazarin continua la guerre contre l'Espagne et la termina par le *Traité des Pyrénées*, qui assura à la France les conquêtes de Richelieu, et, par le mariage du jeune Roi avec l'infante Marie-Thérèse, la succession éventuelle au trône d'Espagne. Voici ce qu'en dit notre historien : « Les Espagnols avaient exigé que Marie-Thérèse renonçat pour toujours à la succession d'Espagne ; mais la renonciation ne devait pas être valable, si l'on ne payait pas la dot de Marie-Thérèse qui était de 300,000 écus d'or. Mazarin savait bien que le trésor de l'Espagne était toujours vide, et que la dot ne pouvait pas être payée. Il espérait qu'un jour Louis XIV serait autorisé à revendiquer, au nom de sa femme, tout ou partie de l'immense succession d'Espagne. » (*2e Année de l'Histoire de France*, p. 221.)

Mazarin apporta, sans doute, au service du Roi une grande intelligence et des qualités très solides, mais il ne sut pas se défendre d'un amour immodéré des richesses, et il se montra trop facile sur le choix des moyens d'en acquérir. Je sais que dans son testament il fit don d'une partie au Roi, mais on peut croire que ce fut pour assurer le reste à sa famille. Il mourut en 1661 et recommanda au Roi Colbert, dont il avait apprécié les lumières et le savoir-faire. On se demandait à la Cour quel serait le successeur du Cardinal ; mais celui-ci avait souvent conseillé au Roi de ne jamais prendre de premier ministre, et Louis XIV avait adopté son avis. M. Lavisse le raconte d'une manière très frappante dans le 103e récit, dont nous rapportons la fin : « Louis profita de ces conseils le lendemain même de la mort de Mazarin. Il avait dissimulé jusque-là la grande envie qu'il avait de régner ; il la fit connaître alors, sans perdre une minute, à tout le monde, car il appela ses ministres et, s'adressant au chancelier, lui dit : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et mes secrétaires d'Etat, pour vous dire que, jusqu'à présent, *j'ai bien voulu* laisser gouverner mes affaires par M. le Cardinal ; je serai à l'avenir mon premier ministre. Vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. Je vous prie de ne rien sceller que par mes ordres, et vous, mes secrétaires d'Etat, de ne rien faire faire que par mon commandement. » (*2e Année de l'Histoire de France*, p. 222.)

C'est ainsi que Louis XIV traçait le programme du gouvernement autocratique qu'il allait établir. Une seule volonté, celle du Roi ; les ministres devenaient des commis n'ayant d'autre soin que de faire exécuter cette volonté. Nous verrons, dans le prochain article, comment le Roi sut fonder son pouvoir personnel et ce qu'il fit pour la grandeur de la France. *(A suivre.)*

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nazareth, 25 mai 1886.

MON CHER AMI,

A onze heures, nous arrivons à l'endroit marqué pour le déjeûner. Les tables sont bientôt dressées sous les oliviers et les figuiers : de simples tapis étendus sur l'herbe, le gravier et même sur la terre labourée, avec des couverts rudimentaires en étain. C'était notre premier repas en rase campagne. Il ne manqua pas de charmes ; tout fut trouvé bon ; le café seul était chaud. La joie, la paix et cette charité dont seuls les chrétiens ont le secret, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, charité qui supplée même aux raffinements de l'éducation (mais ici, ce n'est pas le cas, bien au contraire), tout cela ajoute bien son prix à ces réunions vraiment fraternelles.

On nous commande, le déjeûner servi et la desserte enlevée, de faire la sieste : l'ordre est général. Faire la sieste est chose inconnue chez nous, mais indispensable ici. On sent, après le repas du milieu du jour, un tel besoin de repos, un énervement si complet, qu'il est prudent d'y céder et de se refaire pendant quelques moments au moins. Chacun s'allonge, là où était la table, et dort de son mieux. Ce devait être un curieux spectacle que celui de ces 360 pèlerins ainsi aux prises avec le sommeil ! Au bout d'une heure, on sonne le réveil ; pas de toilette à faire ; tout le monde est debout. Alors commence le plus beau désordre que tu puisses, cher ami, imaginer. On court les uns après les autres, on s'appelle, on crie : blanc, rouge, etc... ce sont les couleurs des drapeaux autour desquels il faut se rallier. Ce fut l'affaire d'un instant.

Nous sommes de nouveau en route ; un *moukre* (1) m'a rendu mon *Laouik*. Nous laissons à droite et à gauche plusieurs villages mahométans, un seul est catholique ; il y a un prêtre dépendant du patriarchat latin, et une chapelle dédiée à saint Jacques. Je te fais grâce de tous ces noms, que ta mémoire ne retiendrait pas plus que la mienne.

Nous laissons, sur le côté, le lieu où Élie fit descendre le feu du ciel sur la victime préparée et déposée sur un bûcher par trois fois arrosé d'eau. Les prêtres de Baal avaient en vain, depuis le matin jusqu'à midi, imploré leur faux dieu pour faire tomber le feu et de brûler l'holocauste sur l'autel élevé par leurs soins ; rien n'y fit, ni les supplications des prêtres, ni les incisions sanglantes dont ils se couvraient le corps, ni les excitations railleuses du prophète ; le feu du ciel ne tomba point. Mais, à peine Élie eut-il fait sa prière, que sa victime fut enveloppée de flammes et consu-

(1) Domestique, de condition très inférieure aux drogmans.

Archives diocésaines de C[illegible]mp[illegible]er et Léon

mée rapidement par un feu dévorant. Le peuple ouvrit les yeux, revint au vrai Dieu et, sur la demande d'Élie, mit à mort 850 faux-prophètes. Le Cison, que nous avons traversé, emporta leurs corps en haute mer. Et bientôt, la pluie tant attendue vint réjouir et fortifier ces plaines désolées, les mêmes que nous foulons depuis ce matin.

Nous approchons cependant ; la crête des montagnes se couronne de spectateurs ; encore quelques instants et nous sommes à Nazareth : vrai, il était temps. Huit heures de cheval quand on en a perdu l'habitude, à plus forte raison quand on ne l'a jamais eue, c'est appréciable, et par ces chaleurs tropicales, on est pressé d'arriver pour descendre et se demander si on a encore des jambes.

La caravane est entourée de charmants enfants qui ont couru vers nous pour nous dire si gentiment, les premiers, en français : « Bonjour, mon bère, bonjour à tous... » Ils nous baisent la main, nous font mille joies et veulent nous venir en aide de toutes manières.

Il ne sera bientôt plus nécessaire d'apprendre l'arabe pour voyager facilement dans ces pays. Le français est compris et parlé partout, car partout il y a des Frères et des Sœurs, et les enfants apprennent avec une rapidité inouïe notre langue. Quels services nos excellents Frères et nos chères Sœurs rendent en Orient a l'influence et au prestige de la France ! Parler français, n'est-ce pas déjà aimer, estimer la France et croire à sa force et à sa grandeur. (1)

Nous avons mis pied à terre ; la procession se forme au milieu des mahométans impassibles. Les catholiques s'agitent, prennent rang à côté de nous : dans leurs yeux on voit la joie, un vrai bonheur de trouver de nouveaux frères, car pour eux nous sommes des frères. Les chants commencent et ne s'arrêtent que lorsque nous avons tous pénétré dans l'église de l'Annonciation.

Nous nous prosternons, le cœur débordant des plus douces émotions, désireux de goûter un peu de paix et de nous recueillir. Hélas ! les hors-d'œuvre se glissent partout comme des importuns ; nous subissons, — le mot, plus tard, me semblera trop fort, mais aujourd'hui il ne me paraît que juste, mathématique, — nous subissons un sermon long, long, long. Je te promets que si, plus tard, je reprêche, je serai court, très-court. Après cette énorme improvisation préparée, nous recevons la bénédiction du Saint-Sacrement, et on nous donne quelques avis.

Il n'est plus question de fatigue; nous nous dirigeons tous vers le maître-autel élevé sur la maison et la grotte occupées autrefois

(1) Nos gouvernants le savent si bien que, s'ils persécutent et expulsent les religieux en France, ils les soutiennent et les comblent de bienfaits en Orient. « La persécution n'est pas un objet d'exportation, disait Gambetta. »
Très-peu de temps après l'expulsion, consommée en France, des Jésuites, 29 juin 1880, nous avons rencontré un religieux venu solliciter des secours très-considérables pour l'achèvement du collège de Beyrouth. Jules Ferry lui accorda tout ce qu'il demandait. (N. B.)

par saint Joseph et la Sainte-Vierge. Je ne te redirai pas ce que l'on ressent dans ce sanctuaire ; il faut y avoir passé. Quand on colle ses lèvres frémissantes sur l'endroit même, marqué d'une étoile, où l'Incarnation eut lieu, on ne peut articuler aucune prière, on pleure, on pleure encore : douces larmes ! Chacun se demande s'il est bien vrai qu'il a la joie, la grâce inexprimable de se trouver en un pareil lieu ! Ah ! mon ami, que Dieu est bon ! Et de nouveau, avec les autres, avant même de donner un coup d'œil aux dispositions générales de l'édifice, on baise une fois, dix fois l'endroit béni où Marie posa son pied virginal. A Lourdes, la grotte visitée par Marie est assurément sanctifiée et bien chère à nous, ses enfants ; mais ici, ce n'est plus un lieu d'apparitions plus ou moins nombreuses, plus ou moins longues, c'est le lieu du plus grand des prodiges, du plus étonnant des abaissements : c'est le séjour de la plus auguste, de la plus sublime et de la plus sacrée des familles !

Je m'arrête, mon ami ; Dieu te fasse la grâce, un jour, de jouir des mêmes joies saintes ! C'est mon plus cher vœu pour toi.

Il faut que je te dise un mot de ce sanctuaire, car tu seras bien aise de savoir dans quel état il est conservé. *(A suivre.)*

Saint Ronan et la « Troménie. »

Le récit des faits dans la vie des Saints, l'énumération des pénitences souvent effrayantes qu'ont voulu subir les élus de Dieu, ne laissent pas que d'être un stimulant pour les âmes qui aspirent à la perfection ; mais ce qui est plus utile encore que l'exposé de circonstances ordinairement intéressantes et quelquefois merveilleuses, c'est la recherche de l'esprit qui animait les Saints, l'intelligence de la maxime particulière sur laquelle ils ont comme modelé leur existence terrestre. Pour les Saints modernes, dont l'histoire nous est mieux connue, cette étude est facile ; personne n'ignore que saint Ignace personnifie le zèle pour la gloire de Dieu, saint François-Xavier la soif du salut des âmes. On sait également que toute la vie de sainte Thérèse est résumée dans ce cri de son cœur : « Ou souffrir ou mourir », et la vie de saint Jean-de-la-Croix dans la réponse qu'il fit au Sauveur, lui demandant ce qu'il voulait par dessus tout : « Souffrir et être méprisé pour vous. »

On peut affirmer qu'à une semblable demande, saint Ronan aurait fait la même réponse que le jeune réformateur de Carmel. Toute sa vie peut se résumer en peu de mots : poursuivi en tous lieux par l'affection et par l'estime, il a fui pour chercher la souffrance et l'oubli. Il est vrai qu'enfin il a trouvé l'objet de ses constantes recherches, mais ce n'est que pour un instant !

Son ennemie n'avait réussi qu'à faire éclater la charité, l'humi-

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

lité du saint, à faire connaître de ceux qui auraient pu l'ignorer encore la puissance miraculeuse que Dieu donnait à la prière de son serviteur. Il y eut à la cour de Grallon comme une explosion de pieuse admiration, si bien que le solitaire eut peine à se soustraire aux hommages d'une vénération quelque peu indiscrète ; toutefois ce fut à son ermitage qu'il se rendit sans hésiter.

Probablement, dans la simplicité de son cœur, il ne soupçonna même pas que la renommée de ses vertus allait plus que jamais troubler sa solitude, et cependant il fut dès lors « si souvent visité par les Kemperrois et autres habitants de Cornouailles, que, dans peu de temps, le grand chemin fut ouvert de Kemper-Corentin à son Hermitage. Le Roy même, prince fort religieux, alloit souvent en propre personne le visiter en son Oratoire, et, ayant receu sa bénédiction, s'en retournoit fort édifié. » (1)

C'en était trop : comme il avait quitté son siége épiscopal d'Irlande et son ermitage du pays de Léon, il laissa la cabane de la forêt de Névet pour échapper à l'estime du roi, des nobles et du peuple, et il s'en fut habiter un lieu solitaire de la Domnonée armoricaine, Hilion, site charmant d'ailleurs, situé à quelques lieues seulement de l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Brieuc.

Quelle fut sa vie dans ce troisième ermitage ? Y trouva-t-il enfin cet oubli tant cherché, cette paix si désirée ? C'est le secret de Dieu et des anges qui veillaient sur ce désert.

Jusqu'ici on n'avait fait que soupçonner cette dernière retraite ; c'est la *Vie manuscrite* retrouvée par Dom Plaine qui a fixé d'une façon précise le séjour de saint Ronan pendant ses dernières années, et le théâtre de sa mort précieuse devant Dieu.

C'est donc bien à Hilion qu'il est mort, mais ici la *Vie manuscrite* nous fournit encore un bien précieux détail : « Le corps de saint Ronan ne fut pas enseveli en ce lieu. La volonté divine s'étant manifestée à cet égard par les signes les moins équivoques, ce corps sacré fut rapporté en Cornouailles et déposé, avec honneur, à un mille seulement de l'oratoire de la forêt de Névet, que le saint avait construit de ses mains et qu'il avait habité pendant de si longues années. » (2) Nous verrons plus loin que Dom Lobineau et M. de la Villemarqué pensent que le corps de saint Ronan ne fut rendu à la Cornouailles que dans le neuvième siècle, et nous dirons sur quel fait est appuyée cette opinion ; si la « *Narration monacale* » dont parle l'auteur du *Barzaz-Breiz* n'est pas le même opuscule que la *Vie manuscrite*, les deux documents les plus anciens que nous possédons sur saint Ronan seraient d'accord entre eux, et surtout seraient d'accord avec le chant populaire, expression fidèle des traditions conservées aux foyers bretons :

« Lorsque la dernière heure du Saint fut venue, et qu'il eut

(1) Albert-le-Grand.
(2) Résumé par Dom Plaine de la *Vie manuscrite*, n. 87-95.

quitté ce monde, deux buffles blancs sauvages furent attelés à une charrette, et trois évêques menèrent le deuil.

« Arrivés sur le bord d'un lavoir, ils trouvèrent Keban, décoiffée, qui faisait la buée le vendredi, sans égard pour le sang de Jésus, notre Sauveur.

« Et elle de lever son battoir, et d'en frapper un des buffles à la corne, si bien que le buffle bondit épouvanté, et eut la corne arrachée du coup..

« Retourne...(1), retourne à ton trou ! va pourrir avec les chiens morts ! on ne te verra plus à cette heure te moquer de nous.

« Elle avait encore la bouche ouverte, que la terre l'engloutit parmi des flammes et de la fumée, au lieu qu'on nomme *la tombe de Keban*.

« C'est là qu'on enterra le Saint, — c'était sans doute sa volonté, — là, dans le bois vert, au sommet de la montagne, face à face avec la grande mer. »

Ainsi donc une dernière fois, Keban donne un libre cours à cette haine que rien n'a pu détruire.

Si la résurrection de son enfant n'avait pu éclairer une femme dont l'aveuglement était volontaire, comment la mort de son ennemi (si l'on peut appeler ainsi un homme au cœur si charitable et si bon) aurait-elle pu l'amener à des sentiments plus humains ?

Aussi Keban est-elle restée pour le peuple de la Bretagne bretonnante le type de la méchanceté et de l'effronterie féminines dans tout ce qu'elles ont de plus odieux et de plus révoltant.

Si la mésintelligence éclate entre deux femmes, la plus grave injure qu'elles puissent s'adresser c'est le nom de la paysanne sauvage de la forêt de Névet ; dès que ce nom de Keban est prononcé, l'imagination évoque cette créature étrange, décoiffée comme les druidesses lorsqu'elles faisaient leurs incantations, et brandissant, non plus la faucille d'or, mais le battoir qui arracha la corne du buffle. Si la querelle ne cesse pas à ce nom, c'est qu'il n'est plus de reproche capable de l'arrêter.

C'est donc un nom maudit, comme maudit est aussi le lieu où Keban fut engloutie vivante, triste carrefour où s'élève une croix de pierre qu'on a jugée plus nécessaire encore là que dans tout autre endroit du même genre ; mais devant cette croix, ni on ne se découvre, ni on ne s'incline, usage bizarre indiquant l'horreur qu'inspire, après tant de siècles, le souvenir de l'ennemie de saint Ronan.

Pourquoi faut-il qu'en la nommant, on ait pris l'habitude de dire « Keban de Locronan » ? Le lieu où elle vécut n'est point sur cette paroisse, et la bonne population de cette petite ville n'est nullement jalouse de l'honneur d'avoir eu pareille compatriote.

L'excellent pays où elle a pris naissance (et que je me gar-

(1) Je n'ose transcrire ici le mot par lequel le traducteur du *chant populaire* a rendu *map-gaign* ; les *Keban* modernes pourraient en faire usage ; je le leur abandonne volontiers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

derai bien de nommer), ne se vante pas d'être sa patrie et ne lui a pas érigé de statue.

Si l'on prend au pied de la lettre le récit du *Chant populaire*, il faudrait admettre que *Plaç-ar-C'horn* et la *Tombe de Keban* sont un seul et même endroit, puisque c'est au moment même où la laveuse, ayant cassé la corne du bœuf, insultait saint Ronan que la terre l'engloutit.

On pourrait très bien admettre que cette aimable créature, après la première explosion de sa haine, suivit quelque temps le convoi, en poursuivant de ses invectives le Saint, qui revenait, en triomphateur, sur le théâtre de sa pénitence et de ses humiliations.

Quelques circonstances sont encore à remarquer dans cette histoire : Keban est hautement blâmée de ce qu'elle fait « la buée le vendredi, sans égard pour le sang de Jésus, notre Sauveur. » Il était donc d'usage, à cette époque, d'éviter certains travaux le vendredi ; et peut-être de là serait venue la superstition qui, succédant à un sentiment pieux, empêche d'entreprendre rien d'important le vendredi et désigne ce jour comme un jour de malheur.

Enfin, *Plaç-ar-C'horn* est regardé comme un lieu béni : c'est là que se fait la plus importante entre les douze stations de la *Tromènie*, c'est là qu'on prêche. C'est une pensée vraiment pieuse que celle qui assigna pour le panégyrique de saint Ronan l'endroit où Keban commença contre ses restes la série de ses injures. Il ne reste pas trace de lavoir dans ce lieu. En ce moment, on y érige un petit monument, qui portera à son sommet la statue de saint Ronan vêtu en ermite ; la construction elle-même servira de chaire pour la prédication.

Mais, quels furent les signes qui indiquèrent la volonté de Dieu (d'après la *Vie manuscrite*) et la volonté du Saint (d'après le *Chant populaire*) relativement à l'endroit de sa sépulture définitive? Voici la *Narration monacale* traduite par M. de la Villemarqué : « Les trois comtes de Rennes, de Vannes et de Cornouailles, aux territoires de qui confinait la forêt dans laquelle était mort saint Ronan, prétendirent posséder son corps. Pour terminer le différend, ils consultèrent un vieillard vénérable, qui leur donna ce conseil : « Faites chercher dans la forêt deux buffles sauvages, attelez-les a un char, placez-y le corps du Saint et laissez-les aller ; le lieu où ils s'arrêteront sera celui qu'il a choisi pour sa sépulture. » Les deux buffles trouvés et mis de force sous le joug, le comte de Rennes, sur l'avis du vieillard, s'approcha pour enlever le corps de terre, mais malgré l'aide de ses guerriers il n'en put venir a bout. Après lui le comte de Vannes tenta l'aventure avec aussi peu de succès. Restait le comte de Cornouailles, et il hésitait a renouveler l'expérience, car ayant été blessé au bras droit dans une bataille, il était demeuré perclus.

« Cependant il finit par céder aux instances qu'on lui fit de toutes parts, et, pour lui prouver sa faveur, non seulement le Saint

se laissa enlever facilement de terre et placer sur le char, mais il rendit au bras du comte la vigueur qu'il avait perdue.

« Aussitôt les buffles sauvages se mirent en marche avec l'ensemble et la douceur de deux bonnes bêtes de labour, et après avoir parcouru une grande étendue de pays, ils arrivèrent en Cornouailles, dans une vallée, à un mille de l'oratoire de Ronan, et s'y arrêtèrent avec leur précieux fardeau. Voyant cela, le comte transporté de joie, fit don au bienheureux à perpétuité de toute la terre comprise entre la vallée et l'oratoire, plus d'autant à un mille à la ronde ; et la donation faite, les deux buffles reprirent leur marche jusqu'à la porte de l'oratoire, devant lequel ils s'arrêtèrent pour se reposer enfin. »

Ces dernières lignes peuvent faire la lumière sur une particularité du récit de Dom Plaine disant que « saint Ronan aurait été enseveli à un mille seulement de son oratoire » ; or voici que les buffles se sont arrêtés « à un mille seulement de l'oratoire », et quand le comte de Cornouailles a exprimé sa joie et manifesté sa générosité, les bonnes bêtes reprennent leur marche et viennent jusqu'à l'oratoire lui-même.

Il y a donc eu confusion dans le manuscrit que suit Dom Plaine, entre l'endroit du premier arrêt et celui de l'arrêt définitif ; ici d'ailleurs le doute est impossible si l'on admet l'autorité d'une tradition invariable : l'endroit où est encore, où a toujours été le tombeau de saint Ronan ne s'est jamais appelé que le Penity de saint Renan, c'est-à-dire son oratoire, ou le lieu de sa prière et de sa pénitence.

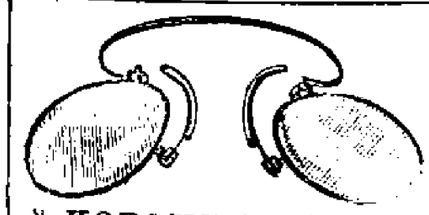
(A suivre.)

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince nez sans monture. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : ALEXANDER. C. 28, rue du Sentier, Paris.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 l.t., suivant l'année. Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

MIGRAINES. NÉVRALGIES
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 **le seul remède** de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**
N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, *58, RUE D'ANJOU* et vente en gros, *43, RUE D'AMSTERDAM*

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'AXA-l'ANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
est très agréable au goût; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie integrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux enfants et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté**. Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaitre les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du VIN DE CHIRON. — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — PRIX : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La ***Constipation*** entraine souvent le ***manque d'appétit, affections*** de l'***estomac*** et de l'***intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Etourdissements, Congestions.*** — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la ***Constipation*** disparait et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni ***Nausées***, ni ***Coliques***, ni ***Diarrhées.***
TOUTES PHARMACIES. PRIX : 3 francs.
Dépôt général : **Phie DEMAZIÈRE**, 71, Avenue de Villiers, PARIS

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE SPÉCIAL
Le plus **économique** et le **plus sûr. DIX ANS** de **succès constants** garantissent la **GUERISON** des **Malades** atteints de : ***Asthme, Catarrhes, Epilepsie, Maladies de la Peau,*** des ***Voies urinaires*** anciennes ou récentes, Affections des ***Poumons***, du ***Cœur***, de l'***Estomac***, du ***Foie, Cancers*** de toute nature. ***Goutte, Rhumatisme, Paralysie.***
Docteur F. GUIEYS, rue Camou, 4, Paris. — Traitement par Correspondance.

2e ANNÉE. Samedi 9 Avril 1887. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Le saint jour de Pâques ; Ordination ; Nécrologie ; Le Carême breton à la Cathédrale ; Un généreux donateur ; Œuvre des soldats. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome, les nouveaux cardinaux ; Paris, nouvelles laïcisations ; Un jugement d'Abd-el-Kader. — *III.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *IV.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *VI. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 10 Avril. — Fête de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, double de 1re classe, blanc.
Lundi 11. — Office de l'Octave, double de 1re classe, blanc.
Mardi 12. — Office de l'Octave, double de 1re classe, blanc.
Mercredi 13. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.
Jeudi 14. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.
Vendredi 15. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.
Samedi 16. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper.....	10 et 11 avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas..	12 et 13 avril.
Hôpital de Quimperlé.....	14, 15 et 16 avril.

Archives diocésaines de Qu pe et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le saint Jour de Pâques. — En ce jour, réjouissons-nous et livrons-nous à une sainte allégresse. Il y a joie partout en ce jour béni.

Il y a joie au ciel, qui est rouvert à tous les hommes par la victoire insigne du Sauveur. Tout éblouissants de lumière, les anges accoururent des célestes demeures, pour saluer et annoncer leur roi ressuscité, comme ils descendirent à Bethléem, pour chanter et publier sa naissance.

Il y a joie dans les limbes où N.-S. s'est rendu pour délivrer les âmes des justes. Depuis des siècles, elles attendaient la venue du Fils de l'Homme : quel n'est pas leur bonheur quand Jésus paraît et leur annonce leur prochaine entrée au ciel !

Il y a joie sur la terre : elle a vu sortir des ombres de la mort le Soleil immortel de justice, pour éclairer l'univers et répandre partout la lumière, la fécondité et la vie.

Il y a joie dans la nature entière : comme elle se couvrit de deuil à la mort de son Créateur, elle dut également tressaillir et se parer pour son triomphe. « Jamais, dit un pieux évêque, le ciel ne fut plus pur ; les fleurs n'exhalèrent de plus suaves parfums, et les chantres du matin, en saluant l'astre du jour, chantèrent en même temps, dans leurs harmonieux concerts, un hymne de joie au Sauveur ressuscité. »

L'Eglise interprète d'une manière sublime, dans ses offices, cette allégresse universelle. Pendant toute l'octave de Pâques, elle chante ce cantique du Prophète, invitation permanente à la joie : « Voici le jour que le Seigneur a fait ; célébrons-le dans les plus grands transports. » Pendant les cinquante jours du temps pascal, elle répète sans cesse son cri de joie céleste : « *Alleluia !* Louez le Seigneur ! »

Aussi, les impies eux-mêmes ne peuvent-ils point se dérober à la joie qui est partout. Le jour de Pâques, il n'y a pas d'impies. Leur foule étonnée et confuse se presse dans nos temples, mêlée au peuple fidèle. Ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître la grandeur de notre foi ; ils nous envient d'être chrétiens ; ils sont honteux et embarrassés de ne l'être plus. Il n'est pas de cœur si flétri par les passions et par l'impiété qui, en ce jour, ne se souvienne qu'il est chrétien et ne sente reluire à ses yeux quelque rayon de la foi chrétienne.

Quimper. — Dimanche, Monseigneur officiera à la grand'messe et aux vêpres.

La bénédiction papale sera donnée après la grand'messe.

∴

Pendant l'office du Samedi-Saint, Monseigneur doit ordonner quatre prêtres dans la chapelle du Grand-Séminaire :

MM. Le Guern, de Quimper.
Corre, de Kernouès.
Baron, de Guimiliau.
Plougoulm, de Saint-Marc.

Nécrologie. — M. l'abbé Marchand, ancien recteur de Gouëzec, est mort à Cléden-Cap-Sizun.

M. l'abbé Jaouen, ancien vicaire du Juch, est mort à Esquibien.

Carême breton à la cathédrale. — Outre le carême français, il est prêché, tous les ans, un carême breton à la cathédrale.

Cette année, les sermons du dimanche ont été donnés par l'abbé Cévaer, recteur de Penhars. Dès la première instruction, une foule nombreuse et recueillie entourait la chaire sacrée pour entendre les vérités fondamentales de la religion et les devoirs de la vie chrétienne ; cette belle assistance n'a fait qu'augmenter jusqu'à la fin de la station.

Dieu est toujours bon et généreux ; mais, à certains temps, il est large et magnifique ; il a pitié de nous, non plus selon sa miséricorde ordinaire, mais selon « la multitude de ses miséricordes ». La Sainte-Quarantaine est une de ces époques privilégiées : on y sent d'une manière toute particulière l'action divine ; Dieu épanche sur nous ses grâces avec profusion, et multiplie les merveilles de son amour.

Mais, parmi ces grâces de choix, il faut mettre au premier rang l'envoi de bons missionnaires qui dissipent nos illusions, nous ramènent de nouveau ou affermissent nos pas dans le chemin du salut.

Saint-Brieuc. — Rien n'égale la foi généreuse des Bretons. La *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc annonce qu'un ancien magistrat, tertiaire de Saint-François, pouvant disposer d'une somme de dix mille francs, la consacre tout entière aux œuvres suivantes :

Denier de Saint-Pierre.	1,000 fr.
Propagation de la Foi.	2,000
Honoraires de messes pour les Missions . . .	1,000
Fondation d'une demi-bourse au Grand-Sém^re	5,000
Œuvres diocésaines	500
Messes à l'intention du donateur.	500

Ce magnifique exemple de foi et de générosité est bien digne d'être proposé à l'admiration ; le bon Dieu ne peut manquer de bénir le pieux tertiaire de Saint-François, qui comprend si bien les besoins de l'heure présente.

Archives diocésaines d[illegible]per et Léon

Nous donnons aujourd'hui une seconde liste d'adresses de prêtres qui s'occupent plus spécialement des soldats dans les garnisons.

Cette liste est beaucoup plus complète que la première.

Nous prenons la respectueuse liberté de recommander à toute la sollicitude de nos confrères cette Œuvre des Soldats si belle et si féconde en résultats.

École de Saint-Cyr. M. Laousse, aumônier titulaire.
Fort de Vincennes. M. de Laval, aumônier titulaire.
Paris. M. Le Blanc, vic. à St-Ferdinand des Ternes ; M. Binz, vic. adm. aux Quatre chemins : M. Lucas-Championnière, 42, r. Planchat (Charonne).
Aire-sur-la-Lis. M. Debras, hôp. — *Amiens.* M. Mollien, hôp. ; M. Vernay, 32, rue de Noyon. — *Aix.* M. Cherrier, 15, boul. Saint-Louis. — *Abbeville.* M. Martin, curé de St-Gilles. — *Agen.* M. Moureau. hosp. St-Jacques. — *Albi.* M. Pontier, hôp. mil. — *Alençon.* M. Dupuy, aum. du Lycée. — *Ancenis.* M. Guibert, prof. Collège ; M. James, à l'Institution. — *Angers.* M. Chapelain, 12, rue des Bœufs. — *Angoulême.* M. Billandaz, vic. cath. — *Antibes.* M. Giraud, doyen. — *Apt.* M. Savournin, vic. — *Argentan.* M. Jamet, archip. ; M. Martin, aum. coll. — *Arras.* M. Ricis, vic. à St-Nicolas ; M. Hennebique, 28, Promenades. — *Arles* M. Bernard, curé de St-Trophime, et M. Bourges, chanoine, aumônier de l'Hôtel-Dieu. — *Auray.* M. Cadic, vic. — *Auch.* M. Marsan, prof. pet. sem. — *Aurillac.* M. Raymond, vic. N.-D. des Neiges. — *Autun.* M. Matray, archip. de Saint-Lazare; M. Marchal, curé de St-Jean-le-Grand. — *Auxerre.* M. l'Aumônier des Fr. des Ec. chrét. — *Auxonne.* M. Bizouard, hôp. — *Avesne.* M. Martin, vic. — *Avignon.* M. Daymond, 7, place du Palais ; M. Elie Bonnet, 19, rue Galante. — *Avor (camp d').* M. Coutant, aumôn.
Baccarat. M. Bailly. — *Bar-le-Duc.* M. Chevin, archip. N.-D. — *Bayonne.* M. Brincas, hôp. mil. — *Beauvais.* M. d'Hédouville. — *Belfort.* M. Petey, hôp. mil. — *Bellac.* M. Fourton, archip. — *Bergerac.* M. Frappin, 24, rue du Marché. — *Besançon.* M. Echenoz, 5, rue de la Lue. — *Béthune.* Bourgain, vic. — *Bergues.* M. le Doyen. — *Béziers.* M. Bousquet, archip. — *Le Blanc,* M. Desgenet, curé. — *Blois.* M. Roux, vic. Cathédr. — *Bois-d'Arcy.* M. le chan. Chabrun, curé. — *Bordeaux.* M. Boyer, 91, r. Mazarin. — *Bouchain,* M le Doyen. — *Boulogne-sur-Mer.* M. Le Guérannic, boul. Eurvin. — *Bourbonne-les-Bains.* M. Gonthières, aumôn. — *Bourges.* M. Chaboisseau, hôp. milit. — *Bourgouin.* M. Pouton, curé. — *Brest.* M. Tanguy, vic. à St-Sauveur.
Caen. M. Legrand, curé de St.-Pierre ; M. Garnier, rue des Rosiers. — *Cahors.* M. Badourès ; M. Magne, à la Cathédr. — *Calais.* M. Dollet, curé. — *Cambrai.* M. Denuit, hôpital militaire. — *Carcassonne.* M. Larroque, archip. de Saint-Michel. — *Castelnaudary.* M. Laffon-Moydier, desserv. de Saint-François ; M. Sigé, archip. de St-Michel. — *Castres.* M. Ferrié. — *Châlons-sur-Marne.* M. de Baye ; M. Laisné, 23, r. Saint-Nicaise ; M. Camut, 6, r. Chamorin. — *Chambéry.* M. Trépied, chan. — *Chartres.* M. Durand, r. du Puits-Berchot ; M. Piauger, Hôt.-Dieu. — *Châteaudun.* M. Daviau, 8, r. du Coq. — *Châteauroux.* M. Granger. — *Chaumont.* M. Dieu, curé de St-Aignan. — *Cherbourg.* M. Martin, rue des Bastions. — *Cholet.* M. Morillon, hosp. — *Clermont-Ferrand* M. Cluzel, curé de Saint-Joseph. — *Compiègne.* M. Darras, vic. à St-Jacques. — *Condé,* M. le Doyen. — *Cosnes.* M. Cointe. — *Coulommiers.* M. Jarry, archip. — *Courbevoie.* M. Blansac, 21, rue St-Denis. — *Le Creuzot.* M. Berry, curé de St-Laurent. — *Charleville.* M. Aublin, vicaire.
Dôle. M. Lebeau, 20. r. du Collège. — *Domfront.* M. Amiart, curé. — *Decise.* M. Laforge. — *Douai.* M. Trannin. — *Draguignan.* M. Martin, archip. — *Dreux.* M. Goursat. — *Dunkerque.* M. Lenelle. — *Dinan.* M. Rouxel, aum. hôp.
Epernay. M. Jolly, vic. — *Epinal.* M. Morel. — *Evreux.* M. Fillion, vic. gén. ; M. Lemercier, hôp. ; M. Amette, à l'évêché.
Falaise. M. Bauzamay, r. Brébisson ; M. Jeanne ; M. Le Masquérier, pl.

Reine Mathilde. — *La Fère.* M. Mignot, doyen. — *Fontenay-le-Comte.* M. Staub. 34, rue du Bédouard. — *Fougères.* M. Ménard, vic.
Gap. M. Blanc, vic. Cathédr. — *Givet.* M. Guérin, curé. — *Granville.* M. Turgot, doyen. — *Gravelines.* M. le Doyen. — *Gray.* M. Riot. — *Grenoble.* Le R. P. Huchet. — *Guingamp.* M. le chan. Gœury.
Landrecies. M. Taffin, vic. — *Langres.* M. Villard, vic. Cathédr. — *Laval.* M. Le Tourneur, chan., maison de Beauregard. — *Lille.* Le R. P. Breck. — *Limoges.* M. Laplagne, curé de St-Joseph ; M. Maupetit, 16, boul. de la Cité ; M. Deschamps, 10, faub. de Paris. — *Lisieux.* M. Danguy, 7, rue d'Ouville ; M. Henry. — *Lodève.* M. Vailé, aum. de l'Hôpital. — *Longwy.* M. Krempf, curé. — *Lons-le-Saulnier.* M. Cherre, direct. au gr. sém. — *Lorient.* Les RR. PP. Capucins. — *Lunéville.* M. Gérard, hôp. mil. — *Lyon.* M. Clot, 88, r. de la Part-Dieu.
Mâcon. M. Flèche, r. Lacretelle. — *Mamers.* M. Marin-Blateau, hôp. — *Le Mans.* M. Pottier, 9, r. Maupertuis. — *Marseille.* M. Roux, hôp. mil. — *Maubeuge.* M. Crié, hôp. mil. — *Meaux.* M. Bobard, vic. — *Mende.* M. de Ligonès, sup. du gr. sém. ; M. Boissonnade, prof. pet. sém. — *Melun.* M. Darras, archiprêtre, et M. Moutot, aumônier. de la prison centrale. — *Millau.* M. Coste, ; M. Dalquié, aumôn. — *Montargis.* M. Godefroy, doyen. et M. Delahaye, vicaire. — *Montauban.* M. Bellèze. — *Montélimar.* M. Martin, curé. — *Montluçon.* M. Pinston. — *Mont-de-Marsan.* M. Dubasque, hôp. mil. — *Montmédy.* M. Briziou, curé de Villecloye. — *Moulins.* M. Touret, hôp.
Nancy. M. Girard, quai Claude-Lorrain, 28. — *Nantes.* Mgr de Couëtus ; Mainguy, 7, r. Félix. — *Neufchâteau.* M. Raison, curé. — *Nevers.* M. Cachet, hôp. gén. ; M. Merle. — *Nogent-le-Rotrou.* M. Chichy, vic. à N.-D.
Orléans. M. Le Franc, 37, r. du Bœuf-St-Paterne. — *Orange.* M. Lazard, vic. à N.-D.
Perpignan. M. Colomer, curé de St-Jacques ; M. Vernis, pris. milit. ; M. Delhoste, hôp. milit. ; M. Saly curé de N.-D. de la Réal. — *Perigueux.* M. Montet. — *Pont-à-Mousson.* M. Bastien, vic. à St-Laurent. — *Privas.* M. Micoulet, hôp. — *Provins.* M. Dumaine, archiprêtre de Sainte-Croix. — *Puteaux-Courbevoie.* M. Villars, 12, rue des Pavillons. — *Le Puy.* M. Massardier, hôp.
Le Quesnoy. M. Leroy, doyen. — *Quimper.* M. Le Coz, vic. cathéd. ; M. Livinec, prof. au gr. sém. ; M. Quéré, vic. à St-Mathieu.
Rambouillet. M. Ducotet, aumôn. enf. de troupe. — *Remiremont.* M. Buclier, hôp. — *Rennes.* M. Girard, vic. — *Riom.* M. Bréchard, vic. à N.-D. de Marthonay. — *Roanne.* M. Chabert, vic. — *Rochefort.* M. du Boulet, vic. à St-Louis. — *La Roche-sur-Yon.* M. Mesnard, hôp. — *La Rochelle.* M. Boisnard, hôp. — *Rodez.* M. Maurs. — *Romans.* M. Marcon, hosp. — *Romorantin.* M. Marcellon, vic. — *Rouen.* M. Guest, r. Lepecq-de-la-Clôture.
Saintes. M. Clauet, vic. Cathédr. — *St-Denis.* M. Iteney, curé. — *St-Die.* M. Jacquot, vic. Cathédr. — *St-Etienne.* M. Clavier, 13, rue, r. St-Michel. — *St-Gaudens.* M. Vidaillet, hôp. — *St-Lô.* M. Ollivier, hôp. ; M. Saussey, vic. N.-D. — *St-Malo.* M. Pesseau, vic. Cathédr. — *Ste Menehould.* M. l'Archiprêtre. — *St-Nicolas du Port.* M. Gondrexon. — *St-Quentin.* M. Rasset, 8, r. des Bouloirs. — *Sathonay.* M. Berthosat, curé. — *Sées.* M. Grenet, prof. gr. sém. — *Sens.* M. Tirot curé de St-Savinien. — *Sézanne.* M. Jonet. — *Soissons.* M. le Curé de la Cathédr.
Tarbes. M. Fourcade. anc. aumôn. — *Thonoy.* M. Picard, vic. — *Toul.* M. Dieu, vic. Cathédr. ; M. Rousselot, hôp. milit. — *Toulon.* M. Tortel, 4, pl. St-Jean. — *Toulouse.* M. Delpech, curé. — *Tours.* M. Moreau, 17, r. des Acacias ; M. Maugis, 2, r. des Ursulines. — *Troyes.* M. Charvot, 41, r. St-Martin ; M. Lorme, vic. à St-Nicolas.
Valence. M. le 1er vicaire de la Cath. — *Valenciennes.* M. l'aumônier de l'hôpital ; M. Bricourt, vic. N.-D. — *Vannes.* M. Deslandes, aumôn. du Père-Eternel, place de la Rabine ; M. Bellamy, gr. sém. — *Vendôme.* M. Mesnard, vic. Trinité. — *Verdun.* M. Aubert, pet. sém. — *Vernon.* M. Grieu, curé. — *Versailles.* M. Gueusset, 4, imp. de Gendarmes ; M. Brault, 4, imp. des Gendarmes ; M. le chan. Lenfant, à la cath. — *Vitré.* M. Lecoiffier, vic. à St-Martin. — *Vitry-le-Français.* M. Néret.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Algérie & Tunisie.

Mercheria. M. Raynouard. — *Cherchell*. M. Papelier, curé. — *Médéah*. M. Cour, curé. — *Teniet-el-Hâd*. M. Brissonnet, curé. — *Deltys*. M. Monnier, curé. — *Constantine*. M. Edme. — *Mustapha*. M. Bent, curé. — *Aumale*. M. Bastida, curé. — *Douera*. M. Fabire, curé. — *Orléansville*. M. Petchaud, curé. *Guelma*. M. Seignol, curé. — *Bône*. M. Desplats, curé ; M. Compayrot, aum. hôp. — *Souk-Harras*. Estienne, curé. — *Bougie*. M. Delrieu, curé. *Oran*. M. Preise, archip. de Saint-Louis ; M. Poupart, hôp. milit. ; M. Promy, curé de Saint-André. — *Tlaret*. M. Lousserre, curé. — *Mers-el-Kebir*. M. Huertas, curé. — *Lalla-Maghrinia*. M. Bazin, curé. — *Sidi-bel-Abbès*. M. Poux, curé. — *Mascara*. M. Carrière, curé. — *Mostaganem*. M. Gazel, curé. — *Tlemcen*. M. Brevet, curé. *Kairouan*. M. de Villeperdrix. — *Tunis*. M. Tournier. — *Ain-Draham*. M. Loiseau. — *Gabès*. M. d'Amphernet. — *Souk-el-Djemmah*. M. Marceille. — *Carthage*. M. Kerleau. — *Sousse*. M. Thévenin ; M. le chan. Guers. — *Bizerte*. M. Alessandro ; M. Roccagno. — *Sfax*. Le R. P. Michel Bubaghiar. — *Gafsa*. Le R. P. Lengrorme. — *Oued-el-Hamma*. M. Vermenouze. — *La Goulette*, M. Raoul.

N.-B. — Pour les garnisons non mentionnées, adresser toute demande de renseignements au secrétaire du Bureau central, 32, rue de Verneuil, Paris. Toute communication relative à la liste sera reçue avec reconnaissance.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les nouveaux cardinaux prennent possession de leurs titres cardinalices :

Le cardinal Bernadou, du titre de la Trinité-des-Monts ; le cardinal Langénieux, de celui de Saint-Jean-Porte-Latine ; le cardinal Place, de Sainte-Françoise Romaine nouvellement créé.

Par billet de la sécretairerie d'Etat, en date du 17 mars, N. T. S. P. le Pape leur a assigné les congrégations suivantes :

A S. Em. le cardinal Bernadou, les Congrégations des Evêques et Réguliers, du Consistoire, de l'Immunité ecclésiastique et de l'Index.

A S. Em. le cardinal Langénieux : les Congrégations des Evêques et Réguliers, du Concile, de Lorette et des Etudes.

A S. Em. le cardinal Place : les Congrégations des Rites, de la Discipline, des Réguliers, des Indulgences et saintes Reliques, et des Etudes.

Le Pape et Mgr de Nimes. — Mgr l'Evêque de Nimes, dans une lettre pastorale, raconte les joies de sa quatrième visite au successeur de saint Pierre. Après avoir rappelé l'affectueux intérêt avec lequel le Saint-Père avait écouté ses communications concernant le diocèse de Nîmes, Mgr Besson ajoute :

« Léon XIII ne cessait de nous dire : « J'aime la France et je veux qu'on le sache. » Il l'appelle la grande nation, la nation chevaleresque et généreuse, la nation qui donne à l'Eglise avec une prodigalité inépuisable ses prêtres pour les missions, ses filles pour les cloitres, son argent, sa parole, sa plume, son sang pour

toutes les grandes causes. « Non, disait-il encore, un tel peuple ne saurait diminuer, ni périr. L'Eglise de France garde une impérissable vitalité. Si l'heure présente est encore l'heure des ténèbres, il faut regarder au delà de cet horizon chargé de nuages. La fille ainée de l'Eglise garde son rang dans mon cœur ; ce rang elle ne l'a pas perdu aux yeux de ceux qui ne jugent pas un siècle sur une heure, ni un peuple sur les accidents ou les variations de sa politique. »

Paris. — Sur la proposition de M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, le conseil de surveillance, dans sa séance du 19 mars, a émis un vœu favorable à la laïcisation de l'ancien hôpital Sainte-Eugénie, connu aujourd'hui sous le nom d'hôpital Trousseau.

Il ne reste plus que cinq établissements à laïciser ; les radicaux exigent que la « réforme » soit terminée avant la fin de l'année courante. On leur a obéi jusqu'à présent : ils savent qu'ils n'ont qu'à commander, et ils commandent.

Les progrès de la musique en France jugés par Abd-el-Kader. — Abd-el-Kader, fait prisonnier en 1847, fut interné à Amboise, puis rendu à la liberté en 1848, et quitta la France pour se fixer en Syrie. Dix-neuf ans après, en 1868, il revint en France et fut conduit dans tous les endroits de Paris où il pouvait y avoir du nouveau à lui montrer. C'est ainsi qu'il fut conduit aux Courses, aux Variétés, à l'Opéra. Au cours de ses visites, il laissa échapper à demi-voix le mot suivant : « En 1849, disait-il, j'ai vu en France un peuple de soldats, et j'y trouve un peuple de jokeys et de musiciens. »

N'est-ce pas trop vrai malheureusement ?

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nazareth, 25 mai 1886.

... Je dois me borner, mon cher ami, à te dire quelques mots des précieux souvenirs que nous vénérons ici, tu t'en contenteras pour le moment : de vive voix, je compléterai plus tard. (1)

(1) Nassara est l'ancienne Nazareth, nom qui signifie fleur, selon saint Jérôme. Avant Notre-Seigneur cette ville n'est mentionnée nulle part. Saint Luc est le premier qui en parle dans son Evangile (I, 26). Lorsque Philippe fit connaître Jésus de Nazareth à Nathanaël, il en reçut cette réponse : Quelque chose de bon peut-il sortir de Nazareth ?

Nazareth dans les premiers siècles du christianisme acquit un immense développement : les Khalifes lui gardèrent longtemps et accrurent même sa prospérité, mais, la cupidité l'emportant, ils la dévastèrent, et les croisés la trouvèrent désolée et ruinée (1099). Tancrède, à qui échut la Galilée, releva

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En entrant dans l'église, ce qui frappe tout d'abord c'est l'exhaussement considérable du chœur au-dessus de la nef : on y monte par un escalier à double rampe. A gauche, on descend par un escalier de 17 marches dans la chapelle souterraine où était bâtie la maison de la Sainte Vierge.

Au fond est un autel élevé sur l'emplacement où s'opéra le mystère de l'Incarnation ; au-dessous, sur le marbre blanc du pavé, on lit ces mots : *Verbum caro hic factum est.* Plusieurs lampes brûlent autour.

A quelques pas de là, il y a deux colonnes en granit, dont une marque le lieu où se tenait l'Ange, quand il vint, de la part de Dieu, solliciter de Marie son consentement à la réalisation des plus hautes merveilles, des plus étranges abaissements et des plus magnifiques miséricordes.

La maison de la Sainte Vierge était adossée au rocher. Derrière l'autel, il y a une chambre taillée dans le roc, qui était sans doute, dans le commencement, une grotte naturelle, et qui servait de dépendance à la petite habitation de la Sainte Famille. Phocas rapporte que c'était la chambre de Notre-Seigneur.

La communication entre cette chambre creusée dans le rocher et la maison proprement dite, qui est aujourd'hui à Lorette, était établie par une assez large baie. La Sainte Vierge se trouvait de l'autre côté de cette baie, dans la pièce creusée dans le rocher, et l'Archange dans la petite maison bâtie de main d'homme et appliquée au rocher. Aussi vénère-t-on et la maison qui est à Lorette et la Sainte Grotte qui est à Nazareth.

Deux colonnes dont une est brisée par la moitié, la partie su-

---

la ville et lui donna une enceinte fortifiée : elle devint le siège d'un archevêché jusqu'en 1263, époque où elle fut de nouveau ravagée et brûlée.

Quelques années plus tard, le prince Edouard d'Angleterre la reprit aux Musulmans, qui furent tous passés par les armes.

Nazareth, située à 340 mètres au-dessus de la Méditerranée, est bâtie en amphithéâtre et entourée de gracieuses collines. A l'intérieur la ville n'a rien de nos villes européennes ; elle est coupée de ravins et percée de rues étroites et mal tenues.

On compte 6,000 habitants, dont un bon tiers est catholique.

Le commerce est peu développé, cependant, il y a de l'aisance dans la ville.

La maison où le Verbe de Dieu s'est incarné a toujours été entourée de la plus grande vénération. Au IVe siècle, Constantin l'enferma dans une basilique ; sainte Paule y vint prier à la fin du même siècle, et saint Antonin au VIe. Plusieurs fois, nous raconte Willebald (VIIIe siècle), les chrétiens réunirent leurs sacrifices pour racheter cette Eglise et la soustraire aux profanations des Musulmans.

Le siège de la ville terminé, Tancrède, la restaura : au XIIe siècle, Daniel visite la Basilique et la trouve en parfait état, desservie par un évêque latin : au XIIIe elle est démolie par Bibars. Du XIVe siècle au XVIIIe, l'église à différentes reprises est saccagée, détruite et refaite : ce fut dans une de ces circonstances que l'on trouva les traces des fondations de la Sainte Maison, qui est aujourd'hui à Lorette. En 1730, le pacha permit de réédifier la Basilique, mais on dut ne faire aucun déblaiement pour achever les travaux dans les trop courts délais fixés : c'est ce qui explique l'exhaussement actuel, fort regrettable du reste. (N. R.)

périeure restant suspendue par une armature en fer, sont sur le devant : elles sont très anciennes.

Cette église, qui porte si justement le nom de l'Annonciation, est bien tenue : on y voit plusieurs tableaux d'une bonne époque : l'un d'eux représente la Sainte Famille, on y a mis cette inscription qui résume 30 ans de la vie du Sauveur : *Hic erat subditus illis,* il leur était soumis.

La maison de la Sainte-Vierge, enfermée dans la basilique bâtie par sainte Hélène, mère de Constantin, fut menacée d'une destruction complète au XIIIe siècle, époque de l'expulsion des chrétiens.

Le 10 du mois de mai 1291, des habitants de la Dalmatie trouvèrent un matin au bord de la mer, entre Tersatz et Fiume, en un lieu appelé Rauniza, une maison construite en pierres rouges, inconnues dans le pays, de forme orientale et placée sans fondements sur le sol. Elle n'avait qu'une porte (1) et une fenêtre ; à l'intérieur, les murs étaient recouverts de peintures qui représentaient les mystères de Nazareth : à une des extrémités se trouvait un autel en pierre, surmonté d'un crucifix peint sur une toile collée au bois : dans une niche était placée une statue en cèdre représentant la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras : une armoire renfermait quelques vases, près de l'autel.

Le peuple assemblé était dans l'admiration et l'étonnement, lorsque l'évêque du diocèse, nommé Alexandre, que chacun savait gravement malade, apparut au milieu de la foule, plein de joie et de santé. Il raconte que la nuit une révélation lui a fait connaître que cette demeure est celle où le *Verbe s'est fait chair,* que l'autel est celui qui a été dressé par saint Pierre, et que la statue de cèdre est l'image faite par saint Luc.

Le gouverneur du pays, Nicolas Frangipane, veut s'assurer de la vérité de cet évènement. Quatre personnes sont envoyées à Nazareth ; elles virent que la maison de la Sainte Vierge avait été détachée de ses bases, qui existaient encore ; qu'il n'y avait aucune différence dans la nature des pierres entre celles des fondements et celles de la maison trouvée en Dalmatie, ni dans les dimensions de l'édifice. Elles en dressèrent un rapport authentique qui fut confirmé par serment. A cette occasion, quantité de personnes se rendirent d'Europe en Orient, séjournèrent à Nazareth et attestèrent les mêmes faits.

Cependant, le 10 décembre 1294, la maison disparut de nouveau, et fut transportée en Italie, dans un bois de lauriers, près de Recanati, puis sur une montagne du voisinage, et enfin, à Lorette, où, depuis six cents ans, on accourt de toutes parts pour la vénérer.

De nouvelles informations furent prises, et de nouvelles députations envoyées à Nazareth : il fut pour la centième fois constaté

---

(1) Plus tard on ouvrit une seconde porte latérale pour la commodité des pèlerins. (N. R.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que c'était bien la maison de la Sainte Vierge : personne n'a jamais entrepris de le nier sérieusement.

Une autre maison à peu près semblable à celle de Lorette a été bâtie à Nazareth, sur l'emplacement de la véritable, pour satisfaire la pieuse curiosité des pèlerins.

A une toute petite distance de l'église, se trouve l'atelier de saint Joseph : il était d'usage en Orient que les locaux destinés au travail fussent, le plus habituellement, séparés de l'habitation. C'est là que Notre-Seigneur a travaillé sous la direction de son Père nourricier ! Que tous ces lieux sont donc vénérables, et comme les souvenirs qu'ils rappellent élèvent l'âme ! Nous baisons ces murs avec respect, et dans notre foi et notre amour, nous refaisons, par la pensée, ces scènes touchantes du travail, dont seuls les anges furent les témoins attendris.

Toutes ces explications ont demandé beaucoup de temps : on ne se lasse pas de les entendre ; chacun lit lentement, avec bonheur, le 1er chapitre de saint Luc ; en France, je l'avais lu mille fois, jamais je n'avais éprouvé pareille émotion.

On sonne le rappel au campement : à droite et à gauche sont nos tentes numérotées, il y en a 60 : d'un côté les dames, de l'autre les hommes. Au milieu et à l'extrémité est la grande tente qui sert de lieu de réunion, de salle à manger, etc.

Tout autour du campement nos chevaux et leurs conducteurs sont groupés, par mesure de prudence.

On sert le souper : tout le monde est gai, plein d'entrain. Les échanges de réflexions pieuses seraient interminables, mais il faut chanter quelques cantiques, dire la prière du soir, et après avoir reçu les avis nécessaires pour le lendemain, se mettre à la recherche de sa tente.

La nuit est venue très noire, sans crépuscule ; chacun s'oriente pour rentrer chez soi. Le croirais-tu ? Ici tout le monde est un peu astronome, non pas que l'on en sache bien long, mais le premier venu reconnaît immédiatement l'étoile polaire, et arrive par elle à se conduire et à se diriger. J'ai donc fait un appel désespéré à mes connaissances astronomiques, mises avec tant d'autres choses aux oubliettes, et je m'en suis tiré pas trop mal.

Pendant que j'achève cette lettre, on dort autour de moi : je sens que la fatigue me gagne. Je veux cependant me relire pour ne point laisser passer trop d'inexactitudes, car tu es sévère, je crois.

C'est fait.

Encore un mot : à voir les autres dormir, et à entendre leurs ronflements réussis, un souvenir classique, tu vas rire de moi, me vient à l'esprit :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Positivement, je vais en faire autant.

Bien à toi. Bonsoir.

X...

(A suivre.)

Saint Ronan et la « Troménie ».

Il est à regretter que dans son opuscule, *Le tombeau monumental et le pèlerinage de saint Ronan*, Dom Plaine n'ait pas fait de plus larges citations de la *Vie manuscrite*, sur laquelle est basé son travail. Comme cette *Vie* comble des lacunes qui existent dans les récits d'Albert-le-Grand et de Dom Lobineau, on aurait voulu avoir le texte original ou bien une traduction complète, d'abord, pour les passages qui suppléent au silence de ces deux auteurs, puis, pour ceux qui pourraient donner lieu à des rectifications ou même à des contestations.

Nous venons de le voir, le manuscrit établit qu'aussitôt après la mort de saint Ronan, son corps fut transporté en Cornouailles. L'auteur ajoute qu'il y demeura plus de trois cents ans, entouré de l'éclat des miracles et de toutes les marques de la vénération publique, et cela, jusqu'aux invasions normandes, c'est-à-dire jusqu'en 878. Ces précieuses reliques furent alors transportées en France, de même que celles des autres principaux Saints de Bretagne ; mais quand vinrent à luire des jours plus heureux, le corps du saint ermite revint à la forêt de Névet ; ce fut, hélas ! une exception ; la France retint avec un soin trop jaloux les dépôts qu'elle avait reçus.

Les restes de saint Ronan furent-ils rapportés directement en Cornouailles, ou bien firent-ils une station plus ou moins longue sur un autre point de la Bretagne avant d'arriver au lieu de leur repos ? — C'est une question à laquelle il serait téméraire de donner une réponse précise. Dom Lobineau et M. de la Villemarqué pensent que saint Ronan fut enseveli au lieu même de sa mort et y demeura jusqu'aux invasions normandes ; ils prétendent que les anciens légendaires, en parlant de son transfert immédiat en Cornouailles, ont fait confusion et ont pris, pour le récit de ses funérailles, celui de la translation de ses reliques au neuvième siècle, « puisqu'il y est parlé d'un comte ou consul de Rennes, et qu'il n'y a point eu de comtes bretons avant ce temps-là. » (1)

On peut supposer l'emploi d'un terme impropre pour désigner un personnage ayant, au cinquième ou au sixième siècle, une autorité quelconque dans le pays qui, trois cents ans plus tard, s'est appelé le comté de Rennes. L'auteur de la *Vie manuscrite*, écrivant au onzième siècle, a très-bien pu faire cet anachronisme.

Rien n'empêche d'admettre encore qu'en composant son récit à cette époque, le biographe n'ait confondu certaines particularités des funérailles avec celles d'une translation qui datait déjà de deux cents ans. On peut se demander, par exemple, dans laquelle de ces deux circonstances les comtes de Rennes, de Vannes et de

(1) Voir page 476, *Semaine religieuse*, n° du 2 avril 1887.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cornouailles sont intervenus ; leur compétition s'explique aussi bien au neuvième siècle qu'au sixième, saint Ronan ayant terminé son existence terrestre sur un territoire qui touchait aux possessions de chacun d'eux, les motifs de revendication restent toujours les mêmes.

Une seule chose est essentielle pour établir la vérité de nos traditions, c'est qu'on admette comme un fait certain que saint Ronan fut ramené en Cornouailles aussitôt après sa mort, puisque son implacable ennemie insulta son cadavre.

Et, maintenant, nous avons dit tout ce qu'il est possible de savoir sur la vie du solitaire qui vint d'Irlande sanctifier le sol du Léon, de la Cornouailles et de la Domnonée. Avant de passer à l'histoire de son culte, il nous faut ajouter que s'il fut vraiment sacré par saint Patrice, il avait dû recevoir le caractère épiscopal avant la fin du cinquième siècle (1). C'est tout ce que nous croyons utile de dire pour fixer le temps où il a vécu.

III

La première église où saint Ronan reçut les hommages des fidèles, fut l'oratoire même qu'il avait construit de ses mains. Etait-ce une cabane de branchage, comme le suppose Dom Plaine, un édifice en bois, comme le disent les notes du *Barzaz-Breiz ?* Toujours est-il que la piété n'y voulut rien changer tant que la pauvre chapelle put tenir debout. Enfin, quand il fallut renoncer à conserver ce précieux souvenir du Saint, rien ne fut épargné pour donner à la nouvelle église une grandeur et une beauté dignes de celui qu'on voulait honorer. Or, les miracles de saint Ronan furent alors si nombreux et si éclatants que la générosité des fidèles en fut vivement stimulée, si bien qu'au commencement du onzième siècle, le second oratoire, construit à la place du premier (mais dans de plus vastes proportions) autour même du tombeau, « portait déjà le nom d'église, jouissait du droit d'asile, et possédait une étendue de terre assez considérable. » (2)

Telle était la situation lorsque la Providence plaça à la tête de la Cornouailles un prince qui, par sa valeur guerrière, ses éclatants succès dans les combats, sa piété, sa générosité envers les églises et les monastères, devait se montrer le fidèle imitateur de Grallon.

Le nouveau comte, fils et successeur de Budic, s'appelait Alain, et il reçut le surnom de *Cainart* (3), c'est-à-dire *le vainqueur*, ou mieux *le batteur*. Cependant son début dans la carrière des armes avait été une défaite. Après la mort de Geoffroy Ier, duc de Bretagne (1008), deux compétiteurs se disputèrent la couronne : Judicaël, comte de Nantes et frère du duc défunt, dont Alain Cainart avait épousé la sœur Judith, et Alain V, fils de Geoffroy Ier.

(1) Le nom de Ronan est illustre dans les fastes de l'Église d'Irlande : six autres saints, dans cette île, et deux en Écosse ont porté ce même nom.

(2) Dom Plaine. (L'auteur cite les *Preuves de Bret.*, t. I, col. 368).

(3) ou *Caignart* (M. de Kerdanet) ou *Cagnart* (Pitre-Chevalier) ou *Canhart* (inscription de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, cathédrale de Quimper).

Alain Cainart fut vaincu par Alain V et forcé de se réfugier en France. Il y resta plusieurs années, probablement jusqu'à ce qu'il fut en état de reprendre les hostilités. Aussitôt entré en Cornouailles, il vainquit l'armée du duc auprès de Locronan, et les vieux actes appellent ce combat « la bataille de *Guer-Ronan*, ou de *Gueth-Ronan*. » Il disent aussi que le comte attribua sa victoire à la puissance de la croix du Seigneur et à l'intercession du saint pontife Ronan, dont il avait ardemment imploré le secours. Il manifesta sa reconnaissance en donnant à l'église de son saint protecteur de nouvelles possessions et de nouveaux privilèges. (1)

Un peu après, la Cornouailles et le Léon étaient en lutte, et Alain était vainqueur du héros si populaire Morvan Lez-Breiz.

Ce nouveau succès donna lieu encore à de pieuses fondations : la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, à Quimper, et l'abbaye de Sainte-Croix, à Quimperlé. (2)

Alain unit à cette abbaye l'église de Locronan ; il est probable qu'il l'avait fait reconstruire, car dans l'édifice actuel, qui appartient au quinzième siècle, on trouve au bas des collatéraux deux arcades qui ont tous les caractères de l'architecture usitée au temps d'Alain Cainart, et dont l'église de Sainte-Croix est elle-même un des plus remarquables modèles.

Par cela même qu'une église d'importance moindre était unie à une église abbatiale, il n'en résultait pas toujours qu'elle fut desservie par des religieux de l'abbaye ; mais à Locronan, parait-il, les moines de Sainte-Croix députèrent d'abord un des leurs, et comme le service de l'église, aussi bien que les nécessités de la vie de communauté, réclamaient la présence de plusieurs prêtres, il est naturel de supposer que ces prêtres étaient, comme le recteur (3) lui-même, des fils de saint Benoit.

Du moins, vers le milieu du treizième siècle, c'était certainement un bénédictin qui était recteur de Locronan, et probablement cette situation durait depuis le temps d'Alain Cainart, c'est-à-dire depuis deux siècles.

A l'époque dont nous parlons (1250), « Pierre de Dreux (ou *Mauclerc*), duc de Bretagne, mourait sur mer le 28 juin, s'en revenant d'Egipte où il avait été fait prisonnier depuis la défaite de saint Louis » ; or, ce prince avait encore ajouté aux fondations d'Alain Cainart, car il avait donné le titre de prieur au religieux

(1) Dom Plaine suppose les donations d'Alain Cainart à saint Ronan postérieures à la fondation de Sainte-Croix de Quimperlé. M. Le Men est d'un avis contraire (*Monographie de la Cathédrale de Quimper*, page 60).

(2) Une autre fondation avait précédé celles-ci ; Alain Cainart et la comtesse Judith avaient créé l'abbaye de Locmaria (de Quimper) pour leur fille, qui en fut la première abbesse.

Dans l'origine, les religieuses de ce monastère furent de l'ordre de Fontevrault.

(3) J'emploie ce mot *recteur*, pour indiquer le prêtre supérieur de l'église, avant qu'il n'eut le droit de s'appeler *prieur*. Rien ne prouve que la principale église de Locronan fut alors *rectorale* ou paroissiale ; le contraire est probable.

Archives diocésaines Quimper et Léon

de l'ordre de saint Benoit chargé de desservir l'église ; à ce prieur il accordait la seigneurie sur tout le territoire de Locronan « et sur partie de deux paroisses voisines, avec le droit de coutumes et plusieurs autres prérogatives, à la charge de célébrer des messes solennelles les mardis et vendredis de chaque semaine, de faire des processions et chanter vespres tous les samedis et les veilles des fêtes solennelles ; on accorda aussi de grands privilèges et exemptions aux habitants, à condition qu'ils assisteraient aux services et prières qui se feraient dans l'église de Locronan, et de contribuer de leur part aux frais de la célébration des services, prières et processions ordonnés par la fondation, c'est-à-dire de stipendier les prêtres de chœur et accolites qui doivent accompagner celui qui officie. » (1)

Le 14 mars 1451, Pierre II, « par la grace de Dieu, duc de Bretaigne, comte de Monfort et de Richemont » renouvela ces privilèges ; l'arrêt rendu à cet effet par la Chambre des comptes, pour reconnaître les lettres du duc, déclare que les messes, processions et services doivent se célébrer « au lieu et bourg de Saint-Ronan, en l'église de Saint-Benoit, moustier du dit lieu. »

Le même acte spécifie en outre que : « les revenus du dit moustier sont les paroisses de Plonévez-Porzay, de Castr et de Crozon. » Vous allez croire que ce monastère devait regorger de richesses avec de pareils revenus. Or, sachez que le pauvre petit moustier avait « en Plonévez-Porzay trois feus et deux tiers de feu, en Castr (Cast) un feu et demy, en Crozon, un feu et demy. » (2) C'est le même arrêt qui nous l'apprend, et il fait lui-même l'addition : six feus et deux-tiers de feu.

Qu'était-ce que l'église de Saint-Benoit plus haut mentionnée ? Probablement l'église même de saint Ronan, auquel est ici donné le nom du père des moines qui la desservaient.

On ne sait rien sur l'époque où la petite communauté bénédictine renonça à ses six feus et deux-tiers pour les céder à des prêtres séculiers. On voit seulement, dans une curieuse pièce de procédure, qu'en 1685 Messire Charles Fédeau, sieur de Saint-Rémy, étant prieur de Locronan, le clergé de l'église comprenait outre ce dignitaire, (dont le titre était purement honorifique et qui ne résidait pas), un vicaire perpétuel et trois prêtres de chœur. Pour relever la splendeur du culte, ils recevaient le concours d'un organiste et d'un sacriste. Les offices de fondation ducale pouvaient donc encore se faire avec une certaine solennité.

L'époque de la construction de l'église actuelle est à peu près celle du règne de Pierre II. Ce prince avait une piété fort mal entendue ; il ne l'a que trop prouvé par l'inepte jalousie et les cruels traitements qui donnèrent tant à souffrir à son angélique compagne, la bienheureuse Françoise d'Amboise ; mais enfin, il était pieux à sa manière, et il est à croire que sa dévotion pour

(1) Premier registre des titres de l'église de Locronan, page 20.
(2) Même registre, page 1.

saint Ronan se manifesta, non seulement par le maintien des fondations de ses prédécesseurs, mais aussi par des dons généreux.

Quoi qu'il en soit, cette église est de beaucoup la plus belle de toutes les anciennes églises de Cornouailles, si l'on en excepte la cathédrale de Quimper. Pourquoi faut-il que la modicité des ressources ne permette ni de la restaurer, ni de l'entretenir, comme elle le mériterait si bien. (1) Les pèlerins de la Tronénie ont parfaitement le droit de regarder l'expression de ce regret comme un appel à leur générosité.

La construction d'une église aussi vaste dut être d'assez longue durée ; commencée, nous l'avons dit, vers 1450, elle ne dut être terminée que vers la fin du même siècle. On y trouve, en effet, dans la construction comme dans les vitraux, les armoiries de François II et de sa seconde femme, Marguerite de Foix. Ils ne se contentèrent pas, d'ailleurs, de contribuer aux frais de construction, mais la duchesse donna à la nouvelle église un grand calice dans le pied duquel était inséré un écusson à ses armes.

Après l'union à la France, les mêmes traditions de piété envers saint Ronan se maintinrent dans la nouvelle famille de la *bonne duchesse* et dans sa descendance. Les fondations et donations furent renouvelées par Louis XII, en novembre 1500 (2), et par François II, en décembre 1559. Aussi les fleurs de lis de France se montrent-elles aussi souvent que les hermines de Bretagne dans les tympans des hautes fenêtres à Locronan, et la statue de saint Louis, le patron de la famille royale, est placée vis-à-vis de celle de saint Ronan dans sa chapelle du Pénity.

Et, cependant, il est une famille qui, à elle seule, a contribué autant que les comtes, que les ducs et les rois à l'érection, à l'embellissement et à la richesse de la vaste église, les seigneurs de Névet, dont les armes (d'azur à trois mains d'argent) se voient dans plusieurs parties de l'église, et en particulier sur le support de la statue de saint Corentin, qui est placée, au fond du chœur, en face de la grande et belle statue de saint Ronan. Cette race illustre était justement populaire en raison du zèle de ses membres pour la conservation des droits et immunités de la Bretagne. Jean de Névet, ayant embrassé la religion prétendue réformée, vit tomber le prestige de sa noble maison.

La famille de Névet s'éteignit, en 1778, en la personne de dame Marie-Thérèse-Corentine de Névet, duchesse de Coigny.

(A suivre.)

(1) La nature de cette étude interdit toute description de cette belle église de saint Ronan.
(2) Il y a une erreur dans le manuscrit qui porte ***Henry*** au lieu de ***Louis***.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EUGÈNE **PIACENTINI**, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m 00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m 10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m 20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m 30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m 50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m 60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

MIGRAINES, NÉVRALGIES
Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, RUE D'ANJOU et vente en gros, 43, RUE D'AMSTERDAM

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard)

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : ALEXANDER. C. 28, rue du Sentier, Paris.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire, à **Montpellier,** (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

2e ANNÉE. Samedi 17 Avril 1887. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

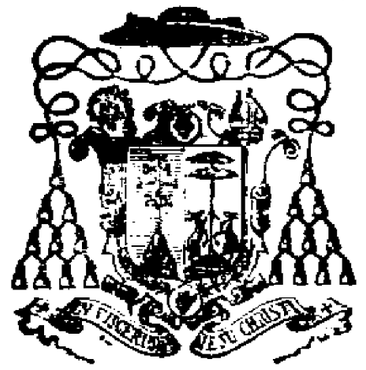
LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.



SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite pastorale ; Une laïcisation à Morlaix. — *II. Documents historiques* (suite). — *III. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : La succession de Mgr Jacobini ; France : la Commission du budget et la Droite ; Avranches : horrible scandale. — *IV.* Saint Renan et la Troménie (suite). — *V.* Avis divers et Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 17 Avril. — Dimanche de la Quasimodo, double, blanc. Vêpres du jour, mémoire du suiv.
Lundi 18. — S. Isidore, évêque et docteur, double, blanc.
Mardi 19. — S Léon, double, blanc.
Mercredi 20. — Office du jour.
Jeudi 21. — S. Anselme, évêque et docteur, double, blanc.
Vendredi 22. — S. Soter et S. Caïus, martyrs, semi-double, rouge.
Samedi 23. — S. Grégoire, martyr, semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix	17 et 18 avril.
Sœurs de St-Vincent de Paul, à Morlaix	19 et 20 avril.
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	21 et 22 avril.
Lézérazien	23 et 24 avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite pastorale et Confirmation. — Jeudi 21 avril, Sizun ; paroisses convoquées : Locmélard et Saint-Cadou. — Vendredi 22, Commana. — Samedi 23, Lampaul-Guimiliau ; paroisses convoquées : Guimiliau et Saint-Sauveur. — Dimanche 24, Saint-Thégonnec ; paroisse convoquée : Loc-Eguiner.

M. l'abbé du Marhallac'h, vicaire général, accompagne Monseigneur.

Morlaix. — L'école communale tenue par les Filles du Saint-Esprit est laïcisée. Cette pénible nouvelle ne surprendra personne. Depuis longtemps la question était posée, elle avait reçu une demi-solution par le renvoi de la moitié des Sœurs, décidé par un vote précédent : ce n'était qu'un essai, aujourd'hui c'est la consommation d'une iniquité légale. Il est légal, en effet, de laïciser une école et de renvoyer des Sœurs qui, depuis trente-cinq ans, se dévouent au bien de toute une ville. La loi est formelle ; les préfets (magistrats de passage) sont armés des pouvoirs nécessaires pour ces mauvaises besognes ; mais est-ce bien à un Conseil municipal de prendre cette initiative qui blesse au cœur toute la partie saine et intelligente d'une ville ?

Cette mise à la porte, — car, au fond, ce n'est que cela, — a été basée sur ce fait que les Sœurs auraient, « par deux fois, manifesté le désir de concourir à l'établissement d'écoles rivales « et opposées à celles que le traité leur imposait l'obligation et le « devoir de défendre. »

Prétexte déplorable ! Les Sœurs voyaient venir le moment de leur renvoi immérité. Les nouvelles classes terminées, il était évident qu'on les mettrait sur la rue ; non pas toutes cependant : on en aurait maintenu quelques-unes à la salle d'asile, les Dames et Demoiselles du monde se recrutant mal pour cette peu intéressante et peu propre... corvée. De cette manière, Morlaix gardait quelques Sœurs-Blanches, les catholiques se taisaient, les Sœurs n'auraient pas eu d'école privée et, tout tranquillement, elles élevaient des enfants pour les écoles laïques ! Le tour était joué, et M. Cloarec, maire de Morlaix, promoteur de toute cette belle affaire, passait du coup grand homme et diplomate consommé.

Mais, tout le monde n'a pas la vue trouble.

Les Sœurs ne pouvaient se prêter à ce jeu : sentant leur maison crouler, elles se préoccupaient de se chercher un abri, ou plutôt, pour être exact, on s'inquiétait avec elles de l'avenir des enfants.

Le prétexte mis en avant pour cette laïcisation est manifestement misérable : à Morlaix, on le sait bien. Les Sœurs-Blanches

provocatrices ! les Sœurs déloyales et manquant de mesure ! en vérité, c'est trop fort. — Le reproche fondé que nous leur ferions c'est bien plutôt d'oser trop peu, de se sacrifier en pure perte par excès de patience, de déférence et d'oubli d'elles-mêmes, et de ne résister timidement que lorsqu'elles ont épuisé tous les autres moyens de conciliation. — Soyons moins moutons, et les loups prendront peur à leur tour !

Jeudi dernier, — Jeudi-Saint, — treize conseillers municipaux (beau nombre et jour parfait pour traiter une affaire de cette espèce) étaient réunis ; douze ont voté le renvoi des Sœurs, un seul, M. Croissant, — honneur à lui ! — a voté *contre*. On nous livre les noms des douze avec leur qualités : nous n'en avons que faire ; mais on ne nous livre pas les noms des onze absents, et c'est à ces onze qu'il faudrait demander compte de leur absence, — à Morlaix, on dit défection. Ils étaient à leurs affaires, qui sait ? peut-être à leurs dévotions, à la visite des *Paradis*. Leur devoir et leur place étaient au Conseil municipal ; ils auraient vu comment on creuse *un tombeau* pour y déposer, sans espoir de résurrection, la vie et l'honneur d'un peuple. Ils eussent peut-être tout fait pour s'y opposer. Eux présents, la chose ne passait pas. Du moins, les douze laïcisateurs ont voté ouvertement et se sont montrés carrément hostiles à Dieu, à la religion, aux Sœurs, aux vrais intérêts de la ville, aux aspirations de leurs concitoyens, au bon sens, enfin.

Il reste aux bons un grand devoir à remplir : l'heure n'est pas aux réunions qui n'aboutissent point, aux misères humaines qui surprennent et arrêtent tout, aux expédients commodes pour se dérober ; il est temps d'agir, de se rallier et de fortement s'unir, de montrer par des sacrifices personnels ce que l'on est, ce que l'on veut, ce que l'on fera.

Morlaix, n'en déplaise à M. Cloarec, dont l'arrêté blessant, étrange, inouï sur les cabarets, a été lu naguère dans toute la France avec stupeur, Morlaix est une ville de cœur, d'intelligence et de volonté ; le peuple veut que ses enfants soient chrétiens et vivent en chrétiens ; les classes aisées répondront à son désir sans retard et largement.

En défendant les enfants du peuple, elles se défendront elles-mêmes et sauveront leurs propres enfants.

Puisse Dieu le leur bien faire comprendre !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père n'a encore pris aucune décision au sujet de la nomination d'un nouveau cardinal-secrétaire d'Etat. On peut croire que le Pape n'en nommera point de sitôt. On dit, en effet, que Léon XIII désire terminer auparavant plusieurs négociations entamées pendant la maladie du cardinal Jacobini. Ces

Archives diocésaines d[illegible] Quimper et Léon

négociations diplomatiques terminées, Léon XIII s'empressera de désigner le nouveau secrétaire d'Etat, sur la personne duquel on ne peut se livrer jusqu'ici qu'a de simples conjectures.

∴

La presse italienne et allemande s'est occupée, ces jours-ci, du voyage de Mgr Galimberti et de ses négociations avec le gouvernement prussien pour le rétablissement définitif de la paix religieuse en Prusse. On annonce que Mgr Galimberti, à son retour à Rome, sera porteur d'une lettre autographe de l'empereur Guillaume en réponse à celle du Pape, dans laquelle Sa Sainteté insistait sur la conclusion de la paix religieuse en Allemagne et sur le maintien de la paix en Europe.

On a vu avec plaisir à Rome, qu'au Sénat prussien on avait accepté les amendements portés au projet de loi primitif, par S G. Mgr Kopp. Ces amendements remanient tout le projet et l'améliorent dans le sens catholique.

Nul doute que Mgr Galimberti n'ait fait tous ses efforts pour obtenir à Berlin ces heureux résultats. On annonce, en effet, qu'il a eu plusieurs entrevues avec M. de Bismarck ainsi qu'avec Mgr Kopp et avec les chefs du Centre. Le roi de Roumanie, le grand-duc de Saxe-Weimar et plusieurs autres personnages illustres se sont mis en relations avec le prélat et lui ont montré le plus grand intérêt. L'empereur et l'impératrice l'ont plusieurs fois invité et lui ont fait les plus grands honneurs.

∴

Bientôt toutes les nations auront donné l'exemple du rapprochement avec le Saint-Siège et prouveront ainsi combien est sage et bienfaisante cette politique pacificatrice inaugurée par Léon XIII. On annonce, en effet, que le gouvernement roumain va aussi entrer en négociations avec le Saint-Siège. En ce moment, on échange à ce sujet des pourparlers entre le Vatican et le gouvernement de Bucharest, et tout fait croire que dans un avenir peu lointain on pourra commencer de sérieuses négociations.

Pourquoi notre chère France, n'entre-t-elle pas, aussi dans ce beau mouvement ?

La Commission du budget et la Droite. — On a pu croire, un instant, que les républicains allaient abandonner la politique par laquelle ils avaient empêché, jusqu'ici, trois millions et demi d'électeurs d'exercer leur droit de contrôle sur les dépenses publiques. Dans la séance de samedi, 2 de ce mois, la majorité décidait que les députés conservateurs seraient admis à faire partie de la commission du budget, et cela pour une part équitable ; mais ce n'était de sa part qu'une simple tentative qui ne devait pas aboutir. Pas un seul député de la droite n'a été élu membre de la *fameuse* commission.

Avant le second tour de scrutin, les membres ont rédigé, relativement à cette élection, une déclaration ainsi conçue :

« Quand la proposition de nommer la commission du budget au scrutin de liste a été soumise à la Chambre, la minorité de droite avait compté qu'il lui serait fait, dans cette commission, une part équitable. Confiante dans les déclarations des promoteurs du projet, elle le vota, avec la pensée patriotique de prendre sa part des responsabilités et des devoirs qu'impose une déplorable situation financière, créée par des années de prodigalités.

« La majorité républicaine, jalouse de ne pas laisser pénétrer le secret de ses gaspillages, a manifesté hautement, par ses scrutins, le ferme dessein de fouler aux pieds l'équité promise.

« Devant ce nouvel acte d'intolérance, les Droites n'ont plus qu'à laisser le pays juge du dévouement dont elles ont fait preuve et de l'exclusion qui les frappe et qui frappe en même temps qu'elles 3,500,000 contribuables. Ces responsabilités, qu'elles entendaient partager, retomberont, comme par le passé, sur la majorité républicaine. »

Avranches. — Cette ville vient d'être le théâtre d'un horrible scandale. Nous lisons dans l'*Avranchin*, journal de la localité :

Il est des faits qu'on ne raconte que la terreur dans l'âme et la désolation dans le cœur.

Le dimanche, 3 avril, on fut tout étonné dans la ville d'Avranches de voir le collége entier, principal en tête, se diriger vers l'église de Notre-Dame-des-Champs pour y entendre la messe de huit heures.

« Qu'y a-t-il donc ? se disait-on tout bas, M. l'Aumônier est-il malade, serait-il mort ? »

Ni l'un ni l'autre. M. l'aumônier se portait bien, seulementil n'y avait plus d'aumônier. — Comment cela ? — Voici tout simplement : M. l'aumônier, vendredi dernier, donnait sa démission, préalablement notifiée à M. le principal, et, samedi, l'autorité épiscopale l'acceptait. — Sa démission ! C'est grave, une démission ! Et pourquoi celle-ci ?

Il y a quelques jours, M. l'Aumônier recevait la lettre suivante :

« Monsieur l'aumônier, je suis allé communier à l'église de Notre-Dame-des-Champs. Après avoir reçu la communion, je me suis retiré derrière un pilier. Quand j'ai cru que personne ne pouvait me voir, j'ai retiré l'hostie de ma bouche ; puis, comme elle était humectée de salive, je l'ai mise, pour la sécher, entre deux feuilles de papier buvard. Ensuite, je l'ai maculée, comme vous pouvez le voir *(l'hostie est souillée des ordures du misérable)*. Poussé par le remords *(ironique)* et connaissant votre pureté, je vous l'envoie, pour la purifier comme vous l'entendrez.

« Léo Taxil. »

Le misérable auteur de cette lettre anonyme est de plus un faussaire, en souscrivant du nom d'un pécheur repentant cette monstruosité.

On frémit d'horreur à la pensée d'un tel sacrilège. Autrefois il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

eut attiré les répressions de la justice humaine, mais, aujourd'hui l'impiété peut se jouer impunément de nos plus augustes mystères.

Avis aux parents chrétiens !

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Le 12 mars, Veller écrivait au Département : (1)

« Il nous a paru impolitique d'entamer l'affaire des Religieuses, dès notre arrivée. On parait, cependant, en ville, convaincu que nous n'avons été envoyés que pour elles ; mais comme les têtes paraissent encore exaltées sur ce chapitre, nous l'avons renvoyée à un autre moment. »

La ville de Carhaix s'était émue, en effet, de l'expulsion de ses Religieuses ; une pétition, signée « de plusieurs citoyens de la ville et fauxbourg de Carhaix, tendante à la conservation des Hospitalières et des Ursulines, malgré leur refus constant de se constituer, » avait été adressée au directoire du Département, avec une délibération de la municipalité de Carhaix, datée du 5 mars, l'approuvant en tout point.

Une seconde pétition, dans le même sens, signée de plusieurs citoyens de Plouguer et des municipalités voisines, fut envoyée, le 11 mars, au Département qui, délibérant le 20 mars sur ces pétitions, déclarait :

« Considérant que ce n'est pas à lui, mais aux communautés rebelles que les pétitionnaires auraient dû s'adresser, qu'il dépend de ces filles de ramener le calme et la satisfaction parmi leurs concitoyens en se soumettant à la loi comme plusieurs autres communautés du département,... arrête que les Ursulines seront expulsées le jour de la notification du présent, et les Hospitalières dans un mois, à compter du jour de l'arrêté, si elles s'obstinent à ne vouloir pas se constituer. »

Une lettre anonyme, adressée, le 15 mars, à l'un des commissaires en mission à Carhaix, essayait de le détourner d'un acte de violence, on ne peut plus impopulaire : (2)

« J'ai appris votre arrivée à Carhaix, M ..; comme de vos amis, je me crois obligé de vous faire part de ce qui se débite dans toutes les paroisses des environs de Carhaix au sujet des Religieuses.

« Toutes ces paroisses disent hautement que, si on chasse ces deux communautés, elles tomberont sur le District et surtout sur M. le Recteur, ses neveux et M. Collin, que tout le monde croit les

(1) L. 17.
(2) L. 117.

auteurs de cette expulsion. Quel malheur, si tous ces gens de la campagne allaient se révolter !

« Après tout, quand bien même ces Religieuses ne feraient pas les élections, cela ne fait rien à votre constitution. Les personnes à l'aise de toutes ces campagnes ont été presque toutes instruites et élevées dans ces deux communautés, de sorte que l'expulsion de ces Religieuses est très propre à les soulever... Je vous parle ici en aristocrate ; je me flatte pourtant d'être aussi bon patriote que personne... Je vous prie de ne pas trouver mauvais que je ne signe pas cette lettre, car, il y a quelqu'un qui n'est pas trop de mes amis et qui pourrait me tracasser. »

Ni cet avertissement, ni les pétitions n'empêchèrent le Département, par arrêté du 20 mars (1), d'ordonner l'expulsion des Ursulines dans les vingt-quatre heures qui suivraient la notification de l'arrêté ; les Hospitalières avaient un délai de trente jours pour sortir de leur communauté, si les unes et les autres s'obstinaient à ne pas vouloir se constituer.

Ce délai d'un mois avait été accordé aux Hospitalières à raison, sans doute, de l'hôpital dont elles avaient la direction. Mais nous allons voir comment, sous l'influence des commissaires du Département, ce délai fut supprimé.

Ces Messieurs, en attendant le moment de l'expulsion, procédèrent au récolement des meubles et effets des deux communautés, pour s'assurer si leur état concordait avec l'inventaire des mêmes objets fait le 14 juin 1790. Le récolement eut lieu chez les Hospitalières le 27, chez les Ursulines le 28 mars 1791. La lettre suivante des commissaires au directoire du Département nous apprend comment ces Dames essayèrent de soustraire une partie de leur bien au vol légal, qui en avait été décrété au profit de la nation. Ici encore, ce seront les volés qui paieront l'amende.

(2) « Carhaix, le 31 mars 1792.

« Vous avez vu, par notre dernière et les procès-verbaux de recolement..., combien était considérable la dilapidation des filles Ursulines et Hospitalières ; enfin, ces femmes avaient détourné tout ce qui pouvait valoir quelque chose dans leur maison, et faisaient tort à l'Etat de plus de 30,000 livres. Indignés de cette conduite et de l'air de sécurité avec lequel ces filles nous disaient qu'elles ne nous devaient aucun compte, nous nous trouvâmes fort embarrassés. On nous vint dire qu'on savait où étaient les effets... Nous crûmes qu'il était de notre devoir de découvrir ces dépôts et nous requîmes le juge de paix de perquérir chez des citoyens qui nous avaient été désignés comme receleurs.

« Le *post-scriptum* de ma lettre vous annonçait qu'on n'avait pu rien retrouver le premier jour. Le lendemain matin, on a continué, rien encore n'a été trouvé. L'après-midy, on a trouvé chez

(1) L. 17.
(2) L. 17.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une veuve un paquet contenant quelques misérables nippes avec 4 ou 5 volumes appartenant aux Ursulines. La mine avait été éventée et le juge de paix, plein de zèle et de bonne volonté, perdait tout espoir... Nous fûmes aussi déconcertés que lui, car déjà les malintentionnés triomphaient et se croyaient sûrs que les choses en resteraient là et que le ridicule en rejaillirait sur nous.

« Hier, à midy, les choses ont bien changé de face. On vint nous dire qu'on était sûr d'un dépôt... Effectivement, 2 heures après, on nous donna avis d'une découverte de plusieurs ballots et paquets dans lesquels ont été trouvés un étui de calice et une pierre sacrée... Des mandats d'amener ont été sur-le-champ lancés contre les receleurs, et cet appareil a jeté l'épouvante chez quelques-uns des complices.

« Sur les 10 heures du soir, un particulier vint chez le juge de paix lui déclarer qu'il avait eu la faiblesse de se prêter aux dilapidations des Hospitalières ; qu'il avait chez lui plusieurs paquets et qu'il offrait de les déposer sur-le-champ, ce qui fut exécuté...

« Persuadés qu'il y aurait eu dans la nuit du remue-ménage et qu'on aurait transporté de l'un endroit en l'autre, nous crûmes qu'il était prudent d'augmenter de surveillance... Nous avons requis le commandant de la troupe de ligne de doubler et tripler ses patrouilles... Environ minuit, ces patrouilles ont arrêté trois charrettes chargées à couler bas d'effets aux Hospitalières qu'on transportait, disait-on, à la communauté... Le juge de paix les a fait garder sous la halle, toute la nuit... On m'annonce, au moment que nous écrivons, la découverte de deux autres charretées...

« Cette débâcle a fait une singulière sensation sur les esprits. Ces femmes qui avaient l'air si décidé et qui prenaient le ton d'importance, lorsque nous nous sommes rendus chez elles pour faire le recolement, se trouvent aujourd'hui déconcertées, car, enfin, elles ont compromis une infinité d'honnêtes gens et se sont compromises elles-mêmes.

« Ces filles sont coupables de dilapidation d'effets appartenant à l'Etat. Ce délit emporte la peine d'un emprisonnement d'un an. Voilà la peine que méritent ces filles, du moins les Supérieures... Nous n'avons cru devoir prendre aucun parti à leur égard que nous ne vous ayons consultés...

« Votre arrêté du 20 mars en nous prescrivant d'expulser les Ursulines le jour même de la notification, nous prescrit de donner aux Hospitalières un délai d'un mois, à dater du jour de votre arrêté... Cependant ces dernières sont plus coupables, car elles ont plus de moyens, plus d'esprit et conséquemment plus de mauvaise volonté.... »

A la première nouvelle du détournement, dont les Religieuses avaient été accusées, le Département écrivit aux commissaires : (1)

« Vous leur notifierez que pour s'être rendues coupables de

(1) L. 17.

spoliation, elles demeureront privées pour toujours de leur pension, si mieux n'aiment rétablir tous les effets compris dans l'inventaire. »

Le délai accordé aux Hospitalières, dans l'arrêté du 20 mars, gênait beaucoup les commissaires, aussi insistèrent-ils près du directoire du Département pour le faire rapporter et en obtenir un second, qui aurait rendu plus expéditive l'expulsion des Religieuses. Ils écrivirent dans ce sens au Département, le 3 avril 1792 :

« Vous nous recommandez de trouver des personnes du sexe qui puissent rendre aux malades les mêmes soins que leur portaient les Hospitalières. Nous vous avons marqué que nous trouvions ici d'honnêtes citoyennes qui se proposaient les unes à remplacer les Hospitalières, les autres les Ursulines, et très-certainement le zèle et l'expérience de ces femmes seront tels que le vide de ces deux communautés ne se fera pas sentir. Aux Ursulines, l'éducation y sera mieux soignée ; aux Hospitalières, l'activité et le patriotisme des femmes qui s'y attacheront au soin des malades feront bientôt regretter à ces malheureux de n'avoir pas plus tôt reçu les secours qui leur seront administrés... Croiriez-vous, Messieurs, que, par l'inventaire des ballots saisis, il est constaté que les filles Hospitalières, outre les ornements, les livres, linges et hardes de toute espèce à l'usage de leur maison, avaient encore enlevé tous les effets appartenant à l'hôpital, de manière à priver les malades des besoins *(sic)* de première nécessité. Le doigt de Dieu y était, sans doute, lorsque nous avons fait cette saisie.

« Mais, revenons à votre lettre. Vous voulez que nous expulsions d'abord les Ursulines : ce n'est pas là notre avis, car celles-ci se laissent mener par les Hospitalières, et si celles-ci étaient d'abord expulsées, il y a grande apparence que les autres, livrées à leurs faibles lumières, se constitueraient. D'un autre côté, les Hospitalières, informées que les Ursulines doivent sortir les premières, leur ont déjà préparé des logements. Il est intéressant, sans doute, de déjouer leur attente à cet égard. Vous n'avez pas d'idée, Messieurs, de la morgue et de l'incivisme de ces filles : elles se font gloire de manifester leurs principes anti-constitutionnels et de faire accroire à leurs partisans, malheureusement en grand nombre, que la contre-révolution va s'opérer ; elles font circuler un exemplaire imprimé d'une prétendue lettre du Ministre de l'Intérieur,... dans laquelle il est annoncé que tous les cultes étant libres, toutes les églises doivent être ouvertes et tous les prêtres détenus relâchés. Cette lettre fait un affreux ravage. D'après cette considération,... si vous voulez couper le mal dans sa source, vous rapporterez la disposition de votre arrêté relative aux Hospitalières, et vous nous autoriserez à les expulser sur-le-champ, ainsi que les Ursulines. Or, si vous adoptez cette mesure, que nous croyons indispensable, voici notre projet. D'après le bruit qui circule, on nous a rapporté que, depuis hier, il s'est élevé un schisme entre les vieilles et les jeunes Religieuses des

Archives diocésaines d[illegible] Quimper et Léon

deux communautés. Les premières veulent qu'on ne se constitue pas, les jeunes, au contraire, insistent à ce qu'on obéisse à la loi. Dans cette hypothèse, notre projet est, lorsque nous serons munis de votre arrêté, de commencer par faire sortir les Supérieures, après les avoir interpellées individuellement et séparément de se constituer, nous ferons successivement les mêmes interpellations à toutes les autres Religieuses... »

(A suivre.)

Saint Ronan et la « Troménie ».

Les princes et les nobles soit de Bretagne, soit de France, comprenaient autrefois le grand devoir de l'exemple à offrir, quand l'Église faisait appel à leur munificence pour la construction et l'embellissement de la maison de Dieu. L'exemple qu'ils donnaient, le peuple savait le suivre. La générosité des petits de ce monde est sans doute plus oubliée aujourd'hui ; les ouvriers et les laboureurs n'avaient pas d'armoiries à graver dans le granit, à émailler sur l'or et l'argent des vases sacrés, (1) mais ils donnaient, et même beaucoup.

Au moment où elle allait perdre sa vieille nationalité, la Bretagne passait, il est vrai, par de douloureuses épreuves et même par des humiliations comme elle n'en avait jamais connu, mais son peuple jouissait du bien-être matériel, et il rendait à Dieu, pour ses temples, une large part de ce que Dieu lui donnait de richesses. Si toutes les pages de l'Histoire écrite venaient à disparaître, la splendeur de nos vieux monuments suffirait pour attester que nos pères n'étaient pas seulement généreux, mais qu'ils étaient opulents. Aujourd'hui, avec des instruments de travail merveilleusement perfectionnés, des villes importantes seraient dans l'impossibilité de bâtir des églises et d'élever des calvaires comme ceux que nous voyons dans nos bourgs et dans nos villages. Il est donc vraiment par trop niais de croire que d'hier seulement la richesse a pu devenir accessible à chacun, puisqu'il est certain que les merveilles de l'art ancien sont l'œuvre de tous.

En Armorique, comme dans tous les pays chrétiens, on construisit beaucoup pendant toute la durée du Moyen-Age ; cependant le quinzième siècle fut chez nous, sous ce rapport, la période la plus féconde ; l'église de Locronan a d'innombrables sœurs à peu près de son âge.

Si les princes, les seigneurs et leurs humbles vassaux rivalisèrent dans leurs largesses, pour manifester leur dévotion envers saint Ronan, par la construction de cette église si belle que bien des cathédrales gagneraient à lui être semblables, ce n'était point

(1) Il ne faudrait pas prendre ceci trop à la lettre : beaucoup de familles bourgeoises avaient des armoiries et chaque corporation ouvrière avait son blason.

encore assez cependant. J'ai déjà dit que les fondations qui assuraient les ressources du prieuré conféraient aussi des privilèges aux habitants de Locronan. C'est qu'en effet autour de l'église une ville s'était formée, petite sans doute, mais l'importance et la beauté des anciennes maisons qui subsistent encore ou de celles qui s'écroulent, attestent que dans ces demeures régnait une aisance depuis longtemps devenue bien rare.

Auprès du premier ermitage du Saint, dans le pays de Léon, une dévotion semblable avait produit le même résultat ; mais là l'église érigée à la place de l'oratoire abandonné n'avait pas été l'objet des mêmes faveurs ; les bienfaits concédés par les princes bretons à saint Ronan de Léon ou *Loc-Ronan-ar-Fancq*, étaient surtout de l'ordre civil. Jean III y vint en 1320 et y tint sa cour. Le 21 juillet 1340, il y établit une cour de justice, qui subsista plus de deux siècles et fut honorée par plusieurs magistrats illustres.

On ne sait à quelle époque notre Locronan, de Cornouailles, vit donner au prieur de son église des droits de haut-justicier. Ogée dit que cette haute-justice ressortissait à Châteaulin, et qu'il y avait deux autres hautes justices et deux moyennes qui s'exerçaient pendant six mois à Locronan, et pendant les six autres en la paroisse de Guengat.

Sous la garde de ses magistrats, la petite ville jouissait d'une existence paisible ; sa laborieuse population vivait surtout du commerce de la toile qu'elle fournissait aux ports de pêche pour les voiles de bateaux, et plus tard au port de Brest pour les voiles de ses vaisseaux ou de ses navires ; ce qui ne doit pas faire conclure que l'industrie à Locronan ne pouvait fournir que des produits grossiers. Au temps où l'abondance de linge constituait dans les familles le luxe le plus apprécié, nos grand'mères étaient fières de montrer leurs grandes armoires remplies de draps en *toile de Locronan*. Il en était résulté que le saint Patron de la ville était devenu le Patron de l'industrie qui y régnait principalement, et le blason de la frairie des tisserands de Quimper portait l'image de son protecteur saint Ronan.

Qu'on ne dise pas que ces détails sur les deux petites villes nous ont éloigné de notre Saint. C'est parce qu'il en a sanctifié l'emplacement que des agglomérations s'y sont formées et qu'elles sont devenues ce qu'elles sont.

Si, maintenant, l'on demande pourquoi la dévotion s'est surtout attachée à l'église de Locronan, en Cornouailles, la réponse se présentera d'elle-même : ici est le tombeau du Saint.

Ce n'est point son tombeau primitif ou, pour être plus exact, le cercueil de pierre dans lequel son corps dut être certainement déposé aussitôt qu'il eut été apporté en Cornouailles. Si ce sépulcre existe encore, il doit être enseveli dans le sol, sous le monument actuel élevé par la fille d'Anne de Bretagne, Renée de France, mariée plus tard au duc d'Este et de Ferrare, et dont M. de Fréminville donne la description suivante : « Ce tombeau est en pierre de Kersanton, et consiste en une table massive, sur laquelle est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la statue de saint Ronan, représenté en habits épiscopaux, la mitre en tête et la crosse dans la main gauche, il foule sous ses pieds un animal monstrueux... (1)

« Sa tête repose sur un oreiller soutenu par deux petites figures drapées dans de longues robes.

« La table sur laquelle cette statue est couchée est élevée, à environ trois pieds du sol, par six pilastres auxquels sont adossées autant de figures d'anges, dont les uns tiennent un livre, les autres des écussons. »

M. de Fréminville aurait pu ajouter que quelques-uns de ces anges tiennent même l'un et l'autre.

Dom Plaine constate que, pendant la tourmente révolutionnaire, le tombeau ne fut ni profané ni souillé. On peut souscrire à cette assertion, mais à la condition de ne pas oublier qu'en ce temps-là, la France eût été perdue si les patriotes n'avaient eu assez de génie et assez d'héroïsme pour mutiler tous les blasons ; ils ne les ont pas plus épargnés sur la sépulture du vieux Saint irlandais que sur les tombeaux des rois ; peut-être y ont-ils mis plus d'acharnement qu'ailleurs, car, entre ces blasons figuraient ceux de la vieille France et de la ci-devant Bretagne ; elles se trouvaient même en alliance sous la tête du Saint.

L'opuscule de Dom Plaine est orné d'une bonne lithographie, qui représente le tombeau, mais avec les armoiries rétablies, sauf sur un blason. (2)

Je l'ai déjà dit : c'est dans l'oratoire de son ermitage au *Penity* que fut enseveli saint Ronan ; son tombeau n'ayant point été déplacé, c'est donc là qu'il faut le chercher encore. La chapelle du Penity est une construction élégante et gracieuse communiquant par deux larges arcades avec le bas-côté méridional de l'église. Elle a aussi sa porte spéciale ouvrant extérieurement sur la *Place*. Plus encore que le reste de l'édifice, la chapelle du Penity réclame une restauration.

A quelques pas du tombeau de saint Ronan se trouve adossé à une colonne un massif de maçonnerie sur lequel est une sorte de reliquaire en forme de clocher, et dans ce clocher minuscule est suspendue une cloche.

Si vous vous en rapportez au cérémonial de la *Troménie* et aux dires du pays, vous croirez que cette cloche était suspendue au cou des buffles qui transportèrent le corps de saint Ronan de son troisième ermitage au second ; mais, outre que l'objet est de trop grande dimension pour cela, on doit se demander si, dès le sixième siècle, il était d'usage de suspendre des clochettes au cou des bœufs, et pourquoi l'on aurait conservé comme sacrée une chose aussi vulgaire par sa destination.

(1) L'écrivain ajoute que ce monstre est « l'emblème du paganisme, que saint Ronan contribua, l'un des premiers, à extirper de ces contrées. » On trouve de ces monstres sous les statues tumulaires de bien des personnages qui n'ont pas eu à extirper le paganisme.

(2) Lithographié chez M. C. Desavary, Arras.

Or, si l'on veut procéder par assimilation, on arrivera à regarder comme probable que cette cloche a dû être employée au même usage que celles qui furent données à saint Pol-Aurélien par le comte Witur (1), à saint Cadoc, par saint Gildas (2).

La cloche du premier évêque de Léon, est conservée comme celle de saint Ronan ; elles offrent une telle ressemblance que la description de l'une peut convenir à l'autre ; M. de Kerdanet dit de la cloche de saint Pol :

« Les anciens Bretons l'appelaient *An Hyr-Glaz*, c'est-à-dire *La longue verte*. Elle a la forme d'une pyramide quadrangulaire ; ses côtés ne sont point égaux ; il y en a deux grands et deux petits. Ses dimensions ne sont pas considérables ; elle a neuf pouces seulement de hauteur, 6 de largeur sur la base d'un de ses grands côtés et 4 pouces sur celles du petit côté. Elle n'a point été fondue au moule, comme les cloches que l'on fait aujourd'hui ; mais elle a été battue au marteau, comme nos ouvrages actuels de chaudronnerie. » Il aurait pu ajouter que la feuille de métal a été contournée et que les bords sont rejoints par des rivets de cuivre comme le reste de la cloche.

Je ne puis reproduire ici le récit des merveilles qui caractérisent l'histoire des cloches de saint Pol et de saint Cadoc ; je constaterai seulement que si elles ont gardé une si grande place dans les souvenirs des peuples, c'est qu'on les vénérait, tout humbles qu'elles fussent dans leurs dimensions, comme l'instrument bénit qui servait à convoquer les fidèles pour la prière et le sacrifice, et je suis convaincu que telle était aussi la destination de la cloche de saint Ronan.

Toutefois, si c'est une relique, ce n'est pas la plus précieuse parmi celles que conserve l'église de Locronan. Le tombeau est vide, hélas ! il faut bien l'avouer ; mais deux côtes du Saint sont conservées dans des boîtes d'argent et proposées à la vénération des pèlerins.

Saint-Renan, en Léon, a gardé aussi une main de son Patron ; Mgr de Poulpiquet de Brescanvel, sur l'attestation de personnes dignes de foi, qui l'avaient vue honorée avant la Révolution, en a reconnu l'authenticité et approuvé le culte.

Si Locronan ne possède plus que deux côtes, après avoir reçu le corps du Saint récemment décédé, c'est que la cathédrale de Quimper avait revendiqué et obtenu la plus grande partie de ces saintes reliques, lorsque la France les rendit à la Bretagne après l'invasion des Normands

En 1219, l'évêque Rainaud fit faire pour les recevoir une châsse en vermeil et fermée de deux serrures, ornée des figures des douze apôtres. Cette châsse occupait la place d'honneur dans la cathédrale de saint Corentin, car elle était placée sur le sommet d'une colonnette qui dominait le grand autel.

(1) Voir Albert-le-Grand, vie de saint Paul.

(2) Voir *Légende celtique*, saint Cadoc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 29 avril 1687, Mgr de Coëtlogon, de concert avec le Chapitre, fit descendre de la colonne la châsse qui était en mauvais état, et les reliques furent visitées par l'évêque, les chanoines et deux chirurgiens. Ceux-ci reconnurent : « l'omoplat du costé sinistre (gauche), le fémur d'une cuisse, un mantibule inférieur, un os occipital, le tibia ou agitoire d'un bras, un autre humérus, tibia ou agitoire, une des vertèbres du dos, un cubitus du bras, un morceau du radius ou cubitus, un autre cubitus ou faucille, l'apophize de l'omoplat, une des vrayes costes entière et une autre rompue, et un autre os rompu du tibia. » Cela donnait un total de quatorze ossements ou fragments d'ossements. Chose singulière, les *Trois Gouttes de Sang* et leurs nappes étaient dans la même châsse que les reliques de saint Ronan ! Le 15 décembre de la même année 1687, la nouvelle châsse, faite du métal de l'ancienne, fut inaugurée et prit place, toujours sur la même colonne. En 1711, elle fut ouverte et visitée par Mgr de Plœuc, à l'occasion de l'établissement du nouveau maître-autel, que Mgr Sergent a si heureusement remplacé.

Les personnes qui ont lu attentivement ce qui a été publié sur le *Bras de saint Corentin* peuvent se rappeler que, dans une lettre écrite en 1805, Daniel Sergent atteste « qu'il a eu le bonheur de sauver les reliques précieuses qui étaient à Saint-Corentin, entr'autres les reliques de saint Corentin, la nappe des trois gouttes de sang, LES RELIQUES DE SAINT RONAN, ÉVÊQUE, la tête de saint Magloire. » Hélas, il est arrivé de ce trésor sauvé au prix d'un héroïque courage, ce qui est arrivé de tant d'autres objets précieux. Les reliques de saint Corentin ne sont plus à la cathédrale, ou du moins il n'en reste qu'une parcelle qu'on y peut vénérer avec beaucoup d'autres reliques, dans la chapelle des *Trois Gouttes de Sang* ; c'est sur la châsse de saint Ronan que se faisaient autrefois (du moins au quinzième siècle) les serments juridiques dans la ville de Quimper. *(A suivre.)*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

HARMONIUM A VENDRE

S'adresser au bureau de la *Semaine*.

Imperméable hygiénique Nouveau Tissus pr Soutanes, Douillettes, Vêtements de Dames et Fillettes. **Uniformes** de Séminaires, Communautés, Collèges. — En gros : Alexander C. 28, rue du Sentier, Paris.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fr St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies*. Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste ctre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

H. OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS — 17, RUE BONAPARTE | POITIERS — 4, RUE DE L'ÉPERON

OUVRAGES POUR LE MOIS DE MAI

MOIS DE MARIE, extrait des œuvres du B. P. Grignon de Montfort, par l'abbé Baraud, curé de Triaize. Un vol. in-32, avec encadrement rouge. 1 50

MOIS DE MARIE de la Très-Sainte Vierge et de la Sainte Église, dans les mystères divins, nouveau Mois de Marie, avec méditations, exemples et pratiques, par M. l'abbé Garnier, curé de Saint-Georges, 1 joli volume in-12, broché. 2 50

FLEURS DE LA VIERGE (les), Mois de Marie de l'Enfance et de la Jeunesse, avec une histoire pour chaque jour, par le R. P. Fonteneau, missionnaire de la Compagnie de Marie. 3e édition, 1 vol. in-32. 2 fr.

DERNIÈRES ANNÉES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE (les), par M. l'abbé Perdrau, curé de Saint-Etienne du Mont, avec une lettre de Monseigneur Charles Gay, évêque d'Anthédon. 2e édition.
Un beau volume orné d'une gravure et d'un plan. 3 50

VIERGE MARIE (la), d'après Mgr Pie, extraits des discours publiés, ou inédits, précédés d'une étude, accompagnés de sommaires et suivis d'une table analytique, par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus. Un fort volume in-12. 4 fr.

TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE, par le Bienheureux L.-M. Grignon de Montfort. Un volume in-18, 9e édition. 1 fr.

SECRET DE MARIE DÉVOILÉ A L'AME PIEUSE (le), par le B. P. Grignon de Montfort. Un volume in-18, 15e édition. 1 20

VIENNENT DE PARAITRE :

ENTRETIENS SUR LES MYSTÈRES DU SAINT ROSAIRE, par Mgr L. Charles Gay, Evêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, Evêque de Poitiers, deux beaux et fort volumes in-12. 7 50

HISTOIRE DE S. E. LE CARDINAL PIE, Évêque de Poitiers, par Mgr Baunard, docteur en théologie, docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques de Lille. 2 fort volumes in-8° ornés de 2 gravures. 3e édition. 15 fr.

ŒUVRES DE S. E. LE CARDINAL PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS, 63 fr.
9 beaux volumes in-8, brochés.

EN PRÉPARATION : **LE TOME Xme DES ŒUVRES DE S. E. LE CARDINAL PIE,** publié par Mgr Baunard, prélat de la Maison de Sa Sainteté, auteur de l'Histoire du cardinal Pie. Un fort vol. in-8°. 7 fr.

ANNÉE LITURGIQUE, par le R. P. dom Prosper Guéranger, Abbé de Solesmes, 9e édition.

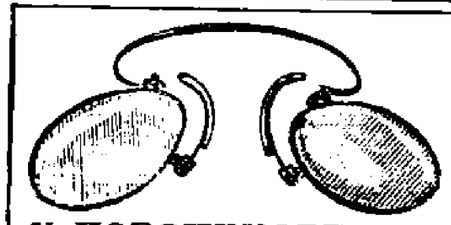
11 volumes in-12 ont paru : Le Temps de l'Avent, 1 vol. ; Le Temps de Noël, 2 vol. ; Le Temps de la Septuagésime, 1 vol. ; Le Temps du Carême, 1 vol. ; Le Temps de la Passion, 1 vol. ; Le Temps Pascal, 3 vol. ; Continuation de l'Année Liturgique par Dom L. F. ; Le Temps après la Pentecôte, 2 vol.
En préparation : Les tomes XIIe et XIIIe et dernier de *l'Année Liturgique*. Le Temps après la Pentecôte, tomes III et IV. Le volume broché 3 75

Reliure toile anglaise, tranche rouge	5 »
Demi-reliure chagrin, tranche rouge ou dorée	5 75
Chagrin 1er choix, tranche rouge ou dorée	9 75

CONCORDANCE DE L'IMITATION DE J.-C. et des Exercices spirituels de S. Ignace, par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus, 1 fort vol. in-32. 4 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Maille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince nez sans monte. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, *55, RUE D'ANJOU* et vente en gros, *43, RUE D'AMSTERDAM*

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'ANA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
est très agréable au goût ; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse ; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux enfants et aux jeunes filles fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté.** Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs forces augmenter sous l'influence du **VIN DE CHIRON.** — Dépôt Pharmacie **CHIRON**, 19, Boulevard Magenta, et toutes Pharmacies France et étranger. — PRIX : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada
La *Constipation* entraine souvent le *manque d'appétit, affections de l'estomac* et de l'*intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Etourdissements, Congestions.* — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la *Constipation* disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni *Nausées*, ni *Coliques*, ni *Diarrhées.*
TOUTES PHARMACIES. PRIX : 3 francs.
Dépôt général : **Phie DEMAZIÈRE, 71, Avenue de Villiers, PARIS**

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a eu la année, récolté abondamment de vin, exempt de pâre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard

2e ANNÉE. Samedi 23 Avril 1887. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie ; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite pastorale ; Mutations dans le Clergé ; Le dixième pèlerinage à Lourdes ; Un apôtre breton ; Petit-Noviciat des Frères ; Laïcisation à Melgven ; Offices du 1er mai à Lambézellec ; Le pardon de Saint-Germain. — *II.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *III.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *IV.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 24 Avril. — Deuxième Dimanche après Pâques. S. Fidèle, martyr, double, rouge. Vêpres du suivant, mémoire de s. Fidèle.
Lundi 25. — S. Marc, évangéliste, double de 2e classe, rouge.
Mardi 26. — S. Clet et S. Marcelin, semi-double, rouge.
Mercredi 27. — Office du jour.
Jeudi 28. — S. Paul de la Croix, double, blanc.
Vendredi 29. — S. Pierre, martyr, double, rouge.
Samedi 30. — Ste Catherine de Sienne, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouvorn ..... 24 et 25 avril.
Plozévet ..... 26, 27, 28, 29 et 30 avril.

Archives diocésaines Q iper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite pastorale et Confirmation. — Lundi 25, Guiclan. — Mardi 26, Landivisiau. — Mercredi 27, Boditis ; paroisses convoquées : Plougourvest et Plougar. — Jeudi 28, Plounéventer ; paroisses convoquées : Saint-Servais et Saint-Derrien. — Vendredi 29, Plounévez-Lochrist ; paroisse convoquée : Lanhouarneau. — Samedi 30, Plouescat ; paroisse convoquée : Tréflez. Dimanche 1er mai, Cléder ; paroisse convoquée : Tréflaouénan.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Guillou, vicaire à l'Ile de Sein, a été nommé recteur de cette paroisse.

M. l'abbé Cozien, jeune prêtre, a été nommé vicaire de l'Ile de Sein.

10e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes.

Nous croyons devoir reproduire *in-extenso* la lettre suivante, qui vient d'être adressée au clergé des paroisses du diocèse :

Quimper, le 21 Avril 1887.

MONSIEUR,

Nous nous proposons de passer à Lourdes, cette année, quelques-uns des jours du mois de Marie, d'y célébrer la fête de N.-D. Auxiliatrice et l'octave de l'Ascension.

Voici les prix réduits obtenus pour cette année :

1° Train de Landerneau à Lourdes :

1re classe (aller et retour). . . .		115 fr.
2e classe	id.	79 fr.
3e classe	id.	50 fr.

2° Train de Quimper à Lourdes :

1re classe (aller et retour). . . .		103 fr.
2e classe	id.	73 fr.
3e classe	id.	46 fr.

D'après le projet, le dimanche 22 mai, on partirait de Landerneau à 7 heures du soir, et de Quimper à 6 heures du soir.

Le retour aurait lieu le samedi 28, assez à temps pour prendre les trains du soir se dirigeant sur Brest et Morlaix.

Le registre des inscriptions sera ouvert le lundi 25 avril et fermé le jour où les trains seront au complet, dans tous les cas, *irrévocablement fermé* le 16 mai, à dix heures du soir.

Toutes les demandes, *sans exception*, seront adressées au siège du Comité, au presbytère de Saint-Corentin de Quimper, à M. de

Pénfentenyo, directeur du pèlerinage. Ces demandes devront être faites par lettre, jamais par télégramme.

La demande, non accompagnée du *prix intégral* fixé dans cette circulaire, sera considérée comme non avenue. Un mandat par la poste est le plus sûr moyen d'envoyer le prix des places. Ne pas oublier d'y joindre un timbre pour la réponse.

Le billet de chemin de fer sera expédié à l'intéressé peu de jours après l'inscription. Il est très important de ne pas perdre ce billet. Le Comité n'est pas à même de le remplacer. Le perdre, avant ou pendant le pèlerinage, c'est s'exposer à payer deux fois. Les pèlerins qui veulent voyager dans le même compartiment doivent s'inscrire en même temps et spécifier dans leur lettre de demande : 1° Le train qu'ils prendront ; 2° la gare où ils monteront ; 3° l'endroit où les cartes de pèlerinage doivent leur être expédiées. Dans le cas où ils modifieraient quelques-unes de leurs dispositions, qu'ils veuillent bien le faire connaître au plus tôt, en indiquant leurs précédentes déclarations.

Nous serions heureux de connaître les noms des confrères qui doivent prendre part au pèlerinage, pour avoir recours à leur obligeance.

Le train de Landerneau prend les voyageurs partant de Dirinon, Daoulas, Hanvec, Quimerc'h, Châteaulin et Quéménéven ; celui de Quimper, ceux de Rosporden, Bannalec et Quimperlé. Le règlement des Compagnies ne permettant pas de s'arrêter en route, les pèlerins ne quitteront, sous aucun prétexte, le train du pèlerinage, ni à l'aller ni au retour. Les bagages sont absolument interdits ; on n'accorde aux pèlerins que les sacs et paniers qui peuvent se mettre sous les bancs ou dans les filets. Le fourgon est réservé aux croix et bannières des paroisses. Il est défendu d'y introduire les emplettes des pèlerins.

Chaque voyageur aura soin de se munir de provisions, les arrêts devant être assez courts dans les stations qui ont un buffet.

Les pèlerinages les plus fervents sont toujours ceux qui conduisent des malades. Chaque paroisse, ou chaque canton, ferait un acte de charité très agréable à la Sainte-Vierge, en soldant les frais de voyage d'un malade pauvre. Le Comité recevra avec reconnaissance les offrandes en argent, en linge, etc., qu'on voudra bien lui adresser. Les malades pauvres seront choisis dans les paroisses qui fourniront le plus de pèlerins, en tenant compte du chiffre de la population. Les malades et les pauvres ne seront hospitalisés que sur notre demande. On devra donc nous donner les noms de ceux qui désirent prendre domicile à l'hospice des Sept-Douleurs. Il sera bon de nous dire si le malade peut marcher, s'il doit être porté sur brancard ou porté en voiture. Il est à désirer que le malade soit muni d'un certificat du médecin qui l'a visité, certificat constatant la maladie, sa nature, ses caractères.

Les pèlerins, hommes et femmes, qui, pendant le pèlerinage, désireront se dévouer aux malades, dans la compagnie des brancardiers, auront la bonté d'en donner avis au directeur. Les Bre-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

tons aiment à se grouper autour de leurs prêtres ; aussi, Monsieur, en faisant part du pèlerinage à vos paroissiens, si vous ne pouvez annoncer votre départ ou celui de votre vicaire, faites mention, s'il est possible, d'un des prêtres du canton, et on le suivra facilement.

Les travaux de la campagne n'étant pas très actifs dans cette saison, insistez pour que votre paroisse soit représentée par un groupe notable d'hommes.

Allons à Lourdes demander le triomphe de l'Église, le salut de la France, la guérison de nos malades et notre sanctification à tous. Allons demander un temps favorable aux biens de la terre ; la cessation de la crise commerciale ; une pêche plus rémunératrice pour nos marins. Allons redire aux échos de la grotte de Massabielle ces cantiques bretons qui traduisent si bien notre foi, notre espérance, notre charité.

Le Comité ose compter, Monsieur, sur votre bienveillant concours pour l'aider à organiser le dixième pèlerinage du diocèse.

Agréez, avec mes remerciements, l'expression de mon respectueux dévouement.

LE DIRECTEUR DU PÈLERINAGE,

A. de Penfentenyo,

Chanoine-Archiprêtre, Curé de Saint-Corentin.

Un apôtre breton.

Mercredi dernier, à la maison de St-Joseph, nous entendions la lecture de la pièce suivante adressée au R. P. Le Délaizir, à l'occasion de sa 93e année qui commençait ce jour-là. En publiant ces vers, comme on a bien voulu nous y autoriser, nous croyons faire plaisir à plus d'un lecteur, surtout à ceux qui ont connu ce vaillant et vénérable missionnaire. On remarquera que l'auteur — un vieux prêtre breton — semble avoir visé à donner un spécimen des tons si variés que peut prendre la muse bretonne. Les purs classiques voudront bien lui pardonner, s'il avait quelque peu exagéré la note en certains endroits.

Notre regret est de ne pouvoir reproduire les paroles par les quelles le vétéran de nos Jésuites bretons répondit à son « vieil ami. » C'était vraiment le ferme et mâle langage d'un missionnaire et surtout d'un fervent religieux. Rarement nous avons entendu des accents allant si bien au cœur...

Un vieux prêtre breton
à son vieil ami, le Père Mathurin Le Délaizir.

Chetu c'hwi krog 'n'ho kant vloaz nemed seiz,
Tad Mathurin ! dibaot 'veler e Breiz
Tud evel d'oc'h, tud koz dir hag houanr...
Daoust ma z'-eo kaledik ho skouarn,

Ho prec'h zo beo, ha ken kre ho eskern
'Vell mein Karnak ha kerrek Tal-ifern..,
Prim ho pale, stard ha sonn ho penn,
Lemm ho lagad, ho tourn nerzus ha krenn,
Ho kalon tomm, ha flourik ho mouez...

Goulskoude, Tad, pell-zo en hon touez,
O c'heuz poaniet evell eur faouter mein,
Ken a strake hag eskern ha mell-kein...
Prezeger splann, koessour mad 'vit an holl !
Mall o poa da gavout tud diroll,
Tud reuzeudik, tud dister ha peorien,
Mezverien koz ha mellou pec'herien.

Kalz 'vell Gwenan, a gar mont a bep tu
Evit suna bleûn spern-gwenn hag ed-du...
(Ne ouzon ket m'a reont mel mad pe fall...
M'ho d'euz gounid pe goll 'vit ar bed all...)
C'hwi, 'vell gweich-all greg koz Marzin, Viviân,
A zastume drouk-louzou, payou brân,
Boued-aëred brein, ha kignen louedet,
Geot flerius, farset ha kemesket
Gant glaour melfed ha gant felc'h tousseget...
Ha p'ho poa er baill-koue gwalc'het,
All lorgnez-se, hag èn silet, gwasket,
Netteet, sec'het, saonet ha kempennet ;
Neuze, eurus ha drant 'vell eur roue
C'hwi ginnige eneou gwenn da Zoue !

Nag a labour c'heuz gret war zu Treger,
E bro Gwened hag eskopti Kemper !....
En eur barrez, evelato, dreist-oll,
Meur veich z'oc'h bet avieler, abostol....
Taole ! Taole !..... ho parrez Benjamin,
Heno, ma war, va Zad kez Mathulin,
Ar zonj ouzhoc'h biken na dremeno....
E kreiz kalon tud Taole, ho hano
Goude mervel a gendalc'ho mad c'hoaz,
Startoc'h eget bir Epaminondas.... (1)
Mervel goude labour 'vell-se zo brao !
Ar boan zo ber, an Env a bad atao !...

Mad ! mad ! eun den evell-d'hoc'h a blij din !
Pedi a ran hor paëron Kaourintin
D'ho miret d'eomp 'pad eur pennadik c'hoaz
'Vit peur achu ha dreist-lamm ho kant vloaz...

---

(1) Autrement (pour le français) un incroyant vous aurait dit : « Votre souvenir restera au cœur des habitants de Taulé comme le javelot d'Epaminondas, qui ne s'arracha qu'avec la vie. »

Moi, je vous dirai : « Votre souvenir a pénétré dans ces cœurs-là plus avant que le javelot de Mantinée ; il ne s'arrachera pas avec la vie. »

Archives diocésaines d Qu per et Léon

Plij gant Doue rei d'eoc'h deveziou skanv
Evel c'houez an aveligou hanv ;
Deveziou flour 'vell kân an eunigou
Kluchet w'ar skour etal ar c'hoadigou ;
Deveziou c'houek 'vell an durzunellik
O tomeoli, displeg he askellik...
Ha pa z'euio pred ar maro, va Zad,
Ha vo sioul ho tivea huanad,
Evell alan hor Mam karantezus,
Pa vourgouske gant ar mabik Jesus !

Ken a vo, Tad ! bennos Doue gan'eoc'h !
Buez santel ha maro e peoc'h !
C'hwi ho pezo, zur, digemer tener
Gant sant Ignas ha gant an Tad Maner,
Ho kerent koz.... ha kement a eneou
Hoc'h euz kaset arauzoc'h d'an envou....
Gant hoc'h Æl mad, ho paëron Mathulin,
Santez Anna, ho mam, ha sant Joachin,
Gant sant Joseph, c'heuz servichet bepred,
Mari ken mad hag ho muia karet,
Jesus ho mest, ho mignon ha roue,
Gant an Drinded, tri ferson, eun Doue !
'Vit ren atao gantho, er garantez,
Kreis ar sklerder, er mor a levenez.

Petit-Noviciat. — Nous sommes heureux d'annoncer que le Frère Celsin a été désigné par ses supérieurs pour succéder au Frère Agathonique dans sa pénible et délicate mission de Quêteur au profit des jeunes novices, l'espoir des jours meilleurs.

Le frère Celsin était sous-directeur à l'école de la rue du Collége, depuis plus de 20 ans, quand elle fut laïcisée. Il a été longtemps chargé des enfants de chœur de la cathédrale ; depuis quelques années, l'obéissance l'avait fixé à Questembert. Ce bon frère retrouvera à Quimper ses anciens et si nombreux élèves grandis et devenus des hommes ; ils l'entoureront de respect et des marques de leur reconnaissance. Il rencontrera dans le diocèse beaucoup de prêtres qui l'ont connu, et dont il gagnera vite toutes les sympathies par son zèle éclairé et son tact parfait.

Au reste, l'Œuvre du Petit-Noviciat est solidement établie parmi nous : elle a fait ses preuves et donné les plus consolants résultats. Elle vient de montrer sa vitalité par la construction d'une chapelle et de nouveaux bâtiments, devenus indispensables ; mais comme toutes les œuvres de Dieu, elle est pauvre, et tend la main. C'est ici-bas la condition de tout ce qui a de l'avenir, et fait le bien.

Melgven. — Le pensionnat des Sœurs a été, par arrêté du Conseil départemental, fermé depuis quelques jours.

Une enfant s'était échappée du pensionnat parce qu'on l'avait traitée, dans un moment de juste indignation, de *brebis galeuse*.

M. le docteur de Concarneau a évidemment été trompé sur la nature du cas dont il s'agissait ; il a fourni un certificat attestant que l'enfant n'avait pas *de maladie de peau*. A Melgven on en rira longtemps ; et quand cette enfant aura vingt ans, on pourra se le dire. C'est cette évasion qui a été qualifiée de *renvoi*, et pour ce motif on a appliqué aux Sœurs toutes les sévérités possibles, l'école étant communale.

Nous aurons à revenir sur cette curieuse affaire.

Lambézellec. — Dimanche, 1er mai, grande fête religieuse à Lambézellec, à l'occasion de la réception du nouvel autel de Notre-Dame des Victoires et de l'ouverture du mois de Marie.

A 7 heures, messe et instruction pour l'Archiconfrérie ; à 10 heures, grand'messe en musique et instruction bretonne ; à 2 heures, vêpres solennelles suivies d'une grande procession ; après la procession, instruction française, bénédiction des six belles statues destinées à l'autel monumental sorti des ateliers de MM. Daoulas, de Quimper ; chant des litanies de Notre-Dame des Victoires par les jeunes gens du cercle, les enfants de la maîtrise et les enfants de Marie, et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Les cérémonies seront présidées par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

* * *

Plogastel-Saint-Germain. — On nous écrit de cette paroisse :

« La série des pardons de Cornouailles vient de s'ouvrir par celui de Saint-Germain, en Plogastel. Ce pardon est très suivi. On prie saint Germain *pour le mal de tête*, d'où l'usage assez pittoresque de lui donner en offrande le contenu d'un, de deux, trois, quatre bonnets de *bigouden*, suivant la dévotion des fidèles.

« Saint-Germain est aujourd'hui classé parmi les monuments historiques, et il le mérite bien. C'est une ancienne commanderie de Saint-Jean. A cent mètres de l'église, on voit une croix tronquée, Kroas-Tennaou, *croix des coups de fusil*, érigée en souvenir du massacre des habitants par La Fontenelle.

« Il existe, à ma connaissance, dans le pays, deux personnes qui attribuent la guérison de leurs *maux de tête* à saint Germain : l'un de ces faits est attesté par l'existence d'un double *ex-voto* dans l'église de Saint-Germain.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nazareth, 25 mai 1886.

Mon cher ami,

Je t'ai quitté, hier soir, brisé de fatigue et bien préparé pour un

Archives diocésaines d[illegible] Qu[illegible]per et Léon

bon repos. On dort à merveille sous la tente : nos lits de fer sont assez longs, ils posent sur des pieds très-courts et n'ont qu'un matelas de huit centimètres d'épaisseur ; personne ne s'en plaint, ce sont de vraies couchettes. Les nuits sont fraîches, froides même ; le matin, vers trois heures, il tombe une abondante rosée qui trempe tout ce qui a été oublié la veille au dehors.

Vers cinq heures, nous sommes réveillés par la trompette de nos drogmans : au même moment, le beau carillon de l'église de l'Annonciation sonne à toutes volées l'*Angelus* du matin. Réciter l'*Angelus* là même où l'Archange s'est acquitté de sa mission et où Marie s'est déclarée *la Servante du Seigneur*, quelle joie et quelle douceur !

Je ne suis pas le plus matinal : beaucoup de prêtres ont déjà pénétré dans l'église, et dit la sainte messe. Tu ne saurais croire combien mes instants sont pris : dire le bréviaire, servir plusieurs messes, dire la mienne, vaquer à mes petites pratiques personnelles de dévotion, et avec cela suivre les autres et ne rien perdre des explications données par les guides, c'est un vrai travail, et la journée y suffit à peine. Nos compagnons laïques ont moins de charges, partant plus de loisirs et moins de fatigues ; mais comme aussi ils ont moins de jouissances et de consolations spirituelles ! Quelle différence entre communier dans ces lieux saints, et célébrer nos saints mystères là même où Notre-Seigneur a vécu, agi, parlé !

Pendant nos messes, les pèlerins font la sainte communion, tous, je dis tous, viennent recevoir leur Dieu là où Marie devint Mère ! Quelle bonne journée que celle qui commence par la sainte communion ! J'assiste à de bien touchants spectacles : les moins fervents deviennent ardents et zélés ; les autres, les chrétiens sérieux, complets, jouissent doublement et vivent comme des saints ; les scrupuleux eux-mêmes emboîtent le pas, et se présentent bravement à la sainte communion : personne ne voudrait perdre d'aussi grandes grâces.

Après un déjeuner, — très-sommaire, qui ne nuira en rien au dîner, — nous revenons à l'église pour la grand'messe ; naturellement, il y a un sermon, mais ce qui est moins naturel, c'est le sujet, pour nous autres, (dispositions pour venir à Nazareth) et le temps que le prédicateur met à développer son thème (quatre-vingts minutes d'horloge !). Manifestement, c'est un abus, et si jamais ce bon Père franciscain, du nom de Laurent, tombait chez moi pour prêcher plus tard, je lui mesurerais le temps.

Ouf ! il a fini ! La grand'messe se continue ; les chœurs sont magnifiques ; il y a eu en particulier un moment de profonde émotion au *Credo :* en arrivant à ces mots : « *et incarnatus est...* », les voix s'arrêtent, j'entends des sanglots, et je tousse ferme pour ne pas pleurer moi-même ; seuls les gens du pays continuèrent : « *et homo factus est !* » Peu à peu on se remit et les cérémonies s'achevèrent au milieu du plus profond recueillement. Quelle foi ont les chrétiens ici ! de quel respect ils nous

entourent, et comme le bonheur de retrouver des frères éclate dans leurs yeux !

Le bon Frère Liévin, un des vétérans de la Terre-Sainte qu'il connaît admirablement pour l'avoir souvent parcourue et expliquée aux étrangers avec un zèle et une science incomparables, le bon Frère Liévin se remet à notre disposition.

Il nous conduit à la fontaine de Marie (1). La Sainte-Vierge y venait chaque jour. Comment voir une fontaine aussi vénérable, et ne point boire de son eau ? C'est impossible ; comme à Lourdes, chacun contenta sa piété et sa soif, malgré les exhortations du P. Bailly, qui au nom de la prudence réclamait qu'on y mêlât au moins quelques gouttes de rhum pour la tonnifier et la rendre moins malsaine. Je ne crois pas que les autres aient beaucoup tenu compte de cette sage recommandation ; qui donc pouvait croire un instant que l'eau de la fontaine de Marie rendrait malade ? De fait, personne n'en ressentit le moindre malaise.

Après le déjeuner de onze heures et demie et la sieste obligatoire, nous nous réunissons tous pour visiter ce qui nous reste à voir. Nous allons à la chapelle du *Spasme :* elle a été bâtie à l'endroit où la Sainte-Vierge apprenant que l'on allait précipiter son divin Fils du haut de la montagne, s'arrêta vaincue par l'émotion (2). On y a bâti une fort jolie chapelle.

La montagne est bordée de rochers affreux : leur vue seule fait frémir.

A côté se trouve un puits et un réservoir d'eaux sales, un

---

(1) C'est là que l'humble Vierge, puis la tendre Mère, venait, comme toutes les femmes de Nazareth, puiser de l'eau pour les besoins d'une famille pauvre et obscure, que les anges cependant eussent été heureux de servir. Il n'y a que deux fontaines à Nazareth : celle que l'on voit en arrivant, et celle-ci, qui est beaucoup plus rapprochée de la demeure de la sainte Famille. Sa source est un peu plus haut, elle est enfermée dans le couvent des Grecs schismatiques ; elle est peu abondante, de sorte qu'on est obligé d'attendre fort longtemps pour avoir de l'eau : on y trouve toujours une quantité de femmes. Au sixième siècle, le pieux narrateur de l'*Itinéraire de saint Antonin* avait fait la remarque que les femmes de Nazareth sont les plus belles de la Palestine, et il ajoute : *Elles disent qu'elles doivent leur beauté à Marie.* Je n'y ai pas trouvé le type des têtes de vierge de Raphaël, mais je n'ai pu me défendre d'un sentiment de plaisir en voyant que les femmes de Nazareth ne ressemblent pas à celles du reste de la Palestine qui, en général, sont fort laides. On avait construit autrefois une église au-dessus de cette fontaine ; elle était dédiée à l'ange Gabriel. (Mgr Mislin.)

(2) « Et tous lui rendaient témoignage, et dans l'admiration où ils étaient » des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient : » N'est-ce pas là le fils de Joseph ? Et il leur dit : Vous m'alléguerez sans » doute ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ; toutes les choses que » nous avons ouï dire que tu as faites à Capharnaüm, fais-les aussi dans ta » patrie. Mais je vous dis en vérité, ajouta-t-il, que nul prophète n'est bien » reçu en son pays... Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent » irrités, entendant ces paroles, et, se levant, ils le chassèrent de la ville, et » le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville » était bâtie, pour le précipiter. Mais Jésus, passant au milieu d'eux, s'en » alla. » (Luc, IV.) Depuis ce moment, la sainte Famille quitta Nazareth et alla s'établir à Capharnaüm. (N. R.)

Archives diocésaines d Q iper et Léon

prêtre tombe en plein dedans : c'est un prêtre de Paris. On rit aux éclats et de bon cœur.

Nous visitons l'église grecque unie, et celle des Maronites : on est en fête partout à notre occasion.

On montre, dans une chapelle qui appartient aux Franciscains, un immense bloc de pierre sur lequel, d'après la tradition, Notre-Seigneur aurait souvent mangé avec ses disciples avant et après sa résurrection.

Le reste de la journée a été consacré à revoir encore plus en détail l'église de l'Annonciation, car c'est là le grand souvenir et le lieu le plus saint de Nazareth.

Demain, nous partons de grand matin pour le Thabor et le lac de Génésareth : c'est de là que je t'écrirai probablement.

X...

Saint Ronan et la « Troménie ».

IV.

Ce que nous avons dit jusqu'ici montre que la mémoire de saint Ronan vit dans la Basse-Bretagne. On peut affirmer qu'après saint Corentin, saint Pol et saint Guennolé, il est le saint le plus populaire de notre diocèse de Quimper et de Léon. Mais, toute dévotion qui se maintient à travers les siècles, le doit nécessairement à des manifestations régulières et continues. C'est ce qui se produit à Locronan : le grand acte de piété, ce qu'on pourrait appeler la dévotion officielle envers saint Ronan, c'est LA TROMÉNIE.

« De sept ans en sept ans, dit Albert-le-Grand, se fait la procession qu'ils appellent de saint Ronan, le jour de sa Feste, en laquelle on porte ses Reliques sur un branquart à bras, richement paré, tout à l'entour de sa montagne (1) ; à laquelle procession se trouve, d'ordinaire, une grande affluance de peuple de tout le pays circonvoisin. »

« La *Grande Troménie*, dit Dom Plaine, consiste dans une immense procession composée de quinze à vingt mille personnes, devant toucher successivement au territoire de cinq paroisses, et faire douze stations à différentes chapelles de piété, avec sermon, chants d'hymnes, de cantiques, d'évangiles, etc., à chacune de ces stations. Le parcours de la procession, parfaitement déterminé par la tradition immémoriale, est de tout point invariable. C'est celui que saint Ronan s'était condamné à faire pieds nus, chaque septième jour, avant de prendre aucune nourriture. Aussi la procession en question, n'est-elle arrêtée ni par haie, ni par barrière, ni par prairie couverte de foin, ni par champ ensemencé. Rien ne saurait empêcher les fidèles, dans la circonstance, d'accomplir le parcours traditionnel : toute défense de l'autorité supérieure, toute prohibition à cet égard, de quelque part qu'elle vint, serait regardée comme non avenue. On craindrait, en s'y conformant, d'encourir la disgrâce du Saint et de mériter sa colère. Les 20,000 personnes qui accompagnent cette magnifique procession, la font d'ailleurs avec le plus grand esprit de foi et de piété : de mémoire d'homme on n'a jamais eu à regretter ni désordre, ni même un accident fâcheux... C'est à chaque septième année que se fait cette procession avec un éclat et une pompe qui n'a rien de comparable peut-être dans toute la France, au moins comme usage constant, ininterrompu, séculaire.

« La *Petite Troménie*, ou procession annuelle, n'a pas la même solennité ; elle a pour but de renouveler le parcours que le Saint accomplissait lui-même chaque matin à jeun, et ne dépasse pas les limites de la paroisse. »

Dom Plaine ajoute une note pour dire que *Troménie* vient de *Tro-Ménez* « tour de la montagne, » ou d'après d'autres de *Tro-Minich*, « tour de l'asile. »

M. de la Villemarqué appelle la *Troménie* « Ann Droveni » et traduit « le tour de l'asile. »

Dans l'intéressant opuscule qu'il a intitulé « Promenade dans Quimper, M. Trévédy se pose cette question : « Parmi les milliers de pèlerins qui suivent la Grande Troménie, combien se doutent qu'ils décrivent le tour de l'asile de saint Ronan ?... C'est ainsi que la tradition couserve à travers les siècles des usages dont le sens originaire est perdu. »

On le voit donc : le peuple traduit *Troménie* par « tour de la montagne » ; et c'est une interprétation assez naturelle, puisque d'une part la procession fait vraiment le tour de la montagne, et que le peuple ne sait guère ce que c'était qu'un asile. Quant aux savants, ils sont unanimes à reconnaître que *Troménie* signifie « tour de l'asile », et les raisons qu'ils en donnent ont bien leur valeur.

Ce nom n'appartient pas d'une manière exclusive à la procession de Locronan.

Locmaria de Quimper avait sa *Troménie* ; c'était une procession qui se faisait chaque année, le jour de la Fête-Dieu, pour marquer la limite de l'asile du Prieuré. Le circuit n'en était pas seulement long, mais difficile ; nous n'aimerions guère, aujourd'hui, voir une procession de la Fête-Dieu « escalader le mont Frugy par le *chemin vert* qui prend la montagne en écharpe, auprès de l'emplacement de la chapelle du Pénity, contourner la montagne par des garennes qui séparent les champs de *Pen-ar-Stang* de ceux de *Crec'h-Maria*, suivre le chemin de Bénodet, par Pen-ar-Stang et le chemin de Saint-Laurent, enfin regagner Locmaria, par les chemins de Kerdrézec et de Poulguinan. » (1)

(1) M. de Kerdanet dit ici dans une note : « C'est ce qui a fait donner à cette procession le nom de Tromeni, qui est le même que Troménez et signifie *le tour de la montagne.* »

(1) *Promenades dans Quimper*, par M. Trévédy.

Archives diocésaines Q[illegible]per et Léon

La *Troménie*, auprès de Pont-l'Abbé, était aussi une *Troménie*, et le nom même le dit.

Mais, qu'étaient-ce que les asiles autour desquels se déroulaient ces processions interminables ? — C'étaient le plus souvent les lieux consacrés par la pénitence ou la mort de quelque Saint, et que l'Eglise avait transformés en refuges où un accusé était à l'abri du châtiment. Une fois entré dans l'asile, il ne pouvait en être enlevé sans la permission du prêtre qui avait la garde du lieu consacré.

Au temps où la poursuite criminelle était exercée par la partie lésée, elle pouvait n'être pas exempte de violence et l'institution des asiles (1) est une éloquente manifestation de la sagesse de l'Eglise comme du zèle énergique qu'elle a toujours mis à défendre les opprimés. Mais les usages les meilleurs peuvent dégénérer en abus. Si les asiles avaient leur raison d'être, il ne fallait pas que leur multiplicité rendit presqu'illusoire le rôle si nécessaire de la justice ecclésiastique ou civile ; or, la Bretagne était couverte de ces refuges que notre langue française appelait aussi « *franchises et immunités.* »

M. Trévédy remarque très bien que les lieux qui gardent le nom de *Minihy* témoignent de leur multiplicité, et il ajoute : « Tandis qu'ailleurs, l'asile ne dépassait guère le seuil de l'église ou du monastère, en Bretagne, il était quelque fois d'une grande étendue et comprenait des landes et des champs, où le réfugié faisait paître une vache dont le lait le nourrissait. L'asile de Saint-Corentin était de ce genre. (2)

« Les ducs de Bretagne, comme les rois de France, s'opposèrent souvent à cette extension des asiles. Le duc Pierre II, notamment, s'en plaignit au pape Nicolas V. En réponse, le cardinal d'Estouteville, légat, publia en 1452 « un règlement pour réprimer l'abus des *Ménihis*, » et l'année suivante, le pape lui-même condamnait formellement cet abus. » (3)

Inutile d'ajouter que si l'Eglise faisait rentrer les choses dans l'ordre, elle ne supprimait pas pour cela le droit d'asile auquel elle tenait tant qu' « elle punissait d'excommunication la violation des *minic'hou* » (4) ; mais elle ne voulait pas qu'on vit désormais se renouveler des actes comme celui d'Alain Barbe-Torte. Ce duc de Bretagne, voulant repeupler Nantes, en avait fait un lieu d'asile ; moyen étrange qui rappelle le souvenir classique de Romulus ouvrant dans sa ville naissante un asile à tous les brigands du Latium. Nantes n'était pas la seule cité qui eut reçu ce privilège ; « la ville de Saint-Malo, comme bâtie dans une île qui avait autrefois été sanctifiée par le séjour que plusieurs saints y avaient fait, jouissait tout entière du droit d'asile. » (5)

(1) *Promenades dans Quimper*, par M. Trévédy.
(2) L'asile de Saint-Corentin était à Kernisy, et la *Place-Neuve* était l'endroit où les réfugiés trouvaient à faire paître leurs vaches. *(id)*
(3) *Ibid.*
(4) Pitre Chevalier, *Bretagne ancienne.* p. 210.
(5) Dom Lobineau.

Un motif tout semblable a pu faire conférer les mêmes faveurs à Locronan, c'est-à-dire que ce lieu béni se recommandait à la vénération des princes et des prélats, non-seulement par le souvenir de son patron, mais aussi par la consécration qu'il a reçue du séjour d'autres hommes qui furent ses émules en vertus. Albert-le-Grand dit, en effet : « L'Hermitage de saint Ronan a esté un long temps habité par plusieurs personnages signalez en sainteté, lesquels y ont passé leur vie en solitude, entre autres Robert, lequel, l'an 1162, fut sacré Evesque de Cornouaille, après la mort de Budik III du nom. »

C'est peut-être parce que l'ancienne demeure de saint Ronan a continuée d'être ainsi habitée par des ermites que quelques-uns ont voulu traduire *troménie* par « tour du monastère ». Mais si l'ermitage d'abord, et plus tard le prieuré bénédictin, étaient compris dans l'immense circuit de la procession, ils y apparaissaient comme un point bien minime ; tout au plus pourrait-on dire que *monastère* doit ici être pris dans un sens large, et désignerait la communauté avec toutes ses possessions.

Ces explications sont un peu longues, peut-être ; mais n'est-il pas utile de renseigner les fidèles sur les vieux usages qui, comme celui du droit d'asile, montre jusque dans ses abus, l'esprit de charité dont était animée la vieille société chrétienne ? Il sera maintenant plus facile de comprendre quelle vénération s'attachait à des lieux dont la sainteté avait attiré pareils privilèges. Aussi, Dom Plaine n'est-il pas allé au-delà de la vérité en disant que la Troménie attirait toujours quinze à vingt mille pèlerins. On pourrait ajouter qu'une procession toute semblable à celle du second dimanche de juillet se célèbre le dimanche suivant, et que les fidèles y sont tout aussi nombreux ; sans doute, beaucoup d'entre eux sont ceux qui sont déjà venus la semaine précédente, mais il en est aussi qui viennent pour la première fois augmenter le nombre des dévots de saint Ronan.

Enfin, dans les six jours qui s'écoulent entre ces deux dimanches, et aussi les dimanches, même en dehors des heures de procession solennelle, quantité de personnes font la Troménie en particulier.

Il faut être franc : s'il est vrai que les deux grandes processions se font sans aucun désordre, nous devons reconnaître que certaines superstitions regrettables sont venues se joindre aux pratiques de la piété : par exemple, il en est qui prétendent que pour avoir tout le mérite et gagner toutes les indulgences de la Troménie, il faut suivre tout le parcours sans tourner la tête, ne fut-ce qu'une seule fois ; d'autres descendent dans les fossés indiqués par la tradition, en croyant que tout serait perdu si l'on s'en écartait d'un pas. Dieu ne peut avoir pour agréable des pratiques aussi mesquines et qui ne peuvent que jeter du discrédit sur un pèlerinage approuvé par l'Eglise.

Il est une grâce que les intéressés ne demandent d'ordinaire à Dieu et aux Saints que dans le secret de leur cœur, mais qu'à la

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Troménie on demande par l'intercession de saint Ronan, et cela au moyen d'un procédé condamnable. Certainement, il n'y a rien de plus sûr et de plus légitime pour un jeune ménage que de répéter la gracieuse prière du poète :

« Préservez-moi, Seigneur, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis et mes ennemis même,
Dans le mal triomphants,
De voir jamais, Seigneur, l'été sans fleur vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants. » (1)

Mais enfin, pourquoi recourir pour cela à des usages druidiques, et ne pourrait-on appeler sur la terre ces petits envoyés du ciel sans aller présenter ses hommages à un étrange bloc mégalithique qui se trouve sur le flanc de la montagne, en face de Douarnenez ? Cette pierre est appelée *kazec-wenn* ou *kazec-mean*, « la jument blanche ou la jument de pierre » ; elle présente à l'une de ses extrémités la forme d'un siège très commode, et l'on prétend que « c'était la chaise de saint Ronan ». Si c'est vrai, et si le Saint affectionna cette place, cela prouverait qu'il trouvait un grand charme dans la contemplation de cette admirable nature, car à cet endroit l'on jouit d'une des plus belles vues du pays.

Pour en revenir à l'usage que l'on fait de cette pierre, il est essentiel de constater qu'il n'existe pas seulement à Locronan. Près du bourg de Moëlan, on voit un menhir qui sert à de semblables incantations ; il est donc à penser, en voyant le caractère même de ces pierres, que la coutume dont je parle viendrait du paganisme et serait absolument à condamner.

Il a été plus d'une fois question dans notre étude des périodes septennales qui s'écoulent entre deux processions de la Troménie. Il en était encore ainsi lorsque fut transcrit, vers 1768, le *cérémonial* que nous transcrirons bientôt ; mais, en 1779, M. Jacob, recteur de Locronan, adressait à tous les recteurs du diocèse de Cornouailles une lettre d'invitation où il est dit que la Troménie se célèbre tous le six ans.

L'Evêché de Quimper possède une de ces lettres d'invitation : elle porte d'un côté le Bref par lequel le pape Pie VI accorde l'indulgence plénière aux pèlerins de saint Ronan, de l'autre l'invitation même. Celle-ci rappelle la concession d'indulgences, la dévotion des anciens ducs pour le pèlerinage, les faveurs obtenues du ciel à la suite des processions de la Troménie, le concours prodigieux qu'attire toujours cette fête, l'ordre parfait qui s'y maintient d'ordinaire, etc.

Le tout est bien imprimé sur beau papier ; au-dessus du Bref sont les armes de Pie VI et de Mgr de Saint-Luc ; au verso de la lettre une adresse imprimée :

A Monsieur, — Monsieur le Recteur de la paroisse de

Le recteur de Locronan faisait grandement les choses.

(A suivre.)

(1) Victor Hugo : *Lorsque l'enfant paraît...*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, **l'accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 50 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, 56, *RUE D'ANJOU* et vente en gros, 43, *RUE D'AMSTERDAM*

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND,** Méd. spé, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

3000 f à GAGNER en un mois AVEC 300 f en achetant immédiatement un FONDS d'ETAT PREUVES A L'APPUI. *Ecrire à la Correspondance-Financière, 28, r. St-Lazare, Paris*

LIBRAIRIE Vve H. CASTERMAN, ÉDITEUR PONTIFICAL
66, Rue Bonaparte, Paris.

Richesses du Très Saint Rosaire, Lectures pieuses enrichies d'Exemples et suivies de Prières, pour sanctifier le Mois de Mai ; par le Père L. BRONCHAIN, rédemptoriste. Ouvrage faisant suite aux *Merveilles du Très Saint Rosaire.*

Volume in-18 de 324 pages. Prix 1 franc.

Ecrit d'une manière pleine d'attrait, cet opuscule produit dans l'âme tant d'effets salutaires, qu'après l'avoir lu on se sent pressé de faire goûter aux autres les délicieuses émotions qu'on y a trouvées. Nos lecteurs y puiseront un grand amour, une confiance absolue en Marie, et le désir de lui offrir chaque jour la couronne mystique du chapelet. Nous le recommandons instamment à nos abonnés et nous lui souhaitons un éclatant succès.

Le P. Bronchain n'est pas un inconnu pour le monde religieux. Ses *Méditations* pour chaque jour de l'année, l'ont placé en tête des auteurs ascétiques contemporains. Les *Merveilles du Très Saint Rosaire*, qu'il fit paraître l'an dernier et qui sont en quelque sorte la préface de l'opuscule que nous annonçons avec plaisir aujourd'hui, eurent l'honneur de plusieurs éditions en quelques semaines !

Archives diocésaines d Qu per et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR

USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

HARMONIUM A VENDRE
S'adresser au bureau de la *Semaine*.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de piâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

Vins rouges et blancs de Table de **90** f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 30 Avril 1887. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite pastorale et confirmation ; Fête de la Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Paul, patrons du diocese ; Exercices du mois de Marie à la cathédrale. — *II. Documents historiques* (suite). — *III. Nouvelles du Monde catholique.* — *IV.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite). — *V.* Saint Ronan et la Troménie (suite). — *VI.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 1er Mai. — A la Cathédrale : Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Paul ; *ailleurs :* Office de s. Jacques et de s. Philippe, apôtres, double de 2e classe, rouge. Vêpres des mêmes, mémoire du suiv. et du Dimanche.
Lundi 2. — S. Athanase, évêque docteur, doubl , blanc.
Mardi 3. — S. Invention de la Ste-Croix, double de 2e classe, rouge.
Mercredi 4. — Ste Monique, veuve, double, blanc.
Jeudi 5. — S. Pie V, pape, double, blanc.
Vendredi 6. — S. Jean à la porte latine, double majeur, rouge.
Samedi 7. — S. Stanislas, évêque martyr, double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Clohars-Carnoët..... 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mai.
Carantec..... 7 mai.

Archives diocésaines d Qu iper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite pastorale et Confirmation. — Lundi 2, Plouzévédé ; paroisses convoquées : Saint-Vougay et Trézélidé. — Mardi 3, Plouvorn. — Mercredi 4, Plougoulm ; paroisse convoquée : Sibiril. — Jeudi 5, Saint-Pol-de-Léon ; sont convoqués : Ursulines et Collège. — Vendredi 6, Roscoff ; paroisses convoquées : Santec et Ile-de-Batz. — Samedi 7, Plouénan ; paroisse convoquée : Mespaul. — Dimanche 8, Taulé ; paroisses convoquées : Locquénolé et Henvic.

QUIMPER. — La cathédrale célèbre, dimanche 1er mai, l'office de la Translation des reliques de saint Corentin et de saint Paul Aurélien, patrons du diocèse. La relique du Bras de saint Corentin sera découverte et exposée à la vénération des fidèles.

Le soir, à 7 heures 3/4, ouverture du mois de Marie, chapelet, recommandations, panégyrique du saint Patron, par M. Thomas, aumônier du lycée. Procession de la confrérie du Rosaire ; station devant le Bras de saint Corentin, et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Exercices du mois de Marie à la cathédrale : Tous les jours, à 7 heures 3/4, récitation du chapelet et méditation des mystères du saint Rosaire. Instruction et quête le dimanche et le jeudi. Lecture pieuse les autres jours. Bénédiction, le dimanche, le mardi et le jeudi.

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Suite.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Le nouvel arrêté, demandé au gouvernement, ne tarda pas à être porté (1), et voici comment les commissaires rendent compte de l'expulsion. (2)

« Carhaix, 14 avril 1792.

« Le grand coup est, enfin, porté : les deux communautés de Carhaix sont purgées. Voici le précis de nos opérations à cet égard. Nous avons reçu votre arrêté du 7 lundi 9 ; mardi, il était fête ; le jeudi, grande foire, ce qui nous a retardé de quelques jours.

(1) Arrêté du 7 avril 1792.
(2) L. 17.

Nous avons assemblé la municipalité le jeudi, au soir, à 4 heures ; nous lui avons fait part de vos différents arrêtés... et, rendus à celui du 7, nous avons requis qu'elle nomma des commissaires dans son sein pour, en nos présences, faire aux filles de ces communautés les interpellations ultimatives de déclarer si elles se constitueraient, et en cas de refus, dresser procès-verbal de leur expulsion. Vous sentez assez l'impression que fit une pareille annonce sur ces hommes ulcérés d'aristocratie qui, peut-être, ont été les premiers à duper ces pauvres filles en les maintenant dans une résistance blâmable. Nous vous envoyons les procès-verbaux de délibération de cette municipalité. »

La municipalité avait commencé par exiger une copie officielle des arrêtés du Département ; puis déclara ne pas vouloir nommer de commissaires avant d'avoir tenté une dernière démarche près des dames Hospitalières, pour les prier de se constituer. Cette démarche fut encore inutile, et les commissaires du Département ayant menacé les officiers municipaux de dresser contre eux un procès-verbal si, le 13, avant 10 heures du matin, ils n'avaient pas désigné de commissaires pour l'expulsion, Louis-Marcel Jégou et Emmanuel Révault furent élus pour remplir cette pénible besogne.

« Nous avons, continuent les commissaires, notifié officiellement votre arrêté du 7 aux dames Hospitalières, en leur annonçant que nous serions, à 2 heures de l'après-midy, (1) en leur communauté, pour le mettre à exécution. La municipalité nomma des commissaires, le district en nomma aussi, on fit mettre le détachement du Port-au-Prince sous les armes, et nous nous rendîmes, à l'heure dite, chez ces aristocrates déchaînées. Des voitures, des chaises à porteurs étaient prêtes. Nous leur fîmes à toutes individuellement les dernières interpellations. Elles déclarèrent persister avec constance, et nous les priâmes alors de sortir de leur couvent. Tout fut vidé en peu de tems. Peu de ces filles paraissent déconcertées, elles annoncèrent, au contraire, presque toutes une morgue abominable.

« Le lendemain, la même cérémonie s'est faite aux Ursulines. Celles-ci ont paru plus affectées et nous vous avouons qu'il est dur de remplir de pareilles commissions. On ne voit plus dans la ville de Carhaix que des guimpes ; elles courent de maison en maison et ne paraissent pas déconcertées de leur contenance. Nous vous faisons passer les protestations que nous ont fait passer ces filles, vous verrez si l'on doit y attacher de l'importance.

« Elles ne nous ont encore rien demandé les unes ni les autres, nous les attendons pour leur faire délivrer les effets de leur cellule. »

Procès-verbal d'expulsion des Hospitalières (2).

« Nous, commissaires du Département, du District et de la

(1) Le vendredi 13 avril 1792.
(2) L. 17.

Archives diocésaines d[illegible]Qui[illegible]per et Léon

municipalité de Carhaix, le 13 avril 1792, nous nous sommes présentés au parloir des dames Hospitalières et avons appelé dame Marie-Agathe Georgelin, supérieure, à laquelle avons donné lecture de nos commissions, et l'avons interpellée de déclarer si elle voulait se constituer.

« A répondu qu'elle ne se constituerait jamais et qu'elle était disposée à souffrir la mort plutôt que de faire une pareille action.

« Voyant la résolution de cette dame, nous lui enjoignîmes de se rendre à la porte de sortie, à laquelle injonction elle obéit.

« Nous appelâmes, ensuite, successivement et individuellement les dames composant la communauté, lesquelles ont aussi répété la réponse donnée par la Supérieure.

« Nous nous sommes vus forcés de faire sortir ces dames de leur communauté, et comme l'esprit de la constitution est de ne jamais agir qu'avec douceur, décence et modération, nous avons fait venir une voiture et une chaise à porteurs pour conduire ces dames dans les maisons qu'elles nous ont désignées... »

A 6 heures du soir, l'expulsion était accomplie.

Protestation adressée par les Hospitalières, le matin du 13 avril, aux commissaires du Département.

« Nous, supérieure, économe, et autres religieuses Hospitalières de la Miséricorde-de-Jésus de l'Hôtel-Dieu de Carhaix, protestons contre l'arrêté du Département du Finistère, du 26 novembre 1790 (1), comme contraire aux décrets de l'Assemblée nationale constituante, du 12 février, 14, 16 et 20 avril 1790, et persistons avec confiance dans l'appel que nous avons porté devant le roi, chef suprême de l'administration générale du royaume, et qui renferme nos justes griefs à ce sujet.

« Déclarons, en conséquence, ne céder qu'à la force dont on nous menace, réservant, au surplus, de nous pourvoir partout où il appartiendra contre toute violence ou force qu'on emploierait pour opérer notre expulsion, et d'en rendre personnellement et solidairement responsables tous les membres du Département, qui l'auront ordonnée ou exécutée au mépris des dits décrets et, nommément encore, tous ceux qui les mettront à exécution.

« Requérons qu'on nous paie 1,828 livres, qui nous sont dues par le District pour arrérages des rentes placées sur le clergé et les États, suivant contrat en bonne forme.

« Appelons comme d'abus du dit arrêté, et requérons que notre dit appel et protestation soient au long insérés au procès-verbal.

Louise-Ste-Pélagie Georgelin,	de Mle-Agathe, supérieure.
Marie-Perrine Prouhet,	de Ste-Mélanie, assistante.
Elisabeth-Guillemette de Kernezne,	de Marie-Céleste.
Marie-Charlotte Poulmic,	de St-Hyacinthe.
Renée-Angélique-Louise du Drennec,	de Mle-Angèle.

(1) C'est 1791 qu'il faut lire.

François Collas,	de Ste-Marie.
Françoise-Anne-Josèphe Pillas,	de Ste-Rosalie.
Anne-Rosalie de Chateau,	de St-Augustin.
Jeanne-Mle Toullec,	de Ste-Euphrasie.
Mle-Louise-Elisabeth Trobert,	de Mle-Adélaïde.
Mle-Olive Leannec,	de St-Joseph.
Claire-Louise Lesquelen,	de Mle-Cécile.
Mle-Thérèse Pillas,	de Ste-Eulalie.
M -Claude-Jeanne Olivier,	d'Emmanuelle.
Marie Conan,	de Ste-Pélagie.
Charlotte-Françoise Le Roux,	de Mle-Gonzague.
Du Pay de Kerjégu.	de St-Primael.
Marie-Augustine Noroy,	de Ste-Thérèse.
M.-V. Alexandrine de Lesquelen,	de St-Emilien.
Julie-Louise Desnolle,	de Ste-Félicité.

(La fin au prochain numéro.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — *Palme offerte à Sa Sainteté à l'occasion de la cérémonie du Dimanche des Rameaux.* — Les palmes de la chapelle pontificale proviennent de San Remo, par le privilège donné, depuis Sixte-Quint, à la famille Brescia.

La palme de cette année est un ouvrage artistique, orné au milieu d'une miniature due au peintre Pierre de Simone, de Lecce.

Toute la palme représente un dessin symbolique du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté.

La Foi dominant le globe terrestre est accompagnée de l'Espérance et de la Charité qui portent l'image du Souverain-Pontife. Plusieurs génies les entourent et représentent les cinq parties du monde venant offrir leurs hommages.

On lit enfin cette inscription :

Palma tibi offertur, Leo maxime, corde precamur
Hæc sit jubilæi nuntia læta tui.

∴

A l'occasion de la fête de Pâques, N. S. P. le Pape a fait distribuer par son aumônier secret, Mgr Sanminiatelli, une aumône de 10,000 francs aux pauvres de Rome. Sa Sainteté a fait donner encore, à la même occasion, 160 lits neufs et complets à autant de familles pauvres.

∴

Notre Saint-Père le Pape a décidé de célébrer les grandes fêtes de son jubilé pontifical dans la vaste salle du dessus du péristyle de Saint-Pierre. C'est dans cette salle qu'avait lieu tous les ans, avant 1870, l'imposante cérémonie de la Cène, et c'est du haut de la grande fenêtre du milieu de cette salle que le Souverain-Pontife

Archives diocésaines d Qui per et Léon

donnait la bénédiction *Urbi et Orbi,* le jeudi saint et le dimanche de Pâques. C'est encore dans cette salle que Sa Sainteté reçut le pèlerinage slave et qu'ont eu lieu récemment les fêtes de la canonisation de saint Benoît Labre, etc. Les travaux d'aménagement pour les fêtes du jubilé sacerdotal sont déjà commencés.

∴

— Mardi, 19 de ce mois, le Souverain-Pontife a présidé dans la salle du Trône, au Vatican, une session plénière de la Sacrée-Congrégation des Rites sur l'authenticité des miracles opérés par l'intercession du vénérable de la Salle, fondateur des écoles chrétiennes, dont la béatification aura lieu pour les fêtes du Jubilé pontifical. On inaugurera à la même époque la nouvelle église élevée en son honneur, à côté du splendide collège bâti par les Frères au-dessous de l'académie de France, à côté de la place d'Espagne. Dans cette même session, la Sacrée-Congrégation des Rites s'est occupée de la cause de béatification du vénérable Félix de Nicosie.

∴

— Notre ambassadeur auprès du Saint-Siège vient de faire transporter au Vatican les caisses contenant les objets d'art envoyés en don à Sa Sainteté, par M. Grévy, à l'occasion du Jubilé sacerdotal.

Ce don consiste en une superbe œuvre d'art de la Manufacture nationale de Sèvres. Le vase est en porcelaine blanche marbrée, d'un admirable grain, avec ornements en fleurs rouges d'une nuance extrêmement délicate. Le tout repose sur un grand pied de bronze doré.

A ce don est joint celui d'une écritoire très artistique, en porcelaine de Sèvres bleu de mer, avec ornement d'or d'un travail exquis, et surmonté d'une Minerve, hommage spécial du président de la République Française au Pontife dont la plume a tracé l'encyclique *Nobilisima Gallorum gens.*

Le Souverain-Pontife a fait remettre à l'ambassadeur de France une lettre autographe contenant ses remerciements pour les cadeaux offets par M. Grévy.

∴

Secrétairerie d'État et Nonciatures. — Voici les nouvelles nominations :

S. Em. le cardinal Rampolla est nommé secrétaire d'État. Mgr Rotelli, est nommé à Paris. Mgr di Pietro, précédemment nonce à Munich, est nommé nonce à Madrid. Mgr Galimberti, est nommé nonce à Vienne. Mgr Ruffo-Scilla, archevêque de Chieti, est nommé à Munich. Mgr Agliardi, précédemment délégué apostolique aux Indes, est nommé secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, en remplacement de Mgr Galimberti ; il est remplacé dans la délégation des Indes Orientales par son auditeur, Mgr Ajuti, qui recevra le titre d'archevêque d'Agrida ; Mgr Spolverini est nommé délégué apostolique à Constantinople, où il fut secrétaire du cardinal Franchi en 1871.

Mgr Mocenni reste substitut de secrétairerie d'État.

∴

— Avant son départ de Rome, S. E. le cardinal Langenieux, a voulu visiter la chambre où mourut S. Benoît-Joseph Labre.

Le sanctuaire est français ; il est gardé par des Missionnaires de Notre-Dame de Lourdes ; il est humble : autant de titres qui le recommandaient à la bienveillance du nouveau Prince de l'Eglise.

Après avoir dit la sainte messe, le Prince de l'Eglise est allé s'agenouiller à la place même où le Saint rendit doucement sa belle âme à Dieu ; il a voulu voir ces haillons qui sont devenus de glorieuses reliques et, tombant encore à genoux, a invoqué à haute voix le bienheureux Mendiant.

Son Eminence a quitté la chapelle, en bénissant et en charmant par sa grâce exquise tous ceux qu'elle venait d'édifier par sa piété.

Il y avait une grandeur touchante dans ce spectacle d'un Cardinal, du successeur de saint Remi, venant mettre sa pourpre sous la protection du pauvre Pèlerin français, que l'Eglise a placé sur ses autels.

∴

Marseille. — Les catholiques marseillais vont offrir au Saint-Père, à l'occasion de son cinquantenaire, une aiguière d'argent finement ciselée. L'anse du vase représente le Démon enchaîné par le cordon de saint François et le Rosaire.

S. S. Léon XIII, informé de l'intention des catholiques marseillais, a promis de se servir de cette aiguière en célébrant la messe le jour de ses Noces d'Or.

La Reine Victoria à la Grande Chartreuse. — La reine d'Angleterre, accompagnée de la princesse Béatrice et du prince Henri de Battenberg, a visité la Grande-Chartreuse.

Le R. P. Général l'a reçue à la porte du monastère avec sa suite composée de quelques personnes. C'est la première fois qu'une femme a pu franchir la clôture. Le P. Général en avait reçu la permission de Rome. La reine s'est entretenue avec quelques Religieux, notamment des Anglais, autrefois fort connus à Londres, et avec le comte Nicolaï, ancien général de l'armée russe.

Une collation *maigre* a été servie dans la salle d'honneur du couvent, où jusque-là n'avaient pu être admises que les autorités ecclésiastiques.

La vue de ces Religieux qui vivent dans le renoncement et la pauvreté, semble bien faite pour impressionner les grands et leur imposer d'utiles réflexions.

La reine Victoria a dû se dire que les protestants n'avaient pas encore leurs Chartreux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Tibériade, 26 mai 1886.

MON CHER AMI,

Aurai-je la force de t'écrire l'emploi de cette journée ? Si tu savais combien elle a été rude, tu me laisserais aller, comme ceux dont j'entends les ronflements bruyants, dormir un bon somme ; mais, tu es avide de nouvelles, je t'ai promis de t'en donner ; mon absence double ton travail, tu mérites une compensation, je m'exécute.

Nous avons quitté Nazareth ce matin à 6 heures ; on nous avait annoncé une montée pénible, et en prévision de tout danger, chacun avait dû s'assurer des sangles de sa monture ; la précaution est bonne, et j'ai resserré ferme celles de mon *Laouïk*, qui n'en paraissait pas réjoui.

Quelles routes ! Quels sentiers ! On appelle cela dans la Sainte-Ecriture *Montana Galilææ*, comme c'est bien nommé ! Après trois heures passées à cheval nous avons fait à peine 3 lieues. La première localité rencontrée est Daborich, au pied du Thabor, sur la limite de Zabulon et d'Issachar. C'est là que restèrent les apôtres qui ne furent point les heureux témoins de la Transfiguration, et un enfant possédé y fut guéri (1).

Il y avait autrefois une belle église, paraît-il, mais aujourd'hui tout a disparu, même les ruines.

Nous continuons notre ascension presqu'à pic, les uns à pied, les autres à cheval ; le soleil nous aveugle, la chaleur est insupportable ; pour nous en défendre un peu et nous garantir tant bien que mal, nous coupons des branches vertes que nous mettons sous nos chapeaux. Cette sorte d'auréole champêtre va bien aux uns et défigure les autres, ce qui n'attriste personne. Nous sommes

(1) Lorsque Jésus eut rejoint les multitudes, un homme s'avança et se prosternant à genoux :

— Seigneur, dit-il, ayez pitié de mon fils. Il a des attaques de mal caduc et ses souffrances sont grandes : car c'est souvent dans le feu, souvent aussi dans l'eau que ses chûtes ont lieu. Je l'ai présenté à vos Disciples, mais ils ont été impuissants à le guérir.

O race incrédule et perverse, s'écria Jésus, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous endurerai-je ?... Amenez-le moi ici.

Il fit alors entendre au Démon la voix de la menace ; et l'Esprit impur sortit aussitôt de l'enfant, lequel, dès ce moment, fut guéri.

S'approchant ensuite du Seigneur et le prenant à part, les Disciples lui demandèrent :

— Pourquoi donc n'avons-nous pu expulser ce Démon ?

— A cause de votre incrédulité, répondit Jésus. En vérité, je vous le déclare, si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : « Va-t'-en d'ici là ! » qu'elle le ferait aussitôt. Rien ne vous serait impossible...

Cette espèce de Démons ne s'expulse d'ailleurs que par la prière et le jeûne. (*Les Saints-Evangiles*, traduction de M. H. LASSERRE.)

sur le plateau (1) ; quel changement merveilleux ! Au Thabor tout est frais, fleuri, embaumé. Une végétation luxuriante repose les yeux, et de grands bois forment à ces champs si bien cultivés comme un cadre ravissant. Il faut avoir traversé le désert pour apprécier une oasis. Ailleurs, mais, en Terre-Sainte surtout, l'oasis est là et toujours là où la croix s'élève radieuse et triomphante du schisme et de l'hérésie. En effet, le schismatique et l'hérétique peuvent bien avoir la croix, mais ils ont la croix nue, le Christ n'y est plus. Il a emporté avec lui la vie, le dévouement, l'amour, l'ordre, tout enfin ; il n'est resté qu'un morceau de bois qui n'indique même pas aux passants la route du ciel, encore moins donne-t-il la force de s'y traîner. Ils n'ont qu'une portion de la VÉRITÉ. Les malheureux ! Ils me semblent habiter un palais aux proportions superbes ; mais le toit est parti, et toutes les tempêtes se précipitent par les fenêtres restées ouvertes.

Ces choses, je les ai entendu dire cent fois, je ne les comprenais qu'imparfaitement, mais ici je les vois rendues sensibles, évidentes, me crevant les yeux, et emportant ma pensée et mon cœur vers Dieu, pour le bénir de m'avoir fait naître catholique romain, à l'ombre de la croix parée du Christ, qui seul féconde et sauve.

Il est dix heures, on dresse des autels, et six prêtres sont assez favorisés pour célébrer la sainte messe au milieu des ruines de l'église de la Transfiguration, bâtie par sainte Hélène. Le croirais-tu ? décidément la foi peut tout : plusieurs pèlerins sont venus à jeun, malgré cette fatigue excessive, pour avoir la joie de faire la sainte communion. Possédant leur Dieu dans leur cœur, comme ils ont dû, eux aussi, redire la parole de saint Pierre : « Maître, il nous est bon d'être ici... (2) » !

(1) La première fois qu'il est question du Thabor dans la Sainte-Ecriture, c'est au livre des Juges ; Zébé et Salmana font périr les deux frères de Gédéon. Le prophète Jérémie compare cette montagne à Nabuchodonosor dans toute sa gloire.

Sur le sommet il y avait une ville dont Antiochus-le-Grand, et plus tard Placide, général de Vespasien, s'emparèrent par ruse en attirant les habitants dans la plaine. Flavius Josephe avait élevé en 40 jours une muraille destinée à protéger la montagne. Elle fut à plusieurs reprises détruite et refaite par les Turcs et les Chrétiens. Aujourd'hui on ne l'entretient plus, et elle tombe en ruines presque partout. Il en reste cependant une porte placée dans une ancienne tour, et donnant accès à la propriété des Peres de Terre-Sainte.

(2) Six jours après, emmenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, Jésus les conduisit sur une haute montagne, dans un endroit désert.

Et alors, devant eux, eut lieu sa Transfiguration.

Son visage devint resplendissant comme le soleil ; ses vêtements prirent l'éclatante blancheur de la neige. En même temps, apparurent Moïse et Elie : et ils s'entretinrent avec lui.

— Seigneur, dit Pierre, quel bonheur pour nous d'être ici ! S'il vous plaît dressons-y trois tentes : une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie...

Il parlait encore lorsqu'une nuée lumineuse les enveloppa. Et, de cette nuée, sortit une Voix qui prononça ces mots :

— Celui-ci est mon Fils, le Bien-Aimé, en lequel je me suis complu. Ecoutez-le.

En entendant cette Voix, les Disciples, frappés de terreur, tombèrent le visage contre terre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la messe nous visitons, sous la conduite de nos guides, ce qui reste des souvenirs du passé, et on nous donne des explications détaillées. Sainte Hélène, la pèlerine par excellence, fit l'ascension du Thabor, et y éleva une église et un couvent. Au IVe siècle, sainte Paule y vint ; au VIe, saint Antoine y trouva l'église que Chosroës détruisit. Au XIIe, Tancrède fonda un nouveau couvent habité par des Bénédictins ; tous furent massacrés par les Sarrasins, treize ans après leur prise de possession.

Les Pères Franciscains viennent de bâtir une chapelle qu'ils ont voulu rendre aussi belle que possible. Il y avait plus de 500 ans que l'emplacement de la Transfiguration, entouré d'un muretain en pierres sèches pour indiquer les possessions latines, attendait une chapelle où l'on put prier et dire décemment la messe.

De la terrasse du couvent, on a une vue extrêmement étendue: le Thabor est à 610 mètres au-dessus de la Méditerranée et à 855 au-dessus du lac de Tibériade.

A quelque distance se trouve l'église des Grecs non-unis ; elle est belle, riche même; les artistes y admirent de beaux tableaux, mais tout cela me laisse horriblement froid. Ces malheureux sont dans l'erreur ; pour eux nous ne sommes pas des *frères* ; nous leur voulons du bien, c'est-à-dire un retour à la VÉRITÉ, mais eux nous regardent avec indifférence et dédain. Cependant, il faut causer ; ils parlent le grec moderne, et moi, comme professeur de grec ancien, j'essaie à me rattacher à quelques bribes tenaces dans ma mémoire, et Lancelot (1) aidant, je me tire d'affaire : mes compagnons vont me prendre pour un aiglon.

A midi et demi, on sonne le boute-selle, et de nouveau nous traversons des contrées d'une aridité désolante, coupées çà et là par des champs d'une réjouissante fertilité. On sent que l'on traverse un pays maudit, terre sacrée cependant, puisque le Sauveur y est né, terre maudite, puisqu'il y a été méconnu, trahi et conduit à la mort, comme je le l'écrivais hier; il s'y est dérobé: l'heure n'était pas venue.

Toutes ces pensées, avec les souvenirs qu'elles évoquent, sont encore le meilleur compagnon de voyage... Après notre parfait M. L..., il ne faut pas venir ici sans avoir beaucoup étudié d'avance, car chaque pas secoue la poussière de quarante siècles d'histoire, et quelle histoire ! Ces pèlerinages ne sont pas faits pour les béats et les béates incultes ; qu'ils récitent dévotement leur chapelet à l'abri, chez eux, c'est assez leur demander.

Mais le Seigneur s'approcha et les toucha de la main.
— Debout ! leur dit-il, et n'ayez pas peur.
Levant alors les yeux, ils ne virent plus personne, sinon Jésus..... Il était seul.

(1) Dom Claude Lancelot, religieux de Port-Royal, auteur de beaucoup de grammaires latines et grecques, a composé, avec Sacy, « le Jardin des racines grecques. » Né à Paris en 1615, il mourut réléguè à l'abbaye des Bénédictins de Quimperlé en 1695. Dans ce temps-là, cette peine fut jugée très-sévère.

Après sept heures de cheval par monts et par vaux, et parfois à travers des chemins basaltiques qui rappellent les ruines des villes brûlées par la colère divine, nous arrivons sur les hauteurs qui dominent Tibériade et le lac qui porte son nom (1).

C'est vraiment beau : Tibériade est au fond d'un entonnoir, gracieuse et étendue avec ses fortifications ; l'église catholique se détache bien et les maisons blanches sont d'un bon effet ; puis le lac, long, large (2), achève le tableau, et lui donne je ne sais quoi qui surprend et ravit.

Mais, comment descendre les 800 mètres qui nous restent à faire? Nous surplombons la ville à pic, c'est effrayant : un ordre, mal compris, est donné: on descend à pied en tenant son cheval par la bride, quand il était plus sûr de se laisser conduire et porter par ces montures habituées à ces déclivités vertigineuses. Quelques-uns parmi nous — les plus avisés, — préfèrent rester à cheval, et évitent ainsi les hautes herbes, la poussière et une fatigue énorme.

C'est égal, à peine arrivés, nous allons droit à l'église desservie par un Père Franciscain : nouveau sermon (quelle rage de sermons !) ; nous traversons la ville presqu'entièrement habitée par des Juifs et des musulmans dont l'attitude, sans être sympathique, n'est point hostile. Notre campement est fixé entre les murailles et le cimetière. Il paraît que c'est par mesure de prudence que nous camperons presque toujours près des cimetières, et même quelquefois dedans, ces sortes de lieux étant les plus respectés de tous.

Il fait nuit, on s'installe, on se débarbouille à fond, et on se met à table ; puis chacun s'oriente comme les soirs précédents et regagne sa tente.

Autour de moi, le calme est profond, un ami m'offre un cigare, et nous nous oublions parlant peu et bas, mais songeant beaucoup. La lune s'est levée pleine, large et versant sur les eaux du lac ses touches d'argent : l'heure est à la contemplation, à la prière, au recueillement. Je vois le lieu de la pêche miraculeuse : sur ce rivage, les filets se sont rompus, alors que la nuit précédente on n'avait rien pris, mais le MAÎTRE a parlé, et on les retire de l'eau malaisément, tant la pêche est abondante !

Sur ces eaux Jésus a marché ! Voici les barques des Apôtres, elles arrivent au port ! Pierre s'avance sur les flots, mais il s'enfonce et ne périt pas, il est sauvé ! La tempête se lève, le lac ressemble à une mer en furie, au fond de la barque Jésus dort : réveillez-Le, nous périssons ! Et Jésus se lève, Il commande et le lac reprend son calme et l'eau son immobilité !

Jésus, Jésus est ici partout! Au temps où le Sauveur parcourait ce pays et traversait ce lac, la nature devait être belle et riche : on comptait sur ses bords quinze villes fameuses par leur prospérité ; tout au tour, comme une gracieuse couronne, s'étageaient des champs de vignes, d'oliviers, ou de blés. Et aujourd'hui tout

---

(1) Ce lac s'appelle aussi lac de Génézareth.
(2) Sa longueur est de cinq lieues, et sa largeur, de deux.

Archives diocésaines d[illegible]per et Léon

cela a disparu, les ruines ne se comptent pas, et les flancs des montagnes abruptes sont nus et désolés. La mort a passé par ici.

Il est tard ; c'est assez pour une lettre.

Bien à toi.

X.

Saint Ronan et la « Troménie ».

IV.

L'invitation, qui convie aujourd'hui les fidèles pour la Grande-Troménie prochaine, leur est adressée sous une forme plus simple; nous osons croire cependant qu'elle aura son efficacité. Comme en 1779, nous pouvons dire aux fidèles que la sainte Église leur ouvre ses trésors. Le second et le troisième dimanche de juillet, il y a indulgence plénière pour tout fidèle qui, s'étant approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie avec les dispositions requises, visitera l'église de Locronan, y priera aux intentions du Souverain-Pontife et fera la Grande-Troménie (1).

Est-il besoin de rappeler combien les circonstances présentes exigent le concours de tous dans les supplications les plus ardentes ?

A l'évêque irlandais qui fut associé à l'œuvre de saint Patrice, nous demanderons d'appuyer dans le ciel les justes revendications de l'épiscopat d'Irlande, en faveur d'un peuple opprimé.

Au solitaire des forêts armoricaines, nous demanderons d'obtenir pour notre pays la paix qu'il venait surtout chercher dans sa nouvelle patrie.

A l'homme apostolique qui prêchait la parole de Dieu, nous demanderons qu'il obtienne pour nous la foi vaillante de nos ancêtres.

A l'homme indulgent et bon qui arrachait l'agneau de la gueule du loup et qui ressuscitait l'enfant de son ennemie, nous demanderons de secourir, par son intercession, les petits et les faibles en danger de perdre la vie de l'âme.

Au conseiller du roi Grallon, nous demanderons qu'il obtienne pour la France des chefs dont le premier soin soit de faire « Dieu régner en maitre. »

A celui que Dieu vengea, en engloutissant dans l'abîme la pécheresse endurcie blasphémant contre son serviteur, nous demanderons, suivant l'antique formule de la liturgie, « l'humiliation pour les ennemis de la sainte Eglise. »

Mais aussi, nous implorerons le secours du puissant thaumaturge pour être délivrés des maux même corporels. Nous avons

(1) Cette indulgence a été accordée à perpétuité par Grégoire XVI, le 12 mars 1847. Nous espérons qu'avant l'époque de la Troménie, la même indulgence sera obtenue par ceux qui feront le pèlerinage de saint Ronan à tout autre jour de l'octave.

vu comment les malades qui venaient à son ermitage s'en retournaient guéris. En entrant dans le ciel, saint Ronan n'a point vu diminuer sa puissance ; la confiance même qu'on lui a témoignée, les honneurs qu'on lui a rendus dans les siècles écoulés, prouvent jusqu'à l'évidence que des prodiges ont été obtenus par son intercession. Il est à regretter que les archives de Locronan, fort riches par ailleurs, ne nous renseignent pas sur les guérisons miraculeuses obtenues à la Troménie. Il se trouve bien, dans le premier registre possédé par l'église, un chapitre intitulé : « Attestations de Miracles arrivés à la Troménie », mais il n'est point parlé dans ce récit de faveurs accordées à des particuliers. Il n'y est question que de quatre faits fort singuliers dont je reproduis l'exposé, bien qu'un peu trop verbeux. On remarquera que le quatrième fait n'a pas dû paraître d'une authenticité bien établie à celui qui a rédigé la pièce ; il l'insinue même d'une manière assez caustique.

1er Miracle. — « Attestations données par Mire Hervé Croissant, vicaire de la paroisse de Locronan; Nobles gens Mrs Ollivier Lesné, sr de Belair, et Laurent Nicolas, sr de Quermalézet, nottaires, Mathias Le Gall, le fabricque de l'église de Saint-Ronan (1), Yves Le Guédez sacriste, et Catherine Brunot veuve d'Hervé Le Guédez aussi sacriste été de la d' église, tous demeurant au dit Locronan; René Le Cadiou, Anne Le Faou, veuve d'Hervé K/naléguen, Marie Dervé, veuve d'Yves K/naléguen, et Mathieu Nicolas, tous de la pisse de Plonévez-Porzay. Lesquels ont attesté et affirmé par leurs serments par devant les Nottaires Rapporteurs (2), avoir l'an 1677 qui étoit l'année du grand-trovény, qui se fait de tout tems immémorial audit Locronan, de sept ans en sept ans, en la qu'elle année ledit Salliou étoit fabricque de la de église de Saint-Ronan, vû les Reliques et leur parures et ornements rendues toutes seches en la dr église, et sans être aucunement mouillées, après avoir été à la coutume portées à la procession, au dit tour, non obstant le gros tems et pluyes qui ne cessa depuis la sortie de la dr procession, et qui y furent appelés pour voir les effets de la divine providance en cette rencontre. »

2e Miracle. — « ... et les dits Cadiou, Faou et Dervé, avoir en l'an 1689, qui étoit aussi l'année du dit Trovény, vû dans l'air au-dessus de la dr procession, comme on montoit processionnellement à la montaigne de plas an corn avec les Reliques, des flammes de feu allant et venant dessus la dr procession par deux diverses fois, et différentes places, lesquels après avoir ainsi voltigés dçà et là *(sic)* quelque temps, paroissoient montés tout droit à haut vers le ciel, et lesqu'elles leurs sembloient être de l'épécesseur *(sic)* et grosseur de celles des grandes torches ou luminaires que l'on porte ordinairement dans les processions. »

3e Miracle. — « ... Et le dr Mathieu Nicolas, avoir de la porte de sa maison, il y a six ou sept ans, un dimanche tost apres midy, en

(1) Son nom est déchiré.
(2) Ils sont nommés plus haut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

présence de ses enffants qui n'eurent pas la mesme faculté que luy, veu une nombreuse et fort belle procession, semblable à celle du grand Tour dans la montaigne, laquelle luy parroissoit venir devers le lieu nommé Bezquéban, vers la d^e ville de Locronan, et y pouvant bien discerner parmi touttes les autres la grande croix d'argent de Saint-Ronan, et s'estant bien infformé, sceust bien qu'il ny estoit venu aucune procession ce mesme jour, sans pouvoir dire ce que signifioit cella. »

4^e Miracle. — «... Et ont les dits susnommés unanimement déclarés avoir ouy dire par leurs prédécesseurs, que l'on avoit veu sortir les dictes relliques avec croix et bannieres, les cloches sonnantes d'elles mesmes, et aller faire la dicte procession à pareill jour du dit tour, sans pouvoir dire n'y nommer l'année, fors la d^e Faou, *qui a dit avoir entendu de sa mère qui avoit apprins de son ayeul maternel*, nommé Nicolas, que c'estoit l'année qu'il avoit esté fabricque à la paroisse de Plonévez-Porzay, et qu'il estoit venu avec les *armes* de la d^e p^sse au dit Locronan pour assister à la dicte procession, et qu'à cause du mauvais temps qu'il faisoit ce jour là, qu'il cestoict rettiré en la maison qui est à l'oposiste du grand portal de la d^e esglise, ou a autre foys demeuré Le Berre, pour estre à couvert du dict mauvais temps, lorsqu'ils virent les d^es Relliques sortir processionnellement d'elles mesmes, croix et bannieres et cloches sonnantes, ce qui fist que M^rs les Prestres et quantité d'autres les suivirent.

Suivent les signatures :

« Croissant, prêtre et ancien vicaire, O. Lesné, La. Nicollas, Mathias Le Gall, Yvon Le Guédez, Louis Le Grand *pour* Salliou, Marin Quéméner *pour* Cadiou, Urbain Tanguy *pour* la d^e Brunot, Jean Nihouarn *pour* Mathieu Nicolas, Malo Gourlaouen *pour* la d^te Le Faou, Jean Gourlaouen, le jeune, *pour* la d^te Dervé, ne sçachant signer.

« Du 18, septembre 1689.

« Signé : Véron, nottaire, et R. Brichel, nottaires »

(Lettre B., Layette 2., Liasse 7., N° 2.)

A la suite de ces indications on lit ces mots :

« Y joint une attestation d'autres miracles de date plus récente. »

Malheureusement ce document a disparu.

Ce double récit de processions fantastiques a pris place dans les souvenirs populaires. M. de la Villemarqué termine ainsi la note intéressante dont il fait suivre dans le *Barzaz-Breiz* le vieux *gwerz* de saint Ronan :

« J'ai entendu chanter par un aveugle, pendant une des stations, le couplet que voici, qui pour être moderne, n'en a pas moins son prix :

« Un jour que le temps était défavorable et qu'il empêchait la « procession de sortir, on vit les reliques du Saint, les croix et les « bannières se mettre en marche toutes seules au son des cloches « sonnant d'elles-mêmes. »

V.

Dom Plaine dit :

« *Le cérémonial latin* de la Grande Troménie, qui remontait au moins au XV^e siècle, se conservait à Loc-Ronan jusqu'à ces dernières années. M. Pol de Courcy, nous a déclaré, *ore proprio*, qu'il l'avait vu et consulté vers 1860. »

Ce que M. de Courcy a vu, n'est pas un manuscrit original du XV^e siècle, mais bien la copie que j'ai entre les mains ; égarée lors de la visite de Dom Plaine à Locronan, elle a été retrouvée depuis cette époque.

Ce document, dont je vais donner la traduction, est fort bien écrit sur beau papier et il a la prétentention d'indiquer « l'ordre très ancien (*ordo perantiquus*) des prières liturgiques qui se faisaient à la procession solennelle. » Je suis cependant porté à croire que le texte, s'il remonte réellement au XV^e siècle, n'est pas sans avoir subi au moins une ou deux modifications.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1^m 00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1^m 10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1^m 20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1^m 30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1^m 50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1^m 60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1^m 70^c — 45 fr.

HARMONIUM A VENDRE
S'adresser au bureau de la *Semaine*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Rue St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 **CONTRE LA CONSTIPATION**
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste.

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Le **PAULLINIA-FOURNIER** est depuis 1840 le seul remède de ces affections. Un demi-paquet délayé dans un peu d'eau sucrée, ou deux cachets de cette poudre, suffisent pour **calmer à l'instant,** sans inconvénient, l'**accès le plus violent.**

N. B. — Contre l'envoi de 60 c. en timb.-post. nous envoyons *franco* un paquet, ou deux cachets à titre d'essai. PARIS, pharmacie, *56, RUE D'ANJOU* et vente en gros, *43, RUE D'AMSTERDAM*

VIN DE CHIRON Tonique, Nutritif et Reconstituant
à l'AYA-PANA, COCA et LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

est très agréable au goût ; c'est le plus puissant reconstituant des forces affaiblies. — Composé de substances faisant partie intégrale du sang et de la chair, il contribue au développement de la chair musculaire et de la charpente osseuse ; il combat avec succès l'**anémie**, la **chlorose**, les **pâles couleurs**, la **dyspepsie**, la **phtisie**, la **gastrite** et **gastralgie**. Entre les mains des médecins, c'est un aide puissant pour relever les forces affaiblies par les maladies, par l'âge et le travail. Il est indispensable aux **enfants et aux jeunes filles** fatigués par la **croissance**, l'**âge** et la **puberté.** Par ses propriétés toniques et stimulantes, il fait disparaître les tiraillements, les crampes d'estomac. — Les **convalescents**, les **vieillards** et les **femmes** verront leurs **forces augmenter** sous l'influence du **VIN DE CHIRON.** — Dépôt Pharmacie **CHIRON, 19, Boulevard Magenta**, et toutes Pharmacies France et étranger. — PRIX : 4 fr. — Envoi *franco* par deux bouteilles. Conditions spéciales au clergé, couvents et missionnaires.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard)

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire à **Montpellier,** (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND,** Méd. spte, à **Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

3000 f à GAGNER en un mois **AVEC 300 f**
en achetant immédiatement un FONDS d'ETAT
PREUVES A L'APPUI. — *Ecrire à la Correspondance Financière, 28, r. St-Lazare, Paris*

2e ANNÉE. Samedi 7 Mai 1887. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie ; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite pastorale et confirmation ; Mutations dans le Clergé ; Le Pelerinage à Lourdes ; Le Mois de Marie ; Enfants de Marie de la Retraite de Quimper ; Laïcisation à Morlaix ; Manifestation religieuse à Lambézellec ; Mgr di Rende à Quimperlé. — *II. Documents historiques* (fin). — *III. Bibliographie :* Georges Cadoudal et la Chouannerie. — *IV. L'Enseignement de l'Histoire* (suite). — *V.* Saint Ronan et la Troménie (fin). — *VI.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 8 Mai. — Apparition de s. Michel, archange, double majeur, blanc.
Lundi 9. — S. Grégoire de Nazianze, évêque docteur, double, blanc.
Mardi 10. — S. Antonin, évêque, double, blanc.
Mercredi 11. — Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Paul, double de 2e classe, blanc.
Jeudi 12. — S. Nérée et ses compagnons, martyrs, semi-double, rouge.
Vendredi 13. — S. Brieuc, évêque, double, blanc.
Samedi 14. — Patronage de s. Joseph, double de 2e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carantec ..... 8 et 9 mai.
Gouesnou ..... 10, 11, 12, 13 et 14 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite pastorale et Confirmation. — Lundi 9, Carantec ; convoquée : Notre-Dame de la Victoire. — Mardi 10, Morlaix, Saint-Martin ; paroisse convoquée : Sainte-Sève. — Mercredi 11, Saint-Mathieu ; sont convoqués : Collège, Ursulines. — Jeudi 12, Saint-Melaine ; paroisses convoquées : Plourin, et Le Cloître-Plourin. — Vendredi 13, Plougonven ; paroisses convoquées Saint-Eutrope et Lannéanou. — Samedi 14, Scrignac ; paroisse convoquée : Bolazec. — Dimanche 14, Guerlesquin ; paroisse convoquée : Botsorhel.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Colin, vicaire à Sizun, est nommé recteur de Landévennec.

M. Jan, vicaire à Loc-Mélard, est nommé vicaire à Sizun.

M. Boclé, jeune prêtre de Morlaix, est nommé vicaire à Loc-Mélard.

Pèlerinage de Lourdes. — Le Comité croit devoir engager les personnes qui recueillent les noms des pèlerins, à les faire inscrire *immédiatement*, à Quimper, et à ne profiter des occasions du 14 que pour faire parvenir les fonds. Agir autrement, serait s'exposer à des erreurs, et le Comité n'aurait pas le temps voulu pour former les compartiments et s'entendre définitivement avec les diverses Compagnies.

Mois de Marie. — Les exercices du mois de Marie sont commencés dans toutes les paroisses du diocèse. Les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire :

1° Tous les fidèles qui feront, chaque jour pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours à chaque fois. (Pie VII, rescrit du 21 mars 1815.)

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, rescrit du 21 mars 1815.)

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

QUIMPERLÉ. — Samedi 16 avril, S. E. Mgr le cardinal di Rende, récemment encore Nonce du Saint-Siège à Paris, a passé quelques heures à Quimperlé. Sa Grandeur revenait de visiter l'orphelinat agricole de N.-D. de Langonnet, ce bel établissement qui fait l'admiration de tous les visiteurs et qui est dirigé avec tant de pratique et d'intelligence par les RR. PP. du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Mgr était accompagné du R. P. supérieur général de cette congrégation.

* * *

QUIMPER. — *Enfants de Marie de la Retraite.* — C'était, la semaine dernière, leur retraite annuelle : semaine de bonheur pour elles toutes, mais spécialement pour celles qui ont quitté le pensionnat, si heureuses de se retrouver encore, quelques jours, dans ce saint asile où s'est élevée leur enfance ; où de pieuses épouses du Christ ont déposé dans leurs âmes les germes sacrés de mille vertus aimables ; où elles ont contracté leurs heureux engagements envers l'auguste Reine du Ciel ; où chaque objet leur rappelle une grâce, un bienfait, un souvenir béni.

Désormais, elles sont plus exposées aux traits de l'ennemi ; l'enfer a juré leur perte ; un monde perfide s'efforce, par ses enchantements, de les séduire. Quel autre lieu plus propice pour ranimer leur courage, relever leurs forces abattues, retremper leurs âmes et se préparer, par de nouvelles victoires, un avenir plus pur encore, plus fidèle, plus généreux !

La retraite de cette année a été prêchée, avec le plus grand succès, par le R. P. de la Caunelaye, jésuite de la maison de Nantes.

Daigne la bonne Mère du ciel en multiplier les fruits et continuer à abaisser sur ses chères enfants de la terre ses regards les plus miséricordieux !

* * *

MORLAIX. — On nous écrit de cette ville au sujet du renvoi des Sœurs des écoles communales :

« Monsieur le Rédacteur,

« Le départ des Sœurs avait lieu à 5 heures. Une heure avant, la foule se pressait dans l'allée des écoles. Toutes les classes de la société s'y trouvaient réunies, (les hommes en très-grand nombre, messieurs et ouvriers), mais surtout les anciennes élèves des Sœurs, pour la plupart mères de famille, accompagnées de leurs enfants. Les Sœurs sont sorties deux à deux précédées d'un agent de ville ; alors, les messieurs ont voulu leur former un cortège d'honneur ; mais, l'agent les en ayant empêchés, ils se sont mêlés à la foule, découverts et dans une attitude très respectueuse.

« Le triste cortège s'est mis en marche pour Saint-Mathieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Sœurs pleuraient,et aussi presque tous ceux qui les accompagnaient. Au départ les cris de : *Vivent les Sœurs ! Vive la Religion !* ont éclaté de toutes parts. Immédiatement après les Sœurs, plusieurs petites filles de la classe (douze au moins) suivaient tenant un bouquet, puis une ancienne élève portant au nom de ses compagnes un immense bouquet blanc entouré d'une banderolle sur laquelle on lisait : *Aux Filles du Saint-Esprit, leurs élèves reconnaissantes !*

« Sur le parcours, tout le monde était recueilli, les larmes se voyaient dans tous les yeux et chacun tenait à donner aux bonnes Sœurs une marque de sympathie, en les saluant respectueusement. On s'est rendu directement à Notre-Dame du Mur, où les bonnes religieuses ont dit une petite prière avant de se rendre à l'église paroissiale, où tout le clergé de la ville, et même des environs, a pris place dans le sanctuaire, (presque tous ces Messieurs avaient suivi le cortège.) Les hommes se sont rangés du côté gauche, et parmi les notables de la ville on remarquait le général Flô ; les Sœurs étaient à droite au haut de l'église, derrière elles les dames patronesses et enfin une foule comme on en voit rarement ; l'église était trop petite pour la contenir.

« M. le Curé est monté sur les degrés de l'autel et, d'une voix grave et émue, il s'est adressé en ces termes aux Sœurs :

« Enfin, mes bien chères Sœurs, c'est un fait accompli, et « c'est ainsi que l'on vous récompense des 35 ans de bons et « généreux services que vous avez rendus à cette ville de « Morlaix. Je ne veux pas qualifier le procédé dont on use « envers vous ; ce serait indigne de vous, et diminuer le mé« rite de votre sacrifice. Rappelez-vous, surtout en ce moment, « que vous êtes des chrétiennes, des servantes d'un Dieu mort « sur la Croix. De plus, vous dirai-je, consolez-vous, car si « vous avez maintenant à participer aux douleurs de la pas« sion, n'oubliez pas que ces douleurs sont voisines des joies « de la résurrection.

« Avant de vous séparer de ces chères enfants, pour les « quelles vous avez été de véritables secondes mères, Notre« Seigneur va vous bénir ; mais pendant qu'il sera sur le saint « autel je vous défends d'avoir dans votre cœur et sur vos lè« vres d'autres sentiments que ceux du pardon et de la misé« ricorde ; il ne faut pas que vous fassiez d'autre prière que « celle que notre divin Sauveur prononçait lui-même du haut « de sa Croix : *Mon père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent « ce qu'ils font.*

« Je remercie cette belle et si nombreuse assistance de la « sympathie si grande qu'elle témoigne à nos bonnes et « excellentes anciennes institutrices, et je ne doute pas, mes « frères, que vous ne leur continuiez à l'avenir toute la con« fiance que vous leur avez donnée dans le passé.

« Encore une fois, mes frères, prions pour nos ennemis ; « c'est la seule vengeance qui convienne à des chrétiens : « nous ne voulons pas en connaître d'autre. »

« Après cette allocution, le *Parce Domine*, prière qui répondait si bien à la situation, a été entonné, et ensuite, on a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

« La foule s'est retirée, triste et silencieuse : plusieurs ont accompagné les Sœurs dans les maisons particulières, où on leur donne l'hospitalité en attendant qu'elles puissent se réunir en congrégation.

« Pauvres Sœurs ! je les ai vu toutes aujourd'hui. Plusieurs d'entre elles sont bien tristes et bien changées ; elles s'occupent activement des formalités nécessaires pour ouvrir au plus tôt une école provisoire qui se fera, pour la ville, chez les Dames Ursulines, et pour la paroisse St-Martin, au Patronage.

« Les classes ont continué à l'école communale, comme par le passé, avec cette différence que les enfants étaient très peu nombreuses. Cinq institutrices laïques sont venues remplacer les bonnes Sœurs. Parmi celles-là, une surtout est connue par ses opinions libérales qui l'ont fait surnommer *La Belle Epoque*. Le Conseil municipal était à l'école à 8 heures, félicitant les parents qui conduisaient leurs enfants et qui avaient le courage de rompre avec les vieux préjugés ! On a promis aux élèves des bonbons, des vêtements neufs, etc. etc. Combien de temps cela durera-t-il ? Pas une jeune fille de Morlaix n'a accepté de remplacer les Sœurs à l'école. »

* * *

Lambézellec. — On nous écrit, à la date du 2 mai :

« Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de vous parler encore de Lambézellec : les choses s'y font bien ; voilà mon excuse.

« La fête du 1er mai, à l'occasion de l'inauguration du nouvel autel de Notre-Dame-des-Victoires, a été magnifique ; c'était vraiment une manifestation chrétienne.

« Pendant la messe, chantée par M. l'abbé Guillard, bienfaiteur insigne de Lambézellec, la fanfare du Patronage a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire déjà bien fourni ; on a surtout remarqué l'Offertoire.

« Après le prône, M. le Curé Archiprêtre de Saint-Louis de Brest a félicité les paroissiens de Lambézellec des sacrifices qu'ils se sont imposés pour donner à Jésus une demeure meublée de beaux autels et décorée de peintures du meilleur goût : « Vous pouvez dire à votre Divin Sauveur : *Dilexi de« corem domus tuæ.* Jésus ornait la place que vous occuperez « un jour au ciel, en même temps que les pinceaux de l'artiste « et les ciseaux du sculpteur travaillaient pour son temple au « milieu de vous. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Aux Vêpres M. le Curé de Saint-Louis, prenant pour texte de sa paternelle instruction l'invocation : *Refugium peccatorum, ora pro nobis*,a montré, d'une façon intéressante, l'origine, le but et les avantages de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

« Les litanies de la Sainte-Vierge ont été chantées en 3 parties avec un grand succès, comme on les exécute à Notre-Dame-des Victoires, de Paris, par les jeunes filles de la Congrégation des enfants de Marie et les jeunes gens du Patronage, sous l'habile direction de notre organiste. L'assistance était charmée, émue. Puis le Curé a béni la statue destinée au nouvel autel, et l'on s'est mis en procession.

Avec quel entrain, quel bonheur, on a chanté les cantiques : *Ni ho salud, steredenn vor ; Laudate, ma mère ; Ave, ave Maria; Sainte-Anne, ô bonne Mère,* accompagnés de la musique instrumentale !

« Pendant la bénédiction du Très-Saint Sacremeent, les jeunes filles et les jeunes gens ont chanté avec goût et pi[é]té le *Regina cœli*, en trois parties, et la foule s'est retirée sous l'impression si douce du dernier cantique: l'*Ave* bordelais.

« Votre procession est un peu longue, disait un étranger, mais elle est très belle. » — Et un autre ajoutait : « Ici, du moins, on sait chanter. » De tous côtés, on félicitait M. le Curé de Lambézellec et on le remerciait du bonheur qu'il avait pr[o]curé à ses paroissiens. »

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses du diocèse pendant la Révolution.

(Fin.)

Ursulines et Hospitalières de Saint-Augustin, de Carhaix.

Après l'expulsion des Hospitalières, les commissaires du Département voulurent tenter un dernier effort pour vaincre la résistance des Ursulines, et, le 14 avril, au matin, ils leur envoyèrent la lettre suivante : (1)

« Nous avons l'honneur de vous transmettre copie officielle de l'arrêté du Département, du 7 de ce mois. Nous vous prévenons que nous nous rendrons à votre communauté, à 2 heures de relevée, pour le mettre à exécution. Nous désirons que vous n'imitiez pas la ténacité des ci-devant dames Hospitalières : faites un retour sur vous-mêmes ; songez à Dieu ; invoquez ses lumières, et nous sommes persuadés qu'il vous inspirera d'obéir et d'être soumises aux lois de l'Etat. On vous a trompées, on vous travaille

(1) L. 17.

encore peut-être au moment où vous recevez cette lettre ; mais, quand nous aurons épuisé tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour vous désiller les yeux, nous croirons avoir rempli notre devoir et celui de la charité. Voilà pourquoi nous avons cru devoir entrer dans ces détails ; songez enfin, que vous vous devez à Dieu et à la société ; qu'en vous dévouant à servir le premier, vous avez aussi contracté l'obligation d'être utile à la seconde, en présidant à l'éducation primitive de la jeunesse. Songez que si vous abandonnez celle-ci, vous désobéissez ouvertement à l'Etre Suprême. Constituez-vous donc, vous remplirez votre devoir et vous donnerez l'exemple de l'obéissance. De qui doit-on l'attendre si ce n'est de vous, qui avez promis de pratiquer toutes les vertus ? »

Les Ursulines ne se laissèrent pas prendre à ce pieux langage et répondirent aux commissaires par l'envoi d'une protestation rédigée dans les mêmes termes que celle déjà présentée par les dames Hospitalières.

L'expulsion suivit de près cette protestation. En voici le procès-verbal, daté du 14 avril 1792 : (1)

« Nous, commissaires du Département, du District et de la municipalité de Carhaix,

« Nous sommes présentés au parloir de la communauté des dames Ursulines, et après y avoir demandé Mme la Supérieure, venue au parloir, nous avons requis l'ouverture des portes de la maison, à laquelle réquisition la dite dame déférant, elle a fait faire sur-le-champ l'ouverture des portes de sa communauté, où étant tous entrés et nous étant tous, accompagnés des dames Religieuses, transportés dans le lieu dit avant-chœur de leur maison, nous leur avons donné lecture de nos pouvoirs et commission, et les avons individuellement interpellées de vive voix et l'une après l'autre, de déclarer si elles consentaient de se constituer, ou si elles persistaient à s'y refuser.

« A laquelle interpellation, Mme la Supérieure, nommée Renée-Gabrielle de Sainte-Rose Galloy, ayant répondu qu'elle ne consentirait jamais à se constituer et qu'elle préférait de quitter sa communauté, il lui a été fait injonction de sortir sur-le-champ, auquel ordre elle s'est sur-le-champ soumise et a sorti de fait.

« Pareille interpellation faite par nous individuellement et de vive voix à toutes et chacune des sous-nommées, savoir, à :

Louise Nezet,	Marie-Magdeleine.
Marie Kerenor,	Ste-Christine.
Marie Proux,	St-Jean.
. . . Le Gonidec,	St-Joseph.
. . . Daniel,	St-Augustin.
Marie-Fidèle Brehier,	Marie-des-Anges.
Marie-Magdeleine Merrien,	de tous les Saints.

(1) L. 17.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Louise Trevennec,	L'Assomption.
Gillette Le Menez,	Marie-Ste-Agnès.
Anne Garrec,	Marie-Angèle.
Catherine-Corentine Trevennec,	St-Louis.
Gabrielle Le Coint,	. . . . .
Anne Rouzai,	Ste-Famille.
Marguerite Le Maître,	Ste-Monique.
Mélanie. . . . . ,	Ste-Cécile.
Marie-Catherine Poulmarch,	de Ste-Anne.
Marguerite-Jeanne Poulmarch,	de Ste-Marie.
Marie Argoat,	Ste-Catherine.

« Elles ont toutes et chacune pareillement déclaré ne vouloir se constituer et de préférer d'abandonner leur communauté. En conséquence, injonction leur a été faite de sortir ; auquel ordre déférant, elles ont successivement sorties de leur maison conventuelle, en déposant entre les mains du procureur de la commune divers paquets de clefs que les dites dames ont déclaré être toutes celles servant aux fermetures de leur communauté.

« Et de suite, nous avons fait venir plusieurs voitures et chaises à porteurs pour voiturer avec décence les dites dames et les rendre aux différentes maisons de la ville qu'elles ont désignées. »

Quelques jours après leur expulsion, les religieuses Hospitalières tentèrent un dernier effort pour reprendre leurs charitables fonctions près des chers malades qu'elles avaient dû abandonner ; mais cette tentative fut repoussée par le District de Carhaix.

Séance du 24 avril 1792.

« Vu la lettre et la pétition des ci-devant Hospitalières, en date du 20, demandant leur ci-devant maison et enclos à titre de location, offrant de traiter gratuitement tous les malades qui seraient confiés à leurs soins ;

« Considérant que les dites Religieuses ont refusé de se constituer,

« Le directoire du District déclare qu'il n'y a pas lieu de délibérer. »

Les Religieuses expulsées demeurèrent en assez grand nombre dans les environs de Carhaix, usant de leur légitime influence pour maintenir les fidèles dans les vrais principes de la foi catholique. Cette conduite devait nécessairement porter ombrage aux persécuteurs. Le 3 juin 1793, le conseil d'administration central du département prenait cet arrêté : (1)

« Un des administrateurs ayant exposé qu'il y avait, surtout dans les campagnes, des ex-Religieuses et des Sœurs converses qui ne cessaient de répandre leur doctrine fanatique, que les Districts de Lesneven et Carhaix, malgré leur surveillance, ne pouvaient empêcher les communications dangereuses de ces femmes mystiques avec des personnes trop crédules,

« Le conseil arrête que les ex-Religieuses et Sœurs converses, qui résident à Lesneven et Carhaix, se rendront au plus tôt à Brest, Landerneau, Quimper ou Quimperlé, où elles seront sous la surveillance des corps administratifs.

« Sont exemptées, les Religieuses qui ont prêté ou prêteront le serment prescrit par la loi du 14 août 1792. »

(1) L. 68.

Après la Révolution, les deux communautés de Carhaix qui avaient si vaillamment combattu pour la justice, se reconstituaient dans la même ville.

Les Ursulines s'y réunirent le 6 octobre 1809. L'importance de leur maison récemment construite témoigne assez de la confiance qu'elles continuent d'inspirer aux bons habitants de Carhaix et des environs.

Les Hospitalières, rappelées à leurs charitables fonctions par la municipalité de Carhaix, dès l'année 1804, durent quitter cette ville à la suite d'un incendie qui détruisit presque complètement leur communauté. Un décret du 17 mars 1859 les autorisa à s'établir dans la ville de Pont-l'Abbé, qui sait apprécier tout leur dévouement pour le soin de ses malades et l'éducation de ses enfants.

Georges CADOUDAL et la CHOUANNERIE,

Par son neveu Georges DE CADOUDAL, ancien conseiller général du Morbihan, ancien rédacteur de l'*Union*.

Le nom de Cadoudal personnifie la Chouannerie. Il est non moins illustre en Bretagne que les noms de Chatelineau, Bon- champs, Lescure, la Rochejaquelin ou Charrette en Vendée, avec cette différence qu'il y occupe une place sans pair. Entre les généraux vendéens, l'impartial historien ne saurait point à qui donner la palme du génie, de l'héroïsme et de la gloire ; mais Georges Cadoudal fut le premier général des chouans. Nul autre ne lui disputera ce rang d'honneur pour l'esprit d'organisation militaire, l'intuition des choses de la guerre, le coup d'œil décisif, l'imperturbable sang-froid, l'intrépidité stoïque, la patience égale au courage, les beaux et nombreux faits d'armes, la persévérance inouïe dans les prejets les plus audacieux. Sorti des rangs du peuple, il avait tous les sentiments et même les vanités du gentilhomme le plus chevaleresque ; mais il fut, avant tout, le type du chouan, armé pour la défense du trône et de l'autel, prudent non moins que brave, dur pour lui-même, sévère pour les siens, implacable pour un ennemi cruel, habile à faire la guerre de partisans, apparaissant ou disparaissant suivant les cir-

*

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

constances opportunes ou non, déconcertant son adversaire, suivant ses pièges et ses ruses, semblable à cet oiseau des nuits, emblème des insurgés bretons, qui fond dans l'ombre sur sa proie, mais sachant manœuvrer aussi comme l'aigle, en plein soleil et rase campagne.

Notre héros breton avait fait son apprentissage parmi les héros vendéens. Aiguillonné par l'échec du premier mouvement insurrectionnel qui avait déconcerté d'abord ses compatriotes, il quitta son pays natal, après avoir reçu la bénédiction de son père et s'engagea dans l'armée de Bonchamps. On connaît le mot de Stofflet, son major général : « Si un boulet « de canon n'emporte pas cette grosse tête, elle ira loin. » Georges suivit les drapeaux de la Vendée, depuis Chalonnes jusqu'à Pontorson et de Pontorson à Savenay, prenant une part glorieuse à cet exode qui eut une fin si malheureuse. La victoire l'enthousiasmait et la défaite ne le décourageait pas. Il releva d'une main héroïque le drapeau blanc tombé dans la sanglante déroute et, avec les Mercier, les Guillemot, les d'Allègre, les Jean Jean, les de Sol de Grisolles et tant d'autres chefs plus obscurs, suscita en Bretagne cette guerre de surprises et d'embuscades, si bien appropriée au pays et à des troupes irrégulières. Elle résistait à tous les revers, elle renaissait de ses cendres et elle devait tromper tous les efforts et toutes les armées de la république. Il eut fallu abattre d'un seul coup les têtes de l'hydre et le vainqueur de Quiberon lui-même, le général Hoche, ne devait pas y réussir. C'est à la suite de cette malheureuse expédition, qui échoua par le défaut d'entente des chefs et des inintelligences non moins préjudiciables entre les émigrés et les chouans ; c'est après le désastre de Quiberon où Georges Cadoudal sauva l'armée des chouans par une retraite glorieuse à l'égal d'une victoire, qu'il fut proclamé général.

Mais nous ne prétendons pas faire ici un tableau même abrégé de ses prouesses. Le neveu du héros, M. Georges de Cadoudal, l'a peint très largement. Il avait, pour le faire, des documents inédits et d'une valeur historique incontestable, des papiers et des traditions de famille, les lettres de l'abbé Guillevic, chef de la correspondance de l'armée du Morbihan, les mémoires de Rohu, lieutenant-colonel de la légion d'Auray, les notes de Rio, l'auteur de la *Petite Chouannerie*, celle de Le Loër, etc, etc., et enfin les archives tant publiques que particulières, même celles du *British Museum* (1). Cent pages de pièces justificatives nous en indiquent l'importance. Il a utilisé aussi, avec le sens critique nécessaire, toutes les publications antérieures sur l'histoire de la Chouannerie et de ses chefs.

L'école révolutionnaire et des passions politiques plus ou

(1) Introduction, p. XI.

moins aveugles et perfides, avaient défiguré notre héroïque personnage. Elles en avaient fait le plus cruel des chouans, toujours impitoyable pour ses ennemis et brutal même pour ses frères d'armes ; elles avaient osé l'impliquer dans l'odieux attentat de la machine infernale ; elles avaient représenté comme un vrai guet-apens sa dernière et légitime conspiration contre Bonaparte, qui eût été un heureux coup d'Etat pour la France, si elle eut réussi ; elles avaient assimilés ainsi le général breton à un chef brigands et à un vulgaire assassin.

La calomnie avait trouvé crédit chez bien des gens, quoiqu'elle ait été battue en brèche par l'auteur de l'*Histoire des Guerres de l'Ouest*, M. Théodore Muret, et quelques autres écrivains. Le nouvel écrivain de Georges lui a donné le dernier coup. Malgré des représailles justifiées par les lois de la guerre, malgré des actes de rigeur imposés par la discipline, le général unissait la douceur à l'énergie dans une mesure surprenante. Il avait une main de fer et un cœur d'or. Il déplorait le sang versé, il fit grâce à plus d'un ennemi, il s'indigna souvent contre les excès de ses compagnons d'armes que la cruauté seule des Bleus avait rendus cruels, il faut le dire. Il avait la vigueur et les élans d'un guerrier antique et des tendresses de femme. Il pleura la mort de Mercier, son ami, comme Achille celle de Patrocle. Quand au complot de la machine infernale, des témoignages contemporains très dignes de foi et le rapport de Fouché lui-même, alors ministre de la police, prouvent qu'il n'y fut pour rien. La conspiration de 1804 ne fut pas non plus un guet-apens dans la pensée de Georges. D'après sa propre correspondance et d'autres documents sérieux, notre hardi mais loyal Breton voulait attaquer Bonaparte et son escorte, homme à homme, à armes égales, dans un nouveau combat des Trente. Son plan chevaleresque comprenait même la présence d'un prince de Bourbon à la tête de de sa troupe. Enfin il devait épargner autant que possible la vie de Bonaparte.

On sait comment il échoua, avant toute tentative d'exécution, faute d'accord parmi les chefs, faute de l'adhésion du du général Moreau, faute de l'arrivée d'un prince. Après huit mois de préparatifs et de pourparlers inutiles, Georges Cadoudal avisa au moyen de quitter Paris, quand il fut arrêté et jeté en prison avec Pichegru, Moreau et plus de quarante conjurés.

Ce n'était donc pas un assassin, mais un chef de partisans, servant une cause légitime, après tout, par des moyens extraordinaires et chimériques, si l'on veut, mais non contraires au droit des gens ; c'est un général vaincu, non un avanturier criminel, qui comparut le front haut et un sourire de mépris aux lèvres, devant régicide Thuriot, juge-instructeur, qu'il appelait *Tue-Roi*, par une ironie sanglante.

Le héros royaliste fut non moins brave devant ses juges,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la prison, en face même de l'échafaud, que sur les glorieux champs de bataille où il avait affronté la mort avec une vraie témérité. Il y montra une fermeté de caractère et des convictions religieuses et politiques inébranlables. Il refusa fièrement la grâce que l'empereur lui fit offrir, à la Conciergerie, par M. Réal, l'un de ses conseillers d'Etat.

— « Parmi les conjurés, disait Napoléon à Bourrienne, il y a « un homme que je regrette, c'est Georges. Celui-là est bien « trempé ; entre mes mains, un pareil homme aurait fait de « grandes choses. Je sais apprécier tout ce que vaut la fer- « meté de son caractère et je lui aurais donné une bonne « direction. Je lui ai fait dire par Réal que, s'il voulait s'atta- « cher à moi, non seulement il aurait sa grâce, mais que je lui « aurais donné un régiment. Que sais-je ! Je l'aurais peut-être « pris pour aide-de-camp. On aurait crié, mais cela m'eût été « parbleu bien égal. Georges a tout refusé : c'est une barre de « fer. Que puis-je ? il subita son sort, car c'est un homme trop « dangereux dans un parti. » (page 331). — Les Jacobins et les héros révolutionnaires s'agenouillaient alors aux pieds de l'empereur : le héros royaliste ne devait courber la tête que sous le couperet de la guillotine. *Potius mori quam fœdari.*

Il demanda seleument, comme faveur suprême, de mourir avant ses compagnons d'infortune, pour leur donner l'exemple.

— « On y consentit, écrit Rivière dans ses *Mémoires*, et Georges eut sur l'échafaud la place qu'il occupait devant l'ennemi : il fut le premier à la mort comme il l'avait été tant de fois au combat. » (p. 52 et 53). La gloire de Georges Cadoudal doit rester aussi pure que le drapeau sous lequel il mourut.

LE GOUVELLO.

L'Enseignement de l'Histoire. (*Suite.*)

Pour juger équitablement Louis XIV, il faut se dégager de l'adulation qui l'entoura pendant sa vie, et de l'esprit de dénigrement qui l'a poursuivi de nos jours. C'est donc avec intérêt qu'on lira le portrait qu'en trace M. Lavisse :

« *Le caractère du Roi.* — Louis était pénétré de l'idée que son pouvoir était absolu. Il croyait dans sa conscience n'avoir de compte à rendre qu'à Dieu seul. Il est vrai que ce prince, si fier de ses droits, connaissait aussi ses devoirs, dont il a parlé en un beau langage. Il avait de grandes qualités ; point de génie, mais une belle intelligence ; il était appliqué au travail, et se connaissait en hommes ; du moins il choisit à merveille ses serviteurs pendant la première partie de son règne. Il avait une dignité personnelle qui imposait le respect, une politesse qui gagnait les cœurs ; mais cette sorte de

charme qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, fut un danger ajouté à ceux qui venaient de sa toute puissance. L'orgueil envahit l'âme de Louis XIV. Il se laissa presque adorer par sa noblesse, dans sa Cour qui était la plus brillante du monde. Il s'attribua les mérites de ses ministres, et ne sut jamais tout ce qu'il leur devait. Il supprima tout ce qui demeurait en France des vieilles libertés, et il voulut régner sur l'Europe comme sur ses sujets. L'Europe fut moins docile et se réunit contre lui. La France épuisa dans les guerres les forces que Louis XIV lui avaient rendues dans la première partie de sa vie, et le règne de ce prince, qu'on a nommé le Grand Roi, finit au milieu des revers, des récriminations et de la tristesse. » (*2e année de l'Hist. de France, p. 223.*)

Louis XIV avait trouvé, lorsqu'il prit le pouvoir, l'armée la plus nombreuse, la mieux constituée, la mieux administrée et la plus aguerrie de l'Europe, commandée par les plus grands généraux du temps. Il suffit de nommer Turenne, le prince de Condé, les maréchaux de Gramont, de Choiseul Praslin, d'Aumont, de Créquy, de Schomberg et de Luxembourg. Pour ministres il avait Colbert, Louvois, Letellier et Lyonne, habiles instruments qui lui laissèrent la satisfaction de paraître les diriger, lorsque souvent ils l'inspiraient.

Le Roi avait dit : *l'Etat c'est moi*, et il entendait que la France fut respectée par tous. Il employa tour à tour la crainte et l'admiration qu'il inspirait, et donna à la royauté une splendeur quelquefois un peu théâtrale. La Cour devint le centre des plaisirs et du bon goût, il fit servir à ce but sa majesté et son exquise politesse. Sachant qu'il était au-dessus de tout le monde, il eut considéré comme une lâcheté de blesser qui que ce fut. Il rechercha les talents de toute sorte, les appela auprès de lui et les encouragea de toute façon. Il avait pris pour emblême le soleil, et comme le soleil il poursuivait sa carrière, majesteux, éblouissant, réchauffant tout et faisant germer autour de lui les talents de toute sorte. Il avait aussi pris pour devise : *Nec pluribus impar*, et plus tard, lorsque l'Europe se coalisa contre lui, il sut justifier pleinement cette devise.

Malheureusement, il ne sut pas résister à l'adulation. A force de vouloir devenir un être surnaturel, il isola la Royauté dont il avait supprimé les appuis nécessaires. Il asservit l'Eglise et les Parlements, et ne laissa à la Noblesse qu'une vaine représentation, souvent même subordonnée à la nécessité de se ruiner pour rehausser le cortège du maître. Il faut lire la correspondance de Colbert avec les intendants pour savoir quelles tracasseries, sinon pis, étaient suscitées par ces derniers aux malheureux gentilshommes que leurs goûts et le délabrement de leurs affaires empêchaient d'aller faire leur cour au Roi.

Pendant la première partie de son règne, Louis XIV n'eut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

guère que des succès. Après une guerre glorieuse, le traité de Nimègue donna à la France la Franche-Comté, douze places nouvelles dans les Pays-Bas et Fribourg sur la rive droite du Rhin. Louis XIV établit des Chambres de réunion pour réunir à la France les territoires relevant des provinces cédées par les traités précédents, entr'autres la ville de Strasbourg. L'Europe prit peur et forma une seconde coalition.

En 1685, le Roi publia l'Edit de révocation de l'Edit de Nantes que M. Lavisse apprécie en ces termes : « En 1685, Louis XIV enlève aux protestants la liberté de conscience, en révoquant l'Edit de Nantes. Ce prince n'admettait point que les sujets eussent une autre religion que la sienne ; depuis longtemps, il employait de mauvais moyens pour ramener les protestants au catholicisme. *Les conséquences de cet acte coupable et insensé furent désastreuses ;* 250,000 hommes quittèrent le royaume, parmi lesquels 9,000 matelots, 12,000 soldats, et d'excellents ouvriers, qui allèrent porter à l'étranger les secrets de notre industrie. Les Etats protestants accueillirent ces exilés. » *(Deuxième année de l'Histoire de France,* p. 235.)

Il me semble que **sans se faire** le champion de la révocation de l'Edit de Nantes, on peut **la** défendre par de bonnes raisons, et que cet acte ne fut ni coupable ni insensé, comme veut bien le dire M. Lavisse. Rappelons-nous tout d'abord, que les Protestants avaient inventé l'adage : *Cujus regio, illius religio.* Comment donc refuser au *Grand Roi* le droit de l'appliquer dans ses Etats ? N'avons-nous pas transcrit à cette place le nom de M. A. Dicey dont nous reproduirons une partie :

« Jusqu'à la fin du XVII siècle, les meilleurs esprits furent convaincus que la religion était une affaire d'Etat, et qu'un roi qui négligeait d'imposer *la vérité*, c'est-à-dire ses propres croyances théologiques, manquait à tous ses devoirs envers ses sujets, outre qu'il courait le risque d'attirer sur lui la colère du ciel. A ce point de vue, la politique des Tudors doit nous sembler aussi naturelle qu'elle leur paraissait à eux-mêmes sage et méritoire. »

Nous ne saurions faire à l'éminent historien l'injure de croire qu'il ignore quelles persécutions les catholiques durent endurer chez les puissances protestantes, et d'ailleurs, n'avons nous pas vu jusqu'à nos jours, dans ces mêmes Etats, les catholiques exclus de toutes les fonctions publiques, et privés de tous leurs droits de citoyens, même dans la libérale Angleterre ? Il y avait encore une autre raison que M. Lavisse nous a donnée lui-même :

« Les protestants aspiraient, comme on disait, à former un Etat dans l'Etat, c'est-à-dire qu'ils voulaient être à peu près indépendants, et jouir de lois différentes de celles qui régissaient les autres sujets du Roi. » *(Deuxième année de l'Histoire de France,* p. 208.)

Il ne convenait pas plus à Louis XIV, qu'il n'avait plu à Richelieu, de les laisser se créer ainsi une situation privilégiée en France et c'est ce qui le porta à révoquer l'Edit de Nantes, surtout pour leur enlever les places qu'ils possédaient dans le Royaume. La plus grande partie de ses sujets désirait cette mesure, beaucoup la sollicitaient depuis longtemps, et l'on peut dire que ce ne fut une mesure malheureuse que parce qu'elle fut prise à une époque où l'Europe s'était coalisée contre le Roi de France. Nous ne saurions avoir une parole amère contre des hommes qui ont sacrifié, quelque fut du reste leur erreur, leurs affections et leurs intérêts au sentiment le plus noble qui soit chez les hommes, le respect de Dieu et de sa conscience ; mais M. Lavisse les appelle à tort des exilés, c'étaient des émigrés, dont la plus grande partie alla grossir les troupes qui combattaient les nôtres, et nous ne pouvons cacher à notre historien notre surprise de le voir témoigner tant de sympathie aux émigrés de 1685, alors qu'il se montrera si sévère à ceux de 1792.

Nous nous permettrons aussi de contester le chiffre de 250,000 qui d'après les renseignements fournis au Duc de Bourgogne, (et l'on sait combien il était d'ordinaire bien informé), ne monterait qu'à 67,000 ou 68,000 environ. On a dit que les ouviers fugitifs avaient emporté à l'étranger les secrets de l'industrie française. Cela nous semble une erreur, par la raison que pour affranchir le royaume de l'importation des marchandises étrangères et pouvoir les fabriquer, Colbert fit venir des ouvriers étrangers et envoya des ouvriers français étudier à l'étranger les secrets de la fabrication. On n'avait donc pas besoin de les y porter. Du reste, dans toutes les provinces, les ouvriers calvinistes étaient exclus des nouvelles manufactures.

Sachons donc juger les faits historiques avec les idées de l'époque et non avec celle du temps présent, et réfléchissons que si le suffrage universel eut existé en ce temps. il eut vigoureusement ratifié la Révocation de l'Edit de Nantes. Quelques siècles plus tards les gouvernements allaient apprendre à déguiser la persécution sous le nom de tolérance religieuse.

M. Lavisse raconte excellemment comment Louis XIV encouragea et soutint les poëtes, les savants et les artistes. Ce siècle produisit Corneille, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Mme de Sévigné, Le Sueur, Claude Lorrain, Le Poussin, Mignard, Puget, Perrault, et Mansard.

La chaire chrétienne produisit Bourdaloue, Bossuet, Fénélon et Massillon. Pas un autre siècle n'a vu de pareilles illustrations, et il semble assez juste d'en faire partager l'honneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au Roi qui les a encouragés. Aussi l'histoire appelle ce temps, le siècle de Louis XIV.

Rien ne fut oublié d'ailleurs de ce qui pouvait augmenter la gloire de la France. Colbert avait fait fleurir le commerce et l'industrie ; il avait donné un développement inouï à la marine et organisé nos colonies ; malheureusement, ce grand ministre mourut avant d'avoir fait tout ce que l'on attendait de lui. Nous ne parlerons ni de la Déclaration de 1682, ni des des querelles du Jansénisme, puisque notre historien garde le silence à ce sujet, mais nous dirons quelques mots de la guerre de succesion d'Espagne.

Le Roi Charles II mourant sans héritiers, donna sa couronne au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. On hésita quelque temps à la cour de France, mais le Roi prit son parti et envoya le Duc d'Anjou régner en Espagne sous le nom de Philippe V. C'était une nouvelle coalition contre la France. Jusqu'en 1704 les succès se balançèrent à peu près en Italie et sur le Rhin ; mais à partir de cette époque, les défaites de Hochstedt, Ramillies, Turin, Oudenarde se succédèrent rapidement. L'hiver 1709 mit le comble à la misère publique, la France était ruinée : Louis XIV proposa la paix. On lui offrit des conditions inacceptables, ses généraux remportèrent des victoires, on réunit un congrès à Utrech pour traiter de la paix, qui y fut signée en 1713, et en 1714 à Rastadt : la France y perdit une partie de ses colonies de l'Amérique du Nord ; les Anglais enlevèrent à l'Espagne, par ce traité, Gibraltar et Minorque.

La famille royale avait elle aussi été fort éprouvée. Après après la mort du grand Dauphin, fils de Louis XIV, le Duc de Bourgogne avait porté ce titre à son tour. C'était un Prince éclairé, d'une éminente vertu et dont les honnêtes gens attendaient beaucoup. Il semblait devoir faire le bonheur de la France et s'il avait pu régner, on savait qu'il eût réformé la monarchie de manière à assurer le bon fonctionnement de tous les services publics. Cet espoir ne devait malheureusement pas se réaliser. Le Duc de Bourgogne mourut peu de temps avant ses enfants, et les uns et les autres d'une façon si extraordinaire que la masse du public crut à une suite d'empoisonnements. Il ne resta de la famille royale que Louis, Duc de Bretagne, qui devint le Roi Louis XV.

Louis XIV parut prendre son parti de la paix qu'il avait acceptée, mais le niveau de la misère publique montait toujours. Il n'y avait, dit M. Lavisse, pas un million dans le trésor public pour faire face à une dette de trois milliards. Ce fut sur ces entrefaites que le Roi mourut, fatigué lui-même de ce long règne.

Nous avons dit que Louis XIV avait trop tendu les ressorts du gouvernement, et qu'il avait isolé la royauté de la manière la plus dangereuse. On s'en aperçut à sa mort. Le peuple jeta

des pierres au cercueil du prince dont les dernières guerres avaient été malheureuses, le Parlement cassa son testament, et l'on sentit, comme le dit M. Lavisse, « *une aspiration vers un régime meilleur.* »

Le Duc d'Orléans, qui exerça la régence pendant huit ans (1715-1723), n'était, malgré de grandes qualités, pas l'homme qu'il fallait pour établir ce régime. Entouré de compagnies plus que suspectes, il laissa faire le mal et accueillit l'Ecossais Law, dont le système conduisit à la banqueroute. Le Régent mourut en 1723. *(A suivre.)*

Saint Ronan et la « Troménie ».

(Fin.)

ORDRE TRÈS-ANCIEN

DES SUPPLICATIONS SOLENNELLES VULGAIREMENT APPELÉES *Troménie*.

Voici l'ordre dans lequel on a coutume de chanter les évangiles, les hymnes et les autres prières qui, conformément à un usage très-ancien, se récitent à la procession traditionnelle de la basilique de saint Ronan, de Névet. Ce parcours se fait tous les sept ans le second dimanche de juillet, et l'on y porte les reliques de saint Ronan, les lumières que l'on connait, la petite cloche autrefois suspendue au cou des bœufs indomptés qui traînèrent le chariot, chargé du corps du Saint, du pays de Léon (1) au lieu où il fut enseveli, c'est-à-dire à Locronan, dans la forêt de Névet, au diocèse de Cornouailles.

STATIONS :

Dans la chapelle du Pénity de saint Ronan, on chante	*Veni Creator.*
De la chapelle à la 1re croix	*Iste Confessor.*
1re Station à la 1re croix : *Evangile*..... (A la troisième messe du jour de Noël.)	Au commencement était le Verbe (S. Jean, ch. 1).
Ensuite, l'hymne (d'un seul martyr).....	*Deus tuorum militum.*
2me Station à la 2me croix : *Evangile*..... (A la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, 3 mai).	Il y avait un homme d'entre les Pharisiens (S. Jean, ch. 3).
Ensuite, l'hymne.....	*Vexilla Regis.*
3me Station près de Rosancelin : *Evangile*..... (Au dimanche dans l'octave de l'Ascension.)	Lorsque l'Esprit consolateur sera venu (S. Jean, ch. 15 et 16).
Ensuite, l'hymne (d'un seul martyr).....	*Deus tuorum militum.*

(1) Il ne faut pas oublier que notre Saint mourut non à Saint-Renan de Léon, mais à Hilion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4me Station près de la fontaine : *Evangile*..... (Au second dimanche du Carême.)	Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean (S. Mathieu, ch. 17).
Ensuite, l'hymne.....	*Ave maris stella.*
5me Station à la croix de Troyoud : *Evangile*... (Au dimanche de la Pentecôte.)	Si quelqu'un m'aime (S. Jean, ch. 14).
Ensuite, l'hymne (d'un seul martyr).....	*Deus tuorum militum.*
6me Station à la croix de Rus-Omnes (aujourd'hui *Croix rouge*) : *Evangile*..... (A la fête de saint Michel 29 septembre.)	Les Disciples s'approchèrent de Jésus (S. Mathieu, ch. 18).
Ensuite, l'hymne (de saint Michel).....	*Tibi, Christe, splendor.*
7me Station à la croix Leustec : *Evangile*..... (A la vigile d'un Apôtre.)	Mon précepte fondamental c'est que... (S. Jean, ch. 15).
Ensuite, l'hymne (d'un Apôtre).....	*Exultet cœlum.*
8me Station près de Saint-Guennolé : *Evangile* : (commun d'un martyr.)	Si quelqu'un veut venir après moi (S. Mathieu, 16).
Ensuite, l'hymne (d'un seul martyr).....	*Deus tuorum militum.*
9me Station près de Bourlann : *Evangile*..... (Du commun de plusieurs martyrs.)	Jésus descendant de la montagne (S. Luc, ch. 6).

Au pied de la Montagne tous se mettent à genoux et l'on entonne le psaume *Miserere mei* (4me ton.)

10me Station à Plaç-ar-C'horn : *Evangile*..... (A la fête de la Nativité de la T.-S. Vierge, 8 septembre.)	*Livre généalogique* (S. Mathieu, ch. 1).
Ensuite, a lieu le SERMON.	
Après le Sermon, l'hymne.....	*Iste Confessor.*
11me Station à la croix de Saint-Theliau : *Evangile*..... (Du commun d'un confesseur non pontife.)	Que vos reins soient ceints (S. Luc, ch. 12).
Ensuite, l'hymne.....	*Iste Confessor.*
12me Station à la chapelle de Saint-Maurice : *Evangile*..... (Du commun des abbés.)	Voilà que nous avons tout quitté (S. Mathieu, ch. 12).
Ensuite, l'hymne.....	*Iste Confessor.*

Ici se termine le chant des évangiles, et l'on continue la procession. Lorsque l'hymne *Iste confessor* est finie, on chante les Litanies des Saints ou de la Très-Sainte Vierge ; puis auprès du Gorréquer, on commence les vêpres qui se terminent dans la chapelle du Pénity, et l'on chante l'hymne *Te Deum laudamus*.

Tel était l'ancien usage, mais depuis que l'exposition du T.-S.-Sacrement est permise en cette solennité, après avoir terminé les vêpres dans la chapelle, on se rend dans la grande église, où l'on chante *Tantum ergo* et *Genitori*, le répons de saint Ronan, les oraisons du T.-S. Sacrement et de saint Ronan, et l'on donne la bénédiction. Après quoi, l'on chante le *Te Deum*.

Le troisième dimanche de juillet, on renouvelle cette procession, en gardant les mêmes rites.

Il a été parlé, dans le préambule de ce document, *de lumières que l'on connaît* ; ce sont de grandes torches que tout le monde connaît, il est vrai, si par *tout le monde* on entend le bon peuple de Locronan.

Plusieurs autres remarques sont à faire pour compléter le cérémonial qui précède : à chacune des stations l'on dispose une sorte de chapelle ou de tente, dans laquelle est placée une statue. Dans l'origine, un rapport a dû exister entre le choix des statues et le choix des hymnes et des évangiles. Comme ce rapport ne se retrouve plus pour plusieurs des Saints, il faut supposer que les chants sont restés les mêmes, mais que de nouvelles images ont été substituées aux anciennes, ou que quelques-unes ont changé de chapelle.

1re Station : Statue de saint Eutrope, évêque de Saintes et martyr. L'hymne *Deus tuorum militum* a donc ici sa raison d'être. Le commencement de l'évangile de saint Jean est aussi bien choisi, non par rapport au Saint, mais comme début des douze leçons évangéliques qui vont être chantées. Saint Eutrope est particulièrement vénéré à Locronan ; on y conserve une de ses reliques dans une petite châsse d'argent, vrai bijou de l'orfèvrerie à la Renaissance.

2e Station : Ecce Homo (à Locronan on l'appelle le *Père Éternel*) ; l'évangile et l'hymne de l'Invention de la Croix sont donc bien appropriés.

3e Station : Saint Germain d'Auxerre, patron de Kerlaz ; on chante l'hymne d'un martyr ; saint Germain étant confesseur, il y a donc eu ici substitution.

4e Station : Sainte-Anne-la-Palue, qui a remplacé probablement *N.-D. de Bonne-Nouvelle*, car on chante *Ave maris Stella*.

5e Station : Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, hymne des martyrs, donc nouvelle substitution.

6e Station : Saint Milliau, patron de Plonévez-Porzay, martyr ; l'évangile et l'hymne sont de l'archange saint Michel, dont la statue ne figure plus à la Troménie. (1)

7e Station : Saint Jean l'évangéliste ; ici tout est d'accord ; l'évangile et l'hymne sont du commun des apôtres.

8e Station : Saint Guennolé, confesseur et abbé, et cependant l'on chante l'évangile et l'hymne d'un martyr.

9e Station : Saint Ouen, confesseur-pontife, patron de Quéménéven. Ici les chants n'ont plus rapport au Saint ; mais au pied de la montagne on chante l'évangile du *sermon sur la montagne*, puis le psaume *miserere mei*, avant de gravir la hauteur.

10e Station : Saint Ronan : à la prochaine troménie, au lieu d'une statue apportée pour la circonstance, les pèlerins trouveront

(1) Il y avait une chapelle de Saint-Michel à l'entrée du bourg de Plonévez ; c'est à l'archange, patron de cette chapelle, que se rapportait donc la 6e station ; S. Milliau devait avoir la 3e, et S. Laurent, patron d'une autre chapelle de Plonévez, devait avoir la 5e ou la 8e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une nouvelle statue sur le sommet d'un petit monument qui signalera désormais *Plaç-ar-C'hern*, et servira de chaire pour la prédication.

11e Station : Saint Théliau : la cérémonial désigne saint Eloi (crucem S. Eligii) ; c'est une erreur (1) ; cette confusion est trop souvent faite : il n'y a rien de commun entre saint Théliau, évêque de Landaff (ou Lanlaff), beau-frère de Budic, comte de Cornouailles, et saint Eloi le ministre et l'ami de Dagobert. Saint Théliau, très-honoré autrefois dans notre pays, est patron d'une belle chapelle en Plogonnec ; on le représente monté sur un cerf ; on peut le voir ainsi dans une verrière de Plogonnec (église paroissiale) et dans une statue de la chapelle de Kerdévot (Ergué-Gabéric) ; il est encore patron de la paroisse de Landeleau (*Land-Teilau*).

A cette station, l'hymne convient à un confesseur pontife.

12e Station : Saint Maurice, dont la chapelle n'existe plus : il s'agit ici, non du chef de la légion thébaine, mais de saint Maurice, moine de l'ordre de Cîteaux, d'abord abbé de Notre-Dame de Landonnet, puis premier abbé de Carnoët, abbaye à laquelle il a donné son nom. Les chants sont encore ici d'accord avec le Saint qu'on veut honorer.

Que les Saints des deux Bretagnes et d'Irlande prient pour nous !

Que saint Ronan et tous les Saints honorés à la Troménie intercèdent pour nous !

Amen.

Appendice.

I.

En l'an 1706 « (2) Messire Louis Moreau, sr de Rosaven, sindic perpétuel de la pse de Locronan » conclut un marché avec « Louis Bariou, menuisier, faisant tant pour lui que pour son gendre de Quimper. »

Louis Bariou s'engageait à « faire une chaire à prêcher dans l'église pssiale dudit Locronan, conforme en tout à celle de Crozon, tant en sculpture qu'autrement, à l'exception du changement qu'il ferait du mystère de saint Ronan, à la place de ceux de saint Pierre, en la dc chaire, pour la somme de 350 livres. »

(1) C'est précisément ce qui me fait croire que si le *cérémonial* est du xve siècle, il a subi une interpolation. Au xve siècle, on n'eut pas confondu saint Théliau avec saint Eloi : c'était le moment même où l'on reproduisait son image dans la verrière qui est aujourd'hui à Plogonnec (mais qui provient, dit-on, de la chapelle même du Saint). C'est seulement dans le xviie siècle que des ignorants, se donnant des airs de grands critiques, ont substitué des saints français aux saints bretons qui n'avaient pas l'honneur de leur être connus.

(2) Le *Vicaire perpetuel* remplaçait le prieur et en faisait les fonctions ; le *curé* était simplement le vicaire du précédent.

Le 18 juillet de cette même année 1706, les paroissiens de Locronan approuvèrent ce marché.

Le travail ne tarda guère d'être achevé, car la porte du bas de la chaire porte la date de 1707, avec les noms de vénérable et discret Messire (V. D.-M.) Mathurin (Mtre) Sene, vicaire perpétuel (V. P P L.), et de M. Lhalnay, curé.

Ce qui signale cette chaire à l'attention ce n'est pas son antiquité, puisqu'elle date des premières années du dernier siècle ; ce n'est pas l'élégance de ses sculptures, bien que, pour l'époque, elles ne soient pas dépourvues d'une certaine grâce dans leur ensemble, mais par cela même que ses différents panneaux portent en dix médaillons « le mystère de saint Ronan, » c'est-à-dire les principales scènes de son histoire, elle attire nécessairement les regards des visiteurs.

La série de ses bas-reliefs commence au pied de l'escalier de la chaire :

1° Saint Ronan revêtu de ses insignes épiscopaux est conduit par un ange dans la solitude.

2° Par la fenêtre de son ermitage, saint Ronan s'entretient avec le paysan son disciple. Keban qui les surprend dans leur saint colloque ne parait pas bien contente.

3° Saint Ronan est assis en dehors de son ermitage ; le bon paysan est à genoux près de lui ; le loup arrive portant un agneau dans sa gueule, mais, sur l'ordre du Saint, il abandonne sa proie. Keban témoigne sa reconnaissance en montrant le poing à l'ermite.

4° Saint Ronan se tient debout sur le seuil de sa cellule ; il guérit un boiteux qui s'appuie sur deux béquilles, et une femme paralytique qu'un homme soutient à demi.

5e Le cinquième bas-relief devrait occuper la septième place ; il représente la scène que le *Chant populaire* raconte en ces termes :

« On tira Ronan du cachot, on l'attacha à un arbre, et on lâcha sur lui deux chiens sauvages affamés. Sans s'émouvoir et sans avoir peur, il fit un signe de croix sur son cœur, et les chiens reculèrent tout d'un coup, en hurlant lamentablement, comme s'ils eussent mis le pied dans le feu. »

Il est bien fâcheux que la transposition des panneaux ait enlevé à ce tableau sa signification, il est composé d'une façon assez originale : deux paysans portant la veste bleue et le *bragou-bras*, excitent les chiens ; pour cela, l'un d'eux se sert d'une fourche.

6° Trompé par les calomnies de Keban, Grallon avait ordonné d'amener saint Ronan à Quimper ; on le voit conduit par deux paysans vêtus comme dans le panneau précédent ; devant eux s'avance, à cheval, un personnage en pourpoint rouge, rabat blanc et perruque de magistrat.

Naturellement, Keban suit, et comme elle vient se plaindre de ce qu'on lui a tué sa fille, elle est vêtue de deuil et porte la coiffe jaune.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

7° (Ici donc aurait dû être placé le cinquième tableau). Celui-ci représente saint Ronan ressuscitant la fille de Keban, qui était morte, faute d'air, dans le coffre où sa mère l'avait enfermée.

Le sculpteur a donc été mal inspiré quand il a donné à ce coffre l'aspect gracieux et poétique d'une cage à poulets, dans laquelle la pauvre enfant eut pu respirer tout à son aise (mais, on ne pense pas à tout); en revenant à la vie l'enfant s'est agenouillée dans sa cage. Keban met son doigt sur sa bouche, est-ce pour défendre à l'enfant de parler ?

8° Dans le premier panneau seulement, saint Ronan a paru vêtu en évêque ; dans les tableaux suivants, il porte un costume d'ermite. Maintenant, au moment de mourir, il retrouve les insignes de la dignité qu'il a voulu faire oublier depuis son entrée en Armorique.

La crosse est au chevet de son pauvre lit, et un ange descend du ciel pour le couronner de la mitre des pontifes. Un dragon, étranglé au moyen d'une chaine, râle au pied du lit et figure le démon vaincu.

9° Le corps de saint Ronan arrive en Cornouailles ; il est placé sur une charrette de vrai style breton ; le Saint est en ornements épiscopaux ; il a la tête près de l'attelage ; les trois évêques mentionnés dans le *Chant populaire* mènent le deuil ; Keban brandit son battoir.

10° Par le sujet qu'il représente et la place qu'il occupe, ce médaillon ne fait pas partie du « mystère de saint Ronan ». Il se voit sur le côté du dossier de la chaire et montre saint Ronan bénissant un seigneur et une dame agenouillés à ses pieds.

Est-ce un souvenir du voyage d'Anne de Bretagne à Locronan ; le seigneur serait-il Charles VIII et Louis XII, ou bien les deux personnages représenteraient-ils un seigneur de Névet et sa femme ? — Je ne saurais le dire ; et il n'y a ni nom ni armoiries pour nous fixer sur ce point.

II.

Si l'on a trouvé quelqu'intérêt à voir les princes, les seigneurs et le peuple rivaliser de générosité pour la construction de l'église de Locronan, on serait peut-être heureux de savoir quel est le maitre tailleur de pierre qui a mené à bonne fin une œuvre aussi importante : il s'appelait Pierre An Goaraguer, et en 1486, il fut appelé à Quimper par l'évêque Alain Le Maout, qui voulait conférer avec lui au sujet de voûtes à élever au-dessus du transsept de la cathédrale. Ne pouvant abandonner l'œuvre de l'église de Locronan, Pierre An Goaraguer se borna à donner son avis sur ce qu'il y avait à faire, et le travail de la cathédrale fut confié à Guillaume An Goaraguer, c'est-à-dire à son fils (c'est ce que présume M. le Men, *Monographie de la Cathédrale).*

III.

En 1640, la foudre atteignit l'église de Locronan et y causa des dégâts considérables. Il fallut faire au corps même de l'édifice, à la tour, aux fenêtres et aux vitres des, réparations qui exigèrent une dépense totale de 3,630 livres (*compte* du 11 avril 1641). Vers 1807, le tonnerre frappa de nouveau l'église ; cette fois, la flèche s'écroula et brisa dans sa chute d'élégants pinacles et une partie des balustrades du fronton ou des murs latéraux. Cette flèche était très haute et très belle ; il y a peu d'années, quelques vieillards se souvenaient de l'avoir vue et en déploraient encore la ruine.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Les MANUELS du CATÉCHISME du DIOCÈSE,

EN FRANÇAIS ET EN BRETON,

Se trouvent, ainsi que les *Catéchismes et Cantiques diocésains,* aux mêmes conditions, pour le gros et le détail, qu'à l'Imprimerie de l'Evêché, dans les Dépôts établis :

A Quimper, chez M. Salaun, libraire rue Keréon ;
A Brest, chez Mme veuve Normand, rue de la Mairie ;
A Morlaix, chez M. Roger, libraire, Grande Place ;
A Landerneau, chez M. Desloulins, libraire, rue du Moulin ;
A Quimperlé, chez M. Clairet, libraire.

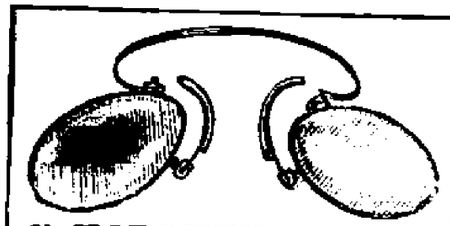
HARMONIUM A VENDRE

S'adresser au bureau de la *Semaine.*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans monte. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

3000 f à GAGNER en un mois AVEC 300 f
en achetant immédiatement un FONDS d'ETAT
PREUVES A L'APPUI. — *Ecrire à la Correspondance Financière, 28, r. St Lazare, Paris*

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur 1m 00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2°	— 1m 10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3°	— 1m 20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4°	— 1m 30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5°	— 1m 50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6°	— 1m 60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

2e ANNÉE. Samedi 14 Mai 1887. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. C.

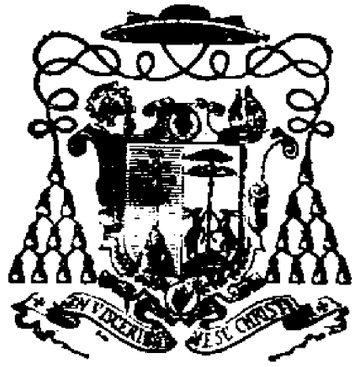
LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO
QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon ; — BREST, librairie LE NORMAND, rue de la Mairie; QUIMPERLÉ, librairie CLAIRET.



SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite pastorale et confirmation ; Mutations dans le Clergé ; Le Pelerinage à Lourdes ; La Propagation de la Foi ; Générosité chrétienne ; Nécrologie : Huelgoat, Fouesnant. — *II. Nouvelles du Monde catholique:* Rome, Paris, Rennes, Tarbes. — *III.* Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem. — *IV. Vie de saint Corentin :* ch. III, La ville épiscopale (suite). *V.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 15 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. S. Isidore, laboureur, double, blanc. Mémoire du Dimanche et de s. Primel. Vêpres à capitule du suivant, mémoires de s. Isidore et du Dimanche.
Lundi 16. — S. Jean Népomucène, martyr, double, rouge. — *Rogations.*
Mardi 17. — S. Paschal Baylon, confesseur, double, blanc. — *Rogations.*
Mercredi 18. — S. Venant, martyr, double, rouge. — *Rogations.*
Jeudi 19 — Ascension de N.-S. J.-C., double de 1re classe, blanc. Vêpres du jour, mémoire du suivant.
Vendredi 20. — S. Bernardin de Sienne, semi-double, blanc.
Samedi 21. — S. Pierre Célestin, pape, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cast..... 15, 16, 17 et 18 mai.
Coray..... 19, 20 et 21 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Visite pastorale et Confirmation. — Lundi 16 Mai, Plouigneau ; paroisses convoquées : Plouégat-Moysan, Le Ponthou. — Mardi 17, Plouégat-Guerrand ; paroisses convoquées : Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt. — Mercredi 18, Lanmeur, paroisses convoquées : Locquirec, Guimaëc, Plouézoc'h. — Jeudi 19, Ploujean ; paroisse convoquée : Garlan. — Vendredi 20, Pleyber-Christ. — Samedi 21, Plounéour-Ménez.

Pèlerinage du diocèse à N.-D. de Lourdes. — Les billets du pèlerinage seront expédiés prochainement. S'il s'était glissé quelque erreur, en avertir immédiatement le Comité. Les cartes seront adressées aux intéressés, dès que la Compagnie d'Orléans nous en aura communiqué l'itinéraire.

Mutations dans le Clergé du diocèse. — M. Pellé, recteur de Guilligomarc'h, a été nommé curé d'Arzano ;
M. Mahé, vicaire d'Arzano, recteur de Guilligomarc'h ;
M. Guillou, jeune prêtre, vicaire à Fouesnant ;
M. Perrot, vicaire à Kergloff, vicaire à Loqueffret.

La Propagation de la Foi fait des merveilles dans le diocèse de Quimper : le total des fonds perçus monte à 137,520 fr. 35 c.

Le compte-rendu spécial de M. le chanoine Le Moigne, directeur de l'Œuvre, indique les sommes versées par chaque paroisse. De tels résultats sont bien consolants. Puissent-ils durer ! c'est notre vœu le plus cher. Cette Œuvre est magnifique et nous sommes fiers de ses succès.

Nous n'oserons pas mettre en parallèle le chiffre des fonds acquis à l'Œuvre de la Conservation de la Foi parmi nous par le moyen des écoles libres. Ce serait trop douloureux et trop inquiétant pour l'avenir. C'est un peu notre faute à nous tous, qui n'intéressons point assez nos populations à cette Œuvre, la plus urgente et la plus indispensable de toutes.

Pour s'en convaincre, il suffirait d'interroger les pasteurs aux abois, qui ont eu leurs écoles laïcisées hier, ou qui devront fermer les leurs demain, faute de ressources. Nous sommes souvent navrés des confidences qui nous sont faites, et des demandes qu'il faut refuser.

Propager la foi où elle n'est pas est une chose sainte et méritoire, mais conserver la foi où elle est déjà, est-ce donc une chose inutile et sans importance ? Notre diocèse est un

des plus menacés : excellent et chrétien jusqu'ici, nous ne pouvons nous faire à l'idée de le voir détestable et impie.

Qui donc niera qu'il est sérieusement menacé ? Déjà autour de nous tout croule : nous perdrons encore du terrain par nos écoles indifférentes, neutres ou hostiles, c'est tout un ; pour résister, il est urgent, indispensable, de fonder des écoles libres : le salut est là. Hélas ! on n'en convient que lorsqu'on est frappé soi-même. Ne sera-ce pas bientôt trop tard ? Les bons arrivent toujours trop tard : le passé et le présent ne leur apprennent rien pour l'avenir !

Nous avions toujours cru au proverbe que : charité bien ordonnée commence par soi-même. Que penser de braves gens qui courent porter au loin toute leur eau pour éteindre un incendie, pendant que leur maison, déjà attaquée par le feu, craque et menace de s'embraser tout à fait ?

Ces deux Œuvres sœurs, la Conservation et la Propagation de la Foi, doivent se soutenir l'une l'autre ; car le jour où la première disparaîtra, la seconde ne tardera pas à disparaître.

Nous voulons espérer que le bon Dieu nous tiendra compte des sacrifices énormes que nous faisons pour les autres par la Propagation de la Foi, sans presque rien réserver pour nous-mêmes.

Combien de fois n'avons-nous pas fait entendre ce même appel désespéré ?

La générosité chrétienne. — Le Comité de l'Œuvre des écoles chrétiennes de Lille vient d'adresser un appel pressant à la charité en faveur des paroisses pauvres de la ville, dont les écoles ne peuvent se soutenir que par les sacrifices volontaires des catholiques. Cet appel a été accueilli avec un enthousiasme bien consolant ; le chiffre de la première souscription s'élève à 56,500 francs.

Nécrologie. — M. l'abbé Miniou, curé-doyen du Huëlgoat, a succombé, vendredi 6 mai, à une longue et douloureuse maladie. L'enterrement a eu lieu le lendemain.

M. Miniou laisse les plus vifs regrets chez tous ceux qui l'ont connu, et dans le cœur de ses paroissiens trop tôt privés de sa forte et dévouée direction.

* * *

Fouesnant. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Argouarc'h, vicaire à Fouesnant.

Il souffrait, depuis longtemps, d'une maladie de poitrine ; mais, doué d'une énergie peu commune, il laissait à peine deviner le mal qui le minait. Il a rempli les devoirs de son ministère jusqu'à la fin. Dimanche encore, il a célébré la messe et entendu quelques confessions. Lundi, il restait alité ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais il a tenu à faire tous ses exercices de piété. Il venait de terminer sa lecture spirituelle et la récitation de *Matines* et *Laudes* pour le lendemain, quand son confesseur arriva. Lui-même l'avait fait appeler, en disant : « Après avoir si « souvent préparé les fidèles à la mort, nous serions bien « insensés, nous, prêtres, de nous laisser surprendre ! »

Il voulut se lever pour se confesser. Cet effort acheva de le briser : on n'eut que le temps de lui administrer les derniers sacrements.

Mercredi, la population de Fouesnant, en foule, a conduit à sa dernière demeure cet excellent prêtre, dont elle appréciait, depuis douze ans, le zèle et le dévouement.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — C'est le 31 décembre que Léon XIII atteindra sa cinquantième année de sacerdoce. — L'exposition vaticane s'ouvrira dès le lendemain et durera trois mois, pendant lesquels des flots de visiteurs afflueront de tous les points du globe. Rome n'aura jamais peut-être vu pareil concours de pèlerins, et pour ne parler que de la France, nous savons que déjà beaucoup d'évêques projettent de saisir cette exceptionnelle occasion pour conduire eux-mêmes des groupes nombreux de diocésains aux pieds du Souverain-Pontife. D'autre part, des fêtes religieuses d'un grand éclat coïncideront avec le Jubilé papal ; des béatifications, des canonisations seront célébrées à cette époque et déploieront aux yeux des pèlerins toute la magnificence des cérémonies catholiques sous les voûtes incomparables de Saint-Pierre. On verra alors quelle est le vrai caractère, quelle est la vraie vie de Rome, et s'il y a place pour deux pouvoirs et pour deux majestés auprès du tombeau des Apôtres !

FRANCE. — Mgr Rotelli, délégué apostolique à Constantinople, a été désigné par le Souverain-Pontife pour succéder à Son Em. le cardinal di Rende, comme Nonce à Paris.

L'ambassade de France à Constantinople a toujours eu à se louer de ses rapports avec Mgr Rotelli et du concours que le délégué apostolique lui a prêté pour exercer le protectorat traditionnel sur les catholiques d'Orient.

LE CARDINAL GIBBONS A RENNES. — Son Eminence le Cardinal Gibbons, Archevêque de Baltimore (Etats-Unis), est venu tout dernièrement rendre visite à Mgr l'Archevêque de Rennes.

C'est le Cardinal Gibbons qui présidait le dernier concile

de Baltimore, où a été décrétée la fondation d'une Université catholique. Son zèle éclairé, sa science et sa grande situation en Amérique lui ont fait donner dernièrement la pourpre par le Pape Léon XIII.

Le Cardinal Gibbons a profité de son séjour à Rennes pour faire ce qu'il appelait « son pèlerinage » à la Tour-Saint-Joseph, maison-mère et noviciat des Petites-Sœurs des Pauvres. Il a été accueilli par les Petites-Sœurs, non-seulement comme Primat d'Amérique et Prince de l'Eglise, mais comme bienfaiteur insigne de la Congrégation.

En effet, le Cardinal Gibbons a fondé lui-même deux maisons des Petites-Sœurs des Pauvres en Amérique : l'une à Richemont, tandis qu'il gouvernait ce diocèse ; l'autre à Baltimore. Son Eminence trouvait à la Tour-Saint-Joseph une trentaine de novices américaines, dont plusieurs appartiennent à sa ville épiscopale.

Au cours d'une allocution toute paternelle, Mgr Gibbons, qui parle assez facilement le français, a exprimé la vive satisfaction qu'il éprouvait à visiter le noviciat d'une Congrégation qui fait l'édification du Nouveau-Monde, même des protestants qui trouvent dans la Petite-Sœur des Pauvres « le véritable type de la charité chrétienne » s'adressant indifféremment à toutes les nationalités et à toutes les religions « pourvu que l'on soit malheureux ! » C'est une prédication, ou mieux un apostolat en action, qui est appelé à exercer la plus précieuse influence sur l'esprit « éminemment pratique » des Américains.

Son Eminence ne se lassait point de louer et d'encourager l'esprit de piété, de dévouement et de simplicité, qui règne parmi les Petites-Sœurs des Pauvres, et de redire à Mgr l'Archevêque que les Petites-Sœurs sont la gloire du diocèse de Rennes, comme le clergé de France est la couronne de l'Eglise catholique.

TARBES. — Le *Journal de Lourdes* donne les nouvelles suivantes :

Mercredi, 20 avril, trois évêques étrangers se sont trouvés réunis dans une commune prière, sans s'être donné rendez-vous. Cétaient : Mgr Maria Pozo y Martin, de la Compagnie de Jésus, évêque de Guyaquil, dans la république de l'Equateur; Mgr A. Waterson, évêque de Colombus, dans les Etats-Unis ; Mgr Paul-Marie Reynaud, de la Congrégation de la Mission, vicaire apostolique de Tche-Kiang, en Chine.

Le même jour, un missionnaire de Bulgarie rendait témoignage des progrès que fait la dévotion à Notre-Dame de Lourdes. On a érigé à Salonique un monument en son honneur, à l'entrée de l'église française. Les Turcs eux-mêmes et les Grecs schismatiques viennent s'incliner devant la Vierge

Archives diocésaines de Quimper et Léon

famille catholique du Rite latin à Tibériade. Elle seule composait la congrégation et représentait l'état-major : préfète, directrice, secrétaire, trésorières, conseillères, etc...

Nous passons à côté de l'église grecque-unie (catholique) : il n'y a qu'un autel, et encore l'église n'est-elle pas terminée. Le curé avait eu la bonté de faire prendre des ornements chez les Pères Franciscains, et plusieurs prêtres y célébrèrent la sainte messe. Quelle pauvreté ! Le presbytère est misérable ; le dernier des derniers chez nous semblerait un palais auprès de celui-ci. Ce pauvre prêtre doit vivre avec 17 francs par mois, et sa population, réduite à l'indigence, ne peut lui venir en aide. Nous l'engageons à s'adresser à la Propagation de la Foi ; il est impossible que, sa misère bien exposée, on ne lui donne pas un secours. En attendant, on se cotise, mais le voyage commence, les dépenses peuvent dépasser toutes prévisions, et, à notre grand regret, nous donnons peu, trop peu, à ce vénérable prêtre, mais c'est de grand cœur.

Les hommes sortaient de l'église, où ils avaient assisté à la sainte messe, avant d'aller à leur travail. Quelle leçon pour nos ouvriers, même bretons ? Nous les avons vus à nos messes du Rite latin ; ils paraissaient ne pouvoir ni suivre, ni comprendre nos cérémonies : peut-être serons-nous aussi désorientés, plus tard, en assistant aux leurs.

Il est huit heures : départ pour Capharnaüm, qui paraît loin de Tibériade comme Lanvéoc de Brest. La moitié des pèlerins montent dans sept grands bateaux, les autres contournent le lac sur leurs montures ; ils reviendront dans les barques : chacun son tour. Je saute dans un bateau ; nous sommes au large ; on rame ; nos rameurs ont des figures noires ou cuivrées, on ne peut plus y compter les coups de soleil ; ils agitent en cadence leurs avirons épais et lourds, la sueur leur tombe du front ; l'eau douce n'est pas loin, ils en boivent avec avidité et nous invitent à en faire autant : conseil superflu, le soleil est très haut, il nous tombe d'aplomb avec une réverbération désolante, on grille, il y a plus de cinquante degrés de chaleur.

Qu'importe ? C'est le même soleil, le même lac, les mêmes distances que du temps de Notre-Seigneur, les mêmes fatigues, les mêmes ennuis ; on ne s'arrête pas à ces détails, on prie en silence ; les prêtres récitent leur office, puis tous répondent au chapelet, enfin on chante, quoi ? le *Magnificat*. Le *Magnificat* a sa place partout ; le chrétien a-t-il à peine une heure de joie, que bien vite il emprunte à sa Mère du ciel ses sentiments, son langage, sa poésie, pour chanter à son tour les gloires de Dieu et ses bienfaits.

Nous avons bien un autre chant de reconnaissance, le *Te Deum* : mais le *Te Deum*, de sa nature, est un chant réservé aux grands jours, il est pompeux, majestueux, sublime ; improvisé par deux Saints, il s'élève très-haut, il part du vesti-

miraculeuse ; plusieurs chrétiens en ont obtenu plusieurs grâces signalées.

Parmi d'autres pèlerins anglais, belges, espagnols, tout le monde aura pu rencontrer deux jeunes Danoises, venues de Copenhague pour solliciter une grâce particulière.

Un soldat, au lieu de profiter d'un congé pour visiter sa famille, faisait une retraite qui le disposera à passer de la caserne au séminaire. Il en était de même d'un professeur laïque de collège, qui a passé ici toutes les vacances de Pâques.

A propos du Dimanche. — En France, on traite la loi du dimanche avec un sans-gêne inconnu dans les contrées hétérodoxes. Ceux qui chez nous s'abstiennent de travail, ne se font pas scrupule de choisir le jour du Seigneur pour leurs voyages et leurs parties de plaisir.

Cette coutume n'a pas échappé à un étranger de famille princière.

On lui demandait samedi, à la Grotte, s'il partirait le lendemain ; il répondit avec un fin sourire et une pointe de malice :

« *Comme je ne suis pas encore catholique, je ne partirai que lundi.* »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Tibériade, 27 mai 1886.

MON CHER AMI,

Nous avons fait aujourd'hui une excursion des plus intéressantes.

Comme nos marins de Brest, j'ai dormi en *double*. A quatre heures et demie, j'étais rendu à l'église franciscaine ; j'avais admiré une belle statue de saint Pierre, en bronze, et pris, après la messe de cinq heures et demie, un bon bain.

En revenant au campement, une jeune fille, portant sur la tête le vase qu'elle va remplir au lac, se croise avec moi, puis s'arrête et me dit :

« Bonjour, mon *Bère*.

« — Tu es catholique, toi ?

« — Oui, mon *Bère*. »

Elle saute de joie, me prend la main et me la baise avec respect, en s'écriant : « Je suis congréganiste de la Sainte-Vierge !

« — Obéis bien au Père.

« — Oui, oui ; nous sommes heureux de vous voir. » Et de nouveau, cette pauvre enfant trépigne de joie et me montre sa médaille.

Depuis j'ai appris qu'elle était l'unique fille de l'unique

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bule du paradis ; mais le *Magnificat* vient du paradis même, c'est un bien commun à tous, puisqu'il est celuide notre Mère à tous.

Le *Te Deum* clôt nos fêtes, nos cérémonies ; le *Magnificat* ne clôture rien ; c'est l'arrêt joyeux sur une route pénible, le cri d'allégresse, d'amour, de reconnaissance. Il s'échappe de nos cœurs qui luttent et triomphent un moment pour courir à de nouvelles luttes et à de nouveaux triomphes.

On chante aussi l'*Iste Confessor*, et le *Tu es Petrus*.

Nous sommes débarqués à l'endroit même où s'élevait Capharnaüm : Notre-Seigneur y a séjourné (1). La côte est couverte de pierres usées par le frottement, ce sont d'anciennes pierres de taille réduites en galets. Grand Dieu ! quelle chute et quelles ruines! Au temps de Notre-Seigneur les quais avaient au moins 800 mètres de longueur, et la ville en avait plus de 500 de profondeur.

Aujourd'hui, un immense champ de colza sauvage couvre la place occupée par cette ville superbe et arrogante. Nous savions bien qu'il n'y restait pas pierre sur pierre, mais nous étions tous, loin de nous attendre à cette réalisation si complète de la menace prophétique du Sauveur. Au milieu de ce colza sauvage, par conséquent de nulle valeur, on voit non des colonnes, mais des tronçons de colonnes, des pierres éparses, des débris informes. A 4 kilomètres, on montre Corozaïm, une autre ville maudite. C'est le même spectacle affligeant, et chose singulière, parmi toutes ces ruines séculaires s'élèvent çà et là des lauriers-roses splendides, bien venus pour assombrir encore par leur réelle beauté, qui contraste,tout ce qui les entoure.

Nous ne cherchons pas où était le bureau de saint Mathieu, impossible de le savoir ; quelques messieurs, par dévotion à acquérir, sans doute, — ce sont des gendres, — voudraient voir la maison de la belle-mère de saint Pierre, guérie à sa prière par Notre-Seigneur : inutile d'insister, on ne peut contenter leur louable piété (2).

(1) Capharnaüm était situé au bord du lac de Tibériade et sur les confins des tribus de Zabulon et de Nephtali.

Jésus y guérit un paralytique qu'on descendit par une ouverture pratiquée dans le toit, et rendit la santé à la belle-mère de Pierre.

Saint Mathieu, assis au bureau des impôts s'était entendu appeler à l'apostolat : *Sequere me.* (S. Marc, Ch. II.)

Jésus y guérit le paralytique, serviteur d'un centenier (S. Mathieu, Ch. VIII). Il enseigna la doctrine du Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie (S. Jean, Ch. VI), et annonça l'abaissement de la ville.

Enfin,c'est là que Pierre, sur l'ordre du Sauveur, pêcha le poisson qui avait une pièce de quatre dragmes dans la bouche, pour payer l'impôt du didrachme réclamé.

(2) Non seulement tout vestige sérieux établissant la position de cette maison a disparu, mais on ne peut rien reconnaître ni fixer avec certitude.

Notre-Seigneur n'y avait point de demeure propre, mais, on croit qu'il occupait une partie de la maison de la belle-mère de saint Pierre.

La chaleur a encore augmenté : plusieurs s'en sentiraient incommodés, mais, le lac est toujours là, et comme ce matin, on se jette dedans : c'est un besoin.

Bientôt on crie, en route ! Nous sommes venus le matin en bateau, nous retournons à cheval à Tibériade, par Bethsaïda, la patrie des trois apôtres, Pierre, Philippe et André (1). C'était alors, une jolie petite ville, aujourd'hui, c'est la désolation en permanence, des ruines, des ruines, rien que des ruines, et deux ou trois sources assez fortes, dont une est tiède. Le port y était profond et sûr ; le sable de la plage est fin, presque moelleux ; une montagne infranchissable, s'élevant à pic, protège des mauvais vents. Mais, aujourd'hui il n'y a plus rien à protéger !

Nous avons déjeuné au milieu de ces ruines, — faut-il l'avouer ? — d'un bien bon appétit.

Veux-tu la photographie d'une scène des plus curieuses que j'aie jamais vues, et que je ne m'attendais pas à voir ? Imagine-toi qu'un Bédouin, né à Bagdad, serviteur d'un marchand de Saint-Jean-d'Acre, s'est introduit ce matin dans notre campement pour voler. Il s'est adressé surtout aux menus objets de toilette des Dames. Les drogmans s'en aperçoivent, ils ont peur d'être accusés eux-mêmes de vol ou de négligence coupable, vite ils brident leurs meilleurs chevaux, et galoppent dans toutes les directions : il est saisi à Bethsaïda.

On lui serre les poignets, et on le conduit à Capharnaüm, juste au moment du départ ; il est ramené à Bethsaïda. Il est devant nous: que faire ? Les rares habitants des environs sont accourus ; si on leur donnait une leçon ? Un pèlerin, respectueux des formes d'une justice longue et ruineuse, ouvre l'avis de le livrer au pacha, à l'autorité turque. « Non, non, dit notre frère Liévin, nous n'avons à perdre ni temps, ni argent : rendons-nous justice à nous-mêmes devant ces braves gens. »

On forme un tribunal où siègent le Frère Liévin, deux Pères Capucins et deux Pères Assomptionnistes. Un drogman a la parole ; son réquisitoire est court, net, concluant ; il demande une répression sévère pour le délinquant, qu'on lui inflige une bastonnade exemplaire.

Un avocat se lève, c'est un nègre, l'esclave du coupable ; il veut protester, mais ici la liberté de la parole n'a rien d'exagéré. Quelqu'un trop zélé lui donne un coup de cravache qui l'envoie rouler au loin avec une plaie profonde à la tête. Nous intervenons, nous adjurons les drogmans de se montrer moins inhumains. « Allons donc, répondent-ils, ces gens-là nous feront passer pour des voleurs et perdre notre pain. »

(1) Evangile selon saint Jean, Ch. Ier.

Notre-Seigneur a fait à Bethsaïda plusieurs miracles qui ne nous sont pas connus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Frère Liévin, qui ne s'émeut de rien, procède à l'interrogatoire :

— « Pourquoi as-tu blasphémé le Dieu des chrétiens?

Le voleur nie le fait, et reçoit d'un drogman un soufflet : « Coquin, tu l'as avoué ce matin !

— « Pourquoi as-tu blasphémé le nom des chrétiens ?

— « Je ne le ferai plus.

— « Le Coran dit-il de voler les chrétiens ?

— « Non, pardon, je ne le ferai plus. »

Et le malheureux se jette à genoux, baise les pieds et la barbe des Capucins interdits, et se traîne à terre.

— « Nous, chrétiens, nous avons une loi ; parce que tu as blasphémé Dieu et le nom des chrétiens, d'après notre loi tu dois mourir, et mourir sur-le-champ. »

Le désespoir du voleur est à son comble, et les assistants indigènes, voleurs aussi, sont atterrés.

— « Allons, fais ta prière, et meurs. »

Le pauvre diable inspire de la compassion, il est à moitié mort, nos pèlerines sanglottent et crient : Grâce ! Grâce !

—..... « Mais la loi des chrétiens est la bonne, car elle dit aussi : Faites du bien à ceux qui vous font du mal, aimez vos ennemis, pardonnez-leur. Telle est la loi de Jésus, et nous, nous sommes les frères de Jésus... Au nom de Jésus, va-t-en, tu es libre, ne pèche plus ! »

On le délivre de ses liens ; il détale grand train sans se faire prier longtemps. Les Turcs causent entre eux avec animation. Sans doute, ils célèbrent notre clémence ; mais nous, nous sommes partagés sur cette procédure expéditive et originale. Le Frère Liévin, toujours du haut de son tribunal, nous explique sa manière de faire : « Ici les journaux manquent, Dieu merci, mais les langues fournissent de bonnes carrières: pour ce soir, à Tibériade et à dix lieues à la ronde, on saura ce qui s'est passé ; pendant huit jours, ce sera le sujet de toutes les conversations : on dira que nous sommes sévères et prompts dans nos répressions : les indigènes ne seront plus tentés de nous voler : on dira aussi que par amour pour Jésus, nous ne sommes pas impitoyables,... peut-être Jésus en sera-t-il plus aimé !

(A suivre.)

SAINT CORENTIN (1)

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Trouvant debout les sanctuaires et les monuments du paganisme, saint Corentin s'était gardé de les détruire, mais il les avait consacrés au Dieu de Vérité. En cela, il s'était conformé aux exemples que lui avaient donnés ses prédécesseurs dans l'œuvre de conversion de la Petite Bretagne, et même, à vrai dire, presque tous les prédicateurs de la doctrine évangélique. C'est ainsi qu'au centre de la catholicité, le Panthéon d'Agrippa, *le temple de tous les dieux*, est devenu *l'église de tous les martyrs ;* c'est ainsi que le bronze de la statue de Jupiter a été transformé en image du Prince des Apôtres.

Si les souverains-pontifes usaient de ces ménagements sages et opportuns, on ne s'étonnera point de voir les évêques et les prêtres du fond de la Gaule conserver les derniers débris de l'ancien culte pour les sanctifier par une destination nouvelle, et rendre ainsi plus facile la complète soumission d'un peuple passionnément épris des souvenirs du passé. Mais, parce qu'ils étaient chargés de répandre autour d'eux la lumière, ils travaillèrent toujours à écarter les superstitions qui, sans leur surveillance, se seraient attachées aux pierres, aux arbres, aux fontaines, non comme à des symboles (ce qui était légitime), mais comme à des réalités.

De ce que nous avons dit de la piété de saint Corentin envers la très-sainte Mère de Dieu, on pourrait aussi conclure que le premier évêque de Cornouailles trouvait une facilité particulière à faire adorer le Sauveur en faisant adorer sa Mère. Tout le monde sait que les Druides avaient voué un culte prophétique à la *Vierge qui devait enfanter*. Là où cette Vierge recevait des hommages, il convenait donc aux évêques et aux prêtres de dire hautement comme saint Paul dans la ville d'Athènes : « Ce que vous honorez sans le connaître, c'est cela même que je vous annonce aujourd'hui. »

Le même zèle et la même sagesse, qui inspiraient à cet apôtre de prêcher le *Dieu inconnu*, à saint Pierre de montrer aux Juifs la réalisation des prophéties, inspiraient donc à saint Corentin de dire aux fils des Druides : « On vous annonçait la Vierge qui

(1) Voir le n° 10 de la *Semaine religieuse*, 5 mars, page 406.

Archives diocésaines de C[illegible]im[illegible]er et Léon

devait enfanter ; je vous prêche un Dieu qui s'est fait petit enfant, un Dieu qui est né de la Vierge attendue par vos pères. »

Ce que nous avons vu jusqu'ici des travaux de notre premier évêque pourrait être regardé comme le côté matériel de son œuvre. Jamais un pontife digne de sa haute vocation n'a négligé ce grand devoir de la construction des églises, de la consécration des demeures où Dieu veut bien habiter ; toutefois, ce n'est là qu'un moyen puissant pour arriver au véritable but. Ce but, qui est la sanctification des âmes, préoccupait avant tout saint Corentin. Or, à toutes les époques, dans les pays où la foi a déjà été implantée, les hommes apostoliques ont trouvé des cœurs dociles et des cœurs rebelles ; s'il y a eu des moments plus favorables à la conservation de la vie de la foi, l'homme reste toujours bien faible, hélas ! quand il est abandonné à lui-même, et ne devient fort que par la force de Dieu.

Saint Corentin trouva donc « des rebelles et des incrédules, qu'il toucha par sa prédication ; des impies, des apostats, des pervertis de toutes sortes, qu'il fit rentrer dans l'unité par des faits miraculeux, des âmes errantes et dévoyées qu'il ramena sur le sein de l'Eglise, leur mère. Voilà comment cet homme de Dieu dépensait toute sa vie. » (1) Par ce qui a été dit de la société, au temps de saint Corentin, on comprendra facilement que toutes ces catégories de pécheurs se soient rencontrées dans son champ d'action. Ce sont des hésitants, des hommes qui acceptent le titre de chrétiens, mais ne vivent guère de la vie chrétienne, des païens qui ont persévéré dans leur obstination ; mais, ce que nous remarquerons ici, c'est qu'il se trouvait aussi en Cornouailles des apostats, des hommes qui avaient connu la vraie foi, et qui s'en étaient écartés, « *diversos* ». Nous pensons que ce mot indiquerait ici les chrétiens qui avaient adhéré à l'enseignement de Pélage. En effet, dès l'an 412, cet hérésiarque, qui était né dans la Grande-Bretagne et qui séduisit un grand nombre de ses compatriotes, se mit à enseigner que le péché du premier homme ne s'est point communiqué à ses descendants, et que l'homme, par une grâce intérieure, peut par ses seules forces naturelles accomplir les commandements de Dieu. Cette doctrine était formellement opposée à ces paroles de Notre-Seigneur : « Nul ne peut venir à moi, sans être attiré par le Père lui-même, qui m'a envoyé. » (Saint Jean, VI, 44) et « Sans moi vous ne pouvez rien » (Saint Jean, XV, 5). L'enseignement de Pélage, fut réfuté par saint Augustin, condamné par les Conciles de Carthage et de Milève, dont le pape saint Innocent confirma la décision.

Or, tout ceci se passait à une époque où les communications étaient constantes entre la Grande et la Petite Bretagne ; il est donc impossible que notre pays n'ait pas reçu, parmi les émigrés auxquels il donnait asile, quelques-uns de ceux qui avaient adhéré à la doctrine pélagienne.

(1) *Anonyme*, § XII.

Le temps n'était pas éloigné où saint Germain d'Auxerre irait la combattre dans son berceau ; en attendant, saint Corentin travaillait à extirper de son troupeau cette dangereuse erreur ; nous venons de voir qu'il ne le fit pas sans succès. Depuis ce temps, jamais l'hérésie n'a pu prendre racine en Armorique, et la foi catholique est la seule qui y ait été prêchée.

Aussi le grand dévot de saint Corentin, le père Julien Maunoir, ne craignait pas de dire à son glorieux protecteur : « Ça esté à la faveur de cette langue Armorique, ô grand apostre, que vous avez planté la foy dans la Cornouaille, avec des bénédictions du ciel très-spéciales, et qui donnent une vénération particulière pour l'idiosme dont vous vous êtes servy. Le soleil n'a jamais éclairé de canton où ayt paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraye foy, depuis que vous en avez banny l'idolastrie. Dieu vous a mis comme un Chérubin à la porte de ce paradis terrestre, pour empescher le retour du serpent infernal. Il y a treize siècles (1) qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ, et il est à naistre qui ayt vu un Breton bretonnant prescher une autre religion que la catholique. Les Eveschez qui ont tenu fidèlement à l'idiosme que vous avez honoré de vostre bouche sacrée, ont les mêmes avantages et faveurs auxquelles aucune autre nation ne peut prétendre. Dans vostre Evesché, après qu'on a franchi le cap Sizun, se void une isle, nommée l'isle de Sein, où ne se trouve aucune beste venimeuse, et où aucun serpent ne peut subsister. C'est l'image de vostre terre saincte, arrousée de vos sueurs, terre qui, depuis qu'elle a esté cultivée par vos soins charitables, ne produit aucun venin contraire au sentiment de nostre Mère la saincte Eglise. »

Ce sont là des paroles qu'il est bon de méditer à l'heure où nous sommes. Surtout qu'on se garde bien d'y voir de pieuses exagérations d'un panégyriste enthousiaste. Le père Maunoir, récemment déclaré *vénérable* par l'Eglise, parle avec encore plus de conviction que d'ardeur, lui qui connaissait la prédilection de Dieu pour la Bretagne. Or, s'il est vrai que l'hérésie, (c'est-à-dire la négation de quelques vérités prises en détail), n'a jamais usé de la langue bretonne comme d'un instrument de diffusion, voici ce qu'il nous faut demander à Dieu par saint Corentin : que cette langue sanctifiée ne serve jamais à répandre l'incrédulité, qui rejette non plus un dogme mais toute la Révélation, et qui impose une neutralité à laquelle ne convient qu'un seul nom : l'apostasie.

(A suivre.)

(1) C'est en 1659, que le Père Maunoir s'exprimait ainsi.

Archives diocésaines de C[illegible]im[illegible]er et Léon

GAUME et C^ie, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, à Paris

OUVRAGES

POUR LA

Première Communion et pour le Mois de Marie

BRISPOT (l'abbé). La Vie de N.-S. Jésus-Christ. 3 vol. grand in-8.	22 »
DARAS (l'abbé). Les Saints et les Bienheureux du XVIII^e siècle. 2 vol. in-12	
— Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie. 1 vol. in-18	6 »
— Lourdes, 1 vol. in-18.	1 »
— Vie des Saints, 1 vol. in-12.	1 »
DIDON (l'abbé). Nouveau Mois de Marie. 1 vol. in-18	14 »
EGRON. Le culte de la sainte Vierge. 1 vol. in-8	» 60
GAUME (Mgr). Angelus au XIX^e siècle. 1 vol. in-18	6 »
— Biographies évangéliques. 17 vol. in-18	2 »
— — 2 vol. in-8	10 »
— Catéchisme de Persévérance, 12^e édition. 8 vol. in-8	12 »
— Catéchisme de Persévérance, 47^e édition. (abrégé du)	35 »
— Catéchisme des Mères. In-18.	1 80
— Catéchisme (petit) des Mères. In-18	1 »
— Evangélisation apostolique du globe. 1 vol. in-12	» 50
— Génuflexion (la). 1 vol. in-18	1 50
— Histoire des Catacombes de Rome. 1 vol. in-12	1 60
— Histoire du Bon Larron. 1 vol. in-12.	4 »
— Horloge de la Passion. 1 vol. in-18	3 »
— Judith et Esther. 1 vol in-18.	1 30
— L'eau bénite au XIX^e siècle. 1 vol. in-18	1 30
— Le grand jour approche. 1 vol. in-18.	2 »
— Le Seigneur est mon partage.	» 90
— Le Signe de la Croix au XIX^e siècle. 1 vol. in-18	» 90
— Les trois Rome, 4^e édition. 4 vol. in-12.	2 »
— Marie, étoile de la mer. In-18	16 »
— Suéma. 1 vol. in-18.	1 »
GAUME (le chan.) Epîtres et Evangiles. 1 vol in-18.	1 30
— Manuel du Chrétien. 1 vol. in-12.	» 60
— Nouveau Testament. 1 vol. in-12	8 »
— Psaumes. 1 vol. in-32	6 »
GROU (le R. P.). Le Chrétien sanctifié par l'Oraison dominicale. 1 vol. in-32	1 50
JAUNY (L.). Histoire de l'Eglise catholique. 1 vol. in-12, cartonné	» 50
KEMPIS (Th. A.). Le Petit Jardin des roses et la Vallée des Lis. 1 vol. in-18	2 75
LALLEMANT (le P.) Imitation de Jésus-Christ à l'usage des enfants de Marie. 1 vol. in-32	» 60
— Imitation de Jésus-Christ, avec Messe, Vêpres et Complies. 1 vol. in-32.	1 30
— Imitation de Jésus-Christ. Edition miniature. 1 vol. in-64	1 »
RAGEY (le R. P.). S. M. Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu. 1 vol. in-18	1 »

JEANNE D'ARC

SUR LES AUTELS

ET LA

RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE

PAR LE R. P. AYROLES, S. J.

Deuxième Edition. 1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

POUR LA CONSERVATION DU LINGE

Employez

LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR

MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR

Médaille d'OR

USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour

EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE

et le nom du Fabricant

FELIX EYDOUX

MARSEILLE

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp^le, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

3000^f à GAGNER en un mois **AVEC 300^f**

en achetant immédiatement un FONDS d'ETAT PREUVES A L'APPUI. — *Ecrire à la Correspondance Financière, 28, r. St-Lazare, Paris*

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES. CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*

GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE

Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

POUR *faire* **ROBES SOI-MEME** s'abonner au journal *L'Art dans le costume* Un An : 12 fr. — 6 Mois : 7 fr. — *Abonnement d'essai*, 6 Mois pour 3 fr. 50. *Seul à publier les Leçons de Coupe et de Couture.* — 15, RUE RICHELIEU, PARIS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL* : Phie MIDY, 113, Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies. Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

CONSTIPATION DRAGÉES DEMAZIÈRE au Cascara Sagrada

La ***Constipation*** entraine souvent le ***manque d'appétit, affections de l'estomac*** et de l'***intestin, Hémorroïdes, Malaises, Migraines Etourdissements. Congestions.*** — Sous l'influence des DRAGÉES DEMAZIÈRE la ***Constipation*** disparaît et avec elles ce cortège d'affections. Elles ne provoquent ni ***Nausées***, ni ***Coliques***, ni ***Diarrhées.***

TOUTES PHARMACIES. PRIX : 3 francs.

Dépôt général : Phie **DEMAZIÈRE**, 71, Avenue de Villiers, PARIS

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre

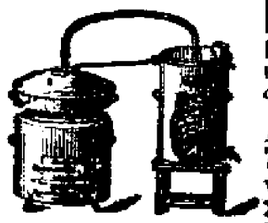
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110**, **120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.

Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S. G. D. G., SYSTÈME DEROY



Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

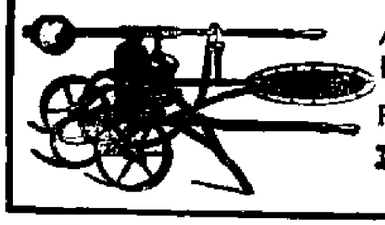
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 150 f.

DEROY Fils aîné Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

SPÉCIALITÉ DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS



Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Élévation d'Eaux,

ETC., ETC.

Pour Puits de toutes profondeurs

Demander le Catalogue général illustré.



L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 21 Mai 1887. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nomination d'un coadjuteur à Rennes ; Mutations dans le Clergé ; Le Pelerinage à Lourdes ; Rumengol et Le Folgoat ; Saint-Renan ; Les Retraites pascales bretonnes à Angers : Aux enfants de la première communion. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Le Catholicisme en Allemagne ; Buenos-Ayres ; La chapelle du Sacré-Cœur ; Un évêque français : La loi scolaire. — *III. Vie de saint Corentin :* ch. III, La ville épiscopale (suite). — *IV.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche **22** *Mai* — Office du jour, semi-double, blanc ; mémoires de l'Octave de l'Ascension, et de s. Ubald. Aux Vêpres, mémoires des suivants, de l'Octave et de s. Ubald.

Lundi **23**. — S. Donatien et s. Rogatien, martyrs, semi-double, rouge.

Mardi **24**. — Fête de Notre-Dame Auxiliatrice, double-majeur, blanc.

Mercredi **25**. — S. Grégoire VII, pape, double, blanc.

Jeudi **26**. — Octave de l'Ascension, double-majeur, blanc.

Vendredi **27**. — Ste Marie-Madeleine de Pazzis, semi-double, blanc.

Samedi **28**. — Vigile de la Pentecôte, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Coray.....	22 mai.
Guimaëc.....	23, 24 et 25 mai.
Plonéis.....	26, 27 et 28 mai.

Archives diocésaines de (im er et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

RENNES. — Sur la demande de Mgr le cardinal Place, archevêque de Rennes, Mgr Gonindard, évêque de Verdun, a été nommé son coadjuteur avec future succession.

Mgr Pagis, évêque de Tarentaise, remplace Mgr Gonindard à Verdun.

Mutations dans le Clergé. — M. Bohec, vicaire à Cléden-Poher, a été nommé aumônier des Frères à Châteaulin.

M. Baron, jeune prêtre, vicaire à Cléden-Poher.

M. Perhirin, vicaire à Plonévez-du-Faou, vicaire à Arzano.

M. Laouénan, vicaire à Meilars, vicaire à Kergloff.

M. Déniel, ancien précepteur, vicaire à Meilars.

Pèlerinage du diocèse à N.-D. de Lourdes. — Si, dans la distribution des billets, il s'était glissé quelque erreur, en avertir immédiatement le Comité. Si on en a reçu en trop, les renvoyer ou les remettre, avant le départ, au prêtre directeur du train.

Prière de recommander au prône de la grand'messe le pèlerinage et les nombreux malades qu'il conduit à N.-D. de Lourdes.

***

Le diocèse à Lourdes. — Demain, dimanche, 22 mai, partent dans la soirée pour Lourdes environ 1550 pèlerins répartis en 3 trains, deux de Landerneau, et un de Quimper.

Nous donnons ici l'ordre des exercices du pèlerinage. Nos lecteurs pourront plus facilement s'associer à nous et unir leurs prières aux nôtres.

Que de grâces de toute nature vont être demandées, et que de faveurs seront accordées cette semaine !

Nous conduisons, croyons-nous, au moins 50 malades. Puisse Notre-Dame de Lourdes leur accorder guérison, amélioration ou patience dans leurs souffrances !

Que la volonté de Dieu soit faite, c'est la seule chose qu'au fond nous désirions vraiment et par dessus tout !

ORDRE DES EXERCICES :

Mardi 24 Mai, Fête de N.-D.-Auxiliatrice.

A 8 heures. — Deux messes de communion à la Grotte ou à la Basilique.

A 1 heure 1/2. — Réunion du Pèlerinage à l'église paroissiale. — Procession. — Elle se rend à la Grotte. — Allocution.

Ensuite, elle monte à la Basilique recevoir la bénédiction. On y fera une quête pour Notre-Dame de Lourdes.

Le soir, procession aux flambeaux. Courte allocution.

Meroredi 25 Mai.

A 6 heures du matin. — Messe de communion à la Grotte ou à la Basilique. — Messe d'actions de grâces.

A 10 heures. — Grand'Messe à la Basilique ou à la Grotte. — Instruction bretonne. — Quête pour N.-D. de Lourdes.

A 2 heures. — Chant des Vêpres à la Basilique ou à la Grotte. — Instruction française. — Bénédiction. — Procession. — Le soir, Procession aux flambeaux

Jeudi 26 Mai.

A 6 heures. — Messe de communion à la Grotte ou à la Basilique. — Messe d'actions de grâces.

A 9 heures. — Visite aux Piscines. — Chants, Prières, Instruction.

A 2 heures. — Réunion à la Basilique. — Bénédiction. — Procession au Calvaire de la Montagne. — Instruction bretonne. — Visite à la Grotte.

Le soir. — Procession aux flambeaux.

Vendredi 27 Mai.

A 6 heures du matin. — Deux messes à la Grotte ou à la Basilique. — Adieux, en Breton, à N.-D. de Lourdes. — Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

RUMENGOL. — La *Semaine religieuse* du diocèse croirait manquer à tous ses devoirs, si elle ne favorisait de son mieux, par sa publicité et tous les moyens dont elle dispose, les deux grands pèlerinages de la Cornouailles et du Léon : Rumengol et Le Folgoat.

Nous aimons Lourdes passionnément et nous sommes heureux d'y entraîner des foules nombreuses, presque chaque année ; mais nous ne pouvons oublier les deux principaux sanctuaires de Marie où nos pères sont venus prier et apporter des témoignages merveilleux de leur foi et de leur piété pour la Sainte-Vierge : Rumengol et Le Folgoat sont les deux joyaux du diocèse. On ne les connaît pas assez, on ne les admire pas assez, on n'y vient plus assez, quoique des multitudes considérables s'y donnent rendez-vous à certains jours.

Nous voudrions maintenir et même augmenter ce grand courant de foi qui porte à ces deux sanctuaires, et en faire des lieux de pèlerinages quotidiens.

Ils sont admirablement placés, l'un au centre du Léon, et l'autre en Cornouailles, à proximité du chemin de fer : ils semblent n'avoir été établis si bien que pour mieux garder nos traditions de foi et de piété.

Allons-y souvent, allons-y nombreux, et notre beau diocèse restera uni, fort contre le mal, et chrétien toujours.

Voici un petit avis que l'on nous prie d'insérer pour le pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chain grand pardon de Rumengol, qui tombe cette année le dimanche 5 juin, fête de la Trinité.

Les 3, 4 et 5 juin, des billets d'aller et retour, réduits de 25 % et valables jusqu'au 6 inclusivement, seront distribués dans toutes les gares depuis Quimperlé, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Landerneau pour Quimerc'h.

Un train spécial pour le pèlerinage partira, dimanche 5, de Quimper vers 6 heures 40 et arrivera à Quimerc'h à 8 heures 17 du matin.

***

Saint-Renan. — On nous écrit de cette paroisse :

« A la suite de la touchante cérémonie de la communion des enfants qui, tous les ans, attire un grand nombre de parents dans notre petite ville, surtout à cause du nombre toujours croissant des élèves des Frères, il est d'usage de consacrer l'après-midi à la fête de la Sainte-Enfance. Grande affluence cette année : toutes les écoles y étaient au grand complet. La procession a été nombreuse et fort belle.

M. Le Coz, premier vicaire de Recouvrance, prédicateur de la retraite française, avant le départ, a, en quelques mots, enthousiasmé et électrisé son auditoire ; puis la distribution des gâteaux bénits a été faite, à la grande joie des enfants. Inutile de dire que la quête qui accompagne cette distribution a été des plus fructueuses, ainsi que les cotisations versées par les parents, à la fin de la cérémonie.

Belle et bonne journée pour les petits enfants de Saint-Renan et aussi pour leurs petits protégés, les orphelins des missions.

Agréez, etc...

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers :

« Afin de donner plus de facilité et d'élan à l'accomplissement du devoir pascal, M. l'abbé Briand a convoqué ses Bretons de la ville d'Angers à deux retraites successives : l'une dont les exercices ont eu lieu à l'église de Sainte-Madeleine-du-Sacré-Cœur, et l'autre à l'église Saint-Serge. MM. les curés de Saint-Serge et de Sainte-Madeleine ont ouvert leurs églises avec l'empressement d'une charité vraiment sacerdotale et pastorale, à « ces flots de Bretons », comme ils le disaient eux-mêmes si aimablement, qui envahissaient leur église pour prier Dieu et chanter ses louanges dans leur langue si expressive et toute virile, et pour entendre la parole évangélique de la bouche d'un missionnaire breton.

« Le Révérend Père Supérieur de la Maison Saint-Joseph de Quimper avait bien voulu envoyer le Révérend Père Bleuzen présider ces retraites. Durant quinze jours consécutifs, les Bretons sont venus tous les soirs, à huit heures, par

centaines, écouter les enseignements du bon Père. Il arrivait, avec son âme de missionnaire, rappeler à ces infortunés émigrés leur foi bretonne, pour leur parler du sol natal, de leurs traditions, de leurs mœurs, de la fidélité des Bretons à leur fière devise : *Potius mori, quam fœdari:* « Kentoc'h mervel 'vit nac'ha ar Feiz. » Chacun se croyait au milieu des siens, à l'église de son village, à l'ombre de laquelle il est né.

« Pour les confessions, le Révérend Père Bleuzen était aidé du Révérend Père Kervennic, dont le dévouement aux Bretons d'Angers est connu de tous, de l'infatigable M. l'abbé Durand qui, depuis sept ans, consacre son zèle à la colonie bretonne de Trélazé, et de M. l'abbé Briand.

« Est venu le jour de la communion. Quelle était belle cette communion générale à la messe de neuf heures, le dimanche du Bon-Pasteur, à l'église Sainte-Madeleine ! Aussi M. le Curé, au prône de sa grand'messe, crut devoir donner aux Bretons un éloge mérité : « Je viens, mes frères, d'assister à un spectacle bien édifiant et peut-être unique dans la ville d'Angers, la communion générale de la Pâque des Bretons. Arrivé seulement depuis huit jours au milieu de vous, je suis déjà profondément édifié du mouvement religieux que je trouve dans cette paroisse. »

« Le soir, à quatre heures, l'église de Sainte-Madeleine se trouvait de nouveau comble de Bretons. C'était la clôture de la retraite, les dernières recommandations du Père missionnaire, ses adieux, le souvenir si consolant qu'il emportera des Bretons d'Angers. Il va revoir sa Bretagne, il dira là-bas aux frères plus heureux, aux parents, aux amis qu'il y a à Angers des Bretons qui demeurent fidèles à leur foi, qui gardent intactes toutes leurs traditions nationales ; il promet de revenir au milieu d'eux, et il espère les trouver encore plus nombreux, s'il est possible, pour venir entendre sa parole et affirmer leur foi... Les larmes des auditeurs coulaient abondantes. Que de souvenirs, en effet, étaient ravivés par la parole du Père ! Ils étaient là, ces pauvres émigrés, loin de leur patrie, qu'ils avaient quittée ! Pourquoi n'y étaient-ils plus ?... Et cette église où ils avaient reçu le saint baptême !... où ils avaient reçu les premiers enseignements du catéchisme ! où ils avaient fait leur première communion !... Et ce bon recteur qui avait pris tant soin de leur enfance et de leur jeunesse !... Et ce cimetière où dorment les aïeux !... Qu'ils sont loin !...Les reverront-ils jamais ?... — M. le Curé avec une émotion visible monte en chaire : il félicite les Bretons, les remercie du bel exemple qu'ils donnent à sa paroisse, les assure de son entière sympathie, et leur promet son dévouement le plus complet. Il salue le Révérend Père, lui dit au revoir, car il espère bien qu'après un tel succès, il reviendra et qu'il trouvera de nouveau les Bretons d'Angers empressés à venir se

Archives diocésaines de [illegible]er et Léon

grouper autour de lui pour entendre sa parole ardente et mettre à profit ses salutaires enseignements.

« Il devait revenir au milieu des Bretons d'Angers, le Révérend Père Bleuzen. Il y a trente ans, il débutait dans sa vie apostolique en allant, chaque dimanche, faire le catéchisme aux Bretons dans la chapelle de Saint-Lézin à Trélazé. Depuis, ses années se sont écoulées à travailler sans relâche à ses missions bretonnes si populaires et si heureusement originales, et qu'il faut se bien garder de perdre.

« Et maintenant, que Dieu bénisse les pas du Père missionnaire ; qu'il le conserve longtemps encore à sa chère Bretagne et aux labeurs des missions, et qu'il soit permis aux Bretons d'Angers, en le remerciant de tout leur cœur, de lui dire au revoir. »

Aux enfants de la première communion. — Parmi les glorieux martyrs du Japon, canonisés par Pie IX, en 1862, il y avait trois enfants, qui furent saisis, emprisonnés, puis fouettés et crucifiés avec les vénérables prêtres qui leur avaient appris à connaître Jésus-Christ. Le petit Louis n'avait que douze ans ; Antoine et Thomas avaient, l'un treize ans, l'autre quinze.

Fidèles en leur vie, ils furent trouvés fidèles en leur mort. Le petit Louis surtout était joyeux de souffrir pour Dieu. On lui coupa l'oreille droite sans qu'il poussât un cri. Quand le cortège des martyrs arriva au lieu de l'exécution, il s'élança avec une ferveur merveilleuse vers la croix où il devait être cloué et la baisa avec amour. Suspendu au terrible instrument de supplice, il entonna d'une voie claire et argentine le beau psaume *Laudate pueri*, que l'on chante à vêpres tous les dimanches. Haletant, mais toujours radieux au milieu des douleurs, il continua jusqu'à la fin. Au moment où il terminait le dernier verset du psaume, un des bourreaux lui perça le cœur de deux coups de lance.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Les noces d'or Pontificales.* — L'Eglise catholique n'a pas eu souvent l'occasion de célébrer la cinquantième année du sacerdoce de son chef, comme elle le fait cette année. Depuis l'ère chrétienne, on ne compte que quinze Papes, sur 252, qui occupaient le trône pontifical au cinquantième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Ce sont : Jean XXII, Grégoire XII, Calixte III, Paul III, Paul IV, Innocent X, Clément X, Innocent XII, Benoît XIII, Clément XII, Benoit XIV, Pie VI, Pie VII, Grégoire XVI et Pie IX.

Jean XXII, qui ouvre cette liste, est un enfant de la France qui a donné quinze chefs à l'Eglise.

* * *

L'*Osservatore Romano* du 5 mai contient, à l'adresse des feuilles italiennes qui parlent d'une « réconciliation de l'Italie avec la Papauté », un article qui a pour titre : « Les conciliateurs ». En voici la phrase essentielle :

« L'Eglise et, conformément à ses enseignements, le journalisme catholique ont toujours et invariablement protesté contre la violation des droits du Saint-Siège et contre l'inconvenance et l'intolérabilité de la position faite à Rome au Vicaire auguste de Jésus-Christ. En dehors d'une reconnaissance préalable dés droits de l'Eglise et d'une réparation sincère des erreurs commises par l'Italie politique, il n'y a aucun terrain possible de négociations et de conciliation. »

Faut-il espérer que cette déclaration mettra fin à tous les projets colportés de divers côtés en ces derniers temps ?

Le catholicisme en Allemagne. — Un journal *protestant* de Berlin, la *Gazette ecclésiastique évangélique*, publie les lignes suivantes :

« Depuis quelques années, nous voyons l'Eglise catholique en Allemagne acquérir un éclat et une influence qui vont sans cesse en augmentant. Au moment où notre Eglise (protestante) se voit près de succomber sous l'indifférence des classes élevées et la haine des classes ouvrières, Rome a conquis les sympathies des princes, des nobles, de la classe moyenne, des travailleurs et des ouvriers.

« Les catholiques allemands ont soutenu une lutte brillante contre la plus puissante monarchie de la terre, et ont remporté la victoire. Pendant dix ans, le centre a été le chef parlementaire du Reichstag et aujourd'hui, grâce à ses efforts, les revendications des catholiques obtiennent satisfaction.

« En même temps, l'Eglise catholique a acquis une grande influence sur le terrain social. Son activité a empêché le triomphe du socialisme, et elle est considérée comme la promotrice des réformes économiques, comme le principe d'où doit sortir la régénération sociale.

« On ne peut nier que l'Eglise catholique ait déjà dépassé de beaucoup l'église protestante, et qu'elle travaille à maintenir et à accroître cette avance. Son activité grandit chaque jour ; elle se voit appelée par les gouvernements, servie et considérée par les parlements, aimée par les peuples. C'est une grande puissance avec laquelle il faut compter. »

L'auteur de l'article que nous venons de citer n'est autre que le pasteur Sloecker, l'ennemi le plus acharné de l'Eglise de l'autre côté du Rhin.

Archives diocésaines de C[illegible]m[illegible]er et Léon

La chapelle du Sacré-Cœur. — Voici le curieux travail qui vient d'être fait sur le mouvement religieux qui s'est produit à Montmartre, depuis l'ouverture de la chapelle provisoire du Sacré-Cœur. Depuis onze ans, trente-deux diocèses de France et quatorze diocèses de neuf autres nations catholiques ont envoyé à Montmartre 2,155 pèlerinages ; 409 évêques, archevêques ou cardinaux de toutes les parties du monde ont visité le sanctuaire et les travaux en cours d'exécution ; 25,937 prêtres y ont célébré la messe et 615,965 communions y ont été distribuées.

Les principales nationalités étrangères représentées à Montmartre par des pèlerinages sont : les Iles Britanniques, la Belgique, le Canada, le Brésil, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, la Suisse, la Syrie, etc.

Ajoutons que les souscriptions atteindront bientôt le chiffre de dix-huit millions de francs.

Un Évêque français. — La *Revue du diocèse de Lyon* publie sur le nouvel archevêque de Lyon, Mgr Foulon, une intéressante notice où nous relevons le trait suivant se rapportant à l'époque où Mgr Foulon était encore évêque de Nancy :

« Un jour, en 1870, après le revers de nos armées, il apprend que le roi de Prusse, le prince héritier, Bismarck et de Moltke, précédant leurs troupes, déjà aux portes de Nancy, frappent à celles du palais épiscopal, où nos impérieux vainqueurs demandent à être reçus. Le roi qui, lors de l'invasion de 1814, avait logé à l'évêché et qui en avait occupé la chambre principale, voulait la revoir et la montrer à ses compagnons de conquête. L'évêque répondit qu'il n'avait rien à refuser à des envahisseurs ; il ordonna qu'on fît tomber devant eux toutes les barrières et, laissant le roi et ses amis se piloter eux-mêmes, il déclina le privilège de les recevoir et alla se réfugier au fond du jardin. La visite terminée, le prélat rentra chez lui.

« **Mgr Foulon, au surplus**, avait, dès son installation à Nancy, fait de cette chambre son cabinet de travail, et c'est de cette pièce jadis occupée par le futur empereur d'Allemagne, qu'il devait lancer la superbe et toute française protestation qui eut tant de retentissement jusqu'au cœur de l'Allemagne.

« En effet, le 26 juillet 1873, alors que la délimitation nouvelle de son diocèse de Nancy comprenait encore les archiprêtrés de Château-Salins et de Sarrebourg, devenus, hélas ! prussiens, l'évêque, dans une allocution pathétique, où vibra toute son âme... et la nôtre, s'écriait : « Prions pour la Patrie ! « afin que, ramenée à Dieu par l'excès même de ses mal- « heurs, elle trouve, dans l'amertume de ses humiliations, un

« avertissement à ne plus retomber dans les fautes qui les « lui ont values ; pour la Patrie ! *afin qu'elle mérite de voir « bientôt se lever sur elle des jours meilleurs, et que les revendications qu'elle désire, elle se les assure*, etc., etc. ; pour la « Patrie ! *afin que les cruelles séparations que lui a imposées « la guerre ne soient pas sans espoir et* QUE L'HORIZON NE « SOIT PAS A JAMAIS BORNÉ PAR UNE FRONTIÈRE. »

Ces accents encourageants et tout vibrants d'une sainte et honnête bravoure ne plurent pas à Berlin. L'évêque fut déféré aux tribunaux prussiens, il eut le glorieux honneur d'être *condamné à deux mois de forteresse...*

Voilà quel homme est Mgr Foulon, et quel grand évêque va posséder l'église de Lyon !

La loi scolaire. — TOULON. — La lettre que nous publions ci-dessous montre comment la loi scolaire du 30 octobre 1886 est jugée par les républicains qui se piquent d'être véritablement libéraux ; il y en a quelques-uns, mais ils deviennent de plus en plus rares :

« Toulon, 10 avril 1887.

« Monsieur le Préfet,

« Par votre arrêté du 26 mars dernier portant réorganisation de la délégation cantonale et qui me parvient à l'instant, vous voulez bien me désigner comme délégué pour deux communes du canton de Tuchan, que j'ai l'honneur de représenter au conseil général.

« Il ne m'est plus possible, à mon grand regret, d'accepter ces fonctions que j'ai été fier de remplir pendant ces dix dernières années.

« La nouvelle loi scolaire, qui constitue à mes yeux une violation flagrante des droits imprescriptibles d'un grand nombre de citoyens, me paraît être, en même temps qu'une lourde faute politique, une mesure d'oppression à laquelle je ne saurais m'associer à aucun degré.

« Diviser les Français en catégories investies de capacités politiques inégales, en raison de leur profession de foi religieuse, sans souci des semences de discorde et de haine que l'on répand dans l'âme de la nation, c'est porter la main sur la liberté de conscience, que l'on aurait pu croire désormais à l'abri de semblables attentats ; c'est, à mon sens, faire œuvre de sectaire fanatique et non de républicain.

« Adversaire déclaré de toute persécution, on ne me verra jamais marcher dans cette voie destinée certainement à devenir, par la suite, aussi fatale à la démocratie, que je la juge, maintenant, criminelle dans ses tendances.

« Avec ma démission, je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, etc.

« A. BARNIER. »

Archives diocésaines de C mper et Léon

L'auteur de cette lettre siège depuis dix ans au conseil général de l'Aude, où il s'est toujours affirmé, non-seulement comme républicain, mais comme démocrate et franchement progressiste.

Buenos-Ayres. — Nous lisons dans le *Moniteur de Rome :*

« Le 8 mai, Notre-Dame de Lujan a été couronnée, au nom de Léon XIII, par Mgr Aneyros, archevêque de Buenos-Ayres (Amérique) au milieu d'un concours immense de fidèles réunis aux pieds de la Vierge miraculeuse, vénérée dans tous les pays de la République et des Etats voisins. La couronne d'une richesse incomparable, est une œuvre d'art digne de l'illustre Poussielgue-Rusand, de Paris, à qui ce travail a été confié Elle a été portée à Rome par un missionnaire de Lujan qui l'a présentée au Saint-Père.

« Léon XIII, après avoir admiré longuement la beauté de ce splendide diadème tout enrichi de diamants et de pierres précieuses d'une valeur de plus de 40,000 francs, a témoigné au bon missionnaire sa souveraine satisfaction pour le zèle infatigable qu'il déploie à propager la dévotion des Argentins envers le sanctuaire de la Vierge-Immaculée. Il a voulu bénir ce précieux témoignage de la piété catholique, offert en grande partie par les dames de Buenos-Ayres ; sur la demande des évêques de la République, Sa Sainteté a daigné accepter l'honneur de couronner la Madone miraculeuse.

« C'est Mgr l'archevêque Aneyros qui est délégué pour représenter le Saint-Père en cette solennelle circonstance.

« Nous souhaitons que ce grand évènement soit pour ce pays le point de départ d'une ère nouvelle, ère de paix, de prospérité, de grandeur morale, et qu'il rapproche le gouvernement du Siège de Pierre, source du véritable progrès dans l'ordre social comme dans l'ordre religieux.

SAINT CORENTIN [1]

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Nous n'avons pas à nous étendre longuement sur les conversions des païens : par l'érection même des églises de Rumengol et de Sainte-Anne-la-Palue, nous avons pu voir que la religion des Gaulois et celle des Romains avaient encore leurs temples et leurs autels, et par conséquent leurs prêtres et leurs initiés ; mais il est

à croire que leur nombre était désormais bien restreint, car ils n'entrent même pas en ligne de compte dans l'énumération que fait l'*Anonyme* de tous les pécheurs que saint Corentin convertit.

L'apostolat de notre premier évêque fut donc laborieux, puisqu'il y dépensa toute sa vie, au dire de notre vieil *auteur*. Mais pour une âme de Saint, qu'est-ce que la fatigue, lorsqu'il s'agit du salut des âmes !

Et cependant, au milieu de ces succès qui le comblaient de joie, il était une pensée qui devait le poursuivre nuit et jour : si Quimper et la Cornouailles étaient fidèles à écouter la voix de leur Pasteur, il y avait au bord de la mer une cité qui restait sourde à ses supplications. Aux chants sacrés qui des autres points du pays montaient maintenant vers Dieu, répondaient dans la ville d'Is les cris de la débauche et les chants de l'ivresse. En venant habiter ce lieu, Grallon, sans doute avait espéré que sa présence y serait salutaire ; il avait le droit de compter sur l'influence de ses propres exemples autant que sur la puissance de son autorité ; mais le prince qui, au début de son règne, avait montré un esprit impérieux et rigide et n'avait acquis la douceur que par des efforts de vertu, ne sut pas garder la juste mesure, et sa mansuétude devint de la faiblesse. Nous ne croyons pas nous écarter de la vérité en disant que saint Corentin eut à gémir sur l'excessive indulgence de son pieux ami, sur les désordres et sur la catastrophe finale qui en furent les conséquences. Dom Lobineau dit en effet : « Il peut n'être pas faux que saint Corentin ait vécu encore après Grallon ; du moins, est-il dit, dans les actes de saint Corentin, que ce saint Prélat vécut *long-temps* dans les exercices laborieux de sa pénitence et de sa charité. »

Un long épiscopat (nous avons des raisons de croire qu'il dura plus d'un demi-siècle) doit nous amener naturellement à croire que saint Corentin survécut, en effet, au roi Grallon. Il faut donc admettre que l'évêque gémit sur le mal et le combattit ; cependant ce n'est pas lui, mais bien son saint ami Guennolé, que la tradition nous montre prêchant la pénitence dans la ville d'Is, et annonçant la ruine qui va venir, lorsque la patience divine sera enfin lassée. Ceci nous prouve seulement que l'abbé de Land-Tévennec fut le dernier des envoyés de Dieu dans la ville coupable ; mais la sévérité même du châtiment montre bien que les habitants d'Is avaient dû abuser de grâces multipliées, d'où nous pouvons arguer que la voix du Pasteur avait été entendue, et même plus d'une fois, par ses brebis indociles.

C'est vis-à-vis de sa fille Ahès, ou Dahut, que le roi Grallon montra la déplorable indulgence que nous avons dû constater. Dans une ville abandonnée à la mollesse et au plaisir, l'exemple de la jeune princesse avait été rapidement funeste ; mais le vieux roi fermait les yeux pour ne point voir, et cependant les désordres n'étaient point renfermés dans la cité au bord des flots ; au pays des montagnes, la ville qui porte son nom, Ker-Ahès ou Carhaix, était témoin de ses orgies. « Les paysans de Huëlgoat montrent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore un gouffre où elle faisait précipiter ses amants ; et les bruits lugubres qui sortent de ce gouffre passent pour être les gémissements de ces victimes. » (1)

On le voit, les dons de Dieu étaient horriblement profanés par cette jeune fille qui avait reçu puissance, richesse et merveilleuse beauté, qui avait trouvé dans le cœur de son père une affection si tendre et tout autour d'elle des exemples si pieux, mais elle n'avait voulu écouter d'autre voix que celle de la volupté ; puis comme le crime engendre le crime, elle était devenue cruelle, elle allait bientôt l'être jusqu'à la folie, en se faisant elle-même l'instrument de la vengeance divine.

« La ville d'Is, conquête de l'industrie sur la mer, occupait une plage très-basse, incessament menacée par les flots ; elle avait pour remparts des digues et des écluses, dont les clefs étaient déposées dans une cassette en fer ; le roi seul ouvrait cette cassette au moyen d'une clef d'or suspendue jour et nuit à son cou. » (2)

Or, un soir, la ville s'endormit dans sa sécurité, et cependant elle venait d'entendre la voix du père des moines de Land-Tevénnec; nouveau Jonas, Guennolé avait crié par les rues :

« Ne vous livrez point à l'amour ; ne vous livrez point aux folies. Après le plaisir, la douleur ! » (3) Mais, il prêchait à ceux qui ne voulaient pas entendre ; la ville s'endormit sans même se douter que le soleil avait éclairé ses murailles pour la dernière fois.

« Tout absorbés en luxes, débauches et vanitez, mais demeurans obstinez en leurs peschez, » les habitants d'Is, au dire d'Albert-le-Grand, avaient entendu bien des fois les prédictions de celui qui s'était si souvent élevé contre leurs abominations, ils ne crurent point comme les Ninivites. Saint Guennolé tout en annonçant le châtiment, ignorait encore l'heure où il devait venir. Le vieux roi, son ami, était aussi dans une sécurité profonde, et si nous en croyons le *Chant populaire*, il y avait eu fête au palais, la soirée s'était prolongée dans un festin :

« Le roi Gradlon parla : Joyeux convives, je veux aller dormir « un peu. — Vous dormirez demain matin ; demeurez avec nous « ce soir ; néanmoins, qu'il soit fait comme vous le voulez. »

Or, il y avait parmi ces convives, un jeune homme dont l'esprit était poursuivi par une folle pensée : comme Néron avait eu pendant ses nuits d'ivresse le désir de voir dans l'incendie de Rome une image de l'embrasement de Troie, l'amant qui à cette heure dominait la volonté d'Ahès voulait contempler l'envahissement des flots dans la ville royale. Depuis longtemps il ne rêvait plus que ces vagues s'amoncelant les unes sur les autres, renversant tous les obstacles, emportant la multitude et faisant régner la mort là ou surabondaient la vie et le plaisir.

Mais pour réaliser son monstrueux dessein, il fallait la clef de

(1) Pitre-Chevalier, *Bretagne ancienne*, p. 72.
(2) Pitre-Chevalier, *Bretagne ancienne*, p. 72.
(3) *Barzaz-Breiz*, Submersion de la ville d'Is.

l'écluse ; or, Grallon venait de quitter ses hôtes, pour chercher dans le sommeil le repos et l'oubli.

« L'amoureux coulait doucement, tout doucement ces mots, à l'oreille de la fille du roi : « Douce Dahut (1), et la clef ? — La « clef sera enlevée ; le puits sera ouvert : qu'il soit fait selon vos « désirs ! » Or, quiconque eût vu le vieux roi endormi eut été saisi d'admiration, en le voyant dans son manteau de pourpre, ses cheveux blancs comme neige flottant sur ses épaules, et sa chaîne d'or autour du cou. Quiconque eut été aux aguets, eût vu la blanche jeune fille entrer doucement dans la chambre, pieds nus : elle s'approcha du roi son père, elle se mit à genoux et elle enleva chaîne et clef. »

Cette nuit, saint Guennolé était en prière ; il fut ravi en extase, dit Albert-le-Grand, mais ce qu'il éprouva dans ce ravissement, n'était rien moins que l'abondance des célestes consolations ; lui l'homme au cœur miséricordieux, si désireux d'annoncer le pardon, il sut qu'un seul juste avec lui allait être sauvé dans cette nouvelle Sodome. Il courut au palais : « Ha ! Sire ! Sire ! sortons au plustost de ce lieu : car l'ire de Dieu le va presentement accabler. Votre Majesté sçait les dissolutions de ce peuple ; on a eu beau le prescher, la mesure est comble ; faut qu'il soit puny ; hastons-nous de sortir, autrement nous serons accueillis et envelopez en ce mesme mal-heur. » (2)

Et le chant populaire est plus énergique encore dans l'appel du prêtre et dans l'imprécation qu'il a faite au vieux prince : « Seigneur roi, lève-toi ! et loin d'ici ! La mer, débordée, rompt « ses digues ! »

« Maudite soit la blanche jeune fille qui ouvrit, après le festin, la porte du puits de la ville d'Is, cette barrière de la mer ! »

Quand le poète armoricain prononçait ainsi la malédiction, ce n'était pas un vœu qu'il émettait, mais il portait le jugement du pays lui-même sur la fille de Grallon. C'est une chose étrange qu'aujourd'hui encore, après tant de siècles, le nom du père soit si honoré et le nom de la fille entouré d'une telle exécration !

Une catastrophe comme celle qui fit disparaître la ville d'Is était bien de nature à frapper vivement les esprits ; aussi les traditions populaires ont elles ajouté à ce qu'il y a de plus probable dans l'histoire de la vieille cité bretonne.

Parmi les tableaux les plus remarquables du musée de Quimper, il en est un qui représente un épisode de la submersion de la ville d'Is : tout au fond l'on aperçoit une enceinte de murailles ; puis au loin des flots, des flots encore s'avançant jusqu'au premier plan ; là, deux chevaux qui se précipitent fuyant l'immense vague qui se recourbe et les atteint déjà. L'un est monté par saint Guennolé, l'autre par Grallon. Le saint moine porte les vases sacrés, il se pen-

(1) N'oublions pas que nos légendaires l'appellent tantôt *Dahut*, tantôt *Ahès*.
(2) Albert-le-Grand.

Archives diocésaines de C mp et Léon

che vers le prince et son geste impérieux montre qu'il ordonne au nom du ciel ; on voit d'ailleurs quel est cet ordre, car le roi jette à la vague envahissante Ahès qui fuyait en croupe derrière lui.

En effet, nos récits populaires disent que Guennolé aurait dit à Grallon « Jette ce démon à l'eau ! » faisant ainsi de la mort d'Ahès la condition même du salut de son père.

Nos vieux légendaires ne parlent pas de ce fait monstrueux, et vraiment il est impossible de concilier la barbarie de cet ordre contre nature avec l'esprit des Saints en général, mais surtout avec l'esprit de douceur qui caractérise saint Guennolé.

Si l'on admire dans le tableau de M. Luminais l'étonnante beauté du coloris, l'art avec lequel il a su reproduire la puissance sauvage de la mer, la beauté qu'il a donnée à cette Ahès, cause de tant de maux, on peut cependant et on doit regretter qu'il ait choisi dans nos légendes bretonnes la moins acceptable de toutes. Il en est tant d'autres qui auraient pu inspirer aussi bien, et mieux encore, un peintre épris d'idéal !

Il faut dire cependant que si la tradition qui montre le roi Grallon noyant sa fille est de date assez récente, elle s'est désormais emparée des esprits. On dit que Pouldavid, en breton *Poul-Dahut*, est l'endroit où la malheureuse aurait reçu un juste châtiment, et où les flots se seraient aussitôt arrêtés. On ajoute même que Ahès aurait trouvé dans l'Océan une nouvelle vie et serait simplement devenue... une sirène : « As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or, au soleil de midi, au bord de l'eau ? — J'ai vu la blanche fille de la mer, je l'ai même entendue chanter : ses chants étaient plaintifs comme les flots. » (1)

Grallon avait perdu en même temps son unique enfant et sa ville capitale ; il avait perdu de plus ses illusions. Dieu lui donna la seule consolation qui puisse calmer d'aussi grandes douleurs : la paix dans la société des Saints. Avec Guennolé, il se rendit à Land-Tévennec, y pria, y pleura en sentant qu'il n'était pas seul à répandre devant Dieu ces prières et ces larmes ; puis le moment vint où il comprit qu'il lui restait d'autres devoirs à remplir puisqu'il avait encore des sujets à gouverner. Il quitta donc Land-Tévennec pour Quimper, Guennolé pour Corentin. Nul ne nous a dit ce que fut la rencontre entre le roi de Bretagne et l'évêque de Cornouailles après la ruine de la ville d'Is, mais ce que nous savons bien, c'est que ces deux hommes avaient dans leurs poitrines des cœurs de pères pour ceux que Dieu leur avait confiés. Is avait été coupable, Is avait péri, et tandis que le roi pleurait sur sa faiblesse et son fatal aveuglement, le pasteur pleurait ses brebis perdues.

(A suivre.)

(1) Par une heureuse allusion à cette tradition, la ville de Douarnenez, qui ne possédait pas d'armoiries, a pris depuis quelques années des armes qui sont *d'azur à la sirène de carnation*.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m 00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2°	—	1m 10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3°	—	1m 20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4°	—	1m 30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5°	—	1m 50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6°	—	1m 60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

POUDRE PERSANE Insecticide foudroyant pour les Puces, Punaises, Cafards, Moustiques.
Spécial pour la conservation des fourrures, lainages, ornements d'églises, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. (Médaille Exposition Universelle 1878). HERBORISTERIE MODÈLE, 35, Rue Montmartre, Paris. Expédition *franco* contre mandat-poste.
BOITE 50c. 1f., 2f. et 5f. INSECTICIDE FOUDROYANT

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spé, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

3000 f à GAGNER en un mois AVEC 300 f
en achetant immédiatement un FONDS d'ÉTAT
PREUVES A L'APPUI. — Écrire à la Correspondance Financière, 26, r. St-Lazare, Paris

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaines de Qu mp et Léon

POUDRE DE ROGÉ

Le plus agréable des Purgatifs

APPROUVÉE par L'ACADEMIE DE MEDECINE, AUTORISÉE par ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

La Poudre Rogé débarrasse l'Estomac et les Intestins de la Bile et des Glaires,

qui occasionnent la Migraine, les Névralgies et les Humeurs noires

Extrait du rapport de l'Académie de Médecine:

« Ce médicament, par son goût agréable, « devient un puissant moyen de vaincre la « répugnance des malades pour les purgatifs; « il n'occasionne ni soif, ni coliques, ni épreintes. »

SOUBEIRAN, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris, rapporteur.

Eviter les produits similaires comme nom et comme forme.

La **POUDRE ROGÉ** *se vend en flacons scellés à chaque extrémité par le CACHET CI-CONTRE en quatre couleurs*

Prix du Flacon : 2 fr.

FABRICATION :

Maison L. FRERE, 19, Rue Jacob, PARIS

Dépôt à la Pharmacie, 9, rue du Quatre-Septembre

ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES.

ROGÉ

Tout flacon ne portant pas ce cachet imprimé en quatre couleurs devra être considéré comme ne sortant pas de la fabrique de l'inventeur.

PARIS

POUR *faire* ROBES SOI-MEME s'abonner au journal *l'Art dans le costume* Un An : 12 fr. — 6 Mois : 7 fr. — *Abonnement d'essai*, 6 Mois pour 3 fr. 50. *Seul à publier les Leçons de Coupe et de Couture.* — 15, RUE RICHELIEU, PARIS.

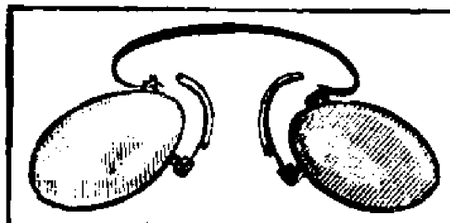
UNE HONORABLE FAMILLE

de CODOGNAN (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.

Adresse : MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN (Gard



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE

N. KORSHUNOFF

Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885

SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :

Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans monture. 3 f.

Env. fco contre mandat-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.

N. KORSHUNOFF, ingénieur civil, 37, Rue Chazelles PARIS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 28 Mai 1887. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. C.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Demande de prières pour Monseigneur; Mutations dans le Clergé; Le diocèse à Lourdes; Communion des enfants; Inauguration du nouvel orgue de Plouescat; Le Saint-Siège et la dernière loi d'enseignement; Pèlerinages. *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome; France; Monténégro; Question de préséance; Le doigt de Dieu. — *III. Vie de saint Corentin :* ch. III, La ville épiscopale (suite). — *IV.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 29 Mai — Fête de la Pentecôte, double de 1re classe, blanc.

Lundi 30. — Office de l'Octave, double de 1re classe, blanc.

Mardi 31. — Office de l'Octave, double de 1re classe, blanc.

Mercredi 1er Juin. — Office de l'Octave, semi-double, blanc. — *Quatre-Temps, vigile et jeûne.*

Jeudi 2. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.

Vendredi 3. — Office de l'Octave, semi-double, blanc. — *Quatre-Temps.*

Samedi 4. — Office de l'Octave, semi-double, blanc. — *Quatre-Temps.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Trégarantec.....	29, 30 et 31 mai.
Loc-Maria-Berrien.....	1er, 2 et 3 juin.
Cléder.....	4 juin.

Mission recommandée. — *Peumerit :* les exercices commenceront le 21 juin, sous la direction des RR. PP. Jésuites, de la résidence de Quimper.

Archives diocésaines de Qu mpe et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous apprenons que Monseigneur est revenu de sa tournée de confirmation dans un grand état de faiblesse.

Nous le recommandons instamment aux prières de nos lecteurs.

Mutations dans le Clergé du Diocèse. — M. Pasquier, vicaire à Laz, a été nommé vicaire à Plonévez-du-Faou :

M. Gorgeu, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Guilligomarc'h.

M. Le Roy, vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, a été nommé vicaire à Laz.

Le diocèse à Lourdes. — Nous recevons de bonnes nouvelles de nos pélerins ; ils jouissent d'un temps magnifique. Deux faits à mentionner : une femme de Rennes, muette depuis cinq ans, a recouvré subitement l'usage de la parole. Brest a eu aussi une faveur : une femme, atteinte de paralysie, fléchissant sous le poids de longues et tenaces souffrances, a obtenu une très grande amélioration dans son état.

Communion des enfants. — Les retraites d'enfants sont terminées presque partout, à la satisfaction générale des pasteurs. La *loi scélérate* n'a pas encore atteint son but dans notre pays ; elle n'a point détruit, elle n'a point affaibli l'instruction religieuse dans la jeunesse. Au contraire, il semble qu'il y ait amélioration sous ce rapport. Les parents ont un sentiment plus vif de leur responsabilité ; les catéchistes volontaires se multiplient et remplacent avantageusement les pédagogues *laïcisés ;* les enfants eux-mêmes, forcés par la loi nouvelle de venir écouter les leçons du *magister*, sont plus exacts au catéchisme. C'est ainsi que le bon Dieu, comme toujours, a su tirer le bien du mal et convertir en or pur le plus vil métal.

A propos des communions d'enfants, beaucoup de nos lecteurs ignorent, sans doute, un usage touchant répandu dans une grande partie de la Cornouailles, et principalement dans les deux cantons de Plogastel-Saint-Germain et de Pont-l'Abbé. La communion faite et la cérémonie terminée, les enfants se rendent au presbytère, où ils reçoivent, de la main des prêtres, un déjeûner frugal. N'y a-t-il point là un souvenir des Agapes ? On ne saurait en douter, pour un pays de traditions comme le nôtre.

PLOUESCAT. — Dimanche, 22 mai, avait lieu, à Plouescat, l'inauguration du nouvel orgue, déjà béni, avant qu'il ne fût complètement achevé, par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper, lors de sa visite pastorale, il y a trois semaines.

Dès samedi, M. Le Guerrannic, l'habile architecte, si apprécié, à juste titre, dans notre Finistère, constatait l'excellente qualité des matériaux employés, le parfait ajustement de toutes les pièces, enfin l'exécution simple, mais élégante, du buffet d'orgue, en chêne de Hollande, s'harmonisant admirablement, d'ailleurs, avec le style de notre église gothique.

Dimanche, à toutes les messes, des artistes, choisis par M. le Curé, ont épuisé, jusqu'à la dernière, les ressources des quatorze jeux du nouvel instrument.

Tout d'abord, M. l'abbé Lazennec, professeur à Saint-Pol-de-Léon, a su, dans une improvisation brillante, développer, sur des mélodies bretonnes, des variations qui ont soulevé d'enthousiasme toute la nombreuse assistance.

Puis, M, Hunziger, professeur de musique à Lesneven, est venu nous faire entendre la fanfare de Lemmens ; il nous a tenu, à la lettre, sous le charme de son exécution magistrale.

Je ne saurais me dispenser d'une mention toute spéciale en faveur de M. Gordebeck, artiste de Rennes, dont l'offertoire a été particulièrement remarqué.

Expérience faite, le nouvel orgue de Plouescat répond à tous les vœux, et la journée du 22 mai a été pour tout le monde une fête dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt.

Honneur et merci à MM. les facteurs Claus, père et fils, dont les ateliers ont fourni et fourniront encore d'excellentes orgues à notre diocèse !

Honneur et merci aux artistes qui ont bien voulu prêter à la fête de dimanche le concours de leur rare talent !

Honneur et merci, par dessus tout, à l'intelligente initiative de M. le Curé, comme à la générosité de la très chrétienne population de Plouescat !

Le Saint-Siège et la dernière loi d'enseignement. — Le dernier *Bulletin de la Société d'Education et d'Enseignement* publie la lettre suivante adressée au président de la société par un de ses membres, M. d'Herbelot, qui, se trouvant à Rome en mars dernier, avait parlé au Saint-Père des lois scolaires dirigées contre l'enseignement chrétien :

« Rome, 24 mars 1887.

« Monsieur le président,

« J'ai eu aujourd'hui l'honneur insigne d'être admis à l'audience du Souverain-Pontife, et j'ai pu déposer aux pieds de Sa Sainteté l'adresse et les volumes de comptes rendus qui m'avaient été confiés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Mgr Boccali, dont la bienveillance pour nos œuvres vous est depuis longtemps connue, avait bien voulu solliciter pour moi la faveur de cette audience, et afin de pouvoir en indiquer le but au Saint-Père, il avait désiré que je lui donnasse des renseignements très détaillés sur l'organisation des comités catholiques, du comité de défense religieuse et de la société générale d'Education et d'Enseignement. Cette dernière avait tout particulièrement retenu son attention, à raison du rôle considérable qu'elle est appelée à jouer dans les circonstances difficiles que nous traversons, et Monseigneur avait ajouté que Sa Sainteté s'intéresserait très certainement aux efforts qui tendent à maintenir dans le peuple et parmi les enfants du peuple le bienfait de l'éducation chrétienne.

« C'est en effet dans ces sentiments que le Souverain-Pontife a daigné me recevoir avec une paternelle bonté. Il a béni l'œuvre des comités catholiques et du comité de défense religieuse, ainsi que le zèle des membres qui s'y consacrent. Puis, lorsque je lui eus parlé de la société générale d'Education et d'Enseignement, Sa Sainteté me dit, dans des termes que je veux essayer de reproduire aussi exactement que possible :

« Oui, c'est là qu'est la lutte et c'est là qu'il faut combat-
« tre. Vos lois sont bien dangereuses, la dernière surtout;
« elle fait courir de bien grands périls à la foi des petits en-
« fants. Je prie Dieu qu'elle ne produise pas pour la France
« tout le mal que l'on peut en redouter, et je bénis les hom-
« mes de bien qui s'appliquent à en conjurer les effets. Je
« sais qu'ils marchent d'accord avec les évêques et je de-
« mande à la Providence de leur réserver la victoire qu'ont
« déjà remportée les catholiques belges. Je vous bénis donc,
« vous et vos œuvres, et tous ceux qui les dirigent et s'y as-
« socient. »

« J'ai hâte, monsieur le président, de vous transmettre ces paroles d'encouragement et ces précieuses bénédictions, et je vous prie de vouloir bien en faire part à nos collègues.

« Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

« A. D'HERBELOT.

Pèlerinages. — Nous empruntons les renseignements suivants à la *Semaine Religieuse* de Vannes, certains qu'ils seront accueillis avec une vive satisfaction par nos lecteurs.

La Compagnie d'Orléans accorde aux groupes de 40 pèlerins, au minimum, voyageant ensemble à l'aller et au retour, une réduction de 50 % sur les prix du tarif général.

La Compagnie, toutefois, se réserve expressément la faculté de désigner les trains dans lesquels pourront voyager lesdits groupes. (Il est clair qu'à moins d'impossibilité, la Compagnie désignera toujours le train demandé par les pèlerins.) En conséquence, les demandes relatives à ces pèlerinages doivent lui parvenir quinze jours avant la date fixée pour le départ.

Les enfants au-dessous de trois ans sont transportés gratuitement, à la condition d'être tenus sur les genoux des personnes qui les accompagnent. Les enfants de trois ans et au-dessus paient le prix fixé pour les grandes personnes.

Il n'est pas fait d'enregistrement de bagages. Les voyageurs ne peuvent emporter avec eux que des objets peu volumineux et pouvant être placés sous la banquette du compartiment qu'ils occupent. — Les bannières et autres objets religieux accessoires des processions sont admis gratuitement et chargés dans les fourgons à bagages, *mais sans enregistrement et sans responsabilité de la Compagnie.*

Les billets réduits de pèlerinage ne sont valables que pour le train pour lequel ils sont délivrés et seulement pour la destination qu'ils indiquent.

La Compagnie peut accorder aux comités de pèlerinage, sur leur demande préalable, la faculté de prendre des pèlerins à certaines gares et stations intermédiaires situées sur le parcours du train et qui sont indiquées dans la demande. — Au retour, ces pèlerins descendront au point intermédiaire d'où ils sont partis. Le même prix est dû pour tous les pèlerins transportés par un même train, quel que soit le point de départ de ceux à prendre ou à laisser en route.

Chaque pèlerin personnellement doit être muni de son billet, afin de permettre le contrôle de route.

Les demandes devront être adressées à M. le Chef de l'Exploitation, à Paris, par l'intermédiaire du chef de gare de la localité habitée par les pèlerins. On y indiquera :

1° La date du pèlerinage (date d'aller et de retour) ;

2° Les trains, aller et retour, qui devront être utilisés pour le voyage ;

3° Le point de départ, ou les points de départ, du groupe ou des groupes (s'il s'agit de plusieurs paroisses se réunissant pour le même pèlerinage) ;

4° La gare d'arrivée, but du pèlerinage ;

5° Le nombre approximatif des pèlerins, par groupe. En ce qui concerne ce dernier renseignement, il y aura lieu d'indiquer, autant que possible, un minimum et un maximum, et d'éviter les exagérations qui pourraient produire des mécomptes. — Le minimum devra toujours être 40 au moins, naturellement.

Le prix du voyage, quel que soit le nombre des pèlerins, devra être payé en une seule fois, au départ ; les billets devront donc être pris d'avance. Il ne sera pas délivré de billets au guichet pour ce pèlerinage, l'organisateur devra s'entendre avec le chef de gare local à ce sujet.

En ce qui concerne le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, on pourra obtenir, croyons-nous, en faisant la demande, que les

Archives diocésaines de Qu pe et Léon

pèlerins descendus à la station de Sainte-Anne puissent repartir de la gare d'Auray, et réciproquement, ce qui permettrait aux voyageurs de visiter la Chartreuse.

La concession accordée par la Compagnie d'Orléans pourrait être utilisée avec avantage, notamment pour les pèlerinages de Rumengol et du Folgoat.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans le consistoire secret du 23 mai, le souverain Pontife a créé cardinaux :

Mgr Palloti, auditeur de la Chambre apostolique, et le R. P. Bausa, des Frères prêcheurs, maître des saints Palais apostoliques. Puis il a préconisé douze évêques, parmi lesquels Mgr Galimberti avec le titre d'archevêque de Nicée. La préconisation des évêques français sera faite au prochain consistoire.

∴

— La Sacrée-Congrégation des Rites vient d'approuver, en séance ordinaire, l'office et la messe propres, ainsi que l'insertion au martyrologe, en l'honneur des bienheureux Jean Fischer, cardinal, Thomas Morus et des autres martyrs anglais dont le culte a été dernièrement confirmé par le Saint-Siège.

∴

— Ces jours derniers a eu lieu à l'Esquilin, l'inauguration solennelle de l'église votive que les catholiques de Rome ont fait élever en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir que le Souverain-Pontife soit délivré de sa captivité.

Les religieux Salésiens, de la congrégation de Dom Bosco, ont prêché aussitôt dans la nouvelle église une mission extraordinaire qui a donné les meilleurs résultats.

On accourra de tous les points de la Ville-Sainte dans ce nouveau sanctuaire du Sacré-Cœur, qui deviendra désormais comme le but d'un pèlerinage quotidien. Les Romains aimeront à y renouveler leur vœu le plus cher, leurs supplications les plus ardentes en faveur de la liberté du chef de l'Eglise.

Le réveil du sentiment religieux, qui commence à se manifester, en recevra une puissante impulsion, et ce sera comme un avant-goût des fêtes qui se préparent pour le jubilé sacerdotal de Léon XIII. Ainsi, les témoignages de foi et de dévouement filial dont ce grand jubilé sera l'occasion, contribueront surtout à rendre à la Cité pontificale, son caractère de Ville-

Sainte et à persuader à tous, s'il plaît à Dieu, qu'elle ne peut en avoir d'autre et qu'il faut le lui assurer d'une manière définitive.

Témoignage non suspect. — On célébrait, il y a quelques jours, sur le Janicule, l'anniversaire d'une sortie victorieuse qui permit un moment aux garibaldiens de la République romaine de 1849 de repousser les troupes françaises venues au secours du Pape. Or, le professeur Chierici, fameux conférencier anti-clérical, au lieu de jeter feu et flamme contre le Vatican, comme on avait toujours fait en pareille occasion, a parlé avec un respect inattendu de S. S. Léon XIII.

Il a souhaité que « ce vieillard, dont les mains ne sont pas souillées de sang, puisse réussir dans la grande œuvre de pacification générale qu'il a commencée et amener ainsi les nations à se désister de la funeste manie de la paix armée. » « Si cela se réalise, a-t-il ajouté, en tendant la main vers la coupole de Saint-Pierre, tous les peuples de la terre se prosterneront à tes pieds. »

Quelque surpris qu'ils aient été par ces paroles, les radicaux et les garibaldiens présents à la commémoration n'ont pu s'empêcher d'applaudir l'orateur, et les protestations de l'un des assistants ont été étouffées par l'enthousiasme de la foule.

— Notre Saint-Père le Pape ayant manifesté le désir de voir traduit en italien le célèbre livre de Mgr Sarda y Salvany, lequel a pour titre : « Le libéralisme est un péché ; questions brûlantes », cette traduction vient d'être menée à bonne fin, et le premier exemplaire de cette édition italienne richement relié, a été remis vendredi 20 mai, entre les mains, de Sa Sainteté, qui a daigné, en l'agréant, exprimer sa souveraine satisfaction.

France. — Le projet de loi militaire préoccupe le Saint-Père, à cause de l'exemption des séminaristes. Le refus de cette exemption, considérée comme l'une des bases du Concordat, amènerait un conflit entre le Saint-Siège et le gouvernement français.

∴

La semaine dernière, S. A. R. le duc de Chartres, avec sa fille la princesse Marguerite, s'est rendu au grand bazar de charité de la salle Albert-le-Grand.

Reçu par le président et les membres du comité, il a fait le tour des comptoirs, laissant à chacun d'eux de larges offrandes.

Après avoir fait sa tournée, il a demandé à voir le christ de Bazeilles.

Archives diocésaines de C m er et Léon

Cette pieuse image, vénérée dans l'église de Bazeilles, les bras mutilés par la mitraille et le flanc perforé par les balles ennemies lors de la destruction de la petite ville, resta sous l'amas des ruines jusqu'au jour où elle fut retrouvée par un paysan, qui l'a offerte cette année, pour qu'elle fût vendue au profit des écoles libres que l'on vient de reconstruire et qui sont confiées aux soins des sœurs de Sainte-Chrétienne de Bazeilles.

Pendant que le prince ému regardait le crucifix, une dame vendeuse lui dit : Monseigneur, on a offert cinq cents francs de ce christ ; mais on en demande mille. Ce serait vraiment douloureux qu'il sortît de France et qu'un étranger en pût faire l'acquisition, comme d'un simple objet de curiosité.

Le prince, sans répondre, sortit du bazar.

Dans la soirée, il a adressé une lettre au président des œuvres réunies, en lui envoyant un billet de mille francs pour le christ de Bazeilles.

Cette générosité princière a eu des imitateurs, en sorte que la vente a produit de très beaux résultats.

***

Ces jours derniers, à Montmartre, il y avait parmi les membres du pèlerinage de la paroisse Saint-Marcel de Paris, une humble femme, de laquelle Notre-Seigneur aurait pu dire, comme de la Chananéenne : O femme, que votre foi et que votre charité sont grandes ! — Cette personne, obligée de recevoir pour elle-même les secours de l'Assistance publique, s'est faite mendiante pour le Sacré-Cœur ; elle apportait la somme de 73 fr., recueillis sou par sou. Afin de donner à cette âme généreuse la joie d'avoir son nom inscrit sur une pierre, il fut décidé que cette somme servirait à achever le pointage d'une des cartes du Sacré-Cœur qui reviennent incomplètement remplies. On choisit au hasard parmi les cartes inachevées ; et la Providence permit que le nom de cette mendiante fût inscrit à côté du nom d'une personne noble qui n'avait pu compléter le pointage de sa carte. Quelle est devant le Sacré-Cœur celle des deux qui a le plus de mérites ? La réponse est facile à donner.

Monténégro. — Par concession spéciale du Saint-Siège et en vue de faciliter de plus en plus les progrès du catholicisme dans le Monténégro, la langue slave vient d'être autorisée pour les offices et les prières liturgiques dans l'archidiocèse d'Antivari, tout en conservant, quant au reste, à cette liturgie, le rite latin. Le journal *Obzor*, d'Agram, dit à ce sujet :

« Par cette concession, on fait tomber l'une des principales barrières qui sépare les *orthodoxes* (ou schismatiques) des catholiques. Les frères de l'une et de l'autre Eglise auront

désormais une même langue dans laquelle ils chanteront les louanges du Seigneur ; ils auront le même alphabet, et l'on verra cesser le funeste dualisme de l'alphabet cyrillien d'un côté, et du latin de l'autre...

« La grande question de la réunion des deux Eglises ne pourra certainement pas être résolue par le petit Monténégro, et pas même par la Serbie et la Bulgarie ; une grande puissance pourrait seule exercer une influence décisive dans ce sens. Mais un petit Etat peut servir d'exemple, même à un autre plus grand.

« Si Rome, sans y mettre d'obstacles, a fait une concession si précieuse au Monténégro et à sa population slave, c'est un signe manifeste que l'on est disposé, à Rome, à aller au devant de la nation slave.

« Léon XIII n'a cessé, depuis le commencement de son pontificat, d'avoir les regards tournés vers les Eglises d'Orient. Puissent les prières des fidèles et le zèle des missionnaires, secondant les désirs de son grand cœur, ramener bientôt au giron de l'Eglise tous ces peuples séparés depuis neuf siècles, par le schisme et l'hérésie ! »

Question de préséance. — Quel doit être le rang des écoles laïques dans les processions ?

Voilà certes une question étrange, dit la *Semaine religieuse* de Paris, et qu'on ne s'attendait guère à voir poser quelque temps après la promulgation d'une loi qui interdit aux instituteurs et aux institutrices de mener leurs enfants à l'église. C'est là cependant une grave question que la Cour de cassation vient d'avoir à décider à propos d'un fait qui s'est récemment passé aux Sables-d'Olonne.

Une procession entrait à l'église. Au moment où les jeunes filles de l'école des Sœurs se préparaient à passer, l'institutrice laïque s'interposa, exigeant la préséance qui appartenait, disait-elle, aux enfants instruits par l'Etat.

Vainement lui fit-on objecter que l'Etat, ayant pour principe de tenir les enfants loin de l'Eglise, ne pourrait y réclamer pour eux un droit de préséance, l'institutrice laïque n'accepte pas cette objection ; pour elle, l'Etat est le maître partout où il lui plaît d'aller, et ses représentants doivent y avoir la première place. D'ailleurs si l'on se permettait de contester son droit, elle saurait employer la force.

Elle allait, en effet, prendre l'église d'assaut à la tête de sa compagnie de bambines, lorsqu'un séminariste, chargé de maintenir l'ordre dans le cortège, étendit le bras pour empêcher de passer avant son tour cette trop dévote libre-penseuse.

Croyez-vous qu'elle fut blâmée par ses chefs ? Que vous les connaissez mal ! Ils prirent, au contraire, fait et cause pour elle, approuvèrent sa prétention et traduisirent le séminariste devant

Archives diocésaines de C mp er et Léon

le juge de simple police. Celui-ci — un clérical, sans doute, qu'il faudra épurer — fut d'avis que, la loi n'ayant pas prévu le cas, l'accusé qui, d'ailleurs, avait agi avec toute la modération et la convenance possibles, n'avait commis aucune contravention. Il l'acquitta.

Alors..., nous vous le donnons en mille ! Devinez ce que firent les représentants du pouvoir exécutif ? Ils portèrent l'affaire devant la cour de cassation, laquelle jugea naturellement comme le juge de simple police.

Vous voyez qu'il n'y a plus qu'à faire une loi spéciale. La majorité ne pourra pas la refuser au ministère. Pendant qu'elle y sera, pour ne rien oublier, elle pourrait y insérer un article spécial portant que, lorsqu'il plaira à un maire franc-maçon d'aller à la messe, il aura le droit d'officier à la place du curé.

Le doigt de Dieu. — Un nommé B... vient de finir ses jours d'une façon bien tragique et qui a frappé d'épouvante la population de Saint-Nabord (Vosges). Il venait de perdre sa mère, et voyait sa sœur également sur le point de mourir, lorsqu'il apprend que cette dernière a fait un testament dont les dispositions étaient de nature, paraît-il, à lui inspirer quelque crainte.

Prenant alors un crucifix, B... le posa sur une table, en face de lui ; puis, en présence de plusieurs témoins, il adjure le Christ de lui révéler le contenu du testament, et le menace avec force blasphèmes de le brûler, si dans la huitaine il n'a pas répondu. Ce disant, il dispose autour du crucifix un foyer d'allumettes.

Or, la semaine suivante, notre blasphémateur, étant allé à Remiremont pour affaires, ne rentra que fort avant dans la nuit. Que se passa-t-il ? Le Christ avait-il gardé à l'égard de B... le même silence que vis-à-vis d'Hérode ? B... voulut-il mettre à exécution son projet sacrilège et brûler le crucifix? Quoi qu'il en soit, vers trois heures du matin un incendie, dont on ignore la cause, dévorait sa maison, et le lendemain on trouvait au milieu des décombres les os calcinés du malheureux blasphémateur.

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III
LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Il y a quelque chose de touchant dans le souvenir fidèle que garde la Cornouailles pour sa vieille capitale anéantie : les érudits se sont occupés d'Is, mais c'est le peuple surtout, le bon peuple breton qui aime à parler de la cité endormie depuis si longtemps sous les flots.

Il faudrait ajouter un chapitre à cette étude pour dire toutes les choses merveilleuses que l'on raconte aux veillées, sur ce qu'elle était dans sa splendeur, sur la manière dont elle disparut et dont elle doit reparaître un jour.

Quant aux savants, leurs dires peuvent se résumer en peu de lignes : ils croient à l'existence de la ville d'Is, mais, il leur répugne d'admettre une invasion subite de la mer, surtout en lui donnant le caractère d'une punition céleste :

« Je ne doute pas, dit Cambry, que des cités, des établissements de toute espèce, n'aient existé sur cette côte, que le temps et la mer ne les aient détruits, que la baie de Douarnenez ne soit une invasion de l'Océan sur les terres ; je crois enfin l'existence de la ville d'Is, très vraisemblable. »

Pitre-Chevalier ajoute :

« En submergeant cette ville, non point en un jour, mais comme dit Moreau, *par succession de temps*, la mer n'aura fait qu'une chose très naturelle, dont nous verrons d'autres exemples en Bretagne même, notamment à St-Malo ; et les légendaires auront profité de l'occasion pour flétrir les méchantes mœurs du temps.... »

Pauvres légendaires, assez naïfs, pour croire que les catastrophes ont parfois des causes surnaturelles ! Cependant, on ne voit pas pourquoi l'invasion subite des flots, renversant une digue, ou se précipitant par des écluses, serait plus invraisemblable que l'envahissement progressif et plus ou moins lent.

Quant au chanoine Moreau, mis tout à l'heure en cause, il parle longuement de la ville d'Is, et aussi « de tant de belles marques et vestiges d'antiquités qui se voient en tous les endroits de cette Basse-Cornouailles, nommément sur le côté de la mer. »

Après avoir très minutieusement décrit « une muraille de figure carrée, en forme d'un grand cloître de trois toises de haut, faite à ciment de petits cailloux, située sur la dernière pointe de terre qui aboutit sur le roc de Cornouailles.., vis-à-vis d'une petite île, nommée île de Sizun ou île de Sein », il ajoute :

« Aux environs de cette muraille qu'ils nomment en leur langue bretonne *Mauguer Greguii*, c'est-à-dire muraille des Grecs, les laboureurs fouissant ont souvent trouvé, et parfois y trouvent encore des urnes ou auges de pierres étrangères de diverses sortes, (1) et quelques armes toutes couvertes d'une platine de pierres garennes pour mieux joindre et cimenter, et quelquefois l'on y a trouvé engravés quelques lettres et fragments non lisibles. »

---

(1) « C'est dans ces auges de pierre que l'on enterrait les anciens Bretons. » *(Note de M. Le Bastard de Mesmeur)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ceci ne se rapporte qu'indirectement à notre sujet ; du *Mauguer Greguii*, le chanoine va nous conduire à destination : « Depuis cette muraille il y a un pavé conduisant d'icelle jusques en la ville de Quimper ou assez près, distante de neuf lieues, lequel pavé encore qu'il soit interrompu en plusieurs endroits où la terre est molle, ou ne se voit à cause du changement du chemin par un si long espace de temps, si est-ce qu'il se voyait continué sauf lesdites interruptions jusques au lieu ci-dessus, si entier que s'il était moderne ; et on en trouve un autre conduisant de la ville de Carhaix jusques au rivage de la baie de Douarnenez, distante de Carhaix de douze à treize lieues. » Le vieux chanoine ligueur ne se vantant nullement d'être expert en archéologie (1), s'appuie sur l'autorité de M. Gourmelon, « docteur médecin de la ville de Paris, originaire d'environ de Douarnenez. » En 1585, l'abbé Moreau, faisant un voyage à Paris, s'était entretenu avec ce docteur, qui avait fait « un recueil des antiquités du pays bas et principalement de son quartier ». M. Gourmelon avait tout d'abord déclaré que relativement à ces chemins pavés, « il ne se trouve rien par écrit, ni aucun mémoire qui en fasse foi, mais seulement une tradition ou peut-être une erreur populaire, que ces petites pierres sont les pavés qui aboutissaient de tous côtés à cette très-célèbre et prétendue ville appelée Is en la bouche du vulgaire du pays, qu'ils disent avoir été située où est présentement la baie de Douarnenez, ou à la pointe du Raz, et qui depuis a été, *par succession de temps*, (2) conquise par la mer, il y a environ douze ou treize cents ans. . . . . régnant en ces temps-là en Bretagne le grand roi Gralon, prince et souverain dudit pays de Bretagne, et fondateur de l'église cathédrale de Cornouaille et de l'abbaye de Landévénec, où il est enterré, et le tout arrivé par une juste punition de Dieu pour les péchés du peuple et de ladite ville, se servant de ce furieux élément comme il fait de toutes les autres créatures comme bon lui semble pour punir les iniquités des injustes.

« Il se trouve encore aujourd'hui des personnes anciennes qui osent bien assurer qu'aux basses marées, étant à la pêche, qui y est très-fertile, nommément de la sardine, merlus, maquereaux, y avoir vu souvent des vieilles masures de murailles.

« Que les choses soient vraies ou fabuleuses, l'on ne peut cependant nier qu'il n'y a eu quelque chose de grand où les chemins qui y conduisent étaient soigneusement dressés et à si grands frais.

« C'était, disaient-ils, en cette ville que le roi faisait sa résidence ordinaire lorsqu'il fit édifier l'abbaye de Landévénec, afin

(1) Le mot lui-même était peu usité du temps du chanoine Moreau, qui reçut son canonicat avec la prébende de Beuzec-Cap-Sizun, en 1596, et mourut le 23 juin 1617.

(2) Ce mot semble indiquer l'opinion du docteur Gourmelon, plutôt que celle de Moreau ; le chanoine laisse voir la sienne dans les lignes qui suivent, car si la submersion fut un châtiment, elle dut être subite.

d'entendre plus facilement par mer les nouvelles des pays étrangers et des royaumes voisins, et que rien ne se passât à son préjudice. L'on remarque encore que depuis ce temps-là, successivement jusques à présent, en mémoire du fondateur, l'on a toujours religieusement observé que les abbés de cette abbaye, non-seulement sont venus prendre possession en l'abbaye à la coutume ordinaire des bénéficiers, mais, de plus, pour être valable, viennent prendre la dite possession à une grosse pierre qui est sur le sablon de *Pentrez*, ce qui s'est toujours pratiqué de mémoire d'homme.

« Je laisse aux lecteurs de décider de ceux qui parlent de cette ville d'Is, plus par opinion et par ouï dire que par certaine science, disant que Paris tire son étymologie de là, voulant dire que *Paris* veut dire *pareil à Is*, et que c'est un composé des deux mots assemblés. Il y a un proverbe ancien du pays, en la langue bretonne : *Is ne cavas par da Paris*. Cela veut dire que depuis que la ville d'Is a été submergée, pareil ou pair de Paris l'on n'a vu ni su trouver. . . . . .

« Une certaine personne m'a assuré avoir vu et lu quelques pièces en vers bretons qui faisaient mention de cette ville en écritures de main, ce que je n'ai su recouvrir, quelque diligence et recherche que j'aie pu faire. »

Se rappelant les dires des personnes anciennes qui, avant le temps de la Ligue, avaient vu les débris de la ville d'Is, Pitre-Chevalier explora, en 1857, les bords de la baie de Douarnenez, comme l'avait déjà fait M. de Fréminville ; ces explorations n'ont donné aucun résultat. Est-ce bien, d'ailleurs, sur la côte, et ne serait-ce pas plutôt vers l'intérieur même de la baie qu'il aurait fallu diriger les recherches ? On dit que, depuis ce temps-là, une société savante aurait repris ce travail par deux fois ; j'ignore si le fait est exact.

Je ne crois pas qu'il soit possible de révoquer sérieusement en doute l'existence de la ville d'Is. Le raisonnement que formulait le chanoine Moreau est bien simple, mais il est irréfutable.

A ceux qui voudraient encore croire à une submersion qui se serait faite insensiblement, je demanderai comment le peuple en aurait gardé un souvenir si vivace que saurait seule expliquer une grande et subite catastrophe.

Sur le lieu précis qu'occupait la ville d'Is, on pourrait discuter : Moreau indique ou la baie de Douarnenez ou la pointe du Raz ; on peut d'abord remarquer que ces deux choses peuvent même se concilier ; on pense plus généralement que la fameuse cité était, non pas à l'ouverture de la baie, c'est-à-dire à la pointe, mais plutôt vers le fond et non loin de l'endroit qu'occupe aujourd'hui Douarnenez. Le quartier appelé *Pors-Ru* ne serait-il même pas un reste échappé à la submersion et qui aurait reçu sa dénomination de la couleur rouge de ses toitures en briques romaines ? Les ruines considérables (et d'un caractère évidemment romain) que l'on montre au-dessus des rochers, entre le port et

Archives diocésaines de Qu mp et Léon

la plage du *Riz*, ne sont-elles pas, comme on les appelle, le palais de Grallon ?

D'autre part, au fond de la baie des *Trépassés*, vers le Sud, se voient, dans une prairie du village de Lanval, des restes de maçonnerie, que la tradition du pays dit être les ruines d'une chapelle. Les habitants du pays disent encore : « Soixante-sept manteaux d'écarlate, sans nommer les autres, venaient de la ville d'Is à la messe à Lanval. » (1) Serait-ce donc non loin de là ?

Et pendant que nous nous posons ces questions, la mer roule toujours ses flots sur les murs renversés de la cité maudite.

En revenant à Quimper, Grallon y trouvait une existence bien différente de celle dont il avait vécu jadis. Nous savons qu'il ne pouvait être contristé et jaloux de voir saint Corentin en possession d'une influence qu'il avait lui-même créée et développée par tous les moyens en son pouvoir ; nous ne pouvons supposer qu'il eût à regretter d'occuper une demeure probablement moins somptueuse que le palais cédé à l'évêque, mais il avait à porter le double fardeau de ses pénibles souvenirs et de la vieillesse.

Qu'il était loin le temps où Guennolé pouvait lui dire :

> « *Et tibiæ citharæque, lyræ cum murmure, plectra*
> « *Tympana, per vestras plaudunt stridoribus ædes.* »

La flûte et la cithare, la lyre, la crotta, le tambour restaient muets désormais comme la voix des *joculatores* de Grallon, les premiers que l'Armorique ait connus, et non pas les moins habiles au dire de leur historien (2).

Qu'auraient-ils fait, sinon aigrir la douleur du roi qui présidait autrefois leurs concerts. S'il se souvenait du temps où il était le protecteur et le père des bardes, c'était pour adresser ses chants comme une prière, moins dans sa demeure désolée que dans l'église élevée par son concours et celui du pontife Corentin. Cependant c'est en partie son amour pour la musique qui l'a rendu populaire et qui avait fait instituer à Quimper une fête en son honneur. La réputation de Grallon, comme musicien n'était pas d'ailleurs restreinte entre les frontières de l'Armorique ; en France les poètes carlovingiens (3) disaient de lui :

> « Sous ciel n'a homme mieux viellast un son
> « Ne mieux déist les vers d'une leçon. »

(A suivre.)

(1) Note de *M. Le Bastard de Mesmeur.*

(2) *Les joculatores bretons,* par M. de la Villemarqué.

(3) *La chanson d'Aspremont* (romans de la Table ronde) citée par M. de la Villemarqué.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* MIDY, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

POUDRE PERSANE *Insecticide foudroyant* pour les **Puces, Punaises, Cafards, Moustiques.**
Spécial pour la conservation des *fourrures, lainages, ornements d'églises*, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. *(Médaille Exposition Universelle 1878).* HERBORISTERIE MODÈLE, **35, Rue Montmartre, Paris.** Expédition *franco* contre mandat-poste.
BOITE 50 c. 1 f., 2 f., 4 f. **INSECTICIDE FOUDROYANT**

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. en chef, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

3000 f à GAGNER en un mois AVEC 300 f en achetant immédiatement un **FONDS d'ETAT** PREUVES A L'APPUI. — *Ecrire à la Correspondance Financière, 28, r. St-Lazare, Paris*

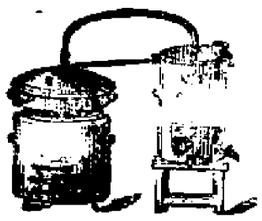
AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils,** à CODOGNAN (Gard

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR


USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Brevetés S. G. D. G., System DEROY
produisant de l'eau-de-vie supérieure sans repasse, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs depuis 150 fr.
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation,
73, 75, 77, rue du Théâtre (prolongée) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALYN
121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE
Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess.

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 4 Juin 1887. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F.O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

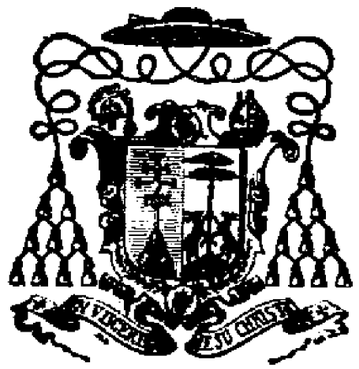
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaotion : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Monseigneur Nouvel. — Mandement du Chapitre annonçant la mort de Mgr Nouvel. — Les dernières pages de l'Evêque défunt. — Mandement du Chapitre touchant la nomination d'un Vicaire Capitulaire. — Mutations dans le Clergé. —



Nomination de M. l'abbé Ollivier, comme sous-directeur de l'Œuvre des Prêtres adorateurs; Concarneau.

II. L'Enseignement de l'Histoire (suite). — *III. Vie de saint Corentin :* ch. III, La ville épiscopale (suite). — *IV.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 Juin. — Fête de la Ste-Trinité, double de 2e classe, blanc. Mémoires de S. Boniface et du Dimanche ; Vêpres de la fête, mémoires du suivant, de S. Boniface et du Dimanche.

Lundi 6. — S. Norbert, évêque, semi-double, blanc.

Mardi 7. — Office du jour.

Mercredi 8. — Office du jour.

Jeudi 9. — Fête du Saint-Sacrement, double de 1re classe, blanc.

Vendredi 10. — Office de l'Octave.

Samedi 11. — S. Barnabé, apôtre, double-majeur, rouge.

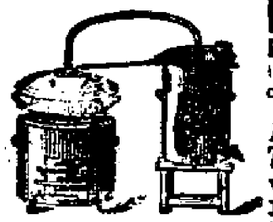
Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cléder..... 5, 6, 7, 8 et 9 juin.
Cloître-Morlaix..... 10 et 11 juin.

Mission recommandée. — *Peumerit :* Cette Mission commence le 19 juin, et non le 21, comme on l'a annoncé par erreur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon





NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Brevets S.G.D.G., Système DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfaitement et absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

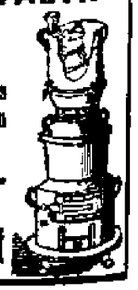
Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALYN
121, Rue Oberkampf, PARIS



Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE

Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess^re



Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 4 Juin 1887. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

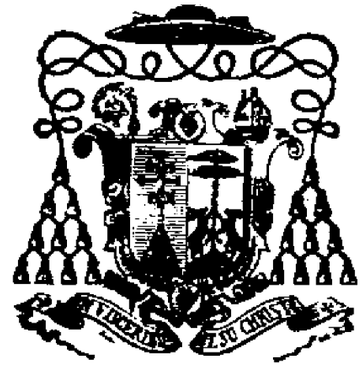
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Monseigneur Nouvel. — Mandement du Chapitre annonçant la mort de Mgr Nouvel. — Les dernières pages de l'Evêque défunt. — Mandement du Chapitre touchant la nomination d'un Vicaire Capitulaire. — Mutations dans le Clergé. —



Nomination de M. l'abbé Ollivier, comme sous-directeur de l'Œuvre des Prêtres adorateurs; Concarneau.

II. L'Enseignement de l'Histoire (suite). — *III. Vie de saint Corentin :* ch. III, La ville épiscopale (suite). — *IV.* Annonces.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 Juin. — Fête de la Ste-Trinité, double de 2e classe, blanc. Mémoires de S. Boniface et du Dimanche ; Vêpres de la fête, mémoires du suivant, de S. Boniface et du Dimanche.

Lundi 6. — S. Norbert, évêque, semi-double, blanc.

Mardi 7. — Office du jour.

Mercredi 8. — Office du jour.

Jeudi 9. — Fête du Saint-Sacrement, double de 1re classe, blanc.

Vendredi 10. — Office de l'Octave.

Samedi 11. — S. Barnabé, apôtre, double-majeur, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cléder..... 5, 6, 7, 8 et 9 juin.
Cloître-Morlaix..... 10 et 11 juin.

Mission recommandée. — *Peumerit :* Cette Mission commence le 19 juin, et non le 21, comme on l'a annoncé par erreur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MONSEIGNEUR NOUVEL

L'Église de Quimper est en deuil, elle vient de perdre son guide, son père, son Evêque. Pourquoi faut-il que, pour satisfaire à la douleur des autres, nous devions arrêter nos sanglots, et dire ici ce qu'a été ce cher et à jamais vénéré Pasteur, qui daignait nous aimer et qu'à notre tour nous aimions tant !

Mgr Nouvel est né à Quimper, le 26 décembre 1814, dans une maison située en face même de l'Evêché. Il fit ses études dans le vieux collége qui a fait place au lycée, malgré le départ de son père, procureur du roi, qui, nommé à Rennes conseiller à la cour, le confia à la sollicitude, alors proverbiale, de sa grand'tante, M^lle^ Nouvel. A 16 ans, il était bachelier.

Fils de magistrat, il désira le devenir à son tour et marcher sur les traces de son père, modèle achevé de droiture et de loyauté. Le jeune Nouvel suivit, assidu et empressé, les cours de droit à Rennes et, sa licence prise, il se fit inscrire au barreau, pendant que, pour se mieux former aux affaires, il travaillait sans relâche dans une étude d'avoué. Cette pratique des affaires et ces connaissances spéciales l'aidèrent plus tard beaucoup, et c'est là qu'il puisa cette facilité extrême à comprendre et à conduire à bonne fin, avec une sûreté de coup d'œil remarquable, les affaires les plus délicates.

Charles Nouvel, au milieu de ces préoccupations, n'oubliait aucun de ses devoirs de jeune homme chrétien. Sa piété franche, sincère et nullement triste ni austère, était bien connue dans le milieu élevé qu'il fréquentait. Il fut un des fondateurs de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Rennes, une des premières de France. Cet apostolat de la société près des déshérités de ce monde, cette vie de sacrifices et de renoncements, ces spectacles décourageants de tant de misères matérielles et morales, tout cela allait bien à cette âme ardente et pure, et y laissa des traces profondes, que la Conférence de Quimper, à plus de 40 ans de distance, retrouvait vivaces et impérissables. Autour de lui s'étaient rangés des hommes de bien, jeunes aussi; comme Charles Nouvel ils promettaient beaucoup, et comme lui ils tracèrent un sillon large et fécond: c'étaient Alexandre du Frétay, du Vieux-Châtel, Picard, de Morlaix, et Benéat, de Carhaix.

En 1838, on apprit sans surprise, à Rennes, que M. Nouvel, avocat d'avenir, entrait au grand-séminaire de St-Sulpice et renonçait au monde, qu'il avait connu de près, et aux plaisirs duquel il ne s'était jamais dérobé dans ce qu'ils ont d'agréable, d'attrayant et de permis pour les natures élevées, pour les cœurs haut placés, pour les caractères solidement trempés.

Sa vocation fut éprouvée, ainsi l'avaient voulu son père et sa mère, pour qui, jusqu'à la fin, il resta pénétré du plus profond respect et de l'affection la plus vive. Cette affection était si connue que, plus tard, dans plus d'une circonstance, on triomphait de sa volonté et de ses résistances, en y faisant appel en faveur de prêtres qui avaient le devoir de recueillir leur vieille mère ou leur vieux père, de charmer et d'embellir leurs derniers jours.

L'abbé Nouvel, ordonné prêtre, revint à Rennes, où la confiance de l'évêque le nomma vicaire à Saint-Germain. Les personnes âgées n'ont pas oublié ses prônes courts et solides. Sa réputation de science fut telle, que Mgr Saint-Marc le nomma directement et sans préparation à la chaire de morale au Séminaire. Il l'occupait depuis 9 ans, au grand contentement des élèves et des maîtres, quand la direction du Séminaire fut brusquement retirée aux prêtres du diocèse et remise à la congrégation des prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. L'abbé Nouvel rentra dans le ministère par l'aumônerie de l'hôpital Saint-Yves, extrêment important et alors encombré par la multitude d'ouvriers nomades, qui travaillaient au chemin de fer. Que de fois il nous a entretenus des joies que son cœur d'apôtre éprouvait dans ces retours si fréquents ! Il ne se souvenait pas qu'un seul de ces malheureux égarés, arrivé près de la tombe, lui ait résisté pendant cette période de sept ans, la plus laborieuse peut-être de sa vie sacerdotale.

La cure de Toussaint étant venue à vaquer, il y fut nommé. Toussaint était alors une paroisse de 14,000 âmes ; les ouvriers et les pauvres faisaient le fond de la population. M. le curé Nouvel s'attache à sa paroisse ; il donne aux grands jours de fête les instructions qu'il sait utiles à ces foules qu'on ne saisit qu'alors ; il visite les malades et leur administre les secours religieux. Jour et nuit il est prêt, au premier signal il accourt: il connaît presque chacun de ses paroissiens par son nom, et il en est connu, aimé et révéré. Aussi, quand à la mort de M. l'abbé Névot, vicaire général, originaire de Saint-Brieuc, Mgr Saint-Marc le prit pour son grand-vicaire, il y eut chez ces braves gens une douleur immense, et dans le cœur du vicaire général un déchirement profond.

Les difficultés auxquelles devait faire face le nouveau vicaire-général étaient considérables et de plus d'un genre : jamais l'abbé Nouvel ne manqua de dévoûment respectueux à l'égard de son évêque, jamais il ne manqua de zèle, d'application et d'énergie dans les délicates fonctions de sa charge. Bon pour tous, accessible à tous, incapable de refuser un service à personne, il était l'*homme du diocèse* ; on voyait moins

Archives diocésaines d Quimper et Léon

en lui le vicaire général puissant qu'un ami, un conseiller, un père.

Ce fut à cette époque que remontent les premiers soupçons de sa vocation religieuse, nous dirons plus, les premières appréhensions d'un départ qu'aucune considération de famille ou d'amitié ne retarda. On apprit à Rennes, comme un coup de foudre, sa résolution inébranlable d'entrer dans la jeune et déjà florissante congrégation des Bénédictins prêcheurs du P. Muard. La lecture de sa vie, par Dom Pitra, depuis cardinal et doyen du Sacré-Collège, l'avait enthousiasmé ; les vertus des communautés religieuses dont il était le supérieur, et qu'il avait étudiées de très près l'avaient ravi ; il aspirait à tout quitter pour être mieux à Jésus, le suivre pas à pas, sauver plus d'âmes, et mettre lui-même en pratique ce qu'il conseillait aux autres.

Pendant trois ans, l'ancien vicaire général, devenu simple novice et bientôt profès, s'appliqua avec une telle ardeur à la prédication et aux mortifications de la règle, que sa santé excellente jusque là, en fut profondément altérée.

La Providence, qui arrive toujours à ses fins, allait le prendre par la main et le faire asseoir sur le siège de saint Corentin. Mgr Sergent avait subitement succombé, dans la gare de Moulins, aux ravages d'un mal impitoyable. Il emportait, lui aussi, comme tous nos évêques, du reste, et c'est là l'honneur et la louange des uns et des autres, nos regrets les plus sincères. A Quimper on pria, comme on le fera bientôt, pour obtenir à Mgr Sergent un successeur digne de lui.

Des prêtres de Rennes, auxquels des ecclésiastiques de Quimper joignirent leurs pressantes sollicitations, décidèrent le gouvernement à prendre en considération cette candidature, toute spontanée, que l'humble bénédictin retiré dans son cloître ne soupçonnait même pas. On put croire, mais ce fut bien à tort, que sa famille, dont deux membres siégeaient à la Chambre, avait facilité cette heureuse conclusion. Nous avons sous les yeux des pièces authentiques qui établissent que la Providence mena cette affaire en dehors de toute ingérence de sa part. Les hommes chrétiens, dont il s'agit ici, étaient trop près de leur conscience et de leur devoir, pour s'immiscer dans des questions de cette importance, et mettre sur les épaules de leur beau-frère et cousin une charge aussi écrasante que l'épiscopat, avec des responsabilités de cette nature. Le décret rendu par M. Thiers et contresigné par M. Jules Simon, il était permis à tous de s'en réjouir; rien de plus naturel : c'était le meilleur des frères, le plus aimant des parents, qui se rapprochait et faisait retour en Bretagne avec l'auréole d'une situation inespérée, inattendue, avec les honneurs de la plénitude du sacerdoce.

Le 15 février 1872, très peu de jours après son sacre, qui avait eu lieu à la Pierre-qui-Vire, par Mgr l'Archevêque de

Sens, assisté de Nos Seigneurs les Evêques de Nevers et de Tarbes, Mgr Dom Anselme Nouvel fit sa joyeuse et triomphale entrée dans sa bonne ville de Quimper. Son air imposant, sa maigreur excessive, la force de sa voix, l'éclat de son discours de prise de possession, tout cela produisit une grande impression ; l'Eglise de Quimper se sentit consolée. Elle avait perdu un pasteur ; un nouveau pasteur lui était rendu !

Et aujourd'hui, nous sommes retombés dans le deuil, nous courbons la tête devant cette Providence qui nous avait donné un père et qui nous l'a repris !

Dans ces quinze années d'épiscopat, que de grandes choses voulues, essayées et réussies ! Il n'appartient point au dernier des enfants de rappeler les œuvres de son Evêque. Il faut ici, c'est le droit de notre douleur, la voix autorisée d'un pontife, qui juge, approuve et loue, comme on juge, on approuve et on loue les grandes actions de ses pairs ; il nous dira ses incessantes préoccupations pour l'instruction des enfants, son zèle pour évangéliser son peuple et gouverner ses communautés, son grand cœur ouvert à toutes les tristesses, son abord si facile, sa simplicité extrême en toutes circonstances ; il nous montrera l'esprit de foi le guidant en tout et toujours, et cette sagesse consommée dont il ne s'est jamais départi, quoiqu'on ait méconnu ses intentions ; il nous expliquera les douceurs qu'il éprouvait dans sa pauvreté voisine du dénument volontaire, et comment il n'avait qu'un but, celui qu'il poursuivait, vicaire à Saint-Germain, professeur au Grand-Séminaire, aumônier à l'Hôtel-Dieu, curé à Toussaint, vicaire général et moine, il voulait des âmes, des âmes encore, des âmes toujours.

Monseigneur était revenu de la première partie de sa tournée pastorale, le samedi 21 mai, extrêmement fatigué : depuis longtemps, sa robuste constitution était minée par un mal qui ne pardonne jamais. Le lendemain, il pria M. le docteur Chauvel, fils d'un de ses meilleurs amis de collège, de venir le voir. L'éminent praticien fut effrayé, et autour du prélat on perdit espoir. La semaine fut mauvaise, le mal faisait de grands progrès, et lundi dernier, à 5 heures du soir, Monseigneur reçut les consolations suprêmes de la religion. M. de Calan, doyen du chapitre, entouré de tout le clergé de la ville, lui porta le Saint-Viatique. Monseigneur était assis dans un fauteuil ; en voyant ses prêtres à genoux et sanglottant, il leur adressa d'une voix ferme ces quelques mots : « Je « vous remercie, Messieurs, d'être venus m'apporter N.-S. « J.-C., qui m'aidera à bien mourir. Je vous demande pardon « de toutes les fautes que j'ai pu commettre par faiblesse et « fragilité humaine. »

M. l'abbé Serré, vicaire général, lut en son nom, malgré sa vive émotion, la longue profession de foi de Pie IV ; à la fin,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur dit : *Credo*, et mettant la main sur le livre, il ajouta ces paroles qui sont comme son testament et l'explication de sa vie : « Je crois tout ce qui est révélé dans les Saints Evangiles. En vous quittant, Messieurs, je vous laisse dévoués à Jésus, Notre Sauveur, qu'il faut aimer, aimer d'un amour exclusif. C'est lui seul qu'il faut aimer, servir et défendre. Priez pour moi, Messieurs, pour que Dieu m'accorde une bonne mort, et recevez, Messieurs, ma bénédiction. »

M. le doyen communia Monseigneur, et M. l'abbé du Marhallac'h surmonta sa douleur pour lui donner l'Extrême-Onction.

Monseigneur se retira dans ses appartements, soutenu des deux côtés, et chancelant à chaque pas.

La journée du mardi fut telle qu'on pouvait craindre de voir notre Père passer d'un moment à l'autre. Sa famille accourue, eut la consolation d'être reconnue. Notre cher malade baissait. Uniquement préoccupé dans son délire des choses de Dieu, il répondait aux prières, baisait le crucifix, égrenait son chapelet, et donnait sa bénédiction.

Une agonie douce, calme, commença bientôt; on pouvait croire qu'il irait jusqu'au mercredi matin, quand, à minuit il rendit l'âme sans efforts, ni souffrances, après avoir une dernière fois reçu l'absolution du R. P. Bleuzen. L'Evêque hospitalier, moine d'une Congrégation expulsée, recevait d'un enfant de saint Ignace, expulsé lui aussi, cette dernière grâce, cette suprême faveur !

Le mois de Marie finissait, le mois du Sacré-Cœur commençait !

Monseigneur revêtu des ornements pontificaux violets repose dans la salle synodale sur un lit de parade : des deux côtés sont des autels, où les prêtres tiennent à célébrer le Saint-Sacrifice pour le repos de celui qui, pour les avoir quittés, ne les abandonnera jamais.

Les funérailles de Monseigneur auront lieu, selon le rite ordinaire, mercredi prochain, 8 juin.

Nous donnons ici la lettre de MM. les Chanoines au Clergé.

MANDEMENT

du Vénérable Chapitre de l'Église Cathédrale de Quimper annonçant la mort d'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Quimper et de Léon, Dom Anselme NOUVEL, de l'Ordre de Saint Benoît.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les inquiétudes, que nous avions conçues au sujet de la santé de notre Prélat vénéré, se sont malheureusement réalisées.

Monseigneur Dom Anselme Nouvel, Evêque de Quimper et de Léon, n'est plus. Il a succombé aujourd'hui, sous les étreintes du mal contre lequel il a lutté, pendant plusieurs mois, avec toute l'énergie de sa forte volonté.

Il s'est éteint doucement, muni des sacrements de l'Eglise, après avoir fait aux prêtres de sa ville épiscopale les adieux les plus touchants, et avoir édifié tous ceux qui l'ont assisté pendant sa maladie, par sa tendre piété et sa parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Le temps n'est pas venu de dire les vertus qui ont brillé dans ce saint Pontife, et tout ce qu'il fut pour le diocèse qu'il laisse dans le deuil. Aussi bien, les cœurs affligés aiment à se recueillir dans le silence de leur affliction et de la prière.

Recueillons-nous donc, N. T. C. F., dans notre douleur commune ; méditons, dans le calme de notre tristesse, les leçons que nous donne la mort précieuse du Père bien-aimé qui nous a quittés ; avec nos larmes, répandons tous ensemble sur son âme si chère ces pieuses prières qui la purifieront, s'il est besoin, et la mettront en possession du Ciel, si elle ne jouit déjà de la vue éternelle de Dieu.

Nous avons fixé la sépulture au mercredi, 8 juin, à 10 heures du matin.

Nous continuons à tous les prêtres du diocèse les pouvoirs ordinaires qu'ils possédaient jusqu'à ce jour.

A CES CAUSES :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Nous engageons tous les prêtres du diocèse à dire une messe pour le repos de l'âme d'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Quimper et de Léon, Dom Anselme Nouvel, de l'ordre de Saint Benoît.

ART. 2. — Un service solennel sera chanté dans toutes les paroisses du diocèse, le lundi, 6 juin, ou un autre jour, à la convenance de Messieurs les Curés et Recteurs.

ART. 3. — Une messe basse sera dite dans toutes les chapelles des Communautés.

ART. 4. — Tous les prêtres diront, à la messe, jusqu'après les funérailles, les oraison, secrète et post-communion *Pro Episcopo defuncto*.

ART. 5. — Nous exhortons les personnes vivant en communauté et les fidèles à prier à la même intention.

Donné à Quimper, sous nos seings et le sceau des armes du Vénérable Chapitre, le 1er juin 1887.

DE LA LANDE DE CALAN, *chanoine, doyen*. — Jh. TÉPHANY, *chanoine, secrétaire du Chapitre*. — COADOU, *chanoine*. — DE PENFENTENYO, *chanoine, archiprêtre*. — BERGOT, *chanoine*. — SALAUN, *chanoine*. — LE MOIGN, *chanoine*. — BOLLORÉ, *chanoine*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche dans la journée, Monseigneur, profitant de quelques instants de courte amélioration, a dicté à M. l'abbé Queinnec comme une sorte de testament ; on y verra le père qui parle à ses enfants. Ces pages d'un mourant n'ont été ni revues ni corrigées, nous les donnons telles qu'elles sont, sans y rien changer :

« La Sainte-Écriture nous dit que la mort nous donne d'excellents conseils, que son jugement est sûr et que nous pouvons bénir Notre-Seigneur des lumières qu'Il nous donne pour éclairer le moment de notre rencontre avec Lui. Saint Jean-Chrysostôme nous dit : *Deus pulsat, cum jam, per ægritudinis molestiam, mortem esse vicinam designat...* Nous avons reçu ces avertissements de la bonté miséricordieuse de Dieu, et nous nous sentons, dès lors, porté à vous adresser quelques avis utiles à votre salut. Ce seront nos dernières paroles, recevez-les comme celles d'un père mourant.

« Le premier avis que nous devons vous donner est celui de pourvoir à l'instruction chrétienne de vos enfants. Lorsque nous sommes arrivé dans le diocèse, nous avons trouvé quatre Catéchismes. Nous avons cherché à établir l'unité des Catéchismes, pour rendre plus facile l'instruction chrétienne de l'enfance. Dans toutes les parties du diocèse, vous trouverez le livre admirable qui renferme les vérités chrétiennes que vous devez croire, les devoirs que vous devez pratiquer, et les moyens que vous devez prendre pour vous sanctifier. Nous avons la douce confiance que ce livre sera lu le soir dans les familles, avec la *Vie des Saints*, qui montre la religion mise en pratique.

« Nous avons, pour vous rendre plus facile l'intelligence de la religion, publié, soit en français, soit en breton, des *Explications du Catéchisme.* Les exemplaires qui sont encore en notre possession seront distribués aux prêtres qui suivront la retraite ecclésiastique. Ce livre renferme ce qui, au milieu des erreurs qui sont répandues dans le monde, affermira votre foi par une connaissance plus éclairée de la religion. Dieu n'est pas aimé dans le monde, parce qu'il n'est pas connu. Lorsque vous le connaîtrez, vous l'aimerez et vous le servirez avec fidélité. La connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ forment les bases essentielles de la foi chrétienne. Aimez à étudier les mystères de ce divin Sauveur, son Incarnation dans l'étable de Bethléem, sa vie cachée à Nazareth, ses voyages en Judée afin d'enseigner l'Evangile, sa douloureuse Passion et son sang répandu sur la croix, son Ascension glorieuse dans le ciel, où il nous a préparé une place. Sa vie entière sera douce à ceux qui voudront l'étudier, et qui en comprendront les beautés admirables.

« La connaissance de la vie de Jésus-Christ ne suffirait pas à votre vie chrétienne ; nous sommes faibles et nous avons besoin de recourir aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pour fortifier les sentiments que Jésus-Christ nous inspire. Nous vous engageons à vous approcher, au moins tous les trois mois, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; la confession et la communion fréquentes sont nécessaires au chrétien pour qu'il ne perde pas ses forces et ne tombe pas en défaillance dans le chemin qu'il doit parcourir pour arriver au bonheur du ciel. Dans le confessionnal, le chrétien apprend à se corriger de ses défauts ; à la table sainte, il reçoit le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fortifie son âme et lui fait goûter les douceurs de la miséricorde divine.

« Suivez ces conseils, et vous vous trouverez toujours unis au Souverain-Pontife, qui a la mission de nous montrer le chemin du ciel. Attachez-vous au successeur de saint Pierre ; rejetez avec indignation tout ce que les ennemis de la religion font pour vous détacher de la sainte Église catholique ; soyez les disciples dévoués de cette sainte Eglise, qui a les promesses de la vie présente et les promesses de la vie éternelle. Notre grande confiance, au moment de notre mort, est de ne voir dans notre diocèse que des enfants zélés auxquels on peut faire appel pour défendre les droits que Notre-Seigneur lui a donnés. . . . »

La dernière page écrite de la main de Monseigneur nous a été remise ; nous la publions ici. Comme dans l'instruction précédente, on y voit le malade qui résiste au mal et veut donner un dernier conseil :

« L'Eglise nous dit, avec saint Jean-Chrysostôme : *Deus pulsat, cum jam per ægritudinis molestiam mortem esse vicinam designat...* Dieu est toujours bon et plein de miséricorde : la maladie, les infirmités sont des grâces précieuses ; elles viennent de la bonté du Cœur de Notre-Seigneur ; les avertissements qu'il nous donne ont pour but de nous inviter à une plus grande pureté de conscience, affermie par la grâce de ses sacrements, et de nous établir dans des sentiments d'abandon filial à la bonté et à la miséricorde divines.

« Nous bénissons Notre-Seigneur de l'approche de ce jour que nous avons toujours désiré comme l'union de notre âme avec Jésus-Christ, pour louer et glorifier son Père. La récitation quotidienne du chapelet, depuis le 9 octobre 1838, jour béni de notre entrée au séminaire de Saint-Sulpice, nous inspire la plus grande confiance dans l'assistance de Marie au moment de notre mort ; elle mettra toutes nos prières aux pieds de son Fils, et elle sera exaucée. . . . . »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MANDEMENT

du Vénérable Chapitre de l'Église cathédrale de Quimper, — le Siège vacant, — au Clergé du Diocèse.

Messieurs,

Conformément aux prescriptions du saint Concile de Trente (Sess. XXIV., *De reform.*, cap. 16), le Chapitre de l'Eglise cathédrale de Quimper s'est réuni aujourd'hui à l'effet de nommer un Vicaire Capitulaire pour administrer le Diocèse, pendant la vacance du Siège épiscopal.

Nous vous informons sans retard du résultat de notre réunion.

Nous avons nommé Vicaire Capitulaire M. l'abbé du Marhallac'h, vicaire général de Monseigneur l'Evêque défunt.

Nous lui avons adjoint M. l'abbé Serré, vicaire général de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque défunt, en qualité de Pro-Vicaire, avec le titre d'Official.

Désormais, l'administration du diocèse appartient donc à M. l'abbé du Marhallac'h. C'est à lui, ou à l'auxiliaire que nous lui avons associé, que vous devrez, Messieurs, vous adresser pour tout ce qui concerne votre ministère.

Donné à Quimper, sous nos seings et le sceau des armes du Vénérable Chapitre, le 2 juin 1887.

DE LA LANDE DE CALAN, *chanoine, doyen.* — Jh TÉPHANY, *chanoine, secrétaire du Chapitre.* — COADOU, *chanoine.* — DE PENFENTENYO, *chanoine, archiprêtre.* — BERGOT, *chanoine.* — SALAUN, *chanoine.* — LE MOIGN, *chanoine.* — BOLLORÉ, *chanoine.*

Mutations dans le Clergé du diocèse. — M. l'abbé Le Grand, recteur de Ploumoguer, est décédé.

M. l'abbé Kersimon, recteur de Saint-Méen, est nommé recteur de Ploumoguer.

M. l'abbé Keranvel, vicaire à Kersaint-Plabennec, est nommé à Saint-Méen.

M. l'abbé Cloastre, vicaire par intérim à Ploumoguer, est nommé vicaire à Kersaint-Plabennec.

M. Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire, a été nommé, il y a quelques jours, par Monseigneur, sous-directeur de l'Œuvre des prêtres adorateurs dans le diocèse, et chargé, en cette qualité, de communiquer avec les Pères du Saint-Sacrement, pour les besoins et les progrès de l'Œuvre.

CONCARNEAU. — On nous écrit de cette ville, à la date du 29 mai :

« Monsieur, la semaine qui vient de s'écouler a été marquée pour Concarneau, comme le disait si bien ce matin M. le Curé, au prône de la grand'messe, par trois grandes joies : la communion des enfants, la confirmation et la bénédiction de l'école des Frères.

« Hélas! une grande tristesse est venue se placer à côté des joies. Nous avons été privés de la présence de Monseigneur que son état de santé a empêché de venir donner la confirmation dans notre paroisse.

« Préparés par M. le recteur de Tréboul, qui ne s'entend pas à édifier pour Dieu que des temples de pierres, mais encore des temples vivants, les enfants ont communié avec la plus grande piété et les anges, dans le ciel, ont dû se réjouir en voyant le recueillement et la foi de nos chers petits marins.

« Le lendemain, la confirmation leur a été donnée par un évêque missionnaire que la Providence nous a envoyé, Mgr Kersusan, évêque du cap Haïtien. L'accueil le plus respectueux et le plus sympathique lui a été fait par la population.

Nous avons remarqué, en particulier, un groupe de vieux marins découvrant leurs têtes blanches et s'agenouillant sur la grande place pour recevoir sa bénédiction, tandis qu'il allait en ville confirmer deux petites malades.

« Après la confirmation, Monseigneur Kersusan, accompagné de M. du Marhallac'h, de M. le Curé et des ouvriers de la retraite, s'est rendu, pour la bénir, à la nouvelle école Saint-Joseph. Celle-ci, décorée avec un goût parfait d'oriflammes et de guirlandes qui nous rappellent la mission, était déjà envahie, du rez-de-chaussée aux mansardes, par ses futurs élèves.

« Au dehors, trois mille personnes au moins attendaient notre arrivée. Les parents, invités le matin par M. le Curé, avaient tenu à venir affirmer leur foi et leur volonté bien arrêtée d'avoir les chers Frères et de donner ainsi à leurs enfants une éducation chrétienne.

« Monseigneur Kersusan, en quelques paroles émues, les en a chaudement félicités, les priant de ne reculer devant aucun sacrifice pour mener à bien cette œuvre dont on peut dire aussi qu'elle est debout *virtute Dei et munere plebis.*

« Agréez, etc. »

L'Enseignement de l'Histoire. (*Suite.*)

Personne ne sera tenté de contredire M. Lavisse, lorsqu'il enseigne que le règne de Louis XV fut un des plus mauvais de notre histoire ; mais il nous semble juste de faire remarquer qu'il monta très jeune sur le trône et qu'il n'avait pas à sa portée ces grands ministres, qui avaient illustré le règne de Louis XIV. Nous voyons, au début, M. le duc de Bourbon, dont l'incapacité était notoire, bientôt remplacé par le cardinal de Fleury, auquel notre historien rend ce témoignage : *qu'il administra honnêtement et avec une sévère économie.* et qu'il fit tous ses efforts pour éviter la guerre, sans toutefois y réussir.

D'abord promis à l'infante d'Espagne, Louis XV épousa Marie Leczinska, fille du roi de Pologne, chassé de ce pays par Auguste de Saxe et réfugié à Wissembourg. Cette princesse, qui paraissait alors sans ressources, apporta, par la suite, à la France la Lorraine, qui avait été cédée par le traité de Vienne à Stanislas et qui devait être, à sa mort, réunie à la France. « La France gagna ainsi une belle et vaillante province, la Lorraine, et dès lors, l'Alsace, acquise par Louis XIV, fut reliée à la Champagne et à nos provinces du Nord. La réunion eut lieu en 1766, à la mort de Stanislas. » (*2e Année de l'Hist. de France, p. 253.*)

Nous constatons, avec l'éminent professeur, les acquisitions de la Monarchie et, pour être complet, nous nous per-

Archives diocésaines de C im er et Léon

mettrons d'ajouter que ce n'est ni à elle, ni à l'Empire que nous devons la perte de cette province si éminemment française, elle est tout entière imputable à l'avocat Jules Favre, qui voulut étonner le Chancelier de Prusse par un de ces mots à effet, qui ne sont de mise qu'au palais : « Si l'on m'eut envoyé un homme du métier, a écrit M. de Bismarck, le traité eut été fait en une heure sur la base de la cession de Strasbourg et d'une bande de terrain en Alsace, avec une indemnité de guerre de deux milliards. » Nous savons ce que nous a coûté l'envoi d'un rhéteur comme plénipotentiaire à l'entrevue de Ferrières.

Mais, revenons au traité de Vienne (1738), qui mit fin à la guerre pendant laquelle nos armes avaient été heureuses. La paix ne fut pas de longue durée : l'empereur Charles VI était mort, laissant ses Etats contestés entre plusieurs prétendants et sa fille Marie-Thérèse, à laquelle on ne voulait laisser que la couronne de Hongrie. La France prit parti contre elle, et M. Lavisse remarque justement que ce fut une grande faute politique, parce qu'alors nous n'avions plus rien à craindre de l'Autriche et que notre ennemie actuelle était l'Angleterre, qui voulait nous enlever nos colonies. C'est pendant cette guerre que se livra la bataille de Fontenoy qui, commencée à notre désavantage, fut gagnée par une charge du Roi et de sa maison militaire, soutenue par notre cavalerie. « L'enthousiasme, dit M. Lavisse, fut immense sur le champ de bataille ; le Roi fut acclamé par ses troupes. Le maréchal de Saxe avait dû faire un effort surhumain dans cette journée. Malade au point de ne pouvoir tenir à cheval, il s'était fait traîner dans une carriole d'osier. A la fin de la bataille, on le porta vers le Roi : « Sire, dit-il, je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre Majesté victorieuse, mais vous voyez à quoi tiennent les batailles. » *(2e année de l'Histoire de France, p. 258.)*

Je regrette d'être forcé de faire remarquer que le maréchal de Saxe n'était point un prince allemand, comme le dit notre historien, mais un fils naturel de Frédéric-Auguste 1er, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse de Kœnigsmarck. Il avait d'abord servi sous le prince Eugène et Marlborough, et ce ne fut qu'en 1720 qu'il prit du service dans l'armée française, où le Régent lui donna un brevet de maréchal-de-camp. Après le gain de la bataille de Fontenoy, il prit successivement les places fortes des Pays-Bas. Le Roi l'en nomma gouverneur général et maréchal général de ses armées. La paix ayant été signée le 18 octobre 1748, le comte de Saxe se retira au château de Chambord, que le Roi lui avait donné. Il mourut comme il avait vécu dans la religion luthérienne, et son corps fut porté à Strasbourg et inhumé dans l'église luthérienne de Saint-Thomas.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il y eut en France une

grande prospérité et nos colonies donnèrent des résultats qui enrichirent nos ports de mer ; mais, citons M. Lavisse qui le dira beaucoup mieux que nous :

« *Guerre maritime avec l'Angleterre.* — L'Angleterre voyait avec jalousie renaître la marine militaire de la France. En ce temps-là, un Français, *Dupleix*, avait commencé la conquête des Indes. Les Anglais s'alarmèrent et firent des menaces : le gouvernement français eut l'indigne faiblesse de rappeler Dupleix (1754). Les Anglais purent alors conquérir à leur aise cet empire des Indes, où ils comptent aujourd'hui deux cents millions de sujets.

« En Amérique, les Anglais commencèrent les hostilités en attaquant par surprise un petit poste français, dont ils assassinèrent le commandant. Les Français se vengèrent par une victoire. Alors, sans déclaration de guerre, une flotte anglaise attaqua nos vaisseaux. Des corsaires enlevèrent nos bâtiments de commerce. La France remporta d'abord un grand succès ; une flotte mit en déroute, près de Minorque, la flotte anglaise, et les troupes françaises enlevèrent le fort qui défendait cette île. » *(2e année de l'Histoire de France, p. 259.)*

Après avoir été l'alliée du roi de Prusse, Frédéric II, pendant la guerre précédente, la France devint celle de Marie-Thérèse, pendant la guerre de sept ans. Ce fut encore une faute, dit le savant professeur, en tout cas, elle fut tout à fait involontaire, car ce fut le roi de Prusse qui se détacha de la France pour s'allier à ses ennemis. Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui désirent se renseigner complètement sur cette guerre, *Les Etudes diplomatiques* de M. le duc de Broglie publiées dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1886 et 1887. Nos armes ne furent heureuses ni sur terre ni sur mer, et nous perdions le Canada, malgré l'héroïsme du marquis de Montcalm, notre gouverneur, qui fut tué en défendant Québec. Le traité de Paris termina cette guerre et nous dûmes céder à l'Angleterre la plus grande partie de nos colonies, pendant que notre alliée, l'Autriche, abandonnait la Silésie au roi de Prusse.

La fin du règne de Louis XV, fut marquée par la chute du ministre Choiseul et par le partage de la Pologne entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. Il semble difficile d'admettre que la France eut pu s'y opposer, étant donnée sa position de puissance vaincue et qui d'ailleurs, n'avait aucun droit à faire valoir pour intervenir utilement en faveur de la Pologne.

Nous reconnaissons avec M. Lavisse, que les finances furent mal administrées sous Louis XV, et que la conduite dépravée du Roi lui fit perdre le respect et l'affection de ses peuples. Mais laissons parler notre historien :

« *Les demandes de réformes.* — Alors tout le monde se met à demander des réformes. On cherche à remédier aux maux dont souffre le royaume. De grands écrivains font connaître

Archives diocésaines de C im er et Léon

par leurs écrits les lois des pays étrangers ; ils louent celles de l'Angleterre où l'autorité du Roi n'est pas absolue, et où la *liberté de la presse* permet à la nation de discuter les affaires publiques. Ils attaquent tous les abus. Ils réclament l'abolition des droits féodaux. Ils demandent que l'impôt soit payé par tous, et que tous puissent arriver aux honneurs, travailler comme ils l'entendent, et que par conséquent, les corporations, les corvées, les douanes soient supprimées. » (*2me année de l'Histoire de France, p. 265.*)

C'était peut-être aller un peu vite que de demander tant de choses à la fois. Les Douanes étaient un des revenus les plus fructueux de l'Etat, il eut fallu trouver un moyen d'en combler le vide. De nos jours, de très bons esprits regrettent la suppression des corporations qui créaient un lien étroit entre le patron et l'ouvrier. Il nous paraît à distance qu'il était facile de faire payer également l'impôt à tout le monde, mais le Parlement s'obstina à s'y opposer et le projet n'eut pas de suite.

« Parmi les grands écrivains, dit M. Lavisse, qui ont attaqué les abus politiques, les plus célèbres sont : *Voltaire, Montesquieu* et *Rousseau.* » (*2me année de l'Histoire de France, p. 266.*)

Il me semblerait plus juste de dire que Voltaire a presque toujours attaqué la France, et nous allons en donner la preuve.

Voltaire était le fils d'un honorable notaire de Paris, nommé François Arouet, et il prit le nom d'une petite terre qui dépendait de l'héritage paternel. Elevé chez les Jésuites, il ne tarda pas à mener une vie scandaleuse, après avoir contristé ses maîtres par son incrédulité. Il fut de bonne heure en relations avec le Roi Frédéric II de Prusse, et dans sa correspondance avec ce Prince, il se moque continuellement des Français et triomphe de la défaite de Rosbach, dont il parle en termes qu'on ne peut reproduire. (Lettres des 28 mars 1775. 7 décembre 1774, 27 avril 1775, 2 mai 1778.) « Regardez-moi, lui dit-il, comme le sujet le plus attaché que vous ayez, car je n'ai point et je ne veux point avoir d'autre maître. C'est donc à mon Roi que j'écris. » (Lettre du 4 mars 1737.) Le 18 octobre 1771, il écrit à l'Impératrice Catherine de Russie : « Ce sont les Tartares qui sont polis, et les Français sont devenus des Scythes. Daignez observer, Madame, que je ne suis point Welche, je suis Suisse, et si j'étais plus jeune je me ferais Russe ». Voltaire habitait alors la Suisse où il avait acheté la terre de Ferney.

Après le partage de la Pologne, Voltaire écrit à Frédéric II : « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, je le crois, *parce qu'il y a là du génie*, et que le traité s'est fait à Postdam. » (Lettre du 18 novembre 1772.)

Veut-on connaître son amour pour le peuple ? Voici ce

qu'il écrit à Damilaville le 29 mars 1766 : « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit ; *il n'est pas digne de l'être.* »

Et dans sa lettre au Roi de Prusse, du 5 janvier 1767 : « La canaille n'est pas digne d'être éclairée et tous les jougs lui sont propres. »

M. le Président de Montesquieu était un esprit fort, comme il était de mode à cette époque ; au dire de Voltaire lui-même, il lisait très légèrement et citait en conséquence. Son plus grand succès fut celui des *Lettres Persannes*, dans lesquelles il tourne en ridicule tout ce qui se fait en France, mais il ne se prostitua pas à l'étranger, et sut conserver les dehors de convenance qu'on pouvait exiger de lui.

Quant à Jean-Jacques Rousseau, qui fut un sophiste de grand talent, que peut-on dire de bien de lui après avoir lu le livre immonde intitulé *ses Confessions?* Cet ancien laquais qui mettait à l'hôpital les enfants nés de ses amours avec sa servante, eut la prétention d'écrire un livre sur l'éducation, l'*Emile*, et la société d'alors était tellement corrompue que ce livre eut un plein succès, et que les éducations à la *Jean-Jacques* firent fureur. C'est ainsi que débuta la ruine de la société, et je me demande comment un historien sérieux peut citer ces trois écrivains comme les pères de nos études politiques.

Le Dauphin, fils de Louis XV, était mort longtemps avant lui, emportant encore une fois dans la tombe l'espérance d'un règne réparateur. Son fils aîné, qui fut Louis XVI, vécut très effacé tant que vécut son grand-père; cependant, nous sommes obligés d'en dire quelques mots, et c'est ce qui nous force à laisser pour cette fois de côté la division du manuel. Louis XV mourut en 1771 à Versailles, et l'aîné de ses petits-fils lui succéda sous le nom de Louis XVI. *(A suivre.)*

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III
LA VILLE ÉPISCOPALE (suite)

Dans la bonne ville de Quimper, chaque année, au 22 novembre, les musiciens honoraient le roi Grallon. Après les hommages religieux rendus, le matin, à la Patronne de l'harmonie, après le *repas de corps* qui les avait réunis à midi, ils célébraient une curieuse cérémonie, dont Cambry a donné la description dans son *Voyage dans le Finistère en 1794.*

« Tous les ans, à Quimper, le jour de la Sainte-Cécile, à deux

Archives diocésaines de C[illegible]im[illegible]er et Léon

heures après-midi, tout le clergé montait sur la plate-forme où l'on trouvait la statue du roi Grallon, entre les deux tours de la cathédrale ; on y chantait un hymne à grand chorus accompagné de musiciens. Pendant ce temps, un des valets de ville montait en croupe sur le cheval, tenant une bouteille, un verre, une serviette ; cet homme alors versait une rasade, la présentait au roi, l'avalait, essuyait la bouche du prince et lançait le verre dans la place. On se précipitait pour le recevoir ; celui qui le rapportait, sans qu'il fût rompu, devait avoir une gratification de cent écus, ce qui n'est jamais arrivé. On a prétendu que le valet de ville cassait le verre avant de le jeter (1) ; l'assertion est fausse. En critique sévère, j'atteste que celui qui, pendant les vingt-deux dernières années, s'est acquitté de cette fonction, le jetait sans l'avoir fêlé. Il ne faut pas dénaturer des faits de cette importance ; mon témoin est encore vivant, tout Quimper peut le consulter. La cérémonie se terminait en plaçant une branche de laurier dans la main du roi Grallon. Je ne devine pas le sens de cette pratique ingénieuse. »

Il semble, toutefois, que ce sens n'était pas bien difficile à deviner : ce que les *joculatores* avaient chanté dans le palais du roi de la Cornouailles armoricaine, c'étaient ses combats contre les Barbares de la Loire : le souvenir musical se confondait donc ici avec le souvenir guerrier ; après avoir salué le vieux barde, les musiciens saluaient le vainqueur.

S'il est difficile de pardonner à Cambry son peu de perspicacité sur ce point, il l'est encore bien plus de l'absoudre pour « les railleries d'un goût douteux », dont il a fait suivre son récit (2).

M. de la Villemarqué, faisant la description de la même cérémonie annuelle, dit que la coupe dont on se servait pour donner à boire au roi était un hanap d'or, mais il reconnait que, quand l'usage cessa, ce n'était plus qu'un verre.

Comme tant d'autres vieilles coutumes, la cérémonie en l'honneur de Grallon cessa lors de la Révolution, et depuis ce temps, elle n'a été renouvelée qu'une seule fois : au mois d'octobre 1858, Mgr Sergent inaugurait la nouvelle statue du roi Grallon (3) érigée par les soins de la Société archéologique du Finistère. En ce moment, le congrès de l'Association bretonne était réuni à Quimper. Les fêtes religieuses ou populaires, à cette époque, étaient bien loin d'avoir l'éclat qu'on est arrivé à leur donner aujourd'hui ; néanmoins, l'appel fait au pays ne laissa pas que d'être entendu ; il était fait, d'ailleurs, dans un langage éloquent :

« Notre Cornouailles, qui a conservé avec la foi et la vaillance dont Grallon fut un si noble modèle, sa vieille langue bretonne et ses vieux instincts de poésie nationale, se plaira à contempler dans cette image la personnification du pays sur lequel il régna.

(1) C'était même une opinion accréditée à Quimper, où l'on disait : « Le verre est fragile, et le vieux Grallon a le nez dur. »
(2) *Monographie de la Cathédrale*, p. 213.
(3) Elle fut faite d'après un modèle de M. Ménard, sculpteur à Nantes.

« L'auréole de ce prince brille encore au milieu de nos populations et éclaire de ses rayons le berceau de nos principales cités. L'emplacement qu'il donna à saint Corentin pour se fonder un monastère est devenu dans le cours des âges celui de notre capitale, Quimper-Corentin. Le confluent de l'Ellé et de l'Isole, dont il disposa pour saint Guthiern et ses compagnons, forme aujourd'hui la ville de Quimperlé.

« Il n'est pas jusqu'à l'asile qu'il ouvrit à la solitude de saint Ydunet, au pied de la montagne et du château de Nin, qui ne soit devenu un centre d'habitation, c'est la ville de Châteaulin, dont l'assiette n'a pas été moins heureusement choisie que celle des deux autres cités. Cette ville d'Is, si célèbre..., que Grallon vit s'engloutir sous les flots, lorsque sa fille lui dérobant la clef du puits mystérieux en eût ouvert les abimes, ne s'est-elle pas elle-même relevée de ce désastre pour abriter les pêcheurs dont les flotilles sillonnent et animent notre riant golfe de Douarnenez ? Nous ne parlerons pas de tant d'autres lieux témoins des scènes de la vie de Grallon, si illustrée par nos légendes. » (1)

On vint donc de tous ces endroits, mais on vint de bien plus loin encore, car le pays de Galles avait envoyé ses représentants pour honorer l'illustre émigré de la Grande-Bretagne, et par un beau dimanche d'octobre, la foule massée sur la place Saint-Corentin, jusque bien avant dans la rue Keréon, vit flotter sur l'esplanade, entre les deux tours, les blancs surplis des prêtres et les ornements du pontife ; elle entendit les airs gallois et irlandais succéder aux airs bas-bretons ; enfin, à la joie universelle, un ouvrier, vêtu en valet du xv^e^ siècle, monta en croupe sur le cheval du roi, lui offrit à boire en suivant fidèlement le cérémonial ancien, et lança dans l'espace un hanap, dont la chute ne pouvait fracturer la tête bretonne la moins solide ; il était fait de carton argenté. Vingt-huit ans se sont bientôt écoulés depuis ce jour, et je crois encore voir le roi avec la serviette au cou, tandis que la coupe descendait de la haute esplanade au pavé de la Place. Malheureusement, le valet de ville ne ressemblait guère en 1858 à ceux de Quimper en 1594, par exemple ; voici la description de leur brillante livrée : « Les héraults de la ville en grand costume, casaques de satin blanc, doublées de bleu, semées d'hermines avec les écussons de la ville brodées par devant et par derrière, armés de pertuisanes et portant la bandoulière... » (2).

Telle qu'elle fut, cette fête obtint un réel succès qui aurait dû en amener le rétablissement définitif ; mais c'est en vain que M. de la Villemarqué en a exprimé le vœu dans son *Barzaz-Breiz*. Le prince, qui avait fait son plus grand dignitaire et son historien de son échanson Varhen, n'a reçu qu'une fois en ce siècle les services d'un échanson improvisé.

Ces souvenirs du roi barde, honoré par les musiciens d'autre-

(1) *Rétablissement de la statue de Grallon-le-Grand* (brochure sans nom d'auteur).
(2) *Promenade dans Quimper*, par M. Trévédy, p. 68.

Archives diocésaines de C[illegible]er et Léon

fois, nous ont conduits bien loin du temps où Grallon, dans la cathédrale, unissait ses chants pieux à ceux de saint Corentin, son ami toujours fidèle.

Il est un consolateur dont la voix est plus persuasive que toute voix terrestre, même que la voix des Saints : l'Esprit que Notre-Seigneur promettait à ses apôtres et que lui-même appelait le Paraclet, c'est-à-dire le consolateur par excellence, parla au cœur du père et du prince affligé et le rétablit dans la paix ; il serait même plus exact de dire qu'il lui rendit la joie et le bonheur.

Grallon avait un cœur d'apôtre ; on pourrait dire que la devise de son règne était : « *Oportet regnare Dominum Christum !* Il faut qu'il règne, le Seigneur Jésus ! » Or, il voyait le Seigneur de plus en plus connu, de plus en plus aimé, de plus en plus roi. Les églises se multipliaient, et l'évêque trouvait assez de saints pasteurs pour les confier à leurs soins et à leur garde, et cependant malgré sa confiance dans les collaborateurs de son ministère, il prêchait encore par lui-même ; « il preschait partout, dit Albert-le-Grand, d'une ardeur et d'un zèle admirables, non moins d'exemple que de vive voix, n'ayant relasché rien de ses austeritez ordinaires. »

C'est donc dans ces succès de saint Corentin et de ses prêtres que Grallon trouvait un adoucissement à ses regrets ; aussi bien, tout cela était son œuvre aussi, puisque Dieu s'était servi de lui pour arracher Corentin à la solitude.

Cette consolation n'était pas seulement un adoucissement momentané ; le vieux roi pouvait comprendre que tout ce bien était solide et serait durable. Comment aurait-il pu en être autrement quand saint Guennolé formait les jeunes ministres, et qu'à la sortie de l'abbaye ils trouvaient la paternelle direction de saint Corentin ! Pour tout dire, l'œuvre de ces deux hommes n'était même pas distincte ; le disciple venait de temps en temps s'entretenir avec son maître et bientôt nous aurons à nous occuper spécialement d'une de ces visites que faisait à Quimper l'abbé de Land-Tévennec ; quant à l'évêque, puisqu'il était si peu ménager de ses forces quand il s'agissait d'évangéliser les fidèles, il voulait certainement, par dessus tout, conduire à la perfection ceux qui s'étaient voués à la vie sacerdotale et monastique ; les murs de ses chères abbayes l'auront donc abrité bien souvent.

Ce que fut Land-Tévennec à l'époque où nous sommes arrivés, qui donc pourrait le dire ? Déjà au temps de Gurdestin, la tradition avait merveilleusement poétisé ce qu'il y avait eu de véritable dans les récits primitifs : la communauté avait d'abord été fixée dans un lieu plein de charmes, un vrai paradis qui recevait les rayons du soleil levant, un jardin embelli par les mille nuances des fleurs de toute espèce ; elles y étaient même en si grande abondance que si l'on avait apporté là un mourant pour lui en faire respirer le parfum, il eut été à l'instant rappelé à la vie.

Brizeux a été rarement mieux inspiré que dans la description de ce séjour béni :

« Tel, grand saint Wennolé (de la sainte Armorique
Premier abbé), tel fut le monastère antique,
L'asile merveilleux qui s'ouvrit à ta voix,
Sur le bord de la mer, aux lisières des bois.
Fuyant le clan royal, la famille et ses charmes,
Tout, et même l'éclat étincelant des armes,
Tu voulus ici-bas vivre en contemplateur,
De la céleste vie, ô candide amateur !
Et des enfants pieux, tes compagnons d'étude,
Te suivirent fervents dans cette solitude.
Le poil noir d'une chèvre était ton vêtement,
Un pain d'orge grossier, sans sel, ton aliment...
Délicieux jardin cependant, frais royaume,
Vrai paradis terrestre, Eden où tout embaume :
Là de l'ombre, des fleurs et des fruits savoureux,
Parure de l'autel, régal des malheureux ;
A l'aurore, on voyait, sur les roses vermeilles,
Des anges voltiger, lumineuses abeilles,
Et la nuit, quand le chœur léger venait encor,
Les harpes de cristal avec leurs cordes d'or,
Sur l'église, l'enclos, les cellules bénies,
Venaient incessamment des ondes d'harmonies.
Voilà comme des saints florirent ici-bas ;
Ils vieillissaient en Dieu, mais ils ne mouraient pas. » (1)

Tel était donc Land-Tévennec et tels étaient ses habitants : entourés de ces délices, les moines y vivaient dans la perfection du détachement, dans la mortification la plus dure, mais la sinistre voyageuse que rien n'arrête, la Mort, ne franchissait pas leur porte.

(A suivre.)

(1) Ces vers sont extraits de *La Légende des Immortels*, dédiée à M. Moëlo par le poète qui avait été son compagnon d'enfance et demeura toujours son ami.

HARMONIUM A VENDRE
S'adresser au bureau de la Semaine.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m 00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2º	—	1m 10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3º	—	1m 20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4º	—	1m 30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5º	—	1m 50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6º	—	1m 60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

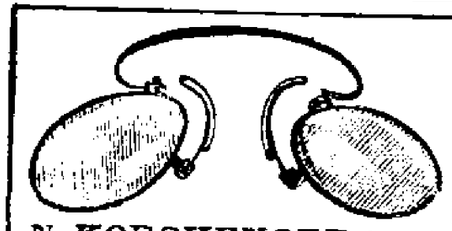
SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de C mp et Léon

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclesiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans monte. 3 f.
Env. fte contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles PARIS

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110**, **120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

PILULES ANTI-NÉPHRÉTIQUES du Dr DELFAU
AFFECTIONS CHRONIQUES DES VOIES URINAIRES
Traitement rationnel de la **Gravelle urinaire**, des **Coliques néphrétiques**, **Maladies** des **Reins**, de la **Vessie**, de la **Prostate**, **Cystite**, **Catarrhe vésical Dysuries**, **Goutte**.—*Envoi de la Brochure franco.* FLACON : 4 f.
Pharmacie **MIDY**, 113, Faubourg Saint-Honoré, PARIS, et toutes Pharmacies.

POUDRE PERSANE ***Insecticide foudroyant*** pour les **Puces**, **Punaises**, **Cafards**, **Moustiques**.
Spécial pour la conservation des ***fourrures***, ***lainages***, ***ornements d'églises***, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. *(Médaille Exposition Universelle 1878)*. HERBORISTERIE MODÈLE, **35, Rue Montmartre, Paris.** Expédition *franco* contre mandat-poste.
BOITE **50** c. **1** f., **2** f., **4** f. **INSECTICIDE FOUDROYANT**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 11 Juin 1887. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Funérailles de Monseigneur Nouvel. — Conseil départemental. — Pèlerinage breton à la Salette. — Place à la Croix. — *Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; France ; Angleterre.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 12 Juin. — 2e après la Pentecôte, S. Jean de S. Facond, double, blanc. — Solennité du St-Sacrement ; Vêpres de S. Jean, à capitule du suivant ; mémoires du précéd., du Dim. et de l'Oct.
Lundi 13. — S. Antoine de Padoue, double, blanc.
Mardi 14. — S. Basile-le-Grand, évêque et docteur, double, blanc.
Mercredi 15. — Office de l'Octave.
Jeudi 16. — Octave de la Fête-Dieu.
Vendredi 17. — Fête du Sacré-Cœur de Jésus, double de 2e classe, blanc.
Samedi 18. — Office votif de l'Immaculée-Conception.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plo[illegible]iry..... 12, 13, 14, 15 et 16 juin.
[illegible]évoux..... 17 et 18 juin.

Missions recommandées. — *Peumerit :* du 19 juin au 3 juillet. Directeurs [illegible]. PP. Jésuites. — *Landivisiau :* du 19 juin au 3 juillet. Supérieur M. l'abbé Cloarec, curé de Saint-Louis de Brest. — *La Forest-Landerneau :* du 19 juin au 3 juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FUNÉRAILLES

DE L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN DIEU

Dom ANSELME NOUVEL

ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

DE L'ORDRE DE S. BENOIT, DE LA PRIMITIVE OBSERVANCE DU MONT CASSIN

Il n'y a pas encore six mois, notre *Semaine religieuse* ne parlait que de fêtes ; elle avait vu le jour au moment où nous nous préparions à célébrer le premier évêque de Quimper ; aujourd'hui nous avons à décrire les hommages funèbres que reçoit le successeur de saint Corentin et de saint Pol ; nous avons à montrer comment prêtres et fidèles s'entendent pour manifester leur indissoluble attachement à leurs Pontifes, représentants de l'autorité divine ici-bas.

En d'autres termes, il nous faut dire comment l'Eglise catholique est toujours la grande école de respect, ainsi que l'affirmait le protestant M. Guizot.

Mardi 7 juin. — Il y a huit jours aujourd'hui, le gros bourdon de la cathédrale sonnait l'*Angelus* du matin, puis aux neufs coups de la grosse cloche succédèrent les tintements d'un glas. A Quimper, ce signal est connu, et depuis deux jours, chaque fois qu'avait sonné l'*Angelus*, on s'était demandé si l'on n'allait pas apprendre que la mort était entrée dans le vieux palais de nos évêques.

Eh ! bien oui, la mort est venue ! Elle a atteint celui qui l'attendait dans la confiance, mais aussi dans l'humilité. De bonne heure, le corps de Monseigneur Nouvel reposait sur son lit funèbre, et le jour n'était pas terminé que la salle synodale transformée en chapelle ardente pouvait recevoir les visiteurs. La décoration de cette salle très-vaste et très-belle est d'une grande simplicité. Le jeudi soir, le corps de Monseigneur a été déposé et enfermé dans le cercueil.

Ce n'est donc pas la curiosité qui pousse tous les habitants de notre ville à se rendre à l'évêché ; il n'y a rien à y contempler qu'une mître blanche et une étole violette sur un drap mortuaire, le tout, dans une sorte d'alcôve formée de rideaux blancs et noirs.

Tout autour, les vieux évêques des siècles passés semblent faire comme une garde d'honneur à celui qui a continué leurs traditions et qui, nous l'espérons, est allé avec eux recevoir sa récompense.

Le lieu de sépulture de Monseigneur a été choisi de manière à rappeler l'un des actes les plus importants de son épiscopat : celui qui a rendu à notre vénération le Bras de

F.B.

saint Corentin reposera tout près de cette relique sacrée. Un caveau existait déjà dans l'enfeu voûté de la chapelle où est spécialement honoré le saint Patron du diocèse ; dans ce caveau qui vient d'être ouvert se trouvaient les ossements de Jean du Marc'hallac'h, sieur de Trelen, chanoine de Cornouailles et recteur de Plonéis et de Plozévet ; ses armes (d'or à trois orceaux de gueules) figurent sur la clef de voûte de l'enfeu et sur la large dalle de granit qui sert de pierre tombale. Jean du Marc'hallac'h avait acquis des droits à cet enfeu par contrat passé avec le Chapitre, le 4 octobre 1596. Jusque là ce lieu avait servi à l'inhumation des seigneurs de la famille de Névet (1), tandis que les seigneurs du Marc'hallac'h avaient « leurs enfeus et thumbes » dans l'église paroissiale de Plonéis. Au dessus des restes de Jean du Marc'hallac'h se trouvaient une quantité d'autres ossements qui avaient dû être déplacés lorsqu'il fut lui-même inhumé (2). La chapelle de saint Corentin (autrefois de sainte Marthe et de saint Hyacinthe) a appartenu à la famille du Marc'hallac'h depuis 1596 jusqu'en 1790, par conséquent pendant près de deux siècles.

C'est donc là que Monseigneur Dom Anselme Nouvel attendra la résurrection. Et qui donc, en sachant tout ce que rappelle le choix de cette sépulture, pourrait oublier ceux que Dieu a unis pour gouverner en notre temps le diocèse de Quimper, et surtout pour arracher à l'oubli le Bras de saint Corentin ?

La *Monographie de la Cathédrale* signale comme ayant encore été inhumés dans cette chapelle (mais pas dans le caveau précité) François de Coetanezre, sieur des Salles, et damoiselle Hélène Geffroy, sa femme, damoiselle Marie Cosval, dame de la Forêt, et Vincent Rozerc'h, écuyer.

Pendant que l'on creusait la tombe, la cathédrale revêtait sa parure funèbre. Les trois arcades du fond du chœur sont complètement fermées par des draperies bien mouvementées. Au-dessus de la croix du maître-autel apparaissent les armes du Chapitre, dont le fond de *gueules* (3) tranche fortement sur les tentures de deuil. Dans le chœur, entre le soubassement des fenêtres et la galerie supérieure, une tenture noire tout unie couvre la nudité du mur. Sous les tribunes inférieures, une grande litre, ou bande horizontale, parsemée d'hermines et de larmes blanches, fait tout le tour de la cathédrale ; dans la nef et le transept elle est disposée de manière à laisser visible la belle guirlande de feuillage si finement sculptée dans la pierre. Dans le chœur, de longues bandes verticales des-

(1) La plupart des seigneurs de cette maison ont cependant été inhumés dans l'église de Locronan.
(2) Ces restes seront replacés dans le même caveau, et dans deux cercueils différents.
(3) Rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cendent de dessous la litre jusqu'au pied des colonnes; les couronnes de lumières et leurs crosses dorées apparaissent bien détachées sur ce fond noir, et donnent à l'ensemble de la décoration une richesse qui ne lui enlève rien de sa sévérité. Au centre de chaque couronne de lumière est placée une lampe dont le globe est recouvert d'un long crêpe tombant.

Dans l'arc triomphal, la chaire apparaît toute revêtue de deuil, et à l'endroit même où fut déposé pendant nos fêtes le Bras de saint Corentin, s'élève un catafalque surmonté d'un dôme qui supporte une mitre à son sommet; sur les quatre faces se voient les armes de Monseigneur. Sur les degrés sont de grands et beaux candélabres, des palmiers et d'autres plantes vertes. A côté sont des urnes pour des flammes funèbres. Le blason de Mgr Nouvel apparaît encore à chaque côté de l'entrée du chœur, puis au fond du sanctuaire, entre la base de la fenêtre centrale et la tribune ou galerie supérieure; dans les deux travées voisines sont, à droite les armes de Bretagne, à gauche les armes de la ville de Quimper. Sur les faisceaux de colonnettes, entre la travée du milieu et les deux travées adjacentes, deux grands cartouches surmontés de mitres sont appliqués au-dessus des anges qui surmontent le baldaquin; ils portent des inscriptions en lettres blanches sur fond noir: à droite, *Sancte Corentine, ora pro eo,* Saint Corentin, priez pour lui; à gauche, *Sancte Paule, ora pro eo,* Saint Pol-Aurélien, priez pour lui. Sur la draperie horizontale, au-dessus de chaque seconde arcade, une crosse dorée se trouve placée entre les deux lettres A. N., initiales de Mgr Anselme Nouvel. Le trône épiscopal est surmonté d'un dôme se terminant par un blason qui porte la double croix; ce sont les armes de Mgr Place, cardinal archevêque de Rennes, notre métropolitain. Les tentures du trône sont de velours noir frangé d'argent.

Vis-à-vis du trône ordinaire qui se trouvera occupé par Son Eminence, sont placés les siéges et les prie-Dieu de Nosseigneurs les évêques de Vannes, d'Angers et de Saint-Brieuc, et du Révérendissime Dom Couturier, abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

L'autel n'a pas été complètement voilé comme pour les funérailles de Mgr Sergent; mais dans chacune des arcades est un panneau garni d'étoffe noire et portant la crosse d'or et les initiales de Monseigneur. Une légère draperie est posée sur le retable.

Mercredi 8 Juin. — Un grand étendard funèbre est suspendu à chacune des tours et flotte au gré du vent. Une tenture est disposée contre la tribune extérieure au-dessus du grand portail; enfin, le tympan lui-même a reçu sa décoration: les armes de Monseigneur, voilées de crêpe, sont disposées sur des draperies noires semées d'hermines et de

larmes; ici encore la crosse épiscopale est placée entre les initiales de l'évêque défunt.

A neuf heures, on peut juger déjà de l'affluence des étrangers dont regorge la ville. Une demi-heure après, les congrégations, les écoles, les communautés commencent à organiser leurs rangs; les prêtres arrivent de tout côté. A dix heures, tous les groupes sont formés dans l'ordre le plus parfait. A dix heures dix minutes, les dignitaires du clergé sortent de la cour de l'évêché et le cortège se met en marche.

Les religieuses de l'Adoration perpétuelle ouvrent le défilé avec les enfants de leur orphelinat. Viennent ensuite les écoles communales de filles, l'école Sainte-Anne et l'école de Kerfeunteun conduites par les filles du Saint-Esprit, les écoles libres des jeunes filles de Quimper, la congrégation des demoiselles et celle des dames, les religieuses de différentes congrégations non cloîtrées, les écoles communales de garçons, l'école libre des Frères (de la rue de Brest), une députation du pensionnat Sainte-Marie, les petits novices des Frères de la doctrine chrétienne, une députation des élèves du lycée, le grand noviciat des Frères et les Frères de Sainte-Marie, le très cher Frère directeur et le très cher Frère visiteur, la croix du Chapitre (la hampe est ornée d'un grand crêpe noir), le grand séminaire, puis tout le clergé. Les prêtres sont si nombreux qu'il est impossible aux ecclésiastiques de garder les rangs de préséance; les révérends Pères Jésuites de Quimper et de Brest, les révérends Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie de la communauté de N.-D. de Langonnet, les révérends Pères Eudistes de Redon sont mêlés au clergé séculier. Il doit y avoir cinq ou six cents prêtres ou séminaristes en surplis d'après les évaluations les moins élevées. Plusieurs sont venus du diocèse de Vannes.

Entre les rangs du clergé sont des groupes de chanteurs qui font entendre les versets du *Miserere* alternant avec le *Requiem æternam.* De temps en temps, la musique de Sainte-Marie joue une marche funèbre.

A la suite des prêtres en surplis, viennent trois religieux de l'ordre de saint François, deux de la branche des capucins, un de la branche des récollets, puis trois moines de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de la Pierre-qui-Vire.

Ce sont les frères en religion de Mgr Dom Anselme Nouvel; depuis huit jours, deux d'entre eux priaient constamment auprès de ses restes. Nous avons eu le regret de ne pas voir au milieu d'eux le Révérendissime Dom Etienne, leur abbé, qui n'a pu venir à temps de Plymouth, où il réside habituellement depuis l'expulsion des religieux de son abbaye. Après les bénédictins de la communauté de Kerbénéat, viennent les chanoines honoraires du diocèse de Quimper et de quelques diocèses étrangers, et les membres du vénérable chapitre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la cathédrale de Quimper, enfin les prélats avec leurs assistants :

1° Le Révérendissime Père Dom Couturier, abbé de Saint-Pierre de Solesmes ; il est en rochet et *manteletta* et il est assisté par deux de ses moines que le diocèse de Quimper a donnés à son illustre abbaye, Dom Chancerelle (de Douarnenez) et Dom Lamy (de Concarneau).

2° Mgr Boucher, évêque de Saint-Brieuc, assisté par un de ses vicaires généraux, et M. Surieux, chanoine honoraire, ancien aumônier de la marine.

3° Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, assisté par ses vicaires généraux.

Ces deux évêques portent la mosette violette et la mitre blanche.

4° Mgr Place, archevêque de Rennes, assisté par un de ses vicaires généraux et un de ses chanoines ; il est revêtu de la *cappa-magna* violette (1), dont la longue traîne est portée par un serviteur. Devant son Eminence, on porte la croix de métropolitain ; à sa suite, on porte la barrette cardinalice et les autres insignes.

Le char funèbre est traîné par quatre chevaux noirs caparaçonnés de deuil. Ce char est de grandes dimensions et d'effet imposant. Les chevaux sont menés à la main par des guides en costume breton.

Les cordons sont tenus par M. l'amiral Halna du Fretay, sénateur, et M. de Kermenguy, député, M. Bouffet, préfet du Finistère, M. le général Cadet, M. Pavec, président du tribunal civil et M. Astor, maire de la ville de Quimper.

Derrière le char est la famille de Monseigneur, à laquelle se sont joints comme amis, MM. les sénateurs et députés du Finistère (2).

Viennent ensuite les corps constitués, suivant l'ordre de préséance ; M. le président du tribunal de commerce ; MM. les conseillers de préfecture ; MM. les juges du tribunal civil et le Parquet, en robes ; MM. les officiers d'ordonnance du général, le commissaire de l'inscription maritime, le commandant du génie, le sous-intendant militaire, les officiers de gendarmerie, les officiers de recrutement, l'archiviste de l'état-major, l'officier d'administration, le trésorier des Invalides de la marine, le corps municipal, le corps académique, le tribunal de commerce, le juge de paix ; le corps d'officiers de troupe ; les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et leurs agents ; le directeur des domaines et ses agents ; le receveur des finances ; le directeur des contributions indirectes, et ses agents ; le directeur des postes et télégraphes, et ses agents ; le receveur des finances ; le directeur des douanes, et ses agents ; le commissaire de surveillance des chemins de fer ; le directeur, les médecins adjoints et l'économe de l'Asile ; l'archiviste ; l'architecte du département ; l'inspecteur et le sous-inspecteur des enfants assistés ; le vérificateur des poids et mesures ; l'agent-voyer chef et son personnel.

(1) Les cardinaux ne portent pas la *cappa* rouge aux cérémonies funèbres ou dans les temps de pénitence.

(2) Les sénateurs et les députés portaient leurs insignes.

Après les corps constitués viennent les hommes qui, sans avoir droit à une convocation officielle, ont voulu donner une dernière marque de vénération à leur Evêque.

Sur tout le parcours les magasins et les portes extérieures des maisons ont été fermées ; l'attitude de la population manifeste les sentiments universels de profond respect. Le défilé s'opère par le Parc, la rue du Quai, la place Terre-au-Duc, la place Médard et la rue Keréon. Le trajet du Parc offre un coup d'œil splendide ; le fond du tableau représente la montagne et les allées de Loc-Maria, avec toute la beauté qu'elles ont dans ces premiers jours de juin, et le quai avec ses navires dont les pavillons sont en berne ; sur le premier plan c'est le clergé, ce sont les prélats, c'est le char funèbre, les brillants uniformes du cortège apparaissent sous les marronniers couverts de fleurs roses.

Il est onze heures quand la croix de procession rentre à la cathédrale ; le soleil n'a brillé que fort peu, mais le ciel a demi voilé, un vrai ciel de Bretagne, convenait bien à une triste solennité.

Pendant que le clergé pénètre dans l'église, l'orgue joue une marche funèbre ; le chœur est absolument rempli par les prêtres qui ont dû même occuper les parties restées libres dans le sanctuaire ; les séminaristes sont dans l'arc triomphal autour du catafalque.

Là aussi, tout près du corps de Monseigneur, sont les dignitaires qui ont porté les cordons ; des places d'honneur leur ont été réservées. De chaque côté, des sièges ont été déposés pour la famille de Monseigneur, les sénateurs et les députés ; la nef est tout entière occupée par les corps constitués ; les bas-côtés sont envahis par la foule. Quand le cercueil est placé au milieu des cierges et des arbustes, on chante l'*invitatoire* et le premier *nocturne* de l'office des morts ; M. le curé-doyen de Scaër chante la première leçon, M. de la Lande de Calan, doyen du chapitre, chante la seconde, et le cardinal officiant, la troisième. Pendant ce temps, l'évêque de Vannes, Mgr Bécel, qui avait reporté depuis longtemps, sur Mgr Nouvel l'affection que connaissait si bien Mgr Sergent, a pris place dans le chœur et se revêt des ornements pontificaux pour célébrer la messe (1).

Sa Grandeur avait pour diacre et sous-diacre M. Surieux,

(1) Monseigneur de Vannes était parti de Paris la veille au soir et arrivait à Quimper à onze heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chanoine honoraire, ancien aumônier de la marine, et M. Le Moign, du chapitre de Quimper. Les *Dies iræ* a été chanté à deux chœurs ; on avait eu l'heureuse inspiration de placer à la tribune quelques-uns des meilleurs chantres du séminaire ; pour ceux qui les entendaient du chœur même, l'effet produit par ce chant lointain a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer. La masse du clergé répondait. A l'offertoire, le grand orgue a joué *la marche funèbre* de Chopin, et à l'élévation un prélude au *Pie Jesu* de Schubert, que les séminaristes ont ensuite chanté.

Après la messe, les cinq prélats ayant pris l'étole et la chape noire viennent au bas du chœur, puis prennent place sur des fauteuils ; le cardinal devant le catafalque et les autres aux quatre coins. Son Eminence a d'abord récité la prière : *Non intres in judicium.*

L'Eglise a les mêmes prières pour tous ses enfants ; néanmoins sachant d'une part que l'autorité impose la responsabilité, qu'il sera plus demandé à ceux qui auront reçu davantage, et d'autre part que toute puissance venant de Dieu a droit à des témoignages extérieurs de respect, l'Eglise, disons-nous, a établi, pour honorer les princes temporels et les évêques princes spirituels, la cérémonie *des cinq absoutes*, Mgr l'évêque d'Angers, obligé de partir immédiatement pour donner la confirmation dans trois églises, le lendemain jeudi, a donné la première absoute qui commence par *Subvenite sancti Dei.* Le Révérendissime abbé de Solesmes a donné la seconde, *Qui Lazarum ressuscitasti.* Comme Mgr Freppel, Dom Couturier est parti aussitôt pour célébrer aujourd'hui, non dans sa communauté fermée, mais du moins avec ses frères, la grande fête du Saint-Sacrement. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc a donné la troisième absoute, *Domine, quando veneris*, et Mgr l'évêque de Vannes la quatrième : *Ne memineris peccata mea*, enfin le cardinal métropolitain a donné la cinquième absoute qui commence par le chant du *Libera me, Domine.*

Il était une heure dix minutes. Le clergé et les évêques se sont alors rendus à la chapelle Saint-Corentin, le cercueil a été descendu et remis à douze prêtres, qui l'ont porté jusqu'au lieu de la sépulture. Pendant le long défilé, l'orgue jouait une marche funèbre de Guilmant. Seul des prélats, le Cardinal officiant marchait devant le corps de l'évêque défunt. Enfin, la dernière prière prescrite par la sainte liturgie est récitée ; une dernière fois, le corps est aspergé par les évêques et l'archevêque. Un long défilé commence ; tous les corps constitués se retirent par la porte de la sacristie, pendant ce temps-là, se font entendre les versets du *De profundis.*

Tout est terminé et les prêtres se retirent en laissant là tout ce qui reste sur terre de celui qui, pendant quinze années, posséda l'héritage de saint Corentin et de saint Pol Aurélien.

* * *

L'Esprit-Saint a dit que la gloire du père est aussi la gloire de ses enfants.

Les honneurs qu'a reçus l'Evêque, notre père, nous les regardons à bon droit comme rejaillissant sur toute sa famille spirituelle ; en témoigner notre reconnaissance est donc pour nous un devoir, et puisqu'une *Semaine religieuse* est naturellement l'organe accrédité d'un diocèse, nous osons nous faire les interprètes du Léon et de la Cornouailles en disant merci au vénérable métropolitain de la province ecclésiastique de Rennes, à l'évêque député qui représente notre département dans les assemblées publiques, et qui veut bien nous rendre en sympathie ce que nous lui donnons en admiration.

Merci encore, à Mgr Bécel toujours l'ami des évêques et du diocèse de Quimper, toujours présent à nos fêtes, et prenant toujours part à nos deuils.

Merci à Mgr Boucher.

Merci à celui que Dieu a choisi pour continuer et parfaire l'œuvre de Dom Guéranger, au chef de cette abbaye qui n'est pas seulement la gloire de la famille bénédictine, mais de la France et de la sainte Eglise catholique. Nous demanderons à S. Corentin et à S. Pol de joindre leurs prières à celles de S. Pierre, de Ste Cécile et de S. Benoit, pour obtenir à Solesmes la prospérité et la paix.

Enfin, nous témoignons notre gratitude à celui qui, une fois de plus, a manifesté son esprit d'organisation et son talent d'artiste pour donner à la cathédrale une décoration funèbre digne de la parure de fête dont il l'avait revêtue aux fêtes de saint Corentin (1), et nous féliciterons, le moins bruyamment possible, l'organiste (2) dont l'*Offertoire* et les *variations* sur le *Pange solemnes* furent tant admirées au mois de décembre dernier, mais qui n'a pas été inférieur à lui-même lorsque, mercredi, il arrachait tour à tour à son puissant instrument, des sanglots et des chants d'espérance.

Le grand service pour notre cher et si regretté Evêque, Monseigneur dom Anselme Nouvel, est fixé définitivement au jeudi, 7 juillet, à dix heures.

Sa Grandeur Monseigneur Bécel, Evêque de Vannes, ami du prélat défunt et de sa noble famille, a bien voulu accepter de faire l'oraison funèbre.

La cérémonie sera présidée par son Eminence Monseigneur Place, Archevêque de Rennes.

---

(1) La décoration en ces deux circonstances a été organisée par M. Daoulas, fils aîné.

(2) M. Thomas, organiste de la cathédrale depuis deux ans à peu près.

Archives diocésaines de C im. er et Léon

LANNION. — On nous écrivait de cette ville, le 8 juin :

« Une messe a été célébrée ce matin, par le R. P. Marin de Boylesve, pour le repos et le salut de l'âme de Mgr Nouvel, sur la demande des membres du diocèse de Quimper actuellement à la retraite de Lannion, et qui n'ont pu, à leur grand regret, se rendre aux funérailles de leur regretté et saint évêque.

« Cette retraite, prêchée par l'éminent Père Jésuite, est suivie par un groupe nombreux de catholiques du Finistère. »

QUIMPER. — *Conseil départemental.* — Il n'y avait à l'ordre du jour de la dernière séance que l'affaire des Sœurs de Morlaix.

L'opposition de M. le Maire se basait sur ce fait que les travaux d'appropriation et d'aménagement étaient à peine commencés, lors de la déclaration d'ouverture, pour l'école à établir sur la paroisse Saint-Martin, *et sur l'insuffisance du local, la mauvaise disposition du terrain et des cabinets d'aisance*, pour l'école à établir chez les Dames Ursulines.

M. de Chamaillard, avocat des Sœurs, a lui-même reconnu que ce dernier local n'est pas convenable et il a abandonné la demande de main-levée de l'opposition.

Quant à l'autre local, actuellement convenable et en bon état, l'avocat des Sœurs a soutenu que main-levée devait être donnée aux Sœurs, attendu que la loi accorde précisément *un mois* pour permettre aux instituteurs libres de satisfaire aux exigences qui peuvent se manifester lors de la visite des locaux par les autorités locales.

Malgré l'habile et fort éloquente plaidoirie de Me de Chamaillard, le Conseil n'a pas voulu lever l'opposition : cette décision a été votée par *12 voix* sur *13 votants*.

Le Frère Concordius a fait remarquer qu'il y avait injustice à retarder ainsi, comme de parti-pris, l'ouverture d'une école privée, alors que tout est prêt. Il va sans dire qu'il n'a pas été écouté. Les Sœurs doivent faire une nouvelle déclaration. M. l'Inspecteur d'Académie voyant le Frère faire seul opposition, aurait dit : Je m'y attendais bien. Le vote a eu lieu à mains levées.

Pèlerinage breton à la Salette, *avec visite à Saint-Martin et à la Sainte-Face (Tours). Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars et Paray.* — Le départ aura lieu de Rennes, le lundi 27 juin, à 10 heures 50 du matin. — Retour, le samedi 9 juillet, à 3 heures du soir.

PRIX DES PLACES (aller et retour): 1re classe, 170 fr ; 2e classe, 128 fr ; 3e classe, 100 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer

et de *toutes les voitures, y compris les pourboires aux cochers.* Quant au trajet de Corps à la Salette (9 kil.) les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour chaque mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. 50. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et de retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 15 jours, pour rejoindre Rennes ou les gares entre Rennes et le Mans. On peut, du reste, en prévenant d'avance, prendre le train du pèlerinage à l'une des gares entre Rennes et Tours.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que, sans grande fatigue, on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et deux jours francs sur la Sainte-Montagne.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, président du comité catholique, 7, place du Palais, à Rennes ; on peut aussi prendre des billets chez M. Fougeray, libraire, rue aux Foulons, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ pour pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes ou à une autre gare entre Rennes et Le Mans.

Place à la Croix. — Une dame pieuse, à qui l'on conseillait d'orner son salon d'une Croix, se récria très fort sous prétexte que, dans ce cas, elle ne pourrait plus donner de bals. C'était avouer que ses soirées n'avaient rien de chrétien. Faut-il donc cacher les signes de sa religion pour entrer dans un salon rempli de dames et de jeunes filles allant chaque jour à la messe, et d'hommes se dévouant aux bonnes œuvres ? Bien des malheurs sont arrivés pour avoir voulu servir Dieu le matin à l'église, et s'accommoder avec le diable le soir au bal !... Véritablement, ce que nous sommes, soyons-le tout à fait.

Lorsqu'on entre dans un château en Autriche, le premier objet qui frappe la vue, c'est l'arbre généalogique de la famille, et c'est là une belle coutume. Le catholique est noble, il descend du Calvaire. Sans forfanterie, comme aussi sans fausse honte, il doit occuper son rang et mettre partout chez lui la Croix en honneur, car c'est la pièce honorable de son blason.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, protecteur du Séminaire français, est venu au nom du Saint-Père faire sa visite annuelle à Sainte-Claire. Le doyen des

Archives diocésaines de C[redacted]m[redacted]er et Léon

prêtres lui a lu une adresse en français ; le Cardinal a bien voulu répondre dans la même langue, et a parlé de la France catholique en termes émus. « Il semble, disait l'éminent cardinal, que les destinées de l'Eglise sont liées avec celles de la France, et que quand les affaires de la France ne marchent pas, les intérêts de l'Eglise s'en ressentent. »

Le Cardinal-Vicaire a donné, avant de quitter le Séminaire, la bénédiction apostolique au nom du Saint-Père.

∴

Dans le consistoire du 23 mai N. S. P. le Pape a prononcé une allocution où, ayant rappelé qu'elle était la situation de l'Eglise de Prusse, il a dit qu'il avait fait tous ses efforts pour y porter remède avec le concours des évêques et des députés catholiques, laissant de côté ce qui semblait moins important et se préoccupant avant tout du salut des âmes. Il a fait un grand éloge de la constance du Centre, ainsi que des bonnes dispositions manifestées par l'empereur d'Allemagne et le ministre chancelier.

Le Saint-Père a déclaré que les funestes lois de mai ont été abrogées en partie, et en partie mitigées. Le résultat dont il faut le plus se féliciter est la liberté assurée au pouvoir pontifical pour le gouvernement de l'Eglise en Prusse. Les vœux des catholiques n'ont certainement pas été entièrement satisfaits, mais on a pourtant obtenu beaucoup.

Enfin, venant à parler de l'Italie, le Pape a manifesté le désir que son amour de la paix avec tous les peuples puisse aussi servir à l'Italie qui, par la volonté de Dieu, est exceptionnellement unie au Pontife romain, et qui lui est si chère. Comme nous l'avons proclamé plusieurs fois, a dit Léon XIII, nous désirons ardemment que les Italiens jouissent de la paix et d'une tranquillité assurée. Pour cela il faut faire cesser la lutte engagée par la Révolution avec le Saint-Siège romain ; il faut que disparaisse cette violation de la justice et de la dignité du Suprême Pontificat, violation qui est due plutôt aux sectes qu'aux populations de l'Italie.

Il est nécessaire, à cet effet, que le Pape puisse jouir d'une vraie liberté et qu'il ne soit soumis à aucun pouvoir. Ce qui, bien loin de porter aucun détriment à l'Italie, serait la plus sûre garantie de sa sécurité et de sa prospérité.

∴

— Dans le consistoire du jeudi 26 mai, N. S. P. le Pape a préconisé les évêques français :

Mgr Foulon (Joseph-Alfred), archevêque de Besançon, transféré à l'archevêché de Lyon, vacant par le décès de S. E. le cardinal Caverot.

Mgr Ducellier (Arthur-Xavier), évêque de Bayonne, transféré à l'archevêché de Besançon, en remplacement de Mgr Foulon, transféré au siège de Lyon.

Mgr Gouzot (Louis-Joseph-Jean-Léon), évêque de Gap, transféré à l'archevêché d'Auch, vacant par le décès de Mgr Gérault de Langalerie.

Mgr Gonindard, évêque de Verdun, nommé archevêque coadjuteur de Rennes.

Mgr Fleury Hottot (François-Alfred), évêque de Digne, transféré à l'évêché de Bayonne, en remplacement de Mgr Ducellier, promu à l'archevêché de Besançon.

Mgr Pagès, évêque de Tarentaise, transféré à Verdun.

M. Mortier (Henri), vicaire général de Cambrai, nommé à l'évêché de Digne, en remplacement de Mgr Fleury-Hottot, transféré au siège de Bayonne.

M. Blanchet (Alphonse-Jean), vicaire général de Bourges, nommé à l'évêché de Gap, en remplacement de Mgr Gouzot, promu archevêque d'Auch.

M. Maréchal (Victor), curé de Corbeil, nommé à l'évêché de Laval, vacant par le décès de Mgr Le Hardy du Marais.

M. Petit (Fulbert), vicaire général de La Rochelle, nommé à l'évêché du Puy, vacant par le décès de Mgr Lebreton.

∴

La statistique du clergé en Italie accuse une diminution pour la période 1881-1885, pendant laquelle il n'y a eu que 4957 ordinations, tandis qu'il est mort 10,701 prêtres. Le *Diritto* s'en réjouit, comme d'un indice « des progrès de la civilisation. » Mais alors, demande le *Moniteur de Rome*, comment se fait-il que cette diminution coïncide avec la progression de plus en plus accentuée des crimes, au point qu'une feuille libérale déplorait hier la triste primauté acquise par l'Italie dans les statistiques criminelles ?

La vraie cause de la diminution, ou plutôt de la perte des vocations, ce sont les lois révolutionnaires promulguées en Italie dans ces dernières années, et particulièrement la loi militaire.

Nouveaux Ministres. — *Présidence du Conseil, Finances, Postes et Télégraphes* . . . . . MM. Rouvier.
Intérieur . . . . . Fallières.
Affaires étrangères . . . . . Flourens.
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes Spuller.
Justice . . . . . Mazeau.
Marine et Colonies . . . . . Barbey.
Guerre . . . . . Ferron.
Commerce . . . . . d'Autresme.
Travaux publics . . . . . de Hérédia.
Agriculture . . . . . Barbe.

Ce ministère a pour nous, dit l'*Univers*, un mérite tout particulier : il ne peut se soutenir que par l'appui de la

Archives diocésaines de Qu mper et Léon

droite. Cet appui, qu'il ne saurait obtenir au point de vue des principes de gouvernement, il l'aura, s'il le veut, sur les questions de chaque jour. Il le sait certainement. Saura-t-il conformer sa conduite à ses intentions d'aujourd'hui et à ses intérêts de demain ? Nous le souhaitons, et de plus nous voulons l'espérer un peu.

PARIS. — Dernièrement a eu lieu une fête religieuse pour le 15me anniversaire de la fondation des *Cercles catholiques d'Ouvriers*. La journée a débuté par un pèlerinage à Montmartre, où la messe a été célébrée par Mgr Belouino, et un éloquent discours prononcé par le Père de Pascal.

Le soir, un fraternel banquet réunissait au Salon des Familles les ouvriers et leurs généreux protecteurs. Le président, M. le comte de la Bouillerie, a porté un toast à la santé de Léon XIII. Après lui, M. de Mun a prononcé, au milieu des applaudissements de l'auditoire, un remarquable discours qui a duré une heure, et dans lequel il a rappelé le but de l'œuvre, qui est de délivrer le peuple en l'affranchissant du joug de la Révolution.

Les expulsées du jour. — M. Maxime du Camp a fait récemment une conférence sur « la Sœur de charité ». Parmi les anecdotes qu'a citées le conférencier, nous enregistrons la suivante :

« Dans une ville de province où régnait une épidémie, un conseiller municipal voulut se rendre compte du service des Sœurs de charité.

Il les trouva partout empressées, vaillantes, infatigables, en tête à tête avec la contagion et lui faisant bon visage.

— Comme elles sont hypocrites ! se disait-il.

Il cherchait partout un moyen de démasquer cette fameuse hypocrisie, et voilà que passant dans l'amphithéâtre, il aperçoit une jeune Sœur qui se livrait à l'affreuse besogne de laver les cadavres !

Stupéfaction du conseiller municipal. — Mais ce n'est pas là votre service, lui dit-il, c'est l'ouvrage du garçon de salle.

— Je vous prie de m'excuser, dit la Sœur un peu penaude; c'est que, voyez-vous, le garçon de salle est père de famille, — et ce sont ici des cholériques. »

Cette réponse n'est-elle pas sublime dans sa simplicité !

Voilà pourtant les femmes que le conseil municipal de Paris traque comme des bêtes fauves !

Angleterre. — Le *Times* vient de publier une intéressante lettre plaidant chaudement pour le rétablissement des relations entre l'Angleterre et le Saint-Siège. Le correspondant du *Times* croit, — nous reproduisons son opinion à titre de renseignement, — que, si l'Angleterre entretenait avec la Papauté des rapports diplomatiques, le Vatican aurait une tout autre attitude dans les affaires irlandaises. Malheureusement, ajoute-t-il, « par fanatisme ou par peur des fanatiques, » les différents cabinets qui se sont succédé n'ont pas eu le courage d'entrer en relations officielles et directes avec le Vatican. Le correspondant du *Times* termine ainsi sa lettre :

« L'Angleterre peut croire qu'il y a de la sagesse de sa part à éviter soigneusement, et jusqu'aux moindres apparences, de reconnaître le Pape et l'Eglise dont il est le chef. Quant à moi, je considère comme une folie de ne pas voir que le Pape est un facteur politique, et que le Vatican, quand il ne serait que cela, est toujours un grand centre d'informations de toutes les parties du monde. Sûrement ce que fait la France athée ou l'Allemagne protestante, l'Angleterre pourrait le faire sans crainte d'être accusée d'une complaisance dangereuse pour la Papauté. »

Comme on le voit, l'idée des relations officielles entre le Vatican et l'Angleterre fait son chemin dans les esprits. Les protestants les plus ancrés dans leurs préjugés ne peuvent rester indifférents au magnifique éclat qui environne actuellement le Saint-Siège.

HARMONIUM A VENDRE

S'adresser au bureau de la Semaine.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

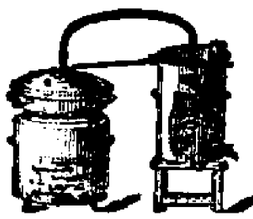
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent *ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,* — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL: Phie* MIDY, 113, *Fte St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50 Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

Archives diocésaines de Quimper et Léon



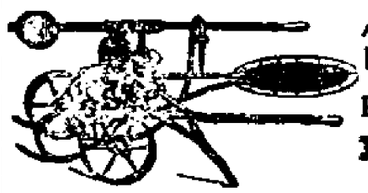
NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Brevets s. g. d. g., Système **DEROY**
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** (bouilleurs de cru)
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation,
73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) **Paris.** Envoi franco du Prospectus détaillé

POUDRE PERSANE ***Insecticide foudroyant*** pour les **Puces, Punaises, Cafards, Moustiques.**
Spécial pour la conservation des *fourrures, lainages, ornements d'églises*, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. *(Médaille Exposition Universelle 1878).* HERBORISTERIE MODELE, **35, Rue Montmartre, Paris.** Expédition *franco* contre mandat-poste.
BOITE 50 c. 1 f., 2 f., 4 f. **INSECTICIDE FOUDROYANT**

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN** (Gard)

GUERISON
certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, **à Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

SPECIALITÉ DES POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Elévation d'Eaux,
ETC., ETC.
Pour Puits de toutes profondeurs
Demander le Catalogue général illustré.


L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 18 Juin 1887. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Le successeur de Mgr Nouvel ; Mgr Gouinlard ; Crozon : La Sœur Ste-Marcienne ; La Sonnerie des cloches. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Le nouveau Secrétaire d'Etat ; Séance pour cause de canonisation ; La liberté religieuse ; Les hôpitaux laïcisés ; Paris qui souffre. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jerusalem* (suite). — *IV. La Vie de saint Corentin*, ch. III, La ville épiscopale (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 19 Juin — 3e après la Pentecôte. Ste Julienne de Falconiéri, double, blanc ; mémoires du Dimanche et des ss. martyrs Gervais et Protais — Aux Vêpres, mémoires du Dimanche et de s. Silvère. — Au chœur, on fait l'of. solen. de la fête du Sacré-Cœur.
Lundi 20. — S. Silvère, pape et martyr, ou office votif.
Mardi 21. — S. Louis de Gonzague, double, blanc.
Mercredi 22. — S. Paulin, ou of. vot.
Jeudi 23. — Office votif du Saint-Sacrement.
Vendredi 24. — Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste, double de 1re classe, blanc.
Samedi 25. — S. Guillaume, abbé, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouguerneau ..... 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 juin.

Mission recommandée. — *Esquibien :* du 26 juin au 9 juillet. Directeur, M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Bannalec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le successeur de Mgr Nouvel ? — La pierre tombale qui recouvre les restes de notre à jamais vénéré Evêque est à peine scellée, et déjà des compétitions nombreuses, ardentes, se seraient élevées dans chaque parti pour faire arriver — c'est le mot — un homme de son choix sur le siège de saint Corentin.

Quimper a un journal qui veut peu de bien à la cause catholique ; il se réjouit d'annoncer — c'est son avis — que le cortège était, il y a huit jours, moins nombreux qu'aux funérailles de Mgr Sergent, et il rappelle en bonne place les art. 4 et 6 du Concordat qui règlent l'ordre de nomination et du serment des Evêques. Ces choses sont vieilles et connues, elles datent du 15 juillet 1801. Il nous cite aussi un article organique que l'Eglise de France a pu subir, mais qu'elle a répudié comme elle a répudié les autres ; tous ces articles organiques, inventés par M. de Portalis et sanctionnés par le premier Consul, ont été comme autant d'entraves apportées (et maintenues par des pouvoirs jaloux) au libre exercice du culte et au sens vrai et plein des 17 articles du Concordat qu'elles faussent.

Il est extrêmement pénible d'être obligés, si près des funérailles de notre Evêque, avant même le grand service annoncé, de traiter ces douloureuses questions. Rien ne répugne comme la vue de ces alliés, prétendus héritiers, qui, le cadavre encore chaud, se jettent à la curée, brisent le testament, ouvrent la succession et prennent des airs de maîtres, où ils n'ont que faire.

Notre devoir est de protester en posant sur ses vraies bases, avec discrétion et netteté, la question si délicate et si hâtée du successeur ; ce sera, espérons-le, pour la première et dernière fois.

La situation actuelle est celle-ci, elle ne peut être autre.

Le Gouvernement, par l'organe de Monsieur le ministre des cultes, propose au Souverain Pontife pour un évêché un candidat.

Par son représentant à Paris, Mgr le Nonce, le Pape agrée ou n'agrée pas le sujet proposé.

Doit-on le dire ? Depuis quelques années, le grand objectif de la nonciature, le but de ses efforts et le bien immense qu'elle a obtenu, ont été de rejeter des sujets médiocres et trop recommandés pour être recommandables.

L'Eglise de Quimper est en deuil, il lui faut un père, un guide, un pasteur, un Evêque.

Nous le demanderons à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Nos Vicaires capitulaires ont été nommés et présentés à l'agrément de M. le Ministre.

Le diocèse tout entier, pénétré de respectueuse reconnaissance pour le vénérable Chapitre qui les a choisis et les a maintenus à notre tête, a acclamé leur élection. Ils nous convoqueront bientôt à la prière publique, que le Seigneur écoute toujours. Il nous diront de demander un Evêque digne de ceux que nous avons connus et pleurés, et à leur voix, le diocèse tout entier jeûnera, communiera et priera pour obtenir cette grâce religieuse et sociale, la plus grande que nous puissions arracher au Cœur de Dieu dans nos temps difficiles et troublés.

Ce successeur viendra.

Qui sera-t-il ?

M. Spuller, ministre des cultes, fera signer au Président de la République une nomination ; lui-même la contresignera, il est le pouvoir.

Cette nomination officielle ne sera pour nous qu'une simple indication et, n'en déplaise à l'Evêque-nommé, notre deuil ne prendra vraiment fin qu'au jour de sa préconisation. C'est le Pape qui nous envoie nos conducteurs, nos évêques, c'est de sa main que nous les recevons ; c'est à cause de lui que, ce jour-là, notre tristesse aura cessé, nos pleurs auront tari, et notre joie sera immense. Nul n'examinera de quelle partie de la France il nous arrive, ni ce qu'il aura été, ce Père que nous vénérerons, cet Evêque que nous entourerons de nos respects, cet Elu de Dieu qui nous fera ployer le genou et incliner nos cœurs ; Rome nous l'aura donné, bénie soit Rome ! Amour et dévouement à celui qui vient en son nom !

Jusque là nous nous défendrons mal de cruelles anxiétés : nous regardons ceux qui détiennent le pouvoir, et nous doutons qu'ils aient bien la notion exacte des qualités requises pour une aussi haute dignité. Nous le disions plus haut, à tort sans doute, Quimper est un évêché désirable quoique placé au bout du monde, et on assure que le siège du ministre est fait par des moyens purement humains. Dieu merci, nous le savons, ces voies inavouables ne conduisent à rien.

La Providence conduit les hommes et les choses, et elle ménage souvent à ses enfants, qui ont foi en Elle, d'heureuses surprises.

En France, les prêtres capables, fermes de caractère, doux de cœur, prudents et attachés au Saint-Siège, n'ont jamais manqué !

Manquent-ils dans notre beau diocèse ? Nous en connaissons à tous les degrés élevés de la hiérarchie, qui ne cèdent à personne en science, en vertus, en dévoûment. Mais le prêtre breton est né humble, modeste, réservé ; il ignore les distances de chez lui aux antichambres, l'obscurité lui plaît, il a peur — lui qui ne craint rien des hommes — des responsabilités

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devant Dieu, et il n'a pour ceux qui sont arrivés que de la compassion et de la tendresse.

Dans d'autres diocèses et dans d'autres temps, on a pétitionné en faveur de plusieurs, mais aujourd'hui, restant unis, nous refoulerons nos vœux et nos désirs, nous ne les avouerons qu'à Dieu : nous lui dirons de nous donner un Père pris dans nos rangs, à notre tête, un Prélat qui, avec toutes les autres qualités désirables, sache nous comprendre et parler notre belle langue, un Evêque breton, enfin.

Exprimer ce souhait à un moment où tout est sacrifié à la politique, et où le Breton avec ses usages et ses coutumes est la dernière barrière que l'on veut renverser, est une grosse imprudence. Il ne nous déplaît pas de la commettre, et nous voulons qu'on sache nos désirs en haut lieu, dans les conseils de l'Etat.

Notre confiance est en Dieu seul ; nos Evêques décédés prient pour nous et avec nous ; le Pape a la garde de toutes les églises ; donc confiance, Dieu n'est-il pas avec nous ?

Nous attendrons avec patience : celui que Rome enverra pourra compter, pour le bien, sur son clergé et sur son peuple, comme l'ont fait avec joie Mgr Sergent et Mgr Nouvel de grande et sainte mémoire.

Les scellés posés sur les appartements privés de Mgr Nouvel et sur le bureau de M. l'abbé Peyron, secrétaire général, n'ont point été encore levés.

M. Buard, conseiller de préfecture, a été nommé commissaire de la mense épiscopale.

A Quimper, il n'y a point de mense épiscopale.

Le Havre. — Le comité de l'Œuvre des Bretons fera célébrer, le 23 juin, un service solennel à l'église Saint-François, au Hâvre, pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Monseigneur Dom Anselme Nouvel.

Le deuil du diocèse tout entier nous a obligés à remettre le compte-rendu du pèlerinage de Lourdes. Nous prions toutes les personnes qui auraient, à ce sujet, quelques communications intéressantes à nous faire, de nous les adresser le plus tôt possible.

Le compte-rendu paraîtra dans la *Semaine religieuse*. Un exemplaire sera adressé à chaque pèlerin par l'intermédiaire bienveillant de MM. les Curés et Recteurs. De plus, il en sera également fait un dépôt chez M. Salaun, libraire à Quimper, rue Keréon.

Monseigneur Gonindard. — Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs la nomination de Mgr Gonindard comme coadjuteur, avec future succession, du cardinal archevêque de Rennes. Nous extrayons de la *Semaine religieuse* de Rennes les renseignements suivants :

Mgr Jean-Nathalie-François Gonindard est né à Perreux, au diocèse de Lyon, le 1er janvier 1838 ; il n'a point par conséquent atteint cinquante ans.

Ses études furent brillantes au petit séminaire de Montbrison et à celui de l'Argentière où il acheva ses humanités. En 1857 il entrait dans la Société des Prêtres de Saint-Irénée, compagnie de professeurs et de missionnaires distingués qui avait déjà donné à l'Eglise de France Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr de la Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

Ordonné prêtre le 21 décembre 1861, l'abbé Gonindard dut se rendre à Paris, sur l'avis de ses supérieurs, pour prendre à l'Ecole des Carmes ses grades universitaires. Devenu licencié ès-lettres, il professa pendant sept années la rhétorique au collège dit « des Chartreux » à Lyon, où il succéda en 1871 à M. Thibaudier, comme supérieur de cet important établissement.

Le 1er janvier 1885, jour anniversaire de sa naissance, l'abbé Gonindard était nommé évêque de Verdun, où il succédait au vénérable Mgr Hacquard, et fut sacré quelque temps après par le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, assisté de Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, et de Mgr Isoard, évêque d'Annecy.

Les armes prises par Mgr Gonindard, au moment de son sacre, sont de gueule à la croix longue, les trois croisillons pattés d'or, terrassée de sinople, accostée à dextre d'un lion contourné d'argent, à sénestre d'un dauphin d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile rayonnante d'argent, avec cette devise : « *De Cruce ad Lucem.* — De la Croix à la Lumière. »

Crozon. — Nous recevons les détails suivants, au sujet de la maladie et de la mort de la Sœur Sainte-Marcienne :

Malade depuis plusieurs mois, épuisée par son grand zèle pour l'instruction religieuse de ses élèves qu'elle tenait admirablement, la chère Sœur Sainte-Marcienne a édifié toute la communauté par sa patience et sa résignation dans ses longues souffrances. Durant sa maladie, elle s'est confessée bien souvent et a reçu la sainte communion deux fois par semaine. Son état s'aggravant de jour en jour et faisant pressentir un prochain et fatal dénouement, le dimanche de Pâques on crut prudent de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. Depuis cette époque, sa faiblesse devint

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaque jour plus grande, et bientôt l'illusion ne fut plus possible.

Le sacrifice s'est enfin consommé, la bonne Sœur Saint-Marcienne a quitté, pour une vie meilleure, sa chère communauté de Crozon, car tout fait espérer qu'elle est au ciel. Elle a été si obéissante et si zélée ! Elle était si courageuse ! Quand son âme semblait fléchir sous le poids des souffrances, les pieuses exhortations de sa dévouée et vénérée Supérieure suffisaient pour lui donner un nouveau courage. C'est le 25 mai que cette Chère Sœur est morte, assistée de sa Supérieure et de ses compagnes qui ne l'avaient pas quittée depuis minuit jusqu'à six heures du matin, moment de son trépas.

Près de la mourante se trouvait aussi sa sœur, qu'elle regardait tendrement pendant cette dernière nuit, et, la voyant pleurer, elle lui disait: *Pourquoi pleures-tu, puisque je vais au Ciel ?* » Sa sœur lui répondant qu'elle voulait l'y accompagner, elle reprenait : « *Quand tu auras, comme moi, usé tes forces pour la gloire du bon Dieu.* »

On peut dire que cette fervente religieuse a appris aux heureux témoins de sa dernière heure comment il faut mourir, ou plutôt comment il faut vivre pour mériter la grâce d'une bonne et douce mort. Elle a souffert héroïquement : elle a prié tout haut, répétant souvent les invocations : *Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie !* Elle n'a pas reculé devant l'horreur de la mort ; elle a prié jusqu'au dernier soupir. Souvent aussi elle s'écriait : « *Oh ! ma bonne, Supérieure ! ma bonne Supérieure !* . . . » Ce cri n'étonnait aucune des personnes qui connaissaient son affection toute filiale pour cette chère Supérieure qu'elle aimait comme sa mère. Avant de fermer les yeux à la lumière de ce monde elle lui a promis de protéger la communauté de Crozon, lorsqu'elle serait au Ciel.

Que de petits anges, les bras ouverts, sont accourus au-devant d'elle pour l'entourer à son arrivée au Ciel ! Car, chargée de la classe enfantine, elle a eu bien souvent la douleur de voir s'envoler de ce monde plusieurs de ces petits êtres confiés à sa sollicitude, et maintenant qu'elle aussi, mère si dévouée, a pris son essor vers ces célestes régions, peut-on douter que ces petits anges ne soient venus servir à son triomphe et à sa gloire !

La bonne religieuse s'est éteinte durant la retraite préparatrice à la communion.

Les 500 enfants de la communion et une foule de personnes sont venus montrer leur reconnaissance et leur amour à celle qui les avait aimés.

Le corps de cette bien-aimée Sœur Sainte-Marcienne n'est plus à Crozon : il repose, à Bodilis, au milieu de sa famille ; mais son souvenir ne s'effacera jamais du cœur de ceux qui l'ont connue.

On lit dans les *Annales de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires* un trait qui fait honneur à la foi des Bretons :

Pendant le récent incendie de l'Opéra-Comique, à l'heure la plus lugubre, l'attention de plusieurs pompiers, réunis auprès de leur chef et attendant ses ordres, était attirée vers un groupe de cinq personnes, qu'on apercevait sur un pan de muraille prêt à s'écrouler. Le lieutenant se tourne vers ses hommes et leur dit :

— Je ne puis demander à aucun de vous de porter secours à ces malheureux, car c'est aller à une mort certaine et sans espérance de les sauver. Si, cependant l'un de vous veut tenter l'entreprise, voilà une échelle.

Un instant de silence suit la parole du chef, et, du groupe des soldats, une voix se fait entendre, c'est celle d'un Breton :

— J'irai, moi !

Et, faisant un grand signe de croix en disant à haute voix :

— Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, il prend l'échelle.

— Adieu ! mes amis, ajoute-t-il à ses camarades, en y montant.

O merveille ! l'intrépide soldat parvient à sauver les cinq personnes. A son dernier sauvetage, il tombe épuisé de force dans les bras des spectateurs émus et ravis de ce courage, que la religion venait d'élever à la hauteur de l'héroïsme et du sublime.

La sonnerie des cloches. — La cour de cassation vient de rendre un arrêt qui est à noter. D'après cet arrêt, la liste des fêtes dressée de concert par l'évêque et le préfet doit être réputée indicative, non limitative, et quand une sonnerie de cloches a été exécutée dans des conditions autres que celles du règlement, ce fait ne constitue pas une infraction à la loi pénale, l'article 100 de la loi du 5 avril 1884 permettant les sonneries dans les circonstances autorisées par les usages locaux et devant interpréter le règlement.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La nomination officielle de Son Em. le cardinal Rampolla à la charge de secrétaire d'Etat de Sa Sainteté a été publiée le 1er juin.

* * *

Le 31 mai, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu, au Vatican, une séance plénière concernant la cause de canonisation des sept bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie.

Archives diocésaines de [illegible]r et Léon

La liberté religieuse. — A Montauban, sur les deux cents élèves de l'école chrétienne qui vient d'être brutalement laïcisée, pas un élève, pas un seul, n'a voulu rester chez les laïques. Voici ce que le *Patriote* dit à ce sujet :

« Deux cents familles ont donc affirmé leur volonté de faire de leurs enfants des chrétiens.

« Quelle manifestation !

« Et comme les Frères peuvent être fiers de la sympathie qu'ils inspirent !

« Nous cherchions depuis longtemps une occasion de leur prouver publiquement cette sympathie.

« M. le préfet vient de nous la fournir.

« Dignement, sans bruit, mais avec une fermeté et une indépendance que nous admirons, deux cents familles d'ouvriers se sont levées pour pousser ce cri :

« Nous voulons les Frères, nous voulons la liberté, nous voulons l'instruction chrétienne !

« Et, parmi ces braves gens, il y en a qui sont pauvres, très pauvres, qui savent qu'en agissant ainsi ils vont être obligés de dépenser quelque argent pour assurer à leurs enfants les fournitures scolaires.

« — Nous nous serrerons le ventre, nous disait hier un pauvre maçon que je ne nommerai pas ; mais le petit ne quittera pas les Frères.

« Quels braves gens !

« Là-bas, on leur promet tout.

« Donnez-nous vos enfants, leur dit-on, nous les élèverons, nous les vêtirons, nous les mènerons au spectacle, nous les bourrerons de friandises le 14 juillet ; — rien ne vous coûtera.

« — En ferez-vous des chrétiens ? demandent-ils.

« — Non.

« — Alors nous gardons nos enfants.

« Et vous faites bien.

« Gardez-les et gardez-les bien.

« Laissez les Frères les élever et en faire d'honnêtes gens comme vous.

« Et quand la vieillesse viendra avec les infirmités, vous trouverez dans ces enfants chrétiens le respect et l'amour qu'on leur aura enseignés pour vous.

« Ce sera votre récompense. »

Les hôpitaux laïcisés. — Une infirmière laïque de l'hôpital de Lourcine vient d'être condamnée pour avoir volé *quatre cents* paires de draps. Au cours des débats elle a déclaré que « c'était l'usage. »

Nouveau bienfait des laïcisations !

Dans un livre très intéressant: *Paris qui souffre,* M. Guillot, juge d'instruction, dit entre autres choses :

« Depuis une dizaine d'années, les crimes commis par des jeunes gens se sont multipliés dans des proportions effrayantes. Les statistiques ont constaté que le nombre des délinquants et des criminels de moins de vingt ans a *quadruplé.* »

Tous les criminels, jeunes ou vieux, ont-ils honte de leurs méfaits ? Ecoutons encore M. Guillot :

« On peut les voir sur les bancs de la cour d'assises se pavaner dans leur crime, chercher bien moins à s'excuser, qu'à poser pour le scélérat accompli ; ils savent qu'en se montrant cyniques et grossiers ils se grandissent aux yeux de leurs camarades et posent leur candidature à l'emploi très envié de chef de bande et de sultan du trottoir. »

Or, quelle est la cause principale de cette dépravation qui commence de si bonne heure aujourd'hui et ne fait qu'aller croissant ? Qu'on lise attentivement sur ce point le témoignage d'un homme aussi impartial que M. Guillot :

« Il ne peut échapper à aucun homme sincère, quelles que soient ses opinions, que cette effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a coïncidé avec les changements apportés dans l'organisation de l'enseignement public ; ce doit être, pour la conscience de ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle, un lourd souci que de voir la jeune génération se distinguer par sa perversité brutale. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*) (1)

Le jugement, qui n'a rien de commun avec celui de Salomon, rendu et approuvé par nous tous, nous essayons de reconnaître parmi les ruines de Betsaïda quelques vestiges au moins de la célèbre église de Saint-Philippe ; des ruines partout, des monceaux de débris qui accusent l'effort du temps et cherchent à se cacher dans les hautes herbes. Nous sommes en route ; pour être de graves curés on n'a point oublié ses habitudes d'enfants, et du haut de mon Laouïe je me mets, en suivant les haies, à dénicher des myriades d'oiseaux ; les autres en font autant, et nous constatons que jamais nous n'avions vu autant de moineaux. « C'est étrange, me dit un prêtre auvergnat, grand, large, solide et aux pieds énormes, il n'y a que des moineaux par ici. » — « Rien n'est plus naturel, écoutez, ils disent tous Philippe, sans doute parce

---

(1) Voir le numéro du 11 mai 1887.
Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont forcé d'interrompre cette publication qui semble avoir été très goûtée.

Archives diocésaines de C im er et Léon

que saint Philippe est né ici : et en breton *filip* veut dire moineau. »

O profondeur des choses inexpliquées, mon brave ami s'est tenu pour satisfait !

Pendant que nous chevauchons en contournant le lac de Tibériade tantôt sur le sable fin de la plage et tantôt sur le gazon, nous ne perdons pas de vue les barques dont la marche était retardée par un vent contraire des plus mal venus.

Nous laissons à droite Magdelon, petit village entièrement musulman (1). C'était la patrie de Marie-Madeleine, que le Sauveur réhabilita pour toujours : là aussi tout près était la propriété de famille de Lazare. Marthe et Marie y avaient vécu, la première empressée et active, la seconde attentive et recueillie. Que de fois Jésus est venu ici ! Il était leur ami. Il le savait bien et en usait de même. Son arrivée devait être chaque fois une joie, un bonheur inexprimable, et son absence une vraie douleur. Sans doute pour se rapprocher de Lui, ils avaient loué à Béthanie, tout près de Jérusalem, à une lieue, une maison de campagne : la famille de Lazare était riche et noble, et elle faisait de sa fortune le meilleur usage possible: quelle leçon pour nos riches d'aujourd'hui ! Lazare et ses sœurs se croyaient riches avec Jésus, ils s'estimaient pauvres sans Lui.

Encore cinq kilomètres, et nous sommes à Tibériade. Tout à coup une scène simple, attendrissante vint nous remuer profondément : une chèvre, blanche et toute jeune, égarée loin du troupeau que menait au loin sur le côteau de la montagne un pâtre musulman, se jeta dans nos rangs, bêlant si tristement que les plus durs se sentirent émus. Elle semblait, la pauvre bête, avoir conscience de son destin ; elle serait le soir ou rôtie et dévorée par quelque bédouin coureur, ou déchirée par quelque chacal friand de chair fraîche. « Quelle image, nous fit remarquer le frère Liévin, du chrétien qui abandonne le divin guide, celui-là seul qui peut conduire et faire paître en toute sûreté dans les pâturages, où la vérité seule soutient, fortifie et console, et d'où l'erreur est à jamais exclue !

« Ici, ajouta le bon frère, nous voyons cela de bien près, nous le touchons du doigt en quelque sorte : le chrétien demeuré fidèle et attaché à Rome jouit d'une sécurité parfaite et d'un repos d'esprit et de cœur inexprimable : au contraire le schismatique erre au loin, il cherche, sans les trouver, la paix et le bonheur, et ne rencontre qu'obstacles, que hontes et qu'écrasements au milieu de son apparente prospérité. »

Sans nous élever jusqu'à ces considérations religieuses et politiques à la fois, je me rappelais ces gracieuses paraboles

(1) C'est l'ancienne Magédan. — St. Mathieu, xv. 39.

du Sauveur courant après les brebis, les appelant par leur nom, les rapportant blessées sur ses épaules, ne trouvant rien de dur à leur dire, et déclarant encore qu'un bon pasteur doit donner sa vie pour la plus chétive de son troupeau: ainsi est mort Jésus !

Aux portes de Tibériade nos cent quarante cavaliers se rangent et traversent la ville au milieu de la foule qui se gare en silence et avec respect. Je chassais la pensée qu'en France, dans neuf villes sur dix, nous aurions été l'objet d'une ovation des plus désagréables, le soir surtout.

Quelques fanatiques en attendant le souper, précédé du Salut, vont prendre un bain : je crois que j'en étais. La prière se dit à l'église grecque, située à cinquante mètres du camp ; personne n'y voudrait manquer ; puis les plus pressés retrouvent leur couchette, et nous restons, plusieurs fumeurs endurcis, à deviser de la journée. C'est un bon moment; chacun fait ses réflexions, donne son avis, appelle l'attention des autres sur un fait, une observation personnelle, et on ne se sépare jamais sans avoir béni Dieu de la grâce d'un si beau voyage, et reporté plusieurs fois sa pensée et son cœur sur ceux qu'on a laissés là-bas, au-delà des mers, dans la chère France.

Les feux du camp sont éteints, nos cordons bleus ont renversé la marmite, ce qui est bientôt fait chaque soir ; pauvres gens, ils parlent tous 5 ou 6 langues, ils gagnent ainsi honorablement leur vie avec nous.

Voici ma tente numéro 15, M. L... n'est plus de ce monde, la tempête peut souffler à travers le goulet, je gage qu'il ne s'en doutera même pas. J'oublie que nous sommes loin de R...

Bien à toi, X...

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Cependant les religieux étaient loin de se réjouir d'un aussi étrange privilège. Ils avaient beau recevoir les visites réitérées des anges et jouir chaque jour des accents d'un harmonie toute céleste, ils voulaient plus encore, leur désir pourrait se résumer par le cri sublime du grand apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* (1)

(1) « Je désire la dissolution de mon corps et je voudrais être avec Jésus-Christ. »

Archives diocésaines de C mper et Léon

Eux, ils ne mouraient pas, affirme la légende,
Tant l'amour, qui faisait leur âme douce et grande,
Répandait sous leur chair un sang limpide et fort !
Ils semblaient doublement à l'abri de la mort.
Sous l'amas des hivers pourtant leurs têtes blanches
Par degrés se penchaient, neigeuses avalanches,
Leurs barbes à flocons descendaient sur leurs pieds.
Ils crurent à la fin leurs péchés expiés ;
Après tant d'oraisons, d'aumônes et de jeûnes,
Ils désiraient mourir pour ressusciter jeunes.

Ils prièrent donc leur abbé d'intercéder pour eux. Saint Guennolé se rendit à leurs instances, et Dieu lui ordonna de changer de demeure avec toute sa communauté ; c'est ce qui eut lieu. L'endroit où ils établirent leur nouvelle abbaye était encore plus au levant. Quant cette émigration fut accomplie, la mort reprit ses droits, mais le *cartulaire* dit qu'elle ne le fit point sans laisser quelque trace du premier bienfait. « Le Seigneur prenait les plus anciens frères par rang d'âge, de telle sorte que pendant cette période, jamais on ne vit le plus jeune mourir avant le plus âgé ; cet ordre se conserva jusqu'à ce que la volonté formelle de Dieu en disposa autrement, pour empêcher les frères encore jeunes de tomber dans le relâchement. »

C'est qu'en effet, parmi les frères, il en était au moins quelques-uns qui n'avaient encore fait que sourire à la vie. N'est-ce pas le souvenir de ces enfants à l'âme pure, qui a fait dire aux vieux légendaires que les anges venaient du ciel s'entretenir avec les anciens moines de Land-Tévennec ?

« Saint Wennolé estant allé, une fois, à Kemper (1) avec quelques-uns de ses religieux visiter son maistre saint Corentin, comme il passait une ruë, un jeune enfant de maison, nommé Wennaël, fils du comte Romelius, l'un des principaux Seigneurs de la Cour du Roy Grallon, joüant sur le pavé avec quelques autres enfants de son âge, quittant ses jeux puerils s'encourut vers le saint abbé, et, l'empoignant fermement par son froc, se mist à genoux et lui demanda sa bénédiction : saint Guennolé, lisant dans son visage quelque signe de future sainteté, luy dit : « Eh bien, mon fils, voulez-vous venir quant et nous (2) pour « servir Dieu dans nostre Monastère? — Ouy, mon Père, répondit « l'enfant, c'est tout mon souhait ; je vous promets dès à présent « que je veux passer toute ma vie au service de Dieu sous vostre « règle et discipline. » Et disant cela, il quitta tous ses compagnons et suivit le saint Abbé, lequel, pour éprouver sa persévérance, luy dit : « Mon fils, retournez-vous en chez votre père, le « chemin est long d'ici au Monastère, vous ne sçauriez nous « suivre. » L'enfant lui répondit : « Mon Père, j'ai quelques fois « ouy lire dans l'Évangile que quiconque met la main à la charuë « et regarde en arrière, n'est pas propre pour le Ciel ; comment « donc pourray-je abandonner la résolution que j'ai fait de me

(1) Albert-le-Grand, *Vie de saint Guennolé* et *Vie de saint Guenaël*.
(2) *Quant et nous* : avec nous.

« dédier au service de Dieu en vostre Monastère ? » Saint Wennolé, admirant sa persévérance, le conduisit chez ses père et mère, et, de leur consentement, l'emmena en son Monastère, et prit luy-même le soin de son instruction. »

Ce dernier détail est toute une révélation : dans une maison religieuse, l'instruction donnée aux enfants est nécessairement commune à tous ; outre le soin de la direction générale du monastère, saint Guennolé s'était donc réservé l'instruction et l'éducation des enfants que leurs familles avaient données à Land-Tévennec.

Guenaël est le seul dont le nom nous ait été conservé, mais il avait indubitablement des compagnons d'étude : il était né, non pas à Quimper, comme le récit d'Albert-le-Grand pourrait le faire supposer, mais sur le territoire qui forme aujourd'hui la paroisse d'Ergué-Gabéric (le Grand-Ergué). Ses parents y possédaient une maison de campagne, non loin de l'Odet ; toutefois, ils séjournaient plus habituellement dans la ville. Les fonctions du comte Romelius l'y retenaient même de toute nécessité, car le roi lui avait confié, au moins momentanément, le gouvernement de la Cornouailles. La femme qui s'associa si généreusement à son mari pour confier Guenaël à saint Guennolé, était elle-même d'illustre naissance et s'appelait Levenez (1). Quant au nom gallo-romain de Romelius, qui doit sembler étrange, vu l'époque et le pays où vivait ce seigneur, il doit être une simple modification latine de son nom breton. M. de Kerdanet pense que Romelius n'est autre que Rimelin ou Rivelen-Mur-Marc'hou, qui figure au premier rang sur le catalogue des comtes de Cornouailles. Il ne fut pas seulement l'un des meilleurs écuyers de son temps, mais il fit des lois qui ne devaient pas être dépourvues de sagesse, puisque le Léon et la Cornouailles les retinrent et les observèrent au moins jusqu'au XV^e^ siècle.

C'était la dame Levenez qui s'était chargée de la première éducation de son fils, occupation pleine d'attrait, d'ailleurs, car l'enfant n'était pas seulement aimable et beau, mais il possédait, en outre, la vivacité et les grâces de l'esprit, la douceur du caractère et une merveilleuse tendance à la piété. Saint Guenaël avait sept ans quand saint Guennolé le rencontra dans les rues de Quimper et l'emmena à Land-Tévennec (à ce moment, Levenez s'était déjà associée un précepteur pour l'éducation de son fils). L'enfant garda l'habit séculier pendant trois ans, et durant tout ce temps on affecta de le considérer plutôt comme un écolier, comme un pensionnaire, comme un aspirant à la vie religieuse ; mais, lui n'avait qu'une pensée : il était « en grande impatience de recevoir l'habit, dont il faisait continuellement instance à saint Wennolé et aux autres religieux, lesquels, enfin, luy accordèrent sa

(1) Ce nom, très commun dans le moyen-âge, était encore en usage dans notre pays au siecle dernier ; on le donnait aux enfants, en l'honneur de Notre-Dame de Liesse, *Itron-Varia a Levenez*. La comtesse Levenez, malgré sa haute réputation de vertu, n'est pas honorée comme sainte.

Archives diocésaines de Qu mp et Léon

requeste, et il fut vestu en présence du Roy et de toute sa Cour, qui fondoit en larmes, voyant un jeune Seigneur, en un âge si tendre, fouler généreusement aux pieds les vanités du monde et embrasser courageusement la Croix de la Pénitence. »

C'est ainsi que Dieu après avoir donné à la Cornouaille les trois hommes qui la firent grande et sainte, assurait la perpétuité de leur œuvre en leur choisissant des successeurs.

Non seulement saint Corentin pouvait sans crainte envisager la mort, mais saint Guennolé voyait déjà dans cet enfant de dix ans, dans cet ange terrestre (1), un modèle accompli pour ses moines: « Nonobstant son jeune âge, il s'adonnait avec tant de soin à l'acquisition des vertus, qu'en bref il égala les plus anciens et parfaits religieux du monastère.

« Jamais on ne le trouvait oysif; il passait les nuits à prier et lire la Sainte-Ecriture, assistait dévotement au chœur, de nuit et de jour ; son humilité paraissait en toutes ses paroles et actions; il supportait patiemment les infirmités de son prochain, et jamais ne murmurait de chose qui se passast : il conserva soigneusement sa chasteté, et pour mieux s'en assurer, il chérissait la mortification et les rigueurs et austéritez ; il jeusnoit presque continuellement ; enduroit les chaleurs de l'esté et les froideurs de l'hyver, estant également vestu en l'une et l'autre saison. Pendant les plus grands froids de l'hyver, tous les soirs, lors que les religieux s'estoient retirés en leurs cellules, il alloit au bas du jardin du monastere, et, se dépoüillant tout nud, horsmis de son cilice, il se plongeoit jusqu'aux aisselles dans l'estang, ou vivier, qui estoit en ce lieu (2), et en cet estat réciloit les sept Psalmes Penitentiaux pour les bien-faiteurs de son monastère. »

C'était Quimper qui avait donné Guenaël à Land-Tévennec ; or, à une époque probablement peu éloignée, Quimper recevait à son tour un enfant qui serait l'émule de Guenaël dans les voies de la sainteté. Celui-ci était aussi de noble extraction (3), il s'appelait Conogan ou Guénégan (en breton *Guen e gan*, c'est-à-dire : blanc il est né). Appartenant à la famille de la Palue, dont le château s'élevait sur les bords de l'Elorn (tout près de l'endroit où est maintenant Landerneau), il avait quelque parenté avec Guyomarc'h, comte de Léon. Comme Guenaël aussi, il fut élevé

(1) Guen-Aël doit se traduire « Ange blanc ».
Le cartulaire de Land-Tevennec écrit Wenhael.
On appelle aussi saint Guenaël : Guénal, Guinal, Vendel et Vendal.

(2) Ce genre de pénitence dont on voit de fréquents exemples dans la vie des Saints (en particulier de l'angélique et si aimable saint Stanislas Kostka) ne peut s'expliquer que d'une manière : les ardeurs de l'amour divin en se faisant sentir à l'âme finissaient par agir sur le corps jusqu'à exiger l'emploi des bains d'eau glacée.

(3) Dom Lobineau s'est moqué très longuement de l'histoire de saint Conogan par Albert-le-Grand ; je dois à la vérité de déclarer que ses moqueries me paraissent aussi dépourvues de fondement que d'esprit. En ce qui concerne l'origine de saint Conogan, cadet de la Maison de la Palue, M. de Kerdanet établit, par une note très savante, que cette famille remonte vraiment à la plus haute antiquité.

dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de sept ans. « Alors ses Pere et Mere l'envoyerent à l'escolle à Kempercorentin, où il y avoit alors un fameux College, fondé jadis par le Roy Grallon, pour l'instruction des jeunes Seigneurs de son Royaume. Il demeura en ce Collége six années, vaquant aux estudes des bonnes lettres, sans se dévoyer aucunement du sentier de la vertu. »

Si ce récit d'Albert-le-Grand est bien exact, la maison épiscopale de saint Corentin était donc encore ce qu'avait été le monastère au pied du Menez-Hum, c'est-à-dire une école ouverte surtout aux enfants d'illustre origine. L'Église étant seule alors à donner l'instruction, le collège en question était de toute nécessité sous la dépendance de l'Évêque ; or, nous savons que saint Corentin vivait au milieu des moines qui avaient quitté avec lui et pour lui la maison de Plomodiern ; par conséquent, ces religieux ont dû continuer une œuvre dans laquelle leur maître et eux-mêmes avaient débuté avec tant de succès. Mais, puisque saint Conogan ne suivit leurs leçons que pendant six années, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de treize ans, et qu'il alla ensuite continuer ses études, spécialement celle des sciences ecclésiastiques, au monastère de Land-Tévennec, c'est que l'école épiscopale de saint Corentin, « le fameux collège » dont parle Albert-le-Grand, avait moins d'importance que l'école abbatiale de saint Guennolé ; en outre, elle avait été créée pour un but différent, l'instruction des jeunes seigneurs appelés à vivre dans le monde ; à l'abbaye, au contraire, l'étude de la théologie était la chose essentielle. Voilà donc réunis pour les mêmes travaux Conogan, le futur successeur de saint Corentin, Guenaël, le futur successeur de saint Guennolé.

(A suivre.)

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

HARMONIUM A VENDRE
S'adresser au bureau de la Semaine.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m 00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2°	—	1m 10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3°	—	1m 20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4°	—	1m 30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5°	—	1m 50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6°	—	1m 60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

Archives diocésaines de Qu mp et Léon

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

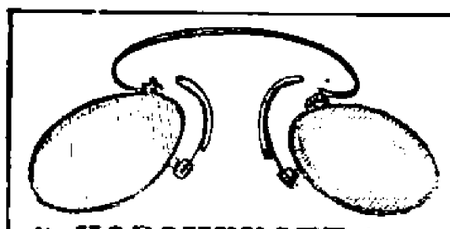
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de pâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.

Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE

N. KORSHUNOFF

Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885

SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :

Argent avec joli étui... 7f.
Ecaille avec étui..... 7f.
Acier nickelé..... 5f.
Pince nez sans monte. 3f.

Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.

N. KORSHUNOFF, Ingr civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

Vins rouges et blancs de Table dep. **90** f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX

Seuls fabricants de la Statue

GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE

Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

POUDRE PERSANE *Insecticide foudroyant* pour les **Puces, Punaises, Cafards, Moustiques.**

Spécial pour la conservation des *fourrures, lainages, ornements d'églises*, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. *(Médaille Exposition Universelle 1878)*. HERBORISTERIE MODÈLE, **35, Rue Montmartre, Paris.** Expédition *franco* contre mandat-poste.

BOITE 50c. 1f., 2f., 3f. **INSECTICIDE FOUDROYANT**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 25 Juin 1887. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Vicaires capitulaires agréés par le Gouvernement ; Service à Rennes pour Mgr Nouvel ; Bannalec ; Querrien. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Dons et offrandes pour le Jubilé de Léon XIII ; Paris : Le nouveau Nonce ; première communion refusée ; Recours de l'Institut des Frères ; Mort de M. de Batbie ; Bel exemple, etc. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jerusalem* (suite). — *IV. La Vie de saint Corentin*, ch. III, La ville épiscopale (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 26 Juin. — 4e après la Pentecôte, S. Jean et S. Paul, martyrs, double, rouge ; mémoires du Dimanche et de l'Octave. — Vêpres à capitule du suivant, mémoires du précédent, du Dim. et de l'Oct.

Lundi 27. — S. Irénée, évêque et martyr, double, rouge.

Mardi 28. — S. Léon II, pape, semi-double, blanc.

Mercredi 29. — S. Pierre et S. Paul, apôtres, double, de 1re classe, rouge.

Jeudi 30. — Commémoraison de S. Paul, double-majeur, rouge.

Vendredi 1er Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste, double, blanc.

Samedi 2. — Jeûne. Visitation de la Bienheureuse-Vierge Marie, double de 2me classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouguerneau	26 juin.
Saint-Goazec	27 et 28 juin.
Bénodet	29 et 30 juin.
Telgruc	1 et 2 juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Missions recommandées. — *Peumerit, Landivisiau* et *La Forêt-Fouesnant* : deuxième semaine. — *Esquibien* : du 26 juin au 9 juillet. Directeur, M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Bannalec. — *Bénodet* : l'Adoration aura lieu le 29, le 30 juin et le 1er juillet, sous forme de retour de mission ; Prédicateurs, les Révérends Pères Jésuites.

Offices extraordinaires. — *Quimper.* — 7me Pèlerinage anniversaire à Notre-Dame de Locmaria ; *Mercredi 29 juin* : 5 heures 3/4, chapelet ; 6 heures, messe ; — 7 heures 1/4, chapelet ; 7 heures 1/2, messe.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Messieurs les chanoines du Marhallac'h et Serré, nommés vicaires-capitulaires par le Vénérable Chapitre de Quimper ont été agréés par le Gouvernement.

Une fois les formalités d'usage remplies les scellés posés sur les appartements privés de Monseigneur et le bureau de M. le chanoine Peyron, secrétaire général, seront levés.

Un service solennel sera célébré dans l'église Métropolitaine de Rennes, le mardi 28 juin 1887, à 10 h., 1/2, en mémoire de Dom Anselme Nouvel, décédé évêque de Quimper et de Léon, ancien vicaire-général de Rennes, et chanoine d'honneur de l'église Métropolitaine.

Bannalec. — M. Vidal, ancien peintre de l'empereur Napoléon, vient de mourir à Paris, muni des sacrements de l'Eglise. Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier à Bannalec, où depuis longtemps il passait régulièrement une grande partie de l'année.

Les pauvres perdent en lui un généreux bienfaiteur : aussi sont-ils venus en foule prier pour le repos de son âme.

* * *

Querrien vient de perdre un de ses meilleurs paroissiens, M. Guillaume Flécher.

Sa foi vive se manifestait surtout par une tendre dévotion envers Marie. La chapelle de la Clarté lui doit son beau maître-autel. A la suite d'un vœu exaucé, on ne le voyait nulle part sans le chapelet en mains : précieuse assurance pour paraître devant le bon Dieu.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les religieuses et les élèves des trois maisons du Sacré-Cœur de Rome ont été reçues en audience par Léon XIII, le 7 juin. Elles ont présenté les dons et offrandes faits à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté, et provenant de nombreuses maisons du Sacré-Cœur d'Italie, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Irlande, d'Algérie, d'Amérique, de Sidney en Australie. Ces dons consistent en une quantité considérable d'ornements sacrés, d'autels portatifs à l'usage des missionnaires, de chapelles complètes pour les évêques, etc.

Les religieuses italiennes, avec leurs élèves, ont présenté de riches ornements destinés à l'usage spécial de Sa Sainteté, avec une riche offrande et d'autres objets pour la chapelle privée de Sa Sainteté.

* * *

— Les simples prêtres du diocèse de Rome veulent, eux aussi, donner au Souverain-Pontife un témoignage de leur soumission et de leur affectueux dévouement. Ils veulent, disent-ils, que l'on remarque la vénération et le respect du clergé romain pour le grand pontife qui gouverne l'Eglise. Le collège des curés de Rome va offrir une riche étole au Saint-Père, et le simple clergé deux clefs, l'une d'or et l'autre d'argent, symbole de son entière soumission à la puissance papale.

* * *

— La tiare qui doit être offerte au Pape par le diocèse de Paris promet d'être magnifique.

« Trois émaux symbolisant les trois archidiaconés de Notre-Dame, de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis, seront placés sur l'écrin qui renferme la tiare.

Paris. — M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a reçu lundi Mgr Rotelli, le nouveau nonce du Pape à Paris.

Le nonce était accompagné de Mgr Averardi et du secrétaire de la nonciature.

Jeudi dernier, Son Excellence a présenté ses lettres de créance à M. le Président de la République.

Le nouveau secrétaire de la nonciature est M. l'abbé Celli, déjà secrétaire de Mgr Rotelli à Constantinople, pendant que le nouveau nonce de Paris y exerçait la Délégation Apostolique.

* * *

— La presse parisienne s'occupe d'un incident survenu à l'église de Notre-Dame de Clignancourt, à l'occasion de la première communion. Le curé de la paroisse avait été obligé, au dernier moment, de ne pas admettre à la première communion deux garçons qui avaient manqué une journée de la retraite pour aller subir des examens aux écoles du gouvernement. La mère de l'un de ces enfants, furieuse, fit du scandale dans l'église : bonne aubaine pour les journaux radicaux !

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Mais voici que M. Sarcey s'est chargé lui-même de mettre les mécontents à la raison ; il écrit au journal le *Parti National* :

« ... Voilà des parents qui croient (dans une certaine mesure) à la religion catholique et à l'efficacité de ses rites, puisqu'ils tiennent à ce que leur enfant fasse sa première communion. Ils acceptent donc par avance toutes les conditions que l'Eglise impose à ceux qui veulent recevoir ce sacrement ; ils doivent tenir ces conditions pour justes, puisqu'elles ont été édictées par Dieu même. Ces conditions, il n'y a évidemment que le représentant de Dieu qui ait le droit de décider si elles ont été remplies. Ni le Conseil d'Etat, ni les Chambres, ni le ministre des cultes, ni aucune autorité laïque ne saurait avoir de lumières sur cette question... »

On ne saurait mieux dire.

***

— Le 10 juin, au Conseil d'Etat, est venu le recours de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne contre la décision du Conseil municipal qui prétendait déposséder l'Institut de l'immeuble de la maison-mère, rue Oudinot.

L'Institut, par l'organe de son avocat, a soutenu que la concession accordée jadis n'était de sa nature ni temporaire, ni révocable.

Le commissaire du gouvernement, M. Levavasseur de Précourt, a donné lecture d'un rapport favorable aux conclusions de l'Institut. L'arrêt, rendu le 17, est favorable aux Frères. — Colère des mauvais journaux !

Mort de M. Batbie. — Il était né en 1828 ; en 1871, il fut élu membre de l'Assemblée nationale par le département du Gers, devint ministre de la justice en 1873, et sénateur du Gers, en 1876.

L'*Autorité* garantit l'authenticité des paroles suivantes, recueillies de la bouche de M. Batbie par le prêtre auquel il s'était adressé :

« J'ai été élevé dans la foi chrétienne.

« C'était la foi de ma sainte mère. Je ne veux pas me séparer d'elle, surtout en cette circonstance.

« Laissez-moi vous exprimer un désir.

« J'ai fait voter, étant ministre, une loi relative à la basilique Montmartre. J'en ai défendu le projet au milieu des railleries des incrédules (je n'en étais pas ému), et aussi, il faut le dire, de quelques-uns de mes amis.

« Mais j'ai été soutenu par la pensée que Jésus-Christ, Dieu et Homme, qui avait manifesté sa divinité par sa puissance et son intelligence, l'avait manifestée davantage encore par sa bonté, et qu'à ce titre il méritait d'être honoré d'un culte particulier. S'il venait à la pensée de quelque âme

pieuse de faire déposer mon cœur dans la chapelle la plus modeste de la basilique, mon vœu le plus cher se trouverait réalisé. »

De ces belles déclarations, on peut rapprocher la nouvelle donnée par divers journaux qu'on aurait fait l'autopsie du défunt et opéré l'extraction de son cœur.

Bel exemple. — Un fait particulier vient de se passer dans une de nos grandes villes. Il est tel, qu'il porte avec lui une leçon, et qu'il peut être utile de le signaler dans ce temps d'énervement des caractères, dont sont trop souvent atteints même les meilleurs catholiques.

La semaine dernière avaient lieu les funérailles d'un homme aimé, estimé de tous, ayant occupé une grande position sociale dans la ville de Rouen, où le nom qu'il portait est honorablement connu depuis plusieurs générations. Plusieurs discours étaient prononcés sur sa tombe, dont l'un par M. Pouyer-Quertier.

Le préfet, M. Hendlé, un juif représentant un gouvernement anti-chrétien, devait officiellement tenir un des coins du drap mortuaire : *la veuve déclara s'y opposer absolument, quelles qu'en pussent être les conséquences.*

Les motifs de ce refus n'ont pas besoin d'être longuement détaillés. Le défunt avait été un catholique militant ; sa veuve s'est montrée, en cette circonstance, catholique non moins militante.

Les zouaves pontificaux. — Le 26 mai, S. Em. le cardinal archevêque de Rennes, Mgr Place, a béni la première pierre d'une chapelle que le général de Charette fait élever à la Basse-Motte, à la mémoire de ses anciens compagnons d'armes et de son fils Athanase. S. M. le roi de Naples honorait de sa présence cette touchante cérémonie. En quelques mots d'une éloquence partie du cœur, Son Eminece a salué d'abord le drapeau de Patay, qui *présidait* à la pose de la première pierre de cette chapelle où seront inscrits les noms de tous ceux qui ont succombé sur les champs de bataille à Rome et en France, puis elle a remercié l'hôte illustre qui, par ses infortunes si noblement et si chrétiennement supportées, a droit à l'admiration de tous.

La folie de nos persécuteurs. — La *Revue des Deux-Mondes* termine par ces justes réflexions un article sur la politique religieuse en France :

« Au moment où la sagesse de tous les peuples donne les mêmes leçons, met fin aux luttes confessionelles et partout recherche l'alliance du catholicisme, sur un seul point du monde, des hommes qui se croient politiques et se disent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

patriotes préparent une guerre entre l'Eglise et la société. Le pays choisi par eux pour cette expérience est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dès les origines, dominé l'histoire, formé les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les abus anciens de l'Eglise, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pays civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres, réguliers de mœurs, charitables, dévoués à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où, dans la nation mutilée par la guerre étrangère, toute discorde devenait sacrilège, où dans les provinces perdues le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête et de la fidélité à la patrie. Ils vont consommer la rupture le jour où la France isolée par la forme de son gouvernement, suspecte par les fautes de ses chefs, a dans la papauté son dernier ami, et dans le protectorat catholique sa plus puissante influence au dehors. Ils continueront par leurs lois le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie les forces que la guerre même avaient respectées. Ces hommes, conscients ou non, sont les ennemis de la France. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Nazareth, 28 mai 1886.

MON CHER AMI,

J'ai dit la messe ce matin à l'église grecque-unie : elle a été bâtie à l'endroit même où a été fondée la suprême hiérarchie de l'Eglise. Un bon tableau, représentant Notre-Seigneur donnant les clefs à saint Pierre, orne le sanctuaire. C'est un don du Portugal.

On se rassemble pour le déjeuner ordinaire : deux œufs crus et une tasse de café à l'orientale. Nous partons par une route qui se dirige à l'Ouest, dans la direction de la montagne des Béatitudes et de la Multiplication des pains. Imagine-toi que c'est la première route un peu convenable, on y pourrait presque trotter, mais pas longtemps, elle n'a pas cinq cents mètres de longueur. On gravit ensuite un sentier des plus pénibles, pour sortir de cet entonnoir immense où nous sommes depuis deux jours.

Dans ces plaines, ce qui fatigue le plus le voyageur c'est une myriade de moucherons imperceptibles qui, pénétrant dans les naseaux des chevaux, les rendent furieux et tourmentent aussi les pèlerins de mille manières. Le frère Liévin, en homme pratique, allume sa vieille pipe, je l'imite, et la fumée de tabac nous en débarrasse complètement.

C'est donc ici que s'est livrée la fameuse bataille de Tibériade (1). Quelle douleur et quelle tristesse remplissaient mon âme en me reportant à ces poignants souvenirs du passé ! Qui sait ce qui serait advenu si au lieu d'être vainqueurs, les musulmans avaient été écrasés ? Les desseins de Dieu sont insondables et déroutent ici à chaque pas nos calculs humains.

L'époque des croisades a été féconde en dévoûments merveilleux, en sacrifices de toute nature et en exploits qui tiendraient de la légende, si l'on ne savait par ailleurs ce dont était capable un chevalier digne de ce nom. Tu ne t'attends pas à une dissertation sur les conséquences de ces huit grandes expéditions de l'Europe se levant en masse pour arracher aux musulmans le tombeau du Christ : au besoin tu m'en remontrerais là-dessus. Belle époque cependant que celle où l'on quittait tout, où l'on allait au loin souffrir et mourir pour sa foi et son Dieu !

Nous voici sur la montagne où Jésus levant les yeux vit une grande multitude venir à lui ; il dit à Philippe : « Où achèterons-nous des pains pour donner à manger à tout ce peuple ? Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons. » Tu sais le reste.

Notre-Seigneur les fit asseoir, et toujours délicat et bon, Il avait choisi un endroit où il y avait un moelleux tapis de gazon. Ils étaient cinq mille : tous furent rassasiés, et il resta douze corbeilles pleines de morceaux. Quelle belle image de la sainte Eucharistie ! Et si Notre-Seigneur se préoccupe tant de la simple nourriture et des besoins de nos corps, que ne fera-t-il pas pour alimenter nos âmes et leur communiquer sa vie propre ?

Sainte Hélène avait fait placer en cet endroit douze pierres monumentales destinées à recevoir les statues des douze apôtres, près de l'endroit où elle bâtit une église. Aujourd'hui, il n'en reste aucun vestige.

Enfin, nous arrivons au sommet du mont des Béatitudes, élevé à peu près à cinquante mètres au-dessus de la plaine. Le plateau peut avoir cent mètres de long, et ses deux extré-

---

(1) Cette bataille mit fin au royaume de Jérusalem. C'est sur le plateau que Guy de Lusignan avait sa tente, c'est là qu'il fut fait prisonnier avec le prince Geoffroy, son frère, qui fut immédiatement décapité, après avoir été frappé par Saladin lui-même. C'est sur le penchant de la colline que les chevaliers chrétiens voyant que tout était perdu descendirent de cheval et s'assirent par terre pour attendre la mort, le visage tourné du côté de l'ennemi. C'est au pied de la montagne que la Sainte-Croix fut arrachée des mains de l'évêque de Lydda. Un des émirs de Saladin nous a laissé une horrible description du champ de bataille et il la termine par ces mots : « *Quelle odeur suave s'exhalait de cette terrible victoire !* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mités sont terminées par une petite éminence. C'est là, probablement sur les ruines d'un petit édifice, qui a dû servir de chapelle, que Notre-Seigneur a fait son admirable sermon de la Montagne. Je ne te le rappelle pas, il est le renversement des préjugés humains et la véritable assise du bonheur vrai, solide et durable. Le monde proteste toujours contre cet enseignement du Sauveur, mais tous ceux qui l'ont médité et qui suivent de près les hommes et les choses, le trouvent admirable. Dieu seul pouvait ainsi parler à ses enfants.

Je relis avec délices les chapitres cinq et six de Saint Mathieu, il me semble que j'entends Jésus parler : Il dit à ses Apôtres qu'ils sont le sel de la terre, Il leur trace les règles de la charité et leur dilate le cœur pour les rendre accessibles aux douleurs et aux gémissements de leurs frères. Il leur enseigne cette admirable prière du *Pater*, qui contient tout ce que le cœur de l'homme doit vouloir pour Dieu et peut désirer pour lui-même. Qu'ils ne recherchent point les biens de ce monde qui passent et qu'on laisse après soi, mais bien plutôt qu'ils désirent uniquement les biens de l'autre vie : ceux-ci ne passent pas, la rouille ne les atteint pas, le voleur ne les dérobe point. Il termine, enfin, en leur inspirant de la confiance pour rejeter toutes les préoccupations matérielles, qui étreignent les âmes vulgaires et sans horizon. Si le Créateur a tant fait pour de simples oiseaux auxquels rien ne manque, ni la satisfaction des besoins physiques, ni la parure dont Salomon aurait envié l'éclat, que ne fera-t-il pas pour ses enfants ? Que leur premier devoir soit de chercher Dieu, le reste vient ensuite, naturellement et avec abondance.

Les Evangélistes parlent souvent de cette montagne. Comme sur le mont des Oliviers, Jésus aimait à s'y retirer pour prier et passer la nuit. Il y choisit ses douze Apôtres : en descendant dans la plaine, Il guérissait les malades et chassait les esprits immondes. *La multitude cherchait à Le toucher, parce qu'une vertu sortait de Lui et les guérissait tous.* (1)

Nous aimerions tous à rester dans ces lieux bénis quelques moments de plus, mais l'itinéraire est fait, les heures sont comptées, il faut remonter à cheval. Nous laissons au loin, à droite, Sephed, ville de la tribu de Nepthalie. Nous sommes bientôt au Champ-des-Epis. C'est en traversant cette plaine, que les disciples de Jésus ayant faim, arrachèrent quelques épis, et le Maître, toujours bon, prit leur défense contre les Pharisiens qui les attaquaient. En mémoire de ce fait, nous imitons les disciples, et chacun de nous en détache quelques-uns qu'il mange volontiers. Le tort fait au propriétaire n'est pas considérable, car la plaine est immense et d'une richesse de blé incalculable.

(1) S. Luc. VI.

Nous arrivons, par une route passable, à Loubiech. Cette localité ne renferme aucun souvenir de Notre-Seigneur (1) Nous faisons une halte, et comme les Apôtres, sur le gazon, nous déjeunons : puis vient la sieste obligatoire. Une fois la chaleur un peu tombée, nous repartons dans la direction de Cana. Cana est bâti en gradins sur une colline, et entouré de plusieurs monticules semblables. C'est ici que Jésus, à la prière de sa mère, fit son premier miracle, et manifesta sa puissance. Une grande et belle église, élevée sur l'emplacement de la maison où se célébraient les noces auxquelles Jésus fut invité, n'existe plus : seules des ruines en marquent la place. En arrivant nous sommes reçus dans le petit presbytère du curé franciscain avec toutes les attentions possibles. Elles viennent bien à leur heure, car il fait très chaud. De la terrasse de la maison, nous voyons à quelques mètres des maçons qui construisent un couvent et une église pour les grecs schismatiques. Dans leur cour, il y a deux des six urnes dont il est question dans la Sainte-Ecriture : nous allons tous les toucher et les baiser. Elles sont en pierres creusées : l'une d'elles peut contenir de 70 à 80 litres.

Le miracle de Notre-Seigneur dut faire d'autant plus d'impression que le vin est extrêmement rare dans ce pays, au point que les Pères de Nazareth, eux-mêmes, font venir leur provision du Liban, et parfois, ils ont essayé de la faire venir de France.

La source qui a fourni l'eau changée en vin est à deux ou trois cents pas du village, et comme c'est la seule de la contrée, il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Nous passons à côté du cimetière catholique qui est sur l'emplacement de la maison de saint Barthélémy. Cana est en outre la patrie de saint Thomas, de saint Simon et de Nathanaël.

Avant de quitter Cana, nous assistons au salut donné à notre occasion dans l'église franciscaine.

Je ne sais si je dois te raconter un incident assez comique qui aurait pu cependant avoir des conséquences sérieuses. Un prêtre, celui-là même qui était tombé, à Nazareth, dans un bourbier fétide, s'est enfoncé jusqu'au milieu du corps dans un trou de chaux, histoire d'avancer plus vite et d'arriver le premier, par une voie plus courte, voir les deux urnes, propriété des schismatiques. Il faut avouer qu'il y a des gens qui n'ont pas de chance : il est vrai qu'ils ont en horreur les chemins battus, les plus sûrs cependant.

La journée n'étant pas terminée, on nous fait repartir malgré la chaleur. *Laouik* est devenu trop gai, il fait des

(1) C'est à Loubiech que le général Junot, venant de Cana, fut attaqué par des Mamelucks, infiniment supérieurs en nombre. Après un combat héroïque, les Français retournèrent en bon ordre à Cana, où, deux jours après (11 mai 1799), Kleber vint à leur secours, et l'ennemi fut rejeté au-delà du Jourdain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

farces qui inquiètent mes compagnons. Le curé grec-uni nous accompagne à Nazareth.

Il nous indique devant nous le tombeau de Jonas, vénéré par les musulmans eux-mêmes.

Nous traversons la vallée de la Fontaine-du-Cresson. C'est ici même que, le 1er mai 1187, eut lieu une terrible défaite des chrétiens : longtemps ils résistèrent aux Turcs, mais ils durent céder au nombre. Les Templiers et les Hospitaliers furent tous tués, leur Grand-Maître excepté, Jean de Maillé.

Nous nous arrêtons un moment pour visiter l'église et le presbytère d'Er-Reineh, petite paroisse de 150 catholiques convertis du schisme ; leur accueil a été parfait.

Enfin, nous voici de retour à Nazareth. Deux excellentes sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, venues exprès de Jérusalem, s'empressent autour de nous et préviennent nos moindres désirs. Nazareth était le lieu désigné pour la réunion des trois groupes de pèlerins. Avec quel plaisir on se revoit ! Que de choses nous avons à nous dire ! Le dîner est gai, bruyant même. Nos invités étaient nombreux. Je ne te mentionne en particulier que nos chers Frères des Ecoles chrétiennes. Au dessert, leurs élèves font leur entrée solennelle, et l'un d'eux, petit bonhomme impertubable et sûr de lui, lit un compliment au Père Bailly et aux pèlerins. Naturellement, on lui pardonne quelques petites fautes et son bon accent syrien. Le fond du compliment était pour la France : « La France, nous l'aimons de tout notre cœur... vous êtes nos frères, nous vous aimons... vous êtes grands, riches et pieux... merci de votre visite qui nous édifie et nous encourage... » Le Père Bailly répond en termes excellents, et nous, d'applaudir avec enthousiasme, surtout quand le Frère Liévin monte sur sa chaise et s'improvise orateur.

La soirée est magnifique, un vent frais s'est élevé, il fait presque froid, il faut prendre de grandes précautions pour se garantir.

Je m'arrête.

Au revoir, mon cher ami, nous avons beaucoup de bonheur et beaucoup de fatigues.

(A suivre.) X***.

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III
LA VILLE ÉPISCOPALE (suite)

Durant le temps qu'ils passèrent ensemble à Land-Tévennec, le

jeune seigneur de la Palue et le fils du comte Romelius purent servir de modèles aux religieux les plus anciens et les plus parfaits ; toutefois Albert-le-Grand insiste moins sur les vertus que pratiqua saint Conogan pendant son séjour au monastère. A vrai dire, il n'y était pas à titre de religieux comme saint Guénaël, et il n'ignorait pas que ses parents voulaient le voir rester dans le monde ; en effet, il y fut rappelé après quatre années d'études théologiques (1), et contraint de se rendre chez son parent Guyomarc'h qui tenait alors au pays de Léon une cour très-brillante. Le comte fit à l'adolescent le plus gracieux accueil. La bienveillance qu'il lui témoigna ainsi au début, ne dut jamais faire place à d'autres sentiments, car saint Conogan réforma tellement la cour du prince de Léon qu'elle ressembla bientôt à un fervent monastère, et il faut bien, pour cela, que Guyomarc'h lui ait donné son concours. Le séjour du Saint dans cette demeure fut de cinq ans ; Malgré les vertus chrétiennes qu'il trouvait dans son entourage, il voulait plus encore ; il revint donc chez ses parents et leur déclara son intention d'entrer dans les rangs du clergé. Il eut beaucoup de peine à obtenir leur consentement, il est probable même qu'il ne l'eût qu'au prix d'une concession : contrairement à l'usage le plus ordinaire de ce temps, il ne prit pas l'habit monastique. Ayant reçu le sacerdoce, il en exerça les fonctions d'abord dans un lieu que les historiens n'indiquent pas, puis dans une église qu'il fit lui-même construire près du château de la Palue. En cela il montrait son amour filial, car son père venait de mourir et il devenait ainsi le consolateur et le soutien de sa mère, qui d'ailleurs ne le retint pas longtemps. Dès que Dieu l'eut appelée à lui, son fils se plaça sous la direction de son ancien maître saint Guennolé et prit l'habit des religieux de Land-Tévennec. Albert-le-Grand dit même qu'il se fixa dans cette abbaye ; mais M. de Kerdanet cite le texte latin original et une ancienne traduction de la charte de fondation d'un monastère qu'érigea saint Conogan : « Il se mit sous la protection de saint Wingualoé, savoir lui-même et le petit héritage que ses pères avaient déjà reçu du roi Hilibert, avec toutes ses rentes, dîmes et autres dépendances sur le fleuve d'Héloru ; saint Wingualoé et saint Conocan affirmèrent ce pacte sur les lieux mêmes, où l'on convint de fonder, à perpétuité, une association de frères spirituels aussi nombreuse que le pourrait permettre le local, le temps et l'institut, et qu'on suivrait éternellement dans cette confrérie la règle du monastère de saint Wingualoé ; les choses ainsi convenues, saint Conocan, très fidèle confesseur de Dieu, fit construire son monastère, tant les édifices, cloîtres, officines que les remparts ou retranchements, avec défenses à tous prétendans-droit de rien entreprendre soit en dedans, soit en dehors de toutes ces clôtures ; saint Conocan consacra de plus son

---

(1) Il devait avoir alors 19 ans. Agé de sept ans en arrivant à Quimper, il quitta l'école monastique à l'âge de treize ans, mais resta dans la même ville encore deux années avant d'aller au monastère de saint Guennolé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

domaine de Lanloesuc (1), avec tous ses revenus, fors le tiers de la dîme, et il le mit à perpétuité sous le fief de l'Église. »

C'est donc dans la communauté ainsi fondée que vécut saint Conogan, jusqu'au jour où Dieu l'appela à diriger l'église de Quimper.

Arrivé à ce point de notre histoire, nous voyons encore briller les trois lumières qui éclairaient la Cornouailles, et cependant que d'années se sont écoulées depuis que la bonté de Dieu les a suscitées !

Lequel des trois flambeaux fut le premier à s'éteindre ? — Nous l'avons déjà dit : Dom Lobineau ne voit rien qui puisse faire penser que le long épiscopat de saint Corentin se soit terminé avant la mort de Grallon.

Bien qu'Albert-le-Grand suppose le contraire, le vieil évêque aurait donc vu mourir le vieux roi (2).

Quel vide laissa cette mort dans le cœur de saint Corentin... ! Depuis quarante ans au moins ils avaient vécu étroitement unis ! Ils s'étaient tant appliqués à combiner leurs efforts et ils avaient obtenu par ce moyen de si heureux résultats !

D'autre part, ils avaient vu croître leur mutuelle confiance et leur affection, en raison même de cette communauté de vues et de saints désirs. Grallon allait mourir sans enfants, et celui qui recueillerait son héritage serait-il son continuateur dans son œuvre de civilisation chrétienne ? Mais le rôle même des élus a toujours une fin, et comme tant d'autres princes qui semblaient nécessaires à l'œuvre divine, il vit venir son dernier jour.

Albert-le-Grand est bref dans le récit de cette mort ; il dit seulement : « Le bon Roy Grallon, déjà cassé de vieillesse et riche de mérites, passa paisiblement de cette vie à une meilleure. Saint Guennolé l'assista en sa maladie mortelle et l'ayda à bien mourir. Son corps fut porté à Land-Tevennec (ainsi qu'il l'avait ordonné), et ses funérailles et obseques y furent magnifiquement célébrées.

« Le corps fut ensevely dans une petite chappelle, voûtée à l'antique, pratiquée au mur de l'aisle droite de l'Église. Cette chapelle est fort basse, petite et estroite ; le Sepulchre est à main droite, en guise de charnier, de grain marbré, fort petit et court, avec une croix tout du long gravée dans la pierre mesme ; sur le paroy en dehors droit sur la porte, est son Epitaphe en ces termes latins :

Hoc in sarcophago jacet, inclyta magna propago,
Gradlonus Magnus, Britonum Rex, mitis ut agnus,
Noster Fundator, vitæ cœlestis amator,
Illi propitia sit semper Virgo Maria.
Obiit anno Domini CCCCV. (3)

(1) Aujourd'hui Lanloesoc, village près de Sainte-Pétronille dans la paroisse de Ploudaniel.

(2) En 445, d'après l'abbé Gallet et M. de Kerdanet. La date de 405 donnée par Albert-le-Grand et par l'inscription de la cathédrale est inadmissible.

(3) « Dans ce sarcophage est couché un illustre rejeton d'une noble race : Grallon-le-Grand, roi des Bretons ; c'était notre fondateur ; il était doux comme un agneau et soupirait après la vie céleste. Que la Vierge Marie continue de lui être propice. — Il mourut l'an du Seigneur 405. »
(Cette épitaphe a été composée dans des temps modernes.)

« Encore à présent les Paroisses voisines dudit Monastere, comme Argol, Dineol, Saint-Nic, Telgruc, Crozon, Kastel-Lin et plusieurs autres sont tenues, à certains jours de l'an, d'aller à Land-Tevennec chanter des services dans l'Oratoire du Roy Grallon, pour le repos de son Ame. »

Si le vieux roi de la Bretagne-Armorique n'a pas été placé sur les autels, on voit, du moins, que son souvenir gardait toujours une grande place dans le cœur du peuple.

Nous dirons plus loin ce qu'il en est aujourd'hui de son tombeau.

Après la mort de son ami, saint Corentin put redire que le temps viendrait bientôt où il le rejoindrait dans le ciel ; il devait lui-même avoir environ soixante-quinze ans ; mais Dieu ne voulut pas, d'un même coup, priver la Cornouailles de ses deux soutiens ; le pontife devait survivre au prince pendant quatorze ou quinze ans. D'après ce que disent de lui tous ses biographes, il semblerait que la vieillesse n'enleva rien à l'activité et à la fécondité de son ministère, et non-seulement il travailla jusqu'à son dernier jour sur le territoire même de son diocèse, mais, l'an 453, c'est-à-dire huit ans après la mort du roi Grallon, il ne recula pas devant les fatigues d'un voyage assez long et difficile.

« Thalasius venait d'être choisi pour remplir le siège d'Angers, et devait être sacré dans sa ville épiscopale ; saint Corentin se rendit à cette cérémonie. Les prélats qui s'y trouvaient réunis profitèrent de cette occasion favorable pour tenir un concile, dans lequel ils firent douze canons qui ont pour objet divers points de discipline ; entre autres : « on excommunie ceux qui « épousent des femmes dont les maris sont encore vivants, les « clercs qui abandonnent le clergé pour s'engager dans la milice « séculière et se mettre au rang des laïques, et les religieux vaga« bonds qui voyagent sans lettre de recommandation ou sans « nécessité. »

« Au nombre des évêques qui composaient cette sainte assemblée, et parmi lesquels se trouvaient saint Léonce de Bourges, saint Eustoche de Tours, et saint Victor du Mans, on remarque aussi saint Corentin, nommé *Chariaton*, car les critiques conviennent maintenant que c'est lui que les Actes de ce concile désignent sous ce nom. » L'abbé Tresvaux, à qui j'ai emprunté ce qui précède, observe, avec raison, que le nom breton *Caourintin* et le nom latin *Chariato* ou *Cariato* ne sont pas sans quelque analogie.

Il y a quinze cents ans et plus que saint Corentin portait à la cité d'Angers et à son évêque le témoignage de sa charité. Au moment où j'écris ces lignes, quelques jours à peine se sont écoulés depuis que l'évêque d'Angers paraissait dans notre cathédrale en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deuil et priait avec nous pour le repos du successeur de saint Corentin. Puissent nos deux églises fraterniser toujours ainsi!

De l'an 453 à l'an 459, c'est encore la même vie de zèle ardent qui se continue pour saint Corentin.

Tout jeune, il avait reçu le sacerdoce ; nous n'avons aucune donnée sur la durée de sa vie érémitique ; nous croyons qu'il dut demeurer assez longtemps, dix ans peut-être dans son monastère de Plomodiern, et qu'il avait au moins de trente à trente-cinq ans lorsqu'il fut sacré par saint Martin ; enfin son épiscopat avait duré à peu près soixante ans ; il était donc arrivé à une extrême vieillesse. Le moment de la récompense était venu pour le bon serviteur ; Dieu le lui fit savoir. Cette heure, il l'avait ardemeni désirée, comme le cerf altéré attend l'eau des fontaines, nous dit le Père Maunoir, en citant le psaume XLI. Ce fut un vendredi que le saint vieillard reçut révélation de sa prochaine entrée dans le repos du ciel ; aussitôt il convoqua les prêtres et les religieux de la ville ; ils ignoraient le motif de cet appel, mais leur cœur était plein d'anxiété, quand ils se rendaient au monastère épiscopal.

(A suivre.)

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

HARMONIUM A VENDRE
S'adresser au bureau de la Semaine.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2°	—	1m10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3°	—	1m20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4°	—	1m30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5°	—	1m50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6°	—	1m60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

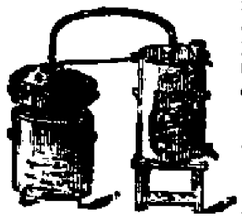
GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

PAUVRE SOURD ! Rémy Baillet, forgeron à la Louvière (Belgique), était un brave père de famille qui passait près du bureau du téléphone, un factionnaire lui crie à trois reprises de ne pas avancer ; il n'entend pas et continue sa route ; la sentinelle fait feu et le malheureux tombe raide mort.

PAUVRES SOURDS ! vous êtes tous les jours exposés à des accidents ! Si vous désirez entendre, adoptez tous le traitement de M. RAMOGNINO, qui, par charité, donne ses conseils gratuitement, et vous entendrez bientôt. Faites connaître votre âge et la date de la surdité, à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut humanitaire des Sourds à Marseille. *Preuves de guérisons*, viennent d'être guéris : A. Hugonard, à St-Chamond, d'une surdité de 15 ans ; Sénequier, à La Molle, d'une de 30 ans ; Thiry Désiré, à Fontaine-l'Evêque, d'une de 40 ans ; Eglem., E., à Chimay (Belgique), d'une de 18 ans ; Thiriet, à Demange-aux-Eaux, d'une de 21 ans, etc.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, **exempt de plâtre**
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques.
Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130 à 160** f. les 228 lit., de **70 à 85** fr. les 114 lit., de **40 à 47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S.G.D.G., SYSTÈME DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) **Paris**. Envoi franco du Prospectus détaillé

POUDRE PERSANE ***Insecticide foudroyant*** pour les **Puces, Punaises, Cafards, Moustiques.**
Spécial pour la conservation des *fourrures, lainages, ornements d'églises*, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. *(Médaille Exposition Universelle 1878)*. HERBORISTERIE MODÈLE, **35, Rue Montmartre, Paris.** Expédition *franco* contre mandat-poste.
BOITE 50c. 1f., 2f., 4f. **INSECTICIDE FOUDROYANT**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

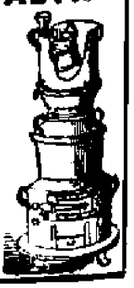
POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR


USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

CASCARA MIDY Infaillible contre la Constipation habituelle
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent ni nausées, ni coliques, ni diarrhées, — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — DEPOT GENERAL: Phie MIDY, 113, Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies. Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. CONTRE LA CONSTIPATION

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALYN
121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew
avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE
Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess.

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 2 Juillet 1887. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mandement de M. le Vicaire capitulaire ; Avis ; Le service de Mgr Nouvel, au Hâvre ; Nécrologie ; La Grande Tromémie ; Pèlerinage à Rome. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Les Vosges ; Une expulsion ; Générosité et précautions. — *III. La Vie de saint Corentin*, ch. III, La ville épiscopale (suite). — *IV. Annonces.*

Supplément : Compte-rendu du Dixième Pèlerinage du diocèse de Quimper au sanctuaire de N.-D. de Lourdes.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 3 Juillet. — 5e Dimanche après la Pentecôte, fête du très-précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ, double de 2me classe, rouge ; mémoire du Dimanche ; aux Vêpres, mémoires du Dimanche et du suivant.

Lundi 4. — Office de l'Octave des SS. apôtres Pierre et Paul, semi-double, rouge.

Mardi 5. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques, double, blanc.

Mercredi 6. — Octave des SS. Apôtres, double, rouge.

Jeudi 7. — Ste Pulchérie, vierge, double, blanc.

Vendredi 8. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, semi-double, blanc.

Samedi 9. — S. Goulven, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Telgruc	3 et 4 juillet.
Lampaul-Plouarzel	5, 6 et 7 juillet.
Guerlesquin	8 et 9 juillet.

Mission recommandée. — *Esquibien :* deuxième semaine. Directeur, M. l'abbé Le Saun, curé-doyen de Bannalec.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mandement de M. le Vicaire capitulaire

LE SIÈGE VACANT

Au Clergé et aux Fidèles du diocèse de Quimper et de Léon.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En nous confiant le soin d'administrer le diocèse pendant la vacance du Siège, le Vénérable Chapitre de l'Eglise cathédrale de Quimper a tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire du saint Evêque que nous pleurons.

Nous n'avions pas d'autre titre à son choix : c'est assez dire combien nous sommes touchés de l'honneur ; mais la charge que l'honneur impose serait bien disproportionnée à notre faiblesse, si nous ne pouvions compter avec assurance sur l'assistance fraternelle des uns, sur le concours dévoué des autres, sur les prières de tous, au milieu des tristesses et des difficultés de l'heure présente ; nous avons la douce confiance que Dieu daignera accueillir favorablement l'appel de tant d'âmes, dont l'union dans la charité de N.-S. Jésus-Christ vient de se fortifier par un nouveau lien sur la tombe de notre Evêque bien-aimé.

Une voix, autorisée à tous les titres, vous retracera, dans quelques jours (1), la pure et noble physionomie de Mgr Dom Anselme Nouvel, évêque de Quimper et de Léon, ses éminentes qualités, les grands services rendus au diocèse pendant les quinze années de son laborieux épiscopat ; mais déjà, par un de ces instincts du cœur qui ne se trompe jamais, vous avez fait son éloge dans un simple mot répété partout, à la poignante nouvelle de sa mort : « Nous avons perdu un père. »

Cette expression spontanée des regrets universels restera attachée à son nom comme la consécration populaire de ses vertus.

C'est avec un sentiment d'admiration attendrie que vous lui rendez ce témoignage, vous surtout, catholiques populations des archiprêtrés de Saint-Pol-de-Léon et de Morlaix, qui avez été, pendant un long mois, les témoins émus du sacrifice qu'il vous faisait si simplement de sa vie, à chaque jour de cette visite pastorale qui devait être la dernière.

Vous l'avez vu constamment bon, calme, souriant, tout à

(1) Le service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur Nouvel aura lieu à la Cathédrale, le jeudi 7 juillet, à dix heures. L'oraison funèbre sera prononcée par Sa Grandeur Mgr Bécel, évêque de Vannes.

tous ; il dominait les défaillances de la nature par l'énergie de sa volonté, disons mieux, de son inépuisable dévouement au service de vos âmes ; pourtant il était frappé à mort, visiblement : vous le saviez trop bien et il le savait comme vous... Aussi arrivé à Plounéour-Ménez, la dernière étape de sa voie douloureuse, il ne se cachait pas pour remercier Dieu de l'avoir soutenu jusqu'au bout, malgré les prévisions contraires, et il rentrait à Quimper, le corps brisé, mais le cœur content : il avait rempli son devoir d'évêque et de père.

Il lui restait tout juste assez de temps et de force afin de pourvoir aux nécessités urgentes de la situation, et de se préparer à la mort avec les sévères précautions qu'elle commande à tous les chrétiens, et la haute dignité qui convient aux princes de l'Eglise.

Ces graves obligations, il les a remplies l'une après l'autre dans la plénitude de la raison, avec la lucidité d'esprit et la précision qu'il apportait à toutes les affaires ; mais surtout avec une simplicité chrétienne et une grandeur d'âme peu communes.

Laissez-nous vous reproduire, à travers nos larmes, une scène intime de la veille de sa mort. C'était le lundi de la Pentecôte, pendant la messe solennelle à la cathédrale : les échos affaiblis des chants liturgiques pénétraient doucement jusqu'au salon où notre Evêque attendait la mort comme un hôte depuis longtemps désiré. Il était assis à sa place ordinaire, devant sa table de travail... Toutes les affaires de ce monde terminées, il venait d'arrêter l'heure à laquelle il aurait, dans la soirée, le bonheur de recevoir le saint Viatique et les onctions des mourants, conformément aux prescriptions et dans l'imposant appareil du cérémonial des Evêques. Nous ne pouvions, malgré nos efforts, cacher l'émotion que nous causait une telle sérénité d'âme dans un tel moment... « Ah ! tout est bien fini », nous dit-il, avec un sourire un peu triste, mais singulièrement doux : « Tout est fini » et, nous montrant la page inachevée sur laquelle il avait essayé de tracer ses adieux à ses fidèles Bretons : « Mes doigts se sont refusés au travail ; « un autre a dû me venir en aide... et puis, voyez, je suis dé- « sormais cloué sur ce fauteuil... ; de la force morale, j'en ai « encore, Dieu merci. » Et, baissant la voix, comme pour faire une confidence qui coûtait à sa modestie : « Il m'est « assez facile d'en avoir... Il n'y a rien qui me gêne... Je dois « cela à la Sainte-Vierge ; je lui ai répété si souvent *Ave* « *Maria*... » Son sourire avait alors un charme que nous ne saurions exprimer. Il venait, sans y songer, de nous révéler le secret de sa force de cœur et de sa liberté d'esprit, que nous avions admirées dans les épreuves diverses de son administration : la paix d'une conscience sans reproche ! Il nous était donné de voir se vérifier à la lettre, dans la personne de cet homme qui s'était caché dans l'ombre, l'exquise parole des

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Saints Livres : *Et ridebit in die novissimo.* (Proverbes, XXXI, 25.)

Le lendemain au soir, il tomba dans un assoupissement profond qui eut pourtant quelque intermittence ; car au moment où l'on récitait à côté de sa couche les litanies des Saints avec l'invocation trois fois répétée : *Sancte Benedicte*, on le vit avec surprise se croiser les mains, saisir le crucifix qu'on lui présentait (son crucifix de bénédiction) et l'appliquer amoureusement sur ses lèvres. Un instant après il rentrait dans son assoupissement. Ceci se passait à neuf heures : vers minuit, il s'endormait sans agonie dans la paix du Seigneur.

Le jour de ses funérailles, dans cet immense cortège qui, après s'être déroulé dans nos rues silencieuses, se pressait autour de ses restes mortels sous les voûtes de la vieille cathédrale, tout le monde savait que notre saint Evêque était mort comme il avait vécu.., le sentiment de la vénération imprimait un touchant caractère de piété à la pompe et à l'éclat de ses obsèques. La devise des fils de saint Benoît, qui était la sienne, se détachait vivement sur le fond des tentures funèbres et attirait les regards : PAX !!! Cela rayonnait au-dessus de tout ce deuil comme un symbole d'espérance, et au fond de nos cœurs nous songions à l'embrassement de la justice et de la paix devant le trône de Dieu : *Justitia et pax osculate sunt.* (Ps. LXXXIV, 11.)

Il nous reste à vous transmettre le testament de votre père : nous le reproduisons avec une scrupuleuse fidélité, tel qu'il a été recueilli de sa bouche mourante par une main pieusement dévouée.

« La Sainte-Ecriture nous dit que la mort nous donne d'excellents conseils, que son jugement est sûr et que nous pouvons bénir Notre-Seigneur des lumières qu'Il nous donne pour éclairer le moment de notre rencontre avec Lui. Saint Jean-Chrysostôme nous dit : *Deus pulsat, cum jam, per ægritudinis molestiam, mortem esse vicinam designat...* Nous avons reçu ces avertissements de la bonté miséricordieuse de Dieu, et nous nous sentons, dès lors, porté à vous adresser quelques avis utiles à votre salut. Ce seront nos dernières paroles, recevez-les comme celles d'un père mourant.

« Le premier avis que nous devons vous donner est celui de pourvoir à l'instruction chrétienne de vos enfants. Lorsque nous sommes arrivé dans le diocèse, nous avons trouvé quatre Catéchismes. Nous avons cherché à établir l'unité des Catéchismes, pour rendre plus facile l'instruction chrétienne de l'enfance. Dans toutes les parties du diocèse, vous trouverez le livre admirable qui renferme les vérités chrétiennes que vous devez croire, les devoirs que vous devez pratiquer, et les moyens que vous devez prendre pour vous sanctifier. Nous avons la douce confiance que ce livre sera lu le soir dans les familles, avec la *Vie des Saints*, qui montre la religion mise en pratique.

« Nous avons, pour vous rendre plus facile l'intelligence de la religion, publié, soit en français, soit en breton, des *Explications du Catéchisme*. Les exemplaires qui sont encore en notre possession seront

distribués aux prêtres qui suivront la retraite ecclésiastique. Ce livre renferme ce qui, au milieu des erreurs qui sont répandues dans le monde, affermira votre foi par une connaissance plus éclairée de la religion. Dieu n'est pas aimé dans le monde parce qu'il n'est pas connu. Lorsque vous le connaîtrez, vous l'aimerez et vous le servirez avec fidélité. La connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ forment les bases essentielles de la foi chrétienne. Aimez à étudier les mystères de ce divin Sauveur, son Incarnation dans l'étable de Bethléem, sa vie cachée à Nazareth, ses voyages en Judée afin d'enseigner l'Evangile, sa douloureuse Passion et son sang répandu sur la croix, son Ascension glorieuse dans le ciel, où il nous a préparé une place. Sa vie entière sera douce à ceux qui voudront l'étudier, et qui en comprendront les beautés admirables.

« La connaissance de la vie de Jésus-Christ ne suffirait pas à votre vie chrétienne ; nous sommes faibles et nous avons besoin de recourir aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pour fortifier les sentiments que Jésus-Christ nous inspire. Nous vous engageons à vous approcher, au moins tous les trois mois, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; la confession et la communion fréquentes sont nécessaires au chrétien pour qu'il ne perde pas ses forces et ne tombe pas en défaillance dans le chemin qu'il doit parcourir pour arriver au bonheur du ciel. Dans le confessionnal, le chrétien apprend à se corriger de ses défauts ; à la table sainte, il reçoit le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fortifie son âme et lui fait goûter les douceurs de la miséricorde divine.

« Suivez ces conseils, et vous vous trouverez toujours unis au Souverain-Pontife, qui a mission de vous montrer le chemin du ciel. Attachez-vous au successeur de saint Pierre ; rejetez avec indignation tout ce que les ennemis de la religion font pour vous détacher de la Sainte Eglise qui a les promesses de la vie présente et les promesses de la vie éternelle. Notre grande confiance, au moment de notre mort, est de ne voir dans notre diocèse que des enfants zélés auxquels on peut faire appel pour défendre les droits que Notre Seigneur lui a donnés.... »

Et maintenant, Nos Très Chers Frères, le regard levé vers Celui qui est le Pasteur et l'Evêque de vos âmes : *Conversi... ad pastorem et episcopum animarum vestrarum* (1 Ep. S. Pierre, II. 25.), demandons-lui de concert, par nos vives supplications, d'abréger, dans sa miséricorde, le veuvage de notre Eglise désolée, de nous envoyer sans retard l'élu de son cœur : un Evêque qui nous éclaire de sa parole et de ses exemples, qui nous conduise avec force et suavité à travers les luttes et les obstacles du chemin vers le but suprême où nous attend dans la paix, nous en avons la douce confiance, le père bien-aimé que nous avons perdu.

A CES CAUSES :

Après en avoir délibéré avec nos Vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de l'église cathédrale de Quimper,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Les prêtres réciteront, à toutes les messes, la collecte, secrète et post-communion *de Spiritu-Sancto*, jusqu'au jour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où nous apprendrons que le Souverain-Pontife a daigné instituer un Evêque de Quimper (1).

Nous recommandons à tous les fidèles, et particulièrement aux communautés religieuses, d'adresser à Dieu de ferventes prières pour qu'il nous donne un Evêque selon son cœur.

Et sera notre présent mandement lu et publié au prône de la grand'messe, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Quimper, le 23 juin 1887.

F. DU MARHALLAC'H,
Vicaire capitulaire.

A. SERRÉ,
Pro-Vicaire capitulaire.

PEYRON,
Chanoine, Secrétaire de l'Évêché.

Avis. — Il n'y aura cette année qu'une retraite ecclésiastique. Elle sera prêchée par le Révérend Père Le Moign, de la résidence de Paris ; elle s'ouvrira au Grand-Séminaire, le dimanche 21 août.

Les prêtres qui viendront à la retraite en informeront M. l'Econome du Grand-Séminaire ; nous les prions de se faire inscrire, au plus tard, le jeudi avant la retraite.

Les jeunes prêtres soumis à des examens pourront, s'ils assistent à la retraite, être examinés le lundi matin ; mais ils devront, en temps opportun, faire connaître leurs intentions.

Les examens des prêtres qui ne viendront pas à la retraite auront lieu : le mardi 30 août, pour la série de 1881, 1882, 1883, et le jeudi 1er septembre, pour la série de 1884, 1885 et 1886.

L'examen des prêtres susceptibles d'être placés à la tête des paroisses aura lieu le mercredi 5 octobre, en la forme ordinaire.

Les prêtres qui ont droit de se présenter à cet examen, devront se faire inscrire avant la fin de la retraite ecclésiastique.

F. DU MARHALLAC'H.
A. SERRÉ.

Nous rappelons que le grand service pour le repos de Mgr Nouvel aura lieu à la Cathédrale jeudi prochain, 7 juilllet, à dix heures

L'oraison funèbre sera prononcée par Mgr Bécel, évêque de Vannes. Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes présidera la cérémonie.

---

(1) Cette oraison sera récitée après les oraisons prescrites par la Rubrique, tous les jours, excepté : 1° dans les fêtes Doubles de 1re classe ; 2° dans les fêtes Doubles de 2e classe, si la messe est conventuelle ou si elle est chantée ; 3° dans toutes les messes de *Requiem*.

Le service de Mgr Nouvel, à Saint-François, au Hâvre. — Sous ce titre nous lisons dans un journal du Hâvre :

Il y a quelques semaines, toute la Bretagne était en larmes : le grand évêque de Quimper venait de mourir.

Mgr Nouvel était une des hautes figures de l'épiscopat contemporain. C'était le calme de la force qu'on lisait dans les lignes de son beau visage, doux et sévère à la fois. Il avait appartenu au clergé régulier et au clergé séculier.

Comme notre regretté cardinal de Bonnechose, Mgr Nouvel avait honoré les rangs du barreau français avant d'entrer dans les ordres.

Mûrie par le cloître bénédictin, son expérience des hommes et des choses faisait de lui un conseil de haute marque.

Si les Français du Canada honorent généreusement toutes les pures gloires de la patrie, les Bretons du Hâvre n'oublieront jamais celles de l'Arvor.

Un service religieux a eu lieu le jeudi 23 juin 1887, en l'église Saint-François. On y remarquait un très grand nombre de femmes bretonnes, dans leur costume de deuil traditionnel (châle long noir et coiffe blanche).

Le comité breton du Hâvre était au grand complet.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Agasse, curé de Saint-François.

M. l'abbé Guillerm, aumônier des Bretons, et M. l'abbé Paillette, curé de Saint-Nicolas de l'Eure (un des centres de la colonie) occupaient le rang d'honneur autour du catafalque. Crosse et mître, mêlées aux emblêmes décoratifs, formaient un imposant appareil funèbre.

On sait que le panégyrique de Mgr Nouvel sera très prochainement prononcé, à Quimper, par Mgr Bécel, évêque de Vannes. Le comité breton de notre ville sera représenté à cette solennité par M. l'abbé Agasse, curé de Saint-François, délégué d'honneur.

Nécrologie. — M. l'abbé Clévarec, aumônier de l'hôpital de Lesneven et ancien curé du Huëlgoat, est décédé ces jours-ci.

LA GRANDE TROMÉNIE EN 1887

La grande fête, qui se renouvelle de six ans en six ans pour honorer saint Ronan, va donc se célébrer bientôt. M. le recteur de Locronan prie MM. les curés et recteurs, qui le jugeraient à propos, de vouloir bien annoncer à leurs paroissiens, au prône de la grand'messe, que la *Grande Troménie* se fera le dimanche 10 juillet, et qu'on en célébrera aussi

Archives diocésain de Quimper et Léon

solennellement l'Octave, en renouvelant la même procession, le dimanche suivant 17.

Voici l'ordre des exercices pour les deux dimanches et les jours dans l'Octave :

Samedi 9, à 6 heures du soir, premières vêpres ; salut du Très-Saint Sacrement.

Dimanche 10, à 4 heures du matin, première messe à l'église paroissiale ; à 5 heures, deuxième messe à Plaç-ar-C'horn : à 6 heures et demie, troisième messe à l'église paroissiale ; à 10 heures, grand'messe.

A deux heures du soir, départ de la procession. A la dixième station, c'est-à-dire à Plaç-ar-C'horn, bénédiction solennelle de la statue de saint Ronan et inauguration de la nouvelle chaire en granit, au dessus de laquelle elle s'élève.

Suivant l'ancien cérémonial, les vêpres se chanteront pendant la marche même de la procession, un peu avant le retour ; après la rentrée à l'église, bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Chaque jour de la semaine :

A 5 heures, première messe à Plaç-ar-C'horn ; à 6 heures et demie, deuxième messe à l'église ; à 9 heures, grand'messe, instruction, bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Dimanche 17.

Les exercices auront lieu comme le dimanche précédent, sauf ce qui concerne la bénédiction de la statue.

∴

Beaucoup de personnes font la *Troménie* en particulier, soit le dimanche, aux heures qui leur conviennent, soit les autres jours ; elles peuvent, ainsi que les personnes qui prennent part à la procession générale, gagner une indulgence plénière aux conditions suivantes :

Approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, (il n'est pas nécessaire que la confession et la communion se fassent à Locronan) ; prier, aux intentions du Souverain-Pontife, au tombeau de saint Ronan. Dès la veille de la Fête, les pèlerins trouveront, à Locronan, des prêtres pour entendre leurs confessions.

∴

AVIS. — Les pèlerins et voyageurs partant le matin de Quimper ou devant passer par cette ville en se rendant à la *Troménie*, peuvent prendre, à 7 h. 45, le train pour Guengat. De la gare de Guengat à Locronan (en passant par Plogonnec), ils auront à faire six kilomètres à pied (ceux qui connaissent la route de traverse peuvent abréger d'un kilomètre et demi.) Le soir on a pour revenir le train de 4 heures 21 et celui de 8 heures 42.

Supplément du 2 Juillet 1887.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

DIXIÈME PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER

AU SANCTUAIRE DE N.-D. DE LOURDES

Le dimanche 22 mai, partaient du diocèse, partagés en trois trains, deux de Landerneau et un de Quimper, environ 1,600 pèlerins, tous joyeux, tous se promettant de bien prier là-bas et emportant dans le secret de leur cœur les confidences, les désirs et les demandes de grâces de tant d'amis, obligés de rester, retenus par leurs devoirs de chaque jour ou contraints, par prudence, de s'effacer toujours. Parmi nos pèlerins, beaucoup sont habitués à ces longs parcours ; ils donnent aux nouveaux les indications d'usage : chacun prend sa place et, à l'heure dite, on part, au milieu d'un grand concours, disons-le, très sympathique, quoique dans la foule on ait pu voir avec surprise des personnalités hostiles : mais elles étaient venues conduire leurs parents, et quelle famille, aujourd'hui, ne renferme pas de ces contrastes de chrétiens fervents, de chrétiennes ardentes, à côté de ces pauvres âmes oublieuses de leurs devoirs ? C'est peut-être même à cause d'elles, pour y faire revivre la foi du baptême et de la première communion que l'on va à Lourdes, bien assuré qu'une

Archives diocésain de imper et Léon

bonne prière faite à la Grotte obtiendra à ces hommes, moins endurcis qu'ils ne le croient eux-mêmes, force et lumière, au bon moment, à l'heure suprême de la mort, peut-être même avant, si le respect humain n'enserre pas trop ces natures faibles.

✠

La nuit a été bonne ; encore quelques heures et nous arriverons, car qu'est-ce qu'une journée entière pour nos Bretons, quand le but s'approche et que le terme est Lourdes ! Nous faisons une nouvelle route : de Pons, la Compagnie de l'Etat nous conduit directement à Bordeaux par de gracieuses plaines baignées par de nombreux cours d'eau ; nous passons la Dordogne sur un pont en fer très hardi, pendant qu'au loin nous apercevons à gauche d'autres viaducs non moins élancés et à droite des vapeurs qui, emportés par le courant et leur force motrice, semblent fuir à l'horizon. C'est un spectacle ravissant dont seuls peuvent jouir les pèlerins du train de Quimper, qui traversent à midi cet admirable pays.

Nous sommes à Lourdes : pleut-il ? Quel pèlerin s'en souvient ? En route nous avions eu un temps plutôt frais, grâce à de bonnes pluies qui, Dieu merci, avaient cessé vers Tarbes. La descente des wagons, toujours pénible dans une gare provisoire et sans abri, se fait assez bien pour le premier et le troisième train, arrivés tous deux de jour, l'un le lundi soir, l'autre le mardi matin ; le moins favorisé fut le deuxième, qui débarqua en pleine nuit et par un temps vraiment mauvais. Comme nous le disions plus haut, ces ennuis, petits du reste, s'oublient et ne laissent aucune trace dans les mémoires : notre devoir est de les rappeler. Quel poète latin a donc dit qu'il est doux de s'entretenir des traverses de la vie, une fois passées ?

...meminisse juvabit !

✠

Les brancardiers de Lourdes sont au-dessus de tout éloge ; chaque année nous leur rendons la justice qui leur est due ; mais cette fois-ci, nous devons le reconnaître, leur organisation spéciale, transformée en œuvre catholique, leur donne une puissance d'activité et de dévouement qui dépasse toute idée. Ce ne sont plus des hommes de bonne volonté qui s'improvisent, sous l'ardeur de leur foi, au service des malades, parce que cela leur plaît aujourd'hui, et demain nous ne les trouverons plus, parce que leurs convictions seront refroidies ou que le désir de courir en amateurs les belles montagnes aux sites enchanteurs les aura séduits ; ce sont des chrétiens liés par une promesse formelle d'être là au service des malades, de s'y consacrer exclusivement pendant leur séjour et de rallier autour d'eux toutes les bonnes volontés servies par

de robustes bras. Un groupe important de ces vaillants serviteurs des pauvres — les riches auront toujours assez de gens gagés près d'eux, — réside constamment à Lourdes, surtout pendant la durée des pèlerinages. Un père de la Grotte, homme de cœur et esprit fin et cultivé, le R. P. Buros, s'en occupe spécialement, et s'il est content de ses chevaliers de la charité, disons-le hautement, ils sont ravis d'être sous sa conduite et déclarent s'en trouver fort bien à tous égards.

Le recrutement se fait dans chacun des diocèses que nous pourrions appeler les habitués de Lourdes. Quimper, malgré sa défection de l'an dernier, il en a eu bien des regrets, mérite d'être classé parmi les plus assidus et ceux que l'on voit venir avec le plus de plaisir. Quimper a fourni, cette année même, un membre important à cette œuvre admirable : pourquoi tairais-je son nom ? Nous sommes sûr que s'il n'en parle point ce n'est pas par respect humain, — les de Kermenguy l'ignorent absolument, — mais par modestie. M. Gabriel de Kermenguy, de Cléder, a été reçu dans cette association de charité, et c'est lui qui aura le droit et le devoir de guider nos jeunes brancardiers, dont il sera le chef, l'ami et le modèle.

Avec une telle organisation, nos malades des trois trains sont bientôt enlevés et conduits à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs où, après des tâtonnements longs et difficultueux dénotant peu d'expérience, ils sont accueillis, mis au lit et réconfortés par une tasse de bouillon chaud.

✠

Après un voyage aussi pénible et hors de proportion avec les habitudes des pèlerins, on croirait que chacun, une fois sa chambre trouvée, s'est reposé jusqu'au matin. Quelle erreur ! A minuit, les messes commencent à la basilique, et avec elles les communions : c'est le premier besoin du pèlerin, ce sera sa joie de tous les jours, son bonheur de tous les matins. A la table sainte de minuit, le prêtre qui disait la messe au grand autel eut la vive satisfaction de voir, dans une proportion relativement considérable, des habitants du Pont-l'Abbé, et cette vue le toucha profondément en lui rappelant les premières joies et les premiers travaux de son ministère. Les messes continuèrent bien avant dans la matinée et les communions aussi.

Le temps était mauvais de nouveau ; on avait annoncé deux messes à la Grotte pour 8 heures ; il y eut ordres, contre-ordres ; la masse de nos pèlerins se partagea, mais beaucoup restèrent exposés à la pluie, devant la Grotte, pendant les deux messes qui furent dites par M. l'abbé Le Goff, recteur de Plonévez-Lochrist, et M. l'abbé Pouliquen, recteur de Plomelin. Les chants ont été bien nourris et, au défaut de notre organiste ordinaire, dont l'absence fut une véritable privation pour tous, l'harmonium a été tenu par une jeune fille de Landerneau, qui a mis gracieusement son talent à notre disposition.

Archives diocé nes de Quimper et Léon

✠

Dans la matinée, ceux qui étaient restés dans les parages de la Grotte ou y étaient revenus ont été vivement impressionnés par une réunion de Hollandais, au nombre de 238. Ils étaient conduits par le Père Reusec'h, jésuite : groupés autour de la chaire, ils avaient les yeux sur l'orateur qui, debout lui-même, sans surplis et les reins ceints d'une large ceinture de cuir, faisait, au nom de tous, les adieux à Marie. Il y avait quatre jours qu'ils étaient arrivés, et ils ne pouvaient, semblait-il, se résoudre à partir. Nous ne comprenions presque rien au langage ardent, enflammé de l'orateur, mais ses accents, ses intonations tour-à-tour suppliantes et impératives nous saisissaient et nous remuaient profondément. Ces accents, ces intonations, nous les avons entendues chaque année dans les chaudes paroles du départ qu'on nous adresse. Nous connaissons ces cris du cœur qui vont avec force frapper le cœur de Marie, ces commandements de la foi qui inclinent à nos désirs le cœur même de Dieu. Les Hollandais pleuraient, rudes hommes cependant ; en les voyant, ils nous apparaissaient comme des lutteurs au repos qui, après de nouvelles forces prises, vont retourner à leur place de combat pour la vérité ; car telle est la position des catholiques en Hollande, ils sont forts parce qu'ils sont unis, disciplinés et ardents pour le bien. Quelle leçon pour nous, qui sommes divisés, indépendants et froids !

Après le sermon, ils se rapprochent de la Grotte, plusieurs y pénètrent et entourent l'harmonium excellent et de grande puissance qu'ils viennent d'offrir à la Grotte. Ils chantent un *Ave maris stella* délicieux, les litanies de la Sainte-Vierge et le *Magnificat ;* mais avec quel ensemble ! avec quelle harmonie douce, suave ! rien n'est heurté, ni crié, c'est céleste, et nos pèlerins, qui s'y connaissent, s'avouent vaincus et ravis.

Nous circulions dans la foule, une fois les chants finis, quand nous fûmes témoin des attentions des Hollandais pour un des leurs ; nous nous approchons, cet homme était aveugle, son fils le tenait par le bras. Tous deux avaient espéré, car tous deux avaient prié ; ils s'en retournaient à travers la France et la Belgique, attristés sans doute, mais nullement découragés ni révoltés contre la Providence. Pieusement résignés, ils se consolaient l'un l'autre; le père pouvait du moins compter toujours sur le bras de son fils, dont le cœur ne défaillirait jamais. Ces détails si touchants nous étaient fournis par un pèlerin, qui était venu à Lourdes fêter son jubilé de président de la Société eucharistique de Casal-Mazzorum. Il nous dit son nom, bien connu de ceux qui suivent à l'étranger les progrès de la religion, il se nomme Van Derboc'h. C'est un vieillard robuste, de taille moyenne; son regard est ferme et son parler précis et net. Il jouit en Hollande d'une grande considération.

✠

Rennes était arrivé avec ses 600 pèlerins, par un temps passable ; la joie de tous augmentait ; nous allions reprendre nos cérémonies ordinaires qui occupent si bien le temps. L'an dernier, nous nous étions trouvé à Lourdes, isolé et pèlerin perdu au milieu de plusieurs autres pèlerinages : une chose nous avait frappé péniblement, c'était le peu d'exercices religieux annoncés et suivis par les pèlerins. Sauf les Vendéens, sur les traces desquels nous marchons en pleine communion d'idées et d'habitudes, les autres pèlerinages se contentaient d'une messe basse le matin et d'une procession le soir ; le reste de la journée était livré aux excursions, aux plaisirs ou à la piété de chacun. Nos Bretons s'accommoderaient mal de cette manière de faire : chez nous, un jour de grande fête, on a les offices, la messe de communion, les vêpres et la procession ; et un jour à Lourdes, n'est-ce point une grande fête, un grand bonheur ? Nous serions désolé si jamais, parmi nos pèlerins, il s'en trouvait qui voulussent se contenter d'une simple messe le matin pour courir les environs en amateurs ! Un pèlerinage n'est pas un train de plaisir aux Pyrénées.

Nous reprenons donc nos cérémonies, qui ne laissent rien à l'incertitude et emploient si utilement le temps. La procession part à une heure et demie du lieu ordinaire, de la grande place, à côté de l'église paroissiale ; elle se déroule dans les rues de Lourdes, s'arrête à la Grotte, où M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, adresse quelques mots qui répondent bien aux sentiments de tous, et elle monte à la Basilique par les lacets ; la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée par M. l'abbé Cozic, curé de Fouesnant.

✠

Mais il faut se retirer et faire place à nos chers Bretons de Rennes : leur procession est aussi fort belle; comme chez nous, toutes les classes de la société sont mêlées, le peuple y domine cependant : c'est encore lui qui partout conserve le mieux sa foi, et reste plus accessible aux touches de la grâce et aux saintes émotions intimes que l'on ne ressent nulle part ailleurs comme à Lourdes. M. le chanoine Rossignol, curé de Janzé, conduit la procession et dirige le Pèlerinage au nom de Son Eminence Mgr l'Archevêque de Rennes. Caché dans la chapelle de sainte Anne, d'où l'on aurait mauvaise grâce à nous expulser, nous entendons l'allocution de M. le Directeur sur la foi : gracieuse allocution pleine de conseils pratiques et prononcée avec autorité, d'une voix ferme, bien timbrée. On sentait le cœur du pasteur, toujours en quête de malheureux qui ont perdu la foi, ou accablé à la vue de ces égarés qui vont la perdre fatalement.

M. l'abbé Rossignol pouvait, mieux que personne, traiter à fond cette question de la foi, après les travaux immenses de

Archives diocésa nes e Quimper et Léon

toute sa vie consacrée aux âmes, et les peines inouïes qu'il a dû subir pour doter sa paroisse d'une des plus belles églises de France. Nous nous sommes senti, comme tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'aborder, immédiatement rempli d'affectueux respect pour lui, surtout quand il nous a dit avoir été le premier élève reçu par M. l'abbé Nouvel au Grand Séminaire de Rennes et lui avoir répondu la messe chaque matin pendant toute la durée de ses études ecclésiastiques. Ce souvenir au milieu de nos cruelles anxiétés et de nos poignantes préoccupations, trop tôt vérifiées, nous faisait du bien.

✝

On parlait déjà, parmi les pèlerins, de deux grandes grâces, de deux miracles évidents, obtenus, l'un par les Rennais, l'autre par les Bretons de Quimper. Nous allons nous assurer par nous-même des faits annoncés, et voici ce qui nous paraît être la vérité.

Une jeune fille de Janzé, âgée de 23 ans, souffrait depuis longtemps de douleurs aiguës : son état s'était aggravé depuis cinq ans, elle ne pouvait ni ouvrir la bouche ni parler; une de ses voisines, par charité, lui introduisait péniblement des aliments liquides en forçant la mâchoire inférieure à se desserrer. Après un premier bain, elle est sortie guérie, pouvant ouvrir facilement la bouche, articulant suffisamment bien ses mots et ses phrases, et mangeant de bon appétit ce qu'on lui présentait. Tels sont les faits extérieurs, indéniables ; mais étant données la nature de son mal et sa complexion maladive, il y a lieu d'attendre avant de proclamer cette guérison, dont le temps seul pourra pleinement assurer la vérité. Il serait imprudent de se hâter, et M. le curé de Janzé, dans la paroisse de qui habite cette jeune fille, a sagement conseillé à tous la plus grande réserve et la plus extrême prudence.

A Lourdes, nous disait l'excellent docteur de la Grotte, M. le baron de Saint-Maclou, ces sortes de guérisons totales, radicales, sont aussi rares que les améliorations en ces genres de maladies sont fréquentes et journalières. C'est même une des affections le plus souvent soulagées. Mais avant de rien publier, de rien assurer, on prend des précautions qui peuvent à plusieurs paraître excessives, mais qui ne sont que sages et de nature à défier, même scientifiquement parlant, toute objection ou doute sincère de la part des hommes compétents et de bonne foi.

Le second fait, qui répandait une joie indescriptible parmi nous, et arrachait des larmes de bonheur, nous touchait de plus près : il s'agissait d'une femme de Brest, connue avantageusement de plusieurs pèlerins. Elle habitait dans ces derniers mois chez les Sœurs franciscaines : là, il était notoire qu'elle avait le bras droit comme paralysé, elle ne pouvait s'en servir pour s'habiller seule, ni même pour manger. Elle

avait beaucoup souffert : M. le docteur de Léséleuc l'avait soulagée par des injections de morphine, sans la guérir. Voici, du reste, le certificat délivré par le médecin à la malade.

Je, soussigné, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil de Brest, certifie que la nommée Kernéis, Jeannie, est atteinte, depuis cinq mois, de rhumatismes tenaces, qui se sont un peu modifiés sous l'influence d'injections hypodermiques de morphine.

Brest, le 21 mai 1887.

A. de Léséleuc.

En arrivant à Lourdes, cette femme s'est plongée dans la piscine, et en sortant elle a déclaré ne plus souffrir du tout; elle levait et abaissait le bras sans douleur aucune et s'en servait comme elle ne l'avait pas fait depuis cinq mois.

On a crié au miracle, et nous-même nous avons béni N.-D. de Lourdes de cette nouvelle manifestation de sa maternelle bonté. Est-ce bien un miracle ? Il ne nous appartient pas de le dire ; au surplus, toute guérison n'est pas un miracle, mais toute guérison est une grâce, et celui ou celle qui en est l'objet, ne s'arrête pas à distinguer ces choses, son cœur déborde de joie, de reconnaissance, d'amour ; à sa vue, à son air transformé, à l'aisance de ses mouvements tout à l'heure si pénibles, à ses paroles dont la sincérité ne fait doute pour personne, on voit que Dieu a passé par là, qu'une vertu secrète est sortie de Lui, qu'une grâce a été obtenue, que la vie a été rendue à un membre, et que la santé, profondément altérée, a été rétablie soudain. C'est assez pour nous de constater ces choses ; d'autres, plus tard, s'il y a lieu, aidés de leur expérience et forts de leurs connaissances, étudieront ce cas, tous ces cas, et en donneront une libre et chrétienne explication.

Il nous suffit donc de citer, pour le moment, le second certificat du docteur de Brest, délivré au retour de Jeannie Kernéis, non plus souffrante, mais guérie de toute douleur.

Je soussigné, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil de Brest, certifie que la nommée Jeannie Kerneis a été atteinte de rhumatisme du bras droit qui a été longtemps rebelle. Des injections hypodermiques de morphine ont fini par triompher de cet état et il restait encore un peu d'endolorissement et un peu de gonflement du bras lorsqu'elle est partie pour Lourdes. Depuis son retour, elle ne se plaint plus d'aucune souffrance.

Brest, le 31 mai 1887.

A. de Léséleuc.

✝

Le soir à la tombée de la nuit, la réunion ordinaire s'est faite à la Grotte : on chante sans se lasser des cantiques. Nous avions espéré un moment qu'un vénérable Evêque français, Oblat de Marie et missionnaire dans la Colombie britannique, Mgr Dombreck, assisterait à nos exercices

Archives diocésaines de Quimper et Léon

religieux, mais la fatigue qu'il ressentait ne lui permit point de répondre à nos désirs. Ce bon Evêque, né dans le département du Nord, est missionnaire depuis 37 ans et évêque depuis 23. M. le recteur de Roscoff a eu l'honneur de lui présenter ses paroissiens, car un des prêtres les plus vaillants de sa mission, le R. P. Jacques, est de Roscoff, aussi sa Grandeur a-t-elle daigné accueillir ses compatriotes avec une bonté parfaite. Sur nos instances réitérées, Monseigneur Dombreck vient donner sa bénédiction, et M. le chanoine Salaun, du chapitre de Quimper, monte en chaire. Nous ne dirons rien de sa touchante instruction, trop courte au gré de ceux qui connaissent sa piété ardente et son zèle doux et incessant auprès des âmes. C'est moins l'orateur que le père qui parle d'abondance et livre à ses enfants les secrets de sa foi vive et de son cœur d'apôtre.

Après ces quelques mots pleins de ce feu qui embrase, la procession suit un parcours assez restreint, elle peut cependant se déployer dans les belles allées du parc et enserrer dans un cercle de feux la grande statue de Notre-Dame de Lourdes, illuminée elle-même et se dressant sur son piédestal comme une Reine, une Maîtresse, mais surtout comme une Mère qui reçoit les adieux du soir de ses enfants bien-aimés.

✠

Mercredi, M. de Penfentenyo, curé de la cathédrale, et M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, ont dit la messe à la Grotte devant des foules considérables, recueillies et perdues dans l'ardeur de la prière. C'était la première réunion ; à dix heures il y en avait une seconde à la basilique, M. le Curé de Guïpavas, chanta la grand'messe, et M. Auffret, vicaire de St-Sauveur de Brest, donna en breton une excellente instruction sur la Foi. La Foi existe parmi nous, mais gardons-la, et l'orateur s'inspirant des nécessités et des luttes présentes, a signalé avec une grande élévation de pensées les meilleurs moyens pour la maintenir au cœur de nos populations qui en ont tant besoin.

Aux vêpres de deux heures chantées par M. l'abbé Masson, recteur de Guilers-Brest, M. l'abbé Quéinnec, pro-secrétaire de l'Evêché, a prononcé un grand et beau discours sur cette parole si simple, si profonde, toujours commentée et jamais épuisée : *Ave, Maria, gratia plena.*

Après la bénédiction, on part en procession; comme la veille pour diminuer la longueur interminable de ces files si étendues, on se range deux par deux, et au milieu des rangs nos plus malades, ceux qui ne peuvent marcher, sont mis en voiture et traînés par des brancardiers qui se disputent cet honneur. Hélas ! Parmi ces malheureux qui prient de tout cœur en égrénant leur chapelet, nous en voyons quelques-uns qui sont déjà venus plusieurs fois à Lourdes. Sur une voiture

plus élégante que les autres repose une malade pleine de foi et de résignation : ses deux frères s'empressent autour d'elle ; — derrière cet attelage, inouï ailleurs, trop commun ici, — on en détourne les yeux pour ne point pleurer, marche un vieillard vigoureux de corps et d'esprit : il a quitté la Chambre des députés, où depuis longtemps la confiance du pays l'oblige à siéger ; il est venu tout d'un trait de Paris, il y a une heure qu'il est débarqué, il est là unissant ses prières aux prières qui se font, prêt à se courber encore une fois devant la volonté de Dieu, s'il juge bon que sa maison revoie un ange de douleurs, s'il veut que ses deux fils ramènent leur sœur souffrante.

Nos croix, nos bannières et nos trophées de meilleur goût attirent les regards des étrangers et nous méritent quelque louange ; mais ce qui les charme, ce sont nos chants graves et doux, d'une mélodie simple et sévère.

En chantant ces cantiques, en répétant ces refrains dont plusieurs nous ont été donnés par cet excellent M. Salaun, de Quimper ; on se rappelle cet homme qu'il était impossible de connaître sans l'aimer. Nature droite, franche, exubérante, M. Salaun s'était fait ce qu'il était ; au milieu de ses occupations de tous les jours il trouvait des loisirs pour étudier, écrire et composer. La foi qui remplit toute sa vie l'inspira souvent ; plusieurs de ses cantiques resteront : on chantera longtemps *Reine de l'Arvor*, *Guerc'hez Vari*, *Laudate Mariam* et tant d'autres. Souvent aussi, prenant la plume, il défendait Dieu, la vérité, les prêtres.

La mort, une mort subite mais non imprévue, l'a terrassé et enlevé à l'affection des siens, aux regrets de ses amis, à la cause catholique, le soir même du jour où il terminait son plus bel écrit sur la plantation de la croix de mission à Concarneau : quelques instants seulement avant de tomber pour ne plus se relever, il nous récitait son article, et plein des gloires de Jésus-Christ, il triomphait, il jouissait des honneurs qui Lui étaient rendus, il trouvait des mots émus pour dire sa joie.

Ainsi préparé, il allait comparaître à son tribunal, il avait à la main la plume qui a tracé les gloires du Christ, sur les lèvres son nom béni et acclamé, et dans le cœur son amour débordant.

Le souvenir de ce grand chrétien, de cet homme de bien était présent à l'esprit de ceux qui l'avaient connu : il manquait parmi nous, on le cherchait partout, et quand à la fin des recommandations ordinaires, M. le Curé de Saint-Martin demanda des prières pour ce vaillant, tombé trop tôt, il y eut un frémissement dans nos rangs, et tout le monde comprit la perte que l'on avait faite : le deuil était général.

✠

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La procession continue son parcours, elle enlace complétement le rond-point au centre duquel se dresse fièrement la croix: à Lourdes on l'appelle La Croix des Bretons, depuis que chaque année on nous voit nous réunir autour d'elle et chanter le *Credo* de nos pères. Rien n'est saisissant comme cela : chacun des pèlerins se sent comme chargé par les siens de venir ici attester hautement leur attachement inaltérable à la foi antique. Quelle joie de pouvoir s'associer à toutes ces générations fidèles et croyantes, qui depuis 19 siècles, dans le monde entier, au milieu des plus étonnantes vicissitudes et des plus incroyables bouleversements, ont chanté toujours la même profession de foi, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher ! Quel horizon cela ouvre devant nous ! Quelle grâce d'être appelé à faire sa partie dans ce concert admirable, et comme elle remplit le cœur de reconnaissance et d'amour ! Mais en même temps, comme dans le passé, plus que dans le passé, ce *Credo* divin est attaqué ; on n'en supprime aucun mot ni aucun article; mais on ne veut pas qu'elle entre dans le cœur des enfants, cette vieille foi de nos ancêtres. C'est en bloc qu'on repousse le *Credo* ; il n'en faut plus : l'esprit des enfants doit se passer de ses lumières, et leur cœur n'a que faire des forces qui s'en dégagent. Quels devoirs cette situation nous impose, et combien nous serions coupables de ne pas tout tenter pour leur laisser ce même bien que nous avons reçu nous-mêmes, — la Foi !

✠

Une dernière réunion, une dernière procession devait clore les exercices de cette journée déjà si pleine : les honneurs en revenaient à nos frères de Rennes. Leur directeur, M. l'abbé Rossignol voulut adresser la parole à tous les pèlerins réunis le soir à la Grotte avant la procession. Il leur parla de la croix en termes excellents et nous voudrions pouvoir donner, si le cadre restreint que nous avons dû nous imposer le permettait, une longue analyse au moins de ce substantiel discours, où le fond et la forme sont parfaits.

La procession aux flambeaux a été comme d'habitude très belle et très suivie : nos malades eux-mêmes avaient tenu à y assister. La veille, sans grande réflexion, nous leur avions dit, les voyant fatigués, demain vous viendrez : nous avions oublié cette promesse, mais eux s'en souvenaient, et le soir venu ils s'étaient doucement insurgés contre nos Sœurs Blanches, toujours et en toutes circonstances si dévouées et si bonnes, et ils avaient fait appel à notre autorité pour ne point se coucher et prendre leur part de fête du soir. Vite, et même sans prendre le temps de prévenir M. de Kermenguy et M. de Lesguern, tous deux à la tête de nos brancardiers, nous avons dû improviser des voitures et faire appel aux hommes de bonne volonté qui passaient : pas n'est besoin de dire que pour un homme

nécessaire dix se présentaient aussitôt, c'était à qui s'offrirait et se rendrait utile à ces pauvres malades. Quand la procession descendit la grande rampe qui conduit de la plaine à la basilique, nos chers infirmes étaient presque tous là groupés dans leurs voitures, et attendant qu'on leur fixât une place au milieu de nos rangs. Chacun d'eux avait un cierge allumé, et leur présence n'excitait pas peu l'ardeur de nos prières et l'exaltation de nos chants.

Le rendez-vous naturel avant de se séparer était aux pieds de la Sainte-Vierge : là le cortège s'arrête, et M. le directeur du Pèlerinage de Rennes, dans un dernier mot du cœur, engagea vivement les hommes de bonne volonté à passer devant Notre-Seigneur, dans la basilique, une partie au moins de la nuit. Monsieur l'abbé Robic, curé-doyen de Daoulas, l'incomparable pèlerin de Lourdes qui a promis de rendre à Marie à la Grotte les dix-huit visites qu'elles y a faites, fut admirablement inspiré et fit répéter à la foule de belles et touchantes invocations, des vivat bien sentis au Pape, à l'Eglise, à la France et à la Bretagne unies dans la même foi.

✠

La journée avait-elle été sans résultat aucun ? Avions-nous obtenu quelque guérison ? Marie a-t-elle daigné une fois de plus sourire à ses Bretons par quelque manifestation de sa toute puissante intercession ?

Le bruit avait couru qu'une jeune enfant de Quimerc'h avait subitement recouvré le sens de l'ouïe : cette nouvelle rapidement répandue parmi nos pèlerins avait contribué à augmenter leur confiance et leur joie. Nous avons voulu nous-même assister à la constatation de cette grâce devant M. le le baron de St-Maclou, docteur de la Grotte. La personne qui accompagnait l'enfant assurait qu'elle n'avait jamais entendu et qu'aujourd'hui, depuis son dernier bain dans la piscine, elle entendait infiniment mieux, et répétait sans peine les paroles qu'on lui suggérait. M. le docteur, en praticien prudent, qui croit aux miracles, mais qui n'en veut que très peu, solidement établis et irréfragables, posa les questions d'usage et fit des expériences curieuses. Il est certain que l'enfant entendait quand on lui parlait derrière la tête sans qu'elle pût voir le mouvement des lèvres. Ceci est acquis. Mais comme il l'a fort bien dit à M. le vicaire de la paroisse de l'enfant, il est urgent de ne rien publier, de faire une double enquête auprès de l'institutrice et des notables du bourg connaissant cette infirme, sur ce qu'ils ont pu remarquer de sa surdité avant son voyage à Lourdes, et enfin, il faut que les mêmes personnes prennent le temps et veuillent bien constater par écrit ce qu'elles auront observé chez cette enfant depuis son retour. Là sont les deux éléments de la question, sans lesquels elle ne peut être d'une manière complète tranchée ni résolue.

Archives diocésa es Quimper et Léon

M. l'abbé Cocaign, vicaire à Quimerc'h, a bien voulu nous écrire la lettre suivante, qui, sans rien décider péremptoirement au fond, jette sur ce fait une grande lumière, et permet d'espérer que bientôt nous pourrons inscrire cette grâce parmi les plus signalées que N.-D. de Lourdes ait accordées au diocèse de Quimper.

Quimerc'h, 19 Juin 1887.

Monsieur,

Les renseignements que je vais vous donner sur la jeune Catherine Riou vous paraîtront peut-être peu explicites, mais je vous les transmets tels que j'ai pu les recueillir.

Avant le pèlerinage. — Il est certain que Catherine Riou n'était pas tout à fait muette; elle disait plus ou moins distinctement quelques paroles, telles que *mam*, *bara*, *meb* (pour *moëreb*). De là on pourrait, semble-t-il, conclure qu'elle entendait, parce qu'il n'est pas probable que la simple vue du mouvement des lèvres lui ait appris à articuler quelques mots.

Entendait-elle seulement de temps en temps? Entendait-elle constamment? Je ne saurais vous le dire ; ses parents disent que, lorsqu'ils lui parlaient, ils n'ont jamais pu être sûrs qu'elle les eût entendus. Si elle obéissait à un ordre donné, ou si elle répondait par signe, ce n'était qu'après avoir vu le mouvement des lèvres. Une tante à elle, qui depuis un an habite la même maison, croit avoir remarqué que, lorsque des voitures descendaient au grand trot devant la maison, l'enfant semblait entendre le bruit; mais je me demande si plutôt elle ne sentait pas le passage des voitures, car sa maison est tout à fait au bord de la route, et une voiture lancée au grand trot doit occasionner un certain ébranlement dans tout le bâtiment.

Les filles de son âge, du bourg de Quimerc'h, ont cru remarquer que, depuis quelque temps, surtout depuis qu'il était décidé qu'elle devait faire le pèlerinage de Lourdes, Catherine Riou commençait à prononcer la première syllabe des noms de quelques-unes d'entr'elles ; ainsi, pour *Pavec* elle disait *pa*, pour *Dagorn* elle disait *da* ; mais aucune d'elles ne peut affirmer que Catherine Riou l'ait entendue quand elle lui adressait la parole.

Après le pèlerinage. — En allant à Lourdes, Catherine Riou est descendue assez souvent dans les gares où le train s'arrêtait, et pour la faire remonter dans son compartiment, il fallait ou la prendre par la main, ou du moins lui faire signe ; jamais elle n'a fait soupçonner qu'elle entendit la cloche de la gare. Au retour, lorsqu'elle descendait dans une gare, elle s'écartait assez souvent de sa tante et de tous les pèlerins de Quimerc'h ; mais dès que la cloche avait sonné pour avertir qu'il était temps de remonter dans son compartiment, elle était habituellement la première à courir pour chercher sa place ; si elle se trouvait en compagnie de quelqu'une des femmes de Quimerc'h, au premier coup de la cloche, elle la prenait par la main ou le tablier et lui faisait signe de remonter. Cela, je l'ai constaté moi-même, et plusieurs de ma compagnie l'ont constaté.

Donc, pour moi et pour tous les pèlerins de Quimerc'h, un fait était certain, c'est que chez Catherine Riou il y avait une très grande amélioration pour l'ouïe. Cette amélioration a-t-elle continué? Oui ; tous ceux qui l'ont connue avant le pèlerinage et qui ont eu occasion de lui parler depuis, sont obligés d'en faire l'aveu ; je ne veux pourtant pas dire qu'elle entend aussi facilement que n'importe quel autre.

Il me semble, par conséquent, que la question peut être posée de cette façon : Catherine Riou entendait-elle? Il est probable que oui. Entendait-elle constamment ou par intervalle seulement? Comme je vous l'ai dit, on n'a jamais pu le constater. Catherine Riou entend-elle? Oui, et assez facilement. Entend-elle constamment? Oui.

Elle entend, elle parle, c'est-à-dire qu'elle répète la plupart des paroles qu'on lui adresse ; il y a des mots qu'elle prononce aussi distinctement que n'importe qui ; il y a d'autres mots qu'elle prononce moins clairement, et il y a aussi des mots qu'elle ne peut exprimer.

Voilà, Monsieur, les renseignements que j'ai pu recueillir sur Catherine Riou ; mais je dois vous dire que je suis persuadé que N.-D. de Lourdes lui a fait une grande grâce.

Veuillez agréer...

✠

Le jeudi, le temps trop mauvais ne permit pas les réunions si attrayantes à la Grotte le matin ; les pèlerins aiment beaucoup ces messes dites là même où Marie apparut, et où l'enfant agenouillée, les yeux au ciel et le cierge allumé à travers les doigts sans être brûlée, recevait les célestes communications de la Sainte-Vierge. On y prie si bien, on y communie avec tant de ferveur ; il semble que le paradis descend si bas, qu'encore un effort et on y entre de plein droit et sans secousse, entraînant après soi tous ceux que l'on aime tant ici-bas !

Il fallut se réfugier à la basilique, et les deux messes de règle (nous aimons ce mot qui indique bien le minimum que doit faire chaque matin le pèlerin) furent dites par M. l'abbé Traon, curé-doyen de Sizun, et M. l'abbé Le Goff, recteur de Santec. Les communions furent si nombreuses que les Saintes Hosties manquèrent, malgré toutes les prévisions des bons Religieux, habitués cependant aux foules considérables. Nos Bretons tiennent à communier, c'est leur joie, leur fête, le but intime de leur pèlerinage, et le plus sûr garant de leur persévérance.

En effet, chaque chrétien qui prend part à un pèlerinage, outre qu'il fait acte de haute foi et de dévotion marquée à l'égard de Marie, se pose dans sa famille, dans son milieu, dans son pays. Etre allé à Lourdes, c'est avoir mis de côté le respect humain, c'est être revenu publiquement à Dieu si on s'en est écarté, mais c'est surtout montrer sa volonté de ne jamais s'en séparer, de faire cause commune avec lui, et d'apporter dans ses actes privés ou publics le souci de sa loi et de ses désirs. Chaque pèlerin nous paraît être un homme sûr, un chrétien éprouvé qui doit devenir un modèle, un clérical voué au bien, un apôtre, enfin. Cette pensée, cette conviction nous soutient chaque année, dans les extrêmes fatigues de l'organisation et de la conduite du pèlerinage. Nous avons la consolation de nous dire : Ces foules immenses que depuis dix ans nous vous conduisons, ô Marie, sont à vous, vous les bénissez pour le temps, vous les marquez du sceau de gloire

Archives diocésa s de Quimper et Léon

pour l'éternité ; mais avant, vous les lancez dans le monde comme autant d'instruments de miséricorde et de paix auprès de leurs frères moins heureux, tous vos enfants cependant.

Il peut y avoir plus tard des exceptions d'un moment, des chutes d'un jour, des contre-temps d'une heure, mais être venu à Lourdes au prix de grands sacrifices, et les sacrifices d'argent sont les moindres, y avoir prié, y avoir communié, n'est-ce point s'armer pour les bons combats et grandement faciliter son salut ?

✠

A dix heures, sous la pluie et les pieds dans la boue, pour répondre à la pressante invitation de M. Arhan, tous nos pèlerins sont près des piscines, le chapelet à la main, les bras étendus, tantôt à genoux le front courbé sur la terre que l'on baise en signe d'humilité, tantôt debout, mais toujours suppliants. Pendant deux heures, personne ne s'écarte de cet endroit qui a été témoin de tant de grâces, qui a entendu tant de chants de reconnaissance pour des bienfaits obtenus. M. l'abbé Hameury, vicaire de Lambézellec, adresse quelques paroles pour augmenter la confiance. Successivement nos infirmes sont présentés aux dames et aux messieurs qui ont la charge de les baigner : on les voit se traîner, plusieurs même sont portés ; avant de disparaître, ils jettent les yeux sur nous : quelles supplications dans ce regard ! quelles ardeurs de foi dans ces traits bouleversés ! quelles prières et quels battements dans ces cœurs confiants !

O douleur ! ils reparaissent les uns après les autres, ou portés sur les mêmes bras charitables, ou soutenus comme avant et se traînant péniblement. L'ange de la piscine n'est donc point venu agiter l'eau ? Marie aurait-elle cessé de nous bénir ? Aurions-nous cessé plutôt de lui plaire ? Rien ne vient nous consoler ; aucune amélioration sensible, aucune guérison éclatante ne nous réjouit ! L'avons-nous méritée ? Est-elle nécessaire pour conserver parmi nous la foi en Dieu et la confiance en Marie ? Nous nous approchons avec quelque crainte, avouons-le, de nos malades ; nous avons peur de saisir sur leurs lèvres un murmure. Oh ! non, il n'en est rien : l'enfant sourit doucement, le jeune homme nous regarde avec bonté, la jeune fille noble comme l'enfant du peuple prie avec sérénité et calme, l'homme fait et la mère de famille, tous deux si nécessaires au foyer, n'ont point exprimé leur détresse ou leur abattement, tous, tous sont résignés !

Mon Dieu ! quel plus beau miracle que celui-là, et où donc êtes-vous plus présent, plus puissant ? Est-ce quand votre main guérit les plaies du corps, ou quand votre grâce prévient les tristesses du cœur, et en empêche les révoltes pour n'y laisser que la paix et une douce résignation ?

✠

Le soir, à deux heures, la pluie continuant toujours, il fallut chercher un abri dans la basilique pour notre réunion de l'après-midi. Les années précédentes, c'était le moment indiqué pour aller dans la Montagne faire une belle procession, et entendre, au pied de la grande croix qui domine le plateau élevé, un sermon de circonstance. Cette année, la procession supprimée, le discours eut lieu dans l'église. M. l'abbé Labrousse, pèlerin de la onzième heure, mais toujours armé de bonnes pièces et de bonne volonté parfaite, consentit, quoique prié au dernier moment, à nous donner une délicieuse allocution sur la croix.

✠

Restait à fixer l'emploi de la soirée : le ciel, toujours gris, nous promettait une de ces bonnes pluies que nous ne connaissons que trop : devait-on reculer pour si peu ? Avec un petit bout de diplomatie, mais surtout grâce à l'extrême bienveillance du R. Père Fournous, la providence visible des pèlerinages à Lourdes, on décide que la réunion du soir aura lieu à la vaste chapelle qui se trouve au premier étage de l'abri ; de plus, mais ceci était délicat, si le temps n'était pas trop inclément, à la chute du jour, les prêtres iront, un cierge à la main, chercher Notre-Seigneur à la basilique, le porteraient à l'abri, où sera donnée la bénédiction solennelle pour le départ du lendemain, la cérémonie terminée, ils le reconduiront avec la foule processionnellement à la crypte.

Le programme fut de point en point exécuté : vers sept heures, tous les prêtres escortaient leur divin Maître en chantant les hymnes si belles du Saint-Sacrement, pendant que la foule envahissait la chapelle ; là, M. le Curé de Saint-Martin fit les adieux en termes émus, M. de Penfentenyo donna la bénédiction et on allait repartir, quand arriva une dépêche de Quimper qui jeta dans nos âmes une véritable consternation :

« *Monsieur le Directeur du Pèlerinage de Quimper, Lourdes.*

« *Monseigneur se recommande aux prières des pèlerins.*

« DU MARHALLAC'H. »

Ce fut comme le premier glas qui sonnait dans nos cœurs : on tombe à genoux, on prie, la fête joyeuse était finie, et les plus sombres pressentiments nous envahirent. Hélas ! nous ne nous trompions pas, trois jours après notre retour à Quimper, Monseigneur rendait à Dieu son âme, riche de toutes les vertus, armée de toutes les grâces, digne de toutes les récompenses et du repos éternel, après s'être livré avec tant de zèle, d'énergie et d'amour pour Dieu seul aux plus rudes, aux plus incessants labeurs, sans jamais reculer d'un pas dans la voie que son devoir lui traçait, ni s'écouter lui-même un instant, malgré ses fatigues et sa santé si grave-

Archives diocésa s d Quimper et Léon

ment compromise depuis plusieurs mois. Puisse Dieu nous accorder bientôt un saint Evêque, digne successeur de ceux que nous avons connus et pleurés !

Tout entier à ces graves préoccupations, nous suivions le cortège qui ramenait en triomphe, — car c'était un vrai triomphe, — Notre-Seigneur dans son temple; pas un pèlerin n'aurait voulu y manquer ; les prêtres seuls pénétrèrent dans la crypte pour prévenir tout accident, en traversant les rangs de nos Bretons agenouillés au hasard dans la boue : les fronts s'inclinaient, les cierges étaient allumés, quel beau spectacle !

✠

Nos pèlerins sont insatiables, au lieu de se retirer chez eux, ils descendent à la Grotte, se mêlent aux Rennais qui sortaient de la basilique après avoir entendu les admirables chants de montagnards gagés, et reprennent les refrains de leurs cantiques.

A quelle heure se sont-ils séparés ? nous l'ignorons, mais, quand à minuit les messes commencèrent, la basilique était pleine de nos Bretons : ils étaient là contents et infatigables. M. l'abbé Kersimon, recteur de Ploumoguer, directeur du chant, leur donna la communion après avoir dit lui-même la première messe.

✠

Aujourd'hui, les 1,600 pèlerins ont repris leurs occupations, et retrouvé avec elles les soucis, les peines et les dangers qui sont le lot du chrétien ici-bas. Vierge Marie, Notre-Dame de Lourdes, faites qu'aucun d'eux ne perde jamais le souvenir de ces heureux jours passés si près de vous ! Ecartez les tristesses, les douleurs de ce monde et surtout l'immense malheur d'offenser votre divin Fils ; plutôt mille fois la mort que ce malheur ! Rappelez-leur souvent que par la prière humble, mortifiée, pénitente, on obtient tout de Jésus par vous. Qu'ils sachent que vous n'avez point promis à vos enfants les joies et les plaisirs de ce monde, mais les joies et les plaisirs de l'autre, après les labeurs et les luttes de chaque jour ! Enfin, puissions-nous, fidèles comme notre saint Evêque à la récitation quotidienne du chapelet, avoir comme lui, devant la mort, la même sérénité, le même calme, le même amour pour Jésus et pour vous, ô Marie !

Quimper, typ. de Kerangal, impr. de l'Évêché.

Les pèlerins trouveront à Locronan des exemplaires du cantique breton en l'honneur de saint Ronan, une brochure bretonne sur le Saint et son pèlerinage, une brochure française qui n'est que la réunion des articles ayant paru dans la *Semaine religieuse* sous ce titre : *Saint Ronan et la Troménie.*

Pèlerinage des associations ouvrières à Rome, *sous le patronage de N.-D. de l'Usine, et sous la conduite de Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.* — Dans les grands périls qui menaçaient la société, nos pères, pleins de foi et reconnaissant le souverain domaine de Jésus-Christ sur toutes choses, n'hésitaient pas à entreprendre de longs pèlerinages, soit comme réparation des outrages faits à Dieu et à l'Eglise, soit pour puiser un courage nouveau pour supporter les luttes et les combats.

Aujourd'hui encore, la foi est vivante dans nos âmes : les périls de la société sont plus imminents que jamais, et le monde du travail, qui était autrefois une famille, où l'union et la paix engendraient la prospérité, est devenu un foyer de guerre, où les fureurs fratricides précipitent les uns contre les autres les hommes qui devraient s'aimer et se soutenir.

Dans cette extrémité, l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers fait appel à toutes les associations ouvrières pour organiser un pèlerinage solennel à Rome, où le monde du travail soit représenté par une imposante manifestation.

Son Eminence le cardinal Langénieux conduit lui-même les pèlerins aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Le Souverain-Pontife encourage cette démonstration, ce voyage, qui sera comme un hommage social du monde du travail à Jésus-Christ vivant toujours dans Pierre. Ce sera comme la préface des magnifiques fêtes du jubilé.

Sa Sainteté a bien voulu promettre une audience solennelle et un discours français.

Un train spécial partira de Paris, mercredi 12 octobre, et ira directement à Rome par le mont Cenis. On prendra sur le trajet les pèlerins de l'Est, jusqu'à Lyon et environs.

Les pèlerins seront six jours à Rome, qu'ils quitteront le jeudi 20 octobre, pour rentrer directement à Paris.

Le train sera composé de voitures de seconde classe. La compagnie accepte de ne mettre que huit voyageurs par compartiment au lieu de dix. La marche du train, avec les arrêts pour les repas, sera donnée dans quelques jours. On acceptera les bagages à la main. Les bagages enregistrés devront payer la taxe complète sans franchise.

Une commission s'est formée à Rome, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Jacobini, archevêque de Tyr et secrétaire de la Propagande ; elle est composée de l'élite des Ca-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tholiques romains. Ces Messieurs font imprimer un guide exprès pour les pèlerins, auxquels il sera offert gratuitement; ce guide organise la visite de Rome en six jours. Un certain nombre de jeunes gens dévoués feront office de cicérones.

La Commission prépare des logements en dortoirs et la nourriture au meilleur marché possible. Des voitures conduiront les pèlerins pour les visites éloignées. Ceux qui préféreront loger dans les hôtels, n'auront qu'à l'indiquer dans leur demande.

Il est impossible, aujourd'hui, de fixer exactement les prix, mais on ne pense pas dépasser 170 francs pour ceux qui seront logés par la Commission, et 215 francs pour ceux qui seront logés dans les hôtels, tout compris : chemin de fer aller et retour, hôtel, nourriture et voitures à Rome.

Le premier train sera composé des trois cents premiers inscrits, un second train ne sera établi que s'il y a des demandes suffisantes.

S'adresser à M. Léon HARMEL, au Val-des-Brois, par Warmériville (Marne).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

LES VOSGES. — Une commune du canton de Dompaire (Vosges), — celle du Gugney-aux-Aulx, — vient de donner un exemple de résistance courageuse dont l'effet moral ouvrira les yeux à beaucoup d'aveugles.

Son école des filles, tenue par des religieuses, a été laïcisée contre le gré de tout le conseil municipal et de la presque totalité de la population.

Ces jours derniers, à l'annonce de l'arrivée et de l'installation d'une jeune fille de dix-huit ans, déjà connue, — elle est du voisinage — et qui, dit-on, s'était fait mieux connaître encore, la veille, dans les bals de la fête, les femmes du village, au nombre de trois cents, armées de bâtons et d'un vocabulaire approprié à la circonstance, entourent la maison d'école, font rage, et forcent le brave homme de maire à rebrousser chemin, tenant sous son égide la pauvre demoiselle stupéfaite de voir son mérite outragé de la sorte.

Il a fallu que l'administration envoyât deux brigades de gendarmerie, afin de mettre à la raison les femmes de Gugney-aux-Aulx.

Quelle campagne !

Force est donc restée à la loi, oui, sans doute ; mais l'école restera longtemps à peu près déserte ; mais la force de l'opinion, les hauts-faits de beaucoup de ces demoiselles, — le canton de Dompaire en a déjà été le théâtre, — les résultats

de l'instruction et de l'éducation qu'elles donnent, ne réservent pas de beaux jours à l'enseignement laïque, et nos populations froissées finiront tôt ou tard, nous l'espérons, par écraser *la loi de malheur*.

Une expulsion d'un nouveau genre. — Il y a une trentaine d'années, M. de Flagheac donnait à la commune de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) un terrain destiné à la construction d'une école, à la condition que cette école serait congréganiste.

Après le vote de la loi sur l'enseignement primaire, cette école fut laïcisée. M. de Flagheac réclama le terrain donné jadis, appuyant sa déclaration sur ce fait que les conditions de la donation n'étaient plus remplies. Il y eut procès devant le tribunal de Clermont, qui ordonna la réintégration des congréganistes dans les locaux de l'école de Saint-Saturnin.

Le maire ayant négligé de faire appel, le jugement du tribunal civil de Clermont devint exécutoire dans un délai donné. Un huissier se rendit mercredi à Saint-Saturnin : à midi, il s'est présenté à l'école et a prié l'instituteur laïque de quitter le local. L'instituteur ayant refusé d'obtempérer à cette invitation, l'huissier, conformément à ses pouvoirs, a requis la gendarmerie pour faire exécuter ce jugement ; l'instituteur laïque a été expulsé de l'école et les Frères des écoles chrétiennes réinstallés à sa place.

Générosité et précautions. — Voici les conditions mises par M. et Mme Auban-Moët-Romont au don de *quatorze cent mille francs* fait à la ville pour la construction d'un hôpital à Epernay :

1° L'hôpital devra être desservi à perpétuité par des sœurs, prises dans un ordre religieux au choix de la commission ; 2° une chapelle sera érigée dans cet établissement pour le service du culte catholique ; 3° en cas de désaffectation de la chapelle ou de laïcisation de l'hôpital, la ville d'Epernay devra rembourser aux donateurs, ou à leurs héritiers, la somme de un million, moyennant quoi elle restera propriétaire de l'établissement.

Amérique. — On lit dans le *New-York-Hérald*, journal protestant des Etats-Unis :

« Il y a quelque temps, un personnage de cette ville fut à confesse.

— « Je suis très riche, dit-il au prêtre ; mais ma richesse mal acquise provient d'une certaine filtration du trésor public. Cette filtration s'est accomplie si habilement que nul ne peut la découvrir ; d'ailleurs, elle date d'un grand nombre d'an-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nées, et je pourrais me l'approprier en vertu de la prescription: voilà toute l'affaire. Je vous demande si, par aumônes ou fondations pieuses, je pourrais recevoir l'absolution.

« Le prêtre lui répondit :

— « Délivrez-vous, monsieur, de vos richesses mal acquises, en les restituant immédiatement à l'Etat. Je vous le dis, au nom de Dieu, le pardon n'est possible pour vous qu'à cette condition.

« Le personnage se retira fort sombre....

« Quelques jours après il alla retrouver son confesseur en lui apportant *deux millions sept cent cinquante mille trente-huit francs cinquante centimes.*

— « Voilà, mon Père, le montant de mes vols. Veuillez vous charger de les faire rentrer dans le Trésor public. »

Et le journal ajoute avec raison: « Pas de commentaires! »

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE III
LA VILLE ÉPISCOPALE (suite.)

Le Sauveur mourant avait joint à ses autres douleurs celle de voir dispersé le troupeau de ses apôtres, et ce ne fut pas la moindre de ses souffrances au moment suprême. Rarement il a infligé une pareille épreuve à ses saints. Lisez la vie des saints pontifes et quand vous arriverez au récit de la dernière heure, vous les verrez entourés de leurs prêtres et de leurs religieux attestant plus que jamais alors leur dévouement et leur affection pour le chef de la famille sacerdotale. Vous rappelez-vous la scène dont saint Sulpice Sévère nous a gardé le souvenir, scène si émouvante dans sa simplicité? Saint Martin venait d'exprimer son désir du ciel, et autour de lui il entendait les sanglots de ses disciples qui l'avaient suivi en Poitou, et des prêtres de Candes vers qui il était venu comme un messager de paix ; ils disaient : « Père, pourquoi nous quitter ? Malheureux que nous sommes ! à qui allez-vous nous laisser ? Des loups ravisseurs envahiront votre troupeau. Nous savons que vous soupirez après Jésus-Christ, mais votre récompense est assurée ; ayez plutôt pitié de nous que vous abandonnez. » Alors le saint évêque de Tours fit cette prière : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail. » Mais l'heure de la récompense était venue, et quelques instants après, saint Séverin entendait de sa ville lointaine de Cologne les chants des anges qui saluaient saint Martin à son entrée dans la gloire.

Ce qui se passa dans la maison presbytérale de Candes n'est

pas sans ressembler aux circonstances qui accompagnèrent la mort de saint Corentin. Le premier évêque de Cornouailles ava i donc en cet instant près de lui tous ceux qu'il aimait ; ceux qu vivaient dans sa maison voyaient près d'eux ceux qu'il avait fait appeler des divers points de la ville ; de plus, c'est la veille même de sa mort qu'il avait connu l'approche du moment désiré ; il restait donc le temps nécessaire pour appeler son cher disciple, son saint ami. Le Père Maunoir ne signale pas, il est vrai, la présence de saint Guennolé ; nous croyons que Celui qui, du haut de la croix, voulut contempler Marie, Jean et Madeleine, ne voulut pas priver saint Corentin de la plus douce des consolations : fermer les yeux à la lumière de ce monde sous les regards de l'abbé de Land-Tévennec.

Si je constate ici le silence du père Maunoir plutôt que celui des autres historiens, c'est parce qu'il s'est étendu très longuement et avec complaisance sur les derniers moments du Saint qu'il aimait tant. Son récit est-il le fruit de son imagination ? — On ne peut le supposer un instant. Est-il le résumé des traditions populaires? est-il le résultat d'une communication céleste ? — Je l'ignore ; je me contente de donner la traduction de son poëme breton.

« Quand tous les prêtres jusqu'au dernier furent réunis dans le logis de saint Corentin, il leur parla ainsi d'une voix douce à à l'extrême : « Adieu mes bien chers enfants, je vous dis adieu. « Votre père s'en va, mais votre Mère vous reste, votre Mère la « Vierge. »

« Quand ils entendirent ces paroles, saisis d'une douleur étrange, ils pleurèrent soudain. « Ne pleurez pas ainsi, dit-il, ne pleurez « pas. Devant Dieu et devant Notre-Dame, je ne vous quitte point, « je vous donne à Dieu, pour toujours à Dieu. Aimez-vous les uns « les autres, aimez Jésus d'un unique amour. Aimez la Vierge « Marie, mère des orphelins. Je vous laisse aujourd'hui entre ses « bras bénis. Ecrivez au fond de votre cœur les dernières paroles « que vous dira votre père avant la séparation. Gardez-les à jamais, « observez-les constamment: voilà tout mon héritage, voilà mon « testament. »

« Ensuite Monseigneur saint Corentin prosterné à genoux embrassa chacun de ses enfants avec une grande charité, en répandant des larmes, puis soudain il entra en agonie. Jusqu'au lendemain samedi, le saint prélat fut dans sa passion douloureuse, sa patience était angélique. Dans sa grande nécessité, il fut alors visité par la Vierge glorieuse, mère des affligés, et Celle qui fait la joie des anges s'approchant de lui prit son visage entre ses bras bénis et le fit reposer sur son cœur à elle. « Ha, dit-il, qui suis-je « donc, chère Dame, pour me voir ainsi près de votre Majesté ! » Et elle de lui dire : « Corentin mon cher fils, votre mère est venue « vous prendre, mon fils, regardez moi. — Mère de pitié, dit-il, « Mère des orphelins, je recommande pour jamais à votre bonté « mes brebis. O ma Dame douce et bonne, glorieuse Mère de Dieu « je laisse entre vos bras mon évêché de Cornouailles. »

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Quand il eut prononcé ces paroles, les anges se mirent à chanter avec transports de joie en attendant son trépas, et alors, sans douleur aucune, il rendit son âme, sa tête reposant sur la poitrine de la Mère de Dieu. »

C'est ainsi que se termina l'existence terrestre de celui qui avait procuré à tant d'âmes la vie céleste. L'*Anonyme* dit qu'ayant combattu pour Jésus-Christ, s'étant sacrifié, n'ayant vécu que pour Jésus-Christ, il mourut pour Jésus-Christ, et qu'aussitôt son dernier soupir, les saints anges recueillirent son âme pour la présenter au Dieu du ciel, afin qu'après avoir connu la mort corporelle, il vécut, selon l'âme, de la vie éternelle en Jésus, son sauveur.

On a remarqué que les derniers moments d'un homme sont d'ordinaire comme le résumé de sa vie ; c'est à cette heure que toutes les tendances naturelles ou surnaturelles, souvent cachées jusque là, viennent à se faire jour et fixent les esprits les plus inattentifs. La mort de saint Corentin, cette mort calme comme le soir d'un beau jour, suffirait pour faire connaître le premier évêque de Quimper.

Dans sa longue existence d'ermite, de moine et d'évêque, il avait connu la tentation, la fatigue et la douleur, et cependant c'est la joie, la sainte joie dans le Seigneur, qui semble avoir été comme l'atmosphère dans laquelle il vivait. Un écrivain qui a merveilleusement étudié le cœur de l'homme et les divines opérations qu'y produit la grâce, a dit ces belles paroles : « Cherchez Dieu en tout ; aimez sa gloire, haïssez-vous vous-mêmes ; soyez simples de cœur, et vous brillerez heureusement sans le savoir, sans y penser, d'un éclat semblable à celui de Jésus-Christ, partout où vous irez et dans tout ce que vous ferez. » (1)

Or, qu'avait cherché saint Corentin ? Qu'avait-il aimé ? Qu'avait-il haï ? Qui donc s'était montré plus simple de cœur ? Aussi on l'avait vu briller heureusement sans le savoir et sans y penser, d'abord dans cette école où il formait à la piété la jeune élite de la noblesse bretonne, puis dans les conseils du roi, puis dans l'exercice des fonctions épiscopales ; et il brilla encore sans le savoir, sans y penser, lorsqu'en présence de tout ce clergé formé par lui à son image, et par suite à l'image de Jésus-Christ, il prononça ses dernières paroles et s'endormit de son dernier sommeil sur le cœur de la sainte Mère de Dieu.

Ainsi vécut, ainsi mourut saint Corentin, premier évêque et maintenant céleste protecteur de la Cornouailles. Ces pages ont-elles fait revivre la douce et majestueuse physionomie du pontife breton ?..... S'il en est ainsi, que Dieu en soit loué et béni à jamais.

Saint Corentin...! Combien de cœurs ont battu à ce nom tant

(1) F. W. Faber, *Progrès de l'Ame*, ch. VI. Ces paroles ont été choisies par le Père Bowden, pour servir de frontispice à la *Vie du Père Faber* ; elles serviront aussi de frontispice à la *Vie de saint Corentin*.

aimé, aimé de ceux qui étaient sur le sol de la patrie, plus aimé encore de ceux qui voyageaient loin de l'Armorique !

Lorsqu'Elisabeth d'Angleterre faisait périr dans les supplices ses sujets assez audacieux pour rester fermes dans la foi et l'obéissance à l'Eglise romaine, un jeune prêtre, Edmond Genings, fut condamné à mort ; un bourreau venait de lui couper les jambes et les bras et de lui ouvrir la poitrine, il y plongeait la main pour lui arracher le cœur, quand il vit s'ouvrir les lèvres du martyr pour murmurer un nom ; ce nom il l'entendit, et il cria : « Voyez ce fanatique papiste : Je tiens son cœur dans ma main et il prie encore Grégoire ! » Saint Grégoire-le-Grand par l'entremise de saint Augustin de Cantorbéry avait donné la foi à l'Angleterre, et les martyrs anglais en confessant la vieille foi romaine tournaient avec amour leur pensée vers leurs pères dans cette Foi.

Quand je serai arrivé à mon heure dernière, puissé-je, ô Seigneur, avoir sur les lèvres avec le nom béni de votre Fils, de sa Mère et du Patron de la bonne mort, le nom vénéré de celui qui chez nous affermit la foi chrétienne, les noms chéris de ceux qui l'ont aidé dans cette œuvre.

Saint Corentin, saint Guennolé, saint Guenaël, priez pour nous!

(A suivre.)

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper — 36, rue Kéréon — **Quimper**
Fourniss^r du Grand-Séminaire

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1^m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1^m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1^m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1^m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1^m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1^m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1^m 70^c — 45 fr.

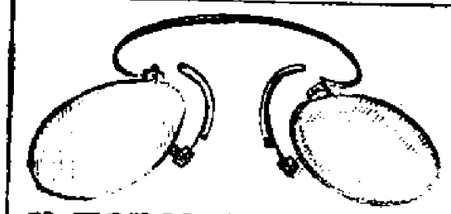
SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SOURDS qui placez dans vos oreilles des cornets électriques, acoustiques, microphiques, tympans, tubes artificiels, etc., vous aggravez la surdité et deviendrez incurables. La surdité est rapidement guérie par **M. RAMOGNINO**, qui a obtenu des milliers de cures. Preuves : viennent d'être guéris, MM. A. Hugonard, à St-Chamont, d'une surdité de 15 ans ; Sénequier, à La Molle, d'une de 30 ans ; Thiriet, à Demange-aux-Eaux, d'une de 21 ans ; Thiry Désiré, à Fontaine-l'Evêque, d'une de 40 ans ; Eglem, pâtissier à Chimay, d'une de 18 ans, etc. Conseils gratuits, faire connaître âge et date de la surdité à **M. RAMOGNINO**, Dr de l'Institut humanitaire des sourds, à Marseille.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince-nez sans monte. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques.
Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

SPECIALITÉ DES POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS



Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Elévation d'Eaux,
ETC., ETC.
Pour Puits de toutes profondeurs
Demander le Catalogue général illustré.



L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Supplément du 2 Juillet 1887.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

DIXIÈME PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER

AU SANCTUAIRE DE N.-D. DE LOURDES

Le dimanche 22 mai, partaient du diocèse, partagés en trois trains, deux de Landerneau et un de Quimper, environ 1,600 pèlerins, tous joyeux, tous se promettant de bien prier là-bas et emportant dans le secret de leur cœur les confidences, les désirs et les demandes de grâces de tant d'amis, obligés de rester, retenus par leurs devoirs de chaque jour ou contraints, par prudence, de s'effacer toujours. Parmi nos pèlerins, beaucoup sont habitués à ces longs parcours ; ils donnent aux nouveaux les indications d'usage : chacun prend sa place et, à l'heure dite, on part, au milieu d'un grand concours, disons-le, très sympathique, quoique dans la foule on ait pu voir avec surprise des personnalités hostiles : mais elles étaient venues conduire leurs parents, et quelle famille, aujourd'hui, ne renferme pas de ces contrastes de chrétiens fervents, de chrétiennes ardentes, à côté de ces pauvres âmes oublieuses de leurs devoirs ? C'est peut-être même à cause d'elles, pour y faire revivre la foi du baptême et de la première communion que l'on va à Lourdes, bien assuré qu'une

Archives diocésaine de Quimper et Léon

bonne prière faite à la Grotte obtiendra à ces hommes, moins endurcis qu'ils ne le croient eux-mêmes, force et lumière, au bon moment, à l'heure suprême de la mort, peut-être même avant, si le respect humain n'enserre pas trop ces natures faibles.

✠

La nuit a été bonne; encore quelques heures et nous arriverons, car qu'est-ce qu'une journée entière pour nos Bretons, quand le but s'approche et que le terme est Lourdes ! Nous faisons une nouvelle route : de Pons, la Compagnie de l'Etat nous conduit directement à Bordeaux par de gracieuses plaines baignées par de nombreux cours d'eau ; nous passons la Dordogne sur un pont en fer très hardi, pendant qu'au loin nous apercevons à gauche d'autres viaducs non moins élancés et à droite des vapeurs qui, emportés par le courant et leur force motrice, semblent fuir à l'horizon. C'est un spectacle ravissant dont seuls peuvent jouir les pèlerins du train de Quimper, qui traversent à midi cet admirable pays.

Nous sommes à Lourdes : pleut-il ? Quel pèlerin s'en souvient ? En route nous avions eu un temps plutôt frais, grâce à de bonnes pluies qui, Dieu merci, avaient cessé vers Tarbes. La descente des wagons, toujours pénible dans une gare provisoire et sans abri, se fait assez bien pour le premier et le troisième train, arrivés tous deux de jour, l'un le lundi soir, l'autre le mardi matin ; le moins favorisé fut le deuxième, qui débarqua en pleine nuit et par un temps vraiment mauvais. Comme nous le disions plus haut, ces ennuis, petits du reste, s'oublient et ne laissent aucune trace dans les mémoires : notre devoir est de les rappeler. Quel poète latin a donc dit qu'il est doux de s'entretenir des traverses de la vie, une fois passées ?

...meminisse juvabit !

✠

Les brancardiers de Lourdes sont au-dessus de tout éloge; chaque année nous leur rendons la justice qui leur est due ; mais cette fois-ci, nous devons le reconnaître, leur organisation spéciale, transformée en œuvre catholique, leur donne une puissance d'activité et de dévouement qui dépasse toute idée. Ce ne sont plus des hommes de bonne volonté qui s'improvisent, sous l'ardeur de leur foi, au service des malades, parce que cela leur plaît aujourd'hui, et demain nous ne les trouverons plus, parce que leurs convictions seront refroidies ou que le désir de courir en amateurs les belles montagnes aux sites enchanteurs les aura séduits; ce sont des chrétiens liés par une promesse formelle d'être là au service des malades, de s'y consacrer exclusivement pendant leur séjour et de rallier autour d'eux toutes les bonnes volontés servies par

de robustes bras. Un groupe important de ces vaillants serviteurs des pauvres — les riches auront toujours assez de gens gagés près d'eux, — réside constamment à Lourdes, surtout pendant la durée des pèlerinages. Un père de la Grotte, homme de cœur et esprit fin et cultivé, le R. P. Buros, s'en occupe spécialement, et s'il est content de ses chevaliers de la charité, disons-le hautement, ils sont ravis d'être sous sa conduite et déclarent s'en trouver fort bien à tous égards.

Le recrutement se fait dans chacun des diocèses que nous pourrions appeler les habitués de Lourdes. Quimper, malgré sa défection de l'an dernier, il en a eu bien des regrets, mérite d'être classé parmi les plus assidus et ceux que l'on voit venir avec le plus de plaisir. Quimper a fourni, cette année même, un membre important à cette œuvre admirable : pourquoi tairais-je son nom ? Nous sommes sûr que s'il n'en parle point ce n'est pas par respect humain, — les de Kermenguy l'ignorent absolument, — mais par modestie. M. Gabriel de Kermenguy, de Cléder, a été reçu dans cette association de charité, et c'est lui qui aura le droit et le devoir de guider nos jeunes brancardiers, dont il sera le chef, l'ami et le modèle.

Avec une telle organisation, nos malades des trois trains sont bientôt enlevés et conduits à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs où, après des tâtonnements longs et difficultueux dénotant peu d'expérience, ils sont accueillis, mis au lit et réconfortés par une tasse de bouillon chaud.

✠

Après un voyage aussi pénible et hors de proportion avec les habitudes des pèlerins, on croirait que chacun, une fois sa chambre trouvée, s'est reposé jusqu'au matin. Quelle erreur ! A minuit, les messes commencent à la basilique, et avec elles les communions : c'est le premier besoin du pèlerin, ce sera sa joie de tous les jours, son bonheur de tous les matins. A la table sainte de minuit, le prêtre qui disait la messe au grand autel eut la vive satisfaction de voir, dans une proportion relativement considérable, des habitants du Pont-l'Abbé, et cette vue le toucha profondément en lui rappelant les premières joies et les premiers travaux de son ministère. Les messes continuèrent bien avant dans la matinée et les communions aussi.

Le temps était mauvais de nouveau ; on avait annoncé deux messes à la Grotte pour 8 heures ; il y eut ordres, contre-ordres ; la masse de nos pèlerins se partagea, mais beaucoup restèrent exposés à la pluie, devant la Grotte, pendant les deux messes qui furent dites par M. l'abbé Le Goff, recteur de Plonévez-Lochrist, et M. l'abbé Pouliquen, recteur de Plomelin. Les chants ont été bien nourris et, au défaut de notre organiste ordinaire, dont l'absence fut une véritable privation pour tous, l'harmonium a été tenu par une jeune fille de Landerneau, qui a mis gracieusement son talent à notre disposition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

✣

Dans la matinée, ceux qui étaient restés dans les parages de la Grotte ou y étaient revenus ont été vivement impressionnés par une réunion de Hollandais, au nombre de 238. Ils étaient conduits par le Père Reusec'h, jésuite : groupés autour de la chaire, ils avaient les yeux sur l'orateur qui, debout lui-même, sans surplis et les reins ceints d'une large ceinture de cuir, faisait, au nom de tous, les adieux à Marie. Il y avait quatre jours qu'ils étaient arrivés, et ils ne pouvaient, semblait-il, se résoudre à partir. Nous ne comprenions presque rien au langage ardent, enflammé de l'orateur, mais ses accents, ses intonations tour-à-tour suppliantes et impératives nous saisissaient et nous remuaient profondément. Ces accents, ces intonations, nous les avons entendues chaque année dans les chaudes paroles du départ qu'on nous adresse. Nous connaissons ces cris du cœur qui vont avec force frapper le cœur de Marie, ces commandements de la foi qui inclinent à nos désirs le cœur même de Dieu. Les Hollandais pleuraient, rudes hommes cependant ; en les voyant, ils nous apparaissaient comme des lutteurs au repos qui, après de nouvelles forces prises, vont retourner à leur place de combat pour la vérité ; car telle est la position des catholiques en Hollande, ils sont forts parce qu'ils sont unis, disciplinés et ardents pour le bien. Quelle leçon pour nous, qui sommes divisés, indépendants et froids !

Après le sermon, ils se rapprochent de la Grotte, plusieurs y pénètrent et entourent l'harmonium excellent et de grande puissance qu'ils viennent d'offrir à la Grotte. Ils chantent un *Ave maris stella* délicieux, les litanies de la Sainte-Vierge et le *Magnificat ;* mais avec quel ensemble ! avec quelle harmonie douce, suave ! rien n'est heurté, ni crié, c'est céleste, et nos pèlerins, qui s'y connaissent, s'avouent vaincus et ravis.

Nous circulions dans la foule, une fois les chants finis, quand nous fûmes témoin des attentions des Hollandais pour un des leurs ; nous nous approchons, cet homme était aveugle, son fils le tenait par le bras. Tous deux avaient espéré, car tous deux avaient prié ; ils s'en retournaient à travers la France et la Belgique, attristés sans doute, mais nullement découragés ni révoltés contre la Providence. Pieusement résignés, ils se consolaient l'un l'autre ; le père pouvait du moins compter toujours sur le bras de son fils, dont le cœur ne défaillirait jamais. Ces détails si touchants nous étaient fournis par un pèlerin, qui était venu à Lourdes fêter son jubilé de président de la Société eucharistique de Casal-Mazzorum. Il nous dit son nom, bien connu de ceux qui suivent à l'étranger les progrès de la religion, il se nomme Van Derboc'h. C'est un vieillard robuste, de taille moyenne ; son regard est ferme et son parler précis et net. Il jouit en Hollande d'une grande considération.

✣

Rennes était arrivé avec ses 600 pèlerins, par un temps passable ; la joie de tous augmentait ; nous allions reprendre nos cérémonies ordinaires qui occupent si bien le temps. L'an dernier, nous nous étions trouvé à Lourdes, isolé et pèlerin perdu au milieu de plusieurs autres pèlerinages : une chose nous avait frappé péniblement, c'était le peu d'exercices religieux annoncés et suivis par les pèlerins. Sauf les Vendéens, sur les traces desquels nous marchons en pleine communion d'idées et d'habitudes, les autres pèlerinages se contentaient d'une messe basse le matin et d'une procession le soir ; le reste de la journée était livré aux excursions, aux plaisirs ou à la piété de chacun. Nos Bretons s'accommoderaient mal de cette manière de faire : chez nous, un jour de grande fête, on a les offices, la messe de communion, les vêpres et la procession ; et un jour à Lourdes, n'est-ce point une grande fête, un grand bonheur ? Nous serions désolé si jamais, parmi nos pèlerins, il s'en trouvait qui voulussent se contenter d'une simple messe le matin pour courir les environs en amateurs ! Un pèlerinage n'est pas un train de plaisir aux Pyrénées.

Nous reprenons donc nos cérémonies, qui ne laissent rien à l'incertitude et emploient si utilement le temps. La procession part à une heure et demie du lieu ordinaire, de la grande place, à côté de l'église paroissiale ; elle se déroule dans les rues de Lourdes, s'arrête à la Grotte, où M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, adresse quelques mots qui répondent bien aux sentiments de tous, et elle monte à la Basilique par les lacets ; la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée par M. l'abbé Cozic, curé de Fouesnant.

✣

Mais il faut se retirer et faire place à nos chers Bretons de Rennes : leur procession est aussi fort belle ; comme chez nous, toutes les classes de la société sont mêlées, le peuple y domine cependant : c'est encore lui qui partout conserve le mieux sa foi, et reste plus accessible aux touches de la grâce et aux saintes émotions intimes que l'on ne ressent nulle part ailleurs comme à Lourdes. M. le chanoine Rossignol, curé de Janzé, conduit la procession et dirige le Pèlerinage au nom de Son Eminence Mgr l'Archevêque de Rennes. Caché dans la chapelle de sainte Anne, d'où l'on aurait mauvaise grâce à nous expulser, nous entendons l'allocution de M. le Directeur sur la foi : gracieuse allocution pleine de conseils pratiques et prononcée avec autorité, d'une voix ferme, bien timbrée. On sentait le cœur du pasteur, toujours en quête de malheureux qui ont perdu la foi, ou accablé à la vue de ces égarés qui vont la perdre fatalement.

M. l'abbé Rossignol pouvait, mieux que personne, traiter à fond cette question de la foi, après les travaux immenses de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toute sa vie consacrée aux âmes, et les peines inouïes qu'il a dû subir pour doter sa paroisse d'une des plus belles églises de France. Nous nous sommes senti, comme tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'aborder, immédiatement rempli d'affectueux respect pour lui, surtout quand il nous a dit avoir été le premier élève reçu par M. l'abbé Nouvel au Grand Séminaire de Rennes et lui avoir répondu la messe chaque matin pendant toute la durée de ses études ecclésiastiques. Ce souvenir au milieu de nos cruelles anxiétés et de nos poignantes préoccupations, trop tôt vérifiées, nous faisait du bien.

✠

On parlait déjà, parmi les pèlerins, de deux grandes grâces, de deux miracles évidents, obtenus, l'un par les Rennais, l'autre par les Bretons de Quimper. Nous allons nous assurer par nous-même des faits annoncés, et voici ce qui nous paraît être la vérité.

Une jeune fille de Janzé, âgée de 23 ans, souffrait depuis longtemps de douleurs aiguës : son état s'était aggravé depuis cinq ans, elle ne pouvait ni ouvrir la bouche ni parler; une de ses voisines, par charité, lui introduisait péniblement des aliments liquides en forçant la mâchoire inférieure à se desserrer. Après un premier bain, elle est sortie guérie, pouvant ouvrir facilement la bouche, articulant suffisamment bien ses mots et ses phrases, et mangeant de bon appétit ce qu'on lui présentait. Tels sont les faits extérieurs, indéniables ; mais étant données la nature de son mal et sa complexion maladive, il y a lieu d'attendre avant de proclamer cette guérison, dont le temps seul pourra pleinement assurer la vérité. Il serait imprudent de se hâter, et M. le curé de Janzé, dans la paroisse de qui habite cette jeune fille, a sagement conseillé à tous la plus grande réserve et la plus extrême prudence.

A Lourdes, nous disait l'excellent docteur de la Grotte, M. le baron de Saint-Maclou, ces sortes de guérisons totales, radicales, sont aussi rares que les améliorations en ces genres de maladies sont fréquentes et journalières. C'est même une des affections le plus souvent soulagées. Mais avant de rien publier, de rien assurer, on prend des précautions qui peuvent à plusieurs paraître excessives, mais qui ne sont que sages et de nature à défier, même scientifiquement parlant, toute objection ou doute sincère de la part des hommes compétents et de bonne foi.

Le second fait, qui répandait une joie indescriptible parmi nous, et arrachait des larmes de bonheur, nous touchait de plus près : il s'agissait d'une femme de Brest, connue avantageusement de plusieurs pèlerins. Elle habitait dans ces derniers mois chez les Sœurs franciscaines : là, il était notoire qu'elle avait le bras droit comme paralysé, elle ne pouvait s'en servir pour s'habiller seule, ni même pour manger. Elle

avait beaucoup souffert : M. le docteur de Léséleuc l'avait soulagée par des injections de morphine, sans la guérir. Voici, du reste, le certificat délivré par le médecin à la malade.

Je, soussigné, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil de Brest, certifie que la nommée Kernéis, Jeannie, est atteinte, depuis cinq mois, de rhumatismes tenaces, qui se sont un peu modifiés sous l'influence d'injections hypodermiques de morphine.

Brest, le 21 mai 1887.

A. DE LÉSÉLEUC.

En arrivant à Lourdes, cette femme s'est plongée dans la piscine, et en sortant elle a déclaré ne plus souffrir du tout; elle levait et abaissait le bras sans douleur aucune et s'en servait comme elle ne l'avait pas fait depuis cinq mois.

On a crié au miracle, et nous-même nous avons béni N.-D. de Lourdes de cette nouvelle manifestation de sa maternelle bonté. Est-ce bien un miracle ? Il ne nous appartient pas de le dire ; au surplus, toute guérison n'est pas un miracle, mais toute guérison est une grâce, et celui ou celle qui en est l'objet, ne s'arrête pas à distinguer ces choses, son cœur déborde de joie, de reconnaissance, d'amour ; à sa vue, à son air transformé, à l'aisance de ses mouvements tout à l'heure si pénibles, à ses paroles dont la sincérité ne fait doute pour personne, on voit que Dieu a passé par là, qu'une vertu secrète est sortie de Lui, qu'une grâce a été obtenue, que la vie a été rendue à un membre, et que la santé, profondément altérée, a été rétablie soudain. C'est assez pour nous de constater ces choses ; d'autres, plus tard, s'il y a lieu, aidés de leur expérience et forts de leurs connaissances, étudieront ce cas, tous ces cas, et en donneront une libre et chrétienne explication.

Il nous suffit donc de citer, pour le moment, le second certificat du docteur de Brest, délivré au retour de Jeannie Kernéis, non plus souffrante, mais guérie de toute douleur.

Je soussigné, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil de Brest, certifie que la nommée Jeannie Kerneis a été atteinte de rhumatisme du bras droit qui a été longtemps rebelle. Des injections hypodermiques de morphine ont fini par triompher de cet état et il restait encore un peu d'endolorissement et un peu de gonflement du bras lorsqu'elle est partie pour Lourdes. Depuis son retour, elle ne se plaint plus d'aucune souffrance.

Brest, le 31 mai 1887.

A. DE LÉSÉLEUC.

✠

Le soir à la tombée de la nuit, la réunion ordinaire s'est faite à la Grotte : on chante sans se lasser des cantiques. Nous avions espéré un moment qu'un vénérable Evêque français, Oblat de Marie et missionnaire dans la Colombie britannique, Mgr Dombreck, assisterait à nos exercices

Archives diocésaines de Quimper et Léon

religieux, mais la fatigue qu'il ressentait ne lui permit point de répondre à nos désirs. Ce bon Evêque, né dans le département du Nord, est missionnaire depuis 37 ans et évêque depuis 23. M. le recteur de Roscoff a eu l'honneur de lui présenter ses paroissiens, car un des prêtres les plus vaillants de sa mission, le R. P. Jacques, est de Roscoff, aussi sa Grandeur a-t-elle daigné accueillir ses compatriotes avec une bonté parfaite. Sur nos instances réitérées, Monseigneur Dombreck vient donner sa bénédiction, et M. le chanoine Salaun, du chapitre de Quimper, monte en chaire. Nous ne dirons rien de sa touchante instruction, trop courte au gré de ceux qui connaissent sa piété ardente et son zèle doux et incessant auprès des âmes. C'est moins l'orateur que le père qui parle d'abondance et livre à ses enfants les secrets de sa foi vive et de son cœur d'apôtre.

Après ces quelques mots pleins de ce feu qui embrase, la procession suit un parcours assez restreint, elle peut cependant se déployer dans les belles allées du parc et enserrer dans un cercle de feux la grande statue de Notre-Dame de Lourdes, illuminée elle-même et se dressant sur son piédestal comme une Reine, une Maîtresse, mais surtout comme une Mère qui reçoit les adieux du soir de ses enfants bien-aimés.

✠

Mercredi, M. de Penfentenyo, curé de la cathédrale, et M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, ont dit la messe à la Grotte devant des foules considérables, recueillies et perdues dans l'ardeur de la prière. C'était la première réunion : à dix heures il y en avait une seconde à la basilique, M. le Curé de Guipavas, chanta la grand'messe, et M. Auffret, vicaire de St-Sauveur de Brest, donna en breton une excellente instruction sur la Foi. La Foi existe parmi nous, mais gardons-la, et l'orateur s'inspirant des nécessités et des luttes présentes, a signalé avec une grande élévation de pensées les meilleurs moyens pour la maintenir au cœur de nos populations qui en ont tant besoin.

Aux vêpres de deux heures chantées par M. l'abbé Masson, recteur de Guilers-Brest, M. l'abbé Quéinnec, pro-secrétaire de l'Evêché, a prononcé un grand et beau discours sur cette parole si simple, si profonde, toujours commentée et jamais épuisée : *Ave, Maria, gratia plena.*

Après la bénédiction, on part en procession; comme la veille pour diminuer la longueur interminable de ces files si étendues, on se range deux par deux, et au milieu des rangs nos plus malades, ceux qui ne peuvent marcher, sont mis en voiture et traînés par des brancardiers qui se disputent cet honneur. Hélas ! Parmi ces malheureux qui prient de tout cœur en égrénant leur chapelet, nous en voyons quelques-uns qui sont déjà venus plusieurs fois à Lourdes. Sur une voiture

plus élégante que les autres repose une malade pleine de foi et de résignation : ses deux frères s'empressent autour d'elle; — derrière cet attelage, inouï ailleurs, trop commun ici, — on en détourne les yeux pour ne point pleurer, marche un vieillard vigoureux de corps et d'esprit : il a quitté la Chambre des députés, où depuis longtemps la confiance du pays l'oblige à siéger; il est venu tout d'un trait de Paris, il y a une heure qu'il est débarqué, il est là unissant ses prières aux prières qui se font, prêt à se courber encore une fois devant la volonté de Dieu, s'il juge bon que sa maison revoie un ange de douleurs, s'il veut que ses deux fils ramènent leur sœur souffrante.

Nos croix, nos bannières et nos trophées de meilleur goût attirent les regards des étrangers et nous méritent quelque louange ; mais ce qui les charme, ce sont nos chants graves et doux, d'une mélodie simple et sévère.

En chantant ces cantiques, en répétant ces refrains dont plusieurs nous ont été donnés par cet excellent M. Salaun, de Quimper; on se rappelle cet homme qu'il était impossible de connaître sans l'aimer. Nature droite, franche, exubérante, M. Salaun s'était fait ce qu'il était ; au milieu de ses occupations de tous les jours il trouvait des loisirs pour étudier, écrire et composer. La foi qui remplit toute sa vie l'inspira souvent ; plusieurs de ses cantiques resteront : on chantera longtemps *Reine de l'Arvor*, *Guerc'hez Vari*, *Laudate Mariam* et tant d'autres. Souvent aussi, prenant la plume, il défendait Dieu, la vérité, les prêtres.

La mort, une mort subite mais non imprévue, l'a terrassé et enlevé à l'affection des siens, aux regrets de ses amis, à la cause catholique, le soir même du jour où il terminait son plus bel écrit sur la plantation de la croix de mission à Concarneau : quelques instants seulement avant de tomber pour ne plus se relever, il nous récitait son article, et plein des gloires de Jésus-Christ, il triomphait, il jouissait des honneurs qui Lui étaient rendus, il trouvait des mots émus pour dire sa joie.

Ainsi préparé, il allait comparaître à son tribunal, il avait à la main la plume qui a tracé les gloires du Christ, sur les lèvres son nom béni et acclamé, et dans le cœur son amour débordant.

Le souvenir de ce grand chrétien, de cet homme de bien était présent à l'esprit de ceux qui l'avaient connu : il manquait parmi nous, on le cherchait partout, et quand à la fin des recommandations ordinaires, M. le Curé de Saint-Martin demanda des prières pour ce vaillant, tombé trop tôt, il y eut un frémissement dans nos rangs, et tout le monde comprit la perte que l'on avait faite : le deuil était général.

✠

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La procession continue son parcours, elle enlace complétement le rond-point au centre duquel se dresse fièrement la croix: à Lourdes on l'appelle La Croix des Bretons, depuis que chaque année on nous voit nous réunir autour d'elle et chanter le *Credo* de nos pères. Rien n'est saisissant comme cela : chacun des pèlerins se sent comme chargé par les siens de venir ici attester hautement leur attachement inaltérable à la foi antique. Quelle joie de pouvoir s'associer à toutes ces générations fidèles et croyantes, qui depuis 19 siècles, dans le monde entier, au milieu des plus étonnantes vicissitudes et des plus incroyables bouleversements, ont chanté toujours la même profession de foi, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher ! Quel horizon cela ouvre devant nous ! Quelle grâce d'être appelé à faire sa partie dans ce concert admirable, et comme elle remplit le cœur de reconnaissance et d'amour ! Mais en même temps, comme dans le passé, plus que dans le passé, ce *Credo* divin est attaqué ; on n'en supprime aucun mot ni aucun article; mais on ne veut pas qu'elle entre dans le cœur des enfants, cette vieille foi de nos ancêtres. C'est en bloc qu'on repousse le *Credo* ; il n'en faut plus : l'esprit des enfants doit se passer de ses lumières, et leur cœur n'a que faire des forces qui s'en dégagent. Quels devoirs cette situation nous impose, et combien nous serions coupables de ne pas tout tenter pour leur laisser ce même bien que nous avons reçu nous-mêmes, — la Foi !

✠

Une dernière réunion, une dernière procession devait clore les exercices de cette journée déjà si pleine : les honneurs en revenaient à nos frères de Rennes. Leur directeur, M. l'abbé Rossignol voulut adresser la parole à tous les pèlerins réunis le soir à la Grotte avant la procession. Il leur parla de la croix en termes excellents et nous voudrions pouvoir donner, si le cadre restreint que nous avons dû nous imposer le permettait, une longue analyse au moins de ce substantiel discours, où le fond et la forme sont parfaits.

La procession aux flambeaux a été comme d'habitude très belle et très suivie : nos malades eux-mêmes avaient tenu à y assister. La veille, sans grande réflexion, nous leur avions dit, les voyant fatigués, demain vous viendrez : nous avions oublié cette promesse, mais eux s'en souvenaient, et le soir venu ils s'étaient doucement insurgés contre nos Sœurs Blanches, toujours et en toutes circonstances si dévouées et si bonnes, et ils avaient fait appel à notre autorité pour ne point se coucher et prendre leur part de fête du soir. Vite, et même sans prendre le temps de prévenir M. de Kermenguy et M. de Lesguern, tous deux à la tête de nos brancardiers, nous avons dû improviser des voitures et faire appel aux hommes de bonne volonté qui passaient : pas n'est besoin de dire que pour un homme

nécessaire dix se présentaient aussitôt, c'était à qui s'offrirait et se rendrait utile à ces pauvres malades. Quand la procession descendit la grande rampe qui conduit de la plaine à la basilique, nos chers infirmes étaient presque tous là groupés dans leurs voitures, et attendant qu'on leur fixât une place au milieu de nos rangs. Chacun d'eux avait un cierge allumé, et leur présence n'excitait pas peu l'ardeur de nos prières et l'exaltation de nos chants.

Le rendez-vous naturel avant de se séparer était aux pieds de la Sainte-Vierge : là le cortège s'arrête, et M. le directeur du Pèlerinage de Rennes, dans un dernier mot du cœur, engagea vivement les hommes de bonne volonté à passer devant Notre-Seigneur, dans la basilique, une partie au moins de la nuit. Monsieur l'abbé Robic, curé-doyen de Daoulas, l'incomparable pèlerin de Lourdes qui a promis de rendre à Marie à la Grotte les dix-huit visites qu'elles y a faites, fut admirablement inspiré et fit répéter à la foule de belles et touchantes invocations, des vivat bien sentis au Pape, à l'Eglise, à la France et à la Bretagne unies dans la même foi.

✠

La journée avait-elle été sans résultat aucun ? Avions-nous obtenu quelque guérison ? Marie a-t-elle daigné une fois de plus sourire à ses Bretons par quelque manifestation de sa toute puissante intercession ?

Le bruit avait couru qu'une jeune enfant de Quimerc'h avait subitement recouvré le sens de l'ouïe : cette nouvelle rapidement répandue parmi nos pèlerins avait contribué à augmenter leur confiance et leur joie. Nous avons voulu nous-même assister à la constatation de cette grâce devant M. le le baron de St-Maclou, docteur de la Grotte. La personne qui accompagnait l'enfant assurait qu'elle n'avait jamais entendu et qu'aujourd'hui, depuis son dernier bain dans la piscine, elle entendait infiniment mieux, et répétait sans peine les paroles qu'on lui suggérait. M. le docteur, en praticien prudent, qui croit aux miracles, mais qui n'en veut que très peu, solidement établis et irréfragables, posa les questions d'usage et fit des expériences curieuses. Il est certain que l'enfant entendait quand on lui parlait derrière la tête sans qu'elle pût voir le mouvement des lèvres. Ceci est acquis. Mais comme il l'a fort bien dit à M. le vicaire de la paroisse de l'enfant, il est urgent de ne rien publier, de faire une double enquête auprès de l'institutrice et des notables du bourg connaissant cette infirme, sur ce qu'ils ont pu remarquer de sa surdité avant son voyage à Lourdes, et enfin, il faut que les mêmes personnes prennent le temps et veuillent bien constater par écrit ce qu'elles auront observé chez cette enfant depuis son retour. Là sont les deux éléments de la question, sans lesquels elle ne peut être d'une manière complète tranchée ni résolue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Cocaign, vicaire à Quimerc'h, a bien voulu nous écrire la lettre suivante, qui, sans rien décider péremptoirement au fond, jette sur ce fait une grande lumière, et permet d'espérer que bientôt nous pourrons inscrire cette grâce parmi les plus signalées que N.-D. de Lourdes ait accordées au diocèse de Quimper.

Quimerc'h, 19 Juin 1887.

Monsieur,

Les renseignements que je vais vous donner sur la jeune Catherine Riou vous paraîtront peut-être peu explicites, mais je vous les transmets tels que j'ai pu les recueillir.

Avant le pèlerinage. — Il est certain que Catherine Riou n'était pas tout à fait muette ; elle disait plus ou moins distinctement quelques paroles, telles que *mam*, *bara*, *meb* (pour *moëreb*). De là on pourrait, semble-t-il, conclure qu'elle entendait, parce qu'il n'est pas probable que la simple vue du mouvement des lèvres lui ait appris à articuler quelques mots.

Entendait-elle seulement de temps en temps ? Entendait-elle constamment ? Je ne saurais vous le dire ; ses parents disent que, lorsqu'ils lui parlaient, ils n'ont jamais pu être sûrs qu'elle les eût entendus. Si elle obéissait à un ordre donné, ou si elle répondait par signe, ce n'était qu'après avoir vu le mouvement des lèvres. Une tante à elle, qui depuis un an habite la même maison, croit avoir remarqué que, lorsque des voitures descendaient au grand trot devant la maison, l'enfant semblait entendre le bruit ; mais je me demande si plutôt elle ne sentait pas le passage des voitures, car sa maison est tout à fait au bord de la route, et une voiture lancée au grand trot doit occasionner un certain ébranlement dans tout le bâtiment.

Les filles de son âge, du bourg de Quimerc'h, ont cru remarquer que, depuis quelque temps, surtout depuis qu'il était décidé qu'elle devait faire le pèlerinage de Lourdes, Catherine Riou commençait à prononcer la première syllabe des noms de quelques-unes d'entr'elles ; ainsi, pour *Pavec* elle disait *pa*, pour *Dagorn* elle disait *da* ; mais aucune d'elles ne peut affirmer que Catherine Riou l'ait entendue quand elle lui adressait la parole.

Après le pèlerinage. — En allant à Lourdes, Catherine Riou est descendue assez souvent dans les gares où le train s'arrêtait, et pour la faire remonter dans son compartiment, il fallait ou la prendre par la main, ou du moins lui faire signe ; jamais elle n'a fait soupçonner qu'elle entendit la cloche de la gare. Au retour, lorsqu'elle descendait dans une gare, elle s'écartait assez souvent de sa tante et de tous les pèlerins de Quimerc'h ; mais dès que la cloche avait sonné pour avertir qu'il était temps de remonter dans son compartiment, elle était habituellement la première à courir pour chercher sa place ; si elle se trouvait en compagnie de quelqu'une des femmes de Quimerc'h, au premier coup de la cloche, elle la prenait par la main ou le tablier et lui faisait signe de remonter. Cela, je l'ai constaté moi-même, et plusieurs de ma compagnie l'ont constaté.

Donc, pour moi et pour tous les pèlerins de Quimerc'h, un fait était certain, c'est que chez Catherine Riou il y avait une très grande amélioration pour l'ouïe. Cette amélioration a-t-elle continué ? Oui ; tous ceux qui l'ont connue avant le pèlerinage et qui ont eu occasion de lui parler depuis, sont obligés d'en faire l'aveu ; je ne veux pourtant pas dire qu'elle entend aussi facilement que n'importe quel autre.

Il me semble, par conséquent, que la question peut être posée de cette façon : Catherine Riou entendait-elle ? Il est probable que oui. Entendait-elle constamment ou par intervalle seulement ? Comme je vous l'ai dit, on n'a jamais pu le constater. Catherine Riou entend-elle ? Oui, et assez facilement. Entend-elle constamment ? Oui.

Elle entend, elle parle, c'est-à-dire qu'elle répète la plupart des paroles qu'on lui adresse ; il y a des mots qu'elle prononce aussi distinctement que n'importe qui ; il y a d'autres mots qu'elle prononce moins clairement, et il y a aussi des mots qu'elle ne peut exprimer.

Voilà, Monsieur, les renseignements que j'ai pu recueillir sur Catherine Riou ; mais je dois vous dire que je suis persuadé que N.-D. de Lourdes lui a fait une grande grâce.

Veuillez agréer...

✠

Le jeudi, le temps trop mauvais ne permit pas les réunions si attrayantes à la Grotte le matin ; les pèlerins aiment beaucoup ces messes dites là même où Marie apparut, et où l'enfant agenouillée, les yeux au ciel et le cierge allumé à travers les doigts sans être brûlée, recevait les célestes communications de la Sainte-Vierge. On y prie si bien, on y communie avec tant de ferveur ; il semble que le paradis descend si bas, qu'encore un effort et on y entre de plein droit et sans secousse, entraînant après soi tous ceux que l'on aime tant ici-bas !

Il fallut se réfugier à la basilique, et les deux messes de règle (nous aimons ce mot qui indique bien le minimum que doit faire chaque matin le pèlerin) furent dites par M. l'abbé Traon, curé-doyen de Sizun, et M. l'abbé Le Goff, recteur de Santec. Les communions furent si nombreuses que les Saintes Hosties manquèrent, malgré toutes les prévisions des bons Religieux, habitués cependant aux foules considérables. Nos Bretons tiennent à communier, c'est leur joie, leur fête, le but intime de leur pèlerinage, et le plus sûr garant de leur persévérance.

En effet, chaque chrétien qui prend part à un pèlerinage, outre qu'il fait acte de haute foi et de dévotion marquée à l'égard de Marie, se pose dans sa famille, dans son milieu, dans son pays. Etre allé à Lourdes, c'est avoir mis de côté le respect humain, c'est être revenu publiquement à Dieu si on s'en est écarté, mais c'est surtout montrer sa volonté de ne jamais s'en séparer, de faire cause commune avec lui, et d'apporter dans ses actes privés ou publics le souci de sa loi et de ses désirs. Chaque pèlerin nous paraît être un homme sûr, un chrétien éprouvé qui doit devenir un modèle, un clérical voué au bien, un apôtre, enfin. Cette pensée, cette conviction nous soutient chaque année, dans les extrêmes fatigues de l'organisation et de la conduite du pèlerinage. Nous avons la consolation de nous dire : Ces foules immenses que depuis dix ans nous vous conduisons, ô Marie, sont à vous, vous les bénissez pour le temps, vous les marquez du sceau de gloire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour l'éternité ; mais avant, vous les lancez dans le monde comme autant d'instruments de miséricorde et de paix auprès de leurs frères moins heureux, tous vos enfants cependant.

Il peut y avoir plus tard des exceptions d'un moment, des chutes d'un jour, des contre-temps d'une heure, mais être venu à Lourdes au prix de grands sacrifices, et les sacrifices d'argent sont les moindres, y avoir prié, y avoir communié, n'est-ce point s'armer pour les bons combats et grandement faciliter son salut ?

✠

A dix heures, sous la pluie et les pieds dans la boue, pour répondre à la pressante invitation de M. Arhan, tous nos pèlerins sont près des piscines, le chapelet à la main, les bras étendus, tantôt à genoux le front courbé sur la terre que l'on baise en signe d'humilité, tantôt debout, mais toujours suppliants. Pendant deux heures, personne ne s'écarte de cet endroit qui a été témoin de tant de grâces, qui a entendu tant de chants de reconnaissance pour des bienfaits obtenus. M. l'abbé Hameury, vicaire de Lambézellec, adresse quelques paroles pour augmenter la confiance. Successivement nos infirmes sont présentés aux dames et aux messieurs qui ont la charge de les baigner : on les voit se traîner, plusieurs même sont portés ; avant de disparaître, ils jettent les yeux sur nous : quelles supplications dans ce regard ! quelles ardeurs de foi dans ces traits bouleversés ! quelles prières et quels battements dans ces cœurs confiants !

O douleur ! ils reparaissent les uns après les autres, ou portés sur les mêmes bras charitables, ou soutenus comme avant et se traînant péniblement. L'ange de la piscine n'est donc point venu agiter l'eau ? Marie aurait-elle cessé de nous bénir ? Aurions-nous cessé plutôt de lui plaire ? Rien ne vient nous consoler ; aucune amélioration sensible, aucune guérison éclatante ne nous réjouit ! L'avons-nous méritée ? Est-elle nécessaire pour conserver parmi nous la foi en Dieu et la confiance en Marie ? Nous nous approchons avec quelque crainte, avouons-le, de nos malades ; nous avons peur de saisir sur leurs lèvres un murmure. Oh ! non, il n'en est rien : l'enfant sourit doucement, le jeune homme nous regarde avec bonté, la jeune fille noble comme l'enfant du peuple prie avec sérénité et calme, l'homme fait et la mère de famille, tous deux si nécessaires au foyer, n'ont point exprimé leur détresse ou leur abattement, tous, tous sont résignés !

Mon Dieu ! quel plus beau miracle que celui-là, et où donc êtes-vous plus présent, plus puissant ? Est-ce quand votre main guérit les plaies du corps, ou quand votre grâce prévient les tristesses du cœur, et en empêche les révoltes pour n'y laisser que la paix et une douce résignation ?

✠

Le soir, à deux heures, la pluie continuant toujours, il fallut chercher un abri dans la basilique pour notre réunion de l'après-midi. Les années précédentes, c'était le moment indiqué pour aller dans la Montagne faire une belle procession, et entendre, au pied de la grande croix qui domine le plateau élevé, un sermon de circonstance. Cette année, la procession supprimée, le discours eut lieu dans l'église. M. l'abbé Labrousse, pèlerin de la onzième heure, mais toujours armé de bonnes pièces et de bonne volonté parfaite, consentit, quoique prié au dernier moment, à nous donner une délicieuse allocution sur la croix.

✠

Restait à fixer l'emploi de la soirée : le ciel, toujours gris, nous promettait une de ces bonnes pluies que nous ne connaissons que trop : devait-on reculer pour si peu ? Avec un petit bout de diplomatie, mais surtout grâce à l'extrême bienveillance du R. Père Fournous, la providence visible des pèlerinages à Lourdes, on décide que la réunion du soir aura lieu à la vaste chapelle qui se trouve au premier étage de l'abri ; de plus, mais ceci était délicat, si le temps n'était pas trop inclément, à la chute du jour, les prêtres iront, un cierge à la main, chercher Notre-Seigneur à la basilique, le porteraient à l'abri, où sera donnée la bénédiction solennelle pour le départ du lendemain, la cérémonie terminée, ils le reconduiront avec la foule processionnellement à la crypte.

Le programme fut de point en point exécuté : vers sept heures, tous les prêtres escortaient leur divin Maître en chantant les hymnes si belles du Saint-Sacrement, pendant que la foule envahissait la chapelle ; là, M. le Curé de Saint-Martin fit les adieux en termes émus, M. de Penfentenyo donna la bénédiction et on allait repartir, quand arriva une dépêche de Quimper qui jeta dans nos âmes une véritable consternation :

« *Monsieur le Directeur du Pèlerinage de Quimper, Lourdes.*

« *Monseigneur se recommande aux prières des pèlerins.*

« DU MARHALLAC'H. »

Ce fut comme le premier glas qui sonnait dans nos cœurs : on tombe à genoux, on prie, la fête joyeuse était finie, et les plus sombres pressentiments nous envahirent. Hélas ! nous ne nous trompions pas, trois jours après notre retour à Quimper, Monseigneur rendait à Dieu son âme, riche de toutes les vertus, armée de toutes les grâces, digne de toutes les récompenses et du repos éternel, après s'être livré avec tant de zèle, d'énergie et d'amour pour Dieu seul aux plus rudes, aux plus incessants labeurs, sans jamais reculer d'un pas dans la voie que son devoir lui traçait, ni s'écouter lui-même un instant, malgré ses fatigues et sa santé si grave-

Archives diocésaines

ment compromise depuis plusieurs mois. Puisse Dieu nous accorder bientôt un saint Evêque, digne successeur de ceux que nous avons connus et pleurés !

Tout entier à ces graves préoccupations, nous suivions le cortège qui ramenait en triomphe, — car c'était un vrai triomphe, — Notre-Seigneur dans son temple; pas un pèlerin n'aurait voulu y manquer ; les prêtres seuls pénétrèrent dans la crypte pour prévenir tout accident, en traversant les rangs de nos Bretons agenouillés au hasard dans la boue : les fronts s'inclinaient, les cierges étaient allumés, quel beau spectacle !

✠

Nos pèlerins sont insatiables, au lieu de se retirer chez eux, ils descendent à la Grotte, se mêlent aux Rennais qui sortaient de la basilique après avoir entendu les admirables chants de montagnards gagés, et reprennent les refrains de leurs cantiques.

A quelle heure se sont-ils séparés ? nous l'ignorons, mais, quand à minuit les messes commencèrent, la basilique était pleine de nos Bretons : ils étaient là contents et infatigables. M. l'abbé Kersimon, recteur de Ploumoguer, directeur du chant, leur donna la communion après avoir dit lui-même la première messe.

✠

Aujourd'hui, les 1,600 pèlerins ont repris leurs occupations, et retrouvé avec elles les soucis, les peines et les dangers qui sont le lot du chrétien ici-bas. Vierge Marie, Notre-Dame de Lourdes, faites qu'aucun d'eux ne perde jamais le souvenir de ces heureux jours passés si près de vous ! Ecartez les tristesses, les douleurs de ce monde et surtout l'immense malheur d'offenser votre divin Fils ; plutôt mille fois la mort que ce malheur ! Rappelez-leur souvent que par la prière humble, mortifiée, pénitente, on obtient tout de Jésus par vous. Qu'ils sachent que vous n'avez point promis à vos enfants les joies et les plaisirs de ce monde, mais les joies et les plaisirs de l'autre, après les labeurs et les luttes de chaque jour ! Enfin, puissions-nous, fidèles comme notre saint Evêque à la récitation quotidienne du chapelet, avoir comme lui, devant la mort, la même sérénité, le même calme, le même amour pour Jésus et pour vous, ô Marie !

Quimper, typ. DE KERANGAL, impr. de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2e ANNÉE. Samedi 9 Juillet 1887. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Service solennel de Mgr Nouvel ; Oraison funèbre ; La mission d'Esquibien. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome et Italie ; France : La loi militaire à la Chambre ; Le jubilé de la reine Victoria ; Les Jésuites au Canada ; Une décision importante ; Les Juifs. — *III. L'Enseignement de l'Histoire* (fin). — *IV. La Vie de saint Corentin*, ch. III, La ville épiscopale (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 10 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte : office du jour, semi-double, **vert**.
Lundi 11. — S. Thurien, évêque, semi-double, blanc.
Mardi 12. — S. Jean Gualbert, double, blanc.
Mercredi 13. — S. Anaclet, pape, martyr, semi-double, rouge.
Jeudi 14. — S. Bonaventure, évêque, docteur, double, blanc.
Vendredi 15. — S. Henri, confesseur, semi-double, blanc.
Samedi 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guerlesquin	10 juillet.
Saint-Sauveur Trève-Neuve	11, 12 et 13 juillet.
Plogoff	14, 15 et 16 juillet.

Archives diocésaines d(Q nper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Service solennel de Monseigneur Nouvel.

Jeudi, 7 juillet, a eu lieu le service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Nouvel, au milieu d'un immense concours de fidèles et de prêtres venus de tous les points du diocèse et des diocèses voisins, apporter leurs derniers hommages à notre regretté et vénéré prélat.

La cathédrale avait reçu la même décoration que le jour des funérailles, sauf quelques légères modifications : le catafalque, au lieu d'être placé sous l'arc triomphal, se trouvait au chœur ; ainsi dans toute la nef, en face de la chaire, il restait des places pour entendre l'oraison funèbre par Mgr Bécel.

Les draperies qui fermaient complètement le sanctuaire pour les obsèques avaient reçu une disposition plus gracieuse qui permettait de mieux juger de la belle perspective du chœur, et des chapelles du Rosaire et des Saints-Anges.

La chapelle de Saint-Corentin, où a été déposée la dépouille mortelle du regretté pontife, avait reçu également une riche ornementation. La verrière du fond était couverte de draperies de deuil semées d'hermines et de larmes ; le blason de Monseigneur s'y dessinait parfaitement ; la tombe et le pourtour de l'autel étaient ornés de verdure, et le Bras de saint Corentin est resté exposé toute la journée à la vénération des fidèles. On n'a pas cessé, toute la matinée, d'y offrir le saint sacrifice. Les prélats y ont dit leurs messes, heureux de pouvoir vénérer ainsi en même temps le Bras du saint patron de notre diocèse et le souvenir de celui qui a rendu à notre culte l'insigne relique.

Son Eminence Mgr Place, archevêque de Rennes, venu déjà pour les funérailles, a bien voulu présider encore cette funèbre cérémonie. En face du Cardinal se tenaient dans le sanctuaire Mgr Bécel, évêque de Vannes, Mgr Trégaro, évêque de Séez, Mgr Mélizan, évêque de Jafna (Ceylan), et Dom Etienne, le Révérend Père abbé de la famille bénédictine de Saint-Marie de la Pierre-qui-Vire, à laquelle appartenait Mgr Nouvel. Des évêques de la province ecclésiastique, il manquait seulement Mgr Boucher, évêque de Saint-Brieuc.

Malgré son mauvais état de santé, il était venu prier et pleurer avec nous sur la tombe de notre vénéré évêque pour la cérémonie des obsèques. Cette fois sa santé, seule, l'a empêché de donner un second témoignage de son attachement au Père regretté et à ses enfants dans la douleur.

Nous le savons très loin d'ici aux eaux: puissent-elles, avec la grâce de Dieu, lui rendre force et santé et le conserver longtemps à nos respects, à notre vénération et à son beau diocèse de Saint-Brieuc.

Dans les stalles étaient le R. P. Le Doré, supérieur général des PP. Eudistes, le supérieur des Capucins de Lorient, le R.P. Jégou, des PP. du Saint-Esprit, Dom Guépin de Solesmes, dom Corentin de Kerbénéat, M. l'abbé Agasse, curé au Hâvre, M. Schiliebuch, recteur de Kerentrec'h, et nombre de chanoines étrangers, M. l'Abbé Le Guyader, recteur de Merville (Lorient), etc...

A dix heures précises commence la cérémonie. Elle se déroule avec une grande majesté, les voix du chœur et de la nombreuse assistance s'associent dans un puissant unisson pour faire entendre les admirables chants liturgiques de l'office et de la messe des morts. La messe a été chantée par le Révérendissime Père Abbé, assisté de M. Peyron, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché, et M. l'abbé Quéinnec, prosecrétaire.

A onze heures un quart, Mgr Bécel, évêque de Vannes, monte en chaire pour prononcer le panégyrique du Prélat défunt. Pendant plus de deux heures, il tient son auditoire sous le charme de son éloquente parole.

Oraison funèbre de Mgr Nouvel

par Sa Grandeur Mgr Bécel, évêque de Vannes

Nous ne devons pas donner ici le texte intégral de l'admirable et magistrale oraison funèbre, que l'on voudra lire en entier : nous ne citerons que quelques passages. (1)

« .... Dès son enfance, qui s'écoula douce, paisible et cultivée avec soin, dans la maison paternelle, puis, au départ de ses parents pour Rennes, chez sa grand'tante, Mademoiselle Nouvel, il montra les plus heureuses dispositions. L'amour du devoir le préserva des écarts qui conduisent l'enfance et la jeunesse aux plus funestes habitudes. Cœur généreux, âme naturellement pieuse, d'une humeur égale, Charles Nouvel avait cet air enjoué, ouvert, attrayant, qui révèle une nature honnête et sympathique. Cette franchise d'allure qu'il portait même dans l'exercice de ses petites dévotions, ne fut pas

(1) Les exemplaires qui restent sont peu nombreux, nos lecteurs qui en désireraient feraient bien de se hâter, car, dès le premier jour, il s'en est beaucoup vendu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comprise d'une vieille servante, plus rigoriste que sa maîtresse, et qui, prise de scrupules pharisaïques, s'en alla recommander, un jour, à Mademoiselle Nouvel de surveiller son neveu. « — Pourquoi, répondit la bonne tante, qui ne pouvait comprendre cet excès de sollicitude, à coup sûr bien intentionnée? » — « Ah! Mademoiselle, vous n'avez donc pas remarqué que Monsieur Charles chante en allant à confesse, et qu'il danse en revenant? »

Après de brillantes études faites au collége de Quimper, Mgr Nouvel est reçu avocat, plaide avec distinction et se décide à entrer dans les ordres.

« .... Aussi bien il avait déjà entendu l'appel de Dieu, qui lui disait: « Suis-moi; je te conduirai dans la solitude, et, là, je parlerai à ton cœur. »

« Il n'est pas permis d'en douter, après cette confidence qu'il fit à un Religieux, le 22 octobre 1885: « Je dois peut-être ma vocation au sacrifice que mon père s'imposa en donnant sa démission de Conseiller à la Cour de Rennes: ce qu'il regardait comme un devoir, bien que cette démarche lui coûtât beaucoup et fût contraire aux intérêts de notre famille. Quelques jours après, il m'appela et me dit: « — Tu es l'aîné; il » faut que, par ton travail, tu te crées une position honora» ble; maintenant c'est plus nécessaire que jamais. » Je me mis avec ardeur à l'étude du droit... Je ne songeais nullement au sacerdoce... A quelque temps de là, sans que personne m'en eût parlé, un matin, la pensée de me faire prêtre me vint à l'esprit et me pénétra peu à peu jusqu'à déterminer en moi un attrait irrésistible. Je compris que c'était la voix de Dieu... »

« .... Il entrait au séminaire de Saint-Sulpice, le 9 octobre 1838, à l'âge de vingt-quatre ans.

« Voici le témoignage très significatif qui Nous a été rendu de lui par un de ses vénérés professeurs: « Monsieur Nouvel se fit remarquer chez nous par un caractère parfaitement honnête, loyal et ferme. Il apportait au séminaire une vertu éprouvée dans le monde et qui, bien loin de se démentir, prit des accroissements constants par les grâces du séminaire et par une observation affectueuse de la règle. Il était très intelligent et d'un jugement très sûr. Ces qualités lui concilièrent l'estime et le respect de ses condisciples. Nous, ses Directeurs, nous le considérions tous comme devant être un saint prêtre. » — « Heureux, Nous écrit-on d'autre part, ceux de ses condisciples qui l'eurent pour moniteur! La franchise de ses conseils ne pouvait leur être que très salutaire. Il passait pour sévère; il ne l'était que pour lui-même. Jamais il ne fit de feu dans sa chambre, au plus fort de l'hiver, souvent rigoureux à Paris. Il fut ordonné prêtre le 5 juin 1841. »

« .... Comme il appartenait par sa naissance au diocèse de

Quimper, l'archevêque de Rennes, Monseigneur Brossais Saint-Marc, dut s'entendre avec Monseigneur Graverand, qui ne céda pas sans regret un prêtre de cette valeur. Quelques années plus tard, au Concile provincial de Rennes, celui-ci lui donna gracieusement une nouvelle preuve de son estime en le choisissant pour secrétaire pendant les réunions du Synode.

« Nommé vicaire à Saint-Germain de Rennes, l'abbé Nouvel fut parfaitement accueilli par les prêtres et les fidèles de cette excellente paroisse. »

Successivement nommé professeur de morale au grand séminaire, aumônier de l'hôpital Saint-Yves, curé de Toussaint, M. l'abbé Nouvel fut nommé vicaire-général de Rennes.

« .... Sa nomination de vicaire-général remonte à l'année 1864. Il prêta le concours le plus loyal à son évêque, fut, en toutes circonstances, un conseiller *fidèle* et *prudent*. La franchise de son langage, la fermeté de son caractère, une certaine ténacité dans les idées qu'il crovait bonnes furent-elles goûtées de tout le monde? Nous n'osons pas l'affirmer. »

Il se sent appelé à la vie religieuse, et entre au monastère des Bénédictins de la Pierre-qui-Vire.

« .... Quelques jours avant son départ, il avait dit, dans l'intimité: « J'ai cinquante-quatre ans; je ne puis avoir de dignité dans mon Ordre avant dix ans. Je mourrai auparavant. Me voilà débarrassé des responsabilités de la terre, et surtout je n'aurai plus à me prononcer sur les vocations ecclésiastiques. Je suis au comble de mes vœux! »

« .... Pendant que Dom Anselme se dépensait ainsi pour les âmes, au dedans et au dehors de son couvent, un grand évêque mourut, qui lui avait dit, le 30 septembre 1868, au couronnement de sainte Anne: « Hâtez-vous, Monsieur le Vicaire général, de faire vos préparatifs pour venir bientôt me remplacer à Quimper! »

« Monseigneur Sergent avait ainsi prophétisé, après Monseigneur de Poulpiquet. Cette parole prononcée aux pieds de la Patronne de la Bretagne n'avait pas été oubliée. »

Le Révérend Père Anselme, nommé évêque de Quimper malgré toutes ses plus vives instances, n'accepte cette dignité que sur l'ordre formel de Pie IX. Mais il se sent bientôt écrasé par cette charge, et veut se dérober aux responsabilités qui pesaient à sa conscience.

« .... Le 7 octobre 1874, Monseigneur Nouvel avait le bonheur inexprimable de mettre aux pieds de Pie IX vos hommages et vos offrandes. L'audience fut longue, intéressante, et sans doute plus affectueuse encore. Le lendemain, trois prêtres de Vannes avaient l'honneur insigne d'être reçus par le Saint-Père, qu'ils trouvèrent travaillant à la lueur de sa lampe. Ecoutez ce dialogue; s'il fait grand honneur à

Archives diocésaines d Qui nper et Léon

Monseigneur Nouvel, il n'en est pas moins vrai que ses diocésains pouvaient en souffrir cruellement :

« — De quel diocèse êtes-vous, mes enfants ? » — « Du diocèse de Vannes, Très-Saint-Père. » — « Ah, oui ! Oh ! je connais le diocèse de Vannes. Où demeurez-vous ? » — « A Lorient, Très-Saint-Père. » — « A Lorient ! Mais, c'est tout près de Quimper. L'évêque de Quimper est ici, mes enfants ; il est venu me voir hier ; il est bon... Il est moine... Quand votre Gouvernement m'a proposé un moine, je l'ai accepté tout de suite. Il est le seul moine dans l'épiscopat de France. Mais, ce bon évêque, il ne voulait pas rester à Quimper ; il m'a proposé sa démission ; je lui ai dit que je suis plus vieux et plus occupé que lui, et cependant je reste pape ; et je n'ai pas voulu accepter sa démission. Il est *houmile* l'évêque de Quimper, il est *houmile*, mes enfants ; il m'obéira et il restera à Quimper. »

Tout entier à ses devoirs d'évêque, il aimait à se mortifier en tout et se retirait dans son monastère une fois par an, pour y faire sa retraite.

« .... Voici un trait qui donne une juste idée de l'attachement de Monseigneur Nouvel à la règle de son couvent et qui peint au naturel son esprit de mortification. Préoccupé de l'incommodité que lui occasionnait son habit de moine pendant sa première tournée pastorale, qui avait lieu en été, le T. R. P. Abbé de la Pierre-qui-Vire lui en adressa un plus léger. Laissons parler le prêtre chargé de proposer le soulagement dont il s'agit : « Je m'empressai de m'acquitter de ma commission. Monseigneur me reçut très mal et m'ordonna de renvoyer à la Pierre-qui-Vire ce que j'en avais reçu. M'étant permis d'insister, il me fut répondu : « Ne savez-vous donc « pas que la moitié de la pénitence du Religieux consiste à « porter son habit en tout temps ; je veux le porter tel qu'il « m'a été donné le jour de mon entrée en religion, comme le « portent mes Frères de la Pierre-qui-Vire... » — Je dus me retirer, vaincu et très édifié... » Monseigneur, ajoute mon correspondant, suait tellement sous son habit religieux pendant les grandes chaleurs, qu'il en était très incommodé. Lorsque quelqu'un s'apitoyait sur son sort, il répliquait avec sa gaîté habituelle : « Vous n'y entendez rien ; la laine qui me « couvre absorbe ma sueur, et, en hiver, j'ai chaud, alors que « vous grelottez de froid. »

« Chaque année, jusqu'au jour du deuil public où tant de Religieux furent arrachés de leurs couvents comme des malfaiteurs, il allait se retremper à la Pierre-qui-Vire. Il eut la joie d'y faire une ordination et d'assister à la bénédiction du premier Abbé de ce monastère, qui n'avait auparavant qu'un Supérieur. Empruntons à une lettre d'un de ses Frères en religion les détails édifiants que voici : « *Tenacissimus*

Britto, écrivait notre cher P. Anselme au Souverain-Pontife... C'est bien le caractère qui le distingue dans la vertu... Il est d'une ténacité merveilleuse et qui nous confond. Lorsque notre cher évêque nous est arrivé pour la retraite du mois de juillet, il nous a bien prouvé cette ténacité, en se montrant plus Religieux que jamais. Quelle humilité ! quelle douceur ! quelle ineffable charité ! Le voyez-vous comme un simple moine dans sa coule, ayant fait disparaître le gland de son chapeau, la croix pectorale, l'anneau qui désignait le prince de l'Eglise, pour paraître simple Religieux ! Quand il arrive chez nous, il veut se mettre à son rang de profession. Il faut que la sainte obéissance au P. Prieur l'oblige, comme évêque, à occuper la place d'honneur. La cloche du travail sonne, il est le premier à la cuisine, revêtu d'un pauvre tablier, muni d'un plus pauvre couteau, épluchant les pommes de terre et les autres légumes, avec l'amabilité que vous lui connaissez. Au Chapitre des Coulpes, il veut se prosterner au milieu de toute la Communauté, pour demander pénitence. Le Prieur et le Révérend Père ont peine à l'en empêcher. A l'église, il refuse de bénir le prédicateur. Il ne veut pas être évêque, mais moine chez nous. S'il a besoin de dire un mot aux supérieurs, il met, comme un simple moine, le doigt sur les lèvres pour en obtenir la permission ; s'il arrive tard à l'office, il veut se mettre à genoux pour demander satisfaction. Lorsqu'il s'agit du départ, il sanglotte. Pourquoi se voit-il contraint de nous quitter ? Sa charité est sublime pour tous. Comme il nous aime ! comme il veut nous rester uni ! comme il soupire après l'heureux moment qui lui permettra de revenir vers nous ! Oh ! nous aussi nous l'aimons bien, notre cher Frère !... »

Ses travaux avaient miné sa santé — et il mourut avec une douceur et un calme incomparables.

«.... Pendant le carême dernier, il dit, un soir, à l'un de ses meilleurs amis, qui le reconduisait à l'évêché, après la récréation qu'ils prenaient habituellement ensemble : « Je m'en « vais ; mais cette pensée ne me rend pas malheureux. J'ai « une pleine confiance dans la miséricorde de Dieu. J'ai assumé dans ma vie bien des responsabilités. J'ai été cinq « ans curé d'une paroisse de quatorze mille âmes ; j'ai administré pendant seize ans un des plus grands diocèses de « France. Eh bien, quand je scrute ma conscience, elle me « rend le témoignage que mes intentions ont toujours été « droites. J'ai dû me tromper quelquefois, souvent peut-être ; « mais notre Père céleste est indulgent, et, s'il m'est arrivé « de n'avoir pas assez fait pour m'éclairer, il me le pardonnera. » Un autre jour, il dit au même : « Quand je me mets « au lit, je fais mon examen de conscience et je me demande « si je puis sans scrupule dire la messe le lendemain ; je

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

« prends la résolution de la dire et je m'endors sur cette « réflexion consolante : puisque je ne suis pas trop indigne « de recevoir mon Créateur, je puis espérer que je ne suis « pas non plus trop indigne de paraître devant Lui. »

Il faut lire les pages qui racontent si bien les derniers moments du Prélat : c'est le Père qui bénit ses enfants et leur donne ses conseils, c'est l'Evêque qui voit la mort se dresser devant lui, et reçoit, debout, les suprêmes consolations de l'Eglise, au milieu de nos sanglots : c'est le lutteur qui, arrivé au bout de l'arène, tend la main pour saisir la couronne et baisse la tête pour la porter.

« .... O vous qui l'avez connu et aimé, vous qui l'avez vu passer « en faisant le bien », vous pour qui il a sacrifié ses goûts, tout ce qu'il possédait, sa vie même, venez souvent, venez avec confiance verser vos larmes avec vos prières sur son tombeau. Ecoutez attentivement la voix de l'ange préposé à sa garde. Il vous semblera l'entendre murmurer tout bas : « Ici repose le serviteur fidèle et prudent que son Maître avait établi sur ses serviteurs, pour leur distribuer la nourriture selon le temps. » Vénérez sa mémoire ; pratiquez ses enseignements ; consolez-vous de l'avoir perdu ; vous le retrouverez dans un monde meilleur, où les obscurités et les épreuves de la foi feront place aux splendeurs et aux délices de la gloire. Ainsi soit-il. »

ESQUIBIEN. — Au milieu des tristesses de l'époque présente, il est beau et consolant de voir toute une population venir s'agenouiller au pied des autels pour affirmer sa foi, et renouveler le serment de rester fidèle à son Dieu. Tel est le spectacle que donne depuis huit jours la paroisse d'Esquibien.

Dès l'ouverture de la mission, présidée par M. Le Sann, curé de Bannalec, l'église était trop petite pour contenir la foule, et les missionnaires ont dû sentir au cœur une joie profonde en voyant, à la fin de la première semaine, plus de neuf cents communiants se presser à la Table Sainte. Le samedi, après-midi, s'est faite la procession des petits enfants. Rien de plus touchant...

Ils étaient là cinq cents au moins, les plus âgés fiers des médailles qu'on leur avait distribuées, et chantant avec entrain: *Ora pro nobis*, les autres marchant avec peine, et les derniers enfin portés sur les bras de leurs mères. C'était le prélude de la grande et belle procession qui a eu lieu le lendemain à l'issue des vêpres, et qui, après un parcours de trois kilomètres, étendards et bannières au vent, arrivait joyeuse et recueillie à l'église du bourg, où l'on a donné la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Une heure après, le son de la cloche annonçait le commencement des exercices pour la seconde semaine. Espérons, avec l'aide et la grâce de Dieu, que les efforts des zélés et dévoués missionnaires seront couronnés du même succès.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome.

Le comité chargé de recevoir les offrandes qui, de toutes les parties du monde, sont envoyées au Saint-Père pour son jubilé sacerdotal, et qui doivent figurer d'abord à l'Exposition vaticane, est saisi déjà d'un si grand nombre d'avis d'expéditions, que le local aménagé à cet effet dans les jardins du Vatican, autour de la colonne du Concile, ne pourra suffire à ce que l'on prévoit. C'est pourquoi il a été décidé que toute la catégorie des objets précieux et de plus de valeur seront placés dans une des galeries du Musée *Clementino*, qui correspond avec cette partie des jardins du Vatican.

***

L'ITALIE elle-même refuse de prendre part à l'exposition universelle de 1889. Le gouvernement français vient d'en être averti. C'est la Révolution qui se désavoue elle-même. S'il est une puissance étrangère sur laquelle la république devait compter pour célébrer la date de 89, c'est l'Italie révolutionnaire de Garibaldi, de Cavour et de Victor-Emmanuel. Mais l'Italie avait à choisir entre la France de la République et les grands Etats monarchiques, et elle a préféré se mettre avec ceux-ci, sacrifiant peut-être ses penchants à ses intérêts.

Ainsi toute l'Europe refuse l'invitation de la république française. Aucune nation ne veut être de notre fête. Il reste, comme le demande le *National*, à la célébrer en famille, — c'est-à-dire dans l'isolement et l'affront!

France.

La Chambre vient de discuter, samedi, la question essentielle, on peut même dire de la seule question pour laquelle a été faite la nouvelle loi militaire. Nous voulons parler de l'incorporation des séminaristes. Tout a été conçu, tout a été préparé dans ce but. La passion antireligieuse a tout dominé. Quand, au début du nouveau cabinet, on a interpellé le gouvernement au sujet de l'organisation de l'armée, on ne lui a pas demandé ce qu'il pensait et ce qu'il comptait faire pour mieux assurer la sécurité et la défense de la patrie, mais s'il voulait ou non assujettir les séminaristes au service militaire. C'est devenu la manie des radicaux. Porter ce nouveau coup à l'Eglise, empêcher, par ce moyen, le recrutement du clergé, tout est là ! Si deux ou trois mille séminaristes ne sont pas soldats, il semble que la République est perdue et que la France est en péril.

*

Archives diocésaines d Qui pér et Léon

Heureusement, cette Chambre, avec ses mauvaises passions, n'est pas un arbitre suprême, et sa décision n'est pas irrévocable. Il reste le Sénat, et quand la loi militaire viendra devant cette assemblée, on veut croire encore quelle y sera jugée en elle-même et non dans une pensée de haine et de discordes civiles.

Les fêtes du Jubilé de la reine Victoria ont eu un grand éclat à Londres. Cependant les catholiques Irlandais n'ont rien obtenu de sa *Gracieuse* Majesté que le renouvellement des bills de coërcition. Espérons que l'intervention du Père de la chrétienté ne sera pas inutile à ses malheureux enfants.

Nous apprenons que Mgr Persico et le P. Gualdi ont quitté Rome chargés d'une mission en Irlande. Ils devront présenter au Souverain Pontife un rapport détaillé sur la situation de cet infortuné pays.

Les Jésuites au Canada. — Il est écrit que l'Amérique nous ménage toutes les surprises.

Voici que l'Ordre des Jésuites vient d'être officiellement reconnu, avec tous les bénéfices de la personnalité civile, par le législateur provincial de Québec.

Et ce qui ne manque point de piquant, c'est que la loi a été votée par les députés du parti libéral.

Les conservateurs ont suivi, mais avec moins d'ensemble.

La chose s'est faite, non sur la demande du cardinal-archevêque de Québec, mais au contraire, sur l'instance des libéraux, ayant à leur tête M. Mercié, le principal adversaire des conservateurs.

Une décision importante. — Un jugement du tribunal de Largentière avait condamné à 5 francs d'amende deux religieuses pour ouverture illicite d'une école maternelle. Sur appel, la cour de Nîmes vient de déclarer que « le fait de recevoir et de garder des enfants de trois à six ans, en se bornant à leur faire dire des prières, à leur lire le catéchisme et, dans le but de les distraire, à les faire chanter et à leur dire des fables, ne constitue pas le délit d'ouverture illicite d'une école maternelle puni par l'article 40 de la loi du 30 octobre 1886. »

Les Juifs. — Sur une population de 37 millions, il n'y a en France *officiellement* que 60,000 juifs, admettons qu'en réalité, ils sont 200,000 environ. Veut-on savoir la part qui leur est dévolue dans l'administration du pays ? Pour administrer les 37 millions de Français, il y a 86 préfets. Or, sur ces 86, combien compte-t-on de juifs ? *Quarante-deux !!!* Un

de plus ce serait la moitié! Est-ce qu'il n'y a pas lieu, demande le *Dauphiné catholique*, qui fait cette observation, de porter ce fait à la connaissance du public et de dénoncer à la tribune cette scandaleuse invasion juive, plus calamiteuse encore que l'invasion prussienne.

L'Enseignement de l'Histoire *(fin)*.

Louis de France qui, dans la chronologie de nos Rois, devait porter le nom de Louis XVI, naquit à Versailles le 25 août 1754. Il était le fils du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, et fut titré Duc de Berry. Mgr le Dauphin, scrupuleux observateur de tous ses devoirs, n'eut garde de négliger l'éducation de son fils ; malheureusement il fut enlevé à la France, dont il était l'espoir, en 1765. Le jeune Duc de Berry prit alors le titre de Dauphin, et en 1770 il épousa Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèze. Les débuts du jeune ménage ne furent pas heureux, comme on peut le voir dans la correspondance de Marie-Thérèze avec le comte de Mercy Argenteau, éditée par le chevalier d'Arneth. Beaucoup d'intrigues s'étaient nouées dans l'intérieur du palais de Versailles. Les tantes du Dauphin avaient su d'abord captor leur nièce, le service d'honneur avait essayé d'abuser de sa bonté, et l'indigne favorite du Roi, Mme du Barry, s'efforçait inutilement de triompher de ses dédains. La correspondance du comte de Mercy permet d'apprécier la hauteur d'âme avec laquelle la jeune Dauphine rejeta les avances de cette créature, au risque de se créer les plus graves difficultés. Disons bien vite que l'attitude du Dauphin ne fut pas moins noble dans cette circonstance.

Les deux frères du Dauphin, mariés à des princesses de la maison de Savoie, n'étaient pas sans causer d'ennuis à leur aîné, duquel on n'espérait guère d'enfants. Les princes du sang et surtout leur chef, le Duc d'Orléans, l'abreuvèrent d'amertumes, que la correspondance du comte de Mercy fait connaître dans leurs plus secrets détails.

Après la mort de Louis XV, un monde nouveau semblait renaître, les applaudissements de l'Europe se joignirent à ceux de la France. Le roi de Prusse Frédéric II écrivait à Voltaire et à d'Alembert : « Le successeur de Louis XV débute avec beaucoup de sagesse et fait espérer aux Velches un gouvernement heureux. Ce prince paraît mesuré et sage dans ses démarches ; c'est un phénomène, rare à son âge, de posséder des qualités qui ne sont que le fruit d'une longue expérience. Votre jeune Roi se conduit sagement. Ce que j'approuve surtout en lui, c'est la volonté qu'il a de bien faire.

Archives diocésaines d Qui per et Léon

J'aime Louis XVI ; il veut faire le bien et réparer les maux de la nation. Il n'est point porté à la dépense ; il n'a point de favoris, point de maîtresses à entretenir, point de palais à faire bâtir, aucun luxe dans son intérieur. »

Suivant l'usage, le Roi et la Reine firent leur entrée à Paris avec une grande solennité, et en passant devant le Collége Louis-le-Grand, le Roi fut harangué par un jeune rhétoricien qui y était entretenu par l'Evêque et le Chapitre d'Arras, et qui se nommait Maximilien de Robespierre !

La Reine avait été longtemps sans enfant, et lorsqu'elle en eut enfin, le premier fut une fille, les intrigues des princes en prirent un nouvel essor, et ne cessèrent qu'à la naissance du Dauphin, qui semblait donner à la France l'assurance d'une complète sécurité pour l'avenir.

En montant sur le trône de France (1774), Louis XVI s'occupa tout d'abord de la réforme des abus qui lui étaient signalés de toutes parts, et il crut devoir faire appel aux économistes qui se disaient prêts à régénérer la France. Ce furent Turgot et Malesherbes qui devinrent ministres. Turgot était un ancien intendant qui avait rendu de très grands services dans son intendance du Limousin ; il essaya un ensemble de réformes, contre lesquelles les privilégiés se défendirent si vivement que Malesherbes, effrayé du bruit, quitta le ministère. Le Roi soutint Turgot jusqu'en 1776 ; le monarque, dans son irritation contre ceux qui faisaient de l'opposition à son gouvernement, disait : « *Il n'y a que moi et M. Turgot qui aimions le peuple.* »

Disons en passant que Turgot, complètement livré aux *philosophes*, ne connaissait que les réformes absolues et complètes, et que s'il avait eu plus de prudence et de souplesse d'esprit, il eut réussi peut-être dans les entreprises où il échoua, en prenant la peine d'espacer les réformes qu'il tenta et en ne voulant pas tout faire à la fois d'après un plan systématiquement immuable.

« Louis XVI, dit M. Lavisse, succède en 1774 à Louis XV. Il prend pour ministres Turgot et Malesherbes, qui font de belles réformes ; mais les privilégiés leur font une grande opposition, et Louis XVI à la faiblesse de les renverser (1776). Les finances furent ensuite administrées par Necker, qui fut aussi renvoyé lorsqu'il demanda des réformes politiques (1781).

La France fit en ce moment une guerre glorieuse pour soutenir les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, qui s'étaient révoltées contre l'Angleterre. Elle aida les Etats-Unis d'Amérique à conquérir leur indépendance, et les Anglais nous rendirent en 1789, à la paix de Versailles, quelques unes de nos colonies.

Mais les embarras des finances croissaient toujours. Après avoir employé des ministres incapables, Calonne et Loménie,

le Roi fut obligé de rappeler Necker (1788). Tout le monde reconnut alors la nécessité de convoquer les Etats généraux, et la Révolution française commença. » (2e Ann. de l'*Hist. de France*, p. 271.)

Nous avons donné d'abord l'opinion du grand Frédéric, et l'on voit que ce prince accordait à Louis XVI plus de valeur que ne lui en reconnaît notre historien. Le Roi s'était lancé dans une entreprise périlleuse, et Malesherbes écrivait plus tard : « M. Turgot et moi étions de très honnêtes gens, très instruits, passionnés pour le bien. Qui n'aurait pensé qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir? Cependant nous avons mal administré, ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habilité pour les affaires, nous avons laissé diriger le Roi par M. de Maurepas, qui ajouta toute sa faiblesse a celle de son élève, et sans le vouloir ni le prévoir, nous avons contribué à la Révolution. »

Telle était d'après le plus illustre des deux, l'habileté des pilotes auxquels le Roi avait remis le soin de diriger le vaisseau de l'Etat et qui le conduisirent inconsciencieusement sur les écueils. Pourquoi le Roi les eut-ils soutenus obstinément au ministère ? Les économistes d'alors comme ceux d'aujourd'hui étaient convaincus de l'excellence de leurs doctrines, mais ils ne réussirent pas à les faire goûter à la nation. Le discrédit des ministres rejaillit sur le Roi qui se vit attaqué en même temps par les philosophes qui voulaient le pousser en avant et par les privilégiés au nombre desquels étaient les parlements. Louis XVI rétablit ces derniers et renvoya les juges que son aïeul avait mis à leur place. Les parlements commencèrent par s'opposer à l'enregistrement de l'Edit du Roi (1776), qui abolissait la corvée. Ce fut cette opposition révolutionnaire du Parlement à l'égalité des charges qui nécessita la convocation des Etats généraux et provoqua directement la Révolution Française. (V. Sismondi. *Hist. des Français*, t. 30, p. 106, 237 et suiv.)

J'avoue qu'il me semble difficile aussi de partager l'admiration de M. Lavisse pour la participation de Louis XVI à la guerre d'Amérique, par suite de laquelle les idées républicaines entrèrent en France, ce qui n'a pas, que je sache, enrichi ni rehaussé beaucoup notre nation. Ce que notre historien ne dit pas, c'est que les *philosophes* poursuivaient audacieusement leur œuvre sous la protection ouverte des ministres Turgot et Malesherbes, que la franc-maçonnerie s'organisait fortement et que Mesmer et Cagliostro promenaient au grand jour leurs illusions et leurs prestiges dans les salons de Paris et de Versailles, achevant de démoraliser une aristocratie légère et dissolue, qui ne devait retrouver sa foi et son courage que pour monter vaillamment sur l'échafaud révolutionnaire.

Et si l'on veut savoir quel fut le résultat immédiat et prati-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que de la guerre d'Amérique, demandons-le à M. Lavisse, c'est lui qui va nous le dire. « Cette guerre avait coûté beaucoup d'argent. Le trésor royal était vide. Le Roi prit pour ministre Calonne, qui augmenta encore la dette de l'Etat par des emprunts. Ensuite il déclara, lui aussi, qu'il fallait faire des réformes. Il fut renvoyé (1787). Son successeur, Loménie, ne fit pas mieux, et le Roi fut obligé de rappeler Necker (1788). Mais déjà l'on parlait de convoquer les *Etats Généraux*. En effet, depuis treize années, on tournait dans une cercle dont il était impossible de sortir. L'état des finances était tel, qu'il fallait y apporter un prompt remède, mais on ne pouvait remédier à l'état des finances sans faire des réformes politiques. Pourtant ceux qui avaient essayé ces réformes avaient été renvoyés les uns après les autres. Il n'y avait plus d'autre ressource que de consulter la nation. Les Etats Généraux furent convoqués pour le mois de mai 1789. La Révolution française allait commencer. » (2me Ann. de *l'Hist. de France*, p. 270.)

Nous nous arrêterons ici, ne pouvant suivre plus loin notre historien sans tomber dans la politique actuelle et militante, ce qui n'a jamais été de notre goût. Nous avons la conviction que ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre avec attention ont vu combien nos critiques étaient fondées et avec quelle modération nous avons relevé les erreurs du *Manuel ;* la suite en fournirait encore un plus grand nombre si nous ne jugions impossible de le faire sans entrer dans une voie que nos habitudes et le caractère de ce recueil nous interdisent également. Nous espérons être compris et approuvé par les abonnés de la *Semaine religieuse*, et nous leur laissons le soin bien facile de découvrir eux-mêmes les erreurs de la dernière partie du *Manuel* (1).

(1) Ces articles mensuels sur l'histoire populaire de M. Lavisse ont été très-remarqués. L'auteur y a déployé toutes les qualités de son esprit fin, cultivé et judicieux ; il a montré cette bonne volonté parfaite qui aime la vérité et flétrit l'erreur, surtout quand elle est voulue.

Nos lecteurs s'associeront à nous pour offrir à cet homme de bien l'hommage de leur vive reconnaissance et l'assurer de tout le plaisir qu'ils auraient à le lire encore. (N. R.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE IV
LE CIEL ET LA CORNOUAILLES

En approchant des cieux,
Je ferai mes adieux,
Mes adieux pour jamais
Au pays que j'aimais,

« Doux champs, aimés de Dieu,
Mère des saints, adieu !
Terre de Breiz-Izel,
Je te verrai du ciel. » (1)

(Cantique du Paradis.)

L'histoire d'un homme finit généralement avec le récit de sa dernière heure, et si un écrivain, après avoir raconté la mort de son héros, croit devoir ajouter quelques pages, c'est trop souvent pour montrer comment les œuvres commencées ont été interrompues, anéanties, dès que l'ouvrier a cessé de vivre.

Il n'en est pas de même pour l'histoire des Saints. Chacun d'eux a eu sa mission marquée, et a dû, sous le regard de Dieu, travailler dans le champ qui lui était échu en partage ; puis, arrivé à l'heure du repos céleste, il a laissé son œuvre à des continuateurs. Le Saint par excellence, Notre-Seigneur lui-même, ne fait pas exception ; ses disciples ont achevé ce qu'il avait commencé ; aussi l'Evangile serait-il un livre incomplet si Dieu n'avait inspiré à saint Luc d'y ajouter *les Actes des Apôtres*.

L'histoire de la vie de saint Corentin réclame un complément analogue ; nos lecteurs n'auraient pas une idée complète de la formation religieuse de la Cornouailles, si nous ne montrions pas l'action divine se continuant dans ce diocèse après que saint Corentin fut remonté au ciel ; d'autre part, s'ils se sont intéressés à ce qui précède, ils doivent avoir quelque désir d'apprendre comment saint Guennolé a terminé sa vie glorieuse et féconde.

La première grâce que Dieu accorda au diocèse de Quimper, après la mort de son premier pasteur, fut de lui donner un successeur digne de lui. Albert-le-Grand raconte que l'entente fut très-difficile pour le choix d'un pontife ; il y avait trois jours que les débats duraient ; ni le clergé ni le peuple ne pouvaient s'accorder sur la personne à désigner. Enfin le principal dignitaire de l'église de Quimper ordonna un jeûne de trois jours et des prières solen-

(1) Le *Cantique du Paradis* fut, dit-on, composé par saint Hervé ; il a reçu sa forme moderne de Michel Le Nobletz ; les deux strophes citées ici sont extraites d'une heureuse et fidèle imitation de ce cantique. M. de la Villemarqué en est l'auteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nelles, après quoi non-seulement l'accord se fit, mais il fut unanime. En un instant, toute la cité apprit que saint Conogan était appelé à occuper le siège de saint Corentin, et ce fut l'occasion d'une grande joie qui ne put pas d'ailleurs rester enfermée dans la ville épiscopale ; on dut être aussi bien heureux à l'abbaye dont l'école avait autrefois abrité l'élu, et où l'on gardait toujours de lui un souvenir fidèle.

Les députés du clergé et du peuple allèrent à la Palue et annoncèrent à saint Conogan que l'église de Cornouailles le réclamait pour son chef.

L'humilité du religieux l'aurait porté à refuser l'héritage glorieux de saint Corentin, mais nous avons vu qu'il s'était placé avec son monastère comme sous la dépendance de Land-Tévennec; saint Guennolé parla, et les hésitations cessèrent. C'est à Quimper que saint Conogan reçut la consécration épiscopale.

Le monastère de la Palue qu'il venait de quitter était, comme nous l'avons dit, sur les bords de l'Elorn. Cette rivière coule entre les anciens diocèses de Cornouailles et de Léon, et c'est sur la rive appartenant au Léon que le Saint avait sa demeure. Le choix d'un prêtre originaire de cette contrée et continuant de l'habiter n'indique-t-il pas que le Léon faisait partie du diocèse auquel avait été préposé saint Corentin ? On en pourrait trouver une autre preuve dans l'établissement de saint Guennolé sur le sol de Cornouailles, s'il est vrai qu'il était né au château de Les-Guen. A supposer même que saint Corentin ait connu saint Paul Aurélien et se soit joint à lui et à saint Tugdual pour des prières ou litanies solennelles (1) ; l'épiscopat du premier évêque de Cornouailles devait toucher à sa fin quand commença celui du premier évêque de Léon. Saint Corentin avait donc travaillé sur une terre qui était alors la sienne, et par conséquent il a droit à la dévotion des Léonards comme à celle de ses Cornouaillais. Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler encore, le fait auquel nous faisons ici allusion se produit souvent dans les pays où la foi catholique voit se multiplier ses adeptes ; ce qui n'avait été d'abord qu'un diocèse se divise, puis se subdivise encore. Nous savons bien d'ailleurs que le patron de l'église de Quimper était particulièrement honoré en Léon bien avant la réunion de nos deux anciens évêchés ; le droit de la reconnaissance a plus fait sous ce rapport que le droit de la conquête.

Pendant que saint Conogan prenait possession de son siège et faisait revivre les qualités brillantes et les hautes vertus de son prédécesseur, saint Guennolé s'élevait à une perfection toujours plus haute ; à son exemple, les religieux de son monastère aspiraient unanimement à la sainteté. Dans son humilité, l'abbé ne concevait même pas qu'il put leur servir de règle et de modèle; un ardent désir s'était allumé dans son âme, celui de se former lui-même d'après les exemples et les leçons de l'apôtre d'Irlande.

(1) C'est ce qu'avance Dom Lobineau citant une ancienne *Vie de saint Tugdual*.

A vrai dire nous ignorons à quelle époque notre Saint conçut cette pensée ; Dom Lobineau place cet épisode tout au début de la vie monastique de Guennolé et suppose que saint Patrice était alors vénérable non seulement par la sainteté, mais par la vieillesse ; au contraire Albert-le-Grand laisserait à entendre que saint Guennolé gouvernait depuis fort longtemps son monastère, quand il voulut recourir aux conseils de saint Patrice, et il ne dit rien du grand âge de celui-ci. (1)

Ne semble-t-il pas plus naturel que le moine armoricain ait aspiré à cette rencontre, quand il était privé de son conseiller habituel, et obligé de tout diriger par lui-même, plutôt qu'à l'époque où il obéissait à un maître investi de toute sa confiance ?

Mais pourquoi Patrice était-il, de préférence à tout autre, le modèle dont il aspirait à reproduire les vertus ?

Sa réputation s'était répandue dans toute l'Eglise d'Occident ; son nom était désormais aussi connu et presqu'aussi vénéré que celui de son illustre parent, saint Martin ; avec saint Germain d'Auxerre, il fixait non-seulement l'attention, mais l'admiration universelle ; toutefois, n'y avait-il pas des raisons qui devaient le rendre particulièrement cher et vénérable aux religieux d'Armorique ?

Nous avons déjà dit que nos traditions bretonnes supposent une parenté assez proche entre le roi Grallon d'une part, saint Martin et saint Patrice d'autre part ; pour l'expliquer, il ne paraît pas nécessaire d'assigner à saint Patrice tel ou tel lieu de naissance. Pourtant il est une opinion suffisamment acceptée qui montrerait bien comment s'enchaînent et se fortifient tous ces vieux souvenirs. On a beaucoup discuté sur le pays où serait né saint Patrice ; les uns le font naître dans la Grande-Bretagne, les autres dans la Petite-Bretagne, d'autres enfin à Boulogne-sur-Mer. Chose qui, à première vue, paraît assez bizarre, Lanigan et Thomas Moore disent qu'il était Armoricain et qu'il serait né à Boulogne. Comme le fait très-bien remarquer l'abbé Gallet, le pays où est Boulogne était habité par les Morins, qui n'ont jamais appartenu à l'Armorique, mais bien à la Belgique. Saint Patrice dit lui-même au livre de ses *Confessions* (2) qu'il vint au monde à *Bonaven-Tabernix* (3). On ne peut récuser une certaine ressemblance entre le nom celtique de *Bonaven* et le nom latin de *Bononia* (Boulogne) ; et surtout, s'il est vrai que les Gaulois l'appelaient *Bonauen-Arimorik*, il était assez naturel pour les Romains d'en faire *Bononia-Oceanensis*.

Cette explication appartient à M. de la Villemarqué ; elle peut satisfaire à coup sûr, mais pas au point de dissiper tous les doutes.

(1) Dom Lobineau doit avoir pour lui l'appui du cartulaire de Land-Tévennec.

(2) La critique des derniers siècles rejetait ce livre comme apocryphe ; l'authenticité en est aujourd'hui reconnue.

(3) *Tabernia* : Champ des Pavillons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *Bonaven*, dit l'abbé Tresvaux, est un composé de deux mots bretons : *bon*, ou peut-être *ben* ou *pen*, qui signifie *bout, fin, embouchure*, et *Aven*, rivière de Basse-Bretagne ; car *Aven*, qui est le nom particulier de la rivière dont nous parlons, est aussi le nom générique de rivière dans la langue du pays... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il habitait les bords de la mer lorsqu'il fut enlevé par les pirates. »

Dempster, qui a écrit une histoire de l'Église en Ecosse (1627), reconnaît que les Bretons de France tiennent saint Patrice pour leur compatriote.

Enfin, Brizeux a donné la consécration de la poésie à notre tradition :

Sois donc fière, Armorique ! Il est fils de ta lande
Le grand Saint appelé l'apôtre de l'Irlande ;
Dans tes bois il reçut le sceptre pastoral
Qui défendait Eir-Inn sous le sceptre royal !

Après cette affirmation, il lance contre les bourreaux d'Eir-Inn les plus vibrantes imprécations auxquelles il entremêle des paroles d'espérance :

Va ! le léopard du Saxon
En vain mordrait ton écusson,
Eir-Inn !
Patrick, pour l'enchaîner encor,
Patrik a son étole d'or,
Eir-Inn !
Sous le bâton épiscopal
Mourra le sanglant animal,
Eir-Inn !
Le léopard et ses petits,
Traîtres à Dieu, sont des maudits,
Eir-Inn !
Mais toi, qui combats pour la foi,
Les Saints combattront avec toi,
Eir-Inn !
Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn !...

Et il termine par ces deux vers où il précise encore d'avantage le point qui nous occupe :

Gloire aux vaincus ! Et toi ! protége encor tes ouailles,
Patrick, ô saint pasteur, ô fils de la Cornouailles !

Pour Brizeux, Bonaven était donc Pont-Aven.

Si cette opinion était conforme à la réalité, on comprendra mieux encore les désirs du premier abbé de la Petite-Bretagne, et l'on verra pourquoi « ce n'est ni à Lérins, ni à Marmoutier, ni nulle part en Gaule que l'armoricain Gwénolé songe à aller prendre conseil, c'est à Sabhal, de la bouche même de Patrice, qui aurait prédit sa mission comme celle de tant d'autres Saints. » (1)

Quand cette pensée fut entrée dans son esprit et ce désir

(1) *La poésie des cloîtres celtiques*, par M. de la Villemarqué.

dans son cœur, il crut que c'était là une inspiration divine et comme il y avait en rade, non loin du monastère, des marchands venus de la Cambrie, il projetait d'user d'une occasion si favorable et de s'embarquer le lendemain matin pour l'Irlande ; moins que tout autre, il oubliait que la stabilité est une des conditions les plus essentielles pour la perfection religieuse, mais, il savait surtout ce qu'on gagne au contact des Saints ; or, le Dieu tout-puissant et tout bon concilia toutes choses. Voici comment l'a raconté Albert-le-Grand :

« Après Matines, les religieux s'estans retirez au dortoir, saint Guennolé persistant en oraison devant le Saint-Sacrement, à son accoustumée, saint Patrice luy apparut, entouré d'une resplendissante clarté, ayant une mittre d'or en teste, qui luy dit : « Guennolé, serviteur de Dieu, je suis Patrice, lequel tu désires si « ardemment voir ; mais, pour ne priver tes religieux de ta pre- « sence à eux tant profitable, et ne t'obliger à un voyage si long « et si pénible, Dieu m'a envoyé vers toy. » Le reste de la matinée jusques à l'heure de Prime, saint Guennolé jouit de l'entretien familier de saint Patrice ; lequel, luy ayant donné plusieurs bons avis touchant la direction de son Monastère, disparut. »

(A suivre.)

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Keréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

AVIS AUX PÈLERINS
SAINTE-ANNE (près AURAY)

M. NÉVO, fils, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a toujours la direction de l'hôtel du *Lion-d'Or*, et qu'à partir du 15 juillet courant, il pourra satisfaire à toutes les demandes de chambres qui lui seront adressées, le nouvel hôtel devant être complètement achevé et livré à cette époque.

L'hôtel du *Lion-d'Or* se recommande toujours par sa situation exceptionnelle, son grand confortable et la modicité de ses prix.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaines Quimper et Léon

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, **augmentent** les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les **diverses** phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — **elles** agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre **la constipation** plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement **et sûrement.** — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : **2 fr. 50** Env. fco p. poste c. mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

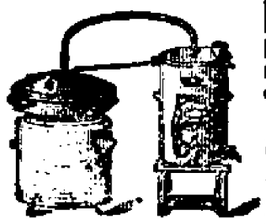
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.

Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses dites incurables. Le** traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND, Méd. sp., à Melun.** — Consult. gratuites par corresp.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT Brevété S. G. D. G., Système **DEROY**

Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre

DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) **Paris.** Envoi franco du Prospectus détaillé

PULVÉRISATEUR BROQUET*, ALAMBIC-VALYN

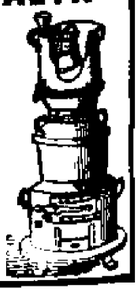
121, Rue Oberkampf, PARIS



Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE

Pour toutes distillations économiques. Construit en **cuivre rouge.**

BROQUET, Seul concess^re



Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA GRANDE TROMÉNIE EN 1887

Depuis le 11 mars, la *Semaine religieuse* a bien souvent entretenu ses lecteurs du vieux pèlerinage traditionnel en l'honneur de saint Ronan. Pour écrire ces nombreux articles, j'ai dû lire et relire beaucoup de documents imprimés ou manuscrits ; j'y ai bien vu l'histoire de la Troménie, ses gloires dans le passé, mais ce que je n'avais même pas soupçonné, c'est la physionomie particulière et vraiment pieuse et touchante de cette interminable procession. (Si je l'appelle interminable ce n'est nullement pour lui en faire un reproche).

Le prêtre à qui Dieu a présentement confié le soin de l'église et la garde du tombeau de saint Ronan voulait, en célébrant lui-même, pour la première fois, cette grande fête, lui donner tout l'éclat qu'elle peut comporter. Dès samedi 9 juillet, les colonnes et les murs badigeonnés de l'église prenaient une parure dont la cathédrale lui fournissait les principaux éléments.

Au-dessus de la statue de saint Ronan est un grand blason aux armes de Cornouailles ; vis-à-vis, au-dessus de saint Corentin, les armes de sa bonne ville de Quimper ; dans le chœur, quatre autres blasons aux armes de différents évêques :

Guillaume Le Prestre de Lézonnet. — (Sous son épiscopat, la Troménie fut célébrée en 1621, 1628, 1635.)

René du Louet. — (Troménie en 1642, 1649, 1656, 1663.)

Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé. — (Troménie en 1740, 1747, 1754, 1761, 1768.)

Toussaint Conen de Saint-Luc. — (Troménie en 1774, 1779, 1785.)

Au-dessus de la grande arcade séparant le chœur de la nef, les armes de Léon XIII sont suspendues à la clef de voûte.

A chaque colonne de cette même arcade sont les armes de Mgr Nouvel (sous son épiscopat, la Troménie a été célébrée deux fois, en 1875, 1881).

Dans la nef, les armes de Mgr Graveran (Troménie en 1845, 1851) font face à celles de Mgr Sergent (Troménie en 1857, 1863, 1869).

Dans le grand portail, sous une niche qui abrite d'ordinaire une statue de saint Ronan, est un grand cartouche de forme ronde reproduisant le sceau du Vénérable Chapitre de la Cathédrale de Quimper (1). Au fronton de ce même por-

(1) Le Chapitre participa à la vérification des Reliques de saint Ronan, en 1687, et aussi probablement en 1711.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tique, dans un bel encadrement d'architecture, se détache un grand blason aux armes des ducs de Bretagne, les insignes bienfaiteurs de l'église. Enfin, au-dessus de la porte de la chapelle du Penity, où les pèlerins devront prier aux intentions du Souverain Pontife, les armes de Léon XIII rappellent à tous cette obligation.

Devant l'autel de cette chapelle sont les armes de l'Ordre de saint Benoît, dont les religieux desservirent Locronan pendant plusieurs siècles. Sur l'autel est le reliquaire, où sont déposés momentanément les deux côtes de saint Ronan (dès le lendemain, on en porte une à Plaç-ar-C'horn, où elle est offerte à la vénération des pèlerins). Le reliquaire est en bois sculpté, c'est une œuvre assez médiocre, imitation moderne du style gothique ; une peinture du meilleur goût l'a complètement transformé. Le brancard, simple d'exécution, mais bien composé, est peint dans les mêmes nuances et porte 8 blasons qui sont un résumé de l'histoire de Locronan :

1° France, 2° Bretagne, 3° France et Bretagne en alliance, 4° Névet, 5° Guengat, 6° Névet et Guengat en alliance (écartelés avec les armes de deux autres familles ; c'est la reproduction du beau blason qui figure dans le chœur de Locronan, au dessous de la statue de saint Corentin, et au tympan du retable dans la chapelle du Rosaire), 7° Mgr François de Coëtlogon, qui fit refondre la châsse et reconnut les reliques de saint Ronan, en 1687 (sous son épiscopat, la Troménie fut celébrée en 1670, 1677, 1684, 1691, 1698, 1705. C'est en 1677, que les croix, les reliques et les bannières seraient sorties d'elles-mêmes et auraient fait la procession toutes seules), 8° Mgr Hyacinthe de Plœuc, qui vérifia les reliques de saint Ronan en 1711 ; (sous son épiscopat, la Troménie fut célébrée en 1712, 1719, 1726, 1733).

Les armes de Bretagne surmontées de la couronne ducale rappellent le souvenir des ducs Pierre de Dreux (ou *Mauclerc*), Jean Ier, Pierre II, François II, et de Marguerite de Foix, femme de ce dernier.

Les armes de France et Bretagne en alliance rappellent le souvenir de Jean V et de Jeanne de France, de Charles VIII, et de Louis XII, d'Anne de Bretagne et de Renée de France.

Les armes royales de France rappellent les libéralités et les pieuses fondations de tous les souverains, depuis le roi François II jusqu'à Louis XV.

Les armes de Névet sont surmontées de la couronne de baron et accompagnées de la devise *Pérac (Pourquoi.)*

Les armes de Guengat portent la couronne de marquis et la devise *Trésor*.

Avec les blasons, des étendards portant les noms de tous les cantons de Cornouailles et des invocations à leurs patrons décorent l'église principale et la chapelle du Pénity. Quelques guirlandes vertes complètent cette parure de fête.

Il faut bien le reconnaître, les traces verdâtres de l'humidité, se montrant à travers toutes ces couleurs joyeuses, ne donnent pas à l'œil une complète satisfaction.

* * *

Le samedi soir les pèlerins commencent à circuler dans la petite ville et à prier avec ferveur dans l'église. Ces premiers arrivés sont venus de loin ; ils portent les beaux costumes de Trégunc et des environs de Fouesnant. A cinq heures, toutes les cloches se font entendre ; c'est une belle et joyeuse sonnerie que celle de Locronan.

A six heures, on chante les premières vêpres suivies du salut. Ce début de la fête à un caractère tout intime, mais le chant auquel tous participent montre que les cœurs battent à l'unisson ; il y a de l'enthousiasme dans ces voix d'hommes, de femmes et d'enfants. A peu près à cette heure, le temps a changé presque subitement : à la chaleur accablante des jours précédents succède un vent assez violent qui agite le grand drapeau tricolore placé à la croix du clocher et les quatre drapeaux pontificaux flottant aux quatre angles de la vieille tour.

Bientôt la pluie tombe assez abondante ; plusieurs de ceux qui avaient projeté le pèlerinage y auront probablement renoncé dès lors, ou du moins auront résolu d'attendre au second dimanche. Cependant, durant la nuit et encore plus au point du jour, on entend des bruits de pas sur le pavé.

De bonne heure je vois la circulation commencer autour de l'église ; les fidèles le chapelet à la main sortent par le grand portail, longent le mur du nord, arrivés au chevet de l'édifice ils montent au cimetière, prient sur les tombes ou au pied de la croix, descendent par le joli chemin qui borde le côté sud, et vont faire une nouvelle visite à la chapelle du Pénity. Le reliquaire est toujours là, mais il est vide ; un prêtre offre à baiser à chaque pèlerin la petite vitre de la boite d'argent qui renferme la côte de saint Ronan.

Chaque fois qu'un fidèle se présente, on tinte une petite sonnette. Ces allées et venues à l'intérieur, à l'extérieur, ont quelque chose de si paisible que je n'ai nul souvenir d'avoir rencontré ailleurs, dans une grande fête religieuse, rien qui puisse en donner l'idée. Chose étonnante et presque incroyable, je n'ai pas entendu un cri de mendiant ! On dit qu'autrefois saint Martin guérit bien malgré eux deux misérables qui spéculaient sur leurs infirmités ; je serais tenté de croire que saint Ronan a fait quelque merveille de ce genre et que les truands, comme on les appelait autrefois, ont peur de l'approcher.

La grand'messe chantée par M. Belbéoc'h, chanoine honoraire, supérieur du petit-séminaire, donne l'idée de ce que va être la fête de l'après-midi. L'immense église suffit à peine à

Archives diocésaines Quimper et Léon

contenir la foule ; l'habit de l'ouvrier des villes, de l'homme de la classe aisée y apparaît au milieu des costumes bretons; Quimper et Pont-Croix sont bien représentés; Douarnenez qui célèbre aujourd'hui son grand pardon du Sacré-Cœur, aura son tour dimanche prochain. Après la prière du prône, M. l'abbé Le Bras, recteur de Plogonnec, dit à ce peuple ce que fut saint Ronan sur la terre, ce qu'il est maintenant dans le ciel; puis le *Credo* est chanté par toutes les voix. La messe solennelle continue, s'achève, et pendant que l'on chante les deux cantiques de saint Ronan, le vieux *Gwerz* populaire et une touchante prière bretonne qui vient d'être composée, la balustrade du sanctuaire est assiégée par les pèlerins qui viennent baiser les reliques.

A deux heures, on se retrouve à l'église ; une grande partie de l'assistance s'est rangée en procession sur la place; le chant du *Veni Creator* est entonné devant l'autel de la chapelle du Pénity, puis, aux roulements de six tambours que dominent les sons aigus de deux fifres, on se met en marche.

Ce qu'il y a d'étrange dans ce genre de musique n'est pas fait pour nous déplaire; je ne sais pas ce que j'en penserai ailleurs, mais je l'aime ici. On n'a fait que quelques pas, et l'on rencontre une première chapelle; nous allons en trouver quarante-deux. Ce sont pour la plupart des huttes très-exiguës formées de branches de sapins, de fougères, de quelques rideaux disposés comme une toiture ; dans chacune de ces cabanes est une statue de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, d'un Saint ou d'une Sainte ; quand la chapelle abrite une relique ou une image plus particulièrement vénérée, elle a des dimensions plus grandes, elle est même quelquefois construite en planches. Rien que dans les rues de Locronan, nous rencontrons cinq ou six de ces chapelles : la plus importante est celle où un prêtre offre à baiser les reliques de saint Eutrope dans leurs charmante petite châsse. Des deux côtés de la route se tiennent des quêteurs, l'un près de la chapelle et l'autre vis-à-vis; ils portent quelquefois de grands et beaux plats de cuivre du vieux temps, et quelquefois aussi des plateaux plus modestes. Les deux premières stations sont, peut-on dire, dans la ville elle-même, ensuite elles sont bien plus espacées. On chante l'évangile chaque fois; comme nous étions douze prêtres, sans compter ceux qui étaient préposés à la garde des différentes reliques, chacun avait son tour pour remplir cette fonction. Bientôt nous quittons les grandes routes, et les curieux qui nous regardent passer voient subitement la procession disparaître. Pauvres curieux ! je les plains bien ; ils sont venus à Locronan pour voir la Troménie, je leur déclare en toute vérité qu'ils n'en n'ont pas même une idée. Mais à peine est-on entré dans les petits chemins creux, où nous descendons une pente très rapide, (et Dieu sait si l'on marche en faisant la Troménie), je commence à soupçonner tout ce que je vais voir et sentir, car nous avançons

.....Par les taillis couverts,
Les vallons embaumés, les genêts, les blés verts, (1)

verts ici, dorés un peu plus loin et presqu'assez mûrs pour tomber sous la faucille ; puis ce sont des prairies qui viennent d'être fauchées et d'où le parfum du foin frais va se répandre aux alentours ; quand le sol y est trop humide et surtout trop mouvant, des mains complaisantes ont fait pour les pieds des pèlerins un tapis de fougères, de feuilles d'iris et de roseaux. Bien loin devant nous, nous apercevons le velours rouge des vieilles bannières, la croix d'argent qu'Eugénie de Guérin aimait tant à voir entre les arbres, au matin des Rogations ; puis après la croix, des pèlerins et des pèlerins encore. Il en est dont le buste n'est revêtu que d'une chemise de grosse toile ; ceux-là portent un cierge à la main ; ce sont les malades que saint Ronan a guéris. Plus près est notre vaillant orchestre ; quand les chants cessent, les roulements du tambour reprennent, mais il faut ménager les forces, il y a donc deux caisses que l'on entend (toujours avec les fifres), les quatre autres sont sur le dos de leurs propriétaires. Au moment où je m'y attends le moins, je sors des jolis chemins creux et je me retrouve sur une grande route ; un instant après c'est une nouvelle disparition dans une belle avenue bien couverte et ornée de deux gendarmes : je vous assure qu'ils étaient d'un très bel effet sous les grands arbres. A cet endroit, nous pouvons voir le peuple qui nous suit et qui marche sous la conduite de M. Royer, maire de Locronan, revêtu de ses insignes ; c'est bien une foule, mais pas une cohue ; l'ordre est parfait, rien ne peut troubler le recueillement de ces hommes et de ces femmes que l'on voit prier sans interruption.

Les chapelles des Saints sont maintenant plus vastes, et dans chacune d'elles on a fait deux petits tertres en gazon ; l'un de ces tertres sert de siège à une demi-douzaine de gentils garçons de cinq à dix ans ; ils portent fièrement leur costume breton des grands jours et regardent avec de grands yeux étonnés les riches couleurs et les dorures du reliquaire de saint Ronan soutenu par deux vigoureux porteurs, car il n'y en a que deux, puisqu'il nous faut marcher par des sentiers où quatre porteurs ne pourraient certainement passer avec ce précieux fardeau. Nous avons courbé nos têtes sous les reliques de sainte Anne, vénéré l'image de Notre-Dame de Kergoat, salué le cher saint Guennolé, nous arrivons au village de Guernevez, c'est-à-dire que nous sommes en pays de connaissance ; nous sommes chez Keban ; voilà son lavoir encore bien rempli d'eau, malgré la longue sécheresse qui n'a cessé que la nuit précédente. Enfin, nous arrivons au pied de la montagne.

(1) Brizeux, *Marie, la chaîne d'or.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je l'avoue, la nature frémit un peu quand on contemple cette pente à escalader, mais Notre-Dame de *Pitié* est là, dans sa petite hutte de feuillage ; elle regarde les plaies de son Fils, le pèlerin les regarde aussi, le courage revient et l'on s'agenouille pour chanter le psaume de la pénitence *Miserere meî Deus*, à chaque verset répond la touchante supplication *Parce Domine*. Les religieuses et les enfants qui ouvrent la marche sont au sommet quand nous commençons notre ascension : on m'a dit depuis, que les porteurs de bannières ne peuvent gravir la montagne qu'en marchant au *pas de charge*.

J'admirais trois prêtres qui étaient à côté de moi et dont la voix ne s'est pas tue un seul instant pendant que nous montions du pied de la montagne au plateau de Plaç-ar-c'horn.

∴

Un des caractères de la Troménie c'est qu'on y rencontre à chaque instant de nouvelles impressions. Sur le plateau que je viens de nommer il y a déjà foule ; ce sont des curieux, ce sont des pèlerins et ce sont aussi ces braves gens qui ne sont ni tout à fait curieux ni tout à fait pèlerins, mais qui sont un peu l'un et l'autre. Au milieu de toutes ces familles, de tous ces groupes, est une tente ouverte assez spacieuse qui sert de chapelle. Pendant toute une semaine, un prêtre s'y tiendra tout le jour pour garder la relique de saint Ronan et la présenter aux visiteurs ; il dira la messe à cinq heures le matin.

Après un quart d'heure de repos, tout le peuple se masse devant la chapelle improvisée, puis il se dirige vers le monument nouvellement érigé. On m'avait dit que de ce point on jouissait d'un coup d'œil splendide, or, dans ce moment nous voyions au dessous de nous de légers nuages qui nous cachaient le vallon ; c'était la seule vue qui s'offrît à nos regards ; pendant que nous gravissions les hauteurs, nous apercevions déjà ces brouillards au dessus de nos têtes.

La formule de bénédiction est prononcée, après le chant de l'*Iste Confessor*. La statue est belle, et bien faite pour inspirer la dévotion. (1)

Le petit monument, ou si l'on aime mieux une expression plus simple, la nouvelle chaire en pierre est très heureusement conçue et bien exécutée. Le prédicateur, M. l'abbé Cariou, curé-doyen de Landivisiau, parle du haut de cette chaire, et sa voix se fait entendre aux auditeurs les plus éloignés. Il parle de l'implantation de la foi sur la terre de Bretagne, de la part qu'y a prise saint Ronan, et de l'énergie avec laquelle nous devons rester attachés à cette foi. La procession se reforme et descend la pente de la montagne, mais par un

(1) Elle sort des ateliers de M. Cachal-Froc, statuaire à Paris.

chemin moins abrupt ; ce n'est plus le parfum du foin fraîchement coupé, c'est un arome composé de la senteur des pins, de la bruyère et du serpolet ; ce ne sont plus les routes improvisées la veille à travers les blés et déjà piétinées par des centaines de pèlerins qui ont fait la Troménie pendant la nuit et la matinée précédente, ce sont de rudes sentiers pierreux, des douves profondes, qui n'ont jamais été remaniés peut-être depuis les jours où saint Ronan y ensanglantait ses pieds nus.

Encore deux stations, l'une à ce bon saint Théliau, que la Cornouailles voulut avoir pour évêque, mais qu'elle ne put obtenir. (Que Dieu nous donne un saint évêque !) Nous inclinons nos têtes sous ses reliques et nous continuons notre marche vers la dernière station, celle de saint Maurice, dont le nom seul nous rappelle nos meilleurs souvenirs et nos plus chères affections. Encore des petits chemins alternant avec les grandes routes ; encore une colline et de grands rochers, parmi lesquels la *kazec-mean*. Les prêtres passent à côté de la grande pierre, mais les autres pèlerins en font religieusement le tour ; après tout, puisque c'est la *chaise de saint Ronan...!*

Un peu après, on chante les litanies, puis les vêpres solennelles d'un Confesseur pontife, en l'honneur de saint Ronan, et au moment même où se termine cet office nous sommes devant la porte du Penity. Alors deux grands et robustes jeunes gens prennent le reliquaire, l'élèvent de toute la hauteur de leurs bras à la porte de la chapelle, et c'est en passant sous les restes vénérés du saint évêque que nous pénétrons dans le lieu de son ermitage. Il est six heures et demie.

Là, nous chantons le *Te Deum* de toute notre voix et de tout notre cœur ; il est vrai que les tambours intrépides et les fifres infatigables nous ont volé la moitié des versets. Puis on se rend dans la grande église pour le salut du Saint-Sacrement ; l'autel, décoré avec un goût parfait, est étincelant de lumières ; aux chants liturgiques succède le cantique breton de saint Ronan, et bientôt les pèlerins sont massés sur la place principale, ordinairement si calme et un peu triste, mais en ce moment très animée et toujours pittoresque.

Pas de cris, pas l'ombre d'un désordre, pas même ces flageolets, ces crécelles, ces petites trompettes et autres instruments de torture qu'il faut subir aux autres *pardons*. Une heure après, la bonne petite ville avait repris sa physionomie ordinaire ; les dernières voitures étaient parties et quelques pèlerins ou quelques pieux habitants de Locronan priaient silencieusement auprès du saint tombeau.

Un seule chose, à ce que je crois, avait manqué à cette fête en même temps simple et grandiose, gracieuse et touchante ; le plus beau tableau a besoin d'un cadre ; le pays qui forme comme le cadre de la Troménie est d'une incomparable beauté, mais dimanche dernier il était invisible sur

Archives diocésaines d Quimper et Léon

beaucoup de points, et c'était, hélas, sur les points les plus beaux. Lundi, le ciel était encore chargé de nuages, mais le brouillard était dissipé. J'ai voulu gravir les sentiers de la montagne ; j'ai vu se dérouler devant mes yeux la splendeur que la puissance divine a résumées sur cette partie de notre Cornouailles ; c'était d'abord le vallon qui va courant et serpentant de Pouldavid à Pont-Croix, puis Douarnenez et Tréboul se confondant au loin avec l'île Tristan, puis la baie couverte de bateaux, car malgré le vent qui soufflait assez fort, nos vaillants pêcheurs cherchaient de quoi se nourrir et nourrir leurs familles, si éprouvées depuis quatre ans, hélas ! Saint Ronan, priez pour eux ! Dans son bouquet d'arbres, en face d'un vaste grève, apparaît le clocher de Sainte-Anne-la-Palue ; plus avant dans les terres, Plonévez-Porzay ; plus loin, au pied du Ménez-Hom, c'est Plomodiern, ce sont les bois qui abritent aussi un ancien ermitage ; saint Corentin, priez pour nous ! Enfin, c'est tout un pays composé de champs où les blés achèvent de mûrir, où les bois sont vêtus d'un feuillage qui n'a jamais été plus vert, où les ruisseaux coulent en répandant la fraîcheur et la fécondité. J'arrive au sommet de la montagne, non sans m'être détourné bien souvent pour contempler encore. Hélas ! tout le côté qui regarde Quimper est encore dans le brouillard !

Dans la tente qui sert de chapelle, un prêtre dit la messe ; une vingtaine de personnes sont agenouillées sur le sol tant piétiné la veille, et prient en silence ; c'est bien simple, et cependant je me demande qui aurait pu assister à cette messe sans se sentir ému. Je vais prier quelques instants au pied de la nouvelle statue, puis je descends la pente de la montagne, et alors le soleil vient donner une nouvelle beauté à ce merveilleux pays : les bateaux sont encore plus nombreux que tout à l'heure ; mes regards se portent vers la tour majestueuse de la vieille église de Locronan ; à son sommet flotte toujours le drapeau de la France, bien que les bords en aient été déchirés par le vent de la nuit ; le drapeau de l'Eglise aussi est toujours là !

Je chante la messe dans la chapelle du Penity ; l'assistance est surtout composée d'enfants dont le visage révèle la candeur et dont l'attitude manifeste la piété ; quelques pèlerins prient avec eux. Qu'est-ce que cela pour ceux qui ne veulent pas croire à la puissance de la prière ? Mais que n'est-ce pas pour nous qui croyons à la parole du Maître : « Toutes les fois que deux ou trois d'entre vous serez réunis en mon nom pour prier, je serai au milieu d'eux. »

Saint Ronan, priez pour l'Eglise, priez pour la France, priez pour les petits enfants, priez pour nous !

Quimper, typ. de Kerangal, impr. de l'Évêché.

2e Année. Samedi 16 Juillet 1887. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

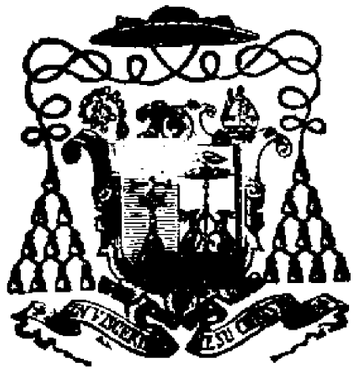
LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaün, rue Kéréon.



Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Missions d'Esquibien et de Landivisiau ; Baptême de cloches à Plogastel ; Mission de Peumerit ; la Sœur Marie-Magloire. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. L'Instruction primaire et l'opinion publique à l'étranger.* — *IV. Annonces.*

Supplément : *La grande Troménie en 1887.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 17 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte : office du jour, semi-double, vert ; mémoire de s. Alexis ; Vêpres du suivant ; mémoires du Dimanche, de s. Alexis, de ste Symphorose et de ses fils.

Lundi 18. — S. Camille de Lellis, double, blanc.

Mardi 19. — S. Vincent-de-Paul, double, blanc.

Mercredi 20. — S. Jérôme-Émilien, double, blanc.

Jeudi 21. — S. Thénénan, évêque, double, blanc.

Vendredi 22. — Ste Marie-Madeleine, double-majeur, blanc.

Samedi 23. — S. Apollinaire, évêque, martyr, double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plogoff	17 juillet.
Quéménéven	18, 19 et 20 juillet.
La Feuillée	21, 22 et 23 juillet.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Esquibien. — La seconde semaine de la mission a présenté un aspect plus imposant et plus consolant encore, s'il est possible. De toutes les paroisses voisines étaient accourus de nombreux fidèles, désireux de profiter des grâces que Dieu, pendant ces jours bénis, n'a cessé de répandre sur la paroisse d'Esquibien. Malgré les fatigues de la route, malgré la chaleur plus intense de chaque jour, l'immense auditoire débordait jusqu'au portique, écoutait, avide, recueilli, la parole ardente des missionnaires, jaloux de se dépenser pour le salut des âmes.

On répète assez souvent que la foi s'en va de notre pays... Non, ce n'est pas vrai, et nos Bretons seront invincibles, pendant qu'ils conserveront le culte de la Vierge et le culte des morts. Nous l'avons bien vu, jeudi dernier, pour le sermon des Trépassés. Debout sur les degrés de la croix du cimetière, érigée en souvenir de la dernière mission donnée en 1869, l'orateur parlait à ses compatriotes de la fragilité des choses de ce monde, de la destinée de l'homme, du bonheur du ciel, patrie du vrai chrétien, le frémissement de la foule et bien des larmes silencieuses disaient assez les sentiments qui faisaient battre tous les cœurs.

Le samedi, douze cents communiants s'agenouillaient à la Table Sainte. A la fin de son sermon sur la persévérance, M. le curé de Bannalec, supérieur de la mission, a fait à tous des adieux qui ont produit l'émotion la plus vive, et, après la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, le *Te Deum* a éclaté comme un magnifique chant de triomphe. Bientôt au dernier refrain d'un cantique breton, au son de toutes les cloches, aux cris répétés : Vivent les Missionnaires ! des voitures emportaient, au loin, les ouvriers de Dieu, dont toute la population ne cesse de proclamer le zèle et le dévouement, et dont elle gardera toujours le plus reconnaissant et le plus affectueux souvenir.

* * *

Landivisiau. — La mission, dirigée par M. le curé de St-Louis pendant les deux semaines, a donné les résultats les meilleurs et les plus consolants que l'on pouvait attendre de cette chrétienne et virile population.

* * *

Plogastel-Saint-Germain. — On nous écrit de cette paroisse :

Le clocher de Plogastel, construit l'année dernière, a cessé d'être muet. On y a suspendu une ancienne cloche, et à côté d'elle une cloche neuve, puissante, sonore, lançant au loin des vibrations harmonieuses. Elle se fait entendre de tout le vaste canton, et domine la voix de ses sœurs des paroisses voisines.

C'est M. Salaün, membre du chapitre, qui a bien voulu procéder au baptême. M. Poulhazan, recteur de Guilers, a donné le sermon de circonstance, qui a été remarqué. Le R. P. Toulemont assistait à la cérémonie, avec M. Bétrom, de Landudec, et quelques autres prêtres. M. Guennec et Mlle Hervieux, frère et fille d'anciens maires catholiques, conservateurs et militants de la commune, ont été parrain et marraine.

* * *

Peumeurit. — La mission, dirigée par les PP. Toulemont, Bleuzen et Mahé, assistés d'une élite de prêtres séculiers, a parfaitement réussi. On devait s'y attendre. Les bons ouvriers ne font pas de mauvaise besogne, et le terrain avait été fort bien préparé par l'excellent M. Guédès et son digne collaborateur M. Fily.

La Sœur Marie-Magloire. — On nous écrit de Morlaix :

C'est une vie bien peu digne d'attention, suivant le monde que celle d'une religieuse institutrice, d'une humble fille vouée à l'éducation première des plus jeunes enfants ; c'est néanmoins cette vie de dévouement et de sacrifices que nous voulons honorer d'un témoignage spécial de gratitude et de respect, en consacrant ici quelques lignes à la mémoire de la chère Sœur Marie- Magloire, dont nous annoncions dernièrement le décès.

Arrivée à la salle d'asile de Morlaix à l'âge de 17 ans, la Sœur Marie-Magloire en est sortie à 31 ans, après quatorze années d'un labeur ininterrompu ; elle en est sortie chassée par l'ingratitude officielle, pour se recueillir un moment dans l'épreuve la plus sensible qui lui pût être imposée, et se présenter bientôt, purifiée par la souffrance morale ajoutée à la souffrance physique, devant le juge dont l'équité ne connaît point de défaillance.

Dès son arrivée à Morlaix, elle s'était fait aimer des familles et des enfants par son affabilité, sa piété et surtout son dévouement aux petits confiés à sa sollicitude. Longtemps ses forces furent à la hauteur des fatigues qu'elle acceptait vaillamment : mais, en ces deux dernières années, des vomissements de sang répétés vinrent troubler sa santé et inspirer les premières craintes sérieuses. Son zèle, cependant, et son courage intrépide parvinrent à cacher à tous les yeux les progrès du mal qui la consumait. Au mois d'août 1886 seule-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

ment, son véritable état se manifesta dans son effrayante évidence ; mais alors ni les soins de sa bonne supérieure, ni les attentions délicates de ses compagnes, lui épargnant tout travail et assumant sa tâche, ne purent enrayer le mal. Elle-même ne se faisait plus d'illusions : « Si Notre-Dame de Lourdes, répétait-elle, ne me guérit pas, je souffre tant parfois que, je le sens bien, il m'est impossible de revenir à la vie. »

L'arrêté préfectoral qui laïcisait l'école du Poan-Ben vint achever ce que n'avait pu faire la maladie. Le jour du départ, le 30 avril, Sœur Marie-Magloire alla cependant, se soutenant à grand'peine, s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame du Mur ; elle alla prier pour ceux qui la chassaient, mais surtout devant la statue miraculeuse de la patronne de Morlaix, elle pensa aux enfants qu'elle avait tant aimés.

L'excellente supérieure de Ploujean voulut emmener la religieuse malade chez elle, à la campagne, pour la soigner. Hélas, les soins les plus intelligents ne pouvaient plus rien, la pauvre Sœur sentait chaque jour ses forces décroître sous l'étreinte du mal impitoyable. Sa confiance en la Sainte-Vierge, son désir de prendre part au pèlerinage que le diocèse de Quimper se préparait à faire à Notre-Dame de Lourdes, pouvaient seuls la ranimer. Avec quel amour elle priait la Bonne Mère de Lourdes de lui donner du moins assez de force pour entreprendre le Pèlerinage : « Car, lui disait-elle, si vous ne voulez pas que je guérisse, je suis sûre que vous ne pourrez me refuser la résignation. »

Enfin le moment si impatiemment attendu arriva, avec quel bonheur la chère Sœur se prépara à partir ! Elle dit adieu à ses compagnes, à sa supérieure, qui l'aimait tant, et bien heureuse, mais bien faible, elle prit le train qui devait la transporter près de la Grotte bénie. Tous les pèlerins ont pu remarquer le courage de la pauvre religieuse exténuée, et l'on se demandait, en la voyant parfois descendre du train, si elle pourrait achever son pèlerinage aux Grottes de Massabielle. La Sainte-Vierge ne permit pas que la mort vînt la frapper en chemin.

A Lourdes, la Sœur retrouva sa gaieté d'autrefois et, malgré la fatigue du voyage, la joie semblait avoir illuminé son visage amaigri par la souffrance. Elle voulut se baigner à la piscine, s'agenouiller à la grotte, visiter la basilique, elle voulut surtout communier à Lourdes : la Sainte-Vierge ne lui refusa aucune de ces consolations. Aussi répétait-elle souvent avec des larmes dans la voix : « O ma mère, combien de grâces vous m'avez accordées, comment pourrais-je jamais vous remercier assez de tout ce que vous avez fait pour moi ! » Et elle ajoutait avec cette bonne simplicité d'enfant qui lui allait si bien : « Le bon Dieu m'a toujours gâtée ; mais jamais je n'avais reçu autant de témoignages de sa bonté. Il me semble vraiment que je suis déjà au ciel. »

La chère Sœur ! elle n'en était encore qu'à la porte. Il fallut quitter la terre bénie de Lourdes ; c'est avec larmes qu'elle dit un dernier adieu à la Vierge de la Grotte, mais son cœur était joyeux : elle avait vu sa bonne Mère de Lourdes. Le retour s'effectua sans grandes fatigues. A Redon, la Sœur Marie-Magloire quitta les pèlerins de Morlaix, dont elle n'avait pas voulu se séparer, malgré les instances des directeurs du pèlerinage, qui avaient voulu la faire monter dans un compartiment de 1re classe. Elle nous dit au revoir au Ciel et tous nous avions les larmes aux yeux, car nous savions qu'elle ne reverrait plus nos chers enfants de Morlaix pour lesquels elle avait usé si rapidement sa vie. Une de ses Sœurs, celle-là même qui avait toujours été la confidente de ses peines comme de ses joies, l'accompagna jusqu'à la Roche-Bernard, petite ville du Morbihan. C'est là, dans son pays natal, près de la vénérable supérieure qui avait été pour elle une seconde mère, puisqu'elle l'avait élevée et préparée à la vie religieuse, c'est là qu'elle voulait mourir. Pendant quinze jours elle ne fit que s'affaiblir, jusqu'au moment où elle rendit à Dieu son âme si bien préparée à paraître devant Celui qu'elle avait choisi pour son unique Epoux.

Jusqu'au dernier moment elle conserva toute sa connaissance et quelque temps avant de mourir elle disait à la supérieure qui la soignait avec tant de tendresse : « O ma mère, que j'ai peur de n'avoir pas assez de reconnaissance pour toutes les grâces dont le bon Dieu m'a comblée ! O mon Dieu, que je vous aime ! Notre-Dame de Lourdes priez pour votre enfant ! »

Enfin, les dernières paroles de la sœur Marie-Magloire, et nous ne pouvons les taire, surtout à Morlaix, les dernières paroles de la sainte religieuse ont été celles-ci : « O mon Dieu, je vous offre ma vie pour tous mes petits enfants de Morlaix ! », dernière prière, supplication suprême de l'âme qui allait s'envoler vers Dieu et dont le dernier souvenir a été pour ces petits enfants qu'elle aima jusqu'au sacrifice de sa vie.

Ni eux, ni leurs familles ne l'oublieront!

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nazareth, samedi soir, 29 mai 1886.

MON CHER AMI,

On nous avait bien prévenus, hier soir, que la nuit serait courte ; en vérité, elle a été trop courte. Bah ! après s'être

Archives diocésaines d Quimper et Léon

bien détiré, frotté les yeux et *avoir pris son cœur à deux mains* (style de nos vieux loups de mer sur la promenade de la Pointe), on se décide à se lever: il est minuit, et les messes vont commencer. Chacun se presse, prend sa place et, enfin bien à soi, prie avec ferveur pendant cette dernière messe à Nazareth. Tous nos souvenirs de la veille, nos remarques pieuses, nos visites aux différents lieux habités par la Sainte-Famille, tout cela nous revient à l'esprit, nous émeut fortement et burine dans nos âmes des impressions qui ne s'effaceront jamais.

Il faut partir, c'est l'ordre, et après le déjeûner que tu sais, nous sommes à cheval, le soleil est déjà haut, les chefs des différents groupes déploient les guidons, et on se sépare. Les plus timides ou les moins robustes prennent la route de Caïffa, où ils s'embarqueront sur *la Bourgogne* pour Jaffa, et de là se rendront en voiture ou autrement à Jérusalem ; les intrépides et les plus forts prennent la route la plus longue et se dirigent vers le mont du Précipice : j'en suis, nous sommes cent quarante.

Le mont du Précipice est ainsi dit parce que c'est de ce mont que les habitants de Nazareth, cédant aux plus mauvais mouvements, voulurent précipiter Notre-Seigneur, leur compatriote, dans un trou profond. L'heure n'était pas venue et, passant au milieu d'eux, il suivit son chemin. Ce passage de l'Evangile de saint Luc (1) lu et relu par moi sur place, me plongea dans une méditation profonde. Qu'avait donc dit Notre-Seigneur ? Qu'avait-il fait pour être, de la part de ces hommes réunis dans la synagogue, l'objet d'un pareil traitement et l'occasion d'un crime aggravé par cette circonstance que tous l'avaient connu enfant, jeune homme, et avaient rendu hommage à ses vertus, qui se manifestaient et se développaient extérieurement dans la proportion voulue par son âge ? Il était entré dans la synagogue le jour du sabbat, avait ouvert comme au hasard le livre du prophète Isaïe, et lu ce passage : « L'Esprit de Dieu est sur moi, il m'a consacré « par son onction et envoyé pour évangliser les pauvres, « guérir les cœurs brisés, annoncer aux captifs leur déli- « vrance et aux aveugles la lumière, affranchir les opprimés « et prêcher la bonne nouvelle. » Il n'y avait là rien qui ne dut les satisfaire : ils étaient pauvres, accablés de maux et de misères, et aspirant à des jours d'indépendance et de liberté. Voilà ce que disait le Sauveur : et on décida sa mort. Depuis dix-neuf siècles, ces paroles sont toujours vraies, pleines d'application ; elles n'ont point vieilli, et les hommes qui se renouvellent avec des passions qui sont les mêmes à toutes les époques, sous toutes les latitudes, leur font trop souvent

(1) Saint Luc, IV. 23-32.

le même accueil. Il n'y a qu'une question dans le monde, une seule, c'est la question du Christ aimé et servi, ou détesté et combattu ; les autres ne sont que secondaires et gravitent autour de celle-là.

Qu'avait-il refusé aux désirs de ses compatriotes ? De faire les merveilles dont le bruit était arrivé jusqu'à eux. Ils auraient voulu le voir rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, etc. ; cela leur paraissait drôle et amusant, et il ne leur déplaisait pas de contrôler, du haut de leur fatuité, les faits que l'on racontait. Demande inutile, insensée ! Notre-Seigneur ne paradait pas. Il ne leur accorda rien. Que de fois ces envies de voir le merveilleux, d'être témoin de quelque dérogation aux lois de la nature (existantes celles-là et parfaitement sages), même d'être mêlé à quelque grand fait de la puissance divine, se sont glissées dans les meilleurs cœurs, et toujours en pure perte ! Qu'est-ce donc, quand on fait de ces merveilles subitement accomplies le prix de sa foi ? de la guérison de son enfant mourant, la condition de son retour à Dieu ? du succès d'une affaire capitale et presqu'impossible, la préface d'une vie chrétienne ? Non, Dieu n'aime point ces marchés, le miracle requis ne se fait pas, l'enfant aimé meurt, et la ruine n'est pas retardée.

Me vois-tu aux prises avec ces graves pensées, faisant dans mon cœur des applications secrètes, et trouvant dans ma mémoire de vieux vicaire des noms, des faits et tant de choses que je croyais bien avoir oubliés ! Tout-à-coup un écart de *Laouik* faillit me jeter à terre, et me rappela à la réalité. Mes deux voisins, cavaliers émérites, me crièrent : « Diable ! l'abbé, vous êtes donc dans la lune ? Faites donc « attention, rassemblez vos rênes, serrez les genoux, la pointe « du pied dans l'étrier et le talon en dehors : c'est cela, soyez « assis, les épaules droites. »

Je resterai convaincu toute ma vie que j'ai dû rougir et trahir ma mauvaise humeur par quelque mouvement brusque et rude, peut-être même par un mot breton épicé.

En arrivant en Terre-Sainte, me rappelant mes courses folles, d'il y a 25 ans, à poils sur les chevaux de la ferme, je m'estimais bon cavalier, je n'en avais que l'étoffe. Je tenais bon, mais sans principes, et mes nouveaux amis prirent la peine de me donner quelques leçons d'équitation. Les deux messieurs A. et G. de Boisdulier, avec le Père Fort, étaient des maîtres rares, d'une solidité à toute épreuve et d'une grâce parfaite. Ils disaient entre eux avec un ton d'indulgence marquée : « L'élève n'est pas mauvais. »

Laisse-moi te présenter le R. Père Fort. Il appartient à la congrégation des Pères de Chavagnes, en Vendée. C'est un homme grand, à la figure aimable, intelligente et décidée. Depuis 15 ans, il est missionnaire à la Dominique et vicaire-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

général d'un prélat d'origine irlandaise. Il sait quantité d'histoires édifiantes, joyeuses et amusantes ; c'est une bonne fortune que de pouvoir trotter auprès de lui : on le fait causer, le bon Père se laisse aller, il raconte à ravir. J'avais cette chance que mon Laouïk et sa monture, pris d'affection réciproque, allaient très bien ensemble, ce qui me procurait souvent le plaisir d'être à ses côtés. Pour lui, ce voyage était un repos, et on le voyait sourire, sous ses cheveux blancs, des gémissements arrachés par la fatigue et la chaleur à plus d'un cavalier novice.

Nous sommes à Naïm, village situé au pied du *Petit-Hermon* : les habitants — une centaine, me dit-on — habitent de misérables maisons, ils ont de ces figures qu'on n'aimerait pas à rencontrer le soir au coin d'un bois.

Il y a une église catholique, où l'un de nous dit la sainte messe, avant le déjeuner et la sieste, faits dans une mosquée en ruines encombrée de cendres, de pierres et d'oripeaux apportés là par des croyants fanatiques.

Naïm n'est donc plus la jolie petite ville des temps de Notre-Seigneur ; mais le souvenir du miracle obtenu par la seule vue des larmes d'une mère se traînant derrière le corps de son fils unique, restera toujours comme une preuve de la bonté du cœur de Jésus. Rien en effet, n'est plus triste que le spectacle de cette douleur muette parce qu'elle est profonde, de ce chagrin sans espoir, de ces larmes que rien n'arrêtera plus. La mère, ainsi frappée dans son cœur et dans sa vie, ne se consolera jamais : elle ne voudra même pas être consolée.

Te rappelles-tu notre émotion, quand le devoir nous oblige à conduire ces convois tristes entre les plus tristes ? on chante plus fort pour faire diversion. Ne t'est-il pas arrivé de bousculer les enfants de chœur ou n'importe qui sans motif, rien que pour éviter de voir et d'éclater ?

Non, on ne s'habitue pas à une douleur vraie, immense et sans horizon comme celle-là.

Je ne m'étonne pas que Notre-Seigneur au cœur si bon, si tendre, ait senti vivement la douleur de cette mère, et lui ait rendu l'objet de son amour et la vie de sa vie.

N'est-ce point saint Augustin — tu vérifieras cela, tu as le temps — qui, parlant du péché, compare cette résurrection au retour, à la conversion du pécheur après sa seconde faute. Il revient à Dieu, à l'Eglise, sa mère, qui portant le deuil, conduisait son convoi et pleurait sur lui ?

Moi, qui ai censuré les prédicateurs à jets continus et répétés, je m'arrête, honteux de mon escapade sur leur terrain ;

mais en souvenir de moi, relis dans le texte ce miracle de Jésus (1).

Nous laissons le Petit-Hermon à gauche, et nous nous dirigeons à travers des plaines fertiles vers le sud. Nous sommes sur les terres de la tribu d'Issachar : çà et là on voit quelques habitations groupées, aucune n'est isolée, ce ne serait pas prudent à cause des Arabes qui désolent le pays.

Voici Saulem, l'ancienne Sunam : le prophète Elisée y venait souvent et descendait chez une femme connue par sa charité et sa piété. Un jour, elle dit à son mari : « Faisons à Elisée une petite chambre..., afin qu'il y demeure quand il viendra chez nous. » Elle perdit bientôt son fils, l'enfant de sa vieillesse. Sans se déconcerter, elle court au Carmel, émeut le prophète, et le ramène chez elle.

Poussé par une vertu supérieure et une inspiration divine, l'homme de Dieu monte sur le lit, se couche sur l'enfant, lui met la bouche sur sa bouche, les yeux sur ses yeux, les mains sur ses mains, le réchauffe et le rend vivant à sa mère. On montre l'emplacement de la maison où s'est accompli ce miracle. Quelle belle image de Notre-Seigneur descendu dans nos cœurs, transformant tout notre être, et donnant à nos sens une vie sainte qu'ils n'avaient point !

Cette petite localité est pleine de cendres ; des myriades d'abeilles inoffensives nous assiègent, nous poursuivent, et bourdonnent autour de ruches nombreuses : il s'en dégage une bonne odeur de miel. Quelle fertilité dans ces campagnes d'Esdrelon ! les jardins en plein rapport sont entourés de cactus énormes. Chez nous, ils sont maigres, viennent mal, et donnent peu de fleurs : ici on s'en sert pour faire des haies impénétrables, et les branches grosses comme le corps d'un homme, donnent des fleurs larges et jolies.

Cette plaine est appelée, en arabe, *le paradis et le grenier de la Syrie.*

A l'extrémité se trouve Jesraël, ville autrefois célèbre, capitale du royaume d'Israël, avant Samarie. C'est là que le pauvre Naboth avait sa vigne près du palais d'Achab, et que l'impie Jézabel le fit lapider comme blasphémateur pour s'emparer de son bien. Ce fut au même lieu qu'elle reçut le

---

(1) Au moment où il arrivait aux portes de la cité, il se trouva que l'on portait en terre un mort. C'était un fils unique, dont la mère était veuve. Un grand nombre d'habitants lui faisaient cortège.

En voyant cette mère, le Seigneur fut touché de compassion :

— Ne pleurez point, lui dit-il.

Puis, il s'approche et touche le cercueil.

Les porteurs s'arrêtent, et, il dit :

— Jeune homme, je te l'ordonne : lève toi !

Et celui qui était mort, se lève sur son séant et se met à parler : Jésus le rend à sa mère.

(Traduction H. LASSERRE. — Saint Luc, VII, 13-21.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

châtiment de ses crimes. Les chiens la dévorèrent : Elie l'avait prédit. Rappelle-toi le songe d'Athalie et vois quelle fut notre impression en entendant l'un de nous le réciter, fort bien du reste, sur le lieu même du châtiment ! (1)

Ce pays est riche en souvenirs bibliques : nous traversons le torrent de Gédéon. Tu n'as pas besoin que je te rappelle ce fait : l'Orient tout entier semblait s'être levé contre Israël, les forces des ennemis étaient innombrables, nous avons vu leur campement. Gédéon ne désespère pas, il réunit quelques tribus, mais Dieu veut seul sauver son peuple, il ordonne de ne garder que les soldats assez maîtres d'eux pour ne boire que dans le creux de la main sur le bord du torrent. Trois cents restèrent au camp, les autres, vaincus par la soif, s'étaient mis à genoux et avaient bu à longs traits. La nuit, partagés en petites colonnes, ils pénètrent dans le camp ennemi, portant des vases vides contenant des lumières, les brisent, sonnent de la trompette, et crient : *L'Epée de Jéhova et de Gédéon!* Les Amalécites et les Madianites, pris de terreur, s'arment à la hâte, croient à une trahison et s'entretuent dans leur effroi.

Saül, l'infortuné roi, périt tout près d'ici : il avait, avant le combat, consulté la Pythonisse d'Endor ; la mêlée fut épouvantable ; voyant la bataille perdue, il se jeta sur son épée, et trois de ses fils périrent avec lui. Le lendemain les Philistins vainqueurs trouvèrent son corps, en détachèrent la tête et suspendirent le reste aux murailles de Bethsan.

Quelle leçon pour les princes infidèles à leur mission ! Le terrain y est resté nu et inculte : la malédiction de Dieu a passé par là. Nos cœurs se serrent. Les monts du Gelboé ont vu ces horreurs, assisté à ces effondrements !

Une idée me vient, j'entonne au milieu du plus profond silence l'antienne bien connue : *Montes Gelboæ.* Je donne

(1) C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée ;
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;
Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage :
« Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi ;
Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,
Son ombre vers mon lit a paru se baisser ;
Et moi je lui tendais les mains pour l'embrasser :
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris, et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

toute ma voix et trois autres prêtres m'accompagnent : ceux qui comprennent le latin sont visiblement émus (1).

A la tombée de la nuit, nous arrivons à Djenîne, ville de 2,200 habitants, presque tous musulmans et fanatiques. Par précaution, nous allons nous mettre sous la protection de leurs morts, en campant à quelques pas de leur cimetière, sur un terrain humide et fraîchement labouré.

En descendant de cheval, je cours au ruisseau, où j'avais remarqué du cresson : un guide devine mon désir, se précipite dans l'eau et m'en apporte une grande provision, trouvée cependant trop petite par mes voisins de table. Tout bon service réclame un bakchiche, je m'exécutai gaîment.

La journée a été dure : je vois qu'insensiblement, la prière dite, on se retire dans sa tente. Le sommeil, quelle bonne chose après des courses aussi longues ! C'est éreintant ! Il faut être solide ici. Je sens que je m'endors.

Bien à toi. X.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET L'OPINION PUBLIQUE A L'ÉTRANGER

Les Américains, avec leur inaltérable sens pratique, ne se lassent pas de railler impitoyablement les excentricités pédagogiques qui sont le propre du jour. La revue américaine à laquelle nous avions emprunté déjà la conférence de M. Matthieu Arnold, sur l'instruction religieuse à l'école primaire, nous apporte, dans son numéro d'avril, un article tout à la fois amusant et mélancolique sur les effets de la surcharge ridicule qu'on impose partout aujourd'hui au cerveau de nos pauvres enfants. Le spirituel auteur de l'article, Mark Twain, est un écrivain bien connu en France, où la *Revue des Deux-Mondes* a, depuis plus de quinze ans, popularisé son nom et vulgarisé ses œuvres. Il nous raconte ici qu'un ami lui a confié un recueil de bourdes scolaires, patiemment et scrupuleusement recueillies, en lui demandant s'il y avait lieu de le publier : « J'ai d'abord répondu oui. Mais comme la sagesse me vient en vieillissant, je deviens aussi précautionneux ; et je me sentirai plus à l'aise si je partage avec mes lecteurs la responsabilité de cette publi-

(1) Montagnes de Gelboé, que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur vous,... parceque c'est là qu'a été jeté le bouclier des forts, le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été sacré de l'huile sainte. Comment les vaillants sont-ils tombés dans le combat ? Jonathas a été tué sur vos hauteurs : Saül et Jonathas, si aimables et si beaux pendant leur vie, dans la mort même sont restés inséparables. (II *Livre des Rois*, I, 21 sq.) — Antienne du samedi avant le 5e dimanche de la Pentecôte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cation, dont je leur offre ici quelques spécimens pour éclairer leur jugement. A eux de dire si le volume mérite de voir le jour. » Un éclat de rire général a répondu à la question. En France, *le Temps* lui-même a traduit quelques passages de l'article pour distraire ses abonnés. Mais, fidèle à son système de ne point froisser l'esprit démocratique, il a prudemment supprimé les réflexions que Mark Twain, — et après lui, la direction de la revue américaine, — avaient ajoutées sur ce chapitre. C'est là pourtant une morale de l'histoire qui ne laisse pas d'avoir son intérêt.

En principe, l'immense majorité des enfants élevés suivant les idées en vogue, ressemble à cette petite fille qui venait de réciter au poëte Johnson le monologue de Caton, tiré d'une tragédie anglaise: « Mon enfant, » lui demande le poëte, assez grognon de son naturel, et qui n'aimait point les petits phénomènes, « combien y a-t-il de pièces de deux sous dans une de douze sous *(six pence)* ? » — « Je ne sais pas, Monsieur », répond la petite toute intimidée.

— « Eh ! bien, chère madame, » fait le poète, en se tournant vers la personne qui instruisait l'enfant, « est-il rien de plus ridicule que d'apprendre le monologue de Caton à une enfant qui ne sait même pas combien il y a de sous dans une pièce blanche ? »

Hélas, c'est un ridicule tellement ancré dans nos mœurs que nous ne savons même plus nous rendre compte des excès d'insanité où il nous jette. On a cité naguère devant la Société de géographie de Londres (1) les questions suivantes, qui auraient été posées réellement à des candidats sortant des écoles inférieures :

— Enumérer, dans le monde entier, tous les lieux dont le nom dérive de ceux de Jules César et de César August .

— Où sont situés les fleuves et rivières qui portent les noms de Pisuerga, Sakaria, Guadalete, Jalon, Mulde ?

— Dites ce que vous savez des localités suivantes : Machacha, Pilmo, Schebulos, Crivoscie, Basecs, Mancikert, Taxhen, Citeaux, Meloria, Zutphen. (2)

— Quels sont les pics les plus élevés de la chaîne du Karakorum ?

— Quel est le nombre des Universités en Prusse ?

(1) Conférence du professeur Ravenstein.

(2) Nous avons eu la curiosité de chercher les noms cités dans ce paragraphe, — à part ceux assez connus de Citeaux, Crivoscie et Zutphen, — dans les fascicules déjà parus du grandissime *Dictionnaire de Géographie* de Vivien Saint-Martin. Nous n'avons rien trouvé sur Basecs, Machacha, ni Mancikert. Mais pour Meloria nous avons trouvé textuellement : « Petite île, ou plutôt barre de sable à 8k O. de Livourne, 43° 32' 33" Lat. N., 7° 56' 58", Long. E. Elle porte à son extrémité une tour construite par les Pisans, et n'a pas d'habitants. »

Imaginez un maître d'école, au Japon, interrogeant ses élèves sur l'île Penfret, l'île du Loc'h, et autres lieux célèbres de l'archipel des Glénans !

— Pourquoi le sommet des montagnes est-il continuellement couvert de neige ? (*sic*)

— Indiquer la longueur et la largeur des coulées de lave vomies par le Skaptar-Jokul durant l'éruption de 1783.

Des interrogations de ce genre sont une preuve d'aberration mentale. C'est de la frénésie toute pure, dit Mark Twain. Nous, nous pensons simplement qu'on rendrait peut-être service à la cause de l'éducation sérieuse, si l'on administrait, de temps à autre, quelques coups de cravache sur le dos des examinateurs capables de pareilles questions.

Il en résulte que les pauvres enfants, bourrés de connaissances indigestes, arrivent à un degré d'hébétude qui ne leur laisse plus le moyen de réfléchir. On en jugera par les extraits suivants, que Mark Twain classe sous différents chefs. (1)

Voici d'abord le chapitre des étymologies.

— Aborigènes. — Une chaîne de montagnes.

— Assiduité. — Qualité de ce qui est acide.

— Aurifère. — Qui appartient à un orifice.

— Ammoniaque. — La nourriture des Dieux.

— Emolument. — La grande pierre d'un monument funéraire.

— Equestre. — Celui qui pose des questions.

— Franchise. — Tout ce qui est Français.

(Hélas ! plût au ciel qu'il en fût ainsi !)

— Mercenaire. — Celui qui sent pour un autre.

— Parasite — Espèce d'ombrelle.

— Publicain. — Un homme qui fait ses prières en public.

D'où, par une transition toute naturelle, à laquelle aide l'association d'idées que l'Evangile établit entre « les publicains et les pécheurs, » l'enfant arrive à cette définition imprévue, — que le *Temps* a négligé, croyons-nous, de soumettre à ses lecteurs.

— Républicain. — Un pécheur dont il est question dans l'Ecriture.

Une fois muni d'un vocabulaire à son usage, l'enfant se lance dans la haute littérature. Il y arrive à des effets originaux qui rappellent la correspondance légendaire de feu Dumanet avec sa famille, ou les rapports du brigadier Pandore à ses supérieurs. Généralement, l'incompréhensible domine dans sa prose. Exemple :

— Prenez des précautions, et soyez précaire.

Quelquefois aussi, en suivant une filière de raisonnement qui lui est propre, il aboutit, par hasard, à une conclusion

(1) Il nous est impossible, à notre très grand regret de traduire la majeure partie des exemples que nous avons sous les yeux. Il y est fait souvent allusion à des événements historiques ou à des œuvres littéraires trop peu connus en France, pour que l'on saisisse facilement la saveur du quiproquo. Souvent aussi l'enfant trompé par le son des mots se livre à des calembours involontaires que nous ne pouvons rendre en notre langue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intelligible, ainsi qu'un chasseur novice peut abattre, sans la mériter, sa première pièce de gibier. Témoin ce conseil pratique :

— Il faut éviter les extrêmes, comme les guêpes et les abeilles.

Mais il continue de ne point s'assimiler aisément les principes de la science, et les reproduit à sa manière, avec des variantes qui dénaturent quelque peu leur physionomie. Exemples (chapitre de la grammaire) :

— Le genre sert à connaître les noms sans distinction de sexe.

— Il faut toujours employer les adverbes pour adjectifs, et les adjectifs pour adverbes.

— On doit commencer chaque phrase et le nom de Dieu par une chenille *(caterpillar,* une « chenille », pour *capital* une « majuscule »).

Ceci a, du moins, l'avantage de nous expliquer pourquoi Victor Hugo, dans un de ses poèmes, proposait d' « écheniller Dieu. »

Quant aux sciences proprement dites, elles se confondent de la plus drôle de manière dans le cerveau de l'écolier.

— Quelques-uns des plus vieux fossiles se trouvent dans les cabinets théologiques.

— C'est, d'ailleurs, dans les jardins théologiques qu'on rencontre les plus beaux mulets.

Voilà comment en combinant la géologie, la zoologie, la théologie et autres sciences à désinence plus ou moins *logique,* on finit par découvrir innocemment des secrets qu'il ne faudrait révéler à aucun prix, s'il faut en croire les réflexions irrespectueuses de Mark Twain.

Passons aux mathématiques. Ici nous apprenons que :

— La ligne droite est une distance quelconque entre deux points.

— Les lignes parallèles sont des lignes qui ne se rencontrent pas avant de se réunir.

— Un cercle est une ligne courbe droite, avec un trou au milieu.

— Deux choses égales entre elles sont égales à n'importe quoi.

— Deux sphères sont entre elles comme les carrés de leurs côtés homologues.

— Pour trouver le nombre des pieds carrés, dans une chambre, on multiplie la chambre par le nombre des pieds ; le produit donne la solution.

Il y a là quantité d'aperçus qui nous promettent un rajeunissement complet des théorèmes surannés d'Euclide.

Arrivons à la Géographie.

Naturellement, ce que le jeune Américain connaît le mieux, c'est son pays.

— L'Amérique se divise en versant du Pacifique et en vallée du Mississipi.

— L'Amérique du Nord est séparée par l'Espagne.

— Les Etats-Unis sont un tout petit pays comparés à beaucoup d'autres ; mais ils sont presque aussi industrieux.

— La capitale des Etats-Unis est Long-Island.

— Les principaux produits des Etats-Unis sont les tremblements de terre et les volcans.

— En Autriche, la principale occupation consiste à recueillir des plumes d'Autruche.

— Gibraltar est une île bâtie sur un roc.

— La Russie est un pays froid et tyrannique.

— La Sicile est l'une des îles Sandwich.

— L'Hindoustan coule à travers le Gange et se jette dans la Méditerranée.

— L'Islande est appelée l'île des émigrants parce qu'elle est verte et belle.

— Les importations d'un pays sont les choses pour lesquelles on paie ; les exportations, celles pour lesquelles on ne paie pas.

— Les deux grands volcans de l'Europe sont Sodome et Gomorrhe.

— Le climat dure toujours, tandis que le temps ne dure que quelques jours.

L'étude de la Géographie appelle nécessairement celle de l'Histoire, qui réussit dans la même proportion.

Chose bizarre ; il est une date qui s'est ancrée profondément dans la mémoire des jeunes Américains, — celle de 1492. Seulement, ils ne savent pas au juste ce qui s'est passé en cette année fatidique. A tout hasard, ils lui rapportent les évènements quelconques auxquels ils ne savent point assigner de date précise.

— Washington est né en 1492.

— Washington écrivit la déclaration d'indépendance en 1492.

— Les Bretons sont des Saxons qui envahirent la Grande-Bretagne sous Jules César en 1492.

— La terre a 1492 milles de circonférence. *(A suivre.)*

AVIS AUX PÈLERINS

SAINTE-ANNE (près AURAY)

M. NÉVO, fils, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a toujours la direction de l'hôtel du *Lion-d'Or,* et qu'à partir du 15 juillet courant, il pourra satisfaire à toutes les demandes de chambres qui lui seront adressées, le nouvel hôtel devant être complètement achevé et livré à cette époque.

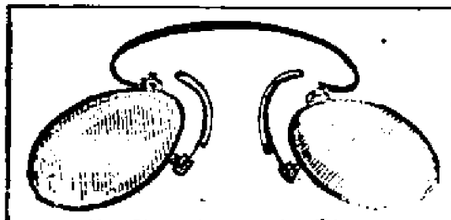
L'hôtel du *Lion-d'Or* se recommande toujours par sa situation exceptionnelle, son grand confortable et la modicité de ses prix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune** — Quimper — 30, rue Kéréon — Quimper — *Fournisseur du Grand-Séminaire*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince nez sans mont^re. 3 f.
Env. f^co contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 27, Rue Chazelles, PARIS

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

GUERISON
certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^me^ jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te^, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 23 Juillet 1887. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

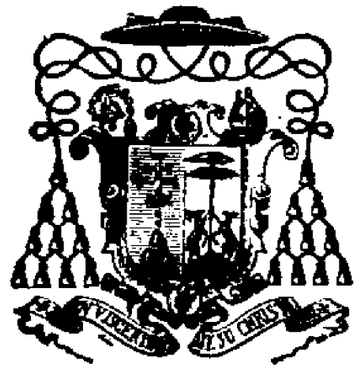
LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Distributions solennelles des prix ; Mademoiselle Sauban ; La grande Troménie en 1887 (fin) ; Notre-Dame de Rumengol ; Pèlerinage de Sainte-Anne-la-Palue ; Fête de Sainte-Anne d'Auray. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 24 Juillet. — 8e Dimanche après la Pentecôte : office du jour, semi-double, vert ; mémoire de ste Christine. Vêpres du suivant.
Lundi 25. — S. Jacques-le-Majeur, apôtre, double de 2e classe, rouge.
Mardi 26. — Ste Anne, double de 1re classe, blanc.
Mercredi 27. — S. Samson, évêque, semi-double, blanc.
Jeudi 28. — S. Nazaire et ses compagnons, martyrs, semi-double, rouge.
Vendredi 29. — Ste Marthe, vierge, double-majeur, blanc.
Samedi 28. — S. Guillaume, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Bodilis.....	21, 25, 26, 27 et 28 juillet.
Pleuven	29 et 30 juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Distributions solennelles des prix. — Au Petit-Séminaire de Pont-Croix : le jeudi 28 juillet, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Serré, Pro-Vicaire Capitulaire. — A Quimper : à l'Ecole libre de Sainte-Anne, tenue par les religieuses du Saint-Esprit, le vendredi 29 juillet, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. du Marhallac'h, Vicaire Capitulaire ; — au Pensionnat Sainte-Marie, le mercredi 27 juillet, à 9 heures et demie du matin, sous la présidence de M. du Marhallac'h, Vicaire Capitulaire ; — à l'Ecole libre des Frères, le jeudi 28 juillet, à 2 heures de l'après-midi. Cette distribution aura lieu au Pensionnat Sainte-Marie, sous la présidence de M. Rossi, chanoine honoraire; — A Châteaulin, à l'Ecole libre des Frères, le mercredi 27 juillet.

Mademoiselle Sauban.

Rosporden. — De bonne ou de mauvaise foi, nos adversaires nous accusent souvent d'être injustes et exclusifs et de vouloir confisquer l'enseignement au profit des prêtres, des religieux ou des religieuses.

Nous savons très bien qu'aux prêtres d'abord, Notre-Seigneur a dit : « Allez, enseignez » ; nous n'ignorons pas que les religieux et les religieuses sont dans les conditions les plus favorables pour donner à leurs élèves tout leur dévouement, mais nous savons aussi que bien souvent des maîtres et des maîtresses laïques ont montré les qualités les plus éminentes et qu'ils ont choisi leur noble et pénible carrière parcequ'ils aimaient chrétiennement l'enfance et la jeunesse.

Nous voudrions aujourd'hui faire connaître à nos lecteurs, une de ces institutrices selon le cœur de Dieu ; tant qu'elle vécut, sa modestie, de nous bien connue nous eut interdit de faire ici son éloge ; maintenant, qu'elle est allée recevoir sa récompense, nous pouvons accomplir ce devoir de justice.

Le 7 de ce mois, non seulement la population de Rosporden, mais bien des familles du voisinage étaient dans le deuil: celle qui pendant trente sept ans avait élevé et instruit toutes les jeunes filles du pays, celle qui pendant ces quatre dernières années avait continué sa tâche auprès des enfants qui lui étaient confiées par l'expérience et la reconnaissance de leurs mères, Mademoiselle Sauban, la bonne et pieuse institutrice, venait de mourir.

Jamais peut-être en ce pays on n'avait vu tant de larmes, on n'avait entendu de tels sanglots près d'un même cercueil.

Nous aimons mieux ce témoignage que celui des fleurs et des couronnes offertes sans doute par la reconnaissance, mais on en abuse tant aujourd'hui !

Mademoiselle Sauban était née à Douarnenez ; elle compléta son instruction à l'école normale que Madame Orcibal avait ouverte à Quimper et qu'elle dirigea trop peu de temps. Parmi ses élèves, cette femme éminente ne dut guère lui trouver d'égale pour l'intelligence, l'amour de l'étude, l'élévation du caractère, la bonté affectueuse, mais surtout pour la piété.

En quittant cette école normale dont les leçons et l'exemple de la directrice avaient fait une maison vraiment chrétienne, Mademoiselle Sauban ouvrit une école libre à Douarnenez ; elle resta dans son pays natal pendant deux ans à peine ; sa classe était déjà florissante, mais elle avait désormais l'âge voulu pour être institutrice titulaire d'une école communale ; elle fut nommée à ce titre à Rosporden, et plusieurs de ses élèves l'y suivirent.

C'est dans cette petite ville que s'est écoulé le reste de sa vie. Dès le début, la jeune maîtresse avait compris toute l'importance de sa tâche ; à ses yeux, l'instruction était un bien désirable, mais, ce qu'elle voulait surtout, c'était former des caractères, des caractères chrétiens. Nous pouvons dire, que ce qu'elle a voulu faire elle l'a fait ; s'il nous fallait ici invoquer un témoignage, nous demanderions surtout celui de ces femmes fortes, qui, instruites par elle, il y a quarante ans, lui confiaient jusqu'à ces derniers jours leurs enfants, leurs petits-enfants et allaient lui présenter bientôt une troisième génération.

Ce sont elles qui nous ont fait savoir comment dans leur vieille école tout tendait à élever vers Dieu, non seulement aux heures de la prière et de la classe, mais aussi et surtout aux heures des entretiens et des récréations.

Les vieux formulaires de la piété chrétienne, l'Evangile, le livre d'offices, la Vie des Saints, l'Imitation étaient des livres amis; l'instruction donnée du haut de la chaire, le dimanche, devenait non seulement un objet d'attention, mais un objet d'étude, puisque l'institutrice en demandait souvent le compte-rendu ou le résumé.

Dans les grandes villes, chaque classe de la société trouve un pensionnat plus particulièrement approprié à ses besoins ; dans les localités plus restreintes il n'en peut être ainsi, et cependant chaque enfant a besoin d'une direction spéciale en raison de la tâche que la Providence lui imposera dans le monde ; mademoiselle Sauban en donnant à toutes la même instruction regarda toujours comme une obligation sacrée de donner à chacune l'éducation qui devait lui convenir ; ce qu'elle redoutait pas dessus tout c'était de former des déclassées.

Ces soins si délicats, si maternels, si pleins de sagesse n'en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

levaient rien à l'enseignement proprement dit, les études étaient donc bien menées à l'école de Rosporden, et nombreuses y furent les jeunes filles qui se distinguèrent en subissant les examens pour le certificat d'étude ou le brevet de capacité. Les succès de ce genre devinrent même si nombreux qu'ils attirèrent l'attention de l'administration supérieure, et la modeste institutrice qui possédait déjà plusieurs médailles y joignit les palmes académiques. Quand le ministre de l'Instruction publique l'honora de cette distinction, dix femmes tout au plus en France, étaient officiers d'académie; aucune d'elles n'appartenait au département du Finistère (1).

Nous croyons savoir qu'on lui proposa la direction générale des écoles communales de filles dans la ville de Brest. Bien d'autres eussent été flattées d'une pareille offre; mademoiselle Sauban refusa, elle appartenait corps et âme aux enfants de Rosporden.

Cependant l'épreuve allait venir; nous l'avons déjà dit, elle dirigeait son école depuis trente-sept ans; depuis un an elle avait quitté un local insuffisant et délabré, pour habiter une vaste école toute neuve. Un inspecteur primaire, dont les instituteurs et institutrices tant congréganistes que laïques ont supporté le départ avec une résignation assez facile, était alors chargé de remplir ses fonctions dans l'arrondissement de Quimperlé, les cantons de Concarneau et de Rosporden; il y dépensait beaucoup de zèle pour faire appliquer les nouvelles lois scolaires.

Ses exigences amenèrent mademoiselle Sauban à prendre une retraite, à laquelle elle aurait pu depuis longtemps faire valoir ses droits; mais ce qu'elle voulait, ce n'était point le repos; elle le prouva. Le local abandonné depuis un an fut repris par elle, et sans retard elle ouvrit à ses chères enfants une école privée où elle put en toute liberté leur apprendre le catéchisme sous les regards du Crucifix et de la Vierge mère de Dieu. Les classes furent remplies, ses pensionnaires furent aussi nombreuses que le permit le conseil académique. L'excellente institutrice n'était pas seule à comprendre l'importance de son œuvre; on voulut au moins l'aider à payer un loyer excessif, elle répondit: « Permettez-moi d'employer mes ressources avant de faire appel à votre charité. »

Cependant sa santé était bien délabrée; son énergie, son affection pour ses élèves lui donnaient la force de continuer ses classes, et quand ses parents et ses amies la suppliaient de prendre quelques repos, elle répondait: « Je ne me reposerai qu'au ciel. » Dieu lui a donné, en effet, cet honneur et cette grâce. La veille de sa mort elle dicta encore des devoirs à ses élèves. Sentant ses forces l'abandonner, elle consentit à se mettre au lit; son confesseur fut appelé sur le champ, et revint

(1) Nous ignorons s'il y en a eu d'autres depuis cette époque.

bientôt lui donner le saint Viatique et l'Extrême-Onction; le Dieu qui venait ainsi visiter sa servante, s'était donné à elle chaque matin, tant qu'elle avait eu assez de force pour conduire ses enfants à la messe.

Elle parla encore après la réception des sacrements, et celle qui avait été la conseillère dévouée, prudente et si bien écoutée de ses anciennes élèves à tous les âges et dans toutes les situations, donna encore de bon conseils, communiqua des pensées édifiantes.

Elle est morte à l'âge de soixante-quatre ans, dont quarante-trois années passées dans l'enseignement; deux ans à Douarnenez, trente-sept ans à l'école communale et quatre ans dans son école libre à Rosporden.

La petite ville où se passa presque toute cette vie si humble et si utile, a montré déjà sa reconnaissance par des prières et par des larmes, elle veut le prouver encore par un monument funèbre qui perpétuera le souvenir d'une âme chrétienne, d'un cœur dévoué. (1)

L'œuvre commencée par Mademoiselle Sauban ne périra pas avec elle; la nièce qu'elle avait elle-même associée à son œuvre continuera ses traditions; empêchée par le défaut d'âge de tenir un pensionnat, elle n'aura dans son école privée que des élèves externes, mais ces élèves la connaissent déjà et rien ne les empêchera de rester fidèles à leur jeune maîtresse et à leur vieille école.

LA GRANDE TROMÉNIE EN 1887 *(fin.)*

Au soir d'une de ces grandes fêtes qui apportent avec de pieuses pensées tant de joie au cœur, qui n'a éprouvé un sentiment de profonde tristesse en se disant: « C'est fini! » Mais Noël et Pâques reviennent, et nous savons bien qu'au bout d'un an nous retrouverons les mêmes émotions saintes.

La grande Troménie est finie et ne reviendra que dans six ans. Ah! puisse-t-elle après cette longue période apporter la même édification à ceux qui auront le bonheur de voir cette nouvelle manifestation de la foi d'un peuple.

La fête du dimanche 10 juillet a été belle; notre compte-rendu en a retracé la physionomie avec une exactitude rigoureuse, et par conséquent a laissé les ombres subsister dans le tableau; l'expression est d'autant plus vraie que la seule chose

(1) Si Mademoiselle Sauban avait des droits spéciaux à la reconnaissance de Rosporden, nous devons ajouter qu'elle a formé, dans son pensionnat, de nombreuses élèves venues des villes de Quimperlé, de Concarneau, de Douarnenez, de Port-Launay, ou bien appartenant aux meilleures familles d'Elliant, de Toure'h, de Scaër, de Bannalec, de Kernevel, de Melgven, de Saint-Yvi, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui y ait manqué c'est précisément l'éclat du soleil, et cependant le soleil du bon Dieu devrait bien être de toutes les fêtes!

La Troménie s'est continuée pendant la semaine ; chaque jour le nombre des pèlerins a été considérable ; il n'a guère été inférieur à six cents et n'a point dépassé sept cents, sauf le jeudi, où l'on en a compté douze cents. Le nombre des confessions a été en moyenne de cent par jour ; mais le dimanche les nombreux confesseurs n'ont pu suffire. Nous avons dit que les voyageurs des deux dimanches ne font pas tous la Troménie, mais de ceux qui viennent dans la semaine il n'en est pas un seul qui ne parcoure ces trois lieues et n'escalade les six cents mètres du versant le plus abrupte de la montagne. Des petits enfants qui n'ont pas cinq ans et des vieillards qui ont vu douze Troménies ont fait cette course et cette ascen sion ; il faut dire qu'ils sont de Locronan où saint Ronan est encore plus aimé peut-être que notre saint Corentin ne l'est à Quimper.

Ce qui explique une plus grande affluence de pèlerins le jeudi c'est le congé des écoles, grâce auquel les familles, au grand complet, pouvaient faire leur pèlerinage, et puis il fit si beau ce jour-là! vers cinq heures après-midi, j'ai rencontré quatre braves paysannes d'au delà de Quimper qui, après avoir fait leurs treize lieues à pied, se délassaient au retour en chantant de toute leur voix et de tout leur cœur le nouveau cantique de saint Ronan sur l'air entraînant: *D'hor mamm Santez Anna.*

Il me semble que je ne pourrai plus revoir le vieux pont de *Troheïr* (c'est là que je les vis et les entendis,) sans me rappeler ces vaillantes chrétiennes et leur chant vigoureux.

Ce même jeudi avait eu lieu pour tous les enfants de Locronan une procession spéciale qui n'a pas été sans charme.

Mais si saint Ronan a vu comme toujours les petits enfants venir à lui, si, à l'exemple du divin Maître, il a dû les accueillir avec amour, il est d'autres visiteurs dont la présence lui aura porté une joie toute spéciale ; les prêtres sont venus en grand nombre les deux dimanches et tous les jours de la semaine. membres du chapitre, chanoines honoraires, professeurs du grand et du petit séminaire, secrétaires de l'évêché, recteurs et vicaires des environs, aumôniers des communautés de Quimper; certes nous ne sommes plus au temps où le clergé se désintéressait trop des dévotions populaires et négligeait le culte des saints du pays, et nous sommes fiers de le dire : nous ne suivons pas le peuple, mais le peuple nous suit.

On comprendra maintenant que les vieillards de Locronan disent qu'ils ont eu de la joie plein leur cœur en voyant une Troménie comme jamais encore ils n'en avaient vue.

Le dimanche 17 juillet, les pèlerins arrivaient vers deux heures du matin ; dès lors les groupes se sont succédé sans interruption jusqu'à quatre heures après midi ; aucun souvenir encore d'une semblable affluence. Le dimanche précédent. les costumes n'étaient guère variés ; mais aujourd'hui on est venu en foule des environs de Châteaulin et beaucoup plus encore de Douarnenez ; Quimper a fourni aussi un chiffre respectable. Dans ces conditions et avec le temps le plus beau et le plus agréable, les offices et la procession ne pouvaient être que splendides et ils l'ont été :

A la grand'messe chantée par M. Le Duc curé doyen de Douarnenez, M. Coat recteur de Plonévez- Porzay a prêché le panégyrique de saint Ronan. Faisani allusion à l'érection de la nouvelle statue, il s'est écrié : « Cette fête sera bientôt terminée, mais saint Ronan restera au milieu de vous, sur le sommet de cette montagne, dominant sur tout le pays d'alentour, pour veiler sur vous et sur vos enfants. De même que Dieu a dit à la mer : Tu n'iras pas plus loin, ainsi saint Ronan dira à l'impiété envahissante : « Ne touche pas à ces populations ; Dieu m'en a confié la garde ! »

M. le curé de Douarnenez, bien que devant prêcher sur la montagne, n'a pas craint d'affronter la fatigue de la Troménie ; la lassitude n'a pu l'empêcher d'aborder son sujet avec un enthousiasme qui s'est communiqué à son immense auditoire groupé autour de la chaire de *Plaç-ar-c'horn ;* nous regrettons de ne pouvoir donner que la pensée et non le texte du début de ce discours : « Toute la vie de saint Ronan peut se résumer en quelques mots : toujours il a fui les honneurs et la vénération qui s'attachait à sa personne, et toujours et partout la vénération l'apoursuivi. Ici comme à ses autres étapes il est venu pour vivre inconnu, et voilà qu'ici même après quatorze cents ans il est plus connu, plus honoré, plus acclamé que jamais. Le souvenir des héros passe ; seul le souvenir des saints demeure... »

Ayant sous les yeux la baie où les bateaux glissent si gracieux sous leurs grandes voiles et où les pêcheurs font un travail si rude et trop souvent infructueux, l'orateur dans une inspiration qui partait d'un cœur paternel disait : « Tu es toujours belle, ô baie de Douarnenez, mais tu fus belle surtout quand tu portas sur tes flots saint Ronan qui venait du Léon en Cornouailles. Alors il t'a bénie oui je le crois il t'a bénie. Oh qu'il te bénisse encore ! »

Et nous aussi nous ferons cette même prière en terminant; il y a bien des tristesses à l'heure présente : rien que les énumérer serait un long travail. En raison même de notre vocation nous devons gémir tout d'abord sur nos misères morales, mais nous ne pouvons oublier le cri du Sauveur devant les pauvres affamés : « *Misereor super turbam.* Je sens mon cœur ému de pitié sur cette foule. »

Encore pitié Seigneur pour cette multitude plus nombreuse que celle qui était autrefois sous vos yeux. Dites une parole, ils jetteront le filet, et autant de fois que vous le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voudrez se renouvellera la pêche miraculeuse. Mettez de l'aisance dans les maisons des pêcheurs, non pas seulement sur les bords de la baie de Douarnenez, mais à Concarneau et sur toutes nos côtes. Mettez de l'aisance dans la maison des laboureurs. Il y a longtemps déjà qu'elle en est bannie ; alors ils reviendront vous offrir leurs actions de grâces dans le sanctuaire où vous recevez nos prières unies à celles de votre serviteur et de votre ami saint Ronan ; avec leurs prières ils vous donneront leurs offrandes non pas d'un cœur plus généreux sans doute, mais d'une main plus prodigue, et la vieille église reprendra son ancienne splendeur.

Se faisant à juste titre l'organe de la population de sa ville natale, un prêtre de Locronan nous prie d'ajouter ce qui suit, et nous sommes heureux de nous rendre à son désir :

« M. le recteur de Locronan doit éprouver en ce moment une douce et légitime satisfaction. Nous savons toute la peine qu'il s'est donnée, l'intelligente activité qu'il a déployée pour préparer la Troménie. Les paroissiens si profondément attachés au culte de leur Patron, lui en garderont une reconnaissance éternelle.

« Il est juste d'ajouter que M. le recteur a trouvé de précieux auxiliaires pour le seconder. De nombreux confrères lui ont prêté avec un affectueux empressement le secours de leurs talents et de leur bonne volonté, heureux à la fois d'obliger un excellent ami et de donner un témoignage de leur piété à l'un des saints les plus populaires de notre pays. Dans notre souvenir nous voulons associer leurs noms à celui du pasteur qui a toute notre vénération et toute notre sympathie. »

Notre-Dame de Rumengol. — *Pèlerinage des Frères de Châteaulin avec leurs élèves.* — Mardi, 12 juillet, était un jour ardemment désiré par les nombreux élèves du Pensionnat St-Louis de Châteaulin. Il a été pour eux un jour de bonheur et de bénédiction. Dès cinq heures du matin, ils sont à la gare, impatients de partir pour Rumengol. Beaucoup de personnes avaient voulu accompagner leurs enfants et partager leur bonheur. A 5 heures et demie on est en route. A 6 heures on est rendu à Quimerc'h. Là, une agréable surprise attend les jeunes pèlerins.

L'excellent recteur de St-Ségal, ayant appris que le Pensionnat des Frères de Châteaulin allait s'agenouiller aux pieds de N.-D. de Rumengol, avait voulu être de la fête et procurer la même faveur, à ses chers paroissiens. Ceux-ci convoqués par lui, le dimanche précédent, avaient répondu en grand nombre à son appel. Plus de trois cents personnes avaient suivi leur pasteur et arrivaient à Quimerc'h, croix en tête et bannières

déployées, au moment où les Frères descendaient du chemin de fer avec leurs élèves. Aussitôt l'on se met en marche avec ordre, et toutes les voix s'élèvent et se confondent pour chanter l'*Ave maris Stella*.

Vers 7 heures, le joyeux carillon de Rumengol annonçait au bon recteur de cette paroisse que les pèlerins approchaient, il s'empressa de venir à leur rencontre. On va tout droit à l'église. On a hâte de saluer N.-D. dans son vénéré sanctuaire. Une première messe est dite par M. Bohec aumônier des Frères ; une deuxième messe d'actions de grâces par M. le recteur de St-Ségal. Pendant ce temps, les chants n'ont pas discontinué et une foule pieuse et recueillie s'est approchée de la Sainte Table.

Un petit déjeuner suit ces premiers exercices ; il est pris sur le gazon, dans le verger du presbytère. Le repas est bien modeste, bien frugal, et tout le monde est heureux.

A dix heures, on sonne pour une grand'messe solennelle, qui est chantée par M. Abhervé-Guéguen, vicaire à Châteaulin. Une instruction, bien sentie et appropriée à la circonstance, est donnée par M. l'Aumônier des Frères.

On revient se reposer et prendre sa récréation à l'ombre des pommiers du presbytère ; puis, au bout de quelque temps, on se réunit de nouveau pour réciter le chapelet et faire ses adieux à N.-D. de tout Remède. On part au chant des cantiques, et avant quatre heures, on est de retour à la gare de Quimerc'h. A cinq heures, élèves et maîtres sont rentrés au pensionnat et tous disent : Nous n'oublierons jamais cette belle journée.

Merci au cher Frère Calixte, l'habile directeur de la maison de Châteaulin, d'avoir organisé ce petit pèlerinage, et que N.-D. de Rumengol protège nos écoles chrétiennes !

Pèlerinage de Sainte-Anne-la-Palue.

Nous recevons la lettre suivante de M. le Recteur de Plonévez-Porzay :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 26 juillet, fête de l'aïeule du Sauveur, va recommencer la série des pardons de Sainte-Anne-la-Palue, en Plonévez-Porzay. Tous vos lecteurs savent que ce pèlerinage est, avec celui de N.-D. de Rumengol, le plus ancien et le plus fréquenté de notre Cornouaille. Nombreux sont les chrétiens qui, chaque année, particulièrement à l'époque des pardons, accourent à ce vénéré sanctuaire de tous les points des vastes arrondissements de Quimper et de Châteaulin, je pourrais ajouter de Brest, au moins pour certains cantons, celui de Plougastel-Daoulas par exemple, dont les habitants connais-

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

sent si bien le chemin de la Palue. Et tous ces pieux pèlerins viennent, avec la foi la plus vive, s'agenouiller devant la statue miraculeuse de la Patronne des Bretons, boire à la source qui coule au pied de la chapelle, et ils s'en retournent fortifiés et consolés, emportant dans leur âme des grâces abondantes, heureux d'avoir trouvé à Sainte-Anne la guérison de leurs langueurs spirituelles, et souvent de leurs maux corporels. Il est bien à souhaiter que la dévotion envers la mère de la T.-S. Vierge aille sans cesse en augmentant dans notre beau diocèse ; sous l'égide de la puissante sainte Anne, nous serons victorieux de nos ennemis et nous conserverons intacte cette foi ardente qui fait encore aujourd'hui l'admiration du monde. Dans les temps troublés où nous vivons, quand la terre tremble sous nos pieds, aimons à nous réunir dans ces vieux sanctuaires qui nous rappellent les vertus de nos pères ; ne sont-ils pas comme autant d'inexpugnables forteresses où les soldats du Christ, avec l'arme si puissante de la prière, soutiennent les assauts de l'ennemi et sauvegardent ainsi nos cités et nos campagnes ? Ah ! tant que le pied des pèlerins bretons foulera les sentiers bordés de chênes et d'ajoncs fleuris qui conduisent à N.-D. de Rumengol et à N.-D. du Folgoat, à Sainte-Anne d'Auray et à Sainte-Anne-la-Palue, nous pourrons chanter avec confiance: *Catholiques et Bretons toujours !* Pour exciter la foi et la piété des fidèles et les porter à venir en plus grand nombre encore à Sainte-Anne, nous croyons utile de mettre devant les yeux de vos lecteurs un tableau des indulgences dont les Saints Pontifes, Grégoire XVI et Pie IX, ont daigné enrichir le sanctuaire de la Palue.

1° Indulgence plénière aux conditions ordinaires, — confession et communion — pour tous les pèlerins qui visiteront la chapelle de Sainte-Anne et y prieront aux intentions du Saint-Père, le 26 juillet et chaque jour de l'octave, jusqu'au 2 août inclusivement. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

2° Indulgence plénière, aux mêmes conditions, le premier et le dernier dimanche du mois d'août.

3° Indulgence plénière, le samedi avant le dernier dimanche d'août.

4° Indulgence plénière le mardi qui suit immédiatement le dernier dimanche d'août. — Cette indulgence est applicable aux défunts.

5° Indulgence plénière, une fois par mois, pendant toute l'année, un mardi quelconque, pour tout pèlerin qui visitera la chapelle, après s'être confessé et avoir aussi communié, récitera trois fois le *Credo* en l'honneur de la T.-S. Trinité : applicable aux défunts. — Indulgences partielles : 300 jours, les 1er, 13 et 31 août, tous les mardis et tous les dimanches de

ce mois, pour tout pèlerin qui priera dévotement dans la chapelle de Sainte-Anne.

De plus, par les soins de Mgr Graveran, une confrérie de Sainte-Anne a été canoniquement érigée dans la chapelle de la Palue, par bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, en date du 31 mars 1841. Le Souverain Pontife, ouvrant avec libéralité les trésors de l'Eglise en faveur de cette confrérie, a daigné accorder à tous les confrères, moyennant les conditions ordinaires, les indulgences plénières suivantes : 1° le jour de la réception et de l'inscription sur les registres de la confrérie, à Sainte-Anne ; 2° le jour de la fête de la confrérie qui a lieu, chaque année, le dimanche de l'octave de l'Ascension ; 3° à l'article de la mort, pour quiconque invoque, au moins de cœur, le saint nom de Jésus ; 4° l'indulgence de l'autel privilégié, pour toute messe offerte dans la chapelle, à l'intention d'un confrère défunt.

Le Saint-Pontife accorde en outre une indulgence de sept ans et de sept quarantaines à tout pèlerin qui visitera la chapelle de Sainte-Anne, le deuxième dimanche du carême, le mardi de Pâques, le dimanche après l'octave du Saint-Sacrement, et le troisième dimanche de l'avent. Enfin soixante jours d'indulgences pour toute bonne œuvre pratiquée par les confrères. Toutes les indulgences de Sainte-Anne-la-Palue sont applicables aux défunts.

Telles sont les nombreuses indulgences que les fidèles peuvent gagner en visitant notre pieux sanctuaire. Il est vivement à souhaiter qu'à cette époque, où une guerre impitoyable est déclarée ouvertement à l'âme de nos petits enfants, les mères chrétiennes en particulier, se fassent inscrire dans la confrérie de Sainte-Anne, pour se mettre sous la protection de leur puissante patronne.

Voici, maintenant, l'ordre des messes et offices qui ont lieu chaque année à Sainte-Anne-la-Palue, principalement à l'occasion des pardons :

1° Le 26 juillet, fête de sainte Anne, grand'messe, à dix heures.

2° Le dimanche dans l'octave (cette année le 31 juillet), se célèbre le petit pardon. Il y a grand'messe, vêpres, procession, bénédiction du Très-Saint Sacrement.

3° Tous les dimanches d'août, excepté le deuxième, messe matinale et grand'messe à la chapelle.

4° Le grand pardon a toujours lieu le dernier dimanche d'août. Il se célèbre avec la plus grande solennité. La veille, il y a également à la chapelle grand'messe et vêpres solennelles. Les pèlerins ont toute facilité pour se confesser le samedi et pendant toute la nuit du samedi au dimanche.

5° Le mardi qui suit immédiatement le grand pardon est la clôture du mois consacré à Sainte-Anne-la-Palue. On chante ce jour, la messe solennelle.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

— Pendant le reste de l'année, la messe se chante à Sainte-Anne, le deuxième dimanche du Carême, le mardi de Pâques, le dimanche dans l'octave de l'Ascension et le troisième dimanche de l'Avent. — Enfin, tous les mardis de l'année, pour satisfaire la piété des pèlerins, des messes basses sont dites à la chapelle. On y entend les confessions ces jours-là.

J'aime espérer que ces renseignements seront lus avec intérêt, par les dévots serviteurs de sainte Anne. Puisse leur nombre croître chaque jour ! Puissent-ils obtenir de cette bonne mère, le triomphe de l'Eglise et le salut de la France.

Sainte Anne, priez pour nous !

Fête de sainte Anne

25 et 26 juillet, sous la présidence de S. G. Monseigneur Richard, archevêque de Paris

Le dimanche, 24 juillet, la Basilique sera à la disposition des pèlerinages qui s'annoncent pour cette première journée.

LUNDI, 25. *Matin. Onze heures et demie.* — Messe basse.

Soir. Trois heures. — Vêpres Pontificales, suivies de la procession solennelle à la Scala-Sancta.

Allocution par M. l'abbé Daniel, chanoine honoraire, curé de Saint-Sauveur, à Dinan.

Bénédiction du Saint-Sacrement et indulgence pontificale.

Vers huit heures et demie. — Procession aux flambeaux.

MARDI, 26. *Matin. Quatre heures.* — Messe à la Scala-Sancta. — La communion sera donnée, à la Basilique, avant et après cette messe.

Neuf heures. — Messe pontificale.

Onze heures et demie. — Dernière messe.

Soir. Deux heures. — Vêpres pontificales.

Nous espérons que plusieurs autres évêques pourront se rendre à l'invitation que leur a faite Mgr l'Evêque de Vannes.

De tous côtés, nous recevons les meilleures nouvelles : les enfants de sainte Anne comprennent qu'il est plus nécessaire que jamais de recourir à sa puissante intercession.

Nous rappelons à nos lecteurs les avantages que la Compagnie d'Orléans accorde aux groupes de 40 pèlerins.

(Semaine religieuse de Vannes.)

La même *Semaine* ajoute dans son dernier numéro :

Le R. P. Supérieur des missionnaires du Mont-Saint-Michel accompagnera à Sainte-Anne la bannière du glorieux Archange. Il serait beau, croyons-nous, de voir un grand nombre de paroisses suivre cet exemple : la bannière du Patron ou d'un saint spécialement vénéré est un signe de ralliement autour duquel les paroissiens aiment toujours à se grouper.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Naplouse 30 mai 1886.

MON BON AMI,

A 4 heures le cor sonne vigoureusement : tout le monde debout. Nos directeurs ont hâte de nous faire partir de notre campement humide et malsain, et de cette ville de fanatiques.

Cruelle déception ! il ne sera dit que six messes ; les prêtres qui n'auront point le bonheur de célébrer devront, comme de simples laïques, entendre la messe d'un plus heureux confrère, et rempliront ainsi leur devoir du dimanche ; car nous sommes au dimanche ; on se résigne en raison des circonstances, la nécessité fait loi.

Je ne suis pas du nombre des six heureux, — c'est la première fois que j'ai subi les assauts de l'envie, mal et à ma honte. On avait promis au départ obéissance en tout, les vertueux se sont inclinés, mûs comme par un ressort, et n'ont rien dit ; les mauvaises têtes — *quorum*... ont prétendu que ce cas n'était pas prévu, et qu'une bordée d'indiscipline avait là sa place.

Après le déjeuner à 5 h. 1/4, on monte à cheval, il fait à peine jour ; le temps s'est raffraîchi, et plus d'un grelotte autour de moi. On n'en chante que mieux les cantiques du matin, tous répondent au premier chapelet de la journée. Nous en disons trois chaque jour, un Rosaire complet : c'est bien la moindre des choses ; il est doux de répéter cette formule sacrée dans le pays, où pour la première fois elle fut entendue du Ciel qui députait un ange, et de Marie qui écoutait émue et inconsciente d'abord, obéissante et ravie ensuite, les divines propositions de notre rachat.

Je comprends que chaque siècle ait fourni des pèlerins en nombre incalculable : ils venaient voir ce que nous voyons, redire ce que nous répétons, pleurer de joie et de tristesse, là même où nous pleurons en proie aux mêmes sentiments, subjugués par les mêmes aspirations, brisés par les mêmes délices, oui brisés, écrasés, si tu veux, par ces mêmes consolations et bonheurs. Ajoute à cela que nous vivons en frères, les biens sont communs, jusqu'aux plus intimes pensées religieuses ; vois-tu ces richesses d'aperçus larges, cette profusion d'idées hautes, belles, généreuses ; comme tout cela fait aimer Dieu, et pénètre le cœur de reconnaissance pour lui ! Si tu savais quelles touchantes réflexions j'ai entendu hier échanger entre mes compagnons — pour la plupart très instruits — à propos du miracle des dix lépreux accordé à Djenîne par Notre-Seigneur !

Nous sommes à Dothaïn ; ce nom ne te dit rien, n'est-ce

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

pas ? Lis-moi : c'est ici que la tradition place la citerne où fut enfermé Joseph par ses frères, jusqu'au passage des marchands Egyptiens. Nous approchons avec respect des ruines qui nous sont indiquées. Je connais peu d'épisodes dans la Ste-Ecriture aussi émouvants : il y en a pas qui ait été vulgarisé à ce point. Depuis le jour où pour la première fois en sixième nous expliquions avec quelque fierté son histoire dans le *De viris* jusqu'au jour où nous l'avons fait traduire à d'autres, que de fois ce touchant récit nous a émus, même dans nos petites pièces de théâtre et autrement !

Ici ont vécu les patriarches, hommes de grande foi, qui vivaient familièrement avec Dieu, recevaient ses commandements, croyaient à ses promesses, et se reposaient sur Lui de leur réalisation.

Ici ils ont vaqué, aux travaux les plus simples, que de nos jours on répudie ; ils s'y complaisaient, et rien ne leur manquait. Quelle différence entre leur vie et la nôtre : ils la passaient à attendre Celui qui viendrait certainement ; et nous, nous devons consumer la nôtre à louer, aimer et servir Celui qui est venu.

Nous apercevons bientôt les murailles de Sanour : Sanour est l'ancienne Béthulie ; la ville est sur le sommet d'une colline taillée à pic : les abords en sont difficiles, et la place devait être imprenable. Holopherne campait dans cette plaine avec une innombrable armée : mais qu'est-ce que le nombre contre Dieu ? La prière d'un enfant Le fléchit, et les hommes conjurés contre Lui sont comme s'ils n'existaient pas.

Voici le sentier rapide par lequel cette jeune veuve, parée de ses plus riches bijoux, arrive au camp. La Sainte-Ecriture que nous relisons fait assister aux péripéties du drame. Le général s'est endormi ; l'ivresse a réduit ses forces, une femme en prière depuis longtemps se redresse, elle lève l'épée du guerrier, d'un bras assuré lui coupe la tête et court la suspendre aux murailles de la ville. Judith est l'instrument des justices de Dieu. Celui qui crée l'homme, le conserve, ou l'arrête dans sa course, peut par lui-même ou par le concours d'un autre faire mourir sa créature révoltée, et la citer à sa barre.

Un caillou du torrent lancé par un enfant inhabile à porter les lourdes armures abat le géant : l'épée maniée par une femme résolue frappe le général au milieu des siens : et chaque fois, quand tout semblait perdu, le peuple s'est sauvé ; admirable disproportion apparente entre les moyens, les personnes et les résultats obtenus !

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournissr du Grand-Séminaire

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

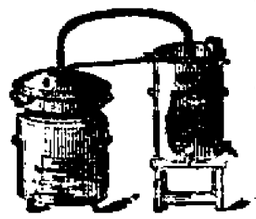
1º Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2º —	1m10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3º —	1m20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4º —	1m30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5º —	1m50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6º —	1m60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Tout ce qui peut contribuer à faciliter les relations avec les peuplades lointaines et la diffusion de la Parole Evangélique, doit être bien accueilli dans le monde religieux. Le canal de Panama, une fois ouvert aux navires, abrègera les distances et permettra aux missionnaires d'arriver plus vite chez les peuples encore idolâtres. C'est à ce titre que nous appelons l'attention du public sur l'émission d'obligations de la Cie du Canal de Panama, qui aura lieu le 26 de ce mois.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* MIDY, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. CONTRE LA CONSTIPATION



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Brevets S.G.D.G. Système DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre
DEROY Fils, Ingénieur-Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, *18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris*

Archives diocésaines d[illegible]Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

UNE HONORABLE FAMILLE
de CODOGNAN (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de piâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son VIN BLANC pour la Sainte-Messe de 130 à 160 f. les 228 lit., de 70 à 85 fr. les 114 lit., de 40 à 47 les 57 lit., suivant l'année.
Son VIN ROUGE de 110, 120 à 130 fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN (Gard)

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 30 Juillet 1887. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* L'indulgence de la Portioncule ; Mutation dans le Clergé ; Nécrologie ; M. Ramonno, président du Tribunal de Brest; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Plonéour-Lanvern ; Retraites à Rumengol et à Brest. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. L'Instruction primaire et l'Opinion publique à l'étranger* (suite). — *La Vie de S. Corentin*, ch. IV, Le ciel et la Cornouailles (suite). — *Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 31 Juillet. — 9e Dimanche après la Pentecôte : S. Ignace de Loyola, double, blanc ; mémoires du dimanche de l'octave de ste Anne. Vêpres du suivant, mémoires de s. Paul, du dimanche, de l'octave et des Machabées.

Lundi 1er Août. — S. Pierre-aux-Liens, double-majeur, blanc.

Mardi 2. — Octave de ste Anne, semi-double, blanc.

Mercredi 3. — Invention du corps de s. Etienne, semi-double, rouge.

Jeudi 4. — S. Dominique, confesseur, double-majeur, blanc.

Vendredi 5. — Notre-Dame-des-Neiges, double-majeur, blanc.

Samedi 6. — Transfiguration de Notre-Seigneur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pleuven	3. juillet.
Port-Launay	1, 2 et 3 août.
Retraite de Quimper	4, 5 et 7 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'Indulgence de la Portioncule. — Mardi prochain, 2 août, on peut gagner, dans les églises ou chapelles qui ont ce privilége, l'Indulgence de la Portioncule, aux conditions ordinaires, autant de fois que l'on y entre ce jour-là.

A Quimper, elle se gagne à la chapelle des Ursulines.

Mutation dans le clergé. — M. l'abbé Dantec, vicaire à Roscoff, a été nommé aumônier de l'hospice de Lesneven.

Nécrologie. — M. l'abbé Keraudy, ancien aumônier de l'hôpital de Quimper, est mort à Landerneau jeudi dernier.

Une quarantaine de prêtres ont assisté à son enterrement. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

M. Hamonno président du tribunal de Brest. — Mardi, 19 juillet, M. Hamonno, président du tribunal de Brest, a rendu son âme à Dieu. Il est mort, en pleine connaissance après sept mois de souffrances chrétiennement supportées. A ses obsèques, M. Le Guillou Penanros, juge-doyen, M. le Coatpont, bâtonnier, ont dignement parlé de lui. Trois mots résument ces deux discours : M. Hamonno fut un homme de cœur, un digne magistrat, un fervent chrétien.

N'oublions pas que, en 1878, lorsque les Frères furent expulsés de l'école de Lambézellec, le président Hamonno ordonna leur réintégration. Signer cette ordonnance (il le savait bien) c'était signer sa renonciation à tout avancement ; c'était même se désigner par avance à une retraite prématurée.

Toutefois en 1883, lors de l'épuration de la magistrature, il fut maintenu. M. Hamonno n'était pas homme à solliciter son maintien, il n'avait pas à en remercier, il accepta par devoir, heureusement pour la justice.

Puissent le tribunal et les justiciables de Brest retrouver dans son successeur le digne et loyal magistrat, dont ils déplorent la perte !

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — Nous donnons ici les noms des élèves qui se sont le plus distingués dans leur classe et ont eu le plus de prix et de nominations. La distribution était présidée par M. l'abbé Serré, pro-vicaire capitulaire.

Classe de huitième : Guillaume Mazé, Jacques Jestin, Clet Mérour, Yves Thomas, Emile Marot, Jacques Guével.

Classe de septième : Jean L'Helgouac'h, Corentin Le Brun, Henri Pérennès, Guillaume Glémarec.

Classe de sixième : François Castrec, Jean-Marie Pilven, Pierre Henry, Louis Gargadennec, Hamon Joncqueur.

Classe de cinquième : Hervé Diraison, Yves Le Jollec, Yves Kersaudy, Joseph Caradec, Yves Pérès, Hervé Salaun.

Classe de quatrième : Jean-Marie Donnard, René Guillien, Corentin Celton, François David, Joseph Le Quillou, Jean-Baptiste Kerbiriou.

Classe de troisième : Joseph Mével, Eugène Le Berre, Jean-Marie Pelleter, Mathurin Le Floc'h, François Quiniou, Jean-Marie Le Gall.

Classe de seconde : Guillaume Mao, Charles Madec, Jean Masiée, Yves Person, Marc Dréau.

Classe de Rhétorique : Auguste Cogneau, Thomas Blouët, Emmanuel Gargadennec, Sébastien Colin, Jean-Pierre Quéré, Yves Nédélec, Paul Pelliet, Hippolyte Nédélec.

PRIX D'HONNEUR : Auguste Cogneau.

La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre 1887.

Plonéour-Lanvern. — La première distribution de prix à l'école libre de St-Vincent, de Plonéour, a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé Floc'h, recteur de la paroisse. Cette petite fête de famille a réjoui élèves et maîtres, et donné aux parents les meilleures espérances pour l'avenir. L'école, bien dirigée par les bons Frères de la Salle, est en pleine prospérité. A la rentrée prochaine, un nouveau dortoir sera mis à la disposition des élèves qui ont retenu leur place. Ainsi se vérifiera cette parole dite publiquement à la distribution : « l'année prochaine, il y aura encore plus de prix parce qu'il y aura plus d'élèves. »

Retraites à Rumengol et à Brest. — On nous demande la reproduction des circulaires qui suivent :

Quimper, le 28 juillet 1887.

Monsieur,

Le succès du *Pèlerinage des Œuvres ouvrières diocésaines à* RUMENGOL, le 20 août 1886, a dépassé de beaucoup notre espérance. Un millier d'hommes, représentants de quatorze Œuvres ouvrières ; une cinquantaine de prêtres, venus pour manifester leur bienveillance et assurer leur patronage à ces Œuvres ; un magnifique développement de cérémonies liturgiques ; les enseignements chaleureux et vainqueurs de M. le chanoine Dulong de Rosnay ; des communions très nombreuses ; une piété et un recueillement pleins d'édification : quoi de plus consolant ? Quel encouragement à poursuivre l'éclosion de pareils mouvements des cœurs, et quel appui pour les

Archives diocésaines d Qu mper et Léon

Œuvres de se grouper ainsi dans une sainte émulation de piété et de ferveur, de compter les rangs de cette armée de choix au service de Dieu et de Notre-Dame!

Nous faisons donc, avec confiance, un nouvel appel aux Œuvres ouvrières du diocèse de Quimper, et nous leur donnons rendez-vous à RUMENGOL, le dimanche 21 août 1887.

Voici le programme des exercices religieux :

A 7 heures 1/2 du matin, dès l'arrivée des pèlerins de Quimper, Messe de communion, Allocution du P. DE PASCAL.

A 10 heures, Grand'Messe, à l'autel extérieur ; Sermon du P. DE PASCAL.

A 3 heures, Vêpres solennelles, suivies de la Procession; retour à l'église, Consécration des Œuvres au Sacré-Cœur de JÉSUS et Bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement.

M. le comte Albert DE MUN, fondateur de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, viendra prendre rang à la tête des Cercles du diocèse, et nous promet de nous adresser la parole.

La Compagnie d'Orléans accorde 50 % de remise à tous les pèlerins formant des groupes de 40. Il suffit de prévenir, au moins 15 jours à l'avance, le chef de la gare ou de la station de départ, et de fixer les trains qu'on désire prendre à l'*aller* et au *retour*.

L'année dernière, nous avions fait précéder le Pèlerinage d'une retraite prêchée par M. le chanoine Dulong de Rosnay aux hommes d'Œuvres du diocèse, c'est-à-dire à ceux à qui la fortune, l'influence et le dévouement donnent une fonction sociale à remplir autour d'eux. Quarante-cinq retraitants, outre plusieurs ecclésiastiques,avaient suivi les exercices pieux, et quittaient le sanctuaire de RUMENGOL plus forts pour les luttes à venir, plus affermis dans la voie du dévouement chrétien.

Il en sera de même cette année, et enhardis par le succès, nous sommes heureux de faire un appel plus confiant encore à tous les hommes qui se sentent au cœur la volonté de travailler à l'apostolat du règne de JÉSUS-CHRIST.

La retraite, prêchée par le P. DE PASCAL, commencera le mercredi soir 17 août, et se terminera, le dimanche 21, par les solennités du Pèlerinage.

M. le Recteur de Rumengol veut bien assurer aux retraitants le lit et le couvert. Les frais seront de 5 fr. par jour.

Des entretiens sur les Œuvres ouvrières auront lieu chaque jour.

Prière de s'adresser, pour les demandes d'inscription à la retraite, à M. le SUPÉRIEUR DU GRAND-SÉMINAIRE, à *Quimper*, avant le 4 août.

Veuillez agréer.....

MADAME,

M. l'abbé Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire de Quimper, protecteur diocésain de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, a pensé qu'il serait bon d'instituer en faveur des Dames patronnesses des Œuvres ouvrières, des retraites cloîtrées analogues à celles qui ont donné déjà de si précieux résultats pour les hommes d'œuvre.

Les Religieuses de la Retraite de Brest, étant entrées dans ces vues, ont eu la bonté de promettre l'hospitalité aux Dames retraitantes.

Les exercices de la Retraite seront dirigés par le R. P. de Pascal, qui doit prêcher également la retraite de Rumengol. De nombreux entretiens seront consacrés aux Œuvres diverses qui, de nos jours, réclament plus spécialement le concours et le zèle des Dames patronesses, mais dont beaucoup ignorent l'importance et l'organisation.

La Retraite, ouverte le mardi soir 23 août, clôturera, le samedi matin 27, par la communion et la consécration au Sacré-Cœur.

Les frais de nourriture et de logement sont fixés à cinq francs par jour.

Dans l'intérêt général, je vous prierai, Madame, de bien vouloir envoyer votre adhésion, avant le 5 août prochain, à M. l'abbé Peyron, rue Bourg-les-Bourgs, 8.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Vicomtesse DE BLOIS,
Secrétaire divisionnaire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Consécrations épiscopales. — Dimanche dernier, à Cambrai, a eu lieu la consécration épiscopale de Mgr Mortier, évêque élu de Digne.

Le lendemain, lundi 25 juillet, une cérémonie semblable a réjoui les fidèles de La Rochelle : Mgr Petit, évêque nommé du Puy, a reçu la consécration épiscopale.

Le même jour, Mgr Maréchal, évêque de Laval, a reçu l'onction épiscopale dans la cathédrale de Versailles.

Enfin, le sacre de Mgr Blanchet, évêque de Gap, aura lieu le lundi 1er août, dans la cathédrale de Bourges.

L'enseignement supérieur.— Nous lisons dans le *Messager de Toulouse* :

La faculté libre des lettres de Toulouse, qui continue mal-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gré les hostilités des uns et les timidités des autres le cours de ses travaux, a présenté, cette année, huit candidats à la licence ès-lettres, et elle a eu la satisfaction d'en faire recevoir six.

Rappelons, à l'occasion de ces succès, les paroles que prononçait il y a quelques jours N. T. S. P. le Pape devant les étudiants de l'institut Léonin : « Les belles lettres charment « notre carrière mortelle, a dit le Souverain-Pontife, et elles « portent à la vertu. Le gloire littéraire est pour le clergé un « patrimoine de famille ; il faut montrer aux détracteurs de « l'Eglise que nous ne laissons périr aucune des richesses que « nous ont léguées nos aïeux. »

Enseignement primaire. — On annonce la suppression, dans l'Ardèche, de vingt-sept emplois d'instituteurs-adjoints ou d'institutrices-adjointes. Il est bien permis de voir là un indice significatif des difficultés qu'éprouve l'enseignement athée à s'acclimater dans l'Ardèche.

On a cru un moment, que le vaste système de réclame organisé partout et dans des proportions insensées entraînerait les masses, et que l'enseignement libre n'oserait engager la lutte. Mais, avec son grand sens, le peuple s'est montré réfractaire, bien plus qu'on ne s'y attendait, à ces amorces trompeuses. A des palais scolaires, devenus les temples de l'athéisme, puisque Dieu, le catéchisme et la prière en sont bannis, il a préféré l'école chrétienne, où l'enfant peut retrouver, avec la foi de ses pères et de son foyer, la morale évangélique qui forme les âmes et élève les cœurs.

Il faut maintenant supprimer les emplois devenus sans objet dans les palais à moitié vides, quelquefois absolument déserts, tandis que l'école libre voit toutes ses places garnies. Et que serait-ce si la liberté des pères de famille était vraiment complète, à l'abri de toute pression, et si nous étions traités sur un simple pied d'égalité avec nos rivaux ?

La Rose d'or. — Le Saint-Père continue d'envoyer, chaque année, la rose d'or à une princesse ayant bien mérité de l'Eglise et du Saint-Siège. On annonce que Sa Sainteté a décidé de la faire remettre à Miss Cardwel, de Washington, qui a donné 300,000 dollars (1,500,000 fr.) à la nouvelle Université catholique d'Amérique.

Tonkin. — Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental, fait un nouvel et pressant appel à la charité chrétienne :

« ..... La disette est générale depuis quinze mois, et la famine fait de jour en jour d'immenses progrès.

« On m'a signalé plusieurs chrétiens littéralement morts de faim, sans compter ceux qui ont succombé à des maladies contractées par l'usage d'aliments malsains.

« Il nous reste un grand mois et demi avant d'arriver au moment où l'on pourra récolter du riz nouveau, encore mal mûr et indigeste.

« En outre, la récolte d'été s'annonce généralement mauvaise. Un grand nombre de champs n'ont pas été ensemencés faute d'eau, et en beaucoup d'endroits, le riz souffre de la sécheresse.

« Des diverses parties de la Mission, on me demande des secours pour les chrétiens affamés, et il m'est impossible de les secourir tous. »

La franc-maçonnerie. — Le *New-York World*, journal protestant, publiait dernièrement la note suivante :

« Wewsburg (Etat de New-York).

« Le synode de l'Église presbytérienne réformée de l'Amérique vient d'adopter des résolutions déclarant que les sociétés secrètes sont, à cause de leur secret, *immorales et injustes*. Elles dégradent les croyances de leurs membres et les réduiront en servitude. De plus, outre le secret de ces sociétés, plusieurs n'ont aucune religion et nuisent grandement au culte de Dieu et mettent obstacle à l'œuvre de l'Eglise.

« Pour cette raison, il a été résolu par ce synode que, vu le maintien du secret, les membres de ces sociétés ne doivent pas être admis dans l'Eglise. Le synode enjoint aux autorités de l'Eglise d'expulser tous les membres qui seraient affiliés à quelques-unes de ces sociétés secrètes, s'il en était d'assez téméraires pour y prendre part.

« Pendant la discussion qui a précédé le vote de ces résolutions, la *franc-maçonnerie* a été violemment attaquée. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Il y a un peu plus de 40 ans, cette ville résista pendant six mois aux attaques du pacha de St-Jean-d'Acre : à l'ouverture des portes, les habitants n'avaient plus de pain. Quelque temps après, ils se révoltèrent, et la ville fut presqu'entièrement rasée.

A Djebâ, petit village de la plaine, on s'arrête un moment pour respirer, laisser les chevaux se reposer, et, en termes com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pris et reçus un peu partout, *casser une croûte*. Hélas ! la croûte n'existait point : par un malentendu dont ne souffrirent pas les dames, les provisions étaient insuffisantes, il fallut se rabattre sur la gourde. Je crois t'en avoir déjà parlé, je ne pourrai pas en dire trop de bien : un compagnon loustic et gai appelait cela — se passer la gourde — *faire une victoire*. Pourquoi ? je n'en sais rien ; le mot ne tomba pas dans l'eau, il est resté, tout le monde le comprend, les amateurs surtout.

Vers 11 heures, en arrivant à Bourka, nous apercevons un milan qui planait à quelque distance de nous : il était grand et fort ; sans réfléchir, je saute de cheval et je le poursuis à coups de pierres, quelques-unes tombèrent tout près de lui, l'une d'elles l'effleura. Mes compagnons effrayés me crièrent de revenir ; ils avaient raison. C'était une imprudence, il pouvait fondre sur l'un de nous et lui crever les yeux.

Bourka est un gros village ; ses habitants passent pour être méchants. Nous le traversons et nous gravissons, par une ancienne voie romaine mal entretenue, un mamelon assez semblable à celui de Béthulie, mais plus escarpé. Nous sommes en pleine Samarie, le pays est riche et fertile.

Voici les fameuses portes de Samarie, elles ne renferment plus que des ruines. Que de choses le nom de cette ville, qui donnait son nom à la contrée, réveille en nous ! Je ne te parlerai que des souvenirs religieux.

Au chapitre VIII des Actes des Apôtres (1) tu reliras la joie, l'enthousiasme des Samaritains quand Philippe appuya sa prédication des miracles les plus éclatants. Ils voulurent recevoir le baptême, et Simon-le-Magicien avec eux. Mais l'orgueil était entré dans le cœur de cet homme, et il osa, à prix d'argent, demander à l'apôtre le même pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons. Philippe lui fit cette réponse, qu'à travers les siècles les successeurs des Apôtres et tous ceux qui tiennent d'eux pouvoir et autorité ont dû si souvent répéter : « Garde ton argent, garde tes trésors, garde tes honneurs ; que cela soit avec toi en perdition ! »

Simon était né dans un bourg de Samarie, nommé Citton : sa fin à Rome fut des plus tristes.

(1) Amri, roi d'Israël, acheta de Semer cette montagne, et y bâtit une ville qui fut pendant deux siecles la résidence des rois de Samarie. En dehors de la porte, selon l'usage, les deux rois d'Israël et de Juda, Achab et Josaphat consultèrent les dieux sur l'issue de la guerre qu'ils projetaient. Les faux prophètes promirent succès et gloire : Michée, prophète du vrai Dieu, annonça la mort d'Achab. Celui-ci, en effet, atteint par une flèche sur son char, expira misérablement, les chiens léchèrent son sang. L'homme de Dieu l'avait prédit.

Jéhu détruisit le temple de Baal et fit égorger tous les prêtres renfermés dans son enceinte.

Samarie soutint plusieurs sièges contre les Syriens : pendant l'un d'eux la famine fut telle, qu'une mère mangea son enfant ! Un jour, Elisée prédit pour le lendemain une abondance extrême de vivres ; le jour suivant, quatre lépreux pénètrent dans le camp abandonné la nuit, y trouvent des provisions en grande quantité et en avertissent les assiégés.

Ce ne fut pas le seul prodige opéré par Elisée à Samarie : un jour, il conduisit dans la ville une bande de voleurs qu'il avait frappés de cécité.

Ruinée et bientôt détruite par Salmanasar, roi d'Assyrie, qui s'en était emparé après un siege de trois ans, Samarie cessa d'être la capitale du royaume. Elle ne recouvra sa splendeur que sous Hérode qui, par flatterie pour l'empereur Auguste, lui donna le nom grec de Sébaste (Augusta). Il l'enrichit et l'agrandit tellement, qu'elle avait alors plus de 20 stades de circuit. Sa garnison, destinée à prévenir les troubles toujours possibles à Jérusalem, était nombreuse, et en partie composée de soldats étrangers.

Les Hérodes souillèrent Samarie par les crimes les plus épouvantables. Hérode-Antipas, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, y était né. (N.R.)

Favori de Néron, il avait vu sa statue élevée dans une île du Tibre avec cette inscription : « A Simon, dieu saint. »

Le misérable ! sa mort fut le prétexte de la première persécution et de la mort de saint Pierre et de saint Paul.

Saint Jean-Baptiste ayant été mis à mort, ses disciples « emportèrent son corps et l'ensevelirent. » On a toujours cru que c'était ici qu'il avait été déposé : cette persuasion était si répandue, que sous le règne de Julien-l'Apostat, les habitants pour obéir aux ordres de l'empereur, déterrèrent ses ossements, les brisèrent pour les brûler et en répandre la cendre. Des chrétiens et des moines, mêlés à la foule coupable, réussirent à en soustraire quelques fragments qu'ils confièrent à l'abbé de Jérusalem.

Les restes d'Elisée subirent les mêmes outrages.

Le frère Liévin, qui sait tout, nous raconta que le chef de saint Jean fut porté de Jérusalem à Constantinople, et de là à Rome ; une partie y est restée, et l'autre se vénère à Amiens ; la pierre de sa prison, teinte de son sang, est à saint-Marc de Venise.

Sur son tombeau, les chevaliers de saint-Jean avaient bâti une basilique de 150 pieds de long et de 75 de large. Il n'en reste plus que des murs très élevés.

A côté de ces ruines imposantes, nous en voyons d'autres qui couvrent une grande étendue : c'est l'emplacement du palais des Hérodes, marqué par une quantité de colonnes, dont les fûts brisés gisent à terre, en attendant que quelqu'un vienne les prendre, et s'en serve pour soutenir ses terrasses.

Rien n'est pénible comme la vue de ces pays désolés ! Au temps de Notre-Seigneur, la moindre bourgade de cette admirable contrée avait plus de 15,000 habitants : on ne comptait pas les palais, les monuments publics ; partout la richesse, partout la prospérité, partout la vie, et aujourd'hui des ruines, la solitude, la mort ; aucune trace des palais d'ivoire d'Achab, aucun vestige de tant de siècles de bonheur ! On est pressé de repartir, c'est trop triste.

« Je ferai de Samarie, avait dit le Seigneur, un monceau

Archives diocésaines d Q nper et Léon

de pierres dans un champ, un lieu propre à planter des vignes. » (1) Cette parole s'est réalisée à la lettre.

Toute volonté humaine est impuissante à relever ces ruines, que dis-je, à les relever ? je devrais dire à les déblayer.

(A suivre.)

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET L'OPINION PUBLIQUE A L'ÉTRANGER *(suite)*

On imagine aisément ce que devient le reste de l'Histoire ancienne et moderne dans l'étrange creuset que représente le cerveau de notre écolier.

— Christophe Colomb est appelé le « Père de son pays. »

— La reine Isabelle vendit sa chaîne, sa montre et ses chemises pour permettre à Colomb de découvrir l'Amérique.

— Les Indiens faisaient la guerre en se cachant dans les buissons, après quoi ils les scalpaient.

— Washington est mort en Espagne, le cœur brisé, ses restes reposent dans la cathédrale de la Havane.

— On appelle *gorillas* (guerillas) des troupes de gens montés sur des gorilles.

— Henri VIII est un veuf célèbre qui a perdu plusieurs femmes.

— Le moyen-âge se place entre l'antiquité et la postérité.

— Luther a introduit le Christianisme en Angleterre, il y a des milliers d'années. Son jour de naissance est le mois de novembre 1883. Il a été pape, et a vécu au temps de la révolte de Worms.

— Jules César est connu par son fameux télégramme: « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Il a aussi écrit un livre pour la classe de quatrième.

— La mort de Cléopâtre fut causée par une guêpe (*asp* « guêpe », pour *aspic*) qu'elle avait fait dissoudre dans une coupe de vin.

— La seule forme de gouvernement en Grèce était une singerie limitée (*Monkey* « singe », pour *Monarchy* « royauté. »)

— La Grèce ne possédait que sept hommes sages.

— En vertu de la loi salique, les femmes et leurs descendants sont à jamais exclus du trône.

A cet égard, la loi salique est la plus effective des lois républicaines.

Nous sommes à notre bien grand regret obligés de passer rapidement sur le chapitre « littérature » qui abonde en découvertes non moins extraordinaires. Mais le sel de la plupart

(1) Mich. I. 6.

des réponses doit échapper au public français, moins familier qu'un Anglais avec les grands noms de la littérature d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique. On y apprendrait cependant quantité de choses neuves, par exemple :

— Chaucer est le père de la poterie anglaise (*pottery* « poterie », pour *poetry*, « poésie. »)

— Shakespeare a traduit la Bible ; c'est pour cela qu'on l'appelle Saint-Jacques.

— Gibbon a écrit une histoire de ses voyages en Italie, ce qui est très-original.

— Les œuvres d'Homère sont l'Enéide de Virgile et le Paradis Perdu. Il y en a qui disent que ces poëmes n'ont pas été écrits par Homère, mais par un autre qui portait le même nom.

Enfin, — George Eliot a laissé une femme et des enfants qui pleurent la perte de son génie.

Nous nous associerions volontiers à ce deuil conjugal, si — comme notre Georges Sand, — George Eliot, la grande romancière anglaise, n'était précisément une femme, appelée de son vrai nom, Mary-Ann Evans, — et qui, bien que mariée deux fois, n'a jamais eu d'enfants.

Le chapitre de l'éducation civique, chère aux disciples de Paul Bert, témoigne d'une rare indépendance d'esprit et de caractère chez nos petits Américains.

— Un *bill* (projet de loi) ne devient loi que lorsque le Président lui oppose son veto. (1)

Ce petit bonhomme, qui n'accepte pour loi que ce qui lui est interdit, mériterait d'être Français. Sa formule est digne de figurer en tête du *Credo* de l'émeutier.

— Les trois départements du gouvernement sont le Président qui gouverne le Monde, le gouverneur qui gouverne l'Etat et le maire qui gouverne la Cité.

— Le premier Congrès consciencieux s'est réuni à Philadelphie.

Un Congrès consciencieux ! Quel rêve !

Simple question : Y en a-t-il eu d'autres après celui-là ?

— La Constitution des Etats-Unis a été établie pour garantir l'hostilité domestique.

En France aussi, la Constitution ne sert qu'à semer la zizanie dans les familles.

— La Constitution des Etats-Unis est le chapitre qui se trouve à la fin du livre, et que personne ne lit.

Toujours comme chez nous, à cela près que nous mettons la Constitution en tête du livre. Mais que ceux qui l'ont lue lèvent la main !

(1) On sait qu'aux Etats-Unis le Président a le droit d'opposer son *veto* aux lois votées par le *Congrès* (Sénat et Chambre des Représentants).

Archives diocésaines d Quimper et Léon

— Le Congrès (Sénat et Chambre des députés) se compose de gens civilisés, de gens à demi-civilisés et de sauvages.

Positivement, observe Mark Twain, on ne devrait pas pousser l'instruction des mioches au point de leur permettre de découvrir tout seuls des vérités aussi compromettantes.

Mais, sans conteste, l'éducation civique est de beaucoup ce qui réussit le mieux sous le ciel de la grande République.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE IV
LE CIEL ET LA CORNOUAILLES

Il semble que la prédication, à qui saint Guénolé avait toujours fait une part si grande, l'occupa encore plus quand il approcha du terme de sa carrière, et cependant cela ne put suffire à son zèle pour la sanctification des âmes ; il voulut que ses moines fussent prédicateurs à son exemple. C'était donc bien toujours l'esprit de saint Corentin qui l'animait ; du haut du ciel, son saint ami, devenu son protecteur, obtenait pour lui et pour les siens une ardeur renouvelée et des bénédictions toujours plus abondantes. C'est ce qui ressort du récit d'Albert-le-Grand :

« L'ennemy du genre humain, enrageant de voir le grand fruit que faisoient les religieux de saint Guénolé, retirant, tant par leurs prédications que par l'exemple de leur bonne vie, tant d'âmes de la voye de perdition, conspira leur ruine ; et, voyant que le saint Abbé d'un soin extrême veilloit pour tous, s'attaqua à luy, pensant bien que, s'il pouvait atterrer le Pasteur, aisément il viendroit à bout du troupeau. Il s'apparoissoit à luy, tantost en forme de lion rugissant qui, à gueule béante, sembloit le vouloir dévorer ; ores, en guise de dragon hydeux et épouvantable ; autre fois en guise d'ours, ou de quelque autre beste furieuse ; mais saint Guénolé du seul signe de la croix le chassoit tout confus. »

A ceux qui s'étonneraient de ces manifestations visibles de l'Esprit du mal, nous dirons qu'il n'est guère de vies de Saints où ne se trouvent des faits de ce genre. Ils se rencontrent dans l'histoire des Saints les plus modernes et même des pieux personnages de notre époque, tout aussi bien que dans les historiens des premiers siècles ou les légendaires du moyen-âge. A ceux qui en douteraient, nous recommanderons la lecture de la vie du curé d'Ars, par l'abbé Monin ; si cela ne leur suffit pas, s'ils refusent de croire à l'action extérieure du démon, qu'ils relisent l'Evangile et qu'ils y voient le récit des faits diaboliques racontés par les écrivains sacrés ; qu'ils entendent la promesse du Maître à ceux qui lui seraient fidèles : ***In nomine meo dæmonia ejicient.***

On comprendra que cet empire de saint Guénolé sur les esprits impurs ait vivement frappé les peuples ; aussi Albert-le-Grand ajoute-t-il immédiatement :

« Le bruit de sa sainteté estoit tellement divulgué par les comtés de Cornouaille et de Léon que ceux qui se trouvoient en quelque angoisse ou affliction tenoient pour remede certain et efficace la seule invocation de son nom, luy estant encore en vie, et ne se trouvoient frustrez de leur attente. Un pasteur, gardant les brebis de son maistre à la campagne, fut accueilli d'une tempeste si estrange, qu'il en pensa mourir ; saint Guénolé invoqué, l'orage cessa ; il vit tout son troupeau encerné de loups, qui, enragez, couroient sus à ses brebis, lesquelles, effrayées, commencérent à courir qui ç'a qui là ; le pauvre homme s'écria : « O ! serviteur de de Dieu, Père Guénolé, secourez moy en ce péril ! » Il n'eust pas plus tost prononcé la parole, que saint Guénolé luy apparut en son habit d'abbé ; lequel, de son baston pastoral, chassa les loups et ramassa les brebis éparses, puis disparut. Le lendemain, le pasteur vint à Land-Tevennec remercier le Saint, lequel, toute la nuit, n'avait bougé de l'Eglise en continuelles prières. En récompense de ce bien-fait, il conjura ce pasteur de n'en dire mot à personne pendant sa vie. »

Ces faits de bilocation, ou présence simultanée dans deux endroits différents, se rencontrent assez souvent dans l'histoire des Saints. C'est ainsi que saint Alphonse de Liguori, sans quitter sa demeure, alla assister le pape Clément XIV sur le point de mourir ; il y a quelques années, on parla beaucoup d'un prodige analogue que Dieu aurait accompli pour manifester les hautes vertus de Pie IX, de si douce et si pieuse mémoire.

Nous ne trouvons plus que des miracles dans la vie de saint Guénolé, et chacun d'eux montre, avec la puissance surnaturelle, la bonté de cœur du saint abbé.

« Il y avoit, ès environs de Land-Tévennec, trois meschans garnemens qui se mirent à dérober là où ils pouvoient prendre : ils entrèrent une nuict au monastère, les religieux estant retirez en leurs cellules ; montans au grenier, le trouvèrent ouvert et y voyaient aussi clair qu'en plain midy : « Courage, compagnons, dit le plus dégraissé d'eux, (1) il semble que Dieu aprouve nostre lar-« cin, veu qu'il nous éclaire pour le mieux commettre. » Ils remplirent leurs poches (2) de bled ; mais comme il fallut sortir, le premier, ayant trop grand faix, tomba dessous et se rompit la cuisse ; l'autre, s'en voulant aller, demeura immobile comme une souche, et le troisième devint aveugle. Saint Guénolé, qui avoit eu révélation de ce qui se passoit, monta au grenier, et, les ayant repris de leur faute, les exhorta à pénitence et amendement de vie, puis leur rendit la santé du corps et de l'âme ; car ils se donnèrent, le reste de leur vie, au service de son mo-

(1) Je pense que par cette étrange expression il faut entendre « le plus dégourdi. »

(2) Leurs besaces et non les poches de leurs habits.

Archives diocésaines d Qu ıper et Léon

nastère. » Ceci ne veut nullement dire que les voleurs se firent moines. Déjà les monastères comptaient de ces serviteurs dévoués qui s'établissaient sur le territoire dépendant d'une abbaye ou d'un prieuré, justifiant à l'avance le proverbe que consignera le cartulaire de Montier-en-Der : « Il fait bon vivre sous la houlette abbatiale. »

La résurrection dont le récit va suivre, montre bien encore le caractère de saint Guénolé, toujours fils si aimant et frère si dévoué, toujours si respectueux des biens de la famille : un de ses religieux, nommé Riok, vint lui annoncer qu'il venait de savoir sa mère très malade et obtint facilement d'aller la visiter. Il partit emportant avec lui un peu d'eau que saint Guénolé avait bénite Quand il arriva au but de son voyage, sa mère était morte et déjà enfermée dans le cercueil. Mais la foi du jeune prêtre était grande ; il fit soulever le couvercle du cercueil et aspergea le corps de sa mère de l'eau bénite par saint Guénolé. La morte revint à la vie.

Dom Lobineau, en racontant ce fait dans la vie de saint Guénolé, et cela d'après le cartulaire de Land-Tévennec, accuse-Albert-le-Grand, qui avait puisé à la même source, d'avoir inventé de toutes pièces une vie de saint Rioc. La vérité c'est que Dom Lobineau, aveuglé une fois de plus par la manie de trouver en défaut Albert-le-Grand, n'a même pas pris garde que cet épisode ne peut nullement se rapporter à la vie que celui-ci a écrite, et qui est celle de saint Rioc, fils d'Elorn, seigneur de la Roche-Maurice ; or, ce saint était très avancé en âge et sa mère était morte depuis fort longtemps lorsque saint Guénolé le rencontra et le conduisit à Land-Tévennec. Il y a donc deux saints du nom de Rioc, (1) et sur celui dont la mère revint à la vie, nous ne savons rien que l'histoire même de ce prodige telle qu'elle a été racontée.

Cependant, Dieu ne fait pas des merveilles uniquement pour rendre la vie et la santé. Celui qui guérissait les malades par l'ombre de saint Pierre et par les linges et les vêtements à l'usage de saint Paul, voulut se communiquer au grand apôtre, lorsque celui-ci était encore voyageur sur la terre, et il le ravit jusqu'au troisième ciel.

Saint Guénolé lui aussi put contempler, dès cette vie, ce que l'œil de l'homme n'a point vu.

« Comme il prioit dévotement, une nuict, dans le chœur de l'église de Land-Tévennec, il luy sembla voir les cieux ouverts, et des anges qui montoient vers le trône de Dieu, et d'autres qui descendoient, si resplendissans, qu ils remplissoient l'église d'une admirable clarté. Il vit pareillement quelques saintes âmes environnées de gloire monter aux cieux. »

Et cependant après avoir contemplé ce spectacle, il lui fallut de

(1) Riauc, Riec et Riou sont d'autres formes du même nom ; l'un de ces deux Saints, probablement le fils d'Elorn, a été autrefois titulaire de la paroisse de Lanriec où il est toujours honoré dans une chapelle qui porte son nom ; avec beaucoup de bonne volonté un *savant* y a transformé saint Riou en saint Bonaventure.

nouveau ouvrir les yeux pour voir les choses de la terre ; aurait-il pu s'en plaindre, quand c'était le moyen de trouver de nouvelles douleurs à soulager.

« Il y avoit au païs de Cornouaille une damoiselle (1) fort dévote et vertueuse, laquelle, par quelque infirmité, devint aveugle, dont elle ne s'affligea pas beaucoup, et n'interrompit aucunement ses bons exercices, mesme les continua avec plus de ferveur que jamais, s'adonnant aux prières, veilles, jeusnes, aumosnes et autres œuvres de piété. Une nuict qu'elle estoit au fort de son oraison, un ange s'apparut à elle et luy dist que ses aumosnes et prières avoient esté agréables à la divine Majesté, mais surtout sa patience en cette sensible affliction, dont elle seroit soulagée ; partant, luy commanda d'aller, le lendemain, à Land-Tévennec vers saint Guénolé, qui luy rendroit la vüe ; la damoiselle s'y fit mener et s'estant mise à genoux, le saint abbé luy toucha la prunelle des yeux, disant : « O Seigneur, qui illuminez tout homme venant en ce monde, vous plaise rendre la veüe à cette vostre servante. » Puis, luy imprima le signe de la sainte Croix sur les yeux, et incontinent elle receut la veüe. »

Et cependant, au moment où il rendait à cette pieuse femme l'usage de la vue corporelle, il allait lui-même fermer les yeux à la lumière de ce monde et contempler pour toujours la Beauté infinie. « Il estoit vieil et cassé et désiroit, de toute l'estendüe de son âme, se voir délié de son corps pour aller jouir de l'amour éternel ; il importunoit continuellement le Ciel, ne passant plus le temps qu'à prier et méditer la Passion du Sauveur, se disposant à déloger de ce monde.

« Le soir précédent le jour qu'il trépassa, estant en oraison devant le Saint-Sacrement, l'église devint tout à coup claire comme en plein midy.... »

Le reste du récit nous l'emprunterons au poëte qui a trouvé le moyen de rester dans une exactitude rigoureuse et de relever encore la beauté d'une scène incomparable si bien peinte par Albert-le-Grand :

Un ange descendu dans l'étroite demeure
Parla de délivrance et lui désigna l'heure, —
Ange resplendissant d'une telle beauté,
Que les yeux se fermaient, tremblants, à sa clarté. —
C'était au lendemain Or cette grande veille,
Pour celui qu'un bonheur si prochain émerveille,
Fut une effusion de grâces et d'amour,
Un cantique sans fin. — A la pointe du jour,
Faible de corps, l'abbé rassembla son chapitre,
Remit à Gwen-Ael et la crosse et la mitre,
Puis, porté dans les bras de ses religieux,
Et sur terre brillant de tout l'éclat des cieux,
S'avança vers l'autel, dans les mains son calice :
Prêtre, il voulait offrir un dernier sacrifice.

(1) Cette qualification se donnait autrefois même aux femmes mariées, quand elles appartenaient à la petite noblesse ou à la bourgeoisie des villes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Là, nourri du froment consacré par sa main,
A ses frères joyeux il donne aussi le pain,
A l'extrême-onction il soumet son front pâle,
Et goûte la douceur d'un cœur pur qui s'exhale.

Et maintenant, ils sont éteints pour la terre de Cornouailles les trois flambeaux qui l'avaient éclairée en même temps ; mais s'ils ne brillent plus comme trois phares aux grandes clartés, du ciel ils nous envoient leur lumière douce comme celle des étoiles pendant les belles nuits.

Au moment où saint François-de-Sales mourut, saint Vincent-de-Paul, assis à une fenêtre de sa maison de Saint-Lazare, regardait le firmament ; tout à coup il en vit descendre un brillant globe de feu, pendant qu'un globe non moins éclatant s'élevait de la terre ; puis les deux globes se réunirent, et le Saint qui restait ici-bas comprit que Dieu avait envoyé au devant de l'âme de l'évêque de Genève l'âme de la sainte fondatrice de la Visitation.

Ainsi saint Corentin dut accourir au devant de saint Guénolé.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les **Journaux Catholiques et Conservateurs de France.**
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

UNE HONORABLE FAMILLE
de **CODOGNAN** (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de pâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.
Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

Vins rouges et blancs de Table de 9. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). **La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques** établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

GUERISON
certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. **Samedi 7 Août 1887.** N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à **M.** l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* La retraite d'ordination ; Mutations dans le Clergé ; Le Frère Evence ; Pèlerinage à Rumengol ; Pèlerinage à Lourdes ; La Sainte-Anne au Hâvre ; Œuvre des Bretons à Versailles ; Le Saint-Yves. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *La Vie de S. Corentin*, ch. IV, Le ciel et la Cornouailles (suite). — *Annonces et Avis divers.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 7 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte ; S. Cajetan, confesseur, double, blanc ; mémoires du dimanche et de s. Donat. Aux Vêpres, mémoires du dimanche et des suivants.

Lundi 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, martyrs, semi-double, rouge.

Mardi 9. — S. Germain, évêque, semi-double, blanc.

Mercredi 10. — S. Laurent, martyr, double de 2e classe, rouge.

Jeudi 11. — S. Alphonse de Liguori, évêque docteur, double, blanc.

Vendredi 12. — Ste Claire, vierge, double, blanc.

Samedi 13. — *Jeûne.* Office de l'Octave de s. Laurent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimper.....	8, 9, 10 et 11 août.
Saint-Martin de Morlaix.....	12, 13 et 14 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Paroisse de Saint-Martin de Morlaix. — L'adoration aura lieu du 12 au 19 août inclusivement. Les exercices de l'adoration seront prêchés par *Dom Corentin et Dom Felix*, religieux bénédictins de Kerbéneat.

Jeudi, 11 août, à 8 heures du soir, ouverture de l'adoration : sermon et bénédiction.

Les autres jours : première messe à 5 heures, suivie d'une instruction bretonne. — Messe chantée à 8 heures. — Vêpres à 1 heures. — A 8 heures du soir, sermon et bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

La retraite d'ordination sera prêchée par le R. P. Aurlault, professeur de dogme à l'Institut catholique, à Paris.

L'ordination générale du mercredi 10 août sera faite par Mgr Bélouino, évêque de Hiéropolis.

Elle commencera à la cathédrale vers 7 heures du matin.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Méar, vicaire à Scaër, est nommé aumônier auxiliaire de la marine à Madagascar (Dieguo-Suarez).

M. l'abbé Corre, professeur à Lesneven, est nommé vicaire à Roscoff.

Enseignement. — Le Conseil supérieur de l'instruction publique, siégeant à Paris, a réduit à un an d'interdiction la peine qui frappait à vie le Frère Evence, de la Congrégation de Ploërmel. Le Frère Evence avait été condamné avec une sévérité que le Conseil supérieur a, comme tout le monde, trouvée inouïe et inexplicable. Sa faute consistait à avoir rendu quelques services dans une autre école, tenue par les Frères de sa Congrégation dans un autre département, le Finistère, après avoir, dans le Morbihan, été condamné à une suspension de quelques mois pour des faits sans gravité.

Ce jugement, rendu par des hommes supérieurs qui n'entrent pour rien dans les misères locales et peuvent dès lors juger avec sérénité, est un bon précédent et un encouragement à user plus souvent de cette juridiction souveraine et équitable.

M. le sénateur Le Guen, qui avait parlé, à Quimper, devant le Conseil départemental, en faveur du Frère incriminé, a bien voulu lui prêter, à Paris, l'appui de sa parole et de son immense talent.

Le succès a été complet.

Pèlerinage diocésain des associations catholiques ouvrières à Notre-Dame de Rumengol, *le dimanche 21 août 1887, sous la présidenee de M. l'abbé Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire.* — 5 h. Départ de la gare de Quimper ; 7 h. 1/2, à l'arrivée des pèlerins, messe de communion ; 10 h., grand'-messe ; sermon par le R. P. de Pascal ; 1 h., réunion générale ; allocution de M. le Comte de Mun ; 3 h., vêpres ; procession ; Bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement ; consécration au Sacré-Cœur.

AVIS. — 1. Une réduction de 50 °/₀ sur le prix des places sera accordée aux pèlerins qui prendront le train à la gare de Quimper, le dimanche matin.

Prix de la place : en 3e classe (aller et retour) de Quimper à Quimerc'h : 3 fr.

2. Pour bénéficier de cette réduction de 50 °/₀, il est indispensable de verser, *avant le 10 août*, aux mains de M. André de Couesnongle, 46, Quai de l'Odet à Quimper, la somme de 3 fr., ou à M. Cuillandre, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

3. Les personnes qui voudront se rendre en voiture de la gare de Quimerc'h à Rumengol sont priées d'en avertir également ces Messieurs, avant le 10 août.

Prix de la place : aller et retour : 2 fr.

4. On trouvera à se pourvoir, au bourg, de pain et de boisson ; chacun devra se munir des autres provisions.

5. Les Dames Patronnesses et Bienfaitrices de l'Œuvre pourront prendre part au Pèlerinage ; on serait même heureux de les voir en grand nombre.

Voici les trains que les pèlerins devront prendre pour le retour :

Départ : 7 h. 40 du soir, de la gare de Quimerc'h pour Quimper ; 7 h. 59 du soir, de la gare de Hanvec, pour Landerneau, Brest, Morlaix.

Pèlerinage à Lourdes. — Monseigneur de Saint-Brieuc vient de donner à M. Guillo-Lohan, chapelain à Notre-Dame d'Espérance, l'autorisation d'organiser, pour le mois de septembre prochain, un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. Le départ de Saint-Brieuc aura lieu le 12 septembre, et le retour s'effectuera le samedi suivant, 17 septembre.

La Sainte-Anne au Hâvre. — C'est toujours avec la même fidélité que les nombreux Bretons qui habitent Le Hâvre célèbrent la fête de leur glorieuse patronne sainte Anne.

A ce propos, nous citons avec plaisir le *Courrier du Hâvre* :

« Notre distingué concitoyen Morlent a défini la patrie « le souvenir des aïeux mêlé au sol formé de leurs cendres. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Usages, traditions, fêtes et réjouissances, le Breton sait conserver tout cela avec son *Credo*, et c'est aux accents, toujours sincèrement émus de sa foi, que s'allume son vigoureux patriotisme.

Dimanche 31 juillet, à 10 heures, le Comité de l'Œuvre des Bretons a fait célébrer la messe d'usage à Saint-François et nous eussions voulu pouvoir noter chacun des chants, si caractéristiques que, pendant l'office divin, les temporaires exilés de l'Armorique scandaient de tout leur cœur.

C'était d'abord un baryton qui attaquait le morceau, avec une mesure syllabique qui avait tout le charme d'une cadence : « *Santez Anna, hor patronez* » ; puis le chœur de reprendre, sur un ton poétiquement langoureux : « *Hor sicourit en danjer* ». Nous conseillons à nos compositeurs havrais l'étude de ces chants naïfs, d'où leur talent pourrait extraire plus d'une gerbe de mélodies.

M. l'abbé Agasse, curé de Saint-François, a prononcé une excellente allocution sur la portée morale de l'Œuvre des Bretons, dont sa paroisse est un des principaux centres. M. l'abbé Guillerm, aumônier, présidait la réunion, à laquelle les membres fondateurs du Comité avaïent pris part.

Dimanche prochain, procession solennelle des Bretons à Saint-Francois, à sept heures et demie. Les femmes bretonnes porteront la statue de sainte Anne et seront toutes parées de leur costume traditionnel.

Après la solennité religieuse, chacun a voulu se réjouir, et les plus pauvres ménagères ont tourné la classique et fine galette de sarrasin qui se mange en famille : dans toute la Bretagne, le jour de la Sainte-Anne.

Cercle Catholique d'Ouvriers à Versailles.

Œuvre des Bretons.

On nous demande l'insertion de la circulaire suivante :

« Versailles, le 31 juillet 1887.

« Monsieur,

« Un comité s'est formé à Versailles dans le but de venir en aide aux ouvriers bretons, si nombreux dans le département, et exposés à perdre leurs pratiques religieuses et leur foi. Il s'agit de leur faciliter le moyen de trouver du travail pour faire vivre leurs familles généralement composées de beaucoup d'enfants ; de les préserver des mauvaises fréquentations si dangereuses pour des nouveaux venus dans un pays si différent du leur, et dont le langage est presque inconnu pour eux ; de conserver à leurs foyers des habitudes régulières : un aumônier parlant leur langue est spécialement

chargé de s'occuper d'eux au point de vue moral et religieux.

« Votre adhésion à l'œuvre serait très utile à son succès, et nous osons espérer, Monsieur, que vous voudrez bien lui donner votre précieux concours à titre de Membre honoraire.

« M. le Comte de la Salle, demeurant à Versailles, 10, rue des Bourdonnais, qui en est le Trésorier, reçoit les cotisations. Celle que vous jugeriez à propos de lui adresser, serait reçue avec reconnaissance. Un minimum de 5 fr. est fixé pour la cotisation annuelle.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

« Les membres du comité :

« *Président*, Vice-Amiral Mis Gicquel des Touches. — *Vice-Président*, Vicomte d'Amphernet. — *Secrétaire*, Baron de Schonen. — *Trésorier*, Comte de la Salle. — *Aumônier*, P. Arzur, S. J. »

L'Œuvre des Bretons a pour but :

1° De veiller à la conservation et au développement des principes religieux et des bonnes mœurs de ses membres ; 2° de procurer les soins du médecin et les médicaments aux familles malades ; 3° de faire les démarches nécessaires pour leur faire payer une indemnité en cas d'accident ; 4° de procurer gratuitement les fournitures scolaires aux enfants de ses membres élevés religieusement ; 5° de donner droit, à tous membres de l'Œuvre, de s'adresser au bureau de renseignements et de placement établi rue de Limoges, n° 15.

Ce bureau est ouvert tous les dimanches, de 4 à 6 heures du soir ; en cas d'urgence, on peut écrire au président, M. le baron de Schonen, rue Saint-Honoré, n° 20 ; 6° un aumônier, parlant la langue bretonne, est attaché à l'Œuvre et est spécialement chargé de pourvoir aux besoins religieux des membres de l'Œuvre.

Conditions d'admission : n'avoir pas moins de 16 ans, être d'une vie réglée, assidu aux instructions et être agréé par le Comité de l'Œuvre.

Le SAINT-YVES. — Le *Saint-Yves* est le *Bulletin d'études et d'actions sociales des catholiques bretons*. Il a été fondé à Rennes, il y a deux ans, par M. le docteur Petit, dont le nom et l'énergique concours se retrouvent dans toutes les bonnes œuvres, surtout dans celles qui ont pour but premier d'assurer aux jeunes étudiants les moyens de persévérer dans les principes de leur éducation chrétienne, en les groupant et en fournissant à leur activité des travaux utiles et des distractions honnêtes.

Des réunions nombreuses, où chacun travaille et apporte sa part de connaissances laborieusement acquises, est sortie l'excellente pensée de publier une partie des études lues,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

discutées et commentées, pour en faire profiter ceux qui n'y peuvent assister.

C'est donc un double service rendu aux jeunes gens, qui se forment ainsi à la parole, au travail, et aux personnes à l'esprit cultivé qui estiment bon d'apprendre chaque jour quelque chose.

Le *Saint-Yves* paraît sous le contrôle du professeur de dogme du Grand-Séminaire de Rennes : c'est là une sécurité qu'apprécieront tous ceux qui aiment la vérité avant tout.

Dans chaque numéro du *Saint-Yves*, il y a deux dessins au crayon, qui représentent quelque point de vue de Bretagne.

Le prix est de 4 francs par an : le Bulletin paraît dix fois par an.

— S'adresser pour l'abonnement à M. Salaün, libraire à Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Une circulaire, adressée aux Nonces par S. Em. le cardinal Rampolla, rectifie les commentaires de la presse et surtout du Parlement italien, et revendique expressément les droits du Saint-Siège sur Rome et les Etats de l'Eglise comme condition de sa réconciliation avec l'Italie.

La circulaire, après avoir énuméré les titres du Saint-Siège comme souverain temporel, ajoute que ces titres ne sauraient être entamés et encore moins détruits par l'argument habituel du prétendu droit national : l'indépendance et la dignité du Saint-Siège ne sauraient être assurées sans la garantie, seule efficace, de la souveraineté territoriale.

Le Souverain-Pontife, privé de la souveraineté, ne jouirait que d'une indépendance relative qui serait toujours violable et illusoire. Enfin, le Pape ne pourrait pas exercer sa puissance spirituelle de manière à la mettre à l'abri de toute ingérence et pression matérielle et morale.

La circulaire termine en disant que les ministres italiens, en déclarant devant le Parlement que l'Italie ne sent nullement le besoin de se réconcilier avec le Pape, sont en contradiction avec le sentiment universel des Italiens. Si, malgré toutes ces raisons, le gouvernement italien n'accepte pas l'invitation paternelle du Saint-Père, la responsabilité de son refus retombera entièrement sur ce gouvernement.

Couronnement de sainte Radegonde à Poitiers. — Le Souverain-Pontife, afin d'honorer plus solennellement le treizc centième anniversaire de la mort de sainte Radegonde, vient d'autoriser le couronnement de la sainte reine, si chère aux Poitevins.

Le 13 août prochain, jour de la fête, aura lieu cette cérémonie que présidera S. E. Monseigneur le Nonce, au nom de Léon XIII (1).

Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il avait été fait chevalier de l'ordre national sur la proposition de l'amiral Courbet.

Le brassard de la première Communion.

I. L'Enfant.

« Mère, c'était hier, à cette heure divine,
Où dans mon cœur d'enfant mon Jésus descendit ;
Vous savez mon bonheur, votre âme le devine ;
Votre bonheur à vous, vos larmes me l'ont dit...

« A genoux sur le banc, le front près de mon cierge,
Près du cierge béni qui brûlait dans ma main,
Je pleurais, je priais Jésus-Christ et la Vierge,
Et je leur demandais leur ciel pour lendemain.

« Quand ma tête s'incline et mon regard se penche,
Je vois le brassard blanc que vos doigts m'ont brodé,
Ses glands d'or suspendus à la dentelle blanche...
Et je ne priais plus tant que j'ai regardé !

« Mère, je fus distrait, peut-être est-ce ma faute ?...
Je ne sais ; mais j'ai cru qu'il fallait m'en punir ;
Et tout bas au bon Dieu qui s'était fait mon hôte
J'ai dit une promesse, et je veux la tenir.

« C'est mon secret, à moi, mais je vous le révèle :
Mon âme est pour la vôtre ainsi qu'un livre ouvert ;
De mon amour de fils c'est la preuve nouvelle ;
Vous m'avez tant aimé, vous avez tant souffert !...

« J'ai promis devant Dieu qui me voit et m'écoute,
De conserver mon cœur haut et fort, pur et fier ;
A la vie, à la mort, pourtant, quoi qu'il m'en coûte,
Je veux être et rester ce que j'étais hier.

« Je veux garder le Christ, sa grâce et sa doctrine,
Et pour tenir ce vœu que lui-même inspira,
Mon brassard blanc posé toujours sur ma poitrine
Me dira ma parole et la garantira.

---

(1) Puissions-nous avoir quelque jour les mêmes fêtes et les mêmes joies pour le couronnement de N.-D. du Folgoët ! (N. R.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Mais si j'osais, un jour, d'une faute mortelle
Salir mon cœur, trahir et fausser mon serment,
J'arracherais moi-même et glands d'or et dentelle,
En signe de ma honte et pour mon châtiment.

« J'ai douze ans, je suis faible, on dit la lutte proche ;
Mais vous êtes ma mère, et Jésus me défend ;
Je veux vivre sans peur et mourir sans reproche ;
Mère, en priant pour lui, bénissez votre enfant. »

RAOUL,
au lendemain de ma première communion.

II. L'ADOLESCENT.

Et la mère pleura sur des pages si fières....
Le temps passa, Raoul grandit, et se souvint ;
Quand la guerre sanglante envahit nos frontières,
Le Raoul de douze ans alors en comptait vingt.
La France l'appelait et son âme était prête ;
Il partit, — cet appel suffit aux gens de cœur ;
Dans les rangs des héros que commmandait Charette,
Il marcha, combattit, tomba, blessé, vainqueur.

On le trouva, le soir, déchiré de trois balles ;
Il respirait encore, il semblait endormi ;
Il s'éveilla ; la joie éclaira ses traits pâles,
Et saisissant la main d'un soldat, son ami :
« Je pars, dit-il, je vais là-haut... Vive la France !...
Mais je dois à ma mère un souvenir d'adieu ;
Le voici : qu'à son deuil il mêle une espérance,
Et lui dise : Au revoir, au rendez-vous de Dieu !... »

Puis, sur son cœur mourant il mit sa main blessée,
Prit le brassard brodé par sa mère jadis,
Et dit en le posant sur sa bouche glacée :
« Va !... je ne t'ai quitté qu'au seuil du paradis... »
Mais la faiblesse alors trompa son énergie,
Et le brassard tomba de ses doigts hésitants :
Son sang jaillit à flots ; l'étoffe en fut rougie....
L'enfant portait au ciel la fleur de ses vingt ans.

V. DELAPORTE, S. J.

Extrait de l'ouvrage intitulé *Récits et Légendes*).

L'Eglise catholique en Angleterre. — Nous reproduisons avec plaisir la lettre suivante adressée à un journal ami :

« Manchester, 2 juillet 1887.

« Après avoir lu votre article sur les fêtes de Londres, permettez-moi de vous adresser quelques détails et quelques chiffres qui montrent les progrès accomplis par l'Eglise catholique durant l'ère victorienne en ce qui concerne la Grande-Bretagne seulement, laissant de côté l'Irlande, dont vous parlez dans votre numéro de ce jour.

« L'acte d'émancipation des catholiques qui a permis à la religion catholique de renaître dans tout le Royaume-Uni, date du 10 avril 1829, sous le règne de George IV, prédécesseur immédiat de la reine Victoria et huit ans avant l'avènement de cette dernière. Lorsque la reine est montée sur le trône, en 1837, il y avait dans toute la Grande-Bretagne 500 églises, chapelles et missions; en 1887, il y en a 1,282. En 1837, il y avait 630 prêtres en tout ; maintenant il y en a 2,280. En 1837, l'Eglise catholique était gouvernée par 7 vicaires apostoliques ; la hiérarchie catholique fut rétablie pour l'Angleterre le 29 septembre 1850, et l'on compte aujourd'hui 22 évêques dans la Grande-Bretagne. En 1837, les écoles paroissiales étaient au nombre d'à peu près 200 ; maintenant il y en a plus de 2,000. Alors il y avait une demi-douzaine de collèges pour garçons ; maintenant il y en a plus de 60. Alors les écoles de filles pouvaient se compter sur les doigts ; maintenant il y en a plus de 100. Alors il y avait très peu de couvents d'hommes ; maintenant il y en a près de 100. En 1837, il n'y avait également à peu près pas de couvents de femmes : maintenant leur nombre atteint 340.

« En Ecosse, boulevard du puritanisme et du protestantisme le plus rigoureux, la comparaison des chiffres est peut-être encore plus frappante ; car au commencement de ce siècle un catholique était rare à trouver. En 1837, il n'y avait dans toute l'Ecosse que 62 prêtres et 24 chapelles. Le rétablissement de la hiérarchie catholique dans ce pays fut l'un des premiers actes du pontificat de Léon XIII, 4 mars 1878 : et aujourd'hui l'on y compte 330 églises et chapelles, 328 prêtres, 39 couvents, 3 collèges ou séminaires, 2 archevêques et 4 évêques, avec une population de 342,000 catholiques.

« Aussi les catholiques du Royaume-Uni ont-ils eu toute raison de se réjouir à l'occasion du jubilé d'un règne sous lequel la religion a progressé comme jamais elle n'avait progressé depuis la Réforme. Le jour anniversaire du 21 juin a été marqué non seulement par des réjouissances publiques et l'observation d'un jour férié par toute la nation, mais surtout par un acte solennel d'actions de grâces accompli par la reine, en présence des souverains et prince de l'Europe venus pour les fêtes. Le service de l'abbaye de Westminster, dont tout le monde a lu le récit à present, a coûté près de 500,000 francs. Un chœur de plus de 350 des plus belles voix recrutées dans les maîtrises des églises de Londres, a exécuté un *Te Deum* composé par le prince consort, le psaume *Exaudiat* en anglais et des chœurs religieux et prières composés spécialement pour la circonstance par l'Archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise anglicane, qui présidait, entouré de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Archevêque d'York, de l'Evêque de Londres et du Chapitre de Westminster. Les souverains et princes catholiques suivants assistaient à ce service protestant : le roi et la reine des Belges, le prince impérial et la princesse impériale d'Autriche, le prince et la princesse royals de Portugal, le duc d'Aoste, le prince et la princesse Antoine de Bourbon. La France était représentée par M. Waddington, son ambassadeur à Londres.

« Vous avez parlé du service célébré par le Nonce du Pape dans la pro-cathédrale de Kensington. Des services semblables ont eu lieu dans toutes les églises catholiques du royaume ; la Congrégation des Rites avait autorisé la Messe votive solennelle de la sainte Trinité, suivie du *Te Deum*, du *Domine salvam* et de l'oraison d'usage.

« Je vous prie d'agréer....

M. Depretis, premier ministre du roi d'Italie, est mort dans sa ville natale, à Stradella. Les renseignements manquent sur ses derniers moments. Le ministère est démissionnaire. Qu'en adviendra-t-il pour la Papauté ?

∴

M. Edmond Caron, de l'Académie française, vient de mourir, comme il avait vécu, en grand chrétien.

M. l'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Augustin, le même qui avait assisté M. Littré, lui a donné les derniers sacrements.

AVIS. — On lit dans la *Semaine de Toulouse* :

« Un certain Mathieu Henri, négociant en vins à Codognan (Gard), vient d'être condamné à huit jours de prison et 500 fr. d'amende par le tribunal correctionnnel de Lyon pour graves falsifications de ses produits. Ce commerçant, qui se dit trésorier de la fabrique des églises de Vergèse et Codognan, s'adressait plus particulièrement aux prêtres et aux établissements religieux. Avis à cette estimable clientèle. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Naplouse, 30 mai 1886.

MON CHER AMI,

Après une halte bien nécessaire sur les ruines de Samarie, nous nous remettons en route vers deux heures.

Nous suivons la voie romaine aussi mal entretenue que toutes les autres, mais plus agréable pour la vue : en face

de nous, sur les flancs du Ghorizim, plusieurs villages sont gracieusement assis et étagés. Quelle belle vallée nous traversons ! Les anciens aqueducs ont été conservés et réparés ; ils servent encore à amener l'eau et à la distribuer avec intelligence, aussi la verdure est fraîche, les moissons sont superbes, et les arbres ont une vigueur que nous ne connaissons plus depuis notre départ de France.

Imagine-toi, sur les versants des collines, des terrasses superposées à des hauteurs inégales, et placées comme les gradins d'un amphithéâtre.

Rien n'est régulier, tout est laissé au hasard et aux caprices du maître : le spectacle n'est que plus beau ; sur la droite je vois sur le flanc d'une colline environ 65 de ces jardins suspendus ; plus loin, à gauche, sur le versant d'une montagne, j'en compte jusqu'à 120. Toute la Palestine était ainsi admirablement cultivée au temps de Notre-Seigneur ; le pays était riche et la vie plantureuse ; aujourd'hui le sol est aride, la misère profonde et le découragement immense. Quelques endroits privilégiés seuls font exception : là une culture luxuriante et une fertilité inouïe montrent ce qu'était cette contrée avant d'être maudite.

L'olivier avec son feuillage triste, le grenadier avec sa vigueur bien connue, le figuier aux larges feuilles, la vigne avec ses pampres démesurément longs et ses grappes si belles, tout cela se trouve à chaque pas dans la vallée et presque nulle part ailleurs.

Tu pardonneras au fils d'un cultivateur ces remarques techniques : chacun a l'esprit éveillé sur ce qui frappa son enfance, ou sur ce qu'il connaît le mieux. Cela me rappelle l'observation naïve d'un compagnon de route, pèlerin de Lourdes. Nous avions traversé Bordeaux, il n'avait rien dit, rien admiré : nous entrons dans les Landes, et lui de s'écrier : « Ma foi, ma ferme est plus belle que celle-là ! » et il me montrait une de ces pauvres maisons que l'on aperçoit de loin en loin dans ces 40 lieues de forêts de sapins que traverse le chemin de fer, et mon homme concluait : « J'aime mieux mon pays, les tas de paille sont plus grands. »

Nous sommes à quelques dizaines de mètres de Naplouse, et voici les piquets indicateurs d'un tracé de route carrossable. Ce sera une bien bonne chose. M. L..., mon compagnon, de belle humeur toujours, veut parier avec moi que cette route sera faite avant le chemin de fer de Carhaix. Ce souvenir du pays lointain me fit sourire, et craignant de perdre, je ne tins pas le pari.

Pour faire leur entrée à Naplouse, les pèlerins s'attendent : il est prudent de se grouper, les habitants passent pour être hostiles aux étrangers : on se met deux par deux, une vingtaine de cavaliers en tête, puis les dames, enfin les prêtres et les laïques mêlés. Toute la ville est accourue (on dit qu'elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a 20,000 âmes). Les visages aux traits durs et accentués s'adoucissent, bientôt nous remarquons qu'ils semblent nous accueillir presque avec sympathie. Dans les premières années des pèlerinages, les indigènes étaient très montés contre les Français, les voyant armés, ils leur supposaient de mauvaises intentions ; aujourd'hui les pèlerins ne portent aucune arme apparente, on s'habitue à eux et on comprend que les chrétiens ne sont pas des *chiens* (giaour), car c'est ainsi qu'ils daignent nous traiter depuis Mahomet !

Le campement est établi par prudence au coin du cimetière, lieu sacré entre tous : nous y trouvons déjà réunis des hommes de la société de la ville ; pour la plupart ils sont habillés avec luxe, plusieurs vêtus à l'européenne, s'empressent autour de nous, et nous rendent mille petits services. Les officiers turcs de la garnison eux-mêmes sont venus pour nous protéger, et ils mettent gracieusement à notre disposition une garde de vingt-deux soldats chargés de veiller toute la nuit à notre sécurité.

Positivement, il s'opère un rapprochement marqué entre les musulmans et les chrétiens, grâce à nos missionnaires et à nos sœurs : ils perdent peu à peu quelque chose de leurs préventions et de leur haine héréditaire contre nous. Les pèlerins y ont largement contribué dans ces contrées ; la foi, la régularité de vie et la piété des pèlerins touchent beaucoup ces malheureux égarés.

La ville est agréablement située dans la vallée dont je t'ai parlé, entre les monts Hébal et Garizim. L'eau, si indispensable dans les pays chauds, y est très abondante. Solidement bâtie, Naplouse a une enceinte fortifiée, percée de plusieurs portes ; les maisons sont à plusieurs étages, on se croirait dans une ville du moyen-âge ; les deux rues principales sont parallèles et passablement régulières ; les autres, sombres, étroites, malpropres.

On compte une centaine de catholiques, tous étrangers; ils ont un prêtre latin qui dessert une chapelle. Le frère Liévin croit qu'il y a environ 500 grecs non-unis et 250 juifs, le reste de la population est musulman.

Chaque religion a ses écoles.

En traversant la ville, j'ai remarqué de nombreux magasins de coton et de savon : ce sont là probablement les principaux articles de son commerce.

Après le dîner, les plus fatigués se retirent sous leur tente, les autres assistent à une véritable séance d'archéologie. Je ne t'en dirai qu'un mot : il s'agit de savoir si Naplouse est bien l'ancienne Sichem. Il paraît que des auteurs sérieux l'ont dit et soutenu : le frère Liévin prétend le contraire, et promet de nous y conduire demain matin de bonne heure. Selon lui, Sichem est à deux petits kilomètres d'ici, et il appuie sa thèse de raisons qui me paraissent à moi et aux autres

d'autant plus fortes que nous sommes moins au fait de la question.

Quand on parcourt ces pays désolés et que l'on se rend compte, l'Histoire à la main, de toutes les crises, révolutions, désastres qu'ils ont subis, on comprend très bien ces divergences d'opinions, et, si la Sainte-Ecriture n'était pas là pour guider les hommes de bonne volonté dans ce dédale inextricable, on n'y reconnaîtrait vraiment rien.

Comment la tradition orale pouvait-elle se perpétuer avec quelque sécurité quand, une ville prise, tous ses habitants étaient mis à mort ? Il était naturel que l'on rebâtit plus tard à côté. C'est le cas de Sichèm en particulier : cette malheureuse ville a été plusieurs fois prise et reprise, et ses habitants passés au fil de l'épée.

Demain, je reviendrai sur tout cela.

Soirée intéressante et instructive. Que je voudrais ne rien oublier !

Bonsoir, bien à toi. X...

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE IV
LE CIEL ET LA CORNOUAILLES

Pour justifier ce que nous avons avancé en affirmant que saint Corentin arrivé au Ciel protégea efficacement la Cornouailles, y laissa ses collaborateurs et obtint que leurs travaux fussent continués par de nouveaux ouvriers apostoliques, il ne nous restera désormais que peu de choses a ajouter.

Nous n'avons pas de détails sur la vie épiscopale de saint Conogan ; nous savons seulement que, des vertus de saint Corentin, celle qu'il reproduisit de la manière la plus frappante fut la sainte pauvreté Se sentant près de sa dernière heure, il voulut comme saint Guennolé célébrer les saints mystères avant de mourir; mais il n'en eut pas la force.

Ayant reçu le Saint-Viatique et l'Onction des mourants, il rendit son âme à son Créateur. Pendant sa vie il avait fait des miracles ; après sa mort de nouveaux prodiges manifestèrent son crédit auprès de Dieu.

Saint Guenaël avait passé quarante-trois ans à Land-Tévennec et il avait à peu près cinquante ans d'âge quand il eut la douleur de voir mourir saint Guennolé En acceptant de succéder à son maître, il mit une restriction, c'est qu'au bout de sept ans, il laisserait la dignité abbatiale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les sept années étant écoulées, il partit avec onze de ses religieux, et comme la règle de saint Patrice fidèlement observée dans les monastères de la Grande-Bretagne en avait établi partout la réputation, il voulut s'édifier dans ces saintes communautés. Mais, celui qui venait pour admirer devint lui-même l'objet de l'admiration universelle ; sa sainteté éclatait à tous les yeux. Partout où il alla, en Irlande comme en Grande-Bretagne, il multiplia les miracles.

Ce voyage dura quatre ans (1). Pendant cette période saint Guenaël fonda deux monastères dans ces contrées ; puis un ange lui apparut et lui ordonna de revenir en Armorique. Pourquoi serait-il resté plus longtemps dans une terre qui n'était pas la sienne ? C'était une pensée d'humilité qui lui avait fait réaliser ce qui avait été autrefois aussi le rêve de saint Guennolé. Dieu qui dirige toutes choses avait rendu fécondes ces pérégrinations : Guenaël eut la joie d'abolir en Irlande les derniers restes des superstitions païennes.

Trouva-t-il dans les monastères irlandais ou bretons ce qu'il y était venu chercher ? Nous devons à la vérité de déclarer qu'il en fut autrement : la communauté de Land-Tévennec n'avait rien à leur envier, bien au contraire, et les moines dont il était venu étudier la vie, lui demandèrent de vouloir bien être lui-même leur réformateur ; il le fut. Plusieurs ermites usèrent aussi de ses conseils pour modifier leur genre de vie.

A son retour en Cornouailles, il était accompagné de cinquante religieux qui n'avaient pu se résoudre à le quitter. Il est probable que tous voulurent vivre sous sa juridiction à Land-Tévennec, où il exerça encore la charge d'abbé pendant trois ans. Il avait enrichi l'abbaye de plusieurs reliques et d'un grand nombre de livres qu'il avait recueillis dans ses voyages. Un peu après s'être démis de la dignité abbatiale, il obtint, non sans peine, de se retirer dans la solitude. Il parait qu'à Land-Tévennec la vie érémitique avait toujours été considérée comme plus parfaite que la vie cénobitique. Mais Guenaël n'était pas de ceux qui peuvent vivre solitaires ; deux compagnons le suivirent à sa sortie de l'abbaye, et bientôt beaucoup d'autres vinrent se joindre à ceux-ci ; sans l'avoir voulu, il était donc à la tête d'un nouveau monastère (2). C'est pendant cette période de sa vie que sa sainteté fut révélée à un prince breton par une sorte de prodige qu'on rencontre assez souvent dans la vie des saints moines : une biche, poursuivie par des chasseurs, vint se mettre sous la protection du saint abbé. Celui qui menait la chasse était Guerech, comte de Vannes, et saint Gnenaël en reçut les marques les plus évidentes d'une profonde vénération. Albert-le-Grand dit que le Saint revint à Land-Tévennec et y vécut encore quatre ans. Dom Lobineau pense qu'il

(1) Dom Lobineau dit, non pas *quatre ans*, mais bien *trente-quatre*.
(2) Dom Lobineau et l'abbé Tresvaux disent qu'il fonda trois monastères différents, après son retour en Armorique.

mourut dans le dernier monastère fondé par lui, et raconte qu'il fut inhumé dans la cathédrale de Vannes.

Longtemps avant la mort de saint Guenaël, les frères de saint Guennolé avaient dû recevoir leur récompense : saint Jacut était mort dans son abbaye de Landoüart, saint Idunet dans sa solitude de Châteaulin, saint Guethenoc (1), encore laïque, avait passé en Grande-Bretagne et, après s'être distingué dans les combats, avait reçu le surnom de Cadoan (*le guerrier*) ; c'est le nom qu'il porta dans l'abbaye de Lancarvan, où il embrassa la vie religieuse : c'est encore sous ce nom qu'il est honoré par l'Eglise d'Angleterre et même sur quelques points de notre pays, en particulier dans la paroisse de Poullan, dont il est le patron.

Sans avoir la prétention de fixer même les dates principales de l'histoire que nous écrivons, nous rappelons ce que nous avons donné comme plus probable sur l'époque de la mort de saint Corentin, qui serait arrivée en 459 ou 460. Dom Morice prouve que saint Guenaël est mort en 518 (2). C'est entre ces deux époques qu'il faudrait placer la mort de saint Guennolé ; mais les différentes hypothèses que je trouve sur cette date n'ont rien qui puisse satisfaire. Dom Lobineau dit que le saint abbé avait environ quatre-vingt-cinq ans quand il mourut.

Sur l'existence terrestre de tous ceux dont les noms ont figuré dans ce récit, il ne nous reste plus rien à dire ; mais pour les Saints la mort c'est la naissance à une seconde vie, à la vie véritable, c'est aussi, même ici-bas, le commencement d'une sorte d'existence nouvelle : leur nom retentit, partout on le prononce avec amour, on l'invoque avec confiance, la prière est exaucée, de nouveaux témoignages d'espoir et de gratitude se produisent chaque jour : c'est le culte qui s'établit.

(A suivre.)

(1) On l'appelle aussi Wenoc et Vence.
(2) Notes à la fin du tome I de l'*Histoire de Bretagne*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournissr du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, **augmentent** les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre **la constipation** plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste et mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de p à re

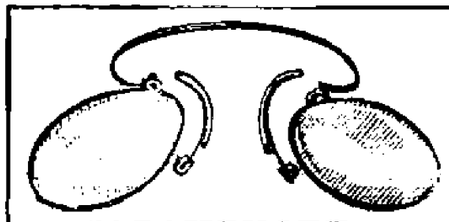
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110**, **120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.

Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

GUERISON

certaine et **radicale** de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par correan.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE

N. KORSHUNOFF

Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885

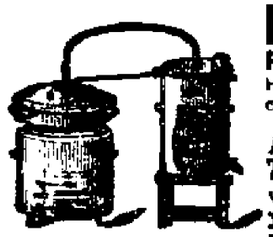
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :

Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé..... 5 f.
Pince nez sans monte 3 f.

Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.

N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 87, Rue Chazelles PARIS

Vins rouges et blancs de Table dep. **90** f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Herault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT Brevets S. G. D. G., Système DEROY

Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, poquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** fonctionnant à l'eau

DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, **73, 75, 77, rue du Théâtre** (Grenelle) **Paris**. Envoi franco du Prospectus détaillé

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 13 Août 1887. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Ordination ; A la mère d'un jeune prêtre ; Nécrologie ; Mutations ; Les tribulations scolaires à Morlaix ; Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray ; Pèlerinage de Saint-Brieuc à Lourdes. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. La Vie de S. Corentin*, 2e partie, histoire de son culte. — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 14 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte : Office du jour, couleur rouge ; mémoire de l'Octave de s. Eusèbe. Vêpres du suivant.

Lundi 15. — Assomption de la Ste Vierge, double de 1re classe, blanc. Aux Vêpres, mémoire du suivant.

Mardi 16. — S. [illegible]och, confesseur, double, blanc.

Mercredi 17. — Octave de s. Laurent, double, rouge.

Jeudi 18. — S. Hyacinthe, confesseur, double, blanc.

Vendredi 19. — Office de l'Octave de l'Assomption, semi-double, blanc.

Samedi 20. — S. Bernard, abbé, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Martin de Morlaix.... 14, 15, 16, 17, 18 et 19 août.
Carmélites de Brest ..... 20 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'ordination faite par Mgr Bélouino, évêque de Hiéropolis, a été très nombreuse : 26 prêtres, 14 diacres, 31 sous-diacres, etc... Commencée vers 7 heures, elle n'a fini qu'à midi. Selon l'usage l'Evêque a été reconduit dans la salle synodale, où sa Grandeur a pris la parole pour rappeler à tous que le premier et le plus pressant *privilège* — le seul qui nous reste — est de devenir des saints par les moyens particuliers et divins que nous avons.

Mais cette œuvre de sanctification personnelle, comme aussi le salut du prochain et le succès dans le ministère, ne s'obtient qu'autant que le prêtre meure à lui-même. C'est la condition indispensable de toute germination. Cette mort de tous les jours et en toutes circonstances s'obtient par des messes répétées aussi saintes, aussi ferventes que celles qui suivent le beau jour de l'Ordination. Cette participation aux sacrements explique ce que les Saints ont fait de grand, et donne le secret de cette force divine dont saint Laurent fit preuve jusqu'à la fin.

Tous les prêtres venus pour l'Ordination, et ils étaient plus de cent, se sont retirés émus et touchés de cette parole simple et vraiment apostolique.

Mgr Bélouino appartient par sa naissance au diocèse de Saint-Brieuc, qui fournit et se fournit à lui-même tant d'évêques distingués.

A la Mère d'un jeune Prêtre.

Il est prêtre ! Ces mains que vous avez caressées toucheront le corps et le sang du Christ; cette bouche, dont vous avez épié les vagissements dans le berceau, sera consacrée pour annoncer l'Evangile, elle sera un autre Verbe, la voix de l'Ancien des jours. Ces pieds que vous avez baisés dans les langes, on les chantera dans la sainte liturgie. Votre fils renonce aux passagers plaisirs, aux richesses de la terre, à tout ce que le monde encense ; son âme est trop grande pour que sa faim soit assouvie de ce qui suffit au bonheur du vulgaire. Il n'était pas encore, et Dieu le connaissait et l'appelait par son nom. Dans le jardin de l'Eglise, il est des fleurs réservées dont le Seigneur veut pour lui seul le parfum. Le sacerdoce est « le grand bonheur et l'unique raison de leur vie », et les sacrifices qu'il impose ne sont rien pour ces Apôtres du Christ, en regard des biens qu'il leur promet.

Il est prêtre ! Vous n'aurez pas la joie d'être aïeule ; mais

votre enfant bien-aimé connaîtra les austères délices d'une paternité bien au-dessus de celle que peut-être vous regrettiez pour lui. Sa famille se composera de tous les souffrants et de tous les déshérités ; adolescents et vieillards le nommeront « mon Père », et il aura le droit de bénir, au nom de Jésus, ceux qui entrent dans la vie et ceux qui s'inclinent vers le tombeau. Il sera pasteur comme le Fils de Dieu, et sous sa houlette, que d'âmes errantes reprendront les sentiers de la vérité, que de brebis égarées reviendront au bercail ! Qui pourrait dire les enfants qu'il donnera à l'Eglise ? Le prêtre a, comme Abraham, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel. Ceux que sa parole éclaire en instruiront d'autres à leur tour ; ceux que son exemple gagne répandront, à son souvenir, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Il est prêtre ! Toute l'éternité, ce titre fera sa gloire. Le Maître lui a dit comme aux premiers disciples : « Tu seras pêcheur d'hommes. » Quels que soient les jours à venir, qu'il y ait pour le prêtre une ère de paix ou que sonne pour lui l'heure du martyre, jamais cet élu de la grâce ne regrettera sa vocation, acceptée, embrassée avec l'élan d'un cœur fidèle : *Qui confidit in Domino non commovebitur in æternum.* Dieu sera son soleil et son bouclier, ainsi que parle le Prophète. Il vivra sur les sommets, lui qui, chaque matin, fixera son regard sur le Soleil de justice, et quand il redescendra vers les hommes, l'âme jusqu'aux bords remplie de cet amour dont Jésus veut que soit embrasé le monde, qu'importe l'accueil qu'il en recevra ? Leurs erreurs ne feront qu'accroître sa tendresse. Ah ! peut-être avez-vous frissonné d'épouvante en lisant les actes des martyrs ! Dieu me garde d'affliger votre cœur : je veux, au contraire, ne l'entretenir que du bonheur de votre fils. — Mais mourir pour la foi du Christ est le triomphe du sacerdoce.

Mourir ! aller à Celui que le prêtre a aimé plus que tout ; entrer véritablement dans la maison du Seigneur, comme il le dit avec allégresse au pied de l'autel, se présenter au Roi qui, seul, récompense dignement ceux qui ont combattu pour lui ; avoir sauvé des âmes, et sous cette escorte d'honneur, entrer dans la cité de Dieu, où règne Celui qui, pour les âmes, a voulu naître et mourir ! c'est le couronnement du bonheur, la consommation de la félicité.

Il est prêtre ! L'onction a coulé sur lui, l'Esprit-Saint est descendu dans son cœur, c'en est fait ! Il est enchaîné sous le plus sublime servage, il n'appartient plus qu'à Dieu.

Et vous, sa mère, prosternée non loin de lui, vous aspirez chacune de ses paroles. Sa première messe ! Cette voix qui tremble d'émotion et de bonheur, comme elle fait palpiter votre âme ! Ah ! si tous vos chers aimés étaient là, si tous ensemble vous receviez le Pain de vie du nouvel apôtre ! Mais ne les pleurez pas. Le Seigneur doit permettre que de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

telles visions ne soient pas cachées aux hôtes du Paradis... Et quand vous entendrez au *Memento* des morts l'accent de foi et d'espérance de votre dernier-né, et quand il vient à vous, portant l'Hostie sainte..., ô mère, de pareils instants payent des années de douleur.

Allez maintenant, heureuse mère, chrétienne bénie, allez à vos œuvres pieuses, à vos dévouements, à vos labeurs. Si la solitude vous pèse, si le fardeau des années vous accable, si la mémoire du passé vous oppresse, pensez à cette première messe où vous reçûtes la première bénédiction de votre fils, pensez au bien qu'il sème sur ses pas, à la gloire que Dieu lui réserve. *Sursum*, ô noble femme, et réjouissez-vous de ce que l'enfant de votre amour a été si cher au Seigneur, qu'il a remis entre ses mains le dépôt de la vérité, qu'il en a fait une lampe de Jacob! Il sera la joie, l'orgueil et la consolation de votre vie tout entière. Puis, quand viendra l'heure suprême de l'adieu, entre les bras de ce fils qui vous montre le ciel, endormez-vous tranquille. Comme le recommandait à Augustin la pieuse Monique, il portera votre souvenir à l'autel du Seigneur et vous ouvrira les portes de ce ciel que vous lui apprîtes à aimer. *(Echo de N.-D. de la Garde.)*

Nécrologie. — M. l'abbé Simon, vicaire à Cléder, a succombé, à la fin de la semaine dernière, à la maladie dont il souffrait depuis quelques mois. Sa mort a été un deuil pour la paroisse qu'il aimait tant, et dans laquelle il exerçait la plus heureuse influence.

Il avait, plein de foi, fait le dernier pèlerinage de Lourdes: on put croire un instant que sa jeunesse et la force de son tempérament prendraient le dessus, et que Marie avait exaucé nos prières. Il était mûr pour la récompense, et sa courte vie, pleine d'œuvres.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Mutations dans le clergé. — M. l'abbé Simon, vicaire à Sibiril, est nommé vicaire à Cléder.

M. l'abbé Plougoulm, jeune prêtre, vicaire à Sibiril;

M. l'abbé Caër, jeune prêtre, vicaire à Scaër.

Morlaix. — On nous écrit de cette ville :

« A la date du 7 avril 1887, treize conseillers municipaux de Morlaix votaient la laïcisation de l'école communale des filles tenue par les Sœurs depuis trente-cinq ans, à la satisfaction de tous. Le 30 avril, malgré la teneur d'un contrat qui obligeait la ville à avertir les Sœurs six mois à l'avance, l'expulsion avait lieu. Jusqu'à présent il avait toujours été reconnu

qu'un contrat bilatéral ne pouvait être rompu que du consentement des deux parties contractantes, ou par acte de justice en cas de litige dans l'exécution des clauses. Me Cloarec, avoué et maire de Morlaix, en a décidé autrement. Les Sœurs ont réservé leurs droits par exploit d'huissier : c'est parfaitement juste et légitime ; mais elles n'en sont pas moins chassées.

Devant cette exécution et les réclamations des parents, on se mit en mesure, à Saint-Martin, de leur fournir au plus tôt un local scolaire. Une vaste cour, en partie plantée d'arbres, une salle de trente mètres de long sur sept de large et cinq de haut, des préaux couverts furent promptement emménagés, et une Sœur fit sa déclaration pour l'ouverture d'une école libre de filles.

En ce moment, les travaux n'étaient pas encore complètement terminés, mais le plan était fait et il a été rigoureusement suivi. Dans les huit jours arriva la commission municipale. Son rapport constata qu'il y avait des ouvriers sur les lieux, et qu'on ne pouvait pas encore se rendre compte du résultat de leur travail.

Un membre s'attaqua à la solidité du mur de la salle : une commission de cinq architectes (à l'un d'eux il doit en partie ce qu'il sait), démontra facilement le mal-fondé de cette querelle. Il n'en fut plus question. Néanmoins la commission municipale forma opposition à l'ouverture de l'école.

Le 30 mai, M. l'Inspecteur primaire de Morlaix vint à son tour visiter le local scolaire. Tout était terminé, tout était prêt, et il ne notifia aucune opposition.

Entre temps, on avait demandé au Conseil départemental la main-levée de l'opposition de la commission municipale : sa séance eut lieu le 7 juin, veille de l'enterrement de Mgr Nouvel. Malgré une brillante plaidoirie de Me de Chamaillard, le Conseil départemental, à l'exception d'une seule voix, maintint l'opposition.

A Saint-Martin, on ne perdit pas courage. Un nouvel affichage eut lieu le 11 juin. La Sœur titulaire avait déjà déposé ses pièces lors du premier affichage : l'Inspecteur d'Académie lui en avait accusé réception : rien n'y manquait par conséquent, et cependant M. Dreux mit dix jours à répondre à la lettre de la Sœur qui lui rappelait la présence de son dossier dans le bureau de l'inspection.

Enfin, la lettre accusant réception arriva, et M. Dreux y disait formellement : « Vous pourrez ouvrir, le 21 juillet, s'il ne se forme pas de nouvelle opposition. » Le mois s'écoulait, la commission municipale avait de nouveau fait sa visite et n'avait formé aucune opposition cette fois. D'autre part, après cette lettre de M. Dreux, nous pouvions augurer qu'il se désistait ; l'Inspecteur de Morlaix n'ayant rien trouvé à redire la première fois, tiendrait la même conduite pour la deuxième

Archives diocésaines de Quimper et Léon

demande d'ouverture de classes : voilà les réflexions que l'on se faisait à Saint-Martin.

Les Sœurs étaient déjà arrivées : on allait procéder aux dernières installations, lorsque le 19 juillet, l'avant-veille de l'ouverture projetée, une nouvelle opposition est notifiée par M. Dreux sur le rapport de M. l'Inspecteur primaire de Morlaix ! Monsieur l'Inspecteur primaire de Morlaix avait subitement découvert cinq nouveaux griefs contre le local scolaire.

Une demande en main-levée est introduite de nouveau au conseil départemental ; quelle que soit la solution, il est bon de faire connaître cette découverte de l'Inspecteur de Morlaix.

Voici en substance ses griefs :

1° *Il n'y a pas un plafond suffisant pour protéger les enfants contre les variations subites de la température.*

Ce plafond est en toile avec un double papier : M. l'Inspecteur le trouve insuffisant, mais il n'est pas difficile de donner la liste des classes laïques dans lesquelles il n'y a pas même l'ombre d'un plafond. Il en existe plus d'une dans le ressort de son inspection.

2° *Le mur de façade n'est pas assez épais, et il est en briques.*

Mais depuis quelle époque la brique n'est-elle plus utilisable dans les constructions ? Quelle épaisseur faut-il donc donner aux murs ? Cette salle a abrité depuis bien des années des jeunes gens et des enfants, personne ne s'en est mal trouvé.

3° *La palissade qui sépare la cour de la classe primaire de la cour de la classe enfantine n'est pas suffisante : elle manque de solidité.*

4° *Les fiches ou bras de force qui soutiennent cette palissade constituent un danger permanent pour les enfants.*

Ces deux motifs vont bien ensemble, vraiment. Voilà une palissade qui n'est pas solide et par conséquent pourrait être renversée par les enfants : d'autre part, elle est si bien appuyée que les soutiens pourraient défier tout effort des enfants. Ce n'est pas solide et c'est trop solide : les bras de force d'une palissade piqués en terre ne sont pas plus un danger permanent pour des enfants que ne sont les arbres que l'administration fait planter dans la cour des écoles.

5° *Il n'y a pas d'eau.*

Qu'entend par là, Monsieur l'Inspecteur ? Faut-il désormais qu'il y ait un puits ou une fontaine dans chaque classe ? Si la loi signifie quelque chose, elle donne le droit à l'Inspecteur de forcer à fournir aux élèves de l'eau en abondance suffisante et de bonne qualité : une fois ces deux conditions remplies n'est-on pas libre de prendre son eau où l'on veut ?

C'est évidemment une nouvelle invention que le puits et la fontaine obligatoires. Mais il y a mieux : lorsque le 30 mai M. l'Inspecteur visitait la propriété achetée par la Société

civile de Saint-Martin, propriété où se trouve enclavé le local scolaire en question, il a pu voir qu'il s'y trouve une fort belle citerne et un puits d'excellente qualité. M. l'Inspecteur l'aura oublié.

Voilà l'état de la question des écoles à Saint-Martin de Morlaix. Cette école est la seule dans le département dont on ait demandé l'ouverture depuis la loi du 30 octobre 1886. L'expérience qu'on y fait est donc instructive pour tous : trois réflexions se présentent à l'esprit devant cet état de choses.

Il y a en France une loi qui autorise l'établissement d'écoles libres. Il faut que cette loi soit appliquée pour sauvegarder la liberté des pères de famille. Or, dépend-il d'un inspecteur d'entraver l'application de cette loi ?

Suffit-il que quelques hommes, les finances des communes ruinées, les impôts augmentés, s'opposent à l'ouverture d'écoles libres pour que la loi n'ait plus son cours ?

Ou bien est-ce ainsi que le gouvernement, tout en parlant de conciliation, entend traiter les catholiques ?

Cette affaire doit être décidée en réunion du conseil départemental samedi prochain, 13 août..... »

Sainte-Anne-d'Auray. — Les fêtes de Sainte-Anne-d'Auray ont eu leur éclat habituel. Plus nombreuses que jamais, les populations sont accourues rendre leurs hommages à la Patronne de la Bretagne et la prier de continuer de répandre ses bienfaits sur notre chère patrie.

Nous extrayons du compte-rendu de ces fêtes le beau poème suivant, œuvre de M. l'abbé Nicol, bien connu de tous nos lecteurs.

LE SALUT DE LA FRANCE

A Sa Grandeur Monseigneur RICHARD

Archevêque de Paris.

Quand les âmes, cédant au mal qui les entraîne,
Se ferment à l'amour et s'ouvrent à la haine ;
Quand un peuple, affolé de plaisir et d'orgueil,
Oubliant tout, sa gloire et la patrie en deuil,
Tristement ballotté de système en système,
Foule aux pieds, sans remords, la foi de son baptême,
Et voudrait, loin du Christ et de l'autel brisé,
Pour créer l'avenir renier le passé,
Il faut des cœurs vaillants, servant avec courage
La France qu'on égare et le Ciel qu'on outrage,
Pour affirmer, avec une sainte fierté,
Dieu, l'âme, le devoir, l'honneur, la liberté ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il faut que, se dressant en face du blasphème,
Digne de ses aïeux et digne de lui-même,
Un peuple libre et fort jette ce cri vainqueur :
« Catholique et Breton toujours ! » — Un noble cœur
Fit jaillir, le premier, de son âme d'apôtre
Le fier et doux refrain qui fait vibrer la nôtre (1) :
Et le monde applaudit les fils des vieux Bretons,
Lorsque, sans crainte et sans orgueil, nous répétons
Au Sauveur, à sainte Anne, à la Vierge Marie,
Comme un acte de foi, *le cri de la patrie.*
Celle qui l'inspira tressaillit dans le Ciel,
Le jour où, célébrant l'humble fleur du Carmel,
Tout un peuple fêtait, par ses chants d'allégresse,
Chrétien, la Bienheureuse, — et Breton, la Duchesse.
O Françoise, ton peuple est toujours à tes pieds :
Fais briller l'espérance à nos yeux effrayés.
Ah ! ce n'est pas en vain qu'après ces jours de fête,
Pour faire aimer Jésus, choisissant ton poète,
Tu l'as conduit, pour qu'il nous entraîne à son tour,
Au cœur du Christ, abri divin, foyer d'amour.
Acceptant le travail, il a subi la gloire ;
Sois fière ! à ses labeurs nous devons la victoire.

* * *

Les rivaux de la France, alliés aux Judas,
Proclament leur triomphe et chantent son trépas.
« Non, elle n'est pas morte, elle dort », dit le Maître.
— Approche-toi, Seigneur ! Elle dort, mais peut-être
Le sommeil aujourd'hui serait la mort demain.
Toi qui donnes la vie, ô Christ, étends la main ;
Viens avec ton amour et tes grâces divines,
De ton front rayonnant qu'ont percé les épines,
Laisse tomber sur elle une goutte de sang,
Et la mort s'enfuira sous ton bras tout-puissant.
Déjà, prêtant l'oreille à ta voix qui délivre,
La France vient vers toi, car la France veut vivre.
Voyez, sur la colline aux sanglants souvenirs,
Où le fer des bourreaux immola des martyrs,
Comme un fort élevé par la France qui prie
Pour conserver à Dieu la ville et la patrie,
Un temple — immense et beau — portera jusqu'aux cieux
Nos remords, nos douleurs, notre espoir et nos vœux.
Réalité vivante et radieux symbole,
O temple de granit, j'ai compris ta parole.

Un jour, seul et rêvant au bord de ton rempart,
Je contemplais Paris perdu dans le brouillard ;

(1) Mgr Richard est l'auteur du cantique célèbre qui a pour refrain les mots cités plus haut.

A mes pieds, sous le voile épais et lourd, la foule
S'agitait, se mêlait avec un bruit de houle.
Près de moi, les grands murs où le Maître des rois
Veut abriter son Cœur à l'ombre de sa Croix,
Montaient silencieux dans la clarté sereine
Et mon cœur, franchissant les rives de la Seine,
Pensait aux égarés si nombreux aujourd'hui,
Qui vantent la lumière — et marchent dans la nuit.
Mais l'Eglise du Christ, dissipant les ténèbres,
Arrachera bientôt tous les voiles funèbres,
Et les cœurs endormis, sortant de leur sommeil,
Salueront le grand jour avec le grand réveil.
Espère ! après le deuil, la honte et la souffrance,
Tu vivras, car Jésus qui t'aime encore, ô France,
A posé sur le tien son Cœur ensanglanté,
Dont un seul battement remplit l'immensité.
Pour qu'il rende à ton front sa couronne de reine,
Sois humble, et près de lui viens, comme Madeleine,
Dans le temple géant qu'achèvera ta foi,
Viens consoler ton Père et désarmer ton Roi.
Ce jour-là, Monseigneur, les enfants de sainte Anne
Comme aujourd'hui groupés en longue caravane,
Et suivant leur patronne auprès du Sacré-Cœur,
Laisseront le *Progrès* au sourire moqueur
Dédaigner — on l'a dit — la Bretagne sauvage.
Comme les vieux rochers qui bordent son rivage,
Elle est rude : tant mieux ! c'est qu'elle est forte aussi ;
Sa force est dans son cœur, et son cœur est ici.
Catholiques — toujours — et Bretons, nous le sommes !
Pour qu'au pays d'Arvor on trouve encor des hommes,
Nous ne séparons pas ces deux mots, — et c'est bien,
Car l'on n'est plus Breton quand on n'est plus chrétien.

Aussi nous resterons, comme nos fiers ancêtres,
Au cœur loyal et franc qui détestait les traîtres,
Croyant comme eux, aimant comme eux, comme eux luttant
Pour hâter le grand jour que notre espoir attend.
Courage ! Avec Jésus, son Aïeule et sa Mère,
Nous préparons notre âme à la lutte dernière
Où, le monde sans Dieu finissant de mourir,
Les hommes du passé sauveront l'avenir.

Max. NICOL.

SAINT-BRIEUC. — Un pèlerinage pour Notre-Dame de Lourdes partira de Saint-Brieuc le lundi 12 septembre prochain. Il rentrera à Saint-Brieuc, le samedi 17 au soir.

Le voyage se fera par Rennes, Châteaubriant, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Tarbes, et le retour aura lieu par Pau. Bordeaux, Angoulême, Tours, Le Mans et Rennes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On s'arrêtera 3 heures à Tours, pour y vénérer la Sainte Face et le tombeau de saint Martin.

Le prix des places est ainsi fixé :

1re Classe : 118 fr. — 2e Classe : 71 fr. — 3e Classe : 48 fr.

Adresser les demandes de billets avec leur prix et les noms des pèlerins à M. l'abbé Guillo-Lohan, directeur de Notre-Dame-d'Espérance, Saint-Brieuc.

Sur présentation des billets, la Cie de l'Ouest accordera 40 % de réduction pour rejoindre le train de pèlerinage, pourvu que l'organisateur la prévienne huit jours à l'avance. On jouira de cette réduction depuis le samedi 10, jusqu'au lundi 19 septembre.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Saint-Gilles, 31 mai 1886.

MON CHER AMI,

Après la longue discussion d'hier soir sur le véritable emplacement de Sichem, nous avons dormi en paix sous la garde de nos vingt-deux soldats armés : ils étaient de faction au campement, et avec cette obéissance passive qui nous semblerait exagérée, ils se sont promenés dans les limites marquées autour de nos tentes avec gravité et du pas le plus cadencé et le mieux mesuré.

A six heures, nous étions prêts à partir pour le puits de la Samaritaine, situé à l'Est de Naplouse, à vingt-cinq minutes de marche. Nous traversons un bois assez étendu de vieux oliviers, les plus vieux que l'on connaisse peut-être. Nous sommes au milieu de cette vallée où Josué rassembla son peuple, sept ans après son entrée dans la Terre promise (1).

La vallée n'est pas large, elle n'a pas mille mètres dans sa partie la plus étendue, entre les monts Hébal et Garizim, élevés tous deux à plus de sept cents pieds au-dessus de la plaine.

C'est dans ce petit coin de terre, admirablement disposé pour cela, que Josué rassembla son peuple tout entier, selon l'ordre du Seigneur. Nous relisons le passage de la Sainte-Ecriture, et chacun, dans son imagination, refait cette scène

(1) D'autres souvenirs bibliques se rattachent à ce pays : sorti d'Haran, Abraham vint ici avec sa famille et toutes ses richesses. Le Seigneur lui apparut et lui promit de donner cette terre à sa postérité ; le patriarche, en reconnaissance, éleva un autel de pierres.

Jacob parcourut cette plaine, qui appartenait aux Chananéens et aux Phérézéens ; la ville de Sichem fut détruite par deux de ses enfants, Siméon et Lévi

Dans le partage, Sichem, relevée de ses ruines, échut à la tribu d'Ephraïm et devint une ville lévitique.

imposante d'un peuple, arraché de la captivité, sauvé des poursuites de Pharaon, nourri et conduit, récompensé et châtié dans le désert, mis enfin en possession, sous la direction du chef nouveau, d'un pays riche et fertile : les habitants vaincus en sont dépossédés d'une façon étrange, qui n'a rien d'ordinaire ni de naturel. Je vois ce peuple heureux, après la prise d'Haï, le dernier retranchement des ennemis, se réunir et se presser autour de Josué ; sur le mont Hébal, un autel s'élève : les victimes, nombreuses et choisies, sont amenées ; le sang coule sur les pierres non polies, et recouvre la loi de Moïse gravée dessus.

A la voix du chef, les six tribus, issues de Rachel et de Lia, se massent sur le mont Garizim ; — elles répéteront les bénédictions, elles seront là pour bénir ; en face sur l'Hébal, les six autres tribus qui descendent de Ruben, dont le droit d'aînesse est perdu, de Zabulon et des deux servantes de Jacob, sont debout, prêtes à redire les malédictions, — elles seront là pour maudire.

L'Arche sainte est portée à l'endroit même où je suis, par les prêtres et les lévites ; tout autour se placent les juges, les officiers et les anciens du peuple.

Josué élève la voix et prononce les bénédictions réservées à ceux qui demeureraient fidèles au Seigneur et ne rompraient jamais l'alliance contractée avec lui et renouvelée en ce jour. Les six tribus du mont Garizim répondent: *Amen.*

Ensuite, il se tourne vers le mont Hébal, il appelle les malédictions contre les violateurs de la *loi ;* les six tribus répondent tout d'une voix : *Amen.* (1)

Sur le sommet du Garizim, que nous ne gravissons pas, est l'emplacement du temple que Jéroboam et après lui ses successeurs entretenaient pour empêcher les Samaritains d'aller à Jérusalem, maintenir la division entre les tribus et rendre impossible tout rapprochement.

Nous longeons une grande caserne, quelques soldats nous portent de l'eau fraîche : quel soulagement sous un soleil de plomb !

Encore dix minutes de marche et nous sommes à Sichem : il n'en reste plus que des masures, 5 ou 6 peut-être. La villa a été bâtie sur le champ de Jacob, ce patriarche le donna

(1) Les bénédictions sont détaillées et embrassent tous les intérêts matériels : il y aura la joie, la paix, l'abondance et le succès dans les entreprises.

Les malédictions sont encore plus détaillées, elles épouvantent vraiment : ce sera la tristesse, la lutte, la misère et la ruine dans toutes les affaires ; la peste viendra ; le ciel sera d'airain ; une pluie de sable et de poussière désolera le pays ; les cadavres serviront de pâture aux oiseaux et aux bêtes féroces ; un peuple inconnu dévorera le fruit de ses labeurs, et il sera opprimé et brisé tous les jours de sa vie.

N'est-ce pas là un effrayant tableau de l'état du peuple juif à travers les âges ? (N. R.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hors part à Joseph. Il n'est pas possible d'en fixer l'étendue.

Jacob avait fait creuser un puits qui porta son nom; depuis Notre-Seigneur on l'appelle le puits de la Samaritaine, et il se trouve à 5 minutes de la ville.

Les Grecs schismatiques s'en sont emparé avec les terrains voisins, ils élèvent un mur et bâtissent une maison de garde: la France n'a rien dit ! Bientôt nous ne pourrons pas, nous catholiques, y entrer!

Aujourd'hui les Grecs n'étaient point là ; ils avaient remis la clef aux autorités militaires. On comprit qu'il fallait recourir aux grands moyens, les meilleurs et les plus surs partout: moyennant 50 fr. avec la promesse de ne pas faire d'office public, la clef nous est remise et deux officiers nous accompagnent.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

Dans la législation actuelle de l'Eglise, quand un élu de Dieu vient à quitter la terre, aucun culte solennel et public ne peut lui être rendu avant que le Souverain-Pontife ne se soit fait renseigner minutieusement sur ses vertus héroïques et n'ait rendu à ce sujet un jugement solennel ; c'est ce qu'on appelle la canonisation d'un saint : personne ne l'ignore.

Les conditions et les formes de la canonisation n'ont pas toujours été les mêmes, et dans les temps où les rapports avec le Saint-Siège ne pouvaient être fréquents, vu les difficultés des communications, l'Eglise romaine laissait aux Églises particulières le soin de prononcer sur la sainteté de ceux qui avaient été leurs pontifes, leurs prêtres ou leurs enfants humbles et soumis ; ces jugements étaient quelquefois rendus tout d'abord par les évêques ; dans certains cas, ceux-ci ne faisaient qu'approuver les manifestations légitimes de la piété populaire. Ce n'est pas sans une grande sagesse que l'Eglise a établi les règles dont elle use aujourd'hui pour béatifier ou canoniser les élus, toutefois l'on serait bien téméraire si l'on parlait ou jugeait avec dédain des anciennes canonisations, car elles étaient conformes au droit en vigueur et par conséquent tout aussi valables que celles qui suivraient aujourd'hui un procès canonique.

Les manifestations de la piété envers un Saint commençaient bien souvent aussitôt après sa mort et se continuaient sans interruption. Pour s'en assurer, on n'aurait qu'à lire ce qui se produisit après le trépas de saint Martin, de sainte Radegonde, etc. Il semble qu'il en fut ainsi aussitôt après la mort de saint Corentin, et que la cérémonie de ses funérailles fut l'acte solennel

par lequel il fut élevé au rang des Saints. Au dire d'Albert-le-Grand, Dieu, pour manifester le crédit de son serviteur, n'attendit même pas que celui-ci eut été inhumé dans le chœur de sa cathédrale, devant le grand autel : « Son décez estant sceu par le Pays circonvoisin, il se rendit une si grande affluence de peuple à Kemper-Odetz, pour voir son saint Corps et le baiser, qu'on ne le pust si-tost enterrer qu'on s'estoit proposé : les malades y alloient et estoient guéris ;. les muets, sourds, boëteux, aveugles y receurent l'usage de leurs membres ; les demoniacles y furent délivrez et plusieurs autres miracles s'y firent en témoignage de sa sainteté. »

Le légendaire ne fait guère ici que traduire le récit de l'*Anonyme*, récit où l'on doit remarquer que les affligés de toutes sortes accourent non pas près d'un tombeau, mais « *ad sanctum corpus*, — auprès du saint corps », ce qui donne au moins le droit de supposer que cette précieuse dépouille était encore visible lors des premiers prodiges ; d'ailleurs le même auteur en parlant de la rapidité même avec laquelle se répandit la renommée de saint Corentin, la compare à un vol qui porte le nom du Saint à tous les coins de la Bretagne et bientôt aux différents points de la France.

Certes, cette dévotion populaire, se manifestant sous le regard des juges de la foi, possède bien son genre de beauté.

Jusques à quand entendrons-nous dire que la Bretagne n'a que six ou sept saints véritables, parce que seuls saint Yves, saint Guillaume et saint Vincent-Ferrier, appartenant à des temps plus modernes, ont été canonisés à Rome d'après les formes actuellement en vigueur, et qu'avec eux saint Donatien, saint Rogatien et saint Turiau sont à-peu-près seuls inscrits au martyrologe romain ?

Rome est la première à donner non pas seulement la tolérance, mais bien l'approbation la plus formelle à tout culte légitime. La colerie qu'on a si justement appelée « l'école des dénicheurs de Saints » était presque en entier suspecte de jansénisme, et l'esprit dont elle était animée n'a été blâmé nulle part autant qu'à Rome.

La légitimité des canonisations populaires étant ainsi affirmée, il nous reste à dire de quoi se composera l'étude qui va suivre. Le culte se manifeste de différentes manières et s'attache à différents objets ; de plus chaque culte particulier a ses promoteurs et par conséquent son histoire. Nous aurons donc à nous occuper :

Des reliques de saint Corentin ;

De ses églises et de ses chapelles ;

De ses images ;

Des prières liturgiques et aussi des fêtes établies en son honneur, puis des formules de prières composées pour la piété des particuliers ;

Des principaux miracles accomplis par saint Corentin ;

Des hommes qui ont le plus témoigné de dévotion à saint Corentin et ont le plus travaillé à la propagation de son culte.

Ce sera la matière de six chapitres très inégaux en longueur, et je ne me dissimule pas que certains de ces sujets n'auront guère

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'intérêt pour plusieurs lecteurs ; je ferai en sorte cependant d'écarter de ces matières tout jargon scientifique.

CHAPITRE Ier

LES RELIQUES DU GLORIEUX SAINT CORENTIN

Dextera sua teget eos et Brachio sancto suo defendet eos.

(*Sag.*, v. 17.)

Lorsque le Christianisme commença à être connu des païens autrement que par les calomnies des philosophes, ou des prêtres des idoles, ou d'un pouvoir hostile, une des pratiques qui étonnèrent le plus les adorateurs des dieux de Rome fut la manifestation du respect pour les Restes des martyrs, des confesseurs et des vierges. Ils constataient que les chrétiens prodiguaient plus d'encens et de parfums pour les sépultures que la religion officielle n'en consacrait au culte de ses innombrables divinités ; ils se moquaient de ceux qui ne faisaient aucun cas des chefs-d'œuvre de l'art antique enlevés par Rome à la Grèce, mais se prosternaient devant les ossements des suppliciés.

Le temps n'était pas loin où l'étonnement devait grandir encore. Huit jours après avoir reçu le saint baptême, l'empereur Constantin vint au lieu consacré par la sépulture du Prince des apôtres ; là il déposa le diadème, se prosterna le visage contre terre, répandit un torrent de larmes, puis, s'étant relevé, il prit le hoyau et la pioche, creusa le sol et en tira douze corbeilles de terre en l'honneur des douze apôtres. C'est ainsi que commença la construction de la basilique qui allait renfermer les reliques de saint Pierre.

Saint Jean-Chrysostome parlant de la conduite que tint alors le premier empereur chrétien, lui donne ces magnifiques louanges : « Celui qui est revêtu de la pourpre s'est transporté auprès de deux tombeaux pour les couvrir de ses baisers : déposant tout fastueux appareil, il prend l'attitude d'un suppliant, il prie les Saints de lui venir en aide auprès de Dieu : celui qui porte le diadème réclame par ses prières le patronage d'un pêcheur et d'un ouvrier qui fabriquait des tentes, et, pour tout dire, ces deux protecteurs étaient morts depuis longtemps. Oserez-vous dire, je vous le demande, qu'il est mort lui aussi le Maître de ces deux hommes, quand ses serviteurs, même au sein du trépas, sont les protecteurs des maîtres du monde ? »

Le grand docteur donne là toute la raison du culte des reliques : nous honorons les restes des Saints parce que notre Maître ressuscité nous dit que les corps de ses élus sont faits pour la résurrection. Chacun de nous pourrait dire avec l'évêque poète sortant des catacombes et saluant les restes des martyrs :

J'ai sondé d'un regard leur poussière bénie,
Et j'ai compris
Que leur âme a laissé comme un souffle de vie
Dans ces débris ;
Que dans ce sable humain qui, dans nos mains mortelles,
Pèse si peu,
Germent pour le grand jour les formes immortelles
De presqu'un Dieu. (1)

Le culte des saintes reliques n'est donc pas un accessoire au milieu des pratiques chrétiennes, mais c'est bien une chose essentielle. Aussi le saint Concile de Trente a-t-il formulé cette déclaration : « Les corps sacrés des saints martyrs et des autres bienheureux qui vivent avec le Christ, qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, qui seront par lui ressuscités et glorifiés pour l'éternelle vie, doivent être vénérés par les fidèles ; par le moyen de ces reliques, les hommes reçoivent de nombreux bienfaits, tellement que l'Église condamne maintenant, comme elle a déjà autrefois condamné, (2) ceux qui affirment qu'aux reliques des Saints il n'est dû ni vénération, ni honneur. »

Voilà la foi de l'Église ; elle n'a jamais varié ; toutefois, comme à certaines époques l'esprit catholique se manifeste d'une manière plus complète et plus belle, on voit refleurir certaines dévotions qui, pour un temps, avaient été négligées par les fidèles et même par le clergé. Le culte des saintes reliques reprend aujourd'hui sa place d'autrefois ; c'est une preuve que le vrai esprit de l'Église, l'esprit de Dieu revit parmi nous. L'époque est donc favorable pour recommander aux fidèles de profiter de ce grand moyen de grâces, et pour leur montrer que nos pères dans la foi ont honoré les restes du glorieux saint Corentin, ont tout fait pour les conserver lorsqu'ils les possédaient, pour les recouvrer lorsqu'ils les avaient perdus, et nous éprouverons une légitime fierté en constatant que, sous ce rapport, nous n'avons pas dégénéré.

(Ici trouverait sa place naturelle tout le récit qui a paru dans la *Semaine religieuse*, depuis le samedi 30 octobre jusqu'au samedi 25 décembre de l'année dernière ; ces articles ont été publiés en brochure, sous ce titre : *Le Bras du glorieux saint Corentin*. Avec quelques rectifications, ils prendront ici leur place naturelle dans l'*Histoire de saint Corentin*, lorsquelle paraîtra en volume. Dans la *Semaine*, nous nous contenterons d'ajouter quelques détails très courts sur les reliques de saint Guennolé, de saint Guenaël, de saint Conogan et sur le tombeau du roi Grallon. *(A suivre.)*

(1) Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. *(Le Chant des Catacombes).*
(2) Au deuxième Concile de Nicée.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

UNE HONORABLE FAMILLE
de CODOGNAN (GARD)
dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre
Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son VIN BLANC pour la Sainte-Messe de 130 à 160 f. les 228 lit., de 70 à 85 fr. les 114 lit., de 40 à 47 les 57 lit., suivant l'année.
Son VIN ROUGE de 110, 120 à 130 fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.
Adresse : MM. Henri MATHIEU & Fils, à CODOGNAN (Gard)

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BAREAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. su., à Melun. — Consult. gratuites par corres.

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 20 Août 1887. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Angoulême, Mgr Sebaux ; Nécrologie ; Mellac ; Pèlerinage diocésain des associations catholiques ouvrières à N.-D. de Rumengol. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* France ; Italie ; Espagne. — *III. La Vie de S. Corentin*, 2e partie, histoire de son culte. — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 21 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte : S. Joachim, double de 2e classe, blanc ; mémoires de ste Jeanne-Françoise de Chantal et du Dimanche. Vêpres de s. Joachim ; mémoires du suiv., de ste Jeanne, du Dimanche et des ss. martyrs Timothée, Hippolyte et Symphorien.

Lundi 22. — Octave de l'Assomption, double, blanc.

Mardi 23. — S. Philippe-Béniti, double, blanc.

Mercredi 24. — S. Barthélémy, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Jeudi 25. — S. Louis, roi de France, double, blanc.

Vendredi 26. — S. Zéphirin, ou office votif.

Samedi 27. — S. Joseph Calazance, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Brest	21, 22, 23, 24, 25 et 26 août.
Carmélites de Morlaix	27 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Le samedi 10 septembre au soir, s'ouvrira à Lesneven, sous la présidence du vénérable curé, M. Kervennic, la retraite bretonne pour les Tertiaires des trois Tiers-Ordres du Carmel, de Saint-François et de Saint-Dominique. On pourra y donner quelques exercices français, si l'utilité s'en fait sentir.

Qui ne sait aujourd'hui combien Notre Très Saint-Père Léon XIII, le pape de la croisade intellectuelle, honore les Tiers-Ordres, notamment celui de Saint-François, de ses faveurs, de ses solennels encouragements ! Unis d'esprit et de cœur avec le suprême Docteur, de l'avis de l'autorité diocésaine nous prions les chers confrères, pasteurs et vicaires d'encourager les Tertiaires de leurs paroisses à venir en grand nombre prendre part à cette retraite. Elle n'aura d'autre but que de les exciter à se montrer, par la pratique du triple esprit des Tiers-Ordres, esprit de prière, esprit de pénitence, esprit de zèle, des auxiliaires dociles de toutes les bonnes œuvres paroissiales, des modèles de vraie et solide piété.

En vérité, ne semble-t-il pas bon, opportun, après les augustes conseils du Souverain-Pontife, de faire saisir, de faire goûter par le peuple fidèle, au moment de l'annoncer au prône, l'utilité toute spéciale d'une pareille retraite dans les temps présents ? N'est-ce pas là, selon le mot d'un grand saint, *Sentire cum Ecclesiâ catholicâ*..., avoir l'esprit de l'Eglise catholique ?

On lit dans l'*Univers* du 15 août :

« ANGOULÊME. — La *Semaine religieuse* publie le texte ci-après de l'allocution adressée à Mgr Sebaux par le chanoine archiprêtre de la cathédrale, au nom et en présence du chapitre et du clergé de la ville :

« Monseigneur, a dit M. Davant, les sentiments du chapitre et du clergé de votre ville épiscopale vous sont depuis longtemps bien connus : l'un et l'autre sont remplis de vénération, d'une tendre et respectueuse affection pour Votre Grandeur.

« Cependant nous nous empressons de venir vous affirmer que votre translation à l'évêché de Quimper nous causerait l'affliction la plus profonde et que nous désirons très ardemment conserver un prélat si remarquable par sa piété éclairée, sa vertu solide, son parfait dévouement à l'Eglise, son grand amour pour le Saint-Siège, sa doctrine sûre et ferme, son esprit de sacrifice, son zèle toujours prudent, mais qui ne recule jamais en face du devoir ni même devant le simple conseil.

« Daigne le Prince des pasteurs conserver à la sainte Eglise d'Angoulême, pendant de longues années encore, l'évêque qu'il lui a donné, et lui accorder la grâce, non-seulement de continuer le bien qu'il a déjà fait, mais encore de réaliser tout celui que son intelligence médite et que son cœur désire. Nous avons la douce espérance, Monseigneur, que le Vicaire de Jésus-Christ, éclairé par l'esprit de Dieu,

jugera bonnes les raisons que vous lui avez données et n'exprimera pas le désir que vous quittiez le siège de saint Ausone, dont vous êtes le digne successeur. »

« La *Semaine* ajoute :

« Monseigneur, visiblement ému par ces paroles, a répondu avec ce parfait abandon si naturel à l'âme qui a besoin d'épancher le trop-plein qui l'oppresse. Sa Grandeur a dit les phases diverses par lesquelles a passé le projet de sa translation d'Angoulême à Quimper et a cru devoir donner à ses auditeurs lecture de la lettre qu'elle avait adressée elle-même à Sa Sainteté.

« Pleine de respectueuse déférence, cette lettre est assez expressive pour ne pas nous laisser sans espérance, espérance que le vénérable auteur nous a dit partager lui-même. »

« Aucune nouvelle de Paris ou de Rome, dit finalement la *Semaine*, n'est venue nous rassurer ni nous inquiéter davantage. Plaise au Ciel que ce silence soit de bon augure ! »

Mgr Alexandre-Léopold Sebaux, né à Laval, le 7 juillet 1820, a été nommé, par décret du 16 décembre 1872, à l'évêché d'Angoulême ; préconisé le 21 mars 1873, il a été sacré à Laval, le 4 mai de la même année. Il était précédemment supérieur du grand séminaire.

* * *

On lit dans l'*Univers* du 13 août :

ANGOULÊME. — Le diocèse est dans une profonde émotion, causée par la nouvelle de la translation éventuelle de son saint évêque au siège de Quimper. On lit à ce sujet dans la *Semaine religieuse :*

« La *Semaine* a gardé silence jusqu'à présent sur la grave question de la translation de Mgr l'évêque d'Angoulême au siège vacant de Quimper ; en cela, elle n'a fait que respecter un sentiment exprimé par Monseigneur lui-même.

« Le clergé savait, du reste, qu'il était fait, tant en son nom qu'au nom des fidèles, des démarches auprès de prélats, amis de Sa Grandeur, auprès du nonce apostolique et même auprès de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat, pour qu'il ne fut pas donné suite au projet qui préoccupe le diocèse tout entier.

« Aujourd'hui que les manifestations se traduisent autour de Sa Grandeur, soit par des adresses émanées du clergé, soit par des lettres des communautés religieuses et des fidèles, comme pour conjurer le malheur qui nous menace, il nous est impossible de nous taire et de ne pas demander à tous de prier le Seigneur pour qu'il laisse à son troupeau le pasteur dévoué qu'il lui donna dans un jour de miséricorde et de bonté.

« Ce n'est pas la première fois que les talents et les vertus de notre évêque nous ont été enviés ; et sans une volonté bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

arrêtée et fortement exprimée de ne pas abandonner son diocèse, Mgr Sebaux depuis longtemps nous aurait été ravi.

« Malgré cet attachement dont il a donné tant de preuves à ses diocésains, Monseigneur se voit encore contraint de se défendre contre ceux qui le nomment à un nouvel évêché. Nous apprenons avec quelle énergie il a plaidé sa cause, ou plutôt la nôtre, et à quel tribunal suprême il en a appelé pour qu'il lui soit accordé de nous consacrer entièrement ses travaux et sa vie. Aussi avons-nous la confiance que les motifs allégués par Sa Grandeur pour rester au milieu de nous seront agréés par le Souverain-Pontife, dont la sagesse est un refuge assuré pour tous ceux qui l'invoquent.

« Prêtres et fidèles sauront gré à Monseigneur des lettres et des démarches qu'il a daigné faire pour ne point quitter cette chère Eglise d'Angoulême où son nom, quoi qu'il arrive, reste à jamais profondément vénéré et de tout le monde respecté. — L. Labrousse. »

La *Semaine religieuse* publie en outre une adresse lue à Mgr Sebaux, le jour de la distribution des prix du petit séminaire, au nom de soixante prêtres, et qui exprime vivement l'angoisse qui les étreint à la pensée de perdre un pareil pasteur.

Rien n'est plus à l'honneur des enfants et du père que ces émouvantes manifestations. Elles sont faites d'ailleurs dans un esprit de parfaite obéissance à ce que décidera finalement le Saint-Siège pour le plus grand bien de l'Eglise ; mais si Mgr Sebaux devait s'éloigner du diocèse où il a fait et fait tous les jours tant de bien, tout indique avec quel soin sera choisi le successeur chargé d'apporter à son peuple une consolation égale à la douleur dont il sera justement affligé.

Nécrologie. — Dans la nuit de lundi à mardi dernier, au moment où se terminait la fête de l'Assomption de Notre-Dame, un jeune prêtre rendait son âme à Dieu ; c'était le R. P. Guillaume Salaun, de la Congrégation du Saint-Esprit et du saint Cœur de Marie. Il n'a pu consacrer à la sanctification des âmes que les prémices de son sacerdoce, mais ces trop courtes années (trop courtes pour ceux qui l'aimaient) avaient suffi pour le rendre digne d'aller saluer à la fin de ce beau jour la Reine des Apôtres.

Le futur missionnaire était encore presqu'un enfant, qu'il rêvait à l'évangélisation de l'Afrique ; les conseils d'un prêtre, son ami, purent lui faire retarder, mais non abandonner la réalisation de son généreux projet. Il n'avait passé que deux ans au grand séminaire de Quimper quand il partit pour embrasser la vie religieuse. Quiconque veut devenir missionnaire a besoin non-seulement d'être courageux, mais de s'élever jusqu'à l'héroïsme, un héroïsme simple et sans bruit.

Le jeune abbé Salaun, plus que beaucoup d'autres, dut faire appel à la force qui vient d'en haut.

Lui, qui se voyait aimé de tous ceux qui l'avaient connu, trouvait dans sa famille des affections sans bornes ; il est vrai qu'en accomplissant le grand sacrifice de la séparation, il n'était pas seul à se montrer fort. On a cru dire une parole sublime le jour où on a prétendu que Dieu n'eut pas imposé à une mère ce qu'il demanda de son serviteur Abraham ; mais depuis que Marie a offert Jésus au pied de la croix, combien de mères n'ont pas sacrifié leur fils unique. Ce fut le cas ici. Et la mère et le fils n'ont pas rétracté leur offrande lorsque le pauvre enfant revint si faible, si souffrant de cette contrée lointaine, où il avait contracté le mal dont il devait mourir. Il s'est éteint en remerciant Dieu de lui avoir donné la grande consolation de mourir au milieu des siens, et en regrettant toutefois de n'avoir pas eu la mort glorieuse du soldat de Dieu sur son champ de bataille, du missionnaire dans le pays qu'il a évangélisé.

Il y avait foule autour du lit sur lequel il reposait dans ses ornements sacerdotaux et tenant en main sa croix de missionnaire ; jusque dans la mort, il conservait quelque chose de l'angélique sourire dont se souviendront tous ceux qui l'ont connu. Il y avait foule surtout dans l'église paroissiale pendant que les prêtres et les séminaristes, ses amis, chantaient l'office funèbre.

Et maintenant, en attendant le jour des grandes récompenses, il repose tout près de sa vieille église de Saint-Ségal, à deux pas du tabernacle et de la statue de la sainte Mère de-Dieu, qu'il a tant aimée.

Mellac. — M. l'abbé Le Moign, chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper, a béni l'église de Mellac, nouvellement restaurée, et chanté la messe du pardon. M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Bannalec, a donné le sermon. La foule était considérable. La grande verrière et les belles sculptures de l'autel et du chœur ont été très admirées.

Bénie soit la noble famille qui fait un si bon emploi de sa fortune !

Enseignement. — Samedi dernier, au Conseil départemental, l'opposition à l'ouverture des classes de Saint-Martin de Morlaix a été maintenue, malgré l'excellente plaidoirie de Me de Chamaillard.

Pèlerinage diocésain des associations catholiques ouvrières à Notre-Dame de Rumengol, *le dimanche 21 août 1887, sous la présidence de M. l'abbé Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire.* — 5 h. Départ de la gare de Quimper ; 7 h. 1/2 à l'arrivée des pèlerins, messe de communion ; 10 h..

Archives diocésaines de Quimper et Léon

85 francs en plus pour les pèlerins qui voudraient faire le trajet en première classe (sans engagement pour le nombre des places qui est limité à une seule voiture).

Départ de Paris le mercredi 12 octobre. — Retour à Paris le 22 octobre. S'adresser pour les adhésions et les renseignements à M. Harmel (Val-des-Bois).

∴

A LOURDES, on a beaucoup remarqué, depuis quelques jours, un Hindou au teint olivâtre, priant de préférence à la place qu'occupait Bernadette, c'est un ingénieur de Laknau (Indes Britanniques), envoyé à la Métropole pour étudier le système des télégraphes et des téléphones.

∴

POITIERS. — La procession de sainte Radegonde, qui devait avoir lieu le 14 août, à l'occasion du 13me centenaire de la patronne du Poitou, a été interdite. Monseigneur l'Evêque a protesté dans une lettre aussi éloquente que mesurée.

Par un second arrêté, M. le maire de Poitiers a ajouté de nouvelles entraves à la fête et fixé d'une façon dérisoire le parcours obligé du cortège des prêtres qui porteraient la statue.

Les fêtes de Poitiers ont été très belles malgré toutes les entraves apportées. Mgr Freppel a prononcé un discours magnifique.

Le soir, quand la statue de sainte Radegonde a été reportée de la cathédrale à son église, la police était incapable de maîtriser la foule qui voulait faire cortège à *sa sainte*.

∴

GRENOBLE. — L'incident de Grenoble est clos.

Après les explications échangées entre M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des cultes, et Mgr Fava, évêque de Grenoble, celui-ci, désireux d'éviter tout conflit, a consenti à retirer la succursale de Chapareillan à l'ancien curé de Châteauvillain.

Le nonce apostolique, Mgr Rotelli, représentant direct du Pape à Paris, a pris part aux négociations et a fait tous ses efforts pour obtenir une solution satisfaisante du différend.

M. l'abbé Guillaud est pourvu d'un poste d'aumônier.

∴

METZ. — L'abbé Julhe, supérieur du Grand-Séminaire de Metz, est mort ces jours-ci.

L'autorité allemande a aussitôt réclamé pour la rentrée prochaine la nomination d'un supérieur allemand, afin de hâter l'œuvre de germanisation, et l'exclusion complète de la Compagnie de Saint-Sulpice de Paris, qui jusqu'ici a dirigé le Séminaire.

∴

MARSEILLE. — On n'a pas oublié que la démolition de l'église Saint-Martin, mise deux fois en adjudication n'avait pas trouvé d'adjudicataire. « Ce travail n'est pas propre », disaient les uns ; « cela nous porterait malheur » disaient les autres. A défaut d'adjudicataires, la Ville mit le travail en régie et M. Hugues accepta le travail.

Or, les journaux de Marseille viennent de nous apprendre qu'un épouvantable incendie a consumé l'immense enclos, situé boulevard de Strasbourg, où cet entrepreneur tenait les bois provenant des démolitions et qu'un pompier a eu l'épine dorsale brisée en cherchant à maîtriser les flammes.

Italie. — ROME. — Le Souverain-Pontife a fixé la date du 6 janvier 1888, fête de l'Epiphanie, pour les canonisations solennelles qui auront lieu à l'époque de son jubilé sacerdotal.

Les cérémonies s'accompliront dans la salle superposée au vestibule de la basilique Vaticane. Les travaux de décoration sont faits, sur l'ordre de Sa Sainteté, de façon que désormais cette immense salle puisse remplacer la Chapelle Sixtine pour les cérémonies papales.

Les saints qui vont recevoir le suprême honneur sont les trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus : Claver, Berchmans et Rodriguez, et les sept nobles Florentins qui s'unirent, le jour de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, en l'année 1233, pour instituer l'ordre des Servites de Marie.

Cette première et grande cérémonie sera suivie, pendant plusieurs dimanches successifs, des cérémonies de béatification de plusieurs serviteurs de Dieu :

D'abord les cinq Vénérables dont la cause de béatification est complètement terminée. Ce sont : Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur, au diocèse de Luçon, de la Congrégation du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse ;

Egidius-Marie de Saint-Joseph, de l'Institut de Saint-Pierre d'Alcantara ;

Clément-Marie Hofbauer, Rédemptoriste, de Vienne ;

Félix de Nicosie, Frère lai de l'ordre des Capucins ;

Inès de Beninganim, religieuse augustine d'Espagne.

Pour le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, le décret de *tuto procedi posse ad beatificationem* est annoncé comme devant paraître très prochainement.

Il y a encore quatre autres Vénérables dont la cause est assez avancée pour qu'elle puisse être menée à terme au commencement de 1888. Ce sont : Pompilius Pirrotti, des Ecoles Pies ; Ancina, de l'Oratoire ; et deux missionnaires Lazaristes martyrisés : les Vénérables Perboyre et Chanel.

Il y a lieu d'espérer que N. S. P. le Pape rendra aussi, en faveur de deux Français de l'ordre des Mineurs capucins, le R. P. Cassien, de Nantes, et le R. P. Agathange, de Ven-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dôme, l'un et l'autre martyrisés pour la foi, en 1638, en Abyssinie, un décret semblable à celui qui vient d'être rendu pour les saints d'Angleterre.

La cause de béatification d'un autre Franciscain, le vénérable Honoré de Paris est aussi en bonne voie. Les quatre premiers décrets, celui d'introduction de la cause, celui de non-culte, celui de réputation de sainteté, de vertus et de miracles en général, celui des écrits, ont déjà été rendus.

La cause du vénérable Libermann, fondateur de la congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie, est arrivée au même point depuis le 15 mai 1886.

La cause de la vénérable Mère Rivier, fondatrice de la congrégation de la Présentation de Marie, a été plaidée devant N. S. P. le Pape, pour la première fois, le 17 mars dernier.

Espagne. — SÉVILLE. — Les dames de Séville ont envoyé au Pape, à l'occasion de son Jubilé, une agrafe de manteau composée de 580 pierres précieuses dont la plupart sont des diamants et des émeraudes.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE Ier

LES RELIQUES DU GLORIEUX SAINT CORENTIN

Rien ne prouve aussi bien la dévotion de nos pères pour les saintes reliques que le zèle qu'ils mirent à soustraire aux profanations des Normands les restes de nos Saints. Néanmoins, si ce fait est tout à leur honneur, il faut bien dire que nous n'en avons guère bénéficié. Sans doute, ces ossements vénérés ont été ainsi pour un temps préservés d'une destruction complète, mais, dispersés dans des pays souvent bien éloignés du nôtre, ils sont rarement revenus aux églises qui les avaient d'abord possédés et ils ont fini par disparaître à l'époque des guerres de religion. Si Quimper est si fier maintenant de son Bras de saint Corentin, on a vu qu'il ne l'a ni recouvré ni conservé sans peine ; quant à nos autres grandes reliques, il ne nous reste guère que le regret de ne pouvoir plus les honorer aujourd'hui.

SAINT GUENNOLÉ

A peine le premier abbé de Land-Tévennec eut-il rendu le dernier soupir, que son corps vénérable fut visité par un immense concours de fidèles, ainsi qu'il était arrivé pour saint Corentin.

Albert-le-Grand ajoute : « Il fut enterré, au grand regret des

religieux, mis en un coffret ou chasse de pierre... » (1) Il est probable, comme le fait remarquer M. de Kerdanet, que le saint abbé fut d'abord inhumé dans l'église en bois qu'il avait lui-même fait bâtir à l'endroit où fut construite plus tard la maison abbatiale. Lorsqu'à la chapelle en planches succéda une grande et belle église, « le coffret de pierre fut élevé sur des pillastres de deux pieds et demy de hauteur, contre le paroy de la chapelle qui fait l'aile gauche de la croisée (c'est-à-dire du transept) de l'église de Land-Tèvennec, où Dieu a fait de grands miracles par son intercession. »

Ce qui précède indique que les sépultures de saint Guennolé et du roi Grallon étaient en face l'une de l'autre ; l'abbé dans l'aile gauche (côté de l'Evangile), et le roi dans l'aile droite (côté de l'épître.)

A l'occasion du transfert de la chapelle primitive à la nouvelle église, fut instituée la fête de la translation des reliques de saint Guennolé ; elle se célébrait en grande solennité à Land-Tévennec, le vingt-huitième jour du mois d'avril ; à la fête du 3 mars, anniversaire de la mort du Saint, on attachait moins d'importance parce qu'elle tombait dans le carême. La plupart des églises qui ont saint Guennolé pour patron (et elles sont nombreuses dans toute la Bretagne), ont conservé l'usage de célébrer leur fête patronale le 28 avril, ou, plus exactement, le dimanche qui suit.

Ce fut aussi à l'occasion des invasions normandes que les reliques de saint Guennolé furent enlevées à l'église de son abbaye où son nom était depuis longtemps associé à celui de Notre-Dame comme celui du principal protecteur. En raison peut-être de la plus grande célébrité de saint Guennolé, ses restes furent divisés entre un si grand nombre d'églises qu'on ne peut même suivre la trace des différents partages qui en furent faits. Des quantités de lieux différents en France et en Belgique en reçurent des fragments ; ces endroits privilégiés prirent souvent saint Guennolé comme patron.

Land-Tévennec ne possède que quelques parcelles de son ancien trésor ; le principal fragment, et il est loin d'être notable, est dans un des deux élégants reliquaires placés dans l'église paroissiale et faits, si je ne me trompe, au temps de l'abbé Jean Brient dont ils portent les armes (1609 à 1629).

La Cathédrale de Quimper possède une dent de saint Guennolé ; elle est honorée dans un des reliquaires de la chapelle des *Trois gouttes de sang*. (Ce même reliquaire contient aussi quelques restes des os de saint Guethenonoc et de saint Idunet, frères de saint Guennolé, et de saint Pétran, l'un de ses disciples.)

Enfin, le vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol et beaucoup d'autres églises ou chapelles de notre diocèse conservent encore quelques parcelles très minimes des restes de saint Guennolé.

---

(1) Ces sortes de sépulcres, qu'on appelle *mérovingiens*, étaient des auges de pierre dans lesquelles se pratiquaient des cavités exactement creusées pour recevoir le corps.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'abbé Tresvaux constate qu'au commencement de ce siècle son tombeau se voyait encore dans l'église de Land-Tévennec, mais qu'il a été détruit et que l'église elle-même n'offre plus que des ruines.

Hélas, il est trop vrai ! Cambry a bien eu raison d'écrire son catalogue et sa description des objets échappés au vandalisme révolutionnaire en Bretagne, pour qu'au moins on en gardât souvenir. Une coupable incurie, presque universelle pendant la première moitié de ce siècle, a fait périr encore plus de monuments et de précieux débris du passé que les fureurs imbéciles des terroristes n'avaient pu en anéantir ; grâce à Dieu nous sommes entrés dans une voie tout opposée, et l'une des gloires de notre époque est précisément le zèle pour les restaurations, la science et le goût qu'y apportent nos architectes et nos artistes.

Land-Tévennec avait donc encore sa magnifique église abbatiale où le style roman devait apparaître à peu près sans mélange. C'était une vaste construction avec déambulatoire et trois chapelles absidales rayonnant autour du chœur, comme à Loctudy, transept avec deux autres chapelles arrondies, comme à Locmaria de Quimper.

Actuellement, de ces murs vénérables et qui sont eux-mêmes presque des reliques, il ne reste plus que des débris peu élevés, sauf aux deux extrémités.

La grande porte du bas a conservé intacts ses pilastres avec leurs chapiteaux et sa belle arcade cintrée : de chaque côté apparaissent les pilastres de la première travée d'une série d'arcades qui séparait la grande nef des collatéraux ; au-dessus des deux chapiteaux sont encore les amorces des cintres. (1)

Toute la colonnade intérieure a disparu. Des travaux de déblaiement faits depuis peu ont dû en mettre à nu les fondations.

Les trois chapelles absidales derrière le chœur sont mieux conservées que le reste ; elles sont charmantes et donnent une haute idée de la beauté que devait avoir l'église entière.

Par la fenêtre de la chapelle du milieu on voit, de l'autre côté de la rivière, le clocher de Rumengol.

Ce qui reste du monastère ne peut présenter qu'un médiocre intérêt au point de vue artistique. Des bâtiments claustraux il subsiste peu de chose ; au commencement du XVIII^e^ siècle, presque toutes les abbayes de France firent bâtir pour leur abbés commandataires, des maisons vastes et commodes, mais dont le style médiocre, ou plutôt l'absence de tout style accuse inévitablement la date.

Land-Tévennec ne fit pas exception ; sa maison abbatiale subsiste mais n'attire guère les regards. Il y a néanmoins, dans l'ensemble que présentent les constructions plus modernes, les ruines et les vieux bois de lauriers encadrés dans un paysage toujours

(1) A la page 61 de *la Bretagne ancienne*, par Pitre-Chevalier, il y a une gravure exacte des ruines de Land-Tévennec ; elle représente cette porte principale.

enchanteur, il y a une beauté majestueuse et triste ; là, de toute nécessité, la pensée se porte vers les temps qui ne sont plus (1), elle évoque le souvenir des grands hommes et des saints dont la présence a consacré ces lieux. Ce ne sont pas seulement les fils de la vieille Armorique qui sont venus s'y enivrer de ces souvenirs.

Un jour j'y arrivai après un vieux prêtre venu des extrémités de la France pour vénérer ces vieilles murailles dont il baisait les pierres branlantes ; son église avait pour patron saint Guennolé ; il avait voulu avant de mourir voir l'endroit où avait vécu le saint qu'il aimait.

Parmi ces pèlerins, trop rares, hélas ! il en est un qui a dit les émotions que la vue de Land-Tévennec avait éveillées dans son âme.

> Ainsi, près de la mer sans borne, en cet enclos
> Où prièrent les saints, où sont épars leurs os,
> Sous les murs renversés par nos fureurs civiles,
> Chanteur à la campagne et muet dans les villes,
> Par les vieux chroniqueurs en nos vieux temps versé,
> Pour guérir le présent j'évoque le passé ;
> La pauvreté chrétienne, au luxe je l'oppose,
> Et l'humilité douce à notre orgueil morose,
> Ineffable bonheur des immenses amours,
> Etes-vous donc perdu, calme des anciens jours ? (2)

A la question que se posait le poète, le lecteur aura déjà répondu : non, il n'est pas perdu le calme des jours d'autrefois ; cinquante ans se sont écoulés depuis que les portes du vieux prieuré de saint Pierre de Solesmes ont été ouvertes par Dom Prosper Guéranger aux enfants de saint Benoît ; c'était justice qu'entre tous les ordres monastiques, celui-là fût le premier à paraître de nouveau ; mais par cela même qu'il revenait, il semblait dire à chacune des familles religieuses de revenir et de prospérer aussi : « *Soror nostra es, crescas in mille millia.* » Et les vieux monastères abandonnés ou voués à des usages profanes ont revu l'habit des fils de saint François, de saint Dominique, de saint Norbert, etc. (3), Ligugé, la Sainte-Baume ont repris la vie ; mais Land-Tévennec est toujours muet, toujours vide, ses sentiers pleurent, comme autrefois ceux de Sion !...

Quand l'Eglise prie sur le cercueil d'un de ses fils, elle emploie les paroles que le Maître disait aux sœurs de Lazare : « Je suis la résurrection et la vie. »

Nous savons que toute chair ressuscitera ; toutefois, il est d'autres résurrections que nos désirs appellent ; ah ! si nos prières pouvaient les obtenir !

Quand le Seigneur eut conduit le prophète Ézéchiel dans la vallée des ossements, il lui demanda s'il pensait que tous ces

(1) Le propriétaire actuel de Land-Tévennec traite avec soin, intelligence et respect tout ce qui reste de l'abbaye.

(2) Brizeux, *La légende des Immortels*.

(3) Je ne parle ni de Cîteaux ni de la Chartreuse ; le retour des enfants de saint Bernard et de saint Bruno s'était fait moins attendre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

débris pussent revivre ; Ézéchiel se contenta de répondre « Seigneur, vous le savez ! » Sur l'ordre de Dieu, la voix du prophète s'éleva, et là où ne régnait que la mort, la vie revint et elle anima tous les os desséchés.

SAINT GUENAËL.

Nous avons dit précédemment que le tombeau de saint Guenaël existait autrefois dans la cathédrale de Vannes ; ceci se comprendrait très bien si l'on admet, avec Dom Lobineau, que le Saint mourut dans le pays de Vannes, et non à Land-Tévennec, ce que le Propre de Vannes donne comme certain. Sur ce qu'il advint plus tard des reliques de saint Guenaël, tous les auteurs sont d'accord ; je cite donc le texte d'Albert-le-Grand :

« Il fut ensevely dans une petite chappelle, hors l'église abbatiale, laquelle a esté tenuë en si grande vénération, que personne n'y osoit entrer, crainte de fouler aux pieds ce saint Corps, où il demeura jusqu'à l'an 857, que Neomene (1), Roy de la Bretagne Armorique, estant de retour des guerres de France, alla en pèlerinage à Land-Tévenec visiter les sépulcres des saints Wennolé et Guen-Aël, et fit réédifier l'église abbatiale et y transférer les Os des saints Wennolé et Guen-Aël, lesquels il fit enchasser en chasses d'argent doré : néanmoins, en l'Église Cathédrale de Vennes, on montre le Sépulcre de ce saint, comme on sort du chœur, du costé de l'Epistre. Enfin l'an 878 (2), les Normands et Danois ayant mis pied à terre en Bretagne, les Moynes de Land-Tevenec abandonnèrent leur Monastere et se retirerent en France, pour fuir la rage et cruauté de ces Barbares, ... emporterent le Corps de saint Guen-Aël à Paris, où ils furent receus fort benignement de Theudon, Prévost de Paris, qui leur donna une maison qui luy appartenoit, avec ses terres et metairies, situez en la Paroisse de Courcoronné, près Corbeil, où ils édifierent une chappelle et y mirent les Reliques du Saint. Mais les Saxons et Normands continuant leurs ravages en France, crainte que ce précieux trésor ne tombast en leurs mains sacrileges, il fut porté à Corbeil, par le commandement du très-illustre Comte Edmont, lequel fit faire une Procession generale, où il assista avec tout le clergé, non seulement de ladite Ville de Corbeil, mais encore des Paroisses et Bourgades circonvoisines, qui se rendirent à Courcoronné, où, ayans receu reveremment les saintes Reliques, il les apporterent au Fauxbourg saint Jacques de Corbeil, où elles furent mises en une petite Chappelle, que le susdit Comte avoit fait bastir, du costé de la Brie. Mais, depuis, en l'an 1007, Bouchard, Comte de Corbeil, à la sollicitation de son Fils Legauld (qui depuis fut Evesque de Paris), fit bastir une belle Eglise en l'honneur du Saint, où il transfera ses Reliques, et s'appelle, encore à present,

(1) Nomenoé.
(2) L'an 964, suivant l'abbé Déric.

de son nom, saint Guenault (1) : ça esté à son commencement, une Abbaye Collegiale, ayant un Abbé et quatre Chanoines ; depuis, le Roy Louis-le-Gros, venant à la couronne, l'incorpora à l'Abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, et c'est un prieuré dépendant d'icelle. Ce néanmoins, le Catalogue des Reliques qui sont en l'Eglise Cathédrale de Vennes porte que le Corps de ce Saint y est ; je croyrois qu'il y en a partie à Vannes et autre partie à Corbeil. »

Remarquons ici que la ville de Corbeil possédait aussi une portion des reliques de saint Corentin ; elle l'avait reçue de l'abbaye de saint Magloire de Léhon, près Dinan. Cette petite ville de Corbeil était bien hospitalière à nos saints bretons exilés.

Actuellement il ne reste que des parcelles trop peu nombreuses des reliques de saint Guenaël ; Monseigneur Bécel, évêque de Vannes, sollicité de donner à la cathédrale de Quimper des reliques de nos principaux Saints bretons, a bien voulu octroyer gracieusement à Saint-Corentin des reliques de sainte Anne, de saint Patern, de saint Gildas et de saint Vincent-Ferrier. Si Sa Grandeur ne nous a point donné de reliques de saint Guenaël, c'est donc que Vannes n'en possède plus.

Je n'ai pu voir que deux fragments des reliques de saint Guenaël, l'un à Land-Tévennec, dans un des reliquaires de Jean Brient ; l'autre à la communauté de la Retraite, à Quimperlé, dans le beau reliquaire d'argent que la princesse Blanche de Bretagne donna au couvent des Jacobins (ou dominicains) de cette ville. Le Saint y est désigné sous le nom de saint Vinal.

Le Propre de notre diocèse, tout en ne se prononçant pas sur la première sépulture de saint Guenaël, laisse voir qu'il en rapporterait de préférence l'honneur à Land-Tévenec, puisqu'il prétend que la cathédrale de Vannes aurait obtenu de Corbeil les reliques qu'elle possédait.

(A suivre.)

(1) Ces précieuses reliques y étaient renfermées dans une châsse au-dessus du maître-autel ; mais elles ont été perdues dans la Révolution, et l'église même de Saint-Guenault ne subsiste plus. *(Note de M. de Kerdanel.)*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

AMEUBLEMENTS D'ÉGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fb St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies*. Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste c. mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

UNE HONORABLE FAMILLE

de **CODOGNAN** (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre. Elle écoule tous les ans ses récoltes auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la **Sainte-Messe** de **130** à **160** f. les 228 lit., de **70** à **85** fr. les 114 lit., de **40** à **47** les 57 lit., suivant l'année.

Son **VIN ROUGE** de **110, 120** à **130** fr. les 228 lit. Les livraisons se font *franco* de tous frais aux gares destinataires ; futs perdus.

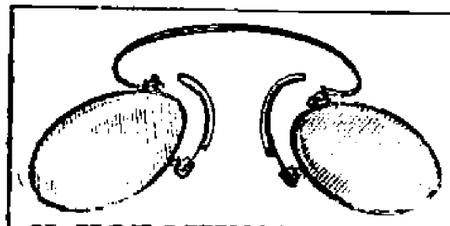
Adresse : **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix reduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie**, **5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

GUERISON

certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spé, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE

N. KORSHUNOFF

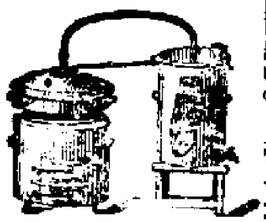
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885

SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :

Argent avec joli étui... 7f. | Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
Ecaille avec étui..... 7f. |
Acier nickelé..... 5f. |
Pince nez sans monte 3f. |

N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, **97, Rue Chazelles PARIS**

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). **La Maison** se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S. G. D. G., SYSTÈME **DEROY**

Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. **Transformation** des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre

DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, **73, 75, 77, rue du Théâtre** (Grenelle) **Paris**. Envoi franco du Prospectus détaillé

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

F.O.

2e ANNÉE. **Samedi 27 Août 1887.** N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

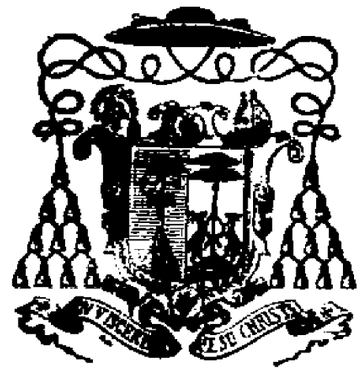
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nouvelles diverses ; le Pèlerinage des associations catholiques ouvrières du diocèse à N.-D. de Rumengol, etc. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Le scapulaire du Mont-Carmel ; le vœu national ; aveux ; le renouvellement de la paroisse. — *III. Lettres d'un pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. La Vie de S. Corentin*, 2e partie, histoire de son culte (suite). — *V. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 28 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte : fête du Saint-Cœur de Marie, double majeur, blanc ; mémoires du dimanche et de s. Hermet, martyr. Vêpres de la fête, mémoires du suivant, du dimanche et de ste Sabine.

Lundi 29. — Décollation de s. Jean-Baptiste, double majeur, rouge.

Mardi 30. — Ste Rose de Lima, double blanc.

Mercredi 31. — S. Raymond-Nonnat, double blanc.

Jeudi 1er Septembre. — S. Augustin, évêque-docteur, double, blanc.

Vendredi 2. — S. Etienne, roi, semi-double, blanc.

Samedi 3. — S. Fiacre, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carmélites de Morlaix..... 28, 29, 30 et 31 août.
Augustines de Pont-l'Abbé ... 1er, 2, 3, et 4 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutation dans le Clergé. — M. l'abbé Guillerm, jeune prêtre, de Trégarantec, est nommé vicaire à Ploumoguer.

La retraite ecclésiastique, suivie par 192 prêtres, a été prêchée par le R. P. Lemoigne, de la résidence de Paris.

Les retraitants n'oublieront jamais cette belle parole d'un saint religieux, d'une expérience consommée.

La *Semaine religieuse* d'Angoulême annonce que son cher et vénéré Evêque a obtenu du Souverain Pontife de n'être point transféré à Quimper.

Nos lecteurs se sont déjà, sans doute, aperçus que nous avions été induit en erreur au sujet de Mgr d'Aire, dont nous avons à tort, Dieu merci, annoncé la mort. Cette erreur provient de la double similitude de titre et de nom d'un autre prélat, décédé dans le Nord.

RUMENGOL. — A l'occasion de la clôture d'une retraite prêchée par le R. P. de Pascal à une cinquantaine de membres des cercles catholiques d'ouvriers, un pèlerinage avait été organisé, pour dimanche dernier, sous la présidence de M. l'abbé Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire.

L'affluence a été considérable, et la journée en tous points consolante, parfaite.

Une grande partie des pèlerins est arrivée pour assister à la messe dite par le R. P. prédicateur. Avant de donner la communion il a, dans quelques bonnes paroles, montré le chrétien solide mettant Dieu dans son cœur pour le garder, et donner à son bras l'activité sainte qui produit des œuvres. Un des retraitants, M. de la Guillonière, venu d'Angers, a prononcé l'acte de consécration au Sacré-Cœur, et chaque membre présent a renouvelé l'engagement de travailler à la gloire de Dieu et au bien des ouvriers, par les cercles.

La communion a été très longue. Dieu soit béni ! nos vraies fêtes, les meilleures, celles qui remplissent le cœur de joie, épanouissent les visages, donnent une aimable gaîté, et ne laissent que des souvenirs doux et sans reproche, commencent toutes par la communion. Que ces jours de bonheur soient de plus en plus nombreux parmi nous !

D'heure en heure, la foule augmentait : Quimper, Landivisiau, Brest, St-Pol, Morlaix, Lambézellec et Lannilis avec leurs remarquables musiques instrumentales, Landerneau. Quimperlé, etc., Goulven, etc..., toutes ces villes, toutes ces localités

étaient largement représentées ou par des membres de leurs cercles ou même par une nombreuse délégation d'enfants des patronages, pépinière excellente pour le recrutement.

A dix heures, grand'messe chantée par M. le curé du Faou : on se réunit à la chapelle du champ, les fidèles se massent tout autour, fervents et recueillis. Après l'Evangile, le R. P. de Pascal explique et commente le grand et beau vitrail du chœur de l'église, symbolisant la disparition du paganisme, et l'établissement de la vraie religion ; la conclusion s'impose : il faut défendre sa foi et lutter pour Dieu en se serrant autour de ses prêtres.

A une heure, discours de M. le comte de Mun.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de son talent : manifestement Dieu l'a choisi pour établir une grande œuvre, et Il lui a donné ce qui est nécessaire, une intelligence remarquable, une imagination vive, une mémoire sûre, une facilité surprenante, un extérieur parfait ; sa voix est claire, puissante, ses gestes sont expressifs : il a tout pour lui, et il se sert de tout pour la gloire de Dieu.

L'allocution a duré une demi-heure environ : il nous est impossible de la reproduire. Interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements des pèlerins enthousiastes, par la sonnerie des cloches et l'arrivée des fanfares, elle a été extrêmement éloquente, — rien n'a troublé l'orateur.

....Ce matin, le *Credo* a été chanté par des croyants : aux croyants il incombe des devoirs ; une foi sans œuvres est une foi morte : il est urgent de songer au bien, au salut des petits, des malheureux, des ouvriers ; de là l'obligation de s'unir, et à la ville et à la campagne, pour établir ces cercles, ces syndicats chrétiens qui arrêteront le mal. Il a promis de s'y consacrer, qu'on tienne sa promesse ; les ennemis de Dieu et de la société chrétienne gardent leurs serments mauvais et ténébreux, et ils arrivent à des résultats trop réels. L'œuvre a eu des commencements difficiles, elle a éprouvé les contradictions qui font jaillir la lumière, les retards qui mûrissent, et les défections qui assurent le succès : elle n'est plus au berceau, mais elle a besoin de grandir et de se développer, — c'est à ce moment que M. de Mun a promis de revenir l'année prochaine à pareil jour, mais à la condition que les cercles soient encore plus nombreux, et alors le vaste champ de Rumengol sera insuffisant pour la foule.....

Les cris de vive M. de Mun ont longtemps retenti : l'orateur a été reconduit au presbytère ; quelques instants après, il céde aux désirs de l'entendre encore, et, monté sur un fossé, il rappelle les fêtes de Châtillon, dont le monument de granit sort de nos carrières voisines, et redit le cri de la première et de toutes les croisades : Dieu le veut, Dieu le veut !

La foule l'a salué de ses bravos, et conduit à sa voiture.... Elle l'acclamait encore qu'il était déjà loin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'issue des vêpres, chantées vers 3 heures en plein air, la procession s'est formée, elle a fait le tour des grands pardons avec un ordre parfait et aux chants des cantiques alternants avec les musiques instrumentales.

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à l'église, a terminé cette fête, que nous reverrons désormais chaque année avec bonheur. Son éclat sera le reflet des résultats de l'Œuvre, et du bien produit, et nous demandons à Dieu par Notre-Dame de Rumengol que ce bien soit immense comme immense est le mal qui se fait dans notre pays.

Non seulement nous ne voulons plus perdre de terrain, mais nous en voulons gagner.

Dieu le veut !

PLOUGUERNEAU. — La bénédiction de l'école des Frères aura lieu le 8 septembre prochain, à une heure. M. l'abbé du Marhallac'h, vicaire capitulaire, a bien voulu accepter de présider cette belle fête.

DOUARNENEZ. — On nous écrit de cette ville :

« L'école libre de Douarnenez, tenue par les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, après avoir rempli toutes les formalitésrequises, est autorisée à ouvrir un pensionnat à la prochaine rentrée des classes. En prenant cette détermination, on a cru répondre aux légitimes préoccupations des pères de famille de la région, soucieux de procurer à leurs enfants le bienfait d'une éducation chrétienne, en dépit de toutes les entraves apportées à leur liberté.

« Le vaste établissement des Frères de Douarnenez, admirablement situé sur le penchant d'une colline où l'on respire à pleins poumons l'air salubre de la mer, réunit au suprême degré toutes les conditions d'hygiène et d'appropriation.

« D'un autre côté, Douarnenez, par ses foires et son fort marché, attire tous les jours les cultivateurs des communes voisines et même des cantons environnants ; ils en profiteront pour voir leurs enfants et leur apporter la petite provision de la semaine ; car il va sans dire qu'on recevra pensionnaires et demi-pensionnaires aux prix les plus réduits, et en tenant compte de l'état de gêne où sont tombées les meilleures familles de nos campagnes.

« La rentrée des classes est fixée au lundi 5 septembre. »

Laïcisations. — Nous apprenons avec douleur, mais sans surprise aucune, la laïcisation des écoles de filles de Ploneour-Lanvern et de Ploudaniel, et celle des écoles de garçons d'Arzano, d'Ouessant, de Guipavas, de Plouvorn, de Pont-Croix. Il y en aura d'autres !

TRÉGARANTEC. — L'église paroissiale a été brûlée la semaine dernière pendant la nuit.

Une lumière oubliée dans la tour sur un plancher aurait, dit-on, mis le feu. Le Saint-Sacrement a pu être retiré, non sans peine. Il ne reste plus que les murs. C'est un bien grand malheur !

QUERRIEN. — Dimanche dernier a été célébré le grand et beau pardon de N.-D. de la Clarté en Querrien. C'est dans ces lieux d'antique pèlerinage que se voit encore aujourd'hui la vivacité de la foi bretonne. De mémoire d'homme on n'a jamais vu une telle affluence de pèlerins venus des cantons de Scaër, Bannalec, Quimperlé, Pont-Scorf, Gourin, le Faouet, Carhaix. etc.

Pour un touriste, ils sont rares en Bretagne les pardons où l'on voit une si grande variété de riches costumes bretons, et pour les hommes de foi, nulle part on ne prie avec plus de ferveur qu'à N.-D. de la Clarté.

La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Le Roux, recteur de Plozévet, ancien vicaire à Querrien, où son souvenir est encore plein de vie. M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Bannalec, a, dans une belle et très courte allocution, dit à N.-D. de la Clarté les sentiments qui animaient les cœurs de tous ses dévots pèlerins.

Que N.-D. de la Clarté garde toujours la foi vive dans le cœur de ses Bretons !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Décision de la S. Congrégation des Indulgences relatives au scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel. — Au commencement de ce siècle s'introduisait l'usage de bénir et d'imposer en même temps cinq scapulaires, en employant, pour les conférer, une formule brève approuvée par la S. Congrégation des Indulgences. Ces scapulaires sont ceux de la T.-S. Trinité, de N.-Dame du Mont-Carmel, de l'Immaculée Conception, de N.-D. des Sept-Douleurs et de la Passion de N.-S. Jésus-Christ.

Le pouvoir d'agir ainsi fut ensuite accordé à un institut religieux, qui ne devait en user que durant les pieux exercices des missions paroissiales. Il fut ensuite accordé à d'autres ordres ou congrégations religieuses et même à des prêtres séculiers, et l'on arriva à s'en servir même en dehors des temps de mission.

Le général del'Ordre du Carmel présenta dernièrement, à ce sujet, à la S. Congrégation des indulgences, de respectueuses observations.

Si cet usage a pu contribuer à propager le port des scapu-

Archives diocésaines de (im er et Léon

laires, il a cet inconvénient de diminuer le respect principal dont les fidèles ont de tout temps honoré le scapulaire du Mont-Carmel, et d'affaiblir la dévotion particulière qui lui est due. La noblesse de son origine, son antiquité vénérable, sa diffusion dans le monde chrétien, sa salutaire efficacité pour la piété, et les insignes miracles dont il a été glorifié semblent demander que, dans le rite même de la réception, une distinction d'honneur lui soit accordée, qu'il ne soit point conféré confusément avec les autres et mis sur un pied d'égalité, mais qu'il jouisse du privilège que la T. S. Vierge a voulu lui accorder en l'instituant elle-même, en le donnant au B. Simon Stock comme l'insigne propre de son Ordre, en le favorisant de grâces et de privilèges tout particuliers.

La S. Congrégation des Indulgences prit ces observations en grande considération. A la question qui lui fut posée : « Est-il convenable de donner le scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel distinctement et séparément des autres par honneur, sentiment de dévotion, plutôt que de le joindre à quatre ou cinq autres, et de le bénir et de l'imposer confusément avec ceux-ci ? »

Dans sa séance du 26 mars 1887, la S. Congrégation étudia cette question, et, après sérieux examen, répondit : « Oui, cela est convenable. »

Vœu National. *Eglise du Sacré-Cœur à Montmartre.* — Etat de la caisse au 31 juillet 1887 :

Recettes au 30 juin 1887, 18.400.880 fr. 90 c. ; Recettes du mois de juillet 1887, 132.244 fr. 20 c. ; Total, 18.533.125 fr. 10 c.

Dépenses au 30 juin 1887, 17.833.332 fr. 87 c. ; Dépenses du mois de juillet 1887, 21,597 fr. 70 c. ; Total, 17.854.930 fr. 57 c.

Balance : Recettes, 18.533.125 f. 10 c. ; Dépenses 17.854.930 f. 57 c. — En caisse, 678.194 fr. 53 c.

En lisant ces chiffres, on se reprend à espérer : non ! la France n'est pas perdue !

Aveux.—C'est le *XIX^e Siècle*, journal franc-maçon qui parle :

« Je trouve que le public s'est singulièrement gâté depuis quelques années, et qu'il a un penchant honteux à se repaître de gravelures qui l'eussent horriblement choqué autrefois. »

C'est le *National*, autre journal franc-maçon qui dit :

« Au milieu de cet abêtissement où tout sombre et semble sur le point de s'écrouler, la pornographie et la goujaterie se donnent libre carrière. »

C'est la *République Française*, autre journal franc-maçon :

« Les immondes productions de la pornographie sont étalées et criées sur nos boulevards dans un langage révoltant, pendant que la prostitution la plus malpropre affronte le grand jour avec un cynisme croissant. »

C'est le *Mot d'Ordre*, journal franc-maçon également :

« Je ne sais, en vérité, quel débordement d'ordures nous inonde depuis quelque temps. Si l'on n'y prend garde, Paris deviendra inhabitable pour quiconque a la moindre pudeur. »

Enfin c'est le *Voltaire*, journal très franc-maçon qui conclut :

« Où allons-nous et que devenons-nous ? La dépravation tue les peuples. Et, depuis quinze ans, nous pataugeons dans la dépravation banale et misérable d'une littérature à gros succès, comme s'il n'y avait plus en France qu'une passion et qu'une ambition : la passion des sens et l'ambition de la déchéance. »

Maintenant, si nous consultons la statistique, elle nous prouve, comme on l'a établi dernièrement, que les crimes et délits vont toujours en augmentant d'année en année, que, depuis six ans, le nombre des suicides s'est élevé de 3,600 à 7,500, c'est-à-dire qu'il a plus que doublé.

Un religieux éminent, qui a multiplié les œuvres de zèle dans le diocèse de Troyes, vient de publier un opuscule de 135 pages, intitulé :

LE RENOUVELLEMENT DE LA PAROISSE

Par les cinq grandes œuvres de Léon XIII, et la fédération universelle des œuvres catholiques.

Dans ce court volume, il a condensé, avec un remarquable talent d'exposition, ce que ses réflexions et sa longue expérience lui ont appris sur les moyens les plus efficaces de travailler au salut des âmes. S'appuyant sur les enseignements mêmes de Léon XIII, il indique les œuvres qu'il faut établir, et il entre dans les détails les plus pratiques, en même temps que les plus nécessaires, sur la manière de les organiser. Pour avoir une idée de sa méthode, il suffit de parcourir son premier chapitre, qui a pour objet le *Catéchisme*. On y apprendra comment il convient d'organiser les catéchismes, de gouverner les enfants, de les instruire, de les sanctifier et d'assurer leur persévérance. L'auteur, qui sait qu'on ne met jamais trop de précision dans ses conseils, et que les meilleures résolutions n'aboutissent à rien quand elles se tiennent dans le vague, se fait une obligation d'indiquer point par point tout ce qu'il faut faire ; aucun détail ne lui paraît trop petit, et, quand on l'a lu, on sait comment il faut s'y prendre, presque aussi bien que si l'on avait déjà mis ses conseils en pratique.

Nous n'hésitons pas à dire que tous les prêtres doivent lire ce livre ; il leur apprendra plus que de longues lectures. C'est un *Manuel* dont on peut dire le mot du poète ancien : *Nocturna versate manu, versate diurna*, et nous ne saurions mieux exciter à le lire qu'en reproduisant quelques mots de l'exhortation qui le termine :

« Osons dire le mot, écrit l'auteur, il faut s'y mettre. Il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vrai toujours que Dieu, qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. *Le temple du Seigneur ! Le temple du Seigneur !* s'écriaient les enfants d'Israël, comme pour dire : Nous sommes en sûreté, Dieu nous sauvera, il se doit de conserver son temple. Eh bien, non ! Ils eussent dû réfléchir, se convertir, mettre la main à l'œuvre de leur salut spirituel et temporel. N'en peut-il être ainsi de nous ! Assez gémir, assez pleurer, assez attendre, disait un prophète, maintenant à l'œuvre, *hora est.* Il y a des difficultés, sans doute ; mais, vues de près, elles sont plus apparentes que réelles. L'expérience a prononcé, et, quand on a mis une fois la main au travail, on est bien dédommagé par la joie qu'on trouve, par le bien qui finit par se produire, tout au moins par le contentement du devoir accompli.

« Il faut s'y mettre tout de suite, ajouterons-nous. Pourquoi attendre, et qu'attendre ? Les sollicitations du Souverain-Pontife peuvent-elles être plus pressantes ? Les besoins des âmes plus grands ? Le mal plus menaçant ? Les dangers de la foi plus intenses ? La victoire des méchants plus tumultueuse et, ce semble, plus assurée ? Tout moment de retard n'est-il pas un avantage laissé au mal et une difficulté de plus pour l'avenir ? »

(Se trouve chez M. Salaun, *libraire, rue Kéréon, Quimper*).

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Le puits de Jacob, en partie comblé, a son ouverture à plus de 2 mètres en contre-bas du sol, dans une pièce recouverte d'une voûte qui est ensevelie dans les décombres de l'ancienne église. Par une brèche pratiquée dans cette voûte on peut descendre et voir de plus près. Creusé par Jacob, il devait avoir cent pieds de profondeur ; du temps de Notre-Seigneur il était très profond, puisque la Samaritaine l'en avertit : aujourd'hui, il n'a guère que soixante pieds de profondeur sur neuf de largeur. La hauteur de l'eau varie beaucoup : le frère Liévin nous assure qu'il y a quelques années il n'en avait pas trouvé une goutte après avoir constaté 8 jours auparavant 4 mètres d'eau. Ces phénomènes ne sont pas rares dans les pays chauds, surtout pour les puits mal entretenus et vieux : celui-ci n'a pas moins de 3,626 ans !

C'est ici-même que Notre-Seigneur aborda la Samaritaine : tu sais le reste. Quel admirable dialogue ! Notre-Seigneur parle des eaux vives de la grâce, et cette femme comprend l'eau qui est au fond de ce puits, difficile à atteindre.

Le bon Maître lui découvre sa divinité, et fait passer toute sa vie sous ses yeux. Elle est surprise, ravie, convertie : elle retourne chez elle ; sa parole est chaude, ardente, elle con-

vainc ; la foule la suit, on court au-devant de Jésus, beaucoup croient en lui, et sur leur demande, reste deux jours avec eux.

Il était convenu, stipulé, l'argent à la main, que l'on ne ferait aucun office public, mais ô merveilles d'une interprétation qui n'a rien de rigoureux ! on avait eu la précaution d'emporter une petite tente, comme pour s'abriter. — Quoi de plus naturel ? — En réalité on y installe un autel, il y a juste la place pour le prêtre, son servant et deux pèlerins. Deux messes sont dites, la communion est donnée à la porte de la tente. *Il y a donc pas eu d'office public.* Au reste les deux officiers turcs tournent le dos pour dire plus tard qu'ils n'ont rien vu, rien entendu, pas même les litanies des Saints récitées pour les Rogations à très haute voix.

J'avoue que j'étais peu à mon affaire toute la matinée, je restais debout quand les autres étaient à genoux ; je souffrais de la jambe, mais le point douloureux était au genou. N'y tenant plus, je priai le frère Augustin de voir ce que j'avais. Ce bon frère, quelque peu médecin, tire de sa poche en guise de bistouri, un couteau à lame solide, et, sans broncher ni douleur pour lui, il m'ouvre rapidement la partie malade et en extirpe une longue et dure épine de chardon. Elle avait traversé tous mes vêtements, et me causait des douleurs intolérables. Je ressentis immédiatement un grand bien-être, et c'est à peine si ce soir je me rappelle ce que j'ai souffert ce matin.

Le tombeau de Joseph est à quelques pas : le patriarche avant de mourir avait fait jurer à ses frères qu'en quittant l'Egypte plus tard ils emporteraient ses restes. Les Israëlites, fidèles à leur promesse, prirent avec eux ses ossements, et les déposèrent ici dans son champ. Son tombeau a toujours été respecté : aujourd'hui il consiste en une petite enceinte rectangulaire, dont le milieu est occupé par une maçonnerie en dos d'âne et blanchie à la chaux.

Nous revenons au campement, et en passant près de la caserne turque, nous entrons — non pas tous — pour la visiter. Les officiers nous accueillent aimablement et préviennent leur chef, qui arrive joyeux et content. C'est un Français, et un bon catholique. Par quels hasards est-il arrivé là ? Je n'en sais rien, il nous reçoit de son mieux, nous invite à nous asseoir, et fait apporter des raffraîchissements, du café, du tabac..... Nous faisons honneur à tout, la conversation se prolonge, il faut se séparer : on se serre la main, et au revoir.

En retournant au campement nous traversons de nouveau Naplouse, — triste ville. Ce qui nous intéresse le plus c'est le Pentateuque samaritain ; on le montre aux nobles étrangers qui ont la clef d'or en poche.

Nous l'avons vu : c'est une bande de parchemin longue de plusieurs mètres, disposée autour de deux baguettes en argent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de telle façon qu'une partie s'enroule quand l'autre se déroule. Les 5 livres de Moïse s'y trouvent en caractères samaritains. A quelle époque remontent-ils ? Les uns croient qu'ils ont été écrits 1500 ans avant N. S. Jésus-Christ ; les autres — et il semble qu'ils soient plus dans la vérité — lui donnent la date de 330 ans avant J.-C. ; Manassé vivait alors, et il fut le premier grand sacrificateur du temple de Garizim.

Tous ces détails nous sont fournis sur place ; ne crois pas que je te les répète pour t'en faire à croire. Non, je n'ai pas la prétention de passer à tes yeux pour un grand savant.

L'oratoire catholique n'est pas loin ; mais il est pauvre et petit, si petit que, pendant la bénédiction du Très-Saint Sacrement, donnée à notre occasion, nous ne pouvions pas nous mettre à genoux.

Nous trouvons le campement envahi par les catholiques, hommes et femmes ; ces dernières assistent à notre déjeuner, s'assoient sans façon à côté de nous et fument la cigarette avec entrain. Elles sont vives, aimables et d'une tenue parfaite. Elles sont heureuses d'être catholiques, et par conséquent libres d'aller, de venir la figure découverte, sans contrainte aucune ni la moindre gêne : les autres femmes renfermées au fond de leur maison vivent en esclaves, sans dignité, ni honneur, et au dehors elles sont voilées de haut en bas : on dirait des spectres noirs, ou des ombres chinoises.

Vers une heure et demie, on sonne le départ : nous avons, jusqu'à huit heures du soir, gravi, tourné et contourné vingt montagnes par des routes impossibles. On nous a montré de loin, à gauche, l'emplacement de Silo, où l'Arche d'Alliance resta 328 ans. (1)

A la nuit tombante, nous sommes à St-Gilles : les tentes ont un air de fête, c'est de bon augure ; des fleurs ici, des guirlandes là, de la verdure partout. On n'a rien ménagé, les serviteurs arrivés depuis longtemps ont placé une statue de la Sainte-Vierge sur un petit autel.

Tout le monde s'extasie, et cherche le motif de tant de luxe. Un drogman nous livre le secret, c'est la clôture du mois

(1) Silo est riche en souvenirs anciens :

Le peuple de Dieu y fut réuni par Josué pour donner aux sept tribus qui restaient sans possession la part qui leur revenait.

Les filles de Silo furent accordées aux hommes de la tribu de Benjamin, en signe de paix et de réconciliation, apres le massacre de toutes les femmes de cette tribu.

Anne y demanda au Seigneur un fils, qui lui fut accordé : il porta le nom de Samuel.

Samuel y annonça à Hélie les malheurs qui le frapperaient en punition de sa faiblesse paternelle.

Le prophete Ahias était de Silo : il avait partagé son vêtement en douze parties et en avait donné dix à Jéroboam pour lui marquer que le Seigneur lui donnerait en partage dix tribus.

Déjà au temps de Jérémie Silo était détruite. — Saint Jérôme la trouva en ruines. Pendant la première croisade, il s'y était formé un gros village.

de Marie. Bravo, les drogmans ! et chacun de les féliciter.

Il est entendu qu'après le souper on fera le mois de Marie: on se met à table ; ce n'est pas long, car l'appétit n'est pas seulement ouvert, il est furieusement développé chez la plupart. Le potage est servi : jamais il n'avait été aussi réjouissant ni de meilleure mine. Soudain, le P. Bailly se lève et nous dit entre deux sourires que l'âne porteur des cuillers, fourchettes et couteaux, s'était égaré et qu'il fallait attendre.

Le désappointement ne dura pas l'espace d'un éclair ; un pèlerin ne se trouble pas, encore moins murmure-t-il pour un si petit contre-temps.

« Nous allons faire le mois de Marie, dit le Père, pour attendre l'âne. »

Bravo ! Bravo ! crie-t-on de tous les côtés. On fait le mois de Marie, même on le fait long, chapelet, cantiques, Magnificat, etc... De profundis... puis on recommence, l'Ave maris stella. Mais tout a une fin, on chante un dernier *Amen*, juste au moment où un âne brait de toutes ses forces.

Est-ce lui, demande-t-on au drogman Haïssa ? — Oui, c'est lui, répond-il. Et, comme pour saluer le retour de l'égaré, tous les autres ânes s'en mêlent et nous régalent à l'envi de leurs plus beaux airs. C'est épouvantable !

On rit de tout cœur.

On se remet à table, il est près de dix heures ; plusieurs pèlerins à estomac délicat ne peuvent presque rien prendre, il est trop tard pour eux : ils se contentent d'un peu de bouillon, d'un biscuit et d'un verre de vin. Mais d'autres, plus aguerris et plus solides, en profitent. J'en connais un très intimement qui a réglé à lui tout seul le compte d'un poulet de bonne maison, et de sa flûte de vin, sans compter le café et sa suite obligée.

Il fallait cela : la journée avait été pénible : le sommeil n'a pas tardé à venir profond, réparateur.

Vers deux heures, nous sommes réveillés en sursaut par les cris, au voleur ! au voleur ! je te tiens, tu n'échapperas pas !

Tout le camp est sur pied ; M. P... M..., pèlerin du Midi, homme d'une taille et d'une vigueur peu communes, serrait à l'étrangler un pauvre diable de moukre, qu'il accusait de lui avoir volé sa montre. Mais lui protestait ferme.

Les drogmans arrivent, ils fouillent le moukre consciencieusement, et ne trouvent rien ; ils fouillent les bagages de son âne, rien, rien. Enfin, quelqu'un découvrit, tombé à terre dans un coin, le gilet qui contenait la montre : mal agrafé à la tente, il était tombé sans qu'on s'en aperçut.

M. P... M.... heureux et quelque peu confus, donne dix francs au moukre, qui saute de joie, et s'en va regrettant que de semblables aventures soient si rares.

Tout cela avait duré une demi-heure : on se remet au lit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans l'espoir de reprendre son sommeil, vain espoir: les chiens du pays ont été réveillés par nous, ils aboient avec frénésie.

Plusieurs des nôtres se lamentent tout haut, et un parisien s'oublie à dire : « Mais il n'y a donc pas de police par ici. Dieu sait si ce mot a fait rire : on le lui servira souvent.

Bientôt la trompette sonne, il ne fait pas jour : impossible d'allumer la bougie, elle a été écrasée la nuit sous les pieds.

Je ne sais pas à quelle poste je jetterai cette lettre écrite à plusieurs reprises : ici tout est rudimentaire, la poste comme le reste. Bien à toi, — X...

(A suivre).

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE Ier (suite)
LES RELIQUES DU GLORIEUX SAINT CORENTIN
SAINT CONOGAN

L'histoire des reliques de nos Saints de Bretagne, et en particulier des Saints de Cornouailles, se ressemble à peu près invariablement. On ne s'étonnera donc pas de voir qu'il advint des restes de saint Conogan ce qu'il était advenu des restes vénérés de son prédécesseur. Voici ce qu'en dit Albert-le-Grand : « Son Corps fut levé de terre, et ses ossements révéremment gardez en l'Eglise de Cornouaille, jusqu'a l'an 878, que pour fuïr la rage des Normands, ils furent transferez à Montreul, où ils sont gardez en grande reverence. »

Dom Plaine suppose, non sans vraisemblance, que les clercs partis de Quimper, pour sauver les saintes reliques, de notre église se partagèrent en deux groupes. « Quelques-uns, dit-il, s'arrêtèrent à Léhon. Il y en eut d'autres, du même départ selon toute apparence, qui, dépassant Tours et Paris, s'avancèrent jusqu'à Montreuil, sur les confins de la Flandre et de la Picardie. Ils y étaient sans doute attirés tant par la piété du comte du pays, Hulgaed, que par la renommée de sainteté et de puissance miraculeuse dont jouissait dans ces contrées un ancien prince breton, le B. Josse, qui était allé y cacher sa royale naissance et y servir Dieu dans l'humilité et dans la pénitence. Ce qui nous amène à penser que le transfert d'une partie du corps de saint Corentin à Montreuil a eu lieu de la sorte de prime abord et sans halte préalable à Léhon, à Marmoutiers ou à Paris, c'est que l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil, qui ne tarda pas à devenir la gardienne de ce dépôt sacré, possédait également l'unique exemplaire connu de la vie latine de saint Corentin (1), et de plus le corps de saint Conogan. »

(1) La *Vie anonyme* que j'ai citée si souvent.

La cathédrale avait-elle gardé la partie la plus précieuse de ce corps, ou bien obtint-elle plus tard de la recouvrer ? Toujours est-il qu'en 1273 elle était en possession de la tête du saint évêque. C'est ce qui résulte d'un inventaire rédigé, le vendredi après les Cendres, par Daniel, trésorier de l'église de Quimper. (Cartulaire du chapitre de Quimper, n° 31.) Le même document nous apprend que le chef de saint Conogan était conservé dans une boîte d'argent ; il signale également le chef de saint Ronan comme étant enfermé dans une autre boîte semblable. (Dans la brochure que j'ai écrite sur saint Ronan et la Troménie, j'ai omis de signaler que la cathédrale conservait cette précieuse relique dont la boîte d'argent était distincte de la châsse de saint Ronan, faite par l'ordre de l'évêque Rainaud.)

Il est probable que la cathédrale a conservé ces deux chefs sacrés jusqu'à la Révolution, car les missels imprimés avant cette époque ordonnent la récitation du *Credo*, dans l'église de saint Corentin, au jour de la fête de saint Conogan, preuve évidente qu'on y gardait une relique insigne de ce Saint. Cette rubrique fut même, par mégarde, réimprimée dans la nouvelle édition du *Propre* de Quimper, en 1851, et, bien longtemps après, l'*Ordo* diocésain relevait chaque année cette erreur, en y joignant l'expression d'un regret pour la perte de ce trésor.

Je ne connais aucune relique de saint Conogan conservée jusqu'à notre époque. La cathédrale n'en a même plus une parcelle, du moins qui soit reconnue, car elle possède deux têtes de Saints qui ont été sauvées pendant la Révolution, mais qui lui ont été restituées par Daniel Sergent, sans aucun cachet ni aucune autre marque qui put servir à les faire reconnaître. Sont-ce les deux chefs signalés plus haut, ou ce qui est plus probable, l'une est-elle celle de saint Magloire, ou bien encore du jeune martyr saint Mélar ? C'est ce à quoi personne ne saurait répondre, et voilà pourquoi ces précieuses reliques restent nécessairement sans honneur. (1)

LE ROI GRALLON.

J'ai donné, d'après Albert-le-Grand, la description de la petite chapelle où fût enseveli le roi Grallon. Non seulement cette chapelle subsiste toujours, mais le tombeau du vieux roi y est conservé. C'est une sépulture mérovingienne, mais au lieu d'être creusée dans une seule pierre comme les autres cercueils de ce genre, elle

(1) Pour compléter l'histoire des reliques des saints amis de saint Corentin, il me reste à ajouter ce qui suit :

En parlant de la disparition du monastère de Loctudy, j'ai dit que pas même une parcelle des reliques de saint Tudy n'a été conservée, mais j'ai ajouté dans une note : « A moins que l'église de l'Ile de Groix n'en ait gardé quelques débris. »

J'émettais cette hypothèse en me basant sur une affirmation catégorique de l'abbé Trévaux, affirmation qui ne m'en pêchait pas d'avoir des doutes.

Or, je sais aujourd'hui que l'église de Groix ne possède pas de reliques de son patron, mais que même rien dans ses archives ne peut faire supposer qu'elle en ait jamais eu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est formée d'une maçonnerie faite de différents morceaux de granit, et conserve la cavité destinée à recevoir la tête. Le couvercle a disparu, probablement depuis le jour où les ossements du vieux roi de la Petite Bretagne ont reçu les mêmes outrages que recevaient les rois de France dans les tombeaux de Saint-Denys.

La petite chapelle, ou pour mieux dire le caveau, a reçu différentes décorations en peinture ; elles s'écaillent depuis longtemps et il n'est pas bien difficile de distinguer les couches superposées, la mieux conservée est un semis d'hermines, et la forme qu'elles affectent indique le quinzième siècle.

Sous ces voûtes, le vieux roi avait dormi quatorze cents ans quand des mains hideuses sont venues l'en arracher. Et il y a aujourd'hui des gens qui ne rougissent pas en plaidant les circonstances atténuantes pour ces vampires et ces chacals !

Mais, le vieux roi, qui ne repose plus dans son tombeau, vit au ciel et dans les cœurs bretons. On dirait que sa gloire tend sans cesse à s'accroître. Il y a quelque jours, deux voix puissantes s'élevaient pour célébrer ce grand lieutenant de Dieu sur la terre armoricaine.

Oh, quel moment que celui où le comte de Mun montrant du doigt le Ménez-Hom, représentait Grallon-Maur arrivant sur le sommet de la montagne et se retournant pour contempler encore la Vierge-Mère et l'Enfant-Dieu royalement assis sur le dolmen qu'il venait d'enlever au druidisme ! Et qui donc en cet instant, parmi les six mille pèlerins de Rumengol, n'a senti son cœur battre à la pensée de celui qui, avec nos Saints, fit de cette contrée si belle la terre privilégiée du Christ et de la Vierge !

Chapitre II.

ICONOGRAPHIE DE SAINT-CORENTIN

« Il faut avoir et garder dans les églises les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu, et des autres Saints ; il faut leur accorder l'honneur qui leur est dû, et la vénération. »

(Concile de Trente, Session XXV).

Un jour à la vue d'une statue très bien faite et très bien peinte qui représentait Notre-Seigneur flagellé et couronné d'épines, sainte Térèse fut saisie d'une si pénétrante douleur qu'il lui semblait sentir son cœur se fendre. Après avoir raconté dans sa *Vie* tout ce qu'elle éprouva en cette circonstance, elle dit qu'il lui était très-difficile de se représenter intérieurement les traits de l'Homme-Dieu, puis elle ajoute :

« C'est par cette raison que j'aimais tant les images. Oh ! qu'ils sont à plaindre ces malheureux qui, par leur faute, se privent d'un si grand bien ! Ils se trahissent par là, et font voir qu'ils n'aiment pas le Divin Maître. S'ils l'aimaient ils se sentiraient

tressaillir de joie à la vue de son portrait, puisqu'ici bas même l'œil tombe avec bonheur sur le portrait d'un ami. (1) »

Ce que la grande extatique dit ici des images se rapporte sans doute plus particulièrement à celles du Sauveur, mais on voit cependant qu'elle recommande la dévotion aux saintes images, en général. Si elle y trouvait un secours si efficace, pourrions-nous ne pas recourir au même moyen, nous qui sommes si loin de trouver en nous-mêmes les sublimes élans de Thérèse de Jésus !

Aussi, à toutes les époques les âmes les plus éminemment catholiques ont aimé à s'entourer des images de leurs célestes protecteurs. Ce fut là une des choses qui édifièrent le plus les innombrables visiteurs admis à prier auprès des restes de Monseigneur de Ségur et de Louis Veuillot. Les murs de leurs demeures disparaissaient sous les tableaux et les gravures qui représentaient des quantités de Saints. C'est que ces deux hommes, qui ont tant aimé Notre-Seigneur, avaient compris la parole de sainte Thérèse : « L'œil tombe avec bonheur sur le portrait d'un ami. »

Ceux qui aiment saint Corentin seront bien aises, croyons-nous, de trouver ici une nomenclature de ses principales images ; nous n'espérons pas la faire complète ; en lui donnant trop d'étendue, nous ne réussirions d'ailleurs qu'à la rendre ennuyeuse.

(A suivre.)

(1) *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, Ch. IX. — Traduction du P. Marcel Bouix.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2º	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3º	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4º	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5º	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6º	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et Etablissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR

USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

REVENUS DOUBLÉS
FORTUNE AUGMENTÉE
Par des opérations à terme toutes nouvelles, portant exclusivement sur le *3 °/o Français* et le *5 °/o Italien*. — Bénéfices importants répartis tous les mois. — On peut opérer **DÉPUIS 200 fr. en espèces ou en Titres.**— Toutes garanties. — Les titres ou fonds sont déposés par le client lui-même et à son nom chez un agent de change de son choix. — Écrire au Directeur du **SYNDICAT FRANÇAIS**, *203, r. Saint-Honoré, 203, Paris*

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Ver BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spé., à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Seuls fabricants de la Statue
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

2e Année. Samedi 3 Septembre 1887. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rosst, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Levée de scellés ; nécrologie ; la mort de M. le Marquis de Pléaic ; laïcisations d'écoles à Guipavas, Plonéour-Lanvern, Ploudaniel ; changement de Directeur du Pensionnat Sainte-Marie ; les nouvelles orgues de Saint-Louis (Brest). — *II. Lettres d'un pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. L'instruction primaire et l'opinion publique à l'étranger* (fin). — *IV. La Vie de S. Corentin.* 2e partie, histoire de son culte (suite). — *V. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 4 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte : office du jour. Vêpres du jour : mémoire du suivant.

Lundi 5. — S. Laurent Justinien, évêque, semi-double, blanc.

Mardi 6. — Office du jour, ou office votive.

Mercredi 7. — Office du jour, ou office votive.

Jeudi 8. — Nativité de la Ste-Vierge, double de 2me classe, blanc.

Vendredi 9. — S. Nicolas de Tolentino, double, blanc.

Samedi 10. — Fête du Saint-Nom de Marie, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Pont-l'Abbé..	4, 5, 6, 7 et 8 septembre.
Daoulas.....	9 et 10 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Les scellés, mis sur le secrétariat, et les appartements particuliers de Mgr Nouvel, ont été levés mardi 30 août, à 1 heure.

Nécrologie. — Ancien vicaire de Lesneven et aumônier de l'hôpital de Morlaix, M. l'abbé Tréguer, recteur de Plouguin, a été enterré samedi dernier, à l'âge de 72 ans, dans le cimetière de la paroisse, où il laisse de si vifs et si profonds regrets.

Lundi dernier, à Plonévez-Porzay, a été chanté le service du bout de l'an de M. l'abbé Postic, recteur de la paroisse. Il y avait 49 prêtres, venus pour la plupart d'assez loin. Le deuil était conduit par Mme Postic, mère du défunt. Cette femme vénérable, âgée de plus de 90 ans, a supporté avec une force d'âme admirable le coup affreux qui l'a frappée si cruellement.

PENMARC'H. — M. l'abbé Guillou est mort jeudi.

Il a supporté avec la plus touchante résignation des souffrances horribles.

Cette mort est une grande perte pour sa chère paroisse qu'il avait refusé de quitter à différentes reprises ; pour le diocèse qui perd en lui un de ses écrivains bretons les plus éminents, un de ses poètes les mieux doués; et pour tous ceux qui avaient eu la joie de le connaître gai, bon, affable.

Nous recommandons ce digne pasteur aux prières des lecteurs de la *Semaine*.

LANDRÉVARZEC. — Cette excellente petite paroisse est dans le deuil: elle a perdu, en M. le Marquis de Plœuc, un homme d'un grand cœur et d'une générosité incomparable. M. de Chamaillard, père, a rappelé, au cimetière, en termes parfaits, ses inappréciables services, rendus à l'étranger, son courage et son habileté pour sauver la *Banque* dans les jours mauvais de la *Commune*, enfin toutes ses belles qualités d'esprit et de cœur. Nous, nous voulons surtout rappeler le grand chrétien vouant ses années de retraite et de repos aux bonnes œuvres, et restant de plus en plus l'édification de la paroisse qu'il a généreusement dotée d'une école libre de filles.

Avoir sauvé des âmes d'enfants, quelle puissante recommandation pour se présenter au tribunal de Dieu !

M. de Plœuc mourant a eu toutes les grâces, il a reçu tous ses sacrements.

L'abbé Roussel était venu de Paris, et quatre Frères

tenaient les coins du drap. Ils étaient là les témoins de la charité et du dévoûment du défunt.

Nous le recommandons aux meilleures prières de nos lecteurs.

GUIPAVAS. — On nous écrit de cette paroisse, à la date du 26 août :

« Le malheur que nous redoutions depuis la néfaste loi scolaire de 1886, vient de nous atteindre. Notre école communale congréganiste de garçons est laïcisée, sans autre forme de procès, par un simple arrêté de M. le Préfet du Finistère. Deux lignes, suivies d'une signature illisible, ont suffi pour anéantir en une minute une œuvre qui avait coûté au vénérable M. L'Hostis, ancien curé de Guipavas, tant d'années de peines et de sacrifices.

« Nous avions eu, un moment, la simplicité d'espérer, sur la foi de certains journaux conservateurs, que le nouveau ministère serait un ministère de conciliation et de paix, et, en particulier, que la laïcisation des écoles, si odieuse à nos populations, était indéfiniment ajournée. Oui, sans doute, si les actes avaient répondu aux paroles. Mais, hélas ! promettre et tenir sont deux ; nous en faisons aujourd'hui la cruelle expérience. Les beaux discours ne font pas défaut, mais les faits les contredisent absolument. Il ne nous reste qu'à nous incliner devant la force, en attendant qu'il plaise à Dieu de nous ménager des temps meilleurs : la force s'use, le droit et la justice demeurent.

« Dans notre malheur, il nous reste cependant une consolation. La Providence, en inspirant, il y a quatre ans, à M. le Curé de Guipavas, la pensée de fonder une école libre de filles, nous tenait en réserve l'établissement qu'occupaient jusqu'alors pour leurs classes les Filles de la Sagesse, et qu'elles occupent encore jusqu'aujourd'hui pour certains services, tels que salle d'asile, orphelinat, etc. Des dérangements considérables et même des difficultés sérieuses seront, pour ces religieuses, le résultat de la funeste mesure qui vient de nous frapper. Elles n'ont cependant pas hésité un moment à prendre pour elles tous les embarras pour contribuer à conserver à la paroisse les chers Frères de la Doctrine chrétienne. Eux aussi, en reconnaissance du passé et en vue du bien à procurer dans l'avenir, ont eu l'abnégation d'accepter un établissement qui est loin de leur offrir toutes les commodités qu'ils eussent trouvées dans d'autres localités où les attendaient de splendides édifices.

« Après arrangement conclu avec le cher Frère Visiteur de Quimper, nous avons donc, Monsieur le Directeur, la consolation de vous annoncer que nous conservons nos chers Frères à la tête d'une école libre, qui s'ouvrira aussitôt que les formalités légales auront été accomplies et que l'autorisa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion d'ouverture nous aura été accordée. C'est une nouvelle charge qui va peser sur les familles, obligées désormais d'ajouter à la rétribution scolaire de leurs filles celle de leurs garçons. Ce sacrifice, elles l'accepteront dans la mesure de leurs ressources, heureuses de pouvoir procurer à leurs enfants une éducation chrétienne sans être obligées, pour cela, de les envoyer dans des paroisses étrangères, comme l'ont fait certaines familles qui, à la nouvelle de la laïcisation, se sont empressées de faire inscrire leurs enfants dans l'école libre de Landerneau.

« Maintenant, à la grâce de Dieu et à la bonne volonté des familles chrétiennes ! »

PLONÉOUR-LANVERN. — L'école des Sœurs vient d'être laïcisée : le coup a été cruel, il n'était pas attendu. Les déclarations pacifiques et réitérées du ministère laissaient quelque espoir que la loi aurait, dans son application, des tempéraments et des sursis de nature à ne pas irriter les populations, déjà très montées.

Il n'en a rien été. Les seuls surpris ont été ceux qui naïvement croient au désarmement de la franc-maçonnerie et à la réconciliation possible du bien avec le mal, de Dieu avec Satan.

La loi a été votée, promulguée : on l'applique, c'est légal, et cette légalité s'appuie sur la force...

Mais, les bons ont un devoir à remplir : ils doivent résister. A Plonéour-Lanvern, on l'a compris ; les Sœurs resteront, les habitants et le conseil municipal, qui n'ont point demandé leur renvoi, s'opposent à leur départ. Un comité s'est formé chargé de recueillir les souscriptions, et de tout organiser : déjà les Sœurs sont logées, il n'y a plus qu'à bâtir des classes.

Honneur à cette paroisse qui n'a pas reculé devant ces grands sacrifices, d'autant plus lourds que la question de l'école des Frères est loin d'être réglée, et qu'il y aura encore lieu de lui venir en aide !

Plonéour-Lanvern aura donc ses deux écoles libres. Béni soit Dieu qui inspire de tels dévouments, dont profiteront aussi les paroisses voisines !

PLOUDANIEL. — Le conseil municipal, le maire en tête, a protesté contre l'arrêté de laïcisation de l'école des Sœurs. C'est bien, c'est beau, mais, c'est inutile. Les conseils municipaux ont, de par la loi, de plus en plus le droit de se taire. Dans les questions d'écoles, en particulier, on se passe de leur avis, mais ils ont... la carte à payer !

Dans deux ou trois mois, la nouvelle école des Sœurs pourra être ouverte aux enfants, qui attendront cette époque dans leur famille.

PENSIONNAT SAINTE-MARIE (LIKÈS). — Le cher Frère Cyrille-de-Jésus, directeur du Pensionnat de Quimper, a permuté avec le cher Frère Cyrille-de-Marie, directeur du Pensionnat d'Aradon (Morbihan).

Le cher Frère qui nous quitte était parmi nous depuis 27 ans. Il a usé ses forces au service des milliers d'enfants qui lui ont passé par les mains. Son départ est un chagrin pour tous ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire apprécié et aimé.

Le cher Frère qui nous arrive trouvera un grand établissement en pleine prospérité et animé d'un excellent esprit. Il n'aura qu'à continuer l'œuvre de ses prédécesseurs, et s'il peut, Dieu aidant, achever le plan des constructions déjà dressé, et doter sa maison d'une vraie chapelle, avec ses dégagements et logements prévus, il aura assis son œuvre, et puissamment contribué à faire le bien, non pas seulement aux jeunes élèves, mais aux anciens qui, devenus hommes, aimeront à revoir ce sanctuaire, où tout leur parlera de Dieu et les rappellera à leurs devoirs de chrétiens, peut-être parfois oubliés.

Ainsi sera comblée une lacune considérable, car la chapelle est le cœur d'un établissement religieux.

BREST. — Mardi prochain, à 2 heures, aura lieu, à Saint-Louis, l'inauguration des grandes orgues sorties des ateliers de M. Stoltz, de Paris. La cérémonie sera présidée et le sermon donné par M. le chanoine Serré, pro-vicaire capitulaire.

M. Chalmée, de Brest, et M. Gigault, de Paris, ont promis de jouer plusieurs morceaux.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Jérusalem, 1er juin, 1887.

MON CHER AMI,

As-tu bien lu l'entête de cette lettre : je suis à Jérusalem ! J'y suis, te dis-je, et mon cœur déborde de joie.

Avant toutes choses, je vais te raconter rapidement ma journée d'hier, car je suis pressé de te parler de Jérusalem : il me semble que je sois sous l'impression d'un rêve heureux, et je me surprends à douter de la réalité d'un tel bonheur.

Après la mauvaise nuit que tu sais, écourtée, coupée, interrompue de tant de manières, mon compagnon M. L... paraissait vraiment exténué, et je cachais mes inquiétudes ; mais il n'était pas parti sans quelques recettes, et son sac contenait des ressources imaginées et entassées là par sa digne femme. Tout est venu à son heure ; et mon vieil ami s'est bientôt retrouvé.

A six heures, nous étions à cheval, les prêtres avaient dit

Archives diocésaines de (im er et Léon

la messe, fait leur action de grâces et récité le breviaire ; il est malaisé de le dire en chevauchant, quand on est modeste écuyer.

Suis nous sur la carte, tu nous verras grimpant, descendant et regrimpant encore des montagnes qui se ressemblent : toutes sont déboisées, leurs flancs sont arides, et, comme je te l'ai peut-être écrit déjà cent fois, la mort a passé par ici.

Des hauteurs de Béthel (tribu de Benjamin), nous apercevons très au loin quelque chose qui surgit au dessus du sol et découpe en lignes inégales l'horizon. Il faut avoir couru dans les pays chauds, où l'atmosphère d'une pureté extrême permet de voir à de longues distances, pour se rendre compte de ces singuliers effets d'optique. Ce n'est pas le mirage qui reproduit renversé tout ce qui se trouve au loin, c'est comme un rapprochement — fictif naturellement — des villes, montagnes etc... il semble que les distances n'existent plus, et que l'on touche au terme désiré : erreur ! le voyageur marche, marche encore et arrive épuisé, alors qu'il croyait n'avoir à fournir qu'une petite course.

Béthel est un bourg insignifiant, assis sur des ruines éparses, à peine y compte-t-on aujourd'hui 300 habitants. En parcourant ses rues, jadis si mouvementées et aujourd'hui si désertes, je me rappelais la parole d'Amos : « Ne cherchez point Béthel... Béthel est réduite à rien. » Hélas ! c'est bien vrai. (1)

Le Frère Liévin nous montre sur la route de Jéricho à peu près l'endroit où 42 enfants furent dévorés par deux ours, sortis inopinément du bois : ils avaient insulté le prophète Elisée.

Nous avons, au milieu de ces ruines, assez bien distingué celles de l'église bâtie autrefois à l'emplacement même de la vision de Jacob.

Béthel a une autre curiosité, c'est une piscine, la plus grande peut-être de la Terre-Sainte, au dire de nos guides; au fond il s'y trouve une source abondante d'excellente eau.

Au moment du départ, un incident se produit : nos chevaux mal gardés s'étaient répandus dans un champ d'orge, une femme accourt ; dans un langage ému, avec des gestes significatifs, elle proteste contre le tort, qui lui a été fait, et réclame une indemnité. C'est justice, on s'exécute, et sa figure de violente et d'animée devient douce et reposée. Elle s'en retourne

(1) C'est à Béthel que Loth se sépara de son oncle Abraham, à la suite des disputes survenues entre leurs pasteurs : Jacob fuyant Esaü y vit en songe l'échelle mystérieuse ; Débora nourrice de Rebecca y mourut, et Jacob, à son retour de Mésopotamie y éleva un autel.

Béthel fut pris par les Ephraïmites, et ses habitants passés au fil de l'épee.

Samuel y venait tous les ans rendre la justice au peuple,

Jéroboam y eût, desséchée, la main qu'il étendait pour faire arrêter le prophète, et l'autel des faux dieux se fendit en deux, etc... (N. R.)

toute contente, pendant que nous prenons la route d'El-Biret: c'est-là que la Sainte-Vierge et saint Joseph s'aperçurent de la disparition de l'Enfant-Jésus.

Que d'inquiétudes et d'angoisses dans ces deux cœurs si éprouvés ! L'épreuve était lourde comme ardents étaient leur amour et leur dévouement ! Ils ont pleuré, gémi et rebroussé chemin en grande hâte, sur cette même route que nous nous tenons.

Malgré la fatigue et l'heure avancée, nous poussons jusqu'à Ramalhah : nous voulions arriver le soir même au terme si désiré....., Jérusalem..... Un de nous a l'idée de lancer son cheval, on crie gare, les autres le suivent, c'est une mêlée : les chevaux de ces Dames sont entraînés comme les autres, on les excite de la voix et de la cravache : c'est une vraie débandade, des plus drôles vraiment, car beaucoup de ces Dames sont des amazones d'hier. Ah ! si toutes avaient été des cavalières émérites comme celles qui éclairaient toujours la route! L'une d'elle surtout, M^lle^ L. de P..., surpassait les autres en courage et en hardiesse : il fallait la voir maniant son poney avec une aisance parfaite, toujours gaie et pleine d'entrain.

Ramalhah est une sorte de mission qui dépend du patriarche latin : nous étions encore loin, et déjà nous entendions le carillonnement de la clochette des bonnes Sœurs. Pauvres bonnes Sœurs ! elles ont parfois la frénésie de la cloche, et dire que c'est pour nous honorer que l'on agaçait sérieusement les nerfs des voisins !

Après le déjeuner pris sur le pouce et en public, nous sommes requis d'assister à deux baptêmes. Il y a trois jours que l'on attend les Frères d'Europe : l'un de nous doit faire les baptêmes, les parrains et marraines, avec des équivalences de dragées ; ne manqueront pas. Tu comprends que nous nous sommes prêtés à tout ce qu'ils ont voulu.

A peine cette double cérémonie est-elle finie et la bénédiction du Saint-Sacrement donnée, que l'on nous crie: « *A chival*, mon Bère ! *A chival*, Madame. »

Nous partons bon train, au chant du *Magnificat* : encore trois heures, et nous sommes sur le plateau du *Scopus*.

En route, on nous indique l'ancienne Rama, de Saül, village aujourd'hui sans importance, l'endroit où Josué ordonna au soleil de s'arrêter pour lui donner le temps de compléter sa victoire, enfin le tombeau de Samuel sur la côte élevée de Sophim.

Le Frère Liévin, tout d'un coup, nous fait faire halte : « Encore 7 minutes, nous la verrons! » Il n'y a pas besoin d'en dire davantage, on a compris, on se dresse sur les étriers, on rassemble les brides, les chevaux semblent comprendre notre impatience, ils redoublent d'ardeur, soufflent, piétinent et refoulent sous leurs fers les cailloux de la route escarpée.

Archives diocésaines de Q[illegible]ber et Léon

Là-haut, sur le sommet, Alexandre-le-Grand s'était arrêté devant le grand prêtre Jaddus, et cédant à un sentiment nouveau et étrange, il avait mis pied à terre et adoré le vrai Dieu.

A notre tour, et après tant d'autres, nous sommes parvenus sur le plateau ; Jérusalem est là, au-dessous de nous ! « Tout le monde à terre, ordonne le frère Liévin, et à l'exemple des croisés, baisons la terre. »

Nous descendons précipitamment de cheval, le cœur nous bat fort, nos lèvres se collent au sol, et dans notre émotion nous répondons mal aux prières communes.

Chacun se relève et remarque qu'il aurait pu être piétiné par sa monture. Rien de fâcheux.

On se remet en route : nouveau *Magnificat*, interrompu par l'arrivée du consul de France en grand uniforme, accompagné de ses gardes et des pèlerins des groupes, qui nous ont précédés à Jérusalem.

Un cri nous sort du cœur : « Vive la France ! »

Tu comprends qu'à cette distance, les misères s'oublient ; dans un pareil moment, les compétitions s'évanouissent ; devant Jérusalem, comme naguère, que dis-je, comme demain peut-être devant l'ennemi envahissant, il n'y a plus que la France : « Vive la France ! »

(A suivre.)

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET L'OPINION PUBLIQUE A L'ÉTRANGER *(fin)*

Après ces aperçus lumineux, le reste perd énormément de son intérêt.

Tenez-vous beaucoup à savoir, par exemple, qu' « en musique, une pause signifie que vous ne devez pas la chanter ? »

Disons seulement, pour terminer, que le jeune Américain semble connaître aussi bien sa propre constitution physique que la Constitution politique de son pays. « Connais-toi, toi-même, » disait Socrate.

Voici comment il s'applique ce sage conseil.

— L'estomac est un petit os en forme de poire, situé dans le corps ;

— Le suc gastrique empêche les os de se fendre ;

— Le chyle coule à travers la colonne vertébrale, pour atteindre le cœur où l'oxygène le purifie ;

— La fécule se transforme dans l'estomac en sucre de canne, et le sucre de canne en canne à sucre.

Arrêtons-nous maintenant, après avoir achevé le tour des programmes scolaires. Nous avons même largement abusé de la patience du lecteur. Mais la plaisanterie nous semble, au fond, plus triste qu'amusante. Il est facile d'objecter que ce sont là des exemples d'inintelligence recueillis de loin en

loin, et qui ne prouvent rien quant au résultat général de l'éducation. Tel n'est pas l'avis de Mark Twain. « Si l'on est tenté de rire, » dit-il, « ce n'est pas du pauvre enfant qui fait de son mieux, mais des commissions stupides et des instituteurs pédants qui lui bourrent la tête de mots prétentieux ou de notions obscures, dont il n'a ni le moyen ni le temps d'approfondir la signification. » — Naguère, dans une ville de l'Etat de New-York, un *gentleman* influent proposa une récompense à tout écolier qui lui apporterait la solution d'un problème de mathématiques. Vingt-deux élèves, choisis parmi les meilleurs des écoles publiques, prirent part à la composition : aucun ne réussit. Et cependant le problème n'offrait aucune difficulté exceptionnelle pour des enfants de leur âge et de leur force. Vérification faite, on s'aperçut qu'ils récitaient leurs règles comme des perroquets, sans s'inquiéter autrement des principes qu'elles formulent. L'irréflexion, — voilà le grand défaut de cette instruction si dispendieuse et si vantée.

Mark Twain, nous donne comme spécimen de composition suivie, une petite pièce qu'il regarde comme la meilleure de toutes celles qui lui ont passé sous les yeux, à cause de sa naïveté brutale et de sa franchise très personnelle. Ce sont les impressions d'un garçon sur les petites filles, — impressions exprimées avec une orthographe qui ajoute beaucoup à leur imprévu, mais que nous ne saurions reproduire ici.

« Les filles sont très pimbèches et dédaigneuses dans leurs manières. Elles s'occupent plus de leur toilette que d'autre chose, et elles aiment à jouer avec des poupées et des chiffons. Elles se mettent à piailler dès qu'elles aperçoivent une vache, et elles ont peur des fusils. Elles restent tout le temps chez elles, et vont le dimanche à l'église. Elles sont toujours malades. Elles sont toujours gouailleuses et se moquent des garçons en disant qu'ils ont les mains sales. Elles ne savent pas jouer aux billes. J'ai pitié de ces pauvres êtres. Quand elles se sont moqué des garçons, elles changent tout à coup et se mettent à leur faire la cour. Je ne crois pas qu'elles aient jamais tué un chat ou quoi que ce soit. Elles aiment à sortir le soir et à regarder la lune. Une chose que j'oubliais de dire, c'est qu'elles savent toujours leurs leçons mieux que les garçons. »

A cet égard, il est juste de reconnaître que les Américains ont réussi merveilleusement à dégourdir l'intelligence féminine. Peut-être même l'ont-ils un peu trop éveillée. Nous lisions, il y a deux ou trois ans, dans un journal allemand, les conclusions d'un rapport présenté au gouvernement prussien sur l'éducation des femmes aux Etats-Unis. Le rapporteur concluait qu'elles étaient insupportables de vanité et inca-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pables de s'occuper des soins du ménage. Passant toute leur journée à ne rien faire et libres de cultiver à loisir leur esprit, elles prenaient rapidement en dédain leur mari qui, absorbé par le souci de gagner la vie du ménage, ne pouvait se tenir au courant des nouveautés littéraires. A vouloir élever la femme au niveau intellectuel de l'homme, on est sûr qu'elle le dépassera et que l'homme ne sera bientôt plus à la hauteur de la femme. Pour peu qu'elle morde à la lecture, elle a, pour flâner à travers les livres, tout le temps que son mari dépense dans l'exercice nécessaire d'une profession, souvent terre-à-terre. De là, pour elle, une énorme avance de l'esprit, dont elle ne tarde pas à témoigner qu'elle a conscience. On peut se demander, devant un pareil résultat, si les Américains en ont bien pour leur argent. Un spirituel voyageur français, le Bon de Mandat-Grancey, a parfaitement résumé la question en quelques lignes pleines de verve et de sagacité.

Après avoir rappelé qu' « en Amérique, les deux premières dépenses que s'impose une ville naissante, sont une école et un tribunal, » M. de Grancey ajoute, à propos des fermières :

« Plus nous allons, et plus nous sommes surpris de l'absence complète, chez les Américaines, de goût pour les soins du ménage, notamment de ce sentiment si vif chez les Françaises qui consiste à vouloir préparer de leur main toutes les conserves et menues friandises, qui doivent être consommées dans la famille.

« L'exécrable éducation qu'elles reçoivent en est sans doute cause. Nous voyons constamment en Europe des Américaines que nous savons avoir eu une origine des plus modestes, et qui (après fortune faite) font bonne figure dans le monde, beaucoup meilleure que les Françaises dans la même situation. Nous en faisons honneur à l'instruction qu'elles ont reçue dans l'école de leur village, et nous avons raison. Mais nous ne voyons pas toutes celles dont les maris n'ont pas fait fortune et que cette même éducation a rendues absolument impropres aux soins du ménage ou de la basse-cour. Elles aiment mieux acheter une boîte de poulets de conserve, ce qui est malsain d'abord et mauvais ensuite, que de se donner la peine d'avoir des poulets. Elles font venir du lard rance de Chicago, plutôt que d'élever un cochon. J'ai déjà visité sept ou huit fermes (dans le même village), pas une n'a de jardin! Hier, ... j'ai fureté dans une maison, la cuisine était d'une saleté abominable ; du linge jeté dans un coin était en loques. Les femmes elles-mêmes étaient vêtues de peignoirs en toile qui n'avaient jamais été lavés et qui étaient de véritables guenilles : les nippes du mari étaient dans le même état. Cette petite inspection faite, je suis entré au « salon ». Il y avait dans un coin cinq ou six livres, Tennyson, *Evangeline* de Longfellow, et quelques autres du même genre. Ces dames m'ont dit que, décidément, elles préféraient *Marmion* (de

Walter Scott) aux poëmes américains. Tout en leur répondant que j'étais de leur avis, je regardais les lamentables solutions de continuité que présentaient les culottes du mari. Quand il sera millionnaire, et qu'il aura un hôtel aux Champs-Elysées, sa femme tiendra peut-être fort bien son salon, mais, en attendant, elle ne lui rend pas beaucoup de services. »

Notez que de l'Atlantique au Pacifique, de la frontière du Canada à celle du Mexique, ces « crasseuses déesses », comme les appelle un humoriste, sont partout les mêmes, aussi lettrées et guère moins nonchalantes. M. de Grancey, après bien d'autres voyageurs, nous en montre toute une série le long de sa route, toutes paresseuses au point de n'avoir même pas, quand elles sont de figure avenante, ce grain de coquetterie permise qui se trahit par la stricte propreté du corps et des ajustements.

En voici une, « vêtue d'un peignoir en calicot jaune, ou plutôt qui a dû être jaune, car il est tellement taché, passé et déguenillé, que la couleur est indécise. Elle est étendue sur un fauteuil à bascule, pendant que son mari.... (un Ecossais), fume sa pipe sur l'unique chaise de la maison.... Cette grande belle fille, si sale, ressemble si peu à une fermière, que je m'amuse à la faire causer..., je la plaisante sur sa fainéantise.

— « Est-ce que c'est votre mari qui fait la cuisine ?

— Oh ! les Ecossais sont si difficiles ! Il veut manger de la soupe : ma foi, je la lui laisse faire. Les Américains se contentent de pommes de terre bouillies et de tranches de lard frites.

— On nous a dit qu'il venait d'arriver dans le pays des missionnaires Mormons. Est-ce que vous n'avez pas peur que votre mari ne se convertisse et ne prenne une seconde femme pour lui faire la cuisine ? Justement la maison est grande et il a gagné de l'argent.

— Ah ! je voudrais bien voir cela ; ils n'ont qu'à venir ; il n'y a pas de maison trop grande pour moi. Quand mon mari aura gagné beaucoup d'argent il me mènera à Paris, et alors j'en aurai une encore bien plus grande.

— Au fait, de quelle religion êtes-vous ?

— Moi ! je ne suis d'aucune.

Et, tout en causant, l'aimable enfant décroche une natte de faux cheveux pendue à la porte et la peigne avec un adorable abandon. »

Entre temps, le mari va traire les vaches pour faire le beurre. Naturellement, il en fabrique le moins possible, quoi que le produit soit d'un débouché facile et d'un excellent rapport. Que si vous demandez, au passage, un verre de lait pour étancher votre soif, on vous ouvre une boîte de lait conservé, tandis qu'à deux pas, les vaches tondent paisiblement l'herbe de la prairie.

A ces luxueuses et inutiles Américaines, M. de Grancey

Archives diocésaines de Quimper et Léon

compare une brave petite fermière française, une Alsacienne égarée dans les solitudes du Far-West, — une petite femme proprette, toute blonde, avec un *tablier !* Chez elle, tout est merveilleusement en ordre. A l'écurie, les mangeoires sont remplies d'avoine, et les râteliers bondés de foin. La maison a l'air d'un palais, avec son salon et son cabinet de travail. Près de la cuisine, de gros blocs de glace brillent sous la sciure de bois, au cœur de l'été. Les lits tout prêts, avec des draps bien blancs, semblent attendre les invités de rencontre. Et quelle cuisine exquise et reconfortante !

— « Madame », demande insidieusement l'un des voyageurs, à cette brave petite créature dont le cœur est français, mais dont la langue est restée allemande, « avez-vous jamais entendu parler de MM. Gœthe et Schiller ?

— « Non Monsieur », répond-elle naïvement, « ils n'habitent pas par ici. »

Elle a cependant sa bibliothèque, la petite fermière,— composée de trois volumes : un livre de messe, un almanach, et la traduction de la *Cuisinière bourgeoise.* (1)

Evidemment, il faudrait, pour bien faire, moins de prétention et plus de solidité dans l'instruction : il faudrait soustraire les programmes scolaires à l'influence néfaste de la politique et des préjugés démocratiques. Il en est, sur ce point, en Amérique comme en France, s'il faut en croire la direction de la *Revue*, qui a publié l'article de Mark Twain. « Mais s'écrie-t-elle avec désespoir « qui enseignera aux Américains comment ils doivent enseigner? » « Il existe, » remarque un autre auteur américain, « une immense différence entre les récits de voyage écrits par des Français et des Américains, ou des Anglais, d'une part, et des Allemands de l'autre. D'où vient cela? Simplement de ce qu'à l'Université on enseigne au jeune Allemand d'abord à voir, puis à comprendre ce qu'il voit. » Toujours la supériorité de l'Allemagne ! Elle a su s'instruire par nos fautes, mais il est à craindre que nous ne sachions jamais nous instruire par ses succès.

(1) Le voyage du Bon de Grancey *dans les Montagnes Rocheuses*, a été couronné par l'Académie française.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE II (suite)
ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

La cathédrale de Quimper ne possède aucune statue ancienne de son saint Patron ; celle que l'on expose au bas de la nef, tous

les samedis et pendant l'octave de saint Corentin, ne date probablement que du siècle dernier ; elle est très-vénérée aujourd'hui, surtout par les campagnards ; il semble qu'elle devait l'être moins avant la Révolution, car dans les trois circonstances où le Bras de saint Corentin fut *descendu*, on porta à la procession solennelle non la petite statue de bois, mais la statue d'argent.

Celle-ci a dû disparaître quand l'Etat fit main basse sur l'argenterie des églises. On ne sait rien sur ses dimensions, sur son poids, sur sa valeur artistique et sur la vénération qui s'y serait attachée.

En voyant les deux niches qui décorent si gracieusement l'entrée du chœur, on croirait qu'elles avaient été faites pour les images des deux patrons, cependant elles abritaient autrefois les statues de saint Pierre (1) et de saint Paul, du moins il en était ainsi en 1570.

La statue principale de saint Corentin était à l'entrée du sanctuaire ; celle qui faisait face représentait non pas Notre-Dame, mais saint Joseph ; ces deux statues remontent aussi au siècle dernier et sont loin d'être des chefs-d'œuvre ; elles sont actuellement dans le chœur de la chapelle de la *Mère-de-Dieu*. Mgr de Poulpiquet les fit remplacer par deux grandes statues blanches qui ne valaient guère mieux que les précédentes ; Mgr Sergent les a données à l'église de Baye, auprès de Quimperlé (2). Sous l'épiscopat de Mgr Dombideau de Crouseilhe, la cathédrale vit enfin Notre-Dame et saint Corentin prendre leur place naturelle à chaque côté de l'entrée du chœur. A cette époque on confondait facilement le grandiose avec le gigantesque, on eut donc soin de choisir deux statues colossales ; rien n'y rachetait l'exagération des proportions, si ce n'est la pose maniérée et les draperies extravagantes. Ces statues ne pouvaient être l'objet d'aucune dévotion et ne le furent jamais. Elles reposèrent sur deux massifs de maçonnerie, amas de blocs de granit sans autre ornement que des moulures à la base et au sommet. Sous l'épiscopat de Mgr Graveran, ces massifs furent remplacés par deux piédestaux en kersanton qui présentaient nécessairement un ensemble fort lourd, mais qui étaient relevés par une décoration gothique heureusement conçue pour l'époque et parfaitement sculptée. Ce travail fut fait par Le Quéré, un piqueur de pierre qui exécuta pour la cathédrale plus d'un travail remarquable. Si ces colonnes de kersanton étaient ornées de sculptures gothiques, il faut dire que dans leur ensemble elles ne rappelaient guère la légèreté des conceptions du moyen-âge. Nous devons donc rendre grâce à Mgr Sergent, qui a conclu un échange tout à l'avantage de la cathédrale : les statues et leurs piédestaux sont allés à Penmarc'h, où ils font d'ailleurs bien meilleur effet qu'à Quimper, et Pen-

(1) Cette statue est actuellement à Locmaria.

(2) Mais le poisson de saint Corentin a été supprimé puis remplacé par un petit cheval acheté chez le marchand de jouets d'enfants, moyennant quoi saint Corentin est devenu saint Eloi ; ce n'est pas plus difficile que ça !

Archives diocésaines de Quimp et Léon

marc'h a donné à Saint Corentin la statue en albatre de saint Jean-Baptiste qu'on admire maintenant aux fonds baptismaux. Je crois devoir raconter ici un incident qui ne laisse pas que d'être assez curieux : dans son zèle pour la transformation de sa cathédrale, Mgr Sergent procédait assez vite ; lorsqu'on en vint à enlever le badigeon, beaucoup de statues, de tableaux et différents objets de l'ancien mobilier furent enlevés et non remplacés ; ils ne devaient l'être qu'après le travail de nettoyage et nous savons s'ils l'ont été magnifiquement ; mais personne, excepté l'évêque, ne savait toutes les beautés qui devaient un jour rendre la jeunesse à ces vieux murs, et en attendant, l'église était vide et nue comme un temple protestant.

Ceci avait produit un mécontentement qui s'explique. Lorsqu'on enleva les statues gigantesques de Notre-Dame et de saint Corentin, les bonnes femmes quimpéroises trouvèrent que c'était trop fort et firent dans la cathédrale même une petite révolte qui dura depuis quatre heures jusqu'à huit heures du soir. Les serviteurs de l'église ne purent leur faire entendre raison. Quand on voulut reconstituer les deux statues il fallut en chercher les débris chez ces personnes qui en avaient emporté comme des reliques plusieurs fragments considérables. (1)

A cette révolution peu terrible et nullement sanglante succéda un contentement très vif et très réel. Aussitôt l'enlèvement des statues de plâtre (2), les deux anciennes niches dont les dais avaient été brisés furent restaurées et peu après, on y plaça les statues qui s'y voient actuellement ; celle de saint Corentin est probablement la plus belle qu'on ait jamais faite de notre saint Patron. Non loin de cette image apparaissait celle de son ami saint Guennolé, et un peu plus tard on y voyait celle de saint Conogan.

Toutefois, Mgr Sergent jugea que ce n'était point assez pour renouveler la dévotion à saint Corentin, et il résolut d'affecter une chapelle au culte de son premier prédécesseur. Nous savons si ce projet a donné de bons résultats. Dans cette chapelle le souvenir du Patron est rappelé par une nouvelle statue, deux grandes peintures murales, une verrière où la légende du Saint est retracée en seize médaillons, et le bas-relief encadré dans l'autel. (Je ne parle ici ni de la relique ni de son reliquaire).

La statue fait vis-à-vis à celle de saint Primel, elle n'a rien de bien remarquable, comme toutes les images du patron de Quimper elle est accompagnée du poisson. Dom Plaine dit en parlant de saint Corentin : « Il est presque toujours représenté crossé, mitré et prêchant, avec un poisson à ses pieds. Le poisson forme son attribut distinct à cause du fait caractéristique dont il est parlé dans sa vie ; il empêchera toujours de le confondre avec un autre Saint sous le rapport iconographique ». Il est vrai que saint Corentin est ordinairement représenté avec un poisson à ses pieds, mais quelquefois aussi les artistes ont représenté le poisson dans la main de l'Évêque ou sur un livre porté par celui-ci. Il n'est pas exact de dire que le poisson empêchera toujours de confondre saint Corentin avec un autre Saint ; en Allemagne, saint Bennon est représenté avec tous les mêmes attributs.

(1) Ceci eut lieu quand les statues furent enlevées de l'entrée du chœur et placées dans les chapelles du transept où elles ne restèrent qu'un an ou deux.

(2) Je ne sais quel est l'artiste auquel il faut attribuer ces modèles ; il y a deux statues semblables à Saint-Martin de Morlaix. Alexandre Expilly qui fut plus tard évêque intrus du Finistère les fit placer dans cette église bâtie par lui, quand il était recteur de Saint-Martin.

Pour en revenir à notre chapelle et à ses peintures murales, œuvres de M. Yan Dargent comme toutes les autres peintures historiques de la cathédrale, je dirai tout d'abord qu'elles furent les premières exécutées à Quimper par cet artiste breton. En racontant la visite de saint Corentin à saint Primel, j'ai déjà décrit l'œuvre remarquable qui représente cette scène ; je n'y reviendrai donc pas. La peinture, qui lui fait face et qui domine le retable de l'autel, représente saint Corentin porté sur un nuage que soutiennent des anges ; le Saint contemple le ciel qui va s'ouvrir pour lui, et son visage exprime toutes les joies de l'entrée dans la gloire. Toute cette partie est d'un coloris très-doux mais très-riche, qui fait un agréable contraste avec les teintes de grisaille dont M. Dargent s'est servi pour représenter, au bas du tableau, Quimper dans une brume légère.

En général, on reproche aux anges qui figurent dans cette composition des formes trop athlétiques et des efforts quelque peu exagérés pour porter leur précieux fardeau. Je ne fais qu'établir le jugement du grand nombre, sans me permettre de m'ériger moi-même en critique d'art. J'avoue, cependant, que je préfère le vol paisible que le peintre allemand Mücke a donné aux anges dans son tableau de *Sainte Catherine portée au Sinaï*.

(A suivre).

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	6 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

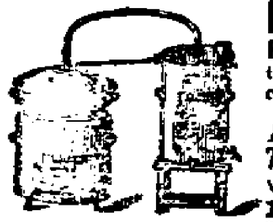
Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclesiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND,** Méd. spé, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7f.
Ecaille avec étui..... 7f.
Acier nickelé..... 5f.
Pince nez sans monte. 3f.
Env. fco contre mand. poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 57, Rue Chazelles PARIS



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S.G.D.G., SYSTÈME DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **SANS repasse,** avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 150f
DEROY Fils aîné Constructeur d'Appareils de distillation,
73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les **PILULES** de **CASCARA MIDY,** prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste ctre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 10 Septembre 1887. F.O. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

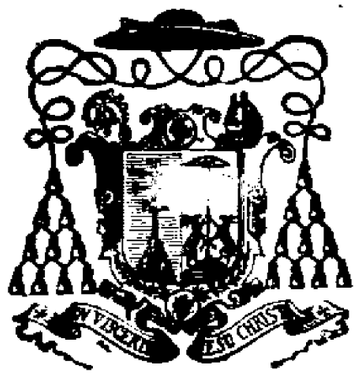
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à **M.** l'abbé Rosst, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le Clergé ; Nécrologie ; Inauguration des orgues de Saint-Louis (Brest) ; Ecole des Frères de Lambézellec ; Ouessant ; Les Ecoles chrétiennes en Vendée ; Questions relatives aux écoles privées. — *II. Documents historiques.* — *III. Nouvelles du Monde catholique.* — *IV. Lettres d'un pèlerin de Jérusalem* (suite). — *V. La Vie de S. Corentin,* 2e partie, histoire de son culte (suite). — *VI. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 11 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte : Fête du Saint-Nom de Marie, double-majeur, blanc ; mémoires du Dimanche et des ss. martyrs Protée et Hyacinthe.

Lundi 12. — Office de l'Octave de la Nativité, semi-double, blanc.

Mardi 13. — Office de l'Octave de la Nativité, semi-double, blanc.

Mercredi 14. — Exaltation de la Ste Croix, double-majeur, rouge.

Jeudi 15. — Octave de la Nativité, double, blanc.

Vendredi 16. — S. Corneille et s. Cyprien, martyrs, semi-double, rouge.

Samedi 17. — Les Stigmates de s. François, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Daoulas..... 11 septembre.
Landivisiau ..... 12, 13, 14, 15, 16 et 17 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le Clergé. — M. Le Sann, recteur de Coatméal, a été nommé recteur de Plouguin.

M. Le Coz, vicaire à Saint-Sauveur de Brest, a été nommé recteur de Penmarc'h.

M. Sagot, vicaire à Lannilis, a été nommé recteur de Coatméal.

M. Le Pape, précepteur à Plouescat, a été nommé vicaire à Lannilis.

Nécrologie. — BREST. — M. l'abbé Floc'h, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, s'est endormi, samedi 3 septembre, dans la paix du Seigneur.

Il a été enterré, lundi 5. La cérémonie religieuse a eu lieu dans la chapelle des Petites-Sœurs, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres.

Pendant les 15 mois que M. Floc'h a occupé le poste, il avait gagné les sympathies de tous.

∴

SAINT-POL. — L'abbé Cocaign, vicaire à Guipavas, est décédé, à la Maison de Saint-Joseph, jeudi dernier. Il s'était retiré à Saint-Pol depuis quelques semaines, espérant que l'air natal (il était de Plouénan) et le repos auraient raison de sa maladie.

Dieu ne l'a point voulu, et jeudi 1er septembre, il rendait le dernier soupir, après avoir supporté avec patience et résignation de longues et cruelles souffrances.

Il a été enterré, vendredi 2, à Plouénan. M. le Supérieur de Saint-Joseph, M. le Curé de Guipavas, M. Bourhis, recteur de Pencran, ancien collègue du défunt, M. Riou, vicaire à Guipavas, un grand nombre de prêtres nés à Guipavas, le clergé du canton assistaient à ses obsèques.

Le service de huitaine sera chanté, lundi 12 septembre, à 10 heures, à Plouénan.

∴

PENMARC'H. — Le service de huitaine de M. l'abbé Guillou sera chanté, mardi 13, dans l'église de Penmarc'h.

∴

PLUGUFFAN. — Le service anniversaire de M. l'abbé Mao, ancien recteur de cette paroisse, aura lieu le même jour.

∴

SAINT-LOUIS DE BREST. — Mardi 6 septembre, a eu lieu l'inauguration des nouvelles orgues de l'église paroissiale.

Les fidèles étaient venus nombreux assister à cette cérémonie intéressante. L'église était comble.

A la bénédiction, donnée par M. l'abbé Serré, pro-vicaire capitulaire, le chœur a chanté le psaume *Laudate... in chordis et organo*. Immédiatement après, l'orgue a fait entendre sa puissante voix, remplissant de flots d'harmonie la vaste église.

L'instrument est magnifique. Il est entièrement neuf, le buffet seul de l'ancien ayant été conservé : il présente 45 jeux réels, 3 claviers à mains, 1 pédalier complet, 16 pédales de combinaison et 2,672 tuyaux.

M. l'abbé Serré, dans une brillante allocution, a développé le texte : *Omnis spiritus laudet Dominum*. Il a montré l'orgue traduisant tous les sentiments de l'âme, interprétant les chants liturgiques. L'orgue est l'instrument de l'Eglise catholique, par lui, elle prie et pousse les fidèles à la prière ; l'orgue résume toutes les harmonies, nous convie tous à louer Dieu en parfait accord.

Après l'allocution, plusieurs morceaux des grands maîtres ont été exécutés par MM. Chalmet, organiste de Saint-Louis, et Gigout, organiste de Saint-Augustin de Paris.

École des Frères de Lambézellec. — La Société civile anonyme des Ecoles Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, en Lambézellec, sollicitée par un certain nombre de familles de cette paroisse d'augmenter les locaux de l'Ecole déjà existante, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves ou pensionnaires, informe les pères et mères dont les préférences seraient pour une éducation sage et chrétienne et pour une instruction solide, que les travaux d'agrandissement sont terminés et que tout est disposé pour recevoir désormais un très grand nombre d'élèves.

C'est en formant des chrétiens que les maîtres qui ont accepté la direction de l'établissement espèrent former des hommes utiles à leur famille et à leur patrie.

Les locaux affectés aux élèves, classes, dortoirs et réfectoires, cours de récréation, etc., sont grands, gracieux, bien aérés et entretenus avec propreté. La nourriture est saine, variée et abondante. La sollicitude des maîtres ne néglige rien pour la santé des enfants, et la surveillance est exacte.

Des prospectus seront adressés aux familles qui en feront la demande, et pour les conditions particulières, il sera facile de les régler en s'adressant au Directeur de l'établissement.

∴

OUESSANT. — Il nous revient de différents côtés qu'on s'oppose, à Ouessant, au départ des Frères. Les marins sont pauvres, mais ils sont prêts à tous les sacrifices, et ils réussi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ront à maintenir une école dans laquelle on parlera de Dieu à leurs enfants.

Les braves cœurs !...

Les écoles chrétiennes en Vendée. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Luçon :

Nos populations vendéennes se montrent admirables toutes les fois qu'il s'agit de bâtir une école libre. C'est à qui contribuera de ses deniers et de son travail, à la construction de ces maisons destinées à abriter l'enfance chrétienne. Rarement on a besoin d'acheter des pierres ; un propriétaire met une carrière à la disposition de l'architecte. Presque jamais il n'est besoin de payer le transport des matériaux : les gens de la campagne s'engagent à faire à tour de rôle tous les charrois nécessaires.

« Dernièrement, dans une paroisse très religieuse, on se disposait à bâtir des classes. Chaque cultivateur se faisait inscrire pour amener les pierres à son jour.

« Un soir, un brave homme se présente au presbytère.

« M. le curé, dit-il, j'ai le regret de vous dire que je ne pourrai pas faire de charrois pour les nouvelles classes. Le propriétaire dont je suis le fermier ne le veut pas, et je ne puis pas m'exposer à être chassé de ma ferme.

— « Sans doute, mon brave, répondit le curé, ne vous compromettez pas. Tout le monde sait que ce n'est pas la bonne volonté qui vous manque, mais votre situation veut que vous vous absteniez.

— « Et pourtant je veux contribuer pour ma part à la construction de l'école.

— « Non, mon ami, ne vous exposez pas à des difficultés aussi graves. Les bras ne manquent pas. On se tirera d'affaire sans vous.

— « Non, monsieur le curé. Je ferai mon charroi, moi aussi. Un charroi coûte 7 fr. ; voici 7 francs pour l'école catholique. »

Et le digne chrétien déposa son offrande entre le mains du curé.

Questions relatives aux écoles privées. — 1° Peut-on, dans l'école primaire élémentaire, recevoir les enfants au-dessus de 13 ans, et développer l'enseignement sans crainte d'être accussé d'empiéter sur les programmes de l'enseignement primaire supérieur ?

Oui : d'abord parce que l'enseignement primaire supérieur, n'étant que l'extension de l'instruction élémentaire, il serait très difficile d'établir, entre l'un et l'autre, une ligne de démarcation ; ensuite parce que les matières d'examen pour l'obtention du brevet de capacité n'étant autres que celles des programmes de l'école élémentaire, on peut élever l'enseigne-

ment de celle-ci jusqu'au niveau des connaissances voulues pour le brevet, ce qui implique l'admission des élèves ayant 16 ans et plus, en même temps que de donner une instruction aussi étendue que le désirent d'ordinaire les familles.

2° Peut-on, dans une école primaire élémentaire, donner l'enseignement primaire supérieur ? — Oui, à la condition que le directeur ou la directrice possède le brevet supérieur, et que cet enseignement ait lieu dans les classes dites : « Cours complémentaires d'enseignement primaire supérieur. » L'inspecteur d'académie en est informé par simple déclaration. On peut dès lors afficher ces cours dans l'école, les publier sur des prospectus.

3° Le certificat d'aptitude pédagogique et le certificat d'aptitude au professorat sont-ils exigibles ? — Non, le contraire serait une atteinte à la liberté des méthodes, assuré par l'article 35 de la loi. Mais il est prudent de se pourvoir de ces titres autant que possible.

DOCUMENTS

pour servir à l'Histoire du Clergé et des Communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution.

Nomination de M. Vallet à la cure de Kerfeunteun.

Dans la notice sur Mgr de Saint-Luc, publiée par M. l'abbé Téphany, on lit, page 48, que : « Le dimanche, 26 septembre 1790, vers les trois heures de l'après-midi, on vint signifier à Monseigneur, de la part du Département, la prétendue Constitution civile du Clergé, sans doute pour l'empêcher de nommer à la paroisse de Kerfeunteun vacante ; mais il avait déjà fait expédier les provisions, et le pourvu était en possession. »

On peut se demander pourquoi cette question de nomination à la cure de Kerfeunteun semble préoccuper si vivement et le Directoire du Département, et l'autorité ecclésiastique. C'est que, pour la première fois, l'occasion se présentait, d'un côté, de protester contre la Constitution, de l'autre, d'exiger l'application de la loi.

M. Ludovic Sciont, dans son importante histoire de la Constitution civile du Clergé, cite ce conflit, au sujet de la nomination à la cure de Kerfeunteun, dont il a trouvé les traces dans les archives du Comité ecclésiastique. Nous allons rapporter le même fait à l'aide des documents que possèdent les archives départementales.

La cure de Kerfeunteun était vacante par le décès du dernier titulaire, M. Mignon. L'évêque étant malade, le grand vicaire, M. de Larchantel, s'empressa d'y nommer M. Vallet, vicaire d'Ergué-Gabéric, avant que la Constitution nouvelle

Archives diocésaines de C imp et Léon

ne fut officiellement notifiée. De son côté, le Directoire du Département se hâta de faire cette notification pour que, dans cette circonstance, fut appliqué l'article de la loi qui remettait à l'élection le choix des curés.

La nomination de M. Vallet fut faite le 29 décembre, et le lendemain, il prenait possession de sa paroisse. Le regis des *insinuations ecclésiastiques* (1) donne le procès-verbal de son installation, que nous reproduisons ici textuellement :

« L'an 1790, le jeudi 30 septembre, nous Pierre-Mich Cuzon, notaire royal apostolique de la sénéchaussée de Quim per, rapportons nous être, environ les huit heures et demie du matin de ce jour, exprès transporté de notre demeure que nous faisons en la ville de Quimper, paroisse Saint-Sauveur, à la requête et en compagnie de V. et D. Messire Jean-Fran çois-Marie Vallet, prêtre curé de la paroisse d'Ergué-Gabéri jusques audevant de la principale porte de l'église paroissia de Kerfeunteun, où étant, le dit sieur Vallet, revêtu d'aube et d'étole, en présence de V. et D. Messire Allain Dumoulin, rec teur de la paroisse d'Ergué-Gabéric, ancien directeur du séminaire de Plouguernével, et Pierre Coquiec, directeur e procureur du séminaire de cette ville, témoins requis et appe lés à cette fin, m'a requis de le mettre en possession du béné fice, cure du dit Kerfeunteun, maison presbytérale, fruits e revenus en dépendant, au désir de la nomination qui a été faite de sa personne, le 29 de ce mois, par R. Père en Dieu Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, évêque de c diocèse de Quimper, laquelle nomination et provision le dit sieur Vallet nous a, à l'endroit, remise signée de Larchantel vicaire général, et, plus bas, *de mandato* Boissière, *presbyter secretarius*, scellée du sceau du dit seigneur Evêque, laquelle sera controlée avec le présent. En conséquence de quoi le dit sieur Vallet a, en l'endroit, pris possession réelle, civile et corporelle du dit bénéfice, cure de Kerfeunteun, droits et fruits en dépendant en général, sur la vacance d'iceluy par le décès de Messire Pierre Le Mignon, dernier possesseur du dit bénéfice, pour avoir le dit sieur Vallet été reçu à la dite principale porte et entrée de la dite église de Kerfeunteun, par Messire Daniel-Corentin Yven, prêtre chapelain de l'église de Saint-Mathieu de cette ville et faisant les fonctions curiales en la dite paroisse de Kerfeunteun, lequel dit sieur Yven, portant la croix, a présenté la chappe au dit sieur Vallet qui s'en est vêtu, ensuite a baisé la dite croix et, assisté de plusieurs personnes et habitants de la dite paroisse assemblés au son des cloches, a été conduit processionnellement en la dite église, chantant le *Veni Creator*, et, y étant, s'est agenouillé au maître-autel, devant le Saint-Sacrement, fait ses

(1) G. 73. Arch. dép.

prières, chanté l'oraison, ouvert le tabernacle, visité et encensé le saint ciboire et baisé le missel ; ensuite nous nous sommes aussi rendus de compagnie aux fonts baptismaux, qu'il a pareillement ouverts et visités et fermés, sonné la cloche, touché le pupitre, chanté le *Te Deum*, entré dans la sacristie, visité les ornements, monté en chaire et enfin fait tous les autres actes requis et nécessaires pour bonne et valable possession canonique prendre, laquelle a eu l'endroit été par moi dit Cuzon publiée aux dits paroissiens, tant en français qu'en breton, et leur ai représenté le sus dit acte de nomination et possession, sans que personne s'y soit opposé ni apporté aucun trouble ni empêchement.

« Après quoi le dit sieur Vallet s'est, en ma compagnie, rendu jusques en la maison presbytérale dont, en la présence des soussignés, je l'ai mis en possession réelle, corporelle et actuelle, ainsi que du jardin et dépendances, ayant à la dite fin fait tous les actes requis, aussi sans le moindre trouble ni opposition.

« De tout quoi le dit sieur Vallet m'a requis de lui rapporter, ce que j'ai fait environ les neuf heures du matin de ce jour, en présence des dits sieurs Dumoulin, Coquiec, sous leurs seings, celui du sieur Vallet et autres, et le mien.

« Après quoi le sieur Vallet m'a déclaré avoir signé le formulaire en conformité des dites nomination et provision, les dits jour et an.

« Ch.-M. de Leissegues, Cuzon, notaire royal apostolique. Controlée à Quimper le 30 septembre 1790. Reçu 7 livres 10 sous. — Signé : de Tremaudan. »

Le soir même de l'installation du sieur Vallet, mourait Monseigneur de Saint-Luc.

Le lendemain, 1er octobre, à la réunion du Directoire du Département, le Procureur général syndic s'exprima ainsi au sujet de cette affaire : (1)

« Messieurs, M. Conen, évêque de Quimper et du département du Finistère, est décédé hier à sept heures.

« Suivant la proclamation du Roi, du 24 août, réglant la Constitution civile du Clergé pendant la vacance du siége, il appartient aux grands vicaires, nommés par le défunt évêque, d'en continuer les fonctions jusqu'à la nomination et installation de l'évêque successeur. Il serait donc convenable, comme la loi n'est pas encore connue généralement, que vous adressiez à tous les grands vicaires du diocèse cette proclamation du Roi, et que, nonobstant le décès de l'évêque, ils soient continués dans leurs pouvoirs.

« Il est, Messieurs, à votre connaissance que, le 26 de

(1) L. 74.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

septembre dernier, j'adressai au défunt évêque un exemplaire de la proclamation du Roi avec une lettre d'envoi demandant accusé de réception.

« Le rapport de Dosco, l'un des gardes du Département, fut que s'étant adressé au suisse de M. l'évêque pour être conduit dans son appartement à l'effet de lui remettre en mains le paquet dont il était porteur, ce dernier lui avait dit que M. l'évêque était fort malade, qu'il ne pouvait l'introduire dans sa chambre, mais qu'il allait porter le paquet au secrétariat et que le lendemain on ferait la réponse à MM. du Département.

« La maladie de M. l'évêque ayant fait des progrès de jour en jour, il a été hors d'état de s'occuper d'aucune affaire. Il n'en a pas été moins constaté à l'évêché de la proclamation du Roi et qu'il n'était ni au pouvoir de M. l'évêque ni en celui de ses grands vicaires de nommer aux cures qui viendraient à vaquer dans le diocèse. Cela n'a pas empêché M. Larchantel, oncle, chanoine et grand vicaire, de pourvoir, attendu la maladie de M. l'évêque, à la cure de Kerfeunteun, le 29 de ce mois.

« Vous ne pouvez, Messieurs, qu'improuver une pareille démarche... La proclamation du Roi lui était connue, puisqu'elle a été notifiée au syndic du Chapitre le même jour à l'issue des vêpres, comme il est prouvé par la délibération de tous les chanoines (dont M. Larchantel).

« Je crois donc, Messieurs, indispensable que vous dénonciez à l'Assemblée nationale la conduite de M. Larchantel, si contraire à la loi, et que vous provoquiez un décret annulant la nomination... »

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Après Rome, après Naples, c'est le tour de Venise. Les catholiques viennent de remporter la victoire dans les élections municipales de cette ville. Les sectaires italiens ont de plus en plus à compter avec le sentiment public qui s'éloigne d'eux manifestement. Il en a été de même à Sienne et à Savone.

***

Dans une série d'articles qu'il a publiés dans la *Nouvelle Revue*, M. Paul Vasili calomnie autant qu'il le peut la cour pontificale ; il est cependant obligé de rendre au Souverain Pontife le témoignage qui suit :

« Jamais Pape n'a plus donné que Léon XIII ne donne suivant ses ressources. A coup sûr, il ne garde rien pour lui, et sa subsistance ressemble beaucoup plus à celle d'un curé

de campagne qu'à celle d'un prélat. C'est un bonheur que l'étiquette condamne le Pape à manger seul. Ses convives feraient maigre chère.

« Les vêtements ne lui coûtent rien : des Religieuses lui confectionnent ses soutanes pour l'honneur et par privilège... Rien de l'argent qui passe pas ses mains n'y reste. Tout au plus, ses neveux pourraient-ils l'accuser d'un peu de parcimonie.

« En revanche, Léon XIII dépense à pleines mains pour rehausser le prestige de sa cour royale, pour les écoles libres de Rome, pour les pauvres, même pour la presse catholique. Les journaux religieux enregistrent presque chaque jour une libéralité de Léon XIII à propos d'un sinistre, en faveur d'églises, d'hôpitaux.

« D'où vient donc ce renom de rigidité financière acquis par Léon XIII ? Sans doute de ce qu'en donnant beaucoup, il compte toujours. Il donne tout ce qu'il a : jamais plus. Sa générosité est mesurée et calculée, comme tous ses actes. »

***

Les fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII seront rehaussées par l'affluence des pèlerins de tous les pays. La France catholique ouvrira la marche par son grand pèlerinage des Cercles ouvriers qui arrivera à Rome au commencement d'octobre, sous la conduite du cardinal archevêque de Rennes.

Enfin, les fêtes jubilaires resplendiront de tout leur éclat dans les cérémonies solennelles de canonisation et de béatification qui auront lieu dans la vaste salle superposée au vestibule de la Basilique vaticane.

***

Un vénérable religieux exprime, à propos du jubilé du Saint-Père, la pensée suivante :

Depuis quelques années, près de mille évêques et autres prélats de la sainte Eglise ont humblement supplié le Souverain-Pontife, de vouloir bien étendre à l'univers entier un privilège dont jouissent quelques nations catholiques : celui de voir leurs prêtres, le 2 novembre de chaque année, procurer aux pauvres âmes du purgatoire des secours multipliés par la triple célébration du Saint-Sacrifice.

La célébration des trois Messes du 2 novembre dans tout le monde catholique, jusqu'à la fin des siècles, sera, si on l'obtient dans cette circonstance, un monument de gloire impérissable pour Sa Sainteté Léon XIII, une joie pour tous les prêtres du Seigneur et tous les fidèles ; un gage enfin, pour tous ceux qui y auront concouru par leurs prières de l'éternelle reconnaissance de tant d'âmes libérées.

Les prochaines canonisations et béatifications. — Le Souverain Pontife a fixé la date du 6 janvier 1888, fête de

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Epiphanie, pour les canonisations solennelles qui auront lieu à l'époque de son Jubilé sacerdotal.

Les saints qui vont recevoir le suprême honneur sont les trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus: Claver, Berchmans et Rodriguez, et les sept nobles Florentins qui s'unirent le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, en l'année 1233, pour instituer l'Ordre des Servites de Marie.

Cette première et grande cérémonie, sera suivie, pendant plusieurs dimanches successifs, des cérémonies de béatification de plusieurs serviteurs de Dieu. Ce seront d'abord les cinq Vénérables dont la cause de béatification est complètement terminée, savoir : Louis-Marie Grignon de Monfort, fondateur, au diocèse de Luçon, de la Congrégation des Filles de la Sagesse; Egidius-Marie de Saint-Joseph, de l'Institut de Saint-Pierre d'Alcantara; Clément-Marie Hofbauer, Rédemptoriste, de Vienne; Félix de Nicosie, Frère lai de l'Ordre des Capucins; Inès de Beniganim, religieuse Augustine d'Espagne. Ce sera ensuite le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, au sujet duquel le décret de *tuto procedi posse ad beatificationem* est annoncé comme devant paraître très prochainement.

La France ne cesse de donner des saints à l'Eglise. Outre ceux dont nous venons de mentionner les noms, on pourrait dresser une longue liste des Français et des Françaises dont les procès de canonisation sont actuellement en cours d'instruction. Nous n'en citons que quelques-uns :

La Bienheureuse Marguerite-Marie ; — la Vénérable sœur Thérèse de Saint-Augustin, dans le monde Mme Louise de France, fille de Louis XV ; — le Vénérable André-Hubert Fournet, prêtre du diocèse de Poitiers, fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix de Saint-André ; — le Vénérable Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus ; — la Vénérable Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société des Dames du Sacré-Cœur ; — le Vénérable Louis-Marie Baudoin, fondateur de deux congrégations à Chavagne, diocèse de Luçon ; — la Vénérable Jeanne de Lestonac, fondatrice des Filles de Notre-Dame, à Bordeaux ; — le Vénérable Jean Eudes, fondateur des religieux Eudistes et des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Refuge : — le Vénérable Bénigne Joly, chanoine de Dijon et fondateur d'une Congrégation des Sœurs Hospitalières ; — le Vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars ; — le Vénérable Julien Maunoir, prêtre de la Compagnie de Jésus ; — la Vénérable Marie-Emilie de Rodat, fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, diocèse de Rodez ; — la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, Carmélite à Beaune, diocèse de Dijon ; — la Vénérable Benoîte Rencurel, du diocèse de Gap ; — le Père Antoine-Sylvestre Receveur, fondateur de la Congrégation de la Retraite à Autun ; — Mgr François de Montmorency-Laval, devenu évêque de Québec, après avoir été archidiacre d'Evreux ; — la Mère Alix Le Clerc, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame ; — la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice de la Congrégation du Bon-Pasteur ; — la Mère Pauline de Pineson, fondatrice de l'Institut de Saint-Thomas de Villeneuve, dit de Notre-Dame de Grâce ; — Mgr Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille ; — Anne-Madeleine de Rémusat, également de Marseille, appelée la seconde Marguerite-Marie.

Aussi longtemps que la France donnera ainsi des saints au Ciel, il est impossible qu'elle périsse.

France. — Le comité national français pour le jubilé de S. S. Léon XIII communique la note suivante :

« Les personnes qui désirent faire figurer leur nom sur l'album du comité national des noces d'or de S. S. le Pape Léon XIII, sont priées de se hâter d'adresser la souscription de 50 centimes et le nom lisiblement écrit à M. le comte de Kreusnach, trésorier du comité, 107, rue de l'Université à Paris.

Les feuilles déjà couvertes de noms vont être livrées au relieur dans quelques jours, après lesquels il ne sera plus possible d'en ajouter d'autres.

La folie de nos persécuteurs. — La *Revue des Deux-Mondes* terminait par ces justes réflexions un article sur la politique religieuse en France :

« Au moment où la sagesse de tous les peuples donne les mêmes leçons, met fin aux luttes confessionnelles et partout recherche l'alliance du catholicisme, sur un seul point du monde, des hommes qui se croient politiques et se disent patriotes préparent une guerre entre l'Eglise et la société. Le pays choisi par eux pour cette expérience est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dès les origines, dominé l'histoire, formé les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les abus anciens de l'Eglise, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pouvoir civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres réguliers de mœurs, charitables, dévoués à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où, dans la nation mutilée par la guerre étrangère, toute discorde devenait sacrilège, où, dans les provinces perdues, le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête, et de la fidélité à la patrie. Ils vont consommer la rupture le jour où la France, isolée par la forme de son gouvernement, suspecte par les fautes de ses chefs, a

Archives diocésaines de Q[illegible]er et Léon

dans la papauté son dernier ami, et dans le protectorat catholique sa plus puissante influence au dehors. Ils continuent par leurs lois le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie les forces que la guerre même avait respectées. Ces hommes, conscients ou non, sont les ennemis de la France. »

PARIS. — M. le marquis d'Auray, écrivant à M. de Marolles, rapporte, dans la *Corporation*, la conversation suivante comme ayant été tenue entre un député radical et un député de la droite.

Il y a un mois à peine, un législateur de l'extrême-gauche, cher à M. Clémenceau et à M. Floquet, interpellait en ces termes un collègue de droite, très catholique, très militant, adversaire résolu de la Révolution :

« Monsieur, j'ai une question délicate à vous poser, veuillez m'accorder un instant d'entretien.

— « Je suis à vous, monsieur ; de quoi s'agit-il ?

— « Eh bien, voilà : je suis tourmenté de l'état social, et je constate notre impuissance ; il y a bientôt un siècle que nous travaillons, sans succès, à améliorer la condition des travailleurs, à chercher à faire de l'ordre social et économique. Or, comme nous n'avons pas encore réussi, je crois qu'il faut tenter autre chose. — *Quel homme est-ce que Léon XIII ? Est-ce qu'on ne pourrait pas s'entendre avec lui ? — Et d'abord connaissez-vous bien Léon XIII ?*

— « Oui, je connais Léon XIII, répond l'interlocuteur de droite, et je vous dirai franchement tout ce que j'en pense : c'est un grand pape, et personne ne connaît mieux la question sociale, à notre époque.

« Seulement il faut bien distinguer, au point de vue de l'entente que vous désireriez établir avec la souveraineté pontificale. — S'il s'agit de doctrine, de morale, ces choses-là ne changent pas ; elles sont immortelles comme la Papauté, et Léon XIII enseigne, sur ces matières, ce que ses prédécesseurs ont enseigné, ce que ses successeurs enseigneront.

« Quant aux questions mixtes, à celles qui comportent l'accord de la puissance spirituelle et du pouvoir civil, sur ces questions-là vous trouverez le Pape très conciliant. Le Pape veut, comme vous, la paix sociale ; il vous aidera, quand vous voudrez, à la rétablir, et, à mon avis, vous ne la rétablirez pas sans lui.

— « Ainsi vous croyez, monsieur, reprend l'homme de gauche, qu'on pourrait s'entendre avec Léon XIII ?

— « Encore une fois, je vous l'affirme, mon cher collègue, mais à cette condition que vous n'offrirez pas au Pape la thèse radicale qui consiste à glorifier la Révolution, et que vous mettrez vos propositions en harmonie avec la thèse

chrétienne, selon laquelle l'ordre moral et matériel ne saurait régner dans le monde que par le respect et l'accomplissement des lois qui sont venues de Dieu à l'homme, et dont le Pape est le gardien. »

L'homme de gauche se prit à réfléchir ; il ne comprenait pas très bien : ce langage était de l'hébreu pour ce libre-penseur écœuré de son ouvrage, très perplexe sur l'avenir, mais aussi peu ultramontain que l'aimable Tony Révillon.

Au bout d'un instant il ouvrit la bouche et la referma sans pouvoir rien en faire sortir. Puis enfin il reprit, en baissant la voix, pour ne pas effrayer les échos du Palais-Bourbon : « C'est que, voyez-vous, dit-il, ça ne va pas du tout et nous n'arriverons à rien. Et puis, je vais vous dire encore, *du train dont marchent les choses, je vois venir le jour où le Pape sera le maître de l'Europe, et il ne faut pour cela que la mort de Bismarck.*

— « Dieu vous entende ! répondit vivement le réactionnaire, car ce jour là la force ne primera plus le droit, et vous et moi nous serons tranquilles pour nous-mêmes, pour nos enfants et pour la France. »

Il serait intéressant de connaître le nom du député radical qui fait ainsi l'aveu de l'impuissance du parti révolutionnaire à résoudre la question sociale et, qui, d'instinct, quelques vagues que soient encore ses aspirations, se tourne vers la solution chrétienne.

Quant au député de la droite, adversaire militant et résolu de la Révolution, il n'est pas malaisé de le deviner.

(Univers).

∴

SAINT-OUEN. — Il faut que le scandale soit bien grand pour que la *Petite-République* elle-même proteste contre ce que vient de faire le conseil municipal de Saint-Ouen (Seine), et qui est vraiment monstrueux. Ce conseil n'est pas un conseil municipal ordinaire. Naguère il félicitait le conseil municipal de Marseille d'avoir félicité le conseil municipal de de Paris d'avoir célébré comme une date glorieuse le 18 mars et le triomphe de la Commune ; aujourd'hui il fait distribuer pour prix aux enfants des écoles les livres les plus notoirement immoraux.

« La police, dit la *Petite République*, poursuit avec beau-
« coup de raison, sur les boulevards et dans les rues, les mar-
« chands de cartes transparentes et autres industriels de mê-
« me acabit ; le ministre de l'instruction publique est-il donc
« désarmé contre les misérables qui, publiquement, cynique-
« ment, empoisonnent l'esprit des enfants imprudemment
« confiés à leur détestable et honteuse direction ? »

Des misérables ! oui, le mot n'est vraiment pas trop fort. Mais la *Petite République*, qui a raison de s'indigner, a tort de

Archives diocésaines de [illegible]im[illegible]er et Léon

s'étonner. Du moment qu'on supprimait l'enseignement religieux dans les écoles, c'est à cela que, logiquement, l'on devait en venir.

***

Saint-Claude. — *Inauguration d'une nouvelle statue de Voltaire.* — Le général Grévy, sénateur ; M. Reybert, député, maire de Saint-Claude, et enfin M. Spuller, ministre, ont pris tour à tour la parole, pour glorifier l'œuvre néfaste du trop fameux coryphée de la libre-pensée. Mais les fêtes de Voltaire ne porteraient pas toujours bonheur à ceux qui les organisent.

Nous lisons, en effet, dans le *Courrier du Jura* :

« Il y a quelques années, un industriel de Saint-Claude, qui avait fait une grosse fortune, — c'était un lapidaire intelligent, — s'était rendu acquéreur du château de Ferney. Il eut l'idée d'élever là une statue à Voltaire. Il était membre du conseil municipal ; il rallia à son projet cinq de ses collègues. Après tout, il était certainement plus convenable d'élever une statue à Voltaire à Ferney, que maintenant à Saint-Claude. On pouvait donner à cette entreprise une raison plausible. Voltaire a, pour ainsi dire, créé ce gros village de Ferney, et enrichi ceux qui l'habitaient. Les cabaretiers de l'endroit donnaient à manger et à boire aux impies de tous pays qui venaient, là, s'aplatir devant le misérable qui avait plus d'une fois reçu au derrière les coups de botte de Frédéric de Prusse.

« Cependant, voici ce qui arriva : — le lapidaire richissime mourut peu de temps avant l'érection du buste ; son fils mourut dans le temps même où l'on procédait à cette érection; et les cinq conseillers municipaux disparurent du monde avant la fin de l'année !

« Ce peut n'être qu'une coïncidence, comme cela pourrait arriver encore pour la statue que l'on va ériger à Saint-Claude ; mais il paraît qu'alors la population de Ferney en fut très vivement impressionnée. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Jérusalem, 1er juin 1886.

Le consul et son escorte se joignent à nous. Entourés de nos compagnons qui n'ont point fait le voyage de la Samarie, nous descendons la montagne rapidement ; en quelques instants, la fameuse vallée de Josaphat est franchie.

L'ordre est donné de rajuster quelque peu sa toilette : chacun s'époussette de son mieux, la tenue est presque irréprochable ; on se met trois de front, les chevaux s'y prêtent assez bien ; les indigènes accourus paraissent surpris. Nous

passons devant une caserne turque, le poste sort, et nous présente les armes. La police s'en mêle pour écarter les curieux.

Il semble que tous aient conscience d'une belle entrée et de l'impression à produire. Nous sommes à la porte de Damas, on ne s'y arrête point, il faut gagner celle de Jaffa. En passant devant le drapeau de la France, qui flotte sur la maison du consul, en dehors de la ville, tout le monde se découvre.

L'hôtellerie des pèlerins français sera vaste, mais pour le moment elle sort de terre : nous entrons dans la cour, les moukres prennent nos montures, et rendent les bagages qu'on remise où l'on peut.

Bientôt la procession s'organise : nous sommes 360 sur deux lignes : les chants commencent et ne s'interrompent qu'à la porte de Jaffa : là nous trouvons le clergé latin, venu au-devant de nous avec la croix, et c'est ainsi que nous pénétrons dans la Ville Sainte, au milieu d'une foule de catholiques reconnaissables à la joie qui brille dans leurs yeux, et de Turcs mêlés aux Juifs. Turcs et Juifs sont pleins de respect : pas un n'a la tentation de rire et de se moquer de nous. En Orient, décidément, on est religieux, et personne ne croirait faire de l'esprit en arrêtant les manifestations d'un culte, ou même en les tournant en dérision.

Note ceci en outre, que nous sommes au premier jour du *Ramazan* ; tu sais que le Ramazan est un temps de pénitence très stricte pour la plupart des Turcs.

Nous arrivons, au bout de 4 à 500 mètres de parcours, en ville, dans la cour pavée qui donne accès au Saint-Sépulcre.

Je veux, pour aujourd'hui, ne te faire aucune description qui serait trop hâtée : j'aime mieux voir à loisir, et puis, avant de voir et de dire ce que j'ai vu, j'ai besoin de me recueillir, de prier et de pleurer. Néanmoins, comme on n'échappe jamais aux premières impressions, je t'avoue que je n'ai pas pu m'empêcher, en jetant sur la façade un regard rapide, de dire : que c'est donc beau, mais que c'est vieux et mal entretenu !

Nous baisons la pierre de l'*Onction*, nous sommes tout contre le Saint-Sépulcre. Que s'est-il alors passé ? Je n'en sais rien : il y a des moments où trop de sentiments divers, doux et intimes, se pressent dans le cœur : aucune prière composée ne les rend, aucune formule apprise ne les exprime, les lèvres sont muettes, mais le cœur bat fort, et les yeux roulent de grosses larmes, larmes de joie, de reconnaissance et d'amour, et aussi larmes de regrets, de douleur et de honte ! Le temps ainsi passé s'écoule vite, on en perd la notion, et on ne revient à soi que par une extrême fatigue, qu'on ne s'explique pas.

Tout à coup, quelqu'un a entonné le *Te Deum* : les têtes se relèvent, on est debout, mais les voix ordinairement fortes et assurées sont émues et chevrotantes un moment. Le chant du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

triomphe et de l'action de grâces s'achève; mais ô douleur! je m'aperçois qu'à côté de moi on ne chante pas, je regarde, nous sommes entourés de Grecs schismatiques, d'Arméniens, d'Abyssiniens et de Russes! Eux aussi ont le droit de venir ici: ils sont là prosternés, leur dévotion est bruyante, ils prient sans doute de tout cœur, leurs gestes sont expressifs, ils semblent convaincus..., et, ils sont dans l'erreur!

Je les regarde avec pitié, leur vue me fait mal: hors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, il n'y a point de salut; mais, s'ils étaient de bonne foi!... Cette bonne foi, dans les masses trompées peut se rencontrer çà et là: mais que d'âmes perdues, quelle responsabilité pour les chefs de ces peuples et ceux qui parmi eux peuvent s'instruire,... doivent s'instruire!

Pourquoi n'y a-t-il pas qu'un seul pasteur et un seul troupeau?

Pourquoi ces frères égarés ont-ils le droit de venir prier au tombeau du Christ, dont ils se sont séparés, après avoir déchiré Son Cœur, et consterné son Eglise?

Pourquoi faut-il que la peine suive de si près la joie, et qu'après avoir goûté tant de bonheur en arrivant, nous éprouvions si vite un serrement de cœur des plus pénibles?

Nos directeurs sont obligés de nous faire sortir; en nous retirant nous admirons l'immense coupole rebâtie au-dessus du Saint-Sépulcre aux frais de la France, de la Turquie et de la Russie: l'église est immense et des milliers de lampes allumées sont suspendues aux voûtes.

Dans la cour, on nous assigne nos logements: M. L... et moi avec quantité d'autres nous sommes expédiés à l'hôtel Saint-Marc, propriété des Abyssiniens. Mais, il faut rallier les bagages: je me dévoue, et je prends un guide.

Mon guide était jeune, frais et dispos, et moi je me sentais bien de la route dans les jambes. Arrivé à un certain point, je lui propose de s'arrêter un instant et d'accepter un rafraîchissement. Il refuse, m'indique un café et reste à la porte. A peine avions-nous fait ensemble quelques pas, qu'un jeune homme de 17 à 18 ans saute sur mon guide et l'assomme à grands coups de poing: je les sépare. Arrive un homme, cette fois, qui tombe, lui aussi, à bras raccourcis sur mon pauvre diable: j'interviens encore et, à grand' peine, je l'arrache des mains d'un colosse. En un instant, un attroupement se forme.

Je demande à cet homme, que j'ai reconnu pour être un moukre: « Pourquoi le frappez-vous? » Et il me répond: « Parce qu'il vous a conduit chez un juif, dans une maison mal habitée. »

— « Ah! misérable, je t'apprendrai à conduire mon Bère ailleurs que chez les chrétiens catholiques. Tiens, attrape. » Et il recommence à le frapper: pour la troisième fois, je les

sépare et je crie au Turc qui gémit: « Sauve-toi vite! »

Le malheureux, il ne courait pas, il volait!

A l'hôtel, je racontais après souper mon aventure devant le maître de la maison, nommé Marroun. Celui-ci, excellent catholique, paraît-il, s'enflamme à son tour: « Ce jeune homme vous a manqué gravement; ici, pour un prêtre, on se ferait tuer volontiers. Dites, mon Père, pourriez-vous le reconnaître?

— « Non, impossible.

— « C'est malheureux, car avant ce soir, je lui aurais réglé son compte.

— « Allons, allons, assez comme cela. »

Les commentaires auraient duré longtemps, mais il était prudent de se retirer.

Adieu. X.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE II (suite)

ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

La verrière qui décore la chapelle de saint Corentin, compte parmi les plus belles de la cathédrale; non-seulement les seize médaillons y ont été traités après une consciencieuse étude du sujet, mais ils rendent toute la grâce naïve de la légende, et, de plus, l'ensemble, vu à distance, produit un excellent effet décoratif dû à un coloris très riche et très harmonieux.

Voici quels sont les sujets des seize médaillons:

1. Saint Corentin construit son ermitage dans la forêt de Névet.
2. Il prie à genoux devant la croix qu'il a sculptée au sommet d'un *menhir*.
3. Il arrive à l'ermitage de saint Primel.
4. Il témoigne sa compassion à saint Primel revenant fatigué de puiser de l'eau à une fontaine éloignée.
5. Il fait jaillir une source, en frappant la terre de son bâton, près de l'ermitage de saint Primel.
6. Il fait des crêpes à saint Patern et à saint Malo, qui sont venus le visiter.
7. Il plonge une cruche dans sa fontaine et l'en retire remplie d'anguilles, que la Providence lui envoie pour nourrir ses hôtes.
8. Le roi Grallon, en chassant, rencontre l'ermitage de saint Corentin.
9. Le Saint donne au maître d'hôtel du roi une petite tranche de son poisson, ce qui suffit pour rassasier le prince et sa suite.
10. Le roi se fait conduire près de la fontaine, où il voit le poisson toujours intact et vivant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

11. Saint Corentin instruit les jeunes nobles Bretons, entre autres saint Guennolé et saint Tudy.

12. Il reçoit de saint Martin la consécration épiscopale.

13. Saint Corentin est reçu, à son entrée à Quimper, par le roi Grallon, qui lui abandonne son palais.

14. Il donne la bénédiction abbatiale à saint Guennolé et à saint Tudy.

15. Il adresse ses dernières paroles et donne sa dernière bénédiction à ses prêtres.

16. Le peuple accourt autour de son lit funèbre et demande à Dieu, par son intercession, des faveurs miraculeuses.

En dehors de la chapelle qui lui est consacrée, et de l'entrée du chœur, saint Corentin a encore son image dans plusieurs parties de la cathédrale : le retable de l'autel de Notre-Dame de la Victoires est orné de deux tableaux émaillés sur lave. L'un représente les sept glorieux pontifes qu'on appelle les *Sept Saints de Bretagne* ; saint Corentin ouvre la marche et se trouve le plus rapproché du tabernacle ; il fait vis-à-vis à notre premier apôtre, saint Clair, qui, sur l'autre panneau, est suivi de plusieurs autres Saints bretons.

C'est surtout dans les vitraux que notre saint Patron est souvent représenté.

Naturellement, il occupe sa place dans la demi-verrière qui reproduit la légende de saint Guennolé : on l'y voit recevant son élève dans son monastère de Plomodiern, et, un peu plus loin, le bénissant abbé de Land-Tévennec.

Au fond du chœur, les deux verrières modernes placées à chaque côté de la fenêtre centrale rappellent les vitraux qui furent donnés par le duc Jean V, la duchesse Jeanne de France, et leurs enfants.

A la première place est saint Corentin, auquel *le bon duc* est présenté par son patron saint Jean l'évangéliste ; son fils aîné, qui fut plus tard le duc François Ier, est présenté par saint François d'Assise.

Dans la quatrième fenêtre (en partant de l'entrée du chœur), au deuxième panneau, saint Corentin présente à Notre-Dame l'évêque Bertrand de Rosmadec.

Il y a encore, dans les vieux vitraux du chœur et aussi du transept, plusieurs représentations de saints évêques, mais sans inscriptions et sans attributs caractéristiques. Il est possible que les donateurs de ces vitraux aient eu l'intention de faire reproduire l'image de saint Corentin.

Dans la grande verrière moderne de la chapelle des Trépassés (transept nord), saint Corentin ouvre la série des saints évêques de Quimper ou de Léon et de nos saints abbés les plus illustres ; les visages sont déjà très-altérés dans ce vitrail. Une fantaisie d'artiste y a donné à saint Corentin le pallium des archevêques, auquel il n'a pas droit.

Dans la nef, le vitrail le plus remarquable est le plus rapproché

des orgues du côté de la Place ; saint Corentin y occupe le premier panneau ; le Saint y est revêtu d'une très belle chasuble verte, le visage est très doux d'expression. Parmi ces différentes images de saint Corentin, celles qui ne sont pas désignées comme modernes, appartiennent au commencement du XVe siècle pour le chœur, et aux dix dernières années de ce même siècle pour le transept et la nef, ce sont probablement les plus anciennes images que l'on ait conservées du premier évêque de Quimper.

Entre les vitraux qui ont été placés à la cathédrale depuis 1855, il en est trois qui représentent des scènes d'histoire assez récentes, mais on a cru, non sans raison, devoir y faire figurer le glorieux patron de l'église ; c'est ainsi qu'à la chapelle de saint Pierre, saint Joseph présente à Notre-Dame et à saint Corentin Mgr Graveran, qui leur offre les flèches de la cathédrale.

A l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, on voit René du Louet bénissant Michel Le Nobletz et le père Maunoir ; saint Corentin et saint Guennolé sont là pour bénir aussi les deux missionnaires qui ont repris leur œuvre d'autrefois.

De l'autre côté, c'est Mgr de Saint-Luc qui, le premier entre tous les évêques de France, remet à Pie VI sa protestation contre la constitution civile du clergé. Derrière le Pape, se tient saint Pierre toujours vivant dans son successeur ; derrière l'évêque se tient saint Corentin qui assiste et encourage son continuateur fidèle.

Telles sont les images que la cathédrale possède de son saint Patron ; elle est fière aussi de le voir resplendir sur sa bannière paroissiale, fière de le présenter en compagnie de Saint Pol-Aurélien sur une autre bannière destinée à flotter à Lourdes et dans nos grands pèlerinages diocésains.

J'aurais dû avoir à énumérer maintenant les statues, les tableaux et les vitraux représentant saint Corentin dans les autres églises de la ville épiscopale ; j'ai le regret de le répéter, en dehors de la cathédrale même, rien à Quimper n'indique qu'on ait gardé le souvenir du saint Patron, rien si ce n'est un vitrail dans la belle chapelle des Dames du Sacré-Cœur, et une bannière dans l'église de Locmaria. (1)

Dans le doyenné de Quimper, la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, possède la statue dont j'ai déjà parlé, Pluguffan en a une, et Penhars vient aussi d'acquérir la sienne ; saint Corentin figure en outre sur des bannières à Ergué-Gabéric, Ergué-Armel et Kerfeunteun ; c'est bien peu et c'est tout ; nous persistons à croire qu'il y a là une lacune regrettable et nous désirons vivement voir un jour l'image du saint Patron apparaître partout et recevoir les hommages de tous : des aspirants au sacerdoce, des fidèles dans leurs paroissses, des religieux et des religieuses, comme de leurs élèves, dans toutes nos communautés.

---

(1) Saint Corentin figure aussi sur la nouvelle bannière de la congrégation des Dames.

Archives diocésaines de (im er et Léon

Il n'y a guère plus d'une année qu'un journal de notre pays publiait un article dans lequel les catholiques étaient accusés de substituer partout aux statues de nos vieux Saints bretons des images rappelant surtout les dévotions modernes. Nous ne partageons pas complètement les regrets du pieux touriste qui écrivit cette élégie, et nous sommes heureux de rencontrer à peu près partout l'image du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes ; toutefois, nous voudrions que pour leur faire de la place on n'enlevât jamais la statue de la sainte Mère de Dieu portant son divin Enfant, ni les images vénérées et quelquefois remarquables de saint Corentin et de ses frères dans l'apostolat. *(A suivre).*

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par correo.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclesiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 17 Septembre 1887. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

F. O.

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le Clergé ; Nécrologie ; L'église du Guilvinec ; L'école libre de Plouguernoan ; Questions touchant le scapulaire ; Gratuité et rétribution scolaires ; Les Legs faits aux écoles. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* Rome : Jubilé de Léon XIII ; Deux prêtres-soldats ; Un trait d'[illegible] Lamoricière ; Belgique. — *III. La Vie de S. Corentin,* 2e partie, histoire de son culte (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 18 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte : Fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, double-majeur, blanc ; mémoires de s. Joseph et du Dimanche. Vêpres de la fête, mémoires des suivants, de s. Joseph et du Dimanche.

Lundi 19. — S. Janvier et ses compagnons, martyrs, double, rouge.

Mardi 20. — S. Eustache et ses compagnons, martyrs, double, rouge.

Mercredi 21. — *Quatre-Temps, Jeûne.* S. Mathieu, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Jeudi 22. — S. Thomas de Villeneuve, double, blanc.

Vendredi 23. — *Jeûne.* S. Lin, pape martyr, semi-double, rouge.

Samedi 24. — *Jeûne.* Notre-Dame de la Merci, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kernével..... 18, 19, 20, 21 et 22 septembre.
Landeleau..... 23 et 24 septembre.

Archives diocésaines de C imp er et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mutations dans le clergé. — M. Le Goff, recteur de Molène, a été nommé recteur du Ponthou ;

M. Dréo, recteur du Ponthou, recteur de Molène ;

M. Danzé, vicaire à Langolen, aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Brest ;

M. Kérizit, vicaire à Saint-Thégonnec, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

M. Lein, vicaire à Botsorhel, vicaire à Saint-Thégonnec ;

M. Traon, jeune prêtre, vicaire à Botsorhel.

∴

Nécrologie. — M. l'abbé Lozac'h, recteur du Juch, est décédé samedi dernier, 10.

∴

GUILVINEC. — Dimanche 18, la nouvelle église du Guilvinec sera bénite par M. l'abbé du Marhallac'h, vicaire capitulaire.

∴

PLOUGUERNEAU. — La paroisse de Plouguerneau a mené à bonne fin la réalisation d'un de ses vœux les plus chers. Il y a un an, très peu de jours après la rentrée des classes, les Frères, qui tenaient l'école communale, furent remerciés et remplacés par des instituteurs laïques. Cette exécution, qu'on pouvait croire ajournée, excita dans le cœur de cette excellente population une profonde douleur ; le premier moment passé, on releva la tête, et on se promit de garder les Frères dans une école plus belle, plus spacieuse et plus commode, bâtie avant un an.

Cette promesse a été réalisée, et les espérances les plus enthousiastes dépassées. Un champ vaste — la moitié aurait suffi ! — a été donné, presqu'imposé, car il y avait lutte de générosité entre plusieurs pour offrir leur terrain. Cette *première difficulté aplanie* et le choix fait, on se mit à l'œuvre. M. le curé Favé n'eut pas à solliciter de ses paroissiens des pierres et des charrois : les carrières étaient à sa disposition, le sable se trouva sur place, dans le champ même, et chaque dimanche, il nomma les fermiers pour les charrois de la semaine. C'était un honneur, on en était jaloux, et ceux-là seuls l'obtinrent qui versèrent une aumône pour l'œuvre. Pas un des fermiers désignés ne manqua au jour et à l'heure indiqués. Une fois cependant, au milieu des hommes qui portaient les pierres, on vit apparaître une jeune fille qui, le fouet à la main, conduisait malaisément, mais sans peur, un cheval rétif. Elle avait elle-même chargé et déchargé sa charrette ;

et comme on la questionnait sur sa présence, elle répondit simplement : « Mon père a dû partir, j'ai pris sa place. » Ainsi sa famille avait eu son jour de corvée et son jour d'honneur ; quant à elle, elle retournait à la maison, sans se douter de sa belle action !

L'organisateur, le conducteur de ces travaux était le sacristain du bourg, homme fort intelligent et remarquablement dévoué. Il avait déjà, dans la construction de la maison d'école des Sœurs, montré ce qu'il saurait faire pour une œuvre plus importante et non moins nécessaire. Il comprit les besoins d'un grand établissement, étudia les règlements spéciaux, surtout faits pour entraver les écoles privées, et se mit bravement au travail, cumulant ces nouveaux devoirs d'architecte et d'entrepreneur avec ceux de sacristain, ne reculant devant aucune fatigue, aucun dérangement, et comptant sa peine pour rien.

Avec de tels hommes et un si complet dévouement de la part de tout le monde, les fondations sortirent rapidement de terre, on se pressait, on se hâtait, il fallait arriver à jour fixe. Il ne semblait pas, cependant, qu'il y eût lieu d'avancer les travaux avec cette activité fiévreuse qui gagnait les ouvriers et les poussait sur les échafaudages, même le lundi. Les Frères avaient été recueillis dans une maison hospitalière ; les classes provisoires avaient fini par s'ouvrir, mais les locaux étaient insuffisants ; les élèves en masse se présentaient, sans pouvoir, faute de place, être admis.

Cet état de choses dura un an ; au bout de ce temps, la maison était finie, la cour faite et murée : restaient à tracer les jardins avec leur clôture, mais les Frères attendront : leur tour viendra quand l'école sera affichée, reçue, bénite et remplie.

Aujourd'hui, tout cela est fait ; l'école a été régulièrement affichée, reçue sans la moindre difficulté, et bénite avec une incomparable solennité ; avant peu, elle sera insuffisante.

Et cependant, elle a 53 mètres de long cette construction neuve, deux étages de dortoirs pouvant contenir 136 lits, et tous les dégagements nécessaires à un aussi vaste établissement.

Avec quel plaisir le bon curé nous le montrait, la veille de la grande fête ! C'était le soir, il faisait presque nuit, nous venions de faire une longue route, mais il fallut se rendre à l'école, tout voir, tout visiter, écouter des récits qui émeuvent, et loyalement tout admirer. Celui qui nous communiquait ainsi son émotion avait peut-être choisi ce moment pour mieux dissimuler ses larmes de joie. Quel est l'homme de cœur, le prêtre, le pasteur qui n'a pas ressenti ces tressaillements indéfinissables, si doux et si violents, devant les manifestations de la foi de son peuple qui se réduit aux plus durs sacrifices pour faire de ses enfants des chrétiens ? Et quand un pasteur éprouve cela, il pleure : douces larmes ! elles repo-

Archives diocésaines de C[illegible]mp[illegible]er et Léon

sent, elles sont une récompense et une espérance, car le bien est assuré, Dieu sera encore aimé, et le peuple sauvé !

Jeudi dernier, fête de la nativité de la Sainte-Vierge, la chrétienne population de Plouguerneau envahissait et remplissait l'église du bourg à toutes les messes, comme dans les bonnes paroisses, ailleurs, on voit la foule se masser aux grands jours de Pâques et de la Pentecôte.

A une heure, une cinquantaine de prêtres, quelques chanoines et curés, M. le sénateur Le Guen, MM. les députés Chevillotte et Boucher, M. le conseiller général Lunven, toutes les notabilités chrétiennes des environs étaient arrivés.

M. l'abbé du Marhallac'h, vicaire-capitulaire, commença la cérémonie, à l'église, par la bénédiction des Christs des classes. Ils étaient placés sur des brancards entourés de verdure: des enfants furent nommés pour les porter processionnellement à l'école, dès que le cortège se mit en marche au chant des litanies de la Sainte-Vierge et du cantique de sainte Anne.

Rien de plus gracieux et de plus touchant que cette procession longue, interminable et recueillie, dans les rangs de laquelle une dizaine de grands Christs reposaient sur les épaules des enfants, attiraient tous les regards et involontairement rappelaient qu'ailleurs les Christs avaient été descendus, emportés comme les images et les bustes des souverains tombés et finis, parfois même brisés, et les morceaux s'entassant, ils avaient, ô douleur ! rempli les tombereaux à immondices de plus d'une grande ville. Là on chassait Dieu, ici on le rappelait, on le fêtait, on chantait ses gloires ! Heureux enfants qui avez prêté vos épaules aux Christs de votre école, quel souvenir et quels devoirs pour votre vie d'hommes ! mais aussi en retour, n'est-ce point un gage de prédestination ?

La foule immense, compacte, entraînée par les chants, se rapproche de la façade de la maison ; M. le vicaire-capitulaire bénit intérieurement les classes, et récite les si touchantes prières récemment composées pour ces sortes de bénédictions. Autrefois une simple bénédiction ordinaire paraissait suffire : aujourd'hui, l'école neutre a surgi, c'est-à-dire une école étrangère à toute idée de Dieu et de nos devoirs envers Lui, quand elle ne Lui est pas hostile, ce qui doit fatalement arriver ; aussi on a composé pour nos écoles chrétiennes des formules charmantes. Ce n'est plus une bénédiction, c'est une sorte de consécration de ces classes, où Dieu préside à tout, où son nom est vénéré, béni, aimé, où le professeur et l'élève vivent d'une même vie de foi, de respect mutuel et d'affection vraie, sous le Christ placé au-dessus de leurs têtes à tous.

Les Christs ! ils sont placés, et celui qui s'est réservé cette honneur, comme la plus douce des récompenses, est le modeste sacristain, qui a si habilement conduit les travaux.

Le prêtre passe dans toutes les pièces de la maison, et quand il sort, il peut voir éclater sur toutes les figures épanouies la joie et la noble fierté d'un triomphe chèrement acquis.

La procession retourne à l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement, qui suivit les vêpres et le sermon donné par M. le Curé de Saint-Louis sur la grande et belle thèse de l'éducation chrétienne.

L'école de Plouguerneau est en pleine voie de prospérité : dès le premier jour de l'ouverture elle avait 177 élèves présents, alors que les années précédentes il n'y en avait jamais eu 130.

Puisse Dieu lui continuer ses bénédictions et récompenser cette généreuse paroisse qui en si peu de temps a fait construire et entretient deux écoles libres, en lui donnant toujours des pasteurs de choix et zélés comme son digne curé, et des vicaires dévoués et désintéressés comme M. l'abbé Kervella et ses dignes confrères !

Quant à nous, ces belles journées nous font du bien : longtemps l'Œuvre des Ecoles n'a point été assez comprise, ses progrès ont été lents, insensibles ; maintenant le réveil s'est fait, prêtres et fidèles voient que le salut de l'avenir est là. Plouguerneau, privé de ses deux écoles libres, devenait en bien peu de temps une paroisse mauvaise : Plouguerneau, avec ses deux écoles congréganistes, restera le type de la paroisse chrétienne. Quel prêtre ne voudrait pas tout tenter pour arriver à ces résultats et sauver son peuple ?

Nous n'ignorons pas que toutes les paroisses ne peuvent espérer avoir deux écoles libres, ou même une seule, les ressources de toute nature manquent trop souvent, aussi n'y avons-nous jamais songé ; mais pourquoi ne pas fonder des écoles régionales, cantonales, qui, placées au point le plus central d'un groupe de paroisses, et entretenues par elles, sauveraient du moins quantité d'enfants du malheur de suivre des classes sans Dieu, et établiraient une utile concurrence ? Rien n'est plus facile, il suffit de s'entendre entre soi. Rien n'est plus urgent, les laïcisations deviennent de plus en plus fréquentes : toutes les écoles, sans excepter une, y passeront. Rien n'est plus efficace pour la conservation de la foi, autrement avant vingt ans, avant dix ans, nos populations seront déchristianisées, et impossibles à conduire — le mal sera irréparable — et devant les ruines de toutes sortes on dira : il est trop tard.

Partout où un homme saura vouloir, il fera quelque chose.

L'île d'Ouessant, qui garde ses Frères, est un trop bel exemple pour qu'il ne soit pas suivi !

Archives diocésaines de C im er et Léon

Questions touchant le Scapulaire. — De trois décrets de la Congrégation des Indulgences, en date du 27 avril 1887, sur les *Scapulaires*, nous extrayons les points suivants dont la connaissance intéresse quantité de fidèles et de prêtres :

1° Désormais, on ne concèdera plus le pouvoir de donner le Scapulaire du Mont-Carmel en même temps (c'est-à-dire par une seule cérémonie) que ceux de la Passion, de l'Immaculée-Conception et autres. Tous les prêtres séculiers ou réguliers, qui auraient un Indult pour le donner ainsi, ne peuvent plus en jouir que pendant dix ans, à partir du 27 avril 1887.

2° L'Indult de Grégoire XVI, dispensant d'inscrire sur le registre d'une Confrérie du Mont-Carmel les noms de ceux qui recevaient le Scapulaire, est révoqué. L'inscription est donc désormais nécessaire. Il en est de même des autres Scapulaires qui rattachent à une Confrérie ceux qui en sont revêtus. Mais le Scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception et le Scapulaire rouge de la Passion, ne se rattachant à aucune confrérie, ne nécessitent aucune inscription.

3° Là où il n'y a pas d'églises de l'Ordre ou de la Confrérie du Mont-Carmel, les indulgences attachées à la visite de ces églises peuvent être gagnées par les membres de la Confrérie en visitant l'église paroissiale.

4° On ne peut regarder, comme authentique, l'indulgence plénière qui aurait été attachée, pour chaque mercredi de l'année, à la visite d'une église de l'ordre du Carmel. Cette indulgence n'est certaine que pour un des mercredis de chaque mois.

5° De même, on ne peut regarder comme authentique, l'indulgence plénière qui aurait été accordée, par Honorius III et Nicolas IV, pour chaque jour de l'année, à ceux qui visiteraient une église du même ordre. Cette indulgence ne peut être gagnée qu'une fois par an seulement.

6° Tout confesseur approuvé peut donner aux membres de la Confrérie de N.-D. du Mont-Carmel l'absolution générale *in articulo mortis*, à défaut d'un prêtre qui ait les pouvoirs spéciaux de directeur de Confrérie.

(*Cf. Acta Sanctæ Sedis*, vol. 19, fasc. 11.

Nous croyons utile de citer également plusieurs autres décisions relatives au Scapulaire de N.-D. du Carmel. Nous les empruntons aux DÉCRETS AUTHENTIQUES *de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques*, édités en 1883, par ordre de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

1° L'étoffe de *laine* doit être exclusivement employée (n° 423 ; 18 août 1869).

2° La couleur doit être noire ou brune (n° 278 ; 12 février 1840.

2° Toutefois on peut tolérer des broderies d'une autre couleur ou même d'une autre matière, par exemple de soie ou d'argent, pourvu que la couleur prescrite reste prédominante (n° 423 ; 18 août 1868). C'est un usage louable d'y joindre une pieuse image.

4° La forme carrée ou rectangulaire est seule admise (n° 423 ; 18 août 1868).

5° La bénédiction n'est requise que pour le premier Scapulaire.

6° Si une personne a négligé, même pendant longtemps, de porter son Scapulaire, pourvu qu'elle n'ait point formellement renoncé à faire partie de l'association, il lui suffit de le reprendre ou de s'en procurer un autre (n° 379 ; 27 mai 1857).

7° Le Scapulaire doit être porté jour et nuit, de manière que les deux morceaux d'étoffe tombent l'un sur la poitrine, l'autre sur les épaules (n° 227 ; 12 février 1840).

Gratuité et rétribution scolaires. — Les écoles chrétiennes libres doivent-elles être gratuites ?

On l'a cru pendant quelque temps. On disait : « Les enfants ne payent rien dans les écoles communales : si peu que nous demandions, nous n'aurons personne. »

D'excellents esprits ajoute la *Semaine religieuse* d'Annecy, soutiennent, le contraire depuis quatre années. Ils disent : Avant tout, la justice ! Or, il est souverainement injuste que les parents qui peuvent payer pour faire donner l'instruction à leurs enfants ne payent rien.

On a donc essayé, d'établir une rétribution scolaire : on a essayé et on a réussi.

La rétribution scolaire était, au 1er janvier 1886, rétablie, à Paris, dans 49 écoles libres de garçons et 18 écoles de filles. Le taux de la rétribution varie, suivant les quartiers et suivant les classes, de 1 fr. à 5 fr. par élève et par mois.

M. l'abbé Bouillet, curé de Charonne, a fort bien défini, dès le début, ce que l'on voulait et ce qui se ferait ; il disait :... « Les enfants appartenant à des familles chrétiennes seront « reçus de droit dans nos écoles. Si ces familles ont une pe- « tite aisance, elles payeront une rétribution. Quant aux « familles chrétiennes pauvres, leurs enfants seront reçus gra- « tuitement. »

La somme totale des rétributions reçues, à Paris, par le comité central diocésain des écoles libres, a été, en 1885, de 236,999 francs, c'est-à-dire le cinquième, à très peu de chose près, de la dépense totale pour l'entretien de ces écoles, qui était de 1,200,000 fr.

La même tentative du rétablissement d'une rétribution a été faite, avec le même succès, à Dijon, à Lille et à Marseille, et dans de très petites paroisses des Basses-Alpes, de la

Archives diocésaines de C mp er et Léon

ote-d'Or, du Finistère, de Tarn-et-Garonne, du Lot, de Saône-et-Loire, du Var, de l'Aude et de l'Ardèche.

Les Curés de ces paroisses et les Directeurs de ces écoles écrivent tous dans ce même sens : « Nos écoles libres ne peuvent subsister qu'à la condition de demander une rétribution aux parents qui peuvent en donner une. »

Ils ajoutent tous ces considérations :

Que les enfants des écoles payantes sont plus exacts, plus appliqués que les enfants des écoles gratuites ;

Que les parents doivent s'associer par ce léger sacrifice à la lutte pour la défense de l'enseignement chrétien ;

Enfin, que pour former des citoyens fermes et des mères de famille résolument dévouées, ce n'est pas le nombre qu'il faut ambitionner, mais la qualité.

Les legs faits aux écoles libres. — La Cour de cassation, et après elle la Cour d'appel d'Angers jugeant comme Cour de renvoi, viennent d'adopter une jurisprudence qui garantit la validité des legs faits aux écoles libres, par personne interposée.

Une demoiselle Baron, fit, le 1er août 1882, un testament olographe dont voici les deux passages essentiels :

« Je donne et lègue tous mes biens, meubles et immeubles, et généralement tout ce que je possèderai à ma mort, à M. le comte Armand de Biencourt, aux conditions suivantes :

« Tous mes biens susmentionnés seront employés à l'établissement à perpétuité, à Azay-le-Rideau, d'une école libre de garçons, dirigée par un instituteur catholique, congréganiste ou non, au choix des légataires.

« En aucun cas et sous aucun prétexte, on ne pourra changer l'affectation des biens ci-dessus désignés.

« Si, en raison des temps et des circonstances, cette fondation était rendue impossible à l'époque de mon décès ou plus tard, les revenus de mes biens seront employés en œuvres pieuses, au choix de mon légataire, jusqu'à ce que les temps et circonstances meilleurs permettent d'accomplir ma volonté. »

Les héritiers naturels de Mlle Baron attaquèrent ce testament. Ils prétendirent que M. de Biencourt n'était pas un légataire sérieux, mais un simple fidéi-commissaire, chargé de transmettre à une tierce personne des biens qu'il ne détenait qu'à titre précaire, qu'à titre de fondé de pouvoir posthume.

La thèse était spécieuse, et si elle avait triomphé, c'en était fait des legs institués par les personnes soucieuses de collaborer à l'œuvre de réparation que les lois scolaires imposent à la conscience des catholiques. *Le tribunal de Chinon et la cour d'appel d'Orléans l'adoptèrent. Ils disaient l'un et l'autre que le testament de Mlle Baron était nul*, parce que M. de Biencourt était un simple fidéi-commissaire, chargé de transmettre les biens à un tiers.

La Cour de cassation a cassé cet arrêt inique, dans son audience du 5 juillet 1886. Et la Cour d'appel d'Angers, siégeant toutes chambres réunies, vient de dire, avec la Cour suprême, que M. de Biencourt, loin d'être un fidéi-commissaire, était réellement un légataire au sens propre du mot, un légataire qui n'avait pas sans doute la libre disposition des biens qui lui avaient été légués, mais qui n'en demeurait pas moins, à titre permanent et définitif, propriétaire de ces biens, dont le testateur avait seulement réglé l'usage.

Cette jurisprudence fera loi pour l'avenir.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Il a été clairement démontré que le gouvernement italien viole le secret des dépêches diplomatiques du gouvernement pontifical. *L'Osservatore romano* fait à ce sujet des observations qui montrent une fois de plus la nécessité de la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

« Les communications secrètes du Vatican sont confiées à la poste, et la poste est aux mains du gouvernement italien. Les lois interdisent, il est vrai, les *cabinets noirs* établis pour qu'on puisse jeter un coup d'œil sur le contenu des missives closes ; mais les lois font quelquefois des interdictions naïves.

« Toutes ces circonstances rendent facile la création d'un espionnage gouvernemental contre le Vatican, et le fait de la publication par la *Riforma* de la circulaire du cardinal Rampolla indique qu'il peut servir.

« Le Pape se voit ainsi privé d'une liberté essentielle, parce que la faculté de communiquer avec ceux qui sont placés sous son autorité et avec les gouvernements, sans qu'un pouvoir hostile surprenne le secret de ses communications, est une faculté aussi précieuse que celle d'agir ou de parler sans obstacle.

« Quelle liberté, en effet, peut-il y avoir, quand un gouvernement peut prendre connaissance des projets du Saint-Siège avant qu'ils ne s'accomplissent, dans le but arrêté d'en empêcher l'accomplissement ?

« Mais, d'autre part, comment le Pape peut-il se soustraire à ce péril ? Si un employé du Vatican communiquait un document secret au cabinet Crispi, quelle mesure exemplaire pourrait prendre le Pape contre cette félonie ? La justice répressive contre un acte de cette nature provoqué par M. Crispi serait entre les mains de M. Crispi lui-même ! S'il arrive quelquefois en politique que ce système d'espionnage soit employé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

celui des gouvernements qui cherche à surprendre les secrets de l'autre, lui laisse le soin de se précautionner et de se défendre. Au Vatican, au contraire, M. Crispi conduit lui-même l'entreprise, pendant qu'il dit hypocritement : « C'est *moi* qui vous garantis contre toute violation de votre liberté. »

« Un particulier non *garanti*, non déclaré souverain, serait dans une condition bien meilleure :

« 1° Parce que ce ne peut être le gouvernement qui songe systématiquement à violer sa liberté ;

« 2° Parce que les violations arbitraires de la liberté privée rencontrent toujours le blâme de la Chambre, et M. Crispi devint ministre en 1877 parce que son prédécesseur, M. Nicotera, tomba comme violateur de la liberté télégraphique. Au contraire, quand il s'agit de violation de la liberté du Pape, on fait valoir des considérations d'ordre trop vaste pour espérer que la Chambre refusera d'approuver la conduite du gouvernement.

« Cela veut dire que la condition du Pape est telle que, s'il n'est pas entièrement souverain, il est moins qu'un simple citoyen.

« Mais M. Crispi, en traitant, comme une maison ennemie à surveiller, ce Vatican que la loi lui imposerait de traiter comme un asile à défendre, joue un mauvais jeu. Du moment, en effet, que la liberté du secret pour les actes pontificaux est, de toute manière, mise en péril, il se trouve en présence de ce dilemne : ou vous violez la loi des garanties, et son efficacité présumée est détruite par la façon dont vous l'appliquez, ou vous agissez selon la loi des garanties, et alors elle est foncièrement défectueuse. »

Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII. — Le Comité national du Jubilé communique aux journaux la note suivante :

Une souscription se fait en ce moment dans tous les diocèses, et nous applaudissons de tout notre cœur à cette pensée, pour offrir à S. S. Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, un objet important de valeur, artistique et symbolique à la fois, au nom de la France, de la France très chrétienne, la Fille aînée de l'Eglise.

Ceux de vos lecteurs qui seraient heureux de contribuer à cet hommage au Saint-Père, au nom de la France catholique, peuvent déposer leur offrande entre les mains de leur évêque, en prenant soin de lui en désigner l'emploi, ou l'envoyer directement à Paris, soit à M. le vicomte de Damas, président du Comité national institué par délégation romaine pour promouvoir l'œuvre du Jubilé de Sa Sainteté, rue de l'Université, 107, soit au R. P. Charmetant, membre du Comité national pontifical et directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient, rue du Regard, 12, Paris.

Deux prêtres-soldats. — La mobilisation du 17e corps s'est effectuée dans de bonnes conditions : tout le monde s'est déclaré satisfait et s'en est patriotiquement réjoui.

Cependant, il s'est produit un fait grave que nous n'avons point encore enregistré, dans l'espoir qu'il serait démenti ; il n'en a rien été, et nous avons le devoir de le relever.

Deux prêtres de l'arrondissement de Figeac ont été mobilisés. A leur entrée au Grand-Séminaire, ils avaient fait valoir la seule exemption de *fils aîné de veuve*, sans se réclamer de leur exemption d'*élève ecclésiastique*. Aux termes de la loi, l'ordre de quitter la soutane, d'abandonner leur paroisse pour prendre la capote et le fusil et de rallier la caserne, leur a été intimé ; ils ont dû partir, leurs réclamations n'ayant point été admises.

C'est légal, soit. Est-ce convenable ? Toute loi, pour n'être point odieuse, ne réclame-t-elle pas une interprétation raisonnable ?

C'est un grand pas fait vers l'application de la loi militaire qui sera incessamment soumise au vote du Sénat. Si elle est votée l'an prochain, à la première mobilisation, aux premiers vingt-huit jours, notre diocèse aura sous les armes nombre de jeunes prêtres, les paroisses seront désorganisées, et les chrétiens auront été blessés au cœur, sans profit pour le pays.

Un trait du cardinal Lavigerie. — Au cours de son récent voyage en Hollande, le cardinal étant un jour à Maëstricht, apprit qu'un respectable octogénaire, curé à une lieue de la ville, célébrait ce jour-là le cinquantième anniversaire de son entrée au sacerdoce, et comme on demandait à Son Eminence un mot de félicitation de sa main pour ce bon curé de village, Elle répondit : « Non, je ferai mieux, j'irai le féliciter en personne. Je dois ce plaisir à ce vénérable prêtre. »

On se mit en route, et l'éminent archevêque arriva au village inopinément, juste au moment où le vieux pasteur et ses ouailles se rendaient à l'église pour la fête religieuse du jour. On se regardait, on ne savait pas quel honneur échéait au village, le vieux curé pleurait, mais voilà qu'un cardinal de la sainte Eglise se met à genoux devant le vieillard et lui demande sa bénédiction. Le jubilaire, plus touché que jamais, refuse, mais le cardinal s'écrie : *Non dimittam te nisi benedixeris mihi*, et l'humble curé se vit contraint de donner sa bénédiction au prince de l'Eglise.

Alors se releva dans toute sa hauteur l'apôtre de l'Afrique, avec sa figure vénérable, son beau port, sa belle taille, et il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

adressa des paroles sortant du cœur au digne jubilaire, pour le féliciter. Puis ayant entonné d'un voix sonore l'*Adjutorium nostrum in nomine Domini*, il bénit à son tour le bon curé, le clergé qui l'entourait et le peuple, donna enfin l'accolade au vieux pasteur, et repartit pour continuer son voyage vers la Belgique, une heure plus tard.

Belgique. — Le clergé du diocèse de Gand s'est réuni en synode sous la présidence de Mgr Bracq, son évêque, et de Mgr Lambrecht, évêque coadjuteur.

Le synode s'est particulièrement occupé des rites funèbres et des pratiques contraires à l'esprit et à la lettre des règles liturgiques qui, depuis quelque temps, se sont introduites parmi nous.

Son attention a été particulièrement appelée sur les fleurs et les couronnes que l'on voit maintenant porter aux obsèques des chrétiens.

Pour les prêtres, la défense est absolue. Il n'est point permis, à ceux qui ordonnent leurs funérailles, ni d'ignorer l'esprit et les lois rituelles de l'Eglise, ni de donner l'exemple de leur violation.

Pour les fidèles, le synode distingue entre les enfants et les adultes. Aux obsèques des enfants, il permet, au moins par son silence, de manifester au dehors l'honneur que l'Eglise recommande de rendre à l'innocence baptismale.

Aux obsèques des adultes, « l'emploi des fleurs est désapprouvé. »

Le décret du synode de Gand n'est point une loi spéciale au diocèse qui l'a promulguée. Il est l'expression des volontés de l'Eglise telles qu'elles ressortent des dispositions prises par le rituel romain pour les funérailles des catholiques.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE II (suite)
ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

Si la ville qui doit tant à saint Corentin, et si le pays qui l'entoure ne sont pas sans mériter quelques reproches pour le peu de soin qu'ils ont eu de multiplier ses images, on ne s'étonnera guère de voir que la Cornouailles tout entière ait fait preuve de la même insouciance ; mais il s'agit ici de l'expression d'un regret pour le passé, car actuellement il semble que non seulement en Cornouailles, mais aussi en Léon, le réveil ait commencé sur ce

point. Dans l'église de Saint-Hoardon, une belle statue du patron du diocèse fait vis-à-vis à celle du patron de Landerneau ; à Roscoff, saint Corentin occupe dans le sanctuaire une place d'honneur en face de saint Pol Aurélien ; ces statues sont de date récente, et l'on pourrait en signaler plusieurs autres qui ont été érigées à peu près à la même époque, par exemple à Plougastel-Daoulas ; mais naturellement la curiosité est plus excitée par les images qui remontent à des temps relativement éloignés et qui n'ont échappé que comme par miracle aux profanations de la Terreur. Land-Tévennec possède un tableau de la fin du quinzième siècle ou des premières années du seizième ; au milieu apparaît saint Corentin revêtu de ses ornements épiscopaux ; d'un côté se trouve une petite fontaine d'où l'*indiscret* vient de prendre le poisson pour le mutiler ; de l'autre côté apparaît la cathédrale avec sa flèche centrale, en charpente et en plomb qui fut incendiée le 1er février 1620 (c'est la seule représentation qui existe de cette flèche). Ce tableau, peint sur bois, provient de l'abbaye et se trouve actuellement dans l'église paroissiale. Un autre tableau, moderne et fort peu remarquable, rappelle que récemment encore il y avait à Saint-Louis de Brest une chapelle et un autel de saint Corentin ; ce tableau est maintenant dans le chœur. Cet autel était presque le seul qui fut dédié à notre Saint, en dehors des églises où il est patron ; je ne connais qu'une autre exception ; elle est à l'honneur de l'église de Moëlan, récemment reconstruite, elle a gardé son autel et sa vieille statue de saint Corentin.

Dom Plaine signale l'existence d'une statue très ancienne de saint Corentin dans l'église de Lanmeur ; je n'en ai pas gardé le souvenir ; parmi toutes celles que j'ai vues, la plus antique est certainement celle de l'église de Saint-Ségal, et elle ne doit pas remonter au delà du XVe siècle ; elle n'est pas accompagnée du poisson, soit qu'on l'ait enlevé, soit que cette image ait été destinée autrefois à représenter un autre Saint, comme à Guiligomarc'h, où saint Patern a été transformé en saint Corentin.

Châteaulin conserve une statue assez laide, qui ne doit pas remonter au delà du XVIIe siècle ; elle a ceci de remarquable que dans le socle est figurée une petite fontaine avec le poisson entre les mains du malencontreux *indiscret* ; afin qu'on n'émit pas d'opinion subversive sur la nationalité de celui-ci, un peintre diplomate lui a donné l'habit bleu des paysans de Cornouailles, qui ne se sont jamais plaints d'être ainsi calomniés. Cette statue est placée au dessus d'une porte latérale du côté de l'épitre, elle mérite toute l'attention de ceux qui visitent l'église de Saint-Idunet. Plomodiern possède, dans son église paroissiale, une statue de saint Corentin à l'entrée du chœur, et une verrière décorant très-heureusement une rosace qui surmonte l'autel ; elle retrace les principales scènes de la vie du saint patron.

En parlant de l'ermitage que s'était construit le solitaire de Plomodiern, j'ai décrit la chapelle qui s'élève aujourd'hui en ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même lieu et le bas-relief où est représenté saint Corentin recevant de saint Martin la consécration épiscopale.

Quand j'aurai signalé la statue qui occupe la première place dans la belle et vénérable église de Locronan (car saint Corentin y garde la prééminence sur saint Ronan lui-même); quand j'aurai ajouté que Châteauneuf, Scaër et Pont-l'Abbé gardent fidèlement leurs vieilles statues, Poullan sa vieille peinture murale, j'aurai dit ce qui concerne la part faite au patron du diocèse dans les églises paroissiales (1), du moins si j'ajoute que beaucoup de nouvelles verrières le représentent désormais. C'est bien, et toutefois ce n'est pas assez, car une verrière peut rappeler un souvenir mais ne devient jamais un objet de dévotion.

Il est dans notre pays une église qui appartient plus spécialement, il est vrai, aux fidèles d'une paroisse, et qui cependant comme nos deux cathédrales appartient aussi à tous. C'est notre cher sanctuaire de Rumengol. A vrai dire, saint Corentin y a toujours occupé une place de choix après la très-sainte Trinité et Notre-Dame, et sa statue vient même d'y être très-richement repeinte, ainsi que celle de saint Guennolé; son image reparait encore dans les vitraux, dans les sculptures de la tribune des orgues, etc.; mais je dois signaler maintenant un de ces chefs-d'œuvre dont la vue ne pourrait laisser froid même le plus indifférent, jamais encore saint Corentin n'avait rien inspiré de pareil.

Il y a deux ans, on posait une verrière dans cette église jusque là d'un aspect presque glacial bien qu'elle ne manquât pas d'élégance dans son architecture. Avant d'être expédié à sa destination, le vitrail avait été contemplé par de nombreux visiteurs dans les ateliers de M. Lobin, à Tours; une description très louangeuse de cette œuvre magistrale avait été publiée par le journal l'*Univers*, on s'attendait donc à voir une composition correcte, savante et gracieuse en même temps, mais nul n'avait rêvé cette page vivante, cette nouvelle apparition d'une scène qui se passait sur la terre, mais qui devait ravir les anges du ciel. O puissance de l'art chrétien!

Du vaste champ où a été récemment construite la chapelle ouverte destinée aux offices solennels des grands pardons, le regard embrasse un admirable pays: d'abord c'est le vallon qui va jusqu'à la petite ville du Faou, plus loin c'est la rivière de l'Aulne baignant l'îlot de Ty-Bidi, puis allant se perdre dans la rade de Brest; au delà de cette grande nappe d'eau qui ressemble à la mer, ce sont des hauteurs qui forment l'horizon; au penchant d'une de ces collines, lorsque le temps est bien clair, on peut voir ce qui reste de Land-Tévennec.

C'est une reproduction exacte de ce paysage qui forme le fond de la verrière de Rumengol; mais sur la montagne, à la place où est maintenant l'église, s'élève un grand *dolmen* abrité par les

(1) Notons encore des statues modernes à Pleyben, à Ploaré, et une statue ancienne à Notre-Dame de Confors en Meilars, etc.

branches vigoureuses d'un chêne immense. Sur l'autel druidique est figurée une statue, c'est la Vierge qu'attendaient les prêtres de la Gaule; son enfant est entre ses bras. A chaque côté du *dolmen*, les deux principaux personnages se tiennent debout; à droite, c'est saint Corentin s'appuyant avec une grande majesté sur son bâton pastoral; son regard profond contemple les pèlerins qui viennent prier la Mère de Dieu, la Dame de la vieille pierre de Rumengol; à gauche, saint Guennolé dans son blanc costume monastique commande d'un geste superbe, et les prêtres et les prêtresses des faux dieux se retirent, tandis que l'un d'eux se prosterne devant la royale image placée sur le *dolmen*; aux pieds du saint abbé, les feux sacrés jettent leurs dernières lueurs. Agenouillé près de saint Corentin, le roi Grallon, portant le diadème sur la tête mais ayant déposé son sceptre à ses pieds, offre à la Vierge l'église que sa munificence va construire et doter. Un peu plus loin et tout sur le premier plan se tient assis un vieux barde dont la tête s'appuie sur la main gauche tandis que la droite retient à peine sa harpe dont les cordes sont détendues ou brisées. Derrière lui est un groupe, composé d'un homme, d'une femme et d'un adolescent: c'est Romelin, sa femme et son fils; la comtesse Levenez présente elle-même à la Vierge du *dolmen* Guenaël revêtu du même habit monastique que saint Guennolé; elle ratifie le sacrifice qu'elle accomplissait sept ans auparavant lorsque l'enfant quittait la maison paternelle.

Saint Guenaël n'est pas l'un des fondateurs de Rumengol, et cependant une place lui appartenait dans cette verrière, puisque c'est lui surtout qui a continué l'œuvre de saint Guennolé. Enfin à gauche, faisant face au barde qui pleure, sont groupés les pèlerins sur lesquels se repose le regard du premier évêque de Cornouailles, hommes, femmes, enfants de divers âges; leurs costumes bretons, du pays même de Rumengol, sont reproduits avec une grande exactitude.

Le tympan de la verrière est ancien, il est occupé par les armes de la famille royale de France, de la famille ducale de Bretagne et de plusieurs gentilshommes ou nobles dames des anciens châteaux du voisinage.

Depuis le jour où fut placée la composition artistique que j'ai essayé de décrire, bien des visiteurs l'ont admirée, et après une longue contemplation, ils ont mieux compris que jamais tout ce que veut dire ce simple titre: NOTRE-DAME DE RUMENGOL; ils ont mieux compris quel fut le rôle de saint Corentin et de ceux qui l'aidèrent à prêcher et à civiliser. Trois fois aussi depuis ce jour, cette verrière a inspiré d'éloquents orateurs: en 1886 c'était M. l'abbé Dulong de Rosnay, en 1887 le R. P. de Pascal et M. le comte Albert de Mun; est-ce trop présumer que de dire: Elle inspirera encore ces voix puissantes, et bien d'autres encore dans la suite des temps!

Mais, il me faut passer à des objets moins remarquables bien qu'ils aient aussi leur importance. *(A suivre.)*

Archives diocé. ai es de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

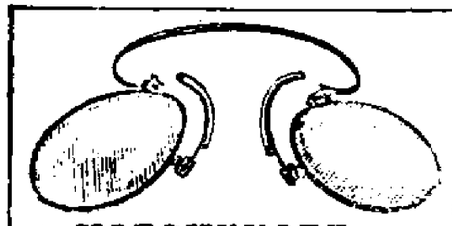
HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

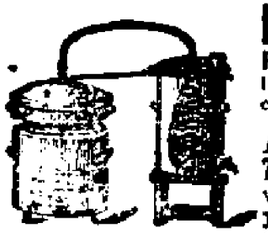
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent *ni nausées, ni coliques, ni diarrhées*, — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL*: Phie MIDY, 113, Fbg St-Honoré, Paris, *et dans toutes Pharmacies*. Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50 **CONTRE LA CONSTIPATION**
Env. fco p. poste ce mand. au timb.-poste.



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE
N. KORSHUNOFF
Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1885
SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE :
Argent avec joli étui... 7 f.
Ecaille avec étui..... 7 f.
Acier nickelé. ..... 5 f.
Pince-nez sans monte. 3 f.
Env. fco contre mand.-poste. — 50 centimes en plus par pince-nez pour frais d'envoi.
KORSHUNOFF, 27, Rue Chazelles, PARIS

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Herault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Breveté S.G.D.G., Système DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, pommes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs depuis 1 litre
DEROY Fils aîné Constructeur d'Appareils de distillation.
73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 24 Septembre 1887. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Avis aux abonnés. — *I. Chronique du diocèse :* Le mois du Rosaire ; Mutations dans le Clergé ; Le manifeste du Comte de Paris ; Apostolat de la Prière ; Enseignement ; Guilvinec ; Châteauneuf. *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Pleine liberté du Pape ; Pèlerinage à Rome ; Nécrologie ; Gap. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. La Vie de S. Corentin.* 2e partie, histoire de son culte (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 25 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte : Office du jour, semi-double, vert ; Vêpres du jour, mémoires de S. Cyprien et de ste Justine, martyrs.
Lundi 26. — S. Cyprien et ste Justine, martyrs, ou office votif.
Mardi 27. — S. Côme et s. Damien, martyrs, semi-double, rouge.
Mercredi 28. — S. Wenceslas, semi-double, rouge.
Jeudi 29. — S. Michel, double de 2e classe, blanc.
Vendredi 30. — S Jérôme, confesseur, docteur, double, blanc.
Samedi 1er octobre. — S. Remi, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guilers-Quimper	25 et 26 septembre.
Landunvez.....	27, 28, 29 et 30 septembre.
Treflévénez	1er octobre.

Missions recommandées. — *Guerlesquin :* du dimanche 25 septembre au 9 octobre : Supérieurs, les RR. PP. Rot et Lhévéder de la Compagnie de Jésus. — *Plouneour-Menez :* du dimanche 25 septembre au 9 octobre : Supérieur, M. le Curé de Saint-Louis de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis aux abonnés.

La première année de la Semaine Religieuse *prend fin au 30 septembre courant. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1886, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, avant la dite échéance du 1er octobre, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement ne soit effectué par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communication de l'Évêché. — Il arrive de Rome, trop tard pour être publié cette semaine, un décret du Souverain Pontife à l'occasion du Mois du Rosaire.

Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers sont priés de faire, comme les années précédentes, le Mois du Rosaire.

Nomination dans le clergé. — M. Prigent, jeune prêtre, de Saint-Pôl, est nommé vicaire à Langolen.

Le manifeste de M. le Comte de Paris. — La *Semaine religieuse* ne fait point de politique : elle s'abstiendra d'apprécier la partie de ce document qui traite les questions sociales, laissant à d'autres le soin de l'approuver ou de le blâmer.

Il ne sera cité ici que le court passage relatif aux questions religieuses :

« La Monarchie accordera à tous les cultes la protection « qu'un Gouvernement éclairé doit aux croyances qui con- « solent l'âme humaine des misères terrestres, élèvent les « cœurs et fortifient les courages. Elle garantira au clergé le « respect qui lui est dû pour l'accomplissement de sa mission. « En restituant aux communes, dans le domaine des choses « scolaires, l'indépendance qu'une législation tyrannique « leur a ravie, elle rendra à la France la liberté de l'éduca- « tion chrétienne. Elle assurera aux associations religieuses, « comme aux autres, la liberté qui deviendra, sous certaines « conditions d'ordre public, le droit commun de tous les « Français, au lieu d'être, comme aujourd'hui, le privilège « d'un parti. Ainsi sera rétablie la paix religieuse qu'une po- « litique intolérante a si profondément troublée. »

Nous regrettons l'*égale protection* accordée à tous les cultes ; nous prenons note du respect promis au clergé pour assurer sa mission, de la liberté concédée aux écoles redevenues chrétiennes, et de la sécurité garantie aux associations religieuses.

Nous aurions aimé lire le nom de Dieu quelque part dans le manifeste et y voir un appel fait à Sa Providence. Le 24 juin 1886, à Eu, la veille de son départ pour l'exil, M. le Comte de Paris avait écrit ces mots : *Avec l'aide de Dieu...* Ces quatre mots avaient leur place ici.

Nous voulons espérer que les catholiques ne se désuniront pas dans le moment ; ils revendiqueront, l'heure venue, avec plus de force ce qui est dû à Dieu et à eux-mêmes.

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous la bonté d'insérer dans l'un des prochains numéros de la *Semaine religieuse*, l'avis suivant qui intéresse tout le clergé du diocèse ?

Le Directeur diocésain de l'*Apostolat de la prière* a fait annoncer, pendant la retraite ecclésiastique, que, très probablement avant la fin de l'année paraîtrait mensuellement une traduction, en langue bretonne, du *Petit Messager du Cœur de Marie*, l'un des organes de l'Apostolat.

J'ai reçu immédiatement la demande d'environ 150 abonnements. C'est un précieux encouragement dont j'aime à remercier les confrères qui me l'ont donné ; mais ce n'est pas assez pour couvrir les frais d'impression. Si donc il y a d'autres prêtres, comme je n'en doute pas, désireux de me voir donner suite à mon projet, je les prierais instamment de vouloir bien, sans plus tarder, m'envoyer leur adhésion, et de me faire connaître, en même temps, le nombre d'abonnements qu'il y aurait à leur servir. Le prix de chaque abonnement serait de 1 fr. 50 par an.

Le Directeur diocésain de l'Apostolat,
J.-G. Coadou, *chanoine.*

Enseignement. — Nous sommes informés que les inspecteurs d'Académie viennent de faire envoyer aux directeurs et directrices de pensionnats privés, sous prétexte d'exiger d'eux l'observation de l'article 175 du décret du 18 janvier dernier, des formulaires qui leur posent des questions indiscrètes et captieuses. Afin de calmer les craintes et l'anxiété, très légitimes et trop fondées, causées par les pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tentions inquisitoriales de l'administration, nous croyons utile de soumettre aux intéressés les réflexions qui suivent :

L'article 175 du décret du 18 janvier 1887 dispose : « Chaque année, il (tout directeur de pensionnat) transmet, « avant le 1er novembre, à l'inspecteur d'Académie un rap- « port sur la situation et le personnel de son établissement. »

Cet article n'a fait que remettre en vigueur et dans les mêmes termes l'article 9 du décret du 30 décembre 1850 ; il ne peut donc être considéré comme ayant introduit aucune innovation, c'est-à-dire que le rapport exigé présentement des directeurs et directrices de pensionnat ne saurait différer de celui qu'ils ont dû fournir jusqu'ici à l'administration.

Les directeurs et directrices intéressés n'ont, par conséquent, rien à modifier dans les usages antérieurs et sont fondés à refuser de se prêter aux exigences nouvelles de l'administration.

Au cas où, dans quelques régions, l'application de l'article 9 du décret de 1850 serait tombée en désuétude et où, par suite, le rapport demandé par l'article 175 du décret du 1887 serait fourni cette année pour la première fois, il y aurait lieu de tenir compte des observations suivantes :

1° Aucune forme déterminée n'est imposée pour le rapport dont s'agit. On peut donc susbtitner au questionnaire de l'administration un rapport que chaque directeur ou directrice rédigera à sa convenance.

2° Que l'on se serve du formulaire administratif ou que l'on rédige un rapport spécial, on répondra au vœu de l'article 175 en fournissant les chiffres et renseignements relatifs à la situation pédagogigue et morale de l'établissement. L'article 175 ne peut pas avoir eu pour but et ne saurait avoir pour effet d'exercer une sorte d'inquisition sur les établissements libres, et leurs directeurs sont fondés à éliminer de leurs réponses tous les détails d'ordre intime ou confidentiel que l'administration n'a d'ailleurs aucun intérêt avouable à connaître.

3° Il ne faut pas perdre de vue enfin, que l'article 175 appartient à la législation de l'instruction primaire et nullement à la législation fiscale. Les intéressés ne peuvent donc être tenus en s'y conformant, de fournir des renseignements qui ne pourraient être exigés que par les agents du fisc et seulement dans certains cas et sous certaines formes, et les autorités scolaires, chargées de veiller à l'application du dit article, n'ont aucun droit ni qualité pour exiger des déclarations échappant à leurs attributions et à leur contrôle.

(Société d'éducation, Paris).

Guilvinec. — Dimanche dernier, la jeune paroisse du Guilvinec était en fête à l'occasion de la double bénédiction d'une église neuve et d'une cloche.

Jusqu'à présent, les fidèles se réunissaient dans un vaste magasin d'usine, mis gracieusement à leur disposition par M. Joseph Chancerelle, généreux et bon comme tous ceux qui portent ce nom respecté. La chapelle provisoire, décente et passablement ornée, ne suffisait pas à la population et ne répondait plus à ses besoins.

La construction d'une église neuve, spacieuse et plus convenable, fut décidée. Mener à bonne fin cette grosse entreprise n'était point chose aisée. La paroisse datait d'hier, il avait fallu tout créer, tout improviser ; les temps étaient mauvais, la pêche improductive, le choléra effrayant.

M. l'abbé de Coataudon, que la confiance de Mgr Nouvel avait appelé à fonder la paroisse, ne recula devant aucune tâche, devant aucune difficulté. Il se mit à l'œuvre avec une confiance sans bornes, une patience tenace que rien ne démonte, et une gaîté de cœur de bon augure.

M. Bigot donna le plan et en surveilla l'exécution.

Aujourd'hui l'œuvre n'est point achevée, mais la partie principale de cette belle église est faite, couverte et vraiment réussie. Les ennuis n'ont point manqué : les prêtres, qui ont bâti des églises dans les bonnes paroisses pourvues de tout, savent ce qu'il en coûte ; mais ici on s'est heurté à des froissements inexplicables et à des partis-pris moins explicables encore : c'est ainsi que M. Monod, préfet du Finistère, refusait obstinément de laisser couvrir les murs une fois ceux-ci debout : son successeur, M. Bouffay, autorisa l'adjudication de la couverture, qui fut bientôt en place.

Pour être juste, nous devons dire que M. Arnould avait usé de son influence dans cette affaire. Puissent beaucoup de ses actions, qui furent excellentes, lui avoir mérité, au dernier moment, les regrets qui suppléent aux grâces qu'il n'aurait pas refusées ! C'est le désir de plusieurs qui, longtemps ses amis, resteront ses obligés.

A 9 heures 1/2, tout était prêt, le départ de la procession de l'église provisoire se fait en bon ordre, les marins portent sur leurs robustes épaules la statue de sainte Anne, patronne de la paroisse. En l'absence de M. l'abbé du Marhallac'h, M. le chanoine Le Moign bénit l'église neuve, et la statue de sainte Anne est placée sur son trône, au-dessus du maître-autel, très-gracieux et très-réussi. Puis la cloche est bénite par l'abbé Le Sann, curé-doyen de Bannalec, qui, pendant la messe chantée par M. Le Moign, est monté en chaire pour expliquer au peuple le sens et la portée des cérémonies dont il venait d'être témoin. Il a parlé de la maison de Dieu en termes émus, et dit les usages pieux de la cloche donnant tour-à-tour ses notes vives et joyeuses, ou ses tons lents et attristés, selon même que nous sommes dans la joie ou le deuil.

Après la messe, M. l'abbé Durand fait chanter le cantique composé pour les marins de Guilvinec. C'est la dernière ins-

Archives dioc sa es de Quimper et Léon

piration, le dernier travail de M. l'abbé Guillou, recteur de Penmarc'h. Comme tout ce qu'il a écrit, ce cantique révèle un cœur de prêtre et une âme de poète.

La cloche sonnait à toutes volées, au grand bonheur de tout le monde : il faut être chrétien, pour comprendre la joie et l'enthousiasme qui débordaient.

Les vêpres, très suivies, furent solennelles, et la procession magnifique.

Le lendemain, *Anne* — c'est le nom de la cloche — appelait à un grand service pour les défunts de la paroisse : toutes les familles y étaient représentées. Ce fut une bonne pensée, et une excellente manière de faire participer ceux qui ne sont plus à nos joies de la terre.

« Châteauneuf, le 6 septembre 1887.

« Monsieur,

« ....Je vous envoie un aperçu du pardon de Notre-Dame-des-Portes *(Intron-Varia-ar-Porzou)*, qui attire sept ou huit mille pèlerins tous les ans. Jusqu'ici il n'a jamais été mentionné dans les revues. Cela se comprend facilement. Il a lieu le dernier dimanche d'août : il est en concurrence avec le grand pardon de Sainte-Anne la Palue. Il est juste que tout l'honneur de la journée revienne à sainte Anne ; aussi je ne veux nullement établir de parallèle entre les deux ; mais je crois qu'il mérite une petite place parmi les pèlerinages les plus fréquentés du diocèse.

« La chapelle de Notre-Dame-des-Portes date du XIV^e^ ou XV^e^ siècle ; elle est bâtie sur les ruines d'un château-fort qui a eu ses jours de gloire. J'ai cherché l'origine du pèlerinage, mais je n'ai pas trouvé un seul document ; j'ai vu seulement une pièce de vers en breton, qui relataient des faits miraculeux obtenus par l'intercession de Notre-Dame-des-Portes : il est vrai que ces prodiges n'ont pas été rigoureusement contrôlés ; il me semble pourtant que cet écrit prouve clairement l'antiquité de cette dévotion.

« Elle ne fait que se consolider et s'étendre de plus en plus. Le jour du pardon, la ville de Châteauneuf est envahie par des pèlerins venus de bien loin ; l'archiprêtré de Quimperlé et une partie du diocèse de Vannes nous en envoient un bon contingent. Il faut assister à la procession pour se rendre compte de l'affluence et de la piété qu'on y voit. Notre-Dame-des-Portes a son cantique, sa médaille, sa photographie ; le pardon a ses indulgences, qui nous procurent de grandes consolations. On a compté cette année, pendant l'octave, 1,400 ou 1,500 communions.

« Intron-Varia ar Porzou,
Clevit mouez ho pugale.
Hed hor buez, en hor poaniou,
Hon dioualliit noz ha de.

« Daignez agréer... »

Cette première lettre, espérons-le, sera le commencement d'une étude des plus intéressantes.

Nous avons appris, avec un vrai plaisir, que l'ancienne chapelle, trop exiguë et si peu digne de la Sainte-Vierge, pourrait bientôt faire place à une chapelle plus vaste et plus belle.

Un plan a été demandé. Nous ne doutons pas du succès : à Châteauneuf on fait bien les choses.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La question romaine reste ouverte plus que jamais. L'évènement du jour est la brochure anonyme qu'un homme politique vient de publier sous ce titre : *La lettre du Pape et l'Italie officielle.* Nous y cueillons le trait suivant.

Le 26 mai dernier, un personnage sortant du Consistoire public que Léon XIII venait de tenir au Vatican, et passant au milieu de la place Saint-Pierre, près de l'obélisque, côtoya un groupe d'hommes du peuple qui, engagés dans une vive discussion, se livraient à une pantomime expressive. Les mots *Papa, Italia, Roma* retentirent à ses oreilles ; il s'arrêta.

— Vous voulez quelque chose ? dit un des *popolani.*

— Rien. Peut-on écouter ?

— Vous venez du Vatican ?

— Oui ; j'ai assisté au Consistoire.

— Et qu'avez vous vu ?

— J'ai vu les cardinaux, les ambassadeurs et puis le Pape porté sur la *sedia* par une dizaine de Suisses.

— Ce n'est pas par dix Suisses que nous voulons voir porter le Pape sur la *sedia*, n'est-il pas vrai ? reprit le *popolano* en se tournant vers ses camarades ; c'est par deux cent mille Romains !

— Il faut dire cela à ces messieurs de Monte-Citorio, répliqua l'interlocuteur.

— Les députés ! Ce sont des...

Et le groupe tout entier applaudit.

Pleine liberté au Pape. — Dans une audience accordée à un personnage du patriciat romain, le Souverain-Pontife a exprimé sa haute satisfaction du mouvement qui s'organise en Italie pour réclamer par voie de pétition la pleine liberté du Pape. Rapprochant ensuite ce pétitionnement des fermes revendications qui ont été formulées aux récents congrès de Trèves et de Liège, le Saint-Père a exprimé l'espoir et le désir

Archives dioc sa es de Quimper et Léon

de voir ces revendications se multiplier partout, sous la forme la plus solennelle et laplus persistante.

Pèlerinage à Rome. — L'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers* prépare un pèlerinage à Rome pour le mois d'octobre prochain.

Nous croyons savoir que Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu promettre de recevoir les délégués de l'Œuvre en audience spéciale, dans le palais du Vatican.

Les personnes sympathiques à cette Œuvre, si éminemment catholique et française, pourront se joindre aux délégations des associations ouvrières ; elles auront la grande satisfaction de voir le Souverain-Pontife, d'entendre la parole du docteur infaillible et de recevoir la bénédiction apostolique ; elles pourront en outre visiter les monuments et les principales curiosités de la capitale du monde chrétien.

Le départ de Paris, par train spécial, en seconde classe, s'effectuera le mercredi 12 octobre, à deux heures vingt minutes du soir, *viâ* Mâcon, Modane.

Le départ de Rome, pour le retour, aura lieu le jeudi 20 octobre.

Prix : 170 fr., tout compris, nourri et logé par la Commission romaine ; — 215 fr., nourri et logé dans les hôtels (hôtel de Milan et autres).

Nécrologie. — Mgr l'Evêque de Laval est décédé mercredi dernier. Le diocèse de Laval est de nouveau replongé dans la douleur et les incertitudes d'un long deuil.

Mgr Maréchal avait fait son entrée solennelle, le 7 août dernier.

La joie était immense ; le veuvage avait duré 15 mois, et le nouveau prélat donnait de si belles espérances !

Nous qui sommes privés, depuis bientôt quatre mois, de notre cher et à jamais bien-aimé Père, Mgr Nouvel, nous comprenons l'étendue de la perte faite à Laval ; nous demandons que ces longues vacances de siège soient bientôt finies et qu'il plaise à Dieu de donner à son peuple, pour longtemps, un bon et saint Evêque.

GAP. — M. l'abbé Guillot, l'ancien curé de Châteauvillain, est nommé économe du Petit-Séminaire de la Côte-Saint-André. Dans ce nouveau poste, dont le zèle et l'abnégation de M. l'abbé Guillot lui ont rendu l'acceptation facile, les sympathies et l'admiration des catholiques qui savent se souvenir, accompagneront le prêtre aussi ferme que pieux, dont le nom cher à son vaillant évêque est désormais associé pour toujours à la glorieuse revendication des droits de Dieu contre les entreprises sataniques de la Révolution.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, 1er juin 1886. (1)

MON CHER AMI,

Hier soir, on nous a remis les lettres de France : elles ont couru après nous à Caïpha et à Jaffa. A cette distance, recevoir des nouvelles du pays c'est une vraie joie ; on les met en commun, la conversation prend un tour vif, agréable ; chacun sent mieux quelles profondes racines ont jetées dans le cœur les vieilles amitiés. Les premières lettres ouvertes étaient bonnes, consolantes, pleines de recommandations particulières à exposer à Notre-Seigneur au Saint-Sépulcre : je m'en acquitterai de mon mieux. La dernière m'apprit la mort de trois prêtres : M. Morvan, chanoine, enlevé si rapidement, M. Guyonvarch et M. Canivet ; tous trois m'honoraient de leur amitié. Ce triple deuil m'assombrit et me fendit le cœur. M. L. et moi, nous tombâmes à genoux pour réciter, à leur intention, une prière.

Je reprends mon récit ; mais j'avais besoin de te dire toute la peine que j'ai ressentie.

Ce matin, à cinq heures, je me suis rendu, en compagnie de mon compagnon et d'un autre prêtre, à la basilique du

---

(1) L'auteur de ces lettres a omis quelques renseignements historiques sur la ville de Jérusalem ; nous les donnons, puisés aux meilleures sources. (N.R.)

Jérusalem est justement nommée la Ville-Sainte ; les chrétiens la vénèrent à cause de Notre-Seigneur qui y est mort pour le salut du monde ; les Mahométans la respectent à cause de la mosquée d'Omar.

Jérusalem, ancienne Salem, a été fondée par Melchisédech, roi et prêtre, l'an 1769 avant Jésus-Christ. Cinquante ans plus tard, elle fut prise par les Jébuséens, qui donnèrent le nom de leur père, Jébus, à la forteresse bâtie par eux sur le mont Sion : de la réunion de la ville Salem et de la forteresse Jébus sortit l'appellation Jébusalem, et plus tard Jérusalem, qui veut dire *vision de la paix*.

Jérusalem connut toutes les vicissitudes, toutes les bonnes et mauvaises fortunes. Voici les faits principaux de son histoire, brièvement rappelés.

Jusqu'en 1445, c'est-à dire, pendant 321 ans, Jérusalem resta libre et tranquille ; à cette époque, les Israëlites s'en emparèrent ; le roi, Adonisedech, subit le supplice qu'il avait imposé à soixante-dix rois ; mais le Mont-Sion avec sa forteresse demeura au pouvoir des Jébuséens, et David ne s'en empara que la huitième année de son règne. Il en fit la capitale de son royaume, il y avait transporté l'Arche d'Alliance ; dès lors le Mont-Sion fut souvent appelé la Cité de David.

Sous son fils, Salomon, Jérusalem acquit l'apogée de sa prospérité et de sa gloire, tant à cause de la construction du Temple que par l'éclat d'un règne illustre.

A la mort de Salomon, Jérusalem devint la capitale d'un petit Etat réduit à deux tribus ; aussi, pendant trois siècles, elle eut à subir les invasions et les vexations des peuples voisins.

En 606, Nabuchodonosor s'en rend maître, détrône Joachim, et met à sa place Sédécias ; celui-ci s'étant révolté, la ville est reprise, le Temple incen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Sépulcre. Nous y sommes arrivés tant bien que mal, n'ayant rencontré personne pour nous donner sur la route à suivre la moindre indication. Le rendez-vous général est au Calvaire. Le côté Sud de cette chapelle appartient exclusivement aux Latins : elle comprend deux stations, la 10e, le dépouillement, et la 11e, le crucifiement. Le côté Nord est aux Grecs schismatiques, mais nous pouvons y aller prier.

En entrant au Saint-Sépulcre, on trouve à droite un escalier de vingt marches environ ; je te parlerai de tout cela plus loin avec détails, tu peux y compter.

Pendant que les pèlerins laïques se pressent dans la chapelle du Calvaire pour se préparer à entendre la sainte messe, les prêtres se rendent aux autels désignés par les RR. Pères Franciscains. J'ai eu le bonheur de célébrer le Saint-Sacrifice à l'autel même de l'Invention de la Sainte-Croix, dans une chapelle souterraine.

Les messes dites, on rejoint le pèlerinage, auquel est adressée une touchante instruction : le sujet était tout indiqué : mais quel lieu pour le traiter ! Ah ! c'est bien ici qu'on peut dire que *les pierres parlent* :

« . . . Nous sommes trois cent soixante pèlerins, nous pouvons dire que nous représentons la France, la vraie France, la France chrétienne ; venus pour demander pardon de nos péchés, implorons aussi miséricorde pour les fautes de notre pays. . . O Dieu Sauveur, qui avez été dépouillé *ici*

dié, et le peuple conduit captif à Babylone, où il resta soixante-dix ans. Cyrus, roi des Perses, permit enfin aux Juifs de retourner dans leur patrie et de relever les ruines de Jérusalem.

Alexandre-le-Grand se montra plein d'égards pour elle.

Ses malheurs et ses désastres recommencèrent par intervalles, soit à cause de la proximité des frontières, soit à cause de la cruauté d'Antiochus-Épiphane. Délivrée par les Machabées (160), elle tomba cent ans plus tard sous la domination romaine Pompée y nomma Scaurus gouverneur. Hérode-le-Grand y régna et l'embellit de plusieurs monuments. A la fin de son règne naquit le Messie. Il avait par testament partagé ses Etats entre ses trois fils, Archélaüs, Philippe et Antipas. Ce dernier fit mourir saint Jean-Baptiste et traita Notre-Seigneur d'insensé. Archélaüs, accusé devant César de tyrannie, fut relégué à Vienne, dans les Gaules, et son etnarchie annexée à la Syrie. Jérusalem reçut des gouverneurs romains : le sixième d'entre eux, Ponce-Pilate, condamna Notre-Seigneur à la mort de la croix.

Agrippa, petit-fils d'Hérode-le-Grand, fit mourir saint Jacques et mettre saint Pierre en prison ; un ange le délivra. Il enferma le Calvaire et le bourg de Bezetha dans une enceinte, et permit de paver toute la ville en grandes dalles blanches. A sa mort, tout le pouvoir passa aux gouverneurs romains.

L'an 70, Titus assiégea, prit et détruisit Jérusalem : le Temple, malgré ses ordres, fut incendié. Adrien (136) la rebâtit et lui donna le nom d'Œlia-Capitolina, qu'elle conserva jusqu'à Constantin ; sa mère, sainte Hélène, éleva de magnifiques constructions pour conserver les Saints-Lieux (326)

En 614, Chosroès, roi des Perses, pille et saccage la Ville-Sainte, détruit les monuments religieux et vend les chrétiens aux Juifs. Vingt-deux ans plus tard, sans la bravoure du patriarche Sophonius, la ville était de nouveau détruite ; Omar lui fit grâce.

Jusqu'au XIe siècle, elle traverse de bons et de mauvais jours sous la do-

même de vos vêtements, qui avez été attaché à la croix *là* où votre ministre célèbre le même sacrifice que vous avez offert en mourant pour nous sur la croix, pitié pour nous, pitié pour la France, pitié, au nom de vos souffrances, au nom de Marie, votre sainte Mère, qui se tenait *là*, debout, à la place de l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs. . . O Calvaire béni, tu ne sortiras jamais de notre mémoire, tu es le lieu saint par excellence, tu as vu venir Jésus gravissant la montagne péniblement, insulté, outragé, tu as vu Jésus se couchant sur la croix comme une victime sur la pierre du sacrifice ; tu as vu Jésus sur sa croix, entendu ses paroles, assisté à son dernier soupir, et ton sein s'est ouvert, car tu as tremblé sur tes bases. . . »

L'éloquent prédicateur n'avait pas besoin de grandes phrases ni de figures oratoires pour produire sur nous une profonde impression, il n'avait qu'à dire tout haut ce que chacun ressentait dans son cœur. — Plusieurs de mes compagnons, d'accord avec moi, assurent que jamais parole humaine ne les a remués à ce point ; mais n'y a-t-il eu que l'effet d'une belle parole ? Il nous semblait à tous voir et sentir Dieu, voir le Christ sur sa croix d'ignominie, sentir le Christ ressuscité, se préparant aux gloires de l'Ascension.

On se mit en prières ; il y a des heures où la prière, singulièrement facilitée, se fait toute seule : la nôtre se prolongea longtemps. Nos Bretons surtout ne se lassaient point ; nous

mination arabe. Aroun-al-Raschid, l'ami de Charlemagne, montra une grande bienveillance aux chrétiens. Ses successeurs, Fatimites et Seljoukides, furent cruels.

Enfin, commencèrent les Croisades : le 15 juillet 1099, Godefroy de Bouillon entre à Jérusalem. Moins d'un siècle plus tard, le royaume chrétien avait disparu.

Depuis, Jérusalem passa successivement sous l'autorité des kalifes voisins, qui se la disputaient, et à chaque changement ses habitants furent mis à mort ou traînés en esclavage. Cette partie de l'histoire est navrante : un jour, les Karesmiens pénétrèrent dans la ville, presque tous les habitants avaient fui : pour les faire revenir, ils arborent des étendards et sonnent à toutes volées les cloches. Plus de sept mille malheureux se laissent prendre au piège, ils accourent, ils sont outragés, pillés, égorgés.

Avec toute la Syrie, en 1517, elle passa sous la domination de Soliman II. Depuis, annexée au pachalik de Damas, elle forme avec ses environs une province et relève de Constantinople.

Jérusalem est assise sur deux rangées de collines qui forment des ondulations de terrain à travers toute l'étendue de la ville ; celle de l'Occident a trois plateaux élevés, Bezetha, Moriah et Ophel ; celle de l'Orient a également trois hauteurs, Gareb, Acra et Sion.

Ces collines sont séparées par quatre vallées, Tyropœon, Large-Ravin, Cadavres, Cendres.

Il y avait trois enceintes aux endroits abordables, et une seule aux points inaccessibles : la première était de l'époque Jébuséenne ; David et Salomon l'avaient restaurée. Elle avait soixante tours. La deuxième enceinte, construite par les rois de Juda, agrandissait la ville ; elle avait quatorze tours. La troisième, commencée par Hérode-Agrippa, fut achevée plus tard, étendait aussi la ville et avait quatre-vingt-dix tours.

Archives dio[illegible]sa[illegible]es de Quimper et Léon

étions vingt-deux, représentant la Bretagne, deux de Quimper, un de Saint-Brieuc, quatre de Rennes, quatre de Nantes, et douze de Vannes.

Honneur aux Vannetais ! ils étaient les plus nombreux.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE II (suite)

ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

Si les communautés religieuses, les colléges chrétiens, les écoles florissantes de notre diocèse ont fait moins encore que les paroisses pour honorer saint Corentin dans ses images, les maisons qui font heureusement exception doivent être signalées.

Quand vous pénétrez dans la belle avenue qui conduit au couvent des Ursulines de Quimperlé, vous trouvez d'abord un portique surmonté d'une niche où est une statue du saint Ange Gardien ; et si ce portique est ouvert, il vous laisse voir la façade de la chapelle, œuvre d'une époque où l'architecture était en décadence, et cependant cette façade, avec son perron, n'est pas sans un caractère de grandeur. Elle est décorée de trois niches. La principale contient la statue de saint Joseph ; dans les deux autres sont saint Augustin, dont les Ursulines suivent la règle, et saint Corentin. Au grand parloir vous trouverez une grande inscription ornée de miniatures et exécutée dans le couvent même. Cette inscription rappelle le séjour que fit dans cette pieuse communauté l'*ossiculum* de saint Corentin, lorsqu'il eut été apporté de Tours dans notre diocèse ; il resta chez les Ursulines jusqu'au moment choisi par Mgr Dombideau pour le faire transporter dans la cathédrale.

Les Bénédictines de la congrégation du Calvaire ont à Landerneau une gracieuse chapelle dans laquelle saint Corentin et saint Pol-Aurélien occupent une place importante. Gardant le souvenir de leurs origines et du Saint dont leurs vénérées mères ont habité la ville autrefois (1), elles l'ont fait représenter, ainsi que le second patron du diocèse, dans une belle peinture murale qui simule un vitrail.

(1) La communauté des Bénédictines était établie jusqu'à la Révolution dans les bâtiments du séminaire actuel de Quimper, qu'on appelle souvent encore de son ancien nom : Le Calvaire.

Après le Concordat, il y eut un essai de réorganisation, mais le gouvernement impérial s'empara de la maison et de ses dépendances pour y loger des prisonniers espagnols ; ceux-ci ayant été rapatriés, l'ancien couvent devint séminaire diocésain.

Il est possible que d'autres communautés honorent des images de saint Corentin, mais je ne les connais pas, et si ces exceptions existent elles ne sont pas nombreuses.

Il est juste d'indiquer aussi quelles sont les principales représentations de notre saint Corentin en dehors du diocèse de Quimper : dans le sanctuaire le plus vénéré de la Bretagne, dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray, il occupe une verrière qui est peut-être la plus belle de la partie haute de l'église. Le carton de ce vitrail a été composé par M. Yan Dargent. Sur la chaire à prêcher, qui à première vue paraît d'une composition si simple, mais dont le travail est si parfait, sont rangés les neuf pontifes qui ont fondé les neuf évêchés de Bretagne ; saint Corentin y est donc encore.

Dans les peintures de l'église métropolitaine de Rennes, les Saints de Bretagne figurent par groupes, et chaque groupe appartient à un diocèse particulier. Les Saints de Cornouailles sont conduits par saint Corentin. Ces peintures ont été exécutées sous l'épiscopat du cardinal Saint-Marc.

A la cathédrale de Tréguier, sur une des colonnes du bas de la nef, est une vieille peinture faite sur le granit même et que ni le temps ni le badigeon n'ont fait disparaître. Un peu pâlie, mais toujours bien visible, l'image de notre saint Corentin, après quatre ou cinq cents ans, est toujours là reconnaissable à son poisson, lors même que son nom n'y serait pas en toutes lettres.

Bientôt une autre figure de saint Corentin se montrera dans cette belle église ; de même que sur la chaire de sainte Anne, les neuf premiers évêques de Bretagne seront représentés sur le tombeau de saint Yves.

Lorsque les anciens évêchés de Cornouailles et de Léon furent réunis en un seul, le nouveau diocèse de Quimper se vit enlever une partie du vieil apanage de saint Corentin ; les paroisses ainsi séparées furent données, les unes à Vannes, les autres à Saint-Brieuc, mais toutes restèrent fidèles au souvenir de celui qui les évangélisa lui-même ou leur envoya ses collaborateurs. Là, on prie toujours saint Corentin à la prière du soir ; il n'y a donc pas à s'étonner si l'on conserve toujours fidèlement son image.

A la chapelle si vénérée de Sainte-Barbe, au Faouët, il y a dans le chœur une curieuse statue qui représente saint Corentin à genoux et portant dans la main droite un ostensoir. Au-dessous du Saint est la fontaine avec le poisson. Pour tout pèlerin venant du Finistère dans ce pays, qui dépasse tout ce qu'on peut rêver de plus pittoresque et dont la seule vue dédommagerait des courses les plus lointaines, il y a une joie réelle à constater la fidélité des souvenirs chez nos frères, morbihannais maintenant, et cornouaillais toujours.

Outre les statues plus ou moins grandes, les tableaux, les vitraux, objets surtout destinés aux églises, il est d'autres images chères aux fidèles dont elles entretiennent la piété ; rien n'est plus connu que le fini et la richesse des miniatures du moyen-

Archives dio sa es de Quimper et Léon

âge ; elles atteignaient les dernières limites de la perfection, surtout quand elles figuraient sur le vélin des livres liturgiques, mais je ne connais aucun *propre* manuscrit des offices du diocèse de Cornouailles et aucune miniature de saint Corentin.

Grâce au travail qu'elles exigeaient, les miniatures étaient de grand prix, et par suite, peu accessibles à tout le monde. A la fin du quatorzième siècle se firent les premiers essais de gravure sur bois ; on en tira parti pour éditer les cartes à jouer ; on a dit que cette invention ne servit à reproduire les images des Saints que vingt-cinq ou trente ans plus tard (la plus ancienne estampe que l'on connaisse est un saint Christophe portant la date de 1423), mais M. Cartier, juge expert en la matière, établit fort bien que des images de sainte Catherine de Sienne furent faites à Venise en 1394 ou 1395.

Ce fut seulement dans le courant du quinzième siècle que parut la première gravure sur bois représentant saint Corentin ; il y figure dans le groupe des Sept Saints de Bretagne, où il n'a que le cinquième rang ; aucun des Saints n'y a son attribut caractéristique ; saint Samson y porte le pallium et la croix des archevêques, avec saint Brieuc, il est seul à porter la chasuble, les autres sont revêtus de chapes.

Cette vieille gravure a été reproduite dans un des beaux volumes que Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) a publiés sur les arts au moyen-âge. Une nouvelle édition de la vie de saint Corentin par Albert-le-Grand, publiée à Quimper l'année dernière, est ornée d'une réduction de cette curieuse image. Au moment où elle était de nouveau gravée, M. de Kerangal tirait de l'oubli la vieille planche très curieuse dont j'ai déjà parlé (la maison qu'il dirige la possède depuis deux cents ans) et il vulgarisait de nouveau une image autrefois très connue.

Sous l'épiscopat de Mgr de Poulpiquet parut une petite gravure représentant saint Corentin au milieu de nuages ; au dessous se lisait une prière au saint évêque. Cette image fut placée comme frontispice en tête du nouvel office de saint Corentin ; les exemplaires en deviennent rares, mais ne sont pas cependant introuvables.

C'est probablement vers la même époque que l'imagerie d'Epinal publia deux ou trois gravures enluminées du premier évêque de Cornouailles ; on ne les rencontre guère désormais, et j'avoue que je le regrette pour nos fermes bretonnes.

Il existe une petite gravure populaire de saint Corentin, image assez moderne et bien modeste, on en a fait un nouveau tirage lors de la grande fête du mois de décembre dernier.

A la même occasion, la maison Desclée, de Tournai (Belgique), a édité une charmante imitation des miniatures du moyen-âge : c'est saint Corentin sur les bords tout fleuris de l'Odet ; derrière lui se voient les vieux remparts de sa bonne ville, l'évêché tel qu'il était il y a trente ans, et la cathédrale vue du côté du chevet, avec les antiques éteignoirs au lieu des belles flèches de maintenant.

Bientôt la photogravure reproduira le carton de la verrière de Rumengol, c'est-à-dire de la plus belle image qu'on ait jamais faite de saint Corentin, ce sera un puissant moyen pour entretenir et communiquer la dévotion envers lui.

Je ne dois pas omettre aussi que le journal la *France illustrée* a publié une gravure sur bois reproduisant la belle peinture de M. Yan Dargent : l'entretien de saint Corentin et de Saint Primel. Il est fâcheux qu'on n'ait pas fait un tirage de cette gravure en dehors même du journal.

Toujours à l'occasion de la Translation du Bras de saint Corentin, une médaille a été frappée représentant l'effigie du saint, et au revers son église cathédrale ; il existe encore des médailles portant d'un côté l'image de Notre-Dame, de l'autre celle de saint Corentin ; elles étaient destinées aux membres des deux congrégations de la Très-Sainte Vierge.

Il n'existe pas de type traditionnel pour représenter saint Corentin ; ses images le montrent quelquefois très jeune et quelquefois très vieux, tantôt imberbe, tantôt avec une longue barbe. Comme le fait observer Dom Plaine, le R. P. Cahier *(Caractéristique des Saints dans l'art populaire*, t. II, p. 693), donne une très belle gravure de saint Corentin. Ce savant ouvrage étant aujourd'hui fort répandu, il serait à désirer que les sculpteurs et les peintres s'inspirassent de ce modèle pour arriver à ne plus multiplier leurs fantaisies à l'infini. Ce que j'en dis n'est nullement pour recommander le texte même du P. Cahier, qui pousse le scepticisme bien loin quand il s'agit des traditions les plus respectables, et qui pour les révoquer en doute ne recule pas devant des plaisanteries dignes de ces prétendus savants d'Allemagne, desquels Dom Guéranger a si bien fait justice. *(A suivre.)*

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR


USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

HUILERIES du MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclesiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

SYNDICAT RENTES FRANÇAISES
CAPITAUX DEPOSÉS GARANTIS
BÉNÉFICES CERTAINS
Ecrire Directeur CORRESPONDANCE, *28, Rue St-Lazare, Paris.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 1er Octobre 1887. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SAJAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mandement sur le Rosaire ; La fête du Rosaire ; Nomination de M. Lamarche à l'évêché de Quimper ; Préconisation des évêques ; Mutations dans le Clergé ; La Retraite des Tiers-Ordres à Lesneven ; Concarneau ; Lettre d'un Missionnaire. — *II. La Vie de S. Corentin,* 2e partie, histoire de son culte (suite). — *III. Avis et Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 Octobre. — 17e Dimanche après la Pentecôte : Fête du saint Rosaire, double-majeur, blanc, mémoire du dimanche ; Vêpres de la fête, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi 3. — S. Méloire, martyr, semi-double, rouge.
Mardi 4. — S. François d'Assise, confesseur, double-majeur, blanc.
Mercredi 5. — S. Maurice, abbé, semi-double, blanc.
Jeudi 6. — S. Bruno, confesseur, double blanc.
Vendredi 7. — Fête des Saints-Anges, double-majeur, blanc.
Samedi 8. — Ste Brigitte, veuve, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Tréflévénez.....	2 octobre.
Plouarzel.....	3, 4, 5 et 6 octobre.
Gouesnach'h.....	7 et 8 octobre.

Archives diocé ain de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Mardi 4 octobre, fête des Écoles. — La messe sera dite à la cathédrale à 9 heures 1/2. — Instruction. — Bénédiction du Saint-Sacrement.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MANDEMENT

DE M. LE VICAIRE CAPITULAIRE

LE SIÈGE VACANT

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Nous vous adressons le récent Décret *Urbis et Orbis* de la Sacrée Congrégation des Rites, en le faisant suivre de quelques extraits empruntés aux actes précédents du Saint-Siège, afin d'en mieux assurer l'exécution fidèle.

DÉCRET *URBIS ET ORBIS*

« A travers les épaisses ténèbres des erreurs et des crimes, il y a comme un signe certain du salut à venir qui perce déjà : c'est, grâce à la diffusion du S. Rosaire parmi les peuples chrétiens, la renaissance de la piété et de la confiance envers la Mère de Dieu, celle qui, dans tous les temps a été pour l'Eglise et la Société, le secours le plus puissant pour écraser leurs ennemis de la terre et de l'enfer. La parole de notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, portée à toutes les régions de la terre par ses Lettres Encycliques, principalement celle du 1er septembre 1883, *Suppremi Apostolatus officio*, a produit partout du fruit au centuple, comme la divine semence de l'Evangile en tombant sur la bonne terre, bien qu'ailleurs, trouvant dans les cœurs rebelles un terrain pierreux ou couvert d'épines, elle ait été foulée aux pieds ou étouffée. Sur tous les points du globe, les fidèles, de concert avec leurs pasteurs, ont célébré, dans la joie et la ferveur, la fête et le mois du Saint Rosaire. De l'Orient à l'Occident, unissant leurs efforts pour obtenir le salut de ceux qui errent et la fin des calamités qui pèsent sur l'Eglise et la Société, ils ont invoqué Marie, « cette lumière qui, envoyant de tout côté sans inter-
« mittence les rayons de sa miséricorde, a l'habitude de se
« montrer accessible à tous, pleine de clémence envers tous,
« et qui dans son inépuisable amour subvient aux nécessités
« de tous. (S. TH., Ep. Sal.) » Et l'espoir que nous avons de

voir nos efforts couronnés de succès se fonde particulièrement sur cette considération : c'est que la forme admirable de la prière du saint Rosaire est un moyen de rendre à Dieu un culte très éclatant de religion et de faire en même temps une profession complète de notre foi ; car le Rosaire, par cela même qu'il évoque tous les mystères de la vie de Jésus-Christ et de la Vierge-Mère, embrasse dans son évolution notre foi tout entière, et nous savons *que cette victoire qui triomphe du monde est l'effet de notre foi.* (I. J. V.)

« Heureux des résultats obtenus, le Saint-Père se sent porté à exhorter plus vivement les pasteurs et les fidèles à persévérer avec un redoublement de piété et de confiance dans l'œuvre commencée ; à demander à l'auguste Reine de la paix, qu'à raison de la faveur dont elle jouit près de Dieu, l'empire de Satan étant détruit et les ennemis de la religion réduits à l'impuissance, elle calme l'horrible tempête qui sévit actuellement, et rende à la barque mystique de Pierre, si violemment agitée, la tranquilité qui est l'objet de tous les désirs.

« A ces fins, tout ce qui a été décrété, ordonné et concédé précédemment, spécialement par le décret du 26 août 1886, qui a consacré le mois d'octobre à la Reine du Ciel sous le nom de Mois du Rosaire, Il le décrète, ordonne et concède de nouveau.

« Le jour de la solennité du très-saint Rosaire est déjà célébré parmi les peuples avec un grand honneur et un culte singulier, qui se rapporte à tous les mystères de la vie, de la passion, de la gloire de Jésus-Christ notre Rédempteur, et de sa Mère Immaculée ; mais pour donner un nouvel aliment à la piété et à la vénération croissantes des fidèles, Il étend à l'Eglise universelle ce qui avait été un privilège réservé jusqu'ici à quelques églises particulières : désormais, la solennité et l'office de Notre-Dame du Rosaire, fixés au premier dimanche d'octobre, devront être célébrés partout sous le rite double de seconde classe, de sorte qu'ils ne pourront être transférés à un autre jour, à moins qu'il n'y ait occurrence d'un office d'un rite supérieur, *servatis rubricis contrariis non obstantibus quibuscumque.*

« Pour ces effets, Il a ordonné de promulguer le présent décret de la Sacrée Congrégation des Rites, le 11 septembre 1887, en la fête du Saint Nom.

« D. CARD. BARTHOLINI, *Préfet de la S. C. R.*
« LAURENT SALVATI, *Secrétaire.* »

I. — La lettre Encyclique du 1er septembre 1883, qui ouvre la série des actes pontificaux dans cette matière,

Ordonne que dans toutes les églises paroissiales et dans toutes les églises, ou chapelles dédiées à la Sainte-Vierge, ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même dans d'autres à choisir par les Ordinaires, on récite pendant le mois d'octobre avec piété cinq dizaines au moins du Rosaire avec les litanies de la Très-Sainte Vierge. Le Saint-Père désire (1) que ces prières se fassent soit pendant la sainte messe, soit pendant l'exposition du Saint-Sacrement et que la bénédiction soit donnée à la fin de la cérémonie. Il accorde : 1° une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui pendant ce mois assisteront à la récitation publique du Rosaire et prieront selon ses intentions : cette indulgence est concédée par le Saint-Père à ceux qui, empêchés par une cause légitime de prendre part aux prières publiques, réciteront en particulier les cinq dizaines avec les litanies aux intentions marquées ; 2° une indulgence plénière à ceux qui dix fois au moins auront assisté à ces prières dans l'église ou les auront faites dans leurs maisons, si de justes motifs ne leur permettaient pas d'en sortir, se seront confessés, auront communié et prié selon les intentions ; 3° une indulgence plénière à ceux qui, le jour du saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu et la Sainte-Vierge aux intentions désignées.

II. — L'Encyclique du 30 août 1884 renouvelle à peu près sous les mêmes termes les faveurs spirituelles concédées par la précédente. Une modification est introduite dans les conditions. Le Saint-Père ne se borne plus à exprimer le désir que la récitation du chapelet et des litanies ait lieu pendant la messe ou l'exposition du Saint-Sacrement, voici comment il s'exprime : « Si cet exercice pieux a lieu le matin, la messe « doit être célébrée pendant les prières ; s'il a lieu dans « l'après-midi, on exposera le Saint-Sacrement à l'adoration « des fidèles et on donnera ensuite la bénédiction à ceux qui « y assistent. Enfin, ajoute-t-il, désirant avoir égard à ceux « qui vivent à la campagne et qui sont occupés pendant le « mois d'octobre par les travaux des champs, nous leur per- « mettons d'ajourner soit au mois de novembre, soit au mois « de décembre, selon le jugement de l'Ordinaire, les exercices « prescrits plus haut, avec les indulgences à gagner pen- « dant le mois d'octobre. » Dans cette Encyclique le mois du Rosaire est étendu du premier jour d'octobre au second jour de novembre.

III. — Le décret de 1885 se borne à reproduire, pour les privilèges et les conditions, la teneur de la lettre Encyclique de 1884.

IV. — Le décret de 1886 en prorogeant jusqu'à la fin de la crise actuelle la pratique du mois du Rosaire, se termine par

(1) Optamus autem ut ad has preces, conveniente populo, eodem tempore vel sacrum ad altare fiat, vel sacramento augusto ad adorandum proposito, sacrosancta deinceps hostia pius supplicantium cœtus rite lustretur.

une nouvelle concession. « Sa Sainteté a daigné accorder que dans les églises ou chapelles, où l'on ne pourrait, à cause de leur pauvreté, faire l'exposition d'une manière solennelle, suivant la lettre du décret, c'est-à-dire avec l'ostensoir, on put, par exception, la faire, si l'Ordinaire le juge prudent, avec le Saint-Ciboire, c'est-à-dire en ouvrant au commencement de l'exercice la porte du tabernacle et en bénissant le peuple, à la fin, avec le Saint-Ciboire.

Puissent nos supplications persévérantes, offertes à Dieu par Notre-Dame du Rosaire, désarmer enfin Sa Justice ; ou si, dans les conseils de la Providence, le jour du triomphe n'est pas encore venu, puissions-nous, mûris dans les épreuves de la foi, nous attacher invinciblement aux seuls biens qui ne trompent pas : l'amour de Jésus-Christ et l'espérance de parvenir par son amour à la bienheureuse éternité.

Quimper, le 27 septembre 1887.

DU MARHALLAC'H,
Vicaire Capitulaire.

A. SERRÉ,
Pro-Vicaire Capitulaire.

La fête du Rosaire. — Le 7 octobre 1571, vers cinq heures du soir, deux faits s'accomplissaient simultanément : à Rome et dans le monde entier, toutes les confréries du Rosaire faisaient leur procession annuelle, et près des îles Echinades, don Juan d'Autriche sauvait par sa victoire sur les Turcs la chrétienté entière. Saint Pie V y vit l'effet de tant de prières et institua en mémoire la fête de Notre-Dame du Rosaire.

Deux ans après, Grégoire XIII décida que cette fête se célèbrerait désormais le 1er dimanche d'octobre de chaque année dans les confréries.

Clément X établit cette fête aux paroisses, affiliées ou non à la confrérie du Rosaire, dans l'empire espagnol, et Clément XI établit cette solennité pour le monde entier, à la suite des deux victoires remportées par les chrétiens en 1776, à Temeswar (5 août) et près de Corfou (22 août).

Depuis cette époque, cette fête a toujours été célébrée dans l'Eglise avec une grande piété. Le Pape Léon XIII l'a élevée au rite de double de seconde classe.

M. l'abbé Jacques-Théodore Lamarche, curé de Sainte-Marie des Batignolles, à Paris, est nommé évêque de Quimper et de Léon.

Le décret, à l'heure où nous écrivons, n'a point encore

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paru. Une indiscrétion — dont nous bénéficions — a répandu cette nouvelle qui nous remplit de joie.

Presque tous les journaux ont publié une notice biographique de notre évêque. Ils s'accordent à nous féliciter d'un tel choix.

Nous en sommes heureux et fiers.

Nous donnerons dans notre prochain numéro des détails, sûrs et complets, promis sur cette belle vie de prêtre qui nous appartiendra désormais tout entière.

Monseigneur Lamarche, né à Paris en 1827, et ordonné prêtre en 1851, est curé à Sainte-Marie depuis 9 ans. Cette paroisse compte plus de 51,000 âmes.

La préconisation des Évêques. — La *préconisation* est la nomination canonique, ou la nomination par le Pape.

Dès qu'un ecclésiastique a été présenté au Saint-Siège par le gouvernement, le Nonce apostolique procède aux *informations* canoniques. Ces informations portent à la fois et sur l'Eglise qui demande à être pourvue d'un Evêque et sur le sujet qui est présenté. C'est ce que l'on appelle le procès d'information.

Le résultat de ce procès est envoyé à Rome, à la Congrégation des cardinaux établie par Sixte V pour *l'Election des Eglises et les Provisions apostoliques.*

Cette Congrégation est composée de quatre cardinaux : l'un d'eux est le cardinal protecteur de la nation à laquelle appartient le candidat, et fait l'office de rapporteur. Le rapport écrit du cardinal rapporteur, avec l'avis des 3 autres cardinaux, signé par eux, est présenté à la Sacrée-Congrégation du Consistoire pour être soumis au Consistoire dans lequel la nomination du gouvernement doit être ratifiée par le Pape. Le cardinal rapporteur expose de nouveau verbalement l'affaire au Consistoire secret, après quoi les cardinaux présents donnent, par ordre, leurs voix sur la question de savoir si l'Evêque nommé ou élu est digne. Il faut que quatre cardinaux au moins affirment, *sous le péril de leur salut éternel*, que toutes les qualités requises se rencontrent en celui que l'on appelle au redoutable honneur de l'épiscopat.

Lorsque la majorité se prononce en sa faveur, le Saint-Père prononce, dans la réunion même, la solennelle approbation, suivant la formule consacrée. C'est cette approbation solennelle qui se nomme *préconisation.* Elle est affichée publiquement *aux portes de l'Eglise*, et une bulle de préconisation est envoyée au prélat confirmé.

Jusqu'au jour de sa préconisation, l'Evêque élu continue à porter le costume des simples prêtres. Du jour où il a été préconisé au Consistoire, il s'habille comme l'Evêque consacré, sauf cette différence qu'il ne porte ni la croix pastorale, ni l'anneau, et qu'à l'église, il ne peut être revêtu de la *cappa*, qui n'est portée par les évêques que dans leurs propres diocèses. L'anneau et la mitre lui sont remis dans la cérémonie du sacre.

S'il se trouve à Rome le jour de la préconisation, le rochet lui est imposé par le Pape.

Quand la cérémonie est faite pour tous, Sa Sainteté adresse une allocution et donne la bénédiction apostolique.

En sortant du palais, les nouveaux Evêques, conduits par le maître des cérémonies, se rendent chez le cardinal premier diacre, lequel, assis sur le trône, reçoit leur serment de fidélité au Saint-Siège, serment qu'ils vont prononcer une seconde fois entre les mains du Cardinal vice-chancelier de l'Eglise romaine, après avoir vénéré les reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul dans la basilique Vaticane. Leur dernière visite est pour Son Em. le Cardinal-doyen.

***

Quels pouvoirs peut exercer celui qui a été ainsi nommé et préconisé ? — Aucun ; jusqu'à ce qu'il ait reçu l'*institution canonique* qui lui confère la *juridiction* et la *consécration* qui lui donne le pouvoir d'*ordre épiscopal*.

M. l'abbé Marrec, recteur de Loc-Maria-Berrien, est démissionnaire pour cause de santé.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Rolland, vicaire à Saint-Hernin, a été nommé recteur à Loc-Maria-Berrien,

M. l'abbé Marrec, vicaire à Plozévet, recteur au Juch,
M. Portier, jeune prêtre, vicaire à Plonévez-du-Faou,
M. Caroff, vicaire à Cast, vicaire à Plozévet,
M. Olivier, jeune prêtre, vicaire à Cast,
M. Burel, jeune prêtre, vicaire à Saint-Hernin.

LESNEVEN. — La retraite des Tiers-Ordres a eu lieu à Lesneven, du 10 au 17 de ce mois, comme l'a annoncé la *Semaine religieuse.* Deux cent vingt-sept tertiaires y ont pris part, la plupart carmélites ou franciscaines ; la famille dominicaine était représentée par deux membres seulement.

Ce chiffre (227) a son éloquence, surtout si l'on considère qu'il y a huit ou dix ans le nombre des retraitants ne dépassait guère 80. N'est-ce pas là une preuve évidente que les tertiaires se multiplient dans notre diocèse, comme l'attestent hautement d'ailleurs les florissantes Fraternités de Château-

Archives diocé ine de Quimper et Léon

neuf, Châteaulin, Brest, Saint-Renan, etc., etc., et plusieurs autres Fraternités naissantes.

Est-il besoin de dire que les exercices de la retraite ont été suivis avec le parfait recueillement et l'édifiante tenue qu'on a le droit d'attendre d'enfants de Saint-François et de Sainte-Thérèse ? On sentait bien que ce n'était point là une réunion d'âmes vulgaires, mais d'âmes véritablement d'élite. La dernière journée de la retraite a été marquée par deux cérémonies d'un caractère tout particulier. Dans la matinée, c'était l'imposante cérémonie des prises d'habit et des professions, qui ont été relativement nombreuses. Neuf postulantes ont reçu l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François, et deux celui du Carmel ; douze novices franciscaines et huit carmélites ont fait leur profession. Dans l'après-midi, s'est faite la procession traditionnelle sous les grands arbres et dans les allées ombragées de l'enclos. Pour être différent des autres spectacles de ce genre, ce défilé, d'aspect un peu étrange à notre époque, ne laissait pas que d'offrir de l'intérêt. La vue de ces longues files de femmes, vêtues les unes du manteau blanc de laine et du voile noir des Carmélites, les autres du voile gris foncé des Franciscaines, et portant le crucifix en évidence sur la poitrine, nous ramenait à plusieurs siècles en arrière, éveillait le souvenir de ces âges de foi où nos confréries et nos Tiers-Ordres si nombreux et si prospères faisaient circuler au milieu des peuples une abondante et vigoureuse sève de christianisme.

Qu'il serait à souhaiter que le nombre de ces âmes généreuses, hommes et femmes, s'accrût dans nos paroisses dans de larges proportions ! C'est le désir formel du Souverain-Pontife Léon XIII, exprimé dans une de ses admirables encycliques qui sont de vrais cris d'alarme à l'adresse de notre Société chancelante. « Plaise à Dieu que les populations « chrétiennes courent embrasser la règle du Tiers-Ordre « avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre qu'elles « affluaient autrefois à l'envi auprès de saint François lui-« même ! » — Et dans un autre passage du même document : « Nous saisissons l'occasion favorable pour exhorter *vivement* « les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette « sainte milice de Jésus-Christ. » Comment peut-on, en toute sécurité d'âme, dédaigner, ridiculiser, combattre même, comme on le fait quelquefois inconsidérément, un moyen de sanctification et de salut si chaudement recommandé par le Vicaire de Jésus-Christ ?

N'est-il pas certain, d'ailleurs, que le nombre des âmes appelées à la pratique des conseils évangéliques et de la perfection chrétienne est plus considérable qu'on ne le pense communément. Or, ces âmes ont besoin pour se soutenir dans cette voie, à défaut de la vraie vie religieuse, d'être tirées de l'isolement et versées dans les cadres de l'armée pacifique

du Tiers-Ordre. C'est une vérité devenue banale à force d'être répétée que rien ne donne du cœur aux soldats sur le champ de bataille comme de se sentir les coudes.

Ah ! pourquoi faut-il que certains préjugés fondés sur des appréciations hâtives, ou de fâcheuses exceptions, soient si fortement enracinés parmi nous ! Si ces préjugés pouvaient disparaître, si les associations catholiques, et en particulier le Tiers-Ordre, si vivement recommandé par Léon XIII, pouvaient renaître et se répandre sur notre sol, quelle magnifique floraison de vertus chrétiennes et de généreux dévouements on verrait s'épanouir ; quelle ardente et noble émulation pour le bien succèderait bientôt à l'égoïsme, à la lâche indifférence qui nous tue ; quelle armée d'élite surgirait pour toutes les bonnes œuvres : catéchismes, écoles chrétiennes, propagation de la Foi, apostolat de la prière ! Ce qui fait la supériorité des ennemis de l'Eglise, c'est qu'ils savent réunir leurs forces en faisceau ; ce qui nous rend inférieurs, c'est que nous ne savons pas tirer parti de nos forces trop divisées, trop éparpillées : *Fas est nos et ab hoste doceri.*

Le succès toujours croissant des retraites de tertiaires du Léon fait souhaiter qu'à Quimper il y ait tous les ans une retraite qui alternât avec celle de Lesneven. Il est probable, pour ne pas dire certain, que les tertiaires de Cornouailles verraient avec bonheur ce vœu se réaliser, et que cela favoriserait singulièrement l'accroissement des familles de saint François et de sainte Thérèse.

UN PRÊTRE TERTIAIRE.

CONCARNEAU. — Mercredi a eu lieu la messe de rentrée des écoles. M. l'abbé Serré, pro-vicaire capitulaire, présidait cette belle cérémonie.

L'école libre des Frères s'est ouverte avec 193 enfants présents ; 226 sont inscrits. Le succès a dépassé toutes les espérances.

L'école communale des Sœurs a été laïcisée.

« Calgary, district d'Alberto, 1er août 1887.

« MON BIEN CHER MONSIEUR LE CURÉ, (1)

« Me voici rendu à Calgary, magnifique résidence qui est à l'entrée de nos missions dans ce vaste Nord-Ouest. J'ai fait de Guipavas jusqu'ici mon long voyage dans les circonstances les plus heureuses et les plus favorables.

« Le dimanche 3 juillet nous avons débarqué à New-York.

---

(1) Cette lettre est écrite par le R. P. André, originaire de Guipavas, au curé de cette paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est assurément le plus grand entrepôt de marchandises qui existe dans le monde et le port le plus commerçant de l'univers. Nous y avons passé le 4 juillet ; ce jour les Américains fêtent leur indépendance et la grande victoire remportée sur l'Angleterre, dont ils se sont séparés pour former une nation libre et indépendante.

« Aussi il faut voir avec quels élans d'enthousiasme le peuple américain, sans distinction de culte ou de religion, célèbre cet anniversaire. Le 4 juillet est bien différent de votre 14 juillet, qui ne rappelle que de tristes et néfastes souvenirs.

« Notre séjour à New-York ne fut pas long, la chaleur y était accablante. Le mardi, le Père Lestanv et moi, avec mes deux jeunes gens, nous nous séparions de notre évêque, Mgr Grandin, et nous nous dirigions vers Montréal (Canada). Nous y arrivions le jour même. J'avais vu Montréal et la province de Québec lors de mon passage dans ce pays, il y a vingt-six ans, pour me rendre dans les missions du Nord.

« Le Canada s'appelait, sous la domination française, la Nouvelle-France, et il mérite sous plus d'un rapport ce titre glorieux : il a répondu noblement à toutes les espérances, malgré les épreuves dont il eut à souffrir de la part des Anglais, quand, en 1760, par le traité de Paris, leur pays fut cédé à l'Angleterre. Heureusement ces mauvais jours sont passés, et le Canada jouit d'une parfaite liberté en fait de religion, et a un système de gouvernement qui le rend presqu'indépendant du gouvernement britannique. L'Eglise catholique a dans le pays une solidité que rien ne peut ébranler.

« Montréal ferait bonne figure même en Europe; c'est une ville pleine de mouvement et d'activité ; son commerce est immense; sa population, qui est de 200,000 âmes, augmente rapidement, et dans un avenir prochain elle sera une des plus riches et des plus considérables de l'Amérique du Nord. Elle a une position admirable, et le Saint-Laurent, la grande artère de l'Amérique du Nord, permet aux plus grands vaisseaux d'aborder à son port qui, après New-York, est un des plus fréquentés. Les catholiques forment les deux tiers de la population, et la ville compte plus de soixante églises, y compris les chapelles des communautés religieuses. Les églises sont splendides et richement décorées, et Montréal mérite le titre de la Rome du Nord que les protestants lui appliquent à cause de son prestige et de son influence.

« Il y a une quarantaine d'années que nos Pères sont venus pour la première fois se fixer ici. Nous formons aujourd'hui une belle province avec de nombreux établissements, noviciat, scholasticat, etc. La province ecclésiastique a Saint-Boniface pour métropole, Saint-Albert, New-Westminster, dans la Colombie britannique, Achataska, pour suffragants. La province de Canada a, de plus, donné naissance à la province

des Etats-Unis qui, quoique jeune, se montre pleine de vigueur et a devant elle un vaste champ pour s'étendre.

« A Montréal nous avons une magnifique église gothique qui a toutes les allures d'une cathédrale : l'intérieur est pieux et orné avec goût ; près de 10,000 personnes la fréquentent. La résidence des religieux est en rapport avec l'église ; aucune des maisons de France n'est aussi bien établie. Nos Pères ont construit de vastes écoles, confiées aux Frères de Marie, elles sont fréquentées par 800 enfants. C'est le denier du pauvre et des ouvriers qui a fourni les ressources. Dix ou douze Pères sont attachés à la maison.

« A deux lieues, sur les bords du grand fleuve, se trouve le noviciat, placé dans un site enchanteur ; les bâtiments sont également bien ; près de trente novices sont réunis dans cette ravissante solitude. C'est là que j'ai conduit mes deux Bretons, Jean-Marie Moallic et Jean Pallier. J'ai passé près de deux jours avec eux. Tout leur a plu.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE II (suite)

ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

Puisque nous avons fait suivre notre étude sur les reliques de saint Corentin de notices succinctes sur les restes de ses amis, il est aussi tout naturel qu'ayant parlé de l'iconographie de notre premier évêque, nous donnions quelques indications sur les principales, images des Saints dont nous avons tant parlé.

Il est inutile de revenir sur la place qu'ils occupent dans les œuvres déjà décrites, comme le vitrail de Rumengol et la bannière d'Ergué-Gabéric.

Dans une belle verrière moderne, placée au chevet de l'église de Pont-Croix et où est représenté le couronnement de Notre-Dame, parmi les Saints qui se prosternent devant la Reine du ciel, figurent saint Corentin, en ornements épiscopaux, saint Guennolé en habit monastique, et saint Guenaël en costume de jeune seigneur.

Pour les images qui les représentent séparément, nous suivrons le même ordre que nous avons suivi pour saint Corentin.

A Quimper, saint Guennolé figure dans un vieux vitrail du chœur, c'est au premier panneau de la quatrième fenêtre (nord). Dans la *Monographie de la Cathédrale*, M. Le Men le décrit comme il suit : « Un saint religieux, vêtu d'une longue robe blanche, et portant une escarcelle ou aumônière de couleur bleue. Ce Saint

Archives diocé in de Quimper et Léon

serait, d'après la tradition du Chapitre de Quimper, saint Guennolé... » La couleur blanche de la robe (et aussi du scapulaire) est une allusion au sens même du nom de Guennolé : « il est tout blanc », et dans presque toutes les représentations modernes du premier abbé de Land-Tévennec, cette nuance a été employée, si bien que c'est là même désormais son principal attribut. On le représentait quelquefois avec une oie sauvage à ses pieds, en souvenir de la guérison de sa sœur, après qu'un de ces oiseaux lui eut enlevé un œil. Le père Cahier signale cet ancien usage, mais ne cite aucune statue près de laquelle figurerait c t attribut. Un vitrail, qui se trouve depuis peu d'années au-dessus du maître-autel dans l'église paroissiale de Châteaulin, montre saint Guennolé accompagné de l'oie sauvage, et l'oiseau y figure bien tel que le décrit le cartulaire de Land-Tévennec : « Tout éventré qu'il fut, il n'avait aucun mal, il s'en allait content, d'un air superbe, étendait son grand cou en criant et rejoignait sa troupe. »

Il serait surtout à désirer pour les artistes qui représentent saint Guennolé, qu'ils ne perdissent jamais de vue ce que dit de lui Albert-le-Grand : « Saint Guennolé estoit de moyenne taille, le visage riant et modérément jovial. Il estoit doué d'une grande sainteté, d'une douce et affable conversation, d'une humilité profonde, d'une chasteté angélique, d'une extrême patience, d'une ardente charité envers Dieu et son prochain, mais fort rigoureux à soy-même, extrêmement charitable et miséricordieux envers les pauvres. » Si nous ajoutons à cela qu'à la beauté de l'expression, résultat de ces vertus aimables, il joignait la perfection dans les traits du visage, nous aurons dit tout ce qui pourra guider les sculpteurs et les peintres.

A la cathédrale, c'est bien ainsi qu'il est représenté dans la belle statue qui décore la chapelle des *Trepassés*. Il est à remarquer que, sans entente, les artistes qui ont fait la statue de la cathédrale et le vitrail de Rumengol, ont tous deux donné à saint Guennolé les mêmes traits et la même expression.

Il y a peu de temps encore, l'église Saint-Corentin possédait une autre statue du même Saint ; elle avait été placée vers 1840 près de l'autel de Notre-Dame du Carmel (actuellement l'autel du Rosaire), elle a été transportée à la chapelle du lycée et remplacée par saint Antoine de Padoue.

Tous les visiteurs de la cathédrale de Quimper ont remarqué que les fenêtres des bas-côtés sont presque toutes ornées de vitraux à médaillons. Dans le premier de ces vitraux du bas-côté Nord de la nef les huit premiers médaillons sont consacrés à reproduire la légende de saint Guennolé.

1° Le comte saint Fragan, conduit saint Guennolé à saint Corentin.

2° Saint Guennolé prie les bras en croix pendant que les troupes de son père combattent les pirates danois, et il obtient la victoire.

3° Saint Guennolé est béni abbé de Land-Tévennec.

4° Saint Guennolé rencontre l'enfant saint Guenaël dans les rues de Quimper.

5° Saint Patrice est miraculeusement transporté près de saint Guennolé dans l'église de Land-Tévennec.

6° Saint Guennolé exhorte le roi Grallon à l'heure de la mort.

7° Saint Guennolé rend la vue à une pieuse personne aveugle (1).

8° Saint Guennolé meurt au saint autel entre les bras de ses religieux.

Dans la baie centrale du même vitrail, deux images sont superposées ; celle du haut représente saint Ronan, celle du bas représente saint Guennolé.

Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas consacré toute une verrière à saint Guennolé et qu'on n'en ait pas fait autant pour saint Ronan, lui aussi très-populaire à Quimper. On eut ainsi évité d'omettre dans leurs légendes des choses essentielles, par exemple la prédication dans la ville d'Is et la ruine de la ville coupable.

Saint Guennolé figure encore dans la grande verrière de la chapelle des *Trépassés* ; il y vient immédiatement après saint Corentin et saint Pol-Aurélien Enfin, il est représenté dans le vitrail de Michel Le Nobletz et du père Maunoir ; il y apparaît très-jeune et très-beau.

Depuis peu d'années, l'église paroissiale de Land-Tévennec renferme une statue au bas de laquelle on a écrit le nom de saint Guennolé; c'est un saint François Xavier vêtu d'une soutane noire, d'un surplis et d'une étole ; on a remplacé par une crosse la croix de missionnaire qu'il tenait en main.

Que Dieu inspire à quelque personne charitable et riche de remplacer cette étrange image qui fait peine à voir dans le lieu sanctifié par le plus illustre des Bretons ! Sainte Philomène est une Sainte d'un bien gracieux et bien aimable souvenir, et cependant c'est avec regret qu'on la voit occuper la première place et obtenir tous les honneurs dans une église où il y a tant de grands noms à invoquer avant le sien. En priant tous les bienheureux du Ciel, ne pourrions-nous pas garder une préférence pour les Saints de Bretagne, en laissant toute liberté aux Italiens de préférer les Saints d'Italie ?

Le lieu où saint Guennolé est le plus honoré c'est Concarneau. Peu de villes aiment autant leur patron ; des quantités d'enfants y portent son nom ; ce qui entretient cette dévotion, ce n'est pas la statue qui représente le Saint dans l'église paroissiale ; elle n'est pas cependant sans une certaine majesté, mais dans le visage l'expression de bonté fait complètement défaut ; près de la porte d'entrée se trouve une autre statue du saint Patron ; elle

(1) M. Le Men regarde ce médaillon comme représentant la guérison de sainte Clervie, mais alors l'oie devrait y figurer : en suivant le recit d'Albert-le-Grand, le peintre verrier a représenté une scène différente que nous avons racontée en son lieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

satisfait encore moins que la première. Un vitrail placé derrière le maître-autel représente saint Guennolé disant très pieusement son bréviaire, pendant que ses moines causent ou même discutent autour de lui ; c'est tout ce que le peintre chargé de ce travail a trouvé à représenter dans cette vie si féconde en scènes bien faites pour inspirer un artiste.

Lopérec est une des nombreuses paroisses qui possèdent une chapelle de saint Guennolé ; dans cette chapelle, est une statue charmante, peut-être la seule, avec celle de la cathédrale, qui représente dignement saint Guennolé ; cependant, celle qui est au fond du chœur à Rumengol n'est pas sans quelque mérite

A un kilomètre de la gare de Quéménéven, on voit une curieuse chapelle dédiée à saint Venec, lequel n'est autre que saint Guethenoc ou saint Cadoan ; dans cette chapelle est un groupe qui représente sainte Guen, figurant ici comme mère de saint Guennolé, de saint Jacut et de saint Guethenoc que, d'après une bien singulière légende, elle aurait mis au monde tous trois en même temps, et pour lui permettre de nourrir simultanément ces trois enfants, Dieu l'aurait favorisée d'un étrange prodige. Le sculpteur a réussi à figurer ce miracle sans mettre dans son œuvre rien de monstrueux ni de choquant. Je ne pouvais passer sous silence l'existence d'une image aussi curieuse de saint Guennolé, de sa mère et de deux de ses bienheureux frères. M. Le Men, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, a publié une très curieuse étude sur la statue de *sainte Guen Trimammis*.

Saint Guenaël ne figure nulle part dans la cathédrale de Quimper, si ce n'est dans le médaillon où il est représenté retraçant saint Guennolé. Nous croyons que c'est une regrettable lacune.

Sa statue, dans sa paroisse natale d'Ergué-Gabéric, est très noble d'attitude et la tête est vraiment belle ; il est à désirer que cette image, remarquable à plusieurs points de vue, soit habilement repeinte.

Je connais peu de statues de saint Guenaël en dehors des églises où il est patron ; celle qui le représente dans l'église de Lanriec est un bloc de pierre presque informe.

Saint Conogan a une très-belle statue en face de celle de saint Guennolé, dans la chapelle des *Trépassés*, à la cathédrale ; autrefois, il en avait une aussi dans l'église Saint-Mathieu ; elle était défigurée par une mauvaise peinture couleur de bronze ; au lieu de la repeindre (et elle en valait la peine), on l'a fait disparaître.

Saint Conogan a encore sa statue dans sa petite chapelle et dans l'église paroissiale de Penhars ; ce ne sont pas des chefs-d'œuvre. Il a une autre chapelle en Beuzec-Cap-Sizun, et il figure dans un vitrail de l'église de cette paroisse. Il est encore patron dans une paroisse, autrefois du diocèse de Cornouailles et maintenant du diocèse de Vannes. La statue qui le représente dans cette jolie église de Lanvénégen est de date assez récente.

Le roi Grallon ne recevant pas les honneurs qui ne sont dûs qu'aux Saints ne peut avoir qu'accidentellement son image dans les églises ; elle figure ainsi, comme je l'ai dit, dans les vitraux où sont retracées les légendes de saint Corentin et de saint Guennolé ; il est encore représenté dans le vitrail de saint Ronan. Espérons qu'il figurera un jour d'une manière plus apparente dans la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. Avant la dernière restauration de cette chapelle absidale, il apparaissait dans un bas-relief qui le montrait agenouillé. Plus bas était une inscription qui rappelait ses titres de fondateur et d'insigne bienfaiteur de la cathédrale. Au-dessous d'une des fenêtres a été rétablie l'inscription qui avait été autrefois gravée sur une plaque de cuivre, scellée dans le piédestal de la statue équestre du roi Grallon entre les deux tours.

Cette inscription, reproduite maintenant au-dessus de l'enfeu d'Even de La Forêt, semble réclamer l'image du vieux roi dans une verrière ; le texte même indique que Grallon devra offrir la cathédrale à saint Corentin.

J'ai déjà parlé du beau tableau de Luminais, au musée de Quimper : *Grallon, saint Guennolé et Ahès*. J'ai raconté comment fut rétablie la statue entre les deux tours ; il en existe deux maquettes en plâtre, l'une au musée, l'autre à l'évêché.

(A suivre.)

Avis aux abonnés.

La première année de la Semaine Religieuse *a pris fin au 30 septembre courant. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1886, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, dans les dix premiers jours d'octobre, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement ne soit effectué ultérieurement par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

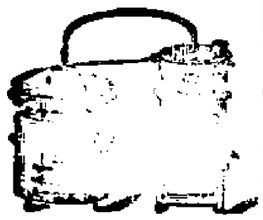
HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. an., à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclesiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT Brevetés s. g. d. g., Système DEROY

Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, pulpes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs depuis 1 litre

DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES. CHEMINS DE LA CROIX

Seuls fabricants de la Statue

GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE

Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

SYNDICAT RENTES FRANÇAISES

CAPITAUX DEPOSÉS GARANTIS

BÉNÉFICES CERTAINS

Ecrire Directeur CORRESPONDANCE, 28, *Rue St-Lazare, Paris.*

BÉNÉFICES GARANTIS

Opérations de bourse en participation PAS DE RISQUES POSSIBLES

Les capitaux déposés restent, *quoi qu'il arrive*, la propriété du client. *Ecrire Direct. Correspondance Financière*, 28, rue St-Lazare, PARIS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

1re ANNÉE. Samedi 8 Octobre 1887. Nº 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mgr Lamarche ; Mutations dans le Clergé ; Quimper ; Concarneau ; Brest ; Ploudalmézeau. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Jersey ; Paris ; Saint-Malo ; Thiré — *III. Lettre du P. André, missionnaire* (suite et fin). — *IV. La Vie de Saint Corentin*, 3e partie, L'église de Saint-Corentin. — *V. Avis et Annonces.*

SUPPLÉMENT : *La nomination de M. Vallet, à Kerfeunteun.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 9 Octobre. — 19e dimanche après la Pentecôte : Fête de la Maternité de la Sainte-Vierge, double-majeur, blanc. Mémoires de s. Denis, etc., martyrs et du dimanche ; Vêpres de la fête, mémoires du suivant, de S. Denis et du dimanche.

Lundi 10. — S. François de Borgia, semi-double, blanc.

Mardi 11. — Office du jour, ou office votif.

Mercredi 12. — Office du jour ou office votif.

Jeudi 13. — S. Edouard, confesseur, semi-double, blanc.

Vendredi 14. — S. Calixte, pape, martyr, double, rouge.

Samedi 15. — Ste Thérèse, vierge, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cléden-Poher.....	9, 10 et 11 octobre.
Plougourvest.....	12, 13 et 14 octobre.
Guengat.....	15 octobre.

Archives diocé in de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Saint-Martin de Morlaix. — Dimanche prochain, 9 octobre, la bénédiction de l'école de Notre-Dame de Lourdes aura lieu à l'issue des vêpres. La cérémonie sera présidée par M. l'abbé Serré, provicaire-capitulaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

MONSEIGNEUR LAMARCHE

Notre futur Evêque, Monseigneur Jacques-Théodore Lamarche, est né le 15 mars 1827 à Paris, de parents éminemment chrétiens qui ont élevé leurs nombreux enfants dans les meilleurs principes. Il fut baptisé à Saint-Sulpice, où il devait plus tard dire sa première messe. Il y a quelques mois à peine, mourait le vénérable prêtre qui lui avait administré le baptême, et Monseigneur se fit un devoir d'assister à ses obsèques.

Sa première communion, ce grand acte dont l'influence sur toute la vie est parfois si décisive, eut lieu dans la paroisse voisine, à Saint-Thomas-d'Aquin. Ses heureuses dispositions et sa piété déjà solide déterminèrent sa famille à le placer au petit-séminaire de Notre-Dame-des-Champs, alors dans toute sa splendeur, sous la direction de M. l'abbé Dupanloup, depuis Evêque d'Orléans.

Après de brillantes études terminées sous le supériorat de M. l'Abbé Millault, curé de Saint-Roch, le jeune Lamarche, décidé à se donner à Dieu et à lui consacrer toute sa vie, entra au séminaire d'Issy pour y faire sa philosophie, et de là, au séminaire de Saint-Sulpice, où la Providence le rapprocha de plusieurs Bretons de Quimper, avec lesquels il se lia, et dont il a conservé le meilleur souvenir : l'un d'eux est M. de Penfentenyo, curé de la cathédrale.

Ordonné prêtre le 21 décembre 1851, M. l'abbé Lamarche fut nommé vicaire à Saint-Augustin, puis à Saint-Denis-la-Chapelle.

A la nouvelle de la déclaration de la guerre contre les Russes, il s'offrit comme aumônier auxiliaire. Ses services furent agréés, et il partit sur le *Fleurus*, vaisseau commandé par le capitaine Pâris, aujourd'hui vice-amiral. Le ministère restreint du bord ne pouvait suffire à son actif

dévoûment, il se fit débarquer et attacher à la division de Kinbourn. Le souvenir de ce jeune aumônier, gai, vif, entraînant, est resté dans l'armée ; nous avons à Quimper plusieurs vieux soldats de Crimée qui l'ont vu à l'œuvre sur les champs de bataille ; ils se font une fête de le revoir comme Evêque.

L'aumônier lui-même n'a oublié ni ces jours de luttes contre un ennemi vaillant et un climat meurtrier, ni les consolations nombreuses d'un ministère plein de périls ; et, l'hiver dernier encore, il se plaisait à visiter, en Normandie, un de ses collègues de Crimée et à reprendre avec lui ces longues conversations dans lequelles le salut des âmes et la gloire de nos troupes reviennent toujours.

Après la paix, l'abbé Lamarche, jugé homme d'initiative et d'organisation, fut successivement vicaire dans plusieurs paroisses de création nouvelle : Saint-Eugène, Sainte-Clotilde ; de là, il passa à Saint-Denis-la-Chapelle comme deuxième vicaire, à Notre-Dame de Clignancourt et à Saint-Germain de Charonne en qualité de premier vicaire.

On sait qu'à Paris ces postes de premier et de second vicaire sont importants et considérés.

La malheureuse guerre de 1870 déclarée, l'aumônier de Crimée se retrouve prêt à suivre nos armées : il est attaché à la 4e division du 4e corps commandé par général Ladmirault, et assiste aux combats de Borny, de Mars-la-Tour, de Saint-Privat et de Gravelotte ; c'est là qu'il fut décoré. Après la capitulation de Metz, il suivit à Causel, en Silésie, nos pauvres soldats et, pendant cet hiver si rigoureux, il se dévoua pour eux, leur donnant les secours de la religion avec les consolations qui vont au cœur parce qu'elles partent d'un cœur chaud, aimant, et il leur distribua les dons de la charité.

Il revint en France le dernier de tous, au bout de huit mois, après avoir assuré des tombes convenables aux soldats morts en exil, et l'année dernière encore, à ses frais et sous la protection du gouvernement, il est allé les visiter et régler d'une manière définitive leur entretien.

Après la Commune, nommé curé de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, il encouragea la fondation si admirable de la Maison du Calvaire, où les Dames veuves viennent soigner de pauvres femmes atteintes des maladies les plus terribles, en même temps que dans une paroisse voisine de la sienne, il aidait à la création de l'Œuvre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui recueille les enfants incurables.

Archives diocé[illegible]in[illegible] de Quimper et Léon

Enfin, il y a neuf ans, M. l'abbé Lamarche accepta la cure de Sainte-Marie des Batignolles (XVII[e] arrondissement). Dans cette paroisse, où le gouvernement le prend et le le désigne à l'agrément du Souverain-Pontife, le nouveau curé établit l'Association des Mères chétiennes qu'il aimait à présider et la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul qu'il réunissait dans son presbytère une fois le mois. Il s'occupa très-activement des écoles chrétiennes et les rendit prospères.

Son activité et son zèle se dépensent pour toutes les douleurs : il a fondé aux Andelys (Eure), une maison de retraite pour les vieillards hommes, les femmes ayant leur asile sur la paroisse même.

Son cœur ne recule devant aucune bonne action à faire : à l'heure douloureuse de l'exécution des décrets, il sollicita et obtint l'honneur de recevoir sous son toit et à sa table trois jésuites expulsés. — A Rotheneuf, près Saint-Malo il, a fondé une école libre.

Monseigneur Lamarche est de stature élevée, sa figure est ouverte et souriante : son accueil aimable et gracieux. Il jouit à Paris d'une grande popularité, due au dévouement avec lequel il n'a jamais reculé devant aucun sacrifice, mettant sa bourse, ses forces et son influence au service de ceux qui recouraient à lui en si grand nombre.

Très-apprécié de tous ceux qui le connaissent, il compte dans l'épiscopat un grand nombre d'amis qui lui ont déjà témoigné avec quelle satisfaction ils apprennent son élévation au siège de Quimper.

Voilà l'évêque que la divine Providence nous envoie. Dieu soit béni !

Les décrets qui nomment à l'Evêché de Quimper, M. l'abbé Lamarche et à celui de Tarentaise, M. l'abbé Bouvier, ont paru à l'*Officiel*, samedi, 1[er] octobre.

Mutations dans le clergé. — M. Kerébel, recteur du Cloître-Pleyben, est nommé curé d'Huelgoat.

M. Le Coz, aumônier de l'hôpital de Morlaix, est nommé recteur du Cloître-Pleyben.

M. Maguet, vicaire à Pluguffan, est nommé vicaire au Folgoët.

M. Person, jeune prêtre, est nommé vicaire à Pluguffan.

∴

NOTE. — La *Semaine religieuse* a déjà publié sous le titre général : *Documents pour servir à l'histoire du clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution*, un épisode concernant l'*Expulsion des Ursulines et des hospitalières de Carhaix.*

L'intérêt avec lequel la plupart de nos lecteurs ont accueilli cette publication, nous a déterminé à la continuer, et dans le numéro du 10 septembre dernier, nous avions même commencé le récit de l'incident soulevé par la *Nomination de M. Vallet à la cure de Kerfeunteun.*

Mais sur le désir exprimé par plusieurs abonnés de faire collection des articles qui paraîtront successivement, nous avons dû chercher le moyen de leur donner satisfaction. Par suite, dorénavant, au lieu d'insérer ces articles dans le corps de la *Semaine*, nous les ferons paraître à part, en supplément de 4 pages, de façon qu'il soit facile de les réunir en brochure. Dès aujourd'hui pour faire l'application de ce système, nous reproduisons l'article paru le 10 septembre, suivi de nouveaux documents.

QUIMPER. — La fête des Saints Anges a réuni, mardi dernier, à la cathédrale, les élèves de toutes les écoles de la ville, communales et privées. La nef, les bas-côtés, le chœur étaient remplis d'enfants dont l'attitude a été parfaite. M. l'abbé du Marhallac'h a dit la messe et donné la bénédiction après une courte instruction du R. P. René, capucin de la Maison de Lorient, sur les Saints Anges. Ces chers enfants ainsi réunis, grouppés fraternellement et chantant les mêmes cantiques offraient un spectacle des plus attendrissants. Ils ne se doutent pas combien l'Eglise les aime ! Son seul et son plus vif désir est d'en faire des hommes accomplis, c'est-à-dire, des chrétiens pour le temps, des élus pour l'éternité.

∴

CONCARNEAU. — On nous écrit de cette ville :

« Avec tant d'autres paroisses, Concarneau se réjouit. Les chers Frères, chassés il y a cinq ans de l'école communale, sont revenus au milieu de nous et viennent d'ouvrir une école qui s'annonce très florissante. Deux cents enfants sont déjà présents ; plus de deux cent trente sont inscrits, et le nombre promet d'augmenter encore à la fin de la pêche d'été.

« Nous garderons longtemps le souvenir de l'enthousiasme digne des plus beaux jours de la mission, lorsque Mgr Kersusan a béni l'école Saint-Joseph en présence de quatre mille personnes. Les mères, après avoir fêté l'école chrétienne, ne pouvaient manquer d'y mettre leurs enfants. Elles sont venues elles-mêmes les conduire et les confier aux bons Frères ; en voyant ces classes si belles, elles disaient : « Comme nos enfants seront bien ici ! Il ne leur manquera

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rien, et surtout ils sauront bien leurs prières et leur catéchisme. »

« La fête d'inauguration a été simple, mais touchante. M. Serré, pro-vicaire capitulaire, nous a fait l'honneur de la présider. A cette fête de famille assistaient un nombreux clergé et plusieurs Frères. On a revu avec joie le cher Frère Damasius, si populaire à Concarneau ; lui-même semblait heureux de se retrouver au milieu de nous.

« Les deux écoles chrétiennes assistaient à la messe du Saint-Esprit célébrée par M. Serré.

« Les élèves ont chanté avec beaucoup d'âme un cantique à saint Joseph et « *Je suis Chrétien* ». Après la messe, les enfants de chœur ont entonné le beau chant vendéen :

Sainte Religion, ô bonne et tendre mère,
Tu seras nos amours ;
Sainte Religion, sous ta noble bannière
Nous marcherons toujours !

M. Serré a adressé quelques paroles émouvantes aux enfants et aux parents, venus en assez grand nombre à la cérémonie. Après avoir remercié ceux qui se sont dépensés pour l'école, il a développé cette parole de l'Ecriture : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

« Après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, on a chanté ce cantique qui trouvait si bien sa place dans cette cérémonie :

...Nous voulons Dieu ! C'est notre Père...
Nous voulons Dieu dans nos écoles
Et qu'on enseigne à tous nos fils
La plus sublime des paroles,
Sous le regard du Crucifix !

« En même temps que l'école Saint-Joseph montait péniblement, il s'en élevait une autre plus vaste encore. Elle a été faite pour quatre cents élèves au moins, avec un grand luxe de maîtres. Elle n'en contient pas une centaine, et chaque jour il y a des déserteurs. »

∴

Brest. — On nous écrit de Notre-Dame du Carmel :

« Samedi 1er octobre, on plaçait dans notre église, à la chapelle de la Sainte-Vierge, un beau tableau représentant saint Dominique recevant le Rosaire. Au premier plan la Sainte-Vierge apparaît, assise sur un nuage, tenant son fils dans ses bras ; saint Dominique, à genoux au fond de sa cellule, les bras croisés sur la poitrine, contemple dans le ravissement de l'extase la divine apparition ; la Mère de Dieu le regarde avec une ineffable douceur et l'invite à recevoir le Rosaire que lui tend son Fils, et Jésus, tourné vers la foule, semble dire : ce n'est pas à Dominique seul que je livre ce Rosaire, mais à vous tous comme instrument de salut.

Ce magnifique tableau est l'œuvre d'un artiste de notre ville, M. Barret qui, malgré ses quatre-vingts ans, tient encore le pinceau avec une grande assurance et un vrai talent.

Dès samedi soir et dimanche, une foule nombreuse se pressait pour voir cette peinture, à genoux et le chapelet à la main.

La Confrérie du Rosaire s'établissait ce jour-là dans la paroisse des Carmes. La lecture d'un article de la *Semaine*, paru l'an dernier vers cette époque, donna à M. le curé la pensée d'en demander l'érection canonique dans son église. Il s'adressa immédiatement à Mgr Nouvel qui se déclara très heureux d'appuyer la demande à Rome. Dispense et autorisation arrivèrent quelques jours avant la mort de sa Grandeur. Nous croyons que la signature apposée à ces pièces est une des dernières sorties de la main de notre Père si regretté.

∴

Ploudalmézeau. — On nous écrit de cette paroisse :

« Ploudalmézeau a eu sa messe de départ pour les militaires, le samedi 1er octobre, jour de l'ouverture du mois du Rosaire ; assistaient à cette messe : les jeunes gens qui doivent partir bientôt pour le service de terre ou de mer et les militaires en permission à la maison. Quelques soldats nouvellement rentrés, ayant fini leur temps de service, y sont venus aussi... Ces jeunes gens se sont confessés et ont fait la sainte communion avec une piété touchante. Ils étaient accompagnés de leurs parents. Plusieurs autres personnes du bourg et de la campagne avaient tenu à s'unir à eux dans leurs prières... Après la messe, une allocution toute spéciale leur a été adressée, avant la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le cardinal Bartolini, préfet de la Congrégation des Rites, vient de mourir. Il était né à Rome, le 16 mai 1813.

Enseignement. — Jersey. — L'école préparatoire à la marine, établie à Jersey et dirigée par les Révérends Pères Jésuites, a eu comme tous les ans des succès remarquables. Elle a fait entrer au Borda, samedi dernier, 21 élèves, dont un avec le *numéro un.*

∴

Paris. — L'école de l'ancienne rue des Postes, aujourd'hui rue de Lhomond, a été moins heureuse : elle n'a eu que 12 élèves reçus à l'école polytechnique, dont un avec le *numéro un.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINT-MALO. — L'école des Frères, à Saint-Malo, vient d'être laïcisée au milieu de tumultes et d'explosion de regrets de la part des parents des élèves. On prépare leur rentrée dans un nouveau local.

THIRÉ (VENDÉE). — L'école communale des filles avait une élève l'an dernier. Actuellement cette élève fait une fièvre muqueuse : l'institutrice continue ses vacances.

Lettre du Père André, missionnaire *(suite et fin)*.

« Je me suis rendu par eau à Québec, où nos Pères ont également un grand établissement. Québec était la capitale de tout le Canada sous la domination française ; mais aujourd'hui elle n'est que la capitale de la province. Québec, plus que toute autre ville en Amérique, a conservé la physionomie d'une ancienne ville française ; les rues sont étroites et mal tracées ; partout vous entendez parler français, mais ils parlent ce français avec un accent qui vous rejette 200 ans en arrière, et vous met en mémoire le français tel que nos pères devaient le parler quand les fleurs de lys flottaient sur la citadelle. C'est une place forte et le boulevard de la domination anglaise dans l'Amérique. Du haut des murs de la citadelle, on jouit d'un des plus beaux panoramas du monde ; on vient de loin pour contempler le magnifique coup d'œil qu'on a devant soi. L'esplanade est une belle promenade.

« La ville est divisée en haute et basse ville ; la ville haute est le quartier de l'aristocratie. Québec compte 70,000 âmes et seulement 7 ou 8,000 protestants. Vous le voyez, la ville est presqu'entièrement française ; les Anglais ne peuvent pas y prendre racine : l'élément français les étouffe.

« La nouvelle chambre du Parlement provincial et le nouveau palais de justice sont deux morceaux d'architecture dont les Québecquois sont justement fiers ; mais ce qui frappe surtout les étrangers, c'est la longue file de bâtiments qui forment un carré régulier. Là se trouve la célèbre université de Québec, qui a été si longtemps un sujet de litige entre les Evêques du Canada. Il a fallu, et cela à plusieurs reprises, recourir à l'intervention du Saint-Siège ; mais l'Archevêque de Québec a triomphé ; elle est aujourd'hui la seule université canonique de la province de Québec. Elle est complète et a le droit de conférer des grades, reconnus même par l'Etat.

« Mon but à Québec était surtout de visiter nos Pères Oblats. Il y a 30 ou 35 ans, nos Pères s'établissaient dans le faubourg de Saint-Sauveur, un misérable quartier habité par

une population encore plus misérable qui, privée de secours religieux s'adonnait à tous les vices. Il était la terreur de Québec ; personne n'osait s'y aventurer après le coucher du soleil. Nos Pères allèrent courageusement évangéliser cette population abandonnée.

« Saint-Sauveur aujourd'hui renferme une population de 12,000 âmes qui sont l'édification de Québec par leur conduite vraiment chrétienne. Nos pères, au nombre de dix, ont construit une belle et vaste église qui se remplit cinq ou six fois chaque dimanche. Dans la paroisse, et non loin de l'église paroissiale, ils ont élevé une chapelle en l'honneur de N.-D. de Lourdes ; en France même, je n'ai rien vu de mieux.

« A sept heures de Québec, se trouve le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré ; le peuple canadien rivalise avec le peuple breton dans sa dévotion pour la mère de la Sainte-Vierge et l'aïeule de Notre-Seigneur ; près de *cent mille* pèlerins fréquentent tous les ans le sanctuaire de la *bonne* Sainte-Anne, comme aiment à l'appeler les Canadiens. De nombreux et éclatants miracles y entretiennent leur dévotion et leur confiance.

« Maintenant, il ne me restait qu'à visiter Ottawa et les nombreux établissements de nos Pères dans cette ville. Ottawa est la capitale du gouvernement. C'était un simple village qui n'avait jamais rêvé d'occuper sa position brillante d'aujourd'hui : la rivalité des autres villes fit sa fortune. Par un arrangement bizarre, trois villes avaient tour à tour le privilége de devenir le siège du gouvernement : Montréal, Toronto et Kingstown. Mais les luttes incessantes qu'amenaient ces changements périodiques de capitale étaient devenues si ardentes qu'elles menaçaient de dégénérer en guerre civile. Le gouvernement, las de toutes ces compétitions, en appela à la reine d'Angleterre, la priant de fixer elle-même la capitale définitive du Canada. Le choix de Sa Majesté, à l'étonnement de tout le monde, tomba sur Ottawa, village inconnu et perdu au milieu des rochers et des forêts.

« Maintenant sa population est de près de 50,000 âmes. Le gouvernement y a fait des travaux immenses ; trois lignes de chemins de fer y aboutissent. Les bâtiments du Parlement et les résidences des grands officiers de l'Etat sont magnifiques.

« Le commerce de bois s'y fait en grand : plus de *cent cinquante millions* de pieds de bois scié ont été expédiés dans les Etats-Unis depuis ce printemps. Ottawa se développe rapidement et promet de devenir une des grandes villes de la confédération. C'est en 1848 que nos premiers Pères vinrent s'y établir. Ils se mirent à l'œuvre et en peu de temps les choses changèrent de face. Un évêché y fut établi, le Père Guigues en devint le premier évêque. C'était un homme de grands talents, sous son impulsion le diocèse fut solidement établi. Pendant plusieurs années, nos Pères furent les seuls

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prêtres du diocèse; ce sont eux qui ont fondé et établi la plupart des paroisses qu'ils cédaient aux prêtres séculiers à mesure qu'ils se présentaient.

« Mgr Guigues, mort en 1875, laissa un diocèse parfaitement organisé, une belle cathédrale, un évêché convenable, près de soixante paroisses fondées et, de plus, un magnifique collége dirigé par les Pères Oblats, qui ont en même temps la direction du grand séminaire. On ne se réserva dans la ville que le collége, la paroisse de Saint-Joseph attachée au collége, et toutes les missions des sauvages répandues dans ce vaste diocèse.

« Ottawa devint métropole, au démembrement qui créa le nouveau diocèse de Penbroke. Le collége est fréquenté par 400 élèves, il passe pour une des meilleures institutions du pays. Il est situé dans la province d'Ontario et a rang d'université; comme Québec, il confère tous les grades académiques, mais il n'est pas organisé en facultés distinctes. Peu de colléges en France peuvent l'égaler pour la symétrie des bâtiments et l'hygiène. Près de 40 religieux y sont employés. Nos Pères sont, de plus, chargés de la paroisse de Saint-Joseph qui est attachée au collége, mais dans une église distincte de celle du collége, qui est très-belle.

« A l'autre côté de la rivière Ottawa, qui sépare la province de Québec de celle de l'Ontario, est Hull, ville entièrement manufacturière. Nos Pères ont là un vaste établissement; 12 Frères de la doctrine chrétienne y donnent l'instruction à plus de 1,000 garçons, et une nombreuse communauté de Sœurs s'occupe des petites filles.

« A deux kilomètres d'Ottawa se trouve le scholasticat de la congrégation, où 50 jeunes religieux font leurs études théologiques. Combien j'ai été consolé et fortifié en voyant le bien que font nos Pères au Canada, et l'estime et l'affection dont ils sont entourés !

« Après avoir visité Mattawa, autre établissement des Oblats, nous nous sommes rendus à Saint-Boniface. L'Archevêque, que nous avons trouvé presque rétabli de sa longue maladie, nous a fait le plus chaleureux accueil. Nous étions là en pays de connaissance. Quelle transformation depuis ma première apparition en 1861 ! Alors Saint-Boniface ne formait qu'un petit village insignifiant, aujourd'hui je voyais s'élever en face de nous Winipeg, qui est une ville de 30,000 âmes, et Saint-Boniface ne compte pas moins de 2 ou 3,000 âmes. Ce sont encore les Oblats qui sont les pionniers de la civilisation dans ces parages, et leur action se fait partout sentir dans ce vaste Nord-Ouest, dont ils sont les seuls missionnaires...

« Veuillez, etc.

« A. André, *O. M. I.* »

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE III

L'ÉGLISE DE SAINT CORENTIN

Hæc nostra pressit limina :
Hic vota fudit, hic preces,
Hic thura supplex ; his Deo
Libavit aris victimam.
(Office de S. Corentin.)

Nous ne connaissons rien sur la beauté et les dimensions de l'église autrefois érigée par saint Corentin lui-même en l'honneur de Notre-Dame, construite en partie de ses mains et consacrée par lui.

Nous savons seulement qu'elle subsista jusqu'au neuvième siècle, et qu'à cette époque elle se trouva trop étroite pour recevoir la multitude des pèlerins accourant au tombeau du premier évêque de Cornouailles. L'auteur *anonyme* de la vie de saint Corentin écrivait au moment où la nouvelle cathédrale sortait de terre : il dit que le grand nombre des miracles contraignait les peuples à manifester leur dévotion, que par la volonté de Dieu et avec sa coopération de hautes et solides murailles s'élevaient, que le nouvel édifice dépassait le premier en longueur et en largeur, que le clergé de l'église était plein de zèle et d'ardeur à poursuivre cette œuvre, qu'au nom du Seigneur il exhortait les fidèles et les suppliait de donner largement et charitablement pour pourvoir à toutes les dépenses.

Dom Plaine place l'époque de cette construction entre les années 800 et 845.

Ceux qui en furent les témoins trouvèrent une très grande et très heureuse différence entre la nouvelle cathédrale et celle qui l'avait précédée, et l'écrivain *anonyme* n'exprime pas même un regret au nom des souvenirs qui se rattachaient à l'église primitive; pour nous, même en contemplant les splendeurs de la troisième cathédrale nous reportons avec respect notre pensée vers les deux premières basiliques où fut honoré saint Corentin.

Nous parlerons plus tard de deux miracles, dont l'un marqua la reconstruction, et l'autre la consécration de la seconde église.

Nous ne saurions fixer l'année de cette consécration, mais nous pouvons dire qu'on en célébrait solennellement l'anniversaire le 26 novembre (*Propres* de 1642 et de 1701 ; le *Propre* de 1789 fixe la célébration de cette fête au dernier dimanche après la Pentecôte).

La cathédrale du IXe siècle devait occuper à peu près le même emplacement que l'église actuelle, avec cette différence qu'il y

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avait un espace libre là où s'élève aujourd'hui la chapelle absidale ; celle-ci ne fut construite que deux cents ans plus tard par Alain Canihart, comte de Cornouailles ; à l'origine, une rue ou un chemin existait entre la façade de la chapelle et le chevet de la cathédrale.

La première église avait subsisté près de quatre cents ans, la seconde ne disparut pas d'un coup, car le chœur subsista quatre cents ans, et la nef ne fut reconstruite que deux siècles après.

Nous empruntons à la *Monographie de la cathédrale de Quimper* l'histoire bien abrégée de cette reconstruction ; ceux qui voudront des détails plus complets trouveront dans le savant ouvrage de M. Le Men des documents très sûrs et très intéressants.

Le treizième siècle est une des plus belles périodes de l'histoire de l'Eglise catholique ; c'est aussi une belle époque dans l'histoire de l'art chrétien. De 1219 à 1245 une grand prélat occupait le siège de saint Corentin ; son origine française n'avait pu l'empêcher d'exercer une merveilleuse influence dans le pays breton, et la générosité de ses sentiments lui ayant conquis toutes les sympathies. L'évêque Rainaud (en latin *Rainaldus* ou *Ranulphus)* entreprit la tâche « de rebâtir le chœur de sa cathédrale, en l'agrandissant, et d'annexer comme chapelle absidale à cette nouvelle construction la chapelle de Notre-Dame qui en était primitivement distincte, et qu'il tenait à conserver parce qu'elle renfermait les restes de plusieurs illustres et saints personnages » (1).

Il dut commencer son œuvre en 1239, du moins c'est cette année-là, le 22 août, que touché de la pauvreté de son église et voyant l'impossibilité où elle était de se réparer par ses propres ressources, il accorda à la fabrique de la cathédrale, du consentement du Chapitre, le revenu d'une année de toutes les églises de son diocèse à sa collation, qui viendraient à vaquer par toute autre cause que par permutation.

L'évêque Rainaud étant mort le 11 mai 1245, fut enseveli, non dans la cathédrale, mais dans l'église des Cordeliers (comme M. Trévédy l'a établi d'une manière irréfutable) (2).

Les travaux continuèrent probablement sous son successeur Hervé de Landeleau qui mourut, en grande réputation de sainteté, le 9 août 1261. Il fut enseveli « au milieu du chœur, en avant du lutrin ; sa tombe était de pierre élevée, portant une table de bronze, sur laquelle on voyait sa représentation en relief. » On venait d'assez loin en pèlerinage à ce tombeau. A ce que rapporte Albert-le-Grand, une femme aveugle, de l'évêché de Vannes, y recouvra la vue en l'an 1313. M. de Blois (de Morlaix) rapporte que lorsqu'on renversa pendant la Révolution les tombeaux des

(1) Citons d'abord le valeureux comte de Cornouailles Alain Canihart, et Jungomarc'h, abbé de Sainte-Croix de Quimperlé de 1059 à 1066 ; il se démit de sa charge et mourut en odeur de sainteté l'an 1088. Longtemps après, son corps se conservait intact et répandait une odeur très agréable. (*Cartulaire de Quimperlé).*

(2) *Jean Beaujouan et sa Notice sur le couvent de Saint-François de Quimper* (p. 32).

évêques, et que l'on jeta leurs ossements hors de l'église, le corps d'Hervé de Landeleau fut trouvé entier et bien conservé, ce qui porta à le laisser en sa place.

On doit regretter que des fouilles n'aient pas été faites, en 1867, lorsque Mgr Sergent fit établir le pavé du chœur ; c'était d'autant plus facile, que le plan de la cathédrale, dressé par l'abbé de Boisbilly, indique d'une manière précise la place occupée par le tombeau d'Hervé de Landeleau (1).

En 1280, mourait l'évêque Yves Cabellic, et il était inhumé dans la chapelle que son neveu Olivier de Conq, archidiacre de Poher, avait fait construire en l'honneur de saint Nicolas ; c'est la chapelle actuelle de Saint-Frédéric ; l'archidiacre y fut lui-même enseveli près de son oncle, et son frère, Yves de Conq, y était aussi déposé déjà.

A cette date de 1280, le collatéral du chœur et ses chapelles existaient donc, au moins du côté nord.

En 1285, la chapelle de Notre-Dame de la Victoire était depuis quarante-cinq ans rejointe à la cathédrale elle-même ; mais à côté du nouveau chœur, où se montrait toute la beauté de l'architecture ogivale, l'édifice élevé par Alain Canihart gardait les caractères des constructions romanes. Il ne fut point détruit, cependant ; mais la chapelle arrondie qui en formait le fond disparut ; cinq nouvelles fenêtres remplacèrent les petites ouvertures en plein-cintre, et de nouveaux contreforts très-massifs donnèrent aux murs la solidité voulue pour soutenir une voûte en pierre reposant sur des faisceaux de colonnettes. Il faut donc aujourd'hui un examen très-attentif pour découvrir, dans la chapelle ainsi modifiée, quelques traces de la construction primitive.

En 1287 étaient publiés certains statuts ou règlements capitulaires indiquant, d'une manière évidente, non seulement que le chœur était terminé, mais qu'on y célébrait même le service divin. Even de la Forest était alors évêque ; il mourut le 14 mars 1290, et fut inhumé dans l'enfeu le plus rapproché de l'entrée de la chapelle absidale.

Son successeur, Alain Rivelen, surnommé Morel, consacra l'autel de cette chapelle le jour de l'Assomption 1295 (2).

Nous voyons donc où en sont les travaux à la fin du treizième siècle. Quarante ans s'écoulent sans que l'œuvre soit reprise.

En 1335, le jeudi, lendemain du synode de la Pentecôte, l'évêque Alain Gonthier renouvela la donation des annates en la soumettant aux conditions autrefois posées par Rainaud. Les fonds provenant de cette donation furent promptement utilisés, car l'année suivante Alain Le Gall, qui venait de succéder à Alain Gonthier, faisait une fondation dans la chapelle nouvellement cons-

(1) Avant peu d'années, il sera facile de réparer cette faute, car le pavé, quelque récent qu'il soit, est rongé par le salpêtre, et ne saurait tarder à réclamer un complet renouvellement.

(2) M. Le Men a fait d'Alain Rivelen et d'Alain Morel deux personnages différents ; il n'y a pas lieu d'admettre cette distinction.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

truite en l'honneur de saint Corentin, de Notre-Dame et de tous les Saints. C'est la chapelle actuelle de Saint-Paul ; elle est la première à partir du chevet dans le collatéral sud du chœur ; les caractères de l'architecture sont tellement semblables dans les trois chapelles suivantes (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Sainte-Anne), qu'il est impossible de ne pas admettre une construction simultanée.

Un inventaire de 1361 parle de travaux tout récents à cette date, sans qu'on sache à quoi cette mention peut se rapporter, Geoffroy Le Marhec était alors évêque ; son tombeau et son effigie en relief, avec son épitaphe, ont été rétablis dans l'enfeu qui avoisine la statue de sainte Anne près de l'autel des Saints Anges.

Entre 1408 et 1416, l'évêque Gatien de Monceaux, originaire de Nantes, fit construire les voûtes du chœur. Lors d'une restauration récente, la statue de cet évêque a été trouvée en bon état de conservation dans l'enfeu le plus près de l'autel, à la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. On l'y a laissée bien que cet enfeu ait abrité le tombeau d'Alain Morel ; l'épitaphe de l'évêque Gatien peut se voir sur la table de son tombeau au musée d'archéologie de Quimper ; on l'a reproduite au-dessus de l'enfeu, dont la clef de voûte a été peinte aux armes du même prélat.

L'année même qui suivit la mort de Gatien de Monceaux, les voûtes du chœur qu'il avait construites furent peintes par deux ouvriers, dont l'un s'appelait Jestin (le nom de l'autre est inconnu). Ce travail fut le premier que fit exécuter dans sa cathédrale le grand évêque Bertrand de Rosmadec. M. Le Men en a donné une minutieuse description : « La décoration primitive représentait un appareil de pierre de taille, indiquées par des lignes rougeâtres sur un fond blanc. Les nervures étaient peintes en jaune clair sur la moulure elliptique qui formait leur partie antérieure et saillante. Cette couleur prenait une teinte graduellement plus foncée en se rapprochant de la voûte ; au point de devenir d'un rouge brun dans la gorge qui succédait à la moulure dont je viens de parler. Cette gorge était séparée de la voûte par une plate-bande de couleur blanche, le long de laquelle étaient peintes des mouchetures d'hermines, placées à une distance d'environ soixante-dix centimètres les unes des autres »

L'auteur de la *Monographie* ajoute :

« Si *restaurer* est synonime de *rétablir*, pourquoi n'a-t-on pas rétabli dans les voûtes du chœur, lorsqu'il était si facile de le faire, les peintures de l'évêque Bertrand de Rosmadec ?

En mars 1418, le chanoine Jean Le Marc'hec est envoyé à Nantes pour poursuivre le recouvrement d'une somme d'argent que Jean IV de Monfort, duc de Bretagne, avait léguée par testament à la fabrique de Saint-Corentin ; le duc était mort depuis dix-neuf ans. Le 19 mars 1424, l'évêque Bertrand, le Chapitre et le Procureur de la fabrique établissent dans la cathédrale un tronc pour recevoir les offrandes « qui seront à la disposition du procureur de l'œuvre nouvellement commencée », c'est évidem-

ment la nef, et le 26 juillet suivant, l'on commence une *nouvelle œuvre* : les tours de la façade de la cathédrale. La première pierre fut posée en grande solennité par l'évêque Bertrand de Rosmadec, et par Jean de Langueouez, chevalier chargé de représenter le duc Jean V. Il y eut bon nombre de seigneurs ecclésiastiques et laïques et grand concours de peuple assistant à cette cérémonie.

Le 10 mai 1436, à la requête de l'évêque Bertrand et du bon duc Jean V, le pape Eugène IV donne à Florence une bulle qui accorde sept ans et sept quarantaines d'indulgence à ceux qui visiteront dévotement la cathédrale en la fête de Saint-Corentin, et qui contribueront par leurs aumônes à l'achèvement de la construction. La bulle elle-même fait connaître le taux de la dépense annuelle : deux mille ducats.

Ce qui vient d'être dit montre que c'est surtout au zèle de Bertrand de Rosmadec que l'on doit la construction de la nef, de ses collatéraux et des tours de la façade ; toutefois, quand cet illustre évêque mourut en 1445, les voûtes restaient à établir et le transept devait être l'œuvre de ses successeurs.

Comme Hervé de Landeleau et plus encore, Bertrand avait la réputation d'un Saint ; il fut enseveli dans la chapelle qu'on appela dès lors chapelle de Rosmadec et qui est maintenant dédiée à saint Jean-Baptiste. La statue, heureusement conservée, a été replacée dans l'enfeu qui l'avait abritée depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à la Révolution. Le reste du tombeau est moderne. Statue et monument sont en belle pierre de kersanton.

(A suivre)

Avis aux abonnés.

La première année de la Semaine Religieuse *a pris fin au 30 septembre dernier. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1886, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, dans les dix premiers jours d'octobre, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement ne soit effectué ultérieurement par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2º	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3º	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4º	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5º	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6º	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

VINS NATURELS, riches en couleur, pour Pensionnats, Communautés, depuis 420 fr. le tonneau, soit 4 barriques bordelaises de 225 à 228 litres, fût perdu, pris au chai à Bordeaux, *Échantillons* à disposition et *franco*. *Représentants acceptés, situation lucrative*, références exigées. — S'adresser à M. O.-L. CLUZAN, fournisseur du clergé, *propriétaire du domaine de Bon-Air* à Caudéran (Gironde).

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* MIDY, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies*. Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Vve BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

SYNDICAT RENTES FRANÇAISES

CAPITAUX DÉPOSÉS GARANTIS

BÉNÉFICES CERTAINS

Ecrire Directeur CORRESPONDANCE, *28, Rue St-Lazare, Paris.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 15 Octobre 1887. Nº 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

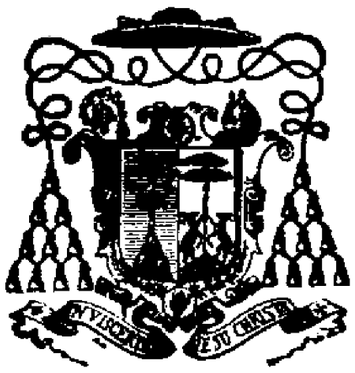
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Le Catéchisme à l'heure présente ; Une visite à Mgr Lamarche ; Mutations dans le Clergé ; Pèlerinage ouvrier à Rome ; La Messe du départ ; Les missions de Plounéour-Ménez et de Guerlesquin ; Les écoles de Pleyben et de Ploudaniel. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; France. — *III. La Vie de Saint Corentin*, 3e partie, L'église de Saint-Corentin (suite). — *IV. Annonces.*



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 16 Octobre. — 20e dimanche après la Pentecôte : Fête de la Pureté de la Sainte-Vierge, double-majeur, blanc ; mémoires de S. Conogan et du dimanche. Vêpres de la fête ; mémoires du suivant, de s. Conogan et du Dimanche.

Lundi 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie, double, blanc.

Mardi 18. — S. Luc, évangéliste, double de 2e classe, rouge.

Mercredi 19. — S. Pierre Alcantara, double, blanc.

Jeudi 20. — S. Jean de Canti, double, blanc.

Vendredi 21. — Ste Ursule et ses compagnes, martyres, double, rouge.

Samedi 22. — Ste Hedwige, fête transférée du 17 de ce mois, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guengat.....	16 et 17 octobre.
Plouégal-Guerrand.....	18, 19, 20 et 21 octobre.
Lothey.....	22 octobre.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le Catéchisme à l'heure présente. — L'œuvre des Catéchismes, si importante en tous les temps, semble aujourd'hui acquérir une importance nouvelle, devenir, dans les difficultés de l'heure présente, la principale préoccupation des âmes religieuses, et suivant l'expression d'un illustre ami de la jeunesse « l'œuvre par excellence. »

Peut-on ignorer, en effet, que la moitié des écoles, — toutes les écoles officielles, — doivent, aux termes mêmes de la loi du 28 mars 1882, qui les régit, demeurer *neutres* sur la question religieuse ? Le crucifix, le prêtre, le catéchisme et la prière en sont formellement bannis. Si ça et là, en raison de circonstances spéciales (1), par égard pour les usages reçus, par crainte de la réprobation publique, une exception est faite, ce n'est, il faut bien le reconnaitre, que par une contradiction avec la loi qui, peu à peu, reprendra ses droits et finira par déchristianiser la France, en élevant ses enfants dans l'oubli et la négation de Dieu lui-même.

N'en serait-ce pas assez déjà pour faire comprendre à tous l'importance du catéchisme à notre époque ?

Ajoutez à cela que, sous l'influence des sectes maçonniques, toutes puissantes en ces dernières années, une attaque continue, lente, sûre, universelle, est dirigée, sur toute l'étendue de notre pays, contre l'Eglise et le clergé, contre le dogme chrétien et la morale de l'Evangile, — qu'une presse sans pudeur salit chaque jour tout ce qui porte ici-bas un caractère sacré, — que tel journal débite quotidiennement, pour un ou deux sous, à forte dose, le poison des récits les plus scandaleux dans le but avéré de tuer l'estime de la religion et du prêtre dans l'âme de la jeunesse française, — que le mal grandit de jour en jour et s'étend, comme une lèpre, sur la génération présente.

Or, où donc est le remède sinon dans une éducation chrétienne, solide et éclairée ? Et cette éducation chrétienne, où donc les enfants la trouveront-ils, si ce n'est dans un enseignement du catéchisme à la fois sérieux, intéressant, proportionné à leur âge, et adapté aux temps présents ?

Car, nous ne devrions jamais l'oublier, le catéchisme n'est pas seulement une œuvre d'*instruction*, c'est une œuvre d'*éducation*.

Le prêtre ne saurait être un pédagogue exigeant et tracassier ; il ne saurait se contenter de faire réciter une leçon ni même d'en donner une brève explication ; son but est plus

(1) Comme à Quimper et à Morlaix, notamment.

noble, plus sublime : il doit former le chrétien, *donec formetur Christus in vobis*, selon l'expression de l'apôtre saint Paul. Il doit parler au cœur de ses jeunes auditeurs le langage de la piété communicative et douce ; il doit les initier à ses pratiques, leur expliquer la pompe des fêtes catholiques et les cérémonies de l'Eglise afin de les y attirer davantage ; il doit joindre à l'instruction, qui s'adresse à l'esprit, ce mot cordial, cet avis de piété, cette courte et touchante homélie de cinq à six minutes, qui élevant, d'un seul trait, l'âme de l'enfant des aridités d'une leçon aux généreux élans, aux résolutions courageuses, fasse vibrer dans cet instrument si neuf et si docile, avant toutes les autres, les cordes sensibles du saint amour de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, de l'Eglise, des cantiques sacrés, de l'autel et de la croix.

Oh ! comme alors le catéchisme devient aimable, même si, par suite des règlements scolaires, il doit se faire, hélas, en dehors des heures de classe et sur le temps même de la recréation ou de la promenade ! L'enfant aime son catéchisme : il ne voudrait pas manquer une de ses séances ; il y va, non plus comme à une leçon ennuyeuse et obligatoire, mais comme à une fête. Peu à peu il sent que ce prêtre, dont un jour on lui a dit du mal, qu'on a voulu noircir à ses yeux en le calomniant, ce prêtre qu'on ne voit plus dans l'école parce qu'une loi lui en interdit l'entrée, ce prêtre qui est là, dans son blanc surplis, qui parle à son cœur, qui l'encourage, qui le bénit, qui le récompense, est le meilleur de ses amis. L'enfant aime toujours ceux qui l'aiment. Il sait faire la différence entre le maître et le père : *Non pædagogos sed patres.*

C'est ainsi que le catéchisme, à l'heure présente, rapproche ceux qu'on aurait voulu désunir, le prêtre et le petit enfant ; c'est ainsi qu'il peut déjouer les plus perfides desseins de la libre-pensée anti-chrétienne, et préparer encore, dans notre chère France et dans notre Bretagne, une génération capable de connaitre et d'aimer : « Celui qui fait ses délices d'habiter au milieu des enfants des hommes. » *(Semaine de Rennes.)*

QUIMPER. — Nous avons eu, lundi dernier, l'honneur d'être présenté à Mgr Lamarche, évêque nommé de Quimper.

Monseigneur nous a reçu avec une extrême bonté qui confond ; mais son exquise affabilité, toute pleine de distinction, nous a permis de voir et de pénétrer dans ce grand cœur, encore étourdi et troublé par cette nomination inattendue, qui a été un coup de foudre pour lui.

Il nous vient donc, — puisqu'il lui faut être évêque, — et il est heureux, ravi, de l'église que la divine Providence a remise à ses soins et à son dévouement.

Monseigneur est de taille élevée et bien prise ; de longs cheveux encadrent ses grands traits qui inspirent la con-

Archives diocé ine de Quimper et Léon

fiance et indiquent la bonté. Sa santé doit être robuste pour résister aux fatigues d'une vie aussi chargée que la sienne d'occupations multiples.

Il vit avec sa sœur, Mme Manceau, dans le grand presbytère qu'il a bâti, rue Truffaut, 79, à Paris. Monseigneur y occupe au rez-de-chaussée un appartement convenable, dont il fait les honneurs avec une cordialité toute bretonne.

Messieurs les vicaires ont chacun leur logement séparé dans cette immense maison. Les deux premiers, — les seuls que nous ayons eu le temps de voir, — sont dans la désolation de perdre leur curé.

Nous avons tenu à visiter l'église Sainte-Marie des Batignolles. A la vérité, nous avons épouvé une déception : la façade, style grec, est petite, maigre et sans aucun ornement; l'intérieur, sans goût, badigeonné de jaune du haut en bas, n'a rien de remarquable ; le chœur, assez vaste, est encombré d'échafaudages pour les réparations que l'ancien curé, Mgr Lamarche, venait d'entreprendre. Elles eussent été conduites à bonne fin et elles auraient transformé cette église qui n'est pas digne de cette grande paroisse. Le nouveau curé, une fois nommé, poursuivra sans doute cette œuvre de réparations.

Monseigneur se propose d'unir, par une heureuse et délicate disposition, dans ses armes l'hermine de Bretagne à la Vierge de l'Assomption, patronne de sa paroisse des Batignolles, avec cette double devise : *Evit Doue hag ar Vro*, en exergue dans le haut : *Ama et spera*, dans le bas.

Sa riche croix pectorale portera gravés et symétriquement placés les deux saints patrons du diocèse, saint Corentin et saint Pol, avec les deux Vierges si vénérées de Rumengol et du Folgoët : ainsi sera doublement symbolisée l'union fraternelle du Léon et de la Cornouailles dans le cœur de notre futur évêque.

***

Mgr Lamarche et Mgr Bouvier ont tous deux prêté serment entre les mains de Mgr le Nonce, il y a huit jours.

***

Nous croyons savoir que le Souverain-Pontife tiendra, en dehors des usages et des règles ordinaires, dans la première quinzaine de novembre, un Consistoire spécialement en faveur des évêques français à préconiser. Si cette espérance se réalisait, Monseigneur nous arriverait peut-être pour les fêtes de Noël.

***

Son Éminence Mgr le Cardinal de Rennes a nommé chanoine d'honneur de sa cathédrale Mgr Lamarche, qu'Elle connaît et apprécie depuis longtemps.

Mutations dans le clergé. — M. Michel, vicaire à Plouvorn, est nommé vicaire à Douarnenez.

M. Créac'h, jeune prêtre, est nommé vicaire à Plouvorn.

***

M. Beriet, ancien recteur de Bénodet, est décédé à St-Pôl.

QUIMPER. — Mercredi, à 2 heures 50, est parti de la gare de Lyon à Paris, en destination pour Rome, le pèlerinage ouvrier organisé par M. Harmel. Bon nombre d'ouvriers et une vingtaine de prêtres du diocèse en font partie. Nous les félicitons de leur bonheur en leur souhaitant toutes les bonnes fortunes désirables en un semblable voyage, et nous nous réjouissons de voir de plus en plus reprendre la route de Rome. Depuis quelques années, Rome n'était pas assez visitée, ni assez aimée, et Léon XIII ne revoyait plus ses Bretons, et ses Bretons semblaient l'oublier !

La messe du départ. — Nos jeunes soldats vont nous quitter le 3 du mois prochain. Il est temps de penser à la *messe du départ*. Là où elle n'a pas encore été dite, nous nous permettons de rappeler à Messieurs les Curés et Recteurs la manière dont se fait cette belle cérémonie qui va, nous l'espérons, avoir lieu partout dans le diocèse de Quimper.

Le dimanche précédent, — ou mieux, les dimanches précédents, — M. le Recteur l'annonce au prône de la grand'messe; il invite tous les jeunes gens qui partent à venir assister à la messe qui sera dite pour eux, et à y faire la sainte communion. Il prie aussi les parents de ces jeunes gens et tous ceux qui ont un membre de la famille à l'armée de venir les accompagner à la messe et, si c'est possible, s'asseoir avec eux à la Sainte-Table. La messe du départ devient ainsi une fête pour toute la paroisse. A la messe, le Recteur fait aux jeunes gens une petite allocution. Après la messe, il les réunit au presbytère ou à la sacristie, il prend l'adresse de leur garnison et leur donne une lettre pour l'Aumônier. Avant le départ, il a soin d'écrire à l'Aumônier pour l'avertir de l'arrivée de ses jeunes gens ; ce dernier point est très-important : nos jeunes gens sont timides ; bien souvent ils n'osent aller d'eux-mêmes trouver l'Aumônier ; si l'Aumônier est prévenu, il les fera chercher.

Il est bon de recommander particulièrement à ceux qui partent l'assistance à la messe. Désormais, le dimanche on est complètement libre à la caserne ; il est facile partout aux soldats d'aller à la messe. Si dans la ville où ils vont, il y a une messe spéciale aux soldats, comme cela a lieu dans beaucoup de localités, il faut leur recommander cette messe, de préférence.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

N. B. — Nous sommes autorisés à faire savoir que Monsieur le Vicaire Capitulaire permet à tous les Curés et Recteurs qui installeront chez eux la messe du départ, de donner à cette occasion la bénédiction du Saint-Sacrement.

Puisse-t-il en être dans notre diocèse comme dans le diocèse de Saint-Brieuc ! Puisse chaque paroisse avoir sa messe du départ, ce sera le salut pour beaucoup de nos jeunes gens!

PLOUNÉOUR-MÉNEZ. — On nous écrit de cette paroisse, à la date du 11 :

« Le 25 septembre s'ouvrait à Plounéour-Ménez, une mission de 15 jours. Rien n'avait été épargné pour en assurer le succès. La mission était dirigée par M. Cloarec, curé de Saint-Louis, ce prêtre si apprécié dans tout le diocèse, mais particulièrement sympathique à Plounéour-Ménez dont il est, pour ainsi dire, l'enfant.

« La population a répondu à l'appel de son pasteur. Dès le premier jour, l'église était presque comble et tous étaient fidèles à se rendre aux différents exercices de la journée. Cette assiduité ne s'est point démentie jusqu'au dernier jour.

« Aussi, c'est avec toute justice que M. Cloarec leur a rendu ce témoignage : « Je suis vieux et certes, depuis que je suis « prêtre, j'ai assisté à bien des missions : nulle part je n'ai « rencontré plus de bonne volonté, plus de fidélité à suivre « les exercices d'une mission. »

« Tant de générosité, tant de bonne volonté n'ont pas été sans fruit. 1,200 personnes au moins sont venues, la première semaine, s'asseoir à la table sainte.

« La seconde semaine de la mission fut encore suivie par un plus grand nombre de fidèles. Chacun parlait des joies qu'il avait éprouvées en entendant les vérités évangéliques de la bouche des prédicateurs choisis, venus de toutes les parties du diocèse ; en écoutant les cantiques enlevés avec entrain et enthousiasme. Tous s'empressaient de répondre à la grâce. Il y a eu à peu près 1,400 communions la dernière semaine.

« Ce chiffre est vraiment consolant et montre clairement que Plounéour-Ménez conserve encore au fond du cœur la vieille croyance de ses pères.

« La mission a été couronnée par l'installation d'un nouveau *Chemin de Croix*. Ce n'est pas de Plounéour-Ménez qu'il pourra se dire qu'on y rougit de la Croix de Notre-Seigneur. Les stations ont été portées processionnellement par les 28 principaux personnages de l'endroit, heureux de s'avouer ainsi, publiquement, les enfants et les défenseurs du Christ.

« Puisse la population de Plounéour-Ménez garder longtemps le souvenir de ces heureux jours !

***

GUERLESQUIN. — On nous écrit de cette paroisse, à la date du 9 octobre : « La mission a été bonne, elle a même dépassé notre attente : à très peu d'exceptions près, tout le monde a fait son devoir de chrétien.

« Nos remerciements les plus sincères aux RR. PP. jésuites. Le supérieur de la première semaine, le P. Rot, a eu un véritable succès ; éloquent dans ces circonstances, il s'est dépassé au milieu de nous, il est vraiment l'homme des Trégorois. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge du P. l'Hévéder, assez connu déjà dans le diocèse comme prédicateur des plus sympathiques.

« Pour la seconde semaine, le supérieur était le R. P. Le Moign. Sa réputation l'a dévancé, on s'est pressé en foule pour écouter sa parole ardente. La direction de nos chants bretons avait été confiée à M. l'abbé Coquil, vicaire à Scrignac ; il y a eu un entrain que l'on rencontre, il faut le dire, assez rarement dans le Tréguier : nos Pères missionnaires en étaient émerveillés. Tous les soirs, à 3 h. 1/2, une procession était organisée et parcourait la ville d'un bout à l'autre : personne ne manquait à l'appel. *Hor Mam santez Anna*, le cantique si cher aux cœurs Bretons, était chanté tous les soirs avec un enthousiasme extraordinaire ; à un moment donné, il était impossible de conduire le chant, les hommes nous échappaient à la lettre, nous n'avions qu'à les laisser faire et écouter, émus et frappés de ce mouvement subit qui s'était opéré dans ces cœurs, on voyait qu'ils étaient mûs par une seule et même pensée. Honneur à notre chœur de chanteuses, établi au Guerlesquin depuis de nombreuses années.

« Nos RR. PP. sont partis contents et satisfaits de la population. La dernière mission a été donnée ici en octobre 1876, il y a donc douze ans depuis. C'est la première fois que les RR. PP. viennent au milieu de nous.

« Puisse le bon Dieu bénir les travaux de nos missionnaires et accorder à tous ici cette foi vive, dont ils ont tant besoin. Le protestantisme a souffié sur ce petit coin du diocèse, il en reste des traces profondes, les bons Pères l'ont bien vite reconnu dans leur court séjour au milieu de nous. Quelle grande grâce qu'une mission ! »

***

PLEYBEN. — La nouvelle école chrétienne de garçons a été ouverte le 10 de ce mois. Elle sera bénite, le dimanche 23, par M. l'abbé du Marhallac'h, Vicaire capitulaire.

***

PLOUDANIEL. — L'école provisoire des Sœurs aurait été refusée à cause d'un puits dangereux et des ouvertures trop petites : or, le puits, nous écrit-on, est fermé, et les croisées ont les dimensions ordinaires des fenêtres de maison bour-

Archives diocé ne de Quimper et Léon

geoise. Cette décision a exaspéré la population qui prépare une protestation.

Les travaux de la nouvelle école avancent rapidement ; les boiseries sont prêtes ; les matériaux ne manquent pas ; c'est à qui fera des charrois ; les ouvriers sont pleins d'entrain ; on compte bien ouvrir pour le 1er janvier.

Registres des Paroisses. — *Le travail de la confection des Registres des Paroisses devant commencer dans quelques jours, Messieurs les Curés et Recteurs, qui voudraient apporter quelques modifications dans leurs registres, sont priés d'en informer l'Imprimeur de l'Evêché le plus tôt possible.*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La loi de garantie déclare officiellement que le jour où le Pape voudra bien sortir de son palais, les honneurs royaux lui seront rendus ; plus récemment, à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre, le roi lui-même, faisant allusion aux fêtes du jubilé sacerdotal de Léon XIII, déclarait que « dans cette heureuse et prochaine circonstance, Rome « saurait montrer au monde qu'elle peut offrir une hospitalité « sûre et digne à tous ceux qui voudront rendre hommage au « Souverain Pontife. »

On n'a pas tardé à voir quel crédit méritaient ces belles promesses.

Depuis longtemps, on est accoutumé aux insultes prodiguées à la personne du Pape. Voici maintenant les voies de fait :

Dès la veille de l'anniversaire, à la nuit tombante, on a lancé sous les fenêtres du Vatican, tout près de la porte de bronze du palais apostolique, trois gros pétards tellement chargés que la détonation en a été formidable. Les agents de police, bien entendu, ont eu l'oreille assez dure et les mouvements assez lents pour n'avoir pu mettre la main sur les auteurs de l'attentat.

Le lendemain, dans l'après-midi, l'anniversaire de la brèche de *Porta Pia* a été fêté sur place par les députations de la Franc-Maçonnerie, et deux discours ont été prononcés : le radical Giovagnoli a lancé impunément contre le Pape les plus odieuses invectives.

Le soir, dans un théâtre, on a joué une pièce intitulée : *Le 20 Septembre ;* on a vu sur la scène un cardinal et des

prêtres, et la canaille assemblée dans la salle a eu l'infâme satisfaction de siffler le Pape et la cour romaine.

Tout dernièrement, le cardinal La Vallette descendait de voiture à la porte du Vatican, lorsque des misérables, en passant, l'insultent et couvrent son manteau de crachats.

Un autre jour, c'est Mgr Santori qui est atteint d'une pierre partie d'un groupe stationnant sur la place Saint-Pierre. — Mgr Marini est entouré par une bande de jeunes gens avinés qui le bousculent et l'insultent indignement, etc.

Toujours la police ferme les yeux : c'est à se demander s'il n'y a pas un mot d'ordre.

***

L'événement le plus considérable du moment a été, sans contredit, l'entrevue de M. Crispi, chef du cabinet italien, et de M. de Bismarck. Il paraît que M. Crispi a été appelé, et, après avoir visité son souverain, il s'est rendu à Friedrichsruhe. Ce voyage a été tenu secret aussi longtemps que possible, mais enfin toute la presse l'a su et s'en est vivement émue.

Personne ne doute qu'il ait été question, dans cette rencontre, d'une part, de la France, d'autre part, de la question romaine.

« La conférence de Friedrichsruhe, observe l'*Univers*, coïncide avec l'ouverture du mois du Rosaire. Léon XIII a demandé spécialement des prières publiques à la chrétienté, en ce mois, pour les affaires de l'Eglise. C'est sous la protection de Notre-Dame du Rosaire qu'il a placé les intérêts du Saint-Siège et du monde catholique. En même temps donc que s'exercera l'action de la diplomatie, les catholiques recourront à la prière, en union avec le Souverain-Pontife, pour qu'il ne sorte de cette entrevue que le bien de l'Eglise et la paix de l'Europe. »

Le *Journal officiel* de la République française publie l'arrêté suivant pris par M. Spuller, ministre de l'instruction publique :

Art. 1er. — Il ne sera fait, à partir de la rentrée scolaire 1887-88, aucune nomination d'instituteurs publics congréganistes dans les départements ci-après désignés :

Morbihan. — Pas-de-Calais.

Art. 2. — Il ne sera fait, à partir de la rentrée scolaire 1887-88, aucune nomination d'institutrices publiques congréganistes dans les départements ci-après désignés :

Charente-Inférieure. — Cher. — Gard. — Loire-Inférieure. — Lot-et-Garonne. — Lozère. — Haute-Marne. — Nièvre. — Nord. — Pas-de-Calais. — Basses-Pyrénées. — Hautes-Pyrénées. — Tarn-et-Garonne. — Haute-Vienne. — Oran.

Aucun texte de loi n'obligeait le ministre de l'instruction

Archives diocésaine de Quimper et Léon

publique de prendre, dès maintenant, cet arrêté. Il pouvait légalement attendre. Il fait de l'anticléricalisme arbitrairement et par goût — ou par calcul. On s'était demandé si le cabinet allait passer sous les fourches caudines de l'extrême-gauche. Voilà une première réponse !

***

AURILLAC. — La rentrée des classes dans les écoles libres a été splendide et a dépassé toutes les espérances. Voici les chiffres du premier jour, presque à la première heure.

Chez les Frères de Notre-Dame : 235 élèves présents ; chez les Frères de Saint-Géraud : 170 ; en tout 405. Chez les laïques : le même jour et à la même heure. Section Nord : 4 élèves présents ; Section Sud 6 élèves ; en tout 10.

Chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul : à Notre-Dame : 235 élèves présentes ; à St-Géraud : 130 : en tout chez les Sœurs 365. Chez les laïques : Ecole de filles récemment créée : 15 élèves présentes.

Ces chiffres se passent de tout commentaire, dit la *Semaine* de Saint-Flour.

***

ORLÉANS. — A Orléans, la souscription, ouverte par Mgr l'Evêque en faveur des écoles libres, s'élève à la somme de 98, 789 fr. 30 c.

***

La meilleure éducation. — Le *Courrier du Maine* rapporte une anecdote personnelle racontée récemment par Mgr Maréchal, qui vient de mourir, à la distribution des prix des écoles chrétiennes.

« En 1849, je rentrais un soir à Passy, accompagné de ma mère, par le vulgaire omnibus qui desservait le quartier des Bons-Hommes. Au nombre des voyageurs se trouvait un vieillard à cheveux blancs, à la physionomie vénérable qui, s'adressant à moi, me dit :

— « Mon petit ami, où êtes-vous en pension ?

— « Chez les Frères de Passy.

— « Je vous en félicite, vous ne sauriez trouver ailleurs une meilleure éducation, ni de meilleurs maîtres.

« Ma mère, quittant l'omnibus, s'informa près du conducteur quel était ce monsieur.

— « Comment, vous ne le connaissez pas ?... C'est Béranger, le célèbre chansonnier, qui demeure là, tout près, rue de la Pompe. »

***

DREUX. — L'*Éclaireur* citait, dernièrement, à la charge du maire d'Abondant (Eure-et-Loir), un fait qui, depuis qu'il a été publié, n'a pas été démenti. Après ce que l'on a vu à

Saint-Germain, à Saint-Etienne, à Figeac, peut-être même à Vannes et ailleurs, il ne faut plus s'étonner de quoi que ce soit :

« Une famille indigente des plus intéressantes, composée du père, de la mère et *de sept enfants*, envoit ses filles à l'école libre des Sœurs. M. le maire n'aurait promis de secours à cette famille que sous la condition qu'elle enverrait ses filles à l'école laïque. On ajoute même que l'Etat ou le département ayant accordé à cette famille de sept enfants un secours de 95 francs, M. le maire n'entend le délivrer que sous la même condition.

« A cette pression, à ces promesses, la mère froissée dans sa dignité, dans sa liberté de conscience, aurait répondu : « Nous sommes pauvres ; mais si, avec notre travail, nous ne « pouvons parvenir à nourrir nos enfants, nous préférons les « envoyer mendier plutôt que d'abandonner et de vendre à « pareil prix nos droits sur nos filles, et nous continuerons à « les confier aux Sœurs. »

La réponse de la mère n'est-elle pas un bel hommage à cet enseignement chrétien, qui se développe au moyen de tant de sacrifices le plus souvent obscurs ?

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE III

L'ÉGLISE DE SAINT CORENTIN (suite)

Bertrand de Rosmadec ne dut pas mourir sans quelque regret ; il laissait son œuvre incomplète : les travaux de la nef demeurèrent suspendus ; les tours étaient destinées à recevoir deux flèches octogones qui devaient couronnner magnifiquement la façade de la cathédrale ; ces flèches, commencées aussitôt après la construction des tours, avaient à peine atteint une hauteur de deux mètres lorsque la nécessité d'appliquer au rétablissement de la nef toutes les ressources, dont pouvaient disposer l'évêque et la fabrique, obligea d'en ajourner la continuation. Elles furent donc provisoirement recouvertes d'une toiture en ardoises. C'est probablement en 1613 que les amorces des flèches furent couronnées des toits pointus en bois recouverts de plomb que l'on appelait les *éteignoirs* de Saint-Corentin, et qui affligèrent les regards des habitants de Quimper jusqu'en 1854.

Nous ne saurions dire à quel point en était la construction de la nef et de ses collatéraux au moment de la mort de l'évêque. Son successeur Alain de Lespervez n'occupa le siège que pendant peu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'années et obtint d'avoir pour successeur son neveu Jean de Lespervez (1).

Celui-ci prit possession de son évêché en 1451. Il dut se mettre à l'œuvre sans retard, car la nef et les bas-côtés étaient terminés en 1460, mais la charpente n'y fut posée qu'en 1466. Cependant le croisillon sud (chapelle du Sacré-Cœur) et la croisée du transept avec le raccordement du chœur à la nef étaient en construction ; la charpente y fut posée en 1467.

En cette même année, l'évêque Jean de Lespervez ajoutait à son testament un codicille par lequel il léguait à son église tous ses biens, à l'exception de cinq mille écus qu'il donnait à son frère François, seigneur de Combres, auquel il faisait en même temps remise d'une dette de deux mille écus. C'est dans les termes les plus énergiques que l'évêque interdit à ses parents toute prétention sur son héritage, les menaçant de damnation s'ils méconnaissaient ses volontés. Ce codicille est cité intégralement dans la *Monographie de la cathédrale*, p. 174, et serait d'une lecture édifiante et peut-être profitable pour celui qui prétend qu'un prêtre ou un évêque doit laisser à sa famille ce qu'il a reçu de sa famille.

En 1468, Jean de Lespervez fit commencer la construction du clocher central en charpente recouverte de plomb ; ce travail fut terminé l'année suivante.

Trois ans après mourut ce bon évêque, l'un des plus généreux bienfaiteurs de la cathédrale ; ses armes et sa devise (2) se voient à chaque côté de l'entrée du chœur ; on pense qu'il fut enseveli dans le croisillon sud du transept qu'il avait fait bâtir ; deux enfeus de très grande dimension y ont été creusés en effet dans le mur principal, mais il ne s'y trouve pas de monument funéraire.

En 1474, sous l'épiscopat de Thibaud de Rieux furent faites les stalles du chœur ; elles étaient fort belles si l'on en juge d'après un débris qui fut trouvé lors des restaurations faites par Mgr Sergent.

De 1475 à 1478 commence, se continue et s'achève la construction du croisillon nord du transept ; l'auteur de la *Monographie* cite bien exactement toutes les transactions qui s'opèrent à ce sujet ; nulle part on n'y voit la participation de l'évêque Thibaud.

En 1486, l'évêque est Alain Le Maout. Il va montrer pour l'achèvement de sa cathédrale le zèle des grands prélats dont nous avons parlé. Son premier travail est l'établissement de la charpente dans le croisillon nord. Aussitôt après, il fait voûter le transept et l'arc triomphal ; la dépense fut de 310 livres (10,000 fr.) Les voûtes de la nef commencées par Alain Le Maout étaient terminées au moment de sa mort, qui arriva en 1493. Ce prélat voyait son église à peu près achevée ; il y avait mis non seulement

(1) En renonçant à l'évêché de Quimper, il reçut d'Eugène IV, le titre d'archevêque de Césarée ; il mourut en 1455 et fut inhumé aux *Cordeliers*.

(2) « *Orphano tu eris adjutor.* »

tout son zèle, mais aussi toute sa générosité. Il fut enterré dans la chapelle qui est sous la tour du midi (chapelle du Saint-Sépulcre). Sa statue et son tombeau heureusement conservés ont été restaurés par Corentin Quéré.

Raoul Le Moël n'occupa le siège que de 1493 à 1501. Mais cette courte période lui suffit pour des travaux importants : il voûta les deux chapelles sous les tours, garnit de meneaux les hautes fenêtres de la nef et du transept, et même quelques-unes des fenêtres du bas de l'église, afin d'y placer des vitraux peints. Ces larges baies n'avaient été jusque-là fermées que par des cloisons en planches percées de quelques ouvertures destinées à donner du jour (1).

Les bas côtés avaient été voûtés avant la nef et même dès l'an 1464. Il y avait alors des chapelles le long de la nef, et chacune avait son autel comme celles qui sont maintenant le long du chœur. Aujourd'hui la première travée au nord est la chapelle des *Trois gouttes de sang*, et la première travée au midi est la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ; les autres travées renferment des tombeaux, ou des confessionaux, ou des portes latérales. Les autels le long de la nef subsistèrent de 1464 à 1790.

Raoul Le Moël avait été chanoine de Poitiers et aumônier de Charles VIII ; il assista aux obsèques du roi ; puis à l'entrée de Louis XII à Paris ; il signa au contrat de mariage de ce prince avec la duchesse Anne, et fut nommé second président de la chambre des comptes de Bretagne.

Il fut inhumé dans la chapelle sous la tour du nord (chapelle des fonts baptismaux). Son tombeau et sa statue, renversés et mutilés pendant la Révolution, ont été restaurés. La statue et le monument sont en pierre de Kersanton.

Charles VIII n'oublia pas son aumônier, quand sa nomination à l'évêché de Quimper l'eut éloigné de sa personne. En 1494, le roi fit don à l'Evêque et au Chapitre, pour la réparation ou achèvement de la cathédrale, « du devoir de billot dans les fiefs des Regaires de cette église, pendant l'espace de six ans. » Le billot était une imposition qui se levait sur les boissons. L'Évêque et le Chapitre renoncèrent à la perception du billot au profit des bourgeois de Quimper, moyennant une rente de 300 livres monnaie (environ 9,000 francs) pendant six ans. A l'aide de ces ressources, on put faire les travaux intérieurs déjà mentionnés, et en outre exécuter à l'extérieur des balustrades de galeries, des pinacles, etc.

C'est encore à Raoul Le Moël que sont dues les peintures de la nef et du transept. Il adopta pour leur décoration le genre déjà employé pour l'ornementation des voûtes du chœur ; toutefois la voûte de l'arc triomphal fut semée de fleurs de lys d'azur autour de l'écusson de Bretagne, qui forme le centre. La présence de cet

(1) Par ces ouvertures une colonie de corneilles s'était introduite dans l'église en 1475 et avait élu domicile dans la charpente. Yves Le Guen, prêtre, fut chargé d'acheter des flèches afin de leur faire la chasse, et reçut une somme d'argent pour cela.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

emblème français s'explique ici par le récent mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII.

Pendant la durée du quinzième siècle furent faits les vitraux peints qui ont été en grande partie conservés dans les hautes fenêtres (les verrières sont modernes dans toutes les fenêtres basses). Les vitraux du chœur furent faits, sous l'épiscopat de Bertrand de Rosmadec, en 1417, 1418 et 1419.

Jean Soyer ou Souhier, peintre-verrier de Quimper, fut chargé de ce travail, qui fut exécuté au moyen des libéralités des principaux seigneurs ecclésiastiques et laïques du pays. Les portraits d'un grand nombre de ces personnages se voient dans la plupart des fenêtres ; ils sont figurés agenouillés en avant de leur saint patron qui les présente à un autre Saint. C'est aussi ce qui existe dans les vitraux de la nef et du transept. Ceux-ci ont été établis peu de temps après l'achèvement des voûtes, c'est-à-dire dans les dix dernières années du xv^e^ siècle.

En 1501, il y avait encore à faire certains travaux, car, cette année-là, le pape Alexandre VI accorda une indulgence plénière à quiconque aiderait par ses aumônes à l'achèvement de la cathédrale de Quimper.

En 1514 fut construit l'ossuaire. L'évêque était alors un grand seigneur, possesseur d'une immense fortune ; mais Claude de Rohan ne paraît guère s'être occupé de l'embellissement de son église ; il fit construire un magnifique palais épiscopal dont il ne subsiste guère qu'une tourelle, bien suffisante pour faire regretter la disparition de tout le reste.

L'ossuaire a été démoli, et l'on doit le déplorer ; ce qu'on a pu recueillir des débris de cette intéressante construction a été utilisé au musée de Quimper et se voit dans la *galerie des costumes bretons*.

En 1620 fut incendiée la flèche centrale en plomb. Les traces de cet incendie sont encore très-visibles dans la charpente au-dessus de l'arc triomphal et de l'entrée du chœur.

En 1644, encore un de ces grands et saints prélats que Dieu a donnés en si grand nombre pour successeurs à saint Corentin, René du Louet fit construire la tribune des orgues. Ce n'était pas que la cathédrale dut recevoir des orgues pour la première fois : Bertrand de Rosmadec avait fait don à la cathédrale de petites et de grandes orgues ; on ne sait où il les plaça, mais en l'an 1500, les grandes orgues avaient été transférées sous une des arcades de la nef. Elles furent refaites en 1525 et 1526 par le facteur Hervé Guillymyn.

On ignore où elles furent installées, mais si c'est à l'endroit où sont maintenant les grandes orgues, elles devaient avoir des dimensions fort restreintes, afin de ne pas masquer l'immense fenêtre où était alors une des plus belles verrières de la cathédrale.

En 1642, Robert Dallam, organiste de Henriette de France, reine d'Angleterre, fuyant la persécution religieuse qui sévissait

dans son pays, vint se réfugier à Quimper avec sa famille, et fut chargé par le Chapitre de faire « trois orgues pour la cathédrale ». Le travail de facture était terminé en 1643 ; l'évêque fit donc construire en 1644 la tribune destinée à les recevoir. C'était une construction voûtée soutenue par des pilastres d'ordre corinthien et qui occupait l'espace compris entre les quatre premiers piliers de la nef. En 1866, l'ornementation de cette tribune a été totalement modifiée.

En 1679 est conclu un marché pour l'exécution de la chaire à prêcher. C'est la chaire qui se voit encore à la cathédrale et dont les bas-reliefs reproduisent les principales scènes de l'histoire de saint Corentin.

Le 25 septembre 1790, les magnifiques armoiries qui se voyaient autour des quatre portes extérieures furent martelées. Autour de la porte principale s'étalait « la plus belle page héraldique que le moyen-âge ait gravée en Bretagne sur le granit de ses monuments » (1). Celui qui a écrit ces dernières lignes ajoute : « On aurait dû, en se conformant à la loi, se contenter d'en effacer les armoiries ; on crut faire acte de bon patriote en brisant ces écussons à coups de masse. » Certes, il est d'un bon naturel de demander aux vandales un peu plus de délicatesse dans leurs destructions ; je crains toutefois que, si les héritiers de ces citoyens recommencent, ils ne profitent pas d'un si judicieux conseil.

Les armoiries des vitraux furent brisées : quant aux blasons de la voûte, ils n'étaient pas accessibles, c'est ce qui les sauva, mais trente ans après, le badigeon atteignit ce que les fureurs révolutionnaires n'avaient pu toucher.

J'ai déjà raconté, en faisant l'histoire du Bras de saint Corentin, les horribles profanations qui furent accomplies dans la cathédrale le 12 décembre 1793, je n'ai donc pas à y revenir ; j'aurais aussi à craindre des répétitions inutiles si je parlais du travail exécuté par Mgr Graveran pour ce qui concerne les flèches, et par Mgr Sergent pour l'achèvement, la restauration et l'embellissement de la cathédrale. Je m'arrête donc ici. J'avais pensé d'abord à parler de toutes les églises et chapelles dédiées à saint Corentin, je n'avais qu'à transcrire ce qu'en a dit Dom Plaine, dont le travail est incomplet sur ce point ; malheureusement plusieurs des chapelles signalées par lui n'existent plus. Je ne parlerai pas davantage des églises dédiées à saint Primel, à saint Guennolé, à saint Guenaël, à saint Conogan ; plusieurs hélas ! ont disparu. Si du moins la série de ces destructions était close à jamais ! *(A suivre.)*

(1) *Monographie.*

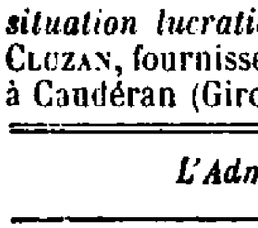
GRANDE SOURCE
Goutte, Gravelle,
Voies urinaires,
Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE
Constipation rebelle,
Coliques hépatiques,
Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccles. e. Communautés relig. Ecrire: VITTEL (Vosges).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

SYNDICAT DES RENTES FRANÇAISES
CAPITAUX DÉPOSÉS GARANTIS
BÉNÉFICES CERTAINS
Ecrire Directeur CORRESPONDANCE, 28, Rue St-Lazare, Paris.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S.G.D.G. Système DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 150 fr.
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation,
73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Vve BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp., à Melun. — Consult. gratuites par correo.

VINS NATURELS, riches en couleur, pour Pensionnats, Communautés, depuis 420 fr. le tonneau, soit 4 barriques bordelaises de 225 à 228 litres, fût perdu, pris au chai à Bordeaux, *Échantillons* à disposition et *franco*. *Représentants acceptés, situation lucrative*, références exigées. — S'adresser à M. O.-L. CLUZAN, fournisseur du clergé, *propriétaire du domaine de Bon-Air* à Caudéran (Gironde).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Samedi 22 Octobre 1887. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Les rentrées aux séminaires ; Pèlerinage ouvrier à Rome ; Nécrologie ; La Messe du départ ; Nouvelles des paroisses : Morlaix ; Lopérec ; Piété filiale ; Examens ; Avis. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem.* — *III. La Vie de Saint Corentin*, 4e partie, Les fêtes liturgiques du saint patron. — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 23 octobre. — 21e dimanche après la Pentecôte : Fête du Très-Saint Rédempteur ; mémoire du dimanche. Vêpres de la fête : mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi 24. — S. Raphaël, archange, double-majeur, anc.
Mardi 25. — S. Gouesnou, évêque, semi-double, blanc.
Mercredi 26. — S. Alore, évêque, double, blanc.
Jeudi 27. — S. Magloire, évêque, semi-double, blanc.
Vendredi 28. — S. Simon et s. Judes, apôtres, double, 2e classe.
Samedi 29. — Office votif de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lothey	23 octobre.
Hôpital-Camfrout	24, 25 et 26 octobre.
Lababan	27 et 28 octobre.
Saint-Pabu	29 octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

La rentrée au grand et au petit séminaires a été des plus satisfaisantes.

Au grand séminaire, on compte 44 nouveaux élèves ecclésiastiques. La retraite de rentrée est prêchée par le R. P. Le Guinio, jésuite de la résidence de Quimper.

Au petit séminaire de Pont-Croix, on a reçu 35 élèves de plus qu'à la rentrée de l'an dernier.

Pèlerinage ouvrier. — On écrit de Rome, 16 octobre :

Les ouvriers français ont été reçus par le Pape dans la salle ducale, où 150 drapeaux des cercles ouvriers étaient déployés. Le cardinal Langénieux a remercié le Pape de son hospitalité.

Après la lecture de l'adresse par le comte Albert de Mun, dans laquelle il a dit que la loi devait protéger les corporations ouvrières, Léon XIII a pris la parole en français.

Il a rappelé que l'Eglise, de tout temps, avait encouragé les institutions corporatives qui sont de nature à augmenter le bien-être des artisans. Le Pape a ajouté que les pouvoirs publics feraient une œuvre de salut social en portant leurs efforts de ce côté.

Toutefois, le Pape conjure les ouvriers de fermer les oreilles aux excitations mensongères, pour ne pas subir de déceptions amères.

Il a béni les ouvriers, leurs patrons, leurs parents, l'œuvre des cercles catholiques et la France.

Le comte Albert de Mun a remis les statuts des cercles catholiques au Pape, qui s'est fait présenter ensuite les chefs de groupes et a annoncé qu'il recevrait séparément chaque groupe.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de l'abbé François-Marie Hascoët, récemment décédé. De lui on peut dire aussi, en toute vérité, qu'il a fourni en peu d'années une longue carrière. Dès le début de son sacerdoce, la confiance de ses supérieurs le plaça, comme vicaire, dans l'importante paroisse de N.-D. du Carmel, à Brest. Son souvenir y est toujours précieusement conservé, bien qu'il y resta peu de temps; son âme généreuse avait, en effet, soif d'un plus grand dévouement, d'un sacrifice plus entier.

Bientôt, il entrait au noviciat des religieux du Saint-Cœur de Marie, à Paris. C'était le terme que Dieu avait assigné à

son jeune serviteur, déjà mûr pour l'éternelle récompense. Sa santé s'y altéra rapidement et l'obligea à retourner dans son pays. Depuis plus de six mois, il était établi au presbytère d'Ergué-Armel, recevant les soins dévoués de son frère, vicaire dans cette paroisse, et de ses confrères ; mais, ni le dévouement de ses amis, ni les ressources de l'art n'ont pu le sauver; il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, mercredi dernier, 19 de ce mois.

Il a été, pour tous ceux qui l'ont connu, un sujet d'édification par sa piété angélique, son héroïque patience pendant une longue et cruelle maladie, par sa docilité parfaite à toutes les volontés d'En-Haut. Son frère et sa sœur éplorés, comme lui consacrés tous deux au service du Seigneur, se consoleront par la pensée que celui qu'ils aimaient tant ici-bas ne cessera pas de leur appartenir, et qu'il sera désormais, du haut du ciel, l'ange tutélaire de leur bonheur.

La messe du départ. — On lira avec intérêt, et en s'y associant, le vœu suivant, fortement motivé, émis par le Congrès catholique réuni en septembre dernier à Rodez :

« Le Congrès de Rodez, considérant que c'est une injustice sociale de laisser sans protection l'âme des défenseurs de la patrie ;

« Considérant, en second lieu, que la suppression de l'aumônerie militaire rend urgent l'emploi de moyens spéciaux destinés à sauvegarder la foi et les mœurs de nos soldats, formant la grande majorité de la jeunesse française ;

« Considérant en outre que cet apostolat est possible, comme le prouvent les tentatives faites jusqu'à ce jour ;

« Considérant enfin que les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but si désirable sont la prière et l'action,

Emet les vœux suivants :

« 1° Que la prière pour l'armée et la *messe du départ* soient vivement recommandées et répandues dans toutes les paroisses ;

« 2° Que dans chaque canton un ecclésiastique soit chargé de correspondre avec le Bureau central pour tout ce qui concerne l'Œuvre des militaires.

— Nous rappelons à cette occasion qu'une indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée à toute personne assistant dévotement et avec un cœur contrit à la messe de départ. (Bref du Saint-Père aux Dames patronesses du comité militaire de Grenoble).

MORLAIX. — On nous écrit de cette ville :

Dimanche, 9 octobre, a été un jour de grande joie pour les catholiques de Saint-Martin. M. Serré, pro-vicaire capitulaire,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venait bénir l'école chrétienne de Notre-Dame de Lourdes, élevée par la générosité des seuls paroissiens pour maintenir au milieu d'eux les excellentes religieuses du Saint-Esprit que le maire et le conseil municipal de Morlaix, à l'exception de quelques membres, avaient expulsées.

Les épreuves de toute sorte n'ont pas manqué à cette œuvre, et ceux-là seuls les connaissent, qui, en répondant à l'appel du recteur de Saint-Martin, l'ont secondé avec énergie, dévouement et générosité.

Que Dieu récompense ces vaillants!

Les travaux de l'école libre et chrétienne de Notre-Dame de Lourdes commençaient le 4 avril. Depuis cette date une superbe maison d'école primaire, contenant quatre classes et deux dortoirs, a été construite en cinq mois; de plus une salle d'asile pour deux cents enfants, avec toutes les dépendances, préau fermé, salle d'attente des mères, vestiaire, s'est élevée rapidement.

Malgré les inégalités du terrain, trois magnifiques cours ont été aplanies et entourées de murs. Cet établissement a été construit dans une propriété d'un hectare de surface; il domine la ville de Morlaix et l'on y jouit du meilleur air et d'une vue splendide. Ajoutons que tout y a été fait selon les plus minutieuses exigences des nouveaux règlements scolaires.

Les travaux exécutés avec le concours dévoué et sur les plans de M. Puyo et de M. Serrurier, architectes à Morlaix, peuvent servir de modèle à d'autres établissements, au point de vue le plus pratique, et ce n'est pas peu d'avoir à l'heure actuelle des hommes, dont la compétence n'échappe à personne, dans des questions aussi délicates.

Qu'on ne se trompe pas, en effet; la loi du 30 octobre 1886, la seule qui régisse aujourd'hui la question scolaire, laisse tant de latitude à la malveillance administrative qu'il est urgent pour les catholiques de consulter avant de hasarder aucune dépense.

Dimanche dernier, une foule nombreuse et sympathique se réunissait dans l'église de Saint-Martin à l'heure des Vêpres pour demander à Dieu le succès de l'œuvre entreprise. Après les Vêpres solennelles chantées avec le concours de la société musicale de Morlaix, sous la direction de M. l'abbé Havas, M. Serré, a pris la parole, avec cette éloquence du cœur et cette distinction de parole que tous connaissent, il a félicité le recteur de Saint-Martin et tous ceux qui ont coopéré à l'œuvre de l'école chrétienne: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*..

S'inspirant de ces paroles, l'orateur a montré combien l'union des catholiques leur apportait de joies et leur réservait de garanties pour l'avenir. Si à l'heure actuelle il y a des luttes dans les questions d'école, s'il y a des antagonis-

mes, c'est la loi du pays qui les a forcément amenés. Cette loi a été imposée aux catholiques: elle ne veut pas de Dieu, et nous voulons Dieu. Voilà l'origine de tant de sacrifices et de généreux efforts pour conserver la foi à nos enfants: voilà l'origine de nos écoles chrétiennes, nous subissons une situation que nous n'avons pas faite !

Après les Vêpres, tout le monde s'est rendu à la nouvelle école pour la bénédiction. Sous le préau couvert, en face de la maison, une chapelle ardente avait été dressée. Dans cette chapelle ornée avec une richesse et un goût exquis se trouvaient les christs et les statues de Notre-Dame de Lourdes que, dans une gracieuse pensée de foi, deux généreuses chrétiennes avaient offert pour être placés dans les classes.

Après la bénédiction des christs et des statues, la procession se forma dans la cour. A la suite de la croix marchaient tous les membres du clergé de Morlaix que le service paroissial n'avaient pas retenus; après eux venaient les petites filles de l'école portant sur des coussins les christs et les statues.

Devant ce spectacle nous avons vu des larmes couler de bien des yeux. On comprenait que le Christ expulsé allait encore trouver un asile et que ces enfants, en le portant triomphalement dans leurs classes, étaient assurées de recevoir ses divins enseignements. C'est le Dieu qui garde les enfants.

Pendant que dans les classes, au chant du *Veni Creator* et des prières liturgiques indiquées dans le rituel, on procédait à la bénédiction des nouvelles maisons d'école, que l'Eglise consacre comme des sanctuaires; la société musicale faisait entendre dans la cour les meilleurs morceaux de son répertoire alternant avec nos beaux cantiques: *Nous voulons Dieu*, etc.; *Sur la barque de Pierre*, etc.

Cette touchante cérémonie laissera un profond souvenir à tous ceux qui y ont assisté. Chacun y trouvera un encouragement au bien, et les parents chrétiens auront compris que l'Eglise, en sanctifiant ainsi les locaux scolaires, appelle sur ceux qui y donnent et reçoivent l'instruction les grâces de Dieu, sans lesquelles l'homme demeure impuissant dans toutes ses œuvres.

***

Le même jour, les locaux du patronage de Saint-Martin, qui avaient été emménagés pour des classes provisoires et que le conseil départemental a refusés à deux reprises différentes pour des motifs qui ont fort étonné, reprenaient leur ancienne destination. Pour terminer la journée, les jeunes gens avaient, en quelques jours, improvisé une soirée qui a réuni plus de six cents personnes.

***

Lopérec. — Le dimanche du Rosaire, 2 octobre, commençait à Lopérec une retraite de huit jours, qui a été suivie par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

12 ou 1,300 personnes. C'est là un résultat consolant et qui prouve que la foi est encore vive dans le cœur des Bretons.

***

Piété filiale. — Les élèves des Ursulines de Saint-Pol et de Morlaix ont renoncé spontanément à leurs prix de fin d'année, pour en offrir la valeur à N.-S.-P. le Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

M. l'abbé Derrien, vicaire à Saint-Pol, faisant le pèlerinage de Rome avec les membres des cercles catholiques d'ouvriers, s'est offert gracieusement à déposer aux pieds du Saint-Père la somme de 600 francs, don de cette piété filiale.

***

Examens. — Dans la première quinzaine d'octobre, ont eu lieu, à Quimper et à Brest, les examens pour l'obtention du brevet supérieur. Mlle Marié Rogel, du Faou, élève des dames Ursulines de Quimperlé, a été reçue première, à Quimper. Il y a deux ans, cette jeune personne, préparée par sa tante, religieuse du Saint-Esprit, fut reçue au brevet simple avec le n° 2. L'enseignement donné par les congréganistes n'est donc pas moins solide que celui qu'on reçoit dans les établissements du gouvernement.

AVIS. — *Les abonnés, dont l'abonnement était renouvelable le 1er octobre, qui n'en auraient pas encore effectué le paiement, sont priés de s'abstenir, à partir de la réception du présent avis, de tout envoi de fonds, soit par mandat, soit par commissionnaire ; car, cette semaine, ils recevront* une quittance *par l'entremise de la poste.*

Le travail de confection des Registres des Paroisses devant commencer dans les premiers jours de novembre, ceux de Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient quelque modification à faire faire, sont priés de la signaler avant le 1er novembre : plus tard, il pourrait arriver qu'on ne put leur donner satisfaction, du moins pour l'année 1888.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, 1er juin 1886.

MON CHER AMI,

....Le Frère Liévin nous a, pendant deux heures, fait l'historique du Saint-Sépulcre. Dans une lettre on abrège,

j'abrègerai donc d'autant plus volontiers que des livres bien faits sur ces questions sont dans les mains de tout le monde ; tu dois en avoir dans ta bibliothèque.

La première question intéressante est celle-ci : sommes-nous certains que c'est bien là le sépulcre de Notre-Seigneur ? Ne serait-il point ailleurs ?

Un homme de bonne foi n'hésite pas un moment à se prononcer devant les preuves suivantes : les premiers chrétiens ont nécessairement entouré de leurs respects le lieu vénérable entre tous qui avait reçu le corps du Sauveur. Les quinze premiers évêques de Jérusalem, tous juifs convertis, gardèrent, au mépris des plus grands dangers, le tombeau de Jésus : c'est là qu'on allait les prendre pour les conduire à la mort. A partir de Marc, les évêques furent presque tous des Gentils ; leurs noms sont connus jusqu'à Macaire, qui reçut de Constantin l'ordre de renverser les idoles et de bâtir sur le Saint-Sépulcre une belle église. En effet, pendant ces siècles de persécutions, le sang avait coulé, les ruines s'étaient amoncelées, les païens, maîtres de Jérusalem, avaient profané ces lieux sacrés en y apportant des terres, sur lesquelles ils posèrent un pavé destiné à recevoir un temple ignoble, consacré à Vénus (1). Ces abominations, bien faites pour vexer les chrétiens, entretenaient précisément le souvenir de l'emplacement du Saint-Sépulcre, loin de le faire perdre, parmi les évêques et les fidèles.

Macaire se hâta de fouiller le sol et retrouva vite le tombeau. Aucune méprise n'était possible : la tradition avait conservé des notions exactes : l'Évangile disait que le Sépulcre était tout près du Calvaire, et dans le voisinage il n'y en a pas d'autre. Les auteurs protestants, dont les noms de plusieurs nous furent donnés, Gibbon, Schubert... trouvent eux-mêmes, avec raison, ces preuves décisives. Je me rappelle avoir lu dans le temps une très belle page de Châteaubriand là-dessus.

La Sainte-Croix, retrouvée avec deux autres, enfouies dans la terre selon l'usage des Juifs, fut reconnue par un double miracle obtenu le jour même : la guérison instantanée d'une femme mourante et la résurrection d'un mort qu'une grande foule accompagnait au cimetière. Je n'ajoute rien de l'histoire de la Sainte Croix prise par Cosroës et rendue par son fils Siroës, etc. ; tu sais tout cela mieux que moi.

Sainte Hélène fit bâtir une magnifique église sur le Saint-Sépulcre. Que de fois elle fut ravagée, pillée et à moitié détruite ! Après Siroës, sous le calife Omar et ses successeurs, pendant une période de 400 ans, les chrétiens très appauvris

---

(1) Sur le lieu même où la croix avait été dressée, Adrien avait, en haine des chrétiens, fait élever une statue à Jupiter Capitolin.

Archives diocé nes e Quimper et Léon

purent du moins se réunir dans leurs églises assez entretenues, et y célébrer les saints mystères.

L'église du Saint-Sépulcre fut détruite par le cruel Hakem, justement appelé en Orient le Néron d'Egypte. Mais, chose digne de remarque, tous ceux qui en ordonnèrent la destruction périrent de mort violente. Cosroës meurt de la main de son propre fils, et Hakem est poignardé par l'ordre de sa sœur. La Providence est parfois implacable !

Vers 1045, Constantin IX, surnommé *Monomaque*, rebâtit l'église du Saint-Sépulcre : ce fut celle que les croisés trouvèrent achevée quand, processionnellement et pieds nus, Godefroy de Bouillon en tête, ils entrèrent à Jérusalem le 15 juillet 1099.

Cette église a résisté à toutes les horreurs, à toutes les déprédations, à toutes les calamités qui sont venues fondre sur elle et sur la ville jusqu'à la nuit du 11 au 12 octobre 1808. Il serait trop long de te les raconter. Le Frère Liévin, qui sait tout, nous en a dit si long !

Dans cette malheureuse nuit, le feu a commencé dans la chapelle des Arméniens, sur une des galeries de l'église. Le sacristain des Pères Franciscains s'en aperçut le premier et appela au secours. Mais le feu avait fait de tels progrès, il trouvait tant d'aliments, et les moyens de le combattre étaient si imparfaits qu'il fallut, dès le commencement, renoncer à l'espoir de sauver un édifice pour lequel un chrétien donnerait cent fois sa vie. Au bout de deux heures, le dôme s'écroula au-dessus du Saint-Sépulcre, entraînant les galeries, une partie des murs et écrasant les colonnes et les chapelles qui l'entouraient. On ne devint maître du feu que longtemps après : personne ne périt.

La façade, telle qu'on la voit aujourd'hui, a échappé, la pierre de l'*Onction* aussi. Le Saint-Sépulcre est resté intact à ce point, chose merveilleuse, qu'un tableau qui s'y trouvait n'a pas subi la moindre détérioration. D'autres chapelles ont été préservées ; mais j'y reviendrai.

Qui donc a mis le feu, et à quels mobiles le coupable a-t-il cédé ? On a toujours cru que ce désastre était imputable aux Grecs et aux Arméniens. Ces derniers n'avaient, avant l'incendie, qu'une petite chapelle en ruine et étaient en instance depuis longtemps, mais en vain, pour obtenir de la refaire. Après cet évènement, ils relevèrent leur chapelle et obtinrent toutes sortes de privilèges : l'incendie leur avait considérablement profité.

Quant aux Grecs, ils avaient depuis longtemps des projets hostiles aux Latins : leur but était de les déposséder de tout et de réserver notamment à leur usage exclusif le Saint-Sépulcre. Ils savaient que les ressources de la Terre-Sainte étaient fort réduites en ce moment et qu'elle ne pourrait, livrée à ses seuls moyens, entreprendre une reconstruction aussi importante. Ils

réussirent sur ce point : les catholiques abandonnés par la France, ne furent point soutenus près de la Porte, qui accorda aux Grecs l'autorisation de rebâtir les parties brûlées et tombées. Ils le firent avec un mauvais goût parfait, et couvrirent de chaux le Saint-Sépulcre lui-même pour y mettre des inscriptions grecques qui rappellent leur intervention et consacrent leurs nouveaux droits, injustement acquis. En tout cela ils avaient eu cependant une déception des plus amères, l'incendie n'avait atteint que leurs chapelles, il s'était localisé là ; la partie réservée aux Latins n'avait point souffert du feu !

L'église actuelle, rétablie sur les fondements de l'ancienne, est loin de l'égaler en beauté : mais peu importe le travail des hommes, ce que nous venons chercher ici, c'est le souvenir de Celui qui remplit le monde de son nom, et qui pour expier les fautes, dont il était innocent, s'est livré lui-même entre les mains des bourreaux.

J'arrive à la description que ta piété attend de moi.

(A suivre.)

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE IV

LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

O peuple de Cornouailles,
Célèbre ton Pasteur,
Sol du Léon, tressaille
Pour l'Elu du Seigneur !
Que nos bourgs et nos villes
Chantent saint Corentin :
Sur les flots, dans les îles
Exaltez-le sans fin !

Il n'y a point de religion sans jour consacré, point de culte traditionnel sans fête populaire. Saint Corentin, comme tous les saints patrons vraiment vénérés, a donc sa solennité principale, à laquelle sont venues s'ajouter deux autres fêtes liturgiques.

Le grand jour de saint Corentin c'est l'anniversaire de sa précieuse mort et de son entrée dans la gloire, le **12** décembre.

De même que les rigueurs de l'hiver n'enlèvent rien à la fête de Noël, mais lui donnent au contraire un caractère plus touchant, de même la fête spéciale de Quimper et de la Cornouailles garde une physionomie plus pieuse et plus recueillie que si elle se célébrait dans la splendeur des beaux jours.

Avant d'étudier les monuments liturgiques que nous a valus cette fête, voyons donc quelle est chaque année l'aspect de Quimper, quand la vieille cité glorifie son puissant protecteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fête de saint Corentin est bien une fête populaire, mais ce n'est nullement une fête foraine. Les réjouissances, qui sont comme l'accompagnement indispensable de tous les *pardons*, ont été offertes aux Quimpérois pendant la première quinzaine du mois d'août, à l'occasion de l'*Assomption* qui, depuis tant de siècles, est aussi fête patronale dans nos deux vieilles églises, la cathédrale et Locmaria.

Cependant, la fête de saint Corentin n'est pas un jour comme les autres : elle a d'abord son grand pèlerinage du matin. A cinq heures les joyeuses volées de toutes les cloches annoncent l'ouverture de la fête et l'église aussitôt ouverte est envahie par une foule immense, qui est venue de tous les points de l'arrondissement de Quimper pour entendre le panégyrique du saint Patron et chanter ses louanges dans la vieille langue qu'il parlait lui-même. Aujourd'hui, le pèlerinage est plus facile, toute ferme où règne un peu d'aisance possède un char-à-bancs, mais il y a peu d'années encore c'est à pied qu'on venait, que le chemin fut durci par le froid ou détrempé par les pluies. Après la prière et le sermon se célèbre une messe basse pendant laquelle on chante encore le vieux cantique du Bras de saint Corentin, et le pèlerinage est fini pour les braves gens des campagnes. Ils partent de bonne heure de Quimper et ceux qui restent pour les offices solennels sont en nombre assez restreint, mais à quelqu'heure qu'ils partent, ils ne peuvent songer à quitter la ville sans avoir fait provision de *cornics*.

Pâques a ses *œufs*, Noël a les offrandes du petit *soulier* ou du petit *sabot*, la fête de saint Corentin a ses *cornics*.

Pour ceux qui ne sont pas indigènes, je dois décrire ce chef-d'œuvre de la pâtisserie cornouaillaise : c'est un petit gâteau de farine d'avoine ; il affecte à peu près la figure d'une mître épiscopale, ou se rapproche plus ou moins de la forme d'un triangle dont les angles seraient écornés. Au milieu du gâteau est un petit renflement dont la couleur est légèrement dorée. On donne trois *cornics* pour un sou ; la vente se fait aux abords de la cathédrale ; la marchandise est dans de grands sacs et quelquefois dans des couvertures de laine verte. Les fabricants de *cornics* appartiennent surtout aux environs de Pont-l'Abbé, et n'ayant pas de commis, ils viennent eux-mêmes pratiquer leur négoce, qui se fait sur une grande échelle le jour de la fête et le jour de la foire de Saint-Corentin.

On ne connaît malheureusement pas l'inventeur des *cornics* et l'époque de l'invention : la plus ancienne mention écrite que j'aie trouvée de ces fameux gâteaux d'avoine est de 1790. Cette année là, le 13 décembre, Madame Audouyn de Pompery écrivait de Quimper, à son cousin M. de Kergus à Hennebont (1), et elle lui disait : « Mon mari vient de toucher aujourd'hui quelque argent du métayer du Séquer. Ainsi ne vous étonnez pas si vous recevez des *cornics* franc de port. » Dans ces temps malheureux, on achetait donc encore des *cornics* pour les envoyer loin de Quimper aux amis absents ; mais les lettres qui suivent dans cet ouvrage et qui sont dictées du mois de décembre ou de frimaire aux années suivantes, témoignent de bien d'autres préoccupations.

(1) Un coin de la Bretagne, pendant la Révolution, (tom. I, page 122).

Dans la lettre que je viens de citer, elle ajoute encore quelques mots indiquant précisément qu'en ce temps là, le jour de saint Corentin était une vraie fête dans les familles. Le petit Louis-Charles de Pompery, ayant commis une faute, d'ailleurs assez involontaire mais préjudiciable à ses vêtements, sa mère disait : « Je fus bien heureuse de trouver le prétexte de la Saint-Corentin pour lui accorder *indulgence plénière*. »

Enfin, Madame de Pompery dit que la foire l'empêcha de sortir ce jour du treize décembre, lendemain de la fête ; c'est donc que l'affluence était alors très-considérable en pareille circonstance. Aujourd'hui encore, cette foire, sans avoir très-grande importance pour les transactions commerciales, attire beaucoup de monde à Quimper.

Tous ces caractères d'une fête populaire sont à noter comme pouvant servir à la manifestation des sentiments d'un pays ; toutefois, nous ne perdons pas de vue que la chose essentielle dans la fête d'un Saint est la liturgie. Parmi nos lecteurs, seuls les ecclésiastiques et quelques érudits trouveront intérêt à ce qui va suivre, c'est pour nous le faire pardonner que nous avons plus insisté sur ce qui précède.

A la suite de la vie de saint Corentin, par le biographe *anonyme*, dom Plaine ajoute cette note :

« L'Église de Quimper avait composé de très bonne heure, en l'honneur de son saint Patron, un très bel office, plein d'une douce poésie, aussi pieux qu'édifiant. Il est bien fâcheux qu'on lui ait préféré, en 1851, un office de fabrique moderne (1). Pour que le souvenir de cet office, qui faisait le plus grand honneur à la Cornouailles, même au point de vue littéraire, ne se perde pas entièrement, nous en insérons ici quelques extraits. »

Quant à nous, sans nous borner à des extraits, nous donnerons ici tout ce qui sera nécessaire pour reconstituer l'office de saint Corentin, mais nous regardons comme tout-à-fait inutile de rien citer de ce qui se trouve dans le *Propre* actuellement en usage.

Si chez nous le *Propre* du bréviaire est peu de chose, on peut dire que l'ancien *Propre* du missel n'est rien ; il tient tout entier en cinq pages dont trois sont occupées par la messe de saint Corentin ; dans cette messe, tout est du *Commun* des confesseurs pontifes, sauf l'épître et l'évangile ; c'est d'ailleurs la même messe qu'aujourd'hui sans aucun changement, sauf qu'on ne chante plus la *prose* ou *séquence* dont il a été parlé à propos du miracle du poisson.

(1) Nous ne pouvons que souscrire à ce jugement, en exprimant le désir de voir reprendre un jour la tradition de l'antiquité pour l'office de saint Corentin et pour tout le *Propre* du diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Outre les deux séquences que l'on trouve dans quelques vieux missels, il en est une autre bien plus ancienne que le Père Cahier cite d'après un bréviaire in-16, d'environ 1600. Il est fâcheux qu'il ne la cite pas intégralement et qu'il ne dise pas où il a trouvé ce curieux bréviaire. Je donne ici tout ce qu'il en a transcrit.

O mirum miraculum !
De parte piscis tertia
Rex cum tota familia
Saliatur,
Et piscis natans integer
Demonstratur ;
Rex Chorentini meritum
Admiratur.

Rex stupet gratiam
Et Dei clementiam,
Tantamque potentiam
Quæ totam familiam
Saliat per tertiam
Natantis minutiam. etc.

Sanctus pie compassivus
Commovetur Chorentinus
Quod ab aquis sit remotus
Eremita pede claudus.

Prece sancti Chorentini
Prodit rivus fontis vivi,
Fontis quidem improvisi,
Et divinæ plaudit laudi
Mens exhilarata claudi.

Anguilla fontis incola
Dum capitur, comeditur,
A dæmone corripitur
Malefactor. Etc.

Voici maintenant la seconde *séquence*. Dans le missel, d'après lequel je la transcris, elle est imprimée au verso de la page qui sert d'en-tête au *propre* de Cornouailles, édité à Quimper chez Jean Perier, imprimeur et libraire du diocèse, sans indication de date ; mais il est facile de suppléer à cette lacune, puisque le même Jean Périer imprima le *propre* du bréviaire en 1701.

SEQUENTIA.

Septem Sanctos veneremur,
Et in illis admiremur
Septiformem gratiam.

Qui perversos converterunt,
Qua repleti repleverunt
Dogmate Britanniam.

His præfulsit Corentinus,
Consecravit quem Martinus
Præsulem Cornubiæ.

Cujus vita quantum digna,
Quam insignis probant signa
Vivi fontis hodie.

Quem Paternus, Maclovius,
Dum hic locus visitantur
Admirantur nimium.

Stupent simul, et de vino,
Dato statim Corentino,
Et de casu piscium.

Cesus piscis integratur,
Rex de pisce satiatur,
Et piscis non moritur.

Viso signo tantæ rei,
Rex adorat virum Dei,
Donum grande sequitur.

Christi nomen exaltatur,
Fides sancta dilatatur
Frequenti miraculo.

Guingaloëus et Tudinus
Gaudent quod sol matutinus
Sic illuscat populo.

Argumenta sanctitatis,
Corentini patent satis
Post mortem magnalia.

Aperitur clausa manus,
Furtum reddit et fit sanus
Latro de Leonia.

Captus archa liberatur,
Vinum monachis servatur,
Sicut Turonis testatur,
Neque bibit amplius.

A Britannis dum portatur
Sacrum corpus, imber datur,
Trabes cadit nec demnatur
Paries vel populus.

Ergo Deo laus solvatur,
Per quem sanctus revelatur,
Peregrinus gratulatur,
Dumque petit impetratur,
Corentino *gratia.*

Trine Deus in personis,
Cujus prece nos cum bonis
Tuis tuos dota donis.
Et corona nos coronis
Sanctorum in gloria. Amen.

La strophe relative au vol du Léonard est imprimée en caractères différents, mais ne porte pas l'étrange rubrique que j'ai vue dans certains exemplaires : *Ter repetitur.*

La troisième *séquence*, que je donne immédiatement à la suite de la seconde, est imprimée dans le texte même de la messe avec cette rubrique : *Hæc sequentia dicitur tantum in Missa solemni ecclesiæ Cathedralis.*

SEQUENTIA.

Lauda Patrem et Pastorem,
Lauda Ducem et Tutorem
Inclyta Cornubia.

Quem laus ingens meritorum
Et æqualis portentorum
Decoravit gratia.

A primæva vix ætate
Spreta mundi vanitate
Desertum incoluit.

Cui se piscis amputatus,
Parte tamen integratus,
Sponte cibum præbuit.

Rex cum turba epulatur
Et suffecisse miratur
Piscem multitudini.

Claudus hospes sublevatur,
Cum repente reseratur
Rivus scaturigini.

Hæc fuere sanctitatis.
Quam talentis auxit datis
Prima tyrocinia.

Quæ Martinus indicavit,
Quando gemma decoravit
Unctum pontificia.

Quis deinceps gregis curam,
Quis indefessam culturam,
Quis audiam messis mensuram,
Ore queat dicere ?

Verbum Christi nunciatur,
Fides passim dilatatur
Crucis honor confirmatur,
Verbo simul opere.

Clausa tandem incolatus
Mora, Pastor invitatus,
In æternum coronatus,
Introivit gaudium.

Cujus ope mox sanantur
Ægri, vincti liberantur,
Procul hostes exturbantur,
Munus datur imbrium.

Corentine jam bonorum,
Factus compos supernorum,
Fusæ preces fac tuorum
Audiantur, et votorum
Consequantur præmia.

Christo, pastor, aberrantes
Reduc oves, peragrantes
Pasce, sana laborantes,
In æterna duc latantes
Pascuorum gaudia. Amen.

Alleluya.

Cette dernière *prose* porte les notes marginales suivantes :

A la première strophe : *Multa sunt emendata ex antiquo Missali.*

A la cinquième strophe : *Miraculum cum claudum Primaëlem sanavit*, ce qui renferme une inexactitude, car saint Corentin ne guérit pas saint Primel, mais lui procura du soulagement en faisant jaillir une source près de son ermitage.

A la septième strophe : *Consecratur a sancto Martino.*

A la onzième strophe : *Miracula post mortem.*

A la douzième strophe : *Repeti potest ter versus hic.*

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Renseignements utiles.

La Compagnie Générale Transatlantique procèdera, le 25 octobre courant, à l'émission de 300,000 obligations de 500 fr. 3 %. Cette émission a le double objet de convertir les obligations existantes, qui sont du type de 500 fr. %, et d'unifier en la consolidant la dette flottante de la Compagnie. L'opération s'adresse à la fois aux détenteurs actuels d'obligations et à l'épargne publique. Celle-ci pourra souscrire en espèces au taux d'émission de 347 fr. 50, ce qui donne un placement à 4 1/3 %, non compris la prime d'amortissement. Aux obligataires actuels, la Compagnie offre d'accepter en paiement de ce prix de 347 fr. 50 les obligations 5 % comptées à 512 fr. 50 l'une. Il est créé provisoirement des dixièmes d'obligations nouvelles de 34 fr. 75 qui, dans le calcul d'échange, s'additionneront jusqu'à ce que la différence soit ramenée à un chiffre inférieur à ce sous-multiple, différence qui sera alors réglée en argent. Les dixièmes d'obligations pourront, d'ailleurs, être immédiatement compensés, soit que le porteur les cède au prix fixé, soit qu'il préfère profiter de son droit d'option en versant le complément nécessaire pour parfaire la somme de 347 fr. 50 et obtenir une obligation entière de plus.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2°	—	1m10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3°	—	1m20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4°	—	1m30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5°	—	1m50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6°	—	1m60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines religieuses de France.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DÉPOT GÉNÉRAL: Phie* MIDY, 113, *Fbg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules: 2 fr. 50
Env. fco p. poste co mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR — Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**



SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Prix 2 f. l'un ph. Env. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.
Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).
N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

VINS NATURELS, riches en couleur, pour Pensionnats, Communautés, depuis 420 fr. le tonneau, soit 4 barriques bordelaises de 225 à 228 litres, fût perdu, pris au chai à Bordeaux, *Échantillons* à disposition et *franco*. *Représentants acceptés, situation lucrative*, références exigées. — S'adresser à M. O.-L. CLUZAN, fournisseur du clergé, *propriétaire du domaine de Bon-Air* à Caudéran (Gironde).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocé. nes e Quimper et Léon

H. OUDIN, Éditeur, Paris, 17, rue Bonaparte
ET A POITIERS, 4, RUE DE L'EPERON

OCTOBRE. — MOIS DU ROSAIRE.

VIENT DE PARAITRE

ENTRETIENS SUR LES MYSTÈRES
DU SAINT ROSAIRE
Par Monseigneur L.-Charles GAY
Évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers
Deux très beaux volumes in-12, brochés. . . . . 7, 50.

HISTOIRE DU CARDINAL PIE
ÉVÊQUE DE POITIERS
Par Mgr BAUNARD
PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ, PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE AUX FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE, SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE SAINT-JOSEPH. CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS, CHANOINE D'HONNEUR DE POITIERS.
3e Edition (9e mille), revue et augmentée.
Deux forts volumes in-8°, contenant deux portraits à l'eau-forte, brochés 15. »

VIENNENT DE PARAITRE
RÉCITS ET LEGENDES
Par le R. P. DELAPORTE
2e Edition considérablement augmentée
Un volume in-18 Jésus. . . . . 2 »

SAINTE RADEGONDE
REINE DE FRANCE ET PATRONNE DU POITOU
SANCTUAIRES-PÈLERINAGES EN SON HONNEUR
Par M. l'Abbé Em. BRIAND
CHANOINE HONORAIRE, CURÉ DE SAINTE-RADEGONDE DE POITIERS
Un beau volume in-12 de 262 pages, orné d'une gravure en couleur et d'une couverture illustrée, brochée. . . . . 1, 25.

HISTOIRE
DE LA CONGRÉGATION DE LA PROVIDENCE
DE LA POMMERAYE
Suivie d'une notice sur M. Desmarquais, Supérieur de la même Congrégation
Par le R. P. Dom François CHAMARD
BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE LIGUGÉ, DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE.
Un très fort vol. in-8° broché . . . . . 6. »

Pour les autres publications, voir le catalogue de la maison H. OUDIN.

2e ANNÉE. Samedi 29 Octobre 1887. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nécrologie; Mutations dans le Clergé ; La Messe du départ à St-Thurien ; Kan soudarded Breiz-Izel ; Conseils au jeune soldat ; Bénédiction d'école à Pleyben. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* La question romaine. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem.* — *IV. La Vie de Saint Corentin*, 4e partie, Les fêtes liturgiques du saint patron. — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 30 octobre. — 22e dimanche après la Pentecôte : Office du jour, semi-double, vert.
Lundi 31. — *Jeûne.* Office du jour ou office votif.
Mardi 1er Novembre. — Fête de Tous les Saints, double de 1re classe, blanc. Aux Vêpres après le *Benedicamus*, Vêpres des Morts.
Mercredi 2. — La Fête des Morts, double, noir.
Jeudi 3. — S. Guinal, abbé, semi-double, blanc.
Vendredi 4. — S. Charles Borromée, évêque, double, blanc.
Samedi 5. — Bienheureuse Françoise d'Amboise, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Pabu.....	30 et 31 octobre.
Edern.....	1, 2, 3 et 4 novembre.
Plounéour-Trez.....	5 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Meudec, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

***

Nominations. — M. l'abbé Derrien, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, est nommé aumônier de l'hospice de Morlaix.

M. Cloastre, vicaire à Brasparts, a été nommé vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

M. Quéinnec, vicaire à Lanvéoc, a été nommé vicaire à Brasparts.

M. Floch, vicaire au Juch, a été nommé vicaire à Lanvéoc.

M. Floc'h, vicaire à Carhaix, a été nommé vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

M. Rolland, vicaire à Plogastel-Saint-Germain, a été nommé vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

M. Joncour, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Plogastel-Saint-Germain.

Saint-Thurien. — La messe du départ des jeunes conscrits a été dite pour la première fois, le mardi 25 octobre, à Saint-Thurien. 14 jeunes conscrits, assistés de leurs parents et amis, et de tous les soldats libérés cette année, ont communié à cette messe : en tout 80 communions. Cette cérémonie touchante a profondément ému les nombreux assistants, qui se sont séparés au chant du cantique : *D'hor Mam santez Anna.*

***

Nous savons que cette messe a été dite dans beaucoup de paroisses, et partout avec le même succès qu'à Saint-Thurien. Dans d'autres paroisses, on songe à la dire la semaine prochaine.

Nous sommes heureux de pouvoir donner satisfaction au désir exprimé l'an dernier par l'un de nos correspondants. Il demandait que la messe du départ eut son cantique, ce cantique vient d'être fait et nous nous empressons de le publier. Nous le devons à l'un de nos poëtes bretons les plus connus et les plus appréciés. Qu'il nous permette de l'en féliciter bien sincèrement : les paroles sont belles et appropriées à la circonstance, l'air est bien choisi et répond aux sentiments exprimés. Si dans quelques paroisses cet air n'était pas connu, on pourrait facilement le remplacer par un autre ; les airs bretons sur ce rythme ne manquent pas.

On trouvera ce cantique au Grand-Séminaire à » fr. 30c. la douzaine. Il se vend au profit de l'*Œuvre des Soldats.*

KAN SOUDARDED BREIZ-IZEL

Ton : *Engann ann tregont.*

Diskan. F. O.

Soudarded kristen Breiz-Izel,
Kanomp betek heur ar maro :
Holl' ato ni' stourmo fidel
Evit Doue, evit hor bro !

1.

Karet ar vro, karet Doue,
Setu bepret henor Breiz ;
Hag hirio ker braz karante
'Zo birvidik enn hor c'hreiz.

2.

Hor c'herent evitho guechall
A skuille kalounek ho goad :
Goulennit ouzomp kement-all,
Laoüen e vezo pep Breizad !

3.

Nan, biskoaz hor pennou kalet
N'o deuz ket bet aoun rag netra ;
Mez ni 'fell d'eomp, guir soudarded,
E ve Doue mestr da genta.

4.

Ar c'hristen, a zervic'h he Zouë,
'Zo bepret ar güella soudard :
Dezhan ni' ginnik hon ene,
N'e ket hor c'hiz beza trubard.

5.

Pedi, kovez, kommunia,
A reomp aliez eüruz er gær :
Enn arme perag argila ?
Hor banniel eo kroaz hor Zalver.

6.

Ann offerenn da zul, da c'hoüel,
Ato'zo bet hon levenez ;
Ma z'euz tud ouz he dilezel,
N'ho c'hlaskit ket enn hon toüez.

7.

Siouaz ! 'vit al lezenn gristen
Marteze' ni 'vo tamallet ;
Mez biken hon enebourien
Ne drec'hint breudeur unanet.

8.

Aliez ar mor kounnaret
Spountuz ouz ar garrek a sko ;
Ar garrek n'eo ket dispennet,
Stard ha kalet e c'homm ato.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

9.

Dirag holl-kounnar ann dud fall
Ni c'hommo stard 'vel ar garrek.
Daou vignoun ker 'voar hon diouall ;
Hon æl-mad eo hag ar belek.

10.

Ho pennoz d'eomp, Doue santel,
Ho pennoz araok kimmiada !
Evit soudarded Breiz-Izel
Kaout ho pennoz 'zo kaout pep tra !

Conseils au jeune soldat à son départ sous les drapeaux.

Avant le service.

I. — Il n'y a pas de métier plus noble que celui de défendre son pays, comprenez le bien, et au lieu de vous plaindre comme tant d'autres, à la veille de rejoindre leur régiment, entretenez dans votre cœur la plus grande estime de l'état militaire.

II. — Comme, de tout temps, le service a été environné de grands périls pour la foi et les mœurs, avant de les affronter, fortifiez-vous par une vie plus chrétienne, priez davantage et mieux, demandez souvent à Dieu la grâce de rester fidèle.

III. — Ne quittez pas votre paroisse sans une lettre de recommandation de votre curé ou de vos parents pour l'aumônier volontaire de votre garnison, ou tout au moins pour quelque autre prêtre de la ville.

IV. — Au moment du départ, faites une bonne confession, assistez à la sainte messe, en particulier à celle qui sera dite pour les jeunes soldats réunis, si tel est l'usage de votre paroisse, et faites-y la sainte communion pour vos camarades et pour vous.

A l'arrivée au corps.

I. — En route avec le détachement et en arrivant à la caserne, vous entendrez souvent beaucoup de mauvais propos et de blasphèmes ; ne vous en effrayez pas, et ne vous laissez pas décourager par cette première impression. Beaucoup de jeunes gens perdent la tête à ce moment et se laissent aller au mal, mais le vrai chrétien, malgré ce qu'il peut voir et entendre, s'appuie toujours sur Dieu, reste calme et fait son devoir.

II. — A la caserne, au début surtout, soyez très réservé, bon camarade avec tous, mais ne vous livrez à aucun. Entendez-vous avec les jeunes soldats de votre chambrée pour payer votre *bienvenue* suivant l'usage, de préférence

dans la chambre même, ou, si ce n'est pas possible, à la cantine plutôt que dans la ville.

III. — Il arrive souvent que des soldats blasphèment ou tiennent de mauvaises conversations pour faire comme les autres ; gardez-vous bien de les imiter : ayez l'air d'être absorbé dans les détails de vos nouveaux effets et de votre fourniment.

IV. — Prenez gaiement les plaisanteries qui peuvent vous être faites à la chambrée, tant qu'elles n'auront rien d'indécent. Si ce dernier cas se présentait, ne vous fâchez pas, dites simplement que vous n'aimez pas ces jeux et que vous voulez dormir. Si vous vous montrez ferme dès le premier jour, on vous laissera dans la suite parfaitement tranquille.

V. — Ne manquez pas de faire votre prière *le matin* dans votre lit, ou en vous habillant, ou si vous l'aviez oubliée jusque-là, en allant à l'exercice ; et, *le soir*, en vous couchant, ou dans votre lit, avant de vous endormir.

VI. — Observez, dès les premiers jours, les soldats qui, en travaillant à la chambrée, évitent les mauvaises paroles et les blasphèmes, et qui sont plus sérieux que les autres et qui aiment à parler du pays. Souvent c'est là que vous trouverez de bons jeunes gens, vraiment chrétiens ou désireux de le redevenir, et peu à peu vous pourrez vous en faire des amis solides et précieux : le camarade chrétien est le vrai soutien du soldat dans la caserne.

VII. — Prenez garde à la première sortie en ville : les camarades débauchés ne manqueront pas de chercher à vous entraîner dans quelque piège. Refusez nettement de vous laisser entraîner au mal, et déclarez que vous ne voulez pas salir votre âme et votre uniforme. Ce langage fera souvent impression, même sur les camarades les plus gâtés.

VIII. — Rappelez-vous les effroyables conséquences de l'inconduite, les affreuses maladies qu'elle entraîne : conservez la pureté de votre âme et la santé de votre corps dans l'intérêt de votre patrie, que vous pouvez être appelé à défendre, et de la famille que vous devez fonder un jour.

IX. — Séjournez à la chambrée le moins qu'il vous sera possible. Les heures de repos y sont dangereuses, surtout le soir et dans les premiers temps. Profitez du premier moment libre pour aller voir un prêtre et lui porter votre lettre de recommandation, si vous en avez une. — Prenez ses avis pour votre persévérance, et voyez-le ensuite le plus souvent possible : vous en aurez besoin.

X. — Le dimanche, n'oubliez pas le grand devoir du chrétien, l'assistance à la sainte messe ; n'y manquez pas sans nécessité. Dans beaucoup de villes on peut assister à une messe à midi ou même à une heure. — Si l'on vous observe, et si l'on vous raille, ne vous fâchez pas, répondez simplement : « C'est mon habitude et je m'en trouve bien. — Je fais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au régiment comme au pays.... » ou quelque autre réplique semblable.

Après quelques mois de service.

I. — Soyez bien fidèle à correspondre avec vos parents. Dans les premiers jours on y pense, mais ensuite on est souvent porté à la paresse sur ce point.

II. — Défiez-vous beaucoup des moments de tristesse qui viennent vous assaillir dans les premiers jours du service, ou au retour des journées de permission. Quand vous aurez un peu d'argent, ne cédez jamais à la tentation d'aller vous étourdir dans des plaisirs défendus.

III. — Si vous allez en permission, ne manquez pas d'aller voir votre curé ou votre vicaire, et d'accomplir vos devoirs religieux.

IV. — Si vous n'avez pu assister à la sainte messe, restez tout de même fidèle à votre prière de chaque jour. Si vous n'avez pu voir de prêtre dans les premiers temps de service, profitez dans ce but de la liberté plus grande que vous pouvez avoir dans les mois suivants.

V. — Quoi qu'il arrive, et si par malheur vous aviez fait quelque chute grave, ne vous découragez jamais, le bon Dieu est assez puissant pour vous relever, en un instant, par la main et le cœur de son prêtre.

Pleyben. — On nous écrit de Pleyben :

« L'école libre des garçons de Pleyben a été solennellement bénite le dimanche 23 octobre, au milieu d'un immense concours de fidèles de la paroisse et des paroisses environnantes.

« La grand'messe a été chantée par M. Quéré, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Châteauin, M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau, appelé à porter la parole en cette circonstance devant ses anciens paroissiens, les a vivement félicités de l'acte sublime de foi qu'ils avaient fait en construisant cette école au prix de tant de sacrifices.

« Nos ancêtres, a-t-il dit, étaient des hommes de foi : cette église, et le splendide Calvaire, qui ornent la place de votre bourg, le témoignent. Par l'œuvre que vous venez de faire, vous montrez que vous n'êtes pas dégénérés ; vous affirmez votre ferme résolution de rester toujours fidèles aux promesses de votre baptême, malgré les difficultés sans cesse croissantes, et les défaillances hélas ! trop nombreuses de nos jours ; vous affirmez votre volonté inébranlable de transmettre intact à vos enfants le dépôt sacré de la foi que vous avez reçu de vos aïeux ! »

« Puis, l'orateur, citant avec beaucoup d'à propos un trait, dont il a été lui même le témoin ému à Pleyben, il y a une

quinzaine d'années, nous montre combien les chers Frères de l'Instruction chrétienne avaient su se faire aimer de leurs élèves, du temps qu'ils dirigeaient l'école de cette localité. Le cher Frère Pacôme, dont la mémoire est si vénérée parmi eux, n'est plus ; mais ses chers Frères en religion viennent avec son esprit et son dévouement, pour donner à leurs enfants, une instruction et une éducation, dont ils ont pu par eux-mêmes constater et apprécier la valeur.

« Aussi il espère, il est même certain, qu'ils enverront leurs enfants à cette école, qui est leur œuvre, quand bien même ils devraient s'imposer pour cela des privations. Il les supplie aussi d'aider les déshérités de la fortune, et de leur procurer le même bienfait, afin que tous, unis dans la même foi, ils puissent avoir part un jour à la même récompense.

« Il serait difficile de rendre l'impression produite par ces paroles et ces souvenirs. L'émotion était des plus vives, et les larmes, qui inondaient ces mâles visages, montraient assez avec quelle pénétrante éloquence l'orateur avait su traduire les sentiments de ses auditeurs.

« Dans l'après-midi, M. Quéré, entouré de plus de trente prêtres, bénissait en l'absence des Vicaires-capitulaires empêchés, les crucifix et les statues destinés à la maison d'école. Parmi ces dernières, il y en avait une très belle, celle de saint Michel, don d'un généreux vieillard, aujourd'hui retiré du ministère à cause de son grand âge et autrefois vicaire dans la paroisse de Pleyben.

« L'église ornée de magnifiques tentures, comme aux jours de grandes fêtes (en est-il une plus grande et plus belle, pour une paroisse !) pouvait à peine contenir les assistants. Parmi eux, on remarquait M. le comte de Legge, député, et, avec sa famille, un généreux bienfaiteur et soutien de l'œuvre, M. le vicomte René de Kerret.

« La bénédiction terminée, on s'est mis en procession pour se rendre à la maison d'école. Les crucifix et les statues, placés sur des brancards, ornés avec goût, étaient portés par les élèves.

« Je ne pourrai jamais oublier l'émotion que j'ai éprouvée à la vue de ces enfants, portant triomphalement sur leurs épaules, comme un étendard, le signe de notre rachat que des malheureux ont fait mettre au rebut comme inutile.

« La procession a défilé, dans le plus grand ordre et le plus grand recueillement, chantant le *Vexilla Regis*. En passant devant le Calvaire, elle s'est arrêtée et prosternée pour adorer la Croix, au chant répété de la strophe : *O Crux ave ;* puis a repris sa marche vers l'établissement scolaire. C'était splendide ! Quand elle eut pénétré dans la cour, et pendant qu'on bénissait la maison et plaçait les crucifix, on a chanté un cantique breton, composé pour la circonstance. Les filles, confiées aux soins si intelligents et si dévoués des Religieuses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Saint-Esprit, disaient les couplets, et les garçons le refrain, accompagnés par la foule enthousiasmée. Au-dessus de leurs têtes, les banderoles et les drapeaux placés aux fenêtres du nouvel édifice, au milieu de fleurs, flottaient au vent, et produisaient un charmant effet.

« Après la bénédiction, la procession est retournée à l'église dans le même ordre, et avec le même recueillement, pour assister aux vêpres et au salut du Très-Saint Sacrement.

« Le très vénéré Frère Cyprien, supérieur général accompagné du très cher Frère Anatolien, provincial de l'Ouest, avait bien voulu, malgré la distance, venir de Ploërmel pour honorer la cérémonie de sa présence. Avec eux se trouvaient les directeurs des établissements de Châteaulin, de Douarnenez, de Landerneau, et quelques autres Frères. Tous disaient avec émotion, et c'était là l'impression générale, qu'il leur avait été rarement donné d'assister à un spectacle aussi consolant et aussi attendrissant.

« Honneur, donc, à la population de Pleyben et aux bons chrétiens des paroisses voisines qui l'ont aidée ! Honneur, principalement à M. Rozec, le zélé pasteur de cette paroisse ! Il a su, et réunir les ressources, et diriger les travaux de la construction avec un dévouement que rien n'a su lasser. Merci à M. l'abbé Abgrall pour le beau plan qu'il a dressé ! Merci aussi aux vénérés prêtres et à tous ceux qui sont venus, en cette circonstance, partager avec nous les joies de l'heure présente et les espérances chrétiennes de l'avenir ! Mais par dessus tous : Honneur et gloire à Jésus et à sa Mère Immaculée !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La question romaine. — Les cardinaux suburbicaires qui tiennent le rang le plus élevé dans le Sacré Collège et qui par leurs fonctions épiscopales dans les villes qui dépendent immédiatement de Rome font en quelque sorte partie du diocèse Pontifical, font une solennelle et publique adhésion aux réclamations du Pape relatives au pouvoir temporel. Ils lient cette protestation solennelle à l'expression de leur joie de voir le concours du monde entier au Jubilé.

Cet acte emprunte une haute importance du moment où il se produit, il indique aux pèlerins du Jubilé quelles seront leurs protestations et quel sens doit avoir le grand mouvement catholique.

ADRESSE

DES CARDINAUX ÉVÊQUES SUBURBICAIRES AU SAINT-PÈRE.

« Très-Saint Père,

« Votre Sainteté, dans sa lettre du 15 juin dernier, adressée

au cardinal secrétaire d'Etat, se plaint, comme elle l'avait déjà fait dans l'allocution consistoriale du 23 mai, de la condition à laquelle est réduit, depuis de longues années, le Pontificat romain. Cette condition est devenue, par suite des violences et des outrages, indigne du chef suprême de la Sainte Eglise catholique et incompatible avec la liberté de la charge apostolique. Votre Sainteté réclame pour elle un état de choses dans lequel le Pontife romain ne serait assujetti à personne et pourrait jouir d'une liberté entière et non illusoire. Elle déclare et démontre à l'évidence que la vraie et efficace sauvegarde de la dignité, de l'indépendance et de la liberté pontificales, dans l'ordre présent de la divine Providence, ne saurait se trouver que dans la vraie et effective souveraineté temporelle, c'est-à-dire dans le principat civil dont le Siège apostolique a été dépouillé, et que Votre Sainteté a le devoir de défendre et de maintenir, devoir rendu plus sacré encore par suite du serment.

« Nous cardinaux, évêques suburbicaires, tenus aussi par un serment semblable et appelés à gouverner les Eglises des environs de Rome, et qui sommes placés auprès de Votre Sainteté, nous faisons aussi l'expérience de la gravité de cette condition, qui devient à Rome de plus en plus intolérable pour le Saint-Siège, parce qu'il se trouve à la merci de ceux qui, selon leurs caprices, aggravent de plus en plus l'état auquel ils ont réduit le Siège apostolique.

« Il est donc de notre devoir d'adhérer pleinement à vos anciennes doléances, réclamations, remontrances et déclarations, et il nous plaît de rendre publique notre humble adhésion à la face de toute l'Eglise. Comme toute notre gloire consiste à consentir de tout notre cœur aux enseignements de Votre Sainteté, Pierre vivant et régnant sur toute l'Eglise, nous nous glorifions d'adhérer totalement à tout ce que Votre Sainteté dit sur la nécessité du domaine temporel du Saint-Siège. Et comme nous jouissons des joies et des triomphes de Votre Sainteté dans le gouvernement de l'Eglise universelle, que Dieu ne cesse pas de réconforter par des grâces toutes spéciales, surtout dans les temps de persécution, nous sentons aussi les peines et les épreuves que Votre Sainteté ressent par suite de l'ingratitude de fils égarés.

« Et c'est une preuve manifeste de la singulière bienveillance de Dieu envers son Eglise, actuellement si tourmentée, que de voir l'empressement des fidèles à accourir, soit en personne, soit par des présents, de tous les coins de la terre vers le centre de l'unité, pour prendre part aux fêtes du jubilé sacerdotal de Votre Sainteté, avec une unanimité que Dieu seul peut mettre dans les cœurs des hommes.

« Dans toute l'effusion de notre âme, nous nous en réjouissons avec la sainte Eglise et avec Votre Sainteté, et nous en rendons les plus vives actions de grâces à la Bonté Divine,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans laquelle nous plaçons notre confiance, et nous ne cesserons jamais d'espérer que Jésus-Christ Notre-Seigneur exaucera nos prières communes et favorisera les justes désirs de Votre Béatitude, aux pieds de laquelle nous nous prosternons pour demander, pour nous et pour notre troupeau respectif, la bénédiction apostolique.

« Rome, 8 septembre 1887.

† Charles Sacconi, cardinal, évêque d'Ostie et de Velletri.

† Jean-Baptiste Pitra, cardinal, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine.

† Raphael Monaco la Valletta, cardinal, évêque d'Albano.

† Louis Oreglia di Santo Stefano, cardinal, évêque de Palestrina.

† Thomas-Marie Martinelli, cardinal, évêque de Sabine.

† Edouard Howard, cardinal, évêque de Frascati. »

A l'exemple des cardinaux-évêques suburbicaires, le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, et ses suffragants viennent d'adresser une lettre d'adhésion à la lettre du Saint-Père au cardinal Rampolla.

Après avoir dit en substance ce que la lettre des cardinaux-évêques a déjà dit, le cardinal Alimonda et les évêques ajoutent :

« O saint Pontife ! l'Italie, vous l'avez dit et vous l'avez démontré par les faits, est aimée par vous. Aimez-la ; elle a tant besoin de votre amour, de vos soins paternels ! Elle a toutes les tentations du mal, on y compte beaucoup de victimes du péché, mais elle a aussi de sublimes élans de foi et de charité.

« Ne l'abandonnez pas : elle ne mérite pas d'être abandonnée, cette terre qui possède tant de dons de la nature, des arts et de la religion ! elle ne mérite pas d'être abandonnée, cette terre qui est particulièrement la vôtre. »

En finissant, le cardinal et les évêques s'écrient :

« Les bons catholiques et les Italiens sincères savent et croient avec une douce espérance que sur votre auguste tête reluit l'arc-en-ciel qui seul peut donner la paix à l'Italie et au monde. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Le vaste monument qui recouvre aujourd'hui le tombeau du Sauveur, est en réalité composé de trois églises : celle du Saint-Sépulcre, celle du Calvaire et celle de l'Invention de la

Sainte-Croix. Grâce à des travaux considérables faits au temps des croisades, ces trois églises furent réunies sous un toit commun. L'aspect général est donc irrégulier, mais on reconnaît cependant fort bien l'idée d'une croix latine avec deux absides, l'une à l'occident, l'autre à l'Orient (1).

L'ancien chœur des chanoines, appelé de nos jours par les Grecs *catholicon*, est surmonté d'une coupole, dont le centre indiqué par un petit globe, visible à prix d'argent, est selon eux le *centre même du monde :* ils lui donnent un nom assez significatif, mais que je ne puis pas reproduire ici.

Près de la porte principale, ouverte au midi, se trouvent les degrés qui mènent au Calvaire. Cette seconde église est à deux étages : le rez-de-chaussée forme la chapelle d'Adam ; c'est là, tout contre, qu'étaient, avant l'incendie de 1808, les tombeaux des rois de Jérusalem (2).

Ils recevaient la couronne au Saint-Sépulcre, et venaient l'offrir à Dieu sur le Calvaire.

La tradition chez les Juifs affirme que c'est là qu'Adam a été enterré. Le Frère Liévin, qui a travaillé cette question, nous cite imperturbablement de longs textes des saints Pères, qui semblent très probants pour cette thèse, discutable néanmoins. Cela peut être : pourquoi pas après tout ? En tout cas, je m'imagine que les orateurs y trouvent de précieux et éloquents développements.

On monte au Calvaire par une douzaine de marches assez raides : plusieurs sont usées par les genoux des pèlerins ; on arrive à une plate-forme de quinze mètres carrés environ, divisée en deux chapelles : l'une où Jésus fut attaché à la croix, l'autre où la croix fut plantée en terre. A côté, mais en dehors de ces deux sanctuaires, est la chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs : là se tenait la Sainte-Vierge pendant le crucifiement.

Près de l'excavation creusée dans le roc pour recevoir l'arbre de la croix, commence une fissure large, profonde, qui se continue jusqu'au bas du Calvaire. C'est un des rochers qui se fendirent au moment de la mort de Jésus. J'ai examiné cette fissure, qui n'est pas un décollement suivant le fil de la pierre, mais une ouverture inexplicable allant à contre veine du rocher (3).

---

(1) La disposition de l'abside orientale, avec son déambulatoire et ses trois chapelles, rappelle la forme de toutes les églises françaises du XII[e] siècle : nous pouvons citer les cathédrales de Nevers, Besançon et Verdun : Worms et Mayence, en Allemagne, ont le même cachet. (N. R.)

(2) Ces cendres sont des cendres françaises et les seules qui soient ensevelies à l'ombre du tombeau de Jésus-Christ. Quel honneur pour ma patrie ! — (Chateaubriand). (N. R.)

(3) On sait ce mot d'un naturaliste sceptique et railleur qui, en examinant cette fissure, dit en se troublant : « *Mais je commence à devenir chrétien.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'exception de deux ou trois endroits, le Calvaire est recouvert de marbres précieux. On a bien fait. Je sens très bien par moi-même que s'il est consolant de voir le rocher nu et le Calvaire tel qu'il était jadis, cependant il est plus sage de le soustraire à la piété indiscrète et quelque peu dévastatrice des pèlerins. Moi, le premier, j'aurais aimé à en emporter quelques morceaux en souvenir, mais alors, au bout de plusieurs années, il n'en serait plus rien resté : et puis, que d'hommes qui, poussés par une simple curiosité ou le désir de collectionner des choses rares et marquantes, eussent manqué de respect et de vénération pour ces saintes reliques, arrosées du sang de Jésus-Christ !

Derrière l'abside orientale, entre deux chapelles latérales, s'ouvre la porte qui conduit à l'église Sainte-Hélène, et à la grotte de l'Invention de la Sainte-Croix. On y descend par vingt-huit marches ; c'est peut-être, c'est certainement même la partie la plus ancienne du monument.

Le saint tombeau est à quarante pas du Golgotha : il est au milieu de la grande coupole, et recouvert d'un édicule en marbre blanc et jaune. A l'intérieur, il est divisé en deux parties : le vestibule ou chapelle de l'Ange, et la chambre sépulcrale. Une pierre placée vers le milieu indique l'endroit où se tenait l'Ange quand il parla aux saintes femmes qui portaient des parfums (1). Cette chapelle est carrée, ayant un peu plus de trois mètres en tous sens.

Pour entrer dans le Saint-Sépulcre, il faut courber la tête. A droite, une table de marbre blanc recouvre le tombeau de Jésus. Quatre personnes au plus peuvent se tenir à genoux dans cette étroite enceinte, recouverte de marbres précieux et éclairée de nombreuses lampes d'or et d'argent (2).

Au fond de la grande rotonde et vers l'Occident, est le tombeau de Joseph d'Arimathie : c'est une chambre carrée creusée dans le roc sans autre ornement qu'une lampe entretenue par les Syriens.

Les louanges de Dieu ne sont interrompus ni le jour, ni la

(1) « Ne craignez point : je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est pas ici ; il est ressuscité, comme il l'avait prédit. Voici le lieu où il était placé. » — S[t] Mathieu XXVIII.

(2) Vers le milieu du XVI[e] siècle, le monument qui abritait le Saint-Sépulcre tombant en ruine, le pape Jules III ordonna au gardien des Saints-Lieux, nommé Boniface, de le restaurer. L'empereur Charles-Quint donna des sommes considérables pour ce travail. Le tombeau apparut tel qu'il avait été : on y trouva deux tableaux représentant des anges avec ces deux légendes : « *Il est ressuscité, il n'est plus ici* », et « *Voici le lieu où ils l'ont placé* ». Aussitôt transportés à l'air, ces deux tableaux tombèrent en poussière. On vit les contours des traces de sang sur les parois avec les taches faites par les aromates. Les *memoires* du temps ont conservé le souvenir de cette découverte et de l'émotion qui suivit. Elle fut si grande que plusieurs chrétiens faillirent en mourir. (N. R.)

nuit, dans l'église du Saint-Sépulcre : quantité de lampes y brûlent continuellement.

J'aurai à t'expliquer comment ces religieux de différentes communions vivent côte à côte, dans le même édifice, sous le même toit (1).

A l'extérieur, outre le plan de l'édifice primitif, on reconnaît les murs et fragments dus à sainte Hélène. Le travail des Francs est encore plus apparent.

A l'entrée principale, du côté du Midi, les caractères de l'architecture française au XII[e] siècle se montrent dans toute leur pureté. Les deux portes de l'église du Saint-Sépulcre, dont une est actuellement murée, sont en ogive et ornées d'archivoltes délicatement travaillées. Le linteau sert de champ à un bas-relief finement sculpté, où l'on distingue, au milieu de mutilations regrettables, l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem peu avant sa passion. Deux fenêtres à plein cintre sont décorées de colonnettes, de moulures nombreuses et de feuillages (2).

J'espère, mon ami, t'avoir assez clairement, du moins au point de vue de l'art, expliqué ce que j'ai sous les yeux. J'y ai mis toute ma science et toute ma bonne volonté.

(A suivre.)

(1) « Les prêtres chrétiens des différentes sectes habitent les diverses parties de l'édifice. Du haut des arcades, où ils se sont nichés comme des colombes, du fond des chapelles ou des souterrrins, ils font entendre leurs cantiques à toutes les heures du jour et de la nuit : l'orgue du religieux latin, les cymbales du prêtre abyssin, la voix du caloyer grec, la prière du solitaire arménien, l'espèce de plainte du moine cophte frappent tour à tour ou tout à la fois votre oreille. Vous ne savez pas d'où partent ces concerts, vous respirez l'odeur de l'encens sans apercevoir la main qui le brûle ; seulement vous voyez passer, s'enfoncer derrière des colonnes, se perdre dans l'ombre du temple, le pontife qui va célébrer les plus redoutables mystères aux lieux mêmes où ils se sont accomplis. » (Châteaubriand). — N. R.

(2) Au XII[e] siècle les croisés ont transporté leurs arts en Orient : ils ne les ont pas empruntés à ces contrées depuis longtemps sorties de la voie du progrès. La science a fait justice de l'erreur prétendant que l'architecture à ogives est née en Orient, et que les croisades en rapportèrent les elements en Europe. (BOURASSÉ, — *passim.*)

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE IV

LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

La plus ancienne mention qui soit faite de saint Corentin dans les vieux monuments liturgiques est l'invocation en son honneur dans les litanies anglaises du VII[e] siècle, éditées par dom Mabillon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est aussi nommé dans les litanies du *Missel de Saint-Vougay*, que M. de Kerdanet dit être du IXe siècle : « Sce Chourentine o e. »

En donnant des extraits de l'office de notre Patron, dom Plaine, comme on l'a vu, en reconnait bien la haute antiquité, mais il ne précise pas l'époque de la rédaction, et je crois qu'il serait, en effet, téméraire de vouloir ici assigner une date.

J'ai entre les mains trois éditions de l'ancien *propre* de Cornouailles.

La première est de 1642 ; elle sort des presses de Jérémie Bouïllerot, imprimeur à Paris (*e regione præcipuæ portæ Palatii*).

La deuxième est de 1701 ; elle sort de chez Jean Périer, et fut faite par l'ordre de l'évêque François de Cëotlogon.

La troisième fut faite en 1789, par l'ordre de Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, avec le consentement du Vénérable Chapitre. L'éditeur fut Y.-J.-L. Derrien, imprimeur de l'évêque et du clergé de Cornouailles.

La première édition fut faite dans des conditions bien singulières. Deux ans s'étant écoulés depuis la mort de Guillaume Le Prestre de Lézonnet, et René du Louet n'étant pas encore promu à l'évêché de Cornouailles, le Chapitre profita de la vacance du siége pour faire du *propre* du diocèse une édition où il supprima soixante-cinq fêtes, abaissa le rite de beaucoup d'autres, limita à la cathédrale la célébration de neuf offices, et (ce qui était plus sage) supprima l'obligation de chômer quinze fêtes peu importantes, qui avaient été jusque-là fêtes de précepte.

Enlever d'un coup soixante-cinq offices était une mesure bien radicale ; l'auteur du nouveau calendrier diocésain sentit le besoin de donner ses raisons et il les écrivit en marge ; c'est toujours la même qui revient : « Ce saint n'appartient pas au diocèse. » En se basant sur ce motif, il aurait dû, pour être logique, mettre de côté saint Jean-Baptiste et les saints Apôtres. Sans aller jusque là, il supprima les fêtes des plus illustres Saints de Bretagne et d'autres Saints très populaires en Cornouailles, comme saint Mathurin, saint Roch, saint Philibert, saint Fiacre, saint Crépin, sainte Ursule, etc.

Dans ce travail d'élimination, il n'y eut pas seulement beaucoup de hardiesse, mais aussi beaucoup de précipitation ou d'ignorance ; par exemple, l'auteur du calendrier dit, dans ses notes marginales, que la fête de saint Guenaël ne semble appartenir ni au diocèse, ni à la cathédrale, et qu'on peut, par conséquent, l'omettre, si on le juge à propos.

Il dit que la fête de saint Mélar n'appartient qu'à la ville de Carhaix ; c'est-à-dire qu'il n'avait même pas relu la légende du jeune martyr, et il le confond avec saint Trémeur, patron de Carhaix, tandis que saint Mélar est patron de Lanmeur (1).

(1) Il supprime à l'office les *légendes* de ces deux saints enfants, et les remplace par des *leçons* du *commun des martyrs*.

Celui qui fit toutes ces belles choses dut être assez content de lui-même et de sa science, car les critiques de ce temps-là ne connaissaient qu'une gloire et qu'un bonheur : descendre les Saints de leurs niches.

Il faut lui rendre justice : il ne s'attaqua guère à saint Corentin ; le seul mauvais tour qu'il lui joua fut de réduire à la ville de Quimper l'office de la dédicace de son église cathédrale, mais l'office du saint Patron fut respecté ; c'était d'ailleurs le moment où son culte allait reprendre tout son éclat.

Les trois éditions dont j'ai parlé n'offrent pour ainsi dire pas de différences ; je signalerai en note les petits changements qui se sont produits.

Là où le *propre* actuellement en usage est conforme aux éditions anciennes, je laisserai à chacun le soin de consulter un bréviaire moderne. Dans toutes les parties de l'office les psaumes sont comme au bréviaire romain, pour les confesseurs pontifes.

Premières Vêpres.

1re *Ant.* Beate Christi confessor Corentine, ecce nomen tuum fulget per sæcula : petimus ergo ut tuis sacris precibus mereamur adjuvari a Domino.

2e *Ant.* — Sancte Corentine, Patrone noster gloriose, adesto nostris precibus pius et propitius.

3e *Ant.* — Sancte Corentine, intercede pro nobis, ut consortes gloriæ Sanctorum tecum effici mereamur.

4e *Ant.* — Laudemus Dominum qui beatum Corentinum nobis providit Patronum ; de cujus solemnitate gloriantes, patrocinio sublevemur.

5e *Ant.* — Nobilis progenie, nobilior fide, nobilissimus sanctitate fuit Pastor et Patronus noster Corentinus ; (1) ipse intercedat pro nobis ad Dominum.

(A suivre.)

(1) 2e et 3e édition : *Cujus meritis nos exaudire digneris, Sancta Trinitas unus Deus.*

Eugène PIACENTINI, statuaire

Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.



SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Pr 2 f. fco ph.ie. Env. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Vve BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses dites incurables.** Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. 4re, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.

VITTEL

SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléa. e. Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 5 Novembre 1887. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Mutations dans le Clergé; Nécrologie : l'abbé Palud, l'abbé Cadiou ; Les écoles à Pleyben ; La bénédiction de l'école de Gourin ; Education des jeunes personnes. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Le pouvoir temporel ; Angleterre ; Russie ; Scandinavie. — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les fêtes liturgiques du saint patron. — *IV. Annonces.*

SUPPLÉMENT. — *Documents historiques.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 6 Novembre. — 23e dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques, double-majeur, rouge. Mémoires du Dimanche, de l'octave de la Toussaint et de s. Hiltut. Aux Vêpres de la Fête : mémoires du Dimanche, de l'octave, de s. Hiltut et de s. Trémeur.

Lundi 7. — De l'octave, semi-double, blanc.

Mardi 8. — Octave de la Toussaint, double, blanc.

Mercredi 9. — Dédicace de la basilique de S.-Sauveur, double, blanc.

Jeudi 10. — S. André Avellino, double, blanc.

Vendredi 11. — S. Martin de Tours, double, blanc.

Samedi 12. — S. Martin, pape et martyr, semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounéour-Trez. ..	6, 7, 8, 9, 10 et 11 novembre.
Guiclan	12 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Décret concernant la forme et la grandeur du Scapulaire que doivent porter les Tertiaires de saint François. — An pro Tertiariis Franciscalibus, ut statis privilegiis et juribus ipsi gaudeant, sufficiat inducere scapulare ejusdem formæ et amplitudinis ac sunt cætera Scapularia piarum Confraternitatum ?

Sacra Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita suprascripto dubio respondit : *Sufficere.* Datum Romæ ex Secretario ejusdem Sacræ Congregationis, die 36 Aprilis 1885.

J.-B. Card. FRANZELIN,
Præfectus.
F. Della Volpe, *Secretarius.*

Cette décision coupe court à toutes les controverses relatives à la forme et aux dimensions du Scapulaire du Tiers-Ordre. Il suffit donc que le Scapulaire des Tertiaires soit de *la forme et de la dimension* de celui que portent les membres des autres Confréries ; par conséquent, il peut être très petit ; il n'est pas nécessaire que les bandes qui passent sur les épaules soient de la même étoffe que les carrés qui tombent en avant et en arrière ; ce Scapulaire peut-être attaché à un même cordon avec d'autres : enfin, les Tertiaires doivent être ceints de la corde, mais il n'est pas requis que la corde passe sur le Scapulaire.

(Nouvelle Revue théologique, 1887.)

Deux Indulgences précieuses de la Confrérie du Rosaire. — On vient de consulter les directeurs de la *Nouvelle Revue théologique* sur l'authenticité de deux indulgences publiées récemment à Bruges :

Voici les deux indulgences dont il s'agit :

« I. Tous ceux qui font partie de la Confrérie du Rosaire gagnent, en récitant le chapelet, 2,025 jours d'indulgences pour chaque *Ave*. Cela fait 101,250 jours pour un chapelet, et 303,750 jours pour un Rosaire. (Catal. IX, 2. — Congrég. des Indulg., 28 mars 1886,)

II. — Tous les membres de la Confrérie du Rosaire qui, repentants de leurs péchés, portent sur eux (même dans leur poche) un chapelet, gagnent 40,000 jours d'indulgence, une fois par jour. (Catal. IX. 4.)

Il n'est pas nécessaire de le porter nuit et jour. C'est cependant un pieux et louable usage d'avoir toujours un chapelet sur soi, ou du moins tout près de soi. »

En vérité, ces deux indulgences sont vraiment extraordinaires : sont-elles authentiques ?

Voici la réponse donnée par la revue :

« Ces deux indulgences sont authentiques et se trouvent mentionnées dans le Sommaire des indulgences de la Confrérie du très-saint Rosaire approuvé par la S. Congrégation des Indulgences le 18 septembre 1862, et inséré dans les *Rescripta authentica* édités à Ratisbonne, sous le numéro 21. »

Conclusion pratique : ne nous contentons pas de réciter chaque jour notre chapelet et de le porter toujours sur nous : enrôlons-nous dans la Confrérie du Rosaire.

Nominations. — M. l'abbé Bévout, vicaire à Poullaouen, a été nommé aumônier des Bretons au Hâvre (deuxième aumônerie, de création nouvelle).

M. l'abbé Caroff, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Poullaouen.

Nécrologie. — Le diocèse fait une grande perte dans la mort de M. l'abbé Palud, recteur de Plomeur.

L'abbé Palud était né à Quimper : il avait reçu une nature droite, une énergie rare et des talents remarquables. De bonne heure il s'était donné complètement à Dieu ; ses compagnons du collège de Quimper ont conservé le souvenir de ses relations cordiales et bonnes, de ses entretiens gais, vifs et chrétiens.

Au Grand-Séminaire, il annonçait ce qu'il serait bientôt : un prêtre zélé, tout à son devoir, ferme et bon.

Il fut successivement maître d'études au collège de Saint-Pôl-de-Léon, vicaire à Châteauneuf-du-Faou et aux Carmes de Brest, puis aumônier des Dames de la Retraite à Quimper, et enfin recteur de Plomeur. Dans tous ces postes, il passa en faisant le bien, et sa mémoire y sera en bénédiction.

Il s'est éteint, mardi, vers deux heures. Sa santé était depuis longtemps altérée ; autour de lui on s'inquiétait, lui seul gardait son calme et son énergie. Quand la fièvre typhoïde, gagnée au lit d'un mourant, fut bien caractérisée, on perdit l'espoir de le sauver. Il se prépara à la mort comme le font les saints et accomplit son sacrifice avec une sérénité d'âme parfaite ; et cependant, dans son cœur, il dut y avoir de bien durs déchirements, il laissait sa mère dans la plus extrême douleur, — pauvre mère ! il quittait sa famille qu'il aimait tant, des amis qui le chérissaient, et une paroisse à laquelle il était si profondément attaché.

Les desseins de Dieu sont impénétrables : l'abbé Palud semblait destiné à faire longtemps un grand bien, il avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout pour cela; devant lui s'ouvrait un bel avenir. Dieu n'a pas jugé ainsi : Il a appelé à lui ce jeune serviteur de bonne volonté, mûr déjà pour la récompense. Il n'avait pas 43 ans !

L'enterrement a eu lieu, jeudi, à dix heures, en présence d'une foule considérable de paroissiens et de plus de quarante prêtres.

La messe a été chantée par un des anciens collègues du défunt aux Carmes, M. l'abbé Yvenat, recteur de Treffiagat, assisté de MM. Janvier et Thomas.

M. Palud a voulu reposer au milieu de ses paroissiens, vivement touchés de ce dernier désir de son cœur.

Le grand service aura lieu, mercredi prochain à 10 heures.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce digne prêtre et cette mère inconsolable dont la foi seule peut, non pas guérir, mais adoucir cette nouvelle et cruelle blessure faite à son cœur.

***

Une autre paroisse est en deuil. M. l'abbé Cadiou, recteur de Guengat, vient de succomber à la longue maladie qui le minait depuis plus d'un an.

M. l'abbé Cadiou, après avoir été longtemps vicaire à Landéda, avait été nommé recteur à Tréflaouénan avant d'être transféré à Guengat.

Tous ceux qui l'ont connu savent combien il était bon et dévoué.

L'enterrement a eu lieu, jeudi, à dix heures : ses restes ont dû être transportés dans sa paroisse natale.

PLEYBEN. — Mardi dernier, 4 octobre, a eu lieu la messe du Saint-Esprit pour les deux écoles libres. Comme tous les ans, les Religieuses étaient accompagnées d'un très grand nombre d'élèves.

Les chers Frères de l'Instruction chrétienne avaient aussi un bon noyau d'enfants. Bien que l'ouverture des classes date d'une quinzaine de jours seulement, le nombre des élèves atteindra bientôt la centaine. C'est là un très joli début, eu égard surtout aux circonstances dans lesquelles l'école a été ouverte.

Les classes communales avaient commencé depuis un grand mois. Les chers Frères, à leur vif regret, sont obligés de demander aux familles un nouveau sacrifice, après ceux qu'elles se sont déjà imposés pour la construction de la maison: l'école est payante.

Il y a à Pleyben quatre écoles communales de garçons ! au bourg, une école ayant à sa tête un directeur et trois adjoints; à la campagne, trois écoles de hameau, avec un maître pour chacune d'elles. En outre, la crise financière pèse très

lourdement sur les campagnes, une foule de parents se voit, faute de ressources, dans l'impossibilité d'envoyer leurs enfants à une école qui a toutes leurs sympathies.

C'est donc dans des conditions désavantageuses que les Frères ont engagé la lutte.

Le directeur, le cher Frère Gildard, est un maître consommé ; pendant dix-neuf ans, il a dirigé avec succès l'école communale de Plouvorn. Le nombre des élèves arrivait presque à trois cents.

Le lendemain de cette réunion, à neuf heures, Monsieur le Curé-doyen dit la messe à l'intention des jeunes conscrits.

Un bon nombre de recrues et de soldats nouvellement libérés ou en congé avaient répondu à l'appel de leur pasteur qui leur a adressé une petite allocution toute de cœur.

Après la messe, ils se sont rendus à la sacristie où l'on a pris le nom de leurs régiments et de leurs garnisons, et il leur a été donné des renseignements utiles pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux à l'armée même. Les meilleurs chrétiens ne sont-ils pas toujours les meilleurs soldats ?

L'*Œuvre des Soldats* a déjà fait du bien à Pleyben. Il y a des jeunes gens qui, au lieu de s'être pervertis dans les rangs, sont retournés au pays, plus fermes dans leurs convictions religieuses, ayant trouvé, pour les éclairer et les encourager, les paternels conseils d'aumôniers dévoués.

***

GOURIN. — On nous écrit à la date du 30 octobre :

« L'école communale de Gourin a été laïcisée, l'année dernière, dans le courant de novembre. L'administration préfectorale avait cru qu'en chassant les Frères, *après la rentrée des élèves*, ceux-ci seraient restés en majeure partie; mais cette petite habileté n'a pas réussi. Tous les enfants sont partis. L'instituteur et ses trois adjoints ont pu enfin racoler quelques élèves et *quatre* pensionnaires, dont deux sont les beaux-frères de l'instituteur.

« L'indignation des pères de famille, venus prendre leurs enfants, était à son comble. Ils pleuraient en embrassant les bons Frères ; mais ils ne se sont pas découragés. Ils promirent de contribuer à la construction d'une école chrétienne, tous ont tenu parole. Les matériaux ont été charroyés, des arbres donnés et conduits gratuitement à pied d'œuvre. On a vu un convoi de vingt-sept voitures venant du pont de Kergoat, près de Carhaix, portant les bois transportés par le canal. Chaque père de famille, toujours accompagné d'un de ses jeunes enfants, guidait lui-même son attelage. Un de ces bons cultivateurs disait à son fils, à côté de lui à table, et de manière à être entendu des autres : « Si je savais être un « jour forcé de te mettre dans une école sans Dieu, je préfé- « rerais te jeter dans le canal, en regagnant notre village. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Ce convoi était composé de cultivateurs du Finistère et des Côtes-du-Nord. La paroisse de Gourin est contiguë à ces deux départements.

« Une splendide maison d'école chrétienne s'élève aujourd'hui fièrement ; elle a déjà reçu plus de deux cents élèves, dont cent et quelques pensionnaires.

« Monseigneur de Vannes est venu la bénir.

« Mercredi dernier, la cérémonie a commencé à 9 heures. La messe a été dite par M. Yves Le Grand, chanoine, curé-doyen de Gourin, et l'un des principaux bienfaiteurs de la nouvelle école, qui a pris en son honneur, le titre de pensionnat *Saint-Yves*.

« Après l'Evangile, Monseigneur est monté en chaire pour remercier et féliciter la population. A la fin de la messe, M. Kerdaffret, chanoine, curé-archiprêtre de Pontivy, et enfant de Gourin, a prononcé, en langue bretonne, un discours qui a profondément ému l'auditoire.

« La procession s'étant formée, en tête marchaient les nombreux enfants des écoles privées des Dames de Saint-Joseph de Cluny et des filles du Saint-Esprit, avec bannières et oriflammes ; venaient ensuite les enfants des Frères. Au milieu de leurs rangs, quatre crucifix, posés sur des coussins de soie et de velours et des brancards richement décorés de fleurs et de verdure, étaient portés par les élèves. Soixante-deux prêtres des diocèses de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc, formaient le cortège de Monseigneur.

Pendant la bénédiction, la musique de la ville a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, et le chœur des élèves a chanté une cantate en l'honneur de saint Yves.

« Au retour de la procession, Monseigneur a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. »

Que faut-il surtout apprendre aux jeunes personnes ? — Tout en leur apprenant à lire, à écrire, à calculer convenablement, apprenez-leur à préparer des mets sains et nourrissants, apprenez-leur à blanchir le linge, à repasser, à réparer les bas, à confectionner leurs vêtements.

Apprenez-leur à faire du pain. Apprenez-leur qu'une nourriture saine les préserve de beaucoup de drogues, pilules et autres fabrications pharmaceutiques.

Apprenez-leur que, pour faire des économies, il faut dépenser moins qu'on ne gagne, et que la méthode contraire conduit nécessairement à la misère et à la ruine.

Apprenez-leur qu'une simple robe de coton payée sied mieux qu'une superbe robe de soie dont les fournisseurs attendent en vain le paiement.

Apprenez-leur à porter de solides chaussures.

Apprenez-leur à acheter, à repasser des comptes.

Apprenez-leur que le luxe, la vanité et la toilette excessive ne servent qu'à déformer en elles l'image de Dieu.

Apprenez-leur à penser et à parler sagement, à mettre leur confiance en Dieu ; apprenez-leur à s'aider elles-mêmes et à travailler avec courage et ardeur.

Apprenez-leur à mépriser les vaines apparences, à dire *Oui* et *Non* sans feinte et sans hypocrisie.

Apprenez-leur que la religion et la vertu peuvent seules rendre l'homme heureux et content sur la terre.

Apprenez-leur surtout la véritable piété ; car sans celle-ci, une jeune femme n'apprendrait guère le reste, et, si même elle l'apprenait, elle n'en tirerait qu'un avantage médiocre.

(Semaine religieuse de Vannes.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le pouvoir temporel et les jurisconsultes catholiques. — La déclaration suivante a été acclamée le 13 octobre, à Montpellier, par le Congrès des jurisconsultes catholiques, comme conclusion des travaux du Congrès :

« Attendu que la Révolution a commencé par la répudiation de la royauté sociale de Jésus-Christ ;

« Attendu qu'elle ne saurait finir que par la reconnaissance sociale de cette même royauté et par un acte social de réparation ;

« Attendu que Notre-Seigneur Jésus-Christ est représenté ici-bas, tant au point de vue social qu'au point de vue religieux, par le Pontife romain, son Vicaire ;

« Attendu que l'indépendance et l'immunité absolue du Pape sont de droit divin, comme le proclame le concile œcuménique de Trente ;

« Attendu que cette même indépendance et cette immunité absolue sont des nécessités sociales ;

« Attendu que la nécessité de la souveraineté temporelle du Pontife romain en découle nécessairement ; qu'il est impossible de concevoir une autre forme sociale qui la garantisse suffisamment, et que toute autre forme est éphémère ;

« Attendu que le Pape, pour être à l'abri de toute sujétion à un pouvoir temporel quelconque, doit être maître chez lui et libre de se servir d'instruments libres eux-mêmes, et ne dépendant que de lui, pour l'exercice de son autorité universelle ;

« Attendu que cette condition ne saurait être réalisée si le Pape n'est pas, en toute réalité, le souverain du territoire où il demeure ;

« Attendu que le Pape est, en vertu de sa charge, le père

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le souverain de tous les fidèles répandus dans le monde entier; qu'à ce titre il n'appartient à aucune nation, mais qu'il est supranational, son autorité s'étendant sur tous les peuples ;

« Attendu que, pour demeurer et apparaître tel, sans susciter ni jalousies ni soupçons de la part de tel peuple ou de tel prince, il doit se trouver effectivement en dehors de tout Etat ;

« Attendu que cette exigence impérieuse ne saurait être traduite en fait, si ce n'est à la condition que le Pape ait un Etat à lui, un Etat dans lequel il soit prince temporel ;

« Pour ces motifs :

« Le congrès des jurisconsultes catholiques de France réuni à Montpellier, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur, reconnaît et proclame que la souveraineté temporelle qui a été enlevée au Pontife romain par la violence, au mépris du droit historique et des exigences sociales les plus manifestes, doit être rendue au Pape.

« Il déclare que l'honneur, les intérêts et les traditions de la France chrétienne exigent impérieusement qu'il soit tenu compte, à cette fin, des protestations et des revendications solennelles du Souverain-Pontife. »

Angleterre. — Le lord-maire de Londres qui vient d'être élu pour l'année prochaine est M. de Kaiser, un catholique. A ce propos, le *Daily Telegraph* fait les réflexions suivantes :

« L'élévation d'un *catholique* au premier poste civique de Londres est par elle-même une manifestation du changement qui s'est opéré dans le sentiment anglais. Il fut un temps où le seul bruit d'un évènement pareil aurait fait vomir feu et flammes de toutes les chaires d'Angleterre...

En 1850, lorsque l'Angleterre était surexcitée contre le cardinal Wiseman, alors que toutes les classes de citoyens et tous les partis s'unissaient pour le dénoncer, et que le Parlement votait à une énorme majorité un « acte pénal », qui aurait jamais pensé qu'en moins d'une génération toute cette fureur insensée aurait été oubliée ? »

Russie. — Sera-t-on surpris d'apprendre que le gouvernement de la schismatique Russie montre plus de bon sens et de justice, à l'égard des catholiques, que le gouvernement actuel de la France ?

La *Novoïé Vremia* annonçait dernièrement que, sur la demande du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe de Russie, les élèves des séminaires catholiques seront affranchis du service militaire obligatoire.

Scandinavie. — La *Semaine religieuse de Gand* publie une lettre fort intéressante d'un missionnaire flamand, le R. M. Blancke, fixé depuis dix-huit ans dans les missions du Nord. Cette lettre donne d'intéressants détails sur les progrès du catholicisme dans les pays scandinaves.

A Stockholm, lors de la dernière fête de Pentecôte, trente-cinq convertis, parmi lesquels des personnes distinguées, ont fait leur abjuration.

Depuis 1848, les missionnaires catholiques jouissent dans le Danemark d'une liberté complète. On y trouve 12 églises de notre culte, 30 prêtres et plus de 4,000 catholiques. Une trentaine de sœurs hospitalières desservent 3 hôpitaux et 15 écoles. Les Pères Jésuites ont à Copenhague un collège qui compte 40 étudiants.

En Norwège, où le séjour des prêtres catholiques était interdit, jusqu'en 1815, sous peine de mort, on ne comptait, il y a 20 ans, que 150 catholiques : aujourd'hui, la mission en compte près de 800, presque tous convertis ; il y a 20 prêtres et 8 églises. Des sœurs de charité desservent deux hôpitaux et dirigent 8 écoles libres.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE IV
LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

Dans l'édition de 1642, la seconde strophe de l'hymne *Pange solemnes* commence par les mots *Cujus in monstris* au lieu de *Cujus in miris*. La troisième strophe est *Carne dum piscis* que nous avons citée à propos du miracle du Patron.

Ant. de Magnificat. — Iste Dei Confessor Corentinus, gloriosam vitam gerens in terris, speculum bonorum operum nobis factus est : ideo cum Christo gloriosus regnat in cœlis.

Matines.

Invitatoire : Regem regum adoremus Dominum *, Qui sibi gratuito sanctum elegit Corentinum.

Hymne.

Æternum superis sedibus exiens
Verbum, quod genuit conditor omnium,
Signis innumeris mirificam manum
Summus prodidit artifex.

Nam qui de tenui semine, quod suo
Commissum gremio terra fovet parens,
Immensam segetem tempore congruo
Humanis creat usibus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ut se corporeis induit artubus,
Turbam pisciculis pavit et hordeo ;
Nam quid non potis est ubere præ solo
Summi dextera Numinis ?

Hoc si præstiterit Pontificis fides,
Cui se perpetuum fertilis in cibum
Sistit pisciculus, sufficiens quoque
Mensam pascere regiam.

Non est insolitum quod stupeas magis
Admirans facinus, quam meritum viri :
Quod per se potuit Christus, id in suo
Quid non discipulo potest ?

Trino sit Domino laus pia jugiter,
Qui fidos famulos mirificans solo,
Æterno recreat lumine postmodum
Sanctos glorificans polo.
Amen.

Les antiennes, le verset et les leçons du premier *nocturne* ont été conservés dans le *propre* actuel (de 1851).

1er Responsoire. — Ad laudem summi Patris, laudetur bonus Filius in bonis et de bono : * Ut nos magis inde excitemur ad bonum. ℣ Laudetur Pater in filiis, Deus in sanctis, mirabilis in miraculis. * Ut nos.

2e Responsoire. — Ecce vir prudens qui ædificavit domum suam supra petram, in cujus ore non est inventus dolus : * Quia Deus elegit eum in sacerdotem sibi. ℣ Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est * Quia.

3e Responsoire. — Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est inventus, qui probatus repertus est * Sacerdos magnus juxta ordinem Melchisedech. ℣ Statuit illi Dominus testamentum sempiternum, qui probatus repertus est * Sacerdos. Gloria Patri * Sacerdos

Le deuxième *nocturne* a fourni les deux premières antiennes de l'office usité aujourd'hui, mais, comme en 1851 on affectait de puiser presque tous les éléments de la liturgie dans la Sainte-Ecriture, la troisième antienne fut changée :

3e Ant. — O quam venerandus est sanctus Præsul noster Corentinus, qui nobis est a Deo datus Pastor et Patronus.

Les leçons de ce *nocturne* donnent la *légende* de saint Corentin d'une manière à peu près complète. Elles racontent, en effet, tout ce qui est relatif au poisson, la visite à saint Primel, et les merveilles qui excitèrent l'admiration de saint Patern et de saint Malo. Comparée à ce charmant récit, notre *légende* d'aujourd'hui est bien sèche et bien pâle ; elle a en outre le tort de raconter, à propos des reliques de saint Corentin, ce qui pourrait entrer dans un récit différent au jour de leur translation.

4e Leçon. — Corentinus honestis parentibus in Britannia minore natus, ab ineunte pueritia liberalibus disciplinis eruditus, ut totum se Jesu-Christo daret, adolescens sese in solitarium locum abdidit : ubi ejus sanctitatem Deus, cujus cum simplicibus sermocinatio est, insigni miraculo declaravit. Ex vicino namque fontis rivulo, quem ipse circa horam prandii aquam hausturus frequentabat, piscis exiliens, sicut se

ipsum ultro commodabat, ut abscissa in cibum particula integrum se denuo ad idem munus quotidie repræsentaret. Ex qua etiam particula Gradlonum regem cum universo comitatu, qui eo forte inter venandum diverterat, semel prandio vir sanctus excepit ; pisciculum multiplicante eo qui de quinque panibus et duobus piscibus quinque millia hominum in deserto saturavit. Hujus porro tanti miraculi Rex admiratione captus, sanctum Corentinum non modo studiose est prosecutus, sed ei cuncta etiam prædia quæ ibidem possidebat, pia liberalitate donavit. Accidit quoque ut, cum quis de ejusdem Regis familia idem circa piscem tentare præsumpsisset, mutilus piscis remanserit ; qui a Corentino restitutus atque abire jussus, deinceps non comparuit.

5e responsoire. — Dilectus Deo et hominibus beatus Corentinus, cujus memoria in benedictione est, * In bonitate et alacritate animæ suæ placuit Altissimo. ℣. Ideo dedit illi Dominus facere mirabilia, ut videant omnes quia bonum est obsequi Deo. * In bonitate.

5e leçon. — Hoc primum miraculum alia deinde non pauca consecuta sunt. Nam cum Primaëlem eximiæ sanctitatis Eremitam invisisset, noctemque cum illo in hymnis et canticis spiritualibus traduxisset, postridie discessurus, claudi hospitis laborem in asportanda e longinquo aqua ad missæ sacrificium sublevavit ; erumpente statim ad illius preces e loco, in quo baculum defixerat, limpidissimi fontis scaturigine. Cujus miraculi fama permoti viri sanctissimi Maclovius et Paternus, Corentinum quoque et ipsi adeuntes, piissimo ab eo excepti sunt hospitio, atque alterius insuper miraculi spectatores facti. Dum enim præter modicum panem nihil ipsi suppeteret, in urna, qua hausturus aquam ad fontem venerat, simul cum aqua piscium copia divinitus reperta est ; quæ cum parumper vini divinitus quoque impetrati religioso convivio suffecit.

5e responsoire. — Deus bonus, cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur, * Famuli sui Corentini desiderio satisfacit. ℣. Deus, cujus cum simplicibus sermocinatio est, * Famuli.

6e leçon. — Adveniente ergo tempore quo splendissimum hocce lumen Ecclesiæ suæ Deus affulgere decreverat, a Cornubiensibus, Episcopum sibi postulantibus, una cum Guingaloeo ac Tudino Turones ad beatum Martinum mittitur, et ab eodem sanctissimo Præsule in Episcopum consecratur. Qui ad suos rediens summo cum honore exceptus est ; moxque Guingaloeum ac Tudinum, viros scientia et sanctitate conspicuos, ex sancti Martini consilio, id munus asserentis esse proprii Episcopi, in Abbates benedixit. Ipse commisso sibi gregi diligenter invigilans, perfectissimum virtutum omnium exemplar enituit. Qui demum piis laboribus confectus, talentum sibi creditum duplicato fœnore Christo repositurus, ad cœlum evolavit. Quem multis etiam post obitum miraculis divina bonitas voluit illustrari. Inter quæ illud insigne est de muliere nobili, quæ ad ejus sepulcrum profecta cum ab offerendo munere resiliisset, manus ejus repente contracta est ; sed apparente sibi in somnis beato Corentino, facti pœnitens, postridie sanata est.

6e responsoire. — Fidelis namque et prudens dispensator in magni patrisfamilias domo constitutus erat ; * Ut conservis suis mensuram tritici erogaret. ℣. Pro salute et augmento gregis sibi commissi cura pervigili sollicitus erat. * Ut. Gloria Patri. * Ut.

Notre liturgie n'a rien conservé du troisième *nocturne* de l'ancien office.

1re Ant. — Sancti Corentini vita fuit sancta, mors pretiosa, corona nunc est in cœlis gloriosa.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2e *Ant.* — A mundo et mundanis se mundum exhibuit, sibi mundum crucifigens, et se mundo.

3e *Ant.* — Inter Septem Sanctos, velut clarissimus solis radius, enituit Cornubiæ Corentinus.

℣. Tu es Sacerdos in æternum.

℟. Secundum ordinem Melchisedech.

7e *Leçon.* — (S. Luc., ch. XI.) Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio ; sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant.

Homilia S. Ambrosii Episcopi. — Lib 7. Comment. in Lucam. C. II. Quia in superioribus Ecclesiam Synagogæ prætulit, hortatur nos ut fidem potius nostram ad Ecclesiam transferamus. Lucerna enim fides est, juxta quod scriptum est : Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine. Verbum enim Dei fides nostra est : verbum Dei lux est. Lucerna est fides, Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Lucerna autem lucere non potest, nisi aliunde lumen acceperit.

7e *Responsoire.* — Iste Sanctus digne in memoriam vertitur hominum, qui ad gaudium transiit Angelorum : * Quoniam in hac peregrinatione solo corpore constitutus, cogitatione et aviditate in illa æterna patria conversatus est.

℣. Vinculis carnis absolutus, talentum sibi creditum Domino suo duplicatum reportavit. * Quoniam.

8e *Leçon.* — Hæc est lucerna quæ accenditur, virtus scilicet nostræ mentis et sensus, ut drachma illa possit, quæ perierat, reperiri. Nemo ergo fidem sub lege constituat. Lex enim intra mensuram est, ultra mensuram gratia : lex obumbrat, gratia clarificat Et ideo nemo fidem suam intra mensuram legis includat, sed ad Ecclesiam conferat, in qua septiformis Spiritus relucet gratia, quam Princeps ille sacerdotum fulgore supernæ divinitatis illuminat, ne eam legis umbra restinguat.

8e *Responsoire.* — O gloriosum Præsulem ! O summæ veritatis præconem ! O felix Cornubia, quæ beatum Corentinum a Christo * Meruisti habere Pastorem. ℣. Eum semper in cœlis merearis intercessorem, quem in terris a Christo Redemptore nostro, * Meruisti. Gloria Patri. * Meruisti.

9e *Leçon.* — Denique lucerna illa, quam matutinis vespertinisque temporibus, ritu veteri Judœorum, Princeps sacerdotum solebat accendere, velut sub modio sita legis, evanuit. Et civitas illa Jerusalem quæ in terris est, quæ occidit Prophetas quasi in convalle fletus posita delitescit. Illa autem Jerusalem quæ in cœlo est, in qua militat fides nostra, in illo altissimo omnium locata monte, hoc est Christo, non potest tenebris et ruinis hujus mundi abscondi, sed fulgens candore solis æterni, luce nos gratiæ spiritalis illuminat.

Laudes.

1re *Ant.* — Laudemus virum gloriosum et parentem nostrum in generatione sua.

2e *Ant.* — Magnus virtute et prudentia præditus, gloriam adeptus est in generationibus gentis suæ.

3e *Ant.* — Statuit illum Dominus Principem Sanctorum gentis suæ, ut daret sapientiam in cor nostrum.

4e *Ant.* — Benedicens benedixit ei, et testamentum suum confirmavit super caput ejus.

5e *Ant.* — Quasi sol refulgens, sic ille refulsit in templo Dei.

Hymne.

Rex Christe, splendor Præsulum
Gregi tuo quos præficis,
Attende quod dat canticum
Festiva lux Antistitis.

Quem tua livit dextera
Cornu salutis ubere,
Huic hostis usquam callidi
Maligna nil fraus obfuit.

Tuo vocatus munere,
Ovile pastor providus,
Horrenque mercenarium,
Sacris refecit pascuis.

Sic omne per laudum genus
Vitæ trahentem tempora,
Multisque signis nobilem
Perennis excepit quies.

Te nunc, Pater Cornubiæ,
Te vota poscunt civium ;
Ut pace florentes, poli
Ad regna tecum subleves.

Præsta, beata Trinitas ;
Concede, simplex Unitas,
Ut ipsius consortio
Jungas precantes servulos.
Amen.

℣. Justum deduxit Dominus per vias rectas.

℟. Et ostendit illi regnum Dei.

Ant. de Benedictus. — O gloriose Confessor Christi Corentine, lux et decus Cornubiæ, qui cœlestia eligens, mundi gloriam declinasti : intercede pro nobis ad Deum qui te elegit.

Prime.

Cette partie de l'office n'offre rien de particulier.

Tierce.

Le responsoire, le verset et le répons, comme à l'office actuel, c'est-à-dire comme au commun des confesseurs pontifes. (Il en est de même à *Sexte).*

Sexte.

Capitule (Hebr. 13) : Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratia stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulantibus in eis.

None.

Capitule (Hebr. 13) : — Obedite præpositis vestris, et subjacete eis, Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.

Responsoire : — Tu es Sacerdos * In æternum. Tu es. ℣. Secundum ordinem Melchisedech. * In æternum. Gloria Patri. Tu es.

℣. Justum deduxit Dominus per vias rectas.

℟. Et ostendit illi regnum Dei.

Secondes Vêpres.

Tout comme aux premières, excepté l'antienne de *Magnificat.* Cette prière si belle *(Confessor Domini Corentine)* a trouvé grâce devant les réformateurs de 1851. *(A suivre.)*

UN PROVERBE A APPLIQUER

Franklin disait : Ne gaspillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite. **La Ménagère** rend hommage à la sagesse de cette maxime en groupant dans les galeries du Palais Bonne-Nouvelle tout ce qui peut être agréable ou utile. Tous les desirs sont satisfaits en un clin d'œil. Il ne s'agit que de changer de rayon. Les articles d'actualité sont les appareils de chauffage les plus perfectionnés, les articles d'éclairage aussi pratiques que décoratifs, et enfin le département du mobilier qui résume, dans tous les styles et à tous les prix, le goût et le progrès modernes.

Catalogue franco. — 20, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie BLOUD et BARRAL, 4, rue Madame, PARIS.

NOUVELLES PUBLICATIONS

LES SAINTS PATRONS DES CORPORATIONS
Et PROTECTEURS

Spécialement invoqués dans les maladies et dans les circonstances de la vie, par Louis DU BROC DE SEGANGE. — Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Moulins, Mgr l'Evêque de Pamiers et le R. P. Dom Gauthey, abbé à Sainte-Marie-Magdeleine. — 2 beaux vol. grand in-8 raisin. Prix : 9 fr.; *franco* ..... 10 fr. 50

L'AURÉOLE SÉRAPHIQUE

Ou la vie des Saints et des Bienheureux de l'Ordre de Saint-François, par le T. R. P. LÉON, ex provincial des Franciscains de l'Observance. — Ouvrage approuvé et recommandé par le ministre général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs de Saint-François. — 2e édit., 4 forts volumes in-18 jésus. Prix : **14** fr.; *franco*..... **16** »

ABRÉGÉ DE L'AURÉOLE SÉRAPHIQUE

Par *le même*. — 1 très fort volume in-18 jésus de près de 800 pages : Prix *franco* ..... **4** »

LES ENFANTS DE MARIE AU XIXe SIÈCLE

Par M l'abbé BOURSIN, illustré sous la direction de M. l'abbé BRIN, prêtre de Saint-Sulpice. — Ouvrage approuvé par Sa Grandeur Mgr Germain, Evêque de Coutances. — 1 volume in-4, illustré d'un grand nombre de gravures d'après les plus grands peintres anciens et modernes, et de dessins originaux, **2e édition**. Prix broché, *franco* : **15** fr.; *reliure toile*, fers spéciaux..... 20

SUPPLÉMENT AUX VIES DES SAINTS

et spécialement aux PETITS BOLLANDISTES

D'après les documents hagiographiques les plus authentiques et les plus récents, par le R. P. Dom Paul PIOLIN, bénédictin de la Congrégation de France. — 3 forts volumes grand in-8 raisin. Prix *franco*..... **25** »

L'important ouvrage du R. P. Dom PIOLIN et le *complément nécessaire* *indispensable* de la 7e édition des *Petits Bollandistes* ainsi mis au courant de l'histoire hagiographique jusqu'à nos jours.

Les PETITS BOLLANDISTES vie des Saints

Par Mgr Paul GUÉRIN. — 17 volumes grand in-8. Prix net..... **90** »

La presse religieuse a signalé le légitime et brillant succès de la **Gazette du DIMANCHE** (7e année), revue hebdomadaire illustrée, rédigée par les plus éminents écrivains catholiques : le général **Ambert**, marquis de **Ségur**, dom **Piolin**, **Ch. d'Héricault**, **Aimé Giron**, M. **Maryan**, vicomtesse de **Pitray** née de **Ségur**, Mme **Bourdon**, etc. « **Par sa haute valeur morale**, son mérite littéraire EXCEPTIONNEL », elle est à même de rendre les PLUS PRÉCIEUX SERVICES aux familles qui cherchent d'utiles, INTÉRESSANTES et MORALES lectures sous une forme ATTRAYANTE et soignée. Son prix modique (**10 fr.** par an) la met à la portée des bourses les plus modestes.

Tous ceux de nos lecteurs *qui en feront la demande* aux éditeurs (**Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris**) recevront **GRATUITEMENT** des *numéros spécimens* ainsi qu'un *catalogue complet* renfermant de *nouvelles* et *intéressantes* publications pour les familles chrétiennes.

AVIS. — *Les personnes qui dès à présent s'abonneront à la GAZETTE DU DIMANCHE, la recevront* **GRATUITEMENT** *jusqu'au 1er janvier 1888.*

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

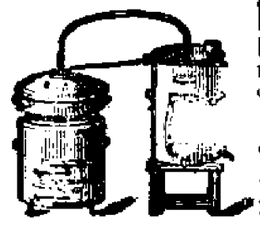
Les **PILULES** de **CASCARA MIDY**, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent **contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre** la constipation plus opiniâtre. Les **PILULES** de **CASCARA-MIDY** agissent doucement et sûrement. — *DÉPOT GÉNÉRAL : Phie* **MIDY**, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. **90f.** la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). **La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.**



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT Brevets s.g.d.g. **Système DEROY**
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics **VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, **73, 75, 77, rue du Théâtre** (Grenelle) **Paris.** Envoi franco du Prospectus détaillé

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.



SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, Virus antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Exp. fco f. Tres ph. Env. fco cont. mandat
J. LEBEAU Aîné. — Marseille

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA
MÉNAGÈRE
Vaste Etablissement
20, Palais et Boulevard Bonne-Nouvelle, 20
PARIS

33 RAYONS

MÉNAGE, CHAUFFAGE, ÉCLAIRAGE
Ameublements, Literie, Tapis
FOURNEAUX, MEUBLES ET BATTERIE DE CUISINE
Bronzes, Pendules, Lampes, Suspensions
BIJOUTERIE, LUNETTERIE, OPTIQUE
ARTICLES DE JARDIN
Hydrothérapie, Pompes, Baignoires, Lessiveuses
Articles de Voyage et de Campement
Chaussures, Maroquinerie, Tabletterie, Brosserie
SERVICES PORCELAINES & CRISTAUX, PARFUMERIE
Jouets, Voitures d'Enfants
INSTALLATIONS D'ÉCURIES
PRIX FIXE MARQUÉ
Envoi Franco du Catalogue.

2e Année. Samedi 12 Novembre 1887. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Mgr Gouindard ; MM. Bougaud et Lucon, évêques nommés ; Nominations dans le Clergé ; Retraite des *Likes ;* La messe du départ : Nouvelles du Faou, Morlaix, Langolen ; Liturgie ; Enseignement ; Bibliographie : *Revue mensuelle des Études ; Novatus et saint Hervé.* — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Programme maçonnique. — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les fêtes liturgiques du saint patron. — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 13 Novembre. — Dédicace de toutes les églises, double de 1re classe, blanc ; mémoire du dimanche ; 6e dimanche après l'Epiphanie. Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi 14. — S. Josaphat, double, blanc.

Mardi 15. — Ste Gertrude, vierge, double, blanc.

Mercredi 16. — S. Melaine, évêque, semi-double, blanc.

Jeudi 17. — S. Grégoire-le-Thaumaturge, évêque, semi-double, blanc.

Vendredi 18. — La Dédicace de la basilique de s. Pierre et de s. Paul, double, blanc.

Samedi 19. — S. Elisabeth de Hongrie, veuve, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guiclan ..... 13, 14, 15, 16 et 17 novembre.
Rosnoën..... 18 et 19 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mgr Gonindard, coadjuteur avec future succession de Mgr le cardinal Place, est arrivé à Rennes depuis quelques jours. Le clergé de la ville et les présidents d'œuvres ont eu l'honneur de lui être présentés. Sa Grandeur occupe à l'archeché un appartement séparé.

***

M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, a été nommé évêque de Laval.

M. l'abbé Luçon, curé de Cholet, a été nommé évêque de Belley.

Les cinq sièges français étant désormais pourvus, d'accord avec Mgr le Nonce, nous espérons qu'un consistoire se tiendra spécialement pour eux dans le courant de ce mois. Quelques journaux l'ont annoncé déjà, il aurait lieu du 20 au 30.

Nominations. — M. l'abbé Yvenat, recteur de Treffiagat, a été nommé recteur de Plomeur.

M. l'abbé Kerbrat, ancien recteur de Roscanvel, a été nommé recteur de Guengat.

M. l'abbé Richou, anmônier des Dames de la Retraite à Lesneven, a été nommé recteur de Treffiagat.

***

Par décret du 21 octobre, le titre personnel de 1re classe laissé libre par la mort deM. le Curé-doyen de Huelgoat, a fait retour à M. l'abbé Rogel curé-doyen du Faou.

QUIMPER. — La double retraite de rentrée des Likès s'est terminée jeudi. La retraite française a été prêchée par M. l'abbé Berthou, recteur de Plougasnou. Ses jeunes auditeurs garderont le plus précieux souvenir du zèle et de l'éloquence large et toujours abondante de ce prêtre vénérable.

Son ancien vicaire, M. le chanoine Le Duc, curé-doyen de Douarnenez, a également prêché la retraite bretonne avec un plein succès.

La messe du départ. — Nos jeunes soldats deviennent de plus en plus l'objet d'une sollicitude incessante de la part du clergé. L'*œuvre de la messe du départ* est fondée presque partout, et nous recevons les renseignements les plus touchants sur cette cérémonie qui affermit dans le bien nos conscrits, en les prémunissant contre les dangers si grands de la caserne, et donne aux familles l'espoir fondé de les voir revenir aussi bons et plus solides qu'au départ.

A Lanmeur, à Plouézoc'h, à Saint-Jean-du-Doigt, il y avait foule, les communions ont été nombreuses.

A Plounévez-Lochrist, 40 jeunes soldats, avec 150 de leurs parents et amis, ont entendu la messe et communié ! Le nouveau cantique de circonstance a été chanté au milieu d'une émotion bien vive. Chaque conscrit porte un scapulaire et une médaille : il est muni d'une lettre de recommandation pour le prêtre chargé des soldats dans les différentes garnisons.

A Plouigneau, le 31 octobre, pour la première fois, a été célébrée la *messe du départ* ; 27 jeunes conscrits se sont rendus à l'appel de leurs prêtres et se sont approchés de la Sainte-Table avec plusieurs de leurs camarades nouvellement libérés et quelques soldats en congé, revêtus de leur uniforme. Beaucoup d'entre eux étaient accompagnés de quelques membres de leur famille ; malgré l'heure tardive, dix heures, il y a eu, à cette messe, plus de 100 communions.

Le saint vieillard qui dirige cette paroisse, depuis trente ans, a ensuite adressé quelques conseils pratiques à ses enfants. Vraiment, c'était une cérémonie bien touchante, et les parents des conscrits, dont beaucoup versaient des larmes, ont dû comprendre que l'*œuvre des soldats* est une belle œuvre. Leurs enfants sont partis munis de lettres de recommandation.

Nous sommes convaincu que l'année prochaine, pas une paroisse ne se refusera cette douce consolation et le touchant spectacle de braves jeunes gens se groupant, dans leur église paroissiale, pour accomplir ce grand acte de foi avec leur famille, au moment d'une séparation pénible et inquiétante.

LE FAOU. — On nous écrit de cette ville :

« Nous venons d'apprendre, non sans douleur, la mise à la retraite de Mlle Stéphan, officier d'Académie et directrice de l'école communale du Faou depuis plus de vingt-cinq ans.

« Cette institutrice distinguée, qui a acquis depuis longtemps dans notre ville droit de cité par ses bons et loyaux services, nous fait l'honneur de demeurer au milieu de nous. Les éloges sincères de ses supérieurs académiques, l'estime de toutes les autorités locales, les sympathies des mères de famille qui ont été ses élèves, et dont elle a reçu, pendant ces jours, les touchants témoignages, les regrets unanimes de ses élèves qui sont venues, avec des larmes, prendre congé de la *bonne demoiselle*, seront sans doute pour celle-ci une faible récompenee de son dévouement à toute épreuve, mais en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même temps un précieux souvenir qui adoucira les amertumes d'une retraite peut-être prématurée.

« Nous n'avons pas oublié, d'un autre côté, qu'aux élections dernières pour le Conseil départemental, Mlle Stéphan obtint le plus grand nombre de voix au second tour de scrutin. On peut donc affirmer sans crainte que notre vaillante institutrice quitte l'enseignement avec l'estime de l'immense majorité de ses collègues. On mérite bien, en effet, et de Dieu et des hommes quand, pendant un quart de siècle, on a dirigé une école avec une pareille distinction. »

***

MORLAIX. — Vendredi dernier, le clergé paroissial obtenait satisfaction du tribunal dans un procès en diffamation qu'il avait intenté aux deux journaux l'*Avenir*, de Morlaix, et la *Dépêche*, de Brest.

M. de la Pinelais, dans une magnifique plaidoirie, a réduit à néant les calomnies dont on avait voulu couvrir ces dignes prêtres. Le tribunal a rendu hommage à leur parfaite honorabilité.

***

LANGOLEN. — Le 3 novembre, dans l'après-midi, au milieu d'un orage épouvantable, la foudre est tombée sur le clocher de l'église paroissiale. Un mètre de la chaîne du paratonnerre a été cassé, et une moulure de la porte principale enlevée. Quelques personnes ont ressenti, dans une maison voisine, une forte secousse ; il n'y a eu aucun accident grave.

Liturgie. — Dans la prière, *Suscipe sancta Trinitas*, doit-on dire *in honorem Beatæ Mariæ* etc. ou bien *in honore*.

R. — Il faut dire *in honorem*, et non pas *in honore*, car tous les Missels récents et les plus soignés, comme ceux de Tours, Ratisbonne, Malines, Tournai, Turin et Rome portent *in honorem*.

Autrefois cet accord n'existait pas. Ainsi on lisait *in honorem* dans les Missels imprimés à Paris en 1623, 1654, 1685, et 1706 ; il en était de même dans un Missel imprimé à Orléans en 1696, dans un de Laon en 1702, dans un de Meaux en 1709.

Mais, d'autre part, on lisait *in honore* dans les Missels de Pie V, de Clément VIII, d'Urbain VIII ; de même dans les livres plus anciens, par exemple dans le *Livre sacerdotal* imprimé pour la première fois sous Léon X à Rome, dans le Sacramentaire de Trèves qui est du dixième siècle, dans les Missels d'Utrecht écrits vers l'an 900. Aussi le très érudit P. Lebrun tirait cette conclusion : « Il n'y a donc pas lieu de douter qu'il ne faille lire *in honore*.

Il se trompait, puisque toutes les meilleures éditions portent *in honorem*.

On objecte que les mots *in honorem* porteraient à croire que le saint sacrifice est offert aux Saints. Nous connaissons cette vieille et misérable objection des hérétiques. Le saint Concile de Trente l'a clairement résolue dans sa session XXIIe. On n'offre pas le saint sacrifice aux Saints, dit-il, mais à Dieu seul ; et il en donne la preuve, c'est que le prêtre ne dit pas : Pierre, ou Paul, je vous offre ce saint sacrifice, mais bien : ô Trinité sainte, recevez cette offrande que nous *vous* offrons : « Suscipe *sancta Trinitas*, hanc oblationem, quam *tibi* offerimus... »

Il est vrai que l'on ajoute : *in honorem Beatæ Mariæ* etc. Mais offrir le sacrifice pour qu'il serve à l'honneur des Saints, ce n'est pas le leur offrir ; et, en outre, l'honneur qu'ils en retirent n'est pas l'honneur principal, mais un honneur secondaire ; c'est à l'honneur de Dieu que le sacrifice de la messe tend premièrement et principalement.

Enseignement. — *Peut-on interdire aux directeurs d'écoles libres de recevoir les enfants âgés de 6 à 7 ans dans les communes où il existe une classe enfantine publique ?*

Dans l'Est et dans l'Ouest, dit le *Monde*, dans la Haute-Saône et dans le Maine-et-Loire, les inspecteurs commencent à porter cette interdiction, afin de peupler leurs écoles publiques. C'est une illégalité manifeste.

Ils invoquent à l'appui de leur prétention l'article 28 du décret du 18 janvier 1887, ainsi conçu :

« L'école primaire élémentaire est ouverte aux enfants de six ans révolus à treize ans révolus.

« Nul élève ne pourra être admis dans une école primaire élémentaire avant l'âge de six ans, s'il existe dans la commune et à proximité une école maternelle publique ; avant l'âge de sept ans, s'il existe une classe enfantine publique. »

Si le second paragraphe de cet article devait s'appliquer aux écoles libres, il serait manifestement illégal, car il constituerait une violation formelle de l'article 4 de la loi du 18 mars 1882 et de l'article 36 de la loi du 30 octobre 1886, auxquels il n'est pas admissible qu'un simple décret puisse déroger.

En effet, en proclamant l'instruction obligatoire pour les enfants âgés de *six ans* révolus à treize ans révolus, l'article 4 de la loi de 1882 assure d'une façon positive aux familles le droit de choisir entre les écoles publiques et les écoles libres. Or, l'application qu'on veut faire de l'article 28 précité *supprime* purement et simplement ce droit pour les enfants de six à sept ans.

D'autre part, l'article 36 de la loi du 30 octobre 1886 *défend* aux écoles libres, qui n'ont pas de classe enfantine, de recevoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les enfants âgés de *moins de six ans*, s'il existe dans la commune une école maternelle publique ou une classe enfantine publique. Or, l'interprétation de MM. les inspecteurs altère le texte de la loi en mettant *sept ans* là où elle a écrit 6 ans.

Mais, et voici l'argument péremptoire, pas n'est besoin de faire prononcer la nullité de l'article 28 en question, en l'attaquant devant le Conseil d'Etat comme illégal et entaché d'excès de pouvoirs, par la raison très simple qu'il n'a jamais voulu dire ce qu'on prétend aujourd'hui en tirer.

Cet article, en effet, appartient au titre Ier du décret du 18 janvier 1887, qui porte ce titre : *De l'enseignement public* ; il n'est donc applicable qu'aux écoles publiques et ne concerne en aucune façon les écoles libres, puisqu'il n'a été visé dans aucun des articles du décret concernant ces dernières et qu'il serait contraire aux lois de le leur étendre sous prétexte d'analogie.

On comprend que l'administration ait le droit de répartir, selon leur âge, entre les écoles publiques de diverses catégories les élèves que leurs parents confient à l'enseignement public. C'est une question d'ordre intérieur que l'article 28 a eu raison de réglementer. Mais que MM. les inspecteurs restent chez eux, qu'ils n'empiètent pas sur le domaine de l'enseignement libre, qu'ils cessent enfin de s'infliger l'humiliation de passer pour des gens qui ne savent pas lire un texte de loi, ou de se donner l'air malhonnête de gens qui ne le lisent que pour le torturer.

(*Semaine catholique* de Luçon.)

A nos lecteurs. — Tous ceux, qui aiment la lecture des travaux sérieusement élaborés et parfaitement écrits, se réjouiront d'apprendre la réapparition de la *Revue mensuelle des Etudes*, dirigée par les Révérends Pères Jésuites.

Ils y trouveront un enseignement sûr, qui ne fléchira jamais du côté libéral, nous nous en portons garant, et une grande élévation de vues, telle qu'on est en droit de l'attendre d'esprits supérieurs et complets.

Cette *Revue* est destinée à faire un grand bien et à combler une lacune : elle vient à son heure, son succès est assuré.

Les *Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, comptent plus d'un quart de siècle d'existence. Suspendues en 1880, elles reprennent leur publication, réclamée par un grand nombre des anciens abonnés, à partir du 15 janvier 1888.

Le but de cette Revue, rédigée exclusivement par des membres de la Compagnie de Jésus, est avant tout, on le sait, de défendre la Religion, de combattre les erreurs modernes, de soutenir dans leur intégrité les doctrines, les droits, les prérogatives de l'Eglise et du Saint-Siège.

Son programme n'est point changé.

Les *Etudes* traitent toutes les questions de Théologie, d'Ecriture Sainte, de Philosophie, d'Histoire, de Science, de Littérature, d'Education, d'Economie sociale, etc.

Chaque livraison contient, en outre, une partie bibliographique où sont signalés et jugés les livres nouveaux, un compte-rendu de la presse et un résumé des événements du mois.

Enfin, les *Etudes* publient des Bulletins scientifiques et, plusieurs fois l'année, des travaux sur les pays étrangers où les missionnaires de la Compagnie de Jésus exercent leur apostolat.

L'esprit de la *Revue* est l'union de la raison et de la foi au service de l'Eglise et de la société temporelle.

Les *Etudes* paraissent le 15 de chaque mois, en livraison de 10 feuilles in-8° (170 pages), formant chaque année trois forts volums de 640 pages.

L'abonnement est annuel ; il part du 15 janvier, du 15 mai ou du 15 septembre, dates correspondant au commencement des volumes. — Un an : France, 20 fr.; Union postale, 23 fr. Un numéro, 2 fr.

S'adresser à M. Salaün, libraire à Quimper.

Novatus. — S. Hervé.

En ce temps où des quantités de livres voient le jour, rien n'est cependant plus rare que la naissance d'un honnête petit volume dans notre bon pays. A cause même de cette rareté, l'apparition d'une simple brochure pourrait y être saluée comme un évènement, mais chez nous tout se tait et la presse elle-même ose à peine gémir en mettant au monde les productions qui lui font le plus d'honneur. Comme après tout, ce silence n'est point sacré, je me résigne à le troubler aujourd'hui.

Il y a quelque dix ans paraissait un volume de poésie intitulé *Patria ;* c'était l'œuvre d'un homme qui avait consacré des années déjà longues à l'étude et à l'enseignement de la littérature ; poète breton, il avait choisi la même source d'inspirations que l'auteur de *Marie*, il chantait son pays, la petite patrie armoricaine ; catholique et prêtre, il chantait aussi Rome la patrie des âmes ; de là le titre de son livre.

Je ne ferai point l'éloge de *Patria ;* l'*Univers* en publia en feuilleton une critique non-seulement bienveillante, mais très-louangeuse ; or, dans la presse il n'est pas un journal qui défende aussi bien les bonnes traditions littéraires ; peu d'appréciations offrent autant de garanties que les jugements de ses critiques attitrés ; il me suffira donc de rappeler leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éloges auxquels, d'ailleurs, je ne me reconnais pas le droit d'ajouter.

Le journal ne se contentait pas de louer ; il citait beaucoup ; je regrette de n'avoir pas ici l'espace voulu pour en faire autant, car ce serait le moyen le plus efficace pour faire connaître le nouveau livre que nous donne l'auteur de *Patria*, M. l'abbé Kerbiriou.

Son premier recueil contenait plus de trois cents pages, le second n'en a guère que cent trente, mais on y trouve ce que le poète a de mieux inspiré et de plus achevé. Ce petit livre porte sur son élégante couverture un double titre : *Novatus*, le jeune martyr, — *Saint Hervé*, le patron des chanteurs bretons.

Novatus est un adolescent à qui la fortune a tout prodigué, mais qui ne trouve pas le bonheur. Le poète nous le présente au jour où l'empereur Néron est honoré du triomphe pour les victoires que ses soldats ont remportées sur les Bretons d'Armorique, et nous voyons, traînés dans le cortège impérial, les généraux vaincus et le vieux druide Carmor ; ce n'est qu'une épisode, mais il a sa beauté. Dans la nuit qui suit le triomphe impérial, Novatus, dont les croyances païennes sont ébranlées depuis qu'une martyre chrétienne est morte sous ses yeux, voit apparaître le Sauveur et saint Pierre ; il assiste au sublime dialogue sur les bords du lac : « Simon, fils de Jean, maimes-tu ? — Seigneur, vous savez que je vous aime ». Le matin, près du palais de Néron, Novatus rencontre l'Apôtre qu'il a vu en songe, et Pierre l'instruit. Le chant troisième nous fait assister au baptême du néophyte dans les catacombes ; bientôt la persécution sévit, et il faut fuir. C'est à Pathmos, auprès de l'évangéliste Jean, que Novatus cherche un refuge ; mais au contact de l'apôtre bien aimé, il soupire après la mort pour Jésus-Christ et il revient à Rome pour y être accusé, jugé, condamné, torturé, pour mourir dans le cirque.

L'héroïsme des martyrs ! Quel sujet serait plus digne d'être relevé par les charmes de la poésie ?

L'auteur n'a pas fait un choix moins heureux en prenant dans nos légendes bretonnes quelques particularités de la vie de saint Hervé ; c'était une hardiesse cependant, car ce sujet avait déjà tenté un poète ; M. le vicomte Hersart de la Villemarqué a consacré un chapitre de sa *légende celtique* à l'aimable chanteur aveugle du pays de Léon, mais il a fait un poème en prose. M. Kerbiriou a pensé que le fils d'Hivarnion et de Rivanone, poètes tous deux, devait être chanté en vers ; il l'a chanté.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jour de la Toussaint, le Souverain-Pontife a présidé, dans la salle du Trône du palais apostolique du Vatican, la cérémonie solennelle de la promulgation des décrets sur les miracles constatés et approuvés pour la canonisation des sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie et des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus : Claver, Berchmans, Rodriguez, ainsi que du décret du *tuto procedi posse* relativement à la cause de béatification du Vénérable Félix de Nicosie, Frère-lai, profès de l'ordre des Mineurs-Capucins, et du décret sur les miracles pour la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

***

Les excellents Frères de la Salle occupent une trop grande position et font trop de bien parmi nous, pour que nous ne saisissions pas avec bonheur l'occasion de les féliciter de l'honneur qui rejaillit sur leur Institut par la béatification de leur vénéré fondateur. Ce sera pour eux une source de nouvelles grâces et un précieux encouragement à continuer leurs traditions de dévoûment et de vertu.

C'est au moment, où les Frères de toute nation et de tout Institut sont en butte au mauvais vouloir de beaucoup et à la persécution de plusieurs, que l'Eglise place sur les autels le fondateur d'une Congrégation vouée à l'enseignement chrétien.

Dieu parfois semble tarder : il arrive toujours au meilleur moment de la lutte pour donner la victoire aux siens.

***

A l'occasion de son jubilé sacerdotal, le Saint-Père accorde deux indulgences plénières ; la première pour le 1er janvier, jour de la fête, la seconde pour un des jours des audiences. Chacune de ces deux indulgences sera gagnée à la condition d'avoir fait précédemment, chaque fois, une neuvaine de prières consistant dans la récitation du chapelet. La confession et la communion sont requises ; en outre, on devra visiter l'église paroissiale, ou une autre église ou un oratoire public, en y priant aux intentions ordinaires du Souverain Pontife.

***

Le *Moniteur de Rome* publie le programme des fêtes du jubilé du Pape, qui est ainsi arrêté.

Le 31 décembre, Léon XIII recevra la députation internationale des comités promoteurs du jubilé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 1er janvier, le Pape célébrera sa messe jubilaire.

Le 2 janvier, dans la basilique San-Lorenzo, plusieurs notabilités du monde littéraire liront des pièces de vers et des morceaux oratoires ayant trait au jubilé.

Les 3, 4 et 5 janvier, réception des pèlerinages.

Le 6 janvier, inauguration de l'Exposition vaticane par Léon XIII en présence des cardinaux et du corps diplomatique.

Le Pape prononcera, le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, la canonisation de plusieurs bienheureux, et, le dimanche suivant, la béatification de divers vénérables.

***

L'affluence des présents de toutes les parties du monde est tellement grande au Vatican, que le Saint-Père a décidé que l'exposition aurait lieu dans la salle des Candélabres, dans celle des tapisseries d'Arras, dans la galerie des cartes géographiques et dans le musée lapidaire.

***

Monseigneur le Comte de Paris envoie à Rome un bureau de grand prix, pour l'usage personnel du Saint-Père. Il a fait faire une réduction en argent de la statue de Jeanne d'Arc due au ciseau de la princesse Marie d'Orléans, l'une des filles du roi Louis-Philippe ; l'original en marbre de cette statue se trouve dans les galeries de Versailles. La sainte héroïne française est représentée debout, en cuirasse, serrant contre son cœur sa vaillante épée, dont la poignée figure une croix.

***

Le directeur de l'Académie de France à Rome, M. Hébert, a fait offrir au Souverain-Pontife un grand tableau représentant la Sainte-Vierge avec l'Enfant-Jésus. Ce tableau a été présenté au Saint-Père par S. Exc. M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

***

Les zouaves pontificaux ont préparé l'offrande qui sera présentée en leur nom au Saint-Père par le général de Charette.

C'est un drapeau pontifical, mi-partie blanc et mi-partie jaune, tissé exprès à Lyon d'une seule pièce, et sur lequel un des artistes remarqués au dernier Salon a peint les armes pontificales soutenues par la Foi et par l'Espérance. Au-dessous de ce décor, est représenté un cortège où figurent tous les patrons des contrées qui ont envoyé leurs enfants sous les drapeaux du Saint-Siège.

***

Le Souverain-Pontife a nommé le cardinal Ange Bianchi préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, en remplacement de feu le cardinal Bartolini.

Programme maçonnique. — « Il nous faut décatholiser le monde ; mais comment s'y prendre ? Ne faisons plus de martyrs... mais popularisons les vices dans le peuple : qu'il respire la corruption par les cinq sens, qu'il la boive et soit saturé. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques. *Inspirez au prêtre le dégoût du travail, de la vertu, de l'autel ; et vous aurez accompli efficacement votre dessein..... Oui, entreprenons la corruption en grand, la corruption du peuple par le clergé, et du clergé par nous-mêmes. Cette corruption est le meilleur moyen pour enterrer l'Eglise catholique...* » (Lettre de Nubius, 9, août 1838).

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE IV
LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

Le *propre* de 1642 contient des leçons pour tous les jours dans l'octave de saint Corentin, sauf pour le 13 où l'on célébrait la fête de sainte Lucie. La fête de l'Immaculée-Conception n'avait pas encore d'octave En 1741 cette octave existe dans le diocèse ; il en résulte que le 15 on en fait l'office. En 1789, la fête de saint Eusèbe prend le 16 décembre, et la fête de saint Judicaël a été rétablie ; de plus, le *propre* publié cette année là ne fait plus mention de l'octave de saint Corentin à partir du 17 (fête de saint Judicaël) ; c'est qu'on tient compte de la rubrique prescrivant de cesser toutes les octaves pendant les huit jours qui précèdent Noël. Le 12 et le 14 décembre sont donc dès lors les seuls jours où l'on fasse l'office du saint patron. Actuellement la fête de l'Immaculée-Conception ayant été élevée à une rite plus solennel, son octave l'emporte sur celle de saint Corentin qui n'a plus qu'une simple commémoration du 13 au 17 exclusivement.

En dehors de l'octave, pour les *suffrages*, on récitait à Vêpres non l'antienne de *Magnificat*, mais celle du cinquième psaume *Nobilis progenie*, et à Laudes non l'antienne de *Benedictus*, mais la troisième antienne du second nocturne : *O quam venerandus est.* Le verset *Ora pro nobis, beate Corentine* servait pour ces deux parties de l'office.

Dans tout ce que j'ai cité de l'office de saint Corentin tel qu'il est donné dans les trois éditions de l'ancien *propre*, seule l'antienne *Nobilis progenie* se retrouve entre les extraits donnés par Dom Plaine ; de l'ancien office, dont parle le docte bénédictin, je ne puis donner ici que ce qu'il a donné lui-même (1).

---

(1) En citant les extraits de l'ancienne *prose* donnés par le Père Cahier, j'ai exprimé le regret de ne pas être renseigné sur la source où a puisé le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ant. de *Benedictus* :

O gloriose Chorentine,
Salus et honor Cornubiensis Ecclesiæ,
Qui cœlestia eligens, mundi
Gloriam declinasti,
Precibus nos socia Christo,
Cui te sociasti sanctitatis merito,
Et nobis confessis, mortis hora,
Promptus sine mora
Dei gratiam implora.

Ant. de *Magnificat* (secondes Vêpres).

Præsul et sacerdos Christi,
Qui merito bonitatis et gratia Dei
Hodie cœlos intrasti,
Precantes audi famulos, et quam gubernasti
Vivus Ecclesiam, guberna,
Ama, juva
Et defende;
Et tu Deus omnipotens,
Misericors et clemens,
Peccatorum miserere.

Je ne saurais dire à quelle partie de l'office appartiennent les deux extraits qui suivent :

Festum sancti Præsulis et Patris Cornubiæ,
Colant omnes incolæ Britanniæ,
Quem honorant peregrini Galliæ,
Quem Rex cœli coronat hodie.

Laudemus Dominum, qui S. Corentinum magnificavit, inundanti pluvia. Laudent suum præsulem Britanni per quos et portari voluit et desiderium Turonorum adimpleri.

Ce chapitre porte en titre : « Les fêtes liturgiques de saint Corentin » : c'est qu'en effet si celle du 12 décembre est la fête principale, elle n'est pas cependant la seule. Il en est deux qui ont disparu, et l'une même sans laisser de traces. Duchesne et Henschenius parlent d'une fête de saint Corentin qui se célébrait le 5 septembre et qui était l'anniversaire de son *ordination*, c'est-à-dire, de sa consécration épiscopale. Impossible de savoir quand cette solennité fut instituée, quand et comment l'usage en a disparu.

Une autre fête de saint Corentin se célébrait le 1er mai. Depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe, cette fête rappelait la dédicace de la seconde cathédrale (1) ; depuis le XIVe siècle, la fête du premier mai rappela exclusivement la translation des reliques de saint Corentin, et la dédicace de son église se célébra le 26 novembre. Y eut-il vraiment une consécration nouvelle à cette époque ? C'est très probable, puisque Dom Plaine le dit, et le jour de la fête fut

savant jésuite ; je regrette également que Dom Plaine ne nous dise pas où il a trouvé ce vieil office, dont quelques citations peuvent nous faire apprécier le mérite.

(1) Dom Plaine, note 35, p. 48 et note 40, p. 52.

changé ; mais ici encore dom Plaine ne cite pas ses autorités, et M. Le Men, dans la *Monographie*, ne dit rien sur cette nouvelle consécration de l'église inachevée.

Le *propre* de 1642 donne pour la fête de la *Translation* à peu près le même office que pour la fête principale de saint Corentin. L'*Oraison* est empruntée au *commun* des docteurs.

La première strophe de l'hymne *Pange solemnes* est modifiée comme il suit :

Pange solemnes
Pia turba cantus
Hac die cunctis
Tibi sanctiori,
Quæ Corentini
Recolit perennes
Festa triumphos.

Les leçons du premier *nocturne* sont celles qui commencent par *Fidelis sermo* du *commun* des confesseurs pontifes.

Les leçons du second *nocturne* offrant un intérêt particulier, puisqu'elles résument l'histoire de la *Translation* telle que je l'ai exposée, et des miracles qui me restent à raconter dans le prochain chapitre, j'en donne ici le texte intégral.

4e Leçon. — Quo tempore, sævientibus bellorum tumultibus Normanni suos fines egressi, in vicinas circum provincias irrumpentes, sacra omnia prolanaque devastabant. Armorici, ut Sanctorum reliquias, quas apud se plurimas asservabant, ab hostium furore vindicarent, eas in diversa Galliæ loca transtulerunt, rati se rebus postmodum compositis eas facile recuperaturos. Cornubienses itaque sacrum Beati Corentini Patroni sui corpus Turonas ad Basilicam sancti Martini, a quo olim creatus fuerat Episcopus, inde vero ad Majus-Monasterium ejusdem sancti Martini extra urbem deportarunt, ubi multis hactenus miraculis insigne summa in veneratione habetur.

5e Leçon. — Nam cum aliquando milites, impetu facto, prædictum Monasterium invasissent, vinumque in ampliori dolio reconditum facto jam foramine exhaurirent, Beati Corentini ope sic a cœpto revocati sunt. Cum enim Monachi illatis ante plurimis sacris Reliquiis, vini jacturam arcere minime valuissent, advecta demum sancti Corentini capsa, repente vinum fluere destitit. Quo portento milites exterriti, mutato consilio, recesserunt.

6e Leçon. — Sed nec omittendum illud est miraculum, quod Alano nobili Cornugalliæ Comiti, Beati Corentini meritis dicitur obtigisse. Is enim cum oculis graviter laboraret, Tudetha ejus uxor, relicta medicorum opera, quam frustra sæpius tentaverat, statuit pro mariti valetudine Ecclesiam sanctissimi Pontificis supplici devotione adire. Laudat uxoris consilium Comes, unaque ambo, voto facto, ad prædictam Ecclesiam se conferunt. Cui facta bonorum suorum largitione, Deique auxilio Beati Corentini meritis implorato, sospes Alanus domum regressus est.

A ce texte imprimé sont ajoutées les lignes suivantes en manuscrit :

Deinceps anno millesimo sexcentesimo quadragesimo tertio, Brachium dextrum S. Corentini a Majore-Monasterio ad ecclesiam Corisopitensem relatum, et in aditu chori præfatæ ecclesiæ infra Crucifixi effigiem decenter collocatum, ibidem hactenus summa veneratione colitur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La même formule se retrouve, mais imprimée, dans les éditions de 1701 et de 1789 ; c'est qu'elle avait dû être rédigée peu après l'apparition du *propre* de 1642, puisque la *Translation* solennelle du Bras de saint Corentin eut lieu le 3 mai 1643.

Au 3e *nocturne* la leçon de l'Evangile est la même qu'au 12 décembre, mais l'homélie est tirée du Vénérable Bède (comment. sur S. Luc, ch. 50) ; c'est la même qui se lisait le 19 décembre, quand on célébrait encore toute l'octave de saint Corentin.

En 1701, la fête de la *Translation* est fixée au premier dimanche et non plus au premier jour du mois de mai, mais la fête de la Dédicace de la cathédrale continue à se faire le 26 novembre. En 1789, cette dernière fête est définitivement remise au dernier dimanche après la Pentecôte ; elle est double de première classe avec octave, mais pour la ville seulement Les trois éditions du *propre* n'ont rien de particulier pour cette fête.

Parmi les neuf anciens évêchés de Bretagne, quatre s'unissaient à l'Eglise de Cornouailles pour célébrer saint Corentin, le 12 décembre ; c'étaient ceux de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol. Le diocèse de Nantes anticipait d'un jour, mais, comme les précédents, il consacrait à notre Saint un office de *neuf leçons*. Au second *nocturne*, le *propre* de Léon se servait de la même *légende* que l'Eglise de Cornouailles ; du moins, il en fut ainsi depuis l'épiscopat de H. de Laval du Boisdauphin, qui publia des offices propres pour ce diocèse. J.-L. de la Bourdonnaye réédita ce *propre* en 1705 et en 1736 (1).

La fête de saint Corentin ne se célébrait pas dans les diocèses de Vannes, de Rennes et de Saint-Malo.

Après la Révolution, elle fut célébrée dans les cinq diocèses de Bretagne, sauf dans celui de Vannes qui, depuis quelques années, a comblé cette lacune et beaucoup d'autres, par l'édition d'un nouveau *propre*, chef-d'œuvre de piété comme de science agiographique et liturgique.

En dehors de Bretagne, les diocèses qui célébraient la fête de saint Corentin étaient ceux de Tours, d'Angers, du Mans, de Chartres et de Paris.

Les abbayes de Marmoutiers, de Saint-Sauve de Montreuil, de Saint-Magloire et de Saint-Victor de Paris, enfin, l'Oratoire de Paris solennisaient spécialement la fête du 12 décembre ; quant à l'abbaye royale fondée par Philippe-Auguste, près de Mantes, au diocèse de Chartres, elle honorait Notre-Dame et saint Corentin comme ses protecteurs principaux, et donnait par suite une importance particulière à la fête de son patron.

En dehors des diocèses et des communautés religieuses que je viens d'indiquer, la fête de saint Corentin devait passer inaperçue, d'autant qu'il n'en est pas fait mention au martyrologe romain, ni même, pour ainsi dire, dans aucun martyrologe ; il n y a d'exception que pour celui de France et pour les additions faites au martyrologe d'Usuard au XIVe et au XVe siècle, puis par Molanus au XVIe (1). Par compensation nous trouvons ici indiquée non seulement la fête principale, mais aussi la fête de la *Translation*. Le martyrologe de France l'annonce en ces termes : « Dans la Petite-Bretagne, la translation de saint Corentin, évêque de Quimper, qui a laissé à cette ville, avec son nom, une mémoire éternelle de ses vertus. On célèbre son décès le 12 de décembre, et sa translation le premier dimanche de mai. »

(1) La fête de saint Corentin y est portée comme *semi-double*.

Il me semble que j'ai suffisamment exposé ce que les Églises particulières avec l'autorisation de l'Eglise mère ont fait pour honorer saint Corentin. Il me reste à citer certaines prières non rédigées dans la langue liturgique, mais dont l'une est consacrée par un long usage, et dont les autres quoique récentes ont été acceptées par les fidèles.

A peine le Bras de saint Corentin fut-il exposé à la vénération qu'un cantique breton fut composé pour implorer le secours de ce Bras puissant ; on l'attribué généralement à Michel le Nobletz, et le grand missionnaire pourrait vraiment en être l'auteur, la translation solennelle du Bras de saint Corentin ayant eu lieu en 1643, et dom Michel n'étant mort que le 5 mai 1652 (2), c'est-à-dire treize ans après la peste, douze ans après le vœu des habitants de Quimper et neuf ans après la grande fête qui en fut la réalisation.

(A suivre.)

(1) Usuard était un moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris; il dédia son ouvrage à Charles-le-Chauve, vers l'an 875. — Molanus qui a donné la meilleure édition du martyrologe d'Usuard, en 1568, était docteur de l'Université de Louvain.

(2) L'abbé Rohrbacher s'est trompé en disant que cette sainte mort eut lieu en 1651.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

UN CONSEIL DU FIGARO

Quiconque réussit à se tenir toujours les pieds chauds, disait un grand médecin, échappe aux quatre cinquièmes des maladies. Cette hygiène est à la portée de tous avec les SEMELLES LACROIX aux prix suivants : semelles basane, chemire ou crin colhydrofuge pour hommes, 2 fr. 50 ; dames, 2 fr. ; enfants, 1 fr. 50. Tout crin, 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. *Indiquer les mesures.* Le Houssel, 1, rue Auber, Paris, contre mandat-poste ou timbres.

L'*Union des Indes*, 1, rue Auber, envoie franco sa collection tissus, lainages et soieries.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RECAMIER.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BAREAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.



SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GRANDE SOURCE VITTEL SOURCE SALÉE

Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccles. e. Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (VOSGES).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 19 Novembre 1887. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SAUAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nominations dans le Clergé ; Quimper ; Morlaix ; Association des Prêtres adorateurs. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem.* — *III. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Les nouveaux Evêques. — *IV. La Vie de Saint Corentin :* Les fêtes liturgiques du saint patron. — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 20 Novembre. — Dernier Dimanche après la Pentecôte : Octave de la Dédicace, double, blanc. Mémoires du Dim. et de s. Felix. Vêpres du suivant ; mémoire de l'Octave, de s. Félix et du Dim.

Lundi 21. — Présentation de la Ste Vierge, double-majeur, blanc.

Mardi 22. — Ste Cécile, vierge martyre, double, rouge.

Mercredi 23. — S. Clément, pape martyr, double, rouge.

Jeudi 24. — S. Jean-de-la-Croix, double, blanc.

Vendredi 25. — Ste Catherine, vierge martyre, double rouge.

Samedi 26. — S. Didace, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Rosnoën	20 novembre.
Saint-Ivy	21, 22 et 23 novembre.
Lennon	24, 25 et 26 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations. — M. Guillou, vicaire à Plourin-Morlaix, a été nommé aumônier de la Retraite de Lesneven.

M. Amelin, vicaire à Rédéné, a été nommé vicaire à Plourin-Morlaix.

M. Taridec, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Rédéné.

M. Uguen, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Landeleau.

QUIMPER. — Une affiche blanche, collée à la porte de la cathédrale, avertit les habitants de la ville en général et les paroissiens de Saint-Corentin en particulier, qu'une enquête de *commodo* et *incommodo*, votée par le Conseil municipal, est ouverte à la mairie, du 13 au 20 novembre, sur la grave question qui préoccupe tant et si justement les esprits depuis trois mois au moins, l'affectation exclusive de la chapelle de l'ancien Collége au nouveau Lycée.

Le public n'y serait plus admis ; les catéchismes ne s'y feraient plus, et les Œuvres qui s'y réunissent en seraient exclues.

Personne n'ignore, à Quimper, que si le public qui fréquente la chapelle est extrêmement restreint, cette chapelle n'en est pas moins indispensable aux catéchismes si nombreux des garçons, et à toutes les autres réunions d'Œuvres si fréquentées, qui s'y tiennent dans le courant de l'année.

Depuis le commencement du siècle, cette chapelle a le titre légal de chapelle de secours, il n'y a à Quimper aucune autre chapelle *communale* à laquelle ce titre puisse être transmis légalement, les autres chapelles étant non *communales*, mais *privées*.

Aussi à Paris, cette distinction n'a point échappé, et les gens compétents s'en sont émus. Si la chapelle du Lycée est fermée aux paroissiens de St-Corentin, la nécessité de leur en bâtir une autre s'impose à l'Etat. Il le sait bien, un des plus hauts représentants du pouvoir en a convenu.

Quelle que soit l'issue de cette grosse affaire, et nous ne voulons point en augmenter les difficultés, il nous est permis de dire que les gens sérieux et quelque peu chrétiens en éprouvent une véritable peine.

Nous laissons à qui de droit le soin de protester ; c'est un devoir qui sera rempli.

Jusqu'à présent les catéchismes et les réunions d'Œuvres se sont toujours tenus à des jours et à des heures qui ne gênaient en rien les offices et les exercices des élèves de l'ancien Collége. Jamais il n'y a eu sur ce point la moindre

difficulté, toutes choses étant réglées pour laisser la chapelle vide au moment de l'entrée des élèves : nous en prenons à témoin les membres du Conseil municipal — et ils sont nombreux — qui ont fait leurs études à Quimper.

Ce qui a subsisté pendant plus de 70 ans sans difficulté, alors qu'il n'y avait qu'un Collége, ne peut-il plus exister maintenant qu'il y a un Lycée ? Les bâtiments, les hommes et les choses ont changé, mais les besoins et les exigences des élèves — le nombre en fût-il sensiblement augmenté — sont restés les mêmes.

Nous persistons à croire que le Conseil municipal, mieux renseigné, n'appuiera pas de son autorité ceux qui, imprudemment, ont soulevé ces questions en dehors de lui.

MORLAIX. — Le général Le Flô vient de mourir : d'autres loueront son courage, sa belle carrière militaire et diplomatique ; nous, devant cette tombe à peine scellée, nous ne voulons rappeler que ses vertus de chrétien convaincu, qui l'avaient porté à accepter la présidence du Comité des Ecoles libres de St-Mathieu de Morlaix. Il s'acquitta de cette charge avec une activité et un zèle, dont il a déjà trouvé la récompense devant Dieu.

Association des Prêtres adorateurs. — L'Œuvre des Prêtres adorateurs est due à l'inspiration du T. R. P. Eymard, ce grand serviteur de l'Eucharistie au XIXe siècle, et fondateur de la Congrégation du T. S. Sacrement.

Elle s'adresse exclusivement au clergé séculier et a pour but la sanctification du Prêtre par un des moyens les plus efficaces de la vie surnaturelle : la prière et l'adoration faites au pied du Tabernacle, dans le tête-à-tête de l'intimité avec le Dieu de l'Eucharistie.

Le R. P. Eymard a été touché de l'abandon et de la trop grande solitude où les hommes laissent la Personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ au T.-S. Sacrement, et il a voulu rapprocher les Prêtres du Sacrement de vie, et les réunir tous par les liens puissants de l'amour de l'Eucharistie.

Dieu qui avait été lui-même l'inspirateur de cette sublime pensée, avait marqué l'époque où elle devait se réaliser.

L'Œuvre prit naissance bien humblement, comme toutes les œuvres divines, en l'année 1879 à Paris.

Peu après son établissement, elle reçut la bénédiction du Chef suprême de l'Eglise, elle s'accrût progressivement pendant les premières années et ne tarda pas à se répandre par toute la France et à l'étranger.

Tous les pays de l'Europe comptèrent bientôt des représentants dans cette sainte milice : la Belgique, la Hollande, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'Europe, l'Œuvre se répandit aux quatre coins du monde, en Asie, en Cochinchine, et jusqu'au Nouveau-Monde, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, à la Guadeloupe, etc.

Il n'est presque pas de pays au monde aujourd'hui où cette belle Œuvre ne soit connue et ne compte des apôtres ardents.

Le nombre des associés dépasse actuellement 8,000, dont 6,000 en France. Plusieurs cardinaux même, et un bon nombre d'évêques en font partie, entre autres, son Eminence le cardinal Parocchi, à Rome, vicaire général de Sa Sainteté Léon XIII.

Depuis son établissement, l'Œuvre a reçu les encouragements et approbations de plus de 50 archevêques et évêques.

Cette année a été une année toute spéciale de bénédiction: l'Œuvre a été *érigée canoniquement* à Rome, sous la protection paternelle de Notre Saint-Père le Pape, qui, à peine un mois après, en *approuvait définitivement* les constitutions.

Cette Œuvre, enrichie de précieuses indulgences, est mise à la portée de tous les prêtres, par la facilité des conditions requises pour en faire partie. — Il suffit de donner son nom et de s'engager à faire une heure d'adoration par semaine, en présence du Très-Saint Sacrement. — Le jour et l'heure étant laissés au choix de l'associé, qui peut les varier selon les exigences du saint ministère.

L'Œuvre entretient avec tous les associés de fréquents rapports. Il y a en outre, dans chaque diocèse, un membre de l'Œuvre qui en est le représentant officiel et l'apôtre. Le directeur diocésain est chargé tout spécialement du fonctionnement de l'Œuvre dans son diocèse et de l'envoi à chaque associé des divers imprimés mensuels et trimestriels.

Le centre de l'Œuvre est à Paris, 27 avenue Friedland, où on peut se procurer les notices spéciales faisant connaître le but, les conditions d'admission, le fonctionnement, les indulgences et l'esprit de l'Œuvre.

***

Cette œuvre admirable et si éminemment sacerdotale a déjà pris de grands accroissements dans notre diocèse où elle compte 156 associés.

M. le supérieur du Séminaire, directeur diocésain, enverra les notices et les bulletins d'adoration à ceux qui demanderont leur affiliation.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Je crois t'avoir rapidement résumé les explications du frère Liévin sur la basilique du Saint-Sépulcre et les souve-

nirs religieux qu'elle renferme. J'aurai occasion d'y revenir encore.

On nous a parlé d'une très touchante procession qui a lieu tous les jours à 4 heures un quart dans l'église: nous y sommes invités, tu comprends que nous n'aurons garde d'y manquer; M. L... et moi nous nous sommes promis de ne rien manquer.

Il était temps de sortir: une fois dehors je remarque de nouveau que les rues sont en général étroites, assez mal pavées, et pleines de chiens: quelques-unes, obscures, ressemblent assez bien à des bas-côtés d'église, ce sont les rues commerçantes et les marchés. On nous assure que tout cela est propre et qu'on a fait la toilette de la ville, le Pacha ayant donné l'ordre de balayer à fond,... attendu que les Français allaient arriver! Pour les pèlerins des autres nations on n'a pas la même délicatesse de procédés. En temps ordinaire, le balai ici est un mythe. Un Turc, un Juif balayer une rue, en Orient, jamais de la vie!

Donc les rues sont propres, mais je n'en trouve pas mieux ma route, et en homme prudent, je me décide à faire une étude des lieux avant de m'engager dans un dédale de rues écartées, où grouillent les infidèles. Justement, au sortir de l'hôtel Saint-Marc, je rencontre un ami qui loge chez les Frères de la Salle. Je l'accompagne et je fais visite au cher frère Evagre, qui nous reçoit avec une courtoisie parfaite, et nous montre en détail le vaste établissement, dont il est le supérieur; salles d'études, classes, dortoirs, réfectoires, il faut tout voir, et vraiment tout admirer, car tout y est beau et bien compris.

De la loggia ou plate-forme placée au-dessus de la maison, on a une vue splendide sur Jérusalem et les environs. Jérusalem la Sainte (El-Kods, en arabe) est là, à nos pieds; le bon frère nous oriente d'abord, puis nous donne tous les renseignements historiques, topographiques, qu'une telle vue provoque. Mon bien cher, quand tu viendras ici, je te souhaite le même guide, et comme moi tu jouiras de ces longues et savantes explications; en attendant prends ton plan, et suis-moi: nous sommes ici sur le sommet le plus élevé, sur le mont Gareb, à environ 800 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée.

A l'Est nous voyons, au-delà de la ville, la montagne des Oliviers: gardons cette position. L'enceinte est murée: elle peut avoir près de 6 kilomètres de circuit (à peu près comme Brest). Il y a deux artères principales: l'une de la porte Saint-Etienne, à l'Est, à la porte de Jaffa, l'autre de la porte de Damas, au Nord, à la porte de Sion, qui est là-bas derrière les tours de David sur le mont Sion.

La ville actuelle est bâtie sur cinq collines. Derrière nous, les remparts, puis, sur les glacis, l'hôtellerie des Pèlerins, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelques dizaines de mètres, l'hôpital Saint-Louis, l'hôtellerie des Russes, qui peut recevoir 10,000 pèlerins, les bâtiments des protestants, l'immense colonie juive, le consulat français, des villas, des jardins.... A nos pieds, sur le Gareb, le quartier chrétien (grecs schismatiques et catholiques) jusqu'à la porte judiciaire et jusqu'au rocher du Calvaire.

A droite, le patriarcat latin avec lequel on communique par les jardins, le long des remparts, devant nous la Casa Nova, hôtellerie et couvent des Franciscains, plus loin, le patriarcat grec-uni, la maison des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.

A gauche, un couvent des Franciscains et l'église de Saint-Sauveur avec son clocher. Plus bas, notre hôtel Saint-Marc presqu'adossé à la Porte judiciaire. Au temps de Notre-Seigneur toute cette partie de la ville, y compris le Saint-Sépulcre, était en dehors de la ville. Plus bas, toujours sur la gauche, le mont Bézétha, quartier musulman.

A droite de Bézétha et en face de nous, le mont Moriah, emplacement du temple de Salomon : là s'élève aujourd'hui la mosquée d'Omar avec sa coupole dorée.

Au centre de la ville, le mont Acra, quartier musulman et juif. Sur notre droite, plus loin que la Casa Nova, le mont Sion avec les tours de David, de Mariamne, la caserne turque et diverses coupoles : c'est le quartier des protestants, des arméniens schismatiques ; la partie basse, dans la vallée du Tyropéon, est occupée par les Juifs qui y sont entassés.

Derrière la porte de Sion, toujours à droite, et en dehors des remparts, on voit quelques constructions ; c'est la maison de Caïphe, le Cénacle et le cimetière des chrétiens.

Voilà tout ce qui reste de la ville haute de David. La charrue passe sur une grande partie de Sion, et sur tout le mont Ophel, où il n'y a plus une seule maison, *ut adimpleretur scriptura* : les prophéties sont accomplies. Autrefois ces monts étaient couverts de monuments, de maisons, de rues, ils étaient dans l'enceinte. Plus rien : *Sion desolata est !*

Entre les monts Bézétha, Moriah et Ophel, à l'Est, les monts Acra et Sion, à l'Ouest, se trouve la vallée de Tyropéon, autrefois très-profonde, aujourd'hui presque comblée par tant de ruines amoncelées à travers les siècles. Il y a des endroits où il y a plus de 30 mètres de profondeur de décombres. Acra et Sion sont séparées par une branche du Tyropéon également presque comblée.

Maintenant, un coup d'œil en dehors de la ville : à droite au Sud-Ouest, la vallée de Gihon, la vallée de la Géhenne, celle de Hinnon longeant les monts Sion et Ophel jusqu'à la rencontre de la vallée de Josaphat, à la piscine de Siloë.

Au Nord-Est et à l'Est, depuis le pied du Scopus jusqu'à la piscine de Siloë, la fameuse vallée de Josaphat, longue de

quatre kilomètres. Le torrent du Cédron a son lit au fond de cette vallée.

Toutes ces vallées sont très profondes et rendent la ville inaccessible de ces côtés, car les collines sont abruptes et comme taillées à pic. Devant la porte Saint-Etienne, le lit du Cédron est à 110 mètres au-dessous du point que nous occupons, à 50 mètres au-dessous de la porte Saint-Etienne. A la piscine de Siloë, à deux kilomètres d'ici, on est à 150 mètres au-dessous du point que nous occupons, à 80 mètres au-dessous des hauteurs d'Ophel et de Sion. La vallée de Hinnon est dans les mêmes conditions. Jérusalem n'est accessible que par le Nord et le Nord-Ouest.

La ville est toute remplie de constructions : pas de places, pas de jardins, excepté les jardins de notre établissement, du patriarcat latin et celui des Arméniens. Elle peut avoir, avec le faubourg, une population d'environ 50,000 habitants. Les Juifs envahissent tout : il y a près de 30,000 Juifs, 7,000 chrétiens, schismatiques ou hérétiques, 2,000 catholiques, dont 1,700 du rite latin. Tous vivent généralement en bonne intelligence. Le Juif est méprisé et haï par les chrétiens, les Turcs et les Arabes.

Derrière nous, à 1,500 mètres, est l'établissement Saint-Pierre du R. P. Ratisbonne, excellente école des arts et métiers pour les jeunes gens, et au Nord, l'établissement des Dominicains, dont le supérieur est le R. P. Mathieu.....

Le bon Frère aurait encore prolongé son intéressante explication, si nous n'avions craint d'abuser de ses moments.

Il était si content de voir des Français ! Les pèlerins n'oublieront jamais sa bonne et cordiale hospitalité.

En sortant, nous admirons le parterre plein de fleurs et d'arbustes : au milieu se dresse, sur un beau piédestal, la statue de N.-D. de Lourdes, entourée de fleurs, de bougies : le soir, au mois de Marie, on illumine, on chante et on prie.

Vraiment ces bons Frères sont partout les mêmes, gais, aimables et savants.

Je voulais voir l'église paroissiale de Jérusalem, elle est sous le vocable de Saint-Sauveur : pouvais-je oublier que la nôtre de Recouvrance est sous le même vocable ? Mais quelle différence entre les deux édifices ! Saint-Sauveur de Jérusalem peut avoir 35 mètres de long sur 20 mètres de large, style bysantin, très-riche d'ornementations et surchargée de dorures : une corniche large de plus d'un mètre règne tout autour de la nef et du chœur. Les Pères Franciscains ont leurs stalles derrière le maître-autel qui est très-riche : les huit autres autels sont également convenables.

On veut bien nous montrer les ornements, les ostensoirs et les autres vases sacrés, tous d'une richesse et d'un prix considérables : ce sont les dons des nations catholiques : la France

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a été la plus généreuse, et ses présents sont de meilleur goût. Nous n'avons rien à envier aux chrétiens schismatiques.

Je suis resté longtemps en prière dans cette belle église ; il me semblait que j'étais là chez moi : j'ai dit mes prières, office, chapelet, etc. Tout cela m'a paru court, j'y serais demeuré, je crois, jusqu'au soir, mais le custode nous fit entrer dans le couvent. Les Frères Franciscains ont deux monastères : celui de Saint-Sauveur, que nous visitâmes le premier, est une espèce de forteresse percée de fenêtres assez petites à cause de la chaleur, et munies de solides barres de fer pour prévenir une attaque toujours possible : l'autre monastère, dit *Casa nova*, est plus vaste et plus beau : on y reçoit les pèlerins pauvres de tout pays et de toute religion ; aussi les religieux n'ont-ils pu, à leur grand regret, donner asile qu'à soixante de nos pèlerins. J'y ai trouvé des amis que je n'avais pas revus depuis Nazareth.

L'un d'eux m'apprit qu'il revenait de l'hôpital Saint-Louis, où il avait visité nos malades, auxquels deux ou trois jours de repos complet suffiront pour être sur pied. Il est impossible que d'aussi grandes fatigues soient également bien supportées par tout le monde ; de plus, il est surprenant qu'il n'arrive pas plus d'accidents à des personnes dont la plupart sont inhabiles à monter à cheval et ne savent pas le premier mot des précautions à prendre avec ces montures parfois difficiles ; aussi à Jaffa, nous avons laissé aux soins des bonnes Sœurs françaises une demoiselle qui s'était foulé le poignet en tombant de son âne, et un prêtre imprudent qui s'était approché trop près de deux mulets qui faisaient des échanges de coups de sabots : il en prit sa part et eut la jambe cassée ; il aurait pu être tué.

Dans deux jours, nous devons faire le chemin de la Croix sur la *voie douloureuse :* il est bon de reconnaître dès maintenant ce qui peut intéresser, afin d'être tout entier ce jour-là à ce grand acte de foi et de pénitence. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les journaux publient la dépêche suivante :

« Rome, 14 novembre, midi 20 m.

« Plusieurs centaines de pèlerins français sont arrivés hier « soir. A leur sortie de la gare, ils ont été accueillis aux cris « de : *A bas Léon XIII ! A bas le Vatican !* »

Voilà les *garanties* les plus effectives assurées au Pape et aux catholiques !

Les nouveaux Évêques. — M. l'abbé Bougaud, nommé évêque de Laval, est né à Dijon en 1824.

Après avoir fait ses études secondaires au petit séminaire d'Autun, il vint à Paris faire ses études théologiques au séminaire Saint-Sulpice.

Nommé ensuite professeur au petit séminaire de Dijon, puis aumônier de la Visitation, il puisa dans ces dernières fonctions l'idée d'écrire la *Vie de sainte Jeanne de Chantal*, qui parut en 1861.

Mgr Dupanloup, l'ayant remarqué à cette occasion, lui offrit le poste de vicaire-général dans le diocèse d'Orléans, et c'est dans cette fonction, où il avait été confirmé par Mgr Coullié, que la nomination épiscopale est venue trouver M. l'abbé Bougaud.

***

M. l'abbé Luçon, nommé évêque de Belley, est né en 1842.

Après de brillantes études qu'il termina au séminaire Saint-Louis des Français à Rome, M. l'abbé Luçon revint au diocèse d'Angers, ayant conquis les grades de docteur en droit et en théologie. Il y a quatre ans, le choix de Monseigneur Freppel, excellent appréciateur du mérite, l'appelait à l'importante cure de Cholet, où il a donné la mesure des hautes qualités qui l'ont fait désigner pour l'épiscopat.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE IV

LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

Avec ce chant et avec celui qui doit le suivre, je donne ici une traduction presque littérale.

CANTIC	CANTIQUE
EN HENOR DA VREC'H SANT CORENTIN	EN L'HONNEUR DU BRAS DE SAINT CORENTIN
Saludi 'ran var ma daoulin Prec'h presius sant Corentin : Ra vezo scrivet em ene Hoc'h hano hag ho carante.	Je vous salue à deux genoux, Bras précieux de saint Corentin : Qu'en mon cœur soient toujours gravés Et votre nom et votre amour.
O va Jesus, guir vab Doue, Cant mil bennoz d'ho majeste, Da veza roet da Gemperis Eur vrec'h ker creny en hoc'h Ilis.	O mon Jésus, vrai Fils de Dieu, Soyez mille et mille fois béni Pour avoir donné au peuple de Quimper, Dans son église, un Bras si puissant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O Sant Corentin, hor guir dad,
Me ho salud a galon vad ;
Lakit ho prec'h var ma c'halon
Ha scuilit ho pennoz varnon.

Roit, va Escop, me ho suppli,
Eun amzer gaer d'hoc'h escopti ;
Roit d'eomp-ni oll eur blavez mad
D'ho servicha a galon vad.

D'ho ti ez inn, sant Corentin,
D'ho saludi var ma daoulin ;
D'hoc'h henori, ar Gernevis
A ielo bep bloaz d'hoc'h ilis.

Gant ho prec'h creny ha ne dorr ket,
Mirit ar Pab, hon tad caret ;
Mirit ive hon escop mad
En em offr d'heoc'h a galon vad.

Gant ho prec'h, Pastor henniget,
Diouallit ato ho tenvet ;
Beillit var escopti Kerne
Ha dalc'hit-hen e gras Doue.

Diouallit an oll Gernevis
'Zo guir vugale d'an Ilis ;
En heur ar maro pa vezinn,
Ho prec'h nerzuz discouezit d'inn.

Ganthi recevit ma ene
Ha cassit-hen dirac Doue,
Cassit-hen d'am Zalver Jesus
Dre zaouarn he Vamm druezuz.

O saint Corentin, notre vrai Père,
Je vous salue de tout cœur ;
Sur mon cœur placez votre Bras,
Et sur moi répandez votre bénédiction.

Donnez, mon Evêque, je vous en supplie,
Un beau temps (1) à votre diocèse ;
Accordez-nous une année favorable,
Pour que nous vous servions fidèlement.

A votre maison j'irai, saint Corentin,
Vous saluer à deux genoux ;
Pour vous honorer, les Cornouaillais
Iront chaque année à votre église.

Avec votre Bras fort, qui ne se rompt pas,
Gardez le Pape, notre Pere aimé ;
Gardez aussi notre bon Evêque
Qui s'offre à vous de bon cœur.

De votre Bras puissant, Pasteur béni,
Défendez toujours vos brebis ;
Veillez sur l'évêché de Cornouailles
Et gardez-le dans la grâce de Dieu.

Protégez tous les Cornouaillais
Qui sont vrais enfants de l'Eglise,
Et quand je serai à l'heure de la mort,
Montrez-moi votre Bras puissant.

Etendez ce Bras pour recevoir mon âme
Et conduisez-la devant Dieu,
Conduisez-la à mon Sauveur Jésus
Par les mains de sa miséricordieuse Mère.

Lors de la dernière translation du Bras de saint Corentin, notre excellent poète breton, M. Guillou, recteur de Penmarc'h, fut prié de composer un chant nouveau, qui resterait comme un souvenir de cette grande fête. Il ne refusait jamais son concours quand on le priait d'honorer les Saints du pays. Il écrivit donc sa *prière à saint Corentin* ; un peu plus tard, il fit un cantique en l'honneur de sainte Anne, pour la bénédiction de l'église de Guilvinec ; ce furent ses dernières œuvres poétiques ; nous espérons qu'avec sainte Anne et saint Corentin, celui qui chanta si bien sur la terre chante aujourd'hui dans le ciel.

PEDEN DA ZANT CORENTIN

Diskan.

Sant Corentin, Patron Kerne,
Diouallit mad hor bro ;
Grit ma virimp lezen Doue
Beteg heur ar maro.

C'hui zo breman gant ann Elez,
Skedus ho kurunen :
Ni zo er brezel didruez
Er boan hag en anken.

PRIÈRE A SAINT CORENTIN

Refrain.

Saint Corentin, patron de la Cornouaille,
Défendez bien notre pays ;
Faites que nous gardions la loi de Dieu
Jusqu'à l'heure de la mort.

Vous êtes maintenant avec les anges,
Brillante est votre couronne :
Nous subissons une guerre sans merci
Dans la peine, dans la douleur.

(1) N'oublions pas que la langue bretonne est la langue des laboureurs à qui la conservation des biens de la terre importe particulièrement.

Euz ann ifern eo deuet Satan
Evit mouga hor Feiz ;
Teurel a ra moged ha tan
E peb korn euz a Vreiz.

Ann dud n'ho doa ket kaloun gre
A zo dija d'ann traon ;
Mil ha mil all gouezo ive
Ha kreski rai hor c'haon.

Ar groaz, ann ilis, ann aoter
A gren beteg koueza ;
Ma pad re-bell ar bar-amzer,
Setu kollet peb tra.

E Kerne, menez ha traonien
Zo deoc'h a berz Doue :
Glepet int bet gant ho c'houtezen,
Dalc'hit stard d'ho leve.

Ho preac'h santel zo dizec'hot
Mes bepret eo nerzuz ;
Dirazhi e ranko tec'het
Enebourien Jesus.

Doue da dad, c'hui da Batron,
Barados d'ho ene,
Mari da vamm ha da itron,
Setu c'hoant tud Kerne.

De l'enfer est venu Satan,
Pour étouffer notre Foi ;
Il jette fumée et feu
Dans chaque coin de la Bretagne.

Les hommes qui n'avaient pas le cœur fort
Sont déjà renversés ;
Mille et mille autres tomberont encore,
Et notre deuil grandira.

La croix, l'église, l'autel
Tremblent jusqu'à s'écrouler ;
Si la tempête se prolonge,
Voilà que tout est anéanti.

En Cornouailles, montagnes et vallons
Sont à vous de la part de Dieu ;
Vous les avez arrosés de vos sueurs,
Gardez bien votre terre.

Votre Bras sacré est desséché
Mais toujours vigoureux ;
Devant lui devront s'enfuir
Les ennemis de Jésus.

Dieu pour Père, vous pour Patron,
Pour leur âme le Paradis,
Marie pour mère et pour maîtresse :
Voilà le vœu des gens de Cornouailles.

Saint Corentin, jusqu'à ces dernières années, n'avait été célébré que dans la langue de l'Eglise et dans la vieille langue armoricaine ; mais, avant de parler du cantique français qui parut au moment même où renaissait la vieille dévotion, il nous faut signaler une pieuse pratique qui a contribué puissamment à maintenir dans tout son éclat, pendant des siècles, le culte de saint Corentin.

J'ai eu occasion de parler déjà plusieurs fois des *Sept Saints de Bretagne*, c'est-à-dire des fondateurs des sièges épiscopaux établis en pays armoricain. Rennes et Nantes furent dans l'origine des évêchés gallo-romains (1), voilà pourquoi nous disons les *Sept Saints* bien que le duché renferma neuf diocèses.

Ces bienheureux pontifes n'étaient pas seulement honorés par cette commune dénomination, mais leurs églises étaient les sept stations d'un pèlerinage très populaire, qui s'appelait le *voyage des Sept Saints*. Dom Lobineau dit avoir vu au prieuré de Saint-Georges, de Dinan, « des vestiges d'un chemin pavé destiné tout exprez, appelé pour cela *le chemin des Sept Saints*. »

Il ajoute : « On voit encore dans l'église de Quimper, au costé méridional de la porte du chœur, un ancien autel dédié aux *Sept Saints*, ou ces sept evesques sont dépeints avec leur attributs tirez de leurs principaux miracles, et leurs noms au bas qui sont : saint Paul, saint Corentin, saint Tugdual, saint Patern, saint Samson, saint Brieuc et saint Malo. »

(1) Il en fut de même de l'évêché de Vannes ; toutefois cette ville étant devenue bretonne, son évêque saint Patern fut classé parmi les *Sept Saints*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cet autel a disparu, mais la petite niche qui le surmontait existe toujours à l'entrée du chœur, au-dessous de la statue de saint Corentin ; c'est là qu'on exposait aux époques de ces grands pèlerinages la relique du saint Patron ; actuellement on y laisse en permanence une parcelle de ses os.

Le souvenir des *Sept Saints* est désormais rappelé par un beau panneau qui les représente en peinture sur lave dans le rétable de l'autel dédié à Notre-Dame de la Victoire

M. Le Men complète, comme il suit, les indications de Dom Lobineau sur le *voyage des Sept Saints :* « Ce pèlerinage appelé aussi *Tro Breiz*, Tour de Bretagne, remontait à la plus haute antiquité et fut extrêmement populaire pendant tout le moyen-âge. Cependant, les documents qui le mentionnent sont très rares et nous donnent fort peu de détails sur ces pieuses pérégrinations. Le pèlerinage des *Sept Saints* se renouvelait, à la fin du XIV^e^ siècle, dans l'évêché de Vannes, quatre fois par an : à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Michel en septembre, et à Noël. Ces quatre époques s'appelaient les *quatre temporaux ;* la durée de chacun d'entre eux était d'un mois, c'est-à-dire qu'ils commençaient quinze jours avant et finissaient quinze jours après chacune des quatre fêtes dont ils empruntaient les noms. Au commencement du XV^e^ siècle, ce pèlerinage n'avait lieu que deux fois par an, dans le diocèse de Quimper.

« Malgré les dangers du voyage, l'affluence des pèlerins était considérable. Il a été possible d'évaluer à trente-cinq mille environ le nombre des personnes qui visitèrent, pendant une année, à la fin du XIV^e^ siècle, l'église de Saint-Patern à Vannes, où l'autel sur lequel on exposait les reliques de ce Saint, pendant la durée du pèlerinage, était contigu à la grille du chœur, comme l'était l'autel des *Sept Saints,* dans la cathédrale de Saint-Corentin (1).

« Ce pèlerinage se faisait à pied, en suivant une voie romaine qui, partant de Vannes, se rend à Quimper en passant par Hennebont, la chapelle Saint-Pierre en Rédéné, Quimperlé, Mellac, Le Trévoux, Bannalec, La Trinité en Melgven, Locmaria-an-Hent en Saint-Yvi, et Sainte-Anne de Guélen en Ergué-Armel. Tout près du bourg de Locmaria-an-Hent, était une fontaine appelée encore, au XVI^e^ siècle, *Fontaine des Sept Saints*, qui était au moyen-âge très fréquentée par les pèlerins, et dont, pour ce motif, le prieur de Locamand à qui elle appartenait tirait un certain revenu.

« Après avoir visité les reliques de saint Corentin, les pèlerins devaient se rendre, par la route de Pleyben et de Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, d'où ils gagnaient successivement Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol, en suivant la voie romaine la plus voisine du littoral. Il existe encore, à peu distance de ce

(1) M. Le Men a emprunté presque tous ces détails intéressants à un travail de M. l'abbé Luco. (Voir le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, année 1874, p. 27).

parcours, des chapelles ou des fontaines qui ont conservé le vocable des *Sept-Saints*.

« En 1410, le duc de Bretagne, Jean V, étant malade de la rougeole, à Rennes, fit vœu de faire le *voyage des Sept Saints*.

« On ne sait pas au juste à quelle époque cette pieuse coutume cessa d'être en usage en Bretagne. »

Elle n'avait pas encore disparu dans la première moitié du XVI^e^ siècle, mais elle était sensiblement modifiée.

Par son testament daté du 11 avril 1518, Nicolas Coatanlem s'engageait à faire porter un écu (s'il ne pouvait l'aller porter lui-même) : « Aux sept saincts de la Bretaigne, scavoir à mons^r^ sainct Pierres de Nantes, à mons^r^ sainct Paul, à mons^r^ sainct Tudgoal, à mons^r^ sainct Guillaume à Sainct-Brieuc, à mons^r^ sainct Sampson, à mons^r^ saint Brieuc, à mons^r^ sainct Malo » (1).

Saint Corentin et saint Patern sont donc ici laissés de côté ; la ville de Saint-Brieuc, au contraire, renferme deux stations, l'une en l'honneur du saint évêque dont elle porte le nom, l'autre en l'honneur de saint Guillaume. Enfin, Nantes est devenue aussi l'un des buts du pèlerinage et ce n'est point saint Clair qui y est honoré, mais c'est saint Pierre ; il ne devait pas être peu étonné de se voir devenu l'un des *Sept Saints de Bretagne.*

« Tout porte à croire que la grande vogue du pèlerinage des *Sept Saints* s'affaiblit peu à peu pendant le XVI^e^ siècle. Les guerres de la Ligue rendirent d'ailleurs impossible l'accomplissement de cet acte de dévotion.

« Il y avait dans la cathédrale de Quimper un tronc appelé « tronc des pèlerins » *(cista peregrinorum)*. Quoique l'offrande faite par chaque personne, dans chaque station, ne fut guère que d'un denier ou même d'une obole, le nombre des pèlerins était si grand, que leurs offrandes formaient à la fin de l'année un total relativement important. C'est ainsi qu'à la fin du XIV^e^ siècle, dans l'église de saint Patern, à Vannes, le montant des oblations d'une année s'élevait à une somme représentant huit à neuf mille francs de notre monnaie » (2).

J'ai cité les trois *séquences* qui ont pris successivement place dans la messe de saint Corentin ; la seconde commence ainsi :

Septem Sanctos veneremur
Et in ipsis demiremur
Septiformem gratiam.

His præfulsit Corentinus
. . . . . .

Dans la dévotion des fidèles, saint Corentin occupait donc la première place ! C'est ce que constatait le père Maunoir dans un langage enthousiaste : « Dieu avoit envoyé dans ces dernières limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières pour dissiper

(1) Titre *des Archives du Finistère*, cité par M. Le Men, page 192.
(2) *Monographie*, pp. 193 et 194.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les ténèbres de l'infidélité : saint Paul en Léon, saint Tugdual en Tréguier, saint Brieuc en Saint-Brieuc, saint Malo en Saint-Malo, saint Samson en Dol, saint Patern en Vannes, et vous en Cornouaille. Vous avez esté entre ces beaux astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmy les planettes. »

De tout ce qui précède, on peut donc conclure que le pèlerinage des *Sept-Saints* a maintenu la dévotion à saint Corentin pendant le moyen-âge ; que cette dévotion s'est sensiblement affaiblie dans le XVI^e^ siècle, et qu'il a fallu la peste de Quimper, le vœu des habitants, le concours du Père Bernard et du Père Maunoir, enfin la réception du Bras sacré de notre patron, pour rétablir un culte tombé en désuétude ; mais alors aussi quel réveil !

Hélas ! nous avons vu le temps où de ce réveil il restait à peine le souvenir.

Un jour, un jeune prêtre et quelques hommes pleins de confiance en Dieu se réunirent pour promettre de travailler ensemble au bien de leurs frères les ouvriers de Quimper ; ils placèrent leur œuvre sous la protection de l'évêque ouvrier, saint Corentin.

Leurs premiers efforts furent bénis et bientôt le cercle fut fréquenté par un grand nombre d'hommes. En 1881, pour la première fois les membres du comité et du cercle se réunirent dans la cathédrale pour célébrer la fête de leur Patron ; ils venaient d'entendre le plus intéressant commentaire de sa Vie et c'était avec un merveilleux entrain qu'ils chantaient le résumé de sa légende dans un cantique français, qui venait d'être composé pour eux

La *Semaine Religieuse* l'ayant reproduit l'année dernière à l'époque de la *Translation*, nous n'avons pas à le donner maintenant, mais ce qu'il nous faut proclamer hautement aujourd'hui, c'est que la participation du Cercle catholique à la fête de saint Corentin, depuis l'année 1881, a marqué le réveil de la dévotion envers le Saint, qui est son patron et le patron de Quimper.

(A suivre.)

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1^m^00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1^m^10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1^m^20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1^m^30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1^m^50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1^m^60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1^m^ 70^c^ — 45 fr.

UN CONSEIL DU FIGARO

Quiconque réussit à se tenir toujours les pieds chauds, disait un grand médecin, échappe aux quatre cinquièmes des maladies. Cette hygiène est à la portée de tous avec les SEMELLES LACROIX aux prix suivants : semelles basane, cachemire ou crin colhydrofuge pour hommes, 2 fr. 50 ; dames, 2 fr. ; enfants, 1 fr. 50. Tout crin, 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. *Indiquer les mesures.* Le Houssel, 1, rue Auber, Paris, contre mandat-poste ou timbres.

L'*Union des Indes*, 1, rue Auber, envoie franco sa collection tissus, lainages et soieries.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

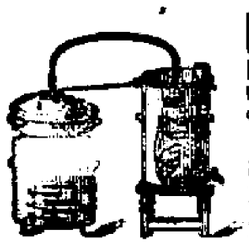
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

DEMANDER PARTOUT

CHOCOLAT MENIER

REFUSER LES IMITATIONS



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR

FIXE OU BASCULANT Breveté S.G.D.G., Système DEROY

Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.

Parfait fonctionnement absolument garanti

700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics

VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs depuis 1 litre

DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à M^me^ Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE
Médaille d'OR
Médaille d'OR

USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillons franco. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.


SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à ages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Prix et Env. fco contre mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

DRAP POUR SOUTANES, DOUILLETTES.
Liquidation de la manufacture R.W.V. de Verviers.
DRAP fin, valant en détail 18 fr., cuir-laine très fort, à 7,50
Payable à trois mois.
S'adresser à M. LOISEL, 9, avenue Didier, à Gagny (Seine-et-Oise).

CASCARA MIDY Infaillible contre la Constipation habituelle
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ni nausées, ni coliques, ni diarrhées, — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — DEPOT GENERAL : Phie MIDY, 113, Fb St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies. Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste contre mand. au timb.-poste. CONTRE LA CONSTIPATION

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 26 Novembre 1887. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Le Consistoire ; Nécrologie ; La chapelle du Collége de Quimper ; Triduum à Saint-Corentin, au Sacré-Cœur ; Rénovation des promesses cléricales ; Avis divers. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : les Canonisations ; France : la loi des funérailles. Metz : la messe militaire. — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les miracles posthumes de saint Corentin. — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 27 Novembre. — Premier Dimanche de l'Avent, semi-double, violet.

Lundi 28. — Office du jour ou office votif.

Mardi 29. — S. Hoardon, évêque, double, blanc.

Mercredi 30. — S. André, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Jeudi 1er Décembre. — S. Tugdual, abbé, double-majeur, blanc.

Vendredi 2. — Ste Bibiane, vierge martyre, semi-double, rouge.

Samedi 3. — S. François-Xavier, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouézoc'h..... 27, 28, 29 et 30 novembre.
Ploaré-Douarnenez .. 1, 2 et 3 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous ne savons rien de très positif sur le consistoire annoncé pour la fin de ce mois.

Cependant plusieurs *Semaines religieuses* et les *Annales catholiques* l'indiquent pour le vendredi 25.

Aussitôt la nouvelle reçue de Rome de la préconisation de Mgr Lamarche, il est d'usage que les cloches de la cathédrale l'annoncent joyeusement aux fidèles.

Le deuil de l'église de Quimper aura pris fin. Mais les délais de l'entérinement des Bulles qui précède le sacre sont ordinairement de cinq à six semaines.

***

Nous avons, sur la question des Bulles et les cérémonies du Sacre, plusieurs articles tout prêts ; nous prierons nos lecteurs de les lire attentivement et de les *garder :* nous les publierons selon les circonstances.

***

En même temps que notre Evêque, seront préconisés les Evêques de Laval, de Belley, de Tarentaise et de Saint-Denis (la Réunion).

***

Dimanche 27, le Souverain-Pontife publiera le décret de béatification du Bienheureux de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Le Guen, curé de Ploudalmézeau, décédé cette semaine.

QUIMPER. — *La Chapelle du Lycée.* — Dans notre dernier numéro, nous avons attiré l'attention sur l'affiche blanche, de moyenne grandeur, collée à la porte de la cathédrale et convoquant les habitants de la ville, mais plus particulièrement les paroissiens de Saint-Corentin, à venir remettre, à M. le commissaire enquêteur, leurs observations sur l'affectation non pas *spéciale*, — ce qui ne dirait rien dans le cas présent, — mais bien *exclusive* de la chapelle du Lycée aux seuls élèves de cette maison.

Cette affiche menaçait, comme tant d'autres, de passer inaperçue, par notre faute un peu à tous : mais, il n'en a rien été.

Le Conseil de la fabrique de Saint-Corentin a remis à l'enquête, par M. de Chamaillard, père, une copie de sa délibération déjà prise, le jeudi 4 août, sur cette question. On la lira plus bas : elle est mesurée, ferme, convaincante pour quiconque n'a point de parti-pris.

Le Vénérable Chapitre de la cathédrale a signé les observations rédigées par M. le chanoine Téphany, son secrétaire.

M. le chanoine de Penfentenyo, curé-archiprêtre de la cathédrale, a remis la double protestation qu'il adressait à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Plusieurs prêtres, bien en position de connaître la question, les conseillères et directrices de la congrégation des jeunes filles qui se réunissent dans cette chapelle, un certain nombre de laïques se sont présentés à la mairie pour remettre à M. le commissaire enquêteur leurs observations motivées ; mais il se trouvait absent, et chacun les a consignées ou déposées comme il l'a voulu : ce qui n'est peut-être pas légal.

On aurait pu provoquer un mouvement populaire en faveur de cette question, qui n'a rien de politique. Républicains et monarchistes seraient venus en nombre demander la continuation de l'état de choses actuel. Le peuple, quelles que soient ses opinions politiques, ne comprendra jamais qu'on chasse de la chapelle du lycée ses enfants, alors que lui s'y est trouvé tant d'années, pour les mêmes motifs, ni gênant ni gêné. Il ne verra là-dedans que des privilèges pour les fils des autres. Il ne tolérera pas qu'on relègue à la chapelle de l'hôpital ses enfants, alors que l'air y est ordinairement vicié, et que la variole et la fièvre typhoïde peuvent être en permanence tout à côté.

C'est là, en effet, le point délicat de la question : ce n'est point à nous à chercher une chapelle qui serve de refuge aux catéchismes, c'est à ceux qui nous déposséderaient d'un droit, vieux de 80 ans, à nous trouver ou mieux à nous bâtir une chapelle, dont le besoin est évident. Aussi longtemps que cette nouvelle chapelle *communale* n'aura point été mise à notre disposition, notre devoir est de ne pas céder, de maintenir nos droits, et de ne reculer devant l'emploi d'aucun moyen légal pour empêcher de rapporter le décret de 1807, sage et utile alors, plus sage et plus utile encore aujourd'hui.

Séance du jeudi 10 août 1887.

Présidence de M. du Marhallac'h, vicaire capitulaire.

Membres présents : MM. Serré, Grand-Vicaire ; de Calan, Doyen du Chapitre ; de Penfentenyo, Curé de Saint-Corentin ; de Bécourt, Trésorier de la Fabrique : Joseph de Calan, Trésorier honoraire, et de Chamaillard, père, Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 1887 est lu et approuvé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Président expose au Conseil que M. lePréfet du Finistère lui a écrit le 4 août, présent mois, pour lui faire connaitre que, conformément aux instructions du Ministre des Cultes, il y avait lieu d'instruire régulièrement sur la demande de suppression de la chapelle de secours, reconnue par décret du 11 mai 1807, et dépendant des bâtiments du Lycée de Quimper.

M. le Préfet demande qu'en conséquence le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Corentin soit invité à délibérer sur cette question.

Le Conseil, après un échange d'observations entre ses Membres,

Considérant qu'aucun motif sérieux n'est invoqué à l'appui de la demande de suppression de la Chapelle du Lycée comme chapelle de secours de la paroisse Saint-Corentin ; qu'à aucune époque il ne s'est élevé de conflits à son sujet entre les Directeurs du Collège de Quimper et les Curés de Saint-Corentin, et que la meilleure entente n'a cessé de régner entre les aumôniers du Collège et les prêtres de la paroisse pour régler les exercices religieux que les uns et les autres ont eu à diriger dans la Chapelle du Lycée ;

Considérant qu'une chapelle de secours est indispensable pour que l'enseignement du catéchisme puisse être donné aux enfants de la paroisse Saint-Corentin ; qu'en effet leur récitation et les instructions qui leur sont adressées ne pourraient avoir lieu à la cathédrale, à cause des cérémonies qui s'y renouvellent sans cesse (les enterrements par exemple), cérémonies qui y attirent souvent un grand nombre de personnes et qui nécessitent des chants ;

Considérant que l'enseignement du catéchisme, dans les églises paroissiales et dans les annexes, doit être assuré avec d'autant plus de soin que les enfants ne le reçoivent plus dans les écoles communales ;

Considérant que, dès 1807, l'Administration supérieure, après une instruction préalable, reconnaissait l'église du Collége comme chapelle de secours ; que la paroisse Saint-Corentin, dont la population a doublé depuis cette époque, ne pourrait se passer d'une chapelle semblablé sans que les besoins religieux de ses habitants soient en souffrance ;

Considérant que M. Le Préfet lui-même l'admet, puisque par une lettre du 27 juin dernier, il a offert ses bons offices à M. Le Vicaire capitulaire pour faire transférer le caractère de chapelle de secours de l'église du Collège à l'une

des chapelles qui existent à Quimper et qui y sont fréquentées par le public ;

Mais, considérant que ces chapelles sont pour la plupart des chapelles privées, et que d'après les principes qui régissent la matière, les églises qui appartiennent à une fabrique ou à une commune peuvent seules être érigées en chapelle de secours, (voir le manuel pratique du droit ecclésiastique *verbo :* chapelle) ; que toutes, d'ailleurs, ont une destination particulière à laquelle elles ne pourraient satisfaire si elles étaient mises à la disposition de M. le Curé de Saint-Corentin pour les besoins religieux de ses paroissiens ;

Emet, à l'unanimité, qu'il y a lieu de maintenir le décret du 11 mai 1807, et qu'il y aurait de graves inconvénients à ce qu'il soit rapporté.

La séance est levée, après la lecture du procès-verbal qui est adopté.

DU MARHALLAC'H, Vicaire capitulaire ; SERRÉ, Pro-vicaire capitulaire ; DE CALAN, chanoine-doyen ; DE PENFENTENYO, chanoine, curé-archiprêtre ; DE BÉCOURT ; DE CHAMAILLARD, père.

Nous apprenons au dernier moment que le conseil municipal a maintenu, dans sa réunion de mercredi soir, son premier vote d'affectation exclusive de la chapelle au Lycée.

Les habitants de Quimper en seront surpris et peinés.

Désormais la solution de cette affaire ne dépend plus que du ministre compétent. Tout est à craindre.

Cependant nous aurons fait notre devoir, et nos protestations resteront : plus tard on les retrouvera.

SAINT-CORENTIN. — Désormais, le triduum qui avait lieu, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, à la Cathédrale, sera remis aux trois jours qui précèderont la solennité de saint Corentin.

Cette solennité tombe, cette année, le 18 décembre, 4e dimanche de l'Avent.

M. l'abbé Dulong de Rosnay, chanoine de Quimper, donnera les sermons français, le soir, et M. l'abbé Leduc, chanoine, curé-doyen de Douarnenez, les bretons, le matin.

Les heures des réunions seront indiquées plus tard.

***

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR. — M. le chanoine Péron, curé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

archiprêtre de Quimperlé, prêchera aux Enfants de Marie du Sacré-Cœur le triduum d'usage pour la fête de l'Immaculée-Conception.

A l'avenir, selon le désir qui nous a été exprimé par ces Dames, la *Semaine religieuse* indiquera les jours et les heures des réunions et offices extraordinaires du Sacré-Cœur.

Il en sera fait de même pour les réunions des Mères chrétiennes aux Ursulines, et de la Congrégation des Dames à la Retraite.

***

GRAND-SÉMINAIRE. — Lundi, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, avait lieu, au Grand-Séminaire, la cérémonie si touchante de la rénovation des promesses cléricales. MM. les Vicaires Capitulaires et un grand nombre des membres du clergé de la ville s'étaient rendus au Séminaire pour la circonstance.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Téphany, vice-doyen du Chapitre. A l'issue de la messe, l'allocution d'usage a été faite par M. Serré. Après un hommage ému à la mémoire du Pasteur vénéré que nous pleurons encore, l'orateur s'est demandé dans quels sentiments nous devions renouveler les vœux que nous avions faits le jour de notre entrée dans l'état ecclésiastique. Il a trouvé l'expression de ces sentiments dans le *Magnificat*, dont il a donné en quelques mots un commentaire saisissant, parfaitement approprié à la fête du jour et aux circonstances au milieu desquelles nous vivons. Après nous avoir montré tour-à-tour les grandeurs du prêtre et les contradictions auxquelles son ministère est en butte, l'orateur a terminé en faisant appel à notre foi et à notre confiance dans les promesses immortelles de notre Divin Maître. Ensuite, prêtres et séminaristes sont venus s'agenouiller sur les marches de l'autel, pour renouveler leurs vœux au pied du Saint-Sacrement. Pendant ce temps, le chœur chantait le psaume *Conserva me*, où se trouve le verset qui résume toutes nos promesses et nos vœux : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.*

La cérémonie s'est close par la bénédiction du Très-Saint Sacrement, qui a été donnée par M. du Marhallac'h. Les orgues étaient tenues par le professeur de musique du Grand-Séminaire qui, comme l'on sait, joint à ses autres talents celui de musicien remarquable.

AVIS. — Quelques souscripteurs qui ont renouvelé leur abonnement *du 1er octobre 1887 au 1er octobre 1888*, continuent à recevoir leur exemplaire sous bande portant ces mots : *votre abonnement finit le 1er octobre 1887*, et appréhendent qu'il y ait là une erreur qui leur serait préjudiciable.

Nous venons les rassurer à ce sujet, en leur faisant connaître que le tirage général des bandes n'a lieu qu'une fois par an, dans le mois de janvier, que par suite on se sert des anciennes bandes jusqu'à cette époque et que ce n'est qu'alors que la correction de l'échéance est effectuée.

***

Par un avis répété, nous avons avisé les intéressés qu'il ne pourrait être tenu compte, du moins pour 1888, des modifications aux Registres des paroisses parvenant *après le 1er novembre*. Il en est parvenu, cependant, plusieurs la semaine dernière, dont on a pris note pour l'avenir.

M. l'abbé Le Borgne, vicaire à Saint-Corentin, se charge d'expédier, franco, *l'office noté de saint Corentin*, aux personnes qui lui en feront la demande, contre remboursement de 0 fr. 15 par exemplaire ou de 1 fr. 50 par douzaine.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les canonisations auront lieu seulement le 15 janvier.

La Congrégation des Rites s'occupe activement des derniers détails des procès de canonisation. On sait que parmi les bienheureux qui seront élevés aux honneurs de la sainteté se trouvent le bienheureux Berckmans, de la Compagnie de Jésus, le bienheureux Rodriguez, les sept bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie, ainsi que les bienheureux des ordres des Dominicains, des Augustins et des Capucins. Pour publier le décret *Tuto procedi posse*, le Pape assemble chaque fois un consistoire auquel prennent part les Cardinaux et les consulteurs de la Congrégation des Rites. Les avocats consistoriaux prennent la parole pour exposer la vie du Saint et faire connaître les actes du procès. L'orateur termine en priant le Pape de ne plus retarder la canonisation du Bienheureux pour lequel il plaide.

Après le discours du premier avocat consistorial, le maître des cérémonies pontificales avertit le second de prendre la parole en disant : *Dicat alter*. Ainsi successivement les avocats de chaque cause prennent la parole. Après la plaidoirie, les avocats se mettent à genoux sur les derniers degrés du trône, et quoiqu'un rigoureux examen ait déjà précédé les plaidoiries, le Pape n'accède pas encore aux vœux qui lui sont exprimés, mais il fait répondre, par les secrétaires des Brefs aux princes que, la demande présentant une haute gravité, il exhorte les fidèles à implorer les lumières du ciel.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

C'est alors que le Cardinal-vicaire invite par un mandement les fidèles à implorer les grâces du Saint-Esprit, et institue un triduum de prières dans les églises. C'est ce consistoire qui va être tenu prochainement. Il est suivi d'un consistoire semi-public où les Cardinaux donneront leur vote avec les archevêques et évêques, et le Pape donne alors son assentiment à la canonisation et annonce la publication du décret solennel de la cérémonie de la canonisation.

La loi sur les funérailles. — La loi, dite de liberté des funérailles, qui donnera à la franc-maçonnerie et aux sociétés de solidaires tout pouvoir pour priver des prières de l'Eglise ceux qui, même convertis publiquement, se seront laissés prendre dans leurs filets, vient d'être votée définitivement et promulguée.

Tous les peuples civilisés s'accordent à attribuer un caractère religieux aux funérailles. A ce point de vue, la nouvelle loi constitue une nouveauté sans précédent. Nous nous trompons : le système des funérailles laïques a été essayé sous la Convention et le Directoire ; les conséquences furent déplorables. En écartant la religion du cimetière, on en avait en même temps chassé le respect des morts. Pendant dix ans, les législateurs de l'époque furent assaillis des réclamations que soulevait l'indécence des sépultures.

« Il n'y a point d'animal domestique, dit un contemporain, « qui, chez une nation étrangère un peu civilisée, ne fut « inhumé avec plus de décence que le corps du citoyen fran- « çais. Il est bien à désirer qu'on rende au cercueil les signes « de la religion dont on l'a privé, et surtout qu'on ne fasse « pas garder les cimetières par des chiens (1). »

Le désordre était tel que le Conseil des Cinq-Cents le constata officiellement en ces termes : « Considérant que le respect pour les morts est intimement lié à la morale publique et que l'indécence des inhumations offre depuis longtemps un spectacle révoltant (2). » Le Directoire fut impuissant à remédier à ces honteux abus, qui ne prirent fin que lorsque le culte catholique eût été rétabli. *(Semaine de Cambrai).*

Tout porte à croire que cette promulgation sera la dernière faite par M. le président Grévy : loi sur les funérailles ! Dérision du sort pour les uns, main de la Providence pour les autres.

METZ. — La *Semaine religieuse* de Tournai public cette intéressante relation :

(1) Cité par Gaubert, *Traité des pompes funèbres*, t. I, p. 154.
(2) Délibération sur la proposition du citoyen Boutoux, séance du 24 messidor.

.... « J'étais dimanche dernier, dans la belle et vaste cathédrale de Metz. Tout-à-coup, je fus distrait par un bruit cadencé de pas qui se faisait entendre derrière moi. C'était la partie catholique de la nombreuse garnison, soldats de toutes armes, officiers en tête, qui entrait en bon ordre dans la cathédrale pour assister à l'office divin qui s'y célèbre exclusivement pour eux. Ils ont trois aumôniers, une sacristie à part parfaitement servie, et deux sacristains en titre. En un instant, l'immense édifice fut rempli, chaque escouade à sa place fixée. Une phalange chorale, composée de jeunes soldats au nombre d'environ 80, se groupa à droite du chœur et chanta artistement un morceau à quatre voix. C'était comme une introduction à la prière. L'aumônier en chef était en chaire. Il récita à haute voix la prière du matin, à laquelle répondait toute l'assistance. Puis, nouveau chœur à quatre voix. J'étais déjà fortement impressionné de ce spectacle, auquel nous sommes si peu familiarisés. L'aumônier était toujours en chaire. Il commença le sermon, qui fut écouté avec la plus religieuse attention pendant tout une demi-heure. Je ne comprenais pas un traître mot ; mais la voix grave et sonore de ce vieux prêtre à longue barbe, la dignité de son maintien et la noblesse de son geste, et par dessus tout la religieuse attitude de son auditoire, tout cela me valait bien un sermon.

« Mais, voici un second aumônier qui sort de la sacristie. Il est précédé de quatre enfants de chœur, de deux sacristains et de quatre militaires, dont deux portent des flambeaux allumés et servent d'acolytes. La messe commence. Un seul prêtre est à l'autel, mais toute l'assistance lui donne la réplique dans la partie responsoriale. Le reste de la messe est chanté en choral allemand, à l'unisson, le chœur choisi alternant avec la masse des assistants, soutenue par le plain-jeu de l'orgue. J'étais assis auprès d'un officier supérieur, entouré de sa famille, et tous chantaient à plein cœur.

« Je vous assure qu'il ne fallait pas la sensibilité pieuse d'un saint Augustin pour se sentir ému jusqu'aux larmes en entendant cette puissante clameur montant vers le Dieu des armées, et sortant de ces jeunes et vigoureuses poitrines des catholiques enfants de l'Allemagne. Le service obligatoire est un rude sacrifice à demander à une nation ; mais je conçois mieux maintenant pourquoi, en Allemagne, les familles catholiques y ont moins de répugnance que nous. Que sont les chétifs secours religieux accordés à nos jeunes soldats, à côté de cette belle organisation de l'aumônerie militaire allemande...?

Archives diocésa es e Quimper et Léon

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE V

LES MIRACLES POSTHUMES DE SAINT CORENTIN

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui aussi les œuvres que je fais : il en fera même de plus grandes.
(Ev. S. Jean, ch. XIV, v. 12.

Durant son passage sur la terre, notre Saint fut un grand thaumaturge ; notre récit l'a suffisamment établi, car Dieu nous a fait la grâce de n'être pas de ces timides qui craindraient de scandaliser les faibles en exposant hardiment les merveilleuses opérations de la puissance céleste. Avant de faire l'exposé des prodiges attribués à saint Corentin après son entrée dans la gloire, prodiges dont quelques-uns pourraient paraître étranges, nous prierons les hommes de foi hésitante de se rappeler que même dans l'Evangile certains miracles présentent des circonstances singulières, « car les voies de l'Eternel ne sont pas nos voies, et ses pensées ne sont pas nos pensées. »

Quant à ceux qui refusent de croire aux faits surnaturels, nous empruntons, pour les leur adresser, ces paroles du grand évêque de Poitiers (1). « Antechrist, celui qui nie le miracle, celui qui enseigne que le miracle n'a pas sa place possible dans la trame des choses humaines : car le Christ, encore bien que ses paroles eussent un accent qui pouvait mériter créance, n'a cependant établi sa divinité que par l'argument décisif du miracle ; et il a donné à ses apôtres, comme moyen de persuasion et de conquête, la puissance du miracle ; et sa venue dans la chair, l'union de la nature humaine et de la nature divine en sa personne unique, c'est le miracle par excellence. Supprimer le miracle, c'est supprimer tout l'ordre surnaturel et chrétien. » « Prenez garde à l'ante-« christ ; *Unum moneo : cavete antechristum* » (2).

Les faits miraculeux consignés par différents auteurs, et dans lesquels apparaît l'intervention de saint Corentin sont au nombre de douze ; nous connaissons les uns par des récits détaillés, les autres par de simples indications. Je ferai mon possible pour les exposer dans l'ordre chronologique.

Le manuscrit *anonyme* de Montreuil donne la relation des deux premiers. Dom Plaine pense, non sans raison, que l'auteur de ce

)1) Œuvres du Cardinal Pie. — *Instruction pastorale pour le carême de 1863*, T. IV, p. 584.
(2) S. Jean, 11. 12.

document était clerc de l'église de Quimper, par conséquent des mieux placés pour en connaître les vraies traditions, et que s'il s'étend longuement sur les deux miracles posthumes, placés à la fin de son récit, c'est qu'il devait les tenir de témoins oculaires et acteurs : ceci est d'autant plus frappant que cet écrivain est très concis pour ce qui touche à la vie même de saint Corentin.

I. — CHATIMENT, PÉNITENCE ET GUÉRISON DE LA FEMME AVARE (1).

« Un jour, il y avait eu sermon d'apparat sur la place publique, et après l'exhortation de l'*apochrysiaire* (le trésorier), homme de vertu et de talent, il se faisait un grand concours des fidèles autour des saintes reliques (ceci est donc antérieur au IXe siècle époque de leur transfert hors de Bretagne), chacun apportant et offrant ses petits présents. Une dame de noble extraction (2) se présenta à l'offrande avec les autres, dans l'intention d'offrir quelques onces de cire, c'était tout ce qu'elle avait alors. Mais voilà qu'au moment de l'offrande, l'avarice lui ferma la main, et elle ne donna rien du tout. Dieu voulut alors que, pour la gloire de son serviteur, cette main, qui avait été fermée volontairement à l'offrande, demeurât également fermée pour les autres usages de la vie. La pauvre femme veut étendre la main : impossible, Dieu ne le lui permet pas. Se voyant alors réduite à l'état de manchot, elle en verse un torrent de larmes, n'accuse qu'elle-même de ce malheur, et reconnaît qu'il y a eu faute de sa part à retenir l'offrande qu'elle devait présenter. C'est pourquoi elle s'empresse de recourir au remède de la prière, implore la miséricorde de Dieu, supplie saint Corentin de venir à son aide, et promet de réparer sa faute. Or, la nuit suivante, le Saint lui apparut en vision pendant son sommeil et lui dit : « Femme, à l'avenir garde-toi « bien de retirer la main qui veut faire le bien ; mais, que tu « aies peu ou beaucoup, donne toujours de grand cœur au Sei-« gneur Dieu, de qui tu tiens tout ce que tu as. Car le Seigneur « aime celui qui donne de grand cœur. Hâte-toi, en conséquence, « d'aller à mon église, implores-y la miséricorde divine en face « de ces reliques devant lesquelles tu as cédé à cette pensée « d'avarice, et ta main redeviendra aussi saine qu'elle l'était pré-« cédemment. »

Cette femme n'eut garde à son réveil d'oublier la vision dont nous parlons. Bien au contraire, elle se met en route et va chercher refuge aux pieds de saint Corentin. Arrivée là, elle raconte aux clercs de l'église tout ce qui lui est arrivé, et la vision dont elle a été favorisée. Or, la nuit suivante, pendant qu'elle dormait devant l'autel, après avoir longtemps prié, elle entendit le saint évêque, qui lui apparaissait une seconde fois, lui dire avec bonté : « Femme

(1) Pour ce fait et le suivant, je donne, avec quelques légères variantes, la traduction de Dom Plaine.
(2) Albert-le-Grand dit « une Damoiselle », or, à l'époque où il écrivait, cette dénomination ne s'appliquait pas aux personnes nobles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« te voilà délivrée du mal dont tu souffrais, c'est ta foi qui t'a « sauvée. »

II. — PUNITION D'UN VOLEUR LÉONARD QUI AVAIT OUTRAGÉ SAINT CORENTIN PAR UN LARCIN SACRILÈGE. — SA PÉNITENCE, SA DOUBLE VISION, SA GUÉRISON.

« Nous ne pouvons non plus passer sous silence ce qui arriva à un voleur originaire du pays de Léon ; car si c'est un mal que de trahir le secret des rois de la terre, à l'opposite, publier et mettre en lumière les œuvres de Dieu est chose honorable et méritoire.

Comme donc on avait annoncé en beaucoup de lieux, pour le premier mai, la dédicace solennelle de l'église de saint Corentin, et que les fidèles y accouraient en foule non-seulement de la Cornouaille mais aussi des pays voisins, un nommé Rapsadulus, voleur de son métier, véritable fils de Bélial, se glissa au milieu de la multitude. Seulement, il vint comme loup et non pas comme agneau ; il y vint en vautour, non comme une colombe ; vrai Judas, et n'ayant rien de saint Pierre ; brigand, et non pèlerin ; il venait pour ravir, non pour donner. Entraîné par un désir diabolique de s'emparer du bien d'autrui, il ne songeait qu'à multiplier ses larcins. Mu par de tels sentiments, il se rendit sur le lieu du marché, y déroba furtivement à un pauvre pèlerin une certaine quantité de soie, et l'emporta avec lui dans son pays (1). Mais Dieu qui ne veut pas que la prospérité des méchants nous pousse à les imiter et à faire le mal à leur exemple, permit bien au contraire, par les mérites de saint Corentin, que ce vol si peu considérable fut puni sur-le-champ et de la manière la plus ostensible. C'est qu'en effet, trois jours après son retour, le voleur sentit en son corps de violents accès de fièvre. Il y a plus, la main qui avait commis le vol, et une moitié du corps furent frappés de paralysie.

Ainsi Dieu prouvait-il qu'il est un juste juge, et que ses jugements sont l'équité même.

Le voleur, alors revenu à lui-même, et se reconnaissant coupable, proclame qu'il a bien mérité le châtiment qui tombe sur lui. Le voilà alors plein de componction et de sentiments de repentir. Il se répand en larmes, il implore la miséricorde de celui dont il connaît le cœur miséricordieux ; il implore la protection des Saints, surtout celle du bienheureux Corentin, dont il s'accuse avec douleur d'avoir profané la fête. C'est lui qu'il invoque, c'est à lui qu'il s'adresse spécialement pour obtenir le pardon du péché de vol dont il est coupable.

Or, la nuit suivante, le B. Evêque se montre au voleur frappé de paralysie. Il commence par lui faire de vifs reproches. Puis voyant son repentir, il se met paternellement à ranimer son courage. Il en vient même à lui promettre le rétablissement de sa santé s'il voulait sans retard se rendre à son église, y restituer l'objet volé, afin de satisfaire là où il avait commis la faute, avoir le courage de confesser son crime d'abord aux pasteurs de l'église, puis en présence de tout le peuple, enfin implorer son pardon auprès de l'Evêque de Quimper ; car, de la sorte, il réparerait pieusement à la face de l'Eglise le vol et le sacrilège dont il s'était rendu coupable.

(1) « Le vol en soi, pouvait n'être pas considerable, mais les circonstances lui donnaient une apparence de sacrilège, ou même en faisaient, à cette date, un vrai sacrilège. » — *(Dom Plaine.)*

Fortifié par cette vision et cette exhortation du Saint, le voleur se met résolument en route, bien décidé à accomplir tout ce que le Saint lui avait commandé. Par malheur, au moment où il achevait son second jour de voyage, le voilà devenu semblable à l'homme qui regarde en arrière après avoir mis la main à la charrue ; il songe à revenir sur ses pas ; il se repent de s'être donné tant de mal et d'avoir fait des dépenses qu'il croit maintenant inutiles. C'était le premier Apostat qui le poussait à imiter son exemple ; car le Diable, notre ennemi, ressent une douleur extrême lorsqu'il voit un pécheur chercher à briser ses chaînes par une conversion sincère ; il fait tout ce qu'il peut pour l'empêcher de réaliser une résolution si salutaire. Tel était donc l'état de ce malheureux voleur ; il était presque décidé à retourner sur ses pas, lorsque dans la nuit qui suivit, au premier chant du coq et pendant qu'il dormait profondément, le B. Corentin lui apparaît une seconde fois, lui rappelle son vol, l'accuse d'inconstance et lui déclare qu'il va le forcer bon gré malgré à restituer au pèlerin la soie qu'il lui a volée. Ce ne fut pas tout encore : en preuve de la vertu du saint Confesseur, le malheureux fut arraché violemment de sa couche et lancé contre la muraille sans que cependant il en éprouvât aucune lésion. Seulement, on l'entendit pousser alors des cris de douleur et implorer l'assistance de Dieu. Or, les cris furent si perçants que tous les gens de la maison en furent réveillés en sursaut. Cette fois, le moyen avait été efficace. Aussi, le matin venu, le voleur n'eut rien de plus pressé que de courir à la basilique de saint Corentin, pour raconter aux prêtres la double vision dont il venait d'être favorisé, leur déclarer comment, après avoir été sur le point de céder aux suggestions de l'ancien Serpent et de renoncer à se convertir, il a repris courage et ne veut plus différer sa conversion.

En conséquence, il restitue présentement ce qu'il avait dérobé, et promet d'accomplir fidèlement toutes les pénitences et les satisfactions qu'on jugera à propos de lui imposer. Cela fait, au moment où il assistait à l'office de nuit devant l'autel du saint Confesseur, et qu'il ne se lassait pas d'y multiplier ses prières avec une ferveur extraordinaire, il s'aperçut tout-à-coup qu'il ne souffrait plus de sa paralysie, et qu'il avait recouvré son ancien état de santé.

Revenu ensuite dans son pays, sain de corps comme d'esprit, il se plaisait à exalter, partout où il portait ses pas, l'excellence des mérites de saint Corentin, pour la plus grande gloire du Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout-puissant, qui est béni dans les siècles des siècles. Amen. »

Telle est l'aventure du voleur Léonard. On voit donc que ce personnage n'a rien de commun avec le seigneur de la suite de Grallon qui mutila le poisson de saint Corentin, mais n'était ni Léonard ni voleur.

III. — Guérison d'Alain Canihart.

Ce miracle a déjà été raconté, mais en latin, à la sixième leçon de la fête de la Translation, dans l'ancien bréviaire (1). Je donne ici le récit d'Albert-le-Grand : « L'an de grâce 1018, Alain Caignard, comte de Cornouaille, pensa devenir aveugle, à cause d'une défluxion qui luy tomba sur les yeux, à laquelle les médecins ne pouvaient remédier. En cette affliction, la comtesse Judith, sa femme, fille de Judicaël, comte de Nantes, luy conseilla de faire un vœu à saint Corentin, et promettre de donner quelques terres et héritages à son église : il la crut, et ainsi, ayant fait dresser et signé les contrats des terres qu'il disposait donner, il se fit porter à Kemper-Corentin, où il visita l'église et fit sa prière, puis mit ces contrats sur l'autel, offrant à Dieu et à saint Corentin les terres et héritages qui y estoient mentionnez, et aussi-tost la défluxion se dissipa, et du depuis n'eut plus mal aux yeux. »

La terre et héritage que le comte donna à saint Corentin fut le village de Lan-Connil en Plonévez-du-Faou (2).

IV. — Guérison du jeune seigneur Benoit.

Dom Plaine a raconté les deux miracles suivants, d'après le *Cartulaire* de Quimper :

« Benoit, neveu du comte Alain, fut vers le même temps arraché à la mort par l'intervention de saint Corentin.

Fils d'Orscand, frère d'Alain, ce Benoit était encore tout jeune lorsqu'il tomba gravement malade. Ses parents, fort attristés d'un tel accident, s'empressèrent de se rendre à l'église de saint Corentin, offrirent au Saint, pour sa guérison, le village de Penbren en Trégunc, et à l'heure même l'enfant fut guéri. »

V. — Victoire du comte Hoel.

« A quelque temps de là, Hoël, fils du même comte Alain Canihart qui était devenu successivement, par droit d'hérédité, comte de Nantes et de Cornouailles (1058), enfin duc de Bretagne (1073), entreprit pieusement le pèlerinage des Saints-Lieux de Rome. Mais à son retour, il se trouva en face d'une conjuration des principaux seigneurs du pays, qui avaient tramé sa perte. Hoël résolut de leur tenir tête les armes à la main, et commença, à cet effet, par implorer l'assistance du Patron de Quimper en lui

(1) Judith, femme du comte Alain, y est appelée *Tudetha ;* au contraire, le *Sanctoral* de Quimper l'appelle *Judetha*, et le Cartulaire du Chapitre de Quimper, *Judith*. Ce dernier document disait de cette princesse : « C'est la femme la plus prudente de notre temps. »

(2) *Cartulaire* de Quimper, cité par M. de Kerdanet.

promettant d'augmenter ses possessions, s'il lui accordait la victoire sur ses ennemis. Or, il en arriva de la sorte, et en conséquence de sa promesse, Hoël donna à perpétuité à saint Corentin la terre de Pentrès en Saint-Nic, dans l'ancien pays de Porzay. »

Le même prince donna une autre marque de sa piété envers saint Corentin : traversant un jour la cathédrale, il remarqua qu'un grand livre placé sur un pupitre était tout déchiré, faute de reliure ; il fit aussitôt un legs donnant à saint Corentin des peaux de cerfs de sa forêt de Quiberon pour recouvrir convenablement tous les livres de son église.

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

UN CONSEIL DU FIGARO

Quiconque réussit à se tenir toujours les pieds chauds, disait un grand médecin, échappe aux quatre cinquièmes des maladies. Cette hygiène est à la portée de tous avec les Semelles Lacroix aux prix suivants : semelles basane, cachemire ou crin colhydrofuge pour hommes, 2 fr. 50 ; dames, 2 fr. ; enfants, 1 fr. 50. Tout crin, 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. *Indiquer les mesures.* Le Houssel, 1, rue Auber, Paris, contre mandat-poste ou timbres.

L'*Union des Indes*, 1, rue Auber, envoie franco sa collection tissus, lainages et soieries.



Le poêle mobile de l'ingénieur de Choubersky chauffe maintenant même les églises, au moyen d'un arrangement spécial appelé « Batterie ». — Rappelons que le Poêle Choubersky fonctionne devant toute cheminée sans aucune installation ; muni de roues, il se déplace à volonté pour chauffer tout appartement ; il brûle jour et nuit pendant plusieurs mois sans s'éteindre. ***Pour éviter les Contrefaçons, s'adresser*** 20, rue Thérèse, coin de l'Avenue de l'Opéra, à Paris, à la Société de Choubersky. Prix : 100 fr. ou 10 fr. par mois. Envoi *franco* en Province contre remboursement.

DRAP POUR SOUTANES, DOUILLETTES.
Liquidation de la manufacture R.W.V. de Verviers.
DRAP fin, valant en détail 18 fr., cuir-laine très fort, à **7,50**
Payable à trois mois.
S'adresser à M. Loisel, 9, avenue Didier, à *Gagny* (Seine-et-Oise).

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT,** à la **Sève de Pin.** Ces Pastilles d'un goût très agreable, remplacent avec une grande superiorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aigues que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La Sève de Pin BRACHAT est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr Recamier.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **Emile PINÈDE,** Propriétaire, à **Montpellier,** (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — Accepte représentants sérieux.

A LOUER belle **Propriété** de 3 hectares, à Billancourt (Seine), rue Saint-Cloud, 8, **cont.** maison de maitre et vastes dép., cour, jardins anglais, fruitier et potager.

La distribution intér. des bâtiments, la grandeur du parc, la tranq. du quartier et sa proximité de Paris, *conviendraient tout particulièr. à une communaute relig.*, à laquelle il serait fait des condit. avantag.

S'ad. à M. Olivier, 10, rue Saint-Augustin, Paris.



SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**

Maladies de la peau, à agents antiseptiques, crevasses, engelures, etc. 2e S. T.es ph.ies. Exp.n contre mand.

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND,** Méd. sp., à **Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des **prix avantageux,** et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève,* des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie Marillier, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccles.e Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue* GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE *Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

2e Année. Samedi 3 Décembre 1887. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F. 6.

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Préconisation de Mgr Lamarche ; L'institution canonique des évêques ; Propagation de la Foi ; Nécrologie ; Le départ du jeune Missionnaire ; Loterie de la Providence. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Dieu et la France ; Outrage franc-maçonnique au Saint-Siège ; Cadeau refusé ; La rentrée des instituts catholiques. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem.* — *IV. La Vie de Saint Corentin :* Les miracles posthumes de saint Corentin. — *V. Annonces.* — *VI. Supplement :* Documents historiques.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 4 Décembre. — Deuxième Dimanche de l'Avent. Office du jour, semi-double, violet. Vêpres de la Sainte-Vierge, mémoires du Dimanche et de s. Sabbas, abbé.

Lundi 5. — Patronage de la Sainte-Vierge (office renvoyé du 27 novembre), double-majeur, blanc.

Mardi 6. — S. Nicolas, évêque, double, blanc.

Mercredi 7. — S. Ambroise, évêque docteur, double, blanc.

Jeudi 8. — Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge, double de 1re classe, blanc.

Vendredi 9. — S. Pierre Chrysologue, double, blanc.

Samedi 10. — Office de l'Octave de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploaré-Douarnenez ..... 4, 5 et 6 décembre.
Retraite de Quimperlé .. 7, 8, 9 et 10 décembre.

Memento. — Les Associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière le jour de la fête de saint François-Xavier, ou l'un des huit jours suivants, aux conditions ordinaires, confession et communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Chapelle de la Retraite.* — Dimanche 4 décembre, à 7 heures du matin, réunion de la Congrégation des Dames.

Cathédrale de Saint-Corentin. — Jeudi 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte Vierge : les messes et offices sont aux heures ordinaires.

Le soir, à 8 heures, récitation du chapelet, procession aux flambeaux dans l'intérieur de la cathédrale, station devant la statue de Notre-Dame de Lourdes, bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Chapelle du Collège. — Jeudi 8 décembre, fête patronale de la Congrégation des Demoiselles, de Quimper : messe à 6 heures 3/4, communion générale, consécration à la Sainte-Vierge.

Exposition du Très-Saint Sacrement toute la journée.

Le soir, à 6 heures, réunion de la Congrégation, instruction par M. Livinec, directeur au Grand-Séminaire, rénovation de la consécration à la Sainte-Vierge par la présidente et par le directeur, bénédiction solennelle.

Chapelle du Sacré-Cœur. — Jeudi 8 décembre, clôture du triduum prêché par M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé : messe à 8 heures, grand'messe à 10 heures, sermon et bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement à 3 heures et demie.

Cathédrale de Saint-Corentin. — Le 11 décembre, à l'issue des premières vêpres en l'honneur de saint Corentin, sermon de charité en faveur des pauvres visités par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul des Dames. La quête se fera pendant le salut.

Monseigneur l'Evêque de Quimper. — Dimanche dernier, les cloches de la cathédrale ont annoncé, à l'angelus de midi, la préconisation de Mgr Lamarche à l'évêché de Quimper, daus le consistoire du vendredi 25 novembre.

Le sacré de Monseigneur aura lieu à Notre-Dame de Paris, le dimanche 29 janvier prochain. Le prélat consécrateur sera Mgr Richard, archevêque de Paris.

Ces délais, qui ne peuvent être abrégés, nous paraissent bien longs à nous tous, qui sommes heureux et fiers d'accueillir cet évêque que la Providence nous destinait et que Rome nous envoie.

L'institution canonique des évêques. — Quand l'évêque a été élu et nommé, ou bien si l'on veut, quand l'évêque présenté, nommé par le pouvoir civil, s'est vu *confirmer* par l'autorité apostolique, une véritable alliance s'est formée entre lui et l'Eglise à laquelle il est appelé. A partir de ce moment il n'est plus libre de renoncer, de son propre chef, à la charge qui lui est confiée. Et cependant il ne peut encore faire acte de juridiction, ni administrer son diocèse.

Que lui manque-t-il donc ? Il lui manque ce que l'on appelle l'*institution canonique*, c'est-à-dire l'investiture de la juridiction par les ***Bulles*** que le Souverain-Pontife envoie,

témoignage authentique de la *mission légitime* qu'a reçue le nouvel élu.

Il est facile de comprendre combien cette disposition est sage. Les princes ne reconnaissent l'*envoyé*, l'*ambassadeur* d'un gouvernement étranger qu'après remise des *lettres* qui accréditent ce personnage; on n'est admis à remplir une fonction publique qu'après avoir justifié de ses pouvoirs : il en doit être ainsi dans l'Eglise, autrement tout serait désordre et confusion dans son gouvernement, l'autorité serait sans prestige, le peuple fidèle sans sécurité...

Aussi l'Eglise a-t-elle interdit, par des lois très sévères, tout acte de juridiction à l'évêque élu et confirmé, avant l'expédition et la remise, à qui de droit, des Lettres Apostoliques qui font foi pleine et entière de sa mission.

Il y a peine de *suspense* encourue *ipso facto* pour ceux qui enfreindraient cette défense. En 1873, Pie IX, de vénérée mémoire, a décrété la peine d'excommunication (avec réserve spéciale au Saint-Siège) contre les « Dignitaires et Chanoines des Eglises cathédrales vacantes, qui auraient porté atteinte au pouvoir du Vicaire capitulaire légitime, ou qui auraient osé dépouiller de son autorité ledit Vicaire capitulaire, avant la remise au Chapitre des Lettres Apostoliques conférant l'église au nouvel évêque. » — Même peine atteint l'évêque qui voudrait administrer son diocèse avant ce temps, — et tous ceux qui prendraient part à de tels actes.

Il y a jusqu'à sept bulles expédiées par le Saint-Siège, à l'occasion d'une nomination épiscopale.

Dans la première, le Pape informe l'univers catholique que l'Eglise compte un évêque de plus.

Dans la deuxième, le Saint-Père remercie le chef du gouvernement de lui avoir présenté un sujet digne de recevoir la consécration épiscopale.

La troisième bulle, adressée à celui qui a été préconisé, lui annonce que sa personne a été agréée pour la sublime fonction de l'épiscopat.

La quatrième bulle est envoyée au clergé du diocèse dont le nouvel élu va devenir le pasteur légitime.

La cinquième est pour les fidèles, auxquels on recommande le respect et l'obéissance à l'égard du nouveau pasteur qui leur est destiné.

Une sixième bulle est expédiée au métropolitain, qui est prié d'accueillir comme un frère le nouvel évêque, et de lui accorder affection et appui.

Enfin, l'évêque élu reçoit pour lui-même la septième bulle, qui l'autorise à choisir le lieu de sa consécration, et nomme le prélat consécrateur.

En général, l'envoi de ces bulles et leur enregistrement au Conseil d'Etat demandent environ cinq ou six semaines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la propagation de la Foi. — La Sacrée Congrégation des indulgences, répondant le 16 juillet 1887 aux divers doutes qui lui avaient été soumis relativement aux conditions dans lesquelles les associés de la Propagation de la Foi, les collecteurs ou directeurs de l'œuvre peuvent jouir des indulgences et privilèges qui leur sont accordés, a statué :

1° Que l'associé qui n'a pas coutume de réciter, chaque jour, les prières prescrites, à savoir le *Pater* et l'*Ave* et l'invocation à saint François Xavier, ou qui néglige de payer la souscription, ne jouit pas des indulgences.

2° Le prêtre collecteur ou directeur qui ne remplirait pas ces conditions pourrait néanmoins jouir de ces privilèges, parce que ces privilèges sont accordés en raison de la collecte des aumônes ou de la participation aux travaux du comité.

3° Le consentement de l'évêque diocésain est nécessaire pour la jouissance de ces privivèges, et chaque prêtre doit le demander personnellement, si l'évêque n'a point donné *in globo* son consentement à tous les prêtres de son diocèse qui remplissent les conditions requises. Ce consentement n'est pas suffisamment exprimé par l'approbation de l'existence de l'œuvre dans le diocèse.

4° La prorogation pour sept ans de ces privilèges commence non à partir de l'expiration du premier septennat, mais à partir du jour où cette prorogation est accordée.

5° Le prêtre collecteur a droit aux privilèges, du jour où il verse toute la somme de l'année, ou une partie de cette somme, d'après les statuts de l'œuvre.

Nécrologie. — M. l'abbé Maubras, ancien vicaire à Ploudiry, est décédé à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de Léon.

M. l'abbé Caquelard, curé de Plougastel-Daoulas, vient de mourir après une longue et cruelle maladie.

***

M. l'abbé Bouguen, ancien vicaire au Tréhou et à Plouvien, est parti, le 16 novembre, du séminaire des missions étrangères à Paris pour Pondichéry.

Le départ du jeune Missionnaire. — Un jeune prêtre du Séminaire des Missions étrangères de Paris, sur le point de partir pour la Cochinchine orientale, adresse à sa sœur religieuse résidant dans une des communautés de Nantes, une lettre fort touchante où nous lisons :

« Au jour des adieux à la famille, tout se passa bien ; mais on voyait des larmes sous les paupières. Quand il fallut s'embrasser et partir, les pleurs longtemps retenus se mirent à couler. Je m'y attendais et je n'en fus point surpris. J'essayai

de faire entendre quelques paroles de consolation ; mais on me répondit par une nouvelle explosion de larmes et j'aurais eu besoin peut-être plus que les autres, en ce moment, d'être consolé...

« Mon père voulut m'accompagner j'usqu'à la gare, et là il ne put contenir ses sanglots. Je fis appel à sa foi, lui disant d'offrir à Dieu son sacrifice, et je partis pour Paris. Mon pauvre cœur était bien déchiré ! Je sentis le fer de la lance qui transperça la poitrine de Notre-Seigneur ! Mais je me rappelai les paroles du Maitre : — Celui qui, pour l'amour de moi, quitte son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, recevra le centuple et possédera la vie éternelle.. — Adieu donc, chers parents, je ne dois plus écouter la voix de la nature. Je suis à Dieu qui veut me donner la couronne de l'apôtre, peut-être celle des martyrs...

« J'ai reçu, depuis, une lettre de mon père. Dignes parents que nous avons ! Mon père me rappelle la parole de la reine Blanche à son fils Louis IX et il ajoute : — « Eh bien ! de « même pour toi, mon Louis, nous préférerions te voir mourir « à nos pieds plutôt que de te voir manquer à la parole que « tu as donnée à Dieu, au serment de la fidélité que tu as « jurée à Notre-Seigneur !... »

« Aujourd'hui, 16 novembre, a lieu le départ de plusieurs de mes confrères ; ils se rendent aux Indes et dans la Cochinchine occidentale. Au commencement de novembre, d'autres nous avaient déjà quittés pour aller en Chine. — A la fin du mois, partiront à leur tour ceux qui sont destinés aux missions de la Birmanie, du Tonkin et du Japon. — Le 14 décembre, un quatrième groupe prendra la mer pour aller à Siam et dans la Cochinchine orientale : je fais partie de ceux qui se rendent au vicariat apostolique de Mgr Van-Camelbeke.

« En avant ! pour Dieu et pour les âmes ! »

Ne refusons pas le secours de nos prières et de nos aumônes à ceux qui sacrifient tout et donnent si généreusement leur vie.

QUIMPER. — L'exposition de la loterie autorisée au profit des Orphelines de l'Adoration-Providence, à Quimper, sera ouverte, samedi 3 décembre 1887, de 9 heures du matin à 4 heures.

Le tirage aura lieu, mardi 6 à midi précis.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Dieu et la France. — Depuis plus d'un mois, notre malheureuse patrie est le théâtre d'évènements dont l'histoire nous montre peu d'exemples.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Naturellement ces évènements nous font penser au gouvernement temporel de la Providence ; on a beau nier son intervention : elle existe, s'affirme, défie tous les coups d'Etat et rend des décrets immédiatement exécutoires contre les princes du siècle eux-mêmes.

Un journal peu accessible aux grandes leçons de philosophie chrétienne, le *Figaro*, a été frappé lui-même de ces représailles providentielles :

« Si vous savez voir et comprendre, écrit-il, en s'adressant à M. Grévy, quelle revanche de tout ce que vous avez foulé, meurtri, méconnu ! Ces décrets odieux, impies, que vous avez signés naguère d'une main si tranquille, comme ils se retournent aujourd'hui contre vous et votre famille ! Vous avez fait crocheter les serrures : on crochette vos tiroirs et on fouille vos papiers ! Vous avez fait prendre au collet d'honnêtes gens pour être jetés hors de leur domicile, et, à cette heure, la justice saisit au collet votre gendre pour le jeter hors de l'Elysée ! Vous avez proscrit, expulsé : vous allez être chassé à votre tour, sans trouver sur votre passage les témoignages de respect et de sympathie recueillis et emportés par vos victimes !

« Ah ! il y a dans les choses une logique implacable et mystérieuse qui va jusqu'au bout ; et peut-être, à cette heure sombre, commencez-vous à entrevoir la Providence que vous avez laissé nier dans l'enseignement public et dans les lois ! »

En effet, elle n'abdique jamais, cette Divine Providence. Quelquefois seulement elle est patiente parce que son action est éternelle ; mais qui osera nier qu'à l'heure actuelle elle ne vienne d'ajouter un chapitre de plus au vieux livre de Lactance sur la vie des persécuteurs ?

Rome. — Les journaux italiens publient deux télégrammes envoyés de Mentana par les « manifestants » de dimanche dernier. L'un est adressé à M. Lemmi, le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, et l'autre à M. Crispi. Voici ce dernier :

« *Au frère* François Crispi, à l'audacieux préparateur de l'œuvre de Garibaldi en Sicile, au très-courageux champion de l'indépendance ET DE LA LAÏCITÉ DE L'ETAT, les francs-maçons envoient leurs salutations et expriment l'espoir *qu'il continuera à réprimer les actes « qui ne sont pas toujours chrétiens » du Vatican et des Vaticanistes.* »

Ce télégramme caractérise mieux que tout le reste la politique de M. Crispi, l'homme d'Etat que M. de Bismarck prend pour garant de sa franchise et qui, pour son compte, fait à la Papauté comme à l'Eglise une guerre, dont le cynisme n'exclut pas l'hypocrisie.

Cadeau de la Maison de Savoie. — Le Pape a refusé le calice offert avec la seule indication : *la Maison de Savoie.*

La Reine n'a pas caché son mécontentement, lorsqu'elle a appris que la famille royale d'Italie était « exclue, dans cette occasion, du concert de toutes les têtes couronnées de l'Europe. »

PARIS. — La rentrée de l'Institut catholique a eu lieu le 17 novembre. Mgr Rotelli, nonce apostolique, présidait, ayant à ses côtés Mgr Richard, archevêque de Paris, et tous les évêques fondateurs et protecteurs de l'Institut. Mgr d'Hulst, recteur, a fait un éloquent rapport, et Mgr Coullié, le discours d'usage.

***

LYON. — La rentrée des Facultés catholiques de Lyon vient également d'avoir lieu, sous la présidence de Monseigneur Foulon, archevêque de Lyon. Douze évêques s'y étaient donné rendez-vous. Mgr Foulon et Mgr de Cabrières ont tour à tour pris la parole.

***

PERPIGNAN. — Notre Saint-Père le Pape voulant donner un témoignage de sa particulière bienveillance à Mgr Soubiranne, évêque démissionnaire de Belley, lui a conféré le titre d'archevêque titulaire de Néocésarée, dans le Consistoire du 25 novembre.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nous suivons la *voie douloureuse* jusqu'au Saint-Sépulcre, un peu en touristes, avant de faire le chemin de la Croix, en pèlerins.

La *1re Station* est en réalité dans l'intérieur d'une caserne turque, bâtie sur le prétoire de Pilate: on s'agenouille dans la rue, à l'endroit même indiqué par des traces visibles d'un escalier. En effet, il y avait là un escalier que Notre-Seigneur, injustement condamné à mort, avait teint de son sang. Sainte Hélène le fit porter à Rome, où on le vénère près de Saint-Jean-de-Latran.

A cette maison de Pilate commence, jusqu'au sommet du Calvaire, la *voie douloureuse ;* elle a environ 1320 pas.

Jésus passa sous l'arcade, où il avait été montré au peuple, descendit cette rue, longue de deux cents mètres, jusqu'à sa rencontre avec celle qui vient de la porte de Damas.

La *2e Station* est à côté de la première ; c'est là, au bas de l'escalier saint, que Notre-Seigneur fut chargé de sa croix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La rue s'est exhaussée de quatre à cinq mètres. Cette différence de niveau provient des démolitions amoncelées par des siècles de troubles et de dévastations. Devant le palais de Pilate, il y avait une grande place pavée *(Lithostrotos)* ; elle s'étendait sous la rue actuelle, le sanctuaire de la Flagellation et le couvent des religieuses de N.-D. de Sion. Dans les sous-sols de ce monastère, j'en ai vu de beaux restes.

La voie douloureuse va de l'Est à l'Ouest.

3e Station. — A l'extrémité de la rue, fléchissant sous le poids de la croix et de ses souffrances, Notre-Seigneur tomba pour la première fois : une colonne en marbre rouge, brisée, à moitié enfoncée en terre, indique ce lieu à la dévotion des fidèles.

On laisse à droite le bel hôpital autrichien, et l'on tourne brusquement à gauche vers le Sud. Les Arméniens catholiques ont acheté le terrain où se trouvent la troisième et la quatrième station ; c'est fort heureux, car du moins c'est autant de sauvé des mains des schismatisques, et les catholiques y sont chez eux.

4e Station. — A gauche est indiqué l'endroit précis où se tenait la Sainte-Vierge pour voir passer son Fils, conduit à la mort. Que s'est-il passé dans le cœur du Fils et dans celui de sa Mère en un pareil moment ? La Sainte-Ecriture n'en fait aucune mention ; mais, vraiment, il faudrait être de pierre pour ne pas être ému à ce seul souvenir. Autrefois, il y avait à cette place une église dédiée à N.-D. des Sept-Douleurs : la garde en était confiée à des religieuses.

Ici encore, le terrain a reçu des surcharges considérables ; on peut facilement le constater à la chapelle dite du *Spasme*, en mémoire de l'extrême émotion ressentie par la Sainte-Vierge.

5e Station. — A une vingtaine de mètres plus loin, est une petite excavation pratiquée dans le mur d'une maison, au point même où Simon-le-Cyrénéen, venant probablement de la porte d'Ephraïm, fut obligé d'aider Jésus à porter sa croix.

6e Station. — A 86 mètres de là et à l'Ouest d'une voûte qui est sur la rue, un fragment de colonne incrusté dans le pavé indique la maison de sainte Véronique. A sa porte eut lieu le miracle de la Face de Notre-Seigneur s'imprimant dans le linge avec lequel cette femme de cœur et d'énergie essuya la sueur, le sang et les crachats qui la couvraient et la rendaient méconnaissable.

Quel chrétien n'a pas envié le bonheur de cette sainte Femme rapportant sous son toit cette empreinte sacrée ? Je ne puis retenir cette réflexion que tout chrétien, digne de ce nom, doit avoir en lui, en plein cœur, ces mêmes traits, cette même Face, cette même empreinte du Sauveur Jésus.

7e Station. — Elle se trouve à 60 mètres plus loin, à l'emplacement de la porte Judiciaire.

Notre-Seigneur y tomba pour la seconde fois. Il est aisé de reconnaître qu'il y avait là une porte de ville. Je lis non sans étonnement une inscription latine en grosses lettres ; elle rappelle que Jésus trahi et livré par les Juifs passa par cette porte pour être ensuite crucifié. Eux, les riches et les puissants du monde, comment ont-ils pu tolérer un témoignage aussi écrasant de leur honte et de leur condamnation en face des Mahométans et des Chrétiens ? Ils auraient bien voulu l'effacer depuis longtemps, mais ils n'y arrivent jamais : le doigt de Dieu est là.

8e Station. — Un trou dans une pierre placée dans le mur d'un couvent marque l'endroit où Jésus s'adressa aux Saintes Femmes.

Il semble d'abord étrange que des faits aussi considérables soient fixés par des indices de si peu d'importance. A la réflexion et l'histoire à la main, on se rend compte des difficultés énormes qu'on a dû rencontrer à travers les siècles pour conserver d'une façon positive et sûre les souvenirs de notre sainte religion : les guerres, les sièges, les prises d'assaut, les ruines entassées, les changements de maîtres et de propriétaires, les altérations des mœurs et du langage, tout cela et tant d'autres causes ont réduit souvent à presque rien les monuments qui consacraient les lieux plus particulièrement chers à notre foi. Mais si on ne trouve qu'une pierre, un débris de colonne à terre ou dans un mur, en témoignage du passage de N.-S. dans la *voie douloureuse*, son souvenir est vivant, il remplit la ville, pénètre de gré ou de force et remplit d'amour ou de haine habitants, pèlerins et curieux. On ne voit pas N.-S., mais Il est partout, s'impose à tous, et résume en Lui les conditions actuelles de la ville, car Il en est l'explication, et sa raison d'être telle qu'elle est.

9e Station. — De la porte Judiciaire au Calvaire, il ne devait y avoir autrefois, d'après le frère Liévin, que 200 mètres : aujourd'hui on fait un circuit qui allonge à peu près d'un tiers la route suivie par Jésus.

Un tronçon de colonne dans le pied-droit de l'évêché indique la place où, pour la troisième fois, N.-S. épuisé par ses souffrances, tomba écrasé sous le poids de sa croix.

10e Station. — Les cinq dernières stations se trouvent renfermées dans la basilique du Saint-Sépulcre. Pour y arriver, il faut revenir sur ses pas et monter un escalier de 19 marches, la configuration de la ville ayant été bien des fois modifiée. L'escalier conduit à la partie sud de la moitié du Calvaire, appartenant aux Pères de Terre-Sainte.

Une rosace incrustée dans le pavé marque le lieu où N.-S. fut dépouillé de ses vêtements.

Je crois te l'avoir dit, le Calvaire n'est pas et n'a jamais été une montagne, ni même une colline autrement que dans l'imagination des orateurs à effets : c'était un terrain placé

Archives diocésa es e Quimper et Léon

hors de la ville, où il y avait des jardins, et au milieu un petit monticule rocheux, sans humus; sur ce tertre l'on crucifiait les grands coupables, et il fallut, la terre manquant, creuser le roc pour y implanter la croix. Cette légère élévation est à 4 ou 5 mètres au plus au-dessus du jardin de Joseph d'Arimathie.

J'ai déjà pénétré avec toi dans la basilique du Saint-Sépulcre, aussi je n'y reviens pas pour le moment. Les autres stations sont indiquées par une mosaïque, une plaque d'argent, un petit autel, et enfin le Saint-Tombeau lui-même.

Excuse, mon cher ami, la longueur et le décousu de cette lettre, c'est le résumé de ma première journée à Jérusalem.

(A suivre). Bien à toi, X.

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE V
LES MIRACLES POSTHUMES DE SAINT CORENTIN

VI. — Délivrance d'un seigneur enfermé dans un coffre.

Parmi les miracles racontés jusqu'ici, le deuxième et le cinquième sont l'objet d'une allusion dans la seconde *séquence* de la messe de saint Corentin. La strophe dont j'ai parlé est suivie d'une brève mention de quatre autres prodiges ; c'est d'après l'ordre même où ils y sont classés que je vais les exposer maintenant :

Captus archa liberatur (1).

Albert-le-Grand donne le récit de ce prodige :

« Quelques méchans, estans entrez de violence dans la maison d'un honneste Personnage, l'enfermerent dans un coffre, à dessein de l'y laisser mourir de faim ; ce pauvre homme eut recours à Dieu, par l'entremise de saint Corentin, lequel parut en la chambre, tout éclatant et glorieux, et, du bout de sa crosse, leva la serrure de ce coffre et délivra ce pauvre homme, qui, de ce pas, alla à son Eglise remercier Dieu et son serviteur saint Corentin. »

VII. — Prodige en faveur des moines de Marmoutiers

Vinum monachis servatur,
Sicut Turonis testatur,
Neque bibit exmutus.

Pour exposer ce fait merveilleux, nous avons le récit du *Sanctoral de Quimper*, conservé au musée Bollandien. Ce monu-

(1) La troisième *séquence* dit : Vincti liberantur.

ment liturgique ne renferme pas seulement un extrait considérable de la vie latine de saint Corentin (pour la fête du 12 décembre et pour son octave), il nous offre aussi au 1er mai un abrégé du récit de la translation à Marmoutiers (1), avec la relation du miracle du vin sauvé.

« Des hommes de guerre, pleins de confiance dans leurs forces et ne craignant pas plus Dieu que les hommes, vinrent jusqu'à Tours et firent irruption dans le monastère de Marmoutiers. Ce qu'ils voulaient c'était enlever le vin des moines. Ils se précipitent donc vers ce qu'on appelait *la grande tonne de saint Martin* ; c'était la provision de vin des religieux pour un temps déterminé de chaque année. Les hommes d'armes percent la tonne et recueillent le vin dans différents vases. Les moines apportent devant la tonne les corps des Saints si nombreux dont ils ont la garde ; rien n'y fait ! Mais le ciel alors les inspire : « Où est, s'écrient-ils, notre évêque breton Corentin ? Qu'on apporte le corps du saint Confesseur et qu'il sauve notre vin de la rapacité de nos ennemis. » Quelques-uns courent et reviennent portant le corps du saint Evêque, ils placent la chasse sur le tonneau confiant ainsi à la garde de saint Corentin le vin, qui cesse aussitôt de couler, comme si l'orifice avait été hermétiquement clos. A la vue d'un tel prodige les soldats reculent ; leurs cœurs jusque là endurcis s'émeuvent. A partir de ce jour, ils n'osèrent faire aucun mal aux moines. Quant à ceux-ci leur joie fut grande, et ils honorèrent désormais saint Corentin bien plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à ce jour. »

Ainsi donc en cette circonstance, « les moines de Marmoutiers n'en vinrent à recourir à la protection de saint Corentin qu'après avoir vainement imploré l'assistance des autres Saints, dont ils avaient également des reliques ; mais aussi l'efficacité de la protection de l'Evêque breton n'en parut que plus évidente (1). » A dater de ce moment jusqu'à la Révolution française, il fut honoré comme un des principaux patrons de l'abbaye. La preuve la plus éclatante est l'*acte* suivant emprunté au *Liber rerum memorabilium Majoris Monasterii* (recueil des événements mémorables qui se sont passés à Marmoutiers) ; cette pièce intéressante a été publiée par la Société archéologique de Touraine, comme appendice à l'histoire de ce célèbre monastère, par dom Martène ; dom Plaine n'a eu garde de l'omettre à la suite de la *Vie de saint Corentin*.

Derniers documents relatifs a la conservation des Reliques de saint Corentin chez les moines de Marmoutiers.

« L'an 1466, au milieu de bruits de procès et de grands embarras domestiques, nous avons éprouvé une réelle consolation en voyant transféré dans une nouvelle chasse le corps vénérable de

(1) Dom Plaine que nous citons ici, a donné le texte et la traduction de ce document qui contient en outre le récit de la guérison d'Alain Canihart.
(1) Dom Plaine, p. 16.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

saint Corentin autrefois Evêque de Quimper ou de Cornouailles, dans la Bretagne-Armorique. Ces dépouilles sacrées reposent depuis des siècles dans ce monastère, et jusqu'à l'époque où nous sommes elles avaient été conservées dans une chasse de bois, parmi celles qui dominent l'autel où l'on dit la messe après Matines.

« L'an 1623, le mercredi 10 mai, cette chasse avait été ouverte sur les instances du Révérendissime père en Dieu, Guillaume Le Prestre, évêque de Quimper, renouvelant alors la demande qu'il avait déjà faite quatre ans auparavant. Du consentement unanime de notre Chapitre, il lui fut accordé que les commissaires nommés pour cette œuvre : frère Louis Blanchard, prieur de Saint-Martin de Laval, et frère François Durand, second sacriste, retireraient de la chasse pour le lui remettre un ossement qui paraissait être d'un bras ou d'un fémur. De tout ceci il fut dressé un acte authentique, auquel souscrivirent le dit évêque de Quimper, Guillaume, évêque de Saint-Malo, R. Guedien, prévôt de Blaslay, L. Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'île Tristan et vicaire général de l'archevêque de Tours pour la Bretagne, Guillaume Jouar, chanoine de Saint-Malo, et Julien Le Texier, chanoine de Quimper. Au nom des moines, souscrivirent les Frères Jacques d'Huysseau, grand-prieur, Blanchard, Durand et Jacques de Loynes, secrétaire. Le même jour fut donné à l'Illustrissime seigneur Guillaume évêque de Saint-Malo, une autre relique de saint Corentin, c'était l'os qu'on appelle *rotule du genou*.

« L'an 1646, au jour fixé qui était le 20 mai, fête de la Pentecôte, les restes sacrés du bienheureux Corentin furent transférés de la vieille chasse en bois dans une nouvelle chasse en argent, œuvre d'un travail exquis, accomplie aux frais du vénérable frère Bertrand Viette, le généreux prieur des *Sept-Dormants*.

« Cette chasse est donc d'argent, elle pèse environ 17 marcks ; elle représente le buste d'un évêque dont la tête porte une mitre ornée de pierres précieuses. Le socle est embelli d'incrustations d'argent entourant les verres qui laissent voir les saintes reliques.

« Au jour dit, à trois heures après-midi, en présence de tous les moines et d'une multitude innombrable accourue pour la solennité, la chasse de bois fut ouverte ; on y trouva la tête et de très nombreux ossements de saint Corentin, enveloppés dans une étoffe de soie ; on les plaça dans la chasse d'argent après l'avoir solennellement bénite ; la tête fut mise dans la partie du reliquaire qui figure la tête du Saint, et les autres ossements dans le reste du buste ou dans le socle suivant que leur dimension le permit.

« Le lendemain les RR. PP. prieur et religieux de Saint-Julien de Tours, pour affirmer leur dévotion envers les Saints et l'étroite union qui existe entre eux et nous, se présentèrent à notre église comme ils le font aux jours des *grandes Litanies* (1). Nous les reçumes à la porte de notre basilique avec grande joie et grand respect, puis entrant ensuite au chœur, eux se tenant à gauche,

(1) Les *Rogations*.

et nous occupant la droite (que nous leur avions offerte pour leur faire honneur, mais qu'ils refusèrent par modestie), nous chantâmes d'un seul cœur la messe solennelle, et d'un seul cœur aussi les louanges du Dieu Tout-Puissant, et de notre père saint Corentin.

« En raison même de la création de cette nouvelle chasse, on a fait faire derrière l'autel, au côté Nord, une armoire dans laquelle ont été déposés le *radius* de saint Martin et le corps de saint Corentin. »

VIII. — Cessation de la sécheresse.

Il parait que la liturgie parlait de faveurs bien anciennes, quand elle disait :

A Britannis dum portatur
Sacrum corpus, imber datur.

et d'après une formule plus moderne :

Munus datur imbrium,

car, depuis bien longtemps, les Bretons ne pouvaient plus porter en procession le corps de leur saint Patron.

Depuis que le Bras de saint Corentin fut rendu à l'Eglise de Quimper, il fut porté trois fois, comme je l'ai dit, mais ce fut toujours, au contraire, pour demander la cessation de la pluie. Nous ne savons pas quelles furent les circonstances spéciales où saint Corentin obtint à son peuple les pluies bienfaisantes dont on parle.

IX. — Saint Corentin empêche les fâcheuses conséquences de la chute d'une poutre.

Tout ce que nous savons de ce miracle, c'est ce qu'en dit la seconde séquence :

Trabes cadit nec demnatur
Paries vel populus.

Non-seulement personne ne fut écrasé par cette masse, mais le mur même dans lequel la poutre était engagée ne subit point de dommage. Ce fait ne se rapporterait-il pas à la construction de la seconde ou de la troisième cathédrale ?

X. — Miracle opéré en faveur d'un jeune homme chassé sans raison par ses parents en 1424.

A la suite de la vie de saint Corentin écrite en vers bretons par le père Maunoir, se trouve un autre poëme racontant en 360 vers le fait dont il est ici question ; il présente une foule de circonstances merveilleuses, des apparitions multipliées, et il a plutôt les allures d'un conte pieux que d'un exposé historique ; il est néanmoins probable qu'un certain fonds de vérité subsiste sous ces broderies, et que saint Corentin a soutenu ce pauvre jeune homme forcé de quitter son château, près de Quimper, pour aller vivre dans la misère auprès de Douarnenez ; là, le Saint lui aurait apparu, lui aurait procuré la visite de la Très-Sainte Vierge et, après sa mort, aurait conduit son âme au ciel.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

XI. — Apparition de saint Corentin au pieux chanoine Jacques Denys.

C'est encore au père Maunoir que j'emprunte le récit suivant.

« Précédemment, dans la cathédrale de Quimper, la statue de Notre-Dame et la statue de saint Corentin se trouvaient placées vis-à-vis l'une de l'autre au-dessus du maître-autel ; or, on a changé de place à l'image de saint Corentin et c'est là pour beaucoup une cause d'étonnement. Voici comment et pourquoi ce changement a eu lieu.

« Il y avait à Quimper un saint chanoine qui avait une très grande dévotion à saint Corentin. Il s'appelait Jacques Denys. Un jour qu'il était en prière devant le maître-autel, il vit, non plus la statue, mais le Saint lui-même qui lui parla comme il suit : « Jacques Denys, mon fils, de la part de Notre-Seigneur, faites ce que je vais vous dire : changez de place à ma statue et mettez-la, dans la chapelle la plus rapprochée du sanctuaire, du côté gauche (1), car il n'est pas juste de voir placés sur un rang égal la noble Dame et l'humble serviteur (par là le Saint montrait, avec son respect pour la glorieuse Vierge, l'humilité qu'il gardait jusque dans la gloire). Le bon chanoine obéit et mit l'image de saint Corentin là où elle se trouve maintenant (XVII^e siècle). A partir de ce moment la dévotion de ce saint prêtre pour son bienheureux patron ne fit que s'accroître, et en même temps grandissait son amour pour Dieu et pour le prochain. Afin de mieux montrer sa charité pour les pauvres qui sont les membres de Jésus-Christ, dès qu'il se sentit atteint de la maladie dont il devait mourir, il se fit transporter à l'hôpital Saint-Antoine (aujourd'hui transformé en maison d'arrêt) ; là Notre-Seigneur lui apparut, escorté de deux anges, et lui offrit de le guérir, mais ce que désirait Jacques Denys, ce n'était pas une prolongation de sa vie sur la terre. Après Notre-Seigneur, saint Corentin vint visiter à son tour celui qui l'avait tant honoré ; enfin la Mère de Dieu vint avec son enfant dans ses bras, et daigna lui accorder la faveur qu'avait reçu autrefois le saint vieillard Siméon. Ce fut en déposant un respectueux baiser sur le front du Fils de la Vierge qu'expira doucement ce grand dévot de saint Corentin. »

Le père Maunoir n'indique pas la date de ces événements.

XII. — Cessation de la peste a Quimper.

En racontant l'histoire du Bras de saint Corentin, j'ai dit tout ce qui a trait à cet événement, et je n'ai pas à y revenir, si ce n'est pour rappeler qu'il y eut là non pas un seul prodige, mais plusieurs : d'abord la peste elle-même fut une punition miraculeuse, puis il y eut l'apparition au père Bernard et enfin la cessation du fléau.

* * *

M. de Kerdanet, en énumérant les miracles de saint Corentin,

(1) C'est-à-dire dans la chapelle qui lui avait été consacrée dès 1335 et qu'on appelait *de Saint-Corentin d'en haut* (aujourd'hui chapelle de Saint-Paul). A l'entrée du chœur était l'autel de *Saint-Corentin d'en bas*.

cite l'*effusion des trois gouttes de sang* ; mais si ce merveilleux événement eut lieu dans la cathédrale, ce n'est pas un motif pour attribuer au patron de cette église un miracle dans lequel on ne voit nullement son intervention.

J'ai emprunté à Dom Plaine *(Appendices à la Vie de saint Corentin)*, quelques-uns des récits qui précèdent ; cet auteur a joint à son travail une note que je dois reproduire ici : « Il y a lieu de croire que l'ancien *Passionnaire* de Quimper renfermait la relation de beaucoup d'autres miracles aujourd'hui perdue sans retour, témoin ce qui est dit dans le *Sanctoral* de Quimper : *Nihil ultra, quia in tempore paschali festa non amplius quam tres lectiones habent* » ; seule donc la nécessité liturgique avait empêché d'exposer d'autres prodiges.

(1) Le miracle des *trois gouttes de sang* sera raconté en temps convenable dans la *Semaine religieuse*.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

UN CONSEIL DU FIGARO

Quiconque réussit à se tenir toujours les pieds chauds, disait un grand médecin, échappe aux quatre cinquièmes des maladies. Cette hygiène est à la portée de tous avec les SEMELLES LACROIX aux prix suivants : semelles basane, cachemire ou crin colhydrofuge pour hommes, 2 fr. 50 ; dames, 2 fr. ; enfants, 1 fr. 50. Tout crin, 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. *Indiquer les mesures.* Le Houssel, 1, rue Auber, Paris, contre mandat-poste ou timbres.

L'*Union des Indes*, 1, rue Auber, envoie franco sa collection tissus, lainages et soieries.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*

Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ni nausées, ni coliques, ni diarrhées, — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Ph^ie* MIDY, 413, *F^x St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50 Env. f^co p^r poste c^tre mand. au timb.-poste. CONTRE LA CONSTIPATION

Vins rouges et blancs de Table de 2, 90 l. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE

Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.

La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50 PARIS, 35, Rue de Rivoli.

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES

SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de tous Systèmes

DESSINS et FOURNITURES pour DÉCOUPAGE

OUTILS DE TOUTES SORTES

3 DIPLOMES D'HONNEUR

Le TARIF-ALBUM, 900 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.

TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LOUER belle **Propriété** de 3 hectares, à BILLANCOURT (Seine), rue Saint-Cloud, 8, cont. maison de maître et vastes dép., cour, jardins anglais, fruitier et potager.

La distribution intér. des bâtiments, la grandeur du parc, la tranq. du quartier et sa proximité de Paris, *conviendraient tout particulièr. à une communauté relig.*, à laquelle il serait fait des condit. avantag.

S'ad. à M. Olivier, 10, rue Saint-Augustin, Paris.



SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

DRAP POUR SOUTANES, DOUILLETTES.
Liquidation de la manufacture R.W.V. de Verviers.
DRAP fin, valant en détail 18 fr., cuir-laine très fort, à **7,50**
Payable à trois mois.
S'adresser à M. LOISEL, 9, avenue Didier, à *Gagny* (Seine-et-Oise).

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le ***Sirop de Bochet Iodé*** et la **POMMADE RESOLUTIVE** de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

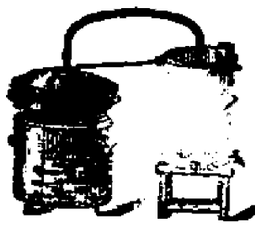
AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seule fabricante de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S.G.D.G., SYSTÈME DEROY
Produisant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics
VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. Alambics pour Amateurs depuis 1 litre
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 10 Décembre 1887. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mgr Lamarche, nommé chanoine d'honneur, à Rennes ; Nécrologie ; Service anniversaire de M. l'abbé Caroff ; Retour de Mission à Plouézoc'h ; Biographie : Poésies de Grignon de Monfort. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les dévots serviteurs de saint Corentin (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 11 Décembre.—Troisième Dimanche de l'Avent. Office du jour, semi-double, violet. Vêpres de Saint Corentin, mémoires du Dimanche.

Lundi 12. — Saint Corentin, premier évêque et patron du diocèse, double de 1re classe, blanc.

Mardi 13. — Sainte Lucie, vierge-martyre, double, rouge.

Mercredi 14. — Jeûne des Quatre-Temps. — Office de l'octave de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Jeudi 15. — Octave de l'Immaculée-Conception, double, blanc.

Vendredi 16. — Jeûne des Quatre-Temps. — Saint Eusèbe, évêque-martyr.

Samedi 17. — Jeûne des Quatre-Temps. — Saint Judicaël, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé.... 11 et 12 décembre.
Maison Saint-Joseph ..... 13, 14, 15, 16 et 17 décembre.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. *Cathédrale de Saint-Corentin. — Le 11 décembre,* 3e dimanche de l'Avent, 1res vêpres de saint Corentin, patron du diocèse. — A l'issue des vêpres, sermon de charité, par M. Péron, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Quimperlé, en faveur des Pauvres visités par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul des Dames. La quête se fera pendant le salut.

Lundi 12 décembre. Fête de saint Corentin. — Le matin, à 8 heures, messe avec chants pour les paroissiens et les malades de la ville. — Après la messe, on présentera l'*Ossiculum* à la vénération des fidèles. — Le soir, à 7 heures 1/2, chant du cantique de saint Corentin. Lecture de la Vie du Saint. Bénédiction du Très-Saint Sacrement. Pendant l'octave, la messe de 8 heures se dira devant la sainte Relique.

***

N. B. — Par un bref du 19 novembre 1886, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII accorde une indulgence plénière pour le jour de la fête de saint Corentin ou un des jours de l'Octave, aux fidèles qui ayant reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visiteront la cathédrale et prieront aux intentions ordinaires : de plus, une indulgence de 300 jours est accordée pour la visite faite au *Bras de saint Corentin,* dans un autre jour. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

***

Un *triduum* de prières et de prédications, en l'honneur de saint Corentin, a lieu à la cathédrale, les 15, 16, 17 et 18 décembre :

Pour la population *bretonne,* vendredi et samedi à 5 heures 1/2 du matin, et le dimanche à 5 heures 1/4. Chant de la prière, instruction par M. Le Duc, chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez, et sainte messe ;

Pour la partie *française,* jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 7 heures 1/2 du soir, récitation du chapelet, cantique, instruction par M. Dulong de Rosnay, chanoine honoraire, et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Des places sont réservées aux hommes dans le haut de la nef.

Une quête sera faite, tous les jours pendant le salut, pour aider à solder les portes destinées à renfermer le reliquaire de saint Corentin et les deux belles statues de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge qui seront placées à la chapelle de la Victoire.

***

Dimanche 18 décembre, solennité de Saint-Corentin. A 5 heures 1/4, chant de la prière, panégyrique du saint Patron, en breton, sainte messe.

A 8 heures, messe avec chants du Cercle Ouvrier de Saint-Corentin. Des places sont réservées dans le chœur aux Membres de l'Œuvre.

Office solennel, toute la journée, présidé par M. Cloarec, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Les vêpres sont à 2 heures 1/2, suivies de la bénédiction, chantées par le chœur du Grand-Séminaire.

Le soir, à 7 heures 1/2, réunion du Cercle Ouvrier de Saint-Corentin. Clôture du *triduum.* Instruction, procession du Très-Saint Sacrement et bénédiction.

Chapelle des Ursulines. — Mardi 13, à 7 heures 1/2 du matin, chapelle des Ursulines, à Quimper, réunion des Mères chrétiennes.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal Archevêque de Rennes a nommé chanoine d'honneur de l'église métropolitaine, Monseigneur Lamarche, préconisé évêque de Quimper dans le dernier Consistoire.

Nécrologie. — Nous apprenons les décès : de M. Joseph Le Roux, recteur d'Irvillac, et de M. Messager, recteur de Mespaul.

***

Le service anniversaire de M. Caroff, chanoine honoraire, ancien supérieur de la Maison de Retraite de Saint-Joseph, décédé le 9 décembre 1886, sera chanté à la cathédrale de Saint-Pôl-de-Léon, lundi prochain, 12 décembre, à 10 heures.

Plouézoc'h. — Le zèle pieux et opiniâtre du courageux recteur de Plouézoch vient d'obtenir un nouveau succès. L'année dernière, c'était une mission qui réussissait au delà de toute espérance. Cette année, à l'occasion de l'Adoration, c'est un retour de mission qui a donné les résultats les plus consolants.

Le passage des RR. PP. Bleuzen et Montjaret, à Plouézoch, y laissera, on aime à l'espérer, des traces profondes.

Bibliographie. — *Poésies religieuses et inédites du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort.* — Tel est le titre d'un intéressant volume qui vient de paraître, et qui renferme environ onze mille vers, composés par le grand serviteur de Dieu. Il n'est point ici question de ses nombreux cantiques de mission répandus partout. Ce volume contient des pièces de deux ou trois cents vers, sur les différentes vertus chrétiennes : ce sont de solides instructions sur chacune de ces vertus. On ne peut manquer de les lire et de les méditer avec beaucoup de fruit. On peut aussi les chanter ; car ce sont des chants pieux, avec des airs anciens ou nouveaux notés en musique.

Les poésies sur les vertus sont suivies d'un bon nombre d'autres pièces de vers de moindre étendue, mais d'un grand intérêt. Toutes ces poésies se trouvent dans un manuscrit précieux conservé à Saint-Laurent-sur-Sèvre, et écrit tout entier de la main du poëte-missionnaire.

S'adresser à M. Salaun, libraire à Quimper.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, jour de l'Ascension, 3 juin 1886.

MON CHER AMI,

Tout ce qu'il y a de chrétien est en fête. Il ne reste en ville que les malades, les vieillards et les infirmes qui vont à Saint-Sauveur ; depuis 9 heures, hier au soir, les catholiques occupent les hauteurs de la Montagne des Oliviers.

A trente mètres d'altitude au-dessus de nous, une petite mosquée, hélas ! et non une église chrétienne, est élevée aujourd'hui à l'endroit où l'on vénère les traces des pieds de Notre-Seigneur montant au Ciel. Cela nous serre le cœur....

De minuit à trois heures et demie, les catholiques peuvent célébrer la messe à l'endroit même de l'Ascension. Ensuite, les Turcs laissent venir les schismatiques de toutes nuances, tour-à-tour.... Les chrétiens ont campé en foule sur le Mont des Oliviers ; il y a eu prières et chants toute la nuit.

Pour moi, fatigué de mes courses de la veille, j'avoue avoir dormi tard. Je suis parti à 5 heures, en compagnie du plus jeune des *Marroum*, Joseph, âgé de 13 ans. La voie douloureuse, la vallée de Josaphat et les flancs du Mont des Oliviers sont couverts de chrétiens et de chrétiennes attardés, qui vont à la montagne de l'Ascension.

J'engage un dialogue avec mon jeune guide : à l'école des Frères, il apprend passablement le français.

— « Qui sont toutes ces personnes qui marchent avant et derrière nous ?

— « Ce sont des chrétiens ; il n'y a que des chrétiens là.

— « Sont-ils tous catholiques ?

— « Oh non ! mon *Bère*, il y a beaucoup, beaucoup de *sismatiques*.... Ils croient à peu près comme nous, mais pas tout-à-fait.

— « Sont-ils ennemis des catholiques ?

— « Non, disent les prêtres grecs ; oui, disent les simples fidèles. Nous croyons au même Dieu, nous admettons les mêmes vérités ; mais leurs prêtres ne veulent pas obéir au *Saint-Bère*, sans cela....

— « Est-ce que tu connais les catholiques ?

— « Oui, presque tous, oh ! tous. Je les vois à Saint-Sauveur, pour les offices.

— « Est-ce qu'ils sont pieux ?

— « Pieux ?... Je ne sais pas trop ce mot-là.

— « Enfin ! communient-ils pour les fêtes ?

— « Oh ! oui, bien sûr. Moi, je me suis confessé hier aussi pour communier aujourd'hui.

— « Tiens ! pourquoi ces personnes se signent-elles en descendant vers le fond du Cédron ?

— « C'est là que saint Etienne a été lapidé.

— « Ah ! très bien. Combien de temps mettrons-nous pour escalader cette montagne ?

— « Par cette route-là, un bon quart d'heure seulement.

— « Prends celle-là et donne-moi un peu d'eau pour me laver la bouche....

— « Ne buvez pas, mon' *Bère*.

— « Sois calme.

— « Quelle est cette famille qui marche devant nous ? Vois-tu le jeune homme qui ne veut plus porter le panier aux provisions, et ces quatre demoiselles qui courent en riant ?

— « Oui ! Ce sont des catholiques. Voilà le père et la mère aussi.

— « Les connais-tu ?

— « Pas encore, car je ne vois pas leurs figures.

— « Mais, alors, pourquoi dis-tu que ce sont des catholiques ?

— « Eh bien ! c'est parce que les catholiques sont ceux qui....., je ne connais pas bien le mot pour dire, mon *Bère*, eh bien !... sont ceuxqui rient toujours.

— « Tu veux dire que les catholiques sont les plus gais, les plus libres d'allure, les plus heureux, les plus....

— « Oui, oui justement.

— « Nous allons les dépasser, regarde, vois si tu ne te trompes pas.

— « Non, je suis sûr, car le garçon est à mon école. »

En passant, je salue cette bonne famille. Le salut m'est rendu avec un profond respect.

— « Tu n'as pas salué !

— « *Bardon*, mon *Bère*; j'ai salué en portant ma main au front.

— « Ah ! C'est comme cela, par ici ?

— « Oui. Eh bien ! tous ceux-là vont communier tout à l'heure. Ils sont très bons.

— « Et ces jeunes gens habillés à l'européenne ?

— « Je ne les connais pas. Il y a les protestants qui sont habillés comme cela.... Ils ne sont pas d'ici, ceux-là. »

Nous causons avec ces jeunes gens bien élevés, ils parlent couramment le français.

Au bout de deux minutes, je vois qu'ils sont catholiques, ils se proposent d'assister à ma messe.

— « Eh bien ! Joseph, tu vois que ce ne sont pas des protestants.

— « Oui.... Ils sont venus avec des savants pour dresser des plans de Jérusalem au temps de N.-S. et dans les temps postérieurs. »

Nous sommes arrivés, non sans fatigue, au sommet de la Montagne des Oliviers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mon Joseph me montre la petite mosquée de l'Ascension, les magnifiques constructions russes et le beau monastère des Carmélites, dit couvent du *Pater*.

Nous y entrons. A la chapelle, plusieurs messes sont célébrées en même temps.

Dans le cloître on a dressé une trentaine d'autels..... Mon tour arrive assez tôt, et une dizaine de jeunes gens de 18 à 25 ans se précipitent pour me répondre la messe. Joseph est écarté et j'use de mon autorité et de mon prestige de pèlerin français pour mettre un peu d'ordre et de calme.

— « Joseph seul servira la sainte messe », leur dis-je.

Les autres se rangent en deux cercles derrière moi, ouvrent leurs livres écrits en caractères arabes, et répondent à la romaine.

Jeunes et vieux m'ont édifié. A l'offertoire, on m'apporte une douzaine de petites hosties... et ils font la communion avec une grande piété, mêlés aux pèlerins français.

Pareille édification se reproduit aux autres autels et aux messes qui se succèdent. Après mon action de grâces et à la fin des messes, je parcours le cloître... J'y vois le *Pater* écrit sur les murs en trente-et-une langues différentes et avec les caractères propres à chacune d'elles. C'est tout-à-fait curieux.

Le texte breton est estropié : il a dû être fourni par quelqu'un de ces savants celtisants, qui prétendent que l'on doit écrire comme l'on parle.

La chapelle des Carmélites est bâtie à l'endroit même où Notre-Seigneur apprit à ses Apôtres l'*Oraison dominicale*. Au sommet du mont des Oliviers, on récite cette prière avec cœur et amour, comme on dit le *Credo* avec foi et énergie ; car tout à côté, dans l'enclos du Carmel, la tradition place la citerne où les Apôtres, fuyant les Juifs persécuteurs, composèrent le *Symbole*. Pendant la grand'messe, je n'ai fait que réciter de mon mieux des *Pater* et des *Credo*. Les autres pèlerins ont fait comme moi.

On annonce que les catholiques peuvent aller baiser les traces des pieds de Notre-Seigneur. Nous nous précipitons sur les pas du Frère Liévin, et nous traversons une immense procession de grecs schismatiques chantant le *Kyrie eleison*, qui sur un ton, qui sur un autre.... Pauvres gens ! Je crois que beaucoup d'entre eux sont dans la bonne foi. Ils nous ont volontiers laissés passer. Chacun de nous a pu baiser l'empreinte des pieds. L'une des empreintes est à peu près effacée. Notre-Seigneur regardait l'Orient, d'après la position des pieds, quand il s'est élevé au ciel par sa propre vertu. L'Orient semble avoir de belles destinées, et les efforts tentés par Notre-Saint-Père le Pape Léon XIII commencent à le prouver... Les schismatiques se rapprochent de nous, ils se font catholiques en Arménie, en Perse, en Assyrie. Jésus regarde

l'Orient : il faut que l'Orient regarde Jésus et l'adore en esprit et en vérité.

Nous sommes bien émus ; mais notre cœur se serre en pensant que le lieu de l'Ascension appartient aux Infidèles, aux Musulmans qui le gardent avec un soin jaloux ; les Musulmans, eux aussi, vénèrent Jésus comme un grand prophète. Ils connaissent et ils maintiennent les traditions relatives à Jésus et à Marie ; et à supposer qu'il s'écoulât un siècle pendant lequel aucun chrétien ne pénétrerait en Terre-Sainte, les Juifs, les Turcs et les Arabes, au bout de cent ans, montreraient exactement aux nouveaux pèlerins, les divers sanctuaires, et leur rappelleraient les traditions qui s'y rattachent.

L'Orient est le pays des traditions : elles se conservent, comme un héritage, de génération en génération. Quand les Arméniens catholiques ont creusé, il y a 18 mois environ, les fondements de la basilique, à la quatrième station, les Arabes et les Syriens leur disaient : « Voici l'endroit précis de la « rencontre de *Haïssa* (Jésus) et de *Myriam* (Marie), mais « c'est plus bas. Creusez ! » On creusa, et à quelques mètres sous terre on découvrit l'antique chapelle du *Spasme*. Une mosaïque placée dans le pavé indique l'endroit où était la Très-Sainte Vierge quand elle rencontra son Divin Fils. Il y a là un autel où j'aurai le bonheur de dire la sainte messe. Jésus et Marie sont représentés par deux bonnes statues. Sur la figure de Jésus on voit la souffrance et la résignation, sur le visage de Marie l'angoisse d'une mère dont le cœur est navré de douleur. On ne peut s'empêcher de verser des larmes en les contemplant, et à l'acte de contrition ordinaire, on ajoute : « O Marie, pardon de vous avoir fait tant souffrir... Ce « sont mes péchés qui sont la cause de vos maux indéfi- « nissables... Pardon ! Je n'offenserai plus votre Jésus ! »

En passant, j'avais donné un coup d'œil rapide à la vallée de Josaphat : aucun lieu, ce me semble, ne doit évoquer de plus solennelles pensées ; c'est bien la vallée des larmes, du recueillement et de la mort. Rien d'animé ne vient distraire l'âme qui médite dans cette vaste solitude : une ville ensevelie sous ses malheurs, un torrent sans eau, partout des monuments funèbres, des roches nues, quelques arbres sans verdure, des tombes brisées, le souvenir des martyrs et des prophètes, l'agonie du Fils de Dieu et sa venue à la fin des siècles pour juger tous les hommes : voilà ce qui saisissait mon âme et la remplissait d'émotion et d'effroi.

Cette vallée est enfermée entre la Montagne des Oliviers et la ville, elle va du Nord au Sud en se retrécissant beaucoup, à l'extrémité elle n'a plus que la largeur du Cédron.

Le Cédron est un petit torrent qui roule ses eaux à travers d'affreuses vallées jusqu'à la Mer Morte : David l'a traversé en pleurant, pieds nus et la tête voilée ; il fuyait au désert avec quelques serviteurs fidèles, devant Absalon. Le tombeau

Archives diocésa es e Quimper et Léon

de ce fils dénaturé est tout à côté ; on le voit avec horreur et dégoût.

Que de fois ses flots grossis par des pluies soudaines et abondantes ont emporté au loin les cendres des idoles !

Notre-Seigneur a souvent traversé le Cédron, notamment le jour de son entrée triomphale à Jérusalem, et le soir de son arrestation à Gethsémani.

En de çà du torrent est le rocher sur lequel saint Etienne fut lapidé, priant pour la conversion d'un tout jeune homme nommé Saul.

On passe le Cédron sur un pont d'une seule arche, et à quelques pas, à gauche, se trouve le tombeau de la Sainte-Vierge, auquel on descend par un escalier de 50 marches. Marie fut ensevelie, mais de là elle partit pour le ciel. Sa glorieuse Assomption est la conséquence nécessaire de tous les privilèges et de toutes les grâces qu'il plut à Dieu de lui accorder. La terre n'était pas digne de la garder, le ciel seul pouvait la recevoir, et semblait en avoir besoin. Sa mission ici-bas était achevée, elle la reprendrait mieux et plus utilement pour nous près de Dieu.

Les catholiques, seuls vrais enfants de Marie, ont été chassés de l'église supérieure, bâtie en forme de croix : quelle douleur pour nous !

Les tombeaux de saint Joseph, de saint Joachim et de sainte Anne sont tout proches, on les voit en remontant l'escalier. Comme celui de la Sainte-Vierge, ils ont été usurpés par les Grecs.

Sur le sommet du Mont des Oliviers, il y a des ruines d'une ancienne église, dont on n'aurait pas pu, selon saint Jérôme et quelques autres pères, fermer la coupole à l'endroit par où Notre-Seigneur s'est élevé le jour de l'Ascension. La pierre, sur laquelle il reposait les pieds, est dans le petit édifice, dont je t'ai déjà parlé : les Turcs en gardent la clef. *(A suivre).*

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE
HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE VI
LES DÉVOTS SERVITEURS DE SAINT CORENTIN

« Ce qu'il y a dans l'homme de plus attirant et de plus éclatant, tout ensemble, c'est sa splendeur morale, c'est la sainteté inondant son visage d'une incomparable lumière. »

R. P. FÉLIX, S. J.

A toutes les époques, les Saints en possession de la gloire ont

attiré comme par une force irrésistible les âmes pieuses vivant dans un corps mortel. Parmi les influences que les habitants de la patrie exercent sur les exilés d'ici-bas, il n'est même rien de plus touchant, mais surtout, il n'est rien de plus sanctifiant que ces amitiés unissant la terre et le ciel. J'ajouterai qu'elles établissent d'ordinaire dans l'ordre spirituel une réelle ressemblance entre ceux qui les inspirent et ceux qui les éprouvent.

Personne ne l'ignore : saint Léon-le-Grand portait une ardente dévotion à saint Pierre, et saint Jean Chrysostôme à saint Paul ; sainte Clotilde voulut vivre et mourir près du tombeau de saint Martin ; Charlemagne honora spécialement, le Prince des apôtres et le glorieux patriarche saint Benoît ; saint Edouard-le-Confesseur et sainte Elizabeth de Hongrie ne refusaient jamais l'aumône quand on la leur demandait au nom de saint Jean l'Evangéliste ; sainte Gertrude ne chérissait pas moins le Disciple bien-aimé ; saint Louis mourut en priant saint Denys et sainte Geneviève ; le bon Nicolazic expira en invoquant sainte Anne, sa bonne maîtresse.

Pour ne pas emprunter uniquement nos exemples aux siècles éloignés, rappelons encore ce que fut le martyr saint Laurent pour Pie IX, saint Hilaire et sainte Radegonde pour Mgr Pie, saint François de Sales pour Mgr de Ségur, sainte Philomène pour le bon curé d'Ars, saint Philippe de Néri pour le Père Faber, sainte Cécile pour dom Guéranger, saint Martin pour *le saint homme de Tours*, et la bienheureuse Marie-Anne de Jésus pour don Garcia Moreno.

Dès son heureux trépas, saint Corentin a trouvé sur sa terre de Cornouailles des serviteurs fidèles pleins de confiance dans son intercession, pleins de zèle pour sa gloire.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici l'a déjà suffisamment établi ; ce qui reste à faire se bornera donc à répéter quelques noms, et peut-être à rappeler ou indiquer d'un mot les circonstances qui mettent en lumière ce que nous venons d'établir.

Je ne dirai rien de ceux qui ayant connu saint Corentin sur la terre, ayant étroitement uni leurs existences à la sienne, lui ont survécu et sont restés fidèles à sa mémoire. Une fois que Grallon, saint Guennolé, saint Guenaël et saint Conogan ont quitté ce monde, nos traditions affirment bien la perpétuité de la dévotion à saint Corentin, mais ne nous font connaître spécialement aucun de ceux qui en ont donné l'exemple.

Le premier nom qu'il me soit donné de citer appartient au IXe siècle : il revient pour la dernière fois sous ma plume ; j'ai déjà parlé de lui en quatre endroits différents (dans la biographie, l'iconographie, la liturgie et les miracles de saint Corentin), et je croyais en avoir fini, mais je m'aperçois que je commettrais une véritable injustice en omettant de constater que parmi les dévots de saint Corentin, il est dans l'ordre du temps, le premier qu'on connaisse. Je rappelle donc ce qui a été dit déjà : « Rapsadulus, le voleur transformé par la grâce, retourna dans son pays sain de

Archives diocésa es e Quimper et Léon

corps et d'âme, et il se plaisait à exalter, partout où il portait ses pas, l'excellence des mérites de saint Corentin. »

Après ce bon larron, citons Alain Canihart et sa femme la comtesse Judith. Peu de princes ont autant multiplié les pieuses fondations : ils ne se contentèrent pas de donner à la cathédrale la terre dont j'ai parlé après le récit de la guérison du comte; ils firent, en l'honneur de saint Corentin, des largesses considérables.

Le souvenir en était rappelé dans la cathédrale par une inscription et par un bas-relief représentant Alain Canihart (faisant vis-à-vis au roi Grallon) dans la chapelle de l'abside. On peut espérer que les verres blancs qui éclairent actuellement cette chapelle feront place à la représentation de ce prince qui fut vraiment grand, quoique régnant sur un petit territoire. J'ai déjà dit que c'est lui qui a construit la chapelle absidale.

Il la fit dédier sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, pour perpétuer le souvenir d'un succès obtenu sur un autre héros, Morvan Lez-Breiz. Une inscription peinte sur la grande arcade qui unit ce petit édifice à la cathédrale, rappelle qu'Alain, l'a fondée et qu'il y a été inhumé. Ses restes peuvent être confondus aujourd'hui avec tant d'autres ossements qui ont été trouvés récemment sous le dallage de la chapelle et qui sont maintenant réunis dans l'enfeu de Gatien de Monceaux, partie dans la maçonnerie, partie dans une caisse de fer.

On doit encore à Alain Canihart la création de l'abbaye de Locmaria et la reconstruction de son église, qui subsiste toujours (1) ; la création de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, à la place d'une petite communauté, et la construction de la magnifique église qui a été récemment relevée d'après le plan primitif et avec des éléments anciens en grande partie. Enfin, il participa plus que personne à la construction de la première grande église de Locronan.

Tout ceci n'indique pas, il est vrai, la dévotion d'Alain pour saint Corentin, mais, nous fait connaître ce prince lui-même et son inépuisable générosité.

Son fils Hoël l'imita dans sa piété pour le Patron de la Cornouailles, non seulement tant qu'il fut comte de ce pays, mais même quand il étendit sa domination sur toute la Bretagne.

Nous avons déjà vu comment saint Corentin récompensa sa confiance en lui obtenant la victoire sur ses sujets révoltés.

En parlant de la construction de la cathédrale, j'ai nommé tous les évêques qui ont eu une part importante dans cette œuvre, la plus belle expression de la piété de nos pères envers saint Corentin. Je n'ai donc pas à revenir sur la longue liste de ces prélats, mais je ne puis omettre de signaler encore Jean IV de Monfort, le Conquérant, qui en mourant le 1er novembre 1399, voulut faire à saint Corentin un legs d'une certaine importance.

(1) Du couvent primitif il ne reste que trois arcades du cloître dans le jardin du presbytère actuel.

Son fils, Jean V, porta bien plus loin sa libéralité, et de même que le roi Grallon, fut regardé comme le fondateur de la première cathédrale, le *bon duc* se vit considéré comme le fondateur de la troisième. Jusqu'à la Révolution, sa statue équestre se voyait devant le trumeau qui coupe le grand portail. Des débris importants de cette image du prince sont conservés dans la cour du Musée.

Jean V apparaissait encore dans le vitrail qui portait son nom, et qui était dû à sa libéralité. J'ai déjà eu occasion de dire qu'il y figurait présenté à saint Corentin par son patron saint Jean l'Évangéliste, et que son fils François Ier, qui lui succéda, y apparait aussi présenté par saint François d'Assise.

Vis-à-vis de cette verrière est le vitrail de la duchesse Jeanne de France, fille du roi Charles VI et femme de Jean V. La princesse est présentée à la Sainte-Vierge, patronne de la cathédrale, par saint Jean-Baptiste. La princesse Anne, fille aînée de Jean V et de Jeanne de France, est présentée par sainte Anne.

Ces deux verrières, dont il ne restait pas trace, ont été rétablies en 1867, d'après les renseignements de M. de Blois (de Morlaix). Elles perpétueront le souvenir du *bon duc* et de toute sa noble famille qui, à son exemple se montra généreuse envers saint Corentin. Jean V fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire en l'honneur de saint Yves, à la cathédrale de Tréguier.

Les armes de Bretagne qui figurent à la voûte du chœur, soit seules, soit en alliance avec les armes de France, et seules encore dans l'arc triomphal, sont aussi des marques de la munificence du fils de Jean IV et de la fille de Charles VI.

Jusqu'ici nous n'avons guère trouvé d'autres indices de la piété envers saint Corentin que le zèle ou la générosité pour la construction et l'embellissement de l'église, où il était spécialement honoré. Le XVIIe siècle vit fleurir la dévotion envers le saint évêque, et nous avons raconté les circonstances qui amenèrent ce réveil.

Je ne puis songer à donner ici des notices sur les trois hommes qui furent avec les évêques Guillaume Le Prestre de Lézonnet et René du Louët les instruments de la Providence pour cette œuvre.

Michel Le Nobletz, qui fut pour la Basse-Bretagne ce que saint Jean-François Régis fut pour le Vivarais, confiait le succès de ses travaux apostoliques aux saints patrons et aux apôtres des pays qu'il évangélisait ; comme la Cornouailles fut un de ses principaux centres d'action, il mettait saint Corentin dans ses intérêts, ou plutôt dans les intérêts des âmes de ses auditeurs ; les écrits qu'il a laissés portent quelques traces de cette confiance (1).

(1) Je rappelle qu'il est l'auteur probable du cantique breton en l'honneur du Bras de saint Corentin.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Mais, ce fut surtout son successeur qui devait être le grand dévot du premier évêque de Quimper. Dès que le Père Julien Maunoir eut connu que Dieu l'appelait non à évangéliser le Canada, mais à continuer l'œuvre des missions en Bretagne, il semble que sa confiance en saint Corentin n'eut plus de borne ; ce n'est pas cependant une dévotion exclusive ; ses biographes nous apprennent qu'il aimait singulièrement la Mère de Dieu, dont il reçut plusieurs fois la visite ; qu'il vénérait saint Michel et les Saints Anges, saint Joseph, saint Julien (qu'il avait reçu pour patron au baptême), son père, saint Ignace, et l'incomparable missionnaire saint François Xavier ; mais ce qui le caractérise, c'est sa piété pour le Saint du pays auquel il s'est donné.

Je ne puis séparer ici du nom du Père Maunoir le nom du Père Pierre Bernard, auquel un ange avait indiqué le recours à saint Corentin comme le moyen de faire cesser la peste de Quimper. En 1641, ces deux saints religieux allèrent ensemble à la cathédrale pendant un des rares moments de repos qu'ils prenaient entre deux missions ; ils voulaient recommander de nouveau leurs travaux apostoliques à l'apôtre du pays ; or, le Père Maunoir entendit saint Corentin leur dire à tous deux, comme autrefois Notre Seigneur à saint Pierre et à saint André : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. »

N'oublions pas que le Père Bernard, à l'époque de la peste, n'avait pas, pour faire revivre à Quimper la dévotion envers saint Corentin, le concours du Père Maunoir, qui se trouvait alors à Bourges.

Le Père Bernard, dont le souvenir est aujourd'hui trop oublié, fut un apôtre si zélé, un religieux si régulier et si fervent que Dieu le favorisa du don des miracles, si bien qu'on disait généralement : « Le Père Maunoir fait les conversions, et le Père Bernard, les prodiges. »

Le Père Maunoir devenu vieux, venait un jour de prêcher à Bourbriac ; en descendant de chaire, il eut un évanouissement, et comme il revenait de cette faiblesse, un bon ecclésiastique, qui le savait favorisé de lumières surnaturelles, lui demanda s'il n'allait pas mourir. Le Père répondit qu'il ne mourrait pas à Bourbriac, « mais bien au milieu des terres de saint Corentin. »

Cette prophétie se réalisa. « Il était allé à Saint-Brieuc, pour ménager encore une mission qu'il avait dessein de faire dans la ville d'Uzel ; mais il fut averti intérieurement de retourner sur ses pas. Il dit au Père Martin, son compagnon, que le Saint-Esprit le pressait incessamment de rentrer dans les terres de saint Corentin ; et ils partirent à l'heure même. Il fit son dernier sermon et son dernier catéchisme à Plouguernével ; puis, bien que très faible, il eut le courage d'aller jusqu'à Plévin ; il acheva dans cette paroisse, dédiée à la Sainte-Vierge, la vie apostolique dont le dessein lui avait été inspiré dans *la chapelle de la Mère de Dieu.* »

Il mourut le 28 janvier (fête de son patron saint Julien) 1683,

à l'âge de 77 ans ; il avait passé 58 ans dans la Compagnie de Jésus et en avait consacré 42 aux missions de Bretagne.

Son tombeau est toujours honoré à Plévin, mais cette vieille terre de saint Corentin est aujourd'hui du diocèse de saint Brieuc.

Le cœur du Père Maunoir, le cœur qui a le plus aimé saint Corentin est conservé dans l'ancienne chapelle des Jésuites, de Quimper, aujourd'hui la chapelle du Lycée. Le Saint-Siège a déclaré le père Maunoir *vénérable*, le 8 avril 1875.

Est-il besoin de citer maintenant le nom de Daniel Sergent !

Parmi ceux qui auront lu les longues pages que j'ai écrites sur saint Corentin, beaucoup pourront oublier les noms des princes, des prélats, des prêtres et des religieux ; pas un n'oubliera le *bon menuisier* de la rue Neuve.

Un nom encore ! Faut-il dire que c'est celui d'un dévot de saint Corentin ? C'est le nom de celui dont M. de Pontmartin a dit : « Si l'homme, en lui, ne fut pas inaccessible au doute, le poète resta chrétien.... Son âme put vaciller ; sa muse ne se cramponna qu'avec plus d'amour aux vieux murs de ses églises bretonnes, vêtus de plantes sauvages dont il avait respiré le parfum... Si au point de vue strictement religieux, les premiers maîtres de Brizeux pouvaient s'attrister de ne pas le trouver plus inébranlable, il n'en était que plus poétique ; car la poésie, dans ses rapports les plus intimes avec notre nature incomplète et misérable, vit d'aspirations et de regrets plus encore que de certitudes ». Et l'éminent critique ajoute un peu plus loin que « si l'inspiration réelle de Brizeux n'est pas le christianisme, c'est ce qu'on pourrait appeler la nostalgie catholique et bretonne. »

Eh bien, entre tous les souvenirs religieux de la Bretagne, celui qui a le plus séduit Brizeux c'est celui de l'évangélisation de la Cornouailles par saint Corentin, dont le nom revient fréquemment dans ses œuvres. Il a même été bien hardi dans son poème des *Bretons*, car voulant raconter la délivrance de Lilèz, un beau jeune homme, paysan de Scaër que le sort appelle sous les armes et qui s'est révolté au contact du fer sous lequel vont tomber ses grands cheveux, le poète fait intervenir saint Corentin pour sauver celui qui appartient à sa grande lignée spirituelle. L'évêque breton n'ayant pas d'aides qui lui obéissent directement, réclame le concours de saint Éloi, patron des bœufs ; or, il ne s'agit pas seulement de sauver Lilèz, mais de secourir tous les paysans venus au marché de Quimper et qui veulent défendre le conscrit réfractaire.

Pour lors des campagnards le sort était certain
Si saint Éloi, prié par le bon Corentin,
Saint Eloi n'eut trouvé pour les fils de Cornouaille
D'étranges alliés plus forts que la mitraille.

. . . . . .

Dieu le sait ! Mais les bœufs, les chevaux et les vaches
Dans le même moment brisèrent leurs attaches ;
Et tous les fronts cornus et les immenses dos
Bondirent furieux et fous comme les flots,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Renversant les bouviers, lançant contre les bornes
Gendarmes et soldats enfourchés par leurs cornes.
Effroyable mêlée ! Ah! vos deux jeunes gens
Désormais, Corentin, bravaient leurs poursuivants,
Vos cloches résonnaient comme un jour de victoire
Depuis la Terre-au-Duc jusques au Champ-de-Foire,
Sur les quais de l'Odet et sur les quais du Ster,
Ce n'étaient que fuyards dispersés dans Kemper ;
Car derrière eux venaient de grandes voix beuglantes,
Et des yeux flamboyants, et des cornes sanglantes ;
Chez lui le plus hardi rentrait épauvanté :
Les animaux étaient maîtres de la cité. »

(La fin au prochain numéro.)

EUGÈNE PLACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2º	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3º	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4º	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5º	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6º	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournissr du Grand-Séminaire

A Saint-Pierre-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs évêques.

La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.

Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

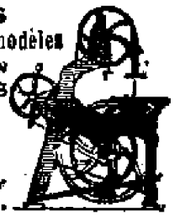
SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

CALENDRIER A EFFEUILLER
DU BIENHEUREUX L.-M. GRIGNON DE MONFORT
Pour l'année 1888
CONTENANT, POUR CHAQUE JOUR, UNE PENSÉE CHOISIE DANS SES ŒUVRES
(Avec un encadrement rouge)
Sur carton simple, imprimé en chromo.. 1 fr. ». Franco : 1 fr. 20.
Sur carton, contenant les douze tableaux des mois, imprimé en chromo..... 1 fr. 30. Franco : 1 fr. 50.
Librairie Saint-Joseph : L.-J. BITON, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), éditeur d'ouvrages, de statues, d'images, de médailles et d'objets de piété ayant trait au Bienheureux de Monfort.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DÉCOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*



A LOUER belle Propriété de 3 hectares, à BILLANCOURT (Seine), rue Saint-Cloud, 8, cont. maison de maître et vastes dép., cour, jardins anglais, fruitier et potager.

La distribution intér. des bâtiments, la grandeur du parc, la tranq. du quartier et sa proximité de Paris, *conviendraient tout particulièr. à une communauté relig.*, à laquelle il serait fait des condit. avantag.

S'ad. à M. Olivier, 10, rue Saint-Augustin, Paris.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.



SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, bains antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2x 2 f.Tmes pâte. Env. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Archives diocésa es e Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agreable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, laryngites aiguës ou chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

DRAP POUR SOUTANES, DOUILLETTES.

Liquidation de la manufacture R. W. V. de Verviers.

DRAP fin, valant en détail 18 fr., cuir-laine très fort, à **7,50**

Payable à trois mois.

S'adresser à M. LOISEL, 9, avenue Didier, à *Gagny* (Seine-et-Oise).

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à **Montpellier**, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

Le poêle mobile de l'ingénieur de Choubersky chauffe maintenant même les églises, au moyen d'un arrangement spécial appelé « Batterie ». — Rappelons que le Poêle Choubersky fonctionne devant toute cheminée sans aucune installation ; muni de roues, il se déplace à volonté pour chauffer tout appartement ; il brûle jour et nuit pendant plusieurs mois sans s'éteindre. ***Pour éviter les Contrefaçons, s'adresser*** 20, rue Thérèse, coin de l'Avenue de l'Opéra, à Paris, à la Société de Choubersky. Prix : 100 fr. ou 10 fr. par mois. Envoi *franco* en Province contre remboursement.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 17 Décembre 1887. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

F. O.

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Avis aux abonnés ; Facultés et privilèges de l'Œuvre de la Propagation de la Foi : Indulgences ; Nécrologie ; Nominations ; les correspondants de la *Semaine ;* Laïcisation scolaire à Plouvorn ; M. de Kerguelen ; le Pèlerinage à Rome ; Registres des paroisses. — *Nouvelles du Monde catholique :* Le Jubilé de SS. Léon XIII ; la béatification du Vénérable de la Salle ; la mort de Mgr Blanger. — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les dévots serviteurs de saint Corentin (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 18 Décembre. — Office du jour, semi-double, violet. — On fait au chœur la solennité de Saint Corentin, 1re classe, blanc.

Lundi 19. — S. Fête de l'Expectation de la Sainte-Vierge, double majeur, blanc.

Mardi 20. — Office du jour.

Mercredi 21. — S. Thomas, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Jeudi 22. — Office du jour.

Vendredi 23. — Office du jour.

Samedi 24. — *Jeûne.* — Veille de Noël. — Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de Adoration perpétuelle, à Brest : 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 21 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS AUX ABONNÉS

Les Souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er janvier 1887 *et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir* la Semaine, *sont instamment priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 francs du renouvellement, avant le* 1er janvier 1888, *à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement soit fait par l'entremise de la poste, avec addition de* 50 centimes *pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Conformément à une réponse de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, du 16 juillet 1887,

Nous permettons à tous les bienfaiteurs ecclésiastiques de l'Œuvre de la Propagation de la Foi la jouissance des facultés et privilèges qui leur sont accordés avec la clause expresse « *de consensu ordinariorum* » par les divers Rescrits du 31 décembre 1871, du 16 juin 1878 et 7 juin 1885.

Voir ces facultés et privilèges à la 4e page de la couverture des *Annales françaises*.

DU MAHALLAC'H,
Vicaire capitulaire.

Indulgences. — Certaines questions très pratiques ont été posées, il y a quelque temps, à la S. Congrégation des indulgences ; nous les transcrivons avec les réponses.

I. — Les croix, chapelets, rosaires, statues et autres objets qui, avant tout usage, sont passés d'une main dans une seconde, puis dans une troisième, puis dans une quatrième, perdent-ils les Indulgences ?

R. Non.

II. — Les objets enrichis d'indulgences doivent-ils être livrés aux fidèles tout-à-fait gratuitement, si bien qu'on ne peut rien demander ni recevoir à aucun titre, soit de paiement, soit d'échange, soit de présent, soit d'aumône, sans leur faire perdre ces indulgences ?

R. Oui.

III. — Celui qui a le pouvoir de bénir les croix, les rosaires et autres objets, et de leur appliquer les indulgences, peut-il

bénir pour lui-même des croix et des rosaires, et, en s'en servant, gagner lui-même des indulgences ?

R. Oui. *Cf. Acta S. Sedis (Aug. 1887.)*

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Canévet, acolyte, décédé au grand séminaire, et M. Déniel, vicaire, décédé à Meilars.

Nominations. — M. Messager, vicaire à Mespaul, est nommé recteur de cette paroisse.

M. Le Bras, vicaire à Irvillac, est nommé recteur de cette paroisse.

M. Abily, jeune prêtre, est nommé vicaire à Mespaul.

M. Gourlaouen, vicaire au Cloître-Plourin, est nommé vicaire à Irvillac.

M. Pasquier est nommé vicaire au Cloître-Plourin.

M. Com, jeune prêtre, est nommé vicaire à Saint-Thurien.

M. Breton, vicaire à Saint-Thurien, est nommé vicaire à Plouhinec.

M. Larhantec, vicaire à Plouhinec, est nommé vicaire à Meilars.

Les correspondants de la « Semaine catholique. » — Nous trouvons dans la *Semaine catholique* de Tournay, les réflexions suivantes que nous reproduisons volontiers. Nous prions nos lecteurs de les lire avec attention, et de les considérer comme leur étant adressées à eux-mêmes :

« La rédaction de la *Semaine*, cela est évident, ne peut avoir à sa disposition le reportage rémunéré dont les journaux politiques se payent largement le luxe.

« Notre petite revue étant une bonne œuvre et non pas un article de commerce, n'a été fondée qu'avec l'espoir tout naturel d'une coopération spontanée et persévérante de la part de tous ceux qui comprennent l'importance de la bonne presse.

« D'ailleurs, l'idéal d'une *Semaine religieuse*, c'est ce petit recueil d'éphémérides diocésaines nombreuses, variées, intéressantes par le fait d'une rédaction multiple, intelligente, sans cesse renouvelée, qui nous montrerait, dans un cadre restreint, le vaste et édifiant tableau de la vie chrétienne, du mouvement religieux et social, sans cesse développé dans le diocèse.

« Mais encore une fois, qui ne le comprend ? un tableau si large et si sujet à d'incessantes modifications ne peut être tracé par la main d'un seul. Ce ne peut être que l'œuvre commune de tous ceux qui s'intéressent à la sanctification du diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Or, nous le déplorons, beaucoup de personnes pourraient contribuer à notre œuvre, et s'abstiennent, nous ne savons pour quel motif. Les unes se figurent que les évènements considérables doivent seuls être relatés dans notre publication ; les autres croient ne pouvoir donner cinq lignes sans les border de grandes idées, sans y faire valoir une littérature raffinée. Erreur ! nous ne sollicitons et n'avons jamais demandé autre chose que de petites correspondances bien modestes, *brèves*, écrites le plus simplement possible, et contenant, en dix ou vingt lignes, le fait édifiant dont il y est question, avec les circonstances qui le caractérisent et le spécifient.

Un auteur quelquefois trop plein de son objet.
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet,

a dit le maître. Ajoutons avec lui :

Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.

« Nous faisons donc encore une fois appel à la bienveillance de correspondants de bonne volonté, moins pour nous, on le comprend, que dans l'intérêt de nos lecteurs. Notre reconnaissance est acquise à tous les reporters volontaires qui voudront participer par leurs rapports périodiques, leurs renseignements et nouvelles, à l'œuvre de bonne presse que nous recommandons ici. »

La *Semaine de Tournay* nous paraît indiquer très justement les raisons qui empêchent bien des personnes d'envoyer à la *Semaine catholique* d'utiles communications. « *Les unes se figurent que les évènements considérables doivent seuls être relatés dans notre publication ; les autres croient ne pouvoir donner cinq lignes sans les border de grandes idées, sans y faire valoir une littérature raffinée.* »

C'est une double erreur. Non, la *Semaine* ne doit pas se borner à raconter des évènements extraordinaires ; il lui appartient de relater tous les faits qui intéressent l'histoire religieuse du diocèse, tout ce qui marque le mouvement catholique au milieu de nos populations, tout ce qui est capable d'édifier les âmes, de développer le zèle, de provoquer la puissante émulation du bien.

Rien n'est plus facile que de collaborer ainsi avec nous. Il suffit d'en avoir la pensée. Les personnes illettrées elles-mêmes peuvent nous adresser en toute confiance leurs communications. On aurait grand tort de se mettre l'esprit à la torture pour nous signaler un fait qui demande à être raconté d'une manière toute simple et avec exactitude.

Pourquoi, par exemple, s'il est question d'une fête quelconque, se croirait-on obligé de la décrire tout au long, avec des détails que tout le monde connaît d'avance parce qu'ils sont toujours les mêmes, nous exposant ainsi à mettre sous-

vent les mêmes clichés sous les yeux de nos lecteurs ? Ne suffit-il pas, en maintes circonstances, de signaler la cérémonie en indiquant avec à-propos et d'une manière judicieuse, les circonstances particulières qui la distinguent ? Il est tels faits qui seront suffisamment mentionnés en trois ou quatre lignes, et ces lignes seront lues avec plaisir.

Qu'on n'hésite donc pas à nous envoyer tous les renseignements que l'on croira de nature à intéresser les lecteurs de la *Semaine catholique*. On peut causer avec son journal comme on cause avec son voisin pour lui dire les nouvelles du jour. S'il arrive que nous nous abstenions de reproduire certaines communications qui nous seront adressées, nos correspondants ne nous en voudront pas: nous ne leur en serons pas moins reconnaissant de leur empressement à nous prêter leur concours.

Certains sujets demandent à être traités avec plus de développements ; il ne manque point de fines plumes, parmi nos correspondants, on a pu s'en apercevoir maintes fois, qui écrivent des pages pleines d'intérêt, très agréables,sans banalités et toujours utiles.

Que nos lecteurs veuillent bien entendre notre appel, et contribuer, selon leurs moyens, à rendre la *Semaine catholique* aussi intéressante que possible. Ce sera faire une bonne œuvre, car la presse est aujourd'hui une grande force, dont il importe de mettre toutes les ressources au service du bien et de la vérité. *(Semaine de Luçon).*

PLOUVORN. — Le dimanche 21 août, le cher Frère Gildard-Marie, des Frères de Lamennais, Directeur de l'école communale, reçut une lettre de M. le Préfet, lui notifiant en termes courts, administratifs, la laïcisation de l'école.

Depuis plus de quarante ans, les excellents et si dévoués Frères de Ploërmel étaient établis à Plouvorn ; dans ce laps de temps, il n'y eut que trois Directeurs : le premier mourut victime du devoir en soignant plusieurs de ses élèves atteints du typhus ; le second, après treize ans de travaux et de fatigues incessantes, fut appelé par la confiance de ses supérieurs à un poste plus élevé et partant plus pénible ; le troisième, enfin, développa l'école et la porta à un degré de prospérité inouïe : il avait, en arrivant, trouvé une seule classe pauvrement établie dans une ancienne chapelle ; à son départ, il laissa trois classes parfaitement conduites et plus de 300 élèves. Sa réputation en avait attiré un grand nombre des paroisses voisines. Les études étaient fortes : le Frère Gildard-Marie, — si c'était là une preuve, — a fait recevoir dans le canton le plus d'élèves au certificat d'études primaires.

Son départ a été un vrai deuil ; mais ses anciens élèves, qui sont aujourd'hui des hommes, se sont promis de faire re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venir les Frères : ils ne manqueront pas à leur parole. La misère et quelques oppositions rares et méchantes ont pu retarder cette œuvre, mais son succès est assuré ; la nouvelle école libre, qui sera terminée dans le courant de l'année prochaine, sera ouverte au mois de septembre.

C'est donc une école religieuse de plus, Dieu soit béni ! une paroisse de plus de sauvée.

M. de Kerguelen. — Une noble et longue existence, toute consacrée aux bonnes œuvres, vient de se terminer à Quimper par une mort douce, sainte, extrêmement consolante.

M. Arsène de Kerguelen appartenait à l'une des meilleures et des plus illustres familles de Bretagne : son grand-père, amiral de France, donna son nom aux terres qu'il découvrit dans les mers australes, et laissa plusieurs écrits pleins d'intérêt sur ses voyages et la politique de son temps (1). Son père, émigré en Allemagne, y resta jusqu'au moment où la sécurité intérieure fut rendue au pays.

Né à Quimper en 1804, M. de Kerguelen se destina de bonne heure à la carrière militaire, et fit ses études au prytanée de La Flèche. Il aimait, dans ses dernières années, à parler du temps qu'il y avait passé ; le tableau qu'il en faisait, au point de vue religieux et moral, était navrant, et il se réjouissait à la pensée que cet établissement avait reçu de sérieuses améliorations qui le mettaient à la hauteur de sa mission (2).

Nommé sous-lieutenant dans l'infanterie de marine, et peu après dans la ligne (3), il porta bravement l'épée. En 1830, il démissionna avec tant d'autres qui ne crurent pas devoir servir une famille qui arrivait alors au trône par des moyens inavouables. Il resta fidèle aux princes qui partaient pour l'exil, et leur conserva jusqu'au dernier moment ses preuves d'attachement inviolable et sa foi politique.

Rentré dans la vie privée, très-jeune encore, M. de Kerguelen eut plus de temps pour revenir aux traditions chrétiennes de son pays et de ses ancêtres, et il se voua aux œuvres, à toutes les œuvres, avec la même ardeur et le même zèle qu'il avait mis à remplir ses obligations de soldat.

Il fut à Paris un des premiers à accourir et à se grouper autour d'Ozanam, dont il comprit les intentions et la mission de charité par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il se

---

(1) *Voyages dans la mer du Nord* (Paris, 1771). — *Voyages dans les mers australes et des Indes* (1782). — *Relation des événements maritimes de 1778 entre la France et l'Angleterre* (1796).

(2) M. Cadet, général de brigade à Quimper, a été l'un de ceux qui ont le plus contribué au succès et à la bonne direction de cette importante école.

(3) Décret du 29 octobre 1823.

fit apôtre et attira à ces réunions délicieuses des jeunes gens pleins de cœur et disposés à suivre son impulsion. Dieu les bénit : tous devinrent des hommes éminents par leur charité et leurs vertus : les uns se fixèrent dans le monde et y firent le plus grand bien ; les autres prirent place dans les rangs du clergé. Nous en connaissons un que la grâce de Dieu, à travers les douleurs les plus cruelles et les coups les plus imprévus, daigna appeler au sacerdoce, pour qu'il fût, avec l'éclat de son nom et le calme résistant de ses rares vertus, la force, la lumière et le guide de ses frères moins expérimentés, moins mûris par l'épreuve.

Après son mariage avec cette femme si chrétienne que nous avons tous vénérée, et qui fut l'honneur et la joie constante de sa vie, M. de Kerguelen résolut de rester à Quimper ; peut-être y fut-il amené par le désir d'y fonder la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qui lui doit encore sa vie et son organisation. Jamais il n'y eut de membre aussi assidu et plus compatissant pour les pauvres que lui ; personne ne leur portait, avec des secours abondants, une parole plus douce, un encouragement meilleur. Au reste, il s'était fait, on peut le dire maintenant, pauvre volontaire. D'accord en cela, comme sur les autres points, avec sa digne et noble compagne, il donnait aux indigents tout ce qu'il pouvait, et il pouvait beaucoup, car tous deux se privaient de tout. Chez eux, il n'y avait ni luxe, ni réception, ni train de maison ; pourvu que la part du pauvre fut la plus grande possible, ils étaient heureux.

Leur seule distraction, le seul souvenir de leur honorable condition était cette douce satisfaction que chaque année ils s'accordaient aux environs de la fête de saint Yves. Tous deux dans un modeste équipage, et par des routes dont on ne peut plus se contenter aujourd'hui, s'en allaient passer quelques bonnes semaines à leur terre de Trémarec en Landudal. C'était moins le désir d'y figurer en châtelains que d'assister aux fêtes de saint Yves, qui les y attirait. Leur chapelle, restaurée par leurs soins, est située à trois cents mètres de leur habitation ; elle a conservé, depuis près de deux siècles, une relique insigne du Saint breton.

Le jour du *pardon* était pour eux un jour de joies et de bénédictions. M. de Kerguelen, tout entier aux démonstrations de sa foi, portait lui-même à la procession la sainte relique, et veillait aux mesures d'ordre qui préviennent les abus des jours de réunions.

C'est de ce vieux manoir que Mme de Kerguelen est partie pour un monde meilleur, au mois d'août dernier.

On comprit que celui qu'elle laissait après elle, frappé au cœur, ne tarderait pas à la suivre de près.

Au bout de trois mois, un mal subit mit en quelques heures en danger la vie de ce vieillard vénérable, de cet homme de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bien ; il sentait autour de lui un vide complet et se préparait, dans les douleurs de l'attente, à mourir en chrétien.

Nous l'avons conduit à sa dernière demeure, au cimetière de Landudal, à côté de la tombe à peine refermée de sa sainte épouse ; nous avons assisté au service de huitaine, et nous avons été ému en voyant à Quimper, comme dans cette petite paroisse, le concours d'amis dévoués, de pauvres, surtout ; ils venaient lui rendre les derniers devoirs, et mêler leurs prières pour ces deux grandes âmes, bien faites pour se comprendre, se compléter et s'aider dans les voies de Dieu.

Oserions-nous demander qu'un même tombeau les réunit et qu'on y grave, en caractères ineffaçables, ce seul mot qui résume si exactement leur vie devant Dieu, qui les a bénis, et leurs frères, les pauvres, qui les pleurent :

ILS ONT PASSÉ EN FAISANT LE BIEN ?

Chemin de Fer d'Orléans. — A l'occasion des fêtes du Jubilé sacerdotal de SS. Léon XIII, qui commenceront à Rome le 31 décembre, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivrera, à partir du 16 décembre, au départ de toutes ses gares à destination de Modane ou de Vintimille, des billets aller et retour à prix réduits valables pendant 60 jours et permettant de s'arrêter dans toutes les gares de l'itinéraire sur le réseau P. L. M. ; ces billets ne seront délivrés que conjointement avec des billets aller et retour émis par les Chemins Italiens au départ de Modane et de Vintimille pour Rome, et valables pendant 30 jours.

Pour permettre aux voyageurs partant de son réseau de bénificier de ces facilités, la Compagnie d'Orléans, fera délivrer, à partir du 16 décembre, à toutes ses gares pour tous les points de transit de ses lignes avec celles du P. L. M., des billets aller et retour réduits de 35 % et valables pour 60 jours. Ne pourront toutefois profiter de ces billets que les voyageurs qui prendront pour Rome un des billets aller et retour dont seront aprovisionnées les gares de transit avec la Compagnie de Lyon. — Ces gares sont : *Juvisy — Malesherbes — Beaune-la-Rolande — Montargis — Gien — Saincaize — Moulins — Gannat — Clermont-Ferrand et Arvant.*

Registres des paroisses. — *Les Registres et les Brefs.* à destination des arrondissements de Morlaix et de Brest, ont été expédiés aux *Dépositaires* de Morlaix, Landerneau et Brest, le *17 décembre*, et devront être parvenus à MM. les Curés-doyens dans la huitaine *au plus tard.*

L'expédition des dits imprimés, pour les arrondissements de Quimper, Châteaulin et Quimperlé, sera faite à l'adresse de MM. les Curés-doyens de ces circonscriptions, *samedi 24 décembre ;* il restera donc 7 jours avant le 1er janvier, pour la répartition entre les paroisses.

A dater du 1er *janvier*, les Dépôts de Brest, Morlaix et Landerneau seront approvisionnés de *Brefs.*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Sa Sainteté a reçu, le 4 décembre, en audience spéciale le marquis Saïonji, envoyé extraordinaire du Japon, venu expressément à Rome pour remettre au Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une lettre de félicitations de l'empereur son maître.

***

Sa Sainteté a reçu le même jour, en audience spéciale, M. le duc d'Alençon, qui lui a offert les félicitations et les dons de la maison royale de France et de la famille d'Orléans, hormis du duc d'Aumale.

***

Le duc de Norfolk vient de partir pour Rome, chargé de féliciter officiellement le Saint-Père au nom de la reine d'Angleterre ; il doit en même temps apporter les remerciements de la reine pour la mission de Mgr Ruffo Scilla, qui a représenté le Pape aux fêtes jubilaires de Londres.

Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle. — Le premier dimanche de l'Avent, le Souverain Pontife, après avoir pris l'avis des Eminentissimes Cardinaux, a décrété qu' « on pouvait procéder sûrement, *tuto procedi posse* », à la solennité de la béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle, et a ordonné la publication de son décret.

DÉCRET.

CAUSE ROUENNAISE, POUR LA BÉATIFICATION ET CANONISATION DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU,

Jean-Baptiste de la Salle,

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Sur le doute :

Si, et de quels miracles il conste dans l'espèce et pour l'effet dont il s'agit.

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, ayant mérité d'une manière remarquable de l'Eglise et de la société civile, après avoir rejeté les honneurs, les richesses et toutes les sollici-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tudes mondaines, dépensa sa vie à élever les enfants du peuple pour leur faire atteindre et posséder, avec la connaissance des lettres, la sagesse dont le commencement est la crainte du Seigneur. Il réussit par ses efforts à cultiver cette classe d'enfants, qui est très nombreuse en tous lieux et presque abandonnée, employant à cette fin sa charité paternelle, ses talents, son travail et tous les moyens en son pouvoir, afin qu'ils grandissent pour l'honneur du nom chrétien et de la patrie, et qu'ils ne fussent pas corrompus soit par le vent des nouvelles doctrines de Jansénius ou le mauvais exemple, soit par le souffle empesté de Satan. Plein d'œuvres pour la gloire de Dieu et le salut de la jeunesse, il mourut le septième jour d'avril de l'an 1719, laissant dans la capitale de la France et dans ses provinces, après l'avoir propagée à Rome même, la société des Frères des Ecoles chrétiennes qui, semblable à cette plantation que le Père céleste a plantée, se développa puissamment au milieu de la haine des méchants et de la faveur des bons, et produisit de jour en jour, dans tout l'univers, des fruits salutaires.

Le Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, après avoir reçu l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites, décréta, le 1er novembre 1873, que les vertus, soit théologales, soit cardinales de ce grand homme, avaient atteint le faîte de l'héroïcité. Ensuite, au sujet des miracles par lesquels, selon qu'il est rapporté, Dieu avait confirmé la sainteté de son serviteur après sa mort, un jugement très rigoureux fut préparé d'après les règles juridiques des procès, par une triple discussion dans la Congrégation accoutumée des Saints Rites, à savoir : dans une réunion antépréparatoire chez le Révérendissime cardinal Jean-Baptiste Pitra, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, aux calendes de septembre de l'an 1875 ; ensuite, dans une séance préparatoire au palais du Vatican, le 6 des calendes de septembre de l'année suivante, et enfin, dans une assemblée générale, réunie en présence de Notre Très Saint Seigneur le Pape Léon XIII, au même palais apostolique du Vatican, le 3 des calendes de mai de l'année courante 1887.

Dans cette dernière réunion, le susdit Révérendissime cardinal rapporteur ayant proposé le doute : Si, et de quels miracles il conste dans l'espèce et pour l'effet dont il s'agit, le Très Saint Seigneur, ayant entendu l'avis des Révérendissimes cardinaux et des pères consulteurs, avant de rien décréter sur une si grave affaire, dit qu'il fallait supplier Dieu par de ferventes prières pour obtenir de lui les lumières de la sagesse.

Or, il a choisi ce jour consacré au culte de tous les Saints pour proclamer l'heureux succès de cet évènement, afin qu'il tourne au profit du nom catholique dans l'univers, et qu'en

particulier il réalise heureusement les longs et pieux désirs de la France chrétienne, cette très noble nation.

Après cela, ayant offert auparavant l'hostie divine, Il fit venir dans la noble cour du palais du Vatican les Révérendissimes cardinaux Ange Bianchi, préfet de la Congrégation des Saints-Rites, et Jean-Baptiste Pitra, rapporteur de la cause, avec le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la Sainte Foi, et moi, secrétaire soussigné ; il décréta selon le rite, qu'il conste de trois miracles opérés par Dieu sur l'intervention du Vénérable de la Salle, à savoir : le premier : guérison instantanée et parfaite du frère Adelminien, de la congrégation des Ecoles chrétiennes, d'une ataxie locomotrice progressive ; le second : guérison instantanée et parfaite d'un enfant de dix ans, Etienne de Suzanne, d'une bronchite capillaire mortelle, et le troisième : guérison instantanée et parfaite de Marie-Magdeleine-Victoire Ferry, d'une hydropéricardite chronique incurable compliquée d'autres maladies très graves.

Il a ordonné de publier ce décret et de le rapporter dans les actes de la Congrégation des Saints Rites, le jour des calendes de novembre de l'année 1887.

A. Cardinal Bianchi, préfet de la Congrégation des Saints-Rites.

Laurent Salvati, secrétaire de la Congrégation des Saints Rites.

Mgr Benjamin-Joseph Blanger, évêque de Limoges, a succombé, dimanche dernier 11 décembre, en la solennité de Notre-Dame de Guadeloupe, à qui il avait consacré la cathédrale de la Basse-Terre, il y avait dix ans jour pour jour.

Mgr Blanger avait été évêque de la Basse-Terre avant de devenir évêque de Limoges.

Il avait une dévotion spéciale pour l'Auguste Reine des cieux, et Marie l'a pris de ce monde le jour anniversaire du plus beau témoignage extérieur de son amour filial pour elle.

Heureux pendant la vie, heureux surtout à l'heure de la mort les dévots serviteurs de Marie !

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE VI

LES DÉVOTS SERVITEURS DE SAINT CORENTIN

Certaines circonstances m'ont mis dans l'impossibilité de me renseigner plus tôt sur une grande servante de Dieu qui, ayant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voué à saint Corentin une dévotion spéciale, reçut de son saint protecteur des secours inespérés, presque toujours d'un caractère miraculeux. Le récit qui va suivre est emprunté à la relation du Père Maunoir sur ses missions en Bretagne. Cette relation, encore inédite, fut adressée au T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, et rédigée en 1671 et 1672. C'est évidemment un document très grave et digne de foi. Le Père Maunoir avait aussi écrit la vie même de la pieuse personne dont je parle. En le chargeant de ce travail, l'évêque François de Coëtlogon l'avait prié de faire en outre un recueil de tous les miracles qui s'accomplissaient au tombeau de Catherine Daniélou, ou que l'on attribuait à son intercession. Cet ordre fut exécuté, mais le manuscrit ne se retrouve pas.

Catherine était née dans un faubourg de Quimper, et probablement du côté de Kerfeunteun, puisque, pour entrer en ville, ce qui lui arrivait très souvent, elle passait toujours par la porte de la Tour-Bie. Elle saluait chaque fois la statue de la T. S. Vierge, qui se trouvait dans une niche au-dessus de cette porte ; son salut consistait dans la seule formule de prière qu'elle connût ; comme Salaun, *le fou du bois*, elle disait *Ave Maria*. Bientôt cependant son instruction religieuse se compléta merveilleusement. Cette enfant était destinée à une sorte d'apostolat ; Dieu voulait qu'avec d'autres pieuses femmes elle vint en aide aux Jésuites près des personnes de leur sexe, dans l'œuvre des missions ; en conséquence, le fondateur de la Compagnie de Jésus se fit lui-même son maître dans la science du salut. Tout en l'instruisant, il la consolait La mère de Catherine n'avait de la mère que le nom ; veuve, elle s'était remariée à un homme qui haïssait l'enfant et voulut même trois fois attenter à ses jours. C'est après ces dures épreuves que saint Ignace de Loyola dit à sa jeune protégée : « Désormais Notre-Dame sera ta mère et saint Corentin sera ton père. » A partir de ce jour, elle eut toute confiance dans cette double protection.

« Elle avait à peine douze ans, quand sa mère la maria à un vieillard très riche, originaire d'un pays éloigné de Quimper. En l'épousant, elle obéissait simplement à sa mère, sans savoir ce qu'elle faisait. Un jour, son mari tenta de l'empoisonner ; une autre fois, pendant qu'elle dormait, il voulut lui trancher la gorge avec un rasoir ; enfin, il réussit à l'amener dans une forêt et là, d'un coup d'épée, il lui fendit la tête. Il avait déjà creusé une fosse pour l'inhumer, lorsque vint à passer un homme qui avait avec la jeune femme quelque parenté spirituelle. Aux questions de celui-ci, le bourreau répondit que Catherine s'était blessée en tombant par hasard. Elle fut transportée dans cet état à un bourg voisin, et là, dans les souffrances que lui causait sa blessure, elle mit au monde un pauvre petit être qui put recevoir l'eau du baptême et même vivre quelque temps après. Abandonnée par les chirurgiens, qui désespéraient de sa guérison, elle fut bientôt guérie par *un inconnu*.

« Elle-même raconta au Père Capucin, qui était alors son

confesseur, dans quel danger elle était pour son salut. Le Père lui ordonna de quitter son mari et de retourner à Quimper. A son arrivée, ses plus proches refusèrent de lui ouvrir leur maison et de lui donner un morceau de pain. Elle tomba alors dans une fièvre ardente et reçut d'une pauvre femme un peu de paille pour s'y coucher, mais par ailleurs personne ne lui donna la moindre chose.

« Comme pour humilier les hommes, Dieu secourut par le moyen des animaux celle que ses propres parents abandonnaient dans ce péril extrême. Un petit chien blanc lui apportait chaque jour un morceau de pain ; lorsqu'elle fut encore plus affaiblie par la maladie, il lui portait, tantôt un poulet rôti, tantôt un pigeon ; enfin, comme la pauvre jeune femme n'avait pas de couteau, le petit chien découpait lui-même la viande avec les dents, et lui approchait les morceaux de la bouche. Ceci est plus étonnant encore : sa malade n'ayant point d'eau, il lui en apportait dans sa gueule et la versait dans une écuelle. Catherine a témoigné que cette eau avait la fraîcheur de l'eau puisée directement à la fontaine.

« Elle guérit à peu près, mais ne fut jamais assez forte pour gagner au-delà du quart de ce qu'il fallait pour s'entretenir par son travail. »

Après le récit de toutes ces infortunes, le narrateur expose ici des difficultés d'une autre sorte qui provenaient de la jeunesse et de la beauté de cette pauvre abandonnée. Ayant été encore préservée de ce côté, elle était cependant comme accablée sous le poids de tant de douleurs.

« Elle alla donc trouver saint Corentin dans son église, afin d'obtenir quelque rafraîchissement pour son âme, et c'est ainsi qu'elle répandit son cœur devant celui qu'elle avait choisi pour père : « Mon père bien-aimé, je n'ai rien mangé depuis trois « jours ; de tout côté, on essaie de m'enlever ce qu'une femme a « de plus cher, mais j'en appelle Dieu à témoin, prosternée devant « le corps sacré de son Fils et à vos pieds, mon père, j'aime « mieux mourir de faim que d'offenser mon Dieu. »

« Elle sort et cherche parmi les hommes quelqu'un qui la console, mais ses recherches sont vaines. Or, voici que, dans une rue, elle rencontre un prêtre portant au cou une croix d'or ; ce prêtre lui parla avec bonté, et cependant, comme une personne habituée à tout craindre, elle l'écoutait avec défiance, jusqu'à ce qu'il lui eut dit : « Ma fille, ne craignez point, je veux vous dire quelques « mots dans l'église de saint Corentin, devant l'image de ce saint « évêque. » La désignation de ce lieu lui rendit son courage ; qu'avait-elle à craindre en présence de son père ?

« Étant rentrée à l'église, elle s'arrêta devant l'autel de saint Corentin ; là, ce prêtre inconnu vint la consoler avec la plus grande bonté, l'exhorta à craindre et à aimer Dieu, à placer en lui toute sa confiance, puis il lui donna une pièce d'argent (1), et, la

(1) Tout ce qui précède se passa près de l'autel de saint Corentin, à l'entrée du chœur ; l'autel de Notre-Dame des *trois couronnes*, c'est-à-dire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conduisant à l'autel de Notre-Dame des *trois couronnes*, placé non loin de l'autel de saint Corentin dans la même église, il lui dit : « Cet autel sera ton asyle ; là tu trouveras tout ce qui sera nécessaire à ta subsistance. » Il lui montra sous l'autel un trou, dans lequel désormais elle trouverait autant d'argent que l'exigerait chaque nécessité qui se présenterait. Et, en effet, dans tous les cas urgents, elle recourait à ce coffre-fort, qui était à elle, et qui lui fournissait le nécessaire, mais pour un jour seulement.

« J'ai moi-même souvent mis la main dans cette cavité, et récemment (1672), je l'ai montrée au Père Vincent Martin, qui m'est actuellement associé pour les missions. » *(A suivre.)*

---

des *trois chapelets* ou du Rosaire, était dans une arcade entre la chapelle actuelle du Sacré-Cœur et le collatéral de la nef, c'est-à-dire près d'un enfeu où se trouve aujourd'hui un confessionnal ; au-dessus de cet enfeu est le vitrail de saint Benoit.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES **C. LÉON,** *rue Astor, 1,* QUIMPER.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

CALENDRIER A EFFEUILLER
DU BIENHEUREUX L.-M. GRIGNON DE MONFORT
Pour l'année 1888
CONTENANT, POUR CHAQUE JOUR, UNE PENSÉE CHOISIE DANS SES ŒUVRES
(Avec un encadrement rouge)
Sur carton simple, imprimé en chromo.. **1 fr. ».** Franco : **1 fr. 20.**
Sur carton, contenant les douze tableaux des mois, imprimé en chromo..... **1 fr. 30.** Franco : **1 fr. 50.**
Librairie Saint-Joseph : L.-J. BITON, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), éditeur d'ouvrages, de statues, d'images, de médailles et d'objets de piété ayant trait au Bienheureux de Monfort.

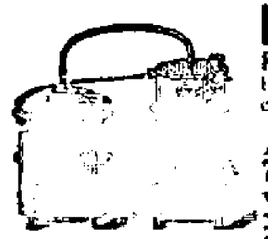
MONTRES DE BESANÇON
Montres de confiance vendues au détail, au même prix qu'en gros, et avec garantie, par l'*Union catholique*, fournisseur du clergé et des communautés religieuses. Directeur : E. RICHELET, fabricant d'horlogerie à BESANÇON. (Catalogue.)

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

DEMANDER PARTOUT
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccléss. Communautés relig. *Ecrire :* **VITTEL** (VOSGES).



NOUVEL ALAMBIC BRULEUR
FIXE OU BASCULANT BREVETÉ S.G.D.G., SYSTÈME DEROY
Fournissant de l'eau-de-vie supérieure **sans repasse**, avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible en distillant des vins, cidres, lies, piquettes, marcs, fruits, moûts de toute nature, etc.
Parfait fonctionnement absolument garanti
700 ALAMBICS VENDUS EN 2 ANS. Transformation des anciens Alambics VENTE CONDITIONNELLE A L'ESSAI. **Alambics pour Amateurs** depuis 1 litre
DEROY Fils aîné, Constructeur d'Appareils de distillation, 73, 75, 77, rue du Théâtre (Grenelle) Paris. Envoi franco du Prospectus détaillé

A LOUER belle **Propriété** de 3 hectares, à BILLANCOURT (Seine), rue Saint-Cloud, 8, cont. maison de maître et vastes dép., **cour**, jardins anglais, fruitier et potager.
La distribution intér. des bâtiments, la grandeur du parc, la tranq. du quartier et sa proximité de Paris, *conviendraient tout particulièr. à une communauté relig.*, à laquelle il serait fait des condit. avantag.
S'ad. à M. Olivier, 10, rue Saint-Augustin, Paris.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.



SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Exiger le Nom et la Marque de fabrique
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

DRAP POUR SOUTANES, DOUILLETTES.
Liquidation de la manufacture R.W.V. de Verviers.
DRAP fin, valant en détail 18 fr., cuir-laine très fort, à **7,50**
Payable à trois mois.
S'adresser à M. LOISEL, 9, avenue Didier, à *Gagny* (Seine-et-Oise).

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie**, **5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

VINS rouges et blancs de Table dep. **90 f.** la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES
pour **DECOUPAGE**
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 900 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE **65** CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*



TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

POUR LA CONSERVATION DU LINGE
Employez
LE SAVON BLANC SUPÉRIEUR
MARQUE LA VIERGE



Médaille d'OR
Médaille d'OR
USINE PRODUISANT 40,000 kilogrammes de Savon par Jour
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE
et le nom du Fabricant
FELIX EYDOUX
MARSEILLE

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RÉSOLUTIVE
de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

CASCARA MIDY *Infaillible contre la Constipation habituelle*
Les PILULES de CASCARA MIDY, prescrites par les médecins des hôpitaux, augmentent les forces nutritives et assimilatrices, facilitent le travail digestif dans les diverses phases ; elles ne donnent ***ni nausées, ni coliques, ni diarrhées,*** — elles agissent contrairement aux autres pilules purgatives qui n'ont d'autre effet que de rendre la constipation plus opiniâtre. Les PILULES de CASCARA-MIDY agissent doucement et sûrement. — *DEPOT GENERAL : Phie* MIDY, 113, *Fg St-Honoré, Paris, et dans toutes Pharmacies.* Le flacon de 50 pilules : 2 fr. 50
Env. fco p. poste cre mand. au timb.-poste. **CONTRE LA CONSTIPATION**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 24 Décembre 1887. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

F.O.

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mandement de M. le Vicaire capitulaire ; Nécrologie ; Les armoiries de Mgr Lamarche ; Apostolat de la prière ; Tréboul ; Simples réflexions ; Nota. — *Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Le Jubilé du Saint-Père. — *III.* Cathédrale de Quimper : Les deux nouvelles statues ; La fête de saint Tin. — *III. La Vie de Saint Corentin :* Les dévots serviteurs de saint Corentin (fin). — *IV. Avis et Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 25 Décembre. — Nativité de Notre-Seigneur, double de 1re classe, blanc. Vêpres de la fête : mémoire de saint Etienne.

Lundi 26. — Saint Etienne, 1er martyr, double de 2e classe, rouge.

Mardi 27. — Saint Jean, évangéliste, double de 2e classe, blanc.

Mercredi 28. — Saints-Innocents, double de 2e classe, violet.

Jeudi 29. — Saint Thomas de Cantorbéry, évêque-martyr, semi-double, rouge.

Vendredi 30. — Office du dimanche dans l'octave, semi-double, blanc.

Samedi 31. — Saint Silvestre, pape, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de l'Adoration perpétuelle,	25 décembre.
à Brest	26, 27, 28 et 29 décembre.
Le Juch	30 et 31 décembre.
Trégarvan	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Le sermon sera donné le jour de Noël, après Vêpres, par M. l'abbé Le Roy, recteur de Saint-Mathieu.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 26 décembre :* à 7 heures du matin, réunion des Dames de la Congrégation.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR. — *Lundi 26 décembre :* à 4 heures 1/2 du soir, bénédiction.

Mardi 27 : à 9 heures du matin, messe ; à 4 heures du soir, sermon et bénédiction.

Samedi 31 : à 4 heures 1/2 du soir, bénédiction.

MANDEMENT

de M. le Vicaire Capitulaire au Clergé et aux Fidèles du diocèse de Quimper et de Léon.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans un avis ajouté à la lettre pastorale, qui fut la dernière communication officielle de Monseigneur Nouvel avec son peuple, le saint Evêque vous annonçait, pour la fin de cette année, les noces d'or de Léon XIII et les manifestations déjà commencées de la piété catholique pour célébrer cet heureux évènement.

« Dans plusieurs pays, » disait-il, « on prépare de « riches offrandes, des œuvres d'art qui seront le témoi- « gnage de la reconnaissance et de l'affection des peuples »; puis après une allusion, trop bien justifiée, à la crise qui pèse si lourdement sur nos populations agricoles et maritimes, il ajoutait : « Nous sommes riches dans la foi, mais « pauvres des biens de la terre » ; aussi il renonçait à faire appel à la générosité des fidèles, et se bornait à leur demander d'ajouter quelque libéralité à leurs offrandes ordinaires pour le Denier de Saint-Pierre. Vous tiendrez à honneur, nous n'en doutons pas, de correspondre, dans la mesure de vos ressources et surtout de votre dévotion à la personne du Vicaire de Jésus-Christ, à l'appel de celui qui connaissait si bien votre cœur.

En ce moment, tous les regards sont tournés vers Rome, et, quelles que soient les incertitudes de l'heure présente, il y a comme une trêve aux anxiétés des peuples. C'est que, le premier jour de l'année 1888, Léon XIII va

célébrer le cinquantième anniversaire de son sacerdoce : cela suffit pour donner au monde une commotion qui s'étend aux extrémités de la terre.

A voir l'unanimité des témoignages d'honneur, de vénération et d'amour rendus au glorieux Pontife, même par des bouches dont on n'attendait guère un hommage officiel, on se prend à penser à cet âge heureux où il n'y avait pour tous les hommes qu'une seule langue et une seule manière de parler : *Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem.* (GEN: XI. 1.) Mais surtout en voyant ce Pontife désarmé de toute force humaine, devant lequel rois et peuples s'inclinent avec amour, comme devant la plus haute majesté de ce monde, on est forcé de s'écrier avec un surcroît de foi et d'espérance : *Hæc est victoria quæ vincit mundum.* (I JOAN. V. 4.) : on attend avec confiance l'heure prochaine où il plaira à Dieu de restaurer, par son Christ, l'ordre universel profondément troublé par la Révolution : *Omnia instaurare in Christo* (EPH. I. 10.) en rendant au Pontife-Roi l'exercice complet de sa mission séculaire à la tête des nations chrétiennes.

C'est avec ces sentiments de foi, d'espérance et d'amour, que vous vous associerez à la joie des pieux pèlerins de Rome et de tous les fidèles catholiques du monde entier.

A CES CAUSES :

Après avoir référé avec le vénérable Chapitre de l'église cathédrale de Quimper, nous ordonnons ce qui suit :

1° Une quête sera faite le dimanche 1er janvier, pour le Denier de Saint-Pierre, sans préjudice des autres quêtes qui se feront dans l'année pour le même objet.

2° Dans toutes les églises et chapelles, la bénédiction du Saint-Sacrement sera donnée le samedi 31 décembre.

3° Le dimanche 1er janvier, on chantera, avant la grand' messe, le *Veni Creator* ; le soir, il y aura bénédiction solenelle, précédée de la prière pour le Pape : *Oremus pro Pontifice nostro...*, et suivie du chant du *Te Deum.*

4° Nous engageons les pieux fidèles et les communautés religieuses à prier et à offrir une communion aux intentions du Souverain-Pontife.

Quimper, le 21 décembre 1887.

DU MARHALLAC'H,
Vicaire Capitulaire,

A. SERRÉ,
Pro-Vicaire Capitulaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. l'abbé Nédélec, Toussaint-Maurice, est décédé à Trégourez, mardi 20. Ancien vicaire de Crozon et recteur de Trégourez depuis 1868, M. l'abbé Nédélec laisse parmi ses confrères et dans sa paroisse les plus vifs regrets et les meilleurs souvenirs. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

M. l'abbé Nédélec était né à Plouzévédé, le 19 août 1829.

Les armoiries de Mgr Lamarche. — Nous les avons reçues cette semaine : *croix d'or sur azur et hermines en chef*. Monseigneur a pris deux devises ; au-dessus des armes on lit : *Doue hag ar Vro*, et au bas, sous la croix de la Légion-d'honneur : *Ama et confide*.

Le dessin est gracieux, et l'ensemble du meilleur effet.

Apostolat de la Prière. — Cette semaine paraîtra une édition bretonne du *Messager du Cœur de Jésus*. Le directeur diocésain, M. le chanoine Coadou, a cru devoir ainsi faciliter aux populations rurales la participation à cette œuvre éminemment catholique.

Chaque numéro mensuel contiendra :

1° L'intention générale ; 2° Un article sur le but et l'organisation de l'Apostolat ; 3° Une petite chronique de l'œuvre.

Comme le bulletin Français, le Breton parviendra dans les paroisses avant le dernier dimanche de chaque mois. Déjà l'on compte un nombre considérable d'abonnés. Cependant le tirage sera supérieur au chiffre des inscrits, et les nouvelles demandes pourront être servies dès ce jour.

Pour éviter tout retard, s'adresser directement à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, rue des Boucheries, 18, à Quimper.

NOTA. — Jusqu'à nouvel ordre, tous les exemplaires destinés à la même paroisse seront expédiés sous une seule adresse.

Prix de l'abonnement annuel : 1 fr. 50.

TRÉBOUL. — Le 4e dimanche de l'Avent a été, pour les paroissiens de Tréboul, un jour de fête.

A l'issue des vêpres, on devait bénir une belle statue de sainte Anne, patronne des marins.

L'église était remplie : plus de 1,000 fidèles attendaient avec impatience la cérémonie.

Les regards se portaient vers l'autel neuf, du style de l'église, exécuté par M. Toularc'hoat, d'après le plan de l'habile architecte de l'église M. l'abbé Abgrall, et vers la statue de sainte Anne placée au dessus de l'autel sur un beau piédestal en chêne.

A deux heures, les vêpres commencent, la quête où tout le monde tient à donner « son petit sou » est faite par M. le Recteur lui-même. Après les vêpres, sermon de circonstance, puis bénédiction de la statue. Quelle joie et quel entrain, quand les fidèles ont chanté le cantique *Hor Mam Santez Anna... ni vo fidel bepred*. Les vieux loups de mer semblaient eux-mêmes émus ! Après la bénédiction du Saint-Sacrement, chant du *Te Deum*.

Le lendemain plus de cinq cents petits enfants étaient conduits à la messe de M. le Recteur, dite au nouvel autel, par leurs pères et mères, heureux de les confier à cette bonne Mère. Tréboul est une paroisse de foi, qui donne les plus belles espérances et les meilleures consolations à ses dignes prêtres.

En sortant de la cérémonie, M. le Recteur a trouvé des patrons de bateau, auxquels il a dit : l'année prochaine ce sera le tour de saint Joachim. — Oui, de saint Pierre ! ont-ils répondu. — Pourquoi de saint Pierre ? Saint Joachim n'est-il pas le père de la Sainte-Vierge, l'époux de sainte Anne. — C'est vrai, mais saint Pierre est aussi le patron des pêcheurs : faites donc un autel à saint Pierre de l'autre côté, et si nous faisons bonne pêche, vous aurez la statue de saint Joachim, et nous aurons l'autel de saint Pierre. — Allons, mes amis, c'est pour le mieux, tout peut s'arranger de cette manière. C'est un engagement ferme, les Saints du Ciel ne sont pas jaloux entre eux, a répondu à ces braves gens, consolés et réjouis, l'heureux et zélé recteur de Tréboul, M. l'abbé A. Téphany.

Simples réflexions. — Mme Boucicaut est morte, à Nice, après avoir, par testament, distribué à ceux qui l'ont aidée à ramasser sa fortune ou à en jouir, à peu près 80 millions.

Elle a fait œuvre de philanthropie : n'emportant point un sou dans son éternité, elle a tout donné : les pauvres n'ont point été oubliés, ni les malades non plus ; mais on cherche, en vain, dans ses dispositions dernières, trace d'un sentiment chrétien.

Cette colossale fortune est le fruit de longues années de travaux et de savantes combinaisons commerciales qui tiennent du génie ; mais combien de petits industriels à Paris dans la province et ont été écrasés et ruinés par cette maison puissante qui accaparait tout et défiait toute concurrence ! Ce sont leurs noms qui devaient figurer sur ce testament : ils n'auront rien, et ce drainage de la fortune publique va continuer, dans nos départements surtout.

On crie tous les jours à l'envahissement des communautés, mais on ne dit rien de ces maisons vastes comme dix couvents, plus riches que toutes les communautés de France réunies, et uniquement préoccupées de leurs seuls intérêts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos communautés travaillent à élever les orphelins, à instruire les enfants ou à soigner les malades : voilà, avec la prière, leur but, elles n'en peuvent avoir d'autre, elles sont donc vouées au soulagement de toutes les douleurs, et au bien sous toutes ses formes.

Ces immenses maisons qui font deux cent millions d'affaires par an, travaillent pour elles, et n'ont guère souci des misères du prochain, qu'elles ne soupçonnent même pas, ne les voyant jamais.

A ces maisons on donne encouragement et protection, à nos communautés on prodigue ennuis, impôts et persécution.

Deux poids et deux mesures.

Nota. — L'abondance de matières plus actuelles nous oblige à remettre le tirage de plusieurs lettres de Jérusalem toutes prêtes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jubilé du Saint-Père s'annonce comme devant être, dans ce siècle qui en a vu tant et de si belles à Rome, une fête unique par les proportions extraordinaires qu'elle prend et les circonstances douloureuses dans lesquelles elle se passera.

De toutes les parties du monde, de toutes les cours des souverains, — moins celles du Quirinal et de St-Pétersbourg et pour cause. — De toutes les maisons chrétiennes, pauvres et riches, on expédie pour être mis aux pieds d'un pauvre vieillard, — la plus haute autorité dans le monde, car il représente le Christ dont il est le Vicaire, — des présents d'une valeur de plus de cinquante millions, et une somme d'argent qui n'est pas inférieure à 12.000.000 de francs.

La France naturellement a pris la tête de ce mouvement de générosité et de cette expansion de foi ; son gouvernement lui-même va s'honorer en adressant par un envoyé spécial au Pape une lettre de félicitations en témoignage de respect.

Le diocèse de Quimper, par déférence pour le désir de son saint évêque, Mgr Nouvel, s'est abstenu jusqu'à présent, mais la circulaire de messieurs les Vicaires-capitulaires remplit de joie tous les cœurs chrétiens : nous allons donc prendre notre place dans ce concert de toutes les bonnes volontés et de tous les sacrifices, et pour arriver les derniers, nous n'en serons pas moins des plus honorables. Plusieurs communautés ont déjà expédié des présents précieux, et les associations particulières des sommes fortes.

Qu'ils essaient d'un pareil moyen pour s'assurer de la

réalité des sentiments de leurs peuples, les princes de la terre, surtout s'ils sont vieux, fatigués par la lutte et prisonniers de leur honneur, sans communication facile et libre avec leurs sujets, on verra les succès qu'ils obtiendront !

Dans le courant même de cette année, on a vu un autre jubilé, mais quelles différences ! Un petit coin du globe — l'Angleterre — s'est trouvé en fête, le reste du monde n'y a pris aucune part, n'a rien donné, et s'est contenté de regarder, pendant que seuls les envoyés officiels défilaient à Westminster en cortége comme dans une cérémonie de commande. Et cependant il s'agissait du règne long et glorieux d'une reine puissante et populaire !

Les fêtes de Londres n'ont pas remué le peuple, la masse s'en est désintéressée et en a déjà perdu le souvenir. Pas un penny n'est volontairement sorti de sa poche.

Rome seule connaît ces joies immenses, jouit de ces triomphes inattendus, et se pare de ces gloires inouïes. Rome seule peut faire de tels plébiscites, Rome seule a des entraînements et des douleurs qui remuent les entrailles du monde.

Le diocèse sera de plus représenté aux fêtes du jubilé par quelques prêtres privilégiés qui auront le bonheur de satisfaire leur piété et de voir Pierre dans la personne de Léon XIII. Qu'ils daignent être nos interprètes à l'occasion, et se souvenir dans les grands sanctuaires de Rome de leurs frères qui les accompagnent de leurs vœux et de leurs prières.

Ils trouveront sur leur route des foules chrétiennes qui se rendent au Vatican encombrant tout, comme il y a partout encombrement des dons qui n'ont pas d'autre destination.

Et cela à notre époque !

Les routes de Rome ne sont pas coupées : son attraction irrésistible, loin de diminuer, grandit.

Il y a donc encore lieu d'espérer. Dieu soit béni ! —

Cathédrale de Quimper

LES DEUX NOUVELLES STATUES

Depuis que la chapelle absidale a été restaurée sous la direction de M. Bigot, puis ornée des belles peintures de M. Lameire, on voyait de chaque côté de la fenêtre principale une grande niche vide. L'absence de deux statues à ces deux places était l'objet d'un regret d'autant plus vif que les teintes pâles de la décoration y faisaient un fâcheux contraste avec les splendeurs de la voûte et la beauté du soubassement.

Depuis vendredi soir, 17 décembre, les deux piédestaux supportent et les dais abritent les statues attendues si longtemps. Du côté de l'Evangile est Notre-Seigneur, prêtre et roi. Dans la main droite il tient le calice et la patène, dans la main

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gauche il présente, dans un livre ouvert, la parole qu'il disait aux Juifs pour leur annoncer l'institution de l'Eucharistie : « *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus* : — Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. » Cette statue est bien à sa place dans la chapelle où se conserve le Très-Saint Sacrement.

Du côté de l'Epître est la Très-Sainte Vierge portant elle aussi le diadème sur la tête. De la main droite elle présente une branche de laurier ; chez tous les peuples de race latine, le laurier est ce qu'était la palme chez les Orientaux, un symbole de victoire. Or, les lecteurs de la *Semaine religieuse* se rappellent qu'Alain Canihart construisit la chapelle absidale de l'église de Quimper en l'honneur et sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, par reconnaissance pour le succès que la Mère de Dieu avait obtenu à ses armes. La main gauche s'appuie sur l'Enfant Jésus qui, debout sur les genoux de sa Mère, tient une croix d'or. C'est encore une réminiscence d'une faveur qu'obtint le même comte de Cornouailles.

Etant gravement malade au château de Quimperlé, il vit une croix d'or qui s'élevait vers le ciel ; il envoya à Rome sa femme, la comtesse Judith, pour demander au Pape Jean XIX ce que Dieu réclamait de lui. Le Souverain-Pontife ayant consulté Dieu dans la prière, répondit que le comte devait élever un monastère en l'honneur de la Sainte-Croix. Alain Canihart reçut cette réponse comme un ordre du ciel, et c'est ainsi qu'au modeste couvent, autrefois fondé par saint Gunthiern, succéda la grande abbaye bénédictine que vint gouverner saint Gurloès, jusqu'alors moine de Saint-Sauveur de Redon.

Peu à peu la chapelle de Notre-Dame reçoit dans sa décoration tout ce qui peut rappeler les grands souvenirs du passé ; toutefois, cette œuvre ne sera vraiment complète que le jour où la générosité des fidèles aura permis de remplacer par de belles verrières le misérable vitrage qui déshonore les fenêtres latérales.

LA FÊTE DE SAINT CORENTIN

Le dimanche 11 décembre, à midi, toutes les cloches de la cathédrale annonçaient que la fête du saint Patron allait commencer. Il y avait un an, ces mêmes cloches apportaient une joie plus grande encore : c'était l'heure où l'on attendait la rentrée de saint Corentin dans sa demeure.

Comme le souvenir de cette procession intérieure revenait au moment où nous allions chanter les premières vêpres !

Dans le chœur étaient les longues banderoles sur lesquelles se déroule l'histoire du Bras de saint Corentin ; au fond du sanctuaire, on voyait de chaque côté des armes du Chapitre, les étendards portant des invocations au Patron de la Cornouailles, au Patron du Léon. A la splendide décoration de l'an dernier étaient encore empruntées les armes de G. Le Prestre de Lézonnet et de Mgr Nouvel, de la Bretagne et de la Ville de Quimper. La chapelle de Saint-Corentin était comme toujours ornée avec un goût parfait : l'enfeu, dont la voûte abrite les restes de Mgr Nouvel, gardait sa parure de deuil qui, plus que jamais, avait sa raison d'être en ces jours ; mais les tentures noires faisaient ressortir la blancheur des paquerettes réunies à profusion sur la tombe de l'Evêque qui *a reconnu* le Bras de saint Corentin.

Près de cette chapelle, pendant huit jours, que de prières ont été offertes à Dieu ! que de grâces auront été obtenues ! On peut dire que saint Corentin avait constamment sa garde d'honneur.

Si les fidèles furent nombreux aux premières vêpres, au sermon et au salut qui suivirent ; ils revinrent nombreux aussi à la messe que M. l'archiprêtre de la cathédrale célébrait le lendemain (12 décembre) pour ses paroissiens et pour les malades. On dit que, satisfaits du caractère pieux de cette réunion, du chant des hymnes et des cantiques, ils se sont plaints, toutefois, parce que la Relique présentée à leur vénération, quand la messe fut finie, était l'*ossiculum* et non le Bras de saint Corentin. Mais n'y a-t-il pas lieu de renouveler la tradition ancienne qui ne permettait de déplacer ce Bras que dans les circonstances les plus graves et les plus solennelles ? Il en est de ceci comme de l'usage de voiler habituellement cette même relique pour ne l'exposer qu'à certains jours : c'est un moyen infaillible, mais indispensable, pour maintenir la dévotion.

Le mercredi, dans l'après-midi, les élèves des écoles de la ville vinrent à la cathédrale faire un pieux pèlerinage en l'honneur de saint Corentin, dont ils chantèrent le cantique, et le lendemain matin, à sept heures, ils revenaient en très grand nombre pour faire la sainte communion. C'est aussi au milieu des chants pieux que fut célébrée la messe où ils communièrent.

Le soir de ce même jour commençait pour la population française le *triduum* préparatoire à la fête. Chaque soir, M. Dulong de Rosnay a vu autour de sa chaire un immense auditoire dont la sympathie n'est d'ailleurs pas pour lui chose nouvelle. Dans l'exorde de son premier discours, le prédicateur indiqua l'ensemble du sujet complexe qu'il devait traiter : Ce qui fait le Saint, c'est la foi, le devoir accompli, l'amour. Dès ce premier soir, il exposa ce que c'est qu'une foi qui s'affirme, ce que sont des principes qui s'énoncent, ce que c'est que la fermeté dans la foi, ce que cette fermeté exerce d'influence sur le caractère et la vie du croyant. Enfin, il établit que l'homme de foi est le serviteur, le témoin et le martyr de Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vendredi, l'orateur exposait, de manière à lui donner tout le charme de la nouveauté, un sujet bien souvent traité : Le devoir d'état. Après avoir montré dans une première partie ce qu'est le devoir d'après la notion chrétienne, il en a fait voir les triomphes.

Le samedi, en dépit d'une fatigue excessive, M. Dulong continuait à exposer les caractères de la sainteté ; il en était à la charité et, voulant la montrer là où elle existe uniquement, il formulait ainsi sa thèse : L'amour avec le dévouement est pour l'Eglise un secret et un monopole. — L'amour avec le dévouement sert à l'Eglise de démonstration.

Enfin, dimanche, dans un langage particulièrement élevé et tout empreint de poésie, il traçait un admirable portrait de saint Corentin, portrait se détachant sur le tableau de la société que le saint évêque évangélisa, ou du merveilleux pays, théâtre de ses travaux. Et comme ce discours résumait bien les trois autres, en nous montrant dans saint Corentin l'homme de la foi, du devoir, de l'amour et du dévouement !

Pendant les jours où prêtres et fidèles venaient entendre, chaque soir, cette parole vibrante, chaque matin la cathédrale recevait un autre auditoire non moins jaloux d'écouter les louanges de saint Corentin. M. l'abbé Le Duc, curé de Douarnenez, sans entente préalable avec le prédicateur de la population française, donnait en breton un enseignement qui pourrait se résumer presque dans les mêmes termes : La foi, principe de vie surnaturelle et nous faisant connaître le but de toutes nos espérances. — Les commandements de Dieu se résumant tous dans le précepte d'aimer Dieu et le prochain. — Saint Corentin d'abord notre modèle dans la foi et dans la pratique de la vie chrétienne, puis l'instrument de Dieu pour initier les âmes à la même foi, les faire participer à la même vie. Le moyen de conserver nos croyances et la vie de la grâce c'est la dévotion envers la Vierge qu'aima si tendrement saint Corentin ; et le prédicateur a raconté, d'après le Père Maunoir, la mort si touchante du saint évêque expirant sous les regards de la Mère de Dieu.

Ce dernier sermon fut donné, le dimanche matin, à la réunion traditionnelle. La cathédrale renfermait en ce moment une foule compacte qui rappelait les flots de pèlerins de l'an dernier.

A la grand'messe solennelle chantée par M. le curé de Saint-Louis de Brest, on a généralement regretté d'entendre le *Pange solemnes* chanté simplement à l'unisson. Le faux-bourdon, qui relève si bien le plain-chant musical de notre belle hymne, est depuis bien longtemps pour les Quimpérois l'accompagnement indispensable de leur fête patronale. En formulant le vœu de nous le voir restituer, je n'exprime pas seulement mon propre désir. Sans doute, le bel offertoire joué, comme l'an dernier, sur le grand orgue, fait valoir les

beautés du *Pange solemnes*, mais les voix humaines ont aussi leur beauté que rien ne remplace.

Avant les vêpres, les nouvelles statues de la chapelle absidale ont été bénites.

Pendant le *Magnificat*, après l'encensement du maître-autel, le célébrant, entouré de tous ses ministres, est allé à la chapelle de saint Corentin encenser le Bras du saint Patron.

Pendant la grand'messe comme pendant les vêpres, un beau soleil éclairait la cathédrale.

Le soir, à sept heures et demie, une foule plus compacte encore que les jours précédents remplissait la vaste église. Après le sermon que j'ai déjà résumé, la procession du Très-Saint Sacrement s'est organisée ; les membres du Comité et du Cercle catholique ouvrier portaient leurs bannières et celle de la paroisse, la croix et le dais ; ceux qui n'étaient point chargés de ces pieuses fonctions tenaient des cierges allumés. Cinquante prêtres environ faisaient cortège à Notre-Seigneur. Quand le Saint-Sacrement fut de nouveau sur l'autel et le chant du *Pange lingua* terminé, les élèves des Frères chantèrent le *Pange solemnes*, avec accompagnement d'instruments, en même temps des feux de bengale donnaient au chœur les teintes les plus riches, et à l'autel d'admirables reflets. Mais le cachet spécial de cette réunion du soir, c'était le recueillement et la piété.

La fête de saint Corentin est désormais vraiment pour les habitants de Quimper une grande fête de famille. Quand nous lisions chaque année, dans les journaux religieux, le récit des grandes et pieuses manifestations de la ville de Tours, à la fête son protecteur saint Martin, nous n'étions pas sans envier une part de tout cela pour l'évêque breton qu'il consacra de ses mains. Maintenant que nos vœux sont satisfaits, nous n'avons qu'à en remercier la Providence en nous disant : « Ce sera plus beau l'année prochaine, car le trône épiscopal de saint Corentin ne sera plus vide alors. »

SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

CHAPITRE VI

LES DÉVOTS SERVITEURS DE SAINT CORENTIN

« Le confesseur de Catherine Daniélou, le Père Louis de Launay, de notre Compagnie, étant venu à mourir, le prêtre inconnu, le prêtre si rempli de bonté, apparut à sa fille et lui dit de choisir pour confesseur le Père Pierre Bernard qui, lui aussi, fut dans la suite mon compagnon pour les missions. Catherine lui ayant répondu que ce Père ne savait pas le breton et qu'elle ne savait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle-même que quelques mots de français : « Obéissez, répliqua-« t-il, vous comprendrez assez le Père, et le Père vous compren-« dra suffisamment. » C'est ce qui arriva, en effet, car, dans la suite, elle parla assez bien le français. Elle raconta au Père Bernard qu'elle recevait souvent secours et consolation d'un certain personnage revêtu de l'habit ecclésiastique.

« Le Père Bernard me raconta la chose, car nous étions compagnons. D'abord nous ne savions trop que penser, cependant nous nous arrêtâmes à croire que c'était un habitant du ciel, enfin, nous finîmes par décider qu'il fallait lui écrire. Le Père Bernard donne donc à Catherine une lettre qu'elle devait remettre à son consolateur. Elle le trouve dans l'église, devant l'autel et l'image de saint Corentin, et elle lui présente la lettre : il la prend, baise le nom de Jésus qui lui sert de sceau, l'ouvre, y jette un simple regard et dit : « Je sais ce qu'elle contient ; je ne « réponds point par écrit, vous me servirez de lettre ; dites à mes « frères que je puis me transporter partout, que je suis là où sont « les hommes de bien ; tous deux me connaîtront dans une « grande nécessité ; qu'ils continuent comme ils ont commencé. »

« Cette réponse ne nous faisait nullement savoir d'une manière certaine quel était ce Saint ; nous conjecturions que ce pouvait bien être l'Archange préposé à la garde de la Bretagne.

« C'est seulement à notre retour à Quimper, après les missions des îles d'Ouessant et de Molènes (1642), que nous apprîmes qui était celui qui dirigeait Catherine Daniélou avec tant de soin et de zèle. Le Père Bernard avait ordonné à Catherine de recommander à Dieu nos missions. Dans cette intention, elle fit dire une messe à l'autel de saint Corentin. Pendant qu'on la célébrait, elle vit son consolateur revêtu de splendides ornements pontificaux et le front ceint de la mitre ; il lui donna sa bénédiction comme la donnent les évêques. Pour nous, qui étions alors en route vers l'île de Seins, il nous bénit aussi, ainsi que nous l'a affirmé cette sainte femme, et il le fit en nous adressant les paroles du Sauveur à saint Pierre et à saint André : « Suivez-moi, « je vous ferai pêcheurs d'hommes. » De là nous tirâmes la conclusion que ce personnage était saint Corentin ; car, nous le suivions, en effet, non-seulement comme ayant entrepris la même œuvre, mais comme y travaillant par les mêmes moyens. En effet, c'est à travers les croix et les dangers de toutes sortes pour sa vie, (comme on peut le voir dans son histoire), qu'il entreprit les missions ; or, Dieu nous a fait la même grâce.

« Je pense qu'il faut attribuer cette bienveillance de saint Corentin à l'égard de nos missions, non-seulement à la sollicitude que dans le ciel même il garde pour son troupeau, mais à la reconnaissance qu'il porte au Père Bernard. C'est ce bon père qui a relevé son culte et rétabli sa gloire. . . . . »

« L'année qui suivit cette apparition, une mission eut lieu à Plovan (1643). M. de Kerorentin, neveu de l'évêque Guillaume Le Prestre de Lézonnet récemment décédé, voulut subvenir à

tous les frais ; (il eut dans la suite de nombreux imitateurs de sa piété). Pendant que se donnaient les exercices de cette mission, Dieu montra combien le Père Bernard lui était cher. Celui-ci commençait la messe dans la chapelle domestique du seigneur de Kerorentin ; il n'avait même pas songé à se procurer un répondant, et il n'y avait là personne qui en pût remplir l'office ; or, Madame de Kerorentin, sa sœur, sa nièce et Catherine Daniélou, cette femme très sainte dont j'ai déjà parlé, mais qu'on ne louera jamais suffisamment, virent dans l'embrasure de la fenêtre de la chapelle un évêque revêtu de tous ses ornements, répondant la messe au Père.

« En cette année 1671, où j'écris ma relation, Mme de Kerorentin m'a encore affirmé ce fait, en présence de P. Vincent Martin, mon compagnon. »

Catherine Daniélou, mourut aux extrémités de la Cornouailles, à Saint-Guen. Ce lieu n'appartient plus à notre diocèse (1)

* * *

La liste des dévots de saint Corentin est-elle close ? J'ose croire que bien des noms encore viendront se joindre à ceux qu'il m'a été donné de signaler. Tout fait présager que notre époque sera remarquable entre toutes par le retour aux dévotions anciennes et à celle qui nous occupe en particulier.

Sans remonter plus haut que 1854, combien de faits sont venus prouver que les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles n'entendent pas se laisser dépasser par leurs devanciers. Les flèches dues à une inspiration de Mgr Graveran portent jusqu'au ciel, avec le souvenir de ce grand évêque, celui des plus humbles souscripteurs *du sou de saint Corentin*.

La splendide ornementation de la cathédrale, les belles statues du saint Patron et des Saints qu'il eut pour amis, leurs images multiples dans les verrières, disent qu'un évêque, étranger à notre pays par la naissance, s'était épris plus qu'aucun Breton des souvenirs de la vieille Armorique. Mgr Sergent revivra toujours dans cette église qu'il a tant aimée et dont il a aimé surtout les grands protecteurs : Notre-Dame et saint Corentin.

Mgr Nouvel dort son dernier sommeil a côté de la relique qu'il a aidé à tirer de l'oubli, et dont la translation, semblable à un triomphe, a été la dernière joie de l'évêque qui allait mourir.

Mgr Lamarche, aussitôt qu'il eut été désigné pour l'évêché de Quimper, priait un ami de lui faire parvenir les livres dans lesquels il apprendrait à connaître les Patrons de son diocèse, et quelques jours après, la *Semaine religieuse* faisait savoir aux fidèles que sa croix pectorale réunirait aux images de Notre-Dame de Rumengol et de Notre-Dame du Folgoat, les images de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien.

---

(1) Dans l'*Histoire de saint Corentin*, cette notice sur Catherine Daniélou prendra sa place naturelle après la notice sur le P. Maunoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Peut-on parler des prêtres sans se rappeler, tout d'abord, ceux dont l'image figure à si bon droit dans le reliquaire du Bras de saint Corentin ? Peut-on oublier combien nombreux étaient les ecclésiastiques qui formaient l'immense cortège du 12 décembre, l'an dernier ? Pourrions-nous ne pas reconnaître que les fils de saint Ignace de Loyola sont au XIXe siècle ce qu'étaient les P Maunoir et les P. Bernard au XVIIe, de fervents promoteurs de la dévotion à saint Corentin ! Que les RR. PP. de Saint-Joseph, et, en particulier, le R. P. Bleuzen me permettent de leur témoigner ici ma reconnaissance pour la complaisance avec laquelle ils m'ont communiqué des documents sans lesquels mon travail eut été bien incomplet.

Je pourrais ne rien dire de la dévotion des fidèles ; elle s'est tellement manifestée, elle se manifeste encore si bien, que je n'aurais rien à apprendre à ceux qui demeurent à Quimper; mais, partout ailleurs où ces pages seront lues, qu'on le sache, les habitants de la ville épiscopale, les voyageurs de la Cornouailles et du Léon, les visiteurs de bien d'autres pays ont été nombreux, depuis un an, à s'agenouiller devant le reliquaire qui renferme le Bras de saint Corentin. Chaque fois qu'il s'ouvre pour les grandes solennités, il est entouré d'hommes, de femmes et d'enfants en prières.

Dans les vieux vitraux de notre cathédrale, aux pieds de leurs saints Patrons, les vieux évêques du moyen-âge, les vénérables chanoines, les nobles seigneurs, les hautes et puissantes dames se sont fait représenter dans l'attitude de la prière et de la confiance.

Et moi aussi, avec cette simplicité d'autrefois, j'ose m'adresser au Saint dont j'ai écrit l'histoire, lui demander sa protection auprès de Dieu, et lui dire que, prosterné à ses pieds, je veux rester toujours son humble et dévot serviteur. (*Fin.*)

Registres des paroisses. — *Les Registres et les Brefs*, à destination des arrondissements de Morlaix et de Brest, ont été expédiés aux *Dépositaires* de Morlaix, Landerneau et Brest, le *17 décembre*, et devront être parvenus à MM. les Curés-doyens dans la huitaine *au plus tard*.

L'expédition des dits imprimés, pour les arrondissements de Quimper, Châteaulin et Quimperlé, sera faite à l'adresse de MM. les Curés-doyens de ces circonscriptions, *samedi 24 décembre ;* il restera donc 7 jours avant le 1er janvier, pour la répartition entre les paroisses.

A dater du 1er *janvier*, les Dépôts deBrest, Morlaix et Landerneau seront approvisionnés de *Brefs*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

CALENDRIER A EFFEUILLER
DU BIENHEUREUX L.-M. GRIGNON DE MONFORT
Pour l'année 1888
CONTENANT, POUR CHAQUE JOUR, UNE PENSÉE CHOISIE DANS SES ŒUVRES
(Avec un encadrement rouge)
Sur carton simple, imprimé en chromo.. 1 fr. ». Franco : 1 fr. 20.
Sur carton, contenant les douze tableaux des mois, imprimé en chromo..... 1 fr. 30. Franco : 1 fr. 50.
Librairie Saint-Joseph : L.-J. BITON, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), éditeur d'ouvrages, de statues, d'images, de médailles et d'objets de piété ayant trait au Bienheureux de Monfort.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MONTRES DE BESANÇON
Montres de confiance vendues au détail, au même prix qu'en gros, et avec garantie, par l'*Union catholique*, fournisseur du clergé et des communautés religieuses. Directeur : E. RICHELET, fabricant d'horlogerie à BESANÇON. (Catalogue.)

A Saint-Léon-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL de **A. Richard**, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.
La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.
Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

MALADIES DE LA PEAU radicalement guéris
Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Demangeaisons, etc.
par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spn, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Vor BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE

Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.

La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50

PARIS, 35, Rue de Rivoli.



SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, à ages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

OUTILLAGE D'AMATEURS

ET D'INDUSTRIES

SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de tous Systèmes

DESSINS et FOURNITURES pour DECOUPAGE

OUTILS DE TOUTES SORTES

3 DIPLOMES D'HONNEUR

Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.

TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*



THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — Exiger la bande bleue de garantie.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 31 Décembre 1887. N° 53.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Le Sacre des Evêques ; La nuit de Noël à Lambézellec ; Avant-Projet ; L'Œuvre des Tabernacles ; Bibliographie : La Vie de saint Corentin. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Correspondance de Rome ; L'Eglise de Montmartre ; Une rectification. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Annonces et Avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 1er janvier 1888. — Fête de la Circoncision, double de seconde classe, blanc. Vêpres de la fête : mémoire de saint Etienne.

Lundi 2. — Octave de saint Etienne, double, rouge.

Mardi 3. — Octave de saint Jean, double, blanc.

Mercredi 4. — Octave des saints Innocents, double, rouge.

Jeudi 5. — Vigile de l'Epiphanie, semi-double, blanc.

Vendredi 6. — Epiphanie de Notre-Seigneur, double 1re classe, blanc.

Samedi 7. — Deuxième jour dans l'Octave, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Saint-Pol-de-Léon .. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII :

Samedi 31 decembre, à l'*Angelus* du soir, les Noces d'or du Saint-Père seront annoncées au son de toutes les cloches. Le même jour, à 7 heures 1/2, salut solennel.

Dimanche 1er janvier, on dira à la cathédrale, à 8 heures, une messe, avec chants, en union avec la messe célébrée à Saint-Pierre de Rome par Léon XIII, en présence des pèlerins.

La grand'messe, à 10 heures, sera précédée du chant du *Veni Creator*.

A l'issue des Vêpres, chantées à 2 heures 1/2, bénédiction solennelle : le chœur du Grand-Séminaire y prendra part. Prière pour le Pape : *Oremus pro Pontifice nostro*... Chant du *Te Deum*, en action de grâces des longues années accordées par la Providence au Souverain-Pontife.

M. le Curé-Archiprêtre convoque à ces solennités les associations pieuses et les congrégations de la ville.

Apostolat de la prière. — La *Semaine religieuse* insérera désormais, dans le premier numéro de chaque mois, l'intention générale recommandée aux prières des associés de l'Apostolat de la Prière.

Cette intention est désignée par son E. le Cardinal, Préfet de la Propagande, et bénie par S. S. Léon XIII: c'est dire combien cette œuvre est devenue catholique et combien elle peut être utile pour la régénération des paroisses.

Aux associations des ennemis de notre foi, dont la puissance pour le mal est si désastreuse, il faut à tout prix opposer des associations catholiques. Aucune n'est plus simple, ni plus efficace pour le bien que l'Apostolat de la Prière.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le premier numéro du nouvel organe, en langue bretonne, de l'Apostolat dans le diocèse, qui vient de paraître sous le titre de *Kannad ar Galoun Sakr a Jesus* ou *Messager du Cœur de Jésus*. Son nom indique le but qu'il veut atteindre : faire connaître davantage à nos populations bretonnes les tendresses infinies du Sacré-Cœur de Jésus, le devoir qui s'impose à tout chrétien de l'adorer, de le servir, de défendre ses intérêts, et leur permettre de se réunir et de s'associer dans ce Divin Cœur en leur rendant plus accessible l'Apostolat de la Prière.

Le *Kannad* sera la 23e édition du *Messager du Cœur de Jésus ;* ce n'est pas une inovation bien prétentieuse puisque la 21e et la 22e édition ont paru en *chinois* et en *tamoul*.

Chaque numéro du *Kannad* renfermera 30 billets d'Apostolat traduits en langue bretonne. Ces billets bretons, en mettant l'*intention mensuelle* à la portée de tous, rendront

l'Œuvre tout-à-fait pratique dans nos paroisses rurales, et contribueront beaucoup à la rendre bientôt populaire, pour peu que l'on veuille y prêter la main.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JANVIER 1888

Désignée par son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

Le Denier de Saint-Pierre.

Quel beau spectacle présente au monde le triomphe de ce vieillard désarmé, entouré d'ennemis, prisonnier dans son propre palais, et devant qui s'inclinent joyeusement, dans une grande fête de famille, deux cents millions de catholiques, auxquels se joignent avec un ensemble inouï, de l'Occident à l'Extrême-Orient, les empereurs et les rois hétérodoxes, musulmans ou même idolâtres !

Ce triomphe grandit évidemment, dans d'admirables proportions, le Pape, notre Pontife, notre Docteur et notre Roi. Mais ce qui importe surtout, pour le bien solide des âmes et des peuples, c'est d'assurer la continuation, la perpétuité de ce triomphe ; c'est de savoir, dans le sens chrétien du mot, user de cette victoire.

Or, le moyen le plus simple et le plus pratique d'atteindre ce but, de perpétuer ce triomphe de la Papauté, c'est de donner partout, dans les diocèses et jusque dans les plus humbles paroisses, au *Denier de Saint-Pierre* un élan nouveau. Léon XIII l'a dit lui-même dans un Bref célèbre (11 septembre 1879) : « Le Denier de Saint-Pierre est aujourd'hui, l'*Œuvre* « *capitale*, sans laquelle il n'y aurait pour le Saint-Siège ni « liberté, ni dignité, ni moyen assuré pour exercer son divin « ministère. »

Tant que durera la monstrueuse iniquité qui pèse devant Dieu sur les gouvernements et sur les peuples, l'usurpation du domaine de Saint-Pierre, c'est pour les catholiques une stricte obligation de fournir à leur Pontife et à leur Roi les ressources qui lui sont indispensables pour le gouvernement de la sainte Eglise. Ces charges du Pape, nous le savons, sont écrasantes ; et de son propre aveu, souvent « le cœur lui saigne » de ne pouvoir accueillir les demandes qui lui sont faites de tous les côtés pour l'accroissement du règne de Dieu. Payons donc, largement et régulièrement, à ce Roi de nos âmes, le tribut d'une excellente charité. Faisons généreusement l'aumône à ce pauvre sublime, qui est notre père, qui nourrit le monde du pain de la doctrine et qui soutient lui-même tant de malheureux.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette

Archives diocésaines de Quimper et Léon

journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'accroissement du *Denier de Saint-Pierre*, afin d'assurer à votre Vicaire ici-bas les ressources qui lui sont indispensables pour le gouvernement de la sainte Eglise.

Le sacre des évêques. — Nous avons parlé précédemment de l'institution canonique des évêques et de leur puissance de juridiction ; pour compléter notre sujet, il nous faut donner quelques détails sur leur consécration et sur le pouvoir d'ordre qu'ils reçoivent au jour de leur sacre.

Le sacre des Evêques est de droit réservé au Saint-Siège, et doit être fait par le Pape, Vicaire de Jésus-Christ ; c'est pourquoi on lit souvent dans les leçons du Bréviaire romain. *Habuit ordinationes mense... quibus creavit... episcopos per diversa loca.*

Mais, comme il serait impossible au Pape de sacrer de ses mains tous les Evêques, les Evêques élus sont le plus souvent sacrés *de mandato apostolico.*

Le mandat apostolique est inséré dans la formule de la Bulle ou du bref d'élection.

Si le sacre a lieu à Rome, un maître des cérémonies pontificales adresse au Pape une supplique dans laquelle est exprimé, au nom de l'élu, le désir d'être sacré tel jour, en telle église, par les mains de tel cardinal. Au revers de la supplique le Pape écrit : *Romæ die... pro gratia. Leo PP. XIII.*

Quand le sacre se fait hors de Rome, le Pape désigne nommément un cardinal, ou un évêque pour la cérémonie.

Dans les pays de missions, il donne faculté à l'élu de choisir l'Evêque consécrateur.

A Rome, les sacres sont faits de droit par des cardinaux de l'ordre des évêques. Mais à leur défaut, ils sont confiés aux cardinaux les plus anciens de l'ordre des prêtres, et si ceux-ci sont empêchés (comme cela arriva sous Benoît XIV), le Pape ordonne, par une constitution expresse, que l'élu soit sacré par un patriarche résidant à Rome ou par le prélat vicegérant.

Hors de Rome, on doit lire le *mandat apostolique* selon la prescription du Pontifical. A Rome on ne le lit point. Quand le cardinal consécrateur demande : *Habetis mandatum apostolicum ?* Avez-vous le mandat apostolique ? On le lui présente en répondant : *Habemus.*

« Ce n'est point là, fait observer l'Eminent cardinal Régnier une simple formalité ; c'est l'accomplissement d'une condition absolument nécessaire pour la légitimité du sacre. Il est hors de doute, en effet, que toute consécration, toute institution

d'évêque, qui se fait en dehors de l'autorité du Pape, serait schismatique et sacrilège. »

Titres des Evêques. — Le titre liturgique des Evêques est celui de *Révérendissime Père et Seigneur*, et le titre ecclésiastique *Illustrissime et Révérendissime.* Dans tous les actes officiels, ainsi qu'à leur signature, ils omettent leur nom de famille et font suivre leur nom de baptême de celui de leur siège. La croix précédant la signature est un usage français et de date assez récente.

On donne aux Evêques la qualification de *Grandeur* et on les appelle *Monseigneur.*

Les *armoiries* ont pour but immédiat de faire reconnaître les personnages dont elles précisent la dignité. Elles ont, on le voit, une destination éminemment pratique. Elles se placent en tête de tous les documents officiels, manuscrits ou imprimés, sont gravées sur le sceau ou sculptées sur les panonceaux que l'on dresse en signe de juridiction aux portes des églises, monastères, séminaires, etc.

Tout dignitaire ecclésiastique en charge a le droit et le devoir de se constituer des armoiries personnelles, s'il n'en a reçu de sa famille.

L'écusson qui porte les armes est entouré d'insignes qui expriment la qualité de la fonction ecclésiastique dont le dignitaire est investi. Ces insignes sont la tiare et les clefs pour le Pape. Pour les cardinaux et les évêques c'est le chapeau, dont les houppes varient en nombre et en couleur suivant la dignité. Les cardinaux ont le chapeau rouge avec cinq rangs de houppes rouges disposées une, deux, trois, quatre et cinq. Les archevêques et les évêques ont le chapeau vert avec quatre rangs de houppes pour les archevêques et trois pour les évêques. *(A suivre.)*

LAMBÉZELLEC. — L'office de la nuit de Noël a été des plus remarquables. La vaste église était littéralement remplie de fidèles qui se sont approchés presque tous de la Sainte Table.

La fanfare du Patronage, entendue toujours avec un nouveau plaisir, a exécuté de beaux morceaux appropriés à la fête ; jeunes filles et jeunes gens ont admirablement chanté, pendant les messes basses, de charmants Noëls, en parties.

On ne s'attendait pas à voir l'église si bien ornée : c'était une agréable surprise de M. le Curé. Six grands lustres en forme de couronne éclairaient l'église ; l'illumination du chœur avait été préparée par les soins d'un artiste. Au-dessus de l'autel, un ange suspendu, aux ailes déployées, portait les paroles : *Gloria in excelsis Deo.* Le tabernacle venait de recevoir, la veille, de belles mosaïques qui, éclairées par des flots de lumière, scintillaient d'un effet ravissant.

Cette même nuit, paraissait pour la première fois un ma-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnifique tapis fait par des mains habiles, d'après le dessin d'une humble religieuse du Carmel. Ce sera désormais le plus bel ornement de l'église, a dit M. le Curé, en remerciant les donateurs.

Avant-projet. — Nous jetons sur le papier, à la dernière heure et au moment de faire procéder au tirage, une idée qui nous est venue en recevant du Léon d'excellentes nouvelles à l'occasion du sacre de Mgr Lamarche, à Notre-Dame de Paris, le 27 janvier. On nous assure que plusieurs prêtres ont le désir d'y assister. Nous ne pouvons, — quant à nous — qu'applaudir à cette généreuse initiative, et nous serions bien heureux que, de ce côté du diocèse, il se trouvât quelques ecclésiastiques et mêmes quelques laïques, assez libres pour s'y donner rendez-vous.

On pourrait, — chacun partant de sa station, — sans autre entente préalable, se trouver réunis à Notre-Dame, le 29 janvier, une heure avant le sacre, pour occuper les places qui seraient réservées. On demanderait à Monseigneur de recevoir ses diocésains dans la soirée pour lui présenter leurs hommages, et on prierait sa Grandeur de dire soit le lendemain, soit le sur-lendemain, à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, la messe du pèlerinage que l'on ferait à ce sanctuaire béni.

Ce serait un premier pèlerinage du diocèse au Sacré-Cœur, et dans quelles circonstances !

Les deux Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent à toutes les gares pour Paris, avec un rabais de 25 % des billets valables pour 5 jours, mais comme il y aurait un dimanche compris, ces billets seraient valables pour 6 jours.

Quarante voyageurs, s'entendant pour voyager ensemble, obtiennent facilement, en prévenant quelques jours d'avance le chef de la gare du départ, un rabais de 40 0/0.

Nous livrons notre idée aux hommes de bonne volonté, habitués aux déplacements et désireux de recevoir les premières bénédictions de leur Evêque et de faire cortège à la délégation capitulaire qui partira de Quimper.

Quant aux places à réserver au sacre, il faudrait si cet avant-projet doit réussir, s'adresser, 10 jours d'avance, à la *Semaine religieuse* qui se chargerait de les demander et de les faire retenir.

Une belle Œuvre. — L'*Œuvre des Tabernacles*, établie à Morlaix, continue à rendre aux églises pauvres du diocèse des services considérables. Le zèle des Dames ouvrières est au-dessus de tout éloge.

Dieu ne laissera pas sans récompense une telle générosité.

Le premier des pauvres est Jésus-Christ, son Fils, dans l'adorable sacrement de nos autels.

Cette année, l'Œuvre a pu fournir aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées :

6 chapes, — 10 étoles pastorales, — 19 ornements, — 1 écharpe, — 1 conopée, — 4 étoles doubles, — 4 étoles violettes, — 2 étoles noires, — 4 bourses d'autel, — 4 bourses pour le Saint-Viatique, — 7 pavillons, — 4 tapis d'autel, — 5 garnitures, — 4 aubes, — 14 douzaines de linges divers, — 24 pâles.

L'Œuvre a offert au Saint-Père une très belle châsse brodée par ces Dames.

La Vie de saint Corentin. — M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Quimper, a entrepris, il y a bientôt un an, d'écrire la vie de saint Corentin. Elle n'existait point encore avec tous les développements qu'elle comporte. Il y avait donc lieu de combler une lacune considérable, nous allions dire humiliante, et d'offrir à la piété des fidèles dans ce diocèse dont ce grand Saint est le premier patron, une vie complète, intéressante et aussi certaine que possible dans les moindres détails.

Désormais cette lacune regrettable n'existe plus: M. l'abbé Thomas était merveilleusement préparé à ce travail par des études spéciales et profondes.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* ont lu avec plaisir, dans chaque numéro paru, les feuillets de cette histoire qui vont être, ainsi qu'il était convenu, réunis en volume et expédiés aux souscripteurs.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette Vie, que bien peu se seraient senti le courage d'écrire, en raison des difficultés particulières qui surgissent de la pénurie de détails bien établis et de documents à consulter. M. l'abbé Thomas n'a pas reculé devant cette tâche, que sa dévotion pour saint Corentin lui a fait trouver facile et agréable. Il a compulsé tous les livres qui ont parlé de notre saint Patron, il a étudié les chroniques qui nous sont parvenues, et, par des développements considérables et des tableaux saisissants de cette époque, remis en pleine lumière les vertus, le zèle et la sainteté de l'Apôtre de la Cornouailles.

Le fond est donc aussi sûr que le comportent les plus consciencieuses recherches faites aux meilleures sources. Quant au plan de l'ouvrage et au style, ils sont ce qu'ils doivent être dans un ouvrage de cette importance, destiné à faire connaître mieux et aimer davantage nos Saints Bretons.

Nous ne doutons pas que les fidèles n'accueillent avec empressement et faveur cette *Vie* si pleine d'intérêt, et de bonne érudition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au reste, M. l'abbé Thomas ne s'est point laissé arrêter par quelques rares critiques : ou bienveillantes — et elles étaient alors signées, ou peu fondées — et elles étaient anonymes.

Nous-même, sur le conseil de beaucoup d'esprits sages et éclairés, nous l'avons encouragé à rendre au diocèse ce vrai service, et nous lui sommes reconnaissant d'avoir réservé aux lecteurs de la *Semaine* les primeurs de son talent et de sa science. Une *Semaine religieuse*, — nous le voyons bien par nos échanges avec les autres diocèses, n'est pas seulement un organe religieux destiné à donner des nouvelles qu'on peut à la rigueur trouver ailleurs dans des journaux quotidiens bien écrits et faits dans d'excellentes idées, c'est surtout une petite feuille locale, s'occupant spécialement des intérêts religieux du diocèse, soit pour les défendre de quelque manière qu'on les attaque, soit pour les favoriser et essayer de prêter à toutes les bonnes œuvres de la grande famille diocésaine le concours le plus absolu et le plus dévoué.

Nous avons donc cru rendre service en demandant à M. Thomas de travailler avec nous et plus que nous au développement du culte de saint Corentin dans les cœurs bretons. Pour cela, il nous a semblé qu'il était bon d'avoir une *Vie* facile et agréable à lire. Notre but quant à nous est atteint : l'ouvrage est prêt, il va paraître dans quelques jours : nous osons en recommander la diffusion aux prêtres et aux fidèles de bonne volonté.

Mais là ne s'arrêteront point les travaux de M. l'abbé Thomas. Le diocèse est aujourd'hui formé de deux parties distinctes, mais unies dans une même communauté d'intérêts de toute nature et sous la même autorité religieuse. La Cornouailles vient d'avoir la vie de son saint Patron écrite, n'est-il pas juste que le Léon reçoive la même satisfaction ?

M. l'abbé Thomas a réuni depuis longtemps des matériaux considérables pour ce travail, qui sera entrepris dans des conditions de sûreté qui le rendront beaucoup plus facile. Nous sommes convaincu que nos frères du Léon accueilleront avec joie cette bonne nouvelle.

Nos traditions sont notre honneur et notre trésor, tâchons de les garder, comme dans une famille on tient, dans des écrins, les lettres de noblesse et les joyaux précieux. Ce sera un moyen excellent de lutter contre cet esprit du jour qui brouille, renverse et révolutionne tout, sous le prétexte faux que ce qui existe a commencé hier. Nos neveux sauront quels grands hommes ont été leurs ancêtres et leurs pères dans la Foi.

Avant d'écrire la vie de saint Pol, de Léon, M. l'abbé Thomas se propose de nous donner une notice assez étendue sur saint Jean Discalcéat, si connu à Quimper et même au loin. Il n'y a pas de semaine que l'on ne reçoive à Saint-Corentin de toutes les parties de la France, pour déposer dans le

tronc qui est au bas de sa statue, les petites aumônes que la piété reconnaissante des gens distraits lui adresse.

Il est placé dans le bas-côté sud de la cathédrale : nos Bretons le nomment *Ar Santic du*.

Quelle a été sa vie ? d'où lui vient cette spécialité reconnue de faire retrouver aux étourdis leurs objets égarés ? Comment son culte s'est-il propagé dans toute la France ? Ce sont les points sur lesquels M. Thomas veut bien satisfaire notre pieuse curiosité.

M. l'abbé Dulong de Rosnay, chanoine de Quimper, dans un des admirables sermons qu'il vient de donner au triduum de saint Corentin, a rappelé en termes excellents et émus, un ancien usage qu'il nous faudra garder. Chaque jour, mais plus spécialement les jours de marché, les fidèles déposent aux pieds du Saint un pain, que le premier pauvre venu est en droit d'emporter : c'est le Saint lui-même qui fait la charité à l'indigent et le nourrit en quelque sorte directement. Quoi de plus délicat et de plus gracieux ! Cela sent le moyen-âge, soit ! Ne nous en plaignons pas plus que le pauvre qui mange le pain de la charité.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Correspondance de Rome. — La manifestation catholique dépasse tout ce que l'Histoire a jamais raconté. Maintenant surtout, le pouvoir civil ressemble pour ainsi dire à une « quantité négligeable, » devant la splendeur du Vicaire de Jésus-Christ. On est vraiment fier d'être enfant de l'Eglise !

Pour la messe jubilaire, le Pape se rendra en grand cortège à l'autel papal de la Basilique Vaticane. Il portera la tiare offerte par le diocèse de Paris. Après avoir célébré la messe basse à l'autel, il se rendra à la *loggia* et donnera du haut, *mais du côté intérieur*, la bénédiction à la foule dans la Basilique, comme cela s'est fait le jour de son élection.

Les portes de la Basilique seront closes : on distribuera 60,000 billets d'entrée. Outre la messe que le Saint-Père y célébrera le 1er janvier, Sa Sainteté descendra de nouveau, le 5 janvier, dans la Basilique Vaticane, et, après y avoir célébré le saint sacrifice, Elle se rendra dans la sacristie pour y recevoir les hommages de tout le Chapitre.

***

Beaucoup d'évêques français sont actuellement à Rome.

Le Sacré-Collége offrira à Sa Sainteté, à l'occasion de son jubilé, une magnifique médaille ; d'un côté on verra le profil de Léon XIII, exécuté par M. Blanchi, de l'autre on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lira l'inscription suivante, composée par le R. P. Tongiorgi, de la Compagnie de Jésus :

Leoni XIII
Annum L Sacerdotii Sui
In summa Orbis catholici lætitia
Fauste feliciter explenti
Collegium Cardinalium
Obsequii et gratulationis causa
Principi Optimo
Antistiti Sacrorum Maximo
MDCCCLXXXVII

Deux exemplaires de la médaille seront frappés en or, 150 en argent et 200 en bronze.

On estime approximativement à soixante millions la valeur des dons arrivés déjà de tous les pays du monde à l'exposition Vaticane.

Sa Sainteté se propose d'affecter aux missions étrangères la majeure partie des sommes qui lui sont offertes pour ses noces d'or.

L'église du Sacré-Cœur de Montmartre. — Les Œuvres, et Dieu sait si les catholiques en soutiennent, ne se nuisent jamais entre elles. Nous donnons ici la situation financière de l'Œuvre du Sacré-Cœur : ces chiffres en diront plus long que nous ne pourrions le faire.

ÉTAT DE LA CAISSE AU 30 NOVEMBRE 1887

Recettes.	18,853,667 fr. 15 c.
Dépenses	18,361,679 53
En caisse.	491,987 fr. 62 c.

Une rectification. — La semaine dernière, nous avions annoncé, avec regret, n'avoir trouvé aucune trace d'esprit religieux dans les généreuses dispositions testamentaires prises par Mme Boucicaut pour partager équitablement son immense fortune.

La simple honnêteté nous oblige à faire une rectification, que nos lecteurs liront avec autant de plaisir que nous avons à la faire.

Nous venons de voir dans quelques journaux qui, jusqu'ici, comme nous, n'en soupçonnaient pas le premier mot, que Mme Boucicaut avait laissé environ 8 millions à l'Assistance publique pour la construction et l'entretien d'un hôpital, qui doit être confié aux bons soins et à la sainte direction des Filles de la charité, ou à leur défaut, des Sœurs Augustines. La condition est expresse sous peine de nullité.

Cette découverte, car ça en a été une pour tout le monde, nous remplit de joie, et nous tiendrons nos lecteurs au courant des décisions prises par le Conseil municipal de Paris au sujet de cette importante donation. Il sera, en effet, curieux de voir ces Messieurs se prononcer sur cette question.

Pour le reste de l'article nous n'avons rien à y changer.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite).

Nous allons à Béthanie et à Bethphagé.

Béthanie est à une lieue environ de Jérusalem, sur le versant oriental du Mont des Oliviers. On y arrive en quelques minutes du couvent du *Pater*, et en descendant 24 marches. Qu'il est bon de se reposer un instant et de méditer à son aise sur les ruines du tombeau de Lazare : « et Jésus pleura ! » O vous qui avez perdu des parents, des amis chers à votre cœur, venez pleurer avec Jésus et goûter tout ce qu'il y a de beau, de suave et de consolant dans ce passage de l'Evangile où est racontée la résurrection de Lazare... Que l'Evangile est beau ! qu'il est beau surtout là sur place !

Nous voici à Bethphagé. En entendant les explications du Frère Liévin, nous croyons voir les apôtres, au détour de la route qui vient de Béthanie, allant chercher au village l'ânesse et son ânon. Jésus poursuit sa marche vers le sommet du Mont des Oliviers... « C'est ici même qu'Il s'arrêta, « dit le Frère, et voici la pierre sur laquelle Il monta pour « s'asseoir sur l'ânesse. » La pierre est conservée dans un édicule destiné à devenir une chapelle. C'est l'objet des désirs du cher Frère Liévin, c'est sa grande dévotion du moment : nous le sentons bien à l'accent et aux gestes animés de notre excellent guide. La pierre de Bethphagé est revêtue d'inscriptions grecques, latines et autres. Un grillage de fer protège ces inscriptions contre le marteau vandale des pèlerins qui veulent emporter un morceau de tout ce qu'ils voient pour satisfaire une piété peu intelligente.

Autrefois, la procession, le jour des Rameaux, reproduisait l'Evangile même : le Père gardien, arrivé en ce lieu, baisait la terre avant de faire un discours au peuple : le diacre chantait l'Evangile du jour, lorsqu'il était à ces mots : *Jésus envoya deux de ses disciples*, deux religieux s'agenouillaient devant le célébrant, qui leur disait : « *Allez à la maison qui est devant vous, vous y trouverez une ânesse attachée, déliez-la et me l'amenez.* Ils s'y rendaient, déliaient une ânesse et la conduisaient au Père gardien, qui la montait et passait avec elle sur des vêtements et des branches d'arbres, ainsi qu'on le fit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour Notre-Seigneur. Arrivé à l'endroit où Jésus pleura sur Jérusalem, on lisait les prophéties contre cette ville ingrate, et la procession continuait jusqu'aux murs.

Il est temps de rentrer en ville. Pourtant, en passant le Cédron, nous ne pouvons nous empêcher de parcourir pendant une demi-heure une partie de la vallée de Josaphat.

Nous frissonnons à la pensée du jugement dernier qui, d'après la tradition, s'accomplira dans cette célèbre vallée. Le prophète Joël dit textuellement : « Je rassemblerai toutes les « nations, et je les amènerai dans la vallée de Josaphat, et là « j'entrerai en jugement avec elles au sujet de mon peuple et « d'Israël, mon héritage.

Notre esprit est envahi par des réflexions bien sérieuses : le sol que nous foulons les fait surgir nombreuses.... — Des amis m'avaient dit avant de partir : « Marquez votre place dans la « vallée de Josaphat pour le jugement dernier, et mettez à « côté une pierre pour marquer la mienne. » La même recommandation avait été faite à plusieurs de mes compagnons. Eh bien ! aucun de nous n'a osé toucher une pierre ! Et si nous nous trompions de côté ! Et si nous nous mettions du côté gauche ! Soyons prudents ; ne touchons à rien.

C'est bien la conduite que nous avons tenue. En somme, nous étions assez tristes en sortant de la vallée de Josaphat : on voyait que nous étions impressionnés. On l'est à moins, je pense.

La vue de l'église Sainte-Anne, près de la porte Saint-Etienne, a fait diversion à nos funèbres pensées. « Sainte « Anne, patronne de la Bretagne, c'est donc ici que vous êtes « devenue mère de Marie ! C'est ici que vous l'avez élevée « jusqu'à l'âge de trois ans... Vive sainte Anne ! Vive la « Bretagne ! »

L'Eglise n'a rien de bien remarquable.

Un quart d'heure après, les pèlerins avaient regagné leurs demeures : nous avions tous besoin de repos.

Nous avons assisté à une si belle fête, ce matin, et nous avons eu tant de joies et de consolations que la santé de mon excellent compagnon s'en est heureusement ressentie. Je commençais à m'inquiéter. M. L... s'est réconcilié avec la viande, après en avoir été l'ennemi implacable pendant 15 jours ! Un moyen beafteack a fait les frais de la paix. La moutarde en poudre y a puissamment aidé : c'est une recette qui a du bon pour les estomacs fatigués.

Tout va bien.

Nous étions convoqués au patriarcat latin pour le salut du T.-S. Sacrement : une partie des catholiques de la ville est venue là au lieu d'aller à S^t Sauveur. Comme les cérémonies sont exécutées avec ordre, grâce et précision ! Quelle profusion de chapes magnifiques, présents de rois ou d'empereurs catholiques ! C'est une bonne chose d'attirer ainsi l'attention

des Orientaux et de les amener peu à peu à nous par la magnificence du culte extérieur. Il faut cela. Les Latins n'ont plus rien à envier aux Grecs.

La basilique du patriarcat est belle, riche, d'une propreté, j'allais dire d'un luxe admirable : belle et jolie église d'un style gothique pur et irréprochable. Et comme tout cela est commode, bien disposé ! Nous parcourons les bâtiments du patriarcat : ils sont vastes, tout en pierres de taille, commodes, bien aérés. Vraiment, on fait en Terre-Sainte un usage intelligent des secours de France, aussi nos aumônes n'en ont été que plus généreuses.

Nous devons faire une visite officielle à Sa Béatitude Mgr Bracco, patriarche latin de Jérusalem. Nous sommes présentés en trois groupes : les prêtres, les laïques, les dames. Nous allons tous nous agenouiller aux pieds du représentant du Vicaire de Jésus-Christ, baiser son anneau et recevoir sa bénédiction. Chacun dit, en passant, le nom de son diocèse.... La cérémonie a été un peu longue, mais très bonne. Le vénérable Patriarche a daigné nous adresser la parole en français. Il nous a dit : « que nous étions remplis de zèle et de « feu et que nous devions transporter ce zèle et ce feu dans « notre pays qui en a tant besoin. » Il faut avouer que le thème de l'allocution contrastait visiblement avec le caractère froid du vénéré Patriarche, mais cela ne nous empêchait pas d'être très contents.

Nous nous disions : pour un italien, Mgr Bracco est bien calme, bien froid...., mais comme il paraît bon ; et comme il nous a bénis avec cœur ! — Le long des remparts, dans les dépendances du patriarcat, il y a des parterres remplis d'arbustes et de fleurs de France et d'Italie... C'est bien : la France a passé par là, visiblement.

Elle est, à l'étranger, partout où il y a quelque chose de bien.

Au retour, je fais encore visite à Casa-Nova, chez les Frères, et dans leurs parterres, avant de rentrer à l'hôtel. Quand donc, aurons-nous une hôtellerie à nous, catholiques français ? Quand donc n'aurons-nous plus à porter envie aux russes schismatiques qui ont, en dehors des murs, près de notre hôtellerie en construction, un bâtiment vaste et commode pouvant loger 10,000 pèlerins ? Quand donc serons-nous à la hauteur des protestants, des Abyssins et autres sectes séparées ? Patience ; cela viendra, et avant peu, il faut l'espérer.

Au dîner du soir, il est visible que les pèlerins de l'hôtel Saint-Marc (propriété des Abyssins schismatiques) sont bien portants, délassés, heureux. Quel feu croisé de réflexions enthousiastes, d'observations pittoresques !

La note gaie ne manque jamais où il y a deux Français. Nous avons eu un accès de fou rire en entendant un bon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

breton de V..., l'excellent M. A... se plaindre de la cuisine orientale avec ses concombres, ses dattes et ses sauces à l'huile.

« Ah ! disait-il, avec une conviction sincère et communica-« tive, si ma femme avait été ici ! Elle sait si bien préparer « un bon petit poulet à grains, pas plus gros que mon poing, « doré, bien rôti, avec des pommes de terre ! ici, c'est bien « loin de la cuisine de Mme A... ! »

Applaudissements frénétiques et rires bruyants !

Au dessert, l'excellent drogman Marroum et ses cinq frères, belle famille catholique, venaient causer avec nous. L'aîné, seul marié, apportait sa petite fille de 9 mois Ouidjia (Marie-Pacifique) et la faisait bénir par les prêtres. Les dames s'emparaient ensuite de l'enfant et lui prodiguaient leurs caresses.

Que de fois Marroum m'a prié d'assister au dîner de la famille et de prendre le thé avec elle ? Une vieille pipe ne scandalisait pas ces bonnes gens, au contraire. Et ils restaient là, bouche béante, heureux, édifiés, quand je leur racontais les mœurs et habitudes bretonnes, les prières du matin et du soir, avant et après les repas, la Vie des Saints, le chapelet en famille..., la communion..., les paroisses..... Comme ils étaient heureux et contents !

Je t'écrirai demain assez longuement, si je le puis.

Bien à toi. X.

(A suivre).

EUGÈNE **PIACENTINI**, STATUAIRE

Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1*, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La Sève de Pin BRACHAT est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MONTRES DE BESANÇON

Montres de confiance vendues au détail, au même prix qu'en gros, et avec garantie, par l'*Union catholique*, fournisseur du clergé et des communautés religieuses. Directeur : E. RICHELET, fabricant d'horlogerie à BESANÇON. (Catalogue.)

A Saint-Léon-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL de A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.

La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.

Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Ecoles. Communautés relig. *Ecrire :* **VITTEL** (Vosges).

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL

DU MANS (Sarthe)

RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en **1853**.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin), Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

Vins rouges et blancs de Table de 90 l. la Pièce. **EMILE PINET**, Propriétaire, à Montpellier (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques établissements [illegible]. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.



SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, rougeurs antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
7x 8 f. 1er ph1er. Env. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DECOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 900 pages et plus de 500 gravures, FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*



GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RÉSOLUTIVE
de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.